DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS ET DE SES ENVIRONS. -...

Pierre-Thomas-Nicolas et Magny Hurtaut, ... Magny

Digitized by Google

MENTEM ALIT ET EXCOLIT

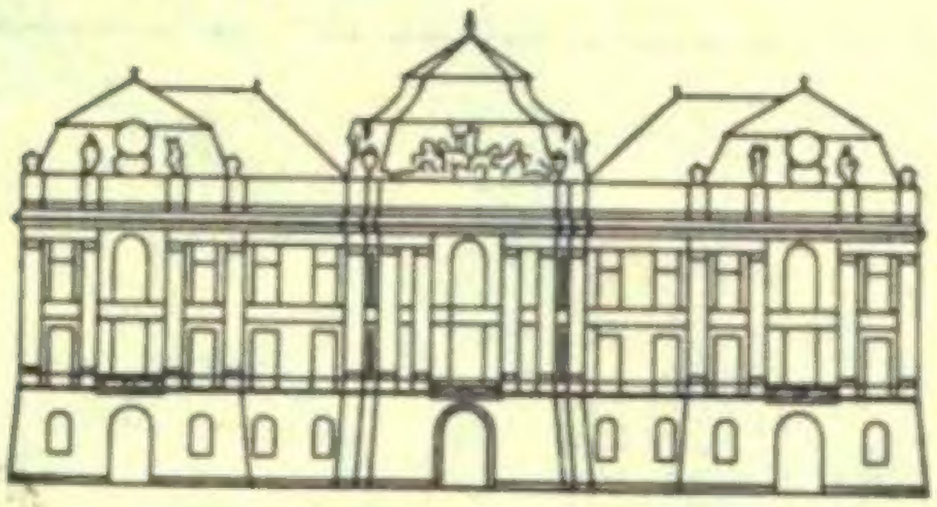

K.K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

73. Aa. 76

73. Aa. 76.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DE LA VILLE DE PARIS
ET DE SES ENVIRONS.

TOME IV.

Digitized by Google

Hæc tantùm inter caput extulit Urbes,
Quantùm lenta ſolent viburna cupreſſi.

Virg. Eclog. I.

Sur les autres Cités cette Ville l'emporte ;
Autant que du cyprès les ſuperbes rameaux
S'élèvent au-deſſus des foibles arbriſſeaux.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE LA VILLE DE PARIS

ET DE SES ENVIRONS,

DANS lequel on trouve la Deſcription de tous les Monumens & Curioſités; l'Etabliſſement des Maiſons Religieuſes, des Communautés d'Artiſtes & d'Artiſans, *&c. &c.*

DÉDIÉ

A M. le Maréchal Duc DE *BRISSAC,*

Par MM. HURTAUT, Maître-ès-Arts & de Penſion de l'Univerſité, ancien Profeſſeur de l'Ecole Royale Militaire; & MAGNY, ancien Premier Commis des Fermes du Roi.

TOME IV.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Libraire-Imprimeur de la REINE, rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.

73. Aa 76
4

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE LA VILLE DE PARIS,

ET DE SES ENVIRONS.

P E A P E C

PEAUSSIERS. Ce ſont ceux qui préparent les peaux, & les mettent en couleur lorſqu'elles ſont ſorties des mains des Chamoiſeurs ou Mégiſſiers, &c. Cette Communauté a été érigée en Corps de Jurande, vers le milieu du quatorzième ſiècle; les premiers Statuts qui leur avoient été donnés par le Roi Jean, le 28 Février 1357, ont été renouvellés par Louis XIV en 1664, & regiſtrés au Parlement l'année ſuivante. L'apprentiſſage eſt de cinq ans, & deux ans de compagnonage. Le brevet coûte 60 livres, & la maîtriſe 600 livres. Ils ont été réunis par l'Edit de 1776 aux Tanneurs-Hongroyeurs, Corroyeurs, Mégiſſiers & Parcheminiers. Bureau, Place de Grêve.

PEC (*le*) *par corruption.* Le vrai nom eſt AUPEC, du mot latin *Alpicum* ou *Alpecum.* *

Cette Paroiſſe eſt à quatre lieues de Paris vers le couchant d'été. Elle s'étend ſur la deſcente aſſez roide de la montagne

---

* *Voy.* le Dict. de Ménage, où il eſt dit que le mot *Alp* ſignifie haute montagne.

Digitized by Google

de Saint-Germain-en-Laye, depuis le haut juſqu'en bas, & ne forme qu'une ſeule rue. Son aſpect eſt vers le levant en face du chemin de Paris qui commence au bout d'un pont de bois conſtruit ſur la Seine. Une partie du territoire qui étoit en vignes au neuvième ſiècle, y eſt encore; mais depuis la conſtruction du Château de Saint-Germain, il y a eu du changement.

Les Habitans ſe ſont adonnés à la profeſſion de Voituriers par eau, de ſorte que leur port étant devenu fort fréquenté, on a dit ſouvent au lieu d'Aupec, *le port Aupec.*

L'Egliſe paroiſſiale eſt du titre de S. Vandrille. On y fête auſſi Sainte Magdeleine. Il y a foire le 25 Juillet. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de S. Vandrille.

Cette Paroiſſe étoit autrefois très-étendue; elle eſt totalement diminuée du côté de l'occident, depuis que Saint-Germain a été érigé en Paroiſſe, & qu'il s'y eſt formé une Ville. Du côté du midi, ſon territoire comprend l'Ecart, dit *Grand-Champ.* Il s'étend encore juſqu'au Hameau de Demonval, qui eſt au-deſſous de Mareil, & juſqu'à celui de la montagne, qui eſt proche la Paroiſſe de l'Etang. Ces trois Hameaux qui ſont à demi-lieue d'Aupec, ou un peu moins, le reconnoiſſent pour leur Paroiſſe; comme auſſi Echaufour, autrement le Vezinet, qui eſt au-delà du pont, en allant à Croicy ou à Chatou.

PECHEURS. Ce ſont ceux qui font leur métier de la pêche; les uns ſur les bords des fleuves & rivières, s'occupent de la pêche du poiſſon d'eau douce; les autres ſur le bord de la mer, s'attachent à la pêche du poiſſon de mer, &c.

La pêche en mer eſt libre à tout le monde, ſuivant le droit des gens; mais pour éviter la trop grande deſtruction du poiſſon ſur nos côtes, l'Ordonnance de la Marine aſſujettit les gens qui s'adonnent à cette pêche, à pluſieurs Réglemens concernans les ſaiſons & les lieux où ils peuvent pêcher, & la nature des engins ou filets dont ils ſe doivent ſervir.

Dans les rivières & fleuves navigables, dont la pêche appartient au Roi, ſuivant le Droit commun de la France, l'Ordonnance des Eaux & Forêts accorde aux ſeuls Maîtres Pêcheurs, reçus dans les Maîtriſes, le droit d'y pêcher; dans les rivières non navigables, le droit de la pêche eſt réſervé aux Seigneurs Hauts-Juſticiers; & lorſqu'elles coulent ſur les limites de deux différens Seigneurs, le fil de l'eau partage le droit de pêche entr'eux, ainſi qu'il a été jugé par Arrêt du Parlement de Paris, le 5 Avril 1759.

Digitized by Google

Il y a en cette Capitale deux Communautés de Pêcheurs fort anciennes. La première, connue ſous le nom de *Pêcheurs à verge*, dont les Statuts ont été confirmés par Lettres-patentes de Louis XIV, en 1644, regiſtrés à la Table de Marbre du Palais, le 23 Mars 1648; & la ſeconde, connue ſous le nom de *Pêcheurs à engins*, dont les Statuts ont été confirmés par le même Prince, & regiſtrés la même année. les Maîtres de ces deux Communautés ſont obligés d'obſerver les Ordonnances rendues ſur le fait des Eaux & Pêcheries.

PEIGNIERS. Ce ſont ceux qui ont le droit de faire & vendre des peignes d'ivoire, d'écaille, de corne, de buis, & même de plomb. Les Maîtres Peigniers ne ſont point un Corps de Communauté particulier; ils ſont partie de celui des Tabletiers. *Voy.* TABLETIERS.

PEINTRES. On diſtingue en cette Capitale, les Peintres de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, où ſont admis les plus célèbres Graveurs de la Communauté des Maîtres de peinture, ſculpture, gravure & enluminure. Les Statuts de cette Communauté ne ſont que de 1381; mais les articles qui compoſoient leurs premiers, & qui y ſont rappellés, ſont d'un ſtyle qui annonce qu'ils ſont au moins du commencement de la troiſième race de nos Rois. En 1430, Charles VIII ajouta aux privilèges de ces Statuts, l'exemption de toutes tailles, ſubſides, guet, garde, *&c.* qui ont été confirmés & augmentés par lettres-patentes d'Henri III en 1582, & par tous les Rois ſes ſucceſſeurs, juſqu'à Louis XV en 1723.

Ces deux Corps ſubſiſtent aujourd'hui ſéparément; le premier eſt compoſé d'Artiſtes auxquels leurs talens tiennent lieu de Maîtriſe, ſous la protection du Directeur & Ordonnateur général des bâtimens du Roi, & porte le titre *d'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.* Le ſecond, compoſé d'Artiſtes qui n'ont le droit d'exercer qu'après avoir fait chef-d'œuvre, & être parvenus à la maîtriſe, eſt connu ſous le titre d'*Académie de S. Luc.* Cette Communauté a obtenu en 1705 une Déclaration du Roi, qui lui permit de tenir une école publique de Deſſin, & d'y entretenir un Modèle, où l'on diſtribue tous les ans, le jour de S. Luc, deux médailles d'argent aux deux Etudians qui ont fait le plus de progrès. *Voy. tom. 1, pag. 186 & 209.*

PÉLAGIE, (*Sainte*) rue du Puits de l'Hermite, derrière l'Hôpital de la Pitié, Quartier de la Place Maubert.

Cette Maiſon fait partie de l'Hôpital-Général, & eſt compoſée de deux Communautés, l'une & l'autre pour des filles & femmes repenties. La première, nommée *Sainte Pélagie*, eſt pour celles qui s'y retirent de plein gré; & la ſeconde, appellée *le Refuge*, pour celles que l'on y renferme de force. Il n'y a point de communication entr'elles. Cette Maiſon a été fondée par Meſdames *Marie Bonneau*, veuve de J. J. *de Beauharnois de Miramion*, Madame la Ducheſſe d'*Aiguillon*, & les Dames *de Farinvilliers* & *de Traverſai*, qui donnèrent chacune une ſomme de 10000 livres. Les Lettres-patentes données par Louis XIV au mois d'Avril 1665, & regiſtrées au Parlement le 5 Juin ſuivant, en font foi. Le Chancelier d'*Aligre* a fait beaucoup de bien à cette Maiſon. On y voit ſon épitaphe en marbre, de la main de *Coyſevox*. Elles ſont ſoixante Religieuſes depuis 1684. On n'y tient enfermées que celles dont la famille paie la penſion. Son étendue a cent cinquante pas ſur cent dix.

Cet établiſſement a commencé dans le Fauxbourg Saint-Antoine, ſous la conduite de deux femmes pieuſes; enſuite il fut tranſféré au Fauxbourg Saint-Germain, dans un endroit qu'avoit occupé la Communauté, dite *de la Mère de Dieu*.

On doit obſerver, que malgré la deſtination de cette Maiſon, l'on y a quelquefois fait enfermer des perſonnes qui n'étoient point coupables de débauche ou de libertinage, mais que des raiſons particulières ne permettoient pas de mettre dans d'autres Couvens, ni de laiſſer dans la ſociété.

PELLETIERS. Le quatrième des ſix corps des Marchands, ſont ceux qui apprêtent & vendent toutes ſortes de peaux avec leur poil, comme manchons, palatines, fourrures, doublures pour habits d'hommes, garnitures de robes, & mantelets de femme.

Dans toutes les cérémonies publiques, ce Corps diſpute le troiſième rang à celui de la Mercerie, qui s'eſt toujours maintenu dans la poſſeſſion de ce rang, malgré toutes les proteſtations qui ont été faites par le Corps de la Pelleterie, qui, quoique le moins nombreux des ſix Corps, ſoutient ſon rang avec tout l'honneur & l'éclat poſſibles.

En 1586, ſous Henri III, la Communauté des Fourreurs fut réunie à celle des Pelletiers, & il leur fut donné les premiers Statuts, qui les qualifient *de Maîtres & Marchands*

Digitized by Google

Pelletiers, *Haubanniers*, *Fourreurs*, qui ont été augmentés & confirmés par Louis XIII & Louis XIV.

On diſtingue deux ſortes de fourrures ; celles que nous donnent les Pays chauds, ſont appellées *communes*, étant fort inférieures à celles des Pays froids, que l'on appelle *fourrures précieuſes*, telles que la martre, le renard noir, l'hermine, le petit-gris, le caſtor, &c. qui ſe tirent de Suède, de Danemarck, de Moſcovie, de Laponie, des Régions ſeptentrionnales, de l'Amérique & de la Sibérie, où eſt le vrai magaſin des belles fourrures.

Les Sibériens poſsèdent le ſecret de teindre la martre rouſſe, auſſi noire que celle qui eſt naturellement du plus beau, & tout ce que l'on a trouvé de mieux pour en manger la couleur, & mettre cette fraude en évidence, c'eſt le jus de citron.

Les armoiries de ce Corps ſont un agneau paſchal d'argent en champ d'azur, à la bannière de France de gueules, ornées d'une croix depuis 1368, ſous le règne de Charles V, par une conceſſion que leur procura le Duc de Bourbon, Comte de Clermont, Grand Chambellan de France, qu'ils prétendent avoir eu pour Chef & Protecteur. L'apprentiſſage eſt de quatre années, & quatre années de compagnonage. Le brevet coûte 60 livres, & la maîtriſe 600 livres.

Par l'Edit de 1776, ils ſont réunis aux Bonnetiers & Chapeliers. *Voy.* JURANDES. Leur Patron eſt la Fête du S. Sacrement. Bureau, rue Bertin-Poirée.

PÉNITENTES. (*les Filles*) *Voy.* VALERE, (*Sainte*) & MAGLOIRE. (*Saint*)

PÉNITENS *de Belleville*. *Voy.* BELLEVILLE.

PÉNITENS *de Nazareth*. *Voy.* NAZARETH.

PENSIONS. Sous ce titre, nous comprenons les *penſions bourgeoiſes*, les *penſions d'éducation*, & les *penſions conventuelles*.

PENSIONS BOURGEOISES, ſe diſent communément de quelques maiſons particulières, où, ſous l'agrément de M. le Lieutenant-Général de Police, on retire des perſonnes infirmes, ou foibles d'eſprit, à l'effet de les loger, nourrir, entretenir, & en prendre ſoin à prix convenu. Le plus grand

nombre de ces penſions ſont établies dans les Fauxbourgs Saint-Antoine & de Saint-Marcel, & du côté de l'Eſtrapade, à cauſe du bon air.

PENSIONS D'ÉDUCATION. Ce ſont celles qui ſont tenues par les Maîtres-ès-Arts, approuvés par l'Univerſité, & qui ont le droit d'avoir à la fois des Penſionnaires & des externes. Ils enſeignent toutes les claſſes, l'Hiſtoire, la Géographie, les Mathématiques, le grec, le latin, *&c.* & font répétition.

Quant aux autres Maîtres, ils dépendent de M. le Grand-Chantre de l'Egliſe de Paris; ils ne peuvent enſeigner dans les Quartiers qui leur ſont affectés, qu'à lire, à écrire, le Service Divin, le calcul, tant au jet qu'à la plume, & la grammaire; c'eſt ce que l'on nomme *les petites Ecoles.*

Nous remettons à l'article UNIVERSITÉ, de faire connoître plus au long les droits & les fonctions des uns & des autres de ces Maîtres; cependant nous inſtruirons le Lecteur des formalités néceſſaires pour être reçus par l'Univerſité.

Réception des Maîtres de penſion de l'Univerſité.

Celui qui veut être reçu Maître de penſion, doit être Maître-ès-Arts de l'Univerſité de Paris, & s'adreſſer à l'Agent ou Procureur, qui lui preſcrit ce qui ſuit:

1°. Il doit rendre viſite à M. le Recteur, pour lui demander permiſſion de ſupplier au Tribunal pour tenir penſion.

2°. Si cette permiſſion lui eſt accordée, il rend viſite à M. le Syndic, à qui il montre ſes Lettres de Maîtres-ès-Arts, enſuite à MM. les Doyens & Procureurs des Nations, avant le Tribunal où il doit faire ſa première ſupplique.

3°. Si elle eſt admiſe, il doit ſe faire connoître en fourniſſant atteſtation de vie, mœurs & capacité aux deux Commiſſaires que le Tribunal lui a nommés, chez l'un deſquels ſe fait auſſi un examen particulier ſur les Belles-Lettres.

4°. Il doit faire la même choſe à l'égard de la Compagnie des Maîtres de penſion. Si, dans leur Aſſemblée, tenue au Collège de Louis-le-Grand, au ſujet du Récipiendaire, & à laquelle ſont invités tous les Maîtres, par des billets que leur envoie l'Agent, il n'eſt rien dit au déſavantage du Récipiendaire, la Compagnie charge l'Agent de le préſenter au Tribunal pour la ſeconde ſupplique, après avoir con-

Digitized by Google

féré à ſon ſujet avec les Commiſſaires nommés par le Tribunal.

Si toutes ces informations ſont favorables, le Récipiendaire eſt admis, ſous la condition expreſſe de dépendre de l'Univerſité, & de ſuivre les Statuts qu'elle a donnés à ſes Maîtres, de quoi il prête ſerment entre les mains de M. le Recteur, avant que de recevoir ſes Lettres de pédagogie.

Le nouveau Maître prononce au Collège de Louis-le-Grand un diſcours latin, ſur tel ſujet de littérature qu'il lui plaît, & auquel l'Agent répond. Ce diſcours eſt public, & ſe fait ordinairement dans les trois premiers mois après la réception.

PENSIONS CONVENTUELLES *pour les Dames & Demoiſelles.* Ce ſont des maiſons particulières, où des Dames Religieuſes ſe ſont deſtinées à l'éducation des jeunes Demoiſelles qui leur ſont confiées par leurs parens; elles apprennent dans ces Maiſons à lire, écrire, broder, la danſe, la muſique, & tout ce qui fait partie d'une éducation diſtinguée, y font leur première communion, *&c.*

Les Dames qui veulent mener une vie privée, y ſont également admiſes, & jouiſſent de la liberté de ſortir lorſqu'il leur plaît.

Digitized by Google

Maisons les plus connues.

Couvens & leurs situations.	Prix des Pensions.	Notes de ce que l'on est obligé de se fournir, &c.
Abbaye S. Antoine, *Fauxbourg du même nom.*	4 à 500 l.	Le nombre est fixé à 21 Pensionnaires. On blanchit le gros linge, & le fin est à la charge des parens.
Dames de bon Secours, *rue de Charonne, même Fauxbourg.*	5 à 600 l.	On donne en entrant une voie de bois. On fournit le lit, le trousseau, &c.
Abbaye de Port-Royal, *Fauxbourg S. Jacques.*	5 à 600 l.	Pour le lit, 40 liv. une fois payées.
Abbaye des Cordelieres, *rue de l'Ourſine, Faubourg S. Marcel.*	3 à 400 l.	On y reçoit pluſieurs Dames & Demoiſelles de qualité.
Abbaye de Panthemont, *rue de Grenelle, Fauxbourg S. Germain.*	6 à 800 l.	La famille fournit le lit, le trouſſeau, &c.
Abbaye aux Bois, *r. de Sève, Fauxbourg S. Germain.*	5 à 600 l.	On y reçoit des Dames & Demoiſelles de la premiere diſtinction.
Maiſon de S. Magloire, *rue S. Denis.*	350 à 500 l.	
Les Dames de L'Assomption, *rue S. Honore.*	5 à 600 l.	
Chanoineſſes de S. Augustin, *rue des Picpuces, Fauxbourg S. Antoine.*	350 à 400 l.	On ſe fournit de lit, d'une commode, d'un couvert, &c.

Digitized by Google

COUVENS & leurs ſituations.	PRIX des Penſions.	NOTES de ce que l'on eſt obligé de ſe fournir, &c.
LA MADELEINE DE TRAINEL, *rue de Charonne, Fauxbourg S. Antoine.*	5 à 600 l.	La Maiſon fournit le tout, excepté le blanchiſſage du linge fin.
LES DAMES ANGLOISES, *r. de Charenton, Fauxb. S. Antoine.*	6 à 800 l.	On y reçoit indifféremment de toute Religion, & elles y ſont très-bien élevées.
DAMES FILLES-DIEU, *rue & près de la porte S. Denis.*	4 à 500 l.	
Bénédictines du S. SACREMENT, *r. Caſſette, Fauxb. S. Germain.*	4 à 800 l. On paie 300 l. pour la Fille de chambre.	
BÉNÉDICTINES, *rue du Cherche-Midi, Fauxbourg S. Germain.*	5 à 600 l.	
Bénédictines du S. SACREMENT, *r. Saint-Louis au Marais.*	4 à 500 l.	
BÉNÉDICTINES, *rue des Poſtes, Fauxbourg S. Marcel.*	4 à 500 l.	On ſe fournit de meubles, on ſe chauffe, on s'éclaire & on ſe blanchit.
BÉNÉDICTINES *de la Ville-l'Evêque, Fauxbourg S. Honoré.*	4 à 500 l.	
LA CONCEPTION, *r. S. Honoré.*	5 à 600 l.	Non compris le bois, la chandelle, &c.
LE CALVAIRE, *rue de Vaugirard, Fauxb. S. Germain*	3,4 à 500 l.	On ſe fournit de bois, de chandelle, &c.

COUVENS & leurs ſituations.	PRIX des Penſions.	NOTES de ce que l'on eſt obligé de ſe fournir, &c.
LE CALVAIRE, *rue S. Louis au Marais.*	5 à 600 l.	
Religieuſes de LA CROIX, *rue de Charonne, Fauxbourg S. Antoine.*	4 à 500 l. 300 l. ſans vin.	On ſe fournit d'un lit, d'un trouſſeau, &c.
LES JACOBINES, *dites* FILLES DE S. THOMAS, *rue du même nom, près la rue Vivienne.*	5 à 600 l.	
AUGUSTINES ANGLOISES, *rue des Foſſés S. Victor.*	5 à 600 l.	
Dames de SAINTE MARIE, *rue S. Antoine.*	5 à 600 l.	Il faut joindre à la penſion un trouſſeau de douze ſerviettes, d'un couvert d'argent, &c.
S. MICHEL, *rue des Poſtes, Fauxbourg S. Marcel.*	4 à 600 l.	
LA VISITATION, *rue du Bacq, Fauxbourg S. Germain.*	5 à 600 l.	
LA VISITATION, *rue S. Jacques.*	500 l.	La Maiſon prend ſur elle l'entretien, & s'en charge toujours ſi les Demoiſelles reſtent.
SAINTE ELISABETH, *rue du Temple.*	4 à 500 l.	
SAINTE AURE, *rue neuve Sainte Geneviève.*	3 à 400 l.	On paie en entrant 10 l. pour le lit; on ſe fournit de deux paires de drap & de ſix ſerviettes, &c.
LES FILLES DE LA TRINITÉ, *r. de Reuilly, Fauxbourg S. Antoine.*	3 à 400 l.	
Religieuſes de la CONGRÉGATION N. D. *rue neuve S. Etienne.*	3 à 400 l.	On ne compte point dans le prix de la penſion les autres frais.

COUVENS & leurs ſituations.	PRIX des Penſions.	NOTES de ce que l'on eſt obligé de ſe fournir, &c.
Les Filles de L'INSTRUCTION, *r. Pot-de-Fer, Fauxb. S. Germ.*	4 à 500 l.	On donne une fois payée pour le lit 20 l. On blanchit tout, excepté le menu linge.
Les URSULINES, *rue S. Avoie.*	5 à 600 l.	
Les URSULINES, *rue S. Jacques.*	4 à 500 l.	On donne 100 l. pour l'entretien.
NOUVELLES CATHOLIQUES, *rue Sainte-Anne.*	200 l. de penſion pour l'an. de l'abjuration.	Ces Dames ſont particulièrement deſtinées à l'inſtruction des vérités de la Religion Catholique pour les perſonnes de leur ſexe, & qui veulent abjurer la Proteſtante.
RÉCOLLETTES, *rue du Bacq.*	3 à 400 l.	
La PROVIDENCE, *rue de l'Arbalêtre, Fauxbourg S. Marcel.*	3 à 400 l.	
Dames ANNONCIADES DE POPINCOURT, *près le Pont-aux-Choux.*	3 à 400 l.	La famille fournit le lit, les draps, les chaiſes, la commode & autres meubles.
Filles de L'UNION CHRÉTIENNE, *dites* le Grand S. Chaumont, *rue S. Denis.*	4 à 500 l.	
S. JOSEPH, *rue S. Dominique, F. S. Germain.*	3 à 400 l.	On donne en entrant, pour le lit, 24 l. une fois payée.
Les Filles de LA CROIX, *rue S. Antoine, cul-de-ſac Guimenée.*	3 à 400 l. Demi-penſion 150 l.	
Les Filles de LA CROIX, *S. Gervais, rue des Barres, près S. Gervais.*	4 a 500 l.	
Les Dames SAINTE AGNES, *rue Platrière.*	4 à 500 l. 360 l. ſans vin.	On donne en entrant 20 livres une fois payée.

Digitized by Google

PENTIN, Village ſitué à une petite lieue de Paris dans une plaine. Les côteaux de ſon territoire en ſont un peu éloignés.

L'Egliſe eſt ſous le titre de S. Germain d'Auxerre; la Cure eſt à la nomination du Prieur de S. Martin-des-Champs. Il y a une Chapelle dans cette Egliſe, du titre de la Sainte Vierge, fondée, il y a pluſieurs ſiècles, par Me. *Adam le Riche*. Son revenu eſt conſidérable. Elle a, entr'autres, dix arpens de terre, au lieu dit *la petite Couture du Rouvray*, & une maiſon à Paris, rue du Coq; elle eſt alternativement à la nomination de l'Archevêque de Paris, & du Prieur de S. Martin.

La plaine de Pentin ne conſiſte qu'en terres labourables & jardins. Il y a fort peu de vignes; mais les côteaux en ont beaucoup.

PÉPINIERE *royale du Roule*. (*la*) Le nom de la Pépinière fait aſſez connoître que c'eſt un lieu où l'on élève des fleurs, des arbuſtes & des arbres pour en fournir aux Tuileries, à Verſailles, & aux autres Maiſons royales, quand on le juge à propos Les deux maiſons qui y ſont adhérentes, ſervent à loger ceux qui les cultivent, & de ſerre aux orangers & aux arbuſtes. Le Roi, par ſes Lettres-patentes du 12 Février 1722, a accordé à ces deux maiſons l'exemption des droits d'entrée, & juſqu'à la concurrence de douze muids de vin par chacun an. Aujourd'hui tout ce terrein appartient à Monſeigneur *le Comte d'Artois*, frère de Sa Majeſté Louis XVI.

PÉQUEUSE. Cette Paroiſſe commence à l'entrée d'une plaine, après que l'on a monté doucement au ſortir de Limoux. Le terrein continue en plaine du côté de l'occident, vers la Grange Saint-Clair, & finit, du côté méridional, au bout de la plaine, à un petit vallon, dit Vilverd, où l'on trouve quelques vignes ſur un côteau qui regarde le midi; le reſte eſt en terres labourables.

L'Egliſe eſt preſque ſolitaire, n'étant accompagnée que du Presbytère & de quelques maiſons. Le reſte des Habitans eſt répandu dans les Ecarts & Hameaux qu'on appelle Grignon, Formanteau, la Grange Saint-Clair & Vilverd. Cette Egliſe eſt ſous le titre de S. Médard, qui y eſt repréſenté en relief avec Sainte Radegonde, Reine de France. La nomination de la Cure appartient au Prieur de Longpont.

Digitized by Google

PÉRIGNY. Le nom de ce Village n'eſt point rare en France. On y connoit quatorze ou quinze Paroiſſes qui le portent en différens Diocèſes. Celui-ci eſt à cinq lieues ou environ de Paris, ſur le rivage gauche de l'Hierre, dont les bords en cet endroit ſont fort eſcarpés de ce côté-là, & accompagnés de belles fontaines, preſque juſqu'au haut où le Village ſe trouve conſtruit. Le territoire contient beaucoup de vignes, même dans des lieux qui ne ſont point en côté ou en pente. Le reſte eſt en terres labourables. On jouit dans ce Village d'une vue qui domine ſur le charmant payſage de Gerſy, de Vaux-la-Reine & des environs.

L'Egliſe eſt du titre de S. Loup, qu'on appelle à Paris S. Leu. On y joint S. Gilles, ſuivant l'uſage de pluſieurs autres lieux, de réunir ces deux Saints qui n'ont aucun rapport entr'eux. La Cure eſt à la collation de l'Archevêque.

M. *Thomaſſin*, Curé de S. Pierre-des-Arcis, étoit Seigneur de Périgny, lorſqu'il mourut le 29 Avril 1751.

PERPÉTUE. (*les Filles de Sainte*) C'étoit une Communauté qui ſubſiſtoit, il y a quelques années, dans la rue de la vieille Eſtrapade. *Voy. l'article de cette rue.*

PERRAY *ou* PERÉ, *ou* PAIRÉ *proche Corbeil, & par occaſion*, Saint-Léonard du Vieux-Corbeil.

Corbeil eſt bâti ſur le teritoire de l'ancienne Paroiſſe d'Eſſonne. Du côté du levant, c'eſt-à-dire, au rivage droit, ce qui paſſe pour être Fauxbourg de Corbeil, eſt une dépendance de Perray, Paroiſſe ſituée ſur la hauteur, à un quart de lieue dans les terres.

Avant que le territoire ſitué au rivage droit de la Seine, appartînt au Perray, & que la Paroiſſe de Sintry fût érigée, c'eſt-àdire, au neuvième ſiècle, il y avoit un gros Village tout le long de cette côte, nommé Moiry ou Mory; on y voyoit une Chapelle du titre de la Sainte Vierge, dont le revenu particulier conſiſtoit en terres, en vignes, en bois & en prés; & une Egliſe Paroiſſiale, du titre de Saint Melaine, avec le revenu qui lui étoit attaché. Le Village de Mori exiſtoit encore en 1284; mais en quatre cents ans qui s'étoient écoulés depuis le règne de Charles-le-Chauve, il étoit arrivé quelques changemens, & l'on voyoit déjà ſur pied un autre Village appellé en latin *Parctum*. C'eſt donc aujourd'hui Perray & Sintry qui repréſentent le Village de Moiry ou Mory, Sintry ne devant être que cette ſimple Chapelle de Notre-Dame, bâtie dans le neuvième ſiècle,

dépendante de Perray, & érigée en Cure avant la fin du ſiècle ſuivant. Les guerres ayant été cauſe de la deſtruction de l'Egliſe Paroiſſiale de S. Melaine, les Habitans, diſperſés dans la campagne furent obligés de recourir à l'Egliſe la plus voiſine de leurs maiſons, & la première en état de les recevoir. Ce fut ainſi que la primauté de Moiry fut tranſportée à l'Egliſe de Perray, & la Chapelle rebâtie aux environs du lieu où avoit été l'ancienne Egliſe de S. Melaine, ne fut plus regardée que comme Succurſale en faveur des nouveaux Habitans, que la commodité de la rivière & du pont, ou au moins celle du baq, y fit établir.

L'Egliſe de Perray eſt ſous le titre de S. Pierre. Le jour de la Fête, & le lundi de Pâques, ceux du Fauxbourg de Corbeil qui en dépendent, & qui s'aſſemblent dans une Succurſale, viennent en cette Egliſe en proceſſion avec leur Clergé, comme à l'Egliſe matrice. La préſentation de cette Cure appartient au Chapitre de S. Marcel de Paris, qui eſt gros Décimateur. Le Curé fait ſa réſidence au Fauxbourg de Corbeil, où eſt le plus grand nombre de feux.

Entre Perray & Corbeil, eſt le Vieux-Marché qui forme un Hameau, dont la moitié de la rue, c'eſt-à-dire, le côté méridional eſt de la Paroiſſe de Perray, l'autre étant de Saint-Germain. La partie de Perray peut contenir vingt feux.

C'eſt par une erreur invétérée, qu'à Corbeil & aux environs, on regarde S. Léonard comme Patron de l'Egliſe ſuccurſale, ſituée au Fauxbourg où s'aſſemblent les Paroiſſiens de Perray. On a ceſſé de célébrer la fête du lieu le 6 Novembre, & on l'a portée au 15 Octobre, jour de S. Léonard, Abbé dans le Maine. Cette Egliſe eſt ſituée ſur la pente de la montagne. Sa conſtruction paroît être du 13e. ſiècle.

PERREUX, (*le*) Fief ſitué à une légère diſtance du Village de Nogent-ſur-Marne, du côté du levant.

PERRUQUIERS. Ce ſont ceux qui ont le droit d'acheter & vendre les cheveux bruts, préparés, & qui en font des perruques. La longue chevelure étoit chez les anciens une marque d'honneur & de liberté. Dans les commencemens de notre Monarchie, la longue chevelure fut particulière aux Rois & aux Princes du Sang : on prétend qu'il y avoit des coupes plus ou moins hautes, ſelon le plus ou le moins d'infériorité dans les rangs. La longue chevelure fut principalement défendue aux Eccléſiaſtiques ; aujourd'hui on porte

Digitized by Google

les cheveux longs ou courts ſans conſéquence, & ils ont preſque diſparus pour faire place aux perruques.

Les Statuts de cette Communauté, dreſſés au Conſeil en 1674, ont été regiſtrés au Parlement, qui les qualifient de *Maîtres Barbiers, Perruquiers, Baigneurs, Etuviſtes*, &c. Ces Statuts ont été renouvellés & augmentés en 1718; &, par iceux, le premier Chirurgien du Roi eſt maintenu dans la qualité de *Chef, Garde des Chartes, Statuts & Privilèges* des Maîtres Perruquiers, Baigneurs & Etuviſtes, & de tous autres exerçant la même profeſſion. Il a ſa Chambre de Juriſdiction où il préſide, ainſi qu'au Bureau des Perruquiers, & en ſon abſence, ſon Lieutenant.

L'apprentiſſage eſt de quatre ans, & deux ans de ſervice en qualité de Garçon. Le brevet coûte 40 livres, & la maîtriſe 300 livres, outre la Charge ou Privilège qui eſt de 3000 liv. que les Propriétaires peuvent louer lorſqu'ils ne veulent plus exercer.

PETIT SAINT-ANTOINE. Les Religieux de cette Maiſon ont été renvoyés avec penſion, & l'Ordre ne ſubſiſte plus depuis 1777. *Voy.* ANTOINE. (*le petit Saint*)

PETITS-PERES. (*les*) *Voy.* AUGUSTINS RÉFORMÉS, *tome 1, page 346.* Ces Religieux, par un Bref de Benoît XIV, du premier Février 1746, approuvé par des Lettres-patentes du Roi, données le 7 Avril ſuivant, & enregiſtrées le 7 Mai, ont obtenu la permiſſion de porter la chauſſure comme les autres Religieux Auguſtins, & ſont ſoumis à un Vicaire-Général, élu par le Chapitre général de cette Congrégation.

PHILIPPE. (*l'Egliſe de Saint*) *Voy.* ROULE.

PICPUS (*ou Picpuce.*) (*les Religieux*) Les Religieux Picpus ont leur Couvent dans la rue qui en portoit le nom, & qui eſt compriſe aujourd'hui dans le Fauxbourg Saint-Antoine, quoiqu'elle ſoit bien proche de l'endroit où étoit élevé autrefois le trône. Le Peuple a donné à cet endroit le nom de Village, & c'eſt dans ce Village que ces Pères ont fait l'établiſſement le plus conſidérable de leur Congrégation; mais leur nom véritable eſt celui *de Pénitens Réformés du Tiers-Ordre de S. François.*

Le premier Auteur de cette Réforme fut *Vincent Muſſart*, natif de Paris, aſſiſté de *François Muſſart* ſon frère, & de

Digitized by Google

quelques autres qui prirent l'habit du Tiers-Ordre, l'an 1594, & firent leur Profeſſion ſolemnelle l'année d'après. *Voy.* NAZARETH. Dès l'an 1508, le Pape Jules II avoit ordonné, que pour mettre de la différence entre les Religieux du Tiers-Ordre & les Frères Mineurs qu'on appelle *Cordeliers*, l'habit des premiers ſeroit uniforme par-tout, de couleur griſe, tirant plus ſur le noir que ſur le gris, que leur capuchon ſeroit plus large de quatre doigts que les épaules, & que les extrêmités en ſeroient ſi longues devant & derrière, que la ceinture pourroit ceindre par-deſſus; qu'ils marcheroient nuds pieds, avec des ſoques de bois, & qu'ils pſalmodieroient ſans notes.

Le premier Couvent de cette Réforme eſt celui de Franconville près Beaumont, Diocèſe de Beauvais, en 1594, & le ſecond celui de Picpuce. Celui-ci eſt le Chef de cette Réforme, qui a dans le Royaume ſoixante Couvens, diſtribués ſous quatre Provinces.

Ce fut vers l'an 1600 où 1601, que les Religieux Pénitens s'établirent à Picpuce, au même endroit où les Capucins de la rue Saint-Honoré, & après eux les Jéſuites de la Maiſon Profeſſe, avoient fait leur première demeure; mais que le grand éloignement de la Ville les avoit obligés d'abandonner. Il n'y avoit pour lors ici qu'une petite Chapelle, nommée *Notre-Dame de Grace*, que M. *Emeri de Rochechouard*, Evêque de Siſteron * avoit fait bâtir pour les Capucins. Quelques années après que les Religieux Pénitens y furent établis, cette Chapelle ſe trouvant trop petite, à cauſe du concours de Peuple qui y alloit, ils réſolurent d'en bâtir une plus grande. Louis XIII en poſa la première pierre le 13 Mai 1611. Cette Egliſe ayant été achevée, fut bénite ſous la même invocation que la Chapelle, par M. *du Laurens*, Archevêque d'Embrun, qui officia à cette cérémonie, & y prêcha.

Dans la Chapelle de la Vierge, ont été inhumées pluſieurs

* Cette Chapelle paſſa enſuite aux héritiers de M. l'Evêque de Siſteron, qui, à la conſidération de Diane de France, Ducheſſe d'Angoulême, conſentirent que la maiſon & la Chapelle fuſſent occupées par *Robert Riche* (alias Richer) Hermite de l'Ordre de S. Auguſtin, & *Pierre Riche* ſon frère, qui s'y établirent en vertu de la permiſſion de *Jean Prevôt*, Vicaire-Général de M. le Cardinal *de Gondi*, Evêque de Paris, du 29 Août 1583. *M. Jaillot, quart. S. Antoine, pag.* 103.

perſonnes

perſonnes illuſtres. *Antoine le Clerc de la Foreſt*, un des deſcendans de *Jean le Clerc*, Chancelier de France, quoique le P. Anſelme, ni Dufourni, ni le P. Simplicien n'en faſſent pas mention dans la généalogie de ce Chancelier, fut inhumé dans cette Chapelle ſous une tombe de marbre noir, ſur laquelle il y avoit une épitaphe qui eſt rapportée par le Maire, dans ſon Paris ancien & nouveau, & qui mérite d'autant mieux de trouver place dans ce Dictionnaire, qu'actuellement elle eſt preſqu'entiérement effacée ſur la tombe.

Hic jacet

Antonius le Clerc de la Foreſt *Altiſſiodorenſis*, Joannis le Clerc, *Franciæ Cancellarii nepos; vir ſummæ eruditionis ac pietatis, qui virtutibus addictus, Dei præſentiâ, ardentis ejus amore, charitate in pauperes, ſui abnegatione, verâ humilitate, & altiſſimâ rerum cœleſtium contemplatione adeò præfulſit, ut frequenter divina paſſus, dono conſilii præditus fuerit, & futurorum notitiâ conſpicuus, multa miranda prædixerit. Obiit Pariſiis, habitu Fratrum Pœnitentium Sancti Franciſci Aſſiſiatis moriens donatus anno ætatis 55. Chriſti 1628.*

Gui Aldonce, dit *le Chevalier Chabot*, frère de *Henri Chabot*, Duc *de Rohan*, mort à Paris des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège de Dunkerque, au mois d'Octobre 1646, fut inhumé dans cette Chapelle le 6 Novembre 1646, mais ſans tombe ni épitaphe.

Judith de Meſmes, Marquiſe *de Sovecourt*, y fut auſſi enterrée le 5 Mai 1659, mais ſans tombe, ni epitaphe.

Le Maréchal *de Choiſeul*, mort le 15 Mars 1711, voulut être inhumé dans cette Chapelle, où il y a une tombe de Marbre noir, ſur laquelle on lit:

D. O. M.

Ci giſt très-haut & puiſſant Seigneur Meſſire Claude de Choiſeul, *premier Maréchal de France, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, Général de ſes Armées, ci-devant Feld-Maréchal ou Général de l'Armée de feu S. A. S. Electorale de Cologne, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valenciennes, & Gouverneur & grand Bailli de la Ville de Langres; lequel, après avoir dignement rempli tous les grands emplois dont il a été honoré par Sa Majeſté, pendant ſoixante-deux ans de ſervices continuels, ſans faſte ni vanité, honoré généralement de tout le monde pour ſes grandes vertus militaires, & pour*

ſon extrême probité & charité, ayant particuliérement affectionné cette Maiſon des Religieux, appellés Picpuces, a deſiré d'être inhumé ſous cette tombe, après avoir vécu ſoixante & dix-huit ans deux mois & quinze jours, eſt décédé en ſon Hôtel à Paris le quinzième jour de Mars, l'an de grace 1711. Priez Dieu pour le repos de ſon ame.

La Chapelle de S. Joſeph fut acquiſe par MM. *de Villeroi*, par contrat paſſé le 6 Septembre de l'an 1614, pardevant Cothereau & le Moine, Notaires au Châtelet de Paris. Ceux de ce nom l'ont poſſédée juſqu'en 1635, que le 23 Août ils ſe déſiſtèrent du droit qu'ils y avoient en faveur des Religieux de cette Maiſon, auxquels ils en firent ceſſion. *Louiſe-Iſabelle d'Angennes*, veuve *d'Antoine d'Aumont*, ayant ſouvent témoigné vouloir être inhumée dans cette Egliſe, fit l'acquiſition de la Chapelle de S. Joſeph, le 15 Février 1636, pour y dépoſer dans le caveau le corps de ſon mari, & ceux de ſa maiſon qui le requéroient, & pour ladite Chapelle demeurer affectée & appartenir à la maiſon *d'Aumont*. Dès que Madame *d'Aumont* eut acquis cette Chapelle, elle la fit décorer comme nous la voyons, & mettre au-deſſus de la porte une table de marbre, ſur laquelle eſt gravée l'inſcription qui ſuit:

ANTONIO D'AUMONT,

Joannis illius Franciæ Mareſcali, digno (teſtis es Gallia) filio Regiorum Ordinum lectiſſimo Equiti, Sacri Conſiſtorii Comiti eximio, Navalis Geſſoriaci Oppidi Arcis Præfecto, Proregi Morinorum. Illuſtri juſtitiâ, bonitate, fide, viro, in quo Patrios ſpiritus, heroïcam fortitudinem, generoſi pectoris veritatem, tantæ proſapiæ, cui pignus Imperii Auriflamma feliciter credita eſſet, ingenium memor, altitudinem animi, magnitudinem mentis atque conſilii ſummis rebus parem, rectam in Deum pietatem, effuſam in ingenos benignitatem, lenitatem in ſuos, comitatem in omnes ſuſpexit ætas. Qui ſtatim adoleſcens Henrici Regis maximi, unici Imperatoris omnium Prœliorum Comes; oppugnationum particeps, periculorum ſocius, nobilem ad Caudebecum victoriam vulneribus ſuis aperuit, aliàs inſignivit, iiſque & quot virtutis munia ſunt, tot nominibus, optimo Principum in paucis charus Ludovico decimo tertio *perennem illibatamque devotiſſimi ſtudii, perfecti officii conſtantiam præſtitit, donec pio, placido, verè chriſtiano exitu ad beatam immortalitatem migravit anno* LXXIII *ſuo inſ-*

Digitized by Google

tauratæ ſalutis hominum MDCXXXV, *III Id. April.* Ludovica-Eliſabeth d'Angennes de Rambouillet, *uxor ad ſempiternum mœrorem ſuperſtes.*

D. O. M.

Perpetua non unas ad aras ſacra marito incomparabili, nec non ſibi commune ſepulchrum fecit.

Le caveau qui eſt ſous cette chapelle, a ſept pieds de hauteur, autant de largeur, & quinze pieds de longueur. C'eſt ici que repoſent dans des cercueils de plomb, les corps de huit Seigneurs ou Dames de la Maiſon *d'Aumont*; les deux premiers ſont ſans inſcription; mais les ſix autres ont chacun la leur, gravée ſur une plaque de cuivre, où l'on lit le jour & l'année de leur décès, & leurs qualités.

1°. *Catherine Hurault*, fille de *Philippe Hurault*, Chancelier de France, première femme *d'Antoine d'Aumont*, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* morte en 1615 à la Roquette, près de Picpuce, & miſe en dépôt dans cette Chapelle, & enſuite dans le caveau, lorſque la Chapelle fut achetée en 1636.

2°. *Antoine d'Aumont*, Chevalier des Ordres du Roi, *&c.* décédé au mois de Mai de l'an 1635, & mis dans ce caveau en 1636.

3°. *Charles d'Aumont*, ſur le cercueil duquel on lit :

Hic jacet

Carolus d'Aumont, *Ducatuum Aurelianenſis, Blecenſis & Carnutenſis Reg. Præfec. Ludovici XIV Exercituum in Germaniâ Subpræfectus, qui meruit bonus Miles, imperavit melior Dux, & in flore ætatis, Cœlo maturus, mortuus optimus Chriſtianus, 5 Septemb. 1644.* Il fut tué au Siège de Lan & ſon corps fut mis dans ce caveau le 4 d Octobre dau 1644.

4°. *Roger d'Aumont*, avec cette inſcription :

Ci gist

Le corps de défunt Illuſtriſſime & Révérendiſſime Meſſire Roger d'Aumont, *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, & ancien Evêque d'Avranches, Abbé des Abbayes d'Uſerches, de Lonvillier, de Bardelle de S. George-ſur-Loire, de Beaulieu & de Saint-Aubin, qui décéda à Paris en ſon Hôtel, le*

vingt-cinquième jour de Mars 1653, âgé de quarante-huit ans.

5°. *Jean-Jacques d'Aumont*, mort âgé de vingt-deux ans. On lit sur sa tombe :

Dans ce cercueil repose le corps de défunt Messire Jean-Jacques d'Aumont, *fils de haut & puissant Seigneur, Messire* César d'Aumont, *Chevalier, Marquis de Clervaux, Vicomte de la Guerche, Baron d'Evry-le-Château, Seigneur d'Avennes, Strabonne & autres lieux, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en la Province de Touraine, décédé en son Hôtel à Paris, le mardi 10 Avril 1657.*

6°. *César d'Aumont.*

CI GIST

Le corps de haut & puissant Seigneur, Messire César, *Marquis* d'Aumont *& de Clervaux, Vicomte de la Guerche, Baron d'Evry-le-Château, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur & Lieutenant Général de la Touraine, lequel est décédé le 20 Avril 1661, âgé de soixante-cinq ans ou environ.*

7°. *Louise-Elisabeth d'Angennes de Rambouillet.*

CI GIST

Haute & puissante Dame Louise-Elisabeth d'Angennes de Rambouillet, *épouse de défunt haut & puissant Seigneur, Messire* Antoine d'Aumont, *Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Gouverneur pour Sa Majesté de la Ville & Château de Boulogne sur mer & Pays Boulonnois; laquelle décéda en son Hôtel à Paris, Place Royale, le 25 Novembre 1666, âgée de soixante & dix-neuf ans.*

8°. Damoiselle *Elisabeth d'Aumont.*

ICI EST LE CORPS

De défunte Damoiselle Elisabeth d'Aumont, *fille de défunt haut & puissant Seigneur, Messire* César d'Aumont *vivant, Chevalier nommé des Ordres du Roi*, &c. *& de haute & puissante Dame* Marie Amelot, *décédée au Couvent des Feuillantines du Fauxbourg S. Jacques à Paris, le 28 Novembre 1668, âgée de vingt-quatre ans onze mois.*

Digitized by Google

Dans le Chœur intérieur de cette Egliſe, ont été inhumées pluſieurs perſonnes de diſtinction.

Le Cardinal *du Perron* étant mort à Bagnolet, le 5 de Septembre 1618, ſes entrailles furent inhumées en cet endroit; il n'y a ni tombe, ni épitaphe.

Louiſe de Maure, Marquiſe de Mortemart, morte le 23 Juillet 1643, fut inhumée ici ſous une tombe de marbre noir, ſur laquelle on lit:

ICI GIST

Très-haute & puiſſante Dame Louiſe, *Comteſſe* de Maure, *unique héritière du nom & des biens de cette maiſon, très-illuſtre par ſon ancienneté, & même par ſes alliances, entre leſquelles elle compte celle de nos Rois par* Anne de Bretagne, *& celle de Bourbon par ſa biſayeule* Helène, *& par ſa mère* Diane d'Eſcars, *petite-fille* d'Iſabelle de Bourbon, *héritière des Princes* de Carency. *Elle fut mariée en premières noces au Comte de Torigni, qui mourut Amiral de France, dont elle n'eut point d'enfans. Durant ſon veuvage, ayant été recherchée par les plus grands Seigneurs du Royaume, elle épouſa Meſſire* Gaſpard de Rochechouart, *Marquis de Mortemart, deſcendu en droite ligne des anciens Vicomtes de Limoges, dont elle eut Meſſire* Gabriel de Rochechouart, *premier Gentilhomme de la Chambre du Roi*, & Louis de Rochechouart, *Comte de Maure. Elle mourut à Paris le 23 de Juillet 1643, âgée de ſoixante-huit ans, après avoir été, durant toute ſa vie, un modèle parfait de vertu & de piété parmi les Dames de condition de ſon ſiècle, & fut enterrée dans le Chœur de l'Egliſe de ce Couvent, qui avoit été fondé par les ancêtres des Seigneurs* de Mortemart.

N .... *de Damas*, fils de M. le Marquis *de Thianges*, & de Dame *Gabrielle de Mortemart*, âgé de ſix mois, fut mis ſous la tombe de Madame la Marquiſe *de Mortemart*, le premier Août 1659.

Gabriel de Rochechouart, Duc de Mortemart, Gouverneur de Paris, &c. fils de *Louiſe*, Comteſſe *de Maure*, âgé de ſoixante-huit ans, fut enterré au milieu de ce Chœur, ſans tombe ni épitaphe.

Le 13 de Septembre 1693, *Gabrielle de Mortemart*, Marquiſe *de Thianges*, fut enterrée au même endroit, proche le Duc de Mortemart ſon père, auſſi ſans tombe & ſans épitaphe.

Le 6 Mai 1718, *Marie-Eliſabeth de Rochechouart-Morte-*

mart, Dame d'Atours de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans, épouſe de *Joſeph-François de la Croix*, Marquis de Caſtries, Gouverneur de Montpellier, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier d'Honneur de S. A. R. âgée d'environ cinquante-ſept ans, fut enterrée dans le même endroit, ſans tombe ni épitaphe.

Le 26 Juin 1728, le cœur de *Joſeph-François de la Croix*, Marquis de Caſtries, fut inhumé près le corps de ſon épouſe.

Adelaïde-Louiſe de Damas-Thianges, veuve de Louis Conti-Sforce, Duc de Segni, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 7 Mars 1685, Dame d'Honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans, fut enterrée dans le même endroit, ſans tombe & ſans épitaphe : elle étoit morte la nuit du 2 au 3 Février 1730.

Le 17 Décembre 1713, fut inhumé ici *Claude-François*, Comte de *Buſſi-Lamet*, Chevalier, Vicomte de Iaon, d'Aniſy-le-Château, Seigneur de Pinon, Quincy, Bouchavannes & autres lieux. Sur une tombe de marbre noir on lit :

CI GIST

Haut & puiſſant Seigneur Meſſire Louis, *Marquis* de la Chaſtre, *Comte de Nançay*, *Baron de Varenne-Lenfant*, *Seigneur de Malicorne*, *Bonne-Fontaine*, *Le Pleſſis-Taſſé*, *la Roche-Simon*, *Chamfres & Varennes en Anjou*, *& autres lieux*, *Lieutenant Général des Armées du Roi*, *& Gouverneur pour Sa Majeſté des Forts & Citadelle de Peccais & Tour-l'Abbé*, *qui s'étoit retiré dans cette Maiſon*, *où il a vécu pendant plus de cinq ans*, *dans une piété très-exemplaire*, *& y eſt mort le 23 Septembre 1730*, *dans la ſoixante-neuvième année de ſon âge. Priez Dieu pour le repos de ſon ame.*

On voyoit autrefois au Maître-Autel un tableau de l'Adoration des Rois, placé aujourd'hui dans la nef à gauche, dans lequel il y a beaucoup de confuſion, ſans nulle beauté. A côté de l'Autel, ſont deux Anges de grandeur naturelle, que l'on dit être de *Germain Pilon*.

Dans la nef, ſont pluſieurs confeſſionnaux, extrêmement chargés de figures & d'ornemens en relief, dont la ſculpture eſt d'une bonne main, & le deſſin de mauvais goût. Sur ces confeſſionnaux, ſont placées des figures iſolées, de grandeur naturelle, parmi leſquelles on en remarque trois qui ont de la beauté. J. C. prêchant, un *Ecce homo* aſſis &

garrotté, que l'on auroit de la peine à croire de *Germain Pilon*, ſi ſon nom n'étoit au bas; & une Vierge faite par le Frere *Blaiſe*, de la Maiſon, qui avoit de la réputation & de l'habileté.

Le réfectoire de ces Pères eſt vaſte, bien éclairé des deux côtés, & fort orné. Dans la face du fond, le fameux *le Brun* a peint le ſerpent d'airain dans le déſert. La compoſition de ce grand morceau de peinture étoit admirable par la variété & la vérité des expreſſions de douleur & de confiance; mais ce chef-d'œuvre de l'art eſt preſqu'entiérement perdu, ſoit par l'humidité du plâtre auquel il a été adoſſé, ſoit par l'ignorance de ceux qui ont entrepris de le nétoyer. Il eſt heureux pour la réputation de l'Auteur & pour le Public, qu'il ait été très-bien gravé avant ſon dépériſſement.

Les trois autres faces de ce réfectoire ſont ornées par les ſtatues des Inſtituteurs des Ordres Religieux, poſées ſur des conſoles. Ces ſtatues ſont de terre cuite, & de l'ouvrage de deux Frères Convers de cette Maiſon, qui étoient Sculpteurs. Les têtes de toutes ces figures ſont d'un grand caractère plein de dignité, & fortes d'expreſſion. Celle de S. François, Inſtituteur des trois Ordres qui portent ſon nom, eſt à la face par laquelle on entre dans ce réfectoire, & vis-à-vis du ſerpent d'airain. S. François eſt ici entre Saint Louis & Sainte Eliſabeth, Reine de Portugal, qui ſont à genoux aux pieds de ce Saint: ils étoient tous deux du Tiers-Ordre de S. François.

La bibliothèque de ce Couvent eſt conſidérable, & mériteroit d'être plus connue qu'elle ne l'eſt. Le Cardinal *du Perron* ayant ordonné qu'après ſa mort, ſes entrailles fuſſent inhumées dans l'Egliſe de ce Couvent, il légua à cette Maiſon une partie de la bibliothèque qu'il avoit à ſa maiſon de Bagnolet. Le *P. Heliot* qui étoit Chanoine du Sépulchre, avant que d'entrer dans l'Ordre de S. François, donna ſes livres au Couvent de Picpuce où il prit l'habit, & où il vécut d'une manière fort édifiante. Il étoit oncle du feu *P. Héliot*, Auteur de l'Hiſtoire des Ordres Religieux.

L'enclos & le jardin qui en fait partie, ſont ſpacieux. On y remarque pluſieurs grottes ornées de rocailles & de coquillages. Dans une de ces grottes, il y a une *Notre-Dame de Pitié*, qui eſt de feu Frère *Blaiſe*, Sculpteur & Religieux de cette Maiſon, & qui a été eſtimée dans le temps que ce ouvrages, d'aſſez mauvais goût, étoient à la mode.

Tous les Ambaſſadeurs font leur entrée publique par la

Porte Saint-Antoine, & partent de ce Fauxbourg, où leur marche commence, mais avec cette différence, que ceux des Etats Proteſtans partent de Rambouillet, ou de quelqu'autre maiſon particulière, au lieu que ceux des Puiſſances catholiques partent tous du Couvent de Picpuce, dans l'intérieur duquel il y a un appartement où ces Miniſtres reçoivent les complimens de la part des Princes & des Princeſſes du Sang, des Princes légitimés & des Princeſſes leurs épouſes; & où un des Princes de la maiſon de Lorraine, ou un Maréchal de France vient les prendre pour les conduire à leur Hôtel dans un des caroſſes du Roi.

PIERRE-AUX-BŒUFS. (*Saint*) La ſuppreſſion de l'Abbaye de S. Eloi, fondée du temps du Roi Dagobert I, & dont Sainte Aure fut la première Abbeſſe, donna lieu a l'érection de pluſieurs Paroiſſes, qui ſont S. Martial, S. Eloi, S. Pierre-des-Arcis, Sainte Croix-de-la-Cité & S. Pierre-aux Bœufs. Cette Abbaye fut donnée en 1107 à l'Abbé de S. Maur-des-Foſſés; ſon étendue étoit conſidérable, & renfermoit les rues de la Calandre, de la Barillerie, de la Vieille-Draperie, de Sainte-Croix & de la Juiverie. Cette Egliſe n'a rien de remarquable que l'antiquité.

Une opinion commune veut que cette Egliſe ait été la Paroiſſe des Bouchers de la Cité, ou le lieu de leur Confrèrie, & que c'eſt à ce ſujet qu'on avoit ſculpté deux têtes de bœuf ſur la porte, & qu'on l'avoit nommé S. Pierre-aux-Bœufs; d'autres ont penſé qu'on y marquoit les bœufs avec une clef ardente, pour les préſerver de certaines maladies; quelques-uns ont recours à un miracle. L'Abbé *Lebeuf*, plus éclairé peut-être, dit M. *Jaillot*, *Quart. de la Cité*, *p.* 157, ou perſonnellement intéreſſé à donner à ce ſurnom une étymologie moins commune, avance, contre la vérité, qu'il n'y avoit ni Bouchers, ni étaux dans la Cité, & il conſidère les deux têtes de bœuf, comme des armes parlantes d'une famille ancienne des *Lebœuf* ou *aux Bœufs*. C'eſt au Public à apprécier les conjectures, & à donner la préférence à ce qui lui paroît le plus plauſible, ou le plus vraiſemblable, à décider enfin quel degré de confiance peuvent mériter les écarts de l'imagination, & des faits haſardés ſans preuve.

La Cure de cette Paroiſſe eſt à la collation de l'Archevêque, en qualité de Prieur de S. Eloi.

PIERRE-DES-ARCIS. (*Saint*) M. de Valois obſerve

avec raiſon que cette Chapelle * a été nommée *de Aſſiſiis*, *Arſiciis*, de *Arſis*, *de Arſionibus*; & non *de Aſſiriis*, comme l'a prétendu M. de Launoi, qui avance qu'un grand nombre de Syriens qui demeuroient à Paris, avoient une Egliſe pour leur Nation, nommée *S. Pierre des Aſſyriens*, laquelle ayant été brûlée par les Normands, avoit été rebâtie dans la Cité; d'où ſont venus encore, ſelon lui, les noms de rue *des Aſſis* ou *Arcis*, & de *S. Pierre-des-Arcis*. Suivant le même M. de Valois, il n'eſt point fait mention de S. Pierre-des-Arcis avant l'an 1000; mais en 1129, c'étoit une Paroiſſe connue ſous le nom *des Arcis*, & de la dépendance du Monaſtère de S. Eloi. *M. Jaillot* croit que l'étymologie du nom *des Arcis* ſe tire plus naturellement du mot *Arciſterium*, uſité dans la baſſe latinité, pour *Aſceterium*, Monaſtère, & employé également pour déſigner l'Abbaye & les lieux voiſins qui en dépendoient : c'eſt l'opinion de M. l'Abbé Chaſtelain, que l'Abbé Lebeuf a ſuivie, & qui paroît la plus vraiſemblable. Cette Egliſe fut rebâtie & dédiée le 4 Mai 1424. On y a fait depuis différentes augmentations & réparations, & un nouveau portail en 1702. Ce portail eſt du deſſin de *Lanchenu*, Architecte natif de Paris; il eſt de bon goût. Le nombre des Paroiſſiens s'eſt auſſi accrû en 1720, par l'adjonction qu'on leur a faite de ceux de S. Martial. La Cure, comme les Chapelles de S. Jean l'Evangéliſte, de Sainte Marie, de Sainte Catherine & du S. Eſprit, ſont à la collation de M. l'Archevêque de Paris.

PIERRE-FITTE. Ce Village eſt à demi-lieue de Saint Denis. Il y en a en France dix à douze de ce nom, dont il eſt aſſez difficile de donner l'étymologie. On les nomme en latin *Petra Fiƈta*, *Petra Friƈta*, & quelquefois *Petra Frixa*, peut-être parce qu'il s'y eſt trouvé des veines de terres propres à

* Il eſt naturel de penſer qu'elle a été érigée en Paroiſſe dans le temps intermédiaire qui s'écoula entre la reſtitution qui fut faite à l'Evêque de Paris, en 1125, du Monaſtère de S. Eloi, & la nouvelle ceſſion qui en fut faite, en 1134, à S. Pierre-des-Foſſés; c'eſt pourquoi dans une Bulle d'Innocent II, du 20 Février 1136, elle eſt qualifiée *Egliſe*, ce qui ſignifie ordinairement une Paroiſſe. L'Auteur des *Tablettes Pariſiennes* ne l'indique comme Paroiſſe qu'au treizième ſiècle, & il ne place l'érection de la Chapelle que vers 1190 : ces deux dates ſont deſtituées de tout fondement. *Recherch. ſur Paris, Quart. de la Cité, p.* 48.

Digitized by Google

faire différens ouvrages en les faiſant cuire au feu, ou parce qu'il ſe ſera rencontré quelques anciennes ſtatues de pierre, qui aura déterminé les premiers Habitans de ces cantons à leur donner le nom de Pierre-Fitte, du latin *Petra Fictilis*.

Le Village dont il s'agit, eſt, comme on vient de le dire, éloigné de Saint-Denis d'une demi-lieue : c'eſt un grand paſſage pour le Beauvoiſis, la Picardie, & pour une bonne partie de la haute Normandie. Toute cette route eſt charmante, ſur-tout depuis que l'on a percé une grande rue à travers la Ville de Saint-Denis, & que l'on a nivelé un paſſage appellé les *Joncs*, qui ſe trouve entre Saint-Denis & Pierre-Fitte, lequel, dans les mauvais temps, étoit abſolument impraticable. La beauté & la commodité de ce chemin a invité différens Bourgeois à ſe former dans ce Village des maiſons de plaiſance, & a pareillement déterminé ceux qui y en avoient déjà, à y faire des embelliſſemens dont elles étoient ſuſceptibles. On voit, de part & d'autre dans la grand'rue de Pierre-Fitte, des maiſons très-agréables, qui ſont un ornement pour cette route. Quelques-unes qui ſe trouvent dans un écart de ce Village, du côté de Stains, ne le cèdent point à celles de la grand'rue. Telles ſont, entr'autres, celle de feu M. *Abraham*, qui appartient aujourd'hui à la veuve de M. *Outrequin*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Entrepreneur du Pavé de Paris. Plus loin, celle de M. *Hachette*, Notaire ; maiſon charmante, très-réguliérement bâtie, & ſituée de manière à pouvoir jouir de différens points de vue très-agréables, aujourd'hui un peu offuſquée du côté de Saint-Denis, par un grand corps de bâtiment, élevé vis-àvis depuis quelques années. Ce bâtiment a été conſtruit pour donner quelqu'étendue à une jolie maiſon qui appartient à M. *Vallat*, Orfèvre. Cette maiſon un peu reſſerrée en elle-même, & cependant capable de loger un certain nombre de Maîtres, avoit cela d'incommode, qu'il n'y avoit point d'autre endroit de réunion que la ſalle à manger. Pour remédier à cet inconvénient, le Propriétaire a fait conſtruire en hors-d'œuvre un ſallon ſpacieux, noblement décoré, tel, en un mot, qu'il pourroit ſervir d'ornemens aux maiſons même de la plus grande importance. Il ne faut pas attribuer cependant l'élévation de cet édifice au luxe ou à la vanité du Propriétaire : c'eſt uniquement l'ouvrage du zèle & de l'amitié. Lié intimement avec les Artiſtes les plus diſtingués en Architecture, Peinture & autres Arts utiles, M. *Vallat* ne leur eut pas plutôt expoſé le deſſein qu'il avoit de les recevoir commodément, qu'il ne fut plus, pour ainſi dire, le

Digitized by Google

maître de ſuivre ſes idées. Les grands talens, animés par le goût & par le ſentiment, s'emparèrent du projet, formèrent le plan, le firent exécuter, & conduiſirent en peu de temps à ſa perfection, cette magnifique pièce, que le célèbre *Boucher* voulut encore enrichir des chef-d'œuvres de ſon pinceau.

Ce ſallon qui eſt d'une noble élévation, eſt terminé par une jolie ſalle de billard, qui eſt dans le comble : elle eſt éclairée par des mezzanines, qui font un très-bon effet.

En face de ce ſallon, eſt un parterre très-élégant, & agréablement orné de vaſes & de ſtatues très-bien modelés. Sur la gauche eſt un bois, qui, ſans être fort étendu, fournit néanmoins des promenades très-agréables. Les jardins & les potagers ſont bien entretenus, & le terrein qui les forme, paroît extrêmement ſpacieux, au moyen des percées que l'on a faites de différens côtés, leſquelles, en trompant agréablement la vue, la font jouir d'une perſpective très-riche & très-étendue, ce qui donne un air de parc à cet enclos.

Pierre-Fitte eſt ſitué ſur une pente qui regarde le levant & le midi. Une partie conſidérable du territoire eſt en vignes. Les Religieux de Saint-Denis en ſont Seigneurs. L'Egliſe eſt ſous le titre de S. Gervais & S. Protais. La préſentation de la Cure appartient à l'Abbé de Saint-Denis. En 1640, il fut permis au Curé de prendre une partie inutile du cimetière pour s'en faire un jardin, à condition qu'on y paſſeroit en proceſſion le jour de la Dédicace qui arrive au mois de Juin.

Jacques Petit, premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, étoit né à Pierre-Fitte. Il exerça juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-ſept ans : il mourut le 22 Août 1708.

PIERRE-AU-LAIT (*la*) dans le Quart. de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Avant 1254, l'endroit où eſt la rue des Ecrivains, portoit le nom de *la Pierre-au-Lait*; & le carrefour où aboutiſſent les rues de la Heaumerie, des Ecrivains, de la Savonnerie, d'Avignon & de la Vieille-Monnoie, eſt encore connu ſous ce nom. *Voy.* RUE DES ECRIVAINS. En 1579, le 15 Mars, trois maiſons de ce Quartier tombèrent en plein midi ; perſonne ne fut tué, trois ſeulement furent bleſſés.

PIERRE-LAIE, Village a ſix lieues de Paris, preſque ſur la route de Pontoiſe. L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint Jean-Baptiſte. Elle étoit érigée en Cure dès le treizième ſiècle. Elle eſt à la pleine collation de M. l'Archevêque. Le territoire n'eſt preſque que de ſables, qui ne peuvent porter

Digitized by Google

que du ſeigle, & où il ne croît que du bois de boulot parmi les grès, auſſi les Habitans s'occupent-ils beaucoup à faire des balais. Le terrein paroît ſtérile & infructueux ; cependant en tirant vers Pontoiſe, on trouve des vignes, mais elles ſont ſur le territoire de Saint-Ouen. Les Religieux de Saint-Denis ſont Seigneurs de cette Paroiſſe.

PILIERS DES HALLES. (*les grands*) C'eſt proprement la rue de la Tonnellerie.

PILIERS DES HALLES. (*les petits*) C'eſt la partie des halles qui commence à la rue Pirouette, juſqu'à celle de la Coſſonnerie ; c'eſt l'endroit où il y a un plus petit nombre de piliers. Son nom eſt *rue des Potiers d'étain*. *Voy.* RUES.

PILORI. On entend ordinairement par ce nom un lieu patibulaire, où eſt le poteau ou pilier du Seigneur, au haut duquel ſont ſes armes, & au milieu ſont attachées des chaînes ou carcans, marques de ſa haute-Juſtice. Ces poteaux étoient connus à Paris & dans les Provinces, ſous le nom de *pilori*. C'étoit dans ce lieu apparent de la Seigneurie, que ſe puniſſoient les crimes commis ſur le territoire ; on y dreſſoit des échafauds & autres inſtrumens de ſupplice, quelquefois même ils y reſtoient à demeure, afin d'intimider ceux qu'un mauvais penchant porte au crime. Tel étoit le pilori des halles, avant même le treizième ſiècle. Il y en avoit un au quatorzième ſiècle au carrefour des rues de Buſſy, du Four & des Boucheries. Un tableau conſervé à S. Germain-des-Prés, que D. Bouillart a fait graver, & a inſéré dans l'Hiſtoire de cette Abbaye, nous repréſente le pilori qu'elle avoit en 1368, comme une tour ronde, avec un rez-de-chauſſée, & un ſeul étage au-deſſus, percée de pluſieurs croiſées hautes & égales tout autour. Celui des halles eſt une tour octogone, bâtie & percée dans le même goût ; ce qui me fait conjecturer, ajoute M. *Jaillot*, *Rech. ſur Paris*, *Quart. des Halles*, *pag.* 27, que ces édifices avoient été conſtruits pour y dépoſer les Criminels, & y recevoir leurs derniers aveux avant l'exécution, & que les échafauds étant élevés à la hauteur des fenêtres, on les y conduiſoit de plein pied.

En 1398, deux Religieux furent dégradés à la Grêve, ſur un échafaud qui tenoit au Saint-Eſprit par un pont de bois ; & en 1477, *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, qui fut décapité aux halles le 4 Août, fut conduit à l'échafaud par une galerie conſtruite exprès depuis la halle à la marée.

Au milieu de la tour du pilori, eſt une roue ou cercle de fer, lequel tourne & eſt percé de trous où l'on fait paſſer la tête & les bras des Banqueroutiers frauduleux, des Concuſſionnaires & autres Criminels de cette eſpèce qu'on y condamne. On les y expoſe par trois jours de marché conſécutifs, deux heures chaque jour; & de demi-heure en demi-heure, on leur fait faire le tour du pilori, où ils ſont vus en face, & expoſés aux inſultes de la Populace.

On voit à peu de diſtance du pilori une croix de pierre fort haute. C'eſt à ſes pieds que les Ceſſionnaires devoient venir déclarer qu'ils faiſoient ceſſion de leurs biens, & qu'ils devoient recevoir le bonnet vert de la main du Boureau. Sans cette cérémonie humiliante, les ceſſions n'avoient point lieu; mais elle ne ſe pratique plus.

PIN, (*le*) Village ſitué à cinq lieues de Paris vers le nord-eſt, une lieue au-delà de l'Abbaye de Chelle. Il eſt ramaſſé dans un vallon, & n'a d'autre écart que la Ferme de Courtgain. Il y a quelques petits côteaux plantés en vignes; le reſte eſt en terres & en prés.

L'Egliſe eſt un Prieuré en titre, ſous l'invocation de S. Sulpice, Evêque de Bourges; & comme ſa Fête tombe le 17 Janvier, qui eſt le jour de S. Antoine, on s'eſt accoutumé à regarder auſſi S. Antoine comme Patron. La Cure eſt à la collation pure & ſimple de l'Archevêque.

PINELLE, Fief ſitué ſur la Seigneurie du Chapitre de Saint-Maur, Doyenné de Chelles.

PINTE, (*la grande*) barrière de la chauſſée d'Antin. C'eſt le nom d'un fameux cabaret, dont *Jean Ramponeau* a fait l'acquiſition depuis quelques années, & qui eſt le rendez-vous d'une infinité de petit Peuple. *Voy.* ce que nous avons dit de Ramponeau, *tom. 1, p. 605 & 606 au mot* COURTILLE.

PIPLE, (*le*) Fief qui relevoit de Saint-Maur en 1544. M. le Comte de Saxe en a joui. Le parc eſt d'environ cent arpens. M. *Chauvelin*, Seigneur, a gagné en 1751, un procès qui lui a adjugé la haute-Juſtice du Piple.

PISCO ou *Piſcot*, *Piſſecoc*, *Piſſecoch*, *Piſſecho*, *Piſcos*, *Piſcop* & *Piſcaud*, toutes différentes dénominations, dérivées de quelques François des premiers fixés dans les Gaules,

Digitized by Google

eſt un Village ſitué ſur un côteau un peu plus élevé que le Bourg de Saint-Brice, à quatre lieues de Paris, & expoſé vers l'orient. On y cultive de tout ce que la terre produit communément : il y a même quelques petits bois qui rendent le terrein fort varié. En 1214, Pierre de Nemours, Evêque de Paris, érigea en Cure la Chapelle qui étoit à Piſco, en la démembrant de la Paroiſſe de Saint-Brice. Elle fut dotée par *Pierre de Piſſecot*, Chevalier, & autres Particuliers du même nom de *Piſſecot*, qui donnèrent des fonds, & qui dédommagèrent le Curé de Saint-Brice par une rente. La Cure eſt à la préſentation de l'Abbé de S. Victor. L'Egliſe eſt du titre de la Sainte Vierge, avec un Saint Gunifort qu'on y honore le 26 Août, & dont on croit que le culte a été apporté par quelques Seigneurs Ecoſſois.

PISCOT-CHATEAU-VERD, ou ſimplement CHATEAU-VERD. Fief formé de ce qui étoit reſté à MM. *de Braque*, après l'aliénation faite à *Arnoul Boucher*, de quelques Seigneuries à Piſcot.

PITIÉ, (*l'Hôpital de la*) Quart. de la Place Maubert, au haut de la grand'rue, qui conduit à S. Victor & au Jardin Royal.

C'eſt une des Maiſons qui compoſent l'Hôpital général, & le lieu des aſſemblées de ſes Adminiſtrateurs. Elle fut fondée en 1612, long-temps avant l'Hôpital général, & réunie en 1656, ſous la Régence de Marie de Médicis. On y entretient un grand nombre de garçons, enfans-trouvés & autres, à qui l'onapprend à lire, à écrire, & la Religion catholique apoſtolique & romaine. On y fabrique des draps pour les Hôpitaux. Les parens ne peuvent en retirer leurs enfans, qu'après un certain temps ; mais il faut qu'ils ſoient en état de les nourrir & de les bien élever. Son enclos a deux cents pas, ſur deux cents de large. Il y a un Supérieur des Prêtres & des Sœurs Officières. *Voy.* HÔPITAUX.

PLACES PUBLIQUES.

Les dix-ſept Places principales de la Ville de Paris.

PLACE BAUDOYER (*la*) ou *Baudets*, eſt derrière S. Gervais, & à la tête de la rue S. Antoine. Elle a pris ſon nom d'une porte qui avoit, dit-on, été bâtie par Philippe-Auguſte, & qui dans nos chartes & dans nos Hiſtoriens,

Digitized by Google

eſt nommée *Placita*; *Porta Bagaudarum**, *Porta Balderii*, *Porta Baudia*, en francois; la *Porte Baudet*, *Baudoyer*, *Baudayer*, *Baudets*.

PLACE DAUPHINE. Au ſortir du Palais, on entre dans la Place Dauphine, qui eſt à la pointe de l'Iſle, ſur laquelle eſt la Cité. Henri IV s'y étant tranſporté en perſonne, en donna le plan, & la nomma *Place Dauphine*, en mémoire de la naiſſance de Louis XIII, qui pour lors, c'eſt-à-dire en 1608, n'étoit que Dauphin. Cette Place eſt de figure triangulaire; les maiſons qui la forment ſont bâties de brique, & les cordons de pierre de taille. Elles ſont toutes d'une même ſymmétrie. Cette Place n'a que deux ouvertures, l'une dans le milieu de la baſe de ce triangle, & l'autre vis-à-vis dans l'angle qui eſt du côté du Pont-Neuf. Cette Place a été bâtie ſur deux petites Iſles, dont l'Abbé de Saint-Germain étoit Seigneur & Propriétaire. Elles ont ſubſiſté juſqu'à la fin du ſeizième ſiècle. La moins petite s'étendoit en long du côté des Auguſtins. Le Continuateur de Guillaume de Nangis, la nomme *l'Iſle des Juifs*. Des titres de l'an 1556, l'appellent *l'Iſle aux Treilles*, & le P. Dubreuil, *l'Iſle aux Vaches*. L'an 1160, le Roi Philippe fit don au Chapelain de la Chapelle S. Nicolas du Palais, de ſix muids de vin des treilles qu'il avoit derrière le Palais. Dans une charte de l'an 1250, l'Abbé & les Moines de Saint-Germain la nomment leur *Iſle de Seine*, & s'y réſervent ſix deniers ſur chaque jument pleine, & douze ſur chaque bœuf & chaque vache que l'on y meneroit paître. C'eſt dans cette Iſle que l'on fit brûler le 18 de Mars de l'an 1313, le Grand-Maître des Templiers, & le Maître de Normandie. (*Voy.* TEMPLIERS.) Les Religieux de Saint-Germain s'étant plaints de cette exécution, le Roi déclara qu'il n'avoit pas prétendu préjudicier à leurs droits, ni à leurs intentions, ce qui paroît par les regiſtres de la Chambre des Comptes, & par ceux du Tréſor des Chartres. L'an 1315, on fit encore brûler dans cette Iſle

* Les Bagaudes étoient des gueux, des ſerfs & des gens de ſac & de corde, qui, ſous l'Empire de Dioclétien, ſe ſoulevèrent contre les Romains, & furent appellés *Bagaudes*, d'un mot Gaulois, dont la ſignification nous eſt inconnue. Ils habitoient l'endroit où eſt aujourd'hui le Village de Saint-Maur-des-Foſſés, où ils avoient leur camp & leur château. *Caſtrum Bagaudarum*.

trois femmes, pour avoir fait des breuvages ſemblables à ceux dont on accuſoit *Pierre de Lattilly*, Evêque de Châlons, & Chancelier de France, de s'être ſervi pour ôter la vie à Philippe-le-Bel, & à l'Evêque de Châlons ſon prédéceſſeur. L'autre Iſle étoit de l'autre côté, vers l'Ecole de Saint-Germain, & ne contenoit qu'un demi-quartier de terre. Elle eſt appellée dans les titres de Saint-Germain, tantôt *l'Iſle de Buſſi*, tantôt *l'Iſle du Paſteur aux Vaches.*

Selon M. *Jaillot* dans ſes Recherches ſur Paris, Quartier de la Cité, page 186, on a confondu toutes les Iſles dont nous venons de parler, avec les Iſles *aux Bureaux* & *de la Gourdaine.* L'Iſle *des Treilles* étoit vis-à-vis le Palais Bourbon, & ſéparée par un petit bras d'eau de celle qu'on appelloit en 1250, l'Iſle *de Seine*, & depuis *l'Iſle aux Vaches.* Celle-ci s'étendoit vis-à-vis Chaillot. Le long de ces deux étoit une autre Iſle longue & étroite, appellée *l'Iſle de Hiéruſalem.* Toutes ces Iſles étoient partie en pâtures, & partie en ſauſſaies & oſeraies ; elles étoient louées ou accenſées à différens Particuliers, qui, pour ſéparer leurs poſſeſſions, les marquoient par de petits foſſés ou rigoles, ſouvent remplies d'eau, qui formoient autant d'Iſles particulières, qu'on déſignoit par le nom de leurs poſſeſſeurs ou autres ; telles ſont *les Iſles à Prunier*, *l'Iſle de la Garenne*, *l'Iſle de Longchamp*, l'Iſle Merdeuſe, *l'Iſle de la Pierre*, &c. De l'autre côté, & au-deſſous des Tuileries, étoit l'Iſle, ou les *Mottes de la Saumonnière.* *Voy.* ISLE DES CIGNES, *p. 368.* A l'égard de l'Iſle *de Buſſi*, elle étoit ſituée plus bas, vis-à-vis d'Iſſy, & du port de Javel.

PLACE DE LOUIS-LE-GRAND (*la*) ou DE VENDÔME. M. *de Louvois* voulant ſe ſignaler dans la Surintendance des bâtimens du Roi, comme il faiſoit dans le Miniſtère de la Guerre, inſpira au Roi le deſſin de faire une grande place dans ce quartier, afin de faciliter la communication de la rue Saint-Honoré avec la rue neuve des Petits-Champs. Pour l'exécution de ce projet, le Roi acheta en 1685, l'Hôtel de Vendôme, toutes les terres & places des environs, & même l'emplacement du Couvent des Capucines, qu'il ordonna qu'on tranſportât dans la rue neuve des Petits-Champs, où elles ſont à préſent. En 1687, on démolit l'Hôtel de Vendôme, & ſur cet emplacement on éleva des façades qui auroient formé une place la plus magnifique qu'il y eût en Europe ; elle auroit eu quatre-vingt-ſix toiſes de longueur, ſur ſoixante & dix-huit de largeur, en trois lignes de bâtimens, car le

côté

côté de la rue Saint-Honoré, devoit être tout ouvert, afin de lui donner plus d'air & plus d'étendue. Il y auroit eu dans cette place un Hôtel pour la bibliothèque du Roi, & pour toutes les Académies Royales, l'Hôtel de la Monnoie, l'Hôtel des Ambaſſadeurs extraordinaires, &c. La mort de M. de Louvois, arrivée en 1691, fit diſcontinuer & même changer ce magnifique projet. On démolit les bâtimens qu'on y avoit élevés, & le Roi céda à la Ville les matériaux & l'emplacement, par ſa Déclaration du 7 Avril 1699; & par le contrat qui fut paſſé en conſéquence le 8 Mai ſuivant, la Ville s'engagea à faire bâtir dans le Fauxbourg S. Antoine, un Hôtel pour la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & au Quartier S. Honoré, une place ſur les nouveaux deſſins qui en ſeroient donnés.

Jules-Hardouin Manſart ayant donné les deſſins pour bâtir la nouvelle place, la Ville vendit les places à pluſieurs Particuliers, qui, s'étant enrichis dans les affaires, ont fait bâtir ici des Hôtels ſomptueux. Cette place qui a ſoixante & quinze toiſes de longueur, ſur ſoixante & dix de largeur, a deux avenues, l'une par la rue S. Honoré, vis-à-vis le Couvent des Feuillans, & l'autre par la rue neuve des Petits-Champs, vis-à-vis le Couvent des Capucines. Elle a la figure d'un octogone imparfait, quatre faces étant plus petites que les autres. L'architecture qui règne au pourtour, eſt d'ordre corinthien en pilaſtres, avec des corps avancés, revêtus de colonnes, un au milieu de chaque face, qui porte des frontons, dans les tympans deſquels on a placé les armes de France avec les accompagnemens. Sur les entablemens, ſont des figures aſſiſes. Sous ce grand ordre, il règne par-tout un *ſcylobate* ou piedeſtal continu, & orné de refends, dans lequel on a pratiqué pour chaque maiſon, une porte en plein cintre, & dont la clef eſt couverte par un beau maſcaron. Les chapiteaux, les bandaux des fenêtres, & tous les ornemens de ſculpture ont été exécutés ou conduits par *Jean-Baptiſte Poulletier*, Sculpteur de l'Académie Royale, mort le 18 Novembre 1719.

La maiſon d'*Antoine Croſat*, pour lors Receveur des Finances de la Généralité de Bordeaux, fut la première achevée de cette place, & occupée dès l'an 1702. L'année ſuivante, la galerie fut peinte par *Paul de Mattei*, Peintre Napolitain. En 1707, on éleva à côté un grand Hôtel que *Croſat* fit bâtir pour le Comte *d'Evreux* ſon gendre. Ces deux maiſons ſont du deſſin de *Bulet*, & ont été bâties ſous ſa conduite.

Du même côté, c'eſt-à-dire, à main gauche en entrant par

la rue Saint-Honoré, *Luillier*, un des Fermiers-Généraux, fit élever une autre belle maiſon en 1702, laquelle en 1706 fut vendue à *Paul Poiſſon de Bourvalais*. Celui-ci en a joui juſqu'en 1717, que le Roi s'en ſaiſit, en paiement d'une partie de la taxe, à laquelle la Chambre de Juſtice avoit condamné ce Traitant. (*Voy. tom. 1, pag. 169, à l'article Chambre de Juſtice*) de même que de la maiſon voiſine qui appartenoit à un autre Traitant nommé *Villemarec*. De ces deux maiſons on n'en fit qu'une, ſur la porte de laquelle eſt un marbre noir, avec cette inſcription : *Hôtel du Chancelier de France.*

Les autres maiſons ont preſque toutes été bâties dans la ſuite par des Financiers. Il reſtoit cependant encore des places vuides en 1719, mais Law les acheta toutes avec les billets de banque qu'il avoit introduits, & qui ont ruiné tant d'honnêtes & bonnes familles.

Au milieu de cette Place, on voit la ſtatue équeſtre de Louis-le-Grand, qui eſt d'un ſeul jet : cette grande figure qui a vingt pieds de hauteur, fut jettée le premier jour de Décembre de l'an 1692, par *Jean-Balthaſar Keller*, d'après les deſſins & le modèle du fameux *Girardon*. On aſſure qu'il y entra ſoixante & dix milliers de métal, & que vingt hommes aſſis le long d'une table, & rangés de deux côtés, ſeroient à l'aiſe dans le ventre du cheval. Ce monument fut érigé le 13 Août 1699, avec beaucoup de ſolemnité. Le piedeſtal eſt de marbre blanc, & a trente pieds de haut, vingt-quatre de long, ſur treize de large. Les faces en ſont ornées par des inſcriptions latines, de la compoſition de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & qui font connoître ce que ce grand Roi a fait pour l'Egliſe, pour la France en général, & pour la Ville de Paris en particulier. Juſqu'en 1730, le piedeſtal de cette ſtatue équeſtre n'avoit été orné que d'inſcriptions, mais la même année, on l'enrichit de cartels & de trophées de bronze doré, qui ont été ſculptés par *Couſtou* le jeune, & on y a ajouté les inſcriptions que l'on va lire.

Dans le cartel qui eſt du côté de la Chancellerie, on lit : *Ludovicus XV, Franciæ & Navarræ Rex optimus, magni pronepos, Europæ Arbiter, ſuſcepto è Maria Polona Delphino, à Præfecto & Ædilibus, pro avo monumentum abſolvi ſivit, anno 1730.*

Ce cartel eſt tenu par deux enfans qui ont pour ſymbole les attributs de Minerve, tels que le hibou, la branche d'olivier, le ſerpent, un livre, *&c.* Sous la corniche & ſous

Digitized by Google

l'inſcription, paroiſſent des fragmens de trophées, convenables aux Sciences & aux Arts. Sur le pilaſtre qui eſt à droite de l'inſcription, eſt un trophée qui repréſente l'Afrique ; & ſur le pilaſtre qui eſt à gauche, eſt un autre trophée repréſentant l'Amérique. A gauche de la ſtatue, & à l'oppoſite de la Chancellerie, eſt un autre cartel avec cette inſcription : *Cippum cui equeſtris Ludovici Magni ſtatua impoſita eſt ſplendidis ordine uno latè ſeptum ædibus, reſtitui & ornari curárunt Præfectus & Ædiles, anno 1730.* Cette inſcription, de même que la première, eſt ſoutenue par deux enfans ou génies, dont l'un tient des couronnes de chêne & de laurier, & l'autre des pommes du jardin des Heſpérides. Sous la corniche, & à côté de l'inſcription, paroiſſent des fragmens de trophées, compoſés de maſſues, de carquois, de flèches & de couronnes paliſſadées, qui ſont les récompenſes des belles actions militaires. Sur les piedeſtaux qui ſont à droite, & à gauche de cette inſcription, ſont des trophées qui repréſentent l'Aſie & l'Europe.

A la tête du piedeſtal, vis-à-vis le Couvent des Feuillans, ſont les armes de France, ornées de palmes & de lauriers. De l'autre côté, & vis-à-vis l'Egliſe des Capucines, ſont les armes de la Ville de Paris, dont le vaiſſeau eſt poſé ſur la tête d'un fleuve, accompagné de roſeaux, d'armes, du livre, du caducée & de la bourſe de Mercure, & couronné par ſon chapeau ; attributs qui déſignent le commerce. Dans les pilaſtres qui ſont aux angles, ſont des agraffes où tiennent des chûtes de feſtons de chêne & de laurier, qui tombent le long deſdits pilaſtres, & qui ſont des ſymboles de la Force & de la Victoire. Cette même année 1730, cette ſtatue équeſtre fut enfermée d'une grille de fer qui règne au pourtour, pour éviter à l'avenir les dégradations que pourroient y faire quelque perſonne mal intentionnée. Cette grille eſt conſervée par des bornes qui ſont poſées à l'entour, & à peu de diſtance les unes des autres.

PLACE DES VICTOIRES. C'eſt ici l'ouvrage de la reconnoiſſance de *François Vicomte d'Aubuſſon de la Feuillade*, Pair & Maréchal de France, Colonel des Gardes Françoiſes, & Gouverneur de Dauphiné, pour toutes les faveurs & les graces qu'il avoit reçues de Louis-le-Grand. Jamais Particulier n'avoit entrepris de conſacrer à la gloire de ſon Prince, un monument auſſi magnifique, ni d'une ſi grande dépenſe. Dans cette vue, le Maréchal Duc *de la Feuillade* acheta en 1684 *l'Hôtel de la Ferté-Seneſterre*, & le fit abattre pour

ouvrir cette Place ; mais comme cet emplacement ne ſuffiſoit pas, il engagea le Corps-de-Ville à acheter *l'Hôtel d'Emery*, & pluſieurs autres maiſons qui furent toutes renverſées pour ce deſſein.

Malgré le renverſement de tant de maiſons, cette Place qui a été conſtruite ſur les deſſins de *Prédot*, Architecte, n'eſt pas d'une grande étendue ; mais ſix rues qui y viennent aboutir, la dégagent beaucoup, & ſemblent la rendre plus grande qu'elle n'eſt en effet. Sa figure eſt un ovale irrégulier, de quarante toiſes de diamètre. Les bâtimens qui règnent au pourtour, ſont d'une même ſymmétrie, & ornés de pilaſtres d'ordre ionique, ſoutenus ſur des arcades chargées de refends.

Du milieu de cette Place s'élève un monument qui a trente-cinq pieds de hauteur, vingt-deux pour le piedeſtal qui eſt de marbre blanc veiné, & treize pour la figure de Louis-le-Grand. La ſtatue de ce Prince & celle de la Victoire, font ici un groupe d'autant plus brillant, qu'il eſt de bronze doré. La première eſt vêtue d'un grand habit, dont on ſe ſert à la cérémonie du Sacre ; habillement particulier à nos Rois, & qui les diſtingue des autres Rois. Elle foule aux pieds le chien Cerbère, qui, par ſes trois têtes, déſigne ici la triple alliance, formée pour lors par les Ennemis de la France. Derrière cette ſtatue eſt celle de la Victoire, ayant un pied poſé ſur un globe, & le reſte du corps en l'air. Elle met d'une main une couronne de laurier ſur la tête du Roi, & de l'autre tient un faiſceau de palmes & de branches d'olivier. Sur la plinthe, & ſous les pieds du Roi, eſt cette inſcription en lettres d'or : *Viro immortali.* Derrière ces deux figures, on voit un bouclier, un faiſceau d'armes, une maſſe d'Hercule, & une peau de lion. Toutes ces choſes forment un groupe de treize pieds de hauteur d'un ſeul jet, dans lequel il eſt entré environ trente milliers de métal.

Sur les quatre corps avancés du ſoubaſſement, qui ſert d'empâtement au piedeſtal, on a placé autant d'Eſclaves qui ſont auſſi de bronze, & ont douze pieds de proportion. Ils ſont enchaînés au piedeſtal par de groſſes chaînes ; leurs vêtemens, & les diverſes eſpèces d'armes qui ſont auprès d'eux, font connoître les différentes Nations, dont la France a triomphé ſous le règne de Louis-le-Grand. Tous ces ouvrages, de même que les bas-reliefs qui rempliſſent les faces du piedeſtal, & les deux qui ſont ſur les faces du grand ſoubaſſement, ſont de bronze, & deſſinés très-correctement.

Digitized by Google

La corniche du piedeſtal eſt ſoutenue & ornée par huit conſoles auſſi de bronze, & a aux quatre faces les armes de France, entourées de palmes & de lauriers. L'eſpace qui eſt au pourtour de ce monument, juſqu'à neuf pieds de diſtance, eſt pavé de marbre, & entouré d'une grille de fer haute de ſix pieds.

Quatre grands fanaux ornés de ſculpture, éclairoient autrefois cette Place pendant la nuit. Ils étoient élevés chacun ſur trois colonnes doriques de marbre veiné, diſpoſées en triangles, & dont les bas-reliefs étoient chargés de pluſieurs inſcriptions, ſur les actions les plus mémorables de Louis XIV. On les a démolis en 1718. C'eſt *Martin Vanden-Bogaer*, connu ſous le nom de *Desjardins*, Sculpteur de l'Académie Royale, qui a donné les deſſins, & qui a conduit la fonte de ce ſuperbe monument. Le piedeſtal eſt enrichi de bas-reliefs, dont les ſujets ſont expliqués par des inſcriptions latines & françoiſes, de la compoſition de *François-Séraphin Regnier des Marais*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoiſe : on ne rapportera que celle qui ſert de dédicace, & qui explique le ſujet de tout l'ouvrage.

A LOUIS-LE-GRAND,

LE PERE ET LE CONDUCTEUR DES ARMÉES,

TOUJOURS HEUREUX.

Après avoir vaincu ſes Ennemis, protégé ſes Alliés, ajouté de très-puiſſans Peuples à ſon Empire, aſſuré les frontières par des Places imprenables, joint l'Océan à la Méditérannée, chaſſé les Pirates de toutes les Mers, réformé les Loix, détruit l'héréſie, porté, par le bruit de ſon nom, les Nations les plus barbares, à le révérer des extrêmités de la Terre, & réglé parfaitement toutes choſes au dedans & au dehors, par la grandeur de ſon courage & de ſon génie.

FRANÇOIS VICOMTE D'AUBUSSON, DUC DE LA FEUILLADE, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Dauphiné, & Colonel des Gardes-Françoiſes.

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE A LA POSTÉRITÉ.

La dédicace de ce riche monument ſe fit le 28 de Mars de ladite année 1686. Ce jour-là le Maréchal Duc *de la*

Digitized by Google

Feuillade, à cheval, & à la tête du Régiment des Gardes-Françoiſes, dont il étoit Colonel, fit trois fois le tour de cette ſtatue, en préſence du Gouverneur de Paris & du Corps de Ville. M. *de Bullion*, Prévôt de Paris, prétendit devoir aſſiſter à cette cérémonie à la tête du Châtelet, & marcher à la gauche du Gouverneur; mais le Roi ayant appris qu'en 1639, lorſque la ſtatue de Louis XIII fut élevée dans la Place Royale, le Prévôt de Paris, ni le Châtelet n'y avoient point aſſiſté, il décida contre eux, & ils ne s'y trouvèrent point. Pour rendre ce monument auſſi durable que les ouvrages des hommes peuvent l'être, *François Vicomte d'Aubuſſon de la Feuillade*, Duc, Pair & Maréchal de France, qui l'avoit fait ériger, donna, céda, tranſporta & délaiſſa hors part & par préciput, & ſans charge de rapport, par contrat de donation du vingt-neuvième jour de Juin 1687 à Meſſire *Louis d'Aubuſſon de la Feuillade*, ſon fils unique, *le Comté de la Feuillade*, *la Vicomté d'Aubuſſon*, *la Baronnie de la Borne*, *première Baronnie de la Marche*, *la Châtellenie de Feuilletin*, *ſiſes en la Marche*, & *la Baronnie de Peyruſſe*, *ſiſe en Poitou*, *les Châtellenies d'Ahun*, *Chenevailles*, *Jarnage & Droullies*, *ſituées audit Pays de la Marche*, leſdites Terres & Seigneuries, appartenances & dépendances valant préſentement 22000 livres de revenu, dont 14000 livres provenoient des biens propres dudit Seigneur Donateur, & 80 0 livres de ceux qu'il avoit acquis du Roi, par contrat d'échange du 14 Juin 1686, le tout aux charges & conditions exprimées dans ledit acte, & dont celles-ci après tranſcrites, ſont les principales.

1°. *Que ledit Donataire, ni les autres appellés après lui, ne pourront vendre, aliéner, échanger ni hypothéquer leſdites Terres & Seigneuries.* 2°. *Que ladite donation demeurera chargée d'une ſubſtitution graduelle & perpetuelle à l'infini de mâle en mâle, gardant toujours l'ordre de primogéniture.* 3°. *Seront exclus de ladite ſubſtitution, ceux des mâles, en quelque dégré & en quelque ligne que ce ſoit, qui ſe trouveront engagés dans l'Ordre de Prêtriſe, Diaconat ou ſous-Diaconat, Religieux Profès ou Chevaliers de Malthe, & en cas que ceux qui auroient recueilli ladite ſubſtitution, fuſſent promus, après l'avoir recueillie, à l'Ordre de Prêtriſe, Diaconat ou ſous-Diaconat, ou qu'ils fiſſent Profeſſion dans quelques Ordres Religieux, ou dans l'Ordre de Malthe, entend ledit Seigneur Donateur, que la préſente ſubſtitution ſoit déclarée ouverte au profit du dégré ſuivant, du jour de ladite promotion ou profeſſion.* 4°. *Seront encore exclus de ladite ſubſtitution ceux deſdits Subſtitués qui auront épouſé ou épouſeront*

une femme dont le père n'auroit pas assez de noblesse pour faire ses enfans Chevaliers de Malthe, & pareillement les enfans qui en naîtront, & leurs descendans, en quelque dégré qu'ils soient. 5°. *Ladite substitution durera tant & si longuement qu'il y aura des enfans & descendans mâles, de mâle en mâle, tant en ligne directe que collatérale dudit Seigneur Donateur, par substitution masculine, graduelle, perpétuelle & infinie; à l'effet de quoi le Roi sera très-humblement supplié d'accorder ses Lettres de confirmation, pour déroger à toutes Coutumes, Loix & Ordonnances à ce contraires, même par exprès aux Coutumes de la Marche & de Poitou, & aux Ordonnances d'Orléans & de Moulins, Déclarations & Arrêts intervenus sur icelle.* 6°. *Les filles tant du Seigneur Donateur que du Donataire, & des Substitués tant mâles que femelles, soit en ligne directe ou collatérale, demeureront pareillement exclusses de lad. substitution, & ne pourront rien prétendre auxdites Terres & Seigneuries.* 7°. *Ledit Seigneur Donataire voulant pourvoir à ce que la statue qu'il a érigée au Roi dans la Place des Victoires, soit conservée à perpétuité dans son entier, & dans toute sa beauté avec tous ses ornemens, & que les lumières établies pour éclairer ladite Place, soient entretenues, il veut & ordonne que ledit* Louis d'Aubusson de la Feuillade *son fils, & tous ceux qui, étant appellés à ladite substitution, jouiront après lui desdites Terres & Seigneuries, soient tenus de faire redorer à leurs frais, tous les vingt-cinq ans, ladite statue & les ornemens qui sont à présent dorés, si le Prévôt des Marchands & les Echevins de cette Ville de Paris le jugent à propos; comme aussi d'entretenir à leurs frais de toutes réparations grosses & menues tous lesdits ouvrages.* 8°. *Seront pareillement tenus d'entretenir à leurs frais dans les quatre fanaux des lumières suffisantes pour éclairer ladite Place des Victoires pendant la nuit, & dans toutes les saisons de l'année; comme aussi de payer les gages d'une personne qui sera par eux prépossée pour faire allumer lesdites lumières, faire nétoyer les fanaux, &c.* 9°. *Et afin que lesdits ouvrages soient conservés, & lesdites lumières entretenues avec plus de soin, ledit Seigneur Donateur desire & demande que de cinq ans en cinq ans, le cinquième du mois de Septembre, fête de S. Victorin, jour de la naissance du Roi Louis XIV, lesdits ouvrages soient vus & visités par les Sieurs Prévôt des Marchands & Echevins de cette Ville de Paris, & par deux Experts par eux nommés; & sera dressé procès-verbal de ladite visite, & des réparations qui seront à faire auxdits ouvrages, dont sera délivré une expédition aud. Donataire ou Substitué, qui jouira pour lors desdites Terres*

& Seigneuries; & ſera contraint de faire faire inceſſamment leſdites réparations, & de payer les Experts qui en auront fait les devis. 10°. *A la fin de chacune deſdites viſites, ledit Seigneur Donateur, le Donataire, ou celui des Subſtitués qui jouira pour lors deſdites Terres & Seigneuries, ſera tenu de faire préſenter au Prévôt des Marchands deux médailles d'argent, & à chacun des Echevins, Procureur du Roi, Greffier & Receveur de ladite Ville, une médaille auſſi d'argent, repréſentant d'un côté le portrait de Louis-le-Grand, & au revers le groupe de la ſtatue que ledit ſieur Maréchal Duc* de la Feuillade *lui a fait ériger. Seront pareillement tenus leſdits Seigneurs Donateur, Donataire & Subſtitués, de faire faire à leurs frais, ſur le même coin, une médaille d'or, qui ſera par eux préſentée, & en leur abſence par le Prévôt des Marchands le lendemain de ladite viſite ou autre jour ſuivant, au Roi & à ſes ſucceſſeurs Rois pour lors regnans.* 11°. *Si la ligne maſculine dudit Seigneur donateur, tant directe que collatérale, & celles* d'Aubuſſon-Villac *en Périgord*, & d'Aubuſſon de Poux & de Banieux *en la Marche, viennent à manquer, leſdites Terres & Seigneuries appartiendront pour toujours & en toute propriété à la Ville de Paris, ledit Seigneur Donateur lui en tranſportant tout droit de propriété, fonds, très-fonds, noms, raiſons, actions, ſaiſines & autres droits généralement quelconques; ce acceptant pour ladite Ville, ſous le bon plaiſir du Roi, & du conſentement de M. Maître* Maximilien Titon, *ſon Procureur & de ladite Ville, Meſſire* Henri de Fourcy, *Chevalier, Comte de Chezy & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & d'Honneur en ſa Cour de Parlement, Prévôt des Marchands, & nobles hommes* Matthieu-François Geoffroy, *Bourgeois de Paris*; Jean-Jacques Gayot, *Conſeiller du Roi en l'Hôtel de ladite Ville*; *Maître* Nicolas Chuppin, *Conſeiller du Roi, Contrôleur-Général du marc d'or des Ordres de Sa Majeſté, & M. Maître* Jean Sanguiniere, *Conſeiller du Roi au Châtelet de Paris, tous Echevins de cette Ville de Paris, pour ce préſent, aux charges & conditions que ledit Seigneur Donateur impoſe au Seigneur Donataire & aux Subſtitués.*

Ce contrat de donation & de ſubſtitution fut paſſé à Paris le jour & an que deſſus, pardevant *Mouſſle & Lauverdy*, Conſeillers du Roi, Notaires de Sa Majeſté au Châtelet de Paris, & fut enregiſtré au Parlement le 4 Juillet de ladite année 1687.

Le même jour & an, furent auſſi enregiſtrées au Parlement les Lettres-patentes du Roi, en forme d'Edit, portant confirmation du contrat ci-deſſus, & dérogation à l'art. 59 de

l'Ordonnance d'Orléans, & à l'art. 57 de l'Ordonnance de Moulins, Déclarations & Arrêts intervenus ſur icelles, & pareille dérogation aux art. 212, 215, 295, 316 de la Coutume de la Marche, qui ſont les art. 2 & 5 du titre des teſtamens, 8 & 19 du titre des donations de la même Coutume; & encore aux art. 215, 219 & 272 de la Coutume de Poitou, qui ſont les art. 13 & 17 du titre des donations, & 5 du titre des teſtamens de ladite Coutume, & à toutes autres diſpoſitions deſdites Coutumes, Loix, Ordonnances, Edits, Réglemens, Uſages, Arrêts & autres choſes contraires auxd. donation & ſubſtitution, & ſans que les préſentes dérogations puiſſent être tirées à conſéquence, en aucune autre cauſe, *&c.*

Malgré tant de précaution, & tant de meſures priſes pour aſſurer la durée de ce monument, à peine *François d'Aubuſſon de la Feuillade*, Pair & Maréchal de France fut-il mort, qu'on commença à donner atteinte à la fondation qu'il avoit faite. Ce Seigneur mourut la nuit du 18 au 19 Septembre 1691 *, & dès le 20 Avril 1699, le Conſeil d'Etat du Roi rendit un Arrêt, qui ordonna que dorénavant il ne ſeroit plus allumé de feux dans les quatre fanaux de la Place des Victoires, dont le Roi diſpenſe le Duc *de la Feuillade* & ſes ſucceſſeurs Donataires du feu Maréchal Duc *de la Feuillade*. Le motif de ce changement eſt fondé ſur l'incommodité que reçoivent ceux qui habitent les maiſons de cette Place, de l'attroupement des Fainéans & Vagabonds, occaſionné par les feux de ces fanaux, particulièrement pen-

---

* *Plaiſanterie de l'Abbé de Choiſi.*

L'Abbé *de Choiſi* dit que le Maréchal *de la Feuillade* avoit deſſein d'acheter une cave dans l'Egliſe des Petits-Pères, & qu'il prétendoit la pouſſer ſous terre, juſqu'au milieu de cette Place, afin de ſe faire enterrer préciſément ſous la ſtatue de Louis XIV. Je ſais que le Maréchal *de la Feuillade* n'avoit pas mérité par des actions & des victoires ſignalées, d'avoir un tombeau à Saint-Denis, comme *du Gueſclin & Turenne*; mais il n'étoit pas auſſi de ces Courtiſans inutiles à l'Etat, qu'on devoit enterrer aux pieds de la ſtatue de leur Maître, dans la Place publique, conſacrée à l'idole qu'ils ont encenſée & peu ſervie. La plaiſanterie de l'Abbé *de Choiſi* eſt de ces traits qui tombent à faux, & qui ne font tort qu'à l'Ecrivain dont ils décèlent la malignité. DE SAINT-FOI, *Eſſ. Hiſt. ſur Paris*, *t.* 2, *p.* 48 & 49.

dant l'été ; d'ailleurs cette lumière ne ſervoit plus au Public, ladite Place étant ſuffiſamment éclairée par les lanternes qui y ſont allumées, ainſi que dans les autres Places & rues de la Ville de Paris, dans les temps & ſaiſons réglées par les Ordonnances de Police. Cet Arrêt donna lieu à un autre, car ces fanaux n'étant plus allumés, étoient devenus inutiles, & même les grands ſocles qui portoient les colonnes des groupes ſur leſquels étoient poſés leſdits fanaux, étant dégradés, & le ſurplus, en danger d'être volé, le Duc *de la Feuillade* repréſenta que pour cette raiſon, & les autres ſuſdites, il étoit a propos de les démolir. Le Roi étant en ſon Conſeil d'Etat, tenu à Paris le 23 d'Octobre 1717, permit audit *Sieur de la Feuillade*, de faire démolir les quatre groupes, & de diſpoſer des matériaux démolis, ainſi que bon lui ſembleroit. Cet Arrêt eut ſon exécution en 1718, & le Duc *de la Feuillade* donna ces colonnes aux Pères Théatins de Paris. *Voy.* THEATINS.

PLACE ROYALE. Le Roi Charles IX ayant ordonné en 1565 & 1569, au Parlement, de faire démolir l'Hôtel des Tournelles, & de le vendre, après l'avoir partagé en pluſieurs places & rues, il fut procédé ſi lentement à l'exécution de cet ordre, que la démolition n'étoit pas encore entièrement achevée, lorſqu'Henri IV parvint à la Couronne. Ce grand Prince ayant réſolu d'établir en France une manufacture d'étoffes de ſoie, d'or & d'argent, y fit venir environ deux cents Ouvriers, & les logea dans ce qui reſtoit de l'Hôtel des Tournelles. Cette partie ſervoit alors de marché aux chevaux. Les Entrepreneurs de ces manufactures ne s'y trouvant pas apparemment aſſez commodément logés, firent élever en 1605, un grand & magnifique logis, faiſant face à une grande place qui reſtoit du Palais & du parc de l'Hôtel des Tournelles. La ſituation & l'effet de ce pavillon fit naître au Roi l'idée de conſtruire en ce lieu une Place publique, qui ſeroit nommée la *Place Royale*, & qui auroit ſoixante & douze toiſes en quarré, c'eſt-à-dire cinq mille cent quatre-vingt-quatre toiſes de ſuperficie.

Le Roi Henri IV fit bâtir à ſes dépens l'un des quatre côtés qu'il vendit enſuite à des Particuliers. Il donna les places des trois autres côtés, chacune pour un écu d'or de cens, à la charge que les Preneurs y feroient bâtir des pavillons conformes aux deſſins qui leur ſeroient donnés de ſa part. Le pavillon qui fait face à la rue Royale & à la rue Saint-Antoine, fut nommé le *pavillon du Roi*; & celui qui eſt vis-à-vis,

t'eſt-à-dire, en face de la chauſſée des Minimes, *le pavillon de la Reine*. Ce même Prince, pour empêcher que la ſymmétrie de cette Place ne fût altérée à l'avenir, ordonna qu'aucun des pavillons ne pourroit être partagé entre cohéritiers, mais qu'il ſeroit mis dans un lot, ou leur appartiendroit par indivis; ou qu'ils s'en accommoderoient entr'eux, de ſorte qu'il demeureroit en ſon entier. Il fit en même temps percer quatre rues qui conduiſent à cette Place, & qui en donnent l'entrée. Celle qui va de la rue Saint-Antoine à ladite Place, ſe nomme *la rue Royale*; celle qui commence aux Minimes, *la rue de la chauſſée des Minimes*; celle qui vient de la rue des Tournelles, *la rue du Pas de la Mule*; & celle qui vient de la rue Saint-Louis, & de la rue neuve Sainte-Catherine, s'appelle *la rue de l'Echarpe*.

Cette Place qui eſt réguliérement quarrée, & qui a neuf pavillons à chacune des trois faces, n'en a que huit à la quatrième, parce que le bout de la rue de l'Echarpe eſt à ciel ouvert, au lieu que celui du Pas de la Mule, qui lui eſt oppoſé, eſt couvert d'un pavillon ſur une arcade par laquelle on paſſe. Il y a donc trente-cinq pavillons bâtis de pierre & de brique, & couverts d'ardoiſe. Ils ſont portés ſur le devant par une ſuite d'arcades, larges de huit pieds & demi, hautes de douze ou environ, & ornées de pilaſtres doriques, qui règnent au pourtour de la Place, & forment autant de corridors, couverts d'une voûte ſurbaiſſée de pierre & de brique. Cette Place eſt pavée le long de ces corridors, de la largeur d'une rue. Le reſte eſt fermé d'une grille de fer avec des ornemens dorés, qui renferme de grands tapis de gazon vert. Pour entrer dans cette eſpèce de parterre, il y a quatre principales portes qu'on n'ouvre que dans des occaſions extraordinaires, & deux petites qui ſont toujours ouvertes. Comme cette grille a été faite ſous le règne de Louis XIV, on voit le portrait en médaillon de ce Prince, ſur deux de ces portes. Elle fut faite aux dépens des Propriétaires des pavillons, qui donnèrent chacun 1000 livres; ainſi cette grille qui eſt dans le fond fort inutile, a coûté 35000 livres. Au milieu de ce parterre de gazon, eſt une ſtatue équeſtre de Louis XIII en bronze, poſée ſur un grand piedeſtal de marbre blanc, le 27 Novembre 1639. Le cheval fut fait par *Daniel Ricciarelli*, de Voltèrre, & Diſciple de *Michel Ange*. Toutes les parties en ſont bien traitées, & ſur tout les jambes, l'encolure & la tête. Les crins ſont d'une grande légéreté. *Ricciarelli* avoit fait cette figure pour le Roi Henri II; mais cet habile Sculpteur étant mort en

1556, il ne put point faire la figure du Roi pour lequel il étoit deſtiné. Celle du Roi Louis XIII qu'on a placé ſur ce cheval, eſt de *Biard* le fils. Sur les faces du piedeſtal, on a placé des inſcriptions à la louange de Louis XIII, & du Cardinal de Richelieu ſon premier Miniſtre.

Sur la face qui eſt du côté de la rue Saint-Antoine, on lit :

POUR LA GLORIEUSE ET IMMORTELLE MÉMOIRE du très-grand & très-invincible LOUIS-LE-JUSTE, XIIIe. du nom, Roi de France & de Navarre. *Armand, Cardinal & Duc de Richelieu*, ſon principal Miniſtre dans tous ſes illuſtres & généreux deſſeins, comblé d'honneurs & de bienfaits par un ſi bon Maître & un ſi généreux Monarque, lui a fait élever cette ſtatue, pour une marque éternelle de ſon zèle, de ſa fidélité & de ſa reconnoiſſance. 1639.

Sur la face du côté des Minimes :

LUDOVICO XIII, Chriſtianiſſimo Galliæ & Navarræ Regi, juſto, pio, fœlici, victori, triomphatori, ſemper auguſto, *ARMANDUS CARDINALIS DUX RICHELIUS*, præcipuorum Regni onerum Adjutor & Adminiſter Domino optimè merito, Principique munificentiſſimo, fidei ſuæ devotionis, & ob innumera beneficia, immenſoſque honores ſibi collatos, perenne grati animi monimentum, hanc ſtatuam equeſtrem ponendam curavit. Anno Dom. 1639.

Sur la face qui eſt à main droite :

POUR LOUIS-LE-JUSTE.

SONNET.

Que ne peut la vertu, que ne peut le courage ?
J'ai dompté pour jamais l'héréſie en ſon fort.
Du Tage impérieux j'ai fait trembler le bord,
Et du Rhin juſqu'à l'Ebre accru mon héritage.
J'ai ſauvé par mon bras l'Europe d'eſclavage,
Et ſi tant de travaux n'euſſent hâté mon ſort,
J'euſſe attaqué l'Aſie, & d'un pieux effort,
J'euſſe du Saint Tombeau vengé le long ſervage.
Armand, le Grand *Armand*, l'ame de mes Exploits,
Porta de toutes parts mes armes & mes loix,
Et donna tout l'éclat aux rayons de ma gloire.
Enfin il m'éleva ce pompeux monument,
Où pour rendre à ſon nom, mémoire pour mémoire,
Je veux qu'avec le mien il vive inceſſamment.

Digitized by Google

Ce Sonnet qui eſt de *Jean Deſmarets de Saint-Sorlin*, de l'Académie Françoiſe, ne fut gravé ſur cette face, que long-temps après la mort du Cardinal.

Sur la face qui eſt à main gauche.

Quod Bellator hydros pacem ſpirare, rebelles;
Deplumes trepidare aquilas, miteſcere pardos,
Et depreſſa jugo ſubmittere colla leones,
Deſpectat LODOICUS, equo ſublimis aheno;
Non digiti, non artifices fecêre camini,
Sed virtus & plena Deo fortuna peregit.
ARMANDUS Vindex fidei paciſque Sequeſter,
Auguſtum curavit opus; Populiſque verendam
Regali voluit ſtatuam conſurgere circo,
Ut poſt civilis depulſa pericula belli,
Et circum domitos armis felicibus hoſtes,
Æternum Domina LODOICUS in Urbe triumphet.

Il y a environ ſoixante & dix ans, que les pavillons qui forment la Place Royale, étoient regardés comme les plus grandes & les plus ſuperbes maiſons de Paris; mais à préſent deux de ces pavillons, joints enſemble, ſeroient trop petits pour loger certains Particuliers.

Cette Place fut achevée en 1612. Le 5 Avril de cette année, Marie de Médicis y donna le ſpectacle d'un magnifique carrouſel qu'elle avoit ordonné à l'occaſion de la double alliance contractée entre la France & l'Eſpagne.

PLACE D'HENRI IV. La ſtatue équeſtre du Roi Henri IV, eſt un monument qui attire avec juſtice les regards des Paſſans. * Elle eſt ſur un piedeſtal de marbre blanc, aux quatre coins duquel ſont attachés quatre Eſclaves de bronze, qui foulent aux pieds des armes de différentes eſpèces. La figure du Roi Henri-le-Grand eſt parfaitement belle; elle eſt d'un Sculpteur nommé *Dupré*. Le cheval eſt de *Jean de Boulogne*. Coſme II, Grand-Duc de Toſcane, en fit préſent à Marie de Médicis, pour lors Régente du Royaume de France. Les Connoiſſeurs trouvent que cette figure a trop

* C'eſt le premier monument public qui ait été érigé en l'honneur de nos Rois. Cette ſtatue fut fondue à Florence, & le Grand-Duc en fit préſent à Marie de Médicis, alors Régente.

Digitized by Google

de flanc & trop de ventre, ce qui fait paroître les jambes du Roi Henri trop courtes & peu proportionnées. Les ornemens ſont du deſſin & de l'exécution de *Francheville*. Le piedeſtal eſt décoré de bas-reliefs, & d'inſcriptions qui repréſentent ou expliquent les principales actions de ce grand Roi. La première pierre du piedeſtal fut poſée par Louis XIII, le 2 Juin 1614, & la ſtatue fut élevée le 23 Août ſuivant : le tout ne fut achevé qu'en 1635.

Sur la face principale du piedeſtal, on lit l'inſcription ſuivante :

ERRICO IV Galliarum Imperatori Navar. R. Ludovicus XIII filius ejus opus incho. & intermiſſum pro dignitate pietatis & Imperii plenius & amplius abſolvit, Emin. D. C. RICHELIUS commune votum Populi promovit ſuper illuſt. viri de Bulion, Boutillier, P. Ærarii *F. faciendum curaverunt M. D. C. XXXV.*

Dans la table qui eſt au-deſſous, eſt écrit :

Quiſquis hæc leges, ita legito : uti optimo Regi precaberis exercitum fortem, populum fidelem, Imperium ſecurum & annos de noſtris B. B. F.

Sur la face qui eſt du côté du Fauxbourg Saint-Germain, ſont repréſentées en bas-reliefs, les batailles d'Arques, d'Ivry : les principales circonſtances en ſont expliquées par deux inſcriptions qu'on y lit, dont la première eſt ainſi conçue :

Genio Galliarum S. & invictiſſimo R. qui Arquenſi prælio magnas Conjuratorum copias parva manu fudit.

La ſeconde : *Victori, triumphatori feretrio perduelles ad Evariacum cæſi malis vicinis indignantibus & faventibus clementiſſ. Imper. Hiſpano Duci optima reliquit.*

Sur la table qui eſt du côté du Pont-Royal, eſt marquée l'entrée triomphante du Roi Henri le-Grand dans Paris, le 22 de Mars 1594.

N. M. Regis rerum humanarum optimi, qui ſine cæde Urbem ingreſſus, vindicatâ rebellione, extinctis factionibus, Gallias optatâ pace compoſuit.

Enfin, ſur la face qui eſt du côté de la Samaritaine, ſont marquées la priſe d'Amiens & celle de Montmélian en Savoie ; la première, par cette inſcription :

Ambianum Hiſpanorum fraude interceptâ Errici M. virtute aſſerta, Ludovicus XIII. M. P. F. iiſdem ab hoſtibus ſæpiùs fraude ac ſcelere tentatus ſemper juſtitiâ & fortitudine ſuperior fuit.

La priſe de Montmélian, par celle-ci :

Mons omnibus antè ſe Ducibus Regibuſque fruſtrà petitus Er-

Digitized by Google

rici M. felicitate ſub Imperium redactus, ad æternam ſecuritatem ac gloriam gallici nominis.

Sur la grille de fer qui enferme ce monument, eſt l'inſcription qui ſuit :

Ludovicus XIII. P. F. F. Imperii virtutis, & fortunæ obſequentiſſ. hæres J. L. D. D. Richelius C. vir ſuprà titulos & concilia omnium retrò Principum, opus abſolvendum cenſuit. N. N. II. VV. de Bullion Bouthillier, S. A. P. dignitati & regno pares ære, ingenio, cura, difficillimis temporibus P. P.

On ne ſait où *le Maire* a pris que ces inſcriptions étoient de *Benigne Millotet*, Avocat-Général au Parlement de Dijon. Des Gens de lettres fort âgés aſſurent qu'elles étoient de M. *Gaulmin*, mort Conſeiller d'Etat en l'an 1665, en réputation d'un des plus ſavans hommes & des meilleurs Critiques de ſon ſiècle. On lit la même choſe dans un livre de feu M. *Charpentier*, de l'Académie Françoiſe, qui aſſure que cette ſtatue équeſtre d'Henri-le-Grand devoit avoir des inſcriptions françoiſes, qui furent compoſées par le fameux P. *Cotton*, Jéſuite ; mais que comme il y fallut ajouter quelque choſe, lorſque ce monument fut achevé, on en fit faire de nouvelles par M. *Gaulmin*, qui aima mieux les faire latines que Françoiſes, parce qu'il entendoit mieux la langue de l'ancienne Rome, que la langue françoiſe.

Avant que de finir cet article, on remarquera, que quoique la ſtatue d'Henri IV ſoit parfaitement belle, & que la figure du cheval ait de grands défauts ; cependant un uſage ridicule fait qu'en parlant de ce monument, on dit toujours le cheval de bronze, ſans dire un ſeul mot de la ſtatue du Grand Henri ; ce qui a fait dire à un Poëte de ce temps :

Superbes monumens, que votre vanité
Eſt inutile pour la gloire
Des grands Héros dont la mémoire
mérite l'immortalité?
Que ſert-il que Paris, au bord de
ſon canal,
Expoſe de nos Rois ce grand original ?
Qui fut ſi bien regner, qui fut ſi
bien combattre ?
On ne parle point d'Henri quatre,
On ne parle que du cheval.

Il eût été à ſouhaiter que ceux qui ont eu l'inſpection de cet ouvrage, euſſent placé cette ſtatue en face de l'ouverture de la Place Dauphine & de la porte du Palais.

PLACE DE LOUIS XV. Dès l'année 1748, la Ville avoit décidé de faire élever une ſtatue équeſtre à LOUIS-LE-BIEN-

AIMÉ. En face du jardin des Tuileries, étoit une esplanade entourée d'un fossé du côté du cours, dont une partie servoit de magasin aux marbres du Roi. Des motifs particuliers firent préférer cet endroit à tous ceux qu'on avoit proposés.

Cette Place est donc située entre le fossé qui termine le jardin des Tuileries, l'ancienne porte & Fauxbourg Saint-Honoré, les allées des champs Elisées, celles du Cours-la-Reine, & le quai qui borde la rivière de Seine : elle est formée par un quarré de cent vingt-cinq toises de longueur, sur quatre-vingt-sept de largeur entre les balustrades intérieures: les quatre angles du grand quarré forment quatre pans coupés de vingt-deux toises de longueur chacun, & sont terminés à leurs extrêmités par des guérites ou gros socles ornés de frontons, & surmontés d'un acrotère, décoré par des guirlandes de feuilles de chêne, & destinés à porter des groupes de figures de marbre, analogues au sujet & à la Place.

Deux de ces pans coupés du côté des champs Elisées, sont ouverts, & conduisent à deux avenues diagonales, dont l'une est appellée le Cours-la-Reine : du même côté, à la tête des champs Elisées, sont quatre pavillons décorés de bossages à l'usage des Fontainiers, Garde & Portier des champs Elisées & Cours-la-Reine.

La façade des deux pavillons les plus proches de la grande allée des champs Elisées, découvre l'ordre de la nouvelle plantation.

On arrive à cette Place qui fait la réunion du jardin des Tuileries avec les champs Elisées par six entrées, dont les deux principales ont chacune vingt-cinq toises de largeur.

Le sol de cette Place, donné à la Ville par le Roi, est renfermé par de grands fossés de onze à douze toises de largeur, de quatorze pieds de profondeur, qui se communiquent les uns aux autres du côté des champs Elisées par sept ponts de pierre avec archivoltes, & sont fermés par des balustrades.

Les murs de l'intérieur des fossés, tous revêtus en pierre, sont décorés de chaînes de refend à l'à-plomb des piedestaux des balustrades, des tables saillantes entre deux : les murs sont couronnés par un cordon portant les balustrades. Le sol des fossés est semé de gazon, entouré de larges chemins sablés.

Les passages des ponts l'annoncent par de grandes portions circulaires, qui, se raccordant à celles de l'intérieur de la Place, & seize gros piedestaux, destinés à porter des lions & sphinx en bronze, facilitent l'inégalité de la hauteur des balustrades de l'intérieur de la Place, d'avec celles de l'extérieur.

Celles

Celles de l'intérieur de la Place, poſées ſur un ſocle au-deſſus du cordon, dans tout le contour de la Place, ont donné lieu à une banquette ou trottoir, élevés au-deſſus du ſol, d'où l'on monte par des degrés, à tous les paſſages des ponts & entrées, & en face des huit guérites.

Au centre de la Place, en face de l'allée du milieu du jardin des Tuileries, s'élève à la hauteur de vingt-un pieds, un piedeſtal de marbre blanc veiné, de quatorze pieds & demi de long, ſur huit pieds & demi de large, ſur lequel eſt poſée la ſtatue équeſtre du Roi en bronze, de quatorze pieds de proportion, fondue d'un ſeul jet en 1768, ſur les deſſins & ſous la conduite de feu M. *Bouchardon*, Sculpteur ordinaire de S. M. Le Roi eſt repréſenté à cheval, vêtu à la romaine, & couronné de laurier. Aux quatre angles du piedeſtal, paroiſſent de bout, & poſées ſur un ſocle de quatre pieds de hauteur, & de deux pieds de ſaillie au-delà du nud du piedeſtal, quatre figures de bronze de dix pieds de hauteur, repréſentant des Vertus caractériſées par leurs attributs : elles paroiſſent ſoutenir dans des attitudes variées, la corniche du piedeſtal de vingt-deux pouces de hauteur, ſur un pied & demi de ſaillie.

Le devant du piedeſtal, en face du jardin des Tuileries, fait voir deux Vertus ; celle qui eſt à la droite, repréſente la Force, & celle de la gauche repréſente la Paix. Entre ces deux figures, eſt une table de marbre de cinq pieds quarrés, enrichie de deux branches de laurier, doré d'or moulu, & portant cette inſcription :

LUDOVICO XV.
OPTIMO PRINCIPI,
QUOD
AD SCALDIM, MOSAM, RHENUM
VICTOR
PACEM ARMIS
PACEM
ET SUORUM ET EUROPÆ FELICITATEM
QUÆSIVIT.

A l'autre bout du piedeſtal, & du côté des champs Eliſées, paroiſſent les deux autres Vertus. On voit à la droite la Prudence, & celle qui eſt à la gauche déſigne la Juſtice ;

entre les deux, eſt une pareille table, portant une autre inſcription latine :

HOC
PIETATIS PUBLICÆ
MONUMENTUM,
PRÆFECTUS
ET
ÆDILES
DECREVERUNT, ANNO
MDCCXLVIII,
POSUERUNT, ANNO
MDCCLXIII.

Dans les deux grandes faces du piedeſtal, ſont renfermés deux bas-reliefs en bronze, de ſept pieds & demi de long, ſur cinq pieds de hauteur. Celui du côté de la rivière, repréſente le Roi, dans un char, couronné par la Victoire, & conduit par la Renommée à des Peuples qui ſe proſternent. L'autre bas-relief, faiſant face aux grands bâtimens, repréſente le Roi aſſis ſur un trophée, donnant la paix à ſes Peuples : la Renommée qui la publie, tient la trompette de la main gauche, & une palme de la main droite. On voit dans le fond un homme & ſon cheval qui paroiſſent morts.

Vers le bas, & au milieu de ces deux bas-reliefs, ſont poſés ſur le ſocle deux grands trophées ; compoſés de boucliers, caſques, épées & piques antiques, jettés en bronze.

La friſe du piedeſtal & la grande doucine au-deſſus du ſocle, ſont enrichis d'ornemens en bronze. La corniche eſt ſurmontée d'un amortiſſement, orné par quatre muſles de lion aux angles, auxquels ſont attachés des guirlandes de feuilles de laurier, qui ſe groupent avec des cornets d'abondance, verſant différens fruits. Au milieu du côté des Tuileries, ſont placées les armes du Roi, & du côté des champs Eliſées, les armes de la Ville de Paris, le tout en bronze.

Le piedeſtal eſt poſé ſur deux grandes marches de marbre blanc veiné, qui doit être entouré d'une baluſtrade auſſi de marbre.

L'on ſe propoſe auſſi d'exécuter par la ſuite, & de poſer à trente-deux toiſes de diſtance du centre, & de chaque côté du piedeſtal des deux allées diagonales, deux grandes

fontaines ou baſſins de marbre, ornés de groupes & ſujets différens, tant pour la décoration de la Place, que pour l'utilité publique.

Le fond de la Place du côté du Fauxbourg Saint-Honoré, eſt terminé par deux grandes façades de bâtimens, de quarante-huit toiſes de longueur chacune, ſur ſoixante & quinze pieds de hauteur, conſtruites & placées à ſeize toiſes de diſtance de la baluſtrade extérieure des foſſés.

Ces bâtimens forment chacun un périſtile d'ordre corinthien, compoſé de douze colonnes à trois pieds de diamètre, poſées ſur un ſoubaſſement de vingt-quatre pieds de hauteur, ouvert en portique, formant des galeries publiques.

Au-deſſus de la corniche du ſoubaſſement, règne une baluſtrade de trois pieds de hauteur.

Les chapitaux & entablemens de cet ordre ſont ſculptés & enrichis de tous les ornemens qui leur ſont propres, ainſi que les plate-bandes de l'archivolte, & les plafonds dans les périſtiles.

Les extrêmités de chacune de ces façades, ſont compoſées d'un grand avant-corps, couronné d'un fronton, dans le tympan duquel eſt ſculpté un ſujet allégorique.

Les arrière-corps ſont ornés de niches, de médaillons & de tables ſaillantes, & ſont couronnés par de gros ſocles, ſur leſquels ſont poſés des trophées. Les retours des extrêmités de chaque façade, préſentent la même ordonnance & la même richeſſe.

Ces deux grandes façades ſont ſéparées par une rue de quinze toiſes de largeur, dont la décoration en quatre-vingt-dix toiſes de longueur, ſe termine par des pavillons, formant un carrefour ſur la rue Saint-Honoré, qui ſera prolongé ſur le même alignement, juſqu'à la rencontre du rempart, & terminé par la nouvelle Egliſe de la Paroiſſe de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, dont le portail fera face au centre de la Place; ſelon le même projet, le front du jardin des Tuileries qui eſt retréci par les anciens baſtions, ſera agrandi & préſentera une façade de toute la longueur de la Place, & de toute la largeur du jardin. Pour l'exécution de ce plan, on formera une terraſſe baſſe de droite & de gauche du Pont-Tournant, fermée ſur le devant par une baluſtrade poſée ſur le cordon du mur du foſſé.

Cette terraſſe élevée de trois à quatre marches au-deſſus du ſol du jardin entre les deux Renommées, ſera prolongée dans toute l'étendue de la largeur du jardin, & com-

muniquera aux terraſſes ſupérieures par deux grands eſcaliers.

Le mur qui ſera conſtruit pour ſoutenir cette terraſſe ſupérieure, ſera décoré de refends, boſſages, tables & autres ornemens, & ſera terminé par une baluſtrade.

Les deux Renommées du Pont-Tournant, ſeront conſervées ſur deux gros piedeſtaux, & on en poſera deux nouvelles ſur d'autres piedeſtaux pareils, placés à l'extrêmité des avant-corps.

En face de la Place, & dans toute ſa largeur, ſera conſtruit un mur de quai, avec un grand avant-corps dans le milieu, décoré de boſſages, tables, inſcriptions, conſoles & baluſtrades apparentes du côté de la rivière, qui formeront le parapet du côté du quai.

On pratiquera ſur cet avant-corps deux piedeſtaux pour recevoir deux figures de bronze, repréſentant la Seine & la Marne, & les arrière-corps ſeront terminés par des deſcentes ou degrés pour aller à la rivière.

On vient d'orner cette Place de gazons & de barrières peintes en vert, à hauteur d'appui. C'eſt dans l'enceinte que ſe tient la foire de Saint-Ovide.

L'exécution & les projets ſont d'après les deſſins, & ſous la conduite de M. *Gabriel*, Ecuyer & premier Architecte du Roi. La Ville en avoit poſé la première pierre le 22 Avril 1754; & l'inauguration ſe fit avec une acclamation génér ale, & avec les cérémonies accoutumées, le 20 Juin 1763.

PLACE DE LA CROIX ROUGE. Cette Place dans laquelle ſe trouve l'Egliſe des Prémontrés réformés, a cinq iſſues, dont une eſt rue du Cherche-Midi, une dans la rue de Sêve, une autre dans la rue du Vieux-Colombier, une dans la rue de Grenelle, & la cinquième dans la rue du Four. Il y a dans cette Place un petit marché d'herbages, & quelques étaux de boucherie. Cette Place ou Carrefour ſe nommoit au quinzième ſiècle *le Carrefour de la Maladrerie*. Ce nom ne lui venoit pas de la Maladrerie-Saint-Germain, ſituée au-delà du Bourg, & dans l'endroit où l'on a bâti depuis l'Hôpital des Petites-Maiſons, mais de quelques granges ſituées à l'extrêmité de la rue du Four, qu'on deſtina pour loger des malades attaqués du mal de Naples. On lui a donné le nom de *la Croix Rouge*, à cauſe d'une croix peinte en cette couleur qu'on y avoit élevée. C'étoit anciennement l'uſage

Digitized by Google

de placer des croix dans les Carrefours & dans les Places publiques.

PLACE DE GREVE. Cette Place a pris ſon nom de ſa ſituation ſur le bord de la Seine, & l'a donné à tout ce Quartier. Louis-le-Jeune, par ſes Lettres-patentes de l'an 1141, accorda aux Habitans de la Grêve & du Monceau Saint-Gervais, que cette Place, l'un des anciens marchés de Paris, demeureroit dans l'état où elle étoit alors, c'eſt-à-dire libre & ſans bâtimens, & ce, moyennant la ſomme de ſoixante & dix livres qu'il avoit reçues des Bourgeois.

On remarquera que la Place de Grêve & la petite éminence ſur laquelle ſont bâties les Egliſes de Saint-Gervais & de Saint-Jean, appellée vulgairement *le Monceau Saint-Gervais*, *ſont en la Seigneurie directe du Roi, comme étant à préſent* COMTE DE MEULAN.*

C'eſt dans cette Place que ſe font ordinairement les exécutions des Criminels: on n'a pas pu découvrir préciſément le temps auquel on commença à les y faire; cependant on croit que *Marguerite Porette*, Hérétique, y fut brûlée en 1310, & que ce fut la première exécution.

C'eſt auſſi dans cette Place que ſe font les réjouiſſances publiques. Les Prévôt des Marchands & Echevins y faiſoient tirer tous les ans la veille de la Saint Jean, un feu d'artifice. On y en fait à la naiſſance des Fils de France, & dans les autres circonſtances avantageuſes à l'Etat, comme pour des batailles gagnées, ou des Places conquiſes, *&c.*

Le Roi Charles VI ordonna l'établiſſement d'une étape, ou marché au vin dans cette Place, & c'eſt à cette étape que faiſoient alluſion les deux vers qu'on liſoit ſur une fontaine qui étoit en ce lieu. Cette fontaine fut conſtruite en 1624, & ce fut le Roi Louis XIII qui en poſa la première pierre.

---

* L'Abbé Lebeuf dans ſon Hiſtoire de Paris, *tome* 1, *p.* 137, que ce n'eſt point comme Comte de Meulan, que le Roi eſt Seigneur direct du Monceau Saint-Gervais, les Comtes de Meulan l'ayant donné aux Evêques de Paris; & que l'un d'eux, nommé *Pierre de Nemours*, avoit cédé ce Fief au Roi, qui lui donna en échange en 1216 tout ce qu'il avoit à Combes & à Ruvigny, près la forêt de Senart. On lit dans un regiſtre manuſcrit de Philippe-Auguſte, qui eſt dans la bibliothèque du Roi, & qui contient le dénombrement des Fiefs relevant dudit Comté de Meulan, page 23: *Feoda Comitis Mellenti; Pariſius tota gravia, & Moncellum S. Gervaſii*, &c.

Outre le grand baſſin qui recevoit l'eau, il y avoit au haut une Nymphe qui tenoit quatre cornes d'abondance qui ſervoient de tuyaux, & répandoient l'eau aux quatre coins. Cette fontaine fut abattue en 1638, & enſuite on en rebâtit une autre plus ſimple, ſans baſſin, ayant quatre tuyaux élevés au-deſſus de la portée d'homme. Cette dernière fut détruite vers l'an 1674, & tranſportée dans la Place Maubert. Les deux vers qui lui ſervoient d'inſcriptions, convenoient parfaitement à une fontaine voiſine d'un marché au vin :

Grandia quæ cernis, ſtatuit ſibi regna Lyæus :
Ne violenta gerat ſuppeditamus aquas.

La Place au charbon étoit auſſi établie à la Grêve en 1642.

PLACE DE S. MICHEL, (*la*) eſt ſituée Quartier Saint-André-des-Arcs ; les rues de la Harpe, Hyacinte, des Foſſés M. le Prince & d'Enfer y aboutiſſent. Il y a dans cette Place une boucherie, une eſpèce de marché aux légumes, au pain, & des caroſſes de louage (fiacres), des chaiſes à porteurs & brouettes. Charles VI lui fit donner le nom de *Michelle*, par dévotion pour le S. Archange que ſes Prédéceſſeurs & lui avoient choiſi pour Patron du Royaume. La même année 1394, il fit réparer & embellir la porte d'Enfer, & voulut qu'à l'avenir on l'appellât *porte S. Michel*. Elle fut abattue en 1684.

PLACE OU QUARRÉ DE SAINTE-GENEVIEVE (*la*) eſt devant les portails de Sainte Geneviève & de S. Etienne-du-Mont. C'eſt un quarré long qui eſt borné d'un côté par le cimetière de S. Etienne, & le logement du Curé de cette Paroiſſe ; & de l'autre, par quelques petites maiſons qui appartiennent à l'Abbaye de Sainte Geneviève, & qui doivent être raſées à meſure de la confection de la nouvelle Egliſe.

Dans le milieu de cette Place eſt un poteau où les armes de l'Abbaye ſont attachées, pour marquer qu'elle a droit de haute, moyenne & baſſe Juſtice dans l'étendue du territoire qui lui appartient.

La Place nouvelle répond à la magnificence de l'Egliſe de Sainte Geneviève. Elle forme un plan demi-circulaire, coupé par une rue qui conduit de la rue S. Jacques à cette Egliſe.

Digitized by Google

Des deux côtés doivent être conſtruits des bâtimens ſymmétriques, dont l'un déjà achevé, eſt occupé par les Ecoles de Droit. *V. tom. 1, p. 66.*

PLACE DE SORBONNE (*la*) a été faite environ l'an 1640, pour orner le portail & la façade de l'Egliſe de Sorbonne. Cette Place eſt quarrée, & l'on y entre par la petite rue de Richelieu, par celle des Maçons, par celle de Sorbonne & par celle des Cordiers. Juſqu'en 1647 on y entroit par la rue des Poirées, qui fut alors condamnée pour unir à la Sorbonne le Collège des 18. Cette Place eſt décorée dans le fond par le magnifique portail de l'Egliſe de Sorbonne. Du côté des rues de Sorbonne & des Maçons, par les Ecoles de Théologie, & du côté de la rue des Cordiers, par la Chapelle ou Egliſe du Collège de Cluny.

PLACE DU CARROUSEL. Elle a été ouverte pour laiſſer voir la ſuperbe façade du Château des Tuileries, & nommée *Place du Carrouſel*, à cauſe de celui que le Roi Louis XIV y donna en 1662 à la Reine ſa mère & à la Reine ſon épouſe.

PLACES DU LOUVRE. (*les*) Celle du côté de Saint-Germain de l'Auxerrois, qui a quatre-vingt-ſept toiſes & demie de longueur, n'eſt formée que depuis quelque temps. Elle étoit auparavant couverte de différens bâtimens. L'on y a vu le garde-meuble de la Couronne, les écuries de la Reine, l'Hôtel des Poſtes, l'Hôtel de Créquy, *&c.* Cette Place eſt ornée aujourd'hui de deux gazons & de barrières qui les environnent.

Celle du côté de la rue Froidmenteau vient tout récemment d'être élargie par les ſoins de M. le Marquis de Marigny. Les rues Champfleuri, du Chantre, de Beauvais & Froidmenteau y aboutiſſent.

PLACE DU PILORI. Cette Place ou marché du carreau de la halle, eſt celle où l'on vend le pain, le beurre & le fromage tous les mercredis & les ſamedis. C'eſt auſſi dans cette Place qu'eſt *le Pilori*. Les plus fameux Etymologiſtes du dernier ſiècle, tels que Borel, Spelman, du Cange, Ménage, *&c.* ont donné pluſieurs étymologies de ce nom; mais celle qu'en donne Sauval a paru plus naturelle que toutes les autres. Il dit que dans un contrat de l'an 1295, il y eſt fait mention d'un puits qui étoit dans cet endroit, & qu'il

y eſt déſigné par ces mots : *Puteus dictus Lori ;* d'où il conclut que le nom de *Pilory* eſt corrompu & abrégé de *puits de Lori*, c'eſt-à-dire, d'un puits qui appartenoit à un Bourgeois nommé *Lori*, & que le gibet qui étoit auprès de ce puits en prit le nom. *Voy.* PILORI.

Il y avoit en 1209, attenant le Pilori, un échafaud à demeure. Il eſt parlé de cet échafaud dans pluſieurs Arrêts du Parlement, & l'on voit dans un compte du Domaine de Paris, rendu en 1478, *folio 461*, lequel eſt rapporté par Sauval au *tome 3*, *page 433* de ſes antiquités de Paris, qu'on donna trente-cinq livres pariſis à *Jean Marchand*, Charpentier, qui avoit fait l'échafaud & coupe-tête du Pilori qui étoit tout pourri, & ſur lequel le Duc de Nemours eut le col coupé. On lit au même endroit que cet infortuné Seigneur fut conduit de la Baſtille ici, monté ſur un cheval caparaçonné de noir. Etant arrivé, il fut mené aux chambres de la halle au poiſſon, leſquelles on avoit exprès tendues de *ſarges de Pers.* On les avoit auſſi arroſé de vinaigre, & parfumé avec deux ſommes de cheval de bourées de genièvre qu'on y avoit fait brûler, pour ôter le goût de la marée que leſdites chambres & greniers ſentoient. Ce fut ici que le Duc de Nemours ſe confeſſa, & pendant cet acte de religion, on ſervit une collation, compoſée de douze pintes de vin, de pain blanc & de poires, pour MM. du Parlement & Officiers du Roi, étant eſdits greniers. Pour cette collation, on donna douze ſols pariſis audit *Jehan Marchand*, qui l'avoit fournie. Le *Duc de Nemours* s'étant confeſſé, fut conduit à l'échafaud par une galerie de charpente qu'on avoit pratiquée depuis leſdites chambres & greniers, juſqu'à l'échafaud du Pilori où il fut exécuté. On voit encore ailleurs qu'en 1562, il y avoit au Pilori un échafaud qui tomboit en ruine, & qu'à la place on y en fit un autre. On ne ſait point préciſément le temps qu'on a ceſſé de faire ici les exécutions à mort.

Cette Place eſt entourée de boutiques & d'échopes, louées par l'Exécuteur de la haute Juſtice, à des gens qui font en détail la vente de toutes ſortes de poiſſon. *Voy.* CHAMBRE *de Juſtice.*

PLACE (*ou marché*) *aux veaux.* La rue de la vieille Place aux veaux commence à la rue Planche-Mibray, & aboutit en retour à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie. On a remarqué qu'anciennement elle ſe prolongeoit juſqu'à la porte de Paris. Gombouſt & Bullet l'ont confondue avec la rue

Digitized by Google

de la Tuerie : on la trouve auſſi en 1488, ſous le nom de la Tannerie ; mais aujourd'hui ces rues ſont diſtinguées ; jadis on y brûloit les cochons, enſuite l'on y vendit les veaux. Cette Place eſt très-ancienne ; elle s'appelloit au quatorzième ſiècle, *la Place aux Saindions*, une des premières familles de Bouchers qui ſoient connues. La liſte des rues du quinzième ſiècle l'indique ſous le nom de rue aux Veaux : & Corrozet, ſous celui de la *Place aux Veaux* : elle eſt nommée de même dans le procès-verbal de 1636, & l'on préſume que l'épithète de *vieille* ne lui a été donnée que depuis qu'on transféra cette Place ſur le Quai des Ormes, en vertu d'un Arrêt du 8 Février 1646. Elle commençoit au bout du Pont-Marie, & au coin de la rue des Nonaindières, & ſe terminoit à la deſcente de la rue Geoffroy-l'Aſnier. C'eſt dans cet endroit que ſe vendoient les veaux qui y arrivoient de toutes les Provinces voiſines de la Capitale. Le marché le plus conſidérable eſt le vendredi de chaque ſemaine, excepté pendant le carême. C'eſt là où les Bouchers s'en approviſionnent. Elle a été transférée en 1774 auprès des Bernardins. *Voy.* HALLE AUX VEAUX, *page 205.*

Autres Places moins conſidérables.

PLACE AUX CHATS. (*la*) Les rues Saint-Honoré, de la Lingerie, de la Ferronnerie y aboutiſſent : Quartier de Sainte Opportune. Cette Place eſt tous les jours fréquentée par les Jardiniers qui y apportent leurs légumes, mais qui n'y peuvent reſter que juſqu'à huit heures du matin, qu'il faut que la Place ſoit nette, ſuivant les Ordonnances de Police.

A l'endroit de la rue de la Ferronnerie, où aboutit la rue des Déchargeurs, étoit une Place appellée anciennement *la Place aux Pourciaux*, & enſuite *la Place aux Chats*. Avant que la Ville ſe fût accrûe de ce côté-là, c'étoit un lieu plein d'immondices, & une voirie : elle s'étendoit aſſez loin, car on ne peut douter que la rue de la Limace, & le cul-de-ſac de la Foſſe-aux-Chiens n'en fiſſent partie.

PLACE DE CAMBRAY. (*la*) Au ſortir de la Commanderie de Saint-Jean-de-Latran, on entre dans la Place ou terrein de Cambray, qui a pris ſon nom du Collège de Cambray, & qui aboutit à la rue Saint-Jacques, vis-à-vis l'Egliſe de Saint Benoît. Autrefois c'étoit le cimetière de cette Egliſe ; mais au commencement du ſiècle dernier, il fut transféré derrière le Collège Royal. Ce terrein ſe nommoit autrefois *le grand cimetière*, *le cimetière de Cambray*, *le*

cimetière de l'Acacias, d'un acacia qu'on y avoit planté, & *le cimetière du corps-de-garde*, à cauſe d'un corps-de-garde qui en étoit voiſin.

PLACE DE FRANCE. (*la*) En 1608, le Roi Henri IV, dit le Grand, ayant formé le deſſein d'embellir Paris, réſolut de faire dans le Quartier du Marais, preſqu'à l'endroit où eſt aujourd'hui la Place Royale, une Place la plus magnifique qu'il y eût eu juſqu'alors, laquelle, ſuivant ſon intention, auroit été nommée *la Place de France*, à cauſe que chaque rue qui y auroit abouti, auroit porté le nom d'une des principales Provinces du Royaume. Ce grand Prince, pour en arrêter le deſſin, ſe tranſporta ſur les lieux, & en fit tracer le plan & l'élévation en ſa préſence, par *Alaume* & *Chatillon* ſes Ingénieurs. Le marché en fut donné à *Carel* & autres Entrepreneurs, à la charge d'y travailler inceſſamment, avec ordre au Duc de Sully d'y tenir la main. On ſeroit entré dans cette Place par huit rues, larges de ſix toiſes, & bordées de maiſons uniformes. Ces rues auroient été nommées *Picardie*, *Dauphiné*, *Provence*, *Languedoc*, *Guyenne*, *Poitou*, *Bretagne*, *Bourgogne*. Les curieux peuvent voir le plan & l'élévation de cette Place, qui furent gravés par *Poinſart*. La mort funeſte d'Henri IV dérangea entièrement ce projet & les alignemens : cependant on donna aux rues qu'on fit faire en 1626, les noms *d'Angoumois*, de *Beauce*, *de Beaujolois*, *de Forez*, *de Bourgogne*, *de Berry*, *de Limoges*, *de Périgueux*, *de la Marche*, *d'Orléans*, *de Poitou*, *d'Anjou*, *de Perche*, *de Touraine*, *de Saintonge* & *de Normandie*.

PLACE DES BARNABITES (*la*) a été faite de la maiſon du père de *Jean Châtel* (Marchand Drapier) à qui ce Parricide avoit communiqué l'horrible deſſein qu'il avoit formé contre Henri-le-Grand. Ce Scélérat porta ſon couteau ſacrilège juſques ſur le viſage de ce grand Roi, & fut condamné par Arrêt du Parlement au ſupplice qu'il méritoit. Pour conſerver une marque de ce parricide, la maiſon de ſon père fut raſée, & la Ville fit élever en 1594 dans cette petite Place une pyramide, ſur la baſe de laquelle il y avoit des inſcriptions en vers & en proſe, où on liſoit toutes les circonſtances de cet horrible attentat. Ce monument a été renverſé l'an 1605, par un effet de la bonté du Roi, qui en accorda la démolition aux inſtantes prières du P. Coton. M. *Miron*, Prévôt des Marchands, y fit conſtruire une fontaine.

Digitized by Google

PLACE DU CHEVALIER DU GUET. (*la*) Cette Place, non plus que la rue de ce nom, n'étoient connues en 1300, & juſqu'au milieu du ſeizième ſiècle, que ſous le nom général de rue *le Perrin-Gaſſelin*. Le nom de *Place* & de *rue du Chevalier du Guet*, vient d'une maiſon que le Roi y avoit acquiſe pour loger le Chevalier ou Commandant du Guet.

La Place où elle étoit ſituée communiquoit à la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, par deux ruelles, aujourd'hui fermées, qui ne ſe trouvent déſignées dans nos Hiſtoriens, ſous aucun nom particulier.

Les rues de la Vieille-Orangerie, des Lavandières & de Perrin-Gaſſelin y aboutiſſent.

PLACE GATINE (*la*) eſt ſituée dans la rue Saint-Denis, attenant Sainte Opportune, & preſque vis-à-vis l'Hôpital de Sainte Catherine. Cette Place eſt l'endroit où étoit la maiſon d'un riche Marchand, appellé *Philippe de Gatine*, qui, par Arrêt du Parlement du 30 Juillet de l'an 1571, * fut pendu pour avoir tenu chez lui des aſſemblées de Calviniſtes, & ſa maiſon fut raſée. On y éleva une grande croix de pierre, avec un bas-relief, ſculpté par *Gougeon*, laquelle fut depuis tranſportée dans le cimetière des Saints Innocens, où elle eſt encore.

La néceſſité des temps força Charles IX à avoir cette complaiſance pour les Calviniſtes, malgré la répugnance du Parlement, de l'Univerſité, *&c.* on fut obligé de faire la tranſlation de cette croix pendant la nuit; mais cette précaution n'empêcha pas quelques Catholiques de s'y oppoſer, & d'exciter une ſédition qui auroit pu avoir des ſuites fâcheuſes, ſi elle n'avoit pas été promptement appaiſée par le ſupplice d'un des plus mutins, qui fut pendu à la fenêtre de la maiſon la plus proche.

PLACE SAINT-SULPICE. (*la*) Près de cette Egliſe, du côté du nord, eſt d'abord le cimetière, enſuite vient le Presbytère où demeurent le Curé & les Prêtres qui lui aident

---

* Piganiol qui place cet événement en 1571, eſt contredit par *M. Jaillot*, qui avance qu'il y avoit plus de deux ans que *Philippe de Gaſtine* avoit été exécuté, lorſque la croix, élevée ſur l'emplacement de ſa maiſon, fut transférée au cimetière des Innocens. *Rech. ſur Paris, Quart. Sainte-Opportune, p. 8.*

à deſſervir cette vaſte Paroiſſe. Après le Presbytère, eſt une Place, au bout de laquelle, du même côté du nord, on a élevé un grand bâtiment régulier, dont la façade eſt d'un bon goût d'architecture, des deſſins & de l'exécution de *Servandoni*, Peintre & Architecte Florentin. M. le Duc de Geſvres, Gouverneur de Paris, a poſé la première pierre de cet édifice, au nom du Roi, avec pompe & magnificence.

De l'autre côté de cette Place, à l'entrée de la rue du Vieux-Colombier, ſe préſente un grand & beau bâtiment, qui eſt le plus nombreux Séminaire de Paris. Pour mettre le portail de l'Egliſe de S. Sulpice dans ſon vrai point de vue, & en même temps donner à cette Place l'étendue qu'il conviendroit qu'elle eût pour la commodité publique, il faudra raſer ce grand Séminaire, & abattre une partie des maiſons de la rue des Canettes.

PLACES DE L'ARSENAL, (*les*) l'une eſt du côté de la Seine, auprès des Céleſtins, Quartier Saint-Paul : elle eſt bornée par le port de ce nom ; & l'autre eſt du côté de la Baſtille, Quartier Saint-Antoine.

Places ou marchés particuliers pour le pain.

C'eſt dans ces marchés ou Places, dont les noms ſeront ci-après rappellés, que les Boulangers tant de la Ville que du dehors, étalent leurs pains les mercredis & ſamedis de chaque ſemaine. Le nombre en eſt ordonné dans chaque Place ou marché, pour aſſurer d'autant plus dans cette Ville immenſe, l'approviſionnement de la choſe la plus néceſſaire à la ſubſiſtance de ſes Habitans.

Grandes Halles.
Halles de la Tonnellerie.
Place Maubert.
Cimetière S. Jean.
Marché-Neuf.
Rue S. Ant. vis-à-vis S. Louis.
Quai des Auguſtins.
P. marché, Fauxbourg Saint-Germain.
Place du Palais Royal.
Marché d'Agueſſeau.
Place du Carrouſel.
Rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Hôtellerie des Bâtons-Royaux.
Marché du Marais devant le Temple.
Place Saint-Michel.
Halle du Fauxbourg Saint-Germain.

C'eſt dans ces Places ou marchés que le pain eſt apporté par les Boulangers de la Ville & Fauxbourgs de Paris, &

Digitized by Google

par ceux du dehors, que l'on connoît par les noms de *Goneſſe*, & des Villages voiſins de *Saint-Germain-en-Laie*, de *Corbeil* & de *Monthléry*.

Il leur eſt défendu de remporter du pain.

PLACETS *au Roi*, *à la Reine & à la Famille Royale.* Tous les jours de la ſemaine, on peut donner des placets au Roi ; mais il faut obſerver, avant de les préſenter, d'en demander la permiſſion à M. le Capitaine des Gardes de ſervice.

Les dimanches matins, on dreſſe une petite table verte dans l'antichambre du Roi, & les Particuliers qui ont des placets à préſenter à *Sa Majeſté*, peuvent les remettre ſur cette table : ils ſont enſuite portés au Roi, & le renvoi de ces placets, ainſi que ceux que l'on préſente à *Sa Majeſté* directement, ſe fait à MM. les Miniſtres, devant leſquels les affaires dont il eſt queſtion, doivent être traitées & ſuivies.

A l'égard des Princes & de Meſdames, il eſt d'uſage qu'on s'adreſſe au premier Valet-de-Chambre, ou à la première Dame d'honneur.

PLAISANCE, ſuperbe Château de la Paroiſſe de Nogent-ſur-Marne dans le Doyenné de Chelles, appartenoit ſur la fin du treizième ſiècle, à un Seigneur appellé *Odon de Saint-Denis*, puis en 1211, à un nommé *Jean Guy*. On ignore ce que cette Terre devint à ſa mort : on ſait ſeulement que Louis, fils aîné du Roi de France, Roi de Navarre & Comte de Champagne, y fit expédier le 2 Septembre 1313, un acte concernant quelques terres ſituées dans la Champagne : *Datum apud Placentiam propè Vicennas.* La famille des Seigneurs *de Grez*, l'eut apparemment après lui. En 1325, l'Hôtel de Plaiſance appartint à *Jean de Challon*, Comte d'Auxerre, qui la vendit pour 1200 livres à *Jean des Mares*, Conſeiller du Roi & du Duc de Bourgogne. *Philippe-le-Hardi*, Duc de Bourgogne, frère du Roi Charles V, retira cette Terre pour le même prix en 1366, & la remit au Roi en 1375. Charles la donna la même année à la Reine *Jeanne de Bourbon* ſa femme, pour elle, ſes hoirs, & ſes ſucceſſeurs. Après la mort de ce Prince, Charles VI ſon fils remit cette maiſon à *Philippe*, Duc de Bourgogne ſon oncle, par donation ſignée à Vitry en Brie au mois d'Octobre 1380, & enſuite elle paſſa à *Philippe* ſon troiſième fils ; cependant c'étoit ſon ſecond fils *Antoine*, Duc de Brabant, qui en jouiſſoit au mois de Mai

de l'an 1404. Antoine ayant été tué à la bataille d'Azincourt en 1415, *Jean* ſon fils en jouit enſuite.

Depuis ce temps, on ne trouve rien ſur Plaiſance, que dans le commencement du ſiècle ſuivant, auquel *Philippe de Ronchaut* eſt qualifié Seigneur de Plaiſance près le bois de Vincennes, & qu'il avoit appartenu quelque temps auparavant à un nommé *Philibert de Lorme*, qui étoit probablement ce fameux Architecte, Abbé de S. Eloi de Noyon, & de S. Sauge d'Angers, qui fleurit ſous Henri II & Charles IX, & auquel la Reine Catherine de Médicis confia l'intendance des bâtimens du Roi. Le Château de Saint-Maur fut un de ceux qu'il fit bâtir. Il mourut en 1577, mais il n'étoit plus alors Seigneur de Plaiſance. En 1575, *Renée de Bourbon*, Abbeſſe de Chelles, fille de *Charles*, Duc de Vendôme, devint Dame de ce lieu, qu'elle avoit acheté 8300 livres de *Marguerite Potard*, veuve de *François du Treſnoy*. La Chapelle fut bénite la même année le 2 Août, par *Henri le Maignen*, Evêque de Digne, ſous le titre de S. Michel.

Jean Phelippeaux de Villeſavin, ſecrétaire des commandemens de la Reine *Marie de Médicis*, & Conſeiller d'Etat, poſſédoit cette Seigneurie avec le Fief du Moineau au même lieu de Nogent, & pluſieurs autres vers le milieu du dernier ſiècle. Ces deux Fiefs ou Terres paſsèrent à ſa fille *Anne Phelippeaux*, épouſe de *Leon Bouthillier*, Comte de Chavigny. *Marie de Chavigny*, iſſue de leur mariage, fut la ſeconde femme *d'Auguſte de Choiſeul*, Comte du *Pleſſis-Praſlin*, qui en jouit pareillement, & qui mourut en 1705. Plaiſance paſſa enſuite au Sieur *Deſchiens*, fameux Financier, ſur lequel il fut par la ſuite adjugé au Roi qui le vendit à M. *Rouillé d'Orgemont*, Secrétaire du Roi. M. *Racine du Jauquoi* en fit l'acquiſition, & le vendit à M. *Paris du Verney* qui y a fait bâtir une très-belle maiſon. M. le Comte *de la Blache*, inſtitué Légataire univerſel des biens de M. Paris du Verney, eſt aujourd'hui poſſeſſeur de cette Terre.

PLANCHETTE & COURCELLES. (*la*) Ce ſont deux lieux ſitués entre le clocher de Clichy & celui de Villiers-la-Garenne, & qui tous les deux ſont de la Paroiſſe de Clichy. Quant à la Planchette, on lit que le Château de ce nom fut donné en 1528 par le Roi François I à *Adrien de Courcelles*: *Jacques Amelot*, premier Préſident de la Cour des Aides, & *Eliſabeth Dupré* ſa femme, y avoient leur maiſon de campagne en 1648.

Digitized by Google

PLAQUES *au coin des rues.* Pour faciliter l'étranger à ſe reconnoître dans les rues de Paris, M. *Hérault*, Lieutenant-Général de Police en 1728, fit mettre deux feuilles de fer blanc au coin de chaque rue, ſur leſquelles ſont marqués leurs noms en gros caractères.

PLATRIERS. Ce ſont ceux qui ont le droit de faire cuire, battre & vendre le plâtre; ils ſont partie de la Communauté des Maîtres Maçons. *Voy.* MAÇONS. *Voy.* JURANDES.

PLESSIER (*le*) *Voy.* PLESSIS *près Luſarches.*

PLESSIS. Ce nom qui eſt commun à tant de lieux, ſignifie que ces mêmes lieux étoient dans leur origine des clos cultivés, fermés de branches d'arbres pliées en forme de claies, de crainte que les bêtes fauves n'y cauſaſſent du dégât: on y a bâti des maiſons par la ſuite, & ces lieux ont porté le nom des Maîtres du territoire. Quoiqu'on trouve dans le Diocèſe huit Villages, au moins, nommés Pleſſis, on n'en doit compter que ſix érigés en Paroiſſe, qui ſont le Pleſſis-Bouchard, le Pleſſis-Gaſſot, le Pleſſis-ſous-Luſarches, le Pleſſis-Raoul ou Piquet, le Pleſſis-Pâté ou d'Argouges, & le Pleſſis-le-Comte. Preſque tous portent le nom de quelque Seigneur ancien ou moderne, afin de diſtinguer le terme générique de Pleſſis.

PLESSIS-BOUCHARD. (*le*) Ce Village ſitué à quatre lieues & demie de Paris, forme une eſpèce de triangle avec Taverny & Saint-Prix. C'eſt un Pays vignoble & un verger continuel. Il eſt aſſez plat & uni, ſemblable en cela à Monceaux voiſin de Corbeil. L'Egliſe eſt du titre de S. Nicolas, & la Cure eſt à la nomination du Monaſtère de S. Martin de Pontoiſe. Le Prieur de Taverny, Membre de cette Abbaye eſt gros Décimateur. Cette Paroiſſe porte le nom de *Pleſſis-Bouchard*, à cauſe d'un grand enclos de vignes, fermé de claies pliées, que *Bouchard*, Seigneur de Montmorenci avoit en ce lieu. Le Connétable *Anne* ſon parent l'acheta en 1527 *de Joſeph*; & comme la maiſon de Condé a ſuccédé à pluſieurs autres Terres des Montmorenci, celle-ci eſt du nombre, & M. le Prince de Condé en eſt le Seigneur; mais, ſuivant le procès-verbal de la Coutume de Paris, de l'an 1580, le Grand Prieur de France s'en diſoit auſſi Seigneur, & l'eſt encore en partie.

Digitized by Google

PLESSIS-CHESNAY. (*le*) Hameau du Doyenné du Vieux-Corbeil, à une lieue d'Eſſonne, en allant à Fontainebleau. A l'entrée eſt un corps de logis, ſur le devant duquel eſt une Chapelle, de laquelle les Marguilliers du Coudray prennent ſoin. On ſait que ce Pleſſis qui eſt un nom fort commun, a été ſurnommé *Cheſnay*, à cauſe du voiſinage d'un petit bois de chêne.

PLESSIS-GASSOT. Terre & Seigneurie à quatre lieues de Paris appartenantes aux Blancs-Manteaux. *V. tom. 2, p. 618.* Ce Village eſt un peu par-delà Ecouen, dans un Pays de labourages. L'Egliſe eſt du titre de la Sainte Vierge; la Cure appartient à M. l'Archevêque. *Antoine-Robert Malon*, l'un des quatre Notaires & Secrétaires du Roi, Greffier au criminel, & l'un des ancêtres de M. de Bercy, conjointement avec *Marguerite Boucher d'Orcey* ſa femme, fit don aux Guillemites ou Blancs-Manteaux de Paris, de cette Terre & Seigneurie, & leur demanda pour cela une Meſſe perpétuelle, avec le ſalut *Ave verum*, au temps de l'élévation. Son intention, ſelon quelques-uns, étoit de les empêcher de quêter. Ce don leur fut fait en 1521, & ils comparurent comme Seigneurs de ce lieu à la Coutume de Paris, de l'an 1580.

PLESSIS-LE-COMTE. (*le*) Village du Doyenné de Montlhéry, éloigné d'Orengy d'un quart de lieue. Ce ſont deux petites Paroiſſes jointes enſemble, connues ſous le nom d'Orengy & le Pleſſis. Le Pays n'eſt qu'une plaine ſans vignes. L'Egliſe qui eſt du titre de S. Barthelemi, eſt très-petite. La Cure eſt à la pleine collation épiſcopale. Cette Egliſe eſt une de celles du Diocèſe qui n'ont point de Fabrique, vu le petit nombre des Habitans.

PLESSIS-PASTÉ, ou d'ARGOUGE, ou SEBBEVILLE, *&c.* Village qui n'étoit qu'un ſimple Hameau, démembré dans le ſiecle dernier de Saint-Pierre-de-Bretigny, & érigé en Paroiſſe dans le même temps. *Jean Paſté*, homme célèbre, Doyen du Clergé de Chartres en 1320, & Evêque d'Arras en 1326, a poſſédé cette Terre, à laquelle il y a apparence qu'il donna le ſurnom de *Pleſſis-Paſté*. C'eſt depuis *Geoffroy de Laigue*, Conſeiller d'Etat, que cette Terre a le titre de Baronnie. Il fit détruire en partie l'ancien château, pour élever celui d'aujourd'hui. Le bois du labyrinthe fut planté auſſi de ſon temps ſur le deſſin de le Nôtre, & il fit ériger en

1657

1657 la Paroiſſe ſous le titre de Notre-Dame. La nouvelle Paroiſſe fut chargée de 20 livres tournois envers le Curé de Bretigny, & la Fabrique de 12 livres envers celle de Bretigny. C'eſt en conſéquence de cet accord, que les Seigneurs de Bretigny ſont Patrons de la Paroiſſe du Pleſſis, & nomment à la Cure. Après Geoffroy de Laigue, M. *François d'Argouges*, Conſeiller d'Etat, & Chancelier de la Reine, acquit la Baronnie du Pleſſis-Paſté avec ſes dépendances; & en 1709, il la vendit à *Charles-Louis Kadot*, Comte de Sebbeville, qui a fait placer ſur les deux piliers de l'avant-cour du château, deux centaures de la façon d'*Antoine Coyſevox*. La Seigneurie du Pleſſis-Paſté relève de Sucy en Brie: elle doit un muid de bled par an à Sainte Catherine de la Couture de Paris.

Il y a ſur la Paroiſſe du Pleſſis-Paſté une Ferme que *Claude Le Fèvre*, Avocat en Parlement, légua par ſon teſtament du 18 Février 1649, au Collège de Montaigu à Paris où il avoit été élevé, pour y fonder la penſion de deux pauvres enfans du Bourg d'Ornoy, Diocèſe d'Amiens, dont il étoit natif. On la nomme la Ferme des Capettes.

PLESSIS-PIQUET (*le*) eſt une Terre ſituée à deux lieues de Paris, ou environ, ſur la pente d'un côteau qui regarde l'orient, à trois quarts de lieue de la route d'Orléans, du côté de la main droite. Elle s'appelloit anciennement le *Pleſſis-Raoul*, *Pleſſeſſum Radulphi*, du nom d'un *Raoul* qui en étoit Seigneur dans le 12e. ſiècle. Ce nom a changé dans la ſuite, & ce Village a été appellé *Pleſſis-Piquet*, nom que portoit un Seigneur de cette Paroiſſe, il y a plus de trois cents ans.

Ce lieu eſt preſque tout entouré de bocages, & domine ſur les vallons où ſont Fontenay-aux-Roſes, le Bourg-la-Reine, Châtenay, *&c.* Au-deſſus eſt la grande plaine qui commence auprès de Clamart & de Châtillon, qui n'eſt que de terres labourables.

L'Egliſe paroiſſiale qui eſt près du château, eſt très-petite, & n'a l'air que d'une Chapelle; il n'y a d'ancien dans cet édifice que la tour qui paroît avoir trois cents ans; le reſte a été reconſtruit vers 1737, parce que l'ancien bâtiment tomboit de vétuſté. Elle eſt du titre de la Madeleine. La nomination de la Cure appartient au Chapitre de l'Egliſe de Paris, & c'eſt le Chanoine à qui eſt échue la trente-ſeptième partition, qui y préſente.

Le château n'eſt pas fort conſidérable par lui-même, mais

les jardins ſont très-beaux & très-ſpacieux. Il y a auſſi une terraſſe qui eſt parfaitement belle.

M. le Maréchal de MONTESQUIOU y mourut en 1725, & fut inhumé dans l'ancienne Egliſe. L'endroit de ſa ſépulture eſt où ſe trouve aujourd'hui la Sacriſtie de la nouvelle Egliſe ; du moins on y lit l'épitaphe ſuivante ſur une tombe de marbre noir :

CI GIT

Très-haut & très-puiſſant Seigneur Monſeigneur Pierre de Monteſquiou, *Comte d'Artaignan, Maréchal de France, Général des Armées du Roi, Conſeiller du Conſeil de Régence, Gouverneur des Pays, Cité & Citadelle d'Arras, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, décédé dans ſon château du Pleſſis-Piquet, le 12 Août 1725, âgé de ſoixante & treize ans & ſix mois.* Requieſcat in pace.

Il y a au Pleſſis-Piquet un Monaſtère de Feuillans, qui a commencé en 1614 & 1615, en vertu du don de quelques places & de quelques rentes faites par vertueuſe fille Demoiſelle *Etiennette Gayneau.* L'Egliſe eſt ſous le titre de S. Etienne, ſans doute, ſelon le deſir de la Fondatrice : elle n'a été achevée qu'en 1649.

PLESSIS *près Luſarches* ou LE PLESSIER. (*le*) Il eſt ſitué à ſix lieues de Paris, & à demi-lieue de Luſarches, vers l'orient d'hiver ; & malgré cette proximité, il y a encore le Village de Lacy entre deux, dont il n'eſt diſtant que d'une portée de mouſquet. Sa ſituation eſt un peu plus haut ſur le côteau qui regarde le nord, ce qui la rend propre pour la ſanté. Le territoire n'eſt qu'en terres labourables, ſans aucunes vignes.

Le voiſinage de Luſarches porte à croire que ces deux Paroiſſes ſont un démembrement du chef-lieu de Luſarches, qui étoit autrefois une Terre de grande étendue, mais il faut que ce démembrement ſoit ancien, puiſque ces deux Cures ſe trouvent dans le Pouillé du treizième ſiècle, où elles ſont dites à la nomination du Chapitre de Luſarches. Dans l'incertitude du temps de leur érection, on peut conjecturer que Lacy fut la première démembrée de Luſarches. & que par la ſuite le Pleſſis fut démembré de Lacy ; ce qui porte à le croire, eſt qu'il n'y a pas d'apparence qu'en érigeant en même temps deux différentes Egliſes,

Digitized by Google

on les eût toutes les deux dédiées ſous l'invocation de la Sainte Vierge; mais comme Lacy comprenoit le Pleſſis, & que l'Egliſe de ce Lacy fut ſous le titre de la Sainte Vierge, l'Egliſe qu'on bâtit par la ſuite dans le lieu du démembrement, prit le même nom, ſelon l'uſage, appuyé de divers exemples. Au reſte, Notre-Dame du Pleſſis n'a rien dans ſon édifice qui paroiſſe ancien. On aſſure que M. le Préſident *Molé de Champlatreux* en eſt Seigneur avec les Céleſtins de Paris, à raiſon d'un Fief qu'il y a.

PLESSIS-SAINT-ANTOINE, (*le*) écart de la Paroiſſe de Chenevière, ſitué à une grande demi-lieue du Village. Ce lieu eſt ainſi nommé, à cauſe d'une Chapelle du nom de S. Antoine qui y eſt, & dans laquelle on va chanter la Meſſe le jour de ſa Fête, & le mardi de la Pentecôte. Ce Château & cette Terre que poſſédoit en 1697 une Dame *Feydeau*, appartiennent à Madame la Marquiſe *de Torigni*.

PLEUVON, Fief dépendant de Torcy.

PLOMBIERS. Ce ſont ceux qui fondent le plomb & qui le mettent en œuvre dans les bâtimens, les fontaines, *&c.* Cette Communauté a des Statuts depuis 1648, qui les qualifient de Maîtres *Plombiers-Fontainiers*. Tous les ouvrages doivent être marqués des deux premières lettres du nom de celui qui les livre, *&c.* L'apprentiſſage eſt de quatre ans, & deux ans en qualité de compagnon. Le brevet coûte 60 livres, & la maîtriſe 500 livres, depuis leur réunion en 1776 avec les Couvreurs, Carreleurs & Paveurs. Ils doivent un chef-d'œuvre. Patron, la Trinité. Bureau, rue Saint-Denis. *Voy.* JURANDES.

PLUMASSIERS. Ce ſont ceux qui apprêtent & vendent les plumes fines & précieuſes qui ſervent à la coëffure & habillemens d'hommes & femmes, & à l'ornement de certains meubles, tels que dais, impériales de lits, *&c.* Les Statuts de cette Communauté ſont de 1579, confirmés par Lettres-patentes de Louis XIII, renouvellés par Louis XIV en 1659 & 1692. L'apprentiſſage eſt de ſix ans, & quatre ans de compagnonage. Le brevet coûte 40 livres, & la maîtriſe 300 livres, depuis leur réunion en 1776 avec les Faiſeuſes & Marchandes de modes. Patron, S. Georges. Bureau, rue Beaubourg, cul-de-ſac des Anglois. *Voy.* JURANDES.

Digitized by Google

POIDS-DU-ROI, on le voit au milieu de la halle au bled.

POINTE-SAINT-EUSTACHE, eſpèce de triangle iſocèle dont la baſe eſt au bout des rues Montmartre & Comteſſe d'Artois, & la pointe aboutit aux piliers des halles. Cet endroit eſt moins remarquable par un puits & une barrière des Sergens qu'on y voit, que par l'affluence du Peuple qui va aux halles ou qui en revient.

POINTE-LE-ROI, (*la*) un des écarts de la Paroiſſe d'Ozoir-la-Ferrière, du côté du couchant. Elle étoit en 1624 à *René Pavin*, Secrétaire du Roi, & à *Iſabelle de Haulquet* ſa femme. En 1697, elle appartenoit à M. le Comte *de Montgeorge*.

POISSONS *de mer*, *d'eau douce & ſalé* (*les*) dont cette Capitale eſt preſque continuellement approviſionnée, conſiſtent: ſavoir, *en poiſſons de mer*, comme ſoles, rayes, turbots, gabillots, eſturgeons, ſaumons, harengs, maquereaux, merlans, limandes, éperlans, & autres excellens poiſſons frais, pêchés ſur les côtes de Normandie & de Picardie, qui ſeules peuvent en fournir à cette Capitale, à cauſe de leur proximité, le poiſſon frais ne pouvant ſouffrir le tranſport au-delà de trente à quarante lieues ſans ſe corrompre.

Les Marchands de marée ſont obligés d'expoſer leur poiſſon à la halle, dont l'ouverture ſe fait à trois heures du matin, & finit à ſept, pour être vendu par les Jurés-Vendeurs de poiſſons, prépoſés à l'effet d'en percevoir les droits.

Le poiſſon *d'eau douce*, comme la carpe, le brochet, la tanche, l'anguille, le barbeau, la perche, la truite, *&c.* ſe vend à la pièce ou au cent; lorſqu'il eſt d'une certaine longueur, il ſe meſure au pouce, depuis l'œil juſqu'où commence la nageoire de la queue: c'eſt ce qu'on nomme *entre œil & bat.*

Le dépôt du poiſſon d'eau douce occupe la majeure partie du Port-Saint-Paul; c'eſt là où les Regratières ſe fourniſſent pour le revendre en détail dans les rues, halles ou marchés.

Le commerce de ſaline n'eſt pas moins conſidérable; il occupe pluſieurs Négocians qui font venir, tant des différens Ports de France, que de l'étranger, toutes eſpèces de poiſſons ſalés & marinés.

Digitized by Google

Tous les Sujets du Royaume peuvent faire deſtiner des ſalines pour l'approviſionnement de cette Ville.

Les Jurés-Vendeurs de poiſſons ont leurs cauſes tant civiles que criminelles, en ce qui regarde le commerce de marée, ſalines & poiſſons d'eau douce, commiſes à la Chambre de la marée, dont l'appel ſe relève au Parlement.

Voy. l'article Chambre de marée, tome 2, p. 182.

POISSY, ancienne petite Ville de l'Iſle de France ſur la Seine, & au bout de la forêt de Saint-Germain, à ſix lieues nord de Paris, longit. 19, 42, latit. 48, deg. 55, 43. Elle eſt fameuſe par l'aſſemblée qui s'y tint en 1561, qu'on appelle le *Colloque de Poiſſy*. * Elle étoit anciennement le ſéjour de nos Rois qui y avoient un château ; mais ils n'y demeurèrent plus lorſque celui de Saint-Germain fut bâti. L'Hiſtoire rapporte que Charles-le-Chauve y tint ſon Parlement en 868. Poiſſy eſt célèbre par la naiſſance de S. Louis, qui arriva le 24 Avril 1215.

Philippe-le-Bel ſon petit-fils, pour honorer la mémoire de ce Saint Roi, fit bâtir ſous ſon invocation, une très-belle Egliſe, & un Monaſtère de Religieuſes de l'Ordre de S. Dominique, ** qu'il fonda & dota de gros revenus en l'année 1304. On remarque qu'il fit édifier cette Egliſe au même lieu où étoit le château ; & que le grand Autel fut placé à l'endroit où étoit le lit de la Reine Blanche, quand elle accoucha de S. Louis, ce qui eſt cauſe que l'Egliſe n'eſt pas orientée comme elle devroit l'être : elle n'a été achevée qu'en 1330 par Philippe VI, dit de Valois.

---

* On connoît le fameux colloque de Poiſſy, tenu en préſence de Charles IX. Le Chancelier en fit l'ouverture : on y traita les matières de la Religion avec les Proteſtans, dans l'eſpérance de les ramener ; comme la diſpute ſe faiſoit par argumens, *Théodore de Bèze* s'abandonna à ſon emportement, & dit des choſes dont il eut honte lui-même. Le P. *Laines*, Eſpagnol, traita les Religionnaires de *loups*, de *ſinges*, de *ſerpens* : La Reine réprima ſagement ce zèle amer & déplacé ; mais quelque douceur que cette Princeſſe apportât pour faire rentrer les Proteſtans dans le ſein de l'Egliſe, elle eut la douleur de ne pouvoir opérer cette conciliation ſi deſirée, & de voir la conférence rompue par l'animoſité des Partis, plus forts que ſon autorité.

** La charpente & le clocher de l'Egliſe des Dominicaines, furent brûlés par le tonnerre en 1695.

L'Egliſe de Notre-Dame de Poiſſy, qui eſt Collégiale & Paroiſſiale, a la réputation d'avoir été bâtie par le Roi Robert. Le vaiſſeau en eſt grand : elle eſt deſſervie par ſept Chanoines, qui ont chacun leur Vicaire perpétuel : l'on conſerve dans une Chapelle de la nef de cette Egliſe, à gauche, les fonts ſur leſquels S. Louis a été baptiſé : voilà pourquoi il ſe faiſoit appeller *Louis de Poiſſy*.

Dans le cimetière de cette Egliſe, eſt un Hôpital, ſous le titre de la Charité. Dans la Ville, il y a un Couvent d'Urſulines, vis-à vis de l'Abbaye, & un de Capucins auprès du pont. Ce pont mérite une viſite particulière, tant à cauſe de ſa longueur, qui a peu de pareille dans le Royaume, que par l'agrément de la vue, dont l'étendue eſt des plus charmantes. C'eſt au bas de ce pont, du côté de la Ville, que l'on trouve les batelets pour la Normandie. *Voy. l'art. de* FONTAINEBLEAU, *tome 3, p. 74*, touchant une découverte faite à Poiſſy, *& p. 763*. La caiſſe de Poiſſy fut ſupprimée au mois de Février 1776.

POISSY, Fief près de Chevreuſe, lequel fut ſaiſi faute d'hommage par l'Evêque, le 23 Juin 1491.

POLICE *de Paris*. Elle fut établie ſous S. Louis, l'an 1260, par *Etienne Boileau*, Prévôt de Paris, Magiſtrat digne des plus grands éloges. Il s'appliqua d'abord à punir les crimes ; il rangea tous les Marchands & Artiſans en différens Corps de Communautés ; il dreſſa les premiers Statuts, & forma pluſieurs Réglemens ; ce qui fut fait avec tant de juſtice, que ces mêmes Statuts n'ont preſque été depuis que copiés ou imités.

Les fonctions de la Juſtice & de la Police avoient juſqu'alors été confiées à un ſeul Magiſtrat, qui étoit le Lieutenant-Civil du Prévôt de Paris. C'en étoit trop pour un ſeul homme ; le Roi les partagea par ſon Edit du 12 Mars 1667 ; il ſupprima l'Office de Lieutenant-Civil, tel que l'exerçoit M. *d'Aubray*, & au lieu de celui-là, on en créa deux autres, dont l'un ſeroit appellé ſimplement *Lieutenant-Civil du Prévôt de Paris*, & l'autre, *Lieutenant du Prévôt de Paris pour la Police*. Il ordonna que les deux Charges fuſſent exercées par deux perſonnes différentes, ſans pouvoir être jamais réunies. Les fonctions de l'un & l'autre Lieutenant furent ſéparées & diſtribuées au Lieutenant-Civil ; ſavoir : la réception de tous les Officiers du Châtelet, la connoiſſance des actions perſonnelles, réelles & mixtes, de tous contrats, teſtamens,

promeſſes, matières bénéficiales & eccléſiaſtiques, tuteles, curatelles, avis de parens, émancipations, & autres matières concernant la Juſtice, contentieuſe & diſtributive, dans l'étendue de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, *&c.*

Le *Lieutenant de Police* fut chargé de connoître de ce qui regardoit la sûreté de la Ville de Paris, du port d'armes, prohibé par les Ordonnances; du nétoiement des rues & places publiques; de donner les ordres néceſſaires en cas d'incendie ou d'inondation, de connoître de toutes les proviſions néceſſaires pour la ſubſiſtance de la Ville, amas & magaſins de vivres, du taux de leurs prix, de l'envoi des Commiſſaires & autres perſonnes ſur les rivières, pour le fait des amas de foin, bottelage & conduite de cette denrée à Paris; le pouvoir de régler les étaux de boucherie, & leurs adjudications, de viſiter les halles, foires & marchés, Hôtelleries, Auberges & maiſons garnies, jeux, tabac & lieux mal famés; de connoître des aſſemblées illicites, tumultes & ſéditions, des manufactures & dépendances, des élections des Maîtres & Gardes des ſix Corps des Marchands, des brevets d'apprentiſſage, & de la réception des Maîtres, des rapports, des viſites des Gardes, de l'exécution des Statuts des Corps & Métiers, le droit d'étalonner les poids & balances de toutes les Communautés de la Ville & Fauxbourgs, à l'excluſion de tous autres Juges; de connoître des contraventions qui ſeroient commiſes à l'exécution des Ordonnances, Statuts & Réglemens de l'Imprimerie, par les Imprimeurs & Colporteurs; les Chirurgiens obligés de lui donner déclaration de la quantité de leurs bleſſés. L'Edit lui donne & attribue la connoiſſance de tous Délinquans trouvés en flagrant délit, en fait de Police, auxquels il pouroit faire le procès ſommairement, & les juger ſeul, ſinon, au cas ou il s'agiroit de peines afflictives, qu'ils ſeroient jugés au Préſidial, le tout ſans préjudicier aux droits, juriſdictions & poſſeſſions où pourroient être le Lieutenant-Criminel & particulier, le Procureur du Roi au Châtelet, le Prévôt des Marchands & Echevins, ſur les matières dépendantes de la Police, *&c.* Le Siège ordinaire du Lieutenant-Général de Police eſt au Châtelet.

L'Edit de création de Lieutenant de Police, n'avoit pas aſſez déterminé les bornes des deux Juriſdictions du Lieutenant-Général de Police, & des Prévôt des Marchands & Echevins; tous les jours il naiſſoit des conteſtations à ce ſujet, contraires au bien de la juſtice, à l'ordre public & à la dignité des Magiſtrats. Pour y remédier, le Roi, par un

nouvel Edit du mois de Juin 1700, regiſtré au Parlement le 12 du même mois, régla préciſément les bornes & l'étendue de chacune des deux Juriſdictions, en ſorte que l'une ne pût jamais anticiper ſur l'autre. Cette adminiſtration a eu particulièrement pour objet d'entretenir perpétuellement le bon ordre entre les hommes & les choſes, & d'empêcher tout ce qui en peut troubler l'harmonie. Ces deux Magiſtrats arrêtent & puniſſent d'office, chacun dans ſon département, tout ce qui trouble le bon ordre de la ſociété.

Le *Lieutenant-Général de Police* a ſous ſes ordres quarante Inſpecteurs de Police, créés en 1708, quarante-neuf Commiſſaires & pluſieurs Exempts; nombre de Bureaux, & quantité d'autres perſonnes employées au ſervice de la Police.

Depuis l'Edit de création de 1667, de tous les Magiſtrats qui ont été en place, il n'y en a pas un qui n'ait cherché le bien & l'avantage public. Tous ceux dont les fonctions ont pour objet de maintenir ce bel ordre eſſentiel à la tranquillité publique, & les Magiſtrats qui veillent pour la ſûreté des Citoyens, aſſurent d'autant plus leur repos, qu'une ſage correſpondance opère la connoiſſance ſuivie de tout ce qui ſe paſſe, & donne les moyens de remédier aux maux, ou de les prévenir; avantage préférable à tous autres, puiſque, ſi l'on conſulte les maximes de la ſaine politique & celles de l'humanité, il eſt bien plus deſirable d'empêcher les déſordres, que de les punir.

Les Commiſſaires ſont chargés de faire exécuter les ordres dans les Quartiers qui leur ſont confiés, ce que font pour l'univerſalité les Magiſtrats dont ils prennent les ordres, & rempliſſent les intentions.

Les Inſpecteurs de Police y coopèrent par les recherches, & vérifications dont ils ſont chargés; ceux qui ſont à la tête des Bureaux de cette portion de l'adminiſtration, forment & compoſent de toutes les recherches, informations & connoiſnoiſſances, un réſultat que l'on doit regarder comme le centre où ſe réunit tout ce qui conduit au bien & à la conſervation publique.

L'abondance de tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, les lanternes à reverbère, établies en Septembre 1766, dont cette Capitale & ſes Fauxbourgs ſont entièrement éclairés pendant la nuit, & par leſquelles on prévient une infinité d'accidens; les pompes publiques qui remédient aux incendies par les différens corps-de-gardes diſtribués dans tous les Quartiers; le nombre d'établiſſemens pour l'éducation, les ſciences & les arts; les conſtructions déjà faites, & celles

Digitized by Google

qui ſont propoſées à faire pour l'embelliſſement de cette Ville; la commodité & la propreté des marchés ; enfin tant d'objets multipliés pour le bonheur des Citoyens par les Magiſtrats précédens, & par celui ſous les ordres duquel ils ſont aujourd'hui, ſont des monumens éternels de leur gloire & de la ſageſſe du Gouvernement.

Pour mettre au fait le Lecteur de l'exacte Police qui règne dans cette Capitale, nous allons mettre ſous ſes yeux l'Ordonnance qui renouvelle les diſpoſitions des anciens Réglemens, au ſujet des contraventions les plus fréquentes en matière de Police.

Du 26 Juillet 1777. Sur ce qui nous a été remontré par le Procureur du Roi, que l'inexécution des Réglemens de Police donne lieu journellement à des contraventions, non moins préjudiciables au bon ordre qu'à la ſûreté publique; que la multiplicité deſdits Réglemens, & la négligence de s'inſtruire de leurs diſpoſitions, expoſent les Citoyens à des condamnations pécuniaires, qu'il leur eſt difficile de ſupporter : que pour éviter le dommage que produit la contrainte, & prévenir le déſordre qu'entraîne l'abus, il croit devoir nous propoſer de raſſembler dans une ſeule & même Ordonnance quelques diſpoſitions des anciens Réglemens, relatifs aux contraventions dans leſquelles les Habitans de cette Ville tombent le plus ſouvent : pourquoi requiert qu'il y ſoit pourvu. Nous, faiſant droit ſur le requiſitoire du Procureur du Roi, ordonnons :

ART. I. Que les Edits, Arrêts, Déclarations, Réglemens & Ordonnances en matière de Police, précédemment rendus, ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur.

II. Seront en conſéquence tenus tous Bourgeois & Habitans de la Ville & Fauxbourgs de Paris, de quelqu'état & condition qu'ils ſoient, de faire balayer régulièrement chaque jour, tant en été qu'en hiver, aux heures qui leur ſeront indiquées, & avant le paſſage des tombereaux deſtinés à l'enlèvement des boues devant leurs maiſons, cours, jardins & autres emplacemens dépendans des lieux qu'ils occupent juſqu'au ruiſſeau, même la moitié des chauſſées, & de pouſſer les ordures & immondices à côté des murs de leurs maiſons, ſi ce n'eſt dans les rues en chauſſées, où ils ſeront avertis de les mettre en tas ſur le bord des ruiſſeaux, afin que l'Entrepreneur du nettoiement puiſſe les faire enlever.

III. Faiſons défenſes à tous Particuliers, de quelqu'état & condition qu'ils ſoient, de jetter, ni ſouffrir qu'il ſoit jetté dans les rues, aucunes ordures de jardins, feuilles,

Digitized by Google

immondices, cendres de leſcives, ardoiſes, tuiles, tuileaux, raclures de cheminée, gravois, ni d'y mettre ou faire mettre aucuns fumiers, ni autres ordures de quelqu'eſpèce qu'elles puiſſent être, & notamment après le paſſage des tombereaux pour l'enlèvement des boues.

IV. Seront tenus tous ceux qui auront chez eux des gravois, poteries, bouteilles caſſées, verres à vitre, morceaux de glaces, ou vieilles ferrailles, de les raſſembler dans des paniers & autres uſtenſiles, pour les porter dans la rue, & de les mettre dans un tas ſéparé de celui des boues, ſans pouvoir les mêler avec leſdites boues, ni les jetter par les fenêtres.

V. Faiſons défenſes à tous Particuliers, de quelqu'état & condition qu'ils ſoient, de jetter par les fénêtres, dans les rues, tant de jour que de nuit, aucunes eaux, urines, matières fécales, & autres ordures, de quelque nature qu'elles puiſſent être, ni de mettre ſur leurs balcons & appuis de fenêtres, des pots de fleurs, des cages ou jardinets, & autres objets en danger.

VI. Ordonnons que pendant l'été, & dans les temps des chaleurs, les Bourgeois & Habitans de cette Ville & Fauxbourgs, arroſeront ou feront arroſer le devant de leurs portes, deux fois par jour; ſavoir, à dix heures du matin, & à trois heures après midi, en obſervant toutefois de n'arroſer qu'à la diſtance de deux pieds ou environ des murs de leurs maiſons & bâtimens, & de ne pas prendre pour ledit arroſement de l'eau croupiſſante dans les ruiſſeaux.

VII. Enjoignons aux Aubergiſtes, & à ceux qui logent en chambres garnies, de tenir deux regiſtres, cotés & paraphés par première & dernière, par le Commiſſaire ancien de leurs quartiers, où ils écriront de ſuite & ſans aucun blanc, les noms, ſurnoms, pays, qualités & profeſſions de ceux auxquels ils donneront à loger dans leurs maiſons, & le jour de leur arrivée & de leur départ: l'un deſquels regiſtres ſera repréſenté chaque jour à l'Inſpecteur de Police du quartier, & le double remis le dernier jour de chaque mois audit Commiſſaire ancien, pour être par lui ſigné & viſé: Seront également tenus les Marchands Fripiers, Tapiſſiers, Brocanteurs & autres, achetant des marchandiſes vieilles, d'avoir des regiſtres cotés & paraphés par l'ancien des Commiſſaires du quartier, à l'effet d'y inſcrire jour par jour, de ſuite, & ſans aucun blanc, la quantité & qualité des marchandiſes vieilles qu'ils achetteront; enſemble les noms & domiciles des Vendeurs, pour être leſdits regiſtres repréſentés aux Commiſſaires du

Digitized by Google

Châtelet, toutes les fois qu'ils le requéreront, & tous les mois aux Inſpecteurs de Police, par leſquels ils ſeront viſés & paraphés.

VIII. Ordonnons à tous Particuliers de renfermer dans leurs maiſons, leurs charrettes, hacquets, & autres voitures faiſant embarras, & pouvant donner lieu à des accidens : permettons de ſaiſir & mettre en fourrière toutes celles qui ſeront trouvées en contravention.

IX. Enjoignons aux Propriétaires, Maîtres Maçons, Charpentiers & Entrepreneurs de bâtimens, de renfermer, tailler & préparer dans l'intérieur deſdits bâtimens, les pierres & matériaux deſtinés à iceux, autant que ledit intérieur en pourra contenir. Leur faiſons défenſe de faire décharger les pierres, moëllons, charpente & autres materiaux qui ne pourront être contenus dans l'intérieur des bâtimens, ailleurs que dans les emplacemens qui leur auront été aſſignés par les Commiſſaires des quartiers ; défenſes à eux de faire porter dans les rues & places de cette Ville, une plus grande quantité deſdits matériaux, que ce qui pourra être employé dans le cours d'une ſemaine au plus, ſi ce n'eſt pour les édifices publics.

X. Défendons pareillement de ne faire ſortir dans les rues & places les décombres, recoupes, pierres, moëllons, terres, gravois, ardoiſes, tuileaux & autres matières provenant des démolitions de bâtimens, qu'autant qu'ils pourront être enlevés dans le jour, en ſorte qu'il n'en reſte point pendant la nuit. Enjoignons auxdits Propriétaires, Maîtres Maçons, Charpentiers & autres Entrepreneurs des bâtimens, de faire balayer tous les jours aux heures preſcrites par les Réglemens, le long de leurs bâtimens & atteliers, & de faire enlever les recoupes deux fois la ſemaine, ou plus ſouvent s'il eſt néceſſaire, de manière que leurs atteliers n'en ſoient pas engorgés.

XI. Ordonnons aux Maîtres Couvreurs, faiſant travailler aux couvertures des maiſons, de faire pendre au-devant d'icelles, deux lattes en forme de croix au bout d'une corde, & d'attacher auxdites lattes un morceau de drap d'une couleur voyante ; leur enjoignons, & à tous autres faiſant travailler dans le haut des maiſons, lorſqu'il y aura le moindre danger pour les Paſſans, de faire tenir dans la rue un homme pour avertir du travail, & prévenir les accidens.

XII. Faiſons défenſes à tous Marchands Epiciers, Marchands de vin, Tapiſſiers, Frippiers, Sculpteurs, Marbriers, Menuiſiers, Serruriers, Layetiers, Fruitiers, Charrons,

Digitized by Google

Loueurs de carroſſes, Charretiers, & à tous autres de travailler ou faire travailler dans les rues, d'y établir des ateliers, tables & tréteaux, & de laiſſer au-devant de leurs maiſons, ſous quelque prétexte que ce ſoit, même pour ſervir de montre, aucuns ballots, tonneaux, meubles, trains, carroſſes, charretes & autres voitures, ni aucuns autres objets de leurs métiers & profeſſions.

XIII. Défendons à tous Marchands & Loueurs de chevaux, d'eſſayer, ni faire eſſayer leurs chevaux dans les rues & places de cette Ville; leur enjoignons de ſe retirer dans le marché public & dans les endroits écartés qui ſont à ce deſtinés: Faiſons pareillement défenſes à tous Charretiers de conduire leurs voitures & charrettes étant montés ſur leurs chevaux, ou de les faire courir dans les rues; leur enjoignons de les conduire à pied.

XIV. Enjoignons à tous Jardiniers, Voituriers, & autres qui enlèvent les fumiers des maiſons de cette Ville & Fauxbourgs de Paris, de mettre ſur leurs charrettes & autres voitures, une banne de longueur & largeur capables de les couvrir, de manière qu'il ne puiſſe tomber aucuns fumiers dans les rues: enjoignons auſſi à tous Voituriers & Plâtriers qui amènent des plâtres à Paris, de couvrir leurs charrettes & voitures d'une pareille banne, en obſervant de mettre ſous leurs charrettes & à côté des ridelles des nattes propres à contenir leurs plâtres.

XV. Faiſons défenſes à toutes perſonnes de jouer dans les rues & places publiques, au volant, aux quilles, au bâtonnet, d'élever cerf-volans, & de jouer à tous autres jeux dont les Paſſans puiſſent être incommodés ou bleſſés, ou les lanternes publiques caſſées.

XVI. Enjoignons à tous Propriétaires, Locataires & Sous-locataires de maiſons, de faire exactement ramonner les cheminées des appartemens & autres lieux par eux loués, ſous-loués ou occupés; leur enjoignons, en cas de feu ou incendie, de faire avertir ſur le champ les Pompiers, & défenſes de leur refuſer l'entrée de leurs maiſons quand ils s'y préſenteront d'office.

XVII. Faiſons très-expreſſes défenſes à tous Particuliers, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, de tirer aucuns pétards ou fuſées, boîtes, pommeaux d'épée ou ſauciſſons, piſtolets, fuſils, mouſquetons, ou autres armes à feu dans les rues, cours ou jardins, & par les fenêtres de leurs maiſons, pour quelque cauſe & occaſion que ce ſoit; leur défendons pareillement de brûler ou faire brûler dans

Digitized by Google

les rues, de la paille, de la fougère, des feuilles de jardin, & toutes autres matières combuſtibles.

XVIII. Seront tenus tous les Habitans de cette Ville & Fauxbourgs, de quelqu'état & condition qu'ils ſoient, de fermer ou faire fermer les portes de leurs maiſons à l'entrée de la nuit.

XIX. Faiſons défenſes à tous Cabaretiers, Taverniers, Limonadiers, Vinaigriers, Vendeurs de bière, d'eau-de-vie & de liqueurs au détail, d'avoir leurs boutiques ouvertes, ni de recevoir aucunes perſonnes chez eux, & d'y donner à boire, paſſé dix heures du ſoir, depuis le premier Novembre juſqu'au premier Avril, & depuis le premier Avril juſqu'au premier Novembre, après onze heures; leur défendons pareillement de recevoir chez eux aucunes femmes de débauche, Vagabonds, Mendians, Gens ſans aveu & Filoux.

XX. Faiſons très-expreſſes inhibitions & défenſes à tous Marchands de vin, Traiteurs, Cabaretiers, Limonadiers, débitans de bière & d'eau-de-vie, & à tous autres Particuliers faiſant profeſſion de donner à boire & à manger, même à ceux qui tiennent des jeux de boules, de donner à jouer, ni ſouffrir que l'on joue chez eux, aux dez, aux cartes, ni à aucuns jeux de haſard, de quelque nature qu'ils ſoient, quand même l'on n'y joueroit pas d'argent, & que ce ſeroit ſous prétexte de payer les dépenſes faites en leurs maiſons & cabarets.

XXI. Ne pourront les Marchands de vin, Traiteurs, Limonadiers, Marchands de bière & autres, faiſant profeſſion de donner à boire & à manger dans la Ville, Fauxbourgs & les environs de Paris, avoir des violons & tenir des aſſemblées de danſe chez eux les jours ouvriers, ſi ce n'eſt en cas de noces, & à la charge d'obtenir la permiſſion néceſſaire, de la repréſenter préalablement au Commandant de la Garde de Paris, & de faire retirer les violons à l'heure de minuit.

XXII. Défendons auxdits Marchands de vin, Limonadiers, Marchands de bière & eau-de-vie, & autres liqueurs, de donner à boire chez eux, & aux Maîtres Paumiers de laiſſer jouer chez eux aux heures du Service Divin.

XXIII. Faiſons défenſes à toutes perſonnes qui iront dans les jeux de billard, de faire aucuns paris, directement ni indirectement, même de donner des avis & conſeils à ceux qui joueront à quelque jeu que ce ſoit; & aux Maîtres deſdits jeux de ſouffrir qu'il ſoit fait aucuns paris, & donner des conſeils aux Joueurs. Faiſons pareillement défenſes aux-

Digitized by Google

dits Maîtres de jeux de billard, de donner à jouer au billard, paſſé ſept heures du ſoir en hiver, & neuf heures en été.

XXIV. Faiſons défenſes à tous Marchands, Artiſans, Maçons, Manœuvres, Crocheteurs, Charretiers, & autres gens de journée, de vendre, voiturer, & travailler les jours de Dimanches & Fêtes.

XXV. Défendons pareillement à tous Propriétaires & principaux Locataires de maiſons, de louer aucunes chambres, ni donner retraite à des femmes de débauche & gens ſuſpects.

XXVI. Faiſons défenſes aux Chiffonniers, Chiffonnières, & à tous autres, de vaquer par les rues pendant la nuit, & d'amaſſer des chiffons avant le jour.

XXVII & dernier. Toutes les diſpoſitions contenues en la préſente Ordonnance, ſeront exécutées, ſous peine, contre chacun des Contrevenans, d'amende, de confiſcation des marchandiſes, de fermeture de boutiques, de priſon, de punition corporelle & autres, ſuivant l'exigence des cas, ainſi qu'il eſt porté par les précédentes Ordonnances, Arrêts & Réglemens; & ſeront les pères & mères, Maîtres & Maîtreſſes, civilement reſponſables pour leurs enfans, apprentifs, ſerviteurs & domeſtiques.

Ce fut fait & donné par nous JEAN-CHARLES-PIERRE LE NOIR, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, le 26 Juillet 1777.

LE NOIR. MOREAU.

MORISSET, *Greffier.*

BUREAUX DE LA POLICE. (*les*) Ils ſont établis ſous les ordres de M. le Noir, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police.

Le premier eſt le Bureau du cabinet; il concerne la Baſtille, Vincennes, les Châteaux du Roi où l'on tient les Priſonniers d'Etat, le renvoi des mémoires, lettres & placets dans les différens Bureaux de la Police, *&c.*

Le ſecond Bureau a l'approviſionnement de Paris, l'illumination & le nétoiement des rues; le renvoi des placets & des mémoires pour les informations, les affiches & placards, les Colporteurs, les ſpectacles, les foires, les Bureaux des Nourrices, les permiſſions que doivent demander les Aubergiſtes pendant le carême, les billets pour les Hôpitaux; ce qui concerne le Militaire, les rapports de la Garde de Paris,

Digitized by Google

les Priſonniers de Police, les nouveaux Convertis, le dépôt des archives.

Le troiſième Bureau a les ordres du Roi, & ce qui y eſt relatif, les maiſons de force, les loteries, les Juifs, *&c.*

Le quatrième Bureau a le Bureau des Arts & Métiers, la réviſion des comptes des Corps & Communautés, les affaires concernant l'exécution de leurs Statuts & Réglemens, & l'adminiſtration de leurs revenus, la capitation & l'induſtrie deſdits Corps & Communautés : les affaires du Conſeil, concernant les apprentiſſages, Maîtriſes & Jurandes, & les affaires contentieuſes du Châtelet, & des Commiſſions du Conſeil.

Le cinquième Bureau a le Bureau du Commerce, les manufactures, les ſauf-conduits, les étoffes prohibées, les Religionnaires, les Agens de change, les viſites à la Chambre Syndicale, la taxe des mémoires des Officiers, les inſtances au Conſeil, autres que celles qui concernent les apprentiſſages, Maîtriſes & Jurandes, & les approviſionnemens.

Le ſixième Bureau eſt celui de ſûreté, les chambres garnies & les déclarations qui intéreſſent la ſûreté publique. Trois Inſpecteurs, chargés de cette partie, ſe rendent tous les jours à ce Bureau, depuis onze heures du matin juſqu'à une heure.

Outre ces ſix Bureaux, il y a vingt Inſpecteurs de Police, diſtribués dans les vingt quartiers de Paris, pour y veiller à la ſûreté publique. Ils ont leur Bureau ſur le quai de la Mégiſſerie, aux trois Pilons ; mais ils ſont obligés de venir rendre compte de leurs opérations à M. le Lieutenant-Général de Police, de qui ils reçoivent les ordres.

POLICE MUNICIPALE.

M. le Prévôt des Marchands, MM. les Echevins & M. le Procureur du Roi de la Ville, qui ſont à la tête de cette branche intéreſſante de l'adminiſtration, ont dans leur département la Police des *Ports*, des *Ponts* & des *Quais* ; & M. le Prévôt des Marchands a ſur tout ce qui concerne les approviſionnemens de cette grande Ville, qui ſe font *par eau*, la même inſpection que M. le Lieutenant-Général de Police a ſur les approviſionnemens qui ſe font *par terre*.

Il connoît auſſi de tout ce qui a rapport à la *navigation* & au commerce qui ſe fait ſur *la Seine*, depuis ſon embouchure, & ſur toutes les rivières y affluentes... de *la conſtruction*, de *l'entretien* & de la *réparation des ports, des ponts & des quais*, des *fontaines publiques*, des *égouts*, & de tous

Digitized by Google

les autres *édifices publics*, ſoit *d'utilité*, ſoit *d'embelliſſement*... il gouverne les *fêtes* & les *réjouiſſances* publiques, les *revenus* de la Ville .... Enfin il connoît comme Commiſſaire de Sa Majeſté, en cette partie, ce qui a rapport à *la capitation* & aux *rentes* créées ſur l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Pompes du Roi pour les incendies.

Ces pompes ſervent pour remédier aux incendies, ſans que le Public, ni les Particuliers, dans la maiſon deſquels le feu aura pris, ſoient tenus de rien payer. Elles ont été établies pour procurer au Public un ſecours plus prompt que les ſeaux d'ozier foncés de cuir, dont on ſe ſervoit auparavant.

Ces pompes ſont diſtribuées dans les endroits ci-après nommés.

Quartier de la Cité, qui comprend l'Iſle Notre-Dame; à l'Hôtel de M. le premier Préſident; au Palais, cour du Mai; au marché neuf, près l'Archevêché, attenant l'Egliſe Notre-Dame.

Quartiers Sainte-Opportune, Saint-Euſtache, les halles & Saint-Denis; rue de la Juſſienne, chez M. *Morat*, Directeur général des pompes, où on trouvera toujours pluſieurs voitures d'eau; à la halle aux draps, rue de la Lingerie, rue de la petite Truanderie; rue Saint-Denis, attenant l'Égliſe S. Jacques-de-l'Hôpital, près & attenant la porte Saint-Denis, du côté du Fauxbourg.

Quartiers Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Saint-Martin, la Gréve, Sainte-Avoie, le Temple & le Marais; rue Neuve-Saint-Denis, près la rue Saint-Martin, où on trouvera toujours pluſieurs voitures d'eau; rue de Paradis, près & attenant la porte de l'Hôtel de Soubiſe.

Quartiers du Louvre ou Saint-Germain-l'Auxerrois, du Palais-Royal & Montmartre; rue Saint-Honoré, près celle de la Madeleine, où l'on trouvera toujours pluſieurs voitures d'eau; rue Saint-Honoré près la fontaine des Capucins; au petit-Hôtel de M. le Lieutenant-Général de Police, rue Neuve-Saint-Auguſtin; à la bibliothèque du Roi.

Quartiers Saint-Antoine & Saint-Paul, y compris le Fauxbourg Saint-Antoine; rue de la Ceriſaye, au coin de celle du Petit-Muſc, où l'on trouvera toujours pluſieurs voitures d'eau; dans la première cour de la Baſtille; à la Diligence de Lyon, quai des Céleſtins.

Quartiers de la Place Maubert & de Saint-Benoît; rue S. Victor

Victor, vis-à-vis la rue des Boulangers, où l'on trouvera toujours plusieurs voitures d'eau; Place Maubert, attenant le corps-de-garde du Guet; Place de l'Estrapade, de même, rue des Poirées, vis-à-vis le Collège de Lisieux.

Quartier de Saint-Germain-des-Prés & du Luxembourg; barrière de Vaugirard, dite des Carmes, où l'on trouvera toujours plusieurs voitures d'eau; aux coches de Versailles; à la foire Saint-Germain; rue des Mauvais-Garçons; rue de l'Observance, près & attenant l'Eglise des Cordeliers.

Pour procurer au Public un plus prompt secours, on a établi douze corps-de-gardes, dans lesquels on trouvera jour & nuit des gardes-pompes, prêts à partir au premier avertissement. Ces corps-de-gardes sont placés.

Le premier, rue *Neuve-Saint-Augustin*, au petit Hôtel de M. le Lieutenant-Général de Police.

Le second, rue *de la Jussienne*, chez le Directeur des pompes.

Le troisième, à côté de la *fontaine des Capucins*, rue Saint-Honoré.

Le quatrième, rue *Neuve Saint-Denis*, du côté de la rue Saint-Martin.

Le cinquième, rue *de Paradis*, attenant la porte de l'Hôtel de Soubise.

Le sixième, rue *de la Cerisaye*, au coin de celle du petit Musc.

Le septième, *au Palais*, cour du Mai.

Le huitième, rue des *Mauvais-Garçons*.

Le neuvième, au Couvent des *RR. PP. Cordeliers*.

Le dixième, Place de *l'Estrapade*.

Le onzième, rue des *Vieilles-Tuileries*, Fauxbourg Saint-Germain, vis-à-vis la rue Saint-Maur.

Le douzième, rue Saint-Victor, vis-à-vis la rue des Boulangers.

Indépendamment des corps-de-gardes ci-dessus, il y a dans Paris plusieurs dépôts de pompes & de voitures d'eau, dans lesquels, ou à côté desquels logent au moins deux Gardes-pompes.

M. le Maréchal *de Biron*, Colonel du Régiment des Gardes-Françoises, a ordonné à tous les corps-de-gardes des casernes du Régiment, que, sans attendre aucun ordre, au premier avis d'un feu, les Sergens se portassent à l'incendie avec des détachemens, munis des ustensiles, pour y donner tous les secours nécessaires.

On trouvera aussi au dépôt des Recrues du Régiment sur

le boulevard, près la chauſſée d'Antin, pluſieurs voitures d'eau deſtinées pour les incendies.

MM. les Prévôt des Marchands & Echevins ont donné de nouveaux ordres pour que les pompes ſur bateaux, établies pour le ſecours des incendies, ſoient entretenues & ſervies avec le plus grand ſoin, & tranſportées avec toute la célérité poſſible aux endroits où elles pourront être utiles. Les crocs, haches, échelles & ſeaux, dont la Ville a fait former des dépôts, tant à l'Hôtel-de-Ville, que dans un très-grand nombre d'endroits, ſeront auſſi fournis avec l'abondance & la promptitude néceſſaires.

Les Révérends Pères Religieux Mendians, au premier avis qu'on leur donne d'un incendie, s'y portent à l'inſtant avec un zèle & un courage ſans bornes.

Tous les Gardes-pompes ont à leur porte un tableau avec cette inſcription :

Gardes-pompes du Roi pour les incendies.

C'eſt aux ſoins & à la vigilance de M. de Sartine, alors Lieutenant-Général de Police, que le Public eſt redevable de toutes ces précautions. Pour en profiter, il eſt néceſſaire au moindre indice de feu, de s'adreſſer directement aux dépôts. Perſonne ne doit ignorer qu'il n'en coûte abſolument rien pour être ſecouru.

On eſt redevable à un Comédien, de l'uſage de cette eſpèce de pompes. Le feu avoit pris en 1705, à une maiſon occupée par un Artificier, voiſine de l'Egliſe du petit S. Antoine, & faiſoit de grands ravages dans tout ce voiſinage, on ſe ſervit avec ſuccès de ces pompes, dont le Comédien avoit pris le modèle en Hollande & en Allemagne, & en faveur deſquelles on avoit fait une loterie qui produiſit d'aſſez bonnes ſommes. Leur ſuccès en procura l'établiſſement par Lettres-patentes, & on s'en ſert à préſent dans tous les incendies.

POMPES *ſervant à élever l'eau de la rivière* : 1°. Les eaux ſont élevées par deux pompes qui ſont au-deſſous du Pont Notre-Dame ; elles ſont renfermées dans un bâtiment dont la porte eſt décorée d'un médaillon de Louis XIV, de deux figures, & d'une inſcription de Santeul, que voici,

Sequana cùm primùm Reginæ allabitur Urbi,
Tardat præcipites ambitioſus aquas :
Captus amore loci, curſum obliviſcitur anceps

Quo fluat, & dulces nectit in Urbe moras ;
Hinc varios implens fluctu ſubeunte canales
Fons fieri gaudet, qui modò flumen erat.

En voici la traduction par le grand Corneille.

Que le Dieu de la Seine a d'amour pour Paris !
Dès qu'il en peut baiſer les rivages chéris,
De ſes flots ſuſpendus la deſcente plus douce
Laiſſe douter aux yeux s'il avance ou rebrouſſe.
Lui-même à ſon canal il dérobe ſes eaux,
Qu'il y fait rejaillir par de ſecrettes veines ;
Et le plaiſir qu'il prend à voir des lieux ſi beaux,
De grand fleuve qu'il eſt, le tranforme en fontaines.

Voy. EAU. Ces ouvrages furent reconſtruits en 1708. *Voy.* PONT-NOTRE-DAME.

2°. L'eau de la Seine eſt élevée par la pompe de la Samaritaine. *Voy.* ce que nous en avons dit, *tom 3, pag. 82.*

Ces pompes diſtribuent auſſi l'eau à pluſieurs fontaines de la Ville.

POMPONE, Village ſitué entre Chelle & Lagny, ſur le rivage droit de la Marne, & dans la grande route, mais beaucoup plus près de Lagny que de Chelle, avec titre de Marquiſat.

L'Egliſe eſt ſous le titre de Notre-Dame, ſi on la regarde comme priorale ; & ſous celui de S. Pierre, en tant que Paroiſſe. La Cure eſt dite être à la préſentation de l'Abbé de Rurecour dans le Pouillé Pariſien du treizième ſiècle. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui Saint-Martin-aux-Bois, Abbaye de Chanoines Réguliers dans le Diocèſe de Beauvais, proche Gournay-ſur-Aronde ; mais dans les Pouillés de 1626 & de 1648, elle eſt dite être à la pure collation de l'Archevêque. Il exiſtoit à Pompone une léproſerie dès la fin du douzième ſiècle, dont on ignore les Fondateurs.

Le Château eſt ſitué ſur la gauche du chemin qui mène à Lagny ; il a en perſpective cette Ville avec de charmans vallons. Les avenues ſont remarquables par leur nombre & leur beauté. Le Roi Louis-le-Gros y fit ſa réſidence pendant l'année 1121 ; il étoit alors en guerre contre Thibaud, Comte de Champagne & de Brie. Les Hiſtoriens du Siège de Paris par Henri IV, ont écrit que ſur la fin de ce ſiège, les Eſpagnols ſes ennemis étoient couverts & retranchés au

Village de Pompone près de Lagny, ſous la conduite du Duc de Parme. Le Couvent des Auguſtins, eſt ſur le territoire & Paroiſſe de Pompone. Ils ſont de l'eſpèce de ceux qu'on appelle à Paris les Auguſtins de la Reine Marguerite au Fauxbourg Saint-Germain.

PONTCARRÉ. Ce lieu qui étoit primitivement un Hameau de la Paroiſſe de Favières, eſt ſitué dans une plaine voiſine des bois qui conduiſent à Hermières, Favières & Tournan; le château, au moins, eſt dans cette poſition, entouré d'eau & de boſquets; le gros du Village qui eſt voiſin de l'Egliſe, ſe trouve au midi de Ferrières, à la diſtance de demi-lieue, ce qui fait qu'on n'y compte que dix lieues de Paris, du côté de l'orient. Les maiſons qui compoſent cette Paroiſſe ſont éparſes dans la campagne. Le territoire eſt un peu froid, à cauſe du voiſinage des bois & du petit vallon, ce qui le rend peu propre à la vigne, mais ſeulement aux labourages & pâturages.

L'Egliſe eſt ſous le titre de S. Roch; elle eſt très-petite & peu ſolidement bâtie, mais ſupportée par une tour qui paroît nouvelle. Il n'y a point de collatéral d'aucun côté. Le Pape Alexandre VII a accordé des indulgences à la Confrèrie de S. Roch, érigée dans cette Egliſe. Depuis l'érection du titre paroiſſial, c'étoit le Seigneur du lieu qui nommoit le Sujet pour remplir la Cure, lequel étoit enſuite préſenté par l'Abbé d'Hermières, lorſque c'étoit un Religieux Prémontré, & repréſenté, c'eſt-à-dire, approuvé une ſeconde fois, ſelon la Coutume, par l'Archidiacre. Le temps des guerres de la Religion ſur la fin de ce ſiècle, abrégea ces cérémonies, & le Seigneur préſenta un Prêtre ſéculier.

On ne trouve les Seigneurs de Pontcarré, que depuis l'érection de la Paroiſſe. En 1506, juſqu'environ 1530, cette Terre appartint à *Louis Picot*, Conſeiller au Parlement; & en 1535 à un autre *Louis Picot*, apparemment fils du précédent.

La Seigneurie paſſa enſuite à un M. *de Vignols*, dont la fille *Antoinette*, qualifiée Dame d'Argini & de Pontcarré, épouſa *Jean Camus*, Baron de Bagnols en Lyonnois, *&c.*

Geoffroy Camus, quatrième fils de *Jean Camus*, Seigneur de Pontcarré, ſuccéda à ſon père en cette Terre, & eut la Seigneurie de Torcy. Il obtint de Charles IX des Lettres datées de Paris au mois d'Octobre, qui permettoient l'établiſſement d'une foire à Pontcarré le 16 Août, jour de Saint Roch. Il eſt qualifié Conſeiller d'Etat dans l'acte de la pré-

Digitized by Google

ſentation qu'il fit au mois d'Avril 1596, de Mᵉ. *Pierre le Pic*, pour la Cure de Pontcarré.

Depuis ce temps-là, la Seigneurie de Pontcarré a paſſé dans cette famille de père en fils.

PONTCHARTRAIN (*la Terre & Château de*) eſt ſituée à huit lieues de Paris, quatre de Verſailles, & une lieue de Montfort; c'eſt une des belles Terres qu'il y ait pour ſon étendue & pour ſon revenu. Elle a appartenu à M. le Comte *de Pontchartrain*, ci-devant Chancelier de France : elle appartient aujourd'hui à M. le Comte de *Meaurepas*, ci-devant Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, & aujourd'hui Chef du Conſeil de Sa Majeſté Louis XVI.

Le Château eſt dans un fond environné de foſſés larges & pleins d'eau, dans leſquels il y a beaucoup de poiſſons. On entre dans ce château par un pont-levis, vis-à-vis duquel il y a un aſſez beau canal. Le parc eſt conſidérable & bien percé par de belles allées d'arbres. Il y a des boſquets plantés d'arbres, d'arbriſſeaux & de plantes étrangères, qui répandent dans la ſaiſon une odeur charmante; on y voit de très-belles ſtatues de marbre, par les meilleurs Sculpteurs.

PONTEAUX. Village du Doyenné de Lagny, diſtant de Paris de quatre lieues & demie, ou même de cinq, vers l'orient d'hiver, à la gauche du grand chemin d'Ozoir-la-Ferrière, Tournan, *&c.* proche d'un très-petit vallon, où néanmoins ſe trouve une petite butte, regardant le couchant, ſur laquelle il eſt conſtruit. Le Pays abonde aſſez en menus grains & en foin.

La Commanderie de Saint-Jacques-du-Haut-Pas avoit à Ponteaux une Ferme aſſez conſidérable, qu'on appelloit la *Maiſon-du-Haut-Pas*. Dans le temps de l'extinction de cette Commanderie ſous Charles IX, cette Ferme qui relevoit de la Queue, fut unie à l'Evêché de Paris; & comme elle fut ruinée dans les temps des guerres de la Religion, *Henri de Gondi* la donna à rente en 1599.

L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint-Denis, premier Evêque de Paris. Le Chœur eſt d'une ſtructure du treizième ou quatorzième ſiècle, terminé dans le fond en demi-cercle, avec des vitrages rouges antiques, mais ſans galeries. La tour eſt groſſièrement conſtruite de mauvaiſes pierres ſpongieuſes. Le Prieur de Gournay préſente à la Cure & eſt gros Décimateur.

Tous ceux qui vont au Village *de Ponteaux*, ne manquent

pas de lire & même de copier cette épitaphe, qu'on croit être de l'année 1550.

Ici devant en ceſt endroit
Temple fondé de Saint-Denis
Le corps de *Mathurin Collet*
A été mis par ſes amis.
Il a voulu par bon devis,
Avant que de paſſer le pas,
Tant pour lui que pour ſes amis,
En ce monde faire un grand repas,
Qui ſera un très-grand ſoulas
A ceulx qui le voudront bien prendre
En y prenant un grand ſoulas,
Ainſi il le convient entendre:
C'eſt une délicate viande
Qui quarante ans comme miel
A nourri tout le Peuple enſemble
Des enfans iſſus d'Iſraël;
C'eſt le Sacrement de l'Hoſtel
Fondé perpetuellement
Tous les jeudis ſans y falloir,
Ledit *Collet* ainſi l'entent.
De ſes biens aſſez largement
Il a donne à ceſte Egliſe,
Pour ſubvenir dorenavant
A faire ſelon ſa deviſe
Lettres paſſées ſelon ſa guiſe
Du don qui par lui a été fait
Sous les ſceaux de la Queue (*) en Brie.
Signés par *Guillaume Trehet*;
Cinq quartiers terre en un endroit
Et puis deux arpens en deux pièces
Et trois demis en trois endroits
A donné d'un amour entière,
Puis il y a en la vallée
Ung quartier & demi de pré
Qui ſera dit par renommée,
Ici eſt le pré du Curé,
Six francs ſix blancs il a donné,
Rente perpétuellement

(*) Village près de Ponteaux.

Digitized by Google

Bien assignée en vérité
Sur son bien comme il l'entend :
Il est déclaré amplement
Le tout dans les Lettres du don ;
Les tenans & aboutissans
En les lieux en font mention.
Dictes à son intention
Sy vous plaist bien dévotement,
Chacun de vous une oraison,
En priant Dieu parfaitement
Qu'il lui plaise soudainement
Le colloquer en Paradis,
En ce lieu qui est si plaisant
Le mettre, & tous ses bons amis.

Cette épitaphe est en petit gothique, sans date, & doit être d'environ l'an 1550.

Au vitrage du Sanctuaire, du côté du septentrion, est représenté à genoux un homme vêtu de noir. Ses armes sont d'or à deux hures de sanglier, écartelées d'argent, à deux lions de sable & de gueule, & deux aigles déployés. Au-dessus est écrit : *Tristan de Reilhac l'an M. V & dix.* La Seigneurie de Ponteaux paroit avoir été, au moins, un siècle dans la maison de *Reilhac.*

PONTILLEAU, écart de la Paroisse de Ponteaux, vers l'orient, en tirant à Roissy. Son nom paroît être un diminutif de Ponteaux, qui lui-même est un diminutif de Pont.

PONTOISE. Ville de France, Capitale du Vexin-François, Election de la Généralité de Paris, placée sur une hauteur au nord-oueſt de cette même Ville, entre les Elections de Mantes, de Paris, de Senlis, de Beauvais & la Généralité de Rouen. On lui donne neuf lieues de long, sur huit de large. La rivière d'Oise l'arrose dans une de ses extrêmités ; elle y reçoit celle de Vionne & de Lauceron, qui y coulent du septentrion au midi. Elle est à vingt-une lieues sud-est de Rouen, sept nord-est de Paris. Longit. 19 deg. 45 min. latit. 49 deg. 32. Son nom lui vient de sa rivière & de son pont, à l'extrêmité duquel elle est élevée. Les Romains l'appelloient *Briva-Isara.* La Vionne lave ses murs avant que de se jetter dans l'Oise. Il y a Prévôté, Bailliage, Châtellenie & Grenier à sel, sept Paroisses, une Abbaye de Bénédictins, des Cordeliers, des Capucins, quatre Couvens de Filles, un Hôtel-Dieu & un Collège ; sa Collégiale fut

fondée en 1286 par Philippe I : on y tint les Etats généraux en 1561 : le Parlement de Paris y fut transféré en 1652, 1719, 1720 & en 1753. Philippe le-Hardi, Chef de la seconde branche des Ducs de Bourgogne, y naquit en 1341. Saint Louis donna le Domaine de cette Ville à la Reine *Blanche* en 1244 ; elle a passé ensuite aux Cardinaux *de Joyeuse*, *de Richelieu & de Bouillon*.

Quelques-uns de nos Rois ont aimé le séjour de Pontoise : avant qu'ils y demeurassent, cette Ville n'étoit qu'un simple Bourg. *Isabelle*, première femme de Philippe II, fut envoyée à Pontoise, lorsque les Evêques eurent cassé son mariage avec le Roi. Là cette vertueuse Princesse travailla habilement avec son père à ramener le Roi par la douceur, au lieu de suivre les conseils violens du Comte de Flandre son beau-frère, qui vouloit entrer en France à main armée ; elle fut assez heureuse pour y réussir : elle devint mère de Louis VIII. *Philippe* l'aima tendrement, & montra la douleur la plus vive, lorsqu'elle mourut en couche à l'âge de vingt-deux ans.

Saint Louis eut à Pontoise une maladie dangereuse, qui fit craindre pour ses jours ; c'est là que ce Prince s'engagea par un vœu à se croiser pour la conquête de la Terre Sainte. Charles VI y fut malade de même en 1419, & ne put pas se trouver à l'endroit que l'on avoit choisi auprès de Meulan, pour y traiter de la paix, sous une tente, avec Henri, Roi d'Angleterre. La Reine son épouse y tint sa place. Cette Princesse revenoit tous les soirs à Pontoise avec *Catherine* de France, que *Henri* recherchoit en mariage.

La même année, les Anglois surprirent cette Place, & y entrèrent par escalade. Elle fut reprise d'assaut par Charles VII en 1441 ; la maison des Cordeliers ayant été rasée pendant ces guerres, on transféra ces Pères dans l'endroit où ils sont aujourd'hui. Ils y ont le cœur de *George d'Amboise* ; leurs jardins sont très-beaux ; on y voit de même avec plaisir ceux qui ont été embellis par le Duc *de Bouillon*, Seigneur Engagiste de la Ville

On admire dans l'Eglise des Carmélites, le mausolée de Mademoiselle *Acarie*, qui y est morte en odeur de sainteté. Le Cardinal *de Joyeuse* a été inhumé dans celle qu'y avoient les Jésuites. Il y a sur l'Autel de cette Eglise un excellent tableau de Jouvenet. Les Bénédictines Angloises de la Grace de Dieu, y ont été transférées en 1657, parce qu'elles se trouvoient incommodées du mauvais air de Boulogne, où elles étoient auparavant.

Digitized by Google

Les Canonicats du Chapitre de Pontoiſe ſont à la nomination du Roi. Autrefois le Maître d'école, attaché à ce Chapitre, y venoit tous les ans ſe démettre de ſon autorité, en apportant ſes verges : pendant le temps qu'on les retenoit, il n'exerçoit aucunes fonctions ; mais lorſqu'on les lui rendoit, il rentroit dans tous ſes droits.

Le terrein de l'Election de Pontoiſe eſt très-fertile en bled, ſur-tout dans la partie qu'on appelle le Vexin *Normand* ; il y a quelques bois du côté de Neſle, de Warville, de Neuville-Boſc & de Puiſieux-le-Hauberger. On tient tous les mercredis un marché conſidérable au Bourg de Marines, où le Chancelier de *Silleri* a établi une Communauté de Pères de l'Oratoire. S. A. S. M. le Prince de Conti a la belle Terre de l'Iſle-Adam, où il y a un magnifique Château. On en voit de même de fort beaux à Alfeiges, à Chars qui a le titre de Baronnie, à Arronville, à Ancerville, à Amblainville, à Courcelles-ſur-Vionne, à Emery, à Edouville, à Frouville, à Foſſeuſe, à Hérouville, à Hénouville-en-Telle, à Mercy, à Mongeroult, à Stoirs, à Puiſieux, à Saint-Ouen-l'Aumône, à Neſle, à Warville qui a titre de Marquiſat, *&c.*

La priſe de Pontoiſe en 1589 a été le dernier exploit militaire d'Henri III. Lorſque ce Prince eut appris que Paris étoit fort ébranlé par l'avantage que ſes Troupes venoient de remporter auprès de Senlis, & dans le bois de Chantilly, il réſolut de profiter de la confuſion où étoient les Ligueurs, & de marcher vers la Capitale. Le ſiège de Pontoiſe fut pouſſé avec la plus grande vivacité. L'opiniâtreté des Rebelles paroiſſoit devoir faire traîner cette affaire en longueur ; mais d'*Alincourt*, Gouverneur de la Place, ayant été bleſſé à l'épaule, Pontoiſe ſe rendit. Cette Ville eſt la Patrie de *Jeanne Lyons*.

PONTS DE PARIS,

Tant anciens que nouveaux.

PONT-ALAIS. Il y a plus de ſoixante ans que l'on voyoit à la pointe de Saint-Euſtache, vis-à-vis les Boucheries, une grande pierre, poſée ſur un égout en forme de petit-pont, appellé le *Pont-Alais*, du nom de *Jean Alais*. Cet homme induſtrieux, pour ſe rembourſer d'une ſomme qu'il prêtoit au Roi, fut l'Inventeur & le Fermier d'un impôt d'un denier ſur chaque panier de poiſſon qu'on apportoit aux halles : il en eut tant de regret, qu'il voulut, dit-on, en expiation,

Digitized by Google

être enterré ſous cette pierre dans cet égoût des ruiſſeaux des halles. Elle étoit au bas de la rue Montmartre & de la rue Traînée.

Cette inhumation a bien tout l'air d'un conte ; car ni Marot, ni Bèze dans ſon Paſſavant, ni Bonnaventure Deſperiers dans ſes Contes, qui ont tous parlé de *Jean du Pont-Alais*, n'ont pas dit un ſeul mot ni de l'impoſition ſur le poiſſon, ni du choix de cette ſépulture. Ils ont peint au contraire *Jean du Pont-Alais*, comme un homme de plaiſir, qui étoit toujours occupé, & toujours prêt à donner des ſpectacles & des amuſemens au Peuple. Duverdier même dans ſa Bibliothèque en convient, quoiqu'il ſoit le premier Ecrivain qui ait parlé de cette tradition. Voici comme il s'en explique dans la page 749 de ſa Bibliothèque.

Jean du Pont-Alais, *Chef & Maître des Joueurs de moralités & farces à Paris, a compoſé pluſieurs jeux, myſtères, moralités, ſotyes & farces, qu'il a fait réciter publiquement ſur un échafaut en ladite Ville, aucunes deſquelles ont été imprimées, & les autres non. On dit que par ſon teſtament il ordonna ſon corps être enſeveli en une cloaque en laquelle s'égoûte l'eau de la marée des halles de la Ville de Paris, aſſez près de l'Egliſe de Saint Euſtache, là où il fut mis après ſon décès, ſuivant ſa diſpoſition & dernière volonté. Le trou qu'il y a pour recevoir ces immondices, eſt couvert d'une pierre en façon de tombe, & eſt ce lieu appellé, du nom du Teſtateur,* le Pont-Alais. *J'ai oui dire que la repentance qu'il eut ſur la fin de ſes jours, d'avoir donné l'invention d'impoſer un denier tournois ſur chacun mannequin de marée arrivant aux halles, de tant que cela venoit à la foule du Peuple, l'occaſionna de vouloir être ainſi enterré en tel puant lieu, comme s'eſtimant indigne d'avoir une plus honnête ſépulture.*

On voit par ce paſſage, que tout ce qu'on a dit de la prétendue ſépulture de *Jean du Pont-Alais*, ne porte que ſur des oui-dire populaires. Il faudroit des preuves plus fortes & mieux fondées pour perſuader tout Lecteur judicieux.

Comme cet endroit eſt très-ſerré, & un des plus grands paſſages qu'il y ait dans Paris, l'utilité publique fit qu'en 1719, on ôta cette pierre prétendue tombe, & il eſt même étonnant qu'on ne l'ait pas ôté plutôt, car elle étoit très-incommode pour les voitures.

PONT-AU-CHANGE. Ce Pont eſt au-deſſous de celui Notre-Dame, & ſur le même canal. Une charte de Charles-le-Chauve, & une autre de Charles-le-Simple, ſon petit-

fils, parlent de ce Pont; mais Sauval a fait voir que ces chartes ſont ſuppoſées, quoique le Père Labbe & le Père du Breul les aient cru véritables. Ce Pont ne fut d'abord bâti que de bois, & fut communément appellé *le grand-Pont* juſqu'en l'an 1141, que Louis VII ordonna que ſon change & tous les Changeurs de Paris demeuraſſent ſur ce pont, & depuis il a toujours été appellé & porté le nom de *Pont-au-Change*. En 1618, il y avoit encore des Orfèvres d'un côté de ce Pont, dans cinquante forges, & des Changeurs vis-à-vis ſur l'autre côté, dans cinquante-quatre changes, dont il ne reſte plus qu'un ſeul aujourd'hui. Les Fêtes & Dimanches, les Oiſeliers y venoient vendre toute ſorte d'oiſeaux (comme cela ſe fait encore aujourd'hui) ce qui leur avoit été permis, à condition d'en lâcher deux cents douzaines, à l'heure que nos Rois & nos Reines paſſeroient ſur ce Pont, le jour de leur entrée triomphante. Pendant que ce Pont n'a été que de bois, il a été pluſieurs fois entraîné par le débordement des eaux, & par les glaces. Il fut même conſumé par le feu le 24 d'Octobre de l'an 1621 & l'an 1639. L'on commença à le bâtir de pierre, tel qu'il eſt aujourd'hui, le 19 de Septembre de cette dernière année, & il ne fut achevé que le 20 d'Octobre 1647.

Comme Paris eſt aujourd'hui plus peuplé qu'il n'a jamais été, il y avoit long-temps qu'on s'appercevoit que le quai des Morfondus étoit trop étroit, & que cela cauſoit tous les jours des embarras également incommodes & dangereux pour les équipages & pour les gens de pied. M. *Turgot*, Conſeiller d'Etat, & Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, voulant remédier en 1738, à une partie de ces incommodités, fit élargir le quai des Morfondus, au moyen de deux angles ſaillans, qu'on a formés, l'un au bout du Pont-au-Change, vis-à-vis la tour de l'horloge du Palais, & l'autre au Pont-Neuf, preſque vis-à-vis la ſtatue équeſtre d'Henri-le-Grand. Pour cet effet, la Ville a acheté quatre maiſons qui étoient les quatre dernières du Pont-au-Change, dont trois appartenoient à des Particuliers, & la quatrième au Grand-Prieuré de France, & les ayant fait abattre, a formé en cet endroit une petite place, où commence un trottoir en ſaillie, qui règne le long du parapet du quai des Morfondus, & ſe termine au Pont-Neuf. On y voit un très-beau méridien, *Voy. tom. 3, pag. 530.*

A l'autre bout de ce Pont, on voit une ſtatue de Louis XIV à l'âge de dix ans. Une Victoire paroit au-deſſus, tenant une couronne de laurier à la main, dont elle va couronner

Digitized by Google

ce jeune Prince. Il eſt élevé ſur un piedeſtal, à côté duquel Louis XIII & la Reine Anne d'Autriche ſont repréſentés de grandeur naturelle, & avec leurs habits royaux. Toutes ces figures ſont de bronze ſur un fond de marbre noir, & ont été ſculptées par *Simon Guillain*. Sur le piedeſtal de la ſtatue de Louis XIV, eſt cette inſcription :

Ce Pont a été commencé le 19 de Septembre 1639, du glorieux règne de Louis-le-Juſte, & achevé le 20 d'Octobre 1647, règnant Louis XIV, ſous l'heureuſe Régence de la Reine Anne d'Autriche ſa mère.

Sur une tombe de marbre noir qui eſt dans le ſoubaſſement, eſt l'inſcription qui ſuit :

Par ordre de Pierre Seguier, *Chancelier de France*; Claude de Meſmes, *Comte d'Avaux*; Michel Particelle, *Seigneur d'Emery*, *Surintendant des Finances*; Jean Auberry, André le Fevre, *Sieur d'Ormeſſon*; Dominique Seguier, *Evêque de Meaux*, *Prêtre*, *Aumônier du Roi*; Jacques Tubeuf, *Intendant des Finances*, *Préſident des Comptes*; Daniel de Prejezac, *Conſeiller ordinaire de Sa Majeſté en ſes Conſeils d'Etat*; Olivier le Fevre d'Ormeſſon, *auſſi Conſeiller de Sa Majeſté en ſeſdits Conſeils*, *Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel*; & François le Fevre, *Seigneur de Mormant*; Claude Ridel, *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils*, *Préſident-Tréſorier-Général de France à Paris*, *Commiſſaire député pour la direction de ces ouvrages*, *conſtruits aux dépens des Propriétaires incommutables des maiſons dudit Pont*, *ſuivant les Arrêts du Conſeil*, *Lettres-patentes & Edits vérifiés en Parlement.*

C'eſt ici le lieu de parler du Pont de *Charles-le-Chauve* & & du Pont *Marchand*, dont l'hiſtorique eſt relatif au Pont-au-Change.

PONT DE CHARLES-LE-CHAUVE. (*le*) Nos Hiſtoriens ont confondu le Pont-au-Change avec celui de *Charles-le-Chauve*; ils ont penſé qu'il n'avoit fait que le rétablir, & ils ne ſe ſont ſans doute déterminés à embraſſer cette opinion, que par ce qu'ils ne trouvoient plus de veſtiges du Pont de ce Prince. MM. Launoy & Sauval connoiſſoient bien les Diplômes de Charles-le-Chauve & de Charles-le-Simple, qui font mention de ce Pont; mais ne les retrouvant plus, ils ont mieux aimé le regarder comme imaginaire, fondés ſur une erreur de Copiſte dans la date de l'indication marquée dans ces deux chartes, qu'ils ont rejetées comme fauſſes. Si les fautes & l'ignorance d'un Copiſte étoient un moyen

Digitized by Google

ſuffiſant pour détruire les actes les plus authentiques, il en eſt peu dont on pût aujourd'hui réclamer l'autorité ; mais n'y a-t-il point d'autres preuves de l'exiſtence du Pont de Charles-le-Chauve, que la conceſſion qu'il en fit à *Enée*, Evêque de Paris, & la continuation qu'*Anſcheric* un de ſes ſucceſſeurs, en obtint de Charles-le-Simple ? C'eſt ce qu'on va examiner.

Une funeſte expérience avoit déjà fait connoître à Charles-le-Chauve, ce qu'on avoit à craindre de la part des Normands. Ces Barbares étoient venus juſqu'à Paris en 845, & quoiqu'alors on leur eût donné 7000 livres d'argent pour ſe retirer, ils n'avoient preſque pas diſcontinué de ravager ſur les bords de la Seine ; ils reparurent ſur cette rivière en 851, 852 & 855 : l'année ſuivante ils vinrent à Paris, où ils pillèrent & brûlèrent le Quartier méridional que nous appellons *l'Univerſité* ; l'année 861 fut encore remarquable par de nouveaux ravages, & particulièrement par celui de l'Abbaye Saint-Germain, à laquelle ils mirent le feu. Tant d'entrepriſes qui menaçoient la Capitale, exigeoient qu'on prît pour les prévenir, ou pour les rendre inutiles, les précautions que la foibleſſe du Gouvernement avoit fait négliger. Les fortifications que Charles-le-Chauve avoit fait faire à Piſtes en Normandie, à l'embouchure de l'Andelle, n'avoient pu réſiſter aux efforts des Barbares ; ce fut ſans doute ce qui détermina ce Prince à faire conſtruire à l'extrêmité de la Ville de Paris un plus grand Pont, pour s'oppoſer à l'incurſion des Normands : *Pro Normanorum infeſtatione, placuit nobis extrà prædictam Urbem .... ſuprà terram Monaſterii Sancti Germani Suburbio commorantis*, majorem *facere Pontem*. Il le donna enſuite à *Enée*, Evêque de Paris, & à ſes Succeſſeurs. Adon, Archevêque de Vienne, Auteur contemporain, dont nous avons une Chronique qui finit vers l'an 880, nous aſſure de la réalité de ce Pont ; voici ſes propres termes : *Rex Carolus aliquot annos adversùs Danos atque Northmanos, variis eventibus dimicans, Pontem miræ firmitatis adversùm impetum eorum ſuper Sequanam fieri conſtituit, poſitis in utriuſque capitibus, caſtellis artificioſiſſimè fundatis, in quibus ad cuſtodiam Regni præſidia diſpoſuit.* Charles-le-Chauve lui-même dans ſes Capitulaires, fait mention de *Civitate Pariſius*, & de *Caſtellis ſuper Sequanam*. Enfin, Charles-le-Simple confirme en 909, à Anſcheric, Evêque de Paris, la donation que ſon ayeul avoit faite à Enée, du Pont qu'il avoit fait conſtruire.

Or, ces témoignages ne permettent pas, ni de nier l'exiſ-

tence d'un nouveau Pont, ni de le confondre avec le grand Pont ; ce n'eſt point celui-ci que Charles-le-Chauve a fait faire ou rebâtir ; c'eſt un plus grand Pont, *majorem Pontem* : ce n'eſt point dans la Cité où le grand Pont ſubſiſtoit alors, mais à l'extrêmité, *extrà prædictam Urbem* ; ce n'eſt point dans le lieu qu'occupe le Pont-au-Change, mais ſur la Terre de Saint-Germain : ce qu'on peut encore prouver aujourd'hui par les limites de cette Paroiſſe.

Ce Pont traverſoit toute la rivière. Un ſavant Académicien (M. *Bonamy*) que la République des Lettres a perdu depuis ſept à huit ans, & qui étoit très-verſé dans les antiquités de Paris, croyoit qu'il commençoit d'un côté, vers le For-l'Evêque, & que de l'autre, il aboutiſſoit vers la rue Pavée. Cette direction paroît aſſez naturelle ; on penſe cependant que ſa poſition n'étoit pas tout-à-fait ſi éloignée à l'occident. Ce Pont étoit de bois, & aſſis ſur des piles de maçonnerie ; il étoit défendu à ſes deux extrêmités par deux groſſes tours ou châteaux de bois.

Si, en ſe rappellant qu'il y avoit alors une enceinte au nord, comme on le prouvera ailleurs, on lit la deſcription que fait Abbon, témoin oculaire du ſiège fait par les Normands en 886, il ne ſera plus poſſible de méconnoître le Pont de Charles-le-Chauve, ni de le confondre avec le Pont-au-Change ; on voit par le récit de cet Auteur, *lib.* 1, *v.* 62, que les Normands commencèrent par attaquer la tour que défendoit le Pont du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, & l'endommagèrent ; mais pendant la nuit les Aſſiégés réparèrent le dommage, & donnèrent à la tour plus d'élévation qu'elle n'en avoit auparavant. Sigefroy, Chef de ces Barbares, ſe retrancha pour lors au Quartier de Saint-Germain de l'Auxerrois, qu'il fortifia d'un foſſé, dont les veſtiges ſont connus par le circuit que forme la rue qui en a pris le nom. La ſuite de la deſcription nous apprend que les Pariſiens ſe défendoient dans la tour & ſur le pont, ce qui ne peut convenir au Pont-au-Change, qui étoit couvert de maiſons ; mais ce qui achève de lever toute incertitude, c'eſt le détail de l'aſſaut du 31 Janvier. Les Normands battent la tour des trois côtés, & tâchent de réduire le Pont en cendres, par le moyen de trois barques remplies de branchages enflammées, qu'ils dirigent avec des cordages contre le Pont. Or, pour appliquer cette deſcription au Pont-au-Change, il faut ſuppoſer, 1°. Qu'il n'y avoit point d'enceinte au nord. 2°. Que les Normands étoient maîtres de la rivière au-deſſus de ce Pont, & c'eſt ce qu'on ne peut avancer ſans choquer la vraiſem-

Digitized by Google

blance, & le témoignage des Hiſtoriens. Les événemens ſubſéquens du ſiège portent la vérité de ce qu'on vient de dire, à un dégré d'évidence, auquel il n'eſt pas poſſible de ſe refuſer. La moitié du Pont de Charles-le-Chauve, du côté du midi, fut renverſée par le débordement de la rivière, la nuit du 6 Février; la tour qui étoit à l'extrêmité, s'en trouva par-là ſéparée. Les Normands voyant qu'on n'y pouvait porter de ſecours, l'attaquent & y mettent le feu. Tous nos Hiſtoriens qui ont pris le Pont de Charles-le-Chauve pour le grand Pont, attribuent ici au petit Pont, ce qui arriva en effet à la partie méridionale de celui de ce Prince, & c'eſt une ſuite de la première erreur. Au mois de Novembre on fit un traité avec les Normands; on leur promit 700 livres d'argent; &, en attendant le paiement, on leur permit de ſe retirer en Bourgogne, mais on ne leur accorda pas la liberté de paſſer avec leurs bateaux ſous les Ponts de Paris. Les Hiſtoriens ſont d'accord à dire qu'ils prirent le parti de tirer leurs bateaux, & de les tranſporter par terre l'eſpace de deux milles & plus. La Chronique d'Alberic de Troisfontaines dit qu'ils ne pouvoient pas remonter *per acta Pontium*. Or, ſi le débordement du 6 Février eût emporté le petit Pont, rien n'empêchoit les Normands de remonter la Seine par le bras méridional; ce qu'ils ne purent faire, parce que ce Pont ſubſiſtoit encore en ſon entier, ainſi que la fortereſſe qui le défendoit, & ſi le Pont de Charles-le-Chauve eût été le grand Pont, aujourd'hui le Pont-au-Change, il ne falloit pas que les Normands fiſſent plus de deux milles au-deſſus de la cité, pour remettre leurs bateaux à flot: donc Abbon ne parle ni du grand, ni du petit Pont, mais de celui de Charles-le-Chauve.

Comme on ne voit plus de veſtiges de ce Pont, on pourroit penſer qu'il a été emporté par les eaux ou par les glaces, peut-être même qu'il a été détruit dans les temps poſtérieurs, où l'utilité publique & la défenſe des Citoyens n'en exigeoient plus la conſervation; ce qui paroîtroit d'autant plus vraiſemblable, qu'il n'avoit point de communication libre & facile avec la Ville, ni avec la Cité, & que n'ayant été bâti que pour empêcher le paſſage des Normands, il n'a dû ſubſiſter qu'autant que les Pariſiens ont été dans le cas de craindre de nouvelles incurſions de leur part. Il y a cependant des preuves inconteſtables, que ce Pont a ſubſiſté ſous différens noms, quant à ſa partie ſeptentrionale, juſqu'au ſiècle paſſé. A l'égard de la partie méridionale, que les eaux avoient emportée en partie, & dont la tour avoit été raſée, il en

Digitized by Google

exiſtoit encore des reſtes au treizième ſiècle. Les archives de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, en fourniſſent pluſieurs preuves ; dans un bail à cens de 1259, on en accorde une arche pour y conſtruire un moulin : *quamdam arcam ſitam in aquâ Secanæ Pariſ. à parte parvi Pontis in gravaſio, propè muros domûs Regis Franciæ .... pro molendino à dictis Thoma & Sancelina & eorum hæredibus, ponendo.* Cette conceſſion en eſt faite moyennant 13 livres pariſis de rente. Elles font encore mention de ce Pont en l'année 1300, ſous le nom de *petit Pont* ; & pour ôter toute équivoque, celui que nous appellons ainſi aujourd'hui, y eſt déſigné dans les baux à cens, contrats & autres actes, ſous celui de *vieil petit Pont*, afin de le diſtinguer de celui-ci : *la maiſon de Bernard de Beauvais, près le petit Pont, rue de l'Hirondelle, touchant parderrière à celle de l'Evêque de Chartres* (*rue Gilles-Cœur*) *& celle du Maître & Gouverneur de l'Hôpital de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, tenant vers le petit Pont à la maiſon d'Henri de la Marche, d'une part ; d'autre, à la rue de la Boucherie, aboutiſſant pardevant à la grand'rue Saint-André-des-Arts.* Voici encore une nouvelle preuve de ce qu'on a avancé, & qui paroît d'autant plus déciſive, qu'elle indique qu'il y avoit deux Ponts ſur le bras méridional de la rivière ; c'eſt une donation faite pardevant l'Official, le jour de la Pentecôté 1287, aux Religieux Cordeliers, d'une maiſon qui avoit été acquiſe dans ce deſſein par *Mathilde de la Croix* ; elle y eſt ainſi déſignée : *Domum quamdam ſitam Pariſius ultrà primum Pontem, in vico Sancti Germani, à parte Fratrum Minorum.* Cette indication, outre *le premier Pont dans la rue Saint-Germain*, qui eſt aujourd'hui la rue Saint-André-des-Arcs, ne permet pas de confondre ce premier Pont avec le ſecond qui eſt le petit Pont.

On croit que ces autorités ſont plus que ſuffiſantes pour prouver l'exiſtence du Pont de Charles-le-Chauve, différent du *grand* & du *petit Pont.*

PONT-MARCHAND. Il y avoit autrefois auprès du Pont-au-Change, un autre Pont auſſi de bois, qui fut appellé le *Pont-aux-Colombes*, parce qu'on y vendoit des pigeons. On le nomma enſuite *le Pont-aux-Meûniers*, parce qu'ils avoient fait conſtruire pluſieurs moulins entre ces arches. Ce Pont fut emporté par les glaces en 1196, 1280, 1325 & 1407. L'an 1416, il fut ſi fort ébranlé, qu'une partie de ſes maiſons tomba dans l'eau ; mais ayant été entièrement emporté

emporté le 22 Décembre 1596, *Charles Marchand* *, Colonel des Arquebuſiers & des Archers de la Ville, le fit conſtruire à ſes dépens, à condition qu'à l'avenir il ſeroit appellé *le Pont-Marchand.* Il fut commencé l'an 1608, & achevé vers l'an 1609. Il fit mettre à chaque bout une table de marbre noir, ſur chacune deſquelles étoient gravés ces deux vers:

Pons olim ſubmerſus aquis, nunc mole reſurgo:
Mercator fecit, nomen & ipſe dedit.

La nuit du 24 d'Octobre 1621, le feu prit à ce Pont, à l'occaſion d'une fuſée qui fut jettée par un jeune homme, nommé *l'Empereur.* Le Pont-au-Change en fut auſſi conſumé. En moins de trois heures, il y eut cent quarante maiſons entièrement brûlées. Preſque tous ceux qui demeuroient ſur ces deux Ponts furent ruinés. Outre 6000 livres qu'on leur donna, on quêta pour eux dans toutes les Paroiſſes. Le Parlement leur permit de ſe retirer à Saint-Louis pour y être nourris & logés pendant ſix mois. Lorſque l'on reconſtruiſit en pierre le Pont-au-Change, on y comprit l'emplacement qu'occupoit le Pont-Marchand; ainſi ces deux Ponts voiſins ont été réunis en un ſeul.

PONT-AU-DOUBLE *ou de* L'HÔTEL-DIEU. (*le*) En 1625, les Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu, occupés du ſoin d'agrandir cette maiſon, firent conſtruire une voûte le long de la rivière, pour élever une nouvelle ſalle deſſus, & demandèrent en même temps la permiſſion de faire bâtir un

* En 1604, le 11 Novembre, le Sieur *Marchand* traita avec le Chapitre de Notre-Dame, de la Seigneurie, voirie, cenſive & Juſtice ſur ledit Pont. Ce droit fut ſi bien reconnu, qu'en 1642 le Roi, par ſes Lettres-patentes du mois Décembre, enregiſtrées le premier Août 1652, déclara que le Chapitre étoit Seigneur foncier, cenſier & direct de la moitié du Pont (au Change) qu'on bâtiſſoit alors, cette partie remplaçant le Pont-aux-Meûniers ou Marchand, qu'on ne jugea pas à propos de reconſtruire; & le Chapitre jouit encore aujourd'hui de ce droit ſur 25 maiſons. Par l'acte avec le Sieur Marchand, le Chapitre cède tout droit de propriété & de pêche, & une rente foncière de 200 livres, moyennant 400 l. de rente fonciere, rachetable de 6400 l. Le premier Préſident *le Jay*, gendre & créancier du Sieur Marchand, rembourſa cette ſomme. *M. Jaillot, Rech. ſur Paris, Quart. de la Cité*, pag. 172 & 173.

Pont pour la commodité publique : il fut fini en 1634. Deux ans après on conſtruiſit le portail, rue de la Bucherie, où commence ce paſſage qui aboutit à la rue l'Evêque. On ne ſait ſur quel fondement Sauval, & Piganiol après lui, ont avancé que le Roi permit & en fit faire l'ouverture en 1637. Les Lettres-patentes du Roi ſont datées de Fontainebleau au mois de Mai 1634, & enregiſtrées au Parlement le premier Juin de la même année. Louis XIII ordonna par ces Lettres, que les gens de pied qui paſſeroient ſur ce Pont, paieroient un double tournois, & les gens à cheval ſix deniers. L'Auteur qu'on vient de citer, dit, *qu'il eſt rare d'y voir paſſer des gens de cheval, à cauſe que les culées en ſont trop roides* : il eût été plus exact de dire qu'ils n'y paſſent jamais, y ayant une barrière ou tourniquet qui n'en laiſſe l'entrée libre qu'aux perſonnes qui ſont à pied. Comme le péage fixé par Louis XIII, a toujours ſubſiſté, ce Pont en a retenu le nom de Pont-au-Double. Les deniers n'ayant plus cours actuellement, on paie un liard pour ce droit. *Voy. tome 3, pag. 218*, & PONT-MARIE. Quand l'on y paſſe trois perſonnes, le Receveur n'exige pas plus de deux liards : ce droit eſt pour l'entretien du Pont.

A l'entrée, du côté de la rue de la Bucherie, depuis la veille de Noël juſqu'à la Chandeleur, on voit la Nativité de Notre Seigneur, repréſentée en belles figures de cire, grandes comme le naturel, ainſi que l'Adoration des trois Rois. Le prix des places eſt de 4 ſols par perſonne.

PONT-AUX-CHOUX. (*le*) Entre l'endroit où étoit la porte du Temple, & la porte Saint-Antoine, & ſur les foſſés de la Ville, on a bâti un Pont qu'on nomme *le Pont-aux-Choux*, à cauſe qu'il eſt dans un Fauxbourg où il y a beaucoup de jardins potagers, qui fourniſſent à Paris quantité de légumes, & particulièrement des choux. On reconſtruiſit en 1674, une porte ruſtique qu'on nomma la porte *Saint-Louis*, apparemment à cauſe de cette inſcription qu'on y lit.

LUDOVICUS MAGNUS
AVO
DIVO LUDOVICO
ANNO R. S. H. M. D. C. LXXIV.

Cette porte a été abattue en 1760.

PONT-AUX-COLOMBES. Il fut emporté par les glaces le 22 Décembre 1596, & reconſtruit peu de temps après par le Sieur *Marchand* qui lui donna ſon nom. Il étoit voiſin du Pont-au-Change. *Voy. Pont-Marchand ci-deſſus.*

PONT DE GRAMMONT, ou *petit Pont de bois.* C'eſt celui qui communique à l'Iſle Louviers, par le quai des Céleſtins. Il fut fait aux dépens de la Ville, lorſqu'elle n'en jouiſſoit encore qu'à titre de bail judiciaire.

PONT DE LA TOURNELLE. Il communique du quai & de la porte de ce nom, à l'Iſle Notre-Dame. Il eſt compoſé de ſix arches ſolidement bâties, ſans aucunes maiſons deſſus ; & à l'inſtar du Pont-Neuf, on a ménagé des deux côtés deux trottoirs, pour éviter aux gens de pied l'embarras des voitures. Ces trottoirs ont été retrécis cette année 1777, vers le milieu du Pont où la chauſſée n'étoit pas aſſez large.

Par un compte de *Simon Gaucher*, Payeur des œuvres de la Ville depuis 1369, juſqu'en 1371, dont Sauval a rapporté un extrait, il paroît que vers cet endroit de l'Iſle, il y avoit un Pont appellé *le Pont de Fuſt de l'Iſle Notre-Dame en 1371. Voy* PONT-MARIE ; que *le Pont de Fuſt d'entre l'Iſle Notre-Dame & Saint-Bernard, fut planchié en Septembre 1370 ;* qu'en 1369, *on y fit une tournelle quarrée & une porte qui fut étoupée l'année ſuivante.* Ce Pont fut ſans doute détruit par les glaces ou par les débordemens. *Voy. Iſle-N. D.*

PONT DES CIGNES. (*le*) Il avoit été conſtruit pour faciliter la communication à l'Iſle de ce nom ou Maquerelle. Il étoit de bois. On remplit actuellement le bras de l'Iſle.

PONT-MARIE (*le*) Ce Pont ſert de communication du Port-Saint-Paul à l'Iſle-Notre-Dame ou Saint-Louis. Il en exiſtoit un en 1361 à peu près dans le même endroit, ſuivant Sauval ; & il étoit appellé le *Pont de Fuſt* (de bois) *d'emprès Saint-Bernard aux Barrès. Voy.* PONT DE LA TOURNELLE. Le 11 Décembre 1614, le Roi & la Reine mère en posèrent la première pierre, & il fut achevé & couvert de maiſons en 1635. En 1658, le premier Mars, les eaux entraînèrent les deux arches du côté de l'Iſle, & les maiſons qui étoient deſſus. L'année ſuivante, le Roi ordonna par ſes Lettres-patentes du 17 Mars, que la pile & les deux arches fuſſent rétablies juſqu'au rez-de-chauſſée, & que l'on conſtruiſît, en attendant, un Pont de bois, aboutiſſant au reſte dudit Pont, de la même largeur, & ſuffiſant pour le paſſage des charrettes, charriots & carroſſes ; & pour faciliter cette conſtruction & le rétabliſſement du Pont, S. M. accorda la permiſſion de lever pendant dix ans un droit de

péage : c'eſt par cette raiſon qu'on le trouve indiqué dans quelques actes ſous le nom *de-Pont-au-Double*. Il paroît cependant par différens Arrêts rendus en 1664, que ce Pont n'étoit pas encore reconſtruit. Enfin il a été rétabli tel qu'il étoit, à la réſerve des maiſons qu'on n'a point rebâties ſur ces deux arches. *Voy.* ISLE-NOTRE-DAME.

PONT-NEUF. (*le*) Ce Pont s'étend ſur les deux bras de la Seine, qui ont formé l'Iſle du Palais. C'eſt un des plus beaux Ponts de l'Europe. Sa longueur eſt au moins de cent quarante-quatre toiſes, qui eſt celle de la rivière juſte ; & ſa largeur qui eſt de douze, été partagée en trois parties. Celle du milieu avoit cinq toiſes avant les réparations de 1776, & ſert pour les carroſſes & autres voitures. Les deux autres ſont des banquettes, élevées des deux cotés pour la commodité des perſonnes qui ſont à pied. Ces banquettes s'élargiſſent en demi-cercle ſur chaque pile du Pont, & c'eſt là qu'on tendoit tous les jours ouvriers de miſérables tentes qui embarraſſoient la route, & offuſquoient la vue de ce Pont, qui eſt charmante du côté du cours de la rivière. Ces boutiques ambulantes ont été ſupprimées en 1756.

Ce pont fut commencé du temps d'Henri III, qui y mit première pierre le 31 Mai de l'an 1578, le jour même qu'il avoit vu paſſer la pompe funèbre de *Quélus* & de *Maugiron*, ſes plus chers mignons. Les Rieurs diſoient qu'il donneroit à ce Pont le nom de *Pont des Pleurs*. *Jacques Androuet du Cerceau*, habile dans la théorie & dans la pratique de ſon Art, en fut l'Architecte. Les guerres civiles & les troubles furent cauſe que cet ouvrage ſi utile fut diſcontinué juſqu'au règne d'Henri IV, qui le fit achever en 1604, ſous la direction de *Guillaume Marchand*. Ce grand Prince, pour faire achever ce Pont, mit un impôt de dix ſols d'entrée pour chaque muid de vin ; & par un amour de père envers ſon Peuple, il abolit l'impôt d'un ſol pour livre que le Roi Henri III avoit mis ſur les tailles de Bourgogne, de Champagne, de Normandie & de Picardie.

Comme ce Pont exigeoit quelques réparations par ſa vétuſté, Le Roi Louis XVI a donné une ſomme à cet effet. C'eſt pourquoi on a baiſſé & retréci les trottoirs, retranché les dégrés du milieu, & diminué le nombre de ceux des extrêmités. On a conſtruit des boutiques dans les demi-lunes, dont la location eſt au profit de l'Académie de S. Luc, pour être employée aux penſions en faveur des pauvres

Digitized by Google

veuves de cette Académie. Ces boutiques bâties en pierre de taille, ſont au nombre de vingt, qui ſont louées 600 livres chacune : ce bienfait du Roi a excité la réclamation d'un ancien droit que les prédéceſſeurs de Louis XVI avoient accordé à leurs Pages & premiers Valets de pied. Ils réclament cette grace dont ils n'ont été privés, diſent-ils, que parce qu'on avoit reconnu l'inconvénient d'établir des boutiques ſur ce Pont. On ne ſait ſi le Roi aura égard à leurs remontrances, & s'il les dédommagera d'une autre manière. Les ouvrages ont été commencés au mois de Mai 1775, & finis en 1776. Le terrein ſur lequel paſſe le Pont-Neuf, ſe trouve diviſé en deux parties par la pointe de l'Iſle du Palais ; la plus grande eſt couverte par la Place Dauphine, & la plus petite forme une Place où l'on a élevé une ſtatue équeſtre d'Henri IV. *Voy.* PLACES.

PONT-NOTRE-DAME. (*le*) L'an 1412, les Religieux de S. Magloire, Seigneurs Propriétaires de la place qu'occupe ce Pont, permirent à la Ville de le faire large de douze toiſes, & d'élever des maiſons deſſus. Charles VI lui donna le nom de *Pont-Notre-Dame.* Ce Prince, le Duc de Guienne ſon fils aîné, les Ducs de Berri & de Bourgogne ſes oncles, y mirent la première pierre. On ſtipula dans l'acte de fondation, qu'aucun Orfèvre, ni Changeur n'y pourroient demeurer, & que le Roi y auroit toute Juſtice & Seigneurie, *mère, mixte, impère*, & les *lods* & ventes. Les Religieux de S. Magloire s'oppoſèrent à l'enregiſtrement des Lettres du Roi à la Chambre des Comptes ; mais nonobſtant leur oppoſition, elles y furent enregiſtrées. Ce Pont tomba le 25 de Novembre de l'an 1499, par la faute du Prévôt des Marchands & des Echevins. Il n'y périt que quatre ou cinq perſonnes : le Prévôt des Marchands & les Echevins furent mis en priſon, & condamnés à dédommager les Intéreſſés. On prit ſur l'amende, cent livres pariſis, pour être employées à faire dire un Service ſolemnel en l'Egliſe de Paris, pour le repos de l'ame des quatre ou cinq perſonnes qui avoient péri. Les Priſonniers moururent en priſon, n'ayant pas aſſez de bien pour réparer le tort fait aux autres. En la place de cet ancien Pont, on commença celui qu'on voit aujourd'hui, & *Guillaume de Poitiers*, Seigneur de Clerieu, pour lors Gouverneur de Paris, en poſa la première pierre le 28 Mars, que l'on comptoit encore 1499, ſelon l'ancien calcul, & il fut achevée en 1507, ainſi que nous l'apprend une inſcription qu'on mit à une des arches de ce Pont : elle étoit ainſi con-

çue : *Soit mémoire que Samedi 10 de Juillet 1507, environ ſept heures du ſoir, par noble homme* Dreux-Raguier, *Prévôt des Marchands*; Jean de Lièvre, Pierre Paulmier, Nicolas Seguier & Hugues de Neuville, *Echevins de la Ville de Paris, fut aſſiſe la dernière pierre de la ſixième & dernière arche du Pont-Notre-Dame de Paris, & à ce étoit préſent quantité de Peuple de ladite Ville, par lequel, pour la joie du parachevement de ſi grand & magnifique œuvre, fut crié* Noël *& grande joie de menée, avec trompettes & clairons qui ſonnèrent par long eſpace de temps.*

Malgré ce témoignage ſi précis, le Maire & Sauval ont aſſuré que ce Pont ne fut commencé qu'en 1507, & qu'il ne fut achevé qu'en 1512. Il eſt chargé dans toute ſa longueur de trente maiſons d'un côté, & de trente-une de l'autre; mais ces maiſons ne furent finies que quelques années après. Elles ſont toutes également élevées & de même ſtructure. Elles étoient ornées ſur le devant de grands thermes d'hommes & de femmes, compoſés à l'ordinaire d'un demi-corps & d'une gaine à trois faces, de laquelle pendoient autant de feſtons attachés à un grand cartouche, qui ſervoit comme de ceinture à ces thermes. Ces figures portoient ſur leur tête des corbeilles remplies de fleurs ou de fruits. Dans les entre-deux, on voyoit des médaillons relevés en couleur de bronze, qui repréſentoient nos Rois, & ils étoient accompagnés d'inſcriptions qui marquoient leurs noms & leurs caractères. Toutes ces maiſons furent ainſi décorées l'an 1660, pour l'entrée de la Reine *Marie-Thérèſe d'Autriche.* Aujourd'hui il en reſte à peine quelques veſtiges. Aux quatre maiſons qui ſont aux extrêmités de ce Pont, l'on a conſtruit des niches, où l'on a placé, d'un côté, les ſtatues de Louis XIII & d'Henri IV; & de l'autre, celles de Saint Louis & de Louis XIV.

Au milieu de ce Pont, ſont deux pompes qui élèvent de l'eau de la rivière, pour la diſtribuer à pluſieurs fontaines de la Ville. L'une eſt de l'invention de *Joly*, & donne trente pouces d'eau; & l'autre a été inventée par *de Manſe*, & en donne cinquante.

En cet endroit du Pont eſt une porte d'architecture d'ordre ionique : on voit ſur cette porte le bandeau de l'arc, de deux figures en bas-relief, dont l'une repréſente un Fleuve, & l'autre une Nayade. Ces deux chef-d'œuvres ſont de *Jean Goujon*, Sculpteur, dont la réputation eſt généralement connue. Ces figures étoient autrefois à un édifice du Marché-Neuf, qui a été démoli depuis, pour agrandir la place de ce marché. Au-deſſus de cette porte, par laquelle on va à

Digitized by Google

ces deux pompes, eſt un médaillon où eſt le portrait du Roi Louis XIV, &c. *Voy.* POMPES *ſervant à élever l'eau de la rivière.*

La traduction ſuivante eſt de feu M. *Charpentier*, de l'Académie Françoiſe ; elle a cela de particulier, qu'elle eſt renfermée dans le même nombre de vers que la latine ; mais la métamorphoſe qui fait brûler d'amour la Seine, paroît outrée & ridicule.

Auſſi-tôt que la Seine, en ſa ſource tranquille,
Joint les ſuperbes murs de la Royale Ville,
Pour ces lieux fortunés elle brûle d'amour :
Elle arrête ſes flots, elle avance avec peine,
Et par mille canaux ſe transforme en fontaine,
Pour ne ſortir jamais d'un ſi charmant ſéjour.

Le Pont Notre-Dame eſt admirable, tant par la ſolidité que par la beauté de l'architecture. *Sannazard*, *Vazari*, & tous les Ecrivains qui ſont venus depuis, ont tous aſſuré qu'il avoit été conſtruit ſur les deſſins de *Jean Juconde*, ou *Joconde*, en François *Joyeux*, né à Véronne, ſur les deſſins duquel avoit été conſtruit, peu de temps auparavant, le *Petit-Pont de Paris ;* ce qui donna lieu à *Sannazar* de faire cette mauvaiſe épigramme en l'honneur de *Joconde.*

Jucundus geminum poſuit tibi Sequana Pontem
Hunc tu jure potes dicere Pontificem.

Sauval a fort bien remarqué que Sannazar a fait alluſion à l'inſcription du Pont de Trajan.

Prudentiæ Auguſti verè Pontificis.

Ici Sauval contredit ouvertement tous ceux qui ont dit que le Pont-Notre-Dame avoit été bâti ſur les deſſins de *Juconde*, & nous aſſure que les regiſtres du Parlement, ceux de la Chambre des Comptes, & ceux de la Cour des Aides, diſent que ce fut *Didier de Felin*, Maître des œuvres de maçonnerie de la Ville de Paris, qui avoit eu la ſurintendance de l'entrepriſe de ce Pont, & que *Juconde* n'en eut que le contrôle, & la conduite de la pierre qu'on employoit à ſa conſtruction. Cependant quelle apparence qu'un homme du mérite de *Juconde*, qui, quelque-temps après, fut appellé pour prendre, conjointement avec *Raphaël d'Urbin*, & *Julien de Saint-Paul*, la conduite de la ſuperbe Egliſe de Saint Pierre de Rome, en la place de *Bramante* qui venoit de mourir, eût été aſſujetti en France, à ſuivre

les idées & les deſſins d'un Maître des œuvres de maçonnerie de la Ville de Paris.

Ce fut ſur ce Pont que l'Infanterie Eccléſiaſtique de la Ligue paſſa en revue devant le Légat, le 3 de Juin 1590. Capucins, Minimes, Cordeliers, Jacobins, Carmes, Feuillans, tous, la robe retrouſſée, le capuchon bas, le caſque en tête, la cuiraſſe ſur le dos, l'épée au côté, & le mouſquet ſur l'épaule, marchoient quatre à quatre, le R. Evêque de Senlis à leur tête, avec un eſponton; les Curés de Saint-Jacques-de-la-Boucherie & de S. Côme, faiſoient les fonctions de Sergens-Majors. Quelques-uns de ces Miliciens, ſans penſer que leurs fuſils étoient chargés à balles, voulurent ſaluer le Légat, & tuèrent a côté de lui un de ſes Aumôniers. Son Eminence, trouvant qu'il commençoit à faire trop chaud à cette revue, ſe dépêcha de donner ſa bénédiction, & s'en alla. *Saint-Foix, tom. 2, pag. 46.*

PONT. (*petit* (*le*) Ce Pont eſt ſur la même ligne que celui Notre-Dame; & quoique la rue qui conduit de l'un à l'autre, ne ſoit pas des plus longues, cependant elle change trois fois de nom. Celle qui eſt au bout du Pont-Notre-Dame, ſe nommoit en 1457 *la rue de la Planche-Saint-Denis-de-la-Chartre*: on la nomma enſuite *la rue du Moulin*, enfin la *rue de la Lanterne*. Elle change de nom preſqu'auſſi-tôt, & ſe nomme *la rue de la Juiverie*, à cauſe des Juifs qui y ont long-temps demeuré, & qui y étoient déjà établis dès le temps de Philippe-Auguſte. L'an 1389, elle ſe nommoit *la rue de la vieille Juiverie*, & en 1552, elle étoit en partie occupée par une halle nommée *la Halle de Beauſſe*. C'eſt dans cette rue qu'eſt la principale porte de l'Egliſe de la Madeleine. Enfin le troiſième nom de cette rue, eſt *la rue du Marché-Palus*, ainſi nommée parce qu'il s'y tenoit un marché, & qu'une partie des ruiſſeaux & des immondices de la Cité, s'arrêtoient en cet endroit, avant que le Marché-Neuf fût fait, & y formoient une eſpèce de marais *palus*; elle finit au petit-Pont. M. de Valois a cru qu'il y avoit en cet endroit un Pont de bois du temps du Roi Chilperic, & que c'eſt celui dont il eſt parlé dans le trente-deuxième chapitre du ſixième livre de Gregoire de Tours. Il a été pluſieurs fois renverſé par les eaux, & pluſieurs fois refait, tantôt de bois, tantôt de pierre. En 1175, l'Evêque *Maurice* le fit refaire de pierre, mais à peine dura-t-il onze ans; il fut renverſé par une inondation en 1196; ayant été rétabli, il fut encore renverſé en 1206. Ce Pont eut le même ſort en 1280, 1296, 1325,

Digitized by Google

1376 & 1393. En 1394, on le bâtit de pierre, des amendes de certains Juifs. Voici le fait. *Denis de Machault* ayant en 1393, abjuré le Judaïſme, diſparut l'année ſuivante : ſept Juifs furent accuſés de l'avoir tué, ou du moins de l'avoir fait abſenter de Paris, après l'avoir engagé pour de l'argent à quitter la Religion chrétienne : outre tous leurs biens qu'on confiſqua, ils furent condamnés à avoir le fouet trois ſamedis de ſuite, & à 10000 livres d'amende.

La Chronique de Charles VI & l'Hiſtoire de Juvenal des Urſins, rapportent ce fait un peu autrement. La première dit que lorſqu'on en vint à chaſſer les Juifs, quatre furent réſervés dans les priſons du Châtelet, accuſés d'avoir aſſommé un Juif converti ; qu'enſuite ayant été condamnés à avoir le fouet par tous les carrefours de Paris, quatre Dimanches conſécutifs : après avoir ſouffert la moitié de la peine, ils donnèrent pour ſe racheter de l'autre moitié, 18000 francs d'or, dont fut bâti le petit-Pont. *Jean le Coq*, Avocat du Roi, qui fut appellé & préſent au procès, dit que le Prévôt de Paris, aſſiſté de quantité d'Avocats & de Docteurs en Théologie, les avoit condamnés à être brûlés ; qu'en ayant appellé, la Sentence avoit été caſſée le 7 d'Avril 1394, & que la Cour, par ſon Arrêt, confiſquant les biens de ces ſept Juifs, ordonna de plus qu'ils ſeroient bannis, fouettés trois ſamedis de ſuite, aux Halles, à la Grêve & à la Place Maubert ; que cependant ils garderoient la priſon juſqu'à ce qu'ils euſſent fait revenir *Machault*, & payé 10000 livres d'amende ; que de ces 10000 livres, l'Hôtel-Dieu en auroit 500 livres, & que le reſte ſeroit employé à commencer le petit-Pont, & que contre la porte de derrière de l'Hôtel-Dieu, il ſeroit dreſſé une croix de pierre, ſur laquelle il y auroit une inſcription qui marqueroit que ce Pont auroit été fait de l'argent des Juifs. Les regiſtres du Conſeil du Parlement, diſent qu'en 1395, au mois de Juin, la Cour, pour lever cette ſomme, commit *Etienne de Guiri*, *Pierre l'Eſclat*, & *Robert Maugier*, Conſeillers au Parlement.

Ce nouveau Pont fut commencé au mois de Juin, & le Roi Charles VI y mit la première pierre ; il ne fut achevé qu'onze ans & demi après, ſavoir en 1406 à la S. Martin. Ce Pont-ci ne dura qu'un an, & fut emporté par les eaux pour la ſeptième fois. La Cour & la Ville ſe cotisèrent pour faire rétablir ce Pont, qui ne fut achevé qu'en 1409, le 10 Septembre. On prétend que ce fut *Jean Joconde*, Dominicain de Vérone, qui en donna le deſſin & conduiſit les travaux. Après ce rétabliſſement, Sauval ne trouve rien qui

Digitized by Google

nous apprenne de combien de temps fut la durée de ce Pont? Le P. Dubreul, & une inſcription qu'il rapporte, nous font ſeulement connoître qu'en 1552, les maiſons qui étoient ſur ce Pont, furent rebâties de même ſymmétrie. Par une inſcription qui y étoit encore du temps de Sauval, il paroiſſoit que les maiſons que nous y avons vues avant l'incendie arrivé en 1718, avoient été conſtruites en 1603.

En 1618, une fuſée tirée de l'Iſle Notre-Dame, tomba ſur un bateau chargé de foin, & y mit le feu qui ſe communiqua enſuite à ſix autres; mais il n'y eut rien de brûlé ſur les Ponts. Celui-ci fut preſque ruiné par les grands débordemens de la rivière en 1649, 1651 & 1658; l'inſcription qui en perpétuoit le ſouvenir, marquoit en même temps qu'il avoit été affermi & rétabli à grands frais ſous la Prévôté de *M. de Sève*, en 1656.

L'année 1718 fut remarquable par un événement plus funeſte que celui qui étoit arrivé cent ans auparavant, puiſque le Pont & toutes les maiſons qui étoient deſſus, furent détruites par un incendie; & voici ce qui le cauſa. A ſept heures un quart du ſoir, on vit deſcendre deux grands bateaux de foin fort enflammés, & dont on avoit imprudemment coupé les cordes au-deſſous du Pont de la Tournelle. Ces deux brûlots ſe ſuivoient de près, & s'arrêtèrent chacun ſous une arche du petit-Pont, où ayant été retenus par les cintres & les arcboutans qui ſoutenoient la voûte, le feu dont ils étoient embrâſés y prit, & commença à ſe manifeſter par la maiſon d'un Marchand de tableaux qui demeuroit, attenant le petit Châtelet. Il augmenta avec tant de violence, que quelque ſecours qu'on y donnât, toutes les maiſons qui étoient ſur ce Pont furent brûlées. On n'a jamais pu découvrir au vrai par quel accident le feu avoit pris au premier bateau de foin. Selon toutes les apparences, ç'a été par la faute de quelque Fumeur dans ce bateau. D'autres aſſurent que c'eſt par la crédulité d'une mère, dont l'enfant s'étoit noyé au-deſſous du Pont de la Tournelle; elle eut recours à un pain de S Nicolas-de-Tolentin; elle plaça au milieu de ce pain un cierge allumé, & l'abandonna dans une ſebille au cours de l'eau, & crut que l'écuelle de bois s'arrêteroit à l'endroit où le corps de ſon fils ſeroit enfoncé. Au lieu de l'effet que cette femme ſimple en attendoit, la ſebille fut dirigée vers un bateau de foin, auquel le cierge allumé mit le feu. Tout cela eſt fort incertain. Le Parlement, par ſon Arrêt du 3 Mai 1718, ordonna, entr'autres choſes, qu'il ſeroit fait dans toutes les Paroiſſes de la Ville & Fauxbourgs

de Paris, une quête générale, pour ſubvenir aux néceſſités de ceux qui avoient été ruinés par cet incendie, & que les contraintes par corps pour dettes civiles, ne pourroient être exercées pendant ſix mois contre ceux qui avoient ſouffert dudit incendie, *&c.* L'argent de la quête monta à 111898 livres 9 ſols 9 deniers, de laquelle ſomme la diſtribution a été réglée par Arrêt du Parlement du 20 Août 1718.

A peine le feu étoit-il éteint, qu'on ſongea efficacement à reconſtruire le petit-Pont. On le rebâtit de pierre, mais ſans maiſons deſſus, ce qui donne un peu d'air à ce Quartier, qui, étant très-ſerré, & tout auprès de l'Hôtel-Dieu, en avoit grand beſoin.

PONT-ROUGE ou DE BOIS. (*le*) Il ſert pour la communication de la Cité avec l'Iſle Notre-Dame. Tant que cette Iſle n'a pas été couverte de maiſons, il n'y avoit point de Pont en cet endroit. Le Sieur *Marie* ayant traité pour faire conſtruire des bâtimens dans l'Iſle, fut chargé d'y faire les trois Ponts que nous y voyons. En 1614 il fut décidé que celui-ci ne ſeroit qu'en bois. Quelques oppoſitions de la part du Chapitre de Notre-Dame ſuſpendirent cet ouvrage. Sauval dit que le Sieur *de la Grange*, ſubſtitué au Sieur *Marie*, reçut en 1624 l'alignement de ce Pont; mais que s'étant déſiſté de ſon entrepriſe en 1627, ce ne fut qu'en 1642 que toutes les difficultés du Chapitre furent levées, & que les Habitans de l'Iſle ſe chargèrent de l'exécution du traité du Sieur *Marie*. On ne peut cependant diſconvenir que ce Pont n'ait été conſtruit avant cette époque. Les Mémoires du temps rapportent que le 5 Juin 1634, trois Proceſſions paſſant enſemble ſur ce Pont, pour ſe rendre à l'Egliſe Notre-Dame, occaſionnèrent une ſi grande foule, que deux baluſtrades du côté de la Grêve furent rompues, & que ce Pont entier fût ſur le point d'être enfoncé. En 1636, à l'occaſion du Jubilé, le Parlement ordonna qu'on mettroit, pour prévenir un ſemblable accident, des barrières aux Ponts de bois. Celui-ci fut ſi fort endommagé par les glaces en 1709, qu'on fut obligé l'année ſuivante de le détruire; on ne l'a rétablit qu'en 1717, tel que nous le voyons aujourd'hui: comme on le peignit alors en rouge, le nom de cette couleur lui eſt reſté: il n'y a point de maiſons deſſus, & il n'y paſſe aucune voiture. On avoit accordé pour ſa conſtruction un péage de trois deniers par perſonne, que le Roi a cédé à la Ville, ainſi que le Pont, en dédommagement des douze maiſons abattues au marché

neuf, en exécution des Lettres-Patentes du 9 Septembre 1734, enrégiſtrées le 11 du même mois.

PONT ROYAL. (*le*) Ce Pont eſt de pierre, le ſeul de Paris qui traverſe toute la rivière. Il a été bâti en la place d'un Pont de bois, que *Barbier*, Contrôleur-Général des bois de l'Iſle de France, avoit fait conſtruire en 1632, ſuivant la permiſſion que le Roi en avoit accordée à *Pidon*, l'un des Commis dudit Barbier. Comme ce Pont fut peint en rouge, on le nommoit ſouvent le *Pont-Rouge*, quelquefois le *Pont-Barbier*, quelquefois le *Pont* Ste. Anne, en l'honneur de la Reine *Anne d'Autriche*, Régente, & d'autres fois le *Pont des Tuileries*, parce qu'étant aligné avec la rue de Beaune, il conduiſoit preſque vis-à-vis le Château. Avant la conſtruction de ce Pont de bois, on paſſoit la rivière en bateau, & c'eſt ce qui a fait donner le nom de *rue du Bac* à la rue qui eſt vis-à-vis. Après la conſtruction de ce Pont, *Barbier* avoit fait commencer ici une Pompe, ou élévation d'eau, pour la commodité du Public; mais cette Pompe fut brûlée, à ce qu'on dit, par un Laquais qui jetta un flambeau allumé dans un bateau de foin qu'on y avoit attaché.

Ce Pont ſi utile, & même ſi néceſſaire, fut emporté par le dégel de l'année 1684; & dès lors le Roi *Louis-le-Grand* donna ſes ordres pour qu'on en bâtît un de pierre à ſes dépens, & digne de la magnificence de ſon règne. Sa Majeſté ayant été informée de l'extrême difficulté qu'il y avoit de conſtruire un Pont de pierre en cet endroit, à cauſe de la rapidité de la rivière, qui étant ici plus reſſerrée en ſon lit, & plus profonde qu'ailleurs, y coule avec plus de violence; & étant auſſi informée de la capacité du Frère *François Romain*, Religieux Convers de l'Ordre de Saint Dominique, qui venoit de mettre la dernière main à la première arche du Pont de Maeſtricht, & avoit par-là mérité une gratification conſidérable des Etats de Hollande, elle donna ſes ordres pour le faire venir en France. Il arriva à Paris au mois de Janvier 1685; & après avoir examiné les difficultés qui s'oppoſoient à la conſtruction de ce Pont, & en avoir conféré avec *Jules Hardouin Manſart*, alors premier Architecte du Roi, & avec *Gabriel*, Architecte & Entrepreneur de tout l'ouvrage, le Frère Romain entreprit la conſtruction de ce Pont, & le conduiſit à la perfection où nous le voyons. Un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, daté du 11 d'Octobre 1695, qui commet ledit Frère Romain pour faire les viſites, dreſſer les devis & les rapports pour la réception des ouvrages des

Digitized by Google

Ponts & Chauſſées, réparations des bâtimens dependans des Domaines de Sa Majeſté, & autres ouvrages publics dans toute l'étendue de la Généralité de Paris, dit poſitivement que ce Frère avoit eu la conduite & l'inſpection de ce Pont. Comme il n'eſt point parlé de celui qui en donna les deſſins, il y a apparence que ce fut le premier Architecte du Roi, & ce fut lui auſſi qui en donna les devis, qui furent imprimés. Le Frère *Romain* ſurmonta les grands obſtacles qui ſe préſentèrent dans l'exécution, dont le plus difficile étoit la prodigieuſe abondance d'eau que donnoient quantité de ſources, & que le Frère *Romain* trouva le moyen d'évacuer.

Les fondations de ce Pont furent jettées le 25 d'Octobre 1685, & en même temps on enferma pluſieurs Médailles dans une boëte de bois de cèdre, longue de 14 pouces, & large de 10. On mit cette boëte dans une autre de plomb, & on les encaſtra dans le maſſif de la premiere pile, du côté du Château des Tuileries. Ces Médailles marquent chacune un événement mémorable du règne de Louis-le-Grand, & ſont au nombre de treize, dont l'une eſt d'or, & les douze autres d'argent. Celle d'or peſe un marc ſept gros & 24 grains.

Ce ſolide & magnifique Pont conſiſte en quatre piles & deux culées, qui forment cinq arches entr'elles, dont les cintres ſont ſurbaiſſés. Les deux bouts du Pont ſont en trompes fort larges; ce qui a été pratiqué pour en faciliter l'entrée aux carroſſes & aux charettes. La longueur du Pont eſt d'environ 72 toiſes, ſur 8 toiſes 4 pieds de largeur, dans laquelle on a pris neuf pieds pour chaque banquette, & deux autres pieds pour l'épaiſſeur des parapets. L'architecture de cet édifice eſt ſimple, mais ſolide: la dépenſe qu'on fit pour ſa conſtruction monta à ſept cent vingt mille livres.

Sur un des éperons de l'arche la plus voiſine de la porte des Tuileries, on a tracé une échelle diviſée en pieds & pouces, qui marque la hauteur ſucceſſive de l'eau, & juſqu'à quel point elle s'eſt élevée dans les années où il y a eu des crues conſidérables.

PONT-SAINT-CHARLES ou DE L'HÔTEL-DIEU. (*le*) Les Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu traitèrent en 1531, d'une maiſon ſur le petit Pont, joignant le portail, qui appartenoit à la Sainte Chapelle, & ſur cet emplacement le Cardinal *Antoine Duprat*, Légat en France, fit conſtruire la ſalle qu'on appelle encore aujourd'hui *la ſalle du Légat*; ils avoient fait précédemment pluſieurs acquiſitions, &notam-

Digitized by Google

ment celle d'une grande maiſon compoſée de deux corps de logis, appellé *le Chantier*, qui étoit ſituée entre l'Hôtel-Dieu & l'Archevêché, & de quelques autres dans la rue de la Bucherie; ils avoient auſſi procuré la tranſlation d'un étal de Boucherie, qui appartenoit à l'Evêque. Au moyen de ces acquiſitions, Henri IV fit rebâtir, en 1606, la ſalle de Saint Thomas, & conſtruire les piles du Pont où elles aboutiſſent: la même année la ſalle Saint Charles, qui a donné le nom à ce Pont, fut finie par les libéralités de M. *Pompone de Bellievre*.

PONT-SAINT-MICHEL. (*le*) Ce Pont qui aboutit d'un côté à la place qui en a pris le nom, & de l'autre, aux rues de la Barillerie, Saint Louis, & du Marché-neuf, a été ainſi nommé, ou parce qu'il conduit à la *porte Saint Michel*, ou bien à cauſe de la petite Egliſe *de Saint Michel*, qui eſt dans l'enclos de la cour du Palais. On le nommoit autrefois le *petit-Pont*, enſuite *petit-Pont-Neuf*, le *Pont-Neuf*, & le *Pont-Neuf-Saint-Michel*; mais à la fin le nom qu'il porte aujourd'hui a prévalu & lui eſt reſté ſeul dès 1424. L'an 1378, il ſe tint au Palais une aſſemblée compoſée de deux Préſidens, ſoixante-ſept Conſeillers, du Doyen, du Chantre, du Pénitencier, de quatre Chanoines de Notre-Dame & de cinq Bourgeois. Dans cette aſſemblée, il fut réſolu de conſtruire ce Pont, & on fit enſuite commandement au Prévôt de Paris de le commencer. Celui-ci à l'ordinaire, ainſi qu'aux autres ouvrages publics, y fit travailler les vagabonds, les Joueurs & les Fainéans. On croit qu'il n'étoit que de bois; auſſi fut-il emporté pluſieurs fois par les débordemens ou par les glaces, comme en 1407 1547. Le dernier de ces accidens arriva le 30 de Janvier de l'an 1616. En 1618, on le rebâtit de pierre, & il fut chargé de bâtimens comme les autres. Il conſiſte en quatre arches & deux culées, & en trente-deux maiſons de même ſymmétrie. Ces maiſons forment du côté des quais, l'aſpect le plus déſagréable & le plus indécent. Peut-on concevoir que l'on n'ait point encore pris le parti de les abattre après les triſtes événemens de chûtes & d'incendies qu'elles ont éprouvés, & auxquels elles ſont encore expoſées tous les jours! Non ſeulement elles nuiſent à l'agrément de la vue qu'elles bouchent entièrement, mais encore au paſſage de l'air toujours abondant ſur les rivières, & ſi néceſſaire à la ſanté des nombreux Habitans de cette Ville immenſe.

Digitized by Google

PONT-TOURNANT. (*le*) Il eſt au milieu du fer à cheval qui termine les jardins des Tuileries ; il fut conſtruit en 1716 ſur le deſſin ingénieux du Frère *Nicolas Bourgeois*, Religieux Auguſtin du Grand-Couvent. Ce Pont facilite la communication des Tuileries à la Place de Louis XV, & avec les Cours de la Reine & les Champs Eliſées.

En 1721, comme le Roi habitoit alors le Château des Tuileries, l'Ambaſſadeur extraordinaire du Grand-Seigneur, *Saïd Effendi*, paſſa ſur ce Pont avec toute ſa ſuite, pour aller à l'Audience de Sa Majeſté. *V. tom. 3, pag. 730.*

PONTS-AUX-TRIPES ou AUX BICHES. (*les*) Il en eſt trois à Paris ſous cette même dénomination. Le premier de ces Ponts eſt au bout de la rue Moufetard, près de la rue Cenſier. Il a porté le nom de *Richebourg*, à cauſe du territoire ſur lequel il eſt ſitué. Anciennement il a été appellé le *Pont-Saint-Médard*, & enſuite *des Tripiers*. Quant au nom de *riche Bourg*, on diſoit au milieu du treizième ſiècle, en parlant des maiſons ou des jardins de ce canton, qu'ils étoient en *riche Bourg*, *in divite Burgo*. C'eſt à cet endroit que ſe rejoignent les deux bras de la rivière des Gobelins, dite de *Bièvre*, qui de-là va ſe jetter dans la Seine, auprès de la Salpétrière. L'an 1524, cette rivière inonda le Fauxbourg Saint-Marcel juſqu'au ſecond étage. En 1679, le 8 d'Avril, elle fit tant de ravages, qu'on appella cette inondation, *le déluge de Saint-Marcel*. L'an 1626, la nuit de la Pentecôte, elle fit encore des déſordres qui alloient à des ſommes conſidérables.

Le ſecond Pont-aux-Biches donne, d'un bout, dans la rue neuve d'Orléans, près de la rue Fer-à-Moulin ; il ne ſert qu'à recevoir les eaux qui proviennent du Quartier du Fauxbourg Saint-Victor, pour les conduire à la rivière.

Et le troiſième eſt dans la rue de la Croix, près la rue neuve Saint-Martin ; c'eſt ſous ce Pont que paſſent les eaux du Quartier du Temple, pour ſe verſer dans le grand égoût.

POPIN, *& par corruption* PEPIN. Ce Fief s'étend en partie ſur les rues de Richelieu, des Petits-Champs, Sainte-Anne, Traverſière, & Clos-Georgeau, & en entier ſur les rues du Haſard & Villedot. Il y a dix maiſons qui relèvent de ce Fief entre les rues Thibaut-aux-Dez, des deux Boules, Bertin-Poirée, & des deux côtés de la rue des trois Viſages ; mais il ne s'en trouve point dans la rue de la Saunerie, ni

dans celle de Saint-Germain. Le Public a altéré ce nom en celui de *Pepin*, de manière à faire croire que le nom de l'Abreuvoir qu'il appelle *Pepin*, vient du Roi *Pepin*. *Popin* étoit un des notables Laïques de Paris, nommé *Popinus*, dont la famille étoit connue au douzième siècle La place où est la rue de *l'Abreuvoir-Popin*, avoit appartenu à ce *Jean Popin*; *Odeline* sa veuve & leur fille la donnèrent à l'Abbaye de Hautebrières, de qui la Compagnie des Marchands de l'eau (*la hanse*) l'acquit en 1170. La Justice de ce Fief s'exerçoit autrefois au porche de l'Eglise de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, parce que ce *Popin* qui en étoit Seigneur, y demeuroit; aussi est-il appellé dans un acte de 1264, & dans un Arrêt de 1268, *Jehan Popin du Porche*. Le Possesseur en doit hommage à l'Archevêque de Paris. *Jean de Motreux*, Bourgeois de Paris, rendit le sien le 14 Août 1414, *pro feodo Popini*. *Marcel*, ce Prévôt des Marchands, si connu par ses séditions, sous les règnes du Roi Jean & de *Charles V*, l'avoit tenu dans le siècle précédent. Ce qui constate que *Pepin* est une mauvaise leçon, & qu'il faut lire *Popin*, est que dans des actes de 1421 & 1427, il est écrit par une diphtongue *Paupin* & *Poupin*.

PORCHERONS. (*les*) Quartier particulier de celui de Montmartre, qui n'est rempli que de cabarets, où le Peuple consomme beaucoup de vin, de même qu'à la grande Pinte, parce qu'il y est à meilleur marché: la petite Pologne est auprès. *Voy.* GUINGUETTES.

PORCHERONS. (*le Château des*) C'est celui que l'on appelle *le Chateau-le-Cocq* ou *du Cocq*. *Voy.* CHATEAU-DU-COCQ.

PORT-A-L'ANGLOIS, est un lieu de la Paroisse d'Ivry, sur le bord de la Seine. A la simple dénomination, on pourroit s'imaginer que quelque Capitaine Anglois auroit débarqué-là avec ses gens, dans le temps de leurs courses, au 14 ou 15e. siècle; mais il est vraisemblable que c'étoit simplement l'endroit où quelque riche Habitant d'Ivry, du nom de Langlois, faisoit sa demeure, & avoit un port vers l'an 1300. *Thomas Langlois* d'Ivry avoit à bail une partie des biens du Chapitre de Paris, situés en ce canton, consistant en ce qu'on appelloit une *ancing*, où il y avoit de la saussaie ou du saulcis, des noues, des prés, outre la terre & la vigne. Le nom de *Langlois* continuoit de subsister à Ivry sous Louis XI & Charles VIII.

PORT DES ARMES. (*le*) Un Arrêt de la Cour, de l'an 1404, fait mention de la coutume qui s'introduisit, de porter des épées, dagues ou couteaux. Cet usage d'en porter en temps de paix dans les grandes Villes, ne s'est donc introduit que fort tard. On trouve dans les anciens regîstres de la Cour, qu'il n'étoit permis qu'aux Voyageurs de marcher armés. C'est à la licence de nos guerres civiles, que nous sommes redevables de cette habitude barbare, qui transforme un Commis, un Clerc, un Artisan, un Bourgeois paisible, un homme de lettres, en Guerriers redoutables, sans que la valeur nationale y ait gagné : nous ne sommes pas certainement plus braves que ne l'étoient les Grecs & les Romains, & nos ancêtres, sous les Clovis, les Martels & les Charlemagne. Les hommes destinés pour combattre, avoient seuls le droit de porter l'instrument nécessaire à la défense de l'Etat. Le reste de la Nation ne cherchoit point à se décorer d'un appareil militaire aussi embarrassant qu'inutile, & qui, devenu commun à tous les Etats, ne distingue personne. Depuis quelques années, on a renoncé à cet usage, & l'on va par la Ville avec une canne ou une badine à la main ; on en est plus leste & moins exposé aux suites funestes des querelles, des disputes, ou d'une infinité d'accidens subits, dont on tiroit vengeance dans le moment. Il y a des Réglemens de Police, concernant le Port des Armes à Paris.

Ports de la Ville de Paris.

PORT *au Bled*, près la Place de Grêve.
———*Au Bois*, au bout du quai Pelletier.
———*Au Bois-Neuf*, entre le quai de Bourbon & celui de l'Ecole.
———*Au Charbon*, au bout du quai Pelletier.
———*Au Foin*, avec le Port au Bled.

GLATIGNY, près la rue des Hauts-Moulins.
———*Au Marbre*, au bout du Cours de la Reine, du côté des Tuileries.
———*Au Pavé*, au-dessus de la porte Saint-Bernard.
———*Aux Pierres*, vis-à-vis le milieu du Cours de la Reine.
———*Au Plâtre*, sur le bord de la rivière, s'étend depuis la pointe de l'Arsenal, & le passage du fossé du Mail, jusqu'à la barrière de la Rapée, Fauxbourg Saint-Antoine.

Ce Port a pris le nom qu'il porte, de ce que c'eſt là que l'on amène de Charonne & de Montreuil des pierres brutes de plâtre, pour les charger ſur des bateaux, & de-là les tranſporter par la Seine, dans les Pays qui en ont beſoin. C'eſt auſſi en ce Port que ſe déchargent tous les trains, ſoit de bois à brûler, ſoit de charpente, qui ſont enſuite tranſportés par voitures dans les chantiers des Marchands de bois de ce Fauxbourg.

DE LA RAPÉE, Fauxbourg Saint-Antoine; il eſt ainſi nommé d'une maiſon qui appartenoit au Sieur *de la Rapée*, Commiſſaire-Général des Troupes, qui la fit bâtir. C'eſt l'entrepôt des vins qui arrivent de la Bourgogne, *&c.*

SAINT-BERNARD, à la porte de ce nom. Il commence à la rue de Bièvre. En 1380, il n'y avoit point encore de maiſons bâties en cet endroit, & à l'angle où elles ſe terminoient autrefois, cet endroit s'appelloit le *Port aux Mulets*. Ce fut vers le milieu du ſiècle dernier, qu'on ſubſtitua au nom du Port-Saint-Bernard, celui de *Quai de la Tournelle*: il vient de la Tournelle qui joignoit en cet endroit la porte de l'enceinte de Philippe-Auguſte, qui ſubſiſte encore. En 1663, il fut nommé *Port de Bellefonds*.

SAINT-LANDRI, dans la rue d'Enfer, Quartier de la Cité.

SAINT-NICOLAS, au bout du quai des galeries du Louvre; il a pris ſon nom de l'Egliſe Collégiale qui en étoit proche. On trouve toujours dans ce Port des petits bateaux qui paſſent les Gens de pied au Fauxbourg Saint-Germain.

SAINT-PAUL, au quai des Céleſtins. *Voy.* POISSONS.

PORT-AU-SEL, depuis le Pont-Neuf, juſqu'au quai de la Féraille.

———*Aux Tuiles*, au quai de la Tournelle, vis-à-vis les Miramiones.

———*Au Vin*, à la porte Saint-Bernard.

Digitized by Google

PORTES DE LA VILLE DE PARIS, *actuellement ſubſiſtantes.*

PORTE-SAINT-ANTOINE. On prétend que cette Porte fut bâtie ſous le regne d'Henri II, pour ſervir d'arc de triomphe à la mémoire de ce Prince. D'autres aſſurent qu'elle fut élevée pour l'entrée du Roi Henri III, revenant de Pologne (le 14 Septembre 1573); mais on ne voit nulle part la preuve ni de l'un, ni de l'autre de ces deux ſentimens. Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt qu'il y avoit ici une Porte l'an 1671, lorſque François Blondel fut chargé de la reſtaurer. Cet Ingénieur qui n'étoit pas moins habile dans l'Architecture, que dans les autres parties de mathématique, conſerva l'ancien ouvrage de cette porte, & continua de chaque côté l'ordre dorique dont on la voit décorée. Ce monument à neuf toiſes de largeur, ſur ſept ou huit de hauteur.

A la porte ou ouverture qui étoit au milieu, *Blondel* en ajouta deux autres, une de chaque côté, qui ont preſque la même hauteur & la même largeur, & qui rendent l'entrée de la Ville plus facile aux voitures.

La face qui regarde la Ville, a des arrière-vouſſures ſur les portes, d'un trait d'autant plus hardi, que les coupes des joints ſont très-juſtes & très-nettes. Dans le tympan du fronton qui eſt ſur la porte du milieu, ſont en bas-relief les armes de France & de Navarre. Dans ceux qui ſont au-deſſus des portes latérales, eſt auſſi en bas-relief une copie de la médaille que la Ville fit frapper à la gloire de Louis XIV. D'un côté, on a mis la tête de ce Prince, avec cette légende: *Ludovicus Magnus, Francorum & Navarræ Rex. P. P. 1671.* De l'autre côté, c'eſt-à-dire, ſur le tympan du fronton de l'autre porte latérale, eſt en bas-relief le revers de la médaille, lequel repréſente une Vertu aſſiſe, & appuyée ſur un bouclier où ſont les armes de la Ville, avec cette autre légende: *Felicitas publica*; au-deſſus on lit: *Lætetia.* Dans l'attique eſt un globe entre deux trophées d'armes, & ſurmonté d'un Soleil qui l'éclaire, & qui étoit la deviſe du Roi Louis XIV.

La face qui eſt du côté du Fauxbourg, eſt encore plus richement décorée que celle que l'on vient de décrire. Elle eſt ornée de refends & d'un grand entablement dorique qui règne ſur toute la largeur: il eſt ſurmonté d'un attique en manière de piedeſtal continu, aux extrêmités duquel ſont deux obéliſques. Dans les niches pratiquées entre les

pilaſtres, ſont deux ſtatues qui repréſentent les ſuites heureuſes de la paix faite entre la France & l'Eſpagne en 1660. Celle qui eſt à main droite, tient une ancre, au bas de laquelle il y a un Dauphin. Cette figure eſt allégorique à l'Eſpérance que la France avoit conçue de cette paix, qui avoit été cimentée par le mariage du Roi Louis XIV, avec Marie-Thérèſe d'Autriche, Infante d'Eſpagne. L'autre ſtatue eſt la ſûreté publique, qui eſt déſignée par cette figure qui s'appuie ſur une colonne, avec une attitude & un viſage ſi tranquilles, qu'elle fait connoître qu'elle n'a plus rien à craindre. Ces deux ſtatues ſont de *François Anguier*. Au-deſſus de ces niches ſont deux vaiſſeaux qui ſont allégoriques à celui que la Ville de Paris porte dans l'écuſſon de ſes armes. Sur une eſpèce de conſole, formée par la ſaillie de la clef de la voûte du grand portique, eſt un buſte du Roi Louis XIV, fait d'après le naturel, par *Girard Vanopſtal*, Sculpteur; On l'a peint en bronze, pour le détacher du corps de la maçonnerie. Deux figures qui repréſentent la Seine & la Marne, ſont à demi-couchées ſur les impoſtes, & ſont regardées comme des chef-d'œuvres de ſculpture. Les uns diſent qu'elles ſont de *Maître Ponce*, & les autres de *Jean Gougeon*. L'attique eſt formé par une grande table de marbre noir, au-deſſus de laquelle ſont les armes de France & de Navarre, en deux écuſſons joints enſemble, entourés des coliers des Ordres de S. Michel & du S. Eſprit, & ſurmontées d'une couronne fermée. Deux trophées d'armes achèvent de remplir le vuide de ce fronton, au-deſſus duquel ſont deux ſtatues à demi-couchées, vêtues & ayant des tours ſur leurs têtes. Celle qui tient ſur ſes genoux une couronne fermée & fleurdeliſée, repréſente la France. L'autre qui tient un petit bouclier & quelques dards, deſigne l'Eſpagne. Elles ſe donnent la main en ſigne d'amitié & d'alliance. L'Hymen qui eſt plus haut, au milieu d'un attique, en manière de piedeſtal continu, ſemble approuver & confirmer cette union qu'il a fait naître. D'une main il tient ſon flambeau allumé, & de l'autre un mouchoir. Les extrêmités de ce piedeſtal continu, ſont terminées par deux pyramides, aux pointes deſquelles ſont des fleurs-de-lys doubles & dorées, de même que les boules qui portent ces piramides. Toutes ces figures faites par *Vanopſtal*, ſont de quatre pieds plus grandes que le naturel. L'inſcription qui eſt gravée en lettres d'or ſur la grande table de marbre noir dont on a parlé, fait entendre que la paix des Pyrennées a été faite & cimentée par les armes victorieuſes de Louis

Digitized by Google

XIV, par les heureux conſeils de la Reine Anne d'Autriche ſa mère, par l'auguſte mariage de Marie-Thérèſe d'Autriche, & par les ſoins aſſidus du Cardinal Mazarin: voici les termes dans leſquels cette inſcription eſt conçue:

Paci victricibus Ludovici XIV armis felicibus Annæ conſiliis, auguſtis M. Thereſiæ nuptiis, aſſiduis Julii Cardinalis Mazarini curis portæ fundatæ æternùm firmatæ, Præfectus Urbis, Ædileſque ſacravêre, anno M. D. C. LX.

Les deux portes qui ſont aux côtés de celle du milieu, qui eſt la plus grande, n'ont été percées qu'en 1672, comme il paroît par les inſcriptions qui ſont dans deux tables de l'attique, ſur l'une deſquelles on lit: *Ludovico Magno Præfectus & Ædiles anno R. S. H. 1672.* Sur l'autre de ces deux portes, eſt écrit: *Quod Urbem auxit, ornavit, locupletavit. P. C.*

Quoiqu'il y ait dans cette porte quelques parties remarquables, & principalement la ſculpture des figures qui ſont admirables, le goût de ſa compoſition en général eſt petit & meſquin. Ce monument n'a ni la grandeur ni la magnificence convenable au ſortir de ce ſuperbe Fauxbourg, qui doit annoncer l'immenſité & la beauté d'une Ville telle que Paris, la plus célèbre & la plus admirable de l'Univers. Les rues du Fauxbourg Saint-Antoine, qui feroient ſeules une belle Ville de Province, ne devoient-elles pas être terminées par un édifice qui eût preſque le double de la grandeur de celui-ci? Le projet du grand Colbert étoit de continuer la rue Saint-Antoine dans toute ſa largeur, depuis ſa porte juſqu'au Louvre, non en ligne droite, ce qui étoit impoſſible, mais depuis l'Hôtel-de-Ville qui devoit être conſtruit à neuf, & d'une forme convenable à cette Capitale. L'on n'auroit eu à abattre que l'Egliſe de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, & celle de Saint-Germain ſa rivale en laideur. Quelle eût été alors la magnificence des entrées de nos Ambaſſadeurs, en partant de l'arc de triomphe (dont il eſt parlé au mot ARC) paſſant par celui de la Porte Saint-Antoine, & continuant leur marche par cette large rue juſqu'au Louvre? Voilà les idées de ce grand Miniſtre. On eût dit que ſa tête renfermoit tout ce que le génie françois pouvoit concevoir de ſublime & d'égal à la gloire de ſon Maître, & à celle de ſa Nation. Encore dix années de vie, & les merveilles de cette Capitale euſſent forcé les Habitans des deux Hémiſphères de les venir admirer.

En 1670, on commença à travailler au cours planté d'arbres, qui règne depuis la porte Saint-Antoine, juſqu'à la

Porte Saint-Martin, & qui eſt revêtu de murs dans toute ſa longueur. Ce cours étoit compoſé de trois allées, formées par quatre rangées d'ormes. *Voy.* COURS ANCIEN.

PORTE-SAINT-BERNARD, *Quartier de la Place Maubert, au bout du Pont de la Tournelle.*

Elle prend ſon nom du Collège des *Bernardins* qui eſt dans le voiſinage. Elle fut élevée en 1670 par *Blondel*, fameux Architecte, qui en compoſa auſſi les inſcriptions. Cette Porte préſente deux portiques avec une pile au milieu : elle eſt haute de dix toiſes, & large de huit. Une corniche ſoutient un entablement & un attique continu en façon de piedeſtal ; le travail des mutules eſt aſſez bon. Sur la face, du côté de la Ville, on a repréſenté en bas-relief le Roi répandant l'abondance, avec cette inſcription : *Ludovico Magno, abundantia parta. Præf. & Ædil. poni CC. Ann. R. S. H.* MDCLXXIV. Sur celle qui regarde le Fauxbourg, le Monarque paroît avec l'habillement d'une Divinité antique, conduiſant le gouvernail d'un grand navire, dont les voiles ſont enflées, avec cette inſcription : *Ludovici Magni providentiæ Præf. & Ædil. poni CC. Ann. R. S. H.* M. D.C. LXXIV. *Baptiſte Tuby*, un des plus habiles Sculpteurs qu'il y ait eu, a fait ces deux bas-reliefs, & les Vertus qui ſont ſur les piles, au-deſſous de l'impoſte. Pour l'intelligence de la première inſcription, il faut ſavoir que Louis XIV avoit ſupprimé un impôt placé ſur les marchandiſes qui arrivoient de ce côté-là, & que ce monument fut érigé exprès en reconnoiſſance de ce bienfait. *Blondel*, dans ſon Cours d'Architecture, dit que ce *rabillage* lui a donné beaucoup de peine, à cauſe des chambres qu'on a voulu ménager dans l'épaiſſeur de cette Porte, ce qui eſt contraire aux règles d'architecture.

Les deux ouvertures de cette Porte en arcades parallèles, ont paru à quelques Critiques former un aſpect déſagréable & irrégulier, une ſeule ou trois étant abſolument néceſſaires dans ces ſortes d'édifices, uniquement élevés pour décorer l'entrée d'une grande Ville, où l'on eſt toujours maître du local.

PORTE-SAINT-DENIS. Cette Porte eſt du deſſin de *François Blondel*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Maître de Mathématiques de feu Monſeigneur le Dauphin, fils de Louis-le-Grand : elle a ſoixante & douze pieds de face, & autant de haut. Le deſſus en eſt découvert à la ma-

Digitized by Google

nière des anciens arcs de triomphe. La Baie ou Porte principale a vingt-quatre pieds, & eſt entre deux pyramides, engagées dans l'épaiſſeur de l'ouvrage, & chargées de chûtes de trophées d'armes, & terminées par deux globes aux armes de France, couronnés de la couronne impériale françoiſe. Au bas de ces pyramides, & ſur les corniches de leurs piedeſtaux, ſont deux ſtatues colloſſales, dont l'une repréſente la Hollande, ſous la figure d'une femme conſternée, & aſſiſe ſur un lion terraſſé & mourant, qui tient dans une de ſes pattes, les ſept flèches qui déſignent les ſept Provinces-Unies. La ſtatue qui fait ſymmétrie avec celle-ci, eſt celle d'un fleuve, qui tient une corne d'abondance, & repréſente le Rhin. Dans le dez du piedeſtal de chacune de ces pyramides, on a percé une petite porte. Dans les tympans du cintre, ſont deux Renommées, dont l'une, par le ſon de la trompette, annonce à toute la Terre que l'Armée du Roi vient de paſſer le Rhin à la nage, & en préſence des Ennemis; & l'autre, tient dans une de ſes mains une couronne de laurier, pour couronner le Héros, ſous les ordres duquel cette action vient de ſe paſſer. Au-deſſus eſt un excellent bas-relief qui repréſente le paſſage de ce fleuve; & dans la friſe, tant de ce côté-ci, que de celui du Fauxbourg, eſt cette inſcription en gros caractères d'or: *Ludovico Magno.* Sur les tables des piedeſtaux des pyramides, & au-deſſus des deux petites portes, ſont des inſcriptions. Sous la figure d'une femme qui déſigne la Hollande, eſt celle-ci: *Emendata malè memori Batavorum Gente Præf. & Ædil. poni CC. Anno D.* M. D. C. LXXII.

Sous la figure du Rhin, eſt l'inſcription qui ſuit: *Quod diebus vix ſexaginta Rhenum, Wahalim, Moſam, Iſalam ſuperavit: ſubjecit Provincias tres; cœpit Urbes munitas quadraginta.* La face de cette Porte, qui eſt du côté du Fauxbourg, eſt également décorée, avec cette ſeule différence, qu'il n'y a point de ſtatues au bas des pyramides. Le basrelief repréſente la Ville de Maeſtricht, & ſur les tables des piedeſtaux, on lit d'un côté: *Quod trajectum ad Moſam* XIII *diebus cœpit*; & de l'autre: *Præf. & Ædil. poni CC. Anno R. S. H.* M. D. C. LXXIII.

Cette Porte eſt, pour l'architecture & pour la décoration, un des plus beaux ouvrages en ce genre, qu'il y ait jamais eu, & les inſcriptions qui ſont auſſi de *Blondel*, font connoître qu'il n'étoit pas moins habile dans les Belles-lettres que dans l'Architecture, & dans les autres parties de la mathématique. La ſculpture de cette magnique Porte fut com-

mencée par le fameux *Girardon* ; mais d'autres ouvrages auxquels le Roi le deſtina, l'obligèrent de la diſcontinuer, & elle a entièrement été exécutée par *Michel Anguière*.

Nous liſons dans les Hiſtoriens contemporains de Charles VI, qu'en 1449, « on dreſſa deux potences, l'une hors la » Porte Saint-Jacques, & l'autre hors la Porte Saint-Denis, » pour pendre deux Gueux & une Gueuſe, qui ſuivoient » les pardons & les fêtes, accuſés, non ſeulement d'avoir » volé & d'avoir crevé les yeux à un enfant de deux ans, » & d'avoir fait le *délit d'épines*, qui ſont les termes de » Monſtrelet ou d'épingles, comme parle Chartier, mais » encore d'avoir commis un grand nombre d'autres crimes. » Comme en France on n'avoit point encore vu pendre de » femmes, tout Paris accourut à la Porte Saint-Denis, où » l'on mena celle-ci toute échevelée, vêtue d'une longue » robbe, & liée d'une corde au-deſſous des genoux.

Sous le règne de Philippe-Auguſte, la Porte-Saint-Denis étoit ſituée entre la rue Mauconſeil & celle du Petit-Lion : ſous Charles IX, elle fut reculée, & placée entre les rues Neuve-Saint-Denis & Sainte-Appoline.

PORTE-SAINT-MARTIN. Cette Porte qui eſt du deſſin de *Pierre Bullet*, fameux Architecte, fut élevée en 1674, à l'extrêmité de la rue du même nom, à peu près ſur la même ligne que la Porte Saint-Denis, & à peu de diſtance. La Ville la fit ériger à la gloire de Louis XIV. Elle eſt auſſi en forme d'arc de triomphe, & a trois ouvertures, dont celle du milieu eſt beaucoup plus grande que les autres. Cet ouvrage a environ cinquante pieds de hauteur & autant de large. Son architecture eſt en boſſages ruſtiques vermiculés, avec des bas-reliefs dans les tympans, & un grand entablement dorique, ſurmonté d'un attique, dans lequel on voit, du côté de la Ville, cette inſcription :

LUDOVICO MAGNO
Veſontione Sequaniſque bis captis
& fractis Germanorum
Hiſpanorum Batavorumque exercitibus,
PRÆF. ET ÆDILES P.
C. C.
Anno R. S. H. M. D. C. LXXIV.

Digitized by Google

L'inſcription qui eſt du côté du Fauxbourg, eſt conçue en ces termes :

LUDOVICO MAGNO
Quod Limburgo capto
Impotentes Hoſtium minas ubique repreſſit.
Præf. et Ædiles P.
C. C.
Anno M. D. C. LXXV.

Les ouvrages de ſculpture ſont de *Desjardins*, *Marſy*, *le Hongre* & *Legros*.

PORTES ANCIENNES

Autrefois ſubſiſtantes dans la Ville de Paris.

PORTE-BARBETTE (*la*) étoit une fauſſe porte, conſtruite vers la vieille rue du Temple, au bout du Monaſtère des Blancs-Manteaux, & dans la rue qui a retenu le nom de *Barbette*. On ignore dans quel temps elle fut bâtie, & celui où elle a été abattue. *Voy. tom. 3, page 253.*

Auprès de cette Porte étoit *l'Hôtel Barbette*, où *Iſabelle de Bavière*, femme de Charles VI, accoucha d'un enfant qui mourut vingt-quatre heures après ſa naiſſance. On appelloit cet Hôtel le *petit ſéjour de la Reine*. C'étoit le nom qu'on donnoit aux maiſons particulières, où les Grands alloient jouir d'une liberté qui leur manquoit dans leurs Palais. *

* Le jour des couches de la Reine, le Duc d'Orléans y ſoupa, & c'eſt en ſortant de cet Hôtel qu'il fut aſſaſſiné ; voici le detail de cet attentat. Il étoit environ huit heures, lorſque *Schas de Courte-Heuſe*, Valet-de-Chambre du Roi, l'un des Conjurés, ſe fit annoncer : *Monſeigneur*, dit-il, *le Roi vous mande que ſans délai vous veniez devers lui, & qu'il a à parler à vous haſtivement, & pour choſe qui grandement touche à lui & à vous.* Le Duc n'héſita pas à ſe rendre à cette invitation : il fit ſeller ſa mule, & prit le chemin de l'Hôtel de Saint-Paul, accompagné ſeulement de deux Ecuyers, montés ſur le même cheval, & précédé de quatre ou cinq Valets de pied qui portoient des flambeaux. Ceux de ſes Gens qui étoient venus avec lui chez la Reine, ne ſe preſsèrent pas de le ſuivre. Le Prince qui ne marchoit ordinairement qu'eſcorté de

C'étoit là que ſe terminoit l'ancienne enceinte de Paris, tracée ſous Philippe-Auguſte. On voit encore au coin de la rue

---

600 Gentilshommes, n'avoit ce jour-là qu'une ſuite peu nombreuſe. Le choix du jour, l'heure à laquelle on lui porta le faux ordre du Roi, témoignent avec quel ſang-froid & quelles meſures réfléchies on préparoit ſa ruine. Il étoit *ſans chaperon*, *vêtu d'une houpelande de damas noir fourrée de marte*, *& s'ébattant avec ſon gand*; il chantoit, bien éloigné d'avoir aucun preſſentiment du ſort qui l'attendoit. Il paſſa devant les Conjurés qui s'étoient rangés en embuſcade le long d'une maiſon, au-deſſus de l'Hôtel de Notre-Dame. Le cheval qui portoit les deux Ecuyers, s'épouvanta en approchant de ces inconnus, prit le mord aux dents, & ne s'arrêta qu'à l'entrée de la rue Saint-Antoine: on ſeroit tenté de ſoupçonner de trahiſon cette fuite précipitée, ſi l'on n'appréhendoit de multiplier les horreurs d'un attentat qui n'offre déjà que trop de circonſtances affreuſes. Le Duc ſe trouva dans le moment enveloppé d'Aſſaſſins qui l'attaquèrent, en criant, *à mort : Je ſuis le Duc d'Orléans*, dit-il, en élevant la voix : *tant mieux*, reprit un de ces Scélérats, *c'eſt ce que nous demandons*; il lui déchargea en même temps un coup de hache qui lui abattit la main gauche dont il tenoit le pommeau de la ſelle : les coups de glaive & de maſſue redoublèrent ; la douleur & la perte de ſon ſang, le contraignirent d'abandonner la bride qu'il tenoit de l'autre main : renverſé par terre, il eut encore la force de ſe relever ſur ſes genoux, & de parer avec le bras les coups qu'on lui portoit ; mais cette foible défenſe ne le garantit pas long-temps ; un coup de maſſue, armée de pointes de fer, lui fracaſſa le bras au-deſſous du coude. *Qu'eſt-ce ceci, d'où vient ceci*, s'écrioit-il de temps en temps? Enfin il tomba étendu ſur le pavé, où il reçut deux nouvelles bleſſures à la tête, qui firent ſauter la cervelle & le privèrent de la vie. Lorſqu'il ne donna plus aucun ſigne de ſentiment, les Aſſaſſins approchèrent un flambeau pour voir s'il étoit mort ; alors un homme dont le viſage étoit caché ſous un *chaperon vermeil*, ſortit de l'Hôtel-Notre-Dame : il tenoit une maſſue, dont il déchargea un dernier coup ſur le Prince, en diſant, *éteignez tout, allons-nous-en, il eſt mort*. Les Valets de pied qui portoient les flambeaux, avoient pris la fuite, à la réſerve d'un ſeul nommé *Jacob*. Voyant ſon Maître renverſé, il ſe jetta ſur lui, eſſayant de lui faire un rempart de ſon corps : il fut percé de coups. On le trouva expirant : lorſqu'on vint relever le corps du Duc ; *Haro*, *Monſeigneur mon Maître*, dit ce reſpectable Serviteur, digne par ſa fidélité d'une plus haute fortune : il ne proféra que ces mots, & rendit les derniers ſoupirs. Les circonſtances exactes de ce meurtre, ſont rapportées ici d'après les dépoſitions des témoins oculaires, qui furent pour lors interrogés, un de ces témoins, qui étoit une femme, rapporte qu'ayant crié *au meurtre*, un de ces Scé-

Digitized by Google

des Francs-Bourgeois, une tourelle qui n'étoit éloignée que de trente pas de l'ancien Hôtel Barbette. Cet Hôtel avoit appartenu en 1298 à *Etienne Barbette*, Voyer de Paris, Maître de la Monnoie & Prévôt des Marchands. En 1306, la populace de Paris, dans une ſédition excitée au ſujet des monnoies, pilla l'Hôtel Barbette. Philippe-le-Bel qui demeuroit au Temple, y fut lui-même attaqué. On a percé les deux nouvelles rues nommées Barbette, & des trois pavillons, ſur le terrein qu'occupoit l'ancien Hôtel Barbette, dont il ne ſubſiſte plus qu'une porte, d'une conſtruction élégante, quoique chargée d'ornemens. On voit ſur le chapiteau l'écu de France, ſemé de fleurs-de-lys ſans nombre, ſurmonté d'un heaume ou caſque, au-deſſus duquel eſt une grande fleur-de-lys avec deux lions pour ſupport. C'eſt l'empreinte d'une monnoie frappée ſous Charles VI, appellée *écus au heaume*: ce qui prouve que malgré la réduction des fleurs-de-lys au nombre de trois, on n'avoit pas encore tout-à-fait abandonné l'ancien uſage de les employer quelquefois ſans nombre. *Mém. de Littérature, Diſſertation de M. Bonamy.*

PORTE-BAUDETS. (*la*) *Voy.* BAUDOYER. (*Porte*)

PORTE-BAUDOYER, (*la*) *Porta Bagaudarum*, *Porta Balderii*, *Porta Baudia*; en françois, *la Porte Baudet*, *Baudoyer*, *Baudayer*; *Baudets*. On nommoit ainſi cette Porte, dit-on, parce qu'elle conduiſoit au camp des *Bagaudes*, *ad caſtrum Bagaudarum*, qui étoit à l'endroit où eſt aujourd'hui le Village de Saint-Maur-des-Foſſés.

On a différemment latiniſé ce nom dans les titres du treizième ſiècle, & depuis; on en a donné auſſi diverſes origines. L'Abbé Lebeuf a été pour ceux qui le dérivent du mot celtique ou teutonique *Baud*, & non pas du mot *Bacaude*;

---

lérats lui impoſa ſilence, en lui diſant: *taiſez-vous, mauvaiſe femme, taiſez-vous. Hiſt. de F. par Villaret, tom. 12, page 478 & ſuiv.*

Les Aſſaſſins prirent la précaution de mettre le feu à l'Hôtel qui leur avoit ſervi de retraite, afin que l'alarme cauſée par l'incendie, favoriſât leur fuite. Ils jettèrent en ſe retirant des chauſſe-trapes, pour arrêter ceux qui voudroient les pourſuivre, Cependant les Ecuyers que leur cheval avoit emportés, revinrent. Les Domeſtiques qui étoient demeurés à l'Hôtel-Barbette, arrivèrent; ils trouvèrent leur Maître étendu; ils le relevèrent, & le tranſportèrent dans l'Hôtel de Rieux, ſitué vis-à-vis le lieu où le meurtre venoit de ſe commettre. *Ibid. pag.* 481.

Digitized by Google

mais comme dans le teſtament d'Hermentrude, rédigé à Paris vers l'an 700 de J. C. ſe trouvent parmi ceux qui ſignent après le Comte *de Montmole*, un *Baudacharius* * *defenſor*, & que *Baudacharius* fait naturellement *Baudayer*, il ſemble plutôt que ce ſeroit de cet ancien Officier ou Magiſtrat de la Ville de Paris, que la *Porte Baudayer* & la place voiſine auroient tiré leur nom. Auſſi dans un acte de l'an 1219, eſt-elle nommée deux fois *Porta Baudayer*. *Voy.* BAUDOYER. (*la Place*)

PORTE-BUCI (*la*) étoit au bout de la rue Saint-André-des-Arcs, près la rue contr'eſcarpe, & avoit pris ſon nom de *Simon de Buci*, Chevalier, Conſeiller du Roi en 1350, qui l'avoit achetée des Religieux de l'Abbaye de Saint-Germain, auxquels Philippe-Auguſte l'avoit vendue avant qu'elle fût achevée. Cette porte fut livrée en 1418 par *Perinet Leclerc*, aux Gens de la faction du Duc de Bourgogne; enſuite elle fut murée : François I la fit r'ouvrir en 1539; on l'abattit en 1672, en vertu d'un Arrêt du 19 Août précédent; &, pour en conſerver la mémoire, on grava une inſcription ſur une table de marbre qu'on mit à l'endroit où cette porte étoit ſituée : on la voit encore plus haut & du même côté que l'égoût. L'inſcription que l'on avoit miſe ſur la porte Saint-Germain, étoit pareille; il n'y avoit que le nom de changé.

Elle ſéparoit la rue Saint-André-des-Arcs, du Fauxbourg Saint Germain, & étoit une des portes de l'enceinte de Philippe-Auguſte.

CONFÉRENCE, (*Porte de la*) ainſi nommée à cauſe de la première des Conférences qui ſe tinrent à Sureſnes entre les Députés du Roi & ceux de la Ligue, le 29 Avril 1593. Cette Porte étoit ſituée ſur la rive droite de la Seine attenant les Tuileries, & fut démolie en 1730. Les Hiſtoriens

---

* Il a été naturel de réduire le nom *Baudacharius* en *Baudarius*, de même qu'on a réduit *Clothacharius* en *Clotharius*, & *Annacharius* en *Annarius*; ainſi il ne faut pas penſer que les *Bagaudes* aient contribué en rien à la formation de ce nom. Il ſuffit de ſavoir qu'il y a eu dans les Gaules des Factieux ainſi appellés, ſous l'Empire de Dioclétien, ſans oſer décider où ils étoient raſſemblés. *L'Abbé Lebeuf*, *tom.* 5, *Paroiſſe de Saint-Maur-des-Foſſés*, *pag.* 100 & 101.

Digitized by Google

ont varié ſur le nom de cette Porte, ſur le lieu & le temps où elle fut bâtie. M. *Jaillot* dans ſes Recherches ſur Paris, *Quartier du Palais-Royal, pag. 13*, dit qu'il n'y a guère d'apparence que les Conférences de Sureſnes, tenues 40 ans avant que cette Porte fût bâtie, lui aient fait donner le nom qu'elle a porté, & il n'eſt pas plus vraiſemblable, ajoute-t-il, qu'elle le doive à celles qui ont précédé la paix des Pyrenées en 1659, puiſqu'elle eſt figurée ſur les Plans de Queſnel en 1608; de Mérian en 1620, déſignée ſous le nom de Porte de la Conférence, dans de Chuyes, ſur le Plan de Gombouſt de 1652, & dans les *Mémoires de Brienne* à l'année 1653.

Nos Hiſtoriens ont confondu la *Porte-Neuve*, proche le Louvre, qui étoit preſque d'alignement avec la rue St. Nicaiſe, & la Porte *de la Conférence* qui étoit au bout des Tuileries, à l'extrêmité de la terraſſe qui règne le long de la rivière. Ces deux Portes ont exiſté toutes les deux dans le même temps, comme on peut s'en convaincre par l'inſpection du Plan de Boiſſeau de 1643, de celui de Gombouſt 1652, & même du ſixième Plan du Commiſſaire Lamarre.

Elle fut rebâtie, dit *Germain Brice*, dans le temps que le Cardinal *Mazarin* & Dom *Louis de Haro* étoient occupés aux Conférences du Traité de Paix des Pyrenées, qui fut ſuivi du mariage de Louis XIV. Mais l'on trouve auſſi dans quelques Auteurs, qu'elle portoit ce nom long-temps auparavant, qui lui fut donné à l'occaſion de la retraite de Henri III, le jour des barricades; & que ce fut là que *François de Richelieu*, Grand Prévôt de France, pere du Cardinal du même nom, arrêta les Peuples incités par les ennemis du Royaume qui vouloient ſuivre le Roi, pour tâcher de le ſurprendre: ce ſage Officier, en conférant avec eux, donna le temps au Roi d'avancer chemin, & de s'éloigner de ces factieux, ce qu'il fit heureuſement, & alla coucher à Trappe, proche de Verſailles, & le lendemain à Chartres, où ſes fidèles Serviteurs l'allèrent trouver auſſitôt qu'ils ſurent qu'il y étoit heureuſement arrivé.

PORTE DE PARIS. *Suger*, Abbé de St. Denis, & Miniſtre d'Etat ſous Louis-le-Gros, & ſous Louis-le-Jeune, parle, dans le livre qu'il a compoſé ſur ſon Miniſtere, d'une Porte de Paris qui étoit dans la rue St. Màrtin auprès de St. Merry. Il dit que cette Porte, lorſqu'il prit l'adminiſtration du Royaume, ne rapportoit au Roi que douze livres

Digitized by Google

par an, mais que par ſon moyen, elle en rapportoit cinquante. Il ſe glorifie d'avoir augmenté les revenus du Roi de trente-huit livres de ce ſeul article, ce qui fait croire que cette ſomme étoit pour lors fort conſidérable. On voit auſſi dans le même livre, que ce Miniſtre n'ayant point de maiſon à Paris, il en acheta une auprès de St. Merry, & de cette Porte dont nous venons de parler; & que cette maiſon lui coûta mille ſous. Cette clôture commençoit du côté du nord, à la place qu'on nommoit *la Porte Baudet* ou aux environs, puis tournant le long du cloître de l'Egliſe de St. Jean en Grêve, venoit à la Tour qu'on nommoit *la Tour du pet au Diable*; delà elle gagnoit une Tour qui ſe voit encore dans la rue des deux Portes, entre la rue de la Verrerie & celle de la Tixeranderie. Elle paſſoit enſuite dans un lieu appellé *l'Archet de St. Merry*, auprès de l'Egliſe du même nom, & finiſſoit au bout du Pont-au-Change, dans le marché de la Porte de Paris, du côté du midi: cette clôture commençoit au petit-Pont, renfermoit la place Maubert, & finiſſoit au bord de la rivière, vis-à-vis l'endroit où eſt aujourd'hui la rue de Bièvre.

PORTE DE PARIS. *Voy.* CHATELET. (*le grand*)

PORTE-GAILLON. (*la*) Elle étoit conſtruite preſque au bout de la rue de ce nom, entre l'Hôtel de Lorges, aujourd'hui de la Valliere, & celui de Chamillart, qui eſt maintenant l'Hôtel de Richelieu, derrière l'Hôtel de Pontchartrain, (aujourd'hui l'Hôtel du Contrôleur-Général); elle fut abattue en 1700, pour l'ornement & la commodité de ce quartier.

PORTE-GIBART. *Voy.* PORTE ST. MICHEL.

PORTE DU TEMPLE. Elle étoit conſtruite au bout de la rue du Temple, du côté du rempart, ou boulevard; elle demeura fermée à cauſe des troubles de la Ligue, depuis l'an 1564, juſqu'en 1606, qu'elle fut r'ouverte à la faveur de la paix générale, & en même temps rebâtie à cauſe de ſa vetuſté; mais en 1684, elle fut démolie par ordre des Prévôt des Marchands & Echevins.

PORTE-MONTMARTRE. L'ancienne Porte Montmartre étoit placée où eſt aujourd'hui la Boucherie, qui eſt au coin de la rue des Foſſés-Montmartre; elle fut démolie en 1633.

Digitized by Google

Les foſſés qui la défendoient étoient ſur le terrein qu'occupent à préſent les rues des Foſſés-Montmartre & Neuve-Saint-Euſtache. La nouvelle Porte-Montmartre fut conſtruite immédiatement après la démolition de l'ancienne, & fut élevée au coin du boulevard, c'eſt-à-dire, au-deſſus de l'Hôtel d'Usès. Elle a auſſi été démolie, puis on a mis une grille de fer qui traverſoit la largeur du boulevard en cet endroit, qui ſe fermoit & qui s'ouvroit au moyen de deux portes.

PORTE-NEUVE. (*la*) *Voy.* CONFÉRENCE. (*Porte de la*)

PORTE-RICHELIEU. (*la*) Elle fut conſtruite vers l'an 1640, à l'endroit où aboutit la rue Saint-Marc dans la rue qui a conſervé le nom de cette porte, qui, après avoir ſubſiſté plus de ſoixante ans, fut abattue en 1701, conformément aux plans qu'on avoit faits pour l'embelliſſement de Paris.

PORTE-SAINT-GERMAIN. Cette porte étoit conſtruite dans la rue des Cordeliers, proche de l'endroit où eſt la fontaine; elle fut abattue en 1672.

Dans la niche d'où ſort cette fontaine, eſt une table de marbre noir, ſur laquelle eſt gravée cette inſcription:

Du règne de Louis-le-Grand, la porte Saint-Germain qui étoit en ce lieu, a été démolie en l'année 1672, par l'ordre de MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, en exécution de l'Arrêt du Conſeil du 19 Août audit an, & la préſente inſcription appoſée, ſuivant l'Arrêt du Conſeil, du 29 Septembre 1673, pour marquer l'endroit où étoit cette porte, & ſervir ce que de raiſon.

Cette porte, ainſi que celle de Buci, étoit la porte de l'enceinte de Philippe-Auguſte. On l'appelloit la *porte des Cordèles*, (Cordeliers), la porte *des Frères Mineurs*, & enſuite la porte *Saint-Germain.*

PORTE-SAINT-HONORÉ. Sous le règne de Charles IX, l'ancienne porte-Saint-Honoré ſe voyoit encore à l'endroit où eſt actuellement le petit-marché & la boucherie, qu'on nomme communément *des Quinze-vingt.* Ce Prince avoit projetté de renfermer les Tuileries dans la Ville, & de l'environner d'une fortification régulière, qui fut commen-

Digitized by Google

cée au baſtion de la Conférence, & que les troubles qui agitèrent l'Etat ſous les deux règnes ſuivans, ne permirent pas de continuer. Louis XIII reprit ce deſſein, ſuivant lequel la nouvelle porte-Saint-Honoré fut démolie en 1631, & reconſtruite à l'extrêmité de la rue Saint-Honoré, proche le boulevard, dans la même année; elle fut cependant diſcontinuée, enſuite repriſe en 1633 & 1634, & enfin conduite en l'état ou nous l'avons vue. Elle étoit bâtie de pierres de taille en forme de pavillon couvert d'ardoiſes, c'eſt-à-dire, dans le même goût que celle de la Conférence, qui a été détruite en 1730. L'architecture en étoit lourde & peu agréable, & c'étoit la ſeule des anciennes portes de Paris, qui, ſous les règnes de Louis XIV & de Louis XV, fût reſtée ſur pied, mais le 15 Juin de l'an 1733, on commença à la démolir, & on ne diſcontinua point qu'elle ne fût entièrement raſée.

On ne peut que blâmer la démolition de ces portes, qui faiſoient une eſpèce d'ornement dans la Ville, & terminoient la vue par un objet. On auroit dû en élever de plus belles, & en arc de triomphe, comme la porte de Saint-Denis. S'il y a un emplacement qui l'exige, c'eſt celui-ci. Quoi de plus néceſſaire que de préſenter un beau monument à l'aſpect des Etrangers qui arrivent par ce côté, qui doit leur annoncer, avant d'y entrer, la Ville la plus belle & la plus célèbre de l'univers, & le quartier le plus beau, & le mieux bâti de cette Ville! Mais loin de remplacer cette Porte, on a laiſſé élever en cet endroit des maiſons dont les façades ſont d'un goût bien commun.

PORTE-SAINT-JACQUES. Cette Porte étoit ſituée où eſt actuellement le bout de l'Eſtrapade, d'un côté, & de l'autre la rue Saint-Hyacinte. Elle fut conſtruite lors de l'enceinte de Philippe-Auguſte, & raſée en 1684. C'étoit un vieux édifice plus incommode qu'utile, & en la place duquel on a bâti des maiſons d'une décoration agréable, & qui étant occupées par différens Marchands, fourniſſent aux Habitans du Fauxbourg les commodités de la vie. Ce fut par cette Porte que les Troupes de Charles VIII entrèrent, le vendredi 13 Avril 1436, & réduiſirent la Ville ſous ſon obéiſſance.

PORTE-SAINT-LOUIS. Ainſi nommée, apparemment à cauſe de cette inſcription qu'on y liſoit: *Ludovicus Magnus, avo Divo Ludovico. Anno. R. S. H. M. D. C. LXXIV.* Elle étoit

étoit ſur le Pont-aux-Choux & ruſtiquement bâtie ; elle fut démolie en 1760.

PORTE-SAINT-MARCEL. Elle fut démolie par un Arrêt du Conſeil, de 1686, au mois de Juillet de la même année, avec celle de Saint-Victor qui en étoit voiſine. Par ce moyen, on rendit les chemins plus praticables aux voitures & aux gens de pied ; les foſſés qui communiquoient d'une porte à l'autre étoient fort profonds, & furent comblés, & la pente extraordinairement eſcarpée de ce chemin, coupée & adoucie.

PORTE SAINT-MICHEL. Cette porte, qui étoit conſtruite au haut de la rue de la Harpe, a eu trois noms différens. Anciennement on la nommoit la *Porte-Gilbert*, ou *Gibart*, qui étoit le nom d'un vignoble voiſin. On la nomma enſuite la *porte d'Enfer*, à cauſe qu'elle conduiſoit à l'ancien Palais de Vauvert, qu'on diſoit être habité par les diables, ou bien parce qu'elle conduiſoit à la rue baſſe qu'on nommoit & qu'on nomme encore la rue d'Enfer, *via infera* ; enfin elle prit le nom de *Saint-Michel*, de ce que le Roi Charles VI l'ayant fait rétablir & agrandir, il voulut qu'on lui donnât ce nom, non-ſeulement parce que les Rois ſes prédéceſſeurs avoient choiſi cet Archange pour Patron & Protecteur du Royaume ; mais auſſi à cauſe qu'une de ſes filles, qui naquit d'Iſabelle de Bavière en 1394, ſe nommoit *Michelle*. Cette porte fut abattue en 1684.

PORTE-SAINT-VICTOR. Cette porte étoit ſituée au coin des murs du Séminaire des Bons-Enfans. Elle avoit été rebâtie, comme on la voyoit en 1570 ; mais pour l'embelliſſement de la Ville, & pour la commodité publique, elle fut démolie en 1686 par ordre des Prévôts des Marchands & des Echevins. On la nommoit la *porte de Saint-Victor*, parce qu'elle étoit fort proche de l'Abbaye de ce nom, qu'elle avoit auſſi donné à la rue & au Fauxbourg.

PORTEURS. Il y a à Paris des Porteurs de différentes eſpèces qui portent pour autrui ; tels ſont les *Porteurs de ſel*, les *Porteurs de graines* & *de farine* ; les *Porteurs de charbon* qui ſont des Officiers du Roi ou de la Ville, *&c.*

POSTE. Ce terme a pluſieurs acceptions ; il ſe dit de la diligence que fait un Voyageur, en changeant de chevaux

de relais en relais. Il ſe dit auſſi du Courier même, qui eſt chargé de lettres & paquets. Il ſignifie auſſi les maiſons placées ſur les grands chemins de diſtance en diſtance, où ſe trouvent les chevaux propres à courir la poſte. Les poſtes ont été établies ſous Louis XI en 1464. Depuis ce temps, cet établiſſement a bien acquis de la perfection, & le commerce lui doit toute ſon étendue. Croiroit-on qu'un établiſſement ſi ſimple, ſi utile, ſi agréable, qui coûte ſi peu, & qui rapporte des ſommes ſi conſidérables au Prince, n'a été connu ni des Grecs, ni des Romains? Il y avoit des Meſſagers en France; mais outre leur lenteur, & qu'ils n'étoient que pour le Royaume, ils ne partoient que lorſqu'ils avoient un certain nombre de paquets. Dans les Gaules, comme dans les autres Provinces de l'Empire, les Romains avoient établi des Poſtes ſur les grandes routes de diſtance en diſtance; mais ces Poſtes étoient uniquement deſtinées pour les affaires du Prince; les Couriers ne ſe chargeoient point des lettres des Particuliers. *Voy.* MESSAGERS, UNIVERSITÉ.

POSTE AUX CHEVAUX. On ne peut ſortir de Paris avec des chevaux de poſte, ſoit à franc-étrier, chaiſes ſimples, chaiſes à deux, berlines ou charriots de poſte, ſans un paſſeport. Il en eſt de même lorſque l'on paſſe dans les Villes de Guerre & frontières du Royaume, ou que l'on en part; il faut un ordre du Commandant ou Lieutenant de Roi de la Place. La Poſte aux chevaux eſt actuellement, rue des Foſſés-Saint-Germain-l'Auxerrois, près celle des Poulies, vis-à-vic le cul-de-ſac de Sourdis.

POSTE. (*Hôtel Royal des*) *Voy. tom. 3, p. 282.*

POSTES AUX LETTRES. Perſonne n'ignore que c'eſt à l'Univerſité que l'on eſt redevable de l'invention des Poſtes & Meſſageries. Louis XI eſt le premier Roi de France qui ait fait un Réglement à ce ſujet le 17 Février 1470.

En 1719, l'Univerſité ayant fait remontrer au Roi, que depuis ſon établiſſement elle avoit eu le droit d'établir des Meſſageries dans toutes les Provinces du Royaume, avec retour deſdites Provinces à Paris; qu'elle avoit été maintenue dans ce droit par Arrêts du Conſeil, des 14 Décembre 1641, 29 Mars 1642, 19 Novembre 1644, & Lettres-patentes expédiées en conſéquence le 15 Mai 1645; & par autres Arrêts du Conſeil, du 5 Octobre 1647, & 27 Mai 1686, elle ſupplioit très-humblement Sa Majeſté, qu'il lui

Digitized by Google

plût fixer à la ſomme de 150000 livres, le prix deſdites Meſſageries, ſi mieux n'aimoit Sa Majeſté lui permettre de les affermer ſéparément, à la charge par elle de faire gratuitement l'inſtruction de la jeuneſſe dans tous les Collèges de plein exercice de l'Univerſité. Le Roi ayant égard aux remontrances de l'Univerſité, ordonna, par Arrêt rendu en ſon Conſeil d'Etat, le 14 Avril 1719, ſur lequel il fut le même jour expédié des Lettres-patentes, conformément audit Arrêt, que le bail deſdites Meſſageries, appartenantes à l'Univerſité de Paris, ſeroit toujours compris, ou cenſé compris dans le bail général des Poſtes & Meſſageries du Royaume, & que le prix du bail deſdites Meſſageries de ladite Univerſité, demeureroit fixé pour toujours au vingt-huitième effectif du prix dudit bail général deſdites Poſtes & Meſſageries royales.

Il y a trois Intendans-Généraux des Couriers, Poſtes & Relais de France.

Trois Contrôleurs-Généraux, un Secrétaire, un Tréſorier-Général, un Viſiteur, & Inſpecteur-Général à la ſuite de la Cour, trois autres Viſiteurs-Généraux,

Il y a auſſi quatorze Adminiſtrateurs-Généraux, qui ont chacun leur département; un Caiſſier-Général de la Ferme, deux Secrétaires-Généraux d'icelle; un Diſtributeur des paſſeports pour courre la poſte; un Caiſſier des envois d'argent, & un Avocat ès Conſeils.

Il y a encore neuf Chefs de Bureaux pour la diſtribution des lettres de chaque Quartier.

A l'égard des boëtes qui ſont répandues dans la Ville, pour la commodité du Public, elles ſont au nombre de trente-ſix, non compris la grande qui eſt à côté de l'Hôtel des Poſtes; il faut obſerver que les lettres en ſont levées exactement trois fois par jour; ſavoir, à huit heures du matin, à midi & à ſept heures du ſoir, & que pendant le ſéjour de la Cour à Compiegne & à Fontainebleau, elles ſont levées le ſoir une heure plutôt, c'eſt-à-dire, à ſix heures. Toutes les lettres dont le départ eſt indiqué à dix heures du matin & à midi, doivent être miſes avant huit heures du matin dans les boëtes de la Ville: celles qui ſont indiquées à deux heures après midi, doivent y être miſes avant midi; & celles qui ſont pour la Cour, avant la dernière levée du ſoir. Lorſque leſdites heures ſont paſſées, il faut envoyer les lettres à la boëte de l'hôtel des Poſtes, rue Platrière, autrement elles ne partiront que par l'ordinaire ſuivant.

Il eſt très-défendu de mettre de l'or & de l'argent dans

les lettres. Il y a un Bureau à l'Hôtel des Poſtes, où l'on reçoit l'argent que l'on veut envoyer dans les Provinces.

Il y a auſſi un Bureau pour recevoir tous les paquets qui contiennent des effets de conſéquence.

Il faut que toutes les lettres pour les Colonies françoiſes de l'Amérique & pour les Indes, ſoient affranchies juſqu'au Port de mer par lequel elles doivent paſſer, autrement elles reſteront au rebut.

Il eſt bon d'affranchir toutes les lettres pour les Majors des Régimens, les Curés, les Procureurs & autres perſonnes publiques, parce qu'ils les refuſent, lorſque le port n'en eſt pas payé.

Les perſonnes qui écriront dans des Villages ou des châteaux qui ne ſont pas connus, ſont averties de mettre au bas des adreſſes de leurs lettres, le nom de la Ville la plus proche de ces endroits.

Il y a pluſieurs Villes qui portent le même nom, il faut avoir grand ſoin de les diſtinguer en mettant au bas des adreſſes de leurs lettres le nom de la Province.

Pour les lettres des Soldats & Gens de guerre, il faut mettre exactement le nom du Régiment & celui de la Compagnie.

Ceux qui deſireront avoir de plus grands éclairciſſemens ſur les Poſtes, pourront conſulter l'Almanach royal, ou les Tablettes royales, ou Almanach général d'indication. *Voy.* BOETES AUX LETTRES, *& tom. 2, page 374.*

POSTE DE PARIS. (*la petite*) Elle a été établie, & a commencé le ſervice le premier Juin 1760. Elle doit ſon établiſſement à M. de Chamouſſet, Conſeiller au Parlement, qui en eſt l'Inventeur, & à qui les Habitans de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris en ont l'obligation. Elle porte neuf fois le jour les lettres à leurs adreſſes. Toute lettre affranchie doit porter trois timbres; celui de la boëte où elle a été miſe, ou du Facteur à qui elle a été confiée; celui de la levée qui indique l'heure où elle a été donnée, & enfin celui du mois.

Celles qui ſont contre-ſignées, doivent en outre porter un timbre de P. D. c'eſt-à-dire, *port-dû*. Les Facteurs portent auſſi les paquets, dont le poids excède celui des lettres ordinaires, & dont le prix eſt à proportion. L'on peut s'abonner pour le port d'une certaine quantité de billets, tant de mariage, d'enterrement, de ſervice, que d'autre de cette nature. Ces mêmes Facteurs portent auſſi les lettres dans la

Digitized by Google

Banlieue de Paris. Leur port n'eſt que de deux ſols par lettre, & de trois ſols au-delà des barrières, à l'exception des Hôtels des Invalides & de l'Ecole Militaire, où l'on ne paie que 2 ſ.

Timbres & réſidences des Bureaux.

A. Rue des Déchargeurs, aux Carneaux, le Bureau général, ſoixante-deux boëtes & ſeize Facteurs.

B. Rue & Cloître Culture-Sainte-Catherine, cinquante boëtes & vingt-deux Facteurs.

C. Rue Saint-Martin, au coin de la rue Grenier-Saint-Lazare, trente-huit boëtes & dix Facteurs.

D. Rue Neuve-des-Petits-Champs, à côté de la petite porte du Palais-Royal, quarante-deux boëtes & huit Facteurs.

E. Rue Saint-Honoré, à côté de la rue de Luxembourg, trente boëtes & quinze Facteurs.

F. Rue du Bac, au coin de la rue de l'Univerſité, trente-trois boëtes & quatorze Facteurs.

G. Rue des Quatre-Vents, près Saint-Sulpice, quarante-neuf boëtes & dix-neuf Facteurs.

H. A l'Eſtrapade, à l'entrée de la rue des Poſtes, cinquante-quatre boëtes & dix-huit Facteurs.

J. Neuve-Saint-Etienne, à la Villeneuve, trente-ſept boëtes & douze Facteurs.

Conſéquemment il y a trois cent quatre-vingt-quinze boëtes, & cent dix-ſept Facteurs pour faire ce ſervice tous les jours.

On ne paie que deux ſols pour le port de toutes lettres, cartes, billets & paquets qui n'excéderont pas le poids de deux onces, pour quelque Quartier que ce ſoit, & un ſol de plus pour les paquets qui ſeroient de trois ou quatre onces. Les paquets d'un poids plus conſidérable, doivent être portés dans un des Bureaux de diſtribution, établis dans les différens Quartiers, avec les Receveurs deſquels le Public pourra faire des abonnemens, tant pour le port deſdits paquets, que pour l'envoi de tous papiers autoriſés, tels qu'*écrits périodiques*, *billets de cérémonies*, *Factums*, *Mémoires*, &c. Cet abonnement diminuera le port, relativement au nombre.

La taxe des envois pour les maiſons hors de l'enceinte des barrières de la Ville & Fauxbourg de Paris, eſt d'un ſol plus forte.

Le Bureau général de la Régie, eſt rue des Déchargeurs.

POTERIES. (*le clos des*) C'eſt aujourd'hui l'endroit où eſt la rue des Poſtes à l'Eſtrapade. Ce Quartier fut ainſi nommé à cauſe d'une grande quantité de terres ſablonneuſes qu'on y avoit découvertes ou tranſportées, & qui étoient propres à faire des poteries. Dans tous les titres de Sainte Geneviève, l'endroit où eſt ſituée la rue des Poſtes, eſt nommé *le clos des Poteries*, *le clos des Métairies*: il étoit planté en vignes, qui *avoient été baillées, à la charge de payer le* TIERS-POT *en vendange de redevance ſeigneuriale*. On lui donnoit encore ce nom, quoique les vignes euſſent été arrachées, & qu'on y eût bâti des maiſons. Les terres labourées qu'on ſubſtitua aux vignes, lui firent donner le nom de *clos des Métairies*.

POTIERS D'ÉTAIN. Ce ſont ceux qui fabriquent, vendent & achètent toutes ſortes d'uſtenſiles & vaiſſelles d'étain.

Les derniers ſtatuts donnés à cette Communauté en 1613, les qualifient de *Maîtres Potiers d'étain*, & *Tailleurs d'armes ſur étain*, ce qui leur donne droit de graver & armorier tous les ouvrages d'étain qu'ils fabriquent, ou font fabriquer en cette Capitale.

Tous les Maîtres ſont tenus d'avoir chacun deux poinçons pour marquer leurs ouvrages; l'un contenant la première lettre du nom de Baptême, & celui de famille en toutes lettres; & l'autre, les deux premières lettres ſeulement de chaque nom, qui doivent être empreintes ſur les tables d'eſſai qui ſont chez le Procureur du Roi, & ſur celle de la Communauté, pour y avoir recours en cas de fraude.

Il leur eſt défendu d'enjoliver aucuns de leurs ouvrages en or ou en argent, s'ils ne ſont deſtinés pour l'uſage de l'Egliſe.

Il leur eſt pareillement défendu de vendre, ni d'avoir dans leurs boutiques, aucuns ouvrages qui n'aient été faits à Paris, & ils ne peuvent travailler du marteau avant cinq heures du matin, & après huit heures du ſoir.

L'apprentiſſage eſt de ſix ans, & trois ans de compagnonage. Le brevet coûte 36 livres, & la maîtriſe, 500 liv. avec chef-d'œuvre. Ils ont été réunis en 1776 aux Fayanciers & Vitriers. Patron, Saint-Fiacre. Bureau, rue des Prêcheurs.

POTIERS DE TERRE. Ce ſont ceux qui font & vendent toutes ſortes de poteries & vaiſſelles en terre cuite. Les Statuts de cette Communauté ſont bien antérieurs au règne de Charles VII, qui leur en confirma de nouveaux en 1456, & depuis confirmés par Henri IV en 1607.

Digitized by Google

Il eſt expreſſément défendu à tous Potiers de terre de rembourrer ni étouper leurs ouvrages ; & au contraire il leur eſt enjoint de les bien plomber & *jaunir :* ancien terme qui ſignifie *verniſſer.* L'apprentiſſage eſt de ſix ans ; le brevet coûte 19 livres, & la maîtriſe, 500 livres, depuis leur réunion en 1776 avec les Fayanciers & Vitriers. Patron, S. Bon. Bureau, rue des Arcis. *Voy.* JURANDES.

Il ſe trouve un très-grand nombre de Potiers de terre dans le Quartier du Fauxbourg Saint-Marcel.

POUDRE A CANON. *Voy.* CANON.

POULAILLERIE. (*la*) Suivant *Guillot*, elle étoit près le Châtelet, Quartier Sainte Opportune ; & l'Abbé Lebeuf a penſé que les rues de Geſvres & de Saint Jerôme en occupoient la place. M. *Jaillot* croit qu'elle étoit ſituée de l'autre côté, d'après un plan manuſcrit qui ſe conſerve à la Bibliothèque du Roi, où l'on voit que le carrefour de la Saunerie, & la rue Pierre-au-Poiſſon, portoient les noms de *Poulaillerie* & de *Larderie.*

Entre l'Abreuvoir-Popin & la rue Saint-Leufroi, le terrein ſitué à l'extrêmité de ce quai, a été long-temps appellé la *Vallée de Misère.* On y tenoit le marché à la volaille, d'où *Guillot* a déſigné cet endroit ſous le nom *de la Poulaillerie.*

POUPÉES, amuſemens & jouets d'enfans, que font les Bimblotiers, lorſque ces jouets ont la figure humaine. C'eſt de ces jouets dont il ſe fait un ſi grand commerce à Paris, qu'il en fournit non ſeulement la Province, mais même l'Etranger. Ce terme s'entend auſſi de ces figures qu'on habille, qu'on coëffe en homme ou en femme, & qu'on envoie à l'Etranger, pour lui donner une idée de la manière de ſe mettre des François.

POURCEAUX. (*Marché aux*) Il étoit à l'entrée de la rue Sainte-Anne en 1528, où il ſubſiſtoit encore en 1609. *Voy. BUTTE-SAINT-ROCH.* On voit au bout de la rue des Bourdonnais, une place qu'on appelle le cul-de-ſac de la *Foſſe-aux-Chiens*, qui étoit ſitué hors de l'ancienne enceinte, & ſervoit de voirie. On nommoit auſſi cet endroit *le Marché aux Pourceaux*, *la Place aux Pourciaux*, & enſuite la *Place aux Chats.* Cette voirie s'étendoit aſſez loin ; car on ne peut douter que la rue de la Limace & le cul-de-ſac de la Foſſe-aux-Chiens n'en fiſſent partie. On trouve en 1575

la rue de la Limace, ſous le nom de la *Place aux Pourceaux, autrement dite de la Limace & de la viels Place aux Pourceaux.*

PRÉ-AUX-CLERCS. (*grand & petit*) L'Abbaye de Saint-Germain-*des-Prés*, proche & hors des murs de Paris, reſſembloit à une Citadelle; ſes murailles étoient flanquées de tours, & environnées de foſſés; un canal large de treize à quatorze toiſes, qui commençoit à la rivière, & qu'on appelloit la *petite Seine*, couloit le long du terrein où eſt à préſent le cloître & la rue des Petits-Auguſtins, & alloit tomber dans ces foſſés (rue Saint-Benoît). * La prairie que ce canal partageoit en deux, fut nommée le *grand & le petit-Pré-aux-Clercs*, parce que les Ecoliers qu'on appelloit autrefois *Clercs*, alloient s'y promener les jours de Fêtes. *Le petit-Pré* étoit le plus proche de la Ville, & comprenoit deux arpens & demi. Il avoit été donné en 1368 à l'Univerſité, à titre d'indemnité ou d'échange du terrein que les Religieux avoient été obligés de prendre pour faire creuſer des foſſés autour des murs de l'Abbaye. Le canal ayant été comblé, on bâtit, au commencement du ſiècle dernier, des maiſons ſur le petit-Pré-aux-Clercs. Une partie de l'armée de Henri IV étoit campée dans *le grand-Pré-aux-Clercs*, lorſqu'il aſſiégea Paris en 1589. Le mercredi, premier jour de Novembre, à la faveur d'un brouillard qui ſe leva comme par miracle, après la prière faite dans *le Pré-aux-Clercs*, le Roi ſurprit les Fauxbourgs Saint-Jacques & Saint-Germain. On avoit élevé quelques fortifications & fait des retranchemens autour de ces Fauxbourgs qui n'étoient pas, à beaucoup près, auſſi étendus qu'ils le ſont aujourd'hui. On ne commença de bâtir dans *le grand-Pré-aux-Clercs*, que ſous Louis XIII, & les rues des petits-Auguſtins, Jacob, de l'Univerſité, de Verneuil, de Bourbon & de Saint-Père (non des SS. Pères) n'étoient pas encore achevées au commencement du règne de Louis XIV.

---

* On combla ces foſſés en 1640, & l'on bâtit ſur le terrein qu'ils occupoient, un côté des rues Saint-Benoît, Sainte-Marguerite & du Colombier; l'autre côté de cette dernière rue avoit été bâti vers l'année 1543, avec la rue des Marais. *Eſſai hiſt. ſur Paris, par S. Foix, tom. 1, 64 & ſuiv.*

Digitized by Google

PRÉ-CROTTÉ, ou *le Champ de la Foire.* (*le*) Ce lieu étoit anciennement celui qu'on nomme aujourd'hui *le Préau de la Foire Saint-Germain.* On y vendoit des beſtiaux, ainſi que dans l'eſpace compris entre les rues de Tournon & Garancière.

PRÉ-SAINT-GERVAIS. (*le*) Hameau conſidérable de la Paroiſſe de Pentin, & qui a plus de feux que Pentin même. On l'appelle ainſi à cauſe de la prairie qui y étoit autrefois, & à cauſe de la Chapelle du titre de Saint-Gervais qui y eſt bâtie.

C'eſt au Pré-Saint-Gervais qu'eſt l'aqueduc le plus ancien pour la Ville de Paris, de ce côté-là. *Voy.* AQUEDUCS. On y voit encore ſur la porte d'une maiſon notable à droite en montant, un buſte du Roi Henri IV, qu'on dit s'y être retiré quelquefois avec Gabrielle d'Eſtrées. L'Abbé Chapelain a marqué dans ſon Journal à l'an 1709, qu'il y a au Pré-Saint-Gervais, un jardin ſingulier, dit *la Motte-Saint-Denis.*

Ce lieu eſt des plus agréables par ſes promenades, ſes vergers, ſes bocages, & par la quantité des fruits & des légumes qu'il produit.

PRÉDICATEURS DE LA PÉNITENCE. *Voy.* CORDELIERS.

PRÉMONTRÉS. (*Collège & Prieuré des*) C'eſt la Ir^e. maiſon qui ſe préſente dans la rue Haute-Feuille, à main gauche, en ſortant de celle des Cordeliers. Les Prémontrés ſont des Chanoines Réguliers, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, qui ont été inſtitués par Saint-Norbert en 1120, à Prémontré dans le Diocèſe de Laon, d'où cet Ordre a pris le nom. *Jean*, Abbé de Prémontré, Général de cet Ordre, voulant avoir un Collège à Paris, pour l'inſtruction des jeunes Religieux de ſon Ordre qui vouloient prendre des dégrés dans l'Univerſité, acheta de *Gillette de Houzel*, Bourgeoiſe de Paris, veuve de *Jean Sarrazin*, une maiſon qui portoit le nom de *Pierre Sarrazin*, ſituée dans la rue Haute-Feuille, chargée de 12 ſols de cens capital, de cent ſols pariſis de ſurcens, & de quatre livres de cens annuel ſur les trois parties de cette maiſon. Le prix de l'acquiſition fut de 120 livres pariſis une fois payées. Le contrat eſt daté du troiſième ſamedi après la Trinité, de l'an 1252. *Guillemette*, Abbeſſe de Saint-Antoine-des-Champs, & ſa Communauté, autoriſées par l'Abbé de Cîteaux, vendirent à l'Abbé & à l'Ordre

Digitized by Google

de Prémontré, la Seigneurie & la cenſive de neuf Maiſons, ſituées près des Cordeliers, dans la rue *des Etuves*, le tout faiſant 7 livres 10 ſols pariſis de cens annuel, que les Religieux de Prémontré achetèrent pour la ſomme de 350 liv. pariſis une fois payée, laquelle fut employée à l'achat d'autres fonds, par l'Abbeſſe & Religieuſes de Saint-Antoine. Au mois d'Octobre de l'année ſuivante, *Jean de Beaumont*, Bourgeois de Paris, vendit à l'Abbé & aux Religieux de Prémontré, une maiſon contigue à celle de Pierre-Sarrazin, avec 4 livres pariſis de cens ſur les trois parts de ladite maiſon de Sarrazin, & des Etuves de la même maiſon. En l'an 1286, le vendredi d'après la Trinité, l'Abbé & les Religieux de Prémontré, achetèrent de *Gillette le Cellier*, veuve de *Guillaume le Hongre*, une grange & un jardin tenant aux héritages qu'ils poſſédoient déjà, pour le prix & ſomme de 70 livres.

Voilà toute l'étendue qu'occupe le Collège de Prémontré, qui étoit autrefois bornée par quatre rues, dont l'une paſſoit de la rue des Cordeliers en face de la rue Mignon, dont elle faiſoit la continuation, & s'appelloit la rue des Etuves; une autre étoit celle de *l'Archevêque de Rheims*, ou du *petit-Paon*, dont il ſubſiſte encore une partie ſous le nom de *cul-de-ſac du Paon*. M. le premier Préſident *le Maitre* la fit boucher d'une grange & de ſes écuries: les deux autres rues qui bornoient ce collège, étoient la rue des Cordeliers & celle de Haute-Feuille.

Le bâtiment de ce Collège a été fait à pluſieurs repriſes. Ce qu'il y a de plus moderne, eſt un grand corps-de-logis qui règne ſur la rue Haute-Feuille, & au milieu duquel eſt la grande porte de cette Maiſon, qui a eté conſtruite ſous le Généralat du *P. Michel Colbert*, Abbé de Prémontré, Général de tout l'Ordre. Sur cette porte ſont deux écus acolés, dans l'un deſquels ſont les armoiries de Prémontré, qui porte ſemé de France, à deux croſſes en ſautoir; & dans l'autre, celles du P. *Colbert*, ſon Général, qui ſont d'or à une couleuvre d'azur, tortillée & miſe en pal. Les deux croſſes des armoiries de l'Ordre, marquent ſa Juriſdiction au-dedans & au dehors du Royaume, & ſont d'autant plus honorables, qu'elles ont été accordées à cet Ordre par le Roi Saint-Louis.

On commença à rebâtir l'Egliſe en 1618, & elle fut dédiée ſous l'invocation de Sainte Anne. La porte qui étoit dans la rue des Cordeliers, fut changée & placée dans la rue Haute-Feuille en 1672. L'Autel qui étoit au levant fut mis

Digitized by Google

au couchant ; l'on mit auſſi pour lors au frontiſpice du portail de cette Egliſe, l'inſcription qui ſuit :

Eccleſia Canonicorum Regularium Ordinis Præmonſtratenſis, ſub invocatione Beatæ Annæ.

Le Maître-Autel mérite quelqu'attention. Il eſt décoré de quatre grandes colonnes ioniques, couplées, qui ſoutiennent une impoſte, ornée de ſculpture & de dorure ; le plan du fond eſt circulaire, avec des roſes encaiſſées. Au-deſſus du Tabernacle eſt un petit temple à pans, avec des colonnes en reſſaut, & terminé par un dôme, dont la grandeur trop maſſive, n'eſt point en proportion avec les autres parties de l'architecture. Ce temple dont on ne voit ni le rapport, ni la néceſſité, eſt ſoutenu par deux Anges en ſculpture, de grandeur naturelle, feints en marbre. Deux autres ſtatues de la même grandeur & ſur la même ligne, ſont placées dans deux niches de l'arrière-corps de cette compoſition. La menuiſerie de la tribune des orgues, celle des ſtalles & la grille du chœur ſont d'un aſſez beau travail.

PRÉMONTRÉS RÉFORMÉS. (*les*) Ces Chanoines Réguliers, fondés par Saint-Norbert, Archevêque de Magdebourg, ſont de la *réforme & de l'étroite obſervance* de ſon Ordre (dit *Prémontré*) à cauſe du chef-lieu qui en porte le nom, qui eſt une Abbaye entre Laon & Soiſſons, fameuſe par la réſidence du Général, & par la beauté de ſes bâtimens, d'un eſcalier ſur-tout qui attire les Connoiſſeurs. Ces Chanoines vinrent s'établir au coin de la rue du Cherche-Midi, carrefour de la Croix-Rouge, l'an 1661. Ils obtinrent la faveur de la Reine Mère Anne d'Autriche, qui leur fit obtenir & des Lettres-patentes pour leur établiſſement, & le conſentement d'Henri de Bourbon, Duc de Verneuil, Evêque de Metz, & Abbé de Saint-Germain-des-Prés ; cette auguſte Reine voulut même leur donner des marques de ſa protection royale, en fourniſſant la ſomme de dix mille liv. pour aider à bâtir leur Egliſe & leur Maiſon. Tout étant ainſi diſpoſé, le P. *Paul Terrier*, Profès & Religieux de la Maiſon de S. Paul de Verdun-ſur-Meuſe, fondé de procuration, acheta de *Marie le Noir*, veuve de feu *René Chartier*, Médecin du Roi, une place qui fait la pointe des rues de Sêve & du Chaſſe-Midi, dite autrefois *la Tuilerie*. Cet achat fut conclu le 16 d'Octobre 1661 : auſſi-tôt après on jetta les fondemens de l'Egliſe & du Monaſtère, ſur les deſſins de

Dorbay, Architecte du Roi. La Reine Anne d'Autriche posa la première pierre de l'Egliſe, ſous le titre du *très-Saint Sacrement de l'Autel & de l'Immaculée Conception de la Vierge*. Dès qu'elle fut achevée, elle fut bénite par le P. Dom *Ignace-Philibert*, Prieur de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en préſence de la Reine-Mère, qui y entendit la première Meſſe, célébrée par ce Prieur. Cette Egliſe s'étant trouvée trop petite dans ces derniers temps, pour la grande affluence du Peuple qui s'y rendoit, les Religieux entreprirent d'en bâtir une nouvelle qui fût plus ſpacieuſe, dont le Prince *François-Armand de Lorraine d'Armagnac*, nommé à l'Evêché de Bayeux, poſa la première pierre au nom du Roi, le 21 de Juin 1719.

Cette nouvelle Egliſe eſt beaucoup plus grande que l'ancienne. La perſpective en eſt belle, malgré quelques défauts qui règnent dans ſon architecture qui forme un ordre ionique. La voûte en plein cintre, eſt décorée de ſculpture dans les arcs doubleaux. Le Chœur fort ſpacieux eſt très-bien éclairé, & revêtu d'une menuiſerie ornée de ſculpture, qui ſeroit un chef-d'œuvre, ſi elle n'étoit ſi chargée. Les ſtalles hautes & baſſes ſont des plus belles, relatives à la menuiſerie, & ſurmontées par elle. Le grand-Autel à la romaine eſt placé au milieu des deux croiſées, où ſont deux petites Chapelles. La grille du Sanctuaire, bombée, fait honneur à l'Artiſte, & l'enſemble du Chœur fait un coup-d'œil qui charme. L'orgue qui fait face au grand-Autel, eſt portée ſur une tribune ſoutenue par une trompe ſaillante de neuf pieds, aſſez hardie pour cauſer de l'admiration aux Connoiſſeurs. Parmi les épitaphes, celle du Chevalier *Turpin*, Seigneur de Criſſé, mort en 1684, & *d'Anne de Salles* ſon épouſe, eſt la ſeule remarquable; elle eſt ſur un marbre blanc, adoſſé à l'un des murs des bas-côtés: les Prémontrés ont fait conſtruire non ſeulement cette Egliſe de fond en comble, mais ils ont auſſi fait bâtir pour eux une maiſon, qui, par leur bonne régie, devient plus nombreuſe; de trois qu'ils étoient dans leur établiſſement, ils ſont à préſent quinze, tous Prêtres, qu'on choiſit des autres Provinces, & qui viennent s'exercer dans toutes les fonctions du Saint Miniſtère. Les jeunes-gens s'y portent avec zèle à la prédication: les autres choiſiſſent le Tribunal, & ſacrifient tout leur temps & leurs ſoins pour le ſalut des ames; le plus ſouvent même on y fait l'un & l'autre: auſſi cette Maiſon eſt-elle édifiante & régulière; le Public qui ſe fait une joie d'aſſiſter à ſes Offices, lui rend cette juſtice.

Digitized by Google

PRÉSIDENS (*MM. les Premiers*) DU PARLEMENT, *depuis* Simon de Buci, *le premier qui ait porté ce titre en 1344.*

Simon de Buci, mort en 1369.
Guillaume de Sens I. . 1373.
Pierre d'Orgemont. . . . 1389.
Guillaume de Sens II. 1399.
Jean de Popincourt. . . 1403.
Arnaud de Corbie. . . 1413.
Henri de Marle. . . . . 1418.
Robert Mauger. . . . . 1418.
Philippe de Morvilliers. 1438.
Adam de Cambray. . . 1456.
Yves de Scepeaux. . . . 1461.
Helie de Torrete. . . . 1461.
Matthieu de Nanterre. 1467.
Jean Dauvet. . . . . 1471.
Jean le Boulanger. . . . 1481.
Jean de la Vacquerie. 1497.
Pierre de Courtardi. . 1505.
Jean de Ganai. . . . 1512.
Antoine Duprat. . . . . 1535.
Pierre Mondot de la Marthonie. . . . . 1517.
Jean Olivier de Leuville. . . . . 1519.
Jean de Selve. . . . . 1529.
Pierre Lizet. . . . . 1554.
Jean Bertrandi. . . . 1560.
Gilles le Maître. . . . 1562.
Chriſtophe de Thou. 1582.
Achiles de Harlay. . . 1616.
Nicolas de Verdun. . . 1627.
Jerôme de Hacqueville. 1628.
Jean Bochart. . . . . 1630.
Nicolas le Jay. . . . 1640.
Matthieu Molé. . . . 1656.
Pomponne de Belliè-vre. . . . . 1657.
Guillaume de la Moignon. . . . . 1677.
Nicolas Potier de Novion. . . . . 1693.
Achiles de Harlay. . . 1712.
Louis le Pelletier I. . . 1712.
Jean-Antoine de Meſme . . . . 1723.
André Potier de Novion. . . . . 1724.
Antoine Portail. . . . 1736.
Louis le Pelletier II. 1743.
René-Charles de Maupeou. . . . . 1743.
Matthieu-François Molé. . . . . 1757.
René-Nicolas-Charles-Auguſtin de Meaupeou . . . . 1763.
Etienne-François d'Aligre. . . . . 1768.

PRÉSIDENS (*MM. les Premiers*) DE LA CHAMBRE DES COMPTES, *depuis la fixation de cette Chambre à Paris. Elle avoit anciennement deux Préſidens, l'un* Clerc, *qui étoit Archevêque ou Evêque; & l'autre* Laïque, *qui étoit Chevalier ou Baron.*

Premiers Préſidens Laïques.

Henri de Sully . . . . . 1316.
Miles de Noyers. . . . 1346.
Jean de Châlons. . . . 1350.
Jean de Saarbruck. . . 1365.

Digitized by Google

Enguerrand de Couci. 1384.
Jacques de Bourbon. 1397.
Guillaume de Melun. 1402.
Pierre des Eſſarts. . . 1410.
Valeran de Luxembourg. . . . . 1411.
Jean de Croi. . . . . 1411.
Robert de Bar. . . . . 1413.
Jean d'Eſtouteville. . 1415.
Jean de Neuf-Châtel. 1418.
Bertrand de Beauveau. 1462.
Jean de la Drieſche . . 1467.
Antoine de Beauveau. 1474.
Pierre Doriole. . . . 1480.
Etienne de Vèſc. . . . 1482.
Jean Bourré. . . . . 1491.
Robert Briçonnet. . . 1494.
Denis Bidault. . . . . 1495.
Jean Nicolay. . . . . 1506.
Aimar Nicolay. . . . 1518.
Dreux Hennequin, *reçu ſeulement en ſurvivance, mort en* 1557. 1550.
Antoine Nicolay. . . 1553.
Michel de l'Hôpital, *ſurn.* . . . . . 1554.
Jean Nicolay. . . . . 1587.
Antoine Nicolay. . . 1624.
Nicolas Nicolay. . . 1656.
Jean-Aimar Nicolay. . 1686.
Antoine-Nicolas Nicolay, *reçu ſeulement en ſurvivance, mort en.* . . . . . 1717. 1731.
Aimar-Jean Nicolay. . 1731.

Premiers Préſidens Clercs.

Fouques. . . . . 1319.
Hugues de Pomart. 1334.
Jean de Marigny. . . 1343.
Hugues d'Arcy. . . . 1346.
Jean d'Augeran. . . . 1360.
Nicolas d'Arcy. . . . 1375.
Miles de Dormans. . . 1376.
Pierre d'Orgemont. . 1380.
Jean Patourel. . . . . 1388.
Oudart de Moulins. 1392.
Nicolas du Boſc. . . 1397.
Jean de Montagu. . . 1466.
Euſtache Delaiſtre. . . 1409.
Gerard de Montagu. 1413.
Louis de Luxembourg *. . . . . 1418.
Jean de Mailly *. . . 1424.
M. Gouge de Charpeigne. . . . . 1421.
Guillaume de Champeaux. . . . . 1422.
Alain de Coitivi. . . . 1422.
Jean-Jacques Juvenal des Urſins. . . 1443.
Richard Olivier. . . . 1451.
Bertrand de Beauveau. 1466.
Jean de Popincourt. . 1466.
Jacques Cottier. . . . 1482.
Geoffroy de Pompadour, *dernier Préſident Clerc.* 1485.

La Chambre des Comptes de Paris eſt ſi ancienne, qu'il eſt difficile d'en fixer l'origine; tout ce que l'on peut dire, c'eſt que Philippe-le-Long, par ſon Edit, donné au Vivier en 1319, veut qu'il y ait quatre *Maîtres-Clercs, c'eſt à ſavoir les trois qui y ſont; & Maître Jean Mignon, y commis de nouvel.* Outre ces Maîtres-Clercs, il y en avoit

* *Ces deux furent nommés par la Faction de Bourgogne.*

Digitized by Google

trois Lays, comme il paroît par la fin de cet Edit, donné au Vivier. *Voulons & ordonnons qu'en notredite Chambre, n'ait que trois Maîtres-Lays, c'eſt à ſavoir* Guillaume Courteheuſe *notre Chevalier*, Martin des Eſſarts & Guillaume Guette *nos Familiers*. On voit auſſi dans la même Ordonnance, qu'il y avoit alors deux Préſidens en la Chambre des Comptes, l'un Clerc, qui étoit l'Evêque de Noyon, & l'autre Lay, qui étoit Pierre de Sully. On remarque, au grand honneur de cette Chambre, qu'en 1397, JACQUES DE BOURBON y fut reçu en qualité de Préſident-Lay.

PRÉSIDENS (*MM. les Premiers*) DE LA COUR DES AIDES DE PARIS, *juſqu'à l'Edit de ſuppreſſion de cette Cour, du mois d'Avril 1771.*

Jean de la Grange, *Cardinal.* . . . 1370.
Guillaume d'Eſtouteville. . . . . 1374.
Philippe de Moulins. 1382.
Guillaume de Dormans. . . . . 1388.
Gerard d'Athies. . . 1392.
Charles d'Albret. . . . 1401.
LOUIS, DUC D'ORLEANS. . . . . 1402.
PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne. 1402.
JEAN DE FRANCE, Duc de Berry. . . . 1402.
Guillaume de Dormans, & Gerard d'Athies, *conjointement.* . . . . . 1403.
Hugues de Maignac. 1404.
Jean de Vervins. . . . 1404.
Pierre de Beaublé. . . . 1405.
Hugues de Maignac. 1407.
Pierre de Savoiſy . . . 1411.
Jean de Vailly. . . . 1412.
Henri de Savoiſy. . . 1412.
Hugues de Combarel. 1425.
Jean le Maunier. . . . 1436.
Robert de Rouvres. 1444.
Jean Dudrac. . . . . 1446.
Louis Raguier. . . . . 1453.
Jean de Teſcun. . . . 1461.
Jean Herbert. . . . . 1464.
Louis Raguier. . . . . 1465.
Mathurin Barton. . . 1470.
Jean de la Groſlaye. 1483.
Geoffroy de Pompadour. . . . . 1484.
Jean Deſpinay. . . . . 1485.
Jean le Viſte. . . . . 1489.
Jean Hurault. . . . . 1500.
Pierre de Ceriſay. . . 1505.
Charles du Hautbois. . 1510.
Louis Picot. *Nota. Ce fut lui qui prit le premier le titre de premier Préſident.* 1513.
Jacques l'Huillier. . . 1545.
Euſtache l'Huillier. . . 1550.
Pierre de la Place. . . 1553.
Etienne de Nully. . . 1572.
Pierre de la Place. . . 1570.
Etienne de Nully. . . 1572.
Jean Chandon. . . . . 1592.
Chriſtophe de Sèves. 1597.
Nicolas Chevalier. . . 1610.
René de Longueil. . 1630.
Jacques Amelot. . . . 1643.

Jacques-Charles Amelot. . . . . 1656.
Nicolas le Camus . . . 1672.
Nicolas le Camus. . . 1707.
Nicolas le Camus. . . 1714.
Guillaume de la Moignon. . . . . 1746.
Chrétien-Guillaume de la Moignon de Malesherbes. . . . . 1749.

Voy. l'article COUR DES AIDES.

PRÉSENTATION. (*les Religieuſes de la*) Ce Couvent eſt un Prieuré perpétuel de Bénédictines mitigées, ſitué dans la rue des poſtes, preſque vis-à-vis la rue Neuve-Sainte-Geneviève. Il doit ſon établiſſement à *Marie Courtin*, veuve de *Nicolas Billard*, Sieur de *Carrouge*, laquelle ayant deſſein de fonder un Couvent de Filles dudit Ordre, par contrat du 27 Octobre 1649, fit donation, entre-vifs, de la ſomme de neuf cents livres de rente perpétuelle par chacun an, à Sœur *Catherine Bachelier*, ſa nièce, Prieure du Couvent des Bénédictines, nouvellement établi dans la rue d'Orléans, au Fauxbourg Saint-Marcel. Madame *Billard* fut ſi ſatisfaite de la régularité de ces Religieuſes, & des bons procédés qu'elles avoient eus à ſon égard, que le 21 Septembre 1656, elle donna à ce Couvent, par donation entre-vifs, la ſomme d'onze cents livres de rente perpétuelle par chacun an, qui, avec celle de neuf cents livres qu'elle avoit donnée en 1649, faiſoit la ſomme de deux mille livres de rente, pour valoir fondation audit Couvent.

Ces Filles demeurèrent dans la rue d'Orléans, juſques vers l'an 1671, qu'ayant réſolu d'aller s'établir ailleurs, elles achetèrent d'un nommé *Olivier*, Greffier-Civil & Criminel de la Cour des Aides, une maiſon, un jardin, des vignes, & autres héritages contenant environ deux arpens, & le tout ſitué dans la rue des Poſtes. Une des conditions auxquelles ledit Sieur *Olivier* conſentit cette vente, fut que ces Religieuſes recevroient dans leur Couvent, en qualité de Religieuſe de Chœur une fille qui leur ſeroit préſentée de la part dudit Sieur *Olivier* & de ſes deſcendans, moyennant une penſion de deux cents livres ſeulement, tant pour le Noviciat, que Profeſſion & habillement de ladite fille, & qu'arrivant le décès de ladite fille, ils y en préſenteroient une autre conſécutivement. Après cette acquiſition, elles commencèrent à bâtir dans la rue des Poſtes, l'Egliſe qu'on y voit aujourd'hui, & à faire au dedans tous les ajuſtemens & toutes les réparations convenables.

Ces deux différens établiſſemens ont été faits en vertu de Lettres-patentes, obtenues au mois de Décembre 1656, & par

par autres Lettres-patentes du 20 Février 1661, qui furent regiſtrées au Parlement le 12 Janvier 1667.

Au commencement de ce ſiècle, Louis XIV, informé de l'état néceſſiteux où ſe trouvoient ces Religieuſes, Sa Majeſté accorda une loterie en leur faveur. Cette loterie a duré quelque temps, & leur a procuré plus d'aiſance.

PRÉSIDIAL. Le Roi Henri II établit un Préſidial au Châtelet, compoſé de vingt-quatre Conſeillers, par ſon Edit du mois de Mars de l'an 1551.

Louis XIV, par un Edit du mois de Février 1674, ayant ſupprimé preſque toutes les Juſtices particulières, poſſédées par divers Seigneurs dans la Ville, Fauxbourg & Banlieue de Paris, & les ayant incorporées à la Juſtice du Châtelet, par l'Edit de ſuppreſſion, & par un autre du mois d'Août de la même année, Sa Majeſté créa un nouveau Préſidial ou Châtelet, avec les mêmes pouvoirs & nombre d'Officiers que l'ancien, & mit des bornes au reſſort de l'un & de l'autre; mais l'expérience ayant fait connoître les inconvéniens qui réſultoient de cette multipicité de Tribunaux, il y eut un Edit au mois de Septembre 1684, qui caſſa le nouveau Châtelet, & le réunit à l'ancien, pour exercer déſormais la Juriſdiction dans toute l'étendue de la Prévôté & Vicomté de Paris. Un Edit de Louis XVI leur attribue le Jugement des ſommes, juſqu'à 2000 livres.

PRESLE. Bourg du Doyenné du Vieux-Corbeil, ſur l'Aiſne, à huit lieues de Paris, du côté de l'orient d'hiver, à une lieue de Tournan, & à trois lieues eſt-nord de Soiſſons. Le gros des Habitans eſt placé aux environs de l'Egliſe ſur une petite élevation, & forme un Bourg; mais il y a quelques écarts. On y comptoit autrefois beaucoup de Fiefs. Le terrein conſiſte en prairies & labourages, bois & bocages. La Sainte Vierge eſt Patrone de l'Egliſe de ce lieu, qui eſt un édifice ſolidement conſtruit au treizième ſiècle, tout voûté en pierre, accompagné d'une petite aile vers le midi, également voûtée avec une groſſe tour de grès qui ſupporte quatre groſſes cloches, & qui a été bâtie long-temps après l'Egliſe. Le Sanctuaire ſe termine en quarré, & l'édifice eſt diſpoſé ſans galeries, mais avec des vitrages de figure oblongue & étroite, dont il reſte encore des panneaux du ſiècle de la bâtiſſe, au Sanctuaire vers le nord & à la Sacriſtie. On lit de ce côté les vers ſuivans, gravés ſur la muraille en petit gothique.

Par Atropos à tous humains diverſe ;
Repoſe & gît le corps à la renverſe
D'homme Prudent *Quentin le Charpentier*,
Preſtre ſavant & très-grand Ménagier,
Bon Aumônier ſans aucun étrangier,
Lequel voul comme juſte & entier
Diligenter de prendre ſoin & cure,
Et tellement que ſans aucun deſtour,
Il ordonna ainſi faire la tour ;
Et cela faict les cloches y fit mettre
Par mains d'Ouvriers & par d'aſſurés Maîtres,
Pour ſervir Dieu, vivans & trépaſſés,
Priez pour lui vous qui par-ci paſſez,
Et par amour dites deſſus ſa lame,
Ci-gît le corps, en Paradis ſoit l'ame.

1525. 1.

Ce Quentin le Charpentier y eſt repréſenté à genoux devant une image de la Vierge, avec ces mots : *O Mater Dei, memento mei* ! & ſur ſa tombe, que l'épitaphe appelle une lame, il eſt figuré en chaſuble, tenant un calice.

La nomination de la Cure appartient de plein droit à M. l'Archevêque. Le Curé eſt gros Décimateur. M. le Comte de Buſſy-Lameth étoit Seigneur de Preſle en 1700. Depuis lui il y a eu *Antoine Hoggue*, en faveur duquel le Roi accorda des Lettres-patentes, qui portent union à la Terre de Preſle, de pluſieurs Fiefs & dépendances, de la haute, moyenne & baſſe Juſtice du Fief du Fort, pour ne faire qu'une ſeule Terre & Juſtice, & érection de cette Terre en titre de Baronnie. L'enregiſtrement eſt du 13 Juin 1714. Dans un Factum de l'an 1721, ce Seigneur eſt qualifié Baron de Preſle, de Combreux & des hautes & baſſes Vignoles, Conſeiller au Conſeil Royal de Commerce & de Navigation de Suède. *Auteuil* ou *Autœul* eſt un Fief qui comprend quelques maiſons du côté de Grez. *Joy* eſt ou a été un Fief de la Paroiſſe de Preſle, que poſſédoit en 1479, *Jean Gueſdon*, Clerc du Roi en ſa Chambre des Comptes. *La Borde*, *le Chêne*, *Monthléri*, *Ville-Patour*, ſont auſſi des Fiefs de la Paroiſſe de Preſle.

PRESTIMONIES. *Voy.* CHAPELLES. *t.* 2, *p.* 263.

PREVOT. Les Chirurgiens nomment ainſi celui qui eſt à la tête de la Communauté, & qui eſt chargé de l'exécution des Réglemens.

PREVOT *de ſalle*. C'eſt celui qui apprend chez les Maîtres en fait d'armes l'exercice de l'eſcrime, pour en donner lui-même leçon.

PREVOT DES MARCHANDS. Magiſtrat municipal occupant dans les Villes de Paris & de Lyon, la même place que les Maires occupent dans les autres Villes du Royaume. Selon preſque tous les Hiſtoriens, la Charge de Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, a été créée par Philippe-Auguſte. *Du Haillan* en fixe l'époque vers l'an 1190. Depuis, nombre de Rois de France ont non ſeulement confirmé les privilèges qui y avoient été attachés par leurs prédéceſſeurs, mais en ont encore ajouté pluſieurs autres. Charles V, par ſes Lettres du 9 Août 1371; Charles VI, par les ſiennes du 5 Août 1390; Louis XI, par celles de Septembre 1449, ont donné, même aux Bourgeois de Paris, le droit de tenir Fiefs, ſans payer finance, de porter des armoiries timbrées, & de ſe ſervir des marques de chevalerie, comme s'ils étoient nobles de race. Henri III ſur-tout a plus illuſtré les Places des Prévôt des Marchands & Echevins; car, par ſes Lettres-patentes du mois de Janvier 1577, il les a annoblis eux & leurs enfans à l'avenir, ſans être tenus de faire d'autres preuves de nobleſſe, que de montrer qu'eux & leurs pères ont été dans l'une de ces Charges, & qu'ils n'ont point dérogé. Il a accordé de plus au Prévôt des Marchands, en particulier, le titre de Chevalier, avec les droits attachés à cette qualité, & lui a adjugé le privilège d'avoir ſes cauſes commiſes aux Requêtes du Palais, comme Commenſal de la Maiſon du Roi. Louis XIV, par ſon Edit irrévocable du mois de Novembre 1706, a de nouveau confirmé tous les privilèges accordés par ſes prédéceſſeurs aux *Prévôt des Marchands*, *Echevins*, *Procureur du Roi*, *Greffier & Receveur* de la Ville de Paris, & a ajouté que ceux d'entr'eux qui ſont Négocians, pourront, ainſi que leurs enfans, continuer leur commerce en gros, ſans déroger à leur nobleſſe. Le Prévôt des Marchands de la Ville de Paris eſt élu de trois ans en trois ans, dans l'Octave de l'Aſſomption de la Vierge; & quand il a l'honneur de parler au Roi, au nom de la Ville, il harangue à genou. Il préſide au Bureau de la Ville; & conjointement avec les Echevins, juge toutes les cauſes de commerce pour les marchandiſes qui arrivent par eau ſur les ports. Il connoît auſſi des cauſes des Officiers de la Ville, pour raiſon de leurs offices & fonctions; des délits commis par les Marchands

& Commis au fait desdites marchandises ; des rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville ; des immatricules, & des différends qui naissent pour raison desdites rentes, tant entre les Payeurs & Rentiers, qu'entre les Payeurs & autres Officiers des rentes & leurs Commis ; il met le taux aux marchandises & denrées qui abordent sur les ports ; il a juriſdiction sur la rivière de Seine, tant en montant qu'en descendant, pour tenir la navigation libre. Il est Ordonnateur pour la construction, réparation & entretien des Ponts, remparts, quais, fontaines & autres ouvrages qui regardent la décoration de la Ville, & il règle les cérémonies publiques. Le Prévôt des Marchands tient son Audience à l'Hôtel-de-Ville, tous les lundis, mardis, jeudis & vendredis, depuis onze heures du matin, jusqu'à une heure après midi, & ses Sentences ressortissent en droiture au Parlement.

La Ville de Lyon n'a commencé à avoir un Prévôt des Marchands & quatre Echevins, que sous Henri IV, par son Edit du mois de Décembre 1595. La nomination à cette Place de Prévôt des Marchands de Lyon, se fait par le Roi tous les deux ans, & elle est confirmée par les Citoyens le 21 Décembre, jour de S. Thomas.

François I, par ses Lettres-patentes, données à Beynes le 7 Novembre 1544, attribua au Prévôt des Marchands & aux Echevins de Paris, le soin général des pauvres de la Ville, dont le Parlement avoit eu jusqu'alors la direction principale. En exécution de cet Edit, le Prévôt des Marchands & les Echevins nommèrent treize personnes, & le Parlement de son côté nomma quatre Conseillers pour assister aux Assemblées du Bureau des Pauvres. *Voy. tom. 1, pag. 706.*

CHRONOLOGIE

De MM. les Prévôts des Marchands de la Ville de Paris, depuis le temps qu'il a été possible de les découvrir, jusqu'à présent.

Jean Augier. . . . . 1268.
Guillaume Pirdoé. . . 1276.
Guillaume Bourdon. . 1280.
Jean Arodé. . . . . 1289.
Jean Popin. . . . . .
Guillaume Bourdon, *remis.* . . . . 1296.
Etienne Barbette. . . 1298.
Guillaume Pirdoé, *remis.* . . . . 1304.
Etienne Barbette, *remis.* 1314
Jean Gentien. . . . 1321.
Etienne Marcel. . . . 1355

Digitized by Google

Jean Culdoé. . . . . .
Jean Deſmarets. . . . 1359.
Jean Fleury. . , . . . 1371.
Audouin Chauveron. 1380.
Jean de Folleville. . . 1388.
Jean Juvenal des Urſins. . . . . .
Charles Culdoé. . . . 1404.
Pierre Gentien. . . . 1411.
André Deſpernon. .
Pierre Gentien, *remis*. 1413.
Philippe de Brébant. . 1415.
Guillaume Ciriaſſe. . . 1417.
Noël Prévoſt. . . . . 1418.
Hugues le Cocq. . . 1419.
Guillaume Sanguin. . 1420.
Hugues Rapioult. . . 1421.
Michel Laillier. . , . 1436.
Pierre des Landes. . 1438.
Jean Baillet. . . . . 1444.
Jean Bureau. . . . . 1450.
Dreux Budé. . . . . 1452.
Jean de Nanterre. . . 1456.
Henri de Livres. . . 1460.
Michel de la Grange. 1466.
Nicolas de Louviers. 1468.
Denis Heſſelin. . . . 1470.
Guillaume le Comte. 1474.
Henri de Livres, *remis*, 1476.
Guillaume de la Haie. 1484.
Jean du Drac. . . . . 1486.
Pierre Poignant. . . . 1490.
Jacques Piedefer. . . .
Nicole Viole. . . . . 1494.
Jean de Montmirail. 1496.
Jacques Piedefer, *remis*. . . . . 1498.
Nicolas Potier. . . . . 1500.
Germain de Marle. . 1502.
Euſtache Luillier. . . 1506.
Dreux Raguier. . . .
Pierre le Gendre. . . 1508.
Robert Turquant. . .
Roger Barme. . . . . 1512.
Jean Boulart. . . . . 1514.
Pierre Clutin. . . . . 1516.
Pierre Leſcot. . . . . 1518.
Antoine le Viſte. . . 1520.
Guillaume Budé. . . . 1522.
Jean Morin. . . . . 1524.
Germain de Marle. . 1526.
Gaillard Spifame. . . 1528.
Jean Luillier. . . . . 1530.
Pierre Violle. . . . . 1532.
Jean Tronçon. . . . . 1534.
Auguſtin de Thou. . 1538.
Etienne de Montmirail. 1540.
André Guillard. . . . 1542.
Jean Morin. . . . . 1544.
Louis Gayant. . . . . 1546.
Claude Guyot. . . . 1548.
Chriſtophe de Thou. . 1552.
Nicole de Livres. . . 1554.
Nicolas Perrot. . . .
Martin de Bragelogne. 1558.
Guillaume de Marle. 1560.
Guillaume Guyot. . . 1564.
Nicolas le Gendre. . . 1566.
Claude Marcel. . . . 1570.
Jean le Charron. . . 1572.
Nicolas Luillier. . . . 1575.
Claude Daubray. . . . 1578.
Auguſtin de Thou. . 1580.
Etienne de Neuilly. . 1582.
Nicolas Hector. . . . 1586.
Charles Boucher d'Orſay. . . . . 1590.
Jean Luillier. . . . . 1592.
Martin Langlois. . . . 1594.
Jacques Danès. . . . 1598.
Antoine Guyot. . . . 1600.
Martin de Bragelogne. 1602.
François Miron. . . . 1604.
Jacques Sanguin. . . 1606.
Gaſton de Grieu. . . 1612.
Robert Miron. . . . . 1614.
Antoine Bouchet. . . .
Henri de Meſmes. . . 1618.

Nicolas de Bailleul. .	1622.	Jerôme Bignon. . . .	1708.
Chriſtophe Sanguin. .	1628.	Charles Trudaine. . .	1716.
Michel Maureau. . . .	1632.	Pierre-Antoine de Caſtagnière de Châteauneuf.	1720.
Oudart le Feron. . . .	1638.	Nicolas Lambert. . .	1725.
Chriſtophe Perrot. . .	1641.	Michel-Etienne Turgot.	1729.
Macé le Boulanger. . .		Felix Aubery de Vaſtan.	1740.
Jean Scarron.	1644.	Louis-Baſile de Bernage.	1743.
Jerôme le Feron. . .	1646.	J. Baptiſte-Elie Camus de Pontcarré de V.	1758.
Antoine le Febvre. .	1650.	Armand-Jerôme Bignon.	1764.
Alexande de Sève. . .	1654.	Jean-Baptiſte-François de la Michodière. .	1772.
Daniel Voiſins. . . .	1662.		
Claude le Pelletier. .	1668.		
Auguſte-Robert de Pomereu	1676.		
Henri de Fourci. . .	1684.		
Claude Boſc.	1692.		
Charles Boucher d'Orſay.	1700.		

Le Prévôt des Marchards a été ainſi nommé, comme qui diroit le Prévôt de la marchandiſe de l'eau, pour le diſtinguer du Prévôt ou Garde de la Prévôté, qui eſt le Chef de Juſtice ordinaire de Paris. Le Prévôt des Marchands, & les quatre Echevins ſont élus pour deux ans, mais ordinairement le Prévôt des Marchands eſt continué pendant huit années. Il eſt élu dans l'aſſemblée qui ſe tient tous les ans le jour de Saint Roch dans l'Hôtel-de-Ville, pour élire deux nouveaux Echevins.

Les Sentences de la Juriſdiction du Corps-de-Ville, ſe rendent au nom du Prévôt des Marchands, & les appellations ſont relevées au Parlement.

PRÉVOTÉ DE L'HÔTEL DU ROI. Cette Juriſdiction connoît en première inſtance des cauſes civiles qui lui ſont attribuées par les Edits, Déclarations & Réglemens concernant ladite Juriſdiction, dont l'appel ſe relève aux Requêtes de l'Hôtel au Souverain, & ſans appel, de toutes cauſes criminelles & de Police, à la ſuite de la Cour. Les Officiers de la Prévôté de l'Hôtel ont auſſi la manutention de la police dans les lieux où ſe trouve la Cour; y font porter les vivres & denrées, y mettent le taux; connoiſſent des malverſations dans les logemens à la craie, & de tout ce qui concerne les voitures publiques de la Cour.

Les Officiers de la Prévôté ont ſeuls le droit de Juriſ-

Digitized by Google

diction & d'inſtrumenter, chacune en ce qui concerne leurs fonctions, dans les Maiſons royales & dépendances, Hôtels d'équipages des Seigneurs, & chez les Officiers du Roi & de la Reine, etant dans leur quartier de ſervice, & Commis des Bureaux des Miniſtres, ès Villes & endroits où la Cour ſe trouve, à l'excluſion de toutes autres Juriſdictions, & jouiſſent des mêmes privilèges que les Commenſaux de la Maiſon du Roi.

PRÉVOTÉ GÉNÉRALE DE LA MARÉCHAUSSÉE *de la Généralité de Paris.* Le Siège principal de cette Prévôté eſt à Melun. Cette Compagnie eſt compoſée d'un Prévôt-Général, de huit Lieutenans, huit Aſſeſſeurs, huit Procureurs du Roi, & ſix Greffiers, de trente-ſix Brigades de cinq hommes chacune, compris le Commandant, qui conſiſtent en dix-huit Exempts, douze Brigadiers & ſix ſous-Brigadiers, cent quarante-quatre Cavaliers, en outre deux Cavaliers employés pour la garde du Château royal de S. Hubert, & un Trompette, tous montés, armés, équipés uniformément. Elle monte en total, compris les Officiers & Cavaliers, à deux cent ſeize hommes

Elle contient huit Sièges, dont la plupart ſont dans des Villes où il y a des Préſidiaux dans chacune deſquelles il y a un Lieutenant, un Aſſeſſeur, un Procureur du Roi & un Greffier, qui tous ſont ſubordonnés à M. le Prévôt-Général qui y ſiège quand il lui plaît. Toutes les Sentences de ces huit Sièges, ſont intitulées en ſon nom.

Ces huit Sièges ſont *Melun*, *Meaux*, *Mantes*, *Senlis*, *Beauvais*, *Provins*, *Sens*, *Tonnerre.*

Il y a un Exempt à la ſuite des Déſerteurs.

PRÉVOTÉ GÉNÉRALE *des Monnoies & Maréchauſſées de France.* Cette Compagnie fait corps de la Gendarmerie & Maréchauſſée de France, & jouit des mêmes privilèges: elle eſt fixée à quatre cents Archers-Cavaliers, qui ont le droit d'exploiter dans tout le Royaume, où ils ſont diviſés en Brigades, pour veiller ſur la fabrication & expoſition de fauſſe monnoie, & ſur les abus & malverſations dans le commerce des matières d'or & d'argent, dont le Prévôt-Général & ſes Lieutenans connoiſſent juſqu'à Sentence définitive incluſivement, enſemble de tous les cas prévôtaux, même des duels, comme les autres Prévôts des Maréchaux; & les Exempts peuvent informer, decréter & conſtituer Priſonnier, lors d'un flagrant délit. Le Siège eſt dans l'enclos

du Palais : ce ſont les Procureurs au Parlement qui y occupent.

Prévôtés royales qui reſſortiſſent au Châtelet.

Monthléry, Montlignon, Saint-Germain-en-Laye, Corbeil, Gournay, Torcy, Brie-Comte-Robert, Poiſſy, Triel, Levis, Chaillot, Fauxbourg de la Conférence.

PREVOT DE PARIS. *Voy.* CHATELET, *tom 1, pag. 303.*

CHRONOLOGIE
De MM. les Prévôts de Paris.

Avant Etienne, *qui fut le premier qui prit le nom de* Prévôt de Paris, *c'étoient des* Préfets, des Comtes & des Vicomtes de Paris, *qui rendoient eux-mêmes la juſtice.*

Préfets.

Mommol *vivoit en.* . 584.
Erchinval, & *Maire du Palais*, vivoit en 651.
Ercembal, *Préfet, quitta cette qualité en 665, pour prendre celle de* Comte de Paris, *depuis* Maire du Palais, *vivoit en.* . . . . . 655.

Comtes.

Gairin *vivoit en.* . . . 679.
Sonachilde *en.* . . . . . 753.
Gairefroy *en.* . . . . , 759.
Gerard I. *en.* . . . . . 759.
Etienne *en.* . . . . . 778.
Begond *en.* . . . . . 816.
Gerard II. *en.* . . . . . 838.
Conrard *le vieux*, & Duc de Bourgogne, *en.* . . . . . 850.
Robert *le Fort*, & Duc de France. . . . . 861.
Hugues l'Abbé, & Duc de France. . . . . 867.
Eudes, *fils* de Robert le Fort, Duc de France, depuis ROI DE FRANCE en 888 *vivoit* . . . . . 885.
Robert, *frère* d'Eudes, depuis ROI DE FRANCE en 922, *vivoit en.* . . . . . 893.
Hugues-*le-Grand*, fils de *Robert*, Duc de France & de Bourgogne. . . . . 923.
Hugues Capet, *fils* de Hugues-le-Grand, Duc de France & de Poitou, & depuis ROI DE FRANCE, *a réuni le Comté de Paris à la Couronne.* 960.
Bouchard. . . . . 988.
Othon, *dernier* Comte de Paris, *décédé en 1032, vivoit en.* . . 1032.

Digitized by Google

Vicomtes.

Grimaud *ſous Eudes.* 888.
Theudon *ſous Hugues-le-grand.* . . . . . 923.
Adaleſme *ſous Hugues Capet, vivoit en.* . 987.
Faucon, *dernier* Vi-Comte *ſous Othon, en* 1027.

Prévôts de Paris.

Etienne, *le premier qui prit le nom de* Prévôt de Paris, *vivoit en.* . . . . . 1060.
Anſelme de Garlande *en.* . . . . . 1192.
Hugues de Meulant . 1196.
Thomas. . . . . 1200.
Robert de Meulant. . 1202.
Philippe Hamelin. . } 1217.
Nicolas Harrode. . . }
Jean Deſvignes. . . . 1227.
Thilloy. . . . . 1229.
Etienne de Boiſlève. . 1235.
Guernes de Verberie. } 1245.
Gaultier le Maître. . . }
Henri Dyerres. . . . } 1256.
Eudes le Roux. . . }
Etienne Boileau. . . . 1258.
Pierre Gontier. . . . 1260.
Etienne Boileau. . . . 1261.
Renaud Barbou. . . . 1270.
Macé de Morées. . . . 1277.
Eudes le Roux. . . . } 1277.
Henri Dyerres. . . . }
Guy Dumex. . . . . 1277.
Gilles de Compiegne. 1283.
Oudard de la Neuville. 1285.
Pierre Sayneau. . . . 1287.
Jéan de Montigny. . 1289.
Jean de Marle. . . . . 1291.
Guillaume de Hangeſt. 1291.
Jean de S. Léonard. . 1296.
Robert Mauger. . . . 1297.
Guillaume Thibouſt. . 1298.
Pierre le Jumeau. . . 1302.
Pierre de Dicy. . . . 1304.
Firmin Coquerel. . . 1308.
Jean Ploibant. . . . . 1310.
Henri Tapperel. . . . 1316.
Gilles Hacquin. . . . 1320.
Jean Robert. . . . . 1321.
Jean Loncle. . . . . 1322.
Hugues de Cruſy. . . 1325.
Jean Milon. . . . . 1330.
Pierre Belagent. . . . 1334.
Guillaume Gormont. 1339.
Alexandre de Crevecœur. . . . . 1348.
Guillaume Staize. . . 1353.
Jean le Bacle de Meudon. . . . . 1358.
Jean Bernier. . . . . 1361.

Les huit Prévôts ſuivans avoient auſſi le titre de Capitaines de Paris.

Hugues Aubriot. . . . 1367.
Audouin Chauveron. . 1381.
Jean de Folleville. . . 1388.
Guillaume de Tignonville. . . . . 1401.
Pierre des Eſſarts. . . 1408.
Bruneau de S. Clair. . 1410.
Pierre des Eſſarts, *rétabli.* . . . . . 1411.
Robert de la Heuſe. . 1412.
Tannegui du Châtel . 1413.
Robert de la Heuſe, *rétabli, & Gouverneur de Paris.* . . . . . 1413.
André Marchant. . . 1413.
Tannegui du Châtel, *rétabli, & Gouverneur de Paris.* . . . . . 1414.
André Marchant, *rétabli.* . . . . . 1414.

Tannegui du Châtel, *encore rétabli.* . . . 1414.
Guy de Bar. . . . . 1418.
Jacques Lamban. . . . 1418.
Guy de Bar, *rétabli.* . 1418.
Gilles de Clamecy. . 1418.
Jean Dumeſnil. . . . . 1420.
Jean de la Baulme, & *Gouverneur de Paris.* 1420.
Pierre de Marigny. . 1421.
Pierre Leverrat. . . . 1421.
Simon de Champluiſant. . . . . 1421.
Jean Doule. . . . . 1421.
Simon de Champluiſant, *rétabli.* . . . 1422.
Simon Morhier, & *Gouverneur de Paris.* . 1422.
Gilles de Clamecy, *rétabli.* . . . . . 1432.
Philippe de Ternant, & *Gouverneur de Paris.* . . . . . 1436.
Boulainvilliers. . . . 1436.
Ambroiſe de Loré. . . 1436.
Jean d'Eſtouteville. . 1446.
Robert d'Eſtouteville, *frère du précédent.* . 1446.
Jacques de Villiers, & *Gouverneur de Paris.* 1461.
Robert d'Eſtouteville, *rétabli.* . . . . . 1465.
Jacques d'Eſtouteville, *fils* de Robert. . . 1479.
Jacques de Coligny. . 1509.
Gabriel d'Alègre. . . . 1512.
Jean de la Barre, *Prévôt & Gouverneur de Paris, & avant* Bailli de Paris, en 1522. *Cette dernière Charge a été créée par Edit de Février 1622, & réunie à celle de Prévôt de Paris, par autre Edit du mois de Mai 1526.* . . . . . 1526.
Jean d'Eſtouteville. . 1553.
Antoine Duprat. . . . 1540.
Antoine Duprat, *fils du précédent.* . . . . 1553.
Charles de Neuville, *reçu au Parlement, ſéant à Paris.* . . . 1592.
Jacques d'Aumont, *reçu au Parlement, ſéant à Tours.* . . . 1593.
Louis Seguier. . . . . 1611.
Pierre Seguier, *neveu du précédent.* . . . . 1653.
Armand du Cambouſt, *Duc de Coaſlin, Pair de France, pourvu & non reçu.* . . . . 1670.
Charles-Denis de Bullion. . . . . 1685.
Gabriel-Jerôme de Bullion, *fils.* . . . 1723.
Alexandre de Ségur. 1755.
Anne-Gabriel-Henri-Bernard de Boulainvilliers. . . . . 1766.

Les Comtes de Paris rendoient autrefois la juſtice par tout le Royaume, mais s'étant dans la ſuite uniquement appliqués aux fonctions militaires, ils laiſsèrent le ſoin de rendre la juſtice à des Subſtituts ou Lieutenans, qui, en Languedoc, & en quelques Provinces voiſines, ſont appellés *Viguiers*, & par-tout ailleurs *Prévôts*.

L'Auteur du grand Coutumier, qui écrivoit ſous Charles

VI, dit que le Prévôt de Paris a trois Juriſdictions, une ordinaire, qui eſt la connoiſſance du Siège du Châtelet, & deux déléguées, qui ſont la conſervation des privilèges royaux de l'Univerſité, & la criée des maiſons.

Le Prévôt de Paris eſt Chef du Châtelet, & y repréſente le Roi au fait de la Juſtice. Il y eſt inſtallé par un Préſident à mortier, & par quatre Conſeillers de la Grand-Chambre du Parlement de Paris. Le Préſident à mortier lui dit en l'inſtallant : *Je vous inſtalle dans la Charge de Prévôt de Paris, pour l'exercer dignement, & au contentement du Roi & du Public. Voy. l'article Juſtice du Châtelet, tom. 1, pag. 304.*

PREVOT-GÉNÉRAL DE L'ISLE DE FRANCE. *Voy.* CHATELET, *tom. 1. pag. 307.*

PREVOTS ſont des Officiers ſubalternes, dans les Monnoies de France. Il y a des *Prévôts d'Ouvriers*, & des *Prévôts des Monnoyeurs.*

Obſervations ſur quelques Prieurés de Paris & du Diocèſe.

PRIEURÉ ROYAL DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS. Sous la prèmière race de nos Rois, il y avoit une Baſilique de Saint Martin, dans l'endroit où eſt à préſent le Monaſtère de Saint-Martin-des-Champs. Le Roi Philippe I, fils du Roi Henri I, fit faire la dédicace de l'Egliſe de ce Monaſtère en 1067, & en 1079; il en ôta les Chanoines, & s'adreſſa à *Hugues*, ſixième Abbé de Cluny, pour lui demander quelques Moines de ſon Abbaye, dont la bonne odeur s'étoit répandue par toute la France. *S. Hugues* lui en envoya un nombre ſuffiſant pour former une Communauté, & par-là Saint-Martin-des-Champs ne fut plus qu'un Prieuré, d'Abbaye qu'il étoit auparavant ; car les Bénédictins qui s'unirent à la Congrégation de Cluny, n'eurent plus qu'un ſeul Chef & un ſeul Abbé, qui fut celui de Cluny ; c'eſt pourquoi on dit communément que *S. Hugues caſſa les croſſes*, parce que ce fut principalement de ſon temps, que la Congrégation de Cluny reçut ſon accroiſſement par les Maiſons & les Abbayes qui embraſsèrent ſa Réforme. Le Prieuré de Saint-Martin-des-Champs fut alors la troiſième fille de Cluny ; le Prieuré *de la Charité-ſur-Loire* étant la première ; *Saint-Pancrace* de Leuve en Angleterre, la ſeconde ; mais depuis le ſchiſme de l'Angleterre, le Prieuré

Digitized by Google

de Saint-Martin-des-Champs eſt devenu la ſeconde fille de Cluny.

Ce ne fut que dix-huit ans après que l'Abbé & les Moines de Cluny firent confirmer l'acquiſition qu'ils avoient faite de l'Abbaye de Saint-Martin-des-Champs : le Pape Urbain II, qui avoit été auparavant Moine de Cluny, en donna la Bulle de confirmation l'an 1097, laquelle a été ſuivie de pluſieurs autres, accordées par des Papes ſes ſucceſſeurs.

Le Roi Louis VI, par ſa Charte de 1111, confirma tout ce que les Rois ſes prédéceſſeurs avoient fait en faveur de ce Monaſtère, & par une autre Charte qui eſt de l'an 1128, lui accorda de nouveaux privilèges.

Louis VII confirma auſſi tout ce que les Rois ſes prédéceſſeurs avoient fait en faveur du Monaſtère de Saint-Martin-des-Champs, & ſa Charte qui eſt de l'an 1137, eſt celle qu'on nomme *la grande Charte de Saint Martin*, laquelle, de même que pluſieurs autres, eſt gardée dans les archives du Monaſtère de Saint-Martin-des-Champs ; elle eſt rapportée dans l'Hiſtoire de ce Monaſtère, que Dom *Martin Marrier* donna au Public en 1637.

Ce fut auſſi Louis VI, dit *le gros*, qui, en 1133, ayant acquis des Moines de Saint-Martin-des-Champs, l'Egliſe & l'hoſpice qu'ils avoient à Montmartre, leur fit donner, en forme de permutation, par Etienne, Evêque de Paris, l'Egliſe de *Saint-Denis-de-la-Chartre* & ſes dépendances.

Depuis que les Moines Bénédictins de la Congrégation de Cluny ont été introduits dans le Monaſtère de Saint-Martin-des-Champs, cette Maiſon a eu pour Chefs des Prieurs qui furent d'abord Réguliers, & puis Commendataires. Parmi ces Prieurs, on en compte quatre, qui ſont devenus Abbés de Cluny, & pluſieurs qui ont été élevés à l'Epiſcopat, & même au Cardinalat. Entre les Cardinaux, on diſtingue *Guillaume d'Eſtouteville*, *Pierre Aicelin de Montaigu*, & *Armand-Jean Dupleſſis de Richelieu*. Le Prieur Commendataire eſt aujourd'hui M. l'Abbé *le Tonnelier de Breteuil*, Chancelier de M. le Duc d'Orléans. *Voy.* MARTIN-DES-CHAMPS. (*Saint*)

PRIEURÉ *du petit Montmartre*. *Voy.* BÉNÉDICTINES DE LA VILLE-L'EVEQUE.

PRIEURÉ DE NOTRE-DAME DE GRACE. *Ibid.*

Digitized by Google

PRIEURÉ DE SAINT-DENIS DE L'ESTRÉE. Ce Prieuré qui eſt dans la Ville de Saint-Denis, a été uni à la manſe capitulaire de l'Egliſe royale de Saint Paul en 1727, en vertu d'un Décret du Cardinal *de Noailles*, Archevêque de Paris, & des Lettres-patentes du Roi, regiſtrées au Parlement. Cette union s'eſt faite du conſentement du Bailli *de Meſmes*, Ambaſſadeur de Malthe, Titulaire de ce Bénéfice.

PRIEURÉ DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-COUTURE. *Voy. tom. 2, pag. 91 & ſuiv.*

PRIEURÉ D'ARGENTEUIL. *Voy.* ARGENTEUIL.

PRIEURÉ *de Bénédictines à Conflans. Voy. tom. 2, pag. 535, à l'article* CONFLANS.

PRIEURÉ DE VINCENNES. Ce Prieuré devint très-conſidérable, & eut un privilège fort ſingulier ; car depuis que Louis XI eut inſtitué l'Ordre de S. Michel en 1469, tous les Prieurs furent Chanceliers de ce nouvel Ordre de Chevalerie. Cet honneur fit extrêmement rechercher ce Prieuré, qui fut long-temps tenu en commende par des perſonnes d'un grand nom, telles que le *Cardinal de Lorraine*, *Gabriel le Veneur*, Evêque d'Evreux, & *Hurault de Chiverni*, Chancelier de France. Ce dernier en étoit encore Titulaire, lorſque le Roi Henri III, par un Traité fait en 1584, avec *François de Neuville*, Abbé de Grandmont, détacha le Monaſtère de Vincennes de l'Ordre de Grandmont, & lui donna en échange *le Collège Mignon*, ſitué à Paris dans le voiſinage de Saint-André-des-Arcs. *Voy.* MIGNON. (*Collège de*) *tom. 2, page 447, 448 & 449.*

PRIEURÉ DE LA SAUSSAYE. *Voy. tom. 1, pag. 9.*

PRIEURÉS *dans Paris & dans le Diocèſe. Voy.* ARCHEVECHÉ.

PRISONS. Cet article, relatif à celui de *ſûreté*, une de nos diviſions à cauſe des lieux établis pour y renfermer ceux qui troublent cette ſûreté, comprend ſept priſons principales qui ſont :

Le grand Châtelet, *Porte-Paris.* Le petit Châtelet, *au bout du petit-Pont.* La Conciergerie, *Cour du Palais.* Le

For-l'Evêque, *rue Saint-Germain-l'Auxerrois.* L'Abbaye, *Marché de la rue Sainte-Marguerite, Fauxbourg S. Germain.* La priſon de S. Eloi, *rue Saint-Paul* : celle de Saint-Martin, *rue Saint-Martin, près la rue du Verbois.*

Sans compter les *géoles particulières* à de certaines Juriſdictions, telles que les Bailliages du Palais, du Temple, de l'Archevêché, du Chapitre de Saint Germain-des-Prés, de Saint-Martin-des-Champs, de Sainte Geneviève, de Saint-Jean-de-Latran, *&c.*

PRIVILEGE. Permiſſion qu'on obtient du Prince & du Magiſtrat, de vendre ou fabriquer certaines marchandiſes, ou de faire quelque commerce particulier, ſoit à l'excluſion des autres, ſoit concurremment avec eux. Le premier ſe nomme *privilège excluſif* ; le ſecond, ſimplement *privilège.* C'eſt encore une permiſſion que le Roi accorde à des Particuliers d'être reçus Maîtres dans des Corps & Communautés, ſans apprentiſſage, ni ſans chef-d'œuvre.

PRIVILEGE. Permiſſion qu'un Auteur, ou un Libraire obtient d'imprimer & de vendre un livre, & par lequel il eſt défendu à tous autres de l'imprimer & vendre pendant un certain nombre d'années. *Voy. le Réglement de la Librairie du 28 Février 1723.*

PRIVILÉGIÉS. Nom qu'on donne dans les Communautés des arts & métiers, à ceux qui y ſont introduits par privilège du Roi.

PRIVILÉGIÉS SUIVANT LA COUR. Ce ſont des Marchands ou Artiſans qui ont droit d'exercer leur commerce ou leur métier dans les endroits où ſe trouve la Cour. Ils ſont ſous la protection & juriſdiction du grand Prévôt de l'Hôtel.

PRIVILÉGIÉS. (*lieux*) Noms qu'on donne à certains endroits de Paris, dans leſquels les Ouvriers & Artiſans peuvent travailler pour leur compte, ſans avoir été reçus Maîtres dans les Communautés des Arts qu'ils exercent, & chez leſquels les Maîtres ne peuvent aller faire viſite, à l'exception de certaines occaſions, mais pour lors ils ſont tenus d'obtenir une Sentence du Lieutenant-Civil, ou de celui de Police, ou au moins de ſe faire accompagner par un Commiſſaire au Châtelet. Les lieux privilégiés de la Ville de Paris, ſont le Fauxbourg Saint-Antoine ; le cloître & le parvis de Notre-Dame ; la cour Saint-Benoît, l'enclos de Saint-Denis-de-la-Chartre, celui de Saint-Germain-des-

Digitized by Google

prés, celui de Saint-Jean-de-Latran, la rue de l'Ourſine, l'enclos de Saint-Martin-des-Champs, la cour de la Trinité, celle du Temple, les galeries du Louvre, l'Hôtel des Gobelins, les maiſons des Peintres & Sculpteurs de l'Académie, les Palais & Hôtels des Princes du Sang, & enfin les Collèges de l'Univerſité.

PRIX. *Voy.* à chaque Article de toutes les Académies; & pour ceux de l'Univerſité, *voy. tom. 1, pag. 311.*

PROCESSION DU RECTEUR. Cette proceſſion qui ſe fait tous les trois mois, & où aſſiſte le Corps de l'Univerſité, part du Collège de Louis-le-Grand, dans l'Ordre ſuivant, où chacun eſt à ſon rang.

Les quatre *Cenſeurs* ſont dans le centre, précédés du Courrier de l'Univerſité, Guide pour les cérémonies. La Croix eſt portée par un Religieux Auguſtin, accompagné de deux Religieux du même Ordre, qui portent les chandeliers. Ils ſont ſuivis par les Cordeliers, les Auguſtins, les Carmes & les Jacobins.

Les Maîtres-ès-Arts en robe noire.

Les Billettes, les Blancs-Manteaux, ceux de Sainte-Croix, ceux du Val-des-Ecoliers, les Trinitaires, les Prémontrés, ceux de Cîteaux, l'ancien ordre de Saint-Benoît, ceux de Cluny forment le chœur; mais comme la plupart de ces Ordres ne viennent plus, l'Univerſité a établi douze Chantres Séculiers qui tiennent le chœur avec ſix Chantres Bénédictins de Saint-Martin-des-Champs, qui tiennent à honneur de remplir l'ancien miniſtère de leur Ordre dans cette cérémonie.

Les Bacheliers en Médecine, en robe noire fourrée, herminée, précédés du deuxième Appariteur avec ſa maſſe.

Les Bacheliers de la Faculté de Droit, immatriculés dans la Faculté des Arts, en robe noire & chaperon herminé, précédés du deuxième Appariteur avec ſa maſſe.

Les Bacheliers en Théologie, en robe noire & fourrure, précédés du deuxième Appariteur.

Les Docteurs-Régens de la Faculté des Arts, & les Procureurs des quatre Nations, en robe rouge herminée, précédés chacun de leur ſecond Appariteur avec leur maſſe.

Les Docteurs ès Droits, en robe rouge & chaperon herminé, précédés de leur premier Appariteur, en robe violette, fourrée de blanc, avec ſa maſſe.

Les Docteurs-Régens en Médecine, en chappe & four-

rure, précédés de leur premier Appariteur, en robe violette, fourrée de blanc, avec ſa maſſe.

Les Docteurs en Théologie, en robe noire & fourrée, précédés de leur premier Appariteur, en robe violette, fourrée de blanc.

M. le Recteur en robe violette & bonnet quarré de même avec le mantelet royal & l'eſcarcelle de velours violet, garnie de glands d'or & galons, accompagné du Doyen de la Faculté de Théologie, & précédé des quatre premiers Appariteurs de la Faculté des Arts, avec leurs maſſes.

Les Syndic, Greffier & le Receveur de l'Univerſité, ſuivent immédiatement M. le Recteur, en robe rouge herminée. Les Avocats, Procureurs de l'Univerſité, au Parlement & au Châtelet, ont droit de venir à la proceſſion.

A la fin de la proceſſion, ſont les Officiers qui ne ſont point obligés par leur état d'avoir aucuns dégrés dans l'Univerſité, ſavoir :

Les Imprimeurs & Libraires-Jurés, au nombre de douze, compris deux des anciens Syndics ou Adjoints, les quatre Papetiers-Jurés, les quatre Parcheminiers-Jurés, les deux Enlumineurs, les deux Relieurs & les deux Ecrivains-Jurés. Les grands Meſſagers-Jurés y aſſiſtent, précédés de leur Clerc ou Hérault, revêtu d'une tunique de velours pourpre, parſémée de fleurs-de-lys-d'or.

Quand la proceſſion arrive au lieu de la ſtation, le Corps de l'Univerſité eſt reçu par le Clergé en chappe, la croix, l'eau bénite & l'encens. Lorſque M. le Recteur entre, le Clergé l'accompagne juſqu'au chœur. M. le Recteur ſe place au côté droit dans la ſtalle haute, en face du maitre-Autel, ayant devant lui les Appariteurs de la Faculté des Arts.

Les Docteurs en Théologie & en Médecine, ſe placent enſuite de M. le Recteur : les Bacheliers de ces Facultés ſont dans les ſtalles baſſes vis-à-vis leurs Docteurs. Au côté gauche, les Docteurs, Profeſſeurs de la Faculté de Droit, les Procureurs des quatre Nations, les trois grands Officiers de l'Univerſité, & les Docteurs-Régens de la Faculté des Arts.

Les Maîtres-ès-Arts qui ſont en robe noire, dans les baſſes ſtalles. La Meſſe eſt célébrée par le Curé de la Paroiſſe, s'il eſt Docteur, ſinon par le Doyen de la Faculté de Théologie, qui officie lorſque la proceſſion va dans les Maiſons Religieuſes. Les Diacre & Sous-Diacre ſont auſſi Docteurs.

Les

Les Religieux Bénédictins de Saint-Martin-des-Champs portent chape dans le chœur avec le bâton cantoral, & chantent l'Office, aidés des Chantres Séculiers de l'Université. Il y a ſermon dans l'Egliſe de la ſtation, par un Docteur en Théologie, en fourrure; & non ailleurs, dans les Egliſes de Paris, avant midi.

Après la Meſſe, M. le Recteur, ſuivi des Doyens des Facultés, des Procureurs des quatre Nations, des grands Officiers & autres Maîtres & Suppôts de l'Univerſité, s'approche de l'Autel du côté de l'Evangile, & remercie le Célébrant, par un diſcours latin que prononce un Orateur qu'il choiſit, auquel le Célébrant répond auſſi par un diſcours latin; enſuite la proceſſion s'en retourne au Collège de Louis-le-Grand, & le Corps de l'Univerſité eſt reconduit par le Clergé, avec le même ordre qu'il a été marqué pour la réception. *Voy.* ARTS. (*Faculté des*)

PROCESSION *de la réduction de Paris.* Tous les ans, le 22 Mars, le Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine fait une proceſſion pour rendre graces à Dieu, de ce qu'à pareil jour, l'an 1594, la Ville de Paris ſe ſoumit à *Henri-le-Grand*, & rentra par-là ſous l'obéiſſance de ſon légitime Souverain. Lorſque le 22 de Mars arrive dans la ſemaine ſainte, on remet cette proceſſion au mois ſuivant. Cette proceſſion ſe fait aux Grands-Auguſtins, où les Cours ſouveraines ſe rendent en cérémonie.

PROCESSION *du jour de l'Aſſomption. Voy.* ASSOMPTION.

PROCESSION DU RENARD. (*la*) Le jour de la Pentecôte 1313, Philippe-le-Bel fit ſes trois fils Chevaliers, avec toutes les cérémonies de l'ancienne Chevalerie. Le Roi & la Reine d'Angleterre qu'il avoit invités, paſsèrent la mer exprès, & ſe trouvèrent à cette fête avec un grand nombre de leurs Barons. Elle dura huit jours, & fut des plus ſuperbes & des plus agréables, par la magnificence des habits, la ſomptuoſité des feſtins & la variété des divertiſſemens. *Les Princes & les Seigneurs changeoient d'habits juſqu'à trois fois dans un ſeul jour. Les Pariſiens repréſentoient divers ſpectacles; tantôt la gloire des Bienheureux, tantôt les peines des Damnés; enſuite diverſes ſortes d'animaux, & ce dernier ſpectacle fut appellé* la proceſſion du renard. *Hiſt. de Paris, tom. 1, pag. 532.* » Croiroit-on, dit

» *Saint-Foix*, que dans plusieurs Cathédrales, on faisoit *la* » *procession de l'âne* ? Les Sous-Diacres & les Enfans de » Chœur, après avoir décoré le dos d'un âne d'une grande » chape, alloient le recevoir à la porte de l'Eglise, en chan- » tant une Antienne ridicule, & dont un des Versets disoit, » *que la vertu asinine avoit enrichi le Clergé.*

Aurum de Arabiâ,
Thus & myrrham de Sabâ
Tulit in Ecclesiâ
Virtus asinaria.

Mém. pour servir à l'Hist. de la Fête des Foux, p. 25.

PROCUREUR-GÉNÉRAL. C'est l'Officier qui doit intervenir & conclure dans toutes les affaires auxquelles Sa Majesté, l'Eglise ou les mineurs ont intérêt.

CHRONOLOGIE

De MM. les Procureurs-Généraux du Parlement, depuis 1300, jusqu'à présent 1777.

1319. Guillaume de la Madeleine.
1368. Guillaume de Saint-Germain.
1385. Jean Ancier.
1389. Pierre le Cerf.
1494. Denis de Mauroy.
1412. Jean Aguenin.
Guillaume le *Tur*, *commis en 1417 pendant l'absence de Jean Aguenin.*
Gautier Jayer, *destitué en 1421.*
1422. Guillaume Barthelemi.
1456. Pierre Cousinot.
1458. Jean Dauvet, *depuis premier Président.*
1461. Jean de S. Romain.
1479. Mic hel de Po ns.
1485. Jea n de Na rre. nte
1489. Christ. de Carmeon.
1496. Jean Luillier.
1498. Jean Burdelot.
1508. Guillaume Rogier.
François Rogier, *mort* 1532.
1533. Nicolas Thibault.
1541. Noël Brulart.
1557. Gilles Bourdin.
1570. Jean de la Guesle.
1583. Jacques de la Guesle, *fils du précédent.*
Pierre Pithon, *nommé* lors *de la réduction de Paris.*
Eust. de Mesgrigny, *exerçoit à Châlons.*
1612. Nicolas de Belièvre.
1614. Matthieu Molé, *depuis premier Président.*
1641. Blaise Méliand.

1650. Nicolas Fouquet ſon frère, *reçu en ſurvivance, n'exerça point.*
1661. Achilles de Harlay.
1667. Achilles, *fils du précédent.*
1689. Jean-Arnaud de la Briffe.
1700. Henri-François d'Agueſſeau, *puis Chancelier.*
1717. Guillaume-François Joly de Fleury.
1740. Louis-Guillaume-François Joly de Fleury.

CHRONOLOGIE

De MM. les Procureurs-Généraux de la Chambre des Comptes.

1349. Jacques Heaume.
1392. Pierre du Bourgel.
1393. Robert le Carrelier.
1414. Guillaume de Vaux.
1420. Etienne de Noviant.
1438. Girard de Conflans.
1439. Etienne de Noviant *fils.*
1459. Jean Egret.
1492. Guillaume du Moulinet.
1522. Gervais du Moulinet *fils.*
1551. Guillaume du Moulinet, *fils de Gervais.*
1582. Jacques Mangot.
1585. Jean Dreux.
1596. Jerôme Luillier.
1619. Henri-Girard du Tillay.
1625. Louis Girard de Villetaneuſe *ſon frère.*
1649. Antoine Girard, *fils de Louis.*
1686. Hilaire Rouillé du Coudray.
1701. Charles-Michel Bouvard.
1716. Michel Bouvard de Fourqueux *fils.*
1743. Michel Bouvard de Fourqueux, *fils du précédent.*

CHRONOLOGIE

De MM. les Procureurs-Généraux de la Cour des Aides.

1384. Jean Viole.
Jean Aguenin.
1404. Iſambert de Franchomme *eſt le premier à qui l'on donna la qualité de* Procureur-Général.
1410. Jean Luillier.
1412. Guillaume Duval.
1425. Pierre Couſinot, *à Poitiers.*
Gilles Joulain, *à Poitiers*
1433. Pierre Alant, *à Poitiers.*
1436. Etienne de Noviant, *après la réduction de Paris.*

1438. Etienne de Noviant le jeune, *par commiſſion.*
1439. Pierre des Friches.
1462. Mathurin Baudet.
1478. Jean de Chaumont.
1494. Nicole Chevalier.
1504. Pierre Leſcot.
1533. Jean le Clerc.
1551. Claude Boucheron.
1568. Jean du Vair.
1573. Jean Danquechin.
1587. Antoine Danquechin, *fils du précédent.*
1591. François de Machault.
1611. Charles du Monceau.
1617. Claude le Tonnelier.
1623. Chriſtophe-Hector de Marle.
1631. Nicolas le Camus.
1635. Edouard le Camus, *frère du précédent.*
1643. Girard le Camus, *frère du précédent.*
1648. Nicolas le Camus, *fils de Nicolas.*
1672. Claude Boſc.
1702. Jean-Baptiſte Boſc, *fils du précédent.*
1749. N. Terray de Roſières.

CHRONOLOGIE

De MM. les Procureurs-Généraux de la Cour des Monnoies.

1413. Pierre de la Porte.
1418. Girard le Cocq, *depuis Préſident.*
1427. Barthelemi Morgal.
1436. Emery Martineau.
1441. Pierre Ravenel.
1445. Jean Fourcaut.
1478. Thomas Parent.
1482. Pierre Parent.
1498. Jean Parent.
1558. Nicolas Favier.
1573. Louis Hennequin.
1588. Denis Godefroi.
1594. Antoine Godefroi.
1617. Jean de Gorris.
1638. Char. François Duduit.
1652. Denis Godefroi.
1674. Jean-Baptiſte de Selves.
16... N..... Peſtalozi.
1694. François de la Fons.
1714. Barthelemi Chriſtophe de Segonzac.
1744. Guillaume Gouault.

Il y a des Procureurs du Roi à la Prévôté de l'Hôtel, au Bailliage du Palais, au Bureau des Finances & Chambre du Domaine, au Siège de la Connétablie & Maréchauſſée de France, à la Maîtriſe particulière des Eaux & Forêts, à l'Election.

PROCUREUR DU ROI *au Châtelet.* Ce Magiſtrat eſt Subſtitut de M. le Procureur-Général, établi pour maintenir l'ordre public, & pour intervenir dans les cauſes où le Roi, le Public, les mineurs ou l'Egliſe ont intérêt.

Il donne des concluſions dans les affaires criminelles, & pourſuit d'office les Criminels, ſans attendre aucune dénonciation.

Il aſſiſte à la levée des ſcellés des biens, vacans ou aban-

Digitized by Google

donnés en cas de banqueroutes, d'abſence, de minorité ou de ſubſtitution, ſoit qu'il s'agiſſe des droits & intérêts du Roi, ſoit qu'il ſoit queſtion de l'Egliſe & des Hôpitaux.

Il doit être appellé pour les tutelles, curatelles, inventaires, deſcriptions de meubles, titres, effets, papiers & ventes de meubles, en cas de banqueroute, de démence, ou des biens vacans & abandonnés.

Il ne doit être fait aucuns avis de parens pour perſonnes abſentes ou abandonnées, aucune aliénation ou emploi de leurs biens, qu'il n'en ait eu auparavant connoiſſance.

Toutes Lettres de *bénéfice d'âge*, *d'émancipation* & de *répi*, ne peuvent être entérinées, qu'il n'y ait conclu.

Il doit être préſent aux deſcentes & viſitations pour abſens.

L'on ne peut procéder qu'en ſa préſence, à la clôture d'aucun inventaire où il aura aſſiſté.

L'on ne doit prendre, lors des viſites ou deſcentes, aucun alignement, tant de voieries que de pavé, qu'il n'y ſoit préſent, ainſi qu'à tous les actes de Police.

Il donne ſes concluſions pour les ſéparations de biens & d'habitations.

L'on ne peut recevoir aucune caution, pour ce qui regarde le Domaine du Roi, ou les biens eccléſiaſtiques en Juſtice, que de ſon conſentement.

Il ne doit être procédé aux redditions de comptes d'Hôpitaux, que ſur ſes concluſions.

PROCUREURS. Ce ſont ceux qui, par leur Charge, doivent poſtuler, défendre & appuyer en Juſtice les intérêts de leurs Parties. Il y en a dans tous les Tribunaux. Suivant les liſtes de l'Almanach royal de cette année 1777, on en compte au Grand-Conſeil quatorze; huit en la Prévôté de l'Hôtel; au Parlement, trois cent trente-ſix; en la Chambre des Comptes, vingt-huit; en l'Election, cinq; au Châtelet, deux cent trente-cinq; au Bureau de l'Hôtel-de-Ville, quatre.

» On a ſouvent eſſayé en France, dit *Villaret* dans ſon » Hiſtoire de France, *tome 10, règne de Charles V, page* » *428*, de rendre aux hommes une partie de leur tranquil- » lité, en abrégeant la longueur des procédures; mais » l'hydre ſans ceſſe renaiſſante de la chicane, ſait, par mille » détours, éluder la prévoyance des plus habiles Légiſlateurs; » en ſorte que le projet de la détruire, facile dans la ſpé- » culation, a toujours paru impraticable lorſqu'on a voulu » l'exécuter. Ce que l'on peut de mieux, eſt d'appliquer de

» temps en temps quelques remèdes palliatifs à cette ma-
» ladie incurable. Depuis que l'ancienne forme de nos Juge-
» mens, ſi commode par ſa ſimplicité, avoit été rempla-
» cée par une Juriſprudence nouvelle, l'embarras de conci-
» lier les Coutumes & les Loix différentes, s'étoit accrû, au
» point qu'un malheureux Plaideur, égaré dans un laby-
» rinthe de formalités, étoit obligé, pour ſa défenſe, de
» recourir à des Interprêtes, mieux verſés dans un langage
» devenu étranger pour lui. Ce triſte beſoin avoit engendré
» une infinité de Miniſtres ſubalternes, plus intéreſſés à
» obſcurcir les droits des Citoyens, qu'à les défendre. Paris
» & les autres Villes du Royaume étoient inondées d'un dé-
» luge de Solliciteurs. Les armées de Praticiens répandues
» dans les différentes Juriſdictions, aſſiégeoient les Tribu-
» naux, étourdiſſoient les Juges, ſous prétexte de les inſ-
» truire, & trouvoient l'art, à force de verbiage & d'écritures,
» d'éterniſer l'iniquité. La Juriſdiction du Châtelet entrete-
» noit une multiplicité prodigieuſe de ces Athlètes, toujours
» prêts d'entrer en lice, pour ſoutenir la cauſe bonne ou
» mauvaiſe du premier venu. On crut attaquer le mal dans
» ſon principe, en retranchant du nombre exceſſif des
» Procureurs, ceux que leur *inſuffiſance* rendoit incapables
» de cet Emploi. Le ſoin de veiller à cette réforme, fut
» confié au Parlement, au Prévôt de Paris, & aux Conſeillers
» du Châtelet. Ils choiſirent parmi la multitude, quarante *des*
» *plus loyaux, & rejettèrent les autres, par leſquels le Peuple*
» *étoit moult grevé, & en pluſieurs manières opprimé induement.*
» Tels ſont les termes employés en cette ſalutaire Ordon-
» nance.

Henri IV chaſſant du côté de Grosbois, ſe déroba à ſa ſuite, & alla ſeul à Creteil deſcendre à l'heure du dîner à une hôtellerie, & demanda à l'Hôteſſe ſi elle n'avoit rien à lui ſervir. La femme lui répondit que non. Henri IV voyant la broche tourner & bien garnie, lui demanda : *pour qui donc ce rôt? Pour des gens*, répondit-elle, *que je crois être des Procureurs : allez leur dire*, reprit le Roi, *qu'un Gentilhomme fatigué & qui a faim, les prie de lui céder un morceau de ce rôt, ou de lui permettre de ſe mettre au bout de la table, qu'il paiera ſon écot.* Etre poli & Procureur, comme l'a remarqué *Dreux du Radier*, n'eſt pas toujours la même choſe : c'étoit de ce temps-là comme aujourd'hui; ces Meſſieurs refuſèrent tout net, & firent dire *que, du dîner qu'ils avoient commandé, il n'y en avoit pas trop pour eux, & qu'ils ne pouvoient lui accorder une place à leur table, parce qu'ils vouloient être*

Digitized by Google

ſeuls. Henri IV qui entendit cette réponſe, demanda à l'Hôteſſe un garçon pour lui chercher compagnie, & il l'envoya à M. *de Vitry*, qu'il lui déſigna, ſans lui en dire le nom, *par une caſaque rouge que ce Seigneur portoit*, & il le chargea de lui dire *de venir trouver le Maître du grand cornet. M. de Vitry* vint accompagné de huit à dix autres Seigneurs. Henri IV leur raconta la groſſièreté de ces Procureurs; il leur ordonna de s'en ſaiſir, de les conduire à Grosbois, & de ne pas manquer à leur faire donner les étrivières, *pour leur apprendre*, dit-il, *à être courtois*: belle leçon, dont bien des gens doivent profiter!

PROMENADES PUBLIQUES. Il y a neuf jardins où l'on eſt libre de ſe promener tout le jour, pourvû que l'on ſoit vêtu décemment. Ces jardins ſont celui des Tuileries, où l'on vient de pratiquer cette année 1777, des lieux d'aiſance pour les deux ſexes; le jardin de l'Infante; celui du Palais-Royal, du Luxembourg; le jardin du Roi, de l'Arſenal, de Soubiſe; de l'Hôtel de Bretonvilliers, à la pointe de l'Iſle-Saint-Louis, & le jardin du terrein Notre-Dame. *Voy. tom. 3, pag. 308.* JARDINS PUBLICS.

Outre ces promenades qui ſont dans la Ville, on peut jouir dans les environs, 1°. de celles des *remparts* ou *boulevards*, plantés depuis la porte Saint-Antoine, juſqu'à la porte Saint-Honoré. On y voit deux rangées d'arbres de chaque côté; ils ſont ſablés dans les contre-allées, arroſés dans le milieu. *Voy.* BOULEVARDS.

2°. *Les nouveaux boulevards*: ils ſont le circuit de la Ville.

3°. *Le Cours-la-Reine* ou le petit-Cours. *Voy. tom. 2, pag. 603.*

4°. *Les Champs-Eliſées*, plantés depuis quelques années; ils offrent déjà une promenade ſuperbe, & annoncent pour la ſuite, qu'elle ſera la plus belle & la plus délicieuſe de l'Europe.

5°. *Le bois de Boulogne*, grand enclos à une demi-lieue de Paris, qui renferme de belles allées d'arbres: dans ce bois ſont les Châteaux de *Madrid* & de *la Muette*: il eſt voiſin d'Auteuil, de Boulogne & de Saint-Cloud.

Les autres promenades ſont adoptées par ceux qui, laſſés du grand monde, veulent prendre l'air de la campagne; & pour les gens du tiers-état, qui préfèrent les *guinguettes* à tous les autres plaiſirs. Il règne dans ces lieux une joie plus vive & plus amuſante que fine & délicate; & ceux qui les

fréquentent, y font meilleure contenance qu'aux promenades diſtinguées. *Voy.* GUINGUETTES.

Les *allées de Vincennes*, à la ſortie du Fauxbourg Saint-Antoine, offrent encore une promenade charmante; elles ont demi-lieue en longueur, & finiſſent au bois de Vincennes, où l'on voit le Château de ce nom.

PROVINS, Ville de France dans la Brie Champenoiſe, à quatre lieues ſud-oueſt de Nogent, douze ſud-eſt de Meaux, dix-neuf ſud-eſt de Paris, longit. 20, 57, 28; latit. 48, 33, 39. Elle eſt ſituée ſur le Durtin & la Vouzie, avec un Préſidial, une Prévôté & un Grenier à ſel.

L'Election de ce nom eſt placée au ſud-eſt de Paris, entre celles de Coulommiers, de Roſoy, de Montereau, de Nogent & la Généralité de Châlons. On lui donne huit lieues de long ſur cinq de large. Elle eſt arroſée par les rivières du Morin, du Durtin, de la Vouzie & de la Bezate. Dans ſa partie occidentale, eſt un ruiſſeau qui prend ſa ſource au-deſſus d'un bois, & qui, après avoir formé quelques étangs, va ſe perdre ſous terre, en entrant dans l'Election de Roſoy.

Provins paſſe pour une Ville fort ancienne; il en eſt fait mention dans les Cartulaires & dans les Chroniques. Elle a eu des Comtes héréditaires qui lui ont accordé de grands privilèges, & y ont fait pluſieurs fondations. On leur attribue la Ville-baſſe. Dans les premiers temps, la partie d'en haut formoit toute l'étendue de la Ville. Ses Comtes étoient très-puiſſans. On en trouve des maiſons de Vermandois, de Chartres & de Blois. *Thibaud*, Comte de Champagne, écrivoit ſur les murs du Château, les vers qu'il compoſoit à la louange de la Reine *Blanche*.

La plus ancienne Egliſe de la Ville, eſt le Chapitre de *Saint Quiriace*, que l'on attribue à *Henri-le-Libéral*, Comte de Champagne; c'eſt là que ſe font les prières ordonnées par le Roi & par l'Archevêque de Sens; cette Egliſe a la préſéance ſur les autres; ſes prébendes ſont très-modiques.

Le Chapitre de Saint Nicolas tient cette Egliſe de celui de *Saint Quiriace*: les Archevêques de Sens ont contribué à ſon érection.

Notre-Dame du Val fut d'abord fondée dans un endroit que l'on nomme Fontenay-Saint-Brice; mais comme les Anglois pouvoient tirer quelqu'avantage de cette ſituation, le Roi *Jean* en ordonna la démolition, & donna en dédommagement l'Hôtel des Oches, où ce Chapitre eſt aujourd'hui.

Le Collège eſt dans l'ancien Palais des Comtes de Champagne : il eſt entre les mains des Oratoriens.

On a battu à Provins une monnoie particulière. On voit encore quelques pièces des deſcendans de *Charlemagne*, avec cette inſcription : *Caſtris Pruvinis* ou *Pruvino*. Il y avoit ſous les premiers Rois de la troiſième race des ſols & des livres de Provins.

Il y a dans cette Ville pluſieurs Maiſons Religieuſes. L'Abbaye de *Saint Jacques* eſt occupée par des Chanoines Réguliers. M. *d'Aligre* qui l'a gouvernée fort long-temps, donna à ſa réception une riche tapiſſerie de douze pièces, que l'on voit encore dans l'Egliſe. Ce même Abbé a fait conſtruire la châſſe où ſont les reliques de *S. Edme*, Archevêque de Cantorbéry, & a fondé une bibliothèque publique qui s'ouvre trois fois la ſemaine.

Les Bénédictins de la Congrégation de *Saint Vannes* ont le Prieuré de *Saint Ayoul*.

Les Religieuſes Bénédictines n'ont été établies qu'en 1625. Le premier endroit de leur fondation étoit Champ-Benoît.

La ſituation des deux Communautés que l'on voit en ſortant de la Ville du côté de Paris, eſt fort agréable. Il y a de beaux jardins coupés en terraſſes, qui s'étendent depuis le haut de la montagne, juſques ſur les bords du grand chemin.

Provins a ſoutenu un ſiège fort long contre les Calviniſtes ; elle trouva alors dans la valeur de ſes Habitans, aſſez de force & de reſſource pour repouſſer les attaques de l'ennemi.

Il y a dans cette Ville huit portes ; les Fauxbourgs ont probablement été détruits dans les guerres ; les remparts ſont ornés d'arbres pour l'agrément de la promenade. Provins peut avoir trois quarts de lieue de tour : il y a dans l'intérieur de la Ville pluſieurs fontaines qui ſervent également à l'embelliſſement & à la propreté des rues. On y trouve des eaux minérales & ferrugineuſes, dont les malades tirent de grands ſecours. Autrefois on y faiſoit un grand commerce de roſes, qui ſont encore connues ſous le nom de *roſes de Provins*. Ce commerce eſt un peu diminué, mais celui des bleds ſubſiſte toujours. On les voiture juſqu'à la Seine qui en eſt éloignée de deux lieues, & de-là on les tranſporte à Paris dans des bateaux.

Le Régiment de Vatan a rendu, il y a environ dix-ſept ans, un grand ſervice aux Habitans de Provins : une crue d'eau avoit occaſionné un débordement, & allumé de la chaux

Digitized by Google

chez un Tanneur ; c'étoit au milieu de l'hiver ; les flammes menaçoient de réduire la Ville en cendres, lorſque les Soldats accoururent ſous le commandement des Officiers, & arrêtèrent les progrès de l'incendie.

On trouve dans Provins pluſieurs monumens d'antiquité : les Voyageurs prétendent que la Ville haute a été bâtie ſur le plan de Jéruſalem, & ils y en trouvent la reſſemblance.

On prétend, avec quelque fondement, que les Anglois ont appris des gens de Provins, la manière de fabriquer les draps. Le malheur des temps les ayant rendus maîtres de cette Ville, ils firent paſſer la mer en 1432, aux Ouvriers en laine qu'ils y trouvèrent, & s'en ſervirent pour former à Londres différentes Fabriques. Il y en a encore une à Provins, qui ſe ſoutient avec quelque réputation.

Jouy, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, eſt ſituée au milieu d'une forêt, ſur la Paroiſſe de Chénoiſe. Elle fut fondée en 1124, par *Thibaud-le-Grand*, Comte de Champagne.

Il y a encore ſur cette Paroiſſe une petite Communauté des Pères de la Mercy.

Sourdun eſt auprès de la forêt de ce nom, avec un château. Sa Cure que l'on fait monter à 2000 livres, eſt à la nomination de l'Abbé de Saint-Jacques de Provins.

Il y a des châteaux à Bazoches, ou Beton-Bazoches, à Cerneux, à Flaix, à Gimbroix, à Goix, à Hermé, à Lecherolles, à Hourps, à Maiſoncelle-en-Brie, aux Marets, à Mériol ou Pleſſis, à Mets, à Monceaux-en-Brie, à Savins, &c.

Les châteaux de Champreneſt, de Chénoiſe, de Cucharmoy, d'Everly, ont de fort belles avenues & des parcs très-vaſtes. La belle Terre de Quincy eſt ſur la Paroiſſe de ce nom.

Le Prieuré de Notre-Dame eſt ſur la Paroiſſe de Soiſy, près Gouaſſe ; celui de Saint-Germain, à Montceaux-en-Brie. Il y en a d'autres aux Villages de Hermé, de Saint-Loup-de-Maud, de Champcouelle. On en compte trois ſur la Paroiſſe de Chalautre. 1°. Celui de Chalautre-la-petite, qui eſt de l'Ordre de *S. Benoît*. 2°. Celui de *Saint-Jean-de-Bois-Artaud*, qui eſt à la nomination de l'Abbé de *Saint-Jacques* de Provins. 3°. Celui de *Notre-Dame-du-Jarriel*, qui en dépend de même.

Les Minimes ont un Couvent à Gourchamp ; ils étoient ci-devant à Aunoy.

On a conſtruit au Hameau de Beaulieu, qui eſt ſur la Paroiſſe de Mériol, de très-beaux greniers pour reſſerrer les

Digitized by Google

grains que l'on fait porter à Paris ; & en même temps on a pratiqué un port commode ſur la Seine, dont les eaux viennent juſqu'au pied de ce bâtiment.

PUISEUX, Village du Doyenné de Montmorenci, ſitué à ſix lieues de Paris & à une ſeulement de Louvre ; on le laiſſe à la gauche en allant à Senlis. Il tire ſon nom du mot latin *puteolus*, petit puits : en effet ce Village eſt dans un fond où l'on trouve, ſans creuſer trop profondément, de quoi former de petits puits. Il n'eſt éloigné de Chatenay que d'un quart de lieue du côté de l'orient, & environ autant de Marly-la-Ville, du côté du midi. C'eſt un Pays ſans vignes.

L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Sainte Geneviève. On y voit de fort belles tombes, à cauſe du voiſinage des carrières de Senlis. La Cure eſt à la nomination épiſcopale, de même qu'une Chapellenie, à la préſentation de Jean de Puiſeux, Chevalier, c'eſt-à-dire, à la préſentation du Seigneur. M. *Roulier*, Seigneur de Marly-la-Ville, a poſſédé la Terre de Puiſeux, & M. de Nantouillet lui a ſuccédé dans l'une comme dans l'autre.

On lit dans les anciens monumens du Chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, certains articles qui prouvent que la Terre de Puiſeux relevoit de la Juſtice de Bellefontaine : ſeroit-ce que dans les ſiècles éloignés, Bellefontaine & Puiſeux euſſent été un ſeul & meme territoire, dont l'Egliſe principale, du titre de Saint-Germain d'Auxerre, auroit été à Bellefontaine, & la Chapelle ſuccurſale à Puiſeux, ſous le titre de Sainte Geneviève ? Il n'y a que la fuite des temps, qui puiſſe faire découvrir la cauſe des variations qui ſont arrivées dans les Seigneuries & dans les titres des Saints Patrons des Paroiſſes.

PUITS-CERTAIN. (*le*) *Voy.* COLLEGE DE SAINTE BARBE, *tom.* 2, *p.* 469, & RUE DU PUITS-CERTAIN.

PUITS-D'AMOUR, (*le*) ou de l'*Arianne*. Il ſe voyoit à la pointe des rues de la grande & petite Truanderie. Il fut ainſi nommé à cauſe de la fin malheureuſe d'une jeune fille qui s'y précipita & s'y noya, ſe voyant trompée & abandonnée par ſon Amant ; elle s'appelloit *Agnès Hellebik*, & ſon père tenoit un rang aſſez conſidérable à la Cour de Philippe-Auguſte. Environ trois cents ans après cette aventure, il en arriva une autre à ce puits. Un jeune homme, déſeſpéré

par les rigueurs de ſa Maîtreſſe, s'y jetta, mais avec tant de bonheur, qu'il ne s'y bleſſa point, & qu'elle eut le temps de lui faire deſcendre une corde, en l'aſſurant que déſormais elle ne lui ſeroit plus cruelle. Il voulut marquer ſa reconnoiſſance envers ce puits, & le fit refaire à neuf. On liſoit encore (dit Sauval) il n'y a pas cent ans, ſur la mardelle, en lettres gothiques & mal gravées :

L'amour m'a refait
En 1525 tout-à-fait.

Depuis, ce puits a été comblé.

PUTEAUX, ancien Hameau de Sureſne, ſur le rivage gauche de la Seine, à deux lieues du centre de Paris, à un quart de lieue de Sureſne, du côté du Septentrion, dans la plaine qui s'étend du côté de Courbevoie. Ce lieu conſiſte la plus grande partie en vignes, dont les unes ſont en Pays plat, & d'autres ſur la côte qui regarde le ſoleil levant, & qui n'eſt pas ſi haute, ni ſi roide que celle de Sureſne.

Ce n'eſt que par dégrés que ce lieu eſt devenu Paroiſſe. En 1573, la Chapelle fut érigée en Succurſale de Sureſne; & en 1717 en Paroiſſe. La Seigneurie appartient aux Dames de Saint-Cyr, & la nomination de la Cure, à l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Q U A

Quais de la Ville de Paris.

QUAI D'ALENÇON ou D'ANJOU, va d'un côté au bout du Pont-Marie, de l'autre à l'Hôtel de Bretonvilliers; Quartier Iſle-Notre-Dame. Les maiſons qui ſont ſur ce quai, ont leur vue ſur le port-Saint-Paul, ſur les Céleſtins, & le long des murs de l'Arſenal, où étoit autrefois le mail. Ces maiſons forment un bel aſpect, étant preſque toutes bâties avec goût & magnificence. Ce quai eſt un de ceux qui a été conſtruit par le Sieur *Marie*, qui s'étoit engagé par traité à faire les quais qui ſont autour de l'Iſle Notre-Dame. *Voy.* ISLE-NOTRE-DAME.

1. QUAI DE BOURBON (*le*) ſe rend d'un bout, à la

deſcente du pont-Rouge, de l'autre, au pont-Marie, quartier de l'Iſle-Notre-Dame. Les maiſons qui ſont ſur ce quai ont leurs vues ſur les ports au foin, au bled & au charbon. Elles forment un bel aſpect, étant preſque toutes bâties avec goût & magnificence. Ce quai eſt un de ceux qui a été fait par le Sieur *Marie*, qui s'étoit engagé, par traité, à conſtruire les quais qui entourent l'Iſle-Notre-Dame. *Voy.* ISLE-NOTRE-DAME.

2. QUAI DE BOURBON *du quartier du Louvre.* (*le*) Il commence depuis la terraſſe du Louvre (appellée *le Jardin de l'Infante*) & finit au bout de celui de l'Ecole, ou de la rue du petit-Bourbon. Il a été élargi en 1719 & 1720; & pour cet effet, on fut obligé de reculer le mur qui ſoutient la terraſſe du Louvre. En 1771, on a percé un paſſage de ce quai dans le Louvre, deſſous un des pavillons du milieu. Sous ce paſſage, on a conſtruit un égoût voûté, qui conduit les eaux & immondices de tout le quartier du Palais-Royal dans la rivière. Sur ce quai il y a de petits ports pour le bois, pour le foin & pour le bled, & un grand nombre de petites boutiques en échoppes, occupées par toutes ſortes de petits Marchands, comme Lingères, Ferrailleurs, étaleurs de livres, Marchands d'images, &c.

QUAI DE CONTY. (*le*) Il règne depuis le pont-Neuf, juſqu'au pavillon du Collège des Quatre-Nations, près la rue de Seine, quartier Saint-Germain-des-Prés. C'eſt aujourd'hui celui de tous les quais le mieux décoré en bâtimens. Le nouvel Hôtel des Monnoies que l'on vient d'y conſtruire, le rend un des plus beaux de Paris.

Au ſiècle paſſé, on l'appelloit *quai Guénégaud*, à cauſe de l'Hôtel que M. *de Guénégaud*, Secrétaire d'Etat, y avoit fait conſtruire : auparavant on le nommoit *quai de Neſle*, parce que l'Hôtel de Neſle y étoit ſitué. Cet Hôtel occupoit une grande étendue de terrein ; les rues de Nevers, d'Anjou & de Guénégaud, ſont en partie bâties ſur ſon emplacement ; il regnoit le long de la rivière, juſqu'à la porte & à la tour, nommées *Philippe-Hamelin*, dites depuis *de Neſle*, à la place deſquelles on a bâti le pavillon du Collège-Mazarin, où ſe trouve la bibliothèque. Madame la Princeſſe de Conti acquit ſur le quai, le 20 Novembre 1718, une maiſon joignant ſon Hôtel, qui lui fut vendue par *Barbe le Beau*, veuve *d'Antoine Rondet*; Marchand; c'eſt celle

Digitized by Google

que nous avons vu démolir, & qui portoit le nom de *petit-Hôtel de Conti*.

QUAI DE GEVRES. Ce quai donne d'un bout au pont-au-Change, & de l'autre à celui de Notre-Dame. Il eſt couvert & ſoutenu par des voûtes extrêmement hardies qui ſont priſes ſur le lit de la rivière. Les boutiques qui règnent le long de ce quai de droite & de gauche, ſont occupées par des Marchandes de toiles & dentelles, Bijoutiers & Libraires, *&c.* Comme il s'étoit commis la nuit pluſieurs vols ſur ce quai, le Roi ordonna au mois de Juin 1727, qu'on y mît quatre grilles de fer à ſes dépens, & elles y furent poſées le premier du mois de Juillet ſuivant.

Au commencement du ſiècle paſſé, le terrein qui eſt entre le pont-au-Change & le Pont-Notre-Dame, alloit en pente juſqu'à la rivière, & n'étoit couvert que par quelques vilaines maiſons qui formoient la tuerie & l'écorcherie, où ſont aujourd'hui la rue du Pied-de-Bœuf en partie, & celle de Saint-Jerôme. En 1641, le Marquis de Gêvres demanda ce terrein au Roi, & obtint au mois de Février 1642, des Lettres-patentes qui furent enregiſtrées le 30 Août ſuivant, par leſquelles le Roi céda à perpétuité au Marquis de Gêvres, les places entre le pont-Notre-Dame & le pont-aux-Changeurs, du côté de l'écorcherie, dans la largeur qui ſe rencontroit depuis la culée du pont-Notre-Dame, juſqu'à la pointe de la première pile, à condition d'y faire bâtir un quai porté ſur des arcades & piliers poſés d'alignement depuis ladite pointe, juſqu'à celle du pont-aux-Changeurs, & de pratiquer quatre rues, dont une de vingt pieds de large, avec des maiſons des deux côtés, ſur la longueur de ſoixante & quinze toiſes (c'eſt la rue de Gêvres); l'autre de neuf pieds de large, ſur ſoixante-trois toiſes de long, avec des maiſons d'un ſeul côté (c'eſt le quai de Gêvres); un parapet de trois pieds de haut, pour conſerver la vue ſur la rivière, & deux autres rues de douze pieds de large, pour ſéparer les maiſons du quai d'avec celles du Pont-Notre-Dame & du Pont-aux-Changeurs : ce ſont les deux traverſes qui vont du quai à la rue de Gêvres. En 1657, le Roi permit au Maréchal *Dupleſſis*, & au Sieur *Révérend* Aumônier de M. le Duc d'Anjou, depuis Duc d'Orléans, d'y faire conſtruire de petites boutiques à demi-pied du mur : depuis on a fait conſtruire des étages en ſaillie

Digitized by Google

ſur toute la largeur, au moyen de quoi ce quai eſt couvert dans toute ſon étendue.

QUAI DE L'ECOLE *ou près de S. Germain.* (*le*) Il tire ſon nom d'une des plus anciennes écoles de Paris, que le Chapitre Saint-Germain-l'Auxerrois entretenoit dans ce lieu, & qui ſe nommoit *ſcola Sancti Germani*, ou *la grande rue de l'Ecole, magnus vicus ſcolæ Sancti Germani 1290 : vicus qui dicitur ſcola Sancti Germani 1298.* Le Maître étoit nommé par le Chapitre & alloit tous les ans y recevoir une *férule & des verges.* Ce quai commence au carrefour des Trois-Maries, & finit à la rue du petit-Bourbon. La place de l'Ecole s'appelloit anciennement *la place aux Marchands.* Elle portoit encore ce nom en 1369 & 1372; mais en 1413, on la trouve indiquée ſous celui de *place de l'Ecole.* A l'égard du quai qui porte le même nom il avoit été dreſſé, élargi & pavé ſous le règne de François I, & il le fut de nouveau en vertu de Lettres-patentes du 25 Mars 1719. *Voy.* GERMAIN-L'AUXERROIS (*Saint.*

QUAI DE LA GRENOUILLERE. Ce quai commence à l'iſſue du pont-Royal, du côté du Fauxbourg Saint-Germain, & au bout du quai d'Orſay, le long de la rivière. Ce terrein, ainſi nommé la Grenouillère, n'annonce rien de beau pour la ſituation. Cependant il en eſt peu dans Paris d'auſſi avantageux par les vues qu'elle donne ſur la rivière, ſur les Château & jardin des Tuileries, ſur le Cours, *&c.* Pour profiter de ces avantages, il n'y auroit qu'à continuer le projet dont on commença l'exécution en 1708, qui étoit de conſtruire un grand quai qui règnât depuis le pont-Royal, juſqu'à quatre cents toiſes de longueur, en deſcendant, & qui eût les mêmes dimenſions que celles du quai-Malaquai (ou Malaqueſt). La conſtruction de ce quai fut autoriſée par un Arrêt du Conſeil, donné à Verſailles le 30 d'Août 1707; & en conſéquence le Sieur *Boucher d'Orſay*, alors Prévôt des Marchands, accompagné du Corps-de-Ville, poſa la première pierre de ce quai le 3 Juillet 1708; mais ce deſſein fut preſqu'auſſi-tôt ſuſpendu, & il ne paroît pas qu'on penſe à le reprendre. Selon ce projet, on devoit détruire toutes les vilaines petites maiſons qu'on voit à la Grenouillère. On devoit porter ailleurs les chantiers qui y ſont, & l'on devoit élever ſur ce terrein un grand Hôtel pour la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi; mais tout cela n'alla pas plus loin. Par ce que l'on a dit de l'Hôtel des Mouſquetaires,

qui eſt dans la rue de Beaune, on a vu qu'en 1717 & 1718, on voulut reprendre ce deſſein ; mais les démarches qu'on fit n'eurent point de ſuite. Il n'a pas tenu à feue S. A. S. la Ducheſſe Douairière *de Bourbon*, à feu S. A. S. *le Duc du Maine*, & à quelques Seigneurs particuliers, que ce quartier ne ſoit devenu auſſi magnifique, qu'il étoit vilain auparavant.

QUAI DE L'HORLOGE *ou* DES MORFONDUS. Ce quai commence au bout du pont-au-Change, vis-à-vis la tour de l'Horloge du Palais, & va aboutir vis-à-vis la ſtatue d'Henri IV ſur le pont-Neuf. La majeure partie des boutiques qui regnent le long de ce quai, étoient occupées autrefois par des Perruquiers en vieux cheveux ou de haſard. *Voy. au ſurplus* PONT-AU-CHANGE. Le Peuple l'appelle ordinairement le *quai des Morfondus*, eu égard à ſa ſituation qui eſt expoſée au vent du nord. Le nom de *quai de l'Horloge* vient de la tour où eſt l'horloge du Palais, qui eſt ſituée à ſon extrêmité.

QUAI DE LA MÉGISSERIE ou *de la Féraille.(le)* Il s'étend depuis le pont-Neuf, juſqu'à la vieille *vallée de Misère*, proche le grand-Châtelet. Sous le règne de Charles V, on le nommoit le quai *de la Saunerie*, dont la dernière rue a conſervé le nom, à cauſe du port au ſel & du grenier à ſel qui en eſt fort proche. Dans la ſuite on l'appella le quai de la *Méguiſcerie & Mégiſſerie*, parce que les Mégiſſiers en occupoient preſque toutes les maiſons ; mais s'étant retirés de cet endroit pour aller s'établir à Chaillot, & ſur la petite rivière des Gobelins (lieu plus convenable à leur profeſſion) les Quincailliers & Férailleurs ont pris leur place, pourquoi on y trouve toute ſorte de batterie de cuiſine & uſtenſiles, fers, férailles, *&c.* Tous les mercredis & les ſamedis, on y expoſe en vente des arbriſſeaux, des fleurs, des oignons, des plantes & des graines. On y trouve auſſi, en tout temps de toutes ſortes d'oiſeaux à acheter, même des pigeons, des péruches & des perroquets ; & depuis quelques années, pour la commodité publique, on y a établi un port au charbon.

On fit paver ce quai ſous François I, l'an 1529, comme il paroît par les regiſtres de l'Hôtel-de-Ville.

Le terrein qu'occupe ce quai alloit auparavant en pente juſqu'à la rivière ; il formoit des baſſes-cours & des jardins ; & au ſortir de la Cité, il n'y avoit d'autre chemin pour aller

au-

au Louvre, que la rue Saint-Germain. Au bout du *Pont-aux-Meûniers*, *voy.* *PONT-MARCHAND*, il n'y avoit, ſelon M. *Jaillot*, que deux maiſons en retour, & elles étoient élevées ſur un mur de neuf toiſes quatre pieds de long, ſur vingt-huit pieds d'épaiſſeur, qui ſervoit de borne à la rivière de ce côté. La Ville avoit donné ce mur à bail en 1503; & la Chambre des Comptes prétendant qu'il appartenoit au Roi, en fit un nouveau bail le 10 Octobre de la même année. Tous ces détails ſont conſtatés par un requiſitoire de M. *de Marillac*, Procureur-Général, & par l'Arrêt rendu en conſéquence le 11 Août 1550. Le terrein ſitué à l'extrêmité de ce quai, entre l'Abreuvoir-Popin & la rue Saint-Leufroi, a été long-temps appellé la *vallée de Misère*.

QUAI DE LA TOURNELLE. (*le*) Il regne depuis la porte Saint-Bernard, juſqu'à la rue des Bernardins, *quartier de la place-Maubert*. Il ſe nommoit autrefois le *port-Saint-Bernard*, à cauſe de ſa proximité du Collège des Bernardins; c'eſt celui qu'on devroit naturellement lui donner, car il le portoit dès 1380. Il a pris le nom qu'il porte aujourd'hui, d'une vieille tour quarrée qui eſt attenant la porte de Saint-Bernard, qu'on nomme le *Château de la Tournelle*, qui joignoit en cet endroit la porte de l'enceinte de Philippe-Auguſte. *Voy.* TOURNELLE.

Tout ce quai n'étoit encore au milieu du ſiècle dernier, qu'un terrein en pente, ſouvent inondé & preſque toujours impraticable par les boues. Le 12 Août 1650, il fut ordonné qu'il ſeroit pavé dans la largeur de dix toiſes. En 1738, la Ville l'a fait réparer, dégager & agrandir par la ſuppreſſion de trois maiſons vis-à-vis les Miramionnes. *Voy.* *PORT-SAINT-BERNARD*. Ce fut auſſi vers le milieu du ſiècle paſſé qu'on ſubſtitua au nom du port Saint-Bernard, celui de *quai de la Tournelle*.

QUAI D'ORLÉANS (*le*) eſt celui qui règne au midi depuis le pont-Rouge, juſqu'à celui de la Tournelle; les maiſons qui ſont ſur ce quai, ont leur vue ſur la rivière & de l'autre côté ſur le quai de la Tournelle ou des Miramionnes, ſur lequel il y a un port aux tuiles & à la brique. Ce quai eſt un de ceux que le ſieur *Marie* s'étoit engagé de conſtruire autour de l'Iſle Notre-Dame; & les maiſons qu'on y voit, ſont preſque toutes bâties avec goût & magnificence. *Voy.* ISLE-NOTRE-DAME.

QUAI D'ORSAY. Ce quai commence au bout du pont-Royal, & au coin de la rue du Bac, & tombe à celui de la Grenouillère. *Voy.* QUAI DE LA GRENOUILLERE.

QUAI DES AUGUSTINS. (*le*) Il commence à la rue du Hurepoix; d'un côté & de l'autre, il aboutit au pont-Neuf. Juſqu'au règne de Philippe-le-Bel, il n'y avoit entre les Auguſtins & la rivière, qu'un terrein allant en pente douce, planté de ſaules, où les Habitans alloient ſe promener. La moindre inondation rendoit le paſſage difficile, & ſouvent impraticable, & ruinoit les maiſons qu'on y avoit bâties. C'eſt ce qui engagea ce Prince à donner ordre au Prévôt des Marchands de détruire cette ſauſſaie, & de faire conſtruire inceſſamment un quai depuis l'Hôtel de Neſle, juſqu'à la maiſon de l'Evêque de Chartres. En 1389, on l'appelloit, dit *M. Jaillot*, la *rue de Seine par où l'on va aux Auguſtins*, & depuis *rue du pont-neuf* (Saint-Michel) *qui va aux Auguſtins*, & *rue des Auguſtins* en 1444. On ne ſait s'il a été *conſtruit* en 1619 comme le dit Germain Brice; mais il eſt certain qu'il a été entièrement rétabli en 1708, ainſi qu'il eſt conſtaté par l'inſcription placée au coin de cette rue. Au-deſſous du marbre ſur lequel elle eſt gravée, on a ſculpté un bas-relief gothique, qui repréſente une amende honorable qui fut faite par des Sergens à verge en 1440, à la Juſtice, à l'Univerſité & aux Auguſtins. Voy. le fait, *tome 1, page 393*. Ce quai doit, ainſi que la rue des Auguſtins, le nom qu'ils portent, aux Religieux qui s'y ſont établis. Les marchés à la volaille, qu'on appelle la *Vallée*, & les marchés au pain y ont été placés en exécution d'un Arrêt du Conſeil, du 3 Mai 1679.

On avoit conſtruit ſur le quai des Auguſtins, quelques Hôtels remarquables. Il y en avoit deux, entr'autres, dont nos Hiſtoriens font mention. Le premier étoit au coin de la rue Gille-Cœur, & s'étendoit juſqu'à la rue de l'Hirondelle, où étoit ſa principale entrée; il appartenoit à *Louis de Sancerre*, Connétable de France: ſes prédéceſſeurs y avoient ſans doute réuni l'Hôtel des Evêques de Chartres, puiſqu'il eſt ainſi déſigné dans l'ordre que le Roi donna à la Ville en 1313, de faire conſtruire le quai. Les Evêques de Chartres & de Clermont le poſſédèrent ſucceſſivement. Il faut obſerver qu'alors la rue Gille-Cœur ne s'étendoit pas ſi avant ſur le quai, & que le chemin nommé aujourd'hui rue du *Hurepoix*, étoit preſque d'alignement avec les maiſons du

Digitized by Google

quai. Cet Hôtel étoit vaſte. M. *Dauvet*, Maître des Requêtes qui en étoit devenu Propriétaire, l'agrandit encore en y joignant une maiſon vis-à-vis la deſcente à la rivière. *Anne de Piſſeleu*, connue dans l'Hiſtoire de François I, ſous le nom de *Ducheſſe d'Eſtampes*, occupa cet Hôtel, & engagea ce Prince à l'acquérir. Il en fit démolir une partie, qui fut rebâtie & ornée de peintures & de deviſes. Au commencement du dernier ſiècle, il s'appelloit *l'Hôtel d'O*, & appartenoit à M. *Seguier*; ſa fille ayant épouſé le Duc de *Luynes*, elle lui apporta cet Hôtel en dot; alors on le nomma *l'Hôtel de Luynes. Voy. rue du* HURLEPOIX. La plus grande partie de cet Hôtel fut démolie en 1671, & vendue à des Particuliers qui firent bâtir les maiſons que nous y voyons aujourd'hui. *Voy. rue* GILLE-CŒUR.

Le ſecond Hôtel ſitué ſur ce quai, étoit nommé *l'Hôtel d'Hercule*, parce qu'on avoit peint dans les appartemens, & même à l'extérieur, les exploits de ce Héros, ſi célèbre dans la Fable. Il fut ſucceſſivement occupé par le Comte *de Sancerre*, & par M. *Jean le Viſle*. *Jean de la Drieſche*, Préſident en la Chambre des Comptes, l'ayant acquis, le fit rebâtir & peindre. Il le vendit à M. *Louis Hallevin*, Seigneur de Piennes, Chambellan du Roi, duquel Charles VIII l'acheta avec tous les meubles de fers & de bois qui s'y trouvoient, moyennant la ſomme de 10000 livres, par contrat du 25 Juin 1493. Sous le règne de Louis XII, cet Hôtel étoit occupé par *Guillaume de Poitiers*, Seigneur de Clérieu, auquel il l'avoit apparemment donné; car il portoit le nom d'*Hôtel de Clérieu*, lorſque l'Archiduc *Philippe d'Autriche* allant de Flandre en Eſpagne, vint y loger en 1499. Le Chancelier *du Prat* l'occupa enſuite, lorſqu'il fut élevé à cette Dignité en 1515. François I lui en fit don en propriété pour lui & pour ſes deſcendans. « Cette libéralité, dit M. *Jaillot*, » étoit digne de ce Prince; mais devoit-il récompenſer un » Magiſtrat qui s'avilit en rendant vénales les Places & les » Dignités de la Magiſtrature; qui ſacrifia l'intérêt de l'Etat » à ſon ambition & à ſa cupidité; qui fit abolir la *Pragmatique* » *Sanction*, & recevoir le *Concordat*; qui, nommé ſucceſſive- » ment à ſix Evêchés ou Archevêchés, & non content de ſe » voir honoré de la Pourpre Romaine & de la Légation de » France, oſa, dit un Hiſtorien, offrir 400000 écus pour » monter ſur le Trône Pontifical, après la mort de Clément » VII en 1534? » Il mourut l'année ſuivante, & cet Hôtel paſſa à ſon neveu. Jacques V, Roi d'Ecoſſe, étant venu à Paris le 26 Décembre 1536, pour épouſer *Madeleine de*

France, fut logé dans cet Hôtel. Sauval rapporte qu'en 1573, le Roi *Charles IX*, *Henri de France*, Roi de Pologne, & *Henri de Bourbon*, Roi de Navarre, pensèrent y être assassinés par le Sieur *du Prat-Viteaux*, * petits-fils du Chancelier, qui s'y étoit retiré avec quelques amis, pour éviter les suites d'une querelle particulière.

Ce fut aussi dans l'Hôtel d'Hercule, dit Favin, que de son temps, tous les Chapitres de l'Ordre du Saint Esprit se tenoient, & qu'on remit à Henri III l'Ordre de la *Jarretière*. Sa proximité de l'Eglise des Augustins le rendoit commode pour ces sortes de cérémonies; il étoit d'ailleurs fort vaste; il s'étendoit depuis la rue des Augustins, jusqu'à la seconde maison en deçà de la rue Pavée; & en profondeur, jusqu'aux jardins de l'Abbé de Saint-Denis. De-

---

* *Antoine du Prat-Viteaux*, Seigneur de Nantouillet, Prévôt de Paris, se vantoit d'être l'homme de l'Europe qui avoit les plus puissans ennemis. J'ai nargué, disoit-il, la Reine Elisabeth à Londre: je parle tous les jours fort mal des Maîtresses du Duc d'Anjou (Henri III) & du Roi de Navarre (Henri IV) & j'ai eu le plaisir de manquer de parole au Duc de Guise, à l'occasion d'une Terre. Le Duc d'Anjou, le Roi de Navarre & le Duc de Guise, lui mandèrent un jour qu'ils iroient souper chez lui, à cet *Hôtel d'Hercule*, & ils y allèrent, malgré tous les prétextes qu'il put alléguer pour se dispenser de recevoir cet honneur. Après le souper, leur suite pilla, ou jetta par les fenêtres, son argent, sa vaisselle & ses meubles. « Le lendemain, dit l'Etoile, le » premier Président fut trouver le Roi (Charles IX), & lui dit que » tout Paris étoit ému pour le vol de la nuit passée: & que l'on disoit » que le Roi y étoit en personne, & l'avoit fait pour rire; à quoi le » Roi ayant répondu que ceux qui le disoient, avoient menti, le pre- » mier Président répliqua, j'en ferai donc informer, Sire; non, non, » répondit le Roi, ne vous en mettez en peine: dites seulement à Nan- » touillet, qu'il aura affaire à trop forte partie, s'il en veut demander » raison. »

Quelque temps après, *Mademoiselle de Rieux*, Princesse de Bretagne, favorite du Duc d'Anjou, belle comme les Amours, vive & fière comme une Bretonne, passant à cheval sur le quai de l'Ecole, & voyant venir *Nantouillet* à pied, suivi de ses Gardes, un jour de cérémonie, part comme un éclair, le renverse, & le fait fouler aux pieds de son cheval. C'est elle, dit Brantôme, qui tua virilement, de sa propre main, *Antinotti*, Florentin, qu'elle avoit épousé par amourette, & qu'elle surprit couché avec une autre. SAINT-FOIX, *Ess. sur Paris*, *tom.* 1, *p.* 60 *& suiv.*

puis l'on y a conſtruit l'Hôtel de Nemours, détruit en 1671, & ſur l'emplacement duquel on a ouvert la rue de Savoie : on y avoit auſſi conſervé une ruelle qui conduiſoit aux jardins de Saint-Denis ; il en ſubſiſte encore des traces dans un paſſage de la maiſon *de la Tortue*, qui communiquoit du quai à la rue de Savoie ; il eſt aujourd'hui fermé.

QUAI DES BALCONS *ou* DAUPHIN. (*le*) Il règne depuis le bout du Pont de la Tournelle, juſqu'à la pointe de l'Iſle, Quartier de l'Iſle-Notre-Dame. Les maiſons qui ſont ſur ce quai, ont une vue très-étendue : en face, elles ont la porte Saint-Bernard, le Château de la Tournelle, & le port de la halle au vin ; & de côté, elles voient le cours de la rivière juſqu'au Port-à-l'Anglois. *Voy. Iſle-NOTRE-DAME.* C'eſt un des quais conſtruits par le Sieur *Marie*, aux environs de l'Iſle-Notre-Dame : celui-ci eſt au midi, ainſi que le quai d'Orléans, les deux autres étant au nord ; ſavoir, le quai de Bourbon & le quai d'Alençon ou d'Anjou.

QUAI DES CÉLESTINS. (*le*) Il aboutit d'une extrêmité au coin de la rue Saint-Paul ; de l'autre, à l'Arſenal, Quartier-Saint-Paul.

Entre les maiſons qui ſont ſur ce quai, eſt l'Hôtel de la Vieuville, qui ſert aujourd'hui de Bureaux pour les carroſſes de la diligence de Lyon & route.

Il y a auſſi d'autres Bureaux ſur ce quai, pour les différens coches d'eau qui remontent la rivière.

Ce quai doit ſon nom aux Religieux qui s'y ſont établis. C'étoit ſur ſon emplacement qu'étoit la principale entrée de l'Hôtel-Saint-Paul, que Charles V fit bâtir, pour être *l'Hôtel ſolemnel des grands ébattemens* : on en peut voir une ample deſcription dans Sauval, Dom Félibien & Piganiol.

QUAI DES GALERIES DU LOUVRE. (*le*) Il commence au premier guichet, appellé de la rue Froidmenteau, & finit au bout du Pont-Royal. A l'entrée de ce Quai, eſt le port de Saint-Nicolas, qui a pris ſon nom de l'Egliſe Collégiale qui en étoit proche : c'eſt à ce port, qu'arrivent toutes les marchandiſes d'épicerie & autres, venant des Pays étrangers par Rouen. Il y arrive auſſi beaucoup de vin du Haut-Languedoc, du Rouſſillon, de Provence, d'Eſpagne & de Portugal. On trouve toujours dans ce port des petits bateaux qui paſſent les gens de pied au Fauxbourg Saint-Germain, moyennant ſix deniers pour chaque perſonne, &

2 ſols 6 deniers pour la voiture complette, lorſqu'on ne veut point attendre qu'elle ſoit remplie : on y voit auſſi beaucoup de cidre & de poiré venant de la Normandie.

QUAI DES ORMES. Suivant la Caille, il s'étend depuis la rue Geoffroy-l'Aſnier, juſqu'à la rue du Paon-Blanc. L'Abbé *de la Grive* & M. *Robert* le placent entre la rue des Nonaindières & celle de l'Etoile, & le nomment *Moſils* & *Monſils*. C'étoit une arche appellée *Beaufils*, ſuivant la remarque de M. *Jaillot*, *voy. rue de l'Etoile*. Ce lieu fut deſtiné par la Ville en 1586, pour le *debaclage* des bateaux, juſqu'aux Céleſtins, & la place aux veaux y fut transférée par Arrêt du 8 Février 1646.

QUAI DES ORFEVRES. (*le*) Il eſt ſans contredit le plus riche de tous les quais de la Ville de Paris, à cauſe du nombre des Marchands Orfèvres qui y ſont établis. On trouve chez ces Marchands, en tout temps, toutes ſortes de vaiſſelles d'argent, & des bijoux & joyaux d'or, d'argent & de pierreries de toutes eſpèces & à choiſir.

Ce quai prend du milieu du Pont-Neuf, & ſe termine à la rue Saint-Louis, Quartier de la Cité. Les maiſons qu'on y voit, ont une eſpèce d'uniformité, & ont une très-belle vue ; raiſon pour laquelle il en eſt quelques-unes qui ont été élevées juſqu'à ſix étages.

QUAI DES QUATRE NATIONS. (*le*) Il ſe rend d'un bout au quai de Conty, & de l'autre à celui des Théatins ou quai Malaqueſt, Quartier Saint-Germain. Ce quai eſt orné par le portail de l'Egliſe des quatre Nations, & par les deux pavillons qui ſont aux deux extrêmités.

QUAI DES THÉATINS. Il règne depuis le Pont-Royal, juſqu'à la rue des SS. Pères ; *Quartier Saint-Germain-des-Prés*. Sur ce quai, le Sieur *Gluc de Saint-Port* a fait reſtaurer trois Hôtels qui y ſont de ſuite, & en font un des principaux ornemens. Le premier a appartenu autrefois au Préſident *Perrault*, Secrétaire des commandemens du grand Prince de Condé : il a été occupé long-temps par *Renée de Penencouet de Keroualle*, Ducheſſe *de Portſmouth*, puis vendu en 1709 à *Michel Chamillart*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat pour le Département de la Guerre, & Contrôleur-Général des Finances, qui le vendit au Sieur *Gluc*, Directeur des teintures des Gobelins, & père de M. *Gluc de*

Saint-Port, Conſeiller au Parlement. Cet Hôtel a été occupé par le Marquis *de la Mina*, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne auprès du Roi. Il a été bâti ſur le grand pré-aux-Clercs, & il doit ſon nom aux Religieux qui s'y ſont établis.

QUAI DES TUILERIES *ou* DE LA CONFÉRENCE. (*le*) Il commence au bout du Pont-Royal, & finit à l'endroit où étoit anciennement la porte de la Conférence : c'eſt au bas du Pont-Royal, qu'on trouve la galiote de Sève & celle de Saint-Cloud, qui partent tous les jours à huit heures du matin en été. A l'autre bout, du côté de la Conférence, on trouve des petits bateaux pour paſſer la rivière, juſqu'auprès du Palais de Bourbon.

QUAI DU MARCHÉ-NEUF. Le Roi, par ſes Lettres-patentes du 9 Septembre 1734, ayant ordonné la démolition de douze maiſons qui règnoient le long de la rivière, depuis la Boucherie excluſivement, juſqu'à l'extrêmité du Marché, la Ville a fait conſtruire à la place de ces maiſons le quai dont eſt queſtion ; & pour l'indemniſer de cette dépenſe, Sa Majeſté lui a accordé le péage du Pont-Rouge.

QUAI MALAQUEST. Il règne depuis la rue de Seine, juſqu'à celle des SS. Pères, & fait la continuation du quai de Conty. Cet eſpace ſe nommoit autrefois le *port Malaqueſt* ; & l'endroit où l'on prend aujourd'hui des bateaux pour traverſer la rivière, s'appelloit en 1530, *le Heurt du Port-aux-Paſſeurs* : une partie de ce terrein ſe nommoit encore *l'Ecorcherie* ou *la Sablonnière*.

Toutes les maiſons de ce quai forment autant d'Hôtels remarquables, principalement, 1°. celui de *Mazarin* ; il appartenoit à la Princeſſe de Conty qui l'échangea pour l'Hôtel de Guénégaud. *Voy. tom. 3, page 262* : il paſſa ſucceſſivement aux Ducs de Créqui, de la Tremoille & de Lauzun ; il rentra enſuite dans la maiſon de Conty, par l'acquiſition qu'en fit *Louiſe-Adélaïde de Bourbon-Conty*, nommée Mademoiſelle *de la Roche-ſur-Yon*. Après ſa mort, il fut loué pour les écuries de Madame la Dauphine, & enſuite acquis par M. le Duc de Mazarin. 2°. L'Hôtel de Bouillon bâti pour le Sieur *Macé Bertrand de la Baſinière*, Tréſorier de l'épargne, & acquis par M. le Duc de Bouillon. On liſoit autrefois ſur ce quai une inſcription qui ne ſubſiſte plus : la voici d'après *Blondel* qui en eſt l'Auteur.

Ludovico Magno luparam abſolvente, ripam hanc, ut alterius dignitati reſponderet, quadro ſaxo veſtiri CC. Præfectus & Ædiles anno rep. S. M. D. C. LXX.

Cette inſcription fut miſe en conſéquence d'un Arrêt du Conſeil, du 1 Juillet 1669, qui avoit ordonné que ce quai ſeroit pavé.

QUAI PELLETIER *ou* QUAI-NEUF. Ce quai a pris le nom qu'il porte, pour avoir été bâti pendant que *Claude Pelletier* étoit Prévôt des Marchands : c'eſt le même Magiſtrat qui fut dans la ſuite Contrôleur-Général des Finances & Miniſtre d'Etat. Il ne tint point à ſa modeſtie, que ce quai ne portât un autre nom que le ſien, mais le Public équitable & reconnoiſſant, s'obſtina à le lui donner & à le lui conſerver.

Le *quai Pelletier* commence à un des bouts du Pont-Notre-Dame, & ſe termine à la place de Grêve. Il fut conſtruit en 1675, ſous la conduite de *Pierre Bullet*, Architecte habile, ſur les ruines de quelques vilaines maiſons, habitées par des Tanneurs & des Teinturiers qui infectoient ce Quartier, & à qui il fut ordonné, par un Arrêt du Conſeil, du 24 Février 1673, d'aller s'établir au Fauxbourg S. Marcel & à Chaillot. Il eſt bâti de pierres de taille, & pres de ſa moitié eſt portée en l'air ſur une vouſſure d'une coupe très-ſavante. Il retient cependant une rue de vingt-quatre pieds de largeur, & un trottoir de ſix pieds de large pour les gens de pied. Cet ouvrage d'architecture paſſe pour un morceau extrêmement hardi.

Dans un cadre de marbre noir qui eſt à l'entrée de ce quai, du côté du Pont-Notre-Dame, on lit l'inſcription ſuivante :

LUDOVICI MAGNI
Auſpiciis
Ripam hanc
Fœdam nuper & inviam
Nunc publicum iter
& ornamentum Urbis,
Fieri CC.
Præf. & Ædiles.
Anno M. D. C. LXXV.

QUAI SAINT-PAUL. (*le*) Il règne depuis le port de

Saint-Paul, jusqu'au quai des Ormes ou de *Beaufils* : c'est celui de Paris qui a le moins d'étendue, où arrivent les bateaux de poisson d'eau douce, & où on le vend. C'est dans ce même endroit qu'arrivent aussi les bateaux aux fruits, & où on les vend.

QUARTIERS DE PARIS.

En 1702, on divisa la Ville en vingt Quartiers : on n'en comptoit que quatre au dixième siècle, & huit sous le règne de Philippe Auguste ; on y en ajouta huit autres sous ceux de Charles V & de Charles VI. Comme la Ville s'étoit considérablement augmentée du côté du midi, on la partagea en dix-sept Quartiers sous le règne d'Henri III : enfin la Déclaration du Roi qui en ordonna les bornes & les limites, lors de la division en vingt Quartiers, est du 12 Décembre 1702, & elle fut enregistrée le 5 Janvier suivant.

Chaque Quartier a des Officiers préposés pour y maintenir le bon ordre & la tranquillité.

Le mot de *Quartier* prouve que cette Ville fut anciennement divisée en quatre parties. On ne sait pas précisément quand a commencé & fini cette première division ; mais on n'en connoissoit point d'autre avant le règne de Philippe-Auguste. Paris étoit alors divisé en Quartier de la *Cité*, Quartier de *Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, Quartier de la *Verrerie*, & Quartier de la *Grêve*.

Le séjour que Louis XV a fait à Paris, depuis la fin de l'année 1715, jusqu'au mois de Juin de l'an 1722, donna lieu de proposer d'augmenter la Ville d'un nouveau Quartier, auquel on donneroit le nom de *Quartier-Gaillon*. Le Prévôt des Marchands & les Echevins, obtinrent le 4 Décembre 1720, un Arrêt du Conseil, par lequel tout fut réglé pour l'embellissement de ce Quartier : cependant jusqu'ici cet Arrêt n'a pas eu d'exécution, & Paris n'est divisé qu'en *vingt Quartiers*.

QUARTIER DE LA CITÉ. Il est le premier *Quartier* de Paris ; ses bornes sont :

A *l'orient*, depuis la pointe de l'Isle-Louviers, jusqu'à la pointe occidentale de l'Isle du Palais.

Il comprend dans les autres points les Isles du Palais, de Notre-Dame, l'Isle-Louviers, tous les ports de ces mêmes Isles, en tout cinquante-deux rues, six culs-de-sac, la Cathédrale, dix Paroisses, quatre Chapelles, deux Commu-

nautés d'hommes, deux Hôpitaux, le Palais, trois places, onze Ponts, la culée du Pont-au-Change incluſe, ſix quais, &c.

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier eſt célèbre par la Cathédrale & le Palais.

On trouve partout des Orfèvres, des bijoutiers, des Marchands de modes, & tout ce qui peut flatter la vue & le goût : beaucoup de Fourbiſſeurs, de Fondeurs en tout genre & d'Horlogers. On eſt ſurpris, lorſqu'on eſt ſur le Pont-Notre-Dame, du grand nombre de tableaux qui s'y offrent, de la quantité de dorures, de la multitude des Miroitiers, & des fabriques d'ornemens d'Egliſe. Le quai de l'Horloge ou des Morfondus, eſt le magaſin de tous les inſtrumens de Mathématique. Autrefois on y voyoit un nombre conſidérable de Perruquiers, &c.

QUARTIER DE SAINT-JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE. Il eſt le *ſecond Quartier* de Paris ; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, les rues Planche-Mibray, des Arcis & de S. Martin excluſivement.

Au *nord*, la rue aux Ouës excluſivement.

A *l'occident*, la rue Saint-Denis, depuis l'angle de la rue aux Ouës, juſqu'à la rue de Geſvres, avec le marché de l'Apport-Paris, & le grand Châtelet incluſivement.

Au *midi*, la rue & le quai de Gêvres incluſivement : on y compte trente-deux rues, ſix culs-de-ſac, une Egliſe Collégiale, quatre Paroiſſes, un Hôpital & un Couvent de Filles.

Remarques ſur ce Quartier.

Si ce Quartier a ſes avantages, il a auſſi ſes incommodités : par exemple, l'odeur des boucheries, des échaudoirs des tripes, qui ſont concentrés dans de petites rues étroites, de même que les Marchands de Marée; mais la vue, à quelque diſtance de-là, eſt fort dédommagée par l'agréable longueur du quai de Gêvres, qui eſt bordé des deux côtés d'un grand nombre d'Orfèvres, de Marchands de modes, de Bijoutiers, qui ſemblent avoir reflué juſques dans la rue du même nom, où l'on trouve des Batteurs d'or, des Doreurs ſur tous métaux, &c.

QUARTIER DE SAINTE-OPPORTUNE. Il eſt le *troiſieme Quartier* de Paris ; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, le marché de l'Apport de Paris, & la rue Saint-Denis excluſivement.

Au *nord*, la rue de la Féronnerie, y compris les charniers des SS. Innocens, du côté de la même rue; & une partie de la rue Saint-Honoré incluſivement, depuis la rue de la Féronnerie, juſqu'aux angles des rues du Roule & des Prouvaires.

A *l'occident*, les rues du Roule & de la Monnoie, & le carrefour des Trois-Maries, juſqu'à la rivière, le tout incluſivement.

Au *midi*, les quais de la vieille Vallée de Misère & de la Mégiſſerie incluſivement. On compte dans ce Quartier trente-une rues, deux culs-de-ſac, une Egliſe Collégiale & Paroiſſiale, une Chapelle, deux places & une priſon.

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier eſt notable par le Grenier à ſel, & le grand nombre de Marchands de grains, fleurs, quincailleries & autres : par les deux rues nouvelles, *Boucher* & *Etienne*, conſtruites ſur l'emplacement de l'ancien Hôtel des Monnoies, &c. il ſe nommoit autrefois *l'Hermitage de Notre-Dame-des-Bois*.

QUARTIER DU LOUVRE ou de *Saint-Germain-l'Auxerrois*. Il eſt le *quatrième Quartier* de Paris ; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, le carrefour des Trois-Maries, & les rues de la Monnoie & du Roule incluſivement.

Au *nord*, la rue Saint-Honoré, avec le cloitre Saint-Honoré incluſivement depuis les angles des rues du Roule & des Prouvaires, juſqu'à celui de la rue Froidmenteau.

A *l'occident*, la rue Froidmenteau, juſqu'à la rivière incluſivement.

Au *midi*, les quais, auſſi incluſivement, depuis le premier guichet du Louvre, juſqu'aux carrefours des Trois-Maries.

On y compte dix-huit rues, trois culs-de-ſac, trois places, trois Egliſes Paroiſſiales, dont une eſt Collégiale, & une Communauté d'hommes.

Remarque ſur ce Quartier.

Le Louvre eſt l'ornement de ce Quartier, & la belle partie de la rue Saint-Honoré qui y eſt compriſe.

Digitized by Google

QUARTIER DU PALAIS-ROYAL. Il eſt le *cinquième Quartier* de Paris ; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, les rues Froidmenteau & des Bons-Enfans excluſivement.

Au *nord*, la rue neuve des Petits-Champs excluſivement.

A *l'occident*, les extrêmités des Fauxbourgs Saint-Honoré & du Roule incluſivement.

Au *midi*, les quais incluſivement depuis le premier guichet du côté du quai de l'Ecole.

On y compte quarante-ſix rues, quatre culs-de-ſac, trois places, deux Palais, un Hôpital, un Chapitre, trois Egliſes Paroiſſiales, deux Couvens d'hommes, trois Couvens & une Communauté de Filles.

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier eſt dominé par le Palais-Royal ; édifice ſuperbe, digne du grand Prince qui vient de le faire élever. Le bâtiment de l'Opéra qui lui eſt contigu, attire auſſi l'attention des curieux & des gens de goût. C'eſt le Quartier le plus riant de la Ville ; il eſt opulent, par le ſéjour de grand nombre de Financiers & de riches Marchands en tous genres, ſur-tout en orfévrerie, bijouterie & modes, &c.

Le grand *Corneille* dans ſa Comédie du Menteur, repréſentée pour la première fois en 1642, *Scène v*, *Acte ii*, fait ainſi l'éloge de ce Quartier, & de celui de Montmartre.

DORANTE.

Paris ſemble à mes yeux un Pays de Romans ;
Je croyois ce matin voir une Iſle enchantée :
Je la laiſſai déſerte, & la trouve habitée :
Quelque Amphyon nouveau, ſans l'aide des Maçons,
En ſuperbes Palais a changé ces buiſſons.

GÉRONTE.

Paris voit tous les jours de ces métamorphoſes :
Dans tout le Pré-aux-Clercs tu verras mêmes choſes,
Et l'Univers entier ne peut rien voir d'égal
Aux ſuperbes dehors du Palais Cardinal (*le Palais-Royal*).
Toute une Ville entière avec pompe bâtie,
Semble d'un vieux foſſé par miracle ſortie.

QUARTIER MONTMARTRE. Il eſt le *ſixième Quartier* de Paris ; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, les rues Poiſſonnière & de Sainte-Anne, excluſivement, juſqu'à l'extrêmité des Fauxbourgs.

Au *nord*, les extrêmités des Fauxbourgs incluſivement.

A *l'occident*, le marais des Porcherons incluſivement.

Au *midi*, la rue Neuve-des-Petits-Champs, la Place des Victoires, & les rues des Foſſés-Montmartre, & Neuve-Saint-Euſtache incluſivement.

On y compte cinquante-deux rues actuelles, & pluſieurs nouvelles dont on ne ſait pas encore les noms, mais dont nous eſpérons rendre compte par ſupplément; trois culs-de-ſac, une Egliſe Paroiſſiale, trois Chapelles, un Couvent d'hommes, deux Couvens & une Communauté de filles, une place, *&c.*

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier eſt celui de la richeſſe. L'Hôtel de la Compagnie des Indes, raſſemble autour de lui toute la finance du Royaume. Il eſt dominé par la ſuperbe Place des Victoires, où tout annonce la magnificence & la gloire de Louis XIV, que l'Ange tutélaire de la France couronne. On y voit auſſi l'Hôtel de la Loterie Royale de France, où ſont l'Imprimerie, la Papeterie, les Bureaux, la Salle immenſe où ſe tire la Loterie; & toutes les autres choſes relatives à ce nouvel établiſſement fait dans l'ancien Hôtel de la Compagnie des Indes, au coin de la rue Vivienne, à l'endroit même où eſt la Bourſe.

QUARTIER DE SAINT-EUSTACHE. Il eſt le *ſeptième Quartier* de Paris; ſes bornes ſont:

A *l'orient*, les rues de la Tonnellerie, Comteſſe d'Artois & Montorgueil excluſivement, juſqu'à l'angle de la rue Neuve-Saint-Euſtache.

Au *nord*, les rues Neuve-Saint-Euſtache, des Foſſés-Montmartre, & la Place des Victoires excluſivement.

A *l'occident*, la rue des Bons-Enfans incluſivement.

Au *midi*, la rue Saint-Honoré excluſivement.

On y compte trente-quatre rues, un cul-de-ſac, une Egliſe Paroiſſiale, deux Chapelles, une Communauté de filles, *&c.*

Remarques ſur ce Quartier.

C'eſt le Quartier où le bled & la farine viennent approviſionner Paris dans la nouvelle halle conſtruite à la Place

de l'ancien Hôtel de Soiſſons : on y trouve en abondance toutes les néceſſités de la vie.

QUARTIER DES HALLES. C'eſt le *huitième Quartier* de Paris ; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, la rue Saint-Denis excluſivement, depuis l'angle de la rue de la Féronnerie, juſqu'à celui de la rue Mauconſeil.

Au *nord*, la rue Mauconſeil excluſivement.

A *l'occident*, les rues Comteſſe d'Artois & de la Tonnellerie incluſivement.

Au *midi*, la rue de la Féronnerie, & une partie de celle de Saint-Honoré excluſivement.

On y compte vingt-quatre rues, & une Egliſe Paroiſſiale.

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier qui s'appelloit autrefois *Champeaux*, fut commencé ſous *Louis-le-Jeune* en 1189 : il s'y fait un commerce immenſe, & il eſt peut-être le plus opulent de la Ville, & celui qui paroît le moins.

Les grands & petits piliers ſont la demeure d'une multitude innombrable de Frippiers & de Tapiſſiers tant en vieux qu'en neuf. Le commerce des chiffons, loques, vieilles poteries, vieilles ferrailles, *&c. &c. &c.* ſe fait dans l'enceinte de l'ancienne halle à la farine.

On voit dans la rue Mauconſeil l'Hôtel des Comédiens Italiens, ſur le théâtre deſquels ſe jouent, outre les pièces du Théâtre Italien, des Opéra-Comiques, & des Drames de tout genre, *&c.*

QUARTIER DE SAINT-DENIS. Il eſt le *neuvième Quartier* de Paris ; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, la rue Saint Martin, & celle du Fauxbourg du même nom excluſivement.

Au *nord*, le Fauxbourg Saint-Denis & de Saint-Lazare incluſivement.

A *l'occident*, les rues Sainte-Anne, Poiſſonnière & Montorgueil, juſqu'au coin de la rue Mauconſeil incluſivement.

Au *midi*, les rues aux Ouës & Mauconſeil incluſivement.

On y compte quarante-ſix rues, onze culs-de-ſac, trois Egliſes Paroiſſiales, une Egliſe Collégiale, une Chapelle, une Communauté d'hommes, un Couvent & trois Communautés de filles, un Hôpital, &c.

Digitized by Google

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier eſt le magaſin du luxe & des modes, par la multitude des Fabriques de galons d'or & d'argent, de rubans, dentelles, taffetas, gazes, blondes, broderies, boutons de toutes les eſpèces, *&c.* & par les Manufactures de couvertures d'Angleterre, & des beaux vernis de *Martin, &c.* qui s'y trouvent.

QUARTIER DE SAINT-MARTIN. Il eſt le *dixième Quartier* de Paris; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, les rues Bar-du-Bec, de Sainte-Avoye & du Temple excluſivement.

Au *nord*, les extrêmités des Fauxbourgs Saint-Denis & Saint-Martin incluſivement.

A *l'occident*, la rue Saint-Martin, & la grande rue du Fauxbourg du même nom incluſivement.

Au *midi*, la rue de la Verrerie incluſivement, depuis l'angle de la rue Saint-Martin, juſqu'à celui de la rue Bar-du-Bec.

On y compte cinquante rues, douze culs-de-ſac, trois Egliſes Paroiſſiales, dont une Collégiale, trois Communautés d'hommes, deux Couvens de filles, deux Hôpitaux, *&c.*

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier attiroit une foule de monde, à cauſe de la foire de Saint-Laurent; il n'eſt plus ſi fréquenté qu'auparavant, depuis l'abandon de cette foire, & notamment depuis le tranſport de l'Opéra-Comique à la Comédie Italienne; toutefois il eſt très-habité, à cauſe du grand nombre de Manufactures qui s'y trouvent : il faut aller voir l'apothicairerie de Saint-Laurent, très-renommée par la quantité conſidérable de ſquelettes injectés qu'on y conſerve.

QUARTIER DE LA GREVE. Il eſt le *onzième Quartier* de Paris; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, la rue Geoffroy-l'Aſnier & la vieille rue du Temple excluſivement.

Au *nord*, les rues de la Croix-Blanche & de la Verrerie excluſivement.

A *l'occident*, les rues des Arſis & de Planche-Mibray incluſivement.

Digitized by Google

Au *midi*, les quais Pelletier & de la Grêve inclusivement, jusqu'à l'angle de la rue Geoffroy-l'Asnier.

On y compte trente-trois rues, deux culs-de-sac, deux Eglises Paroissiales, deux Chapelles, une Communauté de filles, un Hôpital, l'Hôtel-de-Ville, deux Places, *&c.*

Remarques sur ce Quartier.

C'est le Quartier des Nourrices pour les enfans nouveaux nés. On les trouve dans les Bureaux des Recommandaresses. La Place de *Grêve* a donné son nom à ce Quartier : c'est dans cette Place qu'on fait les réjouissances publiques & les justices. Le long de la rivière sont les ports au bled, à l'avoine, à la chaux, aux pierres de Meulière, & au foin, *&c.*

QUARTIER DE SAINT-PAUL. Il est le *douzième Quartier* de Paris; ses bornes sont :

A *l'orient*, les remparts inclusivement, depuis la rivière, jusqu'a la porte de Saint-Antoine.

Au *nord*, la rue Saint-Antoine exclusivement.

A *l'occident*, la rue Geoffroy-l'Asnier inclusivement.

Au *midi*, les quais inclusivement, depuis l'angle de la rue Geoffroy-l'Asnier, jusqu'à l'extrêmité du Mail.

On y compte vingt-quatre rues, quatre culs-de-sac, une Eglise Paroissiale, deux Communautés d'hommes, une de filles, trois quais, *&c.*

Remarque sur ce Quartier.

Ce Quartier est rempli de Manufactures de tapisseries, de toiles peintes, en or & argent & en verdures, *&c.*

QUARTIER DE SAINTE-AVOYE. Il est le *treizième Quartier* de Paris; ses bornes sont :

A *l'orient*, la vieille rue du Temple exclusivement.

Au *nord*, les rues des Quatre-Fils & des vieilles Haudriettes exclusivement.

A *l'occident*, les rues de Sainte-Avoye & Bar-du-Bec inclusivement, depuis l'angle de la rue des vieilles Hadriettes, jusqu'à la rue de la Verrerie.

Au *midi*, les rues de la Verrerie, de la Croix-Blanche inclusivemenc, depuis l'angle de la rue Bar-du-Bec, jusqu'à la vieille rue du Temple.

On

On y compte ſeize rues, un cul-de-ſac, quatre Communautés d'hommes, une de filles, *&c.*

Remarque ſur ce Quartier.

Ce Quartier contigu à celui du Temple ou du Marais, diffère, à peu de choſe près, de celui du Marais, pour les agrémens, *&c.*

QUARTIER DU TEMPLE. Il eſt le *quatorzième Quartier* de Paris; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, les remparts & la rue du Meſnil-Montant incluſivement.

Au *nord*, les extrêmités des Fauxbourgs du Temple & de la Courtille incluſivement.

A *l'occident*, la grande rue des mêmes Fauxbourgs, & la rue du Temple incluſivement, juſqu'à l'angle de la rue des vieilles Haudriettes.

Au *midi*, les rues des vieilles Haudriettes, des Quatre-Fils, de la Perle, du Parc-Royal, & Neuve-Saint-Gilles incluſivement.

On y compte cinquante-huit rues, trois culs-de-ſac; une Communauté d'hommes, trois Couvens & une Communauté de filles, le Temple, un Hôpital, *&c.*

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier eſt rempli de très-belles maiſons, ornées de jardins fort agréables. Il eſt habité par un grand nombre de gens de condition & de Magiſtrats. La proximité de la promenade des boulevards, en rend le ſéjour de la Ville le plus récréatif & le plus gracieux, par la variété des jeux & des loges de Baladins, & des Cafés magnifiques qui s'y ſont établis.

QUARTIER DE SAINT-ANTOINE. Il eſt le *quinzième Quartier* de Paris; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, les extrêmités des Fauxbourgs incluſivement.

Au *nord*, l'extrêmité des mêmes Fauxbourgs, & les rues du Meſnil-Montant, Neuve-Saint-Gilles, du Parc-Royal & de la Perle excluſivement.

A *l'occident*, la vieille rue du Temple incluſivement, depuis les angles des rues des Quatre-Fils & de la Perle, juſqu'à la rue Saint-Antoine.

Au *midi*, la rue Saint-Antoine inclusivement, depuis l'angle de la vieille rue du Temple, jusqu'à l'extrêmité du Fauxbourg.

On y compte soixante & six rues, neuf culs-de-sac, une Eglise Paroissiale, deux Chapelles, cinq Communautés d'hommes, neuf Couvens & quatre Communautés de filles, quatre Communautés de filles, quatre Maisons Hospitalières, une Place, *&c.*

Remarques sur ce Quartier.

Ce Quartier est renommé par la prodigieuse quantité d'Ouvriers en tout genre, dont fourmille la grande rue du Fauxbourg Saint-Antoine, & par les Chaudronniers-Auvergnats qui y logent. Ce Fauxbourg n'est pas moins fameux par ses manufactures importantes, par celle des glaces, rue de Reuilly, celles de taffetas, de toile cirée, d'étoffes de Paris, de diamans fins teints de toutes couleurs, celles de colle-forte, de poëles, *&c.*

QUARTIER DE LA PLACE-MAUBERT. Il est le *seizième Quartier* de Paris; ses bornes sont :

A *l'orient*, les extrêmités des Fauxbourgs Saint-Victor & Saint-Marcel inclusivement.

Au *nord*, les quais de la Tournelle & de Saint-Bernard inclusivement.

A *l'occident*, la rue du Pavé de la Place-Maubert, son marché, la rue de la Montagne de Sainte-Geneviève, & les rues Bordet, Mouffetard & de Lourcine inclusivement.

Au *midi*, l'extrêmité du Fauxbourg Saint-Marcel inclusivement.

On y compte soixante & dix rues, trois culs-de-sac, cinq Paroisses, une Abbaye, un Chapitre, dix Collèges, dont sept sans exercice, deux Couvens d'hommes, quatre de filles, trois Communautés d'hommes, trois de filles, quatre Hôpitaux, quatre Séminaires, deux portes, deux quais, &c.

Remarque sur ce Quartier.

Il y a dans ce Quartier un grand nombre d'Artisans, d'Hôtels garnis & des chevaux de toutes espèces à louer ou à acheter.

QUARTIER DE SAINT-BENOIST. Il est le *dix-septième Quartier* de Paris, ses bornes sont :

Digitized by Google

A *l'orient*, la rue du Pavé de la Place-Maubert, le marché de ladite Place, la Montagne de Sainte-Geneviève, les rues Bordet, Mouffetard & de Lourſine excluſivement.

Au *nord*, la rivière & le petit-Châtelet.

A *l'occident*, les rues du Petit-Pont, & de Saint-Jacques incluſivement.

Au *midi*, l'extrêmité du Fauxbourg Saint-Jacques incluſivement, juſqu'à la rue de Lourſine.

On y compte cinquante-ſept rues, trois culs-de-ſac, deux Abbayes, deux Egliſes Collégiales, quatre Paroiſſes, trois Chapelles, quatre Séminaires, ſix Communautés d'hommes, quatre de filles & ſix Couvens; deux Ecoles de Droit & de Médecine, dix-neuf Collèges, un Hôpital, deux Places, l'Obſervatoire, *&c.*

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier qui eſt extrêmement peuplé, eſt principalement celui des Relieurs, Doreurs de livres, Cartonniers, Fabricateurs de papiers dorés, marbrés & en pièces pour les appartemens; c'eſt auſſi celui des Sciences, des Collèges, des penſions, en faveur de ceux qui ſuivent l'Univerſité; des Parcheminiers, des Imprimeurs en lettres & en taille douce, des Libraires, des Géographes, des Graveurs, Marchands d'eſtampes, Enlumineurs, & enfin des Artiſtes les plus habiles; c'eſt pourquoi on lui a donné le nom de *Pays Latin.* Il y a auſſi un grand nombre de Tapiſſiers & de Frippiers.

QUARTIER DE SAINT-ANDRÉ-DES ARCS. Il eſt le *dix-huitième Quartier* de Paris; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, les rues du Petit-Pont & de Saint-Jacques excluſivement.

Au *nord*, la rivière depuis le petit-Châtelet, juſqu'au coin de la rue Dauphine.

A *l'occident*, la rue Dauphine incluſivement.

Au *midi*, les rues Neuve des Foſſés-Saint-Germain-des-Prés, des Francs-Bourgeois, & des Foſſés de Saint-Michel ou de Sainte-Hyacinthe excluſivement, juſqu'aux angles des rues Saint-Jacques & de Saint-Thomas.

On y compte quarante-ſept rues, trois culs-de-ſac, trois Egliſes Paroiſſiales, cinq Communautés d'hommes, treize Collèges, dont douze ſans exercice, la Sorbonne, l'Académie Royale de Chirurgie, *&c.*

Remarques ſur ce Quartier.

C'eſt dans ce Quartier, c'eſt-à-dire, ſur le Pont-Saint-Michel, que ſe vendent publiquement ſur le carreau, les meubles & effets ſaiſis, & par autorité de Juſtice, moyennant le miniſtère des Huiſſiers-Priſeurs : c'eſt auſſi le rendez-vous des Députés des Régimens, qui s'y promènent pour former les recrues.

QUARTIER DU LUXEMBOURG. Il eſt le *dix-neuvième Quartier* de Paris ; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, la rue du Fauxbourg Saint-Jacques excluſivement.

Au *nord*, les rues des Foſſés de Saint-Michel ou de Saint-Hyacinthe, des Francs-Bourgeois, & des Foſſés de Saint-Germain-des-Prés incluſivement.

A *l'occident*, les rues de Buſſy, du Four & de Sévre incluſivement.

Au *midi*, les extrêmités du Fauxbourg incluſivement, depuis la rue de Sévre, juſqu'au Fauxbourg Saint-Jacques.

On y compte cinquante-ſix rues, quatre culs-de-ſac, une Egliſe Paroiſſiale, trois Séminaires & quatre Communautés d'hommes, un Collège, trois Abbayes, ſix Couvens & ſix Communautés de filles, deux Hôpitaux, un Palais, cinq carrefours.

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier étoit autrefois célèbre par le grand nombre des Habitans qui s'occupoient à tricoter des bas ; mais l'uſage des bas au métier a fait tomber cette eſpèce de commerce. Il eſt très-fréquenté par la liberté de la promenade du jardin du Luxembourg, & à cauſe de la foire Saint-Germain.

QUARTIER DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Il eſt le *vingtième Quartier* de Paris ; ſes bornes ſont :

A *l'orient*, les rues Dauphine, de Buſſy, du Four & de Sévre excluſivement.

Au *nord*, la rivière, le Pont-Royal & l'Iſle des Cignes.

A *l'occident*, } les extrêmités du Fauxbourg, depuis la
Au *midi*, } rivière, juſqu'à la rue de Sévre.

On y compte cinquante-ſix rues, deux culs-de-ſac, une Abbaye & trois Communautés d'hommes ; une Abbaye,

quatre Couvens & deux Communautés de filles, un Collège, trois Séminaires, trois Maiſons Hoſpitalières, un Pont, quatre quais, les Hôtels-Royaux des Invalides & de l'Ecole Militaire, *&c.*

Remarques ſur ce Quartier.

Ce Quartier eſt celui de la principale Nobleſſe du Royaume & des étrangers. Il eſt compoſé d'une infinité de Palais & de beaux Hôtels. Le Palais du *Prince de Condé* domine tous les autres, & aucun n'en approche pour la magnificence & la belle architecture. L'enclos de l'Abbaye de Saint-Germain eſt privilégié; il abonde en Artiſtes & Ouvriers habiles, *&c.*

QUARTINIERS, Officiers de Ville, qui ont ſoin chacun dans leur Quartier, que les portes de la Ville ſe puiſſent bien fermer, que les abords en ſoient libres; qu'il ne ſoit fait ſur le rempart aucune ordure qui infecte le voiſinage; & ils doivent faire leur rapport au Prévôt des Marchands, ſur toutes les choſes qui concernent leurs Charges. Ils ſont au nombre de ſeize. Sous Charles VI, les Quartiniers avoient droit d'aſſembler & de commander la Milice Bourgeoiſe des Quartiers auxquels ils étoient prépoſés. Ils avoient ſous eux des Cinquanteniers & des Dixainiers. *Recueil des Ordonn. t. 6, page 697. Hiſt. de la Ville de Paris, tom. 2, p. 987.*

QUEUE. (*la*) Bourg fameux du Doyenné de Lagny, éloigné d'environ quatre lieues de Paris vers l'orient d'hiver, ou approchant, ſitué ſur le bord du grand chemin de Tournan, Fontenay-en-Brie, *&c.* à main gauche dans un fort petit vallon, où paſſe un ruiſſeau venant de Boiſſy, & ſur une pente qui regarde le midi.

La ſingularité de ſon nom frappe tous ceux qui l'entendent nommer pour la première fois. M. de Valois dit qu'on l'appelle ainſi, parce qu'il eſt long & étroit comme la queue d'un chien, ce qui n'eſt pas exactement vrai; car dans le plan de M. l'Abbé de la Grive, ſa figure eſt plutôt quarrée que longue. L'Abbé Lebeuf penſe plus volontiers que ſon étymologie eſt celtique ou barbare, & abſolument inconnue, quoique, depuis le douzième ſiècle, où l'on trouve la première époque de la connoiſſance de ce lieu, il ait toujours été appellé *Cauda* en latin. Il faut obſerver que la Queue a commencé par un château qui conſiſtoit en

une tour ou fortereſſe, & que ce ne fut qu'après ſa conſtruction, dit l'Abbé Lebeuf, qu'il ſe forma un Village. Ainſi, ajoute-t-il, ce fut la tour qui donna le nom à l'aſſemblage de maiſons qui furent conſtruites auprès : or, il n'eſt pas impoſſible que le nom de Queue ait été donné à un fort, ſoit par rapport à l'arrangement des pierres, ou relativement à celui de la charpente. On ſait que le mot de queue a un très-grand nombre de ſignifications, & qu'il y en a de relatives à la conſtruction des édifices. Au reſte, cette fortereſſe eſt aujourd'hui tellement détruite, qu'on ne peut plus en juger, & ce qui en ſubſiſte à préſent, pourroit bien ne pas venir du premier fort qui fut nommé Queue ou la Queue. Il eſt à peu près dans le même état que ce qui ſubſiſte de la tour de Gallardon vers Chartres, ou de celle de Montepiloir proche Senlis, ou bien celle de Monthléry qui eſt ſi connue. Quelques-uns la mettent dans le nombre des tours, dites *Ganes*.

En 1738, on voyoit à la Queue les reſtes de trois portes : l'une s'appelloit la Porte de Paris; celle d'après, la Porte de Lagny ; & l'autre, la Porte de Brie. Cela marque aſſez que ce lieu n'a pas été d'une figure oblongue, mais plutôt triangulaire : les environs ne ſont que des terres labourées & des prés.

L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint Nicolas. Il y a apparence qu'il y avoit eu autrefois une Chapelle dans le château, & que c'eſt elle qui fut donnée ou confirmée en 1145 aux Moines de Gournay. La collation de la Cure a toujours appartenu *pleno jure* aux Evêques de Paris. Le Curé eſt gros Décimateur avec le Chapitre de Notre-Dame. Au quinzième ſiècle, le revenu de cette Cure étoit ſur le pied de 20 livres.

Il a exiſté ſur le territoire de la Queue une Léproſerie, où les malades de ce lieu & de neuf Paroiſſes voiſines avoient droit d'être admis au quatorzième ſiècle. On l'appelloit la Léproſerie de Champs-Clins, *de Campis-Clinis*, dont il ne reſte plus de ſouvenir que dans un moulin ſitué à la Queue, ſur le ruiſſeau, & qu'on appelle *le moulin de Chanclin*.

La Seigneurie de la Queue doit foi & hommage à l'Archevêque de Paris. Les Anglois démolirent la tour dont on voit les reſtes : on en a la preuve dans ce que portent les regiſtres du Parlement, au ſujet du Château & du Bourg. Voici ce qu'on y lit : *le 9 Octobre 1430, ce jour, après le recouvrement & démolition de la Ville & fortereſſe de la Queue en Brie, retourna & entra à Paris le Comte de Suffolc, à*

grande compagnie de gens d'armes de la Nation d'Angleterre.

QUIERS *ou* QUERRE. Cette Paroiſſe qui eſt du Doyenné de Champeaux, eſt éloignée de ce Bourg de trois lieues, & ſéparée totalement de ſon territoire. Sa diſtance de Paris eſt de treize lieues vers le levant d'hiver ou ſud-eſt : ſix lieues de Melun, trois de Chaulnes, & à deux lieues & demie de Roſoi, ſon Election.

Originairement les Chanoines de Champeaux gouvernoient eux-mêmes cette Cure ; depuis ils y mirent un Vicaire, & enfin un Curé qui eſt à la préſentation du Chapitre.

L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint-Martin ; c'eſt un grand bâtiment quarré fort nud, ſans aile & défiguré à gauche par une groſſe tour, bâtie en dedans œuvre pour ſupporter les cloches. On ne peut juger de quel temps cette Egliſe fut conſtruite, ſa ſtructure n'étant que de grès & de moëllon.

A une petite diſtance de cette Egliſe, vers le midi, étoit une Chapelle de Saint-Léonard, qui fut réunie en 1594, à la Manſe du Chapitre de Champeaux, par Pierre de Gondi, Evêque de Paris, afin que le revenu ſervît pour les Habitans des Enfans de Chœur. On acquitte douze Meſſes baſſes pour le repos du Fondateur.

Ce Village n'a point d'autre Seigneur que le Chapitre de Champeaux. Il comprend trois petits écarts, ſitués au nord-eſt aux environs du Village de la Fermette, c'eſt-à-dire, à la diſtance de trois quarts de lieue ou environ. L'un s'appelle *la Noue-Saint-Martin*, compoſé de trois maiſons dans la Fermette même ; l'autre, *les Loges* ; le troiſième, & le plus éloigné, eſt nommé le *Thuiſſeau* : il eſt placé entre Quiers & le Village de Courpalais.

En 1444, il y avoit à Quiers une maiſon qu'on appelloit *le Fort* ; ce qui fait croire que ce ſeroit quelque tour quarrée qui auroit exiſté en ce lieu, & que du mot latin *Quadrum*, on aura formé *Quaire*, comme celui de *Bellum Quadrum*, ſignifie *Beaucaire* ſur le Rhône.

QUIN, (*le*) écart de Preſles, ſitué dans la forêt qui ſépare ce Bourg d'avec les Paroiſſes de Coſſigny & la Grange-le-Roi. *Voy.* PRESLES.

QUINCY, Annexe ou Succurſale, formée dans un Hameau conſidérable dépendant d'Epinay : il eſt ſur une mon-

tagne qui paroît fort élevée, lorſqu'on eſt au bas ſur le bord de la rivière d'Hières: l'expoſition du terrein eſt vers l'orient; néanmoins il n'y a aucun vignoble, le ſol ne s'étant pas trouvé propre. On a bâti une Chapelle ſur cette éminence, ſous le titre de la Croix, où le Prieur d'Epinay, gros Décimateur, envoyoit un Vicaire pour dire la Meſſe: elle peut avoir deux cents ans ou un peu plus. *Voy.* EPINAY-SOUS-SENART.

Il exiſte une charte de S. Louis, de 1257, par laquelle il permet de cultiver certaines terres de ce Village, à condition qu'on lui donnera ſept ſeptiers d'orge à la fête de Noël, & neuf deniers pour les œufs de Pâques; après quoi il ajoute qu'il remet ces redevances annuelles pour le repos de l'ame de ſon père & de ſa mère.

QUINQUEMPOIX. C'eſt le nom d'un écart de Fontenet-ſous-Bries, dans le Doyenné de Château-Fort; nom qui a été tranſporté juſques dans Paris, à une rue fameuſe du Quartier Saint-Joſſe, parce qu'un Seigneur de Quinquempoix y demeuroit, ſelon Sauval. On ne ſait pas d'où vient ce nom qui lui eſt commun avec un autre Hameau de la Paroiſſe de Molières à deux lieues de-là, & avec deux ou trois Villages de France; l'un de Picardie près Montdidier, l'autre, du Maine; & un troiſième, au Diocèſe de Soiſſons, vers Vely & Braine.

QUINZE-VINGTS. *Voy.* HÔPITAUX, *t. 3, pag. 227.* Les Hiſtoriens diſent que S. Louis fit bâtir cet Hôpital dans un bois (*in luco*). Saint-Foix dit dans le *t. 2 de ſes Eſſais ſur Paris, pag.* 22, en parlant du Louvre, que les *Rois fainéans* y alloient aſſez ſouvent; mais ce n'étoit qu'après leur dîner, pour digérer, en ſe promenant *en coche* dans *la forêt*, qui couvroit tout ce côté de la rivière: ils revenoient le ſoir en bateau & en pêchant, ſouper à Paris, & coucher avec leurs femmes. Une partie de cette forêt ſubſiſtoit encore du temps de Saint Louis.

Nous avons dit qu'il eſt abſolument faux que ce fût en faveur de trois cents Chevaliers, à qui les Sarraſins avoient, dit-on, crevé les yeux, que cette Maiſon avoit été fondée. Cette fable a été réfutée par *Rutebœuf*, Poëte contemporain de S. Louis, dont Fauchet a conſervé un fragment qui peint l'Hôpital & les Quinze-Vingts, avec des couleurs qui ne conviennent en aucune façon à des Gentilshommes: voici

ces vers tirés des anciens Poëtes François de Fauchet, pag. 578.

Li Roix a mis en un repaire,
Mes je ne sais pas porquoi faire.
Trois cents aveugles tote à rote.
Parmi Paris en va trois paires,
Tote ior ne finent de braire.
As trois cents qui ne voient gote;
Li uns tache, li autre bote,
Se se donnent mainte secosse,
Qu'il n'y a nul qui lor éclaire:
Si feux y prent, ce n'est pas dote;
L'ordre sera Iruslée tote,
S'aura li Roix plus à refere.

On lit dans Piganiol, que l'on commença à bâtir l'Hôpital des Quinze-Vingts, l'an 1254, & que son bâtiment n'étoit pas encore achevé au mois d'Août de l'an 1260, lorsque le Pape Alexandre IV accorda des Indulgences à tous ceux qui les visiteroient. Urbain IV confirma les Indulgences accordées par son prédécesseur, & Clément IV permit aux Administrateurs de faire la quête par tout le Royaume.

Les pauvres aveugles formoient, avant le règne de S. Louis, une Société ou Congrégation, dont les Membres vivoient en particulier des foibles ressources que leur procuroit la charité des Fidèles: les secours leur manquoient presque totalement, lorsque l'âge & les infirmités ne leur permettoient plus de les aller chercher.

L'an 1269, Saint Louis augmenta la fondation de trente livres parisis de revenu par an, à condition que cette somme seroit employée à faire du potage à ces trois cents pauvres aveugles: *Ad opus potagii trecentorum pauperum cœcorum dedimus & concessimus triginta libras parisienses annui redditûs.*

Ce fut en 1270, que S. Louis déclara qu'il vouloit que son grand Aumônier fût Visiteur de cette Maison, & qu'il nommât à toutes les Places qui viendroient à vaquer.

En 1343, *Pierre des Essarts* avoit auprès des Quinze-Vingts, un grand logis appellé l'*Hôtel des Tuileries*, qu'il donna à ces pauvres aveugles, & dont il y a beaucoup d'apparence qu'ils ont vendu l'emplacement pour bâtir le Château des Tuileries. Le Pape Jean XXII, par sa Bulle du mois de Novembre 1411, exempta l'Hôpital des Quinze-

Digitized by Google

Vingts, de toute Juriſdiction épiſcopale, & le ſoumit à la correction du Grand-Aumônier du Roi, pourvû qu'il fût *in Sacris*, ſinon au premier Chapelain du Roi. Cet Hôpital & ſon Egliſe furent bâtis par *Eudes de Montreul*, Architecte ordinaire de S. Louis. Les anciens bâtimens n'ont rien de remarquable. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de S. Remi; il y a un Curé qui adminiſtre les Sacremens à tous ceux qui demeurent dans l'enceinte de cet Hôpital.

Voici les principaux articles du Réglement fait par *Geoffroy de Pompadour*, Evêque du Puy, & Grand-Aumônier du Roi, concernant la police, conduite & gouvernement de cet Hôpital. Ce Réglement homologué au Parlement le 6 ou le 7 de Septembre 1522, contient cinquante articles, & on le trouve tout au long dans l'Hiſtoire de Paris, par les PP. *Félibien* & *Lobineau*, Moines Bénédictins.

Les Frères & Sœurs des Quinze-Vingts de Paris, auront tous les Dimanches & Fêtes annuelles, & celles de Notre-Dame & des Apôtres, un Prédicateur qui leur prêchera la parole de Dieu, & tous y aſſiſteront, de même qu'à la Grand'Meſſe & à Vêpres, s'ils n'ont excuſe légitime.

Ils ſe confeſſeront aux bonnes Fêtes, au moins à Noël, le Mercredi des Cendres, à Pâques, à l'Aſſomption Notre-Dame, à la Touſſaint, & communieront aux bonnes Fêtes annuelles & à l'Aſſomption Notre-Dame, & on les exhorte même à le faire plus ſouvent.

Tous les jours à une certaine heure marquée par le Gouverneur & Officiers de la Maiſon, un Prêtre, ou quelque autre, leur lira à tous en plein Chapitre, quelque livre françois qui traite de la Paſſion de N. S. Il y aura auſſi dans la maiſon un Prêtre ou quelqu'autre perſonne qui prendra ſoin d'enſeigner aux petits-enfans, fils & filles aveugles, la doctrine chrétienne, à chanter & pſalmodier dans l'Egliſe, & à s'y comporter modeſtement.

On tiendra Chapitre tous les Dimanches, ou quelqu'autre jour de la ſemaine, qui ſera indiqué par les Gouverneurs & Officiers: les Frères s'y aſſembleront au ſon de la cloche, & celui des Gouverneurs qui ſe trouvera au Chapitre, y préſidera & y recueillera les voix, & en leur abſence, le Miniſtre ou le plus ancien des Jurés.

Le Miniſtre, les Jurés, les Receveurs, & les Procureurs ſeront changés ou continués tous les ans au Chapitre général de la S. Jean.

On élira, comme il a été toujours pratiqué, quatre Jurés,

Digitized by Google

dont le Miniſtre ſera l'un ; & de ces quatre, il y en aura deux qui ſeront *voyans*, & les deux autres *aveugles*.

Tous les baux, ſoit à perpétuité, ſoit à temps, des héritages ou domaines de la Maiſon, des acenſemens, des quêtes & autres revenus d'importance, ſeront faits en plein Chapitre, ſignés du Greffier, & ſcellés du ſceau de la Maiſon, & commenceront tous par ce titre : *les Gouverneurs, commis par le Grand-Aumônier du Roi, Maître, Miniſtre, Jurés, Frères & Sœurs de l'Hôpital des Quinze-Vingts de Paris.*

On voit par les vers de *Rutebœuf*, qu'il y avoit, lors de la fondation, trois cents aveugles effectifs dans l'Hôpital des Quinze-Vingts ; mais peu de temps après on fit des Statuts, ſelon leſquels il ne devoit y avoir que cent quarante Frères *aveugles*, avec ſoixante Frères *voyans*, pour les conduire & faire les affaires de la Maiſon, & quatre-vingt-dix-huit femmes tant *aveugles* que *voyantes* ; ce qui, avec le Maître & le Portier, fait le nombre de trois cents : ces trois cents perſonnes doivent être regnicoles, ou au moins avoir obtenu des Lettres de naturaliſation ; c'eſt le Grand-Aumônier du Roi qui nomme à ces Places lorſqu'elles viennent à vaquer ; par ces aveugles & ces voyans, on voit que c'eſt une ſuite des mariages qu'ils contractent ; car il faut que l'un des deux conjoints voie, & l'on n'y ſouffre point d'alliance entre deux perſonnes aveugles, ni entre deux perſonnes voyantes, à moins que le Maître & le Portier ne veuillent ſe marier, car il leur eſt permis d'épouſer des femmes voyantes.

Ceux ou celles qui ont des Places dans cet Hôpital, & qui veulent ſe marier dans la Maiſon, ſont obligés d'en demander la permiſſion au Chapitre qui peut la refuſer ; mais s'ils veulent ſe marier à des perſonnes du dehors, il faut obtenir celle du Grand-Aumônier : ceux qui ſe marieroient ſans ces permiſſions, ſeroient renvoyés.

Lorſqu'on reçoit dans la Maiſon une perſonne mariée, ſon mari, ou ſa femme y ſont auſſi reçus en même temps, mais non pas comme Frère ou Sœur, à moins que le Grand-Aumônier ne leur ait auſſi accordé une Place.

Quand un des Frères ou des Sœurs vient à mourir, avant que ſon mari ou ſa femme ait été reçu Frère ou Sœur, le Survivant eſt obligé de ſortir de la Maiſon, avec les enfans, & la moitié des biens du défunt appartient à l'Hôpital : ſi au contraire les deux conjoints ont été reçus dans la fraternité, & qu'ils aient des enfans, on laiſſe au Survivant la

jouiſſance des meubles & des immeubles : on prend ſeulement les habits, bagues & joyaux du défunt, & on les vend pour en rendre le prix aux enfans, lorſqu'ils ſeront en âge de jouir. S'il n'y a point d'enfant, le Survivant jouit auſſi des meubles & immeubles ; mais s'il ſe remarie, l'Hôpital eſt en droit de prendre la moitié : quant à la ſucceſſion des Frères & des Sœurs qui ne ſont point mariés, & qui n'ont point d'enfans, elle appartient entièrement à l'Hôpital, & ce profit caſuel ſert en partie à acquitter les charges de la Maiſon qui ſont très-conſidérables, car on diſtribue régulièrement aux Frères & aux Sœurs du pain & de l'argent.

Outre ces diſtributions, les plus anciens jouiſſent des maiſons du Cloître qu'ils louent à des Particuliers, ſans être tenus que de les entretenir des menues réparations : les autres vont quêter dans les Egliſes. Louis XIV ne leur permit, par ſon Ordonnance de 1656, que de ſe tenir aux portes des Egliſes; mais il révoqua cet ordre le 2 Mai 1657, & leur permit de quêter dans les Egliſes.

Il y a dans l'Egliſe de cet Hôpital, une Confrairie royale, ſous le titre *de la Sainte Vierge, S. Sébaſtien & S. Roch*, qui fut érigée, dit-on, il y a plus de deux cents ans. En 1720, le Roi s'en déclara le Protecteur & le Chef; &, à ſon exemple, la Reine, les Princes, les Seigneurs, & tout ce qu'il y avoit de plus conſidérable à la Cour & à la Ville, ſe firent inſcrire dans cette Confrairie. Elle eſt compoſée du Roi, Chef & Protecteur, d'un Aumônier, d'un Doyen, pris du Corps & du nombre des Bienfaiteurs qui ont paſſé par les Charges, de quatre Maîtres en Charge ou Marguilliers, d'un Syndic, de deux Maîtres des cérémonies, & d'un nombre indéfini de Confrères de l'un & de l'autre ſexe.

Philippe-le-Bel, par un Réglement fait à Paſſy, au mois de Juillet 1309, ordonna que les Quinze-Vingts fondés par Saint Louis, porteroient une fleur-de-lys ſur leur habit, pour les diſtinguer des autres Congrégations d'Aveugles fondées avant eux.

RAI

RAINCY, originairement de la Paroiſſe de Villemomble, & aujourd'hui de celle de Livry. Il y avoit autrefois dans ce lieu un Prieuré de Bénédictins, à la place duquel on a bâti un beau château dans le dernier ſiècle. On aſſure que

ſa conſtruction a coûté à *Jacques Bordier*, Conſeiller & Secrétaire du Roi, quatre millions cinq cent mille livres. *Voy.* LIVRY, *t. 3 p. 412.*

RAINEMOULIN, ainſi nommé d'un moulin qui étoit ſur le ruiſſeau qui vient de Grignon & de Villepreux; & ce moulin étoit appellé *Ranæ molendinum.* Ce petit endroit qui eſt dans un terrein bas, n'eſt éloigné de Villepreux que d'une demi-lieue, dont il a dû être un Hameau, dans le temps que cette Paroiſſe étoit de grande étendue. *Voy.* VILLEPREUX.

L'Egliſe n'étoit d'abord qu'une ſimple Chapelle, du titre de S. Nicolas, deſſervie par un Religieux Trinitaire. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé d'Hermières. En 1739, elle étoit deſſervie par un Chanoine Prémontré.

Les principaux biens de cette Paroiſſe conſiſtent en labourages: on y voit fort peu de vignes. Le Roi en eſt Seigneur, parce qu'elle eſt totalement renfermée dans le parc de Verſailles.

Il n'y avoit primitivement qu'une Chapelle dans ce lieu, ſous le titre de S. Nicolas, & deſſervie par un Religieux Trinitaire, laquelle ne paſſoit que pour une eſpèce de Prieuré; mais qui ne l'a jamais été, parce qu'il n'y avoit point de Communauté: en effet, l'Egliſe d'aujourd'hui paroît n'être que l'aile méridionale d'une autre Egliſe plus grande, ce qui favoriſeroit l'opinion de ceux qui y placeroient un Prieuré, de même que des reſtes de piliers du principal corps de cette Egliſe, que l'on voit à la partie ſeptentrionale. La petite Egliſe qui ſubſiſte eſt très-propre, & les principaux endroits du Chœur ſont parquetés; en un mot, elle ſe reſſent du voiſinage de Verſailles, qui n'en eſt qu'à une lieue & demie.

Le Roi eſt Seigneur de cette Paroiſſe, qui eſt totalement renfermée dans le parc de Verſailles.

RAMBOUILLET (*le Château de*) *Rambelitum*, *Ramboletum*, *Rambolietum*, *Rambolettum*, *Rambuletum*, ſitué dans le Hurepoix, eſt un Château ſuperbe qui appartient à S. A. S. Monſeigneur *le Duc de Penthièvre*, Amiral de France. Avant de faire la deſcription de cette magnifique maiſon, on croit devoir dire deux mots du Village, qui n'a qu'une rue, une Egliſe & un beau marché. Le chenil & la maiſon du Bailli, ſont des bâtimens que S. A. S. feu M. le Comte de Toulouſe a fait élever.

L'Egliſe eſt aſſez grande, mais n'a rien qui la diſtingue d'une Egliſe de Village. Quelques Seigneurs de la maiſon *d'Angennes* y ont été inhumés ; mais les changemens qui y ſont arrivés, font qu'on ne connoît plus l'endroit où leurs corps ont été mis. Il n'y en a qu'un ſeul, dont on voit le tombeau qui eſt de pierre, & ſur lequel eſt un homme à genoux & armé, ayant ſes gantelets par terre devant lui ; ce qui ſignifie qu'il mourut de mort naturelle, & point en guerre : derrière cette ſtatue & à la file, eſt celle de ſa femme auſſi à genoux. Un écu parti de leurs armes eſt à côté d'eux, & ſculpté ſur le mur : il eſt décoré des colliers des Ordres de S. Michel & du S. Eſprit, & les armes des *d'Angennes* y ſont très-reconnoiſſables ; mais on ne connoît rien à celles de ſa femme, & on ne trouve même rien dans les regiſtres de cette Egliſe, qui faſſe connoître nommément ce Seigneur & cette Dame : il y a toute apparence que c'eſt la repréſentation de *Nicolas d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, de la Villeneuve & de la Moutonnière, Vidame du Mans, Gouverneur de Metz & Pays Meſſin, Conſeiller d'Etat, Lieutenant-Général des armées des Rois Charles IX & Henri III, & Capitaine des Gardes de ce dernier, Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit, *&c.* Il vivoit encore le 5 Février 1611, âgé de quatre-vingt-un ans ; il avoit épouſé *Julienne*, Dame d'Arquenay, de Champfleury, de Bignon & de Maiſoncelle, fille unique & héritière de *Claude*, Seigneur d'Arquenay, Vidame du Mans, & de *Madeleine de Bourgneuf de Cucé.*

S. A. S. Monſeigneur *Louis-Alexandre de Bourbon*, Comte de Toulouſe, ayant, par ſon teſtament daté des 5 & 11 Mars 1735, élu ſa ſépulture dans l'Egliſe de la Paroiſſe de Rambouillet, & défendu abſolument, par ſon codicille du 8 Novembre 1737, qu'on fît aucune cérémonie à ſon enterrement, que comme pour le plus ſimple Particulier de Rambouillet ; ce Prince étant mort à cinq heures & demie du ſoir du premier Décembre 1737, ſes modeſtes & pieuſes intentions furent ſuivies, & il fut inhumé le 4 du même mois, dans un caveau fait exprès dans la Chapelle de la Vierge de cette Egliſe. Ce Prince, les délices & l'admiration de ſon ſiècle, finit une vie glorieuſe, par une mort également chrétienne & édifiante.

La Cure de Rambouillet ne valoit qu'environ 1000 ou 1200 livres ; mais S. A. S. feu Monſeigneur le Comte de Toulouſe, ayant légué à cette Egliſe la ſomme de 1000 liv. à prendre par chacun an ſur les revenus de la Terre de

Digitized by Google

Rambouillet, cette Cure vaut aujourd'hui plus de 2000 liv. & eſt une des plus riches du Diocèſe de Chartres.

Sur une table de marbre qui couvre l'entrée par laquelle on deſcend au caveau où le corps du Prince a été inhumé, on a mis l'inſcription qui ſuit :

CI GIST

Très-haut, très-puiſſant & très-excellent Prince, Louis-Alexandre de Bourbon, *Prince légitimé de France, Duc de Penthièvre, de Châteauvillain & de Rambouillet, Marquis d'Albert, Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté dans ſa Province de Bretagne, Pair, Amiral & Grand-Veneur de France, décédé en ſon Château de Rambouillet, le premier Décembre 1737, âgé de cinquante-neuf ans ſix mois & vingt-quatre jours.*

Priez Dieu pour lui.

La ſituation du Château eſt aſſez triſte : il eſt dans un fond, au milieu des eaux & des bois : on y arrive par une fort longue avenue qui eſt en face du Château : à gauche, règne un bâtiment neuf de cent vingt toiſes de long, & qui eſt décoré de trois avant-corps. C'eſt dans ce bâtiment que ſont la Capitainerie, les cuiſines, les offices & les écuries. Au-deſſus, il y a cinquante-quatre appartemens de Maîtres, tous également bien meublés & commodes.

La principale des écuries eſt pour cent deux chevaux, & eſt ornée de deux cent quatre têtes de cerfs, ſculptées avec ſoin, & colorées par *Des Portes* : les bois ſont naturels.

Le Château eſt un bâtiment à l'antique, tout de brique, & flanqué de cinq groſſes tours ; la cour en eſt petite, & fermée, du côté de l'avenue, par une très-belle grille de fer. L'appartement du Roi eſt grand, commode & magnifiquement meublé. La première pièce dont il eſt compoſé, eſt une grande ſalle de cinquante pieds de long, ſur environ trente de large. Cette pièce eſt toute lambriſſée & ornée des portraits de Louis XIV, de Monſeigneur le Dauphin ſon fils, de M. le Dauphin ſon petit-fils, de Madame la Dauphine morte en 1712, du Roi Louis XV, du Roi d'Eſpagne & de la feue Reine d'Eſpagne. Une grande carte du Duché de Rambouillet, peinte ſur toile, & ornée d'une belle bordure, occupe une eſpace de vingt-ſept pieds

de long, ſur 12 de large : c'eſt un morceau magnifique dans ſon genre, & qui a coûté 30000 livres.

Les autres appartemens, au nombre de vingt-deux, ſont tous différemment meublés, & ne ſe reſſemblent que par la propreté & la richeſſe des meubles. Les appartemens ſont au rez-de-chauſſée du jardin, & tous auſſi bien éclairés que ceux d'en haut. Il y a une grande ſalle a manger, qui eſt toute revêtue de marbre, & qui ſeroit une pièce parfaite ſi elle n'étoit un peu baſſe.

En face du Château, du côté des jardins, eſt une grande pièce d'eau de cent quatre-vingt toiſes de long, qui, en cet endroit, communique avec un beau canal qui règne tout le long du jardin, & qui, ſans compter le retour qu'il a du côté de la futaie, & du côté de l'abreuvoir, a environ trois cent quatre-vingt toiſes de long, ſur vingt de large. Le jardin eſt fort grand, & eſt, pour ainſi dire, partagé en deux par le Château. D'un côté, eſt un ſpacieux quinconce de tilleuls ; & de l'autre, ſont pluſieurs compartimens de gazon & de fleurs, parmi leſquels il y a une grande & belle pièce d'eau. Le jardin de ce même côté eſt bordé par deux longues allées de tilleuls. C'eſt feu Monſeigneur le Comte de Toulouſe qui fit faire la magnifique pièce d'eau qui eſt entre ce jardin & le grand chemin de Chartres : elle a neuf cent toiſes de long, ſur quarante-cinq de large. Le parc contient deux mille quatre cents arpens, en y comprenant les agrandiſſemens que ce Prince y fit faire en 1712 & 1713. La forêt, ou les bois qui appartiennent à S. A. S. conſiſtent en trente mille arpens, ou environ, dans leſquels on a tracé plus de trois cents lieues de route pour le plaiſir de la chaſſe.

Le Marquiſat de Rambouillet paſſa de la maiſon *d'Angennes* dans celle de *Sainte-Maur-Montauſier*, & de celle-ci, dans celle d'*Uzès* ; cette Terre fut enſuite vendue à M. d'*Armenonville* qui la vendit à S. A. S. Monſeigneur le Comte de Toulouſe. Juſqu'alors ce n'étoit qu'une Terre d'environ 10000 livres de rente ; mais ſon nouveau Maître fit depuis de ſi grandes acquiſitions, qu'elle eſt aujourd'hui une des plus grandes qu'il y ait : elle a rapporté en 1620, 1621 & 1622, juſqu'à 400000 livres ; mais, année commune, elle vaut environ 200000 livres par an ; elle n'eſt devenue ſi conſidérable que par les Terres & les Seigneuries qui y ont été unies en différens temps.

Le Château & la Seigneurie de Montorgueil en dépendoient anciennement ; & depuis que Monſeigneur le Comte de Toulouſe fut devenu Propriétaire de Rambouillet, S. A. S.

Digitized by Google

joignit la forêt de Montfort, la Seigneurie & Terre de Gaſeran, celle du Fargis & du Meſnil, & pluſieurs autres.

Le Prieur de Saint-Thomas d'Epernon doit rendre tous les ans foi & hommage au Seigneur de Montorgueil, avec des circonſtances ſi particulières, qu'elles méritent d'être placées ici. Ce Prieur eſt obligé de ſe trouver en perſonne, ou par Procureur, tous les ans le lendemain de Pâques, en la place où étoit le Château de Montorgueil; il doit être botté & éperonné, avoir une épée au côté, une nappe blanche en écharpe, croiſée d'une autre écharpe de pervenche, avoir une couronne auſſi de pervenche ſur ſa tête nue, & des gants blancs neufs en ſes mains : ainſi équipé, il monte ſur un cheval qui doit avoir les quatre pieds & le chanfrein blancs, & doit être ſellé d'une ſelle à piquer, à l'arçon de laquelle doit être attachée une bouteille ronde de verre, couverte d'ozier & remplie de vin : ledit Prieur ou ſon Procureur doit tenir devant lui un grand gâteau, fait de la fleur d'un minot de bled, & orné de pervenche. Ce Cavalier étant en cet équipage, doit ſe préſenter en la place où étoit la principale porte ou entrée dudit Château de Montorgueil, & demander par trois fois, à haute & intelligible voix : *Monſeigneur de Montorgueuil, êtes-vous ici, ou gens pour vous* ? Après qu'on lui a répondu que ledit Seigneur n'y eſt pas, mais que ſes Officiers y ſont pour lui, le Prieur de Saint-Thomas d'Epernon, ou ſon Procureur audit nom, dit hautement & intelligiblement, *qu'il vient rendre les foi & hommage, & offrir audit Seigneur, les gâteau, bouteille de vin & gants, ainſi armé, pour devoirs qu'il doit audit Seigneur de Montorgueil, à pareil jour, & en requiert acte.* Le Procureur-Fiſcal du Seigneur de Montorgueil proteſte que cette preſtation de foi & hommage, ni l'acte qu'on va en délivrer, ne pourront nuire, ni préjudicier aud. Seigneur de Montorgueil, pour n'être faite dans les formes, & telle que ledit Prieur doit la faire, pourquoi il entend & prétend la débattre en temps & lieu. Malgré cette proteſtation, le Bailli du Seigneur de Montorgueil donne acte audit Prieur, ou à ſon Procureur, de la foi & hommage, &c. pour lui ſervir & valoir en temps & lieu, & que de raiſon, & reçoit le gâteau, la bouteille de vin & les gants, ſans préjudicier à la proteſtation dudit Procureur-Fiſcal, du Seigneur de Montorgueuil. Outre ces formalités, le Prieur de Saint Thomas d'Epernon, ou celui qui le repréſente, amène d'Epernon un Sellier & un Maréchal, pour viſiter enſemble l'équipage & le cheval ſur lequel il doit rendre

l'hommage. Les Officiers du Seigneur de Montorgueil amènent auſſi de leur côté un Sellier & un Maréchal pour faire auſſi leur viſite; car s'il manquoit le moindre clou aux fers dudit cheval, ou le moindre ardillon dans ſon harnois ou équipage, le cheval ſeroit confiſqué, & l'année du revenu des dîmes données à la charge de ladite foi & dudit hommage, reviendroit au Seigneur, de même que le muid de bled dont on a fait le gâteau, & ce muid eſt pour lors évalué à 60 livres.

Ces cérémonies étant finies, le gâteau eſt porté chez le Procureur-Fiſcal qui le diſtribue aux Officiers de la Juſtice de Montorgueil; la bouteille de vin eſt donnée à qui l'on veut, & l'Huiſſier prend les gants blancs des mains de celui qui a rendu les foi & hommage, & les garde du conſentement de ſes Officiers ſupérieurs.

Rambouillet a été érigé en Duché-Pairie l'an 1711. Les Hiſtoriens nous apprennent que François I mourut dans ce Château, & que ſon cœur fut porté dans l'Egliſe des Religieuſes de Haute-Bruyère, où il eſt ſous un pilier de marbre.

Après l'an 1537, François I mourut à Rambouillet, & Travers y perdit ſon bonnet; c'eſt un quolibet, dit Brantome, qui lors trotta. « Le même Hiſtorien ajoute, » que Travers étoit une fille de la Reine, l'une des belles, » gentilles & galantes de la Cour, depuis mariée à M. de » Grammont, & ſœur à feu M. le Vidame, s'appellant Hé- » lène de Clermont: ce jour-là allant au Château, elle étoit » vêtue à l'eſpagnole & accommodée d'un bonnet; ainſi » qu'elle paſſoit ſur le pont, le vent le lui emporta de ſa » tête dans le foſſé, où il ſe perdit, dont jamais plus n'en » ouit-on nouvelles, d'autant, diſoit-on, qu'il y avoit une » fort belle & riche enſeigne.

La forêt & le château de Saint-Leger ſont de la dépendance du Duché & de la Terre de Rambouillet, depuis que S. A. S. Monſeigneur le Comte de Toulouſe a acquis la forêt de Montfort, que le Roi Louis XIV avoit donnée au Duc de Chevreuſe, en échange du Duché & de la petite Ville de ce nom, l'an 1692.

De Rambouillet dépend auſſi Poigny, vieux château, flanqué de quatre pavillons, qui vient auſſi de la maiſon d'Angennes, & que feu Monſeigneur le Comte de Toulouſe acheta pour les commodités de la chaſſe.

RAMBOUILLET, grand terrein connu dès 1676, qu'un

Particulier de ce nom avoit acheté, & qu'on nommoit *le jardin de Reuilly*, & quelquefois les *quatre pavillons*; il y fit élever une belle maiſon, & planter un vaſte & magnifique jardin que l'on venoit voir par curioſité. En 1720, un nouvel acquéreur qui préféroit l'utile à l'agréable, changea les bocages en vergers, & les parterres en marais potagers, n'y laiſſant ſubſiſter que le logement du Jardinier. La maiſon de Rambouillet a donné ſon nom à la rue voiſine.

RAMONAGE PUBLIC. Le Roi, par un Arrêt du Conſeil d'Etat, du 2 Février 1777, permet au Sieur *Joſeph Villemin*, & à ſes ayans cauſe, d'entretenir à leurs frais, dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, le nombre de Ramoneurs que bon leur ſemblera, de les diſtribuer dans différens dépôts & quartiers, pour le ſervice de ceux des Habitans de ladite Ville & Fauxbourgs, qui jugeront à propos de les employer au ramonage & entretien des cheminées de leurs maiſons, ſuivant les prix qui ſeront convenus de gré à gré entr'eux, & le Sieur Villemin ou ſes ayans cauſe; ſuivant leurs offres, d'envoyer aux incendies les Ramoneurs du dépôt le plus prochain du lieu qui exigera des ſecours, & ce ſans aucun ſalaire ni rétribution: ordonne S. M. que les Ordonnances de Police, concernant le ramonage des cheminées, & notamment celles des 12 Janvier 1729, & 10 Février 1735, ſeront exécutées ſelon leur forme & teneur: enjoint au Sieur Lieutenant-Général de Police, *&c.* de tenir la main à l'exécution du préſent Arrêt, & de faire les Réglemens de Police, qu'il croira néceſſaires, pour donner à cet établiſſement la conſiſtance dont il peut être ſuſceptible pour l'utilité publique.

Les premiers ſuccès de cet établiſſement ont annoncé que le Public en étoit content; auſſi n'a-t-on rien négligé pour mériter ſa confiance, & pour lui procurer au moins tous les avantages que pluſieurs grandes Villes du Royaume retirent des établiſſemens du même genre: on eſt toujours en état, par l'ordre qui eſt établi, de rendre raiſon des moindres circonſtances. Les perſonnes qui auroient ſujet de ſe plaindre, doivent en donner avis au Bureau général, afin que l'on puiſſe y remédier.

En conſéquence, le nombre des dépôts des Ramoneurs a été porté à vingt, qui ſont placés à la commodité du Public, autant qu'il a été poſſible, & les Ramoneurs ne ſont reçus qu'après avoir été éprouvés: on les trouve à toute heure dans les dépôts; & lorſque l'on aura fait avertir le

ſoir pour le lendemain, on eſt ſervi à l'heure indiquée.

Les Ramoneurs ſont habillés uniformément, & chacun porte ſon numéro en évidence, afin que l'on puiſſe le reconnoître.

DÉPOTS.

QUARTIERS.	RUES.
Fauxbourg Saint-Germain...	DE SEINE. DE BOURGOGNE. DU PETIT-BACQ.
Fauxbourg Saint-Jacques...	SAINT-HYACINTE.
Fauxbourg Saint-Marceau...	MOUFFETARD.
Place Maubert & S. André-des-Arcs.	TRAVERSINE. ZACHARIE.
La Cité.	DE LA LICORNE.
Iſle Saint-Louis.	SAINT-LOUIS.
Saint-Paul.	SAINT-ANASTASE.
Fauxbourg Saint-Antoine....	SAINT-ANTOINE.
Marais.	BLANCS-MANTEAUX. BEAUJOLOIS.
Saint-Denis.	BASFOUR.
Les Halles & Saint-Euſtache.	DE LA GRANDE FRIPERIE. SOLY.
Palais-Royal.	FROMENTEAU. SAINT-ROCH.
Fauxbourg Saint-Honoré...	DURAS.
Montmartre.	GRANGE-BATELIERE.

PRIX DU RAMONAGE.

☞ *Six ſols* pour chaque cheminée du rez-de-chauſſée, de l'entreſol & du premier étage.

Cinq ſols pour celles du ſecond & du troiſième.

Quatre ſols pour celles du quatrième & au-deſſus.

Quinze ſols pour les cheminées ordinaires des fours, forges & grandes cuiſines.

Le placement & le nettoiement des poëles & des cheminées à la pruſſienne, le travail des Fumiſtes, les réparations des crevaſſes, & autres défectuoſités, ſe paient à l'amiable.

Le Public peut s'abonner pour tous ces objets. L'on ſe

Digitized by Google

ſert pour ce travail des Ouvriers les plus propres & les plus expérimentés pour chaque eſpèce d'ouvrage.

L'on peut adreſſer toutes ſes demandes aux dépôts, ou *au Bureau général, rue de Seine*, par la petite poſte, ſans en affranchir le port, en obſervant de ne pas cacheter ſes billets.

RAPÉE. (*la*) *Voy.* PORT AU PLATRE.

RAPÉE. (*Fief de la*) C'étoit un four déſigné ſous ce nom dans tous les titres des Religieux de Saint-Martin-des-Champs; il étoit aux halles dans le marché aux Poirées, *in vico, qui dicitur Judæorum*, laquelle rue des Juifs paroît être remplacée par la grande rue de la Fripperie, qui aboutit à la rue du petit-Saint-Martin. Ce four avoit été bâti en même temps qu'une maiſon, par *Adelende Genta*; & en 1223, A. Evêque de Thérouenne (*Morinenſis*) donna ce four aux Religieux de Saint-Martin, envers leſquels il étoit déjà chargé de vingt ſols de cens.

RAQUETTE. (*les Filles de la*) Elles dirigent un Hôpital pour des femmes malades, de la même manière que les Hoſpitalières de la Place Royale dont nous avons parlé, *t. 3, p. 231*, au mot HOSPITALIÈRES *de la Roquette*.

RÉCOLLETS, (*le Couvent des Religieux*) *rue du Faux-bourg Saint-Martin, vis-à-vis l'Egliſe de Saint-Laurent*; c'eſt la troiſième réforme que le deſir de renouveller l'auſtérité primitive de la Régle de Saint François a fait naître dans ſon Ordre. La première fut celle des Capucins, introduite par Matthieu *Bachi*, puis celle des Religieux du Tiers-Ordre ou Picpus, & enfin celle des Récollets. Ceux ci, non plus que les Religieux du Tiers-Ordre, n'ont point de Général particulier comme les Capucins; ils reconnoiſſent pour leur Général celui des Cordeliers. Cette Réforme commença en Eſpagne, ou *Jean Guadalape*, Cordelier de l'étroite Obſervance, en fut l'Auteur l'an 1496. Elle eut quelque commencement en France l'an 1582, ſous le Généralat de *François de Gonzague*, qui fit des ſtatuts pour ceux d'entre les Cordeliers qui voudroient ſe réformer; mais les guerres qui agitoient pour lors le Royaume, en empêchèrent l'établiſſement juſqu'en l'an 1596, que *Bonaventure de Calaihagirone*, Miniſtre-Général des Cordeliers de l'Obſervance, fit donner des Couvens aux Récollets pour y

établir leur Réforme. Ce fut vers l'an 1600, qu'il vint des Récollets des Couvens de Montargis & de Nevers, pour tâcher de s'établir à Paris. *Jacques Cottard*, Marchand Tapiſſier, & *Anne Goſſelin* ſa femme, leur ayant donné le 14 Décembre de l'an 1603, une grande maiſon, cour & jardin qu'ils avoient au Fauxbourg Saint-Martin; ils s'y établirent, & obtinrent des Lettres-patentes du Roi Henri-le-Grand, du 6 de Janvier de l'an 1604. Ils y firent bâtir enſuite une petite Chapelle, laquelle fut conſacrée par *Léonor d'Eſtrappes*, Archevêque d'Auch, le 19 Décembre de l'an 1605.

Dans la même année, Henri IV leur donna une grande pièce de terre qui étoit contiguë à leur jardin, & le 26 Août de l'année ſuivante; il leur donna une ligne & demie de l'eau de la fontaine de la Ville qui paſſe devant leur Couvent. Leur Chapelle ſe trouvant trop petite, ils en bâtirent une plus grande, à laquelle *Marie de Médicis* poſa la première pierre, & ſe déclara la Fondatrice de cette Maiſon. Cette Egliſe qui eſt la même qu'on voit aujourd'hui, fut dédiée ſous le titre de l'Annonciation de la Sainte Vierge, par le même *Léonor d'Eſtrappes*, le 30 Août 1614. On y remarque pluſieurs tableaux qui ont été peints par le *Frère Luc*, Compoſiteur & Deſſinateur aſſez bon, mais mauvais Coloriſte. Ce Religieux encore plus eſtimé par ſa vertu, que par ſon habileté dans la peinture, ſe fit Récollet en 1614, à l'âge de vingt-neuf ans: il mourut le 17 de Mai de l'an 1685.

Dans la cave qui eſt ſous le maître-Autel de cette Egliſe, ont été inhumés *Guichard Faure*, Baron de Thiſy, &c. & *Madeleine Brulart* ſa femme. Du côté de l'Evangile, eſt leur épitaphe conçue en ces termes:

Ci giſſent les corps des Fondateurs de ce Couvent & Bienfaiteurs de l'Ordre, Meſſire Guichard Favre, *Baron de Thiſy, Seigneur de Dormant, Berliſe & Champ-ſur-Marne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, & ſon Maître d'Hôtel ordinaire, lequel, pour ſes vertus & mérites, a été employé par les Rois Charles IX, Henri III & Henri-le-Grand en diverſes Ambaſſades, tant vers les Princes d'Allemagne que d'Italie, & eſt décédé en l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 20 Mars 1623.*

Et Dame Madeleine Brulart *ſon épouſe, ſœur de feu Meſſire* Nicolas Brulart, *Marquis de Sillery, Chevalier, Chancelier de France, laquelle, pour ſa piété envers Dieu, ſes bienfaits envers les Pauvres & les Maiſons Religieuſes qu'elle*

a fondées, s'eſt rendue à jamais mémorable, & eſt décédée en l'âge de cinquante-neuf ans, le 27 Avril 1635 : Priez Dieu pour leurs ames.

Dans cette même cave, ont été auſſi inhumés *Noël de Bullion*, & pluſieurs perſonnes de ſa famille, qui ont fait de grands biens aux Peres Récollets, dans le temps de leur établiſſement en cet endroit. *Noël de Bullion* étoit Seigneur de Bonelles, Marquis de Gallardon, Préſident à mortier au Parlement de Paris, en ſurvivance de ſon père, & puis Greffier des ordres du Roi, mort le 3 Août 1670 : ils ſont ſans épitaphe.

Françoiſe de Créqui, femme de *Maximilien de Béthune*, Duc de Sully, grand-Maître de l'Artillerie de France, morte le 23 Juillet 1657, fut inhumée dans la Chapelle de la Vierge, où l'on a vu pendant long-temps ſes armes ſur les vitres des croiſées. *Louiſe de Béthune* ſa fille, morte ſans alliance le 11 Février 1679, a été inhumée dans cette même Chapelle auprès de ſa mère.

Dans cette même Chapelle fut auſſi inhumé le corps de *François Cominge*, Seigneur de *Guitaut*, Capitaine des Gardes du Corps de la Reine Mère Anne d'Autriche, Gouverneur de la Ville & Château de Saumur, mort le 12 Mars 1663, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Gaſton, Duc *de Roquelaure*, Marquis de la Verdeux, de Biran, Seigneur de Puiguilhem, Comte de Gaure, de Pontgibaud, Chevalier des ordres du Roi, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté, Gouverneur de Guyenne, & Duc & Pair de France, avoit ordonné par ſon teſtament, qu'on inhumât ſon corps dans l'Egliſe des Récollets de Bordeaux; mais étant depuis tombé malade à Paris, il ordonna qu'on l'inhumât dans l'Egliſe des Récollets de cette Ville, à cauſe de l'affection qu'il avoit toujours pour leur Réforme : il mourut le 13 Mai 1683, & fut enterré au milieu de la Chapelle de Saint-Antoine, où il n'y a ni tombe, ni épitaphe.

Marguerite Gallard, femme de feu M. *le Feron*, Préſident de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, ayant fait bâtir en 1675 & 1676, la Chapelle de Sainte Marguerite dans cette Egliſe, elle y fut inhumée l'an 1702.

Marie-Louiſe de Laval, épouſe d'Antoine *Gaſton Jean-Baptiſte de Roquelaure*, morte le 12 Mars 1735 dans la ſoixante & dix-huitième année de ſon âge, a été inhumée dans cette Egliſe, ainſi que le Maréchal ſon époux, de la mort duquel on va parler.

Antoine Gaſton Jean-Baptiſte de Roquelaure, Marquis de

Biran, Duc & Maréchal de France, mort à Paris le 6 de Mai 1738 dans la quatre-vingt-deuxième année de ſon âge. Il étoit auſſi Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Leictoure, & Doyen des Maréchaux de France.

Le cloître, le dortoir & les autres lieux réguliers eurent le même ſort que la Chapelle. Ils furent d'abord fort petits, & légèrement bâtis ; mais ils furent rendus dans la ſuite plus ſpacieux & plus ſolides par les libéralités de M. *de Bullion*, Surintendant des Finances ; de M. *Seguier*, Chancelier de France, & de quelques autres charitables perſonnes.

La bibliothèque de cette Maiſon fait honneur à la Providence ; car quoique ces Religieux ſoient très-pauvres, elle eſt nombreuſe, & compoſée de fort bons livres, raſſemblés par les ſoins du Père *Jean Damaſcene le Bret*, & du Père *Fortuné Lantier*, ſon ſucceſſeur dans l'emploi de Bibliothécaire. Il y a peu de bibliothèque dans le Royaume, dont la ſituation puiſſe être comparée à celle-ci, par la richeſſe & l'étendue des points de vue que l'on y apperçoit.

Cette Maiſon a produit deux Prédicateurs qui ſe ſont fort diſtingués par leur éloquence, & ont rempli les meilleures chaires de Paris. Le premier ſe nommoit *Olivier Juvernay*, & l'autre *Candide Chalippe*.

RÉCOLLETTES. *Voy.* FILLES *de l'Immaculée Conception, tom. 3, pag.* 22. Cet Ordre fut fondé à Tolède en 1484, par *Béatrix de Silva*, & approuvé en 1489 par le S. Siège. En 1501, Alexandre VI mit ces Religieuſes ſous la direction des Frères Mineurs, & leur donna la règle de Sainte Clair ; ce fut alors qu'elles prirent le nom de *Récollettes*, ſous lequel elles ont été introduites en France, & s'établirent rue du Bacq en 1637, & non le 11 Août 1640, comme nous l'avons avancé par erreur, *tom. 3, pag.* 23. L'Hoſpice des Récollets qui dirigeoient ces Religieuſes, étoit conſtruit dans la rue de la Planche. La première pierre de ce Couvent fut poſée le 13 Juillet 1693, par Madame *de Ligny*, & par Mlles. *de Furſtemberg* ſes petites-filles. La cérémonie de la bénédiction fut faite le 5 Décembre 1694 : & c'eſt vraiſemblablement encore une erreur de dire qu'elle ne fut achevée qu'en 1703.

RECOMMANDARESSES. (*Bureau des*) L'établiſſement des quatre Recommandareſſes, eſt un des plus anciens de la Monarchie. Il a été créé en faveur des quatre filles de la Nourrice de Jean-le-Bon, Roi de France, né de Philippe de

Valois VI, lequel a commencé à règner l'an 1350, âgé de vingt-huit ans. Cette création eſt de l'an 1330, à l'effet de recevoir les Nourrices qui viennent des Provinces circonvoiſines de Paris, pour avoir des Nourriſſons. Les pères & mères vont choiſir celles qui leur conviennent, pour alaiter leurs enfans, moyennant 1 livre 11 ſols pour chaque Nourrice qu'ils prennent. Cet établiſſement eſt un des plus importans à l'Etat, puiſqu'il ne tend qu'à la conſervation de ſes Sujets. Le Roi, par ſa Déclaration du 25 Janvier 1715, a pourvu à une partie ſi importante de la Police; & comme il s'étoit gliſſé des abus, Sa Majeſté a réformé les anciens uſages qui, ſans autre titre que la poſſeſſion, avoient attribué au Lieutenant-Criminel du Châtelet, la connoiſſance de ce qui concerne les fonctions de ces Recommandareſſes, & les a réunies à la Police, à qui appartient véritablement cette partie. Le Roi, toujours attentif à la conſervation de ſes Sujets, a rendu une ſeconde Déclaration, en date du premier Mars 1727, concernant les Recommandareſſes, les Meneurs & Meneuſes & les Nourrices, par laquelle ſa bonté paternelle ſe manifeſte de plus en plus. M. *de Sartine*, Lieutenant-Général de Police, ne cherchant qu'à ſeconder les intentions de notre Monarque, en donnant tous les jours de nouvelles marques de ſon attachement pour le bien de l'Etat & celui des Citoyens, a rendu une Ordonnance de Police le 17 Décembre 1762, conforme aux Edits du Roi ſus mentionnés, & afin que ces Edits ſoient exécutés ſans aucunes réſerves, l'article X de l'Ordonnance de Police commet le Sieur *Framboiſier*, Inſpecteur de Police, pour veiller attentivement à l'exécution deſdites Déclarations & Ordonnances. Cette partie eſt très-étendue, puiſqu'il ſort, année commune, treize mille enfans répartis dans les Provinces, Villages, Bourgs & Hameaux, à quarante-cinq, à cinquante lieues à la ronde de Paris; leſquelles treize mille nourrices ſont annoncées par deux cent cinquante Meneurs ou Meneuſes, reçus à la Police, & au Bureau du Sieur Framboiſier. Il y a auſſi deux Commiſſaires de Police, l'un, pour le paraphe des regiſtres des Meneurs, l'autre pour juger des conteſtations entre les Nourrices, pères, mères, Meneurs & Meneuſes. *Voy.* BUREAU DES NOURRICES.

RECTEUR *de l'Univerſité. Voy.* ARTS. (*Faculté des*)

PROCESSION *du Recteur* : UNIVERSITÉ. On élit le Recteur de trois mois en trois mois; ſouvent on le conti-

nue même pendant deux ou trois ans : ſa puiſſance eſt ſi grande ſur les quatre Facultés, qu'il peut faire ceſſer tous les actes publics, & empêcher de donner des leçons ; & même le jour de ſa proceſſion, il a ce privilège, qu'aucun Prédicateur ne peut monter en chaire.

REDON *ou* RODON. Hameau de la Paroiſſe du Meſnil-Saint-Denis, vers le nord-eſt, ſur le chemin qui conduit à Port-Royal. Quelques anciens titres nous apprennent que les ſources qui paſſent vers les reſtes de la même Abbaye, avoient ce nom, comme étant apparemment émanées des terres de ce Hameau ; elles redonnent enſuite le même nom plus bas à un autre lieu, auprès duquel elle paſſe, & qui eſt entre la Chapelle-Milon & Saint-Remi.

RÉDUCTION DE PARIS. Tous les ans le 22 de Mars, on fait une proceſſion ſolemnelle, à laquelle le Parlement & tous les Corps & les Ordres de la Ville ſont obligés d'aſſiſter en mémoire de ce que Paris & tout le Royaume, à ſon imitation, reconnurent Henri IV * pour Roi. *Voy.* PROCESSION.

REFUGE. (*le*) *Voy.* PÉLAGIE. (*Sainte*)

RELIEF remarquable. (*bas-*) *Voy.* COLLEGE DE DAINVILLE, *tom.* 2, *pag.* 455.

RELIEURS. Ce ſont ceux qui reçoivent les Livres en feuilles, pour les couvrir, les enjoliver, &c. Cette Communauté n'a des Statuts que depuis 1689, qu'ils ont été déſunis du Corps de la Librairie. Par l'Edit de 1776, ils ont été réunis aux Papetiers-Colleurs, & ont droit de faire le commerce de tout ce qui ſert à l'ecriture & au deſſin, en concurrence avec le Mercier : & la peinture & le vernis des papiers, en concurrence avec le Peintre.

Il leur eſt défendu, ſous les peines portées par les Ordonnances, de relier aucuns livres défendus, contrefaits, ou Libelles diffamatoires, compoſés contre la Religion, l'Etat, ou les bonnes mœurs, &c.

L'apprentiſſage eſt de cinq ans, & trois ans de Compa-

* Le même jour 1594, ce Prince fit ſon entrée à Paris.

gnonage. Droit de réception deux cens livres. Patron, Saint Jean Porte-Latine. Bureau rue des ſept Voyes, vis-à-vis le Collége de Montaigu.

REMISE. (*Caroſſes de*) Les Fiacres & Caroſſes de Remiſes peuvent aller à quatre ou cinq lieues aux environs de Paris, pourvû qu'ils ne s'arrêtent point où il y a des Bureaux de Voitures, & peuvent aller juſqu'à l'entrée de l'avenue de Verſailles, pourvû qu'ils n'y entrent pas. On trouve aiſément de ces ſortes de Voitures dans tous les quartiers de Paris, chez les Loueurs de Caroſſes, & ſur les Places pour les Fiacres. *Voy.* CAROSSES ET FIACRES.

REMPARTS. *Voy.* BOULEVARDS.

RENTES *ſur l'Hôtel de Ville.* (*Origine des*) L'an 1521, François I voulant rentrer dans le Milanez, d'où il avoit été preſque entierement chaſſé ; on propoſa pluſieurs moyens pour fournir aux dépenſes de cette entrepriſe. On n'en trouva pas de plus prompt, ni de plus contraire à l'engrais des Traitans, que d'aliéner au Prévôt des Marchands & aux Echevins de la Ville de Paris, la ſomme de ſeize mille ſix cent ſoixante-ſix livres de rente annuelle & perpétuelle à prendre ſur les Fermes du bétail à pied fourché, & ſur le vin vendu dans la Ville de Paris, avec faculté au Prévôt des Marchands, de revendre ces rentes aux Particuliers qui ſe préſenteroient pour en acquérir. Lorſque L'Empereur Charles-Quint entra en Provence, les Bourgeois de Paris portèrent volontairement leur argent au Prévôt des Marchands, dans l'eſpérance que le Roi leur conſtitueroit des rentes comme il avoit fait en 1522. On leur accorda ce qu'ils ſouhaitoient, & cette ſeconde aliénation fut de huit mille trois cent trente-trois livres de rente, à prendre ſur le poiſſon de mer, & ſur le vin vendu en détail dans le quartier des Halles de Paris. Il y a eu depuis un grand nombre d'aliénations ſur les Aides & Gabelles, & ſur les autres impoſitions. Par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 31 Août 1719, toutes les rentes perpétuelles ſur l'Hôtel de Ville de Paris, furent éteintes & ſupprimées, & le rembourſement en fut ordonné ; mais depuis elles ont été remiſes en 1721.

La Juriſdiction de l'Hôtel de Ville connoît de la Police de ces rentes, dont les contrats ſe font ſous les noms & ſignatures du Prévôt des Marchands, & des Echevins.

RÉSERVOIR DE LA VILLE. *Voy.* EGOUT *général.*

RESTAURATEURS. Ce ſont ceux qui ont l'art de faire les véritables conſommés, dits *Reſtaurants* ou *Bouillons de Prince*, & le droit de vendre toutes ſortes de *Crêmes*, *Potages au riz*, *au vermicel*, *Œufs frais*, *Macaroni*, *Chapons au gros ſel*, *Confitures*, *Compotes*, & autres mets ſalubres & délicats.

Ces nouveaux établiſſemens, qui, en naiſſant, ont pris le titre de *Reſtaurant* ou *Maiſon de Santé*, doivent leur inſtitution en cette Capitale, aux Sieurs *Roze* & *Pontaillé*, en 1766.

Le premier de ces établiſſemens, qui ne le cédent en rien aux plus beaux Caffés, fut formé rue des Poulies; mais n'étant pas ſitué dans un emplacement aſſez avantageux, il fut tranſféré rue S. Honoré, Hôtel d'Aligre. Une extrême propreté, toute la décence poſſible & l'intégrité, ſont les principes de ces maiſons utiles.

Le prix de chaque objet y eſt fixé & déterminé, & l'on y ſert à toute heure du jour indiſtinctement. Les Dames y ſont admiſes, & peuvent y faire faire des repas de commande, à prix fixe & modique. Cet établiſſement a pour deviſe ce joli diſtique.

Hîc ſapidè titillant juſcula blanda palatum,
Hîc datur effœtis pectoribuſque ſalus.

RETRAITES. Nous les diviſons en RETRAITES SPIRITUELLES, RETRAITES VOLONTAIRES, & RETRAITES FORCÉES.

LES RETRAITES SPIRITUELLES ſont celles qui ſont annoncées dans certaines Communautés, & dont l'inſtitution a pour objet de préparer à la célébration des principales Fêtes de l'Egliſe. On peut faire ces Retraites à S. Lazare, à la Communauté des Filles de S. Thomas de Villeneuve, & à celle des Filles de Sainte Geneviéve, dites Miramiones.

A S. Lazare. Outre les Retraites que l'on donne une fois l'année à MM. les Curés & autres Eccléſiaſtiques employés dans le Diocèſe de Paris, & celles des Quatre-tems pour les Ordinans, on en donne deux au Public pendant la quinzaine de Pâques, où l'on peut admettre juſqu'à cent Perſonnes.

On en reçoit toutes les ſemaines dix ou douze, pour faire les exercices ſpirituels de la Retraite.

La Retraite de MM. les Curés a été fondée ; mais les fonds diminués ne ſuffiſant plus pour la donner régulièrement tous les ans, on eſt obligé, à moins qu'il ne ſurvienne quelques ſecours gratuits, de la ſuſpendre quelquefois.

La Retraite des Ordinans eſt payée par chaque Eccléſiaſtique qui n'eſt point du Diocèſe ; mais ceux de Paris ſont reçus *gratis*.

La Maiſon de S. Lazare, ſans qu'il y eût de Fondation pour cet objet, donnoit autrefois toutes ces Retraites gratuitement. Le Clergé, par reconnoiſſance, faiſoit à la Maiſon une penſion de mille livres ; mais cette penſion ayant été ſupprimée ſans autre motif, M. *de Vintimille*, Archevêque de Paris, conſeilla, par rapport aux malheurs des tems, de faire payer la Retraite à ceux qui y viennent pour recevoir les Ordres. La Maiſon continue cependant la même généroſité, mais ſeulement envers ceux du Diocèſe de Paris.

Les Retraites de la quinzaine de Pâques, comme très-nombreuſes, ſont payées par chaque exercitant.

Les Retraites de chaque ſemaine ne ſont point fondées, & néanmoins ſe donnent gratuitement. C'eſt une aumône ſpirituelle que Saint Vincent de Paule a commencée, & que la Maiſon continue. Si parmi ces exercitans il s'en trouve qui ne ſoient point dans le cas de recevoir une aumône, on reçoit leur don, mais on ne demande rien à perſonne.

Les Retraites de chaque ſemaine commencent le mardi après midi, & finiſſent le Dimanche ſuivant après Vêpres.

Celles pour les Ordres commencent le Samedi qui précède celui de l'Ordination, & il faut avoir un *Admiſſus* de M. l'Archevêque, pour y être reçu.

Celles de la Quinzaine de Pâques, commencent le lundi au ſoir de chaque ſemaine, & finiſſent le Dimanche ſuivant.

Celles pour MM. les Curés, commencent toujours un Dimanche au ſoir, & finiſſent le Samedi ſuivant. La date du mois n'en eſt point fixée. Pour y entrer, il faut être Prêtre employé dans le Diocèſe, & s'être fait inſcrire à l'Archevêché.

Nota. Il y a auſſi pour les *Savoyards* pendant le Carême, & pendant l'Avent, des Retraites inſtituées dans les Paroiſſes de Paris les plus conſidérables, à S. Sulpice, à S. Euſtache, à S. Merry, à S. Roch, à S. Sauveur, à S. Benoît, à S. Julien-le-Pauvre, &c.

A S. Thomas de Villeneuve. Les Retraites de cette Maiſon remontent pour leur inſtitution à l'année 1713.

On en a l'obligation à des perſonnes de piété, auſſi touchées de l'ignorance des vérités du ſalut, dans laquelle vivent tant de pauvres Citoyens, que de la négligence qu'ils ont de s'en inſtruire, malgré les différens moyens qu'ils ont de le faire dans cette grande Ville.

Ces perſonnes charitables ſçachant, d'ailleurs, le pouvoir que les vérités importantes de la Religion expoſées dans toute leur force, ont naturellement ſur les hommes, & les vives impreſſions qu'elles font ſur les eſprits & ſur les cœurs, ont ſupplié des Eccléſiaſtiques zélés & de la plus grande piété, de vouloir bien participer à cette bonne œuvre; & ce ſont eux qui préſident à ſon exécution.

Ces Retraites conſiſtent en trois exhortations que l'on fait aux pauvres femmes, la premiere à neuf heures du matin, la ſeconde à deux heures après midi, & la troiſieme à quatre heures du ſoir.

Les intervalles de la journée ſont employés par ces femmes, aux prieres & aux lectures les plus propres à les inſtruire, à les occuper ſaintement pour les préparer à faire une confeſſion ſalutaire.

Elles paſſent dans ces pieux exercices les ſept jours que durent la Retraite. Elles ſont nourries par la charité des perſonnes qui veulent bien y concourir.

A chaque Retraite on reçoit quarante ou cinquante de ces pauvres femmes. Leur nombre ſe proportionne à l'étendue des charités.

On en couche une vingtaine ou environ, & l'on choiſit pour cela celles qui ſont de la campagne, ou des quartiers de la Ville les plus éloignés: on n'a point aſſez de logement pour les coucher toutes: celles qui ſont obligées d'aller chez elles paſſer la nuit, ſortent à ſix heures & demie du ſoir, & reviennent à ſix du matin, pour commencer les exercices de la journée.

Les pauvres ne ſont point les ſeules perſonnes admiſes à ces ſortes de Retraites: pluſieurs autres perſonnes viennent les partager, *en payant.*

A l'égard des tems dans leſquels elles ſe font, l'une commence le quatrieme Dimanche d'après Pâques; la ſeconde, le jour de la Touſſaint. Chacune dure ſept jours.

Aux Filles de Sainte Geneviéve, dites Miramiones. Les Retraites commencent la veille de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, & de la Touſſaint, & durent chacune cinq jours,

On y admet cent pauvres à chacune, tant de la campagne que des endroits éloignés, dont près de la moitié y ſont couchés.

LES RETRAITES VOLONTAIRES ſont les Couvens, Monaſtères & Communautés, qui doivent être enviſagés comme pouvant ſervir de Retraites à ceux qui veulent vivre retirés du monde. Nous les diſtinguons en *Couvent d'Hommes*, & en *Couvent de Femmes*.

Digitized by Google

COUVENS D'HOMMES.

COUVENS & leurs ſituations.	PRIX DES PENSIONS. & Obſervations.
SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE, *rue du même nom.*	800 liv. non compri l'appartement. Les logemens y ſont de 200 liv. au moins. On peut y loger ſans y être nourri
INSTITUTION DE L'ORATOIRE, *rue d'Enfer près l'Obſervatoire.*	Cette Maiſon ſert de retraite à pluſieurs perſonnes de diſtinction qui vont y finir leurs jours dans les exercices de piété. Nous ignorons le prix des penſions.
DOCTRINE CHRÉTIENNE, *rue des Foſſés-Saint-Victor.*	600 liv non compris l'appartement. Les logemens y ſont depuis 120 liv. juſqu'à 200 liv.
SAINT-MAGLOIRE, *rue & Fauxbourg St. Jacques.*	La penſion eſt de 600 liv. On loue dans cette Maiſon aux Séculiers, des appartemens depuis 100 livres juſqu'à 400 liv.

COUVENS DE FEMMES.

COUVENS & leurs ſituations.	PRIX DES PENSIONS & Obſervations.
Chanoineſſes du SAINT SÉPULCHRE DE BELLE-CHASSE, *rue St. Dominique, Fauxbourg Saint-Germain.*	400 livres pour nourriture, & 100 livres pour logement.

COUVENS & leurs situations.	PRIX DES PENSIONS. & Obſervations.
BÉNÉDICTINES, *rue Caſſette, Fauxbourg S. Germain.*	500 livres pour la penſion ; pour celle de la Femme de Chambre, 300 liv. Les appartemens depuis 300 livres juſqu'à 1000 liv.
BÉNÉDICTINES, *rue Saint-Louis au Marais.*	Penſion 4, 5 juſqu'à 600 livres, y compris l'appartement ; pour celle de la Femme de chambre, 400 liv.
BÉNÉDICTINES, *rue du Cherche-Midi, Fauxbourg Saint-Germain.*	Il y a dans cette Maiſon des logemens pour les Dames qui veulent s'y retirer ; ils coûtent depuis 400 livres juſqu'à 800 livres par an.
Dames DE LA PRÉSENTATION, *r. des Poſtes, Fauxbourg Saint-Marcel.*	600 livres pour la penſion ; Femme de chambre, 300 livres ; logement, 200 livres. On ſe fournit de meubles, de vin, de bois, de chandelles, de blanchiſſage, &c.
Dames DUCALVAIRE, *rue de Vaugirard, près le Luxembourg.*	500 livres pour la penſion ; appartement. 150 livres. On ſe fournit de bois, de chandelles, &c.
Dames DUCALVAIRE, *rue Saint-Louis au Marais.*	Penſion 600 livres ; Femme de chambre, 400 livres ; appartemens depuis 100 livres juſqu'à 600 livres.
Dames DE LA CROIX, *rue de Charonne, F. Saint-Antoine.*	Penſion 400 livres ; pour la Femme de chambre, 300 livres. On ſe fournit de vin, de meubles, de chauffage, de lumieres, &c.
LES JACOBINES, *rue des Filles Saint-Thomas, Quartier du Palais-Royal.*	Penſion 500 livres ; il y a auſſi dans l'extérieur des logemens.

COUVENS & leurs ſituations.	PRIX DES PENSIONS & Obſervations.
Dames DE LA MISÉRICORDE, *rue du Vieux-Colombier, F. Saint-Germain.*	La penſion eſt depuis 450 livres, juſqu'à 550 livres ſans vin. Il y a des appartemens qui ſe louent depuis 100 livres juſqu'à 600 livres.
Monaſtère DE SAINT-MICHEL, *rue des Poſtes, Fauxbourg S. Marcel.*	600 livres de penſion ; Femme de de chambre, 400 livres ; logement, 100 livres pour l'ordinaire ; mais il y en a qui montent à 2 & 300 livres par an.
Dames DE L'ASSOMPTION, *rue Saint-Honoré.*	La penſion eſt de 500 livres, en y comprenant le logement.
LES FEUILLANTINES, *rue Saint-Jacques.*	500 livres de penſion. La Femme de chambre, 300 livres. Les appartemens qui ſont en bel air ſe louent depuis 200 livres juſqu'à 500 livres par an.
Dames DE SAINT-MAGLOIRE, *rue S. Denis.*	La penſion eſt de 500 livres,, en y comprenant le logement.
LES BERNARDINES, *rue de Vaugirard, près le Luxembourg.*	La penſion eſt de 600 livres. On paie ſéparément pour la Femme de chambre 300 livres. Il y a dans la Maiſon des appartemens de 300 livres, de 600 livres & de 1000 livres.
Abbaye Royale de S. ANTOINE, *Fauxb. du même nom.*	La penſion eſt de 550 livres. On paie 350 livres pour la Femme de chambre. Les logemens coûtent depuis 250 liv. juſqu'à 1200 liv.
Abbaye DE PORT-ROYAL, *Fauxbourg Saint-Jacques, près le Luxembourg.*	Les appartemens pour les Dames qui veulent ſe retirer dans cette Abbaye, ſe louent depuis 200 livres juſqu'à 1200 livres.

COUVENS & leurs ſituations.	PRIX DES PENSIONS. & Obſervations.
Abbaye DE PANTHEMONT, *rue de Grenelle, Fauxbourg S. Germain.*	Les penſions ſont de 800 livres ſan logement. Les appartemens ſe louent depuis 300 livres juſqu'à 1000 livres par an.
Abbaye AUX BOIS, *r. de Sèvre, Fauxbourg Saint-Germain.*	La penſion des Dames qui veulent être nourries dans cette Maiſon, eſt de 600 livres & au-deſſus. Les appartemens de 2, 400 livres & au-deſſus.
CARMÉLITES, *rue Chapon.*	On ne prend point de petites Penſionnaires dans cette Maiſon; mais les Dames qui veulent s'y retirer peuvent y entrer, pourvu qu'elles donnent pour dot 15 à 20000 liv. & qu'elles portent l'habit de Religieuſe.
LA CONCEPTION, *r. Saint-Honoré.*	Les penſions ſont de 5 à 600 liv. & les appartemens depuis 300 livres juſqu'à 600 livres.
LA VISITATION, *rue Saint-Jacques.*	On loue dans cette Maiſon des appartemens aux Dames qui veulent s'y retirer; & ces logemens ſont depuis 1000 livres juſqu'à 3200 livres
LES RÉCOLLETTES, *r. du Bacq, Fauxbourg Saint-Germain.*	Les Dames qui veulent loger dans cette Maiſon, y paient les appartemens depuis 200 livres juſqu'à 300 livres.
Les Dames de SAINTE AURE, *rue neuve Ste. Geneviève.*	500 livres de penſion, ſans y comprendre le vin, le bois, la chandelle, le blanchiſſage, &c.
LES URSULINES, *rue Sainte-Avoie au Marais.*	La penſion eſt de 550 livres: on donne pour la Femme de chambre 350 livres par an. Les appartemens ſont de 250 livres, de 500 livres ou de 600 livres.
Les Dames de SAINT-CHAUMONT, *rue & porte Saint-Denis.*	On donne 500 livres pour les penſions des Dames; 300 livres pour la Femme de Chambre; & depuis 350 l. juſqu'a 600 liv. pour l'appartement

COUVENS & leurs situations.	PRIX DES PENSIONS & Observations.
Les Filles DE SAINT-JOSEPH, *rue Saint-Dominique, Fauxbourg Saint-Germain.*	La penſion eſt de 550 livres; l'appartement depuis 100 liv. juſqu'à 300 livres.
Les Filles de LA CROIX, *rue Saint-Antoine, cul-de-ſac Guimenée.*	Les Dames qui veulent s'y retirer, paient 550 livres de penſion, ſans compter l'appartement qui eſt depuis 100 liv. juſqu'à 300 liv.
Les Filles DE LA CROIX-SAINT-GERVAIS, *r. des Barres, Quartier Saint-Antoine.*	La penſion des Dames eſt de 500 livres.
Les Filles de LA CROIX, *rue d'Orléans, Fauxbourg S. Marcel.*	On paie pour la penſion 500 liv. La Femme de chambre 300 liv. Les appartemens ſont de 2 à 300 livres par an.
Les Filles de SAINTE-AGNÈS, *rue Platrière, près S. Euſtache.*	La penſion des Dames eſt de 400 livres. La Femme de chambre, 180 liv. Le tout ſans vin, bois, chandelles, &c.
Les Filles de SAINTE-MARGUERITE, *rue Saint-Bernard, Fauxbourg Saint-Antoine.*	On ne prend point de Penſionnaires. Il y a deux appartemens dans cette Maiſon, l'un de 100 livres, & l'autre de 300 livres, auquel tient un petit jardin.
Les Filles de L'INSTRUCTION, *rue Pot-de-Fer, Fauxbourg Saint-Germain.*	La penſion des Dames eſt de 400 livres. On donne une fois payée, pour le lit, 20 liv. On blanchit tout, excepté le menu linge.
Les Filles de SAINT-CHAUMONT, *rue de la Lune, p. le Boulevard.*	Dans cette Maiſon, les penſions ſont depuis 250 livres juſqu'à 400 liv. Il y a des demi-penſions.
Les Filles de LA PROVIDENCE, *r. de l'Arbalêtre, F. S. Marcel.*	Penſion 400 livres, y compris le logement pour la Femme de chambre, 300 livres.
STE. ELISABETH, *r. du Temple au Marais.*	On paie pour la penſion 500 liv. Il y a des appartemens depuis 200 liv. juſqu'à 1200 livres.

Digitized by Google

LES RETRAITES FORCÉES. *A Saint-Lazare.* 1°. Perſonne ne peut y être reçu que ſur une Lettre-de-cachet du Roi.

2°. Ce ſont les familles elles-mêmes qui ſollicitent ces Lettres, ſoit à la Police, ſoit auprès du Miniſtre.

3°. Un homme qui y ſeroit condamné par une Sentence du Juge, pourroit y être détenu.

4°. Les moindres penſions ſont de 600 livres, ſur quoi on eſt nourri, éclairé, fourni de gros linges; mais le reſte de l'entretien, le chauffage, les médicamens, *&c.* tombent ſur la famille.

5°. Il y a des penſions de 1000 & 1200 livres, &c. proportionnées au traitement dont on convient.

6°. Les règles & les conditions ſont les mêmes pour les aliénés qui y ſont enfermés dans un bâtiment à part.

7°. Il y a pour la conduite ſpirituelle de ces Penſionnaires, un Préfet qui répond aux familles, & maintient l'obſervance des réglemens; & un Directeur, qui, dans l'intérieur de cette Maiſon, dit tous les jours la Meſſe, veille ſur le ſpirituel des Penſionnaires, les viſite, les conſole, & tâche de leur inſpirer les ſentimens de religion & d'honneur dont ils peuvent avoir beſoin. On leur fournit auſſi toutes ſortes de bons livres, propres à les inſtruire & à les édifier.

Il faut joindre à cette Retraite forcée, pour les hommes ſeulement, *Bicêtre*, Fauxbourg Saint-Marcel, & *Charenton* près Paris; pour les femmes ſeulement, *les Filles de la Madeleine*, rue des Fontaines au Marais; *Sainte-Pélagie*, Fauxbourg Saint-Marcel; *Sainte-Valère*, Fauxbourg Saint-Germain; & *la Salpétrière*, près le Fauxbourg Saint-Victor.

Pour les perſonnes des deux ſexes, mais ſeulement dans certaines circonſtances qui intéreſſent le Gouvernement, le Château de *la Baſtille*, & celui de *Vincennes* près Paris.

REUILLY. (*Village de*) Ce Village, comme celui de Pincour, a diſparu depuis l'extenſion en long & en large du Fauxbourg Saint-Antoine. Il en a été de même à l'égard du Village du Roule, qui ſe trouve maintenant compris dans le Fauxbourg Saint-Honoré.

REZ-DE-CHAUSSÉE, ou *ſol de Paris.* Aujourd'hui Paris eſt bien plus relevé qu'anciennement. Lors de l'ancien Paris on montoit à l'Egliſe de Notre-Dame par treize marches

de pierre qui règnoient le long du parvis; aujourd'hui on y deſcend.

RIBAUDS. Philippe Auguſte fut le premier de nos Rois qui entretint des armées ſur pied, même en tems de paix. On parle ſous ſon regne d'une eſpece de Soldats appellés *Ribauds*. C'étoient des déterminés qu'on mettoit à la tête des aſſauts, & dont on ſe ſervoit dans toutes les actions de hardieſſe & de vigueur. Le libertinage outré auquel ils s'abandonnoient, a rendu dans la ſuite leur nom infâme en France. On le donna depuis aux débauchés qui fréquentoient les mauvais lieux. Les *Ribauds* avoient un Chef qui portoit le titre de Roi, ſuivant l'uſage établi alors de donner cette auguſte qualité à ceux qui avoient ſur d'autres quelque eſpèce de commandement. Ce prétendu Monarque connoiſſoit de tous les jeux de dez, de brelan, & autres qui ſe jouoient pendant les voyages de la Cour. Il levoit deux ſols par ſemaine ſur tout ce qu'on appelloit alors *Logis de Bourdeaulx, & des femmes Bourdelieres*. Chaque femme adultère lui devoit cinq ſols. Le nom de cet Officier fut ſupprimé ſous le règne de Charles VII, mais l'Office demeura; & ce qu'on appelloit le *Roi des Ribauds*, fut nommé *Grand-Prévôt de l'Hôtel*, charge qui ſubſiſte encore actuellement. Le Pere Daniel prétend que la charge *de Roi des Ribauds* étoit conſidérable, & qu'il avoit Juriſdiction pour certains points de Police, dans la Maiſon du Roi, & dans tout le Royaume. *Hiſt. de Fr. T. 1. p. 1450*. Les Femmes publiques qui ſuivoient la Cour, diſent du Tillet & Paſquier, étoient tenues, tant que le mois de Mai duroit, de faire le lit du *Roi des Ribauds*. *Du Tillet, p. 439. Paſquier, p. 720.*

RIS. Village du Doyenné de Montlhery, à cinq lieues de Paris vers le Sud-eſt, ſitué dans le bout de la plaine qui commence à Juviſy, vers l'Orient, à la diſtance d'un demi-quart de lieue; il a à la diſtance d'un demi-quart de lieue, la rivière de Seine, ſur le bord de laquelle eſt le Hameau de la Borde, qui eſt le Port où l'on charge & décharge les bateaux; & du côté du couchant, ſe termine le côteau de vignes qui commence entre Savigny & Viry, & ſur lequel Viry & Grigny ſont bâtis.

Cette paroiſſe eſt connue depuis 800 ans, & l'Egliſe eſt ſous le titre de la Sainte Vierge; Saint Blaiſe en eſt le ſecond Patron. On y voit la magnifique Chaire de Prédicateur qui

étoit chez les Religieuſes Chanoineſſes de Charonne, avant leur ſuppreſſion. L'Hiſtoire de la Sainte Vierge y eſt repréſentée, & deux Anges y ſupportent une couronne ſur la tête du Prédicateur. La Cure, depuis la réunion de l'Abbaye de S. Magloire, eſt à la pure collation de l'Archevêque. Outre le Curé, il y a un Chapelain qui demeure à Ris.

Depuis quelques années, il y a un Marché ordonné pour ce lieu; mais il a de la peine à s'établir.

Rivières principales de la Généralité de Paris.

L'Aiſne, l'Armance, l'Armançon, la Blaiſe, l'Epte, l'Eure, le Loing, la Marne, le grand & le petit Morin, l'Oyſe, la Seine, la Serre, le Serain, le Therain, l'Yonne.

ROBE-COURTE. (*la*) La Compagnie de Robe-Courte, fait corps de la Gendarmerie & Maréchauſſée de France, & jouit des mêmes Priviléges, & a ſa compétence dans l'étendue de la Prévôté & Vicomte de Paris. Elle eſt ſpécialement attachée aujourd'hui au ſervice des Cours de Judicature: elle ne ſert que pour l'exercice de la Juſtice, & pour mettre les décrets à exécution: elle eſt ſous les ordres d'un Officier qu'on appelle *Lieutenant-Criminel de Robe-Courte*, dont la Charge eſt très-ancienne, mais elle n'a été érigée en titre d'Office qu'en 1554. Cette Compagnie eſt compoſée de quatre Lieutenans, d'un Guidon, de douze Exempts, d'un Procureur du Roi, d'un Greffier, d'un Commis-Greffier, d'un Commiſſaire & d'un Contrôleur des Guerres particuliers, d'un Brigadier, & de 60 Archers.

ROCH. (*L'Egliſe Paroiſſiale de Saint*) Il y avoit anciennement dans le lieu de Gaillon, Fauxbourg S. Honoré, deux Chapelles, dont l'une étoit ſous l'invocation de Sainte Suzanne, & l'autre étoit dédiée aux cinq Plaies de Jeſus-Chriſt. On ignore le tems de la fondation de la premiere; mais quant à l'autre, elle avoit été fondée & bâtie le 9 de Novembre de l'an 1521, par *Jean Dinocheau*, Marchand de Bétail, & *Jeanne de Laval*, ſa femme, à condition qu'il y ſeroit dit trois Meſſes par ſemaine, & que les Dimanches il y auroit pain béni & eau bénite. *Etienne Dinocheau*, Fourrier ordinaire du Roi, & neveu du Fondateur, augmenta la fondation de ſon oncle, par acte du 13 Novembre 1577, & joignit à la Chapelle de Gaillon, un grand jardin, afin de contribuer à l'érection de cette Chapelle des cinq Plaies,

Digitized by Google

en l'Egliſe Succurſale, ſous le titre de S. Roch. En 1578; l'Official de Paris permit aux habitans du Fauxbourg Saint Honoré, par la Sentence du 18 Août, d'avoir une Egliſe Succurſale de la Paroiſſe de S. Germain-l'Auxerrois, où il y auroit un Vicaire amovible, des Fonts-Baptiſmaux, & un Cimetiere. Ce fut ſuivant cette permiſſion, que les habitans, après avoir élu ſix Marguilliers, leur donnerent pouvoir le 28 du même mois, d'acquérir une place pour y faire bâtir la nouvelle Egliſe. Ils jetterent les yeux ſur la Chapelle de Sainte Suzanne de Gaillon, & ſur ſes dépendances, dont le terrein étoit d'environ douze cens toiſes, & on en fit l'acquiſition de *Jacques Baille*, qui en étoit alors Chapelain, par contrat du 30 Octobre de la même année, moyennant une rente de vingt-ſix écus deux tiers, & à la charge qu'en mémoire de l'ancienne Chapelle de Sainte Suzanne, on bâtiroit dans la nouvelle Egliſe, le plus près du Grand-Autel qu'il ſeroit poſſible, un autre Autel qui ſeroit nommé *l'Autel de la Chapelle de Sainte Suzanne de Gaillon*. Les maiſons & les habitans s'étant multipliés dans ce quartier, Jean-François de Gondi, Archevêque de Paris, changea l'état de cette Egliſe Succurſale, en celui d'Egliſe Paroiſſiale, par ſes Lettres du 30 Juin 1633, & y établit pour premier Curé perpétuel *Jean Rouſſe*, qui en étoit Vicaire amovible. En 1635, fut paſſé un accord entre les Religieuſes de la Conception, & le Sieur *Rouſſe*, par lequel elles promirent de garder les Fêtes de la Paroiſſe de S. Roch, & de faire préſenter à l'offrande le jour des cinq Plaies, un cierge d'une livre, & un écu d'or. Au mois de Mars de l'an 1633, on commença à bâtir l'Egliſe qu'on voit aujourd'hui, ſur les deſſins de *Jacques le Mercier*, un des plus habiles Architectes de ce tems-là, & premier Architecte du Roi. Ce fut le Roi Louis XIV qui en poſa la premiere pierre, dans laquelle on mit deux médailles: dans l'une, étoit le Portrait du Roi, dans l'autre, celui d'Anne d'Autriche, ſa mere; & ſur le revers de l'une & de l'autre, la repréſentation de S. Roch. Sur cette pierre eſt cette Inſcription:

D. O. M.
Jesu † Christo
per Crucem Salvatori,
Sancto Rocho
per Crucem Sanatori,

Ludovicus XIV.
Gal. & Nav. Rex.
poſuit.
Anna Regina Matre
manum ſupponente.
M. D. C. LIII.

La ſituation du terrein n'a pas permis de tourner cette Egliſe vers l'orient, comme les anciennes. Le 22 de Novembre de l'an 1665, la Ducheſſe *de Vendôme*, & le Duc *de Vendôme*, ſon fils, enrichirent cette Egliſe d'une Relique de S. Roch, qu'ils avoient obtenue de l'Archevêque & des Conſuls d'Arles, & du P. Général des Mathurins. Cette Relique eſt l'os appellé *Radius*, qui va de l'épaule au coude, & c'eſt celui du bras droit du Saint. Elle fut d'abord dépoſée aux Capucins de la rue S. Honoré, le 21 de Novembre, mais le lendemain l'Archevêque de Paris, ſon Clergé, le Curé & les Paroiſſiens de S. Roch allerent la prendre, & la portèrent en cérémonie dans cette Egliſe, où elle fut miſe dans une châſſe d'argent du poids de 150 marcs. Le bâtiment de cette Egliſe a été pluſieurs fois diſcontinué & repris, & enfin il eſt aujourd'hui conduit à ſa perfection, par les différents ouvrages qu'on y a faits depuis pluſieurs années. Le grand portail qui donne ſur la rue S. Honoré, a été éxécuté par *Jules Robert de Cotte*, Intendant général des bâtimens du Roi, & Directeur général de la monnoye des Médailles, d'après les deſſins de *Robert de Cotte*, ſon pere, premier Architecte des Rois Louis XIV & Louis XV. Le 1er, du mois de Mars 1736, on poſa la première pierre de ce portail, qui eſt compoſé de deux ordres d'Architecture, du Dorique, & du Corinthien, mis l'un ſur l'autre, & bien unis enſemble. Le Dorique, en bas comme le plus ſolide, & le Corinthien au-deſſus, comme le plus riche & le plus délicat.

A la hauteur du premier ordre, il y a un groupe de chaque côté, qui repréſente les quatre Pères de l'Egliſe, avec les attributs qui leur conviennent. Ces groupes ſont de *Claude Francin*, de l'Académie Royale de Sculpture. Les riches ornemens de Sculpture ont été ici répandus avec choix, par *Louis de Montcan*, de l'Académie des Maîtres. Les deux ordres dont on vient de parler, ſont couronnés par un fronton dans lequel *Francin* a ſculpté les armes du Roi. Le tout eſt

terminé par une Croix, au pied de laquelle ſont deux Anges proſternés, dont l'un ſemble montrer du droit aux paſſans cet arbre de vie, qui eſt l'inſtrument du ſalut du genre humain.

Ce portail a par le bas quatorze toiſes de face, ſur quatre-vingt-un pieds trois pouces d'élévation, depuis le palier du perron, juſqu'à la pointe du fronton; & depuis cette pointe juſqu'à l'extrémité de la Croix, dix pieds. Les Connoiſſeurs ſont fort ſatisfaits de ce portail, & le regardent comme un des plus réguliers qu'il y ait à Paris.

L'ordre d'Architecture qui règne dans cette Egliſe eſt le Dorique; & quoiqu'elle ne ſoit pas bâtie dans la régularité du premier deſſin, elle ne laiſſe pas d'être une des plus grandes & des plus ornées de Paris.

Dans un caveau qui eſt devant la Chapelle de la Vierge, a été inhumé S. A. S. *Marie-Anne de Bourbon*, Princeſſe *de Conti*, morte à Paris le 3 du mois de Mai de l'an 1739. Elle étoit fille naturelle de Louis XIV, & de *Louiſe Françoiſe de la Baume le Blanc*, Ducheſſe *de Lavaliere*. Sur une grande table de marbre noir qui couvre l'entrée dudit caveau, on lit l'épitaphe ſuivante, qui eſt de la compoſition de Meſſieurs *Rollin* & *Coffin*.

D. O. M.
Hîc
jacere voluit
Sereniſſima Maria-Anna Borbonia,
Sereniſſimi Armand. Lud. Borbonii,
Sang. reg. Principis
de Conty
uxor vidua
aulâ relictâ.
Quam formâ, ingenio, moribus,
ornaverat
Urbem,
omni virtutum genere
decoravit;
in excelſo culmine
modeſta, ſimplex, facilis,
in omnes munifica, ergà pauperes
prodiga,
in Deum pia maximè
vixit,
in ſpem immortalitatis futuræ.

pompam omnem tumuli
vetuit,
plebeïoque funere voluiſſet efferi,
ne in ipſo faſtûs contemptu
faſtum extimuiſſet.
obiit
die Maii tertia ann. M. D. CC. XXXIX.
ætatis ſuæ 74.
Ludovicus-Ceſar de la Baume le Blanc
de la Valière,
Dux & Par Franciæ, tabulis ſuis
connubialibus hæres inſtitutus
à Sereniſſima Principe
hoc
qualecumque non tam animi ſui
quàm religioſſimi obſequii
monumentum
mœrens lugenſque
poſuit.

En 1710, on plaça dans l'attique du dôme, quatre Tableaux qui répréſentent les quatre Evangéliſtes. S. Matthieu à été peint par *Louis Sylveſtre*, le jeune; S. Marc, par *Verdot*; S. Luc & S. Jean, par *Déformaux*. Aux deux côtés de l'Autel, ſont deux Statues de marbre de grandeur naturelle, dont l'une repréſente J. C. tenant ſa croix, & l'autre S. Roch. Elle ſont de *François Anguier*. Entre les deux bandeaux d'un des piliers qui ſéparent le collatéral de cette Egliſe, d'avec la Chapelle de la Vierge, eſt un petit monument de marbre, ſculpté par *Charpentier*. On y lit cet épitaphe.

Fortunato Rangonio *Comiti, exteris gratiſſimo, ſuis cariſſimo, quem mors ſuſtulit anno ætatis ſuæ XXXIX. jam expleto. Thaddæus, & Nicolaus Marchiones* & Octavius *Comes ex Rangoniorum apud Italos familia, fratri bene merenti poſuerunt anno vulgaris æræ 1723.*

Dans une Chapelle à côté du Chœur eſt un tableau qui repréſente S. Louis mourant, & donnant ſes derniers conſeils à Philippe le Hardi, ſon fils. Ce Tableau eſt d'*Antoine Coypel*. La Chapelle de S. André renferme les cendres d'André *le Noſtre*, & mérite à pluſieurs égards l'empreſſement des curieux. Le ſujet du Tableau de cette Chapelle eſt le martyre de S. André, par *Jean Jouvenet*. Le Buſte de *le Noſtre* qu'on voit ici, eſt de *Coyzevox*. Sur le tombeau on lit cette Epitaphe.

Digitized by Google

A LA GLOIRE DE DIEU.

Ici repoſe le corps d'André le Noſtre, *Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Conſeiller du Roi, Contrôleur général des Bâtimens de Sa Majeſté, Arts & Manufactures de France, & prépoſé à l'embelliſſement des Jardins de Verſailles & autres Maiſons Royales. La force & l'étendue de ſon génie le rendirent ſi ſingulier dans l'art du jardinage, qu'on peut le regarder comme en ayant inventé les beautés principales, & porté toutes les autres à leur derniere perfection. Il répondit en quelque ſorte, par l'excellence de ſes ouvrages, à la grandeur & à la magnificence du Monarque qu'il a ſervi, & dont il a été comblé de bienfais. La France n'a pas ſeul profité de ſon induſtrie, tous les Princes de l'Europe ont voulu avoir de ſes Elèves, & il n'a point eu de concurrent qui lui fût comparable. Il naquit en l'année 1625, & mourut dans l'année 1700.*

Au premier pilier de la Nef à droite en allant du Chœur vers la grande porte, eſt adoſſé un petit monument de marbre, érigé pour un homme dont la mémoire doit être reſpectable à tous les bons François. *Nicolas Ménager* étoit un fameux Négociant à Rouen, qui fit ſervir ſon négoce aux négociations, qui ſacrifia ſes intérêts particuliers à ceux du bien public, & qui préféra la gloire de donner la paix à la France, à l'avantage de devenir un des plus riches Négocians de l'Europe. Pour récompenſer ſes importans ſervices, le Roi le fit Chevalier de l'Ordre de S. Michel, érigea ſa terre de S. Jean, en Comté, & le nomma l'un de ſes Plénipotentiaires, au congrès qui ſe tint à Utrecht pour la paix générale. M. *Ménager* ne jouit pas long-tems de la gloire de ſes travaux, car le 15 Juin 1714, revenant de ſe promener aux Tuileries, il mourut ſubitement, & laiſſa à ſes héritiers une ſucceſſion d'environ 600 mille livres. Le monument qu'on voit ici eſt un tombeau de marbre noir, d'une forme ſimple, d'où s'éleve une pyramide de marbre blanc, au milieu de laquelle eſt le portrait en médaille de M. *Ménager*, dans une bordure dorée. Au-deſſus eſt un petit trophée de bronze doré, & compoſé d'un ſable, & de deux caducées, qui convenoient parfaitement à M. *Ménager*, pour avoir été Négociant & Négociateur. Aux deux côtés, ſont des lampes ſépulchrales de bronze doré, & au haut, eſt une aigle auſſi de bronze doré. Sur le paneau du tombeau eſt cette épitaphe.

Cy gît Nicolas Ménager, *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Ambaſſadeur extraordinaire, & Plénipotentiaire de Sa Majeſté, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, lequel, après avoir donné*

des témoignages éclatans de ſa capacité, dans les négociations qui lui ont été confiées tant en Eſpagne qu'en Hollande, & après avoir poſé en Angleterre le 8 Octobre 1711. Les premiers fondemens de la paix générale, la heureuſement concluë & ſignée à Utrecht le 11 Avril 1713. Eſt décédé à Paris le 25 Juin 1714, âgé de 56 ans.

Ce monument a été ſculpté en 1715, par *Simon Maziere.*

Dans la Nef ont été inhumés deux Sculpteurs fameux, qui dans leur Art ont égalé les plus célébres, & qui par leur piété, ont imité les plus grands Saints. C'étoient deux frères nommés *Anguier*, nés dans la Ville d'Eu. L'aîné nommé *François*, mourut à Paris le 8 d'Août de l'an 1699, & *Michel*, mourut auſſi dans la même Ville, le 11 de Juillet de l'an 1686. On lit ſur leur tombe l'épitaphe ſuivante.

Dans ſa concavité, ce modeſte tombeau
Tient les os renfermés de l'un & l'autre frère.
Il leur étoit aiſé d'en avoir un plus beau,
Si de leurs propres mains ils l'euſſent voulu faire ;
Mais il importe peu de loger noblement,
Ce qu'après le trépas un corps laiſſe de reſte,
Pourvû que de ce corps quittant le logement,
L'ame trouve le ſien dans le ſéjour céleſte.

En 1743, *Claude-François Bidal*, Marquis d'*Asfeld*, Maréchal de France, & Chevalier de la toiſon d'or, fut inhumé dans cette Egliſe. Le célèbre M. *Coffin* a fait pour lui l'épitaphe ſuivante:

Hic jacet

Claudius-Franciſcus Bidal, Marchio
d'Asfeld,
Sancti Ludovici & aurei
velleris Ordinum
Eques Torquatus
Franciæ Polemarchus,
Regni munitionum Præfectus:
vir
totius artis bellicæ apprimè gnarus,
diſciplinæ militaris tenax,
in conſulendo providus,
in exequendo fortis.
In Hispania
à Ludovico magno miſſus Aurelio
Duci Legatus,

complurium expugnatione Urbium clarus;
memorabilis præſertim ad Almanſam
victoriæ
non ultimam laudem tulit:
atque ob vindicatum armis Valentiæ
Regnum
ejuſdem Regni inſigne
in ſcuto gentilitio geſtandum
à Philippo V. Hiſpaniarum Rege
per honorifico Diplomate accepit.
In Italia
multis illuſtribuſque documentis
eximii Ducis famam ſuſtinuit.
In Germania
occiſo ad Philippo Burgum Imperatori
Berwichio
ſuffectus Imperator,
& in ipſis caſtris Polemarchus renuntiatus,
cœptam Urbis obſidionem impigrè
promovit,
eamque, exundante in immenſum Rheno,
concurrentibus undiquè Germanorum
copiis
ipſo, cum centum millibus, ſpectante
Eugenio, expugnavit.
In otio
Viris probis & litteratis familiaris vixit.
Tot bellicas laudes, tot preclara in Patriam
merita
chriſtianis virtutibus conſeeravit.
Obiit die 5 Martii, anno Domini
1743, ætatis 78.

Pluſieurs autres perſonnes illuſtres ont auſſi leur ſépulture dans cette Egliſe; mais elles n'ont point d'épitaphes. Voici les plus remarquables:

Pierre Corneille, né à Rouen en 1606, & mort à Paris le premier Octobre 1684, étoit Avocat-Général à la Table de Marbre de Normandie, & fut recu à l'Académie Françoiſe le 22 Janvier 1647. Il eſt regardé comme le père du Théâtre françois, qu'il a porté à ſon plus haut point de perfection.

Antoinette de la Garde, veuve de *Guillaume de la Fond de Boisguerin*, Marquis *Deshoulières*, ſi connue par la beauté

Digitized by Google

de ſes poéſies, morte à Paris le 17 Février 1694, dans la cinquante-ſixième année de ſon âge.

Pierre Mignard, mort premier Peintre du Roi, le 30 Mai 1695, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

François-Séraphin Regnier Deſmarets, très-bon Poëte François, Latin, Italien & Eſpagnol, de l'Académie Françoiſe & de celle de la Cruſca, mort à Paris le 6 de Septembre de l'an 1713, âgé de quatre-vingt-un ans.

Alexandre Lainez, Poëte, natif de Chimay en Hainault, mort à Paris le 18 d'Avril de l'an 1710, âgé de ſoixante ans. Il étoit de même nom & de la même famille que le Père *Lainez*, ſecond Général de la Compagnie de Jéſus.

Décorations nouvelles de cette Egliſe.

En 1752, M. l'Abbé *Marduel*, Docteur de Sorbonne, & Paſteur zèlé, qui allioit conſtamment depuis 1749, les devoirs de ſon miniſtère, aux louables attentions d'embellir le Temple confié à ſes ſoins, forma le projet d'orner la Chapelle de la Vierge, d'un monument convenable, qui fixât l'attention, & ranimât la piété des Fidèles.

Le ſujet de l'*Annonciation* lui parut propre à remplir ſes vues. Il penſa que la repréſentation en ſculpture de cet événement qui n'exige que deux figures placées à quelque diſtance l'une de l'autre, fourniroit les moyens à un Artiſte intelligent, de ménager le percé qui dévoile d'un ſeul coup-d'œil l'Autel du Chœur, celui de la Vierge, celui de la Communion & celui du Calvaire; mais ce motif qui ne concerne preſque que l'intérêt des Arts & d'un ſaint ſpectacle, ne vint qu'à l'appui de l'idée heureuſe de réunir dans un même point de vue les plus grands myſtères de notre Religion, l'Incarnation & la mort du Sauveur: penſée reſpectable, bien digne de la piété de celui qui la conçut!

Ce projet de décoration propoſé par la voie du concours, fut adjugé en 1753, à M. *Falconnet*, Sculpteur ordinaire du Roi, & Adjoint à Profeſſeur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.

L'embelliſſement de la Chapelle de la Vierge eſt ſon morceau le plus conſidérable. On y voit la Vierge à genoux, modeſtement inclinée devant l'Ange; elle déſigne par l'expreſſion de ſon viſage, par le mouvement de ſes bras, par toute ſon attitude, ce qui ſe paſſa dans ſon ame au moment que l'Envoyé céleſte ſe préſenta à ſes regards, & qu'elle

lui répondit : *ecce Ancilla Domini.* L'humilité, la candeur, la nobleſſe ſont aſſociées dans cette figure à l'élégance, à la dignité & au beau caractère qui lui conviennent. Elle eſt de ronde-boſſe, ainſi que celles dont nous parlerons ci-après. La Vierge, l'Ange & les nuées qui les grouppent ſont de marbre. Les deux figures ont huit pieds & demi de proportion. L'Ange Annonciateur paroît vis-à-vis. On croit l'entendre prononcer les paroles de la ſaluration angélique. Il montre la gloire d'où il deſcend. Son action hardie & aiſée, ſon *enſemble* ſouple & *ſvelte*, la légèreté de ſes aîles & de ſes vêtemens ne laiſſent rien appercevoir du poids de la matière dont il eſt compoſé. Une même chaîne de nuée le grouppe avec la gloire & avec la Vierge.

Entre les deux pilaſtres qui décorent l'arcade où ſe paſſe la ſcène myſtérieuſe, ſont placés les deux Prophètes qui ont plus ſpécialement annoncé l'Incarnation du Verbe, *David* & *Iſaïe.* Ces ſtatues ſont de plomb bronzé, & de huit pieds de proportion.

Le Prophète Roi eſt aiſément reconnu à ſes vêtemens ajuſtés ſuivant le coſtume des Orientaux, & à ſes attributs caractériſtiques; appuyé ſur ſa harpe, il retrace l'enthouſiaſme dont il fut doué, & rappelle, par l'inſcription pittoreſquement jettée à ſes pieds, la promeſſe qui lui avoit été faite par l'Eternel : *Juravi David Servo meo.*

Iſaïe eſt repréſenté ſous des habillemens auſtères, drapé dans le grand ſtyle. Il paroît occupé des choſes divines, tient d'une main la table où eſt écrite ſa prophétie : *Ecce Virgo concipiet*, & de l'autre, montre au Peuple l'évènement que l'Eſprit Saint lui fait annoncer.

Ces deux figures de caractère entrent dans cette compoſition comme la preuve du Myſtère. Les prérogatives de prophétie dont David & Iſaïe étoient favoriſés, leur rendoient préſent ce qui ne devoit arriver que long-temps après eux. C'eſt dans cet eſprit qu'on a cru pouvoir aſſocier les prophéties avec la repréſentation du Myſtère qu'ils ont prédit.

Au milieu du ſecond ordre d'architecture, & perpendiculairement à l'arcade où paroît l'*Annonciation*, eſt placée une gloire céleſte. Ces rayons mêlés de nuées & de Chérubins, s'étendent fort au-deſſus de la dernière corniche, environ 30 pieds par les côtés, & juſqu'aux deux tiers de l'arcade. Ils prennent leur origine dans un tranſparent lumineux qui fait illuſion; cette gloire eſt d'une grandeur dont on n'a pas encore vu d'exemple dans ce Pays; elle a 50 pieds ſur 30. Quel eſpace aſſez vaſte pourroit donner une

juſte

Digitized by Google

juſte idée de l'immenſité de la gloire divine ? Les rapports & les contraſtes judicieuſement ménagés de toutes les parties qui compoſent l'embelliſſement de cette Chapelle, & qui tendent à une même fin, en font une des plus brillantes décorations que la ſculpture puiſſe mettre au jour.

L'Autel eſt de marbre blanc veiné. Sa forme d'un quarré oblong, ſimple, mais noble, eſt convenablement aſſorti au ſujet. Les moulures, l'étoile rayonnée qui décore le panneau du milieu, les roſes dont ceux des côtés ſont ornés, ſont de bronze doré. On y monte par cinq marches ; ſon élévation le met à portée d'être apperçu de très-loin : les arrière-corps qui lui ſont contigus, lui donnent aſſez de largeur pour remplir l'ouverture de l'arcade.

Le tabernacle en eſt ingénieuſement pratiqué dans l'épaiſſeur de la portion du nuage qui deſcend du haut de la gloire juſques ſur l'Autel. Cette inventon ſingulière ſauve l'inconvénient des petites parties que les acceſſoires d'un tabernacle ordinaire auroient introduit parmi les grands objets dont cette décoration eſt compoſée.

Une baluſtrade de marbre, pareil à celui de l'Autel, avec des portes aux deux côtés, faites de même matière, enferme le Sanctuaire, & ſert de table pour la communion.

Des torches en façon de chandeliers à bras, dont les branches ſont formées de trois lys qui ſortent des volutes d'un cartel agraffé ſur la baſe de deux pilaſtres, tiennent lieu des chandeliers qu'on eſt communément en uſage de placer ſur les gradins de l'Autel ; cet ornement eſt de bronze doré.

Tout le Sanctuaire eſt revêtu de marbre blanc veiné, à la hauteur de ſept pieds. Telle eſt la hauteur des baſes de tous les piliers de l'Egliſe ; celle des gradins de l'Autel, & celle des piedeſtaux des ſtatues, repréſentant David & Iſaïe. Ces piedeſtaux ſont revêtus du même marbre que le Sanctuaire, & ornés d'une guirlande de chêne en bronze.

La décoration de la Chapelle de la Vierge, eſt couronnée par un magnifique plafond de M. *Pierre*, Peintre ordinaire du Roi, premier Peintre de M. le Duc d'Orléans, & Profeſſeur de l'Académie Royale. Dans cette brillante production, M. *Pierre* peut ſe flatter d'avoir atteint la perfection idéale des Connoiſſeurs les plus délicats. Son plafond a 56 pieds dans un diamètre, & 48 dans l'autre ; l'élévation de la coupole a 19 pieds ; ce qui forme un des plus grands morceaux en ce genre d'architecture. Le ſujet eſt *l'Aſſomption de la Vierge*. Toute la machine eſt compoſée de cinq groupes

principaux. Le premier qui ſe préſente en entrant dans la Chapelle, eſt celui de la Vierge; c'eſt le perſonnage dominant. Rien de plus majeſtueux, de plus décent, de plus beau que ſa figure; elle s'élève au Ciel, vêtue d'une draperie blanche, pliſſée de très-grande manière. Une partie de la Cour céleſte s'empreſſe à la recevoir; elle eſt ſoutenue & environnée d'Anges, dont les attitudes ſont variées avec génie, & remplies de graces. L'attention ſe fixe à ce premier objet, & c'eſt avec peine qu'on s'en arrache pour jouir des détails intéreſſans qui l'accompagnent.

Le ſecond groupe que l'on voit à droite, repréſente différens Apôtres & Martyrs de la Loi nouvelle, morts avant l'Aſſomption de la Vierge. Pluſieurs de ces figures ſont debout & font très-bien leur effet: hardieſſe de l'Art qui ſe trouve ici couronnée du plus grand ſuccès. Celle qu'on admire le plus en ce genre eſt le *Saint-Jean*; il paroît porté ſur l'aîle des vents, & ſemble percer la voûte; l'illuſion eſt entière & ne permet pas d'imaginer que le trait qui le repréſente, puiſſe ſe ſoumettre au contour d'une ſurface qui ſe courbe pour couvrir la tête des Spectateurs. Parmi les figures d'Apôtres, on remarque comme une des plus belles, celle de *Saint-André*, qui eſt groupée avec *Saint Paul & Saint Etienne*. Ces Martyrs viennent jouir d'une félicité qu'ils ont achetée au prix de leur ſang. Derrière on voit un groupe agréable de femmes, dont quelques-unes préſentent à la Vierge leurs enfans innocens maſſacrés ſous *Hérode*. Par une continuité de maſſes lumineuſes, les figures de *Mardochée*, *d'Eſther* & de ſa ſuivante, ne forment qu'un même groupe. Entre ce ſecond groupe & le premier, ſont placées ſur un plan reculé mais apparent, deux figures épiſodiques, néceſſairement liées au ſujet; elles repréſentent *Adam* & *Eve*, ces coupables auteurs des maux qu'on voit enfin réparés.

En ſuivant toujours ſur la droite, le troiſième groupe eſt compoſé des figures de *Noé*, *Joſué*, *Moïſe*, *Aaron*, *David*, & d'une ſuite de Patriarches & de Prophètes, qui admirent les merveilles dont ils ont été les ſymboles, ou dont ils ont annoncé l'accompliſſement: ce groupe eſt terminé par les Mages. On eſt ſurpris que cette partie du plafond, quoique moins expoſée à la vue, n'ait point été cependant négligée; elle eſt également magnifique par l'abondance & la variété des figures: comme on n'a pas autant de diſtance pour voir ce côté, c'eſt là que l'Artiſte a le plus déployé toutes les reſſources de ſon génie & de ſon Art.

Le quatrième groupe, en ſuivant toujours le même ordre, eſt un concert d'Anges qui célèbrent ce grand jour & le bonheur de l'Univers.

Le dernier groupe repréſentant les femmes fortes de l'ancien Teſtament, telles que *Judith*, *Débora* & autres, ſe lie au précédent par une ſuite d'Anges dans des attitudes d'adoration & de reſpect.

Enfin, le ſocle ajouté à la corniche pour couronner l'architecture, eſt orné de figures allégoriques feintes de ſtuc, qui repréſentent les Vertus, forme une illuſion dont on a peine à ſe défendre.

C'eſt avec juſtice qu'on applaudit à ce beau poëme pittoreſque. M. *Pierre* nous montre les Cieux ouverts, & la lumière la plus brillante dans une coupole où l'on n'appercevoit, avant ſes travaux, que le triſte effet d'une voûte obſcurcie par ſa profondeur, & noircie par le temps. Des nuées qui ſe développent ſur une infinité de plans, dont les uns paroiſſent deſcendre dans la Chapelle, les autres s'élever à une hauteur prodigieuſe, ne laiſſent aucune trace de la ſolidité d'une voûte entièrement fermée. Une diſpoſition de groupes qui s'enchaînent les uns aux autres, & des plans qui ſe font valoir réciproquement, détruit l'idée d'un eſpace rond, pour donner celle d'une étendue immenſe du Ciel. Dans cette étendue, une quantité prodigieuſe de figures s'arrange ſi naturellement qu'elles n'y ſont point preſſées, & ſi librement, que rien ne ſent la gêne. Nul embarras, nulle confuſion; le Spectateur ſaiſit aiſément, & avec tranſport, l'ordre, le plan, la conduite de ce grand ouvrage; c'eſt ainſi que l'objet total d'un poëme doit ſe préſenter d'une façon claire, ſimple & élevée; c'eſt ainſi qu'on voit dans le plafond de M. *Pierre* une unité de compoſition qui enchante; toutes les parties tendant à un ſeul corps, toutes les cauſes à un ſeul effet, tous les reſſorts à un ſeul mouvement.

L'exécution n'eſt pas moins heureuſe: les figures ſont drapées d'une manière grande & large. L'intelligence des raccourcis y eſt portée au plus haut dégré. Cette intelligence, quoiqu'abſolument indiſpenſable dans les plafonds, eſt cependant très-rare, & il y a beaucoup de plafonds, même des plus grands Maîtres, où elle manque totalement. On la voit obſervée ici avec exactitude, & ſoutenue du goût néceſſaire pour en tirer des figures d'un beau choix. Ce qui rend ce morceau plus admirable, c'eſt le grand effet qu'il produit. Les maſſes de lumières & d'ombres y ſont ſupérieu-

Digitized by Google

rement diſtribuées. L'œil ſe trouve tranquille par le repos & le bel accord qui y règne, malgré la richeſſe des objets qu'il préſente. Les groupes y ſont dégradés avec beaucoup d'art. De grandes parties de demi-teintes y ſoutiennent les lumières brillantes, & il y règne une lueur vraiment céleſte. La perſpective locale & aérienne ne ſauroit être plus parfaite. Le coloris eſt d'une belle fraîcheur & d'une force peu commune, la manière de deſſiner & de peindre très-grande. Ce qui étonne ſur-tout, c'eſt la beauté de l'harmonie générale; ce plafond paroît tout entier fait de la même palette, &, pour ainſi dire, le même jour; & ſi dans les ouvrages de l'Art, la difficulté vaincue doit être comptée pour un mérite, comme elle l'eſt ſans doute, on ſera plus ſurpris encore, en faiſant réflexion qu'il a fallu peindre cet ouvrage dans l'obſcurité, c'eſt-à-dire, ſans autre lumière que celle des croiſées, qui étoit interceptée par l'échafaud ſur lequel étoit l'Artiſte.

Le Calvaire eſt une troiſième Chapelle conſtruite derrière les deux dont nous venons de parler; elle termine l'Egliſe du côté du Nord. Ce reſpectable aſyle offre à la curioſité des Connoiſſeurs & à la piété des Fidèles, *le Sauveur crucifié* (ouvrage d'Anguier, Sculpteur habile du ſiécle paſſé) & *la Madeleine éplorée au pied de la croix*; objets attendriſſans qui ſemblent emprunter un nouveau pathétique d'une lumière céleſte, qui les éclaire dans la cavité d'une eſpèce de niche où ils ſont placés. Ils s'y détachent ſur un fond de ciel orné d'un groupe de nuages peints avec goût par M. *Machi*, de l'Académie Royale. Le Chriſt & la Madeleine paroiſſent au haut de la montagne. Sur un plan plus avancé, ſont ingénieuſement placés, d'une part, les Soldats prépoſés pour la garde de l'Homme-Dieu crucifié; de l'autre, des troncs d'arbres, des plantes, parmi leſquelles on voit le ſerpent, qui, prêt à ſe précipiter, ſemble blaſphêmer contre le Vainqueur de la mort & du péché.

Au bas de la montagne, où ſont deux portes taillées dans le roc pour monter ſur le Calvaire, eſt un Autel de marbre bleu turquin, qui n'a pour tout ornement que deux urnes, d'où ſort la fumée des parfums, par le moyen de laquelle l'Autel ſe trouve lié avec les rochers du Calvaire; au milieu s'élève un tabernacle formé d'un reſte de colonne de bronze doré, ſur laquelle ſont groupés divers attributs de la *Paſſion du Sauveur*, ſa robe, la couronne d'épines, la lance, le roſeau, les dez, &c. Cette penſée heureuſe, ainſi que toute la décoration du Calvaire, eſt due à M. *Fal-*

connet, Artiſte également attentif à jetter de la poéſie & du pathétique dans les ſujets qui en ſont ſuſceptibles, & à y répandre les effets piquans de la magie pittoreſque. L'architecture de l'Autel qu'on voit dans cette retraite reſpectable, de même que le Sanctuaire de la Chapelle de la Vierge, eſt de M. *Boulée*, Architecte, & ancien Penſionnaire du Roi, dont les talens ſont connus par différens beaux ouvrages.

Si après l'examen de ces trois Chapelles, le Spectateur revient dans la grande nef de l'Egliſe, il y trouvera d'autres décorations.

Dans la croiſée ſont deux Autels de marbre bleu turquin, ornés d'urnes & de bas-reliefs dorés; ſur l'un eſt placé un *Chriſt agoniſant au jardin des Olives*, par M. *Falconnet*; ſur l'autre s'élève la figure de *S. Roch*, ouvrage de M. *Couſtou* l'aîné, Sculpteur ordinaire du Roi, & Profeſſeur de l'Académie Royale. Les Autels ſont de M. *Couſtou le jeune*, Architecte & Inſpecteur de Marly. Ces deux frères qui ſoutiennent par leurs talens, l'éclat du nom qu'ils portent, ont dévoilé dans ces ouvrages la correction de leur ſtyle, & la noble ſimplicité de leur goût.

Deux Chapelles latérales, ornées & décorées en marbre de couleur, ainſi que les autels & les baluſtrades: dans l'une eſt un tableau repréſentant Saint Denis prêchant la foi en France, par M. *Vien*; & l'autre, Sainte Geneviève-des-Ardens, par M. *Doyen*. Le miracle des Ardens eſt arrivé en 1230.

Une chaire d'une manière qui tient de l'italique, attire & fixe les regards des curieux. Ce monument neuf par ſa compoſition, brillant par ſa richeſſe, intéreſſant par ſa ſingularité, mérite bien de la conſidération à M. *Challe* qui en eſt l'Auteur.

La première chaire dans Paris qui mérita l'attention des Connoiſſeurs, au milieu du ſiècle dernier, fut celle de *S. Etienne-du-Mont*. *Laurent la Hire*, Peintre habile, en donna les deſſins, & ſes crayons furent ſupérieurement exécutés par l'*Eſtocart*, Sculpteur d'Arras. Les Vertus que l'on y voit aſſiſes, & les bas-reliefs qui les accompagnent, ſont d'un très-bon goût, auſſi bien que la figure de l'Ange qui termine le couronnement de cette chaire, & ſemble appeller au ſon de ſa trompette les Fidèles à la parole divine. Mais quelle relation peut-on trouver dans la figure de *Samſon*, qui porte tout ce monument, avec l'uſage auquel il eſt

deſtiné ? C'eſt donc un épiſode inutile, & par conſéquent vicieux.

L'on n'en verra point de ce genre dans la chaire de S. Roch, dont nous devons le deſſin & l'exécution à M. *Challe*, Sculpteur ordinaire du Roi, qui a étudié & deſſiné pendant ſon ſéjour à Rome, dans une grande correction & avec beaucoup de talent, les plus belles ſtatues anciennes & modernes. En réfléchiſſant ſur ſon ouvrage, il a penſé que nos chaires d'Egliſes, dans leur origine, étoient le *ſuggeſtus* des anciens, c'eſt-à-dire, un lieu un peu élevé pour parler au Public. Nous n'avons aucun terme en notre langue pour rendre ce mot latin ; celui de tribune eſt trop générique, & appliqué à pluſieurs autres uſages. C'eſt donc une de ces eſpèces de tribunes que M. *Challe* a voulu conſtruire, en lui donnant plus d'étendue que nos chaires n'en ont communément, ſans s'aſſujettir à l'ancienne forme circulaire. Le plan de la principale face eſt légèrement cintré. Il y a ajouté des reſſauts & des arrière-corps, le tout enrichi de bas-reliefs repréſentant les Vertus théologales, très-bien deſſinées. Tout ces faces ſont terminées dans le bas par un gros cordon formé de feuilles de chêne, liées enſemble, & qui ſépare la partie ſupérieure d'avec l'intérieure. Tout le corps de cette chaire eſt ſoutenu par les quatre Vertus cardinales de grandeur naturelle. Les têtes ſont d'un beau choix, & variées malgré l'ingratitude de leur caractère toujours froid & ſans mouvement. On les diſtingue par leurs attributs dont leurs mains ſont chargées. Le Sculpteur voulant donner au ſupport de tout l'ouvrage, la grace des conſoles qui ſe terminent en retraite, n'a pu repréſenter les figures entières de ces Vertus en pied, dont le bas eût formé des ſaillies perpendiculaires & déſagréables ; il a donc été forcé de renfermer la moitié de ces figures dans des gaînes qui ont éprouvé quelques critiques. On a voulu reſtreindre cette licence à la repréſentation des Divinités & des femmes eſclaves, dont les Grecs ont formé leurs Cariatides ; mais nos plus ſavans Sculpteurs & Architectes modernes ayant ainſi repréſenté en cent occaſions des figures d'Anges, M. *Challe* s'eſt cru autoriſé à pouvoir uſer du même privilège. Les Vertus étant des êtres moraux perſonnifiés, ne doivent pas plus bleſſer la décence, ſous cette forme, que ceux de ces ſubſtances ſpirituelles également idéales. Le maſſif auquel ces Vertus ſont adoſſées, eſt orné, dans les intervalles des figures, de feſtons de feuilles de chêne, copiés ſur les monumens antiques.

Digitized by Google

Le deſſus de cette chaire appellé *l'abat-voix*, eſt fermé par un rideau qui repréſente le voile de l'erreur. Il eſt levé par un Génie céleſte, ſymbole de la vérité. Ce rideau enrichi dans ſes extrêmités d'une frange dorée, eſt attachée au pilier auquel eſt adoſſée la chaire, par de riches cordons, & avec beaucoup d'art & de vérité. Pluſieurs perſonnes auroient ſouhaité cet *abat-voix* plus exhauſſé. Le corps de l'ouvrage l'exigeoit, & c'étoit l'intention de l'Auteur; mais alors il n'eût été d'aucune utilité pour renvoyer la voix à l'Auditeur; un inconvénient de cette importance a décidé de ſa place. La rampe de l'eſcalier, pour monter à cette chaire, mérite les regards des Connoiſſeurs, & ajoute beaucoup au prix de tout l'ouvrage, par la nouveauté & le goût de ſes ornemens mâles & ſans nulle confuſion. Le bronze doré & l'acier bruni y ſont diſtribués avec bien de l'intelligence. Le fini du travail y eſt pouſſé au plus haut point de perfection. Cette rampe, malgré ſa beauté, a eu des Cenſeurs qui auroient voulu qu'à la place des ornemens à jour qui la compoſent, on eût continué juſqu'au bas de la première marche les panneaux & les bas-reliefs des faces de la chaire; mais, dès qu'elle eſt conſtruite en tribune, ne falloit-il pas néceſſairement que la rampe de ſon eſcalier fût comme celle de tous les autres, & diſtingué du corps de la tribune avec lequel il ne doit avoir aucune reſſemblance? d'ailleurs l'obliquité des parallèlogrammes auxquels on eût été aſſujetti par la forme des panneaux, préſente toujours un effet déſagréable.

Mais de toutes ces critiques, la plus forte & la plus juſte, c'eſt d'avoir couvert de dorure, contre l'intention de M. *Challe*, les bas-reliefs, les Vertus & l'Ange qui forment les principaux ſujets de cette chaire. Ceux qui les ont admirés dans l'atelier du Sculpteur, n'en ont plus apperçu les beautés au travers de cet oripeau, qui, par ſes reflets vifs & par taches, darde des coups de lumière perfides, en éclairant ce qui devroit être obſcur, & en obſcurciſſant ce qui devroit être éclairé. Ne ceſſera-t-on point d'eſtimer & de prodiguer une beauté ſi fauſſe & ſi imaginaire, qui n'eſt beauté que pour le Peuple & le Villageois, & dont on devroit être déſabuſé après tant d'exemples de chef-d'œuvres que cette fureur de dorer a perdus? Nous ne citerons que les bas-reliefs de la chaire des grands-Auguſtins, par le célèbre *Germain Pilon*, admirés de tous les Connoiſſeurs, & tombés dans le mépris depuis que l'ignorance les a défigurés par la dorure. Cette manie eſt au-

jourd'hui ſi fort à la mode, que l'on ne déſeſpéreroit pas de voir quelque jour les belles figures de la fontaine des *Saints Innocens*, couvertes de ce métal.

Le deſſin de la chaire de M. *Challe* eſt mâle & d'un beau ſimple. Cet Artiſte mérite les plus grands éloges, pour avoir réſiſté au torrent de la ſtérile profuſion des ornemens qui dominent aujourd'hui, & preſque tous dans le même genre & d'un goût petit & colifichet. Tous ceux que M. Challe y a placés étoient néceſſaires, & ſont choiſis dans les monumens antiques les plus approuvés : enfin, cette belle chaire, malgré la critique & l'envie, toujours actives à flétrir les réputations naiſſantes, eſt eſtimée, & le ſera long-temps par les Connoiſſeurs ſans paſſion, & les Amateurs du beau ſans clinquant. On peut avancer avec confiance que ce monument obtiendra les ſuffrages de la poſtérité, unique objet de l'homme de génie, ſi l'injuſtice & la biſarrerie de la mode lui refuſent ceux de ſes Contemporains.

Les nouveaux embelliſſemens de l'Egliſe de Saint Roch s'étendent juſqu'aux grilles du Chœur. La réforme qu'on y a faite en les rabaiſſant, ſemble l'agrandir ; elles ne cachent plus les cérémonies qui s'y font, commes elles les cachoient autrefois. Au moyen de cette réparation avantageuſe, on apperçoit aujourd'hui de toute la nef, & d'une partie des bas-côtés, non ſeulement les décorations nouvelles, le maître-autel, mais encore la célébration des Saints Myſtères. Le Sieur *Doré*, Maître Serrurier, a ſu varier dans ces grilles le fer & le cuivre avec un tel art, qu'il en réſulte un très-bel accord.

Un jeu d'orgues très-complet, très-mélodieux, confié aux talens d'un Artiſte diſtingué (M. Balbâtre, Maître de clavecin de la Reine, Organiſte de Notre-Dame, &c.) entre dans l'ordre des décorations dont nous rendons compte ici. Elles ſont toutes convenables au ſaint édifice ; elles ſont relatives à la gloire du Seigneur, à l'édification des Chrétiens, & n'ont pour objet que de ranimer la piété des Fidèles. Ce ſont autant de monumens authentiques & permanens de la libéralité de quelques Paroiſſiens d'autant plus louables dans leurs largeſſes, qu'ils ne veulent point être connus, & qu'ils ont dépoſé dans le ſein de leur Paſteur le ſecret de leurs bienfaits : rare généroſité, reſſource heureuſe que tous les revenus de l'Egliſe & de la Cure de Saint Roch n'auroient pu ſuppléer !

ROI-HENRI (*le*) Maiſon. *Voy.* CHARTIERE. ()

ROI. (*le jardin du Roi*) *Voy.* JARDINS, PROMENADES PUBLIQUES.

ROISSY, (*le château de*) *Roſſiacum,* étoit un vieux Château flanqué de tours rondes à l'antique, qui a appartenu à la maiſon de *Meſmes.* Le Comte d'Avaux, ſi connu dans toute l'Europe par ſes négociations, le fit abattre en 1704, & fit jetter les fondemens d'un Château dont il a fait continuer les ouvrages juſqu'à ſa mort; il en avoit élevé trois beaux corps de bâtimens des plus réguliers, & il ne reſtoit plus qu'un pavillon à achever. L'enclos de cette maiſon eſt de plus de cent arpens. Beau jardin, grand parc; mais il y manque de l'eau, & quelques dépenſes qu'on y ait faites pour y en faire venir, l'on n'a point réuſſi. Ce château eſt ſorti de la maiſon de Meſmes en 1713, & a été acheté par la Marquiſe de la Carte, qui, en 1719, le vendit au Sieur *Law*, fameux par le ſyſtême qui a fait tant de malheureux en France. Ce château eſt dans un Bourg de l'Iſle-de-France près de Lagny.

ROMAINVILLE, Village du Doyenné de Chelles, ſitué preſqu'à l'extrêmité de la plaine qui règne ſur la montagne, qui, au ſortir de Paris, commence à la Courtille, & qui continue à Belleville; en ſorte que comme de Belleville la vue eſt charmante vers le midi & le couchant, de même l'eſt-elle de Romainville vers le couchant & le nord, du côté de Saint-Denis, & beaucoup au-delà, vers Dammartin, & ſur la route de Meaux. On ne compte de Paris à cette Paroiſſe, qu'une lieue & demie ou deux petites lieues; mais il n'eſt pas ſitué dans la Brie. Il eſt vraiſemblable que cette Terre a appartenu à un homme appellé *Romain*, qui étoit un nom aſſez commun anciennement. Comme S. Germain d'Auxerre eſt le premier Patron de l'Egliſe de ce lieu, de même qu'à Pantin qui y eſt contigu, on pourroit croire que Romainville n'étoit d'abord qu'un Hameau de Pantin, & qu'il en a été diſtrait pour être érigé en Paroiſſe, avant que l'Egliſe de Pantin appartînt aux Moines de Saint-Martin-des-Champs. Peut-être faudroit-il dire auſſi que Pantin ſeroit une diſtraction de Romainville; mais on ne trouve pas de titres qui parlent de Romainville avant le treizième ſiècle, au lieu qu'il en reſte du onzième ſiècle, qui regardent Pantin.

L'Egliſe paroît être une ſtructure du temps de la ſeconde race de nos Rois, à en juger par les quatre piliers qui ſup-

Digitized by Google

portent la voûte. La Fête des deux Saints Patrons y eſt chommée ; celle de Saint Germain le 31 Juillet, & celle de S. Romain le 23 Octobre. La nomination de la Cure appartient à l'Archevêque de Paris, *pleno jure*.

Le territoire de ce Pays eſt en labourages & vignes. On voit ſur cette Paroiſſe une petite éminence inculte, ſur laquelle, à en juger par certains reſtes, exiſtoit un bâtiment en forme d'équerre, dont la grande face regardoit le nord, & l'autre côté le couchant. Au bas de cette petite hauteur, eſt un gouffre en forme d'entonnoir, dans lequel les eaux s'écoulent preſque de toutes parts, & entr'autres, celles d'une fontaine qui prend ſon cours du plus haut ou environ d'une colline vers l'occident. On y a jetté des animaux vivans qu'on n'a jamais revus depuis. Cette eſpèce d'abîme a fait donner à la petite élévation qui eſt vers le nord, & à la maiſon qui y étoit anciennement le nom de *Trou-Vaſſou*. Il eſt vrai qu'il y a eu dans le ſeizième ſiècle une famille du nom de *Vaſſou* à Romainville.

Cette Terre relève de la tour de Montjai. Il y a eu à Romainville une Léproſerie.

ROMORENTIN, (*château de*) fameux par la naiſſance de la Reine Claude, femme de François I. La Ville de Romorentin eſt au Blaiſois dans la Sologne, Election de la Généralité d'Orléans, ſur le ruiſſeau de Morantin qui ſe perd dans la Sandre, à quarante lieues de Paris. Une partie de plaiſir faillit faire perdre la vie à François I dans ce château. Voici l'anecdote, telle qu'elle eſt rapportée dans l'Hiſtoire de France, *tom. 23, pag. 304 & ſuiv.* donnée par M. Garnier.

Ce Prince étoit allé avec toute ſa Cour paſſer les premiers jours de Janvier au château de Romorentin, chez la Ducheſſe d'Angoulême, ſa mère. Il apprit que la veille des Rois, le Comte de Saint-Pol avoit aſſemblé chez lui un grand nombre d'amis, & qu'on avoit fait un Roi de la fêve. Il aſſemble de ſon côté quelques jeunes Courtiſans, & envoya défier le nouveau Roi. Le Comte de Saint-Pol & ſes amis amaſsèrent à la hâte des pelotes de neige, des œufs, des pommes, barricadèrent les portes, & ſe mirent en état de ſoutenir l'aſſaut. Lorſque toutes ces proviſions furent épuiſées, un des plus échauffés ſaiſiſſant une bûche enflammée, la jette au milieu de la Troupe qui briſoit les portes : elle tomba ſur la tête du Roi & le renverſa ſans connoiſſance : on le remporta dans cet état au château de Ro-

morentin. Les Médecins, pendant quelques jours, déſeſpérèrent de ſa guériſon. On vouloit rechercher l'imprudent qui avoit fait le coup, le Roi ne voulut pas le permettre: *c'eſt moi*, dit-il, *qui ai fait la folie, il eſt juſte que je la boive.* La vigueur de ſon tempérament, l'art des Chirurgiens, lui rendirent bientôt ſa ſanté, & il ne réſulta de cet accident, qu'un changement aſſez conſidérable dans nos modes. Le Roi qui craignoit de reſter chauve dans l'endroit où il avoit reçu la bleſſure, fit couper ſes cheveux, & laiſſa croître ſa barbe; tous les Courtiſans s'empreſsèrent de l'imiter; le Parlement ſeul rejetta cet ajuſtement comme trop mondain. Pendant pluſieurs années, il exigeoit de ceux qui ſe préſentoient pour remplir des Offices, qu'ils laiſſaſſent croître leurs cheveux & ſe fiſſent couper la barbe. La préſence des Maîtres des Requêtes qui étoient obligés de ſe conformer à l'habit de Cour, réconcilia peu à peu les Magiſtrats avec la barbe, & ils finirent par s'y affectionner, au point qu'ils la portèrent plus longue, plus épaiſſe & plus long-temps que le reſte de la Nation.

ROND. (*Saint-Jean-le-*) *Voy.* JEAN-LE-ROND. (*Saint*) C'étoit le lieu de la ſépulture du célèbre *Ménage*, Auteur du Dictionnaire étymologique, mort en 1692, le 21 Juillet.

RONY, Ce Village eſt ſitué dans une des vallées les plus agréables du Doyenné de Chelles. Elle a vers le couchant la vaſte montagne qui continue juſqu'à Montreuil; mais elle tient du terrein de Noiſy-le-ſec qui y confine vers le nord-oueſt, car elle n'eſt arroſée d'aucun ruiſſeau. Le vallon eſt cependant un peu en pente vers le midi, où les eaux s'écoulent dans la Marne. Sa diſtance de Paris eſt de deux lieues & demie. Preſque tout le territoire étoit planté en vignes, à la faveur des deux montagnes, excepté le Pays plat du vallon.

L'Egliſe eſt du titre de Sainte Geneviève, comme première Patrone, & Saint Denis comme le ſecond. Elle eſt au milieu du Village. Le Patronage de la Cure appartient à l'Abbé de Sainte Geneviève.

Cette Terre appartenoit dès le douzième ſiècle à cette Abbaye. Celui qui tient leur ferme à Rony paie ſix oyes par an à la Ville de Paris, qui en donne quittance.

ROQUENCOURT, Paroiſſe ſituée à une petite lieue de Verſailles, ſur le chemin qui conduit à Saint-Germain-en-

Laye. Le Village n'eſt éloigné de celui du Cheſnay que d'un quart de lieue; auſſi étend-il ſon territoire d'un autre côté. Sa diſtance de Paris n'eſt que de quatre lieues ; il eſt bâti dans la plaine qui règne juſqu'aux approches de Louveciennes & de Marly. La principale culture des terres eſt en labourages.

L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint Nicolas. La Cure eſt à la Collation de l'Archevêque de Paris.

ROSES. Cérémonie de la préſentation des roſes au Parlement. *Voy. tome 3 , pag. 769 & ſuiv.*

ROSIER de la Cour. *Voy.* FONTENAY-SOUS-BAGNEUX.

ROSIERS *ou* FRANCS-ROSIERS. (*Fief des*) *Voy.* FIEFS.

ROSOY. (*Election de*) Cette Election eſt placée entre celles de Paris, de Melun , de Montereau , de Provins , de Coulommiers & de Meaux. On lui donne neuf lieues de long & autant de large : elle eſt arroſée par les rivières de Morin & d'Yères.

Roſoy , chef-lieu de cette Election , eſt ſitué ſur la rivière d'Yères , à l'eſt-ſud-eſt de Paris , éloignée de douze lieues de la Capitale , au 20e. deg. 36 min. 20 ſ. de longitude , & au 48e. deg. 41 min. 25 ſ. de latit. ſeptentrionale.

Cette Ville eſt fort petite : on n'y compte guères au-delà de deux cents feux : c'eſt peut-être par cette conſidération que l'on n'y loge point de troupes en quartier , ou plutôt parce qu'il y en paſſe fort ſouvent , & que leur ſéjour deviendroit fort onéreux aux Habitans.

On compte à Roſoy trois portes & trois Fauxbourgs. La Ville eſt environnée d'un rempart ſur lequel il y a quelques tours , & d'un foſſé ſec. A l'entrée eſt un baſſin qui renferme les eaux d'une fontaine fort agréable , & en même temps fort utile.

Les environsde cette Ville produiſent beaucoup de bled ; le marché qui s'y tient tous les ſamedis , eſt principalement pour ce commerce.

La Paroiſſe de la Ville eſt fort bien bâtie & de bon goût ; elle eſt ſous l'invocation de la Sainte Vierge.

Il y a un Couvent de Religieuſes du Tiers-Ordre de S. Dominique , qui y ſont au nombre d'environ dix-huit ou vingt. Le but de leur Inſtitut eſt de ſe conſacrer à l'édu-

cation de la jeuneſſe ; elles ont beaucoup de Penſionnaires.

On a formé à Roſoy deux Compagnies militaires, l'une de Fuſiliers, & l'autre d'Arquebuſiers.

A quelque diſtance de la Ville eſt un très-beau château que l'on nomme *La Fortelle* ; il y a trois ponts-levis ſur des foſſés remplis d'une eau vive & courante ; il eſt orné de très-belles avenues d'arbres, avec un parc dans lequel on a pratiqué un étang, & toute cette vaſte étendue eſt fermée de murailles. Il y a eu des Seigneurs du nom de ce château ; leurs armes étoient trois roſes.

Bannots a un Hôtel-Dieu, dans lequel on ne reçoit point les Pauvres, mais dont on leur diſtribue les revenus. Comme cette Paroiſſe eſt dans le Diocèſe de Meaux, la Cure eſt à la nomination du Chapitre de la Cathédrale.

Les Bénédictins Anglois ont une Maiſon à *la Celle* ; c'eſt un aſyle qui leur a été accordé par la Cour, pour y recueillir les débris de l'état Religieux, depuis qu'Henri VIII a fait ſes efforts pour l'éteindre en Angleterre par ſon ſchiſme.

Il y a au même endroit un Prieuré que l'on a réuni au Séminaire des Miſſions étrangères, qui, par ce moyen, eſt devenu Seigneur du lieu, & nomme à la Cure ; le même nomme à celle de la Chapelle *Iger*, où l'on voit un aſſez beau château qui eſt connu ſous le nom de *Champ-Gueſſier.* *

La Paroiſſe de *Châtres*, dont le nom latin eſt *Caſtrum*, renferme la belle Terre *des Boulaies*, qui a appartenu à M. le Marquis de *Ségur*, mort en 1737.

Loribel eſt une fort belle Terre qui appartient à M. le Marquis de *Breteuil.*

Le château *de Meaurevert* eſt ſur la Paroiſſe de *Clos-Fontaine*, dont la Seigneurie appartient aux Chartreux de Paris.

Dammartin-en-Goelle, ſitué à une demi-lieue du Morin, dans le Diocèſe de Meaux, renferme le château *du*

---

* *Hildegaud*, Seigneur de Roſoy en Tiérache, y fonda vers l'an 1016, un Chapitre pour quinze Chanoines ; leurs revenus ſe trouvant dans la ſuite conſidérablement augmentés, ils demanderent au Pape d'augmenter leur nombre ; ce qui fut fait en 1223 : chaque Prébende fut partagée en deux ; ainſi trente bons Eccléſiaſtiques vécurent honnêtement dans un lieu où le trop de richeſſes auroit peut-être corrompu les mœurs de quinze. SAINT-FOIX, *Eſſ. Hiſt. ſur Paris*, *tom.* 5, *p.* 191.

Pleſſis-Sainte-Avoye. Il y a une Collégiale compoſée d'un Religieux de l'Ordre de Saint-Auguſtin & de quatre Chanoines; c'eſt S. A. S. M. le Prince *de Condé*, qui donne les prébendes, en qualité de Comte de Dammartin; mais ce droit eſt conteſté par l'Evêque de Meaux.

Les Filles charitables y ont une petite Communauté ſéculière. Trois Filles de la Charité ſont chargées du ſoin de l'Hôtel-Dieu, dans lequel il y a huit lits, quatre pour les hommes, & quatre pour les femmes.

La célèbre Abbaye *de Faremoutier* eſt dans la Ville de ce nom: ſix Chanoines la deſſervent, ainſi que la Cure; & tous, en y comprenant le Curé, ſont à la nomination de l'Abbeſſe. On fait remonter la fondation de cette riche Abbaye à l'an 614, & on l'attribue à Sainte Fare, ſœur de Saint Faron, Evêque de Meaux.

Les Sœurs de l'Inſtitut de Nevers y ont un établiſſement.

La Paroiſſe de *Favières* renferme le château de Pui-Quarré, le Prieuré de Saint-Ouen & l'Abbaye d'Hermières, de l'Ordre des Prémontrés. Cette Abbaye eſt du douzième ſiècle, placée au milieu de la forêt de Crecy, dans un endroit fort déſagréable, & en même temps inabordable. Cependant, lorſque l'on eſt parvenu à vaincre la difficulté des chemins, on ſe trouve dédommagé de la fatigue du voyage, par le bon accueil que l'on reçoit ſur les lieux, & par la beauté des jardins qui ſont fort ſpacieux.

La Paroiſſe de *Grez* fait partie du Comté d'Armainvilliers.

L'Hermitage de *Saint-Blandin*, lieu plus tranquille qu'agréable, eſt ſur la Paroiſſe de Saint-*Guérard*, à quelque diſtance de ce Bourg.

La Paroiſſe de *Haute-Feuille*, où l'on voit un fort beau château, étoit, il y a environ trente ans, Succurſale de Saint-Guérard. Son château ſe nomme *les Tournelles*.

Les terres des environs de *la Houſſaye* ſont fort bonnes. On compte ſur cette ſeule Paroiſſe huit fermes conſidérables, dont une appartenoit à S. A. S. feu M. le Comte de Charolois.

Sur la Paroiſſe de *Jouy-le-Châtel* qui eſt conſidérable, il y a deux fort beaux châteaux; l'un ſe nomme *Vigneau*, & l'autre le *Petit-Paris*.

Retal, Fief qui appartient aux Céleſtins de Marcouſſi, & la Seigneurie de Montiel, ſont ſur la Paroiſſe de *Liverdit*.

Braſſoi, château dont on admire les bâtimens & les jardins, eſt ſur la Paroiſſe de *Mormans*, qui dépend du Diocèſe de Sens.

Tournan, Ville fort agréable du Diocèſe de Paris, a une ſingularité curieuſe & effrayante ; la petite rivière ſur laquelle elle eſt ſituée dans une vallée, ſe jette dans un gouffre à une demi-lieue de ſes murs, & ſe perd entièrement dans cet abyme. Le Pays des environs eſt très-fertile ; la terre y produit beaucoup de bled, & c'eſt ce qui fait le commerce du Pays dans les foires qui s'y tiennent deux fois par an, & dans le marché qui s'y tient tous les lundis. *Voy.* TOURNAN.

La *Seigneurie de Tournan* dépend du Comté d'Armainvilliers. Un Arrêt du Conſeil défend la chaſſe dans cette Châtellenie, & ne la permet qu'au Seigneur. Le Fief de la Chenardière & la Seigneurie de Combreux en dépendent.

Le Prieuré de la Buhotière eſt ſur la Paroiſſe de *Vaudoy* ; il dépend de l'Abbé de Saint-Martin de Pontoiſe.

Il y a un Hôtel-Dieu à Voinſles, où les Pauvres ne ſont point logés, mais dont on leur donne les revenus.

On voit des châteaux à Bernay, au Breuil, à Larrois, à Fontenay, à la Grange-Bleſneau, à Lumigny, à la Madeleine, à Nangis, à Neſle-la-Gilberde, à Pécy, à Plancy, au Pleſſis-Feu-Auſlou, à Toquin, à Vaudoy, à Verneuil, *&c. &c. &c.*

ROTISSEURS. Ce ſont ceux qui habillent, lardent, piquent les viandes de lait, gibiers, volailles, pour les vendre crues ou cuites.

Les premiers ſtatuts de cette Communauté ont été renouvellés ſous Louis XII, en 1509, & confirmés par preſque tous les Rois ſes ſucceſſeurs, juſqu'à Louis XV en 1744, & regiſtrés en Parlement en 1747.

Il eſt permis aux Jurés de cette Communauté de viſiter toutes eſpèces de volailles, gibiers, auſſi-tôt l'arrivée des Marchands forains ſur le carreau de la Vallée, & d'y ſaiſir les marchandiſes défectueuſes.

En 1776, par l'Edit de S. M. Louis XVI, les Rôtiſſeurs ont été réunis aux Traiteurs & aux Pâtiſſiers, dont la profeſſion eſt en concurrence avec celle du Confiſeur, de l'Epicier & du Limonadier.

L'apprentiſſage eſt de cinq années. Le Brevet coûte 20 livres, & la maîtriſe 600 livres. Patron, l'Aſſomption de la Sainte Vierge. Bureau, quai des Auguſtins.

ROULE (*le*) érigé en Fauxbourg le 12 Février 1722. C'étoit anciennement un petit Village qui a été réuni à celui de la Ville-l'Evêque. Adrien de Valois & l'Abbé Lebeuf ont

Digitized by Google

penſé que ce Village eſt celui que Frédegaire appelle *Romulliacum*, ou le *Crioilum* de la vie de S. Eloi. Son nom a donc été bien défiguré, & il faut qu'il ſoit bien ancien.

Au treizième ſiécle, on le nommoit le Roule, *Rolus*, *Rotulus*, & on le trouve diſtingué *en haut & bas Roule*, & pluſieurs titres font mention d'une Léproſerie qui s'y trouvoit ſituée, & qu'on a ſouvent appellée *l'Hôtel du bas-Rolle* & *Hôtel du Roule*, ainſi que d'une Chapelle adjacente. On ignore le nom des Fondateurs de cette Léproſerie; mais il y a apparence que ce ſont les Officiers de la Monnoie qui avoient au Roule quelque revenu, & jouiſſoient par eſpèce de compenſation de certains biens de la Léproſerie. L'Abbé Lebeuf dit avoir appris que le clos appellé *la Pépinière*, étoit attaché à l'Hôtel de la Monnoie de Paris. Sur la fin du dernier ſiècle, cette Maladrerie fut érigée en Paroiſſe pour le ſoulagement des Habitans de ce lieu, au nombre de ſoixante & quinze ménages, qui étoient de la Paroiſſe de Villiers, éloignée de trois quarts de lieue; il y eut auſſi quelques Meûniers qui étoient ci-devant de la Paroiſſe de Clichy qui, furent attribués au Roule: cette érection fut faite le premier Mai 1699. L'Archevêque ſe retint la collation pure de la Cure, & ſtatua qu'on paieroit 40 livres chaque année au Curé de Villiers, & 5 livres à la Fabrique. *François Socoly*, Seigneur de Villiers, ſe conſerva en la nouvelle Paroiſſe le droit d'une part de pain béni, & d'un bouquet le premier jour de Mai, jour de la Fête patronale. Sauval dit que cette Paroiſſe eſt dotée de la moitié du revenu de la Léproſerie, & que l'autre moitié eſt demeurée aux ſoins des Ouvriers de la Monnoie de Paris, qui l'ont appliquée pour le ſecours de leurs Confrères malades. Au moins il eſt conſtant qu'ils avoient eu quatre places dans cette Maladrerie.

L'Egliſe du Roule reconnoît Saint Jacques & Saint Philippe pour Patrons: on y ſolemniſe auſſi le 16 Août la Fête de Saint Frambould, Solitaire du Pays du Maine, en qualité de ſecond Patron. La petiteſſe de cette Egliſe, & la néceſſité d'en conſtruire une nouvelle, ainſi que des bâtimens pour le Curé, le Vicaire & pour les petites écoles, ont engagé Sa Majeſté à permettre cette conſtruction & l'acquiſition des terreins néceſſaires à cet effet, par Arrêt de ſon Conſeil du 12 Mai 1769, ſur lequel ont été expédiées le même jour des Lettres-patentes, enregiſtrées le 4 Mai de l'année ſuivante. On conſtruit actuellement cette Egliſe ſur les deſſins & ſous la conduite de M. *Challegrin*.

Par l'Arrêt du 30 Janvier 1722, & Lettres-patentes du

12

12 Février ſuivant, le Roule fut déchargé de la taille, & aſſujetti aux entrées ; & les Fermiers-Généraux, chargés de payer au Receveur des Tailles, la ſomme de 4835 livres par chaque année. L'enregiſtrement eſt du 14 Mai ſuivant. *Voy.* BOULOGNE. FIEFS.

ROULIERS. (*Commiſſionnaires de*) Ce ſont ceux qui reçoivent & ſe chargent de faire tranſporter toutes ſortes de caiſſes, malles & ballots de marchandiſes, par toutes les Villes du Royaume & Pays étrangers, à prix convenu avec les Commettans. Ces Commiſſaires ſont établis dans les rues Saint-Denis, Montorgueil, de la Verrerie, d'Enfer, place Saint-Michel, Thevenot, des Deux-Ecus, Tire-Boudin, Beaurepaire & Greneta.

ROUVRE, petit Hameau compoſé de deux maiſons, en latin *Robur*. Il dépend du château des Bergeries qui eſt ſur la Paroiſſe de Dravet, quoique la baſſe-cour ſoit ſur celle de Vigneu. *Voy.* DRAVERN.

ROYALLIEU, (*l'Abbaye de*) Election de Compiegne. Cette Abbaye appartient à des Filles de l'Ordre de Saint Benoît, & eſt dans la Paroiſſe de Morguienval, à cinq lieues de Compiegne.

RUBANIERS. Ce ſont ceux qui fabriquent & vendent toutes ſortes de galons d'or & d'argent, rubans de ſoie, livrée, franges, garnitures de carroſſes & de chevaux, agrémens & parures de modes, & généralement tout ce qui ſe fait au petit métier.

Les Statuts de cette Communauté ſont de 1403, ſous Charles VI, renouvellés, augmentés & confirmés par pluſieurs Rois juſqu'à Louis XIII en 1615.

L'apprentiſſage eſt de quatre ans, & quatre ans de compagnonage. Le brevet coûte 40 livres ; la maîtriſe, 600 l. *Voy. Fabricans d'étoffes & de gazes, tom. 3, p. 340.*

Ils ont la peinture des gazes & des rubans, en concurrence avec les Peintres.

Le chef-d'œuvre conſiſte en deux aunes d'ouvrages de tiſſuterie.

Patron, la Nativité de la Sainte Vierge ; Bureau, rue Saint-Martin.

RUEL, Bourg à l'occident de Paris, à la diſtance de deux

lieues & demie, au-deſſous & au-delà du mont-Valérien, dont le bas de ce côté-là eſt de la Paroiſſe. Il y a beaucoup de vignes, & même quelques-unes ſont dans la plaine, en tirant vers la riviere; car le territoire de Ruel s'étend juſqu'au pont de Chatou, vers le nord-oueſt, & juſqu'à un ancien moulin ſur le bord de la rivière, du côté du nord. L'Egliſe eſt fort jolie pour une Paroiſſe de Village. Le portail eſt d'ordre ionique & aſſez bien entendu.

On lit ſur un pilier de la nef une inſcription qui porte qu'*Antoine I* du nom, 18e. Roi de Portugal, & ſes fils Dom *Emmanuel* & *Chriſtophe*, étant à Ruel en 1584, ils posèrent la première pierre; auſſi y voit-on leurs armes. Celles du *Cardinal de Richelieu* ſont au portail. Devant ce portail eſt une petite place aſſez belle pour la campagne. S. Pierre & S. Paul ſont Patrons de cette Egliſe. Leurs ſtatues qu'on y voit ſont du fameux *Sarazin*. La Collation de la Cure appartient *pleno jure* à l'Archevêque de Paris.

On voit à l'extrêmité de la Paroiſſe, les ruines d'une ancienne Chapelle, dédiée à Saint Cucufat, où le Peuple ne laiſſe pas d'aller en pélerinage, & de brûler encore quelque bougies. Il l'appelle *Saint Quiquenfat*. Il y en a une autre proche l'Egliſe Paroiſſiale, dédiée à Saint-Sulpice.

Dans le ſiècle dernier il s'eſt fait à Ruel un établiſſement de Filles de la Croix, fondées par la Ducheſſe *d'Aiguillon*. Cette Communauté a été le berceau du Monaſtère de Saint-Louis, établi à Saint-Cyr. Après la mort du Cardinal de Richelieu, la belle maiſon de Ruel appartint à la Ducheſſe d'*Aiguillon* ſa nièce, à laquelle il l'avoit léguée par ſon teſtament du 23 Mai 1642. La Cour s'y retira en 1648. Le nouveau château appartient maintenant aux Urſulines de la grande Communauté de Saint-Cyr, qui ſont Dames de Ruel.

On y voyoit, il y a quelques années, dans une belle maiſon bâtie par les *Leonard*, immédiatement après la porte du Bourg qui conduit à Marly, & appartenante depuis à M. *Chardon* qui avoit épouſé une *Leonard*, l'inſcription ſuivante, diſpoſée en ſtyle lapidaire dans le veſtibule.

Imperante Ludovico magno, Regum maximo, Fredericus Leonardus, *pater*, & Fredericus *filius*, *ambo Regis & Sereniſſimi Delphini primarii Tipographi, has ruſticas ædes urbani laboris ſublevamento à fundamentis erexerunt, anno repar. ſal.* M. D. CC.

Il y a encore quelques maiſons particulières à Ruel, qui-

Digitized by Google

ſont aſſez propres; entr'autres, celle qui a appartenu à feu M. *Waldor*, Réſident de l'Electeur de Cologne. Ce fut par le moyen de ce Miniſtre, que l'on vit en France des marronniers d'Inde. Les premiers qu'il fit venir furent préſentés à Louis XIV, & plantés par ſon ordre dans les jardins de Marly.

Parmi les événemens d'une certaine conſéquence qui ſe ſont paſſés à Ruel, durant le Miniſtère du Cardinal de Richelieu, la condamnation de M. *de Marillac*, Maréchal de France, ne fut pas un des moins remarquables. Son procès y fut inſtruit par des Commiſſaires à la dévotion du Miniſtre, & ce malheureux Seigneur y fut jugé à mort le 8 de Mai 1632.

Le fameux *Joſeph Leclerc*, Capucin, ſi connu dans l'hiſtoire du règne de Louis XIII, mourut à Ruel le 18 de Novembre 1638, âgé de ſoixante-un ans.

Dans le même temps y mourut auſſi un nommé *Zaga-Chriſt* qui ſe qualifioit Roi d'Ethiopie. Les uns le reconnurent pour tel; d'autres le regardèrent comme un Aventurier. Le Cardinal de Richelieu ne s'ouvrit pas trop à cet égard; mais au peu de cas qu'il parut en faire, on preſſentit ce qu'en penſoit cette Eminence. La mort décida de ce Prince, & on lui fit cette épitaphe:

Ci giſt du Roi d'Ethiopie
L'original ou la copie;
La mort a vuidé le débat,
S'il fut Roi, ou s'il ne le fut pas.

RUELLES *de Paris. Voy. après les* RUES DE PARIS.

RUES DE PARIS,

*Avec un grand nombre d'étymologies, & pluſieurs traits hiſtoriques relatifs.**

N. B. Les rues marquées par un aſtérique ne ſubſiſtent plus, ou ne portent plus ce nom.

---

* Le 16 Janvier 1728, on a placé les premières inſcriptions au coin de chaque rue; les noms ont été écrits en gros caractères noirs ſur des feuilles de fer blanc; & à meſure que l'on rebâtit les maiſons ſur leſquelles ſe trouvent ces inſcriptions, on a ſoin de les faire graver ſur la pierre.

A.

RUE *Abbatiale*, Quartier Saint-Germain-des-Prés, ainſi nommée de l'Abbaye de ce nom. Elle aboutit, d'un côté, au petit marché de la rue Sainte-Marguerite, en traverſant la Boucherie; & de l'autre, à la cour abbatiale. En 1699, on conſtruiſit pluſieurs maiſons dans l'enclos de l'Abbaye, & ces maiſons forment aujourd'hui trois rues qui ſont, *l'Abbatiale*, la *Cardinale* & la *Furſtemberg*. Cette dernière eſt ainſi appellée du Cardinal de ce nom, Abbé de Saint-Germain.

Ablon; (rue d') c'eſt aujourd'hui la rue Neuve-Saint-Médard, Quartier de la Place Maubert. *Voy.* cette rue. Elle fut ainſi nommée du territoire d'Ablon où elle eſt ſituée.

Abreuvoir (rue de l') Quartier de la Cité; paſſage qui conduit à la rivière, à l'extrêmité du cloître de Notre-Dame, à l'endroit connu ſous le nom de *terrein*.

Abreuvoir-Mâcon ou du *Cagnart*, (rue de l') Quartier Saint-André-des-Arcs. C'eſt la continuation de la rue de la Vieille-Bouclerie qui conduit en deſcendant à la rivière, & qui commence au coin de la rue de la Huchette, & du Pont-Saint-Michel; il porte ce nom à cauſe qu'on y menoit boire les chevaux du Comte de Mâcon. Le nom de Cagnart qu'on lui a donné mal-à-propos, ſignifie un lieu plein d'immondices. Ces ſortes d'endroits ſervoient de retraite pendant la nuit à des Vagabonds, des Fainéans, &c. qui s'appelloient par cette raiſon *Cagnards*. Paſquier dit qu'on les nommoit CAGNARDIERS, *parce que tout ainſi que des canards, ils vouoient leur demeure à l'eau*. Selon Borel, ce mot vient de *canis*, *qui dénote*, dit-il, *des gens qui vivent en chiens*. Les Editeurs de Sauval l'ont appellée par erreur la rue *du Renard*; il en eſt de même du nom de *petit-quai-Bignon*, qui ſe trouve dans le Recueil des rues, imprimé chez Valeyre. Il eſt vrai qu'on a donné deux fois ordre d'en conſtruire un ſous ce nom.

Abreuvoir-Marion, & rue de *l'Arche-Marion*. En 1300, on l'appelloit *l'Abreuvoir Thibaut-aux-Dés*, parce qu'il eſt à l'extrêmité de cette rue dont il fait la continuation, de même que celle appellée de l'Arche-Marion. En 1398 & en 1400, on lui donna le nom de *rue des Jardins*; & ſur la fin du quatorzième ſiècle, celui de *Ruelle*, *qui fut Jean de la Poterne*, à cauſe des étuves que Jean de la Poterne y tenoit en 1496, & qu'on appelloit les *Etuves aux trois pas de degrés*; ce qui lui fit donner par la ſuite le nom ſimple

de *la Ruelle aux Étuves*, & par Corrozet, celui *des Etuves aux Femmes*. On la trouve en 1565, ſous le nom de l'Arche-Marion & de l'Abreuvoir-Marion, du nom de la femme qui tenoit ces étuves. De Chuye l'appelle encore *la rue de l'Archer*. Elle commence de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, juſqu'à la rivière, en paſſant ſur le quai de la Mégiſſerie, ou de la Féraille, Quartier Sainte-Opportune.

Rue *de l'Abreuvoir-Popin*, par corruption *Pépin*. Cet abreuvoir a été confondu par Valeyre avec l'Abreuvoir-Marion. Cette rue qui eſt du Quartier de Sainte-Opportune, a ſon entrée par la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, paſſe ſous le quai de la Mégiſſerie, & ſe termine à la rivière. *Voy.* POPIN. (*le Fief*)

* *Abrulle*, *voy.* *RUE Saint-Romain*, Quartier du Luxembourg.

* *Agnès*. (rue Dame-) Cette rue dont il eſt fait mention dans des comptes de l'Ordinaire & de la Prévôté de Paris de 1417 & de 1421, étoit près de la Chapelle d'Etienne Haudry, près de la rue de la Mortellerie, Quartier de la Grêve.

* *Agnès-la-Buſchère*. (rue) Nom que portoit au quatorzième ſiècle, le commencement de la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, Quartier Sainte-Avoie.

* *Aigle*. (rue de l') Nom que portoit anciennement la rue Saint-Antoine, à commencer après la porte Baudéer (Baudoyer) Quartier Saint-Antoine.

* *Aigoux*, (ruelle des) Quartier Saint-Euſtache. Le paſſage d'un égout découvert, fit donner ce nom en 1489, à la rue qu'on appelle aujourd'hui du Bout-du-Monde, qui depuis, c'eſt-à-dire, en 1564, fut nommée la *rue où ſouloient être les égouts de la Ville*.

Aiguillerie. (rue de l') Elle fait une partie du tour de l'Egliſe de Sainte-Opportnne, aboutiſſant rue Saint-Denis, & dans le cloître à l'autre bout. Cette rue qui eſt du Quartier de Sainte-Opportune, eſt appellée dans Sauval, *rue de l'Eſcuillerie*. C'eſt peut-être celle qui eſt nommée dans pluſieurs titres, *la rue Alain de Dampierre*.

Albiac. (rue ou place du champ d') Quartier de la Place-Maubert, Fauxbourg Saint-Marcel. Elle va d'un côté à la rue du Noir, & de l'autre, à celle de l'Epée de Bois. Cette rue a été ainſi nommée d'un Conſeiller de l'Election qui avoit du bien dans cet endroit, & qui s'appelloit d'Albiac. Elle étoit habitée en 1554, par des gens d'une conduite

ſcandaleuſe, contre leſquels le Magiſtrat fut obligé de ſévir.

* *Alexandre Langlois*, (rue d') Quartier de la Place-Maubert, aujourd'hui c'eſt la rue du Paon, qui conduit de la rue Traverſine à celle de Saint-Victor.

* *Alez*, (rue d') Quartier de la Place-Maubert. Cette rue commençoit dans celle du Fauxbourg Saint-Victor, & aboutiſſoit au grand chemin, le long de la Seine, où elle étoit fermée par une porte : elle ne ſubſiſte plus.

Allée, (rue de la Longue-) Quartier Saint-Denis. Aujourd'hui c'eſt un paſſage qui mène de la rue Saint-Denis dans celles du Ponceau, des Egouts, & Neuve-Saint-Denis. Il eſt vraiſemblable qu'elle a porté auſſi le nom *de Houſſaye*, du nom d'un Particulier qui y acheta en 1658, une maiſon appellée *la Longue-Allée*.

Allouette, (rue du champ de l') Quartier de la Place-Maubert, Fauxbourg Saint-Marcel. Elle va, d'un bout, au moulin de Croulebarbe & à la rivière de Bièvre; & de l'autre, rue de Lourcine. Un champ ainſi nommé l'a fait appeller ainſi; il paroît encore qu'elle fut nommée d'abord rue *S. Louis*.

Amandiers, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle va, d'un bout, à la rue des Sept-Voies; & de l'autre, à celle de la montagne Sainte-Geneviève. En 1386, on l'appelloit indifféremment rue *des Almandiers*, *de l'Allemandier* & *des Amandiers*. Les Evêques de Nevers y avoient leur Hôtel.

Amandiers, (rue des) Quartier Saint-Antoine, ainſi nommée d'un vignoble qui porte encore ce nom, & d'une maiſon appellée *la maiſon des Amandiers*, dont le jardin étoit rempli d'une grande quantité de ces arbres. Cette rue fait la continuation de celle du chemin vert, & aboutit à la campagne, & à la rue des murs de la Roquette.

* *Amauri de Rouſſi*, (rue d') Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. *Voy. rue* OGNIARD.

* *Amboiſe*. (rue d') *Voy. l'art. culs-de-ſac, après les rues.*

Anaſtaſe, (rue Sainte-) Quartier du Temple. Elle va, d'un bout, dans la rue Saint-Louis; & de l'autre, à celle de Thorigny & de Saint-Gervais. Elle eſt ainſi nommée à cauſe des Religieuſes Hoſpitalières de Sainte-Anaſtaſe, ou, de Saint-Gervais.

Anaſtaſe, (rue neuve Sainte-) Quart. de Saint-Paul. Elle

Digitized by Google

aboutit, d'un côté, à la rue Saint-Paul, vis-à-vis le portail; & de l'autre, par un retour d'équerre, à la rue des Prêtres-Saint-Paul.

* *Angelique*, (rue) Quartier de la Cité. C'eſt le nom que portoit la rue Regrattier.

Anges, (rue des deux) Quartier Saint-Germain-des-Prés. Deux Anges qui étoient placés aux deux extrémités de cette rue, dans le ſiècle dernier, lui ont donné ce nom. C'eſt une équerre qui aboutit aux rues Jacob & Saint-Benoît.

Anglade, (rue de l') Quartier du Palais-Royal. Elle va, d'un bout, dans la rue Sainte-Anne; & de l'autre, dans la rue Traverſière où elle ſe termine. Elle tire ſon nom d'un Particulier appellé *Gilbert Anglade*, qui acheta en 1639 une place, rue des Moulins.

Anglois, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue Galande; & de l'autre, dans la rue des Noyers. Elle portoit ce nom plus de deux ſiècles avant le règne de Charles VI. Il eſt vraiſemblable qu'elle tire ſon étymologie du grand nombre d'Anglois qui venoient étudier dans l'Univerſité.

Anglois. (cul-de-ſac des) *Voy. l'art. culs-de-ſac, après les rues.*

* *Anglois.* (cimetière des) C'eſt aujourd'hui la Place de Birague, où l'on voit la fontaine de ce nom, vis-à-vis l'Egliſe de Saint-Louis, qu'occupoient ci-devant les Jéſuites. *René de Birague* fut Chancelier de France, & depuis Cardinal. Il fit conſtruire cette fontaine en 1577.

Angloiſes, (rue des filles) Quartier de la Place Maubert. Elle prend ſon nom du Monaſtère des Religieuſes Angloiſes, le long duquel elle règne. Elle traverſe de la rue de Lourcine dans celle de la Barrière.

———— (*petite rue des Filles*) traverſe de la rue du champ de l'Allouette à celle des Filles Angloiſes. Le nom de Derville qu'elle porte, eſt celui d'un Particulier qui y demeuroit, il y a quelques années.

* *Angloiſes*, (rue des) Quartier de la Place-Maubert. C'eſt la rue Clopin qui, à cauſe de ſa prolongation juſques vis-à-vis le Couvent des Angloiſes, rue des Foſſés-Saint-Victor, en avoit pris le nom; mais la rue Clopin l'a repris depuis dans toute ſa continuation.

* *Angoumois*, (rue d') Quartier du Temple. C'eſt la rue Charlot. Elle aboutiſſoit à la rue de Boucherat. *Voy. rue Charlot.*

* *Anjou*, (rue d') Quartier du Louvre. C'eſt le nom du cul-de-ſac des Provençaux, que l'on trouve dans les plans de Gombouſt & de Bullet, de même que ſous celui de *rue d'Antin*, ce qui eſt vraiſemblablement une faute.

* *Anjou*, (rue d') Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ce nom paroît avoir été donné, mal-à-propos, à la petite rue d'Avignon.

Anjou (rue d') Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit à la rue du Fauxbourg Saint-Honoré, & à celle de la Ville-l'Evêque. Elle étoit connue ſous ce nom en 1649.

* *Anjou*, (rue d') Quartier Saint-Euſtache. Elle ſe trouvoit dans la partie de prolongation de la rue des Deux-Ecus, juſqu'à la rue de Grenelle ; elle fut ainſi nommée, parce qu'elle règnoit le long d'une maiſon qui s'appelloit autrefois *les Granges de M. d'Anjou.*

Anjou, (rue d') Quartier du Temple, aboutit, d'une part, dans la rue Paſtourelle ; & de l'autre, dans celle de Poitou. On la trouve indiquée ſur les plans de Jouvin en 1676, & de Fer en 1692, par le nom de *Vaujour*, & ſous les deux noms dans la Caille & Valleyre. *Voy.* PLACE DE FRANCE.

Anjou, (rue d') Quartier Saint-Germain, ainſi appellée du nom de *Jean-Baptiſte Gaſton de France*, Duc d'Anjou, fils d'Henri IV. Elle fut ouverte en 1607, ainſi que les rues Dauphine & Chriſtine. Elle aboutit, d'une part, à la rue Dauphine ; & de l'autre, à la rue de Nevers.

Antin, (chauſſée d') Quartier Montmartre. C'eſt le nom qu'on a donné à la rue de l'Hôtel-Dieu, à cauſe de l'Hôtel d'Antin (aujourd'hui de Richelieu) en face duquel elle commence. *Voy. rue de l'Hôtel-Dieu.*

Antin, (rue d') Quartier de Montmartre ; d'un bout, dans la rue Neuve-Saint-Auguſtin ; & de l'autre, dans la rue neuve des Petits-Champs, vis-à-vis l'Hôtel d'Antin (aujourd'hui de Richelieu). Le marché aux chevaux ſe tenoit dans cet eſpace qu'occupent aujourd'hui la rue & l'Hôtel d'Antin.

Antoine, (rue des Foſſés-Saint-) Quartier Saint-Antoine. Elle commence à la rue du Fauxbourg, & règne le long du foſſé juſqu'à la rivière : on la nomme auſſi rue de la Contreſcarpe. *Voy. ce mot.*

Antoine, (rue du Fauxbourg Saint-) Elle commence à la porte de ce nom, & finit au Thrône. En 1632, elle portoit encore le nom *de la Chauſſée Saint-Antoine.*

Antoine, (rue Saint-) Elle commence à la porte Bau-

doyer, & finit à la porte Saint-Antoine. Elle tire ſon nom de l'Abbaye qu'on y voit. Dans la partie qui étoit près de la porte Baudéer (Baudoyer) elle en prenoit le nom, mais plus loin elle s'appelloit *la rue de l'Aigle. Voy. Aigle.* (rue de l')

* *Antoine*, (rue Saint) Quartier de la Place Maubert. C'étoit anciennement une ruelle qui étoit dans la rue Cenſier, vis-à-vis l'Hôpital des cent filles, en 1588, & qu'on nommoit *ruelle du Jubin*, ou *ruelle Saint-Antoine.*

* *Antoine*, (rue Neuve-Saint-) Quartier du Palais-Royal. C'eſt la rue l'Anglade, déſignée ſous ce nom dans de Chuyes.

* *Apolline*, (rue Sainte-) Quartier Saint-Martin. Elle ne fait aujourd'hui qu'une ſeule rue dans la rue Meſlai. On la trouve ſous le nom de *rue Sainte-Apolline* ou *de Bourbon*, dans le plan de la Caille.

Apolline, (rue Sainte-) Quartier Saint-Denis, près la porte de ce nom, d'un bout; & de l'autre, dans celle de Saint-Martin.

Araignée, (rue de l') Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle faiſoit anciennement la continuation de la rue de la place aux veaux, juſqu'à l'Apport-Paris, & alors elle étoit connue ſous le nom *d'Iraigne.* On lit dans un titre nouvel de 1554, une maiſon faiſant le coin de *la rue de l'Araignée, par laquelle on va à la place aux veaux. Iraigne* eſt un croc de fer à trois ou quatre branches pointues & recourbées, auxquelles on accroche de la viande.

Arbalêtre, (rue de l') Quartier Saint-Benoît. Elle aboutit à la rue des Charbonniers, & finit au milieu de la rue Mouffetard, vis-à-vis le marché des Patriarches. Elle a pris ſon nom d'une enſeigne de l'Arbalêtre, qui faiſoit le coin de cette rue, nommée au quatorzième ſiècle *rue des Sept Voies*, & au milieu du ſeizième, *rue de la porte de l'Arbalêtre*, autrement *des Sept Voies. Jean de Gannai*, Chancelier de France, logeoit dans la maiſon qui étoit à l'autre coin.

* *Arbalêtre*, (rue des Arbalêtriers) Quartier Saint-Denis. Nom que Sauval & l'Auteur des Tablettes pariſiennes, diſent avoir porté quelquefois la rue du Petit-Lion, à cauſe des exercices des Arbalêtriers, qui s'y faiſoient dans un lieu vaſte. *Voy.* CUL-DE-SAC *de la Porte-aux-Peintres.*

Arbre-Sec, (rue de l') Quartier du Louvre, aboutit, d'un côté, dans la rue Saint-Honoré; & de l'autre, à la place de l'Ecole. Ce nom qu'elle portoit déjà au treizième ſiècle, lui vient de l'enſeigne d'une vieille maiſon que l'on voyoit encore du temps de Sauval, près de l'Egliſe. En

1505, il y eut dans cette rue une eſpèce de ſédition, à l'occaſion d'une marchande que le Curé ne vouloit pas enterrer, qu'on ne lui eût montré, ou à l'Evêque, le teſtament qu'elle avoit fait. Les Evêques prétendoient être en droit de ſe faire repréſenter les teſtamens; ils défendoient de donner la ſépulture à ceux qui mourroient *ab-inteſtat*, ou qui n'avoient pas fait un legs à l'Egliſe, & les parens étoient obligés d'aller à l'Official, qui commettoit un Prêtre ou quelqu'autre perſonne eccléſiaſtique, pour réparer la faute du défunt, & faire ce legs en ſon nom. *Eſſ. hiſt. de Saint-Foix, tom. 1, p. 52.*

Arcade, (rue de l') Quartier de la Cité: autrefois rue de Jéruſalem, parce que les Pélerins qui ſe diſpoſoient à voyager dans la Terre-Sainte, ou qui en revenoient, y avoient leur logement. Elle donne, d'un bout, dans la rue de Nazareth; & de l'autre, dans la cour du Palais. On l'appelle rue de l'Arcade, relativement à une voûte ou arcade qui communique aux bâtimens de la Chambre des Comptes.

Arcade, (rue de l') Quartier du Palais-Royal. Elle ſe termine, d'un bout, à la Madeleine de la Ville-l'Evêque; & de l'autre, à la barrière de la Pologne, au bout de la rue Saint-Lazare. On la trouve indiquée ſous le nom d'*Argenteuil* dans certains titres de l'Archevêché. L'arcade ou voûte que l'on voit au milieu, communique à une maiſon du terrein de *la petite Pologne.*

* *Arche*, (rue de l') Quartier Montmartre; aujourd'hui c'eſt un cul-de-ſac. La rue aboutiſſoit ſur le Fief de l'Arche ou de Saint-Mandé. Depuis, ce cul-de-ſac a porté ſucceſſivement le nom de *cul-de-ſac de l'Epée-Royale*, à cauſe d'une enſeigne; celui de *Ragouleau*, & enfin des *Commiſſaires.*

Arche-Beaufils. (l') Voy. *l'article ſuivant.*

* *Arche-Dorée*, (rue de l') Quartier Saint-Paul. M. *Jaillot* croit que c'eſt la rue de l'Etoile, que l'on trouve dans quelques titres, ſous la dénomination de *Petite-Barée*, *Tille-barre*, & il ſe fonde ſur ce que l'*Arche-Dorée* étoit l'enſeigne d'une maiſon qui appartenoit au Sieur Dorée, contiguë au Château de l'Etoile. On l'a depuis nommée *l'Arche-Beaufils*, & l'on a donné le même nom au quai ſur lequel elle aboutiſſoit, qui, par corruption, a été appellé *Mofils* & *Monfils.*

Arche-Marion, (rue de l') Quartier Sainte-Opportune. *Voy.* ABREUVOIR-MARION.

* *Archer*, (rue de l') *Voy.* ABREUVOIR-MARION.

Digitized by Google

* *Arcis*, (rue Saint-Pierre-des-) Quartier de la Cité. C'eſt probablement la rue Gervais-Laurent.

Argenteuil, (rue d') Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit, d'un côté, à la rue des Frondeurs; de l'autre, à la rue Neuve-Saint-Roch. Elle a été conſtruite ſur l'ancien chemin d'Argenteuil.

* *Argenteuil*, (rue d') Quartier Montmartre. C'eſt la rue Saint-Lazare, ou des Porcherons, qui conduit à Argenteuil.

* *Argenteuil*, (rue *Thomas*, *Guillaume & Gui* d') c'eſt la rue des Poirées, Quartier Saint-André-des-Arcs.

Ariane & Ariène, (rue de l') Quartier des halles. C'eſt la rue de la petite Truanderie.

* *Armuriers*, (rue des) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie, ainſi nommée à cauſe du grand nombre d'Armuriers qui y demeuroient. C'eſt aujourd'hui la rue de la Heaumerie.

* *Arnou* ou *Raoul de Charonne*, (rue) Quartier du Louvre. C'eſt aujourd'hui le cul-de-ſac des Provençaux; c'eſt à un Particulier nommé *Arnoul de Charonne*, que cette rue devoit ſon nom. On l'appelloit auſſi *rue du Chartier*, *d'Anjou* & *d'Antin*.

Arras, (rue d') Quartier de la Place Maubert. D'un bout, au coin de la rue Clopin; & de l'autre, dans la rue Saint-Victor. On l'a nommée *rue des Murs*, parce qu'elle étoit contiguë à l'enceinte de Philippe-Auguſte, enſuite *rue du Champ-Gaillard*, nom d'une place à laquelle elle aboutiſſoit. Enfin elle a pris ſon dernier nom du petit Collège d'Arras, dont nous parlons, *tome 2*, *pag. 442*.

* *Arras*, (rue d') Quart. Saint-Benoît. *V.* RUE DES RATS.

* *Arrode*, (rue Nicolas-) Quartier des halles. C'eſt probablement celle de la pointe Saint-Euſtache, & non la rue Comteſſe d'Artois.

Arſis, *Ars* & *Aſſis*, (rue des) Quartier de la Grêve. D'un bout, aux coins des rues des Lombards & de la Verrerie, vis-à-vis la rue Saint-Martin; & de l'autre, aux coins des rues Jean-Pain-Mollet & des Ecrivains, vis-à-vis la rue Planche-Mibray. En 1130 on l'appelloit en latin *Vicus de Arſionibus*, & en 1195, *Vicus de Aſſiz*. On s'eſt fort exercé ſur l'étymologie du nom de cette rue; les uns diſent que c'eſt parce que les maiſons en furent brûlées en 886 par les Normands qui aſſiégèrent Paris: d'autres que c'eſt à cauſe d'une enſeigne, où des perſonnes étoient repréſentées aſſiſes. M. *de Launoy* le fait venir des Aſſyriens ou Syriens qui trafiquoient à Paris; mais il faut avouer que cette

origine eſt tirée de bien loin. M. *Chatelain*, Chanoine de l'Egliſe de Paris, dit que le nom de la rue des Arſis, vient d'*Arciſterium*, qu'on a dit dans la baſſe latinité pour *Aſceterium*, c'eſt-à-dire, *Exercitatoire*, mot que les Grecs qui appelloient les Moines *Aſcetes*, ont employé pour Monaſtère. Ainſi il croit qu'on a nommé cette rue, *via Aſcetorum*, la rue des Aſciſes, parce qu'elle conduiſoit à Saint-Pierre-des-Bois, où Saint Merri & Saint Fron menoient la vie aſcétique.

Artois, (rue d') Quartier Montmartre, percée depuis cinq ans, ſur une partie des jardins de M. *de la Borde*, & ouverte ſur le boulevard, vis-à-vis la rue de Grammont. On a couvert l'égout auquel elle aboutiſſoit, ſur lequel on bâtit des maiſons pour former la rue de Provence. Les Hôtels qu'on bâtit tous les jours dans la rue d'Artois, font deſirer que les autres répondent au goût & à la beauté de ceux qui ſont déjà élevés ſur les deſſins de MM. *le Carpentier* & *Moreau*.

Artois, (rue Comteſſe d') Quartier des halles. D'un bout, à la pointe-Saint-Euſtache; & de l'autre, dans la rue de Montorgueil, & au cul-de-ſac de la Bouteille. Elle a pris ſon nom de l'Hôtel du *Comte d'Artois*, Robert II, neveu de Saint-Louis, lequel étoit ſitué entre les rues Pavée & Mauconſeil. On la nommoit encore *la rue à la Comteſſe d'Artois*, *la rue de la porte-Comteſſe d'Artois*, parce que ce Prince y en avoit fait ouvrir une pour ſa commodité. De tous ces noms, celui de la *Comteſſe d'Artois* a prévalu, & lui eſt reſté.

Aubri-le-Boucher,* (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle traverſe, de la rue Saint-Denis, à celle de Saint-Martin. Cette rue eſt nommée dans de vieux papiers-terriers, *Vicus Alberici Carnificis*, ſans qu'on ſache ſi *Albericus* étoit le nom de baptême de celui qui a donné le nom à cette rue, ou ſi c'étoit ſon ſurnom. Dans d'autres titres, elle eſt nommée *Auberi-le-Bouchier*, & *Aubri le-Boucher*. Quoi qu'il en ſoit, le peuple qui abrège tant qu'il peut,

---

* En 1309, un homme qu'on menoit au ſupplice, fut délivré dans cette rue par le Cardinal de Saint-Euſebe. Les Cardinaux ont prétendu pendant long-temps, qu'ils avoient le privilège (comme autrefois les Veſtales à Rome) de donner grace à un Criminel, en affirmant qu'ils ne s'étoient rencontrés que par haſard ſur ſon paſſage. *Eſſai ſur Paris par Saint-Foix, tom. 1, pag.* 57.

& qui eſtropie preſque toujours les noms, la nomme *rue Bri-Boucher*. La Caille & Valleyre l'indiquent ſous ces deux noms.

* *Aubuſſon*, (rue d') Quartier Saint-Euſtache. C'eſt le nom qu'a porté l'extrêmité de la rue des Petits-Champs, du côté de la place des Victoires, en l'honneur du Vicomte d'*Aubuſſon*, Maréchal *de la Feuillade*, qui fit bâtir cette place.

Audriettes ou *Haudriettes*, (rue des) aboutit, d'un côté, rue de la Mortellerie ; & de l'autre, au quai de la Grêve. Elle tire ſon nom de la Chapelle des Haudriettes & de quelques maiſons qui appartenoient à ces Religieuſes. *Voy.* HÔPITAL ET CHAPELLE *des Haudriettes*, *tom. 3*, *pag. 232.*

Audriettes, (rue des vieilles-) paſſe de la rue du Temple dans celle du Grand-Chantier. Elle eſt ainſi nommée de quelques anciennes maiſons qui appartenoient au Fondateur des Haudriettes. Elle portoit en 1290 le nom de *Jehan l'Huillier*, enſuite celui de rue *de l'Echelle du Temple* ; puis en 1636, celui de la *Fontaine-Neuve*, à cauſe de la fontaine qui eſt au coin : enfin elle a repris le nom des Vieilles-Audriettes.

Auguſtin, (rue neuve-Saint-) Quartier Montmartre. Elle tombe, d'un bout, dans la rue de Richelieu ; & de l'autre, dans celle de Louis-le-Grand. En 1663, elle finiſſoit à la rue *de Lorges*, * qui faiſoit alors la continuation de la rue Gaillon, & qui a été ſupprimé depuis. On l'a appellée rue neuve-Saint-Auguſtin, parce qu'elle règnoit le long d'un mur qui appartenoit aux Religieux de ce nom, connus ſous celui de *Petits-Pères*.

Auguſtins, (rue des Grands-) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle aboutit, d'un côté, ſur le quai des Auguſtins ; & de l'autre, dans la rue Saint-André-des-Arcs. Elle ſe nommoit autrefois la *rue à l'Abbé de Saint-Denis*, enſuite rue *du Collège Saint-Denis*, *des Ecoles & des Ecoliers de Saint-Denis* : Collège qui exiſtoit ſur l'emplacement des rues d'Anjou & Chriſtine. *Voy.* ſur cette rue les Recherches de *M. Jaillot*, Quart. Saint-André, *pag. 19 & ſuiv.* Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui vient du Couvent des Grands-Auguſtins.

---

* A cauſe de l'Hôtel de ce nom, anjourd'hui de la Valière.

Digitized by Google

* *Auguſtins* ; (rue du quai des) C'eſt le nom qu'on donnoit à la rue du Hurepoix en 1636.

Auguſtins, (rue des Petits-) Quartier Saint-Germain. Elle traverſe du quai Malaqueſt à la rue du Colombier. Elle s'appelloit autrefois la *rue de la petite-Seine*, à cauſe d'un canal de 14 toiſes de large qui ſéparoit le *grand* & le *petit-Pré-aux-Clercs*, & qui traverſoit le terrein ſur lequel eſt aujourd'hui le cloître des Petits-Auguſtins.

* *Auguſtins*, (rue des Vieux) Quartier Saint-Euſtache, tombe, d'un bout, dans la rue Coquillère ; & de l'autre, dans la rue Montmartre. Elle a retenu ce nom des Grands-Auguſtins qui y étoient établis au ſeizième ſiècle.

Au-Maire, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle commence à la rue Saint-Martin, près de l'Egliſe S. Nicolas, & ſe termine à la rue Frépillon, & au petit cul-de-ſac du *Puits de Rome*. Elle ſe prolongeoit autrefois juſqu'à la rue du Temple, & s'appelloit en cet endroit *rue de Rome*, à cauſe de l'enſeigne d'une maiſon. Elle tire ſon étymologie actuelle du Maire ou Bailli de Saint-Martin-des-Champs qui avoit ſon Auditoire & ſa demeure dans cette rue.

* *Autriche* & *Autruche*, (rue d') Quartier du Louvre : partie d'une rue qui ſubſiſtoit au treizième ſiécle, & qui ſe prolongeoit juſqu'au quai. Elle forme aujourd'hui le cul-de-ſac des Pères de l'Oratoire, qui n'eſt plus fermé, & qui aboutit au Louvre. *Voy. rue du Petit-Bourbon*. Elle étoit remarquable par différens Hôtels, dont les plus diſtingués étoient celui d'Alençon & de Clèves.

Auvergne, (rue de la Tour d') Quartier Montmartre. Elle va de la rue de Rochechouart à celles du Fauxbourg Montmartre & des Martyrs.

* *Auxerre*, (rue Gui d') Quartier du Louvre. Nom que portoit anciennement une ruelle qni règnoit le long de l'ancien Hôtel de la Monnoie, & qui, le ſiècle paſſé, étoit devenu un cul-de-ſac.

* *Averon* ou *d'Avron*, (rue d') Quartier du Louvre. C'eſt le nom que portoit la rue Bailleul en 1271, 1300, 1313, *&c.*

Aveugles, (rue des) Quartier du Luxembourg. Il y a vingt ans qu'elle aboutiſſoit au coin de la rue des Cannettes ; mais depuis qu'on a fait abattre quelques maiſons pour former la place de Saint-Sulpice que l'on voit aujourd'hui, elle commence près du Presbytère, & finit à la rue

du Petit-Bourbon, au coin de la rue Garancière: Sauval dit qu'*elle ſe nomme de la ſorte à cauſe d'un aveugle qui y a demeuré long-temps dans une maiſon qui, non-ſeulement lui appartenoit, mais toutes les autres encore, tom. 1, p. 3.*

Avignon, (rue d') Quart. Saint-Jacques-de-la-Boucherie, aboutit, d'un côté, dans la rue Saint Denis; & de l'autre, dans la rue de la Savonnerie. On ignore d'où lui eſt venu ce nom. En 1300 elle n'en avoit pas encore. En 1386, 1425 & 1552, on la nommoit *rue Jean-le-Comte*. La rue Trognon étoit une continuation de cette rue par un retour d'équerre dans la rue de la Heaumerie.

* *Aviron*, (rue de l') Quartier Saint-Paul, nom du cul-de-ſac de Fourci, qu'il a pris de l'enſeigne de l'aviron.

Avoie,* (rue Sainte-) Quartier de ce nom, ſe termine, d'un bout, à l'extrêmité de la rue du Temple, au coin de la rue Michel-le-Comte; & de l'autre, à celle de la rue Barre-du-Bec. Cette rue a pris ſon nom d'un Couvent de Filles & Hôpital, dont la Chapelle eſt ſous l'invocation de la Bienheureuſe Avoie *Hadvigis* qui vivoit vers l'an 1198; & qui étoit Prieure de Méere, de l'Ordre des Prémontrés, dans le Diocèſe de Cologne.

Avoinerie, (rue de l') Quartier de la Grêve; nom que portoit la rue de la Vannerie en 1396, ſuivant Sauval.

B.

Babille, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Une des ſix rues qui font les débouchés de la nouvelle halle au bled, ſur l'emplacement de l'Hôtel de Soiſſons, & qui fait la continuation de la rue d'Orléans. Elle doit ſon nom à M. *Babille*,

---

* Dans cette rue, à l'Hôtel de Meſme, logeoit *Anne* de Montmorency, Connétable de France. Il y mourut avec toute la dignité d'un Héros Chrétien, le 12 Novembre 1562, deux jours après la Bataille de Saint-Denis, des bleſſures qu'il y avoit reçues. Ce reſpectable Vieillard, âgé de ſoixante & quatorze ans, couvert de ſang, ſon épée rompue, donna un ſi furieux coup de pommeau dans le viſage de *Robert Stuart*, qui lui diſoit de ſe rendre, qu'il lui caſſa deux dents, & le renverſa de cheval; dans l'inſtant un des Soldats de Stuart, lui tira, dans les reins, un coup de piſtolet chargé de trois balles. Il avoit ſervi ſous cinq Rois, s'étoit trouvé à près de deux cents combats, à huit batailles rangées, & avoit été employé à dix traités de paix. *Saint-Foix, Eſſai ſur Paris, tom. 1, pag. 68.*

Chevalier de l'Ordre du Roi, & Avocat au Parlement, alors Echevin.

Babylone, (rue de) Quartier Saint-Germain, commence à la rue du Bac, & ſe termine ſur les nouveaux boulevards. Autrefois elle s'appelloit *rue de la Freſnaie*, enſuite *petite rue de Grenelle* ou *de la Maladrerie*. Elle doit le nom de Babylone à Bernard de Sainte-Thérèſe, Evêque de Babylone, qui poſſédoit ſur ce terrein pluſieurs maiſons & jardins, ſur l'emplacement deſquels on a bâti le Séminaire des Miſſions étrangères.

Bac, (grande rue du) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit, d'un côté, ſur le quai des Théatins, vis-à-vis du Pont-Royal; & de l'autre, à la rue de Sèvre. Elle a pris ſon nom d'un bac qui ſervoit à paſſer la rivière avant qu'il y eût un pont vis-à-vis le Château des Tuileries. Ce bac a ſubſiſté juſqu'en 1632, que le Sieur *Barbier* fit conſtruire un pont de bois pour la communication du Fauxbourg Saint-Germain.

Bac, (petite rue du) Quartier du Luxembourg. Elle traverſe de la rue de Sèvre à celle des Vieilles Tuileries. Ce nom lui vient de la grande rue du Bac, dont elle fait preſque la continuation.

* *Bacon* ou *Col de Bacon*, (rue) Quartier du Louvre. Nom d'une rue qui ſe nommoit autrefois *Chardeporc*, & qui étoit fermée des culs-de-ſac de *Courbaton* & de Sourdis, laquelle aboutiſſoit dans la rue de l'Arbre-Sec & ſur le foſſé. *Adam Chardeporc* avoit pluſieurs maiſons ſur le Foſſé-Saint-Germain en 1251, & comme l'on appelloit anciennement un porc *bacco*, & *bacon* quand il étoit ſalé, on donna à cette rue le nom de *rue de Bacon*. Elle le portoit en 1340. On voit cependant qu'en 1313, elle s'appelloit *rue du Col de Bacon*, vraiſemblament d'une enſeigne. On altéra, ou plutôt on changea ce nom en celui de *Cop* ou *Coup de Báton*, qu'on trouve dans la liſte du quinzième ſiècle & dans Corrozet. On a dit enſuite de Court-Bâton; c'étoit la maiſon du coin de cette rue & de celle des Foſſés qu'on appelloit ainſi, qui lui fit donner ce nom.

* *Bade* (rue Simon-) Quartier de la Grêve. M. *Jaillot* croit reconnoître la rue des Vieilles-Garniſons, ſous ce nom.

Bagneux, (rue de) Quartier du Luxembourg. Elle ſe termine, d'un bout, dans celle des Vieilles-Tuileries; & de l'autre, dans la rue de Vaugirard.

Baille-Hoë

Digitized by Google

* *Baille-Hoë* } (rue) Quartier Saint-Martin. Noms qui
* *Bay-le-Hœu* } ont été donnés mal-à-propos à la rue Briſemiche. *Voy. cette dernière.*

Baillet, (rue) Quartier du Louvre. D'un bout, dans la rue de l'Arbre-Sec; de l'autre, dans celle de la Monnoie. Elle a pris ce nom de quelqu'un de la famille Baillet qui y a demeuré. En 1297, elle ſe nommoit la rue *Dame Gloriette*, & rue *Gloriette* en 1300.

Bailleul, (rue) Quartier du Louvre. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue de l'Arbre-Sec; & de l'autre dans celle des Poulies. En 1271, 1300, 1313, & même au ſiècle ſuivant, elle s'appelloit rue d'*Averon*, d'*Avron*, *Daveron*. On croit que c'eſt *Robert de Bailleul*, Clerc des Comptes, qui y demeuroit en 1423, qui lui a fait donner ſon nom. *Bailleul* eſt un vieux mot qui ſignifioit en françois celui qui remet les os diſloqués. Les Eſpagnols diſent *Algebriſta*.

Baillif ou *Baillifre*, (rue) Quartier Saint Euſtache. Elle va, d'un bout, au coin de la rue des Bons-Enfans; & de l'autre, à la rue Croix-des-Petits-Champs. *Claude Baillifre*, Surintendant de la muſique du Roi, avoit reçu de la Ville, à bail emphytéotique, le terrein ſur lequel cette rue eſt conſtruite. Après ſon décès, elle fut ſaiſie & adjugée par décret du 19 Décembre 1626, à *Henri Bailli*.

* *Bains*, (rue aux) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que portoit la rue des Maçons. *Voy. Maçons.* (rue des)

* *Bains*, (rue Geoffroi des) Quartier Saint Martin-des-Champs. Nom que portoit au treizième ſiècle la rue des Vieilles-Etuves. *Voy.* cette rue.

Ballets, (rue des) Quartier Saint-Antoine, aboutit, d'un bout, dans la rue Saint-Antoine; & de l'autre, à celle du Roi de Sicile.

Banquier, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Elle va d'un bout au haut de la rue Mouffetard; & de l'autre, au coin de la rue du Gros-Caillou, vis-à-vis la tour ou moulin de la Barre. C'étoit autrefois un chemin qui conduiſoit à celui de Villejuif.

* *Barbe*, (rue Sainte-) Quartier Saint-Benoît. Il paroît vraiſemblable que ce ſeroit le nom de la rue des Cholets.

Barbe, (rue Sainte-) Quartier Saint-Denis aboutit, d'un côté, dans la rue Beauregard; & de l'autre, au Boulevard. Une Chapelle du titre de Saint Louis & de Sainte Barbe, a donné, ſans doute, le nom à cette rue. *Voy.* NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE.

Barbette *, (rue) Quartier Saint-Antoine. Elle a un bout dans la vieille rue du Temple ; & l'autre, dans la rue des Trois-Pavillons. Elle tire ſon nom de *l'Hôtel-Barbette*, ſur l'emplacement duquel elle a été ouverte. *Voy.* HÔTEL BARBETTE. En 1505, on l'appelloit la *rue de la porte Barbette*, *la vieille rue Barbette*. *Voy. ci-deſſous Barbette*, *&c.* (rue) En 1596 & 1608, les Grands-Prieurs de France firent réformer les enchères de deux maiſons de cette rue, où l'on avoit mis qu'elles étoient aſſiſes dans la vieille rue du Temple, comme on l'appelle encore à préſent ; & par deux Sentences du Châtelet, ils firent ordonner qu'à la place, il ſeroit écrit qu'elles étoient ſituées dans la vieille rue Barbette. *Voy.* PORTE-BARBETTE, *à la note.*

Barbette, (rue) & *de la porte de la Poterne* & *vieille Barbette*, Quartier du Temple. C'eſt ſous ces noms que l'on trouve déſignée la partie de la rue de ce Quartier, qui commence aux coins des rues de la Perle & des quatre-Fils, *Voy l'art. ci-deſſus.*

* *Baril-neuf.* (rue du) Selon Sauval, c'eſt un des noms de la petite rue du Bac. *Voy. Bac. (* petite rue du)

Barillerie, (rue de la) Quartier de la Cité. Elle commence à la deſcente du Pont-Saint-Michel, du côté du Palais, &

---

* Le 23 Novembre de l'an 1407, le Duc d'Orléans, frère unique de Charles VI, Roi de France, fut aſſaſſiné dans la rue *Barbette*, au Marais, par un Gentilhomme Normand, nommé *Raoul d'Octonville*. Brantome dit que « ce Prince étoit un grand Débaucheur de Dames de la Cour, » & des plus grandes : un matin, en ayant une couchée avec lui, dont » le mari vint par haſard pour lui donner le bon jour ; il cacha la tête » de cette Dame, & lui découvrit tout le corps, la faiſant voir & toucher toute nue à ce mari à ſon bel aiſe, avec défenſes, ſous peine de la » vie, d'ôter le linge du viſage.... & le bon fut que le mari étant, » la nuit d'après, couché avec ſa femme, lui dit que M. le Duc d'Orléans » lui avoit fait voir la plus belle femme nue qu'il eût jamais vue ; mais, » quant au viſage, il n'en ſavoit que dire ; ayant toujours été caché ſous » le linge. Cette Dame s'appelloit *Mariette d'Aughien*, & ſon mari le Sire » *Canni e Varennes*. De ce petit commerce, ſortit ce brave & vaillant bâtard » d'Orléans, *Comte de Dunois*, le ſoutien de la France & le fléau des » Anglois. Le Duc d'Orléans avoit un cabinet où étoient les portraits » de toutes les Dames dont il avoit eu les faveurs ; & le Duc de Bourgogne ayant ſu que le portrait de ſa femme y étoit, réſolut de ſe venger » par cet infâme aſſaſſinat.

finit à la rue Saint-Barthelemi. Elle a porté depuis 1280 différens noms. On la nommoit *Barilleria*, *la grant Barisserie*, à cause d'une ruelle qui portoit aussi le nom de *Barillerie*, & qui ne subsiste aujourd'hui qu'en partie, depuis la rue de la Calendre ; elle s'appelloit en 1398 *la rue du Pont-Saint-Michel.*

* *Barillerie*, (rue de la) Quartier Saint-Eustache. Ancien nom de la rue Traînée, comme on le peut voir dans des titres de 1476, 1489 & 1530.

Barouillerie, (rue de la) Quartier du Luxembourg. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue de Sèvre ; & de l'autre, dans la rue des Vieilles-Tuileries. Elle a aussi porté le nom de *Saint-Michel.* Celui qu'elle porte aujourd'hui, lui vient de *Nicolas Richard*, Sieur *de la Barouillère*, qui acheta huit arpens de terre sur ce terrein, à la charge d'y faire bâtir. Il paroît par un plan manuscrit, qu'il y avoit aussi une rue *Saint-Jean*, qui traversoit de cette rue dans celle de Saint-Romain.

* *Barouillerie.* (rue de la) *Voy. l'art. ci-dessus.*

Barre, (rue de la) Quartier de la Place-Maubert. Elle traverse de la rue du Fer-à-Moulin, dans celle des Francs-Bourgeois. Elle doit son nom à une barrière qui avoit été placée à une des portes du Bourg & du Cloître S. Marcel, au bout de la rue des Francs-Bourgeois. Depuis on lui a donné quelquefois le nom de *Scipion. Voy.* HÔPITAL-GÉNÉRAL, *tome 3, pag. 221.*

* *Barre*, (rue de la) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que portoit anciennement la rue Haute-Feuille, à commencer de la rue Saint-André-des-Arcs, jusqu'aux rues Percée & des Poitevins. C'est peut-être de *Jean de la Barre*, Avocat, qui demeuroit rue Saint-André, vis-à-vis de celle-ci, qu'elle a tiré son nom.

Barre-du-Bec, (rue) Quartier Sainte-Avoie. Elle se termine, d'un bout, à l'extrêmité de la rue Sainte-Avoie ; & de l'autre, dans celle de la Verrerie. Elle prend son nom d'une maison où l'Abbé du Bec avoit sa Juriſdiction en ce Quartier, & que l'on appelloit *la Barre**, nom commun à

---

* Ce nom, ainsi que celui de *Barreau*, vient d'une barre de fer, ou d'une barrière de bois qui séparent le lieu où se tiennent les Plaideurs, de celui qui est réservé aux Juges. C'étoit à cette barrière que se plaçoient les Juges pour y recevoir les Mémoires & les Requêtes qu'on avoit à leur présenter. Le Chapitre de Saint-Merri avoit une semblable barre

tous les Sièges de Juſtice, en latin *Barra*, *Septum Curiæ*, *Cancelli Auditorium*; d'où viennent ces expreſſions, *à la Barre des Requêtes du Palais*, *la Barre* du Chapitre de Notre-Dame, *la Barre* de l'Officialité, *&c.*

Barres,* (rue des) Quartier de la Grêve. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Saint-Antoine; & de l'autre, au quai de la Grêve. Cette rue, quoique fort ancienne, n'avoit pas cependant encore de nom en 1362; car dans un titre paſſé ſous le règne de Charles V. elle n'en a point d'autre que *la rue qui va de la Seine à la porte Baudets.* En 1386, on la nommoit *la rue du Chevet-Saint-Gervais.* Cependant l'Hôtel des Barres qui lui a donné ſon nom, étoit bâti long-temps auparavant, c'eſt-à-dire, dès l'an 1269. Cet hôtel étoit en partie dans la rue des Barres, & en partie dans celle de la Mortellerie. L'Abbé & les Moines de Saint-Maur l'achetèrent vers l'an 1362. C'eſt aujourd'hui l'Hôtel de Charni, qui a long-temps ſervi de Bureau-général des Aides, avant que ce Bureau eût été tranſporté à l'Hôtel de Bretonvilliers où il eſt encore aujourd'hui.

Barrés ou *Barrée*, (rue des) Quartier Saint-Paul. Elle ſe

à l'extrêmité du cloître, du côté de la rue Saint-Martin, qu'on nommoit *les Barres-Saint-Merri. M. Jaillot*, *Recherch. ſur Paris*, *Quartier Sainte-Avoie*, *p.* 9.

* *Louis de Bourdon*, beau, bien fait, qui s'étoit ſignalé en différentes occaſions, & entr'autres, à la bataille d'Azincourt, allant, à ſon ordinaire, voir un ſoir la Reine *Iſabeau de Bavière*, au Château de Vincennes, rencontra le Roi (Charles VI) qui en revenoit, & qu'il ſalua; mais *ſans s'arrêter ni deſcendre*, & continuant de pouſſer ſon cheval au grand galop. Le Roi l'ayant reconnu, ordonna à Tangui du Châtel, Prévôt de Paris, de courir après lui, & de le conduire en priſon. La nuit, il fut mis à la queſtion, enſuite enfermé dans un ſac, & jetté dans la Seine, avec ces mots ſur le ſac: *laiſſez paſſer la juſtice du Roi.* Ses amours avec la Reine qui fut conduite le lendemain à Tours pour être gardée à vue, étoient ſi publics, qu'ils méritoient cette punition. Un Auteur anonyme qui ſe plaît trop à conter des faits ſinguliers, pour qu'on ne le ſoupçonne pas de rapporter quelquefois des fables, dit que l'homme qu'on envoya à la maiſon de Louis de Bourdon, à préſent l'Hôtel de Charni, pour ſaiſir ſes papiers, ayant ouvert le tiroir d'une vieille armoire, il en ſortit dix ou douze aſpics ou ſerpens, & que le lendemain on trouva cet homme expirant, & ces ſerpens entortillés au tour de ſon col, de ſes jambes, & de ſes bras. SAINT-FOIX, *Eſſ. ſur Paris*, *t.* 1, *p.* 74.

termine, d'un bout, au carrefour de l'Hôtel de Sens; & de l'autre, au coin de la rue Saint-Paul. Elle fut ainſi nommée, parce qu'elle conduiſoit aux Carmes, dans le temps que ces Religieux demeuroient dans l'endroit où ſont aujourd'hui les Céleſtins, & parce qu'on donnoit à ces Religieux le nom de *Barrés*, à cauſe de la bigarrure de leurs habits, ou, ſelon d'autres, parce qu'ils ne parloient & ne ſe laiſſoient voir qu'à travers des grilles & des barreaux. Elle a auſſi porté le nom de *rue des Barrières*.

* *Barrières*, (rue des petites) ancien nom de la rue de l'Etoile, qui lui avoit été donné à cauſe de la rue des Barrés & des Religieux de ce nom.

Barthelemi, (rue Saint-) Quartier de la Cité. Elle continue la rue de la Barillerie, & finit à la place du Pont-au-Change. Ce fut à la porte de cette Egliſe, * que *Robert*, fils de Hugues Capet, qui avoit épouſé *Berthe*, ſa couſine iſſue de germain, du conſentement des Evêques aſſemblés, & que Grégoire V, devenu Pape, avoit excommunié à cauſe de ce mariage, fut abordé un matin par Abbon, Abbé de Fleuri, ſuivi de deux femmes du Palais, qui portoient un grand plat de vermeil, couvert d'un linge, & qui lui annonçant l'accouchement de la Reine Berthe, lui dit, en découvrant le plat: *voyez les effets de votre déſobéiſſance aux Décrets de l'Egliſe, & le ſceau de l'anathême ſur ce fruit de vos amours.* Robert regarda & vit un monſtre, diſent Pierre Damien & Romuald, qui avoit le col & la tête d'un canard. Croira-t-on, dit M. Saint-Foix, *tom. 1, pag. 78 de ſes Eſſ. ſur Paris*, que par le plus abominable complot, dans l'idée d'obliger ce Prince à ſe ſoumettre, & pour fortifier, en même temps, parmi le Peuple, la terreur qu'inſpiroient les excommunications, on ſubſtitua ce monſtre à la place du véritable enfant? Il eſt plus naturel de penſer qu'une maſſe de chair, d'une figure biſarre, a pu ſe former au ſein d'une femme dévorée de chagrins pendant ſa groſſeſſe, & dont l'imagination & la conſcience étoient troublées par les menaces du Pape. Berthe fut répudiée. Robert épouſa *Conſ-*

* Ce Prince, depuis ſon excommunication, n'oſoit entrer dans l'Egliſe; il alloit tous les matins y dire ſes prières. Les Gens de ſa Cour s'étoient ſéparés de lui; il ne lui étoit reſté que deux Domeſtiques, encore faiſoient-ils paſſer par le feu, pour les purifier, les plats où il avoit mangé, & les vaſes où il avoit bu.

tance de Provence, dont le caractère altier, cruel, vindicatif, exerça ſi ſouvent ſa patience, & cauſa tant de troubles dans l'Etat, qu'il ne parut pas que la bénédiction du Ciel ſe fût répandue ſur ce ſecond mariage.

Baſſe & Baſſe-Ville-Neuve, (rue) Quartier Saint-Denis; c'eſt la rue des Foſſés-Saint-Denis le long du Boulevard, mais que l'on a coupée preſqu'à la moitié de ſon ancienne étendue.

* *Baſſet*, (rue du Four-) Quartier de la Cité. Voy. *Orberie*. (la petite)

* *Baſennerie*. (la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il paroît que c'eſt la partie de la rue d'Avignon, du côté de la rue Saint-Denis.

Baſſroi & Baſſer, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Elle continue la rue de Popincourt, traverſant de la rue de la Roquette, dans celle de Charonne.

* *Baſoche*, (rue de) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom ſous lequel on trouve la petite rue Contreſcarpe qui aboutit, d'une part, dans la rue Dauphine; & de l'autre, dans celle de Saint-André-des-Arcs.

Baſville, (rue de) Quartier de la Cité. Nom d'une communication de la cour neuve du Palais à celle de Lamoignon. Cette communication doit ſon nom à M. le premier Préſident du Parlement, *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Baſville.

* *Bateaux*, (rue des) Quartier de la Cité. Nom de la rue l'Evêque. *Voy.* ce mot.

* *Báton-Royal*, (rue du) Quartier du Palais-Royal. Ancien nom de la rue Traverſière.

Battoir, (rue du) Quartier de la Place Maubert; d'un bout, à la rue Coupeaux; de l'autre à celle d'Orléans. Elle doit ſon nom à une enſeigne qui pendoit à la maiſon d'un nommé Barthelemi Dubreuil.

Battoir, (rue du) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle ſe termine, d'un bout, à la rue de l'Eperon; & de l'autre, à la rue Hautefeuille. On lit dans pluſieurs anciens titres, qu'elle portoit le nom *de la Plâtrière*.

Baudin, (rue) Quartier Montmartre. C'eſt plutôt une petite ruelle, qui, d'un bout, tient à la rue Blanche; & de l'autre, au coin de la rue Saint-George dans les marais des Porcherons. Elle tient ce nom d'un Jardinier qui a travaillé à l'établiſſement des jardins attachés aux maiſons qui forment cette rue.

* *Beautru*, (rue) Quartier Montmartre. Ancien nom de

Digitized by Google

la partie de la rue neuve des petits-Champs, qui commençoit à celle des Petits-Champs. L'Hôtel des écuries de M. le Duc d'Orléans, étoit alors celui de M. Beautru.

* *Bazenne*, (rue *à petits ſoulers de*) Quartier Sainte-Opportune. Nom ancien de la rue de l'Aiguillerie, ou peut-être de la rue Courtalon.

Beaubourg, (rue) Quartier Saint-Martin, ſe termine, d'un côté, à la rue Grenier-Saint-Lazare; & de l'autre, à celle de Simon-le-Franc. Le beau Bourg étoit auprès du Temple, & le plus conſidérable de ces endroits. Une partie de cette rue portoit le nom de *rue outre la poterne Nicolas Hydron*, à cauſe d'une fauſſe porte ou poterne que l'on avoit pratiquée au milieu d'un mur de ſéparation qui coupoit la rue en deux.

Beauce, (rue de) Quartier du Temple, donne, d'un bout, dans la rue d'Anjou; & de l'autre, à l'extrêmité des rues de la Corderie & de Bourgogne. Dans cette rue eſt un marché & une boucherie établie en 1615.

Beauce, (rue Jean de) Quartier des halles. Elle traverſe de la rue de la Friperie dans celle de la Cordonnerie. Un Particulier de ce nom qui y avoit un étal, l'a fait appeller ainſi.

Beaujolois, (rue de) Quartier du Temple. Cette rue ouverte en 1626, aboutit, d'un côté, à la rue Forez, & de l'autre, à celle de Bourgogne.

Beaune, (rue de) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit au quai des Théatins & à la rue de l'Univerſité. On y remarque l'Hôtel anciennement appellé *de Mailly*, qui a appartenu au Marquis *de Neſle*, du nom de *Mailly*, & qui eſt occupé aujourd'hui par M. le Duc d'*Aumont*. Cette maiſon eſt grande, mais ſans régularité. Elle eſt accompagnée d'un jardin & d'une terraſſe qui règnent ſur le quai, & dont la ſituation fait la plus grande beauté, car elle jouit de la vue de la rivière, des Jardins des Tuileries & du Cours, qui ſemblent être faits exprès pour l'embellir. On remarque dans cette rue l'Hôtel de la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, ſupprimés depuis deux ans, & bâti dans l'endroit ci-devant nommé *la Halle-Barbier*.

Beauregard, (rue de) Quartier Saint-Denis, d'un bout, dans la rue Poiſſonnière; & de l'autre, à l'Egliſe de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

Beaurepaire, (rue) Quartier Saint-Denis. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue Montorgueil; & de l'autre, à celle

des Deux-Portes. On l'a nommée en latin *Bellus Locus*, & *Bellus reditus.*

Beautreillis, (rue) Quartier Saint-Paul, aboutit, d'un côté, dans la rue Saint-Antoine; & de l'autre, aux rues Gerard-Boquet, des Trois-Piſtolets & neuve-Saint-Paul. Elle a pris ſon nom de l'Hôtel de Beautreillis qui faiſoit partie de celui de Saint-Paul, & d'une belle treille, * qui faiſoit une des principales beautés des jardins de l'Hôtel-Royal de Saint-Paul. On l'a auſſi appellée la rue *Gerard-Bacquet*, dont une partie en porte encore aujourd'hui le nom. *Voy. t. 3, p. 269.*

Beauvais, (rue de) ou *Beauvoir*, Quartier du Louvre, commence à la rue Froid-Manteau, & finit à l'extrêmité de la rue Champ-Fleuri. En 1372, on l'appeloit *Beauvoir.* Elle ſe prolongeoit anciennement juſqu'à la rue du Coq.

* *Beauvoir*, (rue de) Quartier Saint Benoît. Nom donné mal à-propos par Sauval, à la rue Saint-Jean de-Beauvais.

* *Béguines*, (rue des) Quartier Saint Paul. Ancien nom que portoit la rue des Barrés, parce que le Couvent de ces Filles y étoit ſitué.

Béhaigne & Vieille-Bréhaigne, (rue de la) Quartier Saint-Euſtache. Nom que portoit anciennement la rue des Deux-Ecus.

Belle-Chaſſe, (rue de) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit, d'une part, au quai d'Orſai, ou a la Grenouillère; & de l'autre, à la rue Saint-Dominique. Ce nom lui vient du terrein ſur lequel elle a été ouverte, & que porte auſſi les Religieuſes du Couvent qu'on y voit.

Belle-fond, (rue de) Quartier Montmartre. Elle va, d'un bout, à la rue de Rochechouart; de l'autre, à la rue Sainte-Anne ou Poiſſonnière. Ces deux rues ſont auſſi appellées du nom des deux Abbeſſes ſucceſſives de l'Abbaye de Montmartre. On l'a auſſi nommée *la rue Jolivet.* Elle eſt compoſée de tous les cabarets de la nouvelle France.

Berci, (rue de) Quartier de la Grêve. Elle aboutit, d'un côté, à la vieille rue du Temple; & de l'autre, au cimetière Saint-Jean. Elle a porté le nom de *rue du Hoqueton*, &

---

* Les jardins n'étoient point plantés d'ifs & de tilleuls, mais de pommiers, de poiriers, de vignes, de cerifiers. On y voyoit la lavande, le romarin, des pois, des fèves, de longues treilles & de belles tonnelles. C'eſt d'une treille & d'une cerifaie, que les rues de Beautreillis & de la Cerifaie ont pris leur nom. *Eſſ. de Paris, t. 1, p. 98.*

Digitized by Google

de rue *de la Réale*. La maiſon du mouton que l'on y voit, appartient à l'Abbaye de Chelles.

Berci, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Elle va, d'un bout, à la rue de la Rapée ; & de l'autre, à Bercy, dont elle tire ſon nom.

Bergère, (rue) Quartier Montmartre, ſe termine, d'un bout, à la rue de la barrière Sainte-Anne ; & de l'autre bout, à la rue du Fauxbourg Montmartre. On la connoiſſoit autrefois ſous le nom de *Clos aux Halliers*.

Bernard, (rue Saint-) Quartier Saint-Antoine, traverſe de la rue de Charrone dans celle du Fauxbourg Saint-Antoine. Elle prend ſon nom de l'Abbaye Saint-Antoine, qui ſuit la règle de ce Pere de l'Egliſe.

* *Bernard*, (rue Saint-) Quartier de la Place Maubert. Ancien nom de la rue des Bernardins.

Bernard, (rue des Foſſés-Saint-) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Saint-Victor ; & de l'autre, au quai de la Tournelle. Elle fut formée ſur les foſſés qui avoient été faits du règne de Charles V, le long des murs de l'enceinte de Philippe-Auguſte.

Bernardins, * (rue des) Quartier de la Place Maubert,

---

* Le Cardinal de Retz & les Frondeurs, cherchant à exciter une nouvelle ſédition dans Paris, imaginèrent qu'il falloit perſuader que la Cour avoit voulu faire aſſaſſiner *Joli*, un des Syndics, pour les rentes ſur la Ville, Conſeiller au Châtelet, & homme fort accrédité parmi le Peuple. « On plaça ſon pourpoint & ſon manteau ſur un morceau de » bois, dans une certaine attitude ; *d'Eſtainville* tira un coup de piſtolet » avec tant de juſteſſe, ſur une des manches qu'on avoit remplie de foin, » qu'il la perça préciſément où il falloit ; après quoi, il fut arrêté entre » lui & *Joli*, que le véritable coup ſeroit tiré le lendemain, environ » les ſept heures & demie du matin, dans la rue des Bernardins .... La » choſe fut faite comme on l'avoit projettée. *D'Eſtainville* s'approcha du » carroſſe, *Joli* ſe baiſſa, le coup paſſa par-deſſus ſa tête, & fut ſi bien » ajuſté, qu'il ſe rapportoit parfaitement à la ſituation où il devoit être » dans le carroſſe .... il fut conduit chez un Chirurgien, vis-à-vis » de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où ayant été déshabillé, on lui trouva » au bras gauche, à l'endroit où les balles devoient avoir paſſé, une eſ- » pèce de plaie qu'il s'étoit faite lui-même, la nuit, avec des pierres » à fuſil ; de ſorte que le Chirurgien ne douta pas que ce ne fût l'effet » du coup, & y mit un appareil dans les formes, tandis que *d'Argenteuil* » diſoit & faiſoit tout ce qu'il pouvoit, pour inſinuer que cette entre- » priſe n'avoit pu venir que de la part de la Cour, qui vouloit ſe défaire » de celui des Syndics qui paroiſſoit le plus ferme & le plus affectionné » au bien public ». *Mémoires de Joli*, *année* 1649. M. *Saint-Foix* fait à

aboutit, d'un côté, à la rue Saint-Victor; & de l'autre, au quai de la Tournelle. Cette rue ſe nommoit en 1246, 1380, & long-temps depuis, *la rue Saint-Bernard*, *via Sancti Bernardi*, à cauſe du Collège des Moines de Cîteaux qui eſt dans cette rue, & que l'on nomme quelquefois *Bernardins*, du Saint de ce nom qui a fait tant d'honneur à cet Ordre : les MM. *Bignon* avoient leur maiſon paternelle dans cette rue. Elle appartient aujourd'hui aux Héritiers de *Chol de Torpane*, Chancelier de la Principauté ſouveraine de Dombes. Cette rue fut la demeure d'*Antoine* & *Bernard le Juſſieux*, fameux Botaniſtes.

* *Berneult*, (rue Jacques-) Quartier Saint-Euſtache. Ancien nom de la rue Pagevin, que l'on a connue auſſi depuis 1293 ſous celui de *rue Breneuſe*, ſans doute par altération de celui de *Berneult*.

Berri, (rue de) Quartier du Temple, fait la continuation de la rue d'Orléans, & ſe termine aux rues de Bretagne & de Bourgogne, & à celle d'Angoumois ou Charlot.

* *Bertaut qui dort*, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom que la rue de Veniſe portoit en 1388.

* *Berthe*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Ancien nom de la petite rue des Trois-Chandeliers, qui deſcend de la rue de la Huchette à la rivière.

Bertin-Porée, Quartier Sainte-Opportune. Elle va, d'un côté, à la rue des Deux-Boules ; & de l'autre, dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois. Son nom véritable eſt *Bertier-Porée*, d'un Particulier qui y demeuroit.

Béthiſi, (rue) Quartier Sainte-Opportune, finit, d'un bout, au coin de la rue du Roule & de la Monnoie, & ſe termine, de l'autre, à l'extrêmité de la rue des Deux-Boules & des Bourdonnois. Cette rue ſe nommoit dans le treizième ſiècle, & même au commencement du quatorzieme, *la rue au Comte de Ponti*, enſuite *la rue de la Charpenterie*

---

ce ſujet les réflexions ſuivantes dans ſes *Eſſais Hiſt. tom.* 1, *pag.* 82.

« Quelles ſeroient les idées d'un Sauvage à la lecture de ce récit, où » le Sieur Joly lui-même rapporte, & avec un air de ſatisfaction & de » vanité, qu'il apoſta de faux témoins, qu'il fabriqua de fauſſes preuves, » & qu'il prit les meſures les mieux réfléchies & les plus ſûres, pour per- » ſuader que la Reine & le Miniſtre avoient voulu le faire aſſaſſiner ! » Ce Sauvage penſeroit, ſans doute, que ces infâmes manœuvres ne » déshonorent point en France, n'étant pas naturel qu'un homme ſe » donne la peine d'écrire ſa vie, pour ſe rendre odieux & mépriſable.

& enfin la rue de Béthiſi. Ces différens noms lui ont été donnés de l'Hôtel que les Comtes de Ponthieu y avoient, ou des Charpentiers, qui, pendant un certain temps, y firent leur demeure, ou de *Jean de Béthiſi*, Procureur au Parlement en 1410, ou de *Jacques Béthiſi*, Avocat en 1416. C'eſt dans la deuxième maiſon à gauche, en entrant par la rue de la Monnoie, & où eſt à préſent une Meſſagerie, que l'Amiral *de Coligni* fut aſſaſſiné la nuit de la Saint Barthelemi 1572.

Beurière, ou *de la Petite-Corne*, (rue), d'un bout, dans la rue du Four; & de l'autre, dans celle du Vieux-Colombier, Quartier du Luxembourg. Elle étoit parrallèle à celle que l'on nomme *de la Corne*.

Biches, (rue & cul-de-ſac du Pont-aux) Quartier Saint-Martin. Elle continue, de la rue de la Croix, juſqu'au coin des rues Notre-Dame-de-Nazareth & neuve-Saint-Martin. Ce nom lui vient d'un petit pont conſtruit ſur l'égout, pour la communication des deux rues auxquelles elle aboutit, & d'une enſeigne des biches; vis-à-vis ſon extrêmité, eſt un petit cul-de-ſac qui porte le même nom.

Biches, (rue du Pont-aux) Quartier de la Place Maubert, aboutit, d'une part, à la rue Cenſier; & de l'autre, aux extrêmités des rues de la Muette & du Fer-à-Moulin. Elle doit ſon nom au petit pont ſous lequel paſſe la rivière de Bièvre. En 1603, elle ne faiſoit qu'une rue avec la rue vieille-Notre-Dame, ſous le nom de rue *Notre-Dame*.

* *Bierre*, } (rue de) Quartier Saint-Jacques-de-la-Bou-
* *Bièvre*, } cherie. Ce ſont les noms anciens du cul-de-ſac de Veniſe.

Bièvre, (rue de) Quartier de la Place Maubert, commence au bout de la Place Maubert, & ſe termine au quai de la Tournelle. Cette rue a pris ſon nom de la rivière de Bièvre ou des Gobelins, qui y a coulé pendant pluſieurs ſiècles. Sauval aſſure que ſon canal qui eſt caché ſous le pavé & ſous les maiſons, y étoit, de ſon temps, encore preſque tout entier, & ne ſervoit plus depuis fort long-temps que d'égout aux eaux d'une partie du Quartier de Saint-Nicolas-du-Chardonnet & de la montagne Sainte-Geneviève. Il ajoute qu'il étoit couvert d'une voûte toute de pierre de taille fort longue, large, haute & très-bien-bâtie.

* *Bièvre*, (rue de) Quartier de la Place Maubert. *Voy.* RUE *des Gobelins*.

* *Bigne*, *Bigue* ou *Bingue*, (rue Jean) Quartier des halles. Vieux nom de la rue de la Réale. *Voy. cette rue*.

Billettes, (rue des) Quartier Sainte-Avoie. Elle traverſe,

de la rue de la Verrerie, dans celle de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. On nommoit anciennement cette rue, *la rue des Jardins*, *vicus Jardinorum*, ou *de Jardinis*. Le nom de *Billettes* vient auſſi vraiſemblablement d'un petit morceau de drap long & quarré, que l'on nommoit ainſi dans ce temps-là, & dont les Religieux de l'Ordre des Carmes, ſe ſervoient alors en forme de ſcapulaire. Au quinzième ſiècle, on trouve cette rue indiquée ſous le nom de *rue où Dieu fut bouilli*, *du Dieu Bouliz*. C'eſt peut-être à cauſe de la maiſon du Juif dont nous avons donné l'hiſtoire à l'article CARMES-BILLETTES. *Voy. ce mot, tom. 2, pag. 60.*

Biſſi, (rue de) Quartier du Luxembourg, aboutit, d'un côté, à la principale entrée du marché de Saint-Germain, du côté de la rue du Four; & de l'autre, à la foire Saint-Germain. Elle prend ſon nom du Cardinal *de Biſſi*, Abbé de Saint-Germain-des-Prés en 1726, qui fit conſtruire à ſes dépens le marché que l'on voit aujourd'hui.

* *Blanche* (rue) Quartier Montmartre. Nom que l'on a donné à la rue de la Croix-Blanche qui donne dans la vieille rue du Temple.

Blanche, (rue) Quartier du Temple. C'eſt la partie de la rue Saint-Maur, ou du chemin de Saint-Denis, qui ſe trouve entre la rue des Trois-Bornes & celle du Bas-Popincourt.

* *Blanche-Oie*, (rue de la) Quartier du Luxembourg, eſt celle qu'on nomme aujourd'hui rue du Four. Elle ſe nommoit ainſi depuis le carrefour des rues de Buci, juſqu'à la rue des Cannettes. C'eſt dans cette partie qu'étoit ſitué l'Hôtel de Rouſſillon, appartenant à *Louis*, bâtard de Bourbon, Comte de Rouſſillon en Dauphiné.

Blancs-Manteaux, (rue des) Quartier Sainte-Avoie. Elle tombe, d'un côté, à la rue Sainte-Avoie; & de l'autre, à la vieille rue du Temple. Elle a pris ſon nom, de même que le Couvent, de la couleur blanche des manteaux des Religieux Serviteurs de la Vierge Marie, qui vinrent s'y établir vers le milieu du treizième ſiècle; car, ſelon Sauval, en 1268, elle ſe nommoit *la rue de la Parcheminerie* & *de la petite Parcheminerie*, puis *la rue de la vieille Parcheminerie*, & *la rue des Parcheminiers*. Tous ces noms différens ſont rappellés dans des chartes du Tréſor du Temple, des années 1440, 1480, & 1492.

Blomet, (rue) Quartier Saint-Germain. Elle commence à la barrière de la rue des Brodeurs, & finit ſur le nouveau boulevard, à l'égout. On la nomme mal-à-propos *rue Plumet*;

Digitized by Google

car dans tous les titres de l'Abbaye Saint-Germain, elle n'eſt indiquée que ſous celui de *Chemin Blomet*.

* *Bloquerie*, (rue de la) Quartier Saint-Martin. Nom indiqué par Corrozet, qui pourroit être celui de *la rue de la Corroierie*.

* *Bohémes*, (rue de) Quartier Saint-Germain. C'eſt un des douze noms que l'on a donnés à la rue *Hillerin-Bertin*, par des variations & manières d'écrire le véritable.

* *Boiliauë*, (rue *Ermeline*-) Quartier Saint Paul. Nom d'un cul-de-ſac, nommé *Putigneux*, lequel ſe trouve dans la rue Geoffroi-l'Aſnier, & que Corrozet a appellé *rue Putigneuſe*, & qui eſt peut-être le même à qui Guillot donne le nom de *rue Ermeline-Boiliauë*, qui alors ſe prolongeoit, ſans doute, juſqu'à la rue des Barres.

Bondi, (rue de) Quartier Saint-Martin. Elle commence à la rue du Fauxbourg Saint-Martin, près le Wauxhall de *Torré*; & par un Arrêt du Conſeil de 1771, elle a perdu le nom de *chemin de la Voierie*. *Voy.* RUE *des Foſſés-Saint-Martin*.

* *Bonne-Morue*, (rue de la) Quartier du Palais-Royal. Ancien nom de la rue *des Champs-Elyſées*, qu'elle a quitté depuis 1769.

* *Bon-Puits*, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Ancien nom de la rue du *Pot-de-Fer*.

Bon-Puits, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue Saint-Victor; & de l'autre, rue Traverſière. Louis XIII, par Lettres-patentes du mois d'Avril 1639, permit au Collège de Navarre de faire clorre la rue Clopin, à la longueur de 64 toiſes, & de fermer auſſi la rue du *Bon-Puits*, en dédommageant les Particuliers qui s'y trouvoient intéreſſés. Cette clôture fut faite pour former le logement des Docteurs de la Société de Théologie du Collège de Navarre. Elle doit ſon nom à un puits public qu'on y avoit fait creuſer.

* *Bon-Quitte*, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Autre nom de la rue du *Pot-de-Fer*.

Bons-Enfans, (rue des) Quartier Saint-Euſtache. Elle commence à la rue Saint-Honoré, & aboutit à la rue Baillif, & à la rue neuve des Bons-Enfans. Anciennement elle portoit le nom de *chemin qui va à Clichi*; enſuite celui de *ruelle par où l'on va au Collège des Bons-Enfans*; & en 1300, celui de *rue aux Ecoliers-Saint-Honoré*. On voit qu'elle a pris ſon nom actuel du Collège des Bons-Enfans, dont il ne reſte plus qu'une Chapelle ſous le nom de *Saint-Clair*, & il paroît par

les anciens plans de Paris, qu'elle a été long-temps un cul-de-ſac, bordé de maiſons, d'un côté; & du cimetière Saint-Honoré, de l'autre. Aujourd'hui elle conduit, de la rue Saint-Honoré à la rue neuve des Petits-Champs. Depuis la rue Saint-Honoré, juſqu'au coin de la rue Baillif, on la nomme la rue des Bons-Enfans; & depuis ce coin, juſqu'à la rue neuve des Petits-Champs, on l'appelle la rue neuve des Bons-Enfans.*

Saint-Bont (rue) Quartier de la Grêve. Elle commence à la rue de la Verrerie, & finit à la rue Jean-Pain-Mollet. Elle doit ſon nom a la Chapelle de Saint-Bont qui y ſubſiſte toujours. Sauval & Piganiol après lui, ont dit qu'il y avoit des Juifs dans cette rue & dans les rues voiſines, & que la rue Saint-Bont ſe nommoit, par cette raiſon, *Judæaria Sancti Boniti*, & *vetus Judæaria*. M. *Jaillot* dit qu'il n'a pas trouvé que ces noms aient été donnés à la rue Saint-Bont, mais à celle de la Tachérie qui eſt voiſine, & dans laquelle les Juifs s'étoient établis. *Voy. ſes Rech. ſur Paris, Quartier de la Grêve, pag. 13.*

* *Bordelle*, *Bourdelle*, *Bourdel*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Noms défigurés de la *rue Bordet.*

Bordet, (rue) Quartier de la Place Maubert, depuis la fontaine de Sainte Geneviève, juſqu'à la rue Mouffetard, à l'endroit où étoit la porte Saint-Marceau ou *Bordelle*, qui fut démolie en 1683. Cette rue doit ſon nom à *Pierre de Bordelles*, qui y demeuroit, il y a cinq cents ans; & c'eſt une erreur populaire de croire qu'à cauſe de la reſſemblance de nom, cette rue ait été autrefois affectée à la débauche. Guillot la nomme *rue de la porte Saint-Marcel.*

---

* La ſalle de l'Opéra, & toutes les autres dépendances du Palais-Royal, du côté de l'Egliſe Saint-Honoré, ſont bâties ſur les ruines de l'Hôtel des Comtes d'*Armagnac*. Ce fut à cet Hôtel que marchèrent d'abord les troupes du Duc de Bourgogne, lorſque la trahiſon de *Perrinet-Leclerc* les eut introduites dans Paris, la nuit du 28 au 29 Mai 1418. *Voy.* PORTE-BUCI, *pag.* 124. Le Connétable *Bernard d'Armagnac* s'étoit ſauvé chez un Maçon qui demeuroit dans cette rue: trahi par ce miſérable, il fut pris & enfermé dans un cachot de la Conciergerie. Le 12 Juin, la populace ayant enfoncé les portes de la priſon, l'aſſomma, & jetta ſon corps à la voierie, après l'avoir traîné ignominieuſement dans les rues. Telle fut la fin d'un des deſcendans de Clovis par Charibert, frère de Dagobert. *Saint-Foix, Eſſ. ſur Paris, tom.* 1, *pag.* 57.

* *Borel*, (rue du) Quartier du Louvre. Nom qu'il paroît que portoit la rue des Foſſés-Saint-Germain, depuis la rue de l'Arbre-Sec, juſqu'à celle du Roule.

* *Borne*, (rue de la Haute-) Quartier du Temple. M. *Robert* indique une rue *de la Haute-Borne*, comme faiſant la continuation du chemin de Meſnil-Montant, depuis la rue du Bas-Popincourt. Elle doit ce nom à un lieu dit la *Haute-Borne*, où ſont pluſieurs cabarets, dans l'un deſquels (celui qui avoit pour enſeigne le piſtolet) le fameux Cartouche fut pris.

Bornes, (rue des Trois-) Quartier du Temple, tombe, d'un bout, dans la rue du Chemin-Saint-Denis, au coin de la rue Blanche; & de l'autre, dans celle de la Folie-Moricourt, près la Courtille.

* *Boſc*. (rue) Nom que devoit porter la rue Charlot, dans l'endroit où elle fut prolongée juſqu'au cours, de *Charles Boſc*, Prévôt des Marchands.

Bouchée, (rue) Quartier Saint-Euſtache. C'étoit une partie reſtante de la rue de Neſle, dite depuis d'Orléans, que Catherine de Médicis fit enclaver dans ſon Palais, & cette rue devint un cul-de-ſac. C'eſt aujourd'hui la rue Oblin.

Boucher, (rue) Quartier du Louvre. Elle commence au milieu de la rue de la Monnoie, & ſe termine à la rue Thibault-aux-dez. Cette rue a été commencée en 1776, & ouverte en 1778, ſur l'emplacement de l'ancien Hôtel de la Monnoie; elle eſt l'élargiſſement du paſſage qui traverſoit cet Hôtel, & porte le nom d'un ancien Echevin, lequel étoit en exercice en 1773.

Boucherat, (rue de) Quartier du Temple. Elle continue la rue Saint-Louis, depuis la rue des Filles du Calvaire, juſqu'à celle de Vendôme. C'eſt le nom du Chancelier *Boucherat* qui vivoit en 1697.

Boucherie, (rue de la) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit, d'un côté, à la Boucherie des Invalides, d'où elle tire ſon nom; & de l'autre, au bord de l'eau.

* *Boucherie*, (rue de la petite-) Quartier Saint-Martin. Nom donné mal-à-propos à la rue du Poirier.

* *Boucherie*, (rue de la vieille-) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que portoit en 1272, la rue de la vieille-Bouclerie.

* *Boucherie*, (rue de la Voierie de la) Quartier du Luxembourg. Ancien nom de la rue du Cœur-Volant.

Boucheries, (rue des) Quartier du Palais Royal, tombe, d'un côté dans la rue Saint-Honoré; & de l'autre, dans la

rue de Richelieu. Elle prend ſon nom de la boucherie des Quinze-Vingts.

* *Boucheries*, (rue des) Quartier Saint-Denis. Nom que portoit anciennement la partie de la rue des petits-Carreaux qui tient à la rue Poiſſonnière.

* *Boucheries* (rue des) Quartier de la Place Maubert. Nom que portoit la rue de la montagne Sainte-Geneviève en 1636.

Boucheries, (rue des) Quartier du Luxembourg, donne, d'un bout, au marché de l'Abbaye Saint-Germain, du carrefour des rues de Buci & du Four; & de l'autre, à celui que forment les rues des Foſſés-Saint-Germain, dite de la Comédie, des Cordeliers & de Condé Elle tire ſon nom des Bouchers de Saint-Germain qui étoient établis en ce lieu depuis un temps immémorial. La moitié de cette rue du côté du petit marché, a été bâtie ſur un terrein qui faiſoit partie de la garenne de l'Abbaye. *Philippe-le-Bon*, Roi de Navarre, & Charles-*le-Mauvais*, ſon fils, avoient leur Hôtel à l'endroit où ſont à préſent les loges & boutiques de la foire. Louis de France, père de Philippe-*le-Bon*, & fils de Philippe *le Hardi*, avoit fait bâtir cet Hôtel au milieu de quelques arpens de vignes qu'il avoit achetés de Raoul de Preſles, Avocat au Parlement & père de ce Raoul de Preſles, ſi célèbre par ſes ouvrages ſous le règne de Charles V, & qui prenoit, dit l'Abbé Maſſieu, le titre de *Confeſſeur & Poete du Roi.*

* *Bouchers & des Boucheries du Temple*, (rue des) Quart. Sainte-Avoie. Nom qu'il paroît que portoit la continuation de la rue de Braque, que l'on croit avoir été prolongée autrefois juſqu'à la vieille rue du Temple, & à cauſe d'une boucherie qui y avoit été établie.

* *Bouclerie*. (la) Nom que portoit anciennement la rue du Poirier.

Bouclerie, (rue de la vieille-) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle ſe termine, d'un bout, à l'extrêmité de la rue de la Harpe, au coin de celle de Saint-Severin; & de l'autre, à la Place du Pont-Saint-Michel. On la nomme *la grande* ou *la vieille-Bouclerie*, parce qu'autrefois, il y avoit une autre rue appelée *la rue de la petite-Bouclerie*, que l'on a quelquefois nommée *rue de l'Abreuvoir-Mâcon*, parce qu'il y conduiſoit en ligne directe, *Aquatorium Matiſconenſe*, *Adaquatorium Matiſconenſis Comitis*, & où l'on menoit boire les chevaux des Comtes de Mâcon, qui avoient leur Hôtel dans le voiſinage. *V.* ABREUVOIR-MACON & RUE MACON.

Boue

* *Boue & de la Bourde.* (rue de la) Quartier du Luxembourg. Noms ſous leſquels on trouve la rue de la Bourbe.

Boulangers, (rue des) Quartier de la Place Maubert, tombe, d'un bout, dans la rue des Foſſés-Saint-Victor; & de l'autre, vis-à-vis l'Abbaye de Saint-Victor. Cette rue eſt fort eſcarpée & inacceſſible aux voitures qui viennent par la rue des Foſſés-Saint-Victor. On lui a donné vraiſemblament ce nom, à cauſe qu'une grande partie des Boulangers de ce Fauxbourg y avoient leur demeure.

Boulets, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Elle fait la continuation des rues de la Muette & du Trône, allant de la barrière Saint-Antoine à celle de Charonne. Ce nom lui a été donné du *lieu dit les Boulets*, *anciennement les baſſes Vignolles.*

* *Bouliers*, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Ancien nom de la rue d'Orléans, qui va de la rue Mouffetard à celle du Jardin du Roi.

* *Bouliers* & *Buliers*, (rue aux) Quartier Saint-Euſtache. Nom que Sauval dit que portoit la rue du Bouloi en 1359.

* *Boulogne*, (rue du Comte de) Quartier de la Place Maubert. C'eſt le plus ancien nom qu'ait porté la rue du Fer-à-Moulin, à cauſe qu'on y voyoit l'Hôtel des Comtes de Boulogne.

Bouloi ou *Bouloir*, (rue du) Quartier Saint-Euſtache. Elle aboutit, d'un côté, à la rue des-Petits-Champs; & de l'autre à la rue Coquillère. Elle s'appelloit en 1359 *la rue aux Boulliers & Bulliers*, dite *la cour Baſile*, qui fut vendue au Chancelier *Seguier.* Elle faiſoit face à un grand emplacement qui, après avoir ſervi long-temps de cimetière à la Paroiſſe de Saint-Euſtache, a été enfin couvert de maiſons. *Voy.* HÔTEL DES FERMES, *tom. 3, pag. 280.*

Bourbe, (rue de la) Quartier du Luxembourg. Elle traverſe, de la rue d'Enfer, à celle du Fauxbourg Saint-Jacques. Dans cette rue eſt le Monaſtère de Port-Royal.

Bourbon (rue de) Quartier Saint-Denis, aboutit, d'un côté, au haut de la rue des petits-Carreaux & de Montorgueil; & de l'autre, près de la porte Saint-Denis. Il paroît, ſuivant M. *Jaillot*, qu'elle s'appelloit anciennement *rue Saint-Côme*, & *rue du milieu du Foſſé*, & que le nom qu'elle porte aujourd'hui, lui vient de Dame *Jeanne de Bourbon*, Abbeſſe de Fontevrault, à qui les Dames Filles-Dieu, qui ſont de cet Ordre, voulurent faire honneur.

* *Bourbon*, (rue de) Quartier Saint-Martin. Depuis l'alignement de la rue Meſlai, avec celle de Sainte-Apolline,

on lui a donné le nom de *rue Sainte-Apolline* ou *de Bourbon.*

Bourbon, (rue de) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit aux rues des SS. Pères & de Bourgogne. Elle eſt ainſi nommée de *Henri de Bourbon*, Abbé de Saint-Germain, en 1640. On y trouve l'Hôtel des voitures de la Cour.

Bourbon (rue du petit-) Quartier du Louvre. Elle va, de la rue des Poulies, au coin de la rue des Foſſés-Saint-Germain, & aboutit au quai de l'Ecole & de Bourbon. Elle eſt ainſi nommée de l'Hôtel du Connétable de Bourbon, qui fut démoli en partie en 1527. * On en voyoit encore des reſtes, il y a quelques années, où étoient les écuries de la Reine & le garde-meuble de la Couronne, & que l'on a détruits pour découvrir la belle colonnade du Louvre. **

---

* On en conſerva la Chapelle; & la galerie qui étoit fort vaſte, a ſervi de ſalle pour les ſpectacles que la Cour fit repréſenter à l'occaſion du mariage de Louis XIII, & pour les ballets & la comédie ſous Louis XIV. Ce fut auſſi dans cette galerie, que ſe tint l'aſſemblée des Etats du Royaume en 1614 & 1615. *Recher. ſur Paris, tom.* 1, *pag.* 13.

** Le Connétable de Bourbon ayant été déclaré Criminel de Leze-Majeſté en 1523, on ſema du ſel ſur le ſol où étoit ſa maiſon; ſes armoiries y furent briſées, & le Bourreau barbouilla les fenêtres & les portes de ce jaune infâmant, dont on barbouille les maiſons des Traîtres. Ce Prince fut tué devant Rome, le 6 Mai 1227, en montant le premier à l'aſſaut. On fit ſur lui ces deux vers.

Unum Borbonio votum fuit arma ferenti,
Vincere vel mori: donat utrumque Deus.

Ses Soldats, dont il étoit adoré, après avoir ſaccagé Rome, emportèrent ſon corps à Gaëte, & lui dreſsèrent un tombeau dans une Chapelle. Le Concile de Trente ordonna qu'il ſeroit exhumé, apparemment parce qu'il n'eſt pas permis de combattre contre le Pape, lors même qu'il ne fait la guerre que comme Prince temporel. On avoit jetté ce corps auprès de la porte du Château de Gaëte. Un Officier François de la garniſon, le mit dans une grande armoire vitrée, où on le voyoit encore en 1660, bien conſervé, debout, botté, appuyé ſur un bâton de commandement, & vêtu de ſa caſaque de velours vert, chamarrée de grands galons d'or.

C'étoit des fenêtres de cette maiſon qui lui avoit appartenu, que Charles IX, pendant le maſſacre de la Saint-Barthelemi, tiroit avec une

Bourbon, (rue du petit) Quartier du Luxembourg. Elle commence à la rue de Tournon, & finit à celle des Aveugles, au coin de la rue Garancière. Elle tire ſon nom de *Louis de Bourbon*, Duc de Montpenſier, qui y avoit ſon Hôtel ; & c'eſt ſur cet emplacement que ſont ſitués aujourd'hui ceux de Châtillon, dont l'un eſt Hôtel garni.*

Bourbon-le-Château ou *du petit-Bourbon*, (rue de) Quart. Saint-Germain. Elle aboutit, d'un côté, à la rue de Buci, & de l'autre, à la cour abbatiale. Ce nom lui a été donné à cauſe du Cardinal de Bourbon, qui, étant Abbé de Saint-Germain, fit bâtir le Palais qu'on voit aujourd'hui en 1586.

* *Bourdon*, (rue *Adam* ou *Guillaume*) Quartier Sainte-Opportune. Nom que la rue des Bourdonnois portoit en 1297. *Voy. l'art. ſuiv.*

Bourdonnois, (rue des) Quartier Sainte-Opportune. Elle commence, d'un côté, à la rue Saint-Honoré, & finit au bout des rues Béthiſi & Thibaut-aux-dez. Elle quitta en 1300 les noms d'*Adam Bourdon* & de *Sire Guillaume Bourdon*, pour prendre celui des Bourdonnois. On remarque dans cette rue

---

longue arquebuſe ſur les Huguenots qui paſſoient l'eau pour ſe ſauver au Fauxbourg Saint-Germain : le Pont-Neuf n'étoit pas encore bâti.

On voit encore aujourd'hui, dans l'orangerie de Verſailles, un oranger qui exiſtoit déjà du temps du Connétable de Bourbon, & qu'on appelle *l'oranger du Connétable de Bourbon*. Brantôme, *Vie des Hommes Illuſtres, tom.* 1, *p.* 229. Saint-Foix : *Eſſai Hiſt. ſur Paris*, *tom.* 1, *pag.* 92 *& ſuiv.*

* Au coin de cette rue, & de la rue de Tournon, étoit l'Hôtel de cette furieuſe Ducheſſe *de Montpenſier*, ſœur des Guiſes tués à Blois. Si l'on veut croire quelques Hiſtoriens, elle ſe proſtitua à *Bourgoing*, Prieur des Jacobins, & concerta avec ce Scélerat, les moyens d'approcher de la perſonne de Henri III, & de le faire aſſaſſiner. Il eſt certain qu'elle logea chez elle, pendant quelques jours, la mère de *Jacques Clément*, qui étoit venue à Paris de ſon Village de Sorbonne près de Sens, pour demander la récompenſe de l'exécrable attentat commis par ſon fils. C'étoit à cet Hôtel que les Prédicateurs engageoient le Peuple à aller *vénérer cette bienheureuſe mère d'un Saint Martyr* : c'eſt ainſi qu'ils la qualifioient en chaire. On lui donna une ſomme aſſez conſidérable, & lorſqu'elle s'en retourna, cent quarante Religieux l'accompagnèrent *honorablement* à une lieue de Paris. Saint-Foix, *Eſſ. Hiſt. ſur Paris*, *tom.* 1, *p.* 89 *& ſuiv. Hiſt. de Paris*, *liv.* 28.

une grande maiſon qui porte pour enſeigne la *couronne d'or*, & s'appelloit anciennement la grande maiſon *des Carneaux*. Quoiqu'elle ne ſoit occupée aujourd'hui que par des Marchands, on voit bien qu'elle a été bâtie pour de grands Seigneurs. La tradition eſt que Philippe-le-Bel y a demeuré, ce qui eſt deſtitué de vraiſemblance ; c'eſt *Philippe*, Duc de Touraine, & depuis Duc d Orléans, frère du Roi *Jean*, qui l'acheta en 1363, pour deux mille francs, ſomme qui feroit aujourd'hui près de ſeize mille livres. Elle appartenoit en 1398, *au preux Gui de la Tremoille*, & en 1421 à *Jehan de la Tremoille*, Seigneur de Jonvelle. Dans la ſuite, *Antoine du Bourg*, Chancelier de France, y demeuroit. Enfin elle paſſa à MM. *de Bellièvre* & prit leur nom.

Bourg-l'Abbé, (rue du) Quartier Saint-Denis. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue aux Oues ; & de l'autre, dans la rue Greneta. Il y a pluſieurs opinions ſur l'étymologie de ce nom. Sauval prétend *qu'elle le doit ſans difficulté à Simon du Bourg-l'Abbé*, ou *du Bourlabbé*. M. *Jaillot* préſume qu'elle le doit à l'Abbé de Saint-Magloire, du nom primitif de la Chapelle Saint Georges, & que ce fut alors qu'elle prit celui de *Bourg-l'Abbé* ; & le Commiſſaire Lamarre a cru qu'il venoit de l'Abbé de Saint-Martin-des-Champs ; mais il a confondu le Beaubourg avec le Bourg-l'Abbé.

Bourg-Thiboud, (rue) Quartier Sainte-Avoie, aboutit, d'un côté, dans le marché du cimetière S. Jean ; & de l'autre, dans la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Elle tire ſon nom d'un Seigneur de ce Bourg qui y demeuroit. MM. *d'Argouges*, anciens Lieutenans Civils, ont fait leur demeure dans la maiſon la plus remarquable de cette rue, qui eſt l'Hôtel de Nicolaï.

* *Bourgogne*, (rue au Duc de) Quartier Saint-Benoît. Ancien nom de la rue de Rheims.

* *Bourgogne*, (rue de) Quartier des halles. Nom donné ſans fondement à la rue Comteſſe d'Artois.

Bourgogne, (rue de) Quartier du Temple, aboutit à la rue de la Corderie, d'une part ; & de l'autre, à la rue de Bretagne.

Bourgogne, (rue de) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue de Varennes ; & de l'autre, au bord de l'eau à la Grenouillère, ou ſur le quai d'Orſai.

Bourguignons & de Bourgogne, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle aboutit, d'un côté, à la rue du Fauxbourg Saint-Jacques près les Capucins ; & de l'autre, à la rue de Lourcine, règnant le long des murs du Val-de-Grace. La partie

qui commence aux Capucins, juſqu'à la Croix de la Sainte Hoſtie *, eſt communément appellée *le Champ des Capucins*. On donnoit à cette rue autrefois le nom de *rue de Bourgogne*.

Bout-de-Brie, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle aboutit, d'une part, rue du Foin ; & de l'autre, rue de la Parcheminerie. on la nommoit autrefois *la rue des Enlumineurs*, du temps que les Enlumineurs-Jurés de l'Univerſité y avoient établi leur demeure. Cette rue eſt une de celles qui a le plus varié dans les noms différens qu'elle a portés. On la trouve ſous ceux de *Bourg-de-Brie*, *Bout-de-Brye*, *Bouttebrie*, *du Boure-de-Brie*, *Boudebrie*, &c. On la nommoit en 1284 & en 1371, ſous le nom de *Erembourg de Brie*, qui eſt ſon véritable nom, à cauſe d'un Particulier ainſi appellé, qui y demeuroit.

Bout-du-Monde, (rue du) Quartier Saint-Euſtache. Elle va, d'un bout, à la rue Montmartre ; & de l'autre, à celle de Montorgueil. *Voy. Aigoux.* Elle eſt ainſi nommée d'une enſeigne où l'on avoit repréſenté un *bouc*, un *duc* (oiſeau), un os & un *globe*, figure du monde, avec cette inſcription au *bouc-du-Monde*. C'eſt de pareilles enſeignes que pluſieurs rues ont pris leur nom.

* *Bouteilles*, (rue des trois-) Quartier de la Grêve. An-

---

* Cette Croix qui eſt vis-à-vis la rue de la Santé, ou pour mieux dire, au bout du carrefour, fut érigée en cet endroit en 1668, en réparation d'un ſacrilège commis dans l'Egliſe de Saint Martin, cloître Saint-Marcel. Au mois de Juillet de cette année, trois Voleurs étant entrés dans cette Egliſe, rompirent le tabernacle, emportèrent le Saint Ciboire, & jettèrent les Hoſties. Ils furent arrêtés, & déclarèrent qu'ils avoient enveloppé une de ces Hoſties dans un linge, & l'avoient jettée près les murs du jardin du Val-de-Grace. On fit auſſi-tôt les perquiſitions néceſſaires, & on la trouva. Elle fut levée avec les cérémonies requiſes, & M. l'Archevêque ordonna, en réparation, une proceſſion ſolemnelle à laquelle il aſſiſta nuds pieds, & l'étole derrière le dos. On fit élever au même endroit, en mémoire de ce ſacrilège, une croix, au pied de laquelle le Clergé de la Paroiſſe ſe rend proceſſionnellement chaque année. Le Dimanche 17 Juillet 1768, cette proceſſion a été faite avec plus de concours & de ſolemnité qu'à l'ordinaire, à cauſe de la centième année. M. l'Archevêque y aſſiſta avec la piété qui le caractériſe, & avec le même appareil que M. de *Peréfixe* en 1668. *Recherch. ſur Paris, Quart. Saint-Benoît, p.* 14.

cien nom que l'on a donné à la rue des Teinturiers, à cauſe d'une enſeigne.

* *Bouticles*, (rue des) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. La rue Trop-va-qui-dure portoit anciennement ce nom, auquel on ajoutoit, *près & joignant Saint-Leuffroi.*

* *Bouticles*, (rue & port des) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que l'on donnoit à la petite rue des trois-Chandeliers en 1366, à cauſe de certains bateaux dans leſquels on conſerve le poiſſon, & que l'on appelle des *boutiques.*

* *Boutiques*, (rue des) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom de la rue de la Triperie, ainſi appellée à cauſe des échopes des Tripières.

* *Bouvetins*, (rue à) Quartier Saint-Benoît. Nom donné mal-à-propos au paſſage qui communique de la rue des ſept-Voies, à celle de la Montagne Sainte-Geneviève, & que l'on connoît ſous la dénomination de la cour des bœufs, à cauſe des étables où les Bouchers les logeoient.

* *Boyer*, (rue) Quartier Saint-Denis, ainſi nommée de *Pierre Boyer.* C'eſt le nom ancien de la rue neuve-Saint-Sauveur.

* *Brac*, (rue du *petit-*) Quartier du Luxembourg. Ancien nom de la rue des quatre-Vents.

Braque, (rue de) Quartier Sainte-Avoie. D'un bout, dans la rue Sainte-Avoie ; de l'autre, dans celle du Chaume. On la nommoit autrefois *la rue des Bouchers* & *la rue aux Bouchers du Temple*, à cauſe d'une boucherie que les Templiers avoient établie en 1182 en cet endroit, comme faiſant partie de leur territoire. Elle a pris le nom de *Braque*, qu'elle porte encore aujourd'hui, d'un Hôpital & d'une Chapelle qu'*Arnoul de Braque*, Bourgeois de Paris, y fit bâtir en 1348, & d'un Hôtel que *Nicolas Braque* ſon fils, & Maître d'Hôtel du Roi Charles V, fit conſtruire dans la rue du Chaume. La fortune enrichit & éleva tellement ce *Nicolas Braque*, qu'il donna ſon nom à une partie de ce Quartier ; car, outre l'Hôpital de Braque & l'Hôtel de Braque, il y avoit encore la fontaine de Braque, la porte de Braque & le jeu de paume de Braque qui étoit dans la rue du Temple. De tous ces lieux, il n'y a que la rue qui en ait retenu le nom.

* *Braque.* (rue du vieux-) Ancien nom de la rue du Chaume, de même que ceux de *grande rue de Braque*, & de *rue de la Chapelle de Braque.*

Braſſerie, (rue & cul-de-ſac de la) Quartier du Palais-

Royal. Ancien nom de la rue Traverſière, & nom actuel du cul-de-ſac que l'on y voit.

Brave, (rue du) Quartier du Luxembourg. Elle commence au bout de la rue des quatre-Vents, & finit au coin de celles du petit-Lion & du petit-Bourbon.

* *Breneuſe*, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Ancien nom de la rue Pagevin, de même que celui de Jacques Berneult. *Breneuſe* étoit auſſi le nom de la rue Verderet, & de celui de la rue du cimetière Saint-Benoît.

* *Bret*, (rue du Preſſoir du) Quartier Saint-Euſtache. Nom ancien de la rue des deux-Ecus, à cauſe d'un preſſoir ainſi appellé qui étoit entre les rues du Four & des vieilles-Etuves, mais qui devoit plutôt être nommé d'*Albret*, de la maiſon du Connétable d'*Albret*, qui étoit ſituée entre ces trois rues.

Bretagne, (rue de) Quartier du Temple, commence à la vieille rue du Temple, & finit à la rue de la Corderie.

Bretonnerie, (rue de la grande & de la petite) Quartier Saint-Benoît. Ces deux rues ſont ſupprimées pour agrandir la place de la nouvelle Sainte-Geneviève. Elles étoient parallèles, & tournoient autour de pluſieurs maiſons, près Saint-Etienne-des-Grès. Elles avoient leur entrée par la rue Saint-Jacques, à l'endroit où eſt le petit-marché.

Bretonnerie, (rue Sainte-Croix-de-la-) *Voy. Croix.*

* *Bretons.* (rue aux) *Voy. Croix.*

Bretons, (rue aux) Quartier de la Grêve. Nom d'une ruelle qui, d'un côté, aboutiſſoit dans la rue de la Mortellerie ; & de l'autre, dans une maiſon de la rue Grenier-ſur-l'eau ; & que l'on a donné mal-à-propos à cette dernière.

Bretonvilliers (rue de) Quartier de la Cité, Iſle Notre-Dame. Elle aboutit à la rue Saint-Louis & ſur le quai Dauphin. Elle doit ſon nom à M. *le Ragois de Bretonvilliers. Voy.* HÔTEL DE BRETONVILLIERS, *t. 3, p. 256.*

Briſemiche, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va, d'un bout, dans la rue neuve-Saint-Merri ; & de l'autre, au cloître. La rue Taillepain ſe nommoit ainſi au commencement du quinzième ſiècle. Du côté de Saint-Merri, elle s'appelloit *Baillehoue*. Il paroît qu'elle tire ſon nom de la diſtribution des pains de Chapitre qu'on faiſoit aux Chanoines. De toutes les rues affectées aux femmes publiques, la rue Tire-Boudin & celle-ci, étoient les mieux fournies. En 1387, le Prévôt de Paris rendit une ordonnance qui chaſſoit ces ſortes de femmes de la rue Briſemiche ou Baillehoue, à la requête du Curé de Saint Merri, &

attendu l'indécence de leur domicile ſi près d'une Egliſe & d'un Chapitre. Des Bourgeois s'oppoſèrent à l'exécution de cette ordonnance, & entreprirent de maintenir les femmes publiques dans l'ancienne poſſeſſion où elles étoient de cette rue. Le Parlement, par Arrêt du 21 Janvier 1388, admit l'oppoſition des Bourgeois, ſauf à prononcer définitivement, le premier lundi de carême, ſur les nouvelles raiſons des Parties. Quelque temps après, le Curé de Saint Merri trouva le moyen de ſe venger d'un de ces Bourgeois, en le faiſant condamner à faire amende honorable, un Dimanche, à la porte de la Paroiſſe, pour avoir mangé de la viande un vendredi

Brodeurs (rue des) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit, d'un côté, à la rue de Sèvre; & de l'autre, à la rue de Babylone. Les Habitans de ce Quartier ont donné le nom de *Champ*, à la partie qui la prolonge depuis la barrière de cette rue, juſqu'à celle de Babylone. Elle ſe bornoit autrefois à la rue Blomet, où eſt la première barrière. Elle a vraiſemblablement pris ſon nom du grand nombre de Brodeuſes qui demeurent dans cette rue & aux environs.

Bucherie, (rue de la) Quartier de la Place Maubert. Elle commence à la rue du petit-Pont, près le petit-Châtelet, où en 1722 on avoit placé la barrière des Sergens dans une petite boutique, & finit à celle qui conduit à la place Maubert.* Elle a pris ſon nom d'un port où ſe vendoit anciennement du bois à brûler, & que l'on appelloit en 1415 *le Port-aux Buches*, ou d'une boucherie qui y auroit été établie. C'eſt dans cette rue que la Faculté de Médecine tient ſon Ecole, qui y fut établie vers 1472. Anciennement les Profeſſeurs de cette Faculté étoient *Clercs*, & obligés de garder le célibat. Ils preſsèrent tant le Cardinal d'*Eſtouteville*, nommé pour la réformation de l'Univerſité, en 1452, & lui repréſentèrent, avec des couleurs ſi vives, les tentations auxquelles ils étoient ſans ceſſe expoſés, qu'ils obtinrent la permiſſion de pouvoir ſe marier. Sous le règne de François I, la diſſection du corps humain paſſoit encore pour un ſacri-

* On voit dans une maiſon de cette rue, depuis la veille de Noël, juſqu'a la Purification, un ſpectacle aſſez bon de la Nativité de Notre-Seigneur, repréſentée en figures de cire, de grandeur naturelle, ainſi que l'adoration des trois Rois. Le prix des places eſt très-modique. (*deux ſols*) On voit ce ſpectacle à toute heure.

lège; l'anatomie étoit donc une ſcience preſqu'inconnue, & les Médecins de ce temps-là & des ſiècles précédens, ne devoient pas être, à beaucoup près, auſſi habiles que ceux d'à-préſent; mourroit-il plus de monde? Il y a eu des hommes aſſez ſuperſtitieux pour faire leur teſtament : parce qu'ils avoient vu un Médecin en ſonge, ils croyoient que c'étoit un préſage de mort.

Buci, (rue de) Quartier du Luxembourg. Elle va, d'un bout, au carrefour des rues Dauphine, Saint-André & des Foſſés-Saint-Germain; & de l'autre, au petit-marché de l'Abbaye Saint-Germain. Elle prend ſon nom de *Simon de Buci*, dont l'Hôtel étoit ſur le terrein où nous voyons aujourd'hui le Bureau des Coches & des Meſſageries. *Voy. p. 124*. Cette rue portoit anciennement le nom de *rue Saint-Germain*, ſelon Sauval & du Breul; mais ils ont confondu cette rue avec celle des Boucheries, qu'on nommoit alors *la grant-rue Saint-Germain.*

* *Butte*, (rue de la) Quartier Saint-Germain. Ancien nom de la rue Saint-Guillaume, à cauſe d'une butte ſur laquelle étoit un moulin en 1368. On donnoit auſſi le nom de rue *des Buttes*, à la rue Mazarine, à cauſe de pluſieurs tertres qui s'étoient formés dans ce chemin qui règnoit ſur le bord du foſſé de l'enceinte de Philippe-Auguſte.

Buttes, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Elle traverſe de la grande rue de Reuilli dans celle de Picpus.

C.

Cadet, (rue) Quartier Montmartre, va, d'un bout, au Fauxbourg Montmartre, au pont des Porcherons; & de l'autre, à la rue de Rochechouart, au coin des rues d'Enfer & de Notre-Dame de Lorette. Elle eſt ainſi nommée d'un Particulier nommé *Cadet.*

* *Cadier*, (rue de la Traverſe-) Quartier Sainte-Avoie. Nom d'une rue ou ruelle qui étoit entre les rues de Braque & des vieilles-Haudriettes.

Caillou, (rue du gros-) Quartier de la Place Maubert. C'eſt la continuation de la rue du Marché aux chevaux, & aboutit à celle du Banquier. Elle ſe nommoit anciennement *le chemin de Gentilli.*

Calendre, (rue de la) Quartier de la Cité. Elle donne, d'un bout, vis-à-vis une des portes du Palais, dans la rue de la Barillerie; & de l'autre, à la rue du Marché-Palu, vis-à-vis celle de Saint-Chriſtophe. Le plus grand nombre des Auteurs conviennent qu'elle a pris ſon nom d'une enſeigne;

mais ils ne s'accordent point ſur la repréſentation de cette enſeigne. Les uns diſent que c'étoit un de ces inſectes qui rongent le froment, & qu'on nomme auſſi charenſon ; les autres, une eſpèce de grive que les Pariſiens appellent Calendre ; d'autres diſent que c'eſt une eſpèce d'allouette nommée Calandre ; d'autres enfin, que c'eſt une machine avec laquelle on tabiſe & on polit les draps, les étoffes de ſoie, &c. Sauval dit que c'eſt là la véritable origine du nom de cette rue. Il ajoute que depuis la rue de la Savaterie, juſqu'à la rue du Marché-Palu, on la nommoit la rue de l'*Orberie*, de *Lerberie*, du *Marché-Pavé*, de l'Herberie & des Herbiers ; mais M. *Jaillot* détruit cette opinion, en faiſant voir que le Marché-Neuf étoit la rue de l'*Orberie*. On croit que Saint-Marcel vint au monde dans la cinquième maiſon à droite de cette rue, en y entrant par celle de la Juiverie ; & il eſt vrai que dans la proceſſion ſolemnelle que fait le Chapitre de Notre-Dame le jour de l'Aſcenſion, il s'arrête à cette maiſon. On lit au coin de cette rue & de celle de la Juiverie, l'inſcription ſuivante, au-deſſus de la boutique d'une Lingère. On en a propoſé la ſolution aux Antiquaires dans le Mercure d'Avril 1762, *tom.* 2, *p.* 79, & nous ne l'avons point trouvée.

Urbs me decolavit,
Rex me reſtituit,
Medicus amplificavit.

Calvaire, (rue des Filles du) Quartier du Temple. Elle aboutit, d'un côté, aux rues Saint-Louis & de Boucherat ; & de l'autre, au rempart, faiſant la continuation de la vieille rue du Temple. La Maiſon des Religieuſes de ce nom l'a fait appeller ainſi.

* *Canettes*, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Nom de la rue des murs de la Roquette, que l'on ne trouve que dans le recueil des rues de Paris de Valleyre.

Canettes, (rue des) Quartier du Luxembourg. Elle aboutit, d'un côté, à la rue du Four & à celle du vieux-Colombier ; de l'autre, elle tire ſon nom d'une enſeigne des trois canettes. Elle a porté ceux de *rue de Saint-Sulpice*, & de *rue neuve de Saint-Sulpice*.

Canettes, (rue des trois-) Quartier de la Cité. D'un bout, dans la rue de la Licorne ; & de l'autre, dans celle de Saint-Chriſtophe. Sauval, dans ſes archives du Temple & de S. Marcel, dit qu'elle doit ce nom à deux maiſons appellées

les grandes & petites canettes, & qu'auparavant elle ſe nommoit *rue de la Pomme*, & *la Cour-Feron*.

* *Canettes*, (rue des trois-) Quartier) Saint-André-des-Arcs. Cette rue a été ſupprimée depuis 1767, qu'arriva l'accident de la rue de la Huchette le 9 Février, où la maiſon voiſine de cette rue, ou plutôt de cette deſcente à la rivière, vint à écrouler, ce qui a occaſionné l'élargiſſement de douze pieds de la rue des trois-Chandeliers, dans toute ſa longueur.

Canivet, (rue du) Quartier du Luxembourg. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue des Foſſoyeurs; & de l'autre, dans la rue Férou.

Capucines, (rue des) Quartier Montmartre. Elle commence à la rue de Louis-le-Grand, par continuation de la rue neuve-des-Petits-Champs. & finit au boulevard de la porte Saint-Honoré.

* *Capucins*, (rue des) Quartier du Palais-Royal. C'eſt le paſſage des Tuileries qui ſépare le couvent des Capucins, de celui des Feuillans.

Capucins, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Chemin qui règne le long des murs des Capucins, à commencer de la rue du Fauxbourg Saint-Jacques, juſqu'à celle de la Santé.

Carcaiſons, *Carcuiſſons*, ou *Carcaiſſons*, (rue des) Quart. de la Cité. D'un bout, dans la rue de la Calandre; & de l'autre, au Marché-Neuf.

Cardinale, (rue) Quartier Saint-Germain. Dans l'enclos de Saint-Germain-des-Prés, donnant, d'un bout, dans la rue de Furſtemberg; & de l'autre, dans la cour abbatiale.

* *Carelle*, (rue) Quartier de la Cité. Nom que portoit une partie de la rue Saint-Louis.

Carême-Prenant, (rue de) Quartier Saint-Martin-des Champs. D'un bout, à l'Hôpital Saint-Louis; & de l'autre, à la rue du Fauxbourg du Temple. Le territoire ſur lequel elle eſt ouverte, lui a fait donner ce nom.

Carmes, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle va, d'un côté, à la rue des Noyers; & de l'autre, à celle du Mont-Saint-Hilaire, vis-à-vis l'Egliſe, dont elle a auſſi porté le nom; mais aujourd'hui elle le prend du Couvent des Carmes, dans l'Egliſe deſquels on entre auſſi par cette rue.

* *Carmes*, (rue des) Quartier du Luxembourg. Ancien nom de la rue du Regard, à cauſe de l'enclos de ces RR. PP. le long duquel elle règne.

Carneau, (rue du) Quartier Saint-Benoît, deſcend de la rue de la Bucherie au bord de l'eau. C'étoit autrefois un

marché de poiſſon d'eau douce, qui l'avoit fait dénommer la *Poiſſonnerie*, enſuite *la Place au poiſſon*. Bien antérieurement elle s'appelloit la *rue des Porées*. Depuis on lui a donné le nom de *rue du petit-Carneau*, *du Carneau*, ou du *Port à Maître Pierre*.

Carpentier, *Charpentier* & *Charpentière*, (rue) Quartier du Luxembourg, aboutit, d'un côté, dans la rue du Gindre; & de l'autre, dans la rue Caſſette.

Carreaux, ou *du petit-Carreau*, , (rue des petits-) Quart. Saint-Denis. Elle commence à la rue Saint-Sauveur juſqu'à celle de Cléri, en faiſant la continuation de la rue Montorgueil. Elle eſt ainſi nommée de l'endroit où elle eſt ſituée, & de l'enſeigne d'une maiſon qu'on y voit encore aujourd'hui.

* *Carrières*, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Selon Sauval, c'étoit le nom que la rue des Sauſſaies portoit au commencement du ſiècle dernier.

* *Carrières*, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Ancien nom de la rue Poliveau ou des Sauſſaies, autrefois *de la Cendrée*.

Carrouſel, (rue du) Quartier du Palais-Royal, commence à la place qui fait face au Château des Tuileries, & aboutit à la rue de l'Echelle. En 1662, Louis XIV donna devant le Louvre, les 5 & 6 Juin, le ſpectacle d'un carrouſel, dont la magnificence ſurpaſſa toutes les fêtes publiques qu'on avoit données juſqu'alors. Cette Place étoit beaucoup plus ſpacieuſe, & comprenoit tout le terrein de la rue Saint-Nicaiſe. Depuis on a permis d'y élever des maiſons qui ont formé la rue du Carrouſel.

* *Caſſel*, (rue de) Quartier du Luxembourg, Ancien nom de la rue Caſſette, à cauſe de l'Hôtel Caſſel qui s'étendoit ſur une grande partie de cette rue.

Caſſette (rue) Quartier du Luxembourg, commence à la rue du vieux-Colombier, & ſe termine à celle de Vaugirard, ainſi nommée par altération du mot *Caſſel* qui eſt ſon vrai nom. *Voy. l'art. ci-deſſus.*

* *Caſſette*, (petite rue) Quartier du Luxembourg. Nom ſous lequel la rue Beurière ſe trouve déſignée.

Catherine, (rue Sainte-) Quartier du Luxembourg. Elle va, de la rue Saint-Thomas, dans celle de Saint-Dominique.

* *Catherine*, (rue Sainte-) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie, maintenant compriſe dans les bâtimens de l'Hôpital de ce nom.

Digitized by Google

* *Catherine*, (rue Sainte-) Quartier Saint-Antoine. Ancienne rue qui conduiſoit à la porte Saint-Antoine.

Catherine, (rue Culture Sainte-) Quartier Saint-Antoine, va, d'un bout, à la rue Saint-Antoine ; & de l'autre, à celle du parc-royal. C'étoit dans cette rue que les Chanoines Réguliers de Sainte Geneviève avoient une Egliſe & un Couvent. Ils ont été transférés, rue Saint-Antoine, & occupent maintenant la maiſon des ci-devant ſoi-diſant Jéſuites, ſous le nom de Saint-Louis ; l'emplacement du Couvent des Chanoines Réguliers, eſt devenu un marché, par Lettres-patentes données à Fontainebleau le 18 Octobre 1777, & regiſtrées en Parlement le 12 Décembre de la même année. Ce fut auſſi dans cette rue que le Connétable de *Cliſſon* fut aſſaſſiné le 13 Juin 1392, par l'ordre de *Pierre de Craon*, & que le Roi & une partie de ſa Cour allèrent le viſiter dans la boutique d'un Boulanger où il s'étoit réfugié.

Catherine, (rue neuve-Sainte-) Quartier Saint-Antoine. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Culture-Sainte-Catherine; & de l'autre, à la rue Saint-Louis & à celle de l'Egout.

Catherine, (rue de l'Egout-Sainte-) Quartier Saint-Antoine, commence à la rue Saint-Antoine, & ſe termine aux rues Saint-Louis & neuve-Sainte-Catherine. Elle a pris ſon nom d'un égout qui paſſoit ſur le terrein de la Culture-Sainte-Catherine, juſqu'à l'endroit où finit la rue de Boucherat. C'étoit dans cette rue où les Comtes d'Angoulême avoient leur Hôtel, qui fut compris dans la ſuite dans le Palais des Tournelles.

* *Cauvain*, (rue) Quartier Saint-André. Nom ancien de la rue de l'Eperon.

* *Céleſtins*, (rue des) Quartier Saint-Paul. Nom de la rue du petit-Muſc, & que l'on trouve ſur le plan de Dheulland.

* *Cendrée*, (rue de la) Quartier de la Place Maubert. Ancien nom de la rue des Sauſſaies ou Poliveau.

* *Cenſée* & *Sanſée*, (rue) Quartier Saint-Paul. Altération des mots *ſans chief*, *ſans chef* & *ſancier*, que portoit anciennement la rue de Fourci.

Cenſier, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un côté, à la rue Mouffetard ; & de l'autre, à celle du Jardin du Roi. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle n'étoit originairement qu'un cul-de-ſac, appellé alors *Sans-Chef*, & enſuite, par corruption, *Sancée*, *Cenſée* & *Cenſier*.

Centier ou *Centière*, (rue) Quartier Montmartre. Elle aboutit au boulevard, en faiſant la continuation de la rue du

Gros-Chenet. Anciennement ce n'étoit qu'un ſentier ſur lequel on l'a conſtruite, & qui lui a donné ſon nom.

* *Cerf*, , (rue du) Quartier du Louvre. Nom ancien de la rue de la Monnoie, que l'on appella premièrement *rue o Cerf.*

Ceriſaie, (rue de la) Quartier Saint-Paul, va, d'un bout, à la rue du petit-Muſc ; & de l'autre, à la cour du petit Arſenal. Cette rue prend ſon nom d'un grand nombre de ceriſiers, dont l'emplacement étoit renfermé dans l'Hôtel de Saint-Paul, que Charles V avoit fait bâtir. Sa principale entrée étoit du côté de la rivière, entre l'Egliſe S. Paul & les Céleſtins. Dès l'année 1519, François I vendit quelques-uns des édifices qui compoſoient ce Palais, que Charles VII, Louis XI, Charles VIII & Louis XII avoient abandonné pour aller habiter celui des Tournelles. Le tout fut vendu en 1551, à différens Particuliers qui commencèrent à bâtir & à percer les rues que nous voyons ſur le vaſte terrein qu'il occupoit. *Voy.* RUE *Beautreillis* HÔTEL DE SAINT-PAUL. D'autres diſent qu'elle tire ſon nom d'un Bourgeois nommé *Pierre* Ceriſay qui y demeuroit au commencement du ſiècle dernier.

* *Cernai*, (rue aux Moines de), Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que portoit la rue du foin au quatorzième ſiècle, à cauſe de l'Hôtel des Abbés des Vaux de Cernai.

* *Certain*, (rue du Puits-) Quartier Saint-Benoît. Nom vulgaire du Mont-Saint-Hilaire, à cauſe du puits que l'on y voit, qui y fut bâti par les ſoins d'un Curé de S. Hilaire, nommé *Robert Certain.*

Chabanois, (rue) Quartier Montmartre. Cette rue nouvelle a été ouverte en 1777. Elle commence dans la rue neuve-des-Petits-Champs, entre les rues Sainte-Anne & de Richelieu, & par un retour d'équerre, elle ſe termine à la rue Sainte-Anne. Les édifices qu'on y a élevés, ſont très-beaux, très-hauts & uniformes.

Chaiſe, (rue de la) Quartier Saint-Germain. Elle va, de la rue de Grenelle, dans la rue de Sèvre. Elle a porté les noms de *Chemin*, ou *petite rue de la Maladrerie*, & de *rue des Teigneux*, à cauſe de l'endroit où l'on traitoit ceux qui étoient attaqués de la teigne.

* *Châlons*, (rue de) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Ancien nom de la rue Tranſnonain, à cauſe de l'Hôtel des Evêques de Châlons, qui étoit ſur l'emplacement du Couvent des Carmélites.

Champ-Fleuri, (rue du) Quartier du Louvre, donne, d'un bout, dans la rue Saint-Honoré; & de l'autre, au coin de la rue de Beauvais. Ce nom fait connoître l'état du terrein où elle eſt ſituée. *Voy.* FILLES *& femmes publiques.*

* *Champ-Roſai*, (rue) Quartier de la Cité. Ancien nom de la rue de Perpignan.

* *Champin*, (rue) Quartier du Palais-Royal. Nom qu'a porté la rue du rempart Saint-Honoré.

Champs, (rue des Petits-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle traverſe, de la rue Beaubourg, dans celle de Saint-Merri.

Champs ou de la Croix des Petits-Champs, (rue des Petits) Quartier Saint-Euſtache. Elle va, d'un bout, à la rue Saint-Honoré; & de l'autre, à la Place des Victoires. Elle tire ſon nom du terrein ſur lequel elle a été élevée, qui conſiſtoit en jardins & en petits Champs, & elle ſe terminoit originairement à la rue qui s'appelle aujourd'hui de la Vrillière: enfin elle fut prolongée lorſque l'on conſtruiſit la Place des Victoires, après la démolition de l'Hôtel d'Emeri. On la trouve auſſi ſous la dénomination de *rue de la Croix-des-Petits-Champs*, à cauſe d'une croix que l'on voyoit à l'entrée, & que l'on a reculée aujourd'hui juſqu'à la rue du Bouloi. Elle a auſſi porté le nom de *rue d'Aubuſſon* dans la partie voiſine de la Place des Victoires; mais ce nom n'a pas ſubſiſté long-temps.

* *Champs*, (rue des Petits-) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom fauſſement donné à la rue du Battoir, mais que portoient anciennement les rues du Jardinet & Mignon.

Champs, (rue neuve-des-Petits-) Quartier Montmartre, ſe termine, d'un bout, à l'extrêmité de la rue de la Feuillade, & de l'autre, à celle des Capucines. Elle eſt ainſi dénommée du terrein ſur lequel elle a été conſtruite, lequel conſiſtoit en jardins & marais. Cette rue eſt une des plus belles de Paris, par le grand nombre d'Hôtels que l'on y remarque, entr'autres, celui de la Compagnie des Indes, où eſt la Bourſe, & l'établiſſement de tout ce qui concerne la Loterie royale de France, l'Hôtel du Contrôleur-Général des Finances, anciennement de Pont-Chartrain, & enſuite l'Hôtel des Ambaſſadeurs extraordinaires; l'Hôtel des écuries de M. le Duc d'Orléans, &c.

* *Chandelière*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom qui avoit été donné à la rue des trois-Chandeliers, que l'on voit dans celle de la Huchette, à cauſe de quelques Chandeliers qui s'y étoient établis.

* *Change*, (rue du Pont-au-) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancien nom de la rue de la Joaillerie.

* *Chanoines*, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Nom que portoit la rue Saint-Thomas-du-Louvre, d'une petite Collégiale qui étoit dans cette rue, ſous la dénomination de S. Thomas, & qui eſt aujourd'hui S. Louis du Louvre.

Chanoineſſe, (rue) Quartier de la Cité. Nom d'une rue du cloître de Notre-Dame.

Chante-Reine (rue) *Voy. Chan-trelle.*

* *Chantier*, (rue du) Quartier Montmartre. C'eſt un nom ſous lequel il paroît que l'on a voulu déſigner la rue du Sentier. *Voy. cette rue.*

Chantier, (rue du grand-) Quartier du Temple, aboutit à la rue des Enfans-Rouges, au coin des rues Paſtourelle & d'Anjou, en faiſant la continuation de la rue du Chaume. Charles V, profitant du mécontentement du jeune Cliſſon, qui déteſtoit les Anglois, quoiqu'il eût été élevé chez eux, l'attira à ſa Cour, & lui donna le 15 Août 1371, une ſomme de 4000 livres, pour acheter une maiſon à Paris, appellé, dit Sauval, *le grand-Chantier du Temple*. Ce n'étoit peut-être qu'un emplacement, où Cliſſon fit bâtir ſon Hôtel, qui ſubſiſte encore, & fait partie de l'Hôtel de Soubiſe, du côté de la rue du Chaume. Paſquier dit que les Pariſiens lui firent préſent de cette maiſon, lorſqu'il fut chargé de punir leur ſédition en 1383. Il étoit alors Connétable. Ces MM d'or couronnées, ajoute-t-il, qu'on voyoit ſur les murailles, ſignifioient *miſéricorde*, & on l'appelloit également *l'Hôtel de Cliſſon*, ou *l'Hôtel de la Miſéricorde*. Paſquier ſe trompe, dit *Saint-Foix, Eſſ. ſur Paris, tom. 1, pag. 115*, puiſque Charles V avoit donné à Cliſſon, comme nous l'avons dit ci-deſſus, en 1371, une ſomme de 4000 liv. pour acheter cette maiſon; & ſi on l'appella dans la ſuite *l'Hôtel de la Miſéricorde*, c'eſt que les Pariſiens allèrent y crier *miſéricorde*, & qu'en effet Cliſſon intercéda pour eux, & ſe mit, dans la cour du Palais, aux genoux du Roi, pour obtenir leur grace, comme le rapportent tous les Hiſtoriens. A l'égard des MM d'or couronnées, c'étoit ſur les maiſons, un ornement militaire, & qui figuroit certains coutelas, appellé *miſéricorde*, dont ſe ſervoient les anciens Chevaliers, & qu'ils préſentoient à la gorge de leurs ennemis, lorſqu'ils les avoient terraſſés. François de Guiſe acheta l'Hôtel de Cliſſon, qui devint l'Hôtel de Guiſe; & ſon fils Henri, ſurnommé *le Balafré*, qui vouloit faire tonſurer Henri III, & qui fut tué à Blois avec ſon frère le Cardinal, y demeuroit.

demeuroit. *François de Rohan-Soubiſe* acheta en 1697, l'Hôtel de Guiſe, & y fit faire pluſieurs augmentations & embelliſſemens, entr'autres, le périſtile de colonnes couplées autour de la Cour. *Voy.* HÔTEL DE SOUBISE, *tom. 3, pag. 267.*

Chantiers, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Elle fait la continuation de la rue Traverſière, depuis la rue de la Rapée, juſqu'à la rivière. Les chantiers auxquels elle conduit, lui ont fait donner cette dénomination; elle eſt ſituée ſur une partie du terrein qu'on appelloit autrefois le *Champ au plâtre*, & qui retient encore le nom de *Port au plâtre*, juſqu'à Saint-Bonnet. Elle a porté ſucceſſivement les noms de rue du *Cler-Chantier*, *de la Planchette* & *de rue Pavée*.

Chantre, (rue du) Quartier du Louvre. Elle va, d'un bout, dans la rue Saint-Honoré, & de l'autre, dans la Place du Vieux-Louvre. Il paroît qu'elle tient ſon nom d'un Chantre de Saint-Honoré qui y demeuroit.

Chantrelle ou *Chante-Reine*, (rue) Quartier Montmartre. Elle donne, d'un bout, dans la rue du Fauxbourg Montmartre, preſque vis-à-vis le cimetière de Saint-Euſtache; & de l'autre, à la rue des Poſtes qui aboutit à la chauſſée d'Antin, & que l'on confond ſouvent avec la rue des Poſtes. Le nom *de Chantrelle* eſt altéré; il faut dire *Chante-Reine*.

Chantres, (rue des) Quartier de la Cité. C'eſt la rue *Chanoineſſe*.

Chanverrerie, *Chanvrie*, *Chanvrerie*, (rue de la) Quartier des halles. Elle va, d'un bout, dans la rue Saint-Denis; & de l'autre, dans la rue Mondetour. De tous les noms qu'on lui a donnés, il n'y en a point qui paroiſſe plus naturel que celui de *Chanvrerie* que lui donne Robert Cénal, à cauſe des filaſſes & des chanvres qui ſe vendent à la halle. C'étoit dans cette rue qu'étoit *l'Hôtel de la marchandiſe de poiſſon de mer*, transféré dans la rue de la Coſſonnerie. C'eſt où l'on fait deſſaler le poiſſon de mer.

* *Chaperon*, *Chapon* & *Chapron*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Anciens noms de la rue de l'Eperon.

Chapitre (rue du Puits du) Quartier du Louvre. C'eſt un cul-de-ſac du cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Chapitre. (rue du) C'eſt la rue *Chanoineſſe*, Quartier de la Cité.

Chapon, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs, a un bout dans la rue du Temple, & l'autre, dans la rue Tranſnonain. On la trouve dans les terriers de Saint-Martin, de

1293. & 1300, ſous la dénomination de *Vicus Roberti Begonis*, & *Beguonis*, *ſivè Caponis*.

* *Charauri*, (rue) Quartier de la Cité. Ancien nom de la rue Perpignan, *Vicus de Carro Aurici*; *Domus in Cherauri.*

Charbonniers (rue des) Quartier Saint-Antoine, va, d'un bout, au Port au plâtre, & de l'autre, à la rue de Charenton

Charbonniers, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle continue la rue de l'Arbalêtre, & ſe termine à celle des Bourguignons.

* *Chardeporc*, (rue) Quartier du Louvre. Ancienne rue qui aboutiſſoit dans celle de l'Arbre-Sec, & ſur le foſſé, & qui forme aujourd'hui les culs-de-ſac de Sourdis & de Court-Bâton. *Adam Chardeporc* avoit en 1251 pluſieurs maiſons ſur le foſſé. *Voy.* RUE *de l'Arbre-Sec.*

Charenton (rue de) Quartier Saint-Antoine. Elle commence à la porte Saint-Antoine, & finit aux coins de la rue du Bas-Reuilli & de celle de Rambouillet. Elle conduit au Bourg de Charenton. On voit encore dans cette rue l'Hôtel des Mouſquetaires de la ſeconde Compagnie.

* *Charité*, (rue *de l'Hôpital* ou *de l'Hôtel-Dieu de la*) Quartier Saint-Germain. Nom que portoit au commencement du ſeizième ſiècle, la rue des Saints-Pères, à cauſe d'un Hôtel-Dieu qu'on avoit commencé ſur le bord de la rivière.

Charlot ou *d'Angoumois*, (rue) Quartier du Temple, finit, d'un bout, aux coins des rues de Bourgogne & de Bretagne ; & de l'autre, aux boulevards. Elle prend ſon nom de *Claude Charlot*, qui, de pauvre Payſan du Languedoc, devint un riche Financier, Adjudicataire des Gabelles & des cinq groſſes Fermes, & Propriétaire d'une Terre érigée en Duché. Il avoit bâti pluſieurs maiſons dans cette rue. Autrefois elle aboutiſſoit à la rue de Boucherat, & il fut ordonné en 1694, qu'elle ſeroit prolongée juſqu'au cours.

Charonne, (rue de) Quartier Saint-Antoine, aboutit dans la rue du Fauxbourg Saint-Antoine ; & d'un autre bout, à la barrière de la Croix-Faubin. Elle conduit au Bourg de Charenton.

* *Charonnerie*, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Suivant Sauval, c'eſt un ancien nom de la rue de la Féronnerie.

* *Charpenterie*, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Ancien nom de la rue de Béthiſi.

* *Chartier*, (rue du) Quartier du Louvre. Nom que portoit la rue qui exiſtoit avant qu'on l'ait fermée pour en faire le cul-de-ſac des Provençaux.

Chartière, *Charretière*, *de la Chartrerie*, *Chartrière* & *des Charrettes*, Quartier Saint-Benoît, aboutit, d'un côté, au Puits-Certain; & de l'autre, à la rue de Rheims. Au bas de cette rue, au coin de la rue Fromentel, eſt une maiſon mémorable, occupée par un Marchand de vin, & que l'on appelle *la maiſon d'Henri IV*, avec cette enſeigne *le Roi Henri*. La tradition eſt que *Gabriël d'Eſtrées*, Ducheſſe de Beaufort, y a logé, & y a reçu quelquefois Henri IV. Piganiol aſſure qu'il a vu dans le contrat de mariage de Céſar de Vendôme ſon fils, paſſé à Angers le 5 Avril 1598, qu'elle faiſoit élection de domicile à Paris, en ſon Hôtel, rue Fromenteau; mais ſans faire attention qu'on écrivoit autrefois Fromentel pour prononcer Fromenteau, ou Froid-Mantel pour prononcer Froid-Manteau, de même qu'on rendoit oiſel par oiſeau, il a cru que cet Hôtel a dû être dans la rue Fromenteau proche le Louvre, & il a tâché en vain de l'y trouver. Il paroît certain qu'il s'agit de la maiſon ci-deſſus, qui fait le coin des rues Fromentel & Chartière. On voit par une des inſcriptions qui ſont au frontiſpice, tourné aujourd'hui vers la rue Chartière, qu'elle a été rebâtie en 1606, & miſe alors ſous la protection du Dauphin *Louis*. On y liſoit: *Ludovice domum protege*. Il y avoit à la même façade, pluſieurs inſcriptions en lettres capitales grecques; & à une cheminée du bas, d'autres Sentences grecqnes & latines ſur le marbre. Au coin de la maiſon entre les deux rues, à la hauteur du premier étage, étoit dans une niche la ſtatue d'Henri IV en manteau royal.

* *Chartreux*, (rue des) Quartier du Luxembourg. C'eſt la rue d'Enfer, ainſi nommée lorſque ces Religieux s'y établirent dans le Château de Vauvert.

* *Chartron*, (rue de) Quartier de la Grêve. Ancien nom de la rue des mauvais-Garçons.

Chaſſe-Midi & *Cherche-Midi*. (rue du) Elle commence au carrefour de la Croix-Rouge, & ſe termine à la rue des vieilles-Tuileries au coin de la rue du Regard, Quartier du Luxembourg. Cette rue ſe nommoit autrefois la rue des vieilles-Tuileries; enſuite on l'appella du *Cherche-Midi*, qui, ſelon Sauval, étoit le nom d'une enſeigne où ſe voyoit peint un cadran, & des gens qui y cherchoient midi à quatorze heures. Cette enſeigne, ajoute-t-il, a ſemblé ſi belle, qu'elle a été gravée & miſe à des almanachs tant de fois qu'on ne voyoit autre choſe, & même on en a fait un proverbe: *il cherche midi à quatorze heures*; *c'eſt un Chercheur de*

midi à quatorze heures. M. Jaillot ſemble croire que ce proverbe vient d'Italie, où l'on eſt dans l'uſage de compter vingt-quatre heures de ſuite, midi pouvant ſe rencontrer dans les grands jours, environ à quinze heures, mais jamais à quatorze. Ainſi *chercher midi à quatorze heures*, c'eſt s'alembiquer l'eſprit, & chercher ce qu'on ne peut trouver. Le nom de *Chaſſe-Midi*, tout corrompu qu'il eſt, a prévalu.

Chat-qui-pêche, (rue du) Quartier Saint-André-des-Arcs, commence à la rue de la Huchette, & aboutit à la rivière. Elle a été appellée *ruelle des Etuves* & *rue du Renard*.

* *Châtaignier* & *Chaſtinière*, (rue) Quartier Saint-Benoît. Ancien nom de la rue des Poules.

* *Château-Fétu*, (rue) Quartier Sainte-Opportune & Quartier du Louvre. Nom que portoit anciennement la rue de la Féronnerie, à commencer au coin de la rue Tirechape, juſqu'à celle des Prouvaires, & même juſqu'à la rue de l'Arbre-Sec. Il y avoit en 1348, entre l'Egliſe Saint-Landri & la rivière, une maiſon appellée *le Château-Fétu*. *Voy. tom. 2, pag. 300, au mot* CHATEAU-FETU.

* *Châtelet*, (rue du) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom ſous lequel on déſigne ſouvent la rue Saint-Leufroi, qui paſſe ſous le Grand-Châtelet, & aboutit à la porte de Paris.

* *Chaudron*, (rue au) Quartier Saint-Benoît. Ancien nom de la rue d'Ecoſſe, à cauſe d'une enſeigne d'une maiſon de cette rue.

Chaume & *de la porte du Chaume* (rue du) Quartier Sainte-Avoie. Elle finit, d'un bout, au coin de la rue des Quatre-Fils, dans la rue du grand-Chantier; & de l'autre, dans celle des Blancs-Manteaux. Cette rue, celle du grand-Chantier, & celle des Enfans-Rouges, ne compoſoient autrefois qu'une ſeule rue, qu'on appelloit la rue du Chantier du Temple, à cauſe que les Templiers y avoient un chantier. Dans la ſuite on la partagea en trois rues, & dès l'an 1291, on la nommoit la rue du Chaume. Après que Philippe-le-Bel eut permis au Maître du Temple de faire une porte dans l'enceinte de Philippe-Auguſte, on l'appella tantôt *la rue de la porte neuve*, & tantôt *la rue de la porte du Chaume*, *la rue neuve Poterne*, & *rue d'outre la porte neuve*; enſuite on la trouva ſous le nom *de rue du vieil-Braque*.

* *Chaume*, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Nom donné mal-à-propos à la rue du Pavé de la Place Maubert.

* *Chauſſeterie* (rue de la) Quartier des halles. Nom que

l'on donnoit à la rue de la Lingerie & à celle de Saint-Honoré, depuis les piliers des halles, jusqu'à la rue des Prouvaires.

* *Chavetiers*, (rue à) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Nom incertain de la rue Brise-Miche.

Chemin-Vert, (rue du) Quartier Saint-Antoine. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Contrescarpe; & de l'autre, à celle des Amandiers, au coin de la rue de Popincourt. Elle prend ce nom des Marais que ce chemin traversoit anciennement.

Chemin-Vert, (rue du) Quartier du Palais-Royal, aboutit dans la rue du Fauxbourg Saint-Honoré & à la Ville-l'Evêque. Cette rue qu'on nommoit autrefois *rue des Marais*, s'appelle aujourd'hui *rue verte*. Ce nom lui vient, sans doute, de l'herbe qui croissoit le long du chemin qui borde l'égout.

Chenet, (rue du Gros-) Quart. Montmartre. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue de Cléri; & de l'autre, dans celle du Sentier qui en fait la continuation. L'enseigne d'une maison située au coin de la rue Saint-Roch, lui a donné ce nom.

Chevel Verd & du *Chevalier*, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Elle traverse, de la rue des Postes, à celle de la vieille Estrapade. C'est dans cette rue, où, depuis quelques années, on a transféré le Collège des Lombards qui étoit ci-devant rue des Carmes.

* *Chevalerie* (rue de la vieille) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom ancien de la rue de la Joaillerie.

* *Chevalier*, *du Chevalier* & *du Chevalier-Honoré*, Quartier du Luxembourg. Ancien nom de la rue Honoré-Chevalier. *Voy.* cette rue.

Chevalier du Guet, (rue du) Quartier Sainte-Opportune. Elle va, d'un bout, dans la rue des Lavandières & à la place du Chevalier du Guet, & se termine à la rue Perrin-Gasselin. Elle prend son nom de la maison où logeoit le Chevalier ou Commandant du Guet, au commencement du quinzième siècle.

Chevaux, (rue du Marché aux) Quart. de la Place Maubert. Nom de la place où ce marché se tient.

* *Chevilli*, (rue de) Quartier du Palais-Royal. L'Hôtel de Chevilli, qui étoit situé dans cette rue, a fait donner ce nom à la rue du chemin du rempart.

* *Chiens*, (la fosse aux) Quartier du Louvre. Ancien nom de la rue des Fossés-Saint-Germain. Elle se nommoit encore la *rue de Béthisi*.

Chiens, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle va, d'un bout, dans la rue des Sept-Voies ; & de l'autre, dans celle des Cholets. En 1416, elle s'appelloit rue *Maître Jeharre*, enſuite la rue *Saint-Symphorien des Vignes*. L'Abbé Lebeuf croit qu'elle fut auſſi appellée *la rue du Serviteur de Dieu*, où s'étoit retiré le Solitaire Dulciolenus ; mais M. Jaillot n'eſt point de ce ſentiment. On voit encore dans une maiſon de cette rue, occupée par un Marchand de chevaux, appartenante au Collège de Montaigu, & dans une écurie que l'on nomme l'*Ecurie du fonds*, laquelle eſt au pied d'un eſcalier ; & dans une autre ſalle en face, tous les indices de la Chapelle de S. Symphorien, dans laquelle on entroit par la rue des Cholets. On y a trouvé une ſtatue de l'Evangéliſte S. Marc, que l'on a vue long-temps ſcellée dans la muraille, à une élévation raiſonnable du pignon. Cette ſtatue a été déplacée depuis, & peut-être ſubſiſte-t-elle encore.

Chiffonnerie, (rue de la) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Nom incertain qu'on a donné à la rue neuve-Saint-Martin.

Childebert, (rue) Quartier Saint-Germain. C'eſt une rue de l'enclos de l'Abbaye de Saint-Germain, ainſi appellée du nom de Childebert, Fondateur de cette Abbaye. Elle fut ouverte du temps du Cardinal de Biſſi qui en étoit Abbé, c'eſt-à-dire, en 1715.

Cholets, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle va, d'un côté, à la rue Saint-Etiennne-des-Grès ; & de l'autre, à la rue de Rheims. Le Collège des Cholets qu'on y voit, l'a fait appeller ainſi. Elle a porté anciennement le nom de *Saint-Symphorien* & *Saint-Symphorien des Vignes*, parce que tout le quarré formé par les rues des Sept-Voies, Saint-Etienne-des-Grès, des Cholets & de Sainte-Barbe, étoit un clos planté de vignes. L'entrée de la Chapelle étoit vis-à-vis le Collège. *Voy. Chiens*, (rue des) & *tom. 2, pag. 433*.

Choux, (rue du Pont-aux-) Quartier du Temple. Elle commence à la rue Saint-Louis juſqu'au boulevard, en faiſant la continuation de la rue de l'Oſeille. Elle tire ſon nom des légumes de cette eſpèce, que l'on cultive dans les marais où ce chemin conduiſoit autrefois, & d'un pont ſur lequel on traverſoit l'égout qui eſt aujourd'hui couvert par la rue Saint-Louis, & qui s'appelloit le Pont-Saint-Louis ou le Pont-aux-Choux. *Voy.* PONT-AUX-CHOUX.

Chriſtine, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle va, de la rue Dauphine, dans celle des Grands-Auguſtins. Elle eſt ainſi nommée de *Chriſtine* de France, ſeconde fille de Henri IV.

Chriſtophe, (rue Saint-) Quartier de la Cité. Elle aboutit, d'un côté, au Parvis de Notre-Dame, & commence aux coins des rues de la Juiverie & du Marché-Palu, ainſi nommée de l'Egliſe de Saint-Chriſtophe, qui a été abattue pour l'agrandiſſement du Parvis & la reconſtruction de l'Hôpital & Chapelle des Enfans-Trouvés.

Cimetière-Verd, (le) Quartier Sainte-Avoie. C'eſt le cimetière de la Paroiſſe Saint-Jean, que l'on nommoit ainſi anciennement, & qui eſt à l'extrêmité de la rue de la Verrerie.

Cinq-Diamans. (rue des) *Voy. Diamans.*

Ciſeaux, (rue des) Quart. Saint-Germain. Elle va, d'un bout, à la rue du Four, & de l'autre, à celle de Sainte-Marguerite. Elle tire ſon nom d'un Hôtel des Ciſeaux. On la trouve auſſi ſous le nom de *rue des Foſſés-Saint-Germain.*

Claude, (rue Saint-) Quart. du Temple. Elle aboutit, d'un côté, au rempart; & de l'autre, à la rue Saint-Louis. Elle a été ainſi nommée d'une ſtatue de Saint-Claude qui eſt au coin du cul-de-ſac. Le terrein ſur lequel elle a été ouverte, appartenoit en 1481 aux Céleſtins, & on l'appelloit *le clos-Margot.*

Claude, (rue ou cul-de-ſac Saint-) Quartier Saint-Euſtache. Il y a près de deux ſiècles que cette rue n'eſt plus qu'un cul-de-ſac qui eſt ſitué dans la partie de la rue Montmartre, qui commence à la pointe Saint-Euſtache, & finit au coin des rues neuve-Saint-Euſtache & des Foſſés-Montmartre. Ce nom lui vient d'une enſeigne.

Claude, (rue Saint-) Quartier Saint-Denis. Elle tombe, d'un bout, dans la rue Sainte-Foi; & de l'autre, dans celle de Cléri. Anciennement elle portoit le nom de Sainte-Anne; celui d'aujourd'hui lui vient d'une maiſon, faiſant l'un des coins de la rue de Bourbon.

Clef, (rue de la) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Coupeaux; & de l'autre, à celle d'Orléans. En 1587, elle portoit le nom de *Saint-Médard.* Elle doit celui qu'elle a aujourd'hui à une maiſon qui avoit une clef pour enſeigne.

* *Clef*, (rue de la) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que l'on prétend que portoit la partie de la rue Saint-André-des-Arcs, depuis celle de la vieille-Bouclerie, juſqu'à la rue Mâcon.

* *Clercs*, (rue du prè-aux-) Quartier Saint-Germain. Nom que la rue du Colombier portoit en 1585.

Digitized by Google

Cléri, (rue de) Quartier Montmartre. Elle commence à la rue Montmartre, & finit à celle des petits-Carreaux, quant à la partie contenue dans ce Quartier. L'Hôtel de Cléri qui ſubſiſtoit dans cette rue, l'a fait ainſi nommer.

Cleri, (rue de) Quartier Saint-Denis, commence à la rue des petits-Carreaux, & finit à la porte Saint-Denis. *Voy. l'art. ci-deſſus.* Elle a été quelquefois nommée *rue Mouffetard*, dans la partie ſituée du côté de la porte Saint-Denis. On remarque dans cette rue, une grande maiſon qui a appartenu à *Berthelot de Pleneuf*, Munitionnaire des vivres, puis au Roi, enſuite à M. *le Blanc*, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre.

Clichi, (rue de) Voy. *chemin de Clichi.* On l'a nommée auſſi *la rue du Coq* du château de ce nom.

Cloche-Perce. (rue) Elle traverſe, de la rue Saint-Antoine, dans celle du Roi de Sicile. Nom altéré de *Cloche-percée* qu'elle portoit à cauſe d'une enſeigne qu'on y voyoit en 1636.

* *Cloche-Pin*, (rue) Quartier Saint-Antoine. Ancien nom de la rue des Charbonniers, qui aboutit à la rue de Charenton.

* *Cloître*, (rue de l'Etable du) Quartier Saint-Martin. Nom d'une rue qui a pu exiſter du côté de la rue de la Verrerie, & de l'entrée du cloître par laquelle on va aux Conſuls.

Clopin (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle commence à la rue Bordet, & finit à celle des Foſſés-Saint-Victor. En 1258, elle ſe terminoit à la rue des murs d'Arras; mais au ſiècle dernier, elle a été prolongée juſqu'à celle des Foſſés-Saint-Victor. *Voy.* rue *des Angloiſes.* On remarque au milieu de cette rue une traverſe qui communique du Collège de Boncourt au Collège de Navarre, & un poteau de bois fermé à clef pour empêcher le paſſage des voitures; ſans doute à cauſe de la difficulté ou du danger auquel elles ſeroient expoſées pour deſcendre par la rue d'Arras qui eſt très-eſcarpée, ou par l'autre partie de la rue Clopin qui eſt auſſi fort rapide & non pavée.

Cluni & à l'Abbé de Cluni, (rue) Quart. Saint-André-des-Arcs. C'eſt le nom ancien de la rue de Cluni.

Cocatrix, (rue) Quartier de la Cité. Elle aboutit à la rue Saint-Pierre-aux-Bœufs, & à celle des Cannettes. Elle doit ſon nom à la famille *Cocatrix*, très-connue au treizième ſiècle, & au Fief qui ſubſiſte entre la rue Saint-Pierre-aux-Bœufs, & celle des deux Hermites. *Voy.* COCATRIX.

* *Cochon*, (rue du) Quartier de la Place Maubert. C'eſt aujourd'hui le cul-de-ſac *du jardin du Roi*, & auparavant, *petite rue du Palais-Royal*, rue de Seine.

Coçonnerie, (rue de la) Quartier des halles. Elle va, de la rue Saint-Denis, aux halles. On la trouve ſous le nom de *Vicus Quoconneriæ*, de *Coconnerie* & de Coſſonnerie. Sauval dit que ces noms viennent des cochons & de la chair-cuiterie qu'on y vendoit, ou des volailles, gibier & œufs qui s'y débitoient; *coſſonnerie voulant dire la même choſe que poulaillerie.* C'eſt dans cette rue que l'on fait deſſaler le poiſſon de mer.

Cœur-Volant, (rue du) Quartier du Luxembourg. D'un bout, dans la rue des Quatre-Vents; de l'autre, dans celle des Boucheries. Elle doit ſon nom à une enſeigne où l'on avoit peint un cœur aîlé.

Coifferie, (rue de la) Quartier de la Grêve. L'Abbé le Beuf a penſé que ce pouvoit être la rue des Teinturiers que Guillot a voulu déſigner ſous ce nom.

Colbert, (rue) Quartier Montmartre. Elle aboutit dans la rue Vivienne & dans la rue de Richelieu. On l'a ouverte, en face de l'Hôtel-Colbert, dont elle a pris le nom.

* *Coligni*, (rue de) Quartier Sainte-Opportune. Sauval dit qu'il penſe que les Huguenots avoient donné ce nom à la rue de Béthiſi, à cauſe que Gaſpard de Coligni qui y fut maſſacré la nuit du 23 au 24 Août 1572, y demeuroit.

* *Colin-Pochet*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom donné à la rue Saint-Severin, dans un compte du Domaine de 1574.

Coliſée, (rue du) Quartier du Palais-Royal, preſqu'en face du bâtiment de l'Egliſe de Saint-Philippe du Roule, auquel on travaille actuellement, eſt un chemin ou rue qui conduit à ce monument imité des Romains.

Colombe, (rue de la) Quartier de la Cité. Elle traverſe, de la rue des Marmouſets, dans la rue d'Enfer. Sauval dit qu'elle ſe nommoit *rue de la Couronne* en 1408.

Colombier (rue du) Quartier Saint-Germain. Elle commence à la rue de Seine, & ſe termine au coin de celle des Petits-Auguſtins. Cette rue eſt fort longue, & change trois fois de nom. Le premier lui a été donné d'un colombier qui étoit dans la ferme des Religieux de l'Abbaye Saint-Germain. On l'appella enſuite la rue Jacob, & enfin la rue de l'Univerſité. Anciennement ce n'étoit qu'un chemin entre l'Abbaye Saint-Germain & le pré-aux-Clercs, dont elle portoit le nom en 1585; mais ce chemin étoit auparavant

Digitized by Google

plus reculé du côte de la rivière, à cauſe des foſſés qui entouroient l'Abbaye.

Colombier, (rue du vieux-) Quartier du Luxembourg. Elle commence à la place de Saint-Sulpice, & aboutit au carrefour de la Croix-Rouge. Elle prend ſon nom d'un colombier que les Religieux de l'Abbaye avoient fait bâtir. On la trouve ſous les noms de *rue de Caſſel.* (*Voy.* rue *Caſſette*) de *rue du Puits de Mauconſeil*, à commencer de la rue Férou, juſqu'à celle du Pot-de-Fer. On lui a donné le nom de *rue du vieux-Colombier*, pour la diſtinguer de l'autre dont nous venons de parler plus haut. On la trouve ſur le plan de Mérian de 1654, ſous le nom de *rue de la Pelleterie*, mais ſeulement du côté de la Croix-Rouge.

Combault, (rue) Quartier du Luxembourg. Nom que portoit la rue des quatre-Vents au quinzième ſiècle. Il lui vient de *Pierre de Combault*, Chanoine de Romorentin, qui y demeuroit: celui qu'elle porte aujourd'hui, lui vient de l'enſeigne d'une maiſon. On la trouve ſur les anciens plans, ſous le nom de *rue du petit-Brac.*

* *Côme & Saint-Damien*, (rue Saint-) Quartier Saint-André-des-Arcs. Ancien nom de la rue des Cordeliers, que portoit auſſi la rue de la Harpe depuis celle-ci juſqu'à la porte Saint-Michel.

* *Côme*, (rue Saint-) Quartier Saint-Denis. On croit que ce fut un des noms de la rue de Bourbon, près celle des petits-Carreaux.

* *Côme*, (rue Saint-) Quartier Montmartre. En 1633, on donnoit ce nom à la rue neuve-Saint-Euſtache.

Comédie, ou *des Foſſés-Saint-Germain*, (rue de la) Quartier du Luxembourg. Elle commence au coin des rues Saint-André-des-Arcs & de Buci, & finit à celui des rues des Boucheries & des Cordeliers. Son nom primitif, & que l'on a conſervé, eſt celui de ruedes Foſſés-Saint-Germain, à cauſe des foſſés de l'enceinte de Philippe-Auguſte. On lui a donné le nom de *rue de la Comédie*, parce que les Comédiens François vinrent s'y établir en 1688, à la place du jeu de paume de l'Etoile, dont ils firent l'acquiſition. Ils y ont repréſenté juſqu'en 1770, que Sa Majeſté leur a permis de s'établir au Château des Tuileries, juſqu'à la conſtruction d'un nouveau Théâtre. *Voy. Condé.* (rue de) On voyoit à l'extrêmité de cette rue un marché qui fut ſupprimé au commencement du ſiècle dernier, & transféré en 1636 dans la rue Sainte-Marguerite.

* *Commandereſſes*, (rue des) Quartier Sainte-Opportune. Il en exiſtoit une de ce nom dans ce Quartier au quin-

zième ſiècle ; ce ſeroit peut-être celle du plat d'étain.

* *Commune*, (rue) Quartier Saint-Denis. Nom que portoit vraiſemblablement le cul-de-ſac de la Bouteille au commencement du ſeizième ſiècle, & qui s'étend le long des murs de l'enceinte de Philippe-Auguſte, rue Montorgueil.

Comte, (rue Jehan-le-) Quartier des Halles. Ancien nom de la rue Groſnière.

* *Comteſſe*, (rue *de la porte à la*) Quartier des halles. C'eſt un des noms ſous lequel on connoiſſoit la rue Comteſſe d'Artois au quatorzième ſiècle. *V. Artois.* r. *de la Comteſſe d'*

Comteſſe d'Artois. Voy. *Artois.* rue *de la Comteſſe d'*

Condé, (rue de) Quartier du Luxembourg, aboutit, d'un côté, au coin de la rue des Boucheries; & de l'autre, à celle de Vaugirard. Cette rue qui fut ouverte ſur le terrein appellé *le clos-Bruneau*, a porté pluſieurs noms ; originairement on la nommoit *la rue neuve* & *la rue neuve de la Foire*, enſuite *rue neuve-Saint-Lambert.* Le Duc de Rets *Jérôme de Gondi*, Maréchal de France, y avoit ſon Hôtel qui fut vendu en 1612, à *Henri de Bourbon*, Prince de Condé ; & à cette époque, elle fut appellée *rue de Condé.* Sauval dit que de ſon temps elle changeoit encore de nom, & que le Peuple s'accoutumoit à l'appeller *la rue Princeſſe*, à cauſe qu'en parlant du Prince de Condé, on ne le nommoit point autrement que *M. le Prince.* On voit dans cette rue les fondations commencées pour un théâtre nouveau de la Comédie Françoiſe, mais dont on a ſuſpendu l'exécution depuis trois ans. Les Lettres-patentes ſont du 30 Juillet 1773, données à Compiegne par Sa Majeſté Louis XV, & regiſtrées au Parlement le 19 Août ſuivant.

Confrérie Notre-Dame, (rue de la) Quartier de la Cité. Ancien nom de la rue des deux Hermites, à cauſe de la maiſon de *la Communauté des Chapelains*, qu'on y voyoit.

* *Conſuls*, (rue des) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Nom que l'on a donné à la partie du cloître Saint-Merri, qui conduit à la Juriſdiction Conſulaire, du côté de la rue de la Verrerie.

Contreſcarpe, ou *chemin de la Contreſcarpe*, (rue) Quartier Saint-Antoine. On la nomme auſſi *rue des Foſſés-Saint-Antoine* ; aboutit, d'un côté, à la rue du Meſnil-Montant ; & de l'autre, à la rivière, & règne le long du foſſé depuis la rue du Fauxbourg. Elle porte aujourd'hui le nom de Saint-Pierre.

Contreſcarpe, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un côté, aux rues Bordet & Mouffetard ; & de l'autre, au coin de la rue neuve-Sainte-Geneviève. Elle étoit ainſi

nommée de ſon élévation ſur un terrein très-eſcarpé, & dont la pente fut adoucie par les ſoins de M. de Fourci, Prévôt des Marchands.

Contreſcarpe, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs, traverſe, de la rue Dauphine, dans celle de Saint-André-des-Arcs. Elle doit ce nom aux murs de l'enceinte de Philippe-Auguſte, où elle étoit anciennement ſituée.

* *Copieuſe*, (rue ou clos) Quartier Saint-Germain. Nom ancien de la rue Sabot, de *Jacques & de Philippe Copieuſe* qui poſſédoient un clos où cette rue eſt ouverte.

Coq, (rue du) Quartier du Louvre. D'un bout, dans la rue Saint-Honoré; & de l'autre, au Louvre. En 1300 & 1399, elle s'appelloit la *rue de Richebourg*. Des Auteurs avancent qu'elle a pris ſon nom d'une maiſon qui avoit un coq pour enſeigne, & même au-deſſus de la porte, un coq en bas-relief. M. *Jaillot* dit que dès 1372, *Jean le Coq* avoit une maiſon au coin de cette rue, & *Rogier le Coq* à un autre coin, deux familles qui y ont demeuré. C'eſt dans cette rue, que *Catherine de Clèves*, veuve de Henri Duc de Guiſe, tué à Blois en 1588, fit bâtir un Hôtel qu'on y a vu juſqu'en 1771, qu'il a été abattu.

* *Coq*, (rue du) Quartier Saint-Martin. Nom que l'on a donné mal-à-propos à la rue Chapon.

Coq, (rue du) Quartier Montmartre. Elle commence à la rue Saint-Lazare ou des Porcherons, & aboutit dans les champs. On la connoît ſous le nom de *rue de Clichi* où elle conduit; elle doit celui du Coq au Château de ce nom, en face duquel elle commence.

Coq, (rue du) Quartier de la Grêve, traverſe de la rue de la Verrerie dans celle de la Tiſſeranderie. Son premier nom eſt celui d'*André Malet*.

Coquenart, (rue) Quartier Montmartre. Elle va, d'un bout, dans la rue du Fauxbourg Montmartre; & de l'autre, à l'extrêmité de la rue Cadet. La Chapelle de Notre-Dame de Lorrette qu'on y voit, lui en a fait donner le nom.

* *Coquerée* & *de la Coquerie* (rue) Quartier Saint-Antoine. Nom d'une ancienne ruelle, nommée de la Lamproie, qui aboutiſſoit à la rue Couture-Sainte-Catherine; aujourd'hui c'eſt le cul-de-ſac *Cocquerel*.

* *Coquetière*,
* *Coquillart*,
* *Coquiller*,
Coquillère,

} rue, Quartier Saint-Euſtache. Elle aboutit, d'un côté, à la petite place qui eſt devant l'Egliſe de Saint-Euſtache; de l'autre, à la rue des

Petits-Champs. Ces différens noms lui viennent de *Pierre Coquillier* qui vivoit en 1269, d'*Odeline Coquillière*, d'*Adam* & de *Robert Coquillière*, qui avoit des maiſons dans cette rue. On y voyoit l'Hôtel des Comtes de Flandres, qui occupoit vraiſemblablement l'eſpace renfermé entre les rues des Vieux-Auguſtins, Pagevin, Plâtrière & Coquillière.

En 1684, M. *Berrier* faiſant faire quelques réparations à ſa maiſon ſituée preſqu'au bout de cette rue, du côté de Saint-Euſtache, on trouva, en creuſant la terre dans le jardin, à deux toiſes de profondeur, les fondemens d'un ancien édifice, & dans les ruines d'une vieille tour, une tête de bronze antique, un peu plus groſſe que le naturel. Etoit-ce une tête d'Iſis, ou de Cybèle, ou de la Déeſſe Lutèce, car on déifioit les Villes comme les hommes? C'eſt ſur quoi les Savans ne ſont pas d'accord. La tour crenelée à ſix faces, dont elle eſt couronnée, ſymbole ordinaire de Cybèle, a paru à Moreau de Mautour, une preuve convainquante que c'étoit une tête de cette Déeſſe. Il eſt certain que Cybèle étoit en grande vénération dans les Gaules; dès qu'on craignoit pour la récolte, on mettoit ſa ſtatue ſur un char tiré par des bœufs; on la promenoit autour des champs & des vignes; le Peuple précédoit le char en chantant & en danſant: les principaux Magiſtrats le ſuivoient pieds nuds. Un ſavant Religieux remarque que le culte de Cybèle exigeoit dans ceux qui vouloient s'y conſacrer, la vocation la plus décidée pour la Prêtriſe; il falloit lui ſacrifier ſon ſexe; *le génie, le naturel & le tempérament des Gaulois, leur inſpiroient*, dit-il, *un éloignement invincible pour une mutilation ſi déshonorante*: on étoit obligé de faire venir ces Prêtres de Phrygie, comme on fait venir aujourd'hui d'Italie des Chantres à voix claires. On conſerve une copie de cette tête dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés; le buſte a été réparé par l'illuſtre Sculpteur *Girardon*, mort le premier Septembre 1715. Il y avoit dans cette rue une porte de la Ville, à l'extrêmité de la rue de Grenelle.

Coqhéron, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Elle ſe termine, d'un bout, à l'extrêmité de la rue de la Juſſienne qui en fait la continuation; & de l'autre bout, dans la rue Coquillère. La partie de la rue de la Juſſienne ſe nommoit au ſeizième ſiècle, *rue de l'Egyptienne*, dite *Coquehéron*. C'eſt dans cette rue que l'on voit l'Hôtel de l'Intendant des Poſtes.

Coquilles, (rues des) Quartier de la Grêve. Elle va, d'un côté, à la rue de la Tiſſeranderie; & de l'autre, à

Digitized by Google

celle de la Verrerie. Elle ſe nommoit anciennement ruelle *Gentien*, ruelle *Jean Gentien*, *Jacques Gentien* & *rue Gentien*, d'une maiſon qui appartenoit à un Particulier de ce nom. Elle a pris celui des Coquilles, d'un Hôtel, dont la porte & les fenêtres étoient ornées de coquilles.

* *Cordelières*, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Nom de la rue de Lourcine, ſuivant Dheuland.

Cordeliers, (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle aboutit, d'une part, aux rues de Condé & de la Comédie; & de l'autre, à la rue de la Harpe. Le Couvent des Cordeliers que l'on y voit, lui a fait donner ce nom; originairement elle portoit celui de rue *Saint-Germain*: on la trouve nommée en 1304, *rue Saint-Côme & Saint-Damien*, & finiſſoit à la fontaine.

Corderie, (rue de la) Quartier du Temple, aboutit à la rue du Temple, en regnant le long de ſes murs, juſqu'à la rue de Bourgogne. Avant qu'elle fût bâtie, on n'y voyoit que des Cordiers dont elle a pris ſon nom, de même que ceux de *Corderie*, *Cordière* & *Cordiers*.

* *Cordiers*, (rue aux) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Ancien nom du cul-de-ſac du Puits de Rome, près la rue au Maire.

Cordiers, (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs, aboutit dans la rue Saint-Jacques & dans celle de Cluni. Elle eſt ainſi nommée à cauſe des Cordiers qui y travailloient anciennement.

* *Cordonnerie* & *Cordouannerie*, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Anciens noms de la rue des Fourreurs.

Cordonnerie, (rue de la) Quartier des halles. Elle va de la rue de la Tonnellerie au marché aux Poirées. Elle a pris ſon nom des Cordonniers & des Vendeurs de cuirs qui y demeurent. Ce n'eſt que par ſyncope que ceux qui font des ſouliers, ſont nommés *Cordonniers*; car originairement on les appelloit *Cordouanniers*, comme on peut le voir dans les Mémoires de Philippe de Comines, parce que le premier cuir dont les François ſe ſervirent pour leurs ſouliers, venoit de Cordoue, & pour cela étoit appellé *du Cordouan*. C'eſt auſſi par la même raiſon que la rue des Fourreurs étoit nommée *la rue de la Cordouannerie*, dans le temps qu'elle n'étoit habitée que par des *Cordouanniers*.

* *Cordonnerie* (rue de la vieille) Quart. des halles. Nom ancien de la rue des Fourreurs, avant que les Pelletiers vinſſent prendre la place des Cordonniers.

Cordouagners, (rue des) Quartier de la Cité. Nom qui a

été donné au cul-de-ſac qui eſt derrière l'Egliſe de Saint-Barthelemi.

* *Corne*, (rue de la) Quartier de la Place Maubert. Nom donné mal-à-propos à la rue de la Clef.

* *Corne* (rue de la) Quartier Saint-Benoît. C'eſt aujourd'hui un cul-de-ſac qui aboutiſſoit anciennement à la rue des Poſtes. *Voy. Cul-de-ſac des Corderies.*

* *Corne*, (rue de la) Quartier du Luxembourg, ainſi nommée d'une corne de cerf qui pendoit pour enſeigne au coin de la rue du Four, à une maiſon dans laquelle étoit le four bannal de l'Abbaye Saint Germain. On ne ſait pourquoi on lui a donné le nom de rue *de la Corne*; le vraieſt *rue neuve-Guillemin.*

Corne, (rue de la petite) Quartier du Luxembourg. Ancien nom de la rue Beurière.

Corroyerie (rue de la) Quartier Saint-Martin-des-Champs, va, d'un bout, à la rue Beaubourg; & de l'autre, à celle de Saint-Martin. Anciennement on l'appelloit *rue de la Plâtrière, de la Plaſtaye, de Conroyerie, de Courroyerie*, & mal-à-propos *de Courrerie.*

* *Couldraie*, (rue de la) Quartier du Palais-Royal. Nom ancien qu'on donnoit à la rue des Sauſſaies, à cauſe des ſaules dont ce chemin étoit vraiſemblablement bordé.

* *Coulons*, (rue aux) Quartier de la Cité. Nom d'une des quatre rues qui aboutiſſoient anciennement à la rue neuve-Notre Dame, & qui exiſtoit encore en 1434.

Coupeaux ou *Copeau*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va, de la rue Mouffetard, au carrefour de la Pitié. Elle tire ſon nom du *moulin de Cupels*, qui étoit ſur la rivière de Bièvre, & le chemin pour y aller ſe nommoit la *Chanciée Coupeaulx.*

* *Coupe-Gorge*, (rue) Quartier Saint-Benoît. Nom que portoit une ancienne ruelle qui règnoit le long du mur de la Ville, près de l'ancien parloir aux Bourgeois, & que Louis XII donna aux Jacobins de la rue Saint-Jacques. Elle fut ainſi nommée à cauſe des fréquens aſſaſſinats qui s'y commettoient. Sauval & d'autres l'ont confondue avec la rue *Coupe-Gueule* qui étoit entre les rues de Sorbonne & des Maçons, & qui deſcendoit de la rue des Poirées à la rue des Mathurins.

* *Coupe-Gueule.* (rue) *Voy. l'art. précédent.* Elle étoit du Quartier Saint-André.

Courcelle ou *de Villiers*, (rue de) Quartier du Palais-Royal. Noms donnés au chemin qui conduit du Fauxbourg Saint-

Honoré près l'Egliſe du Roule, à Villiers-la-Garenne & à Courcelle.

* *Couronne*, (rue de la) Quartier de la Cité. Premier nom de la rue du Chevet-Saint-Landri.

Couronnes, (rue des trois-) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Mouffetard; & de l'autre, au carrefour Saint-Hipolyte.

Courtalon, (rue) Quartier Sainte-Opportune. Elle va de la rue Saint-Denis à la place ou cloître Sainte-Opportune. Elle doit être celle que Guillot dans ſes dits ſur Paris, appelle *rue à petits ſoulers de bazenne*. On ne ſait ſi elle doit ſon nom à une enſeigne, ou à *Guillaume Courtalon*, Propriétaire de deux maiſons au coin de la rue des Lavandières, vers le milieu du ſeizième ſiècle.

* *Courtille*, (rue de la) Quartier Saint-Germain. Ancien nom de la rue de l'Egoût, parce qu'elle conduiſoit à la Courtille, ou *clos de l'Abbaye Saint-Germain*.

* *Courtoiſe*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Nom donné mal-à-propos par Sauval, à la rue Gratieuſe.

Coutellerie, (rue de la) Quartier de la Grêve. Elle aboutit aux rues de la Tiſſeranderie & de la Vannerie. Sauval dit qu'en 1300 on l'appelloit *rue aux Commandereſſes*, enſuite *rue de vieille-Oreille*; le nom *des Couteliers* & enfin *de la Coutellerie*, lui vient du grand nombre de Couteliers qui vinrent s'y établir, & qu'elle portoit dès le règne de Henri II.

* *Cremaillères*, (rue des trois-) Quartier Saint-Benoît. Nom donné par *M. Robert*, à la rue d'Ecoſſe.

Creneaux, (rue des) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom que Sauval prétend que la rue de la vieille-Tannerie a porté.

Creuſe, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va de la rue des Francs-Bourgeois à celle du Banquier.

* *Croc*, (rue du) Quartier de la Grêve. Suivant Sauval, c'eſt un nom qu'a porté la rue Jean-Pain-Mollet.

Croiſſant, , (rue du) Quartier Montmartre. Elle aboutit dans la rue Montmartre & à celle du Gros-Chenet. Une enſeigne lui a fait donner ce nom.

Croix, (rue Sainte-) Quartier de la Cité. Elle aboutit aux rues de la vieille-Draperie & Gervais-Laurent. Elle eſt ainſi appellée de l'Egliſe de Sainte-Croix; au douzième ſiècle, elle portoit celui *de petite rue Sainte-Croix*, & enſuite de *ruelle Sainte-Croix*.

Croix-Blanche, (rue de la) Quartier Sainte-Avoie. Elle va, d'un côté, au cimetière ou marché Saint-Jean; & de l'autre

l'autre, à la vieille rue du Temple. Elle a été ainſi nommée d'une enſeigne. Au treizième ſiècle, elle s'appelloit la *rue d'Auguſtin le Faucheur.*

Croix-Blanche, (rue de la) Quartier Montmartre. Elle commence à la rue Saint-Lazare ou des Porcherons, & aboutit à Montmartre. On l'appelle auſſi *rue Blanche.*

Croix-de-la-Bretonnerie, (rue Sainte-) Quartier Sainte-Avoie. Elle commence à la rue Barre-du-Bec, juſqu'à la vieille rue du Temple, en faiſant la continuation de la rue neuve-Saint-Merri. Elle tire ſon nom & de l'emplacement & des Religieux qui s'y établirent; de l'emplacement, parce qu'elle fut ouverte ſur un terrein appelléle *Champ aux Bretons & la Bretonnerie*; des Religieux, parce que leur Egliſe eſt ſous le titre de l'exaltation de Sainte Croix. Voici pourquoi ce terrein fut nommé le champ aux Bretons. Sous le règne de Saint Louis, il n'y avoit encore dans ce Quartier, que quelques maiſons éparſes & éloignées les unes des autres. *Renaud de Bréhan*, Vicomte de Podoure & de l'Iſle, occupoit une de ces maiſons. Il avoit épouſé en 1225, la fille de *Léolyn*, Prince de Galles, & étoit venu à Paris pour quelque négociation ſecrette contre l'Angleterre. La nuit du vendredi au ſamedi ſaint 1228, cinq Anglois entrèrent dans ſon *vergier*, le défièrent & l'inſultèrent. Il n'avoit avec lui qu'un Chapelain & un Domeſtique; ils le ſecondèrent ſi bien, que trois de ces Anglois furent tués, les deux autres s'enfuirent; le Chapelain mourut le lendemain de ſes bleſſures. *Bréhan*, avant que de partir de Paris, acheta cette maiſon & le *vergier*, & les donna à ſon brave & fidèle Domeſtique, appellé *Galleran.* Le nom de *champ aux Bretons* qu'on donna au verger ou jardin, à l'occaſion de ce combat, devint le nom de toute la rue, juſqu'à la fin du treizième ſiècle. Ce champ a porté auſſi le nom de *terre aux Flamands*; & en 1232, la rue ſe nommoit *de Lagny*, dite la grande *Bretonnerie*, parce qu'elle étoit en partie ſur le Fief de l'Abbé de Saint-Pierre de Lagny. M. *Jaillot* dit que ce terrein devoit ſans doute ſon nom à une famille des *Breton* ou *le Breton*, connue par différens actes du treizième ſiècle; & qu'il paroît par tous les titres du Temple, que le commencement de cette rue, s'appelloit au quatorzième ſiècle, rue *Agnès-la-Buchère.* Elle aboutiſſoit au carrefour du Temple, formé par celle-ci & par les rues neuve-Saint-Merri, Barre-du-Bec & Sainte-Avoie.

* *Croix-Neuve*, (rue de la) Quartier Saint-Euſtache. M. *Jaillot* penſe que cette rue pouvoit être une rue parallèle à

celle du Jour, laquelle a été compriſe en partie dans le nouvel édifice de Saint-Euſtache, & dont il eſt aſſez vraiſemblable que le paſſage qui conduit de la rue Montmartre à l'Egliſe, pourroit être un reſte.

Croix & de la Croix-neuve, (rue de la) Quartier Saint-Martin. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Phelypeaux; & de l'autre, au coin des rues neuve-Saint-Laurent & du Verbois, ainſi nommée d'une partie de terrein de la Courtille-Saint-Martin, que l'on connoiſſoit en 1546 ſous le nom de la *Croix-neuve*, vraiſemblablement à cauſe d'une Croix qu'on y avoit rétablie.

Croulebarbe, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un bout, au moulin de Croulebarbe; & de l'autre, à la rue Mouffetard près des Gobelins.

Crucifix-Saint-Jacques. (rue du) *Voy. Jacques.*

* *Cueiller*, (rue de la) Quartier Saint-Denis. Nom que portoit anciennement le cul-de-ſac de la Bouteille, rue Montorgueil, à cauſe d'une maiſon dite de *la cueiller de bois.*

* *Cul-de-ſac*, (rue du) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Nom donné mal-à-propos par quelques Auteurs à la rue Geoffroi-l'Angevin.

* *Culoir*, (rue) Quartier du Palais-Royal. Ancien nom de la rue de l'Evêque.

Culture ou *Coulture-Sainte-Catherine*, (rue de la) Quartier Saint-Antoine. *Voy. Catherine.* (*Sainte*) Elle a pris ſon nom du mot latin *cultura*, qui ſignifie un lieu champêtre qu'on a cultivé ou qu'on cultive, & du Monaſtère de Sainte Catherine, d'abord établi pour les Religieux du Val des Ecoliers, & depuis occupé par des Chanoines Religieux de la Congrégation de France, qui l'ont quitté pour aller occuper l'Egliſe & les maiſons des Jéſuites de la rue Saint-Antoine. Cette rue a été fameuſe dans l'Hiſtoire de Charles VI, par l'aſſaſſinat du Connétable de *Cliſſon*, & par la maiſon du Boulanger qui lui ſauva la vie, & où le Roi & toute la Cour l'allèrent voir. *

---

* Le Duc d'Orléans, frère de Charles VI, étoit fort amoureux d'une Juive qu'il alloit voir ſecrétement. Ayant eu des raiſons de ſoupçonner que *Pierre de Craon*, Seigneur de Sablé & de la Ferté-Bernard, ſon Chambellan & ſon Favori, avoit plaiſanté de cette intrigue avec la Ducheſſe d'Orléans ſa femme, il le chaſſa honteuſement de ſa maiſon

Digitized by Google

Culture-Saint-Gervais, (rue de la) Quartier du Temple. *Voy. Gervais.*

Cygne, (rue du) Quartier des halles. Elle va de la rue Saint-Denis, dans celle de Mondétour, près de la porte du cloître Saint-Jacques-de-l'Hôpital. Une enseigne lui a fait donner ce nom.

Cygnes, (rue des) Quartier Saint-Germain. C'eſt une des quatre rues qui coupent le Gros-Caillou dans ſa largeur, laquelle eſt en face du pont par lequel on entre dans l'Iſle des Cygnes. On l'appelle auſſi *la rue Saint-Jean.*

D.

Dagueſſeau, (rue) Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue de Surênes; & de l'autre, dans celle du Fauxbourg Saint-Honoré. Elle doit ſon nom & ſon ouverture à M. Dagueſſeau, Conſeiller Honoraire du Parlement,

---

Craon imputa en partie ſa diſgrace au Connétable *de Cliſſon.* La nuit du 13 au 14 Juin 1391, l'ayant attendu au coin de cette rue *Coulture-Sainte-Catherine*, & le voyant venir peu accompagné, il fondit ſur lui à la tête d'une vingtaine de Scélérats. Cliſſon, après s'être défendu aſſez long-temps, quoiqu'il n'eût qu'un petit coutelas, tomba de cheval, percé de trois coups, & donna de la tête dans une porte qui s'ouvrit. Le bruit de cet aſſaſſinat parvint auſſi-tôt aux oreilles du Roi qui s'alloit mettre au lit; *il ſe vêtit d'une houpelande; on lui bouta ſes ſouliers ès pieds*, & *il courut à l'endroit où on diſoit que ſon Connétable venoit d'être occis.* Il le trouva dans la boutique d'un Boulanger, baigné dans ſon ſang. Après qu'on eut viſité ſes bleſſures qui n'étoient pas dangereuſes, *Connétable*, lui dit-il, *oncques choſe ne fut telle, ni ne ſera ſi fort amandée* (puni). On prétendit que Cliſſon avoit fait le lendemain ſon teſtament, & l'on ſe récria beaucoup ſur la ſomme de dix-ſept cent mille livres à laquelle il montoit. Il faut obſerver que depuis vingt-cinq ans qu'il s'étoit attaché à la France, il avoit cherché & battu par-tout les Anglois; qu'il avoit gagné la fameuſe bataille de Roſebeque, & châtié les Flamands; qu'il jouiſſoit depuis douze ans, des gages & appointemens de Connétable, & que d'ailleurs il étoit très-riche en Terres, Domaines & Châteaux, dont il avoit hérité de ſes ancêtres en Bretagne & dans le Poitou; mais, de tout temps, on a trouvé mauvais qu'un Général ou un Miniſtre, quelques ſervices qu'il ait rendus à l'Etat, laiſſe une certaine fortune, quoique toujours bien moins conſidérable que celle de ce Publicain, qui pendant dix ou douze années, a été intéreſſé dans la perception des revenus du Roi & des impôts ſur le peuple. *Eſſ. hiſt. ſur Paris, t. 1, p. 117 & ſuiv.*

de même que le marché qui porte auſſi ſon nom, & auquel elle aboutit. *Voy.* MARCHÉ DAGUESSEAU.

Dames, (rue de la Tour des) Quartier Montmartre. Elle eſt parrallèle à la rue de la Croix-Blanche, va, d'un bout, dans la rue Baudin; & de l'autre, à la tour de ce nom, à cauſe d'un moulin ruiné qui appartient aux Dames de Montmartre.

* *Dammartin*, (rue au Comte de) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancien nom de la rue Salle au Comte, & ſucceſſivement rue *de la Salle du Comte*, & *la cour Saint-Leu.*

* *Dampierre*, (rue *Alain de*) Quartier Sainte-Opportune. Nom douteux de la rue de l'Aiguillerie.

* *Darnetal*, (rue) Quartier Saint-Denis. Vieux nom de la rue Greneta.

Dauphin, (rue du) Quartier du Palais-Royal. Elle donne, d'un bout, dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis Saint-Roch; & de l'autre, dans la cour du manège & à la porte du jardin des Tuileries. Elle ſe nommoit *rue Saint-Vincent*, puis *cul-de-ſac de Saint-Vincent.* Enfin, depuis que M. le Dauphin, fils de Louis XV y a paſſé pour aller entendre la Meſſe à Saint-Roch, lorſque Sa Majeſté vint demeurer quelques jours aux Tuileries avec la Famille Royale en 1744, on lui a donné le nom de rue du Dauphin. On avoit ôté, pendant que M. le Dauphin entendoit la Meſſe, l'inſcription du *cul-de-ſac de Saint-Vincent*, pour y ſubſtituer celle de *rue du Dauphin.*

Dauphine, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle commence au bout du Pont-Neuf, & ſe termine au carrefour formé par les rues de la Comédie, Mazarine, de Buci, & Saint-André-des-Arcs. Elle fut ouverte en 1607 ſur les ruines de l'Hôtel des Abbés de Saint-Denis, & ſur le jardin des Auguſtins, & nommée Dauphine en l'honneur du Dauphin.

Déchargeurs, (rue des) Quartier Sainte-Opportune, donne, d'un bout, dans la rue de la Ferronnerie; & de l'autre, dans celle des Mauvaiſes-Paroles. Elle a porté ſucceſſivement les noms de *Siège aux Déchargeurs*; en 1300 & 1313, de *rue du Siège* & *du vieil Siège aux Dechargeurs.* Le Bureau de la poſte aux lettres étoit autrefois dans cette rue; aujourd'hui on y a établi celui de la petite poſte, ou poſte de Paris, & le Bureau des Marchands Drapiers.

Degrés, (rue des grands) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'un côté, à la rue du Pavé de la Place Mau-

bert; & de l'autre, à celle de Bièvre & de la Tournelle. C'eſt des grands dégrés que l'on voit dans cet endroit pour deſcendre à la rivière, qu'elle a pris ſon nom. Elle a porté ceux de *Saint-Bernard* & de *rue Pavée*.

Demi-Saint, (rue du) Quartier du Louvre. Elle va, d'un bout, dans la rue des Foſſés; & de l'autre, au cloître Saint-Germain. En 1271, on la connoiſſoit ſous le nom de *Vicus qui dicitur Truncus Bernardi*; En 1300 & 1313, ſous celui de *Trou-Bernard* par altération; & depuis le commencement du ſeizième ſiècle, on l'a appellée *du Demi-Saint*, à cauſe d'une moitié de ſtatue que l'on avoit miſe à l'entrée, pour empêcher le paſſage aux animaux. C'eſt une rue très-étroite, & dans laquelle on ne ſauroit paſſer deux de front.

* *Dentelle* (rue de la) Quartier de la Grêve. Nom particulier que quelques Auteurs ont donné à la rue de la Lanterne.

* *Denis*, (rue *à l'Abbé de S. du Collège S. des Charités S.* & *des Ecoliers S.*) Quartier Saint-André-des-Arcs; différentes dénominations de la rue des Grands-Auguſtins.

Denis, (rue des Foſſés-Saint-) Quartier Saint-Denis. Comme on a coupé ce chemin depuis quelques années, preſqu'à moitié de ce qu'il étoit anciennement, en continuant juſqu'à la rue Poiſſonnière, cette rue ne règne que le long du boulevard. On la connoît encore ſous le nom de *rue Baſſe*, ou *Baſſe-Villeneuve*: on la trouve auſſi ſous la dénomination de *rue neuve des Foſſés-Saint-Denis*, ou *rue neuve des Filles-Dieu*.

Denis, (rue du Chemin Saint-) Quartier du Temple. Elle va de la rue Saint-Maur, à la rue Blanche. Elle mène à Saint-Denis & à Saint-Maur.

Denis, (rue du Fauxbourg Saint-) Quartier Saint-Denis, va de la porte Saint-Denis à la maiſon de Saint-Lazare, & à l'angle de la rue Saint-Laurent.

* *Denis*, (rue neuve-Saint-) Quartier de la Cité. Ancien nom de la rue du Haut-Moulin, qu'elle portoit en 1281.

Denis, (rue neuve-Saint-) Quartier Saint-Denis. Elle traverſe de la rue Saint-Denis dans celle de Saint-Martin. Elle a porté le nom de *rue des deux-Portes*, ſans doute à cauſe de celles de Saint-Denis & de Saint-Martin.

Denis. (rue Saint- & Porte Saint-) Comme cette rue eſt fort longue, elle s'étend ſur deux Quartiers. Dans le Quartier de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, elle commence au grand Châtelet, juſqu'aux rues aux Oues & Mauconſeil; & dans celui de Saint-Denis, depuis ces dernières rues

juſqu'à la porte Saint-Denis. Anciennement on l'appelloit *la Chauſſée & la grant-rue Saint-Denis*, en 1372; mais en 1310, *la grand'rue de Paris*.

C'étoit par la porte Saint-Denis que les Rois & les Reines faiſoient leurs entrées. Toutes les rues ſur leur paſſage, juſqu'à Notre-Dame, étoient tapiſſées, & ordinairement couvertes en haut, avec des étoffes de ſoie & des draps *camelotés*. Des jets d'eaux de ſenteur parfumoient l'air. Le vin, l'hypocras & le lait couloient de différentes fontaines. Les Députés des Six-Corps de Marchands portoient le dais; les Corps de Métiers ſuivoient, repréſentans en habits de caractère, *les ſept péchés mortels; les ſept Vertus, Foi, Eſpérance, Charité, Juſtice, Prudence, Force & Tempérance, la Mort, le Purgatoire, l'Enfer & le Paradis*; le tout monté ſuperbement. *Monſtrelet*. Il y avoit de diſtance en diſtance des théâtres, où des Acteurs pantomimes, mêlés avec des chœurs de muſique, repréſentoient des hiſtoires de l'ancien & du nouveau Teſtament: *le ſacrifice d'Abraham, le combat de David contre Goliat, l'âneſſe de Balaam prenant la parole pour faire entendre raiſon a ce Prophète; des troupeaux dans un bocage avec leurs Bergers, à qui l'Ange annonçoit la naiſſance de Notre-Seigneur, & qui chantoient le* Gloria in excelſis Deo. *Jean Chenu. Froiſſard* dit qu'à l'entrée *d'Iſabeau de Bavière*, il y avoit à la porte aux Peintres * rue Saint-Denis, *un ciel nu & étoilé très-richement, & Dieu par figure, ſéant en ſa majeſté, le Père, le Fils & le Saint-Eſprit*; & *dans ce ciel, petits Enfans de Chœur chantoient moult doucement, en forme d'Anges; & lorſque la Reine paſſa dans ſa litière découverte, ſous la porte de ce Paradis, deux Anges deſcendirent d'en haut, tenant en leurs mains une très-riche couronne d'or, garnie de pierres précieuſes, & la mirent moult doucement ſur le chef de la Reine, en chantant ces vers*:

Dame encloſe entre fleurs-de lis,
Reine êtes-vous de Paradis,
De France, & de tout le Pays!
Nous remontons en Paradis.

A l'occaſion de cette entrée, Jean Juvenal des Urſins raconte que Charles VI voulut la voir, & qu'il dit à Savoiſi

* Elle étoit ſituée preſque vis-à-vis la rue du Petit-Lion.

ſon Favori : *Savoiſi, je te prie que tu montes ſur mon bon cheval, & je monterai derrière toi, & nous nous habillerons de façon qu'on ne nous cognoiſſe point, & irons voir l'entrée de ma femme .... & allèrent donc par la Ville en divers lieux, & s'avancèrent pour venir au Châtelet, à l'heure que la Reine paſſoit, où il y avoit moult de peuple & grand preſſe, & foiſon de Sergens à groſſes boulaies, leſquels, pour empêcher la preſſe, frappoient de côté & d'autre de leurs boulaies bien & fort, & le Roi & Savoiſi tâchoient toujours d'approcher ; & les Sergens qui ne cognoiſſoient point le Roi ni Savoiſi, frappoient de leurs boulaies deſſus, & en eut le Roi pluſieurs horions ſur les épaules bien aſſis ; & le ſoir en préſence des Dames & Demoiſelles, fut la choſe récitée, & on commença d'en bien farcer* (rire) & *le Roi même ſe farçoit des horions qu'il avoit reçus.*

Le lendemain, les Bourgeois de Paris, ſuivant l'uſage, portèrent à Charles VI de magnifiques préſens, & s'étant mis à genoux, lui dirent : *Très-chier & noble Sire, vos Bourgeois de la Ville de Paris vous préſentent ces joyaux* : c'étoient des vaſes d'or : *grand merci, bonnes Gens*, leur répondit-il, *ils ſont biaux & riches. Froiſſard, cérémonial françois.* Ils allèrent enſuite chez la Reine, à qui un *ours* & une *licorne* préſentèrent de leur part des préſens encore plus riches. Dans ces temps-là, rien ne paroiſſoit ſi ingénieux que ces maſcarades, & ce n'eſt pas la première & la dernière cérémonie où les Villes ont choiſi des animaux pour leurs Députés.

A l'entrée de Louis XI en 1461, on imagina un ſpectacle très-agréable : *Devant la fontaine de Ponceau*, dit Malingre, pag. 208, *étoient pluſieurs belles filles en ſirènes, toutes nues, leſquelles en faiſant voir leur beau ſein, chantoient de petits motets & bergeretes.* Il paroît qu'à l'entrée de la Reine *Anne de Bretagne*, on pouſſa l'attention juſqu'à placer de diſtance en diſtance, de petites troupes de dix ou douze perſonnes avec des pots-de-chambre pour les Dames & Demoiſelles du Cortège qui ſe trouveroient preſſées de quelques beſoins. A toutes ces cérémonies, le cri de joie & d'acclamation n'étoit pas *vive-le-Roi*, mais *Noël, Noël.* Saint-Foix, *Eſſ. hiſt. ſur Paris, tom. 1, pag. 229 & ſuiv.*

* *Denis de la Chartre*, (rue au chevet Saint-) Quartier de la Cité. Nom de peu de durée qui a été donné à la rue de Glatigny.

* *Denis le Coffrier* (rue) Quartier Saint-Euſtache. Nom d'un Particulier qui avoit été donné à la rue Tiquetonne.

Dervillé, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va de

la rue du champ de l'allouette à celle des Filles Angloiſes, ainſi nommée d'un Particulier qui y demeuroit.

Diamans, (rue des cinq-) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle aboutit de la rue Aubri-le-Boucher, à celle des Lombards. Elle eſt ainſi nommée de l'enſeigne d'une maiſon. Elle avoit porté ſucceſſivement les noms de *Corrigia*, *Corrigiaria*, *Couréerie*, *Couroierie & Courouerie*; & en 1421 & 1550, celui *de la Corroierie & vieille-Couroirie.*

* *Diane*, (rue) Quartier Saint-Antoine. Ancien nom de la rue des trois-Pavillons, à cauſe de Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois. *Voy. rue des trois-Pavillons.*

* *Dieu-Bouilli*, (rue du) Quartier Sainte-Avoie. Nom que l'on a donné à la rue des Billettes. *Voy. cette rue.*

* *Dix-huit*, (rue des) Quartier de la Cité. Une des quatre rues qui aboutiſſoient à la rue neuve-Notre-Dame. Elle avoit été nommée auſſi *rue de Veniſe.* Toutes ces rues ont été réunies dans l'emplacement du *Collège des dix-huit.*

Doctrine Chrétienne, (rue de la) Quartier de la Place Maubert. C'eſt la rue des Foſſés-Saint-Victor, qui commence à la rue de Fourci juſqu'à la rue Clopin; elle eſt ainſi nommée de la maiſon des Prêtres de la Doctrine Chrétienne. *

---

* Cette maiſon & la rue occupent un terrein qu'on appelloit *le clos des Arênes*, parce que Chilperic I y avoit fait bâtir un cirque. Perſonne n'ignore que le cirque chez les anciens Romains, étoit un lieu deſtiné pour les jeux publics, & particulièrement pour les courſes de chevaux & de charriots. L'aréne étoit la partie du cirque où ſe faiſoient les combats de Gladiateurs & ceux de bêtes féroces. Pepin-le-Bref ſe plaiſoit beaucoup à faire battre des taureaux contre des lions. Philippe de Valois acheta, près du Louvre, rue Froid-Manteau, une grange pour y mettre ſes lions, ſes ours & ſes taureaux. Il y avoit à l'Hôtel Saint-Paul la tour des lions, à l'endroit même où eſt aujourd'hui la rue de ce nom. L'Etoile rapporte (année 1583) « que Henri III après avoir fait ſes pâques & » dévotions au Couvent des Bons-Hommes, s'en revint au Louvre, & » qu'il y fit tuer à coups d'arquebuſes, les lions, ours, taureaux & ſem- » blables bêtes qu'il avoit coutume de nourrir pour combattre contre les » dogues; & ce, à l'occaſion d'un ſonge, par lequel il lui avoit ſemblé » que des lions, ours & dogues le dévoroient: ſonge qui ſembloit pré- » ſager que les bêtes furieuſes de la Ligue ſe rueroient ſur ce pauvre Prince » & ſur ſon Peuple. « Nos mœurs ne nous font plus trouver de plaiſir à regarder des animaux ſe déchirer; & ſi nos Princes ont des tigres & des lions dans leurs ménageries, c'eſt pour la rareté. Sans aimer à voir répandre le ſang, nous ſommes cependant auſſi braves que les Romains

Dominique (rue Saint-) Quartier Saint-Germain. Elle commence au bout de la rue de Taranne, & va juſqu'à l'extrêmité du Gros-Caillou. Elle ſe nommoit autrefois la rue des Vaches, la *rue aux Vaches*, le *chemin aux Vaches*, le *chemin des Vaches*, parce que les vaches du Fauxbourg Saint-Germain paſſoient par-là pour aller paître au Pré-aux-Clercs. Le nom de Saint-Dominique lui a été donné à cauſe du Couvent du Noviciat général que les Religieux de Saint-Dominique firent bâtir dans cette rue, environ l'an 1631.

Dominique (rue Saint-) Quartier du Luxembourg. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue d'Enfer; & de l'autre, dans celle du Fauxbourg Saint-Jacques. Les Jacobins avoient un clos de vignes entre les portes Saint-Marcel & Saint-Jacques, où l'on perça pluſieurs rues, dont la principale fut celle de Saint-Dominique.

* *Dorée*, (rue) Quartier Sainte-Avoie. Rue qui exiſtoit anciennement dans la rue Barre-du-Bec, & près celle de la Verrerie.

Douze-Portes. (rue des) *Voy.* Portes.

Doyenné, (rue du) Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Saint-Thomas-du-Louvre, & dans le cul-de-ſac du même nom, de l'autre. Ainſi nommée pour avoir été ouverte au milieu de la maiſon & de la cour du Doyen de S. Thomas, aujourd'hui S. Louis du Louvre. M. *Jaillot* dit « qu'en 1639, les Propriétaires des maiſons ſituées en » la place, dite la *petite-Bretagne*, qui forment aujourd'hui » les deux parties de la rue Matignon, propoſèrent au Cha- » pitre de Saint-Thomas de faire percer un petit cul-de-ſac » qui s'y trouvoit, & d'ouvrir ainſi une rue qui auroit ſa » ſortie dans celle de Saint-Thomas: ces propoſitions furent » acceptées; & le 2 Septembre de la même année, M. » l'Archevêque rendit ſon Ordonnance, portant permiſſion » de paſſer le contrat, qui fut enſuite homologué & ratifié » par Lettres-patentes du mois de Janvier 1641, enregiſtrées » le 7 Février ſuivant. Le Doyen réſerva expreſſément les » deux cabinets de ſa maiſon qui joignent l'Egliſe; c'eſt ce » qui a occaſionné l'arcade qu'on voit à l'entrée de cette rue. « *Recherch. ſur Paris, Quart. du Palais-Royal, pag. 19 & 20.*

Draperie, , (rue de la vieille-) Quartier de la Cité. Elle aboutit d'un côté, à la rue de la Barillerie, & de l'autre, à celle de la Juiverie, vis-à-vis la rue des Marmouzets. Elle tire ſon nom des Drapiers que Philippe-Auguſte y établit après qu'il en eut chaſſé les Juifs en 1183, ce qui la fit appeller *Judæaria Pannificorum*; depuis on l'a nommé ſuc-

ceſſivement *la Draperie*, *la vieꝛ-Draperie*, & enfin *rue de la vieille-Draperie*.

Au coin de cette rue étoit la maiſon du père de cet exécrable Jean Châtel qui attenta ſur la perſonne d'Henri IV, & le bleſſa d'un coup de couteau à la lêvre ſupérieure, le mardi 27 Décembre 1594. L'eſpace qu'occupoit cette maiſon qui fut raſée, forme cette petite place qui eſt devant la grande porte du Palais. On y avoit élevé une pyramide avec des inſcriptions; elle fut abattue en 1605. *Voy.* PLACE DES BARNABITES, *pag. 58.* *

---

* *EXTRAIT d'une lettre d'Henri IV, écrite à différentes Villes, auſſitôt après l'attentat commis par Jean Châtel.*

» Il n'y avoit pas plus d'une heure que nous étions arrivés à Paris » du retour de notre voyage de Picardie, & étions encore tout bottés, » qu'ayant autour de nous nos couſins le Prince de Conti, Comte de » Soiſſons & Comte de Saint-Paul, & plus de trente ou quarante des » principaux Seigneurs & Gentilshommes de notre Cour; comme nous » recevions les Sieurs de Ragni & de Montigni qui ne nous avoient pas » encore ſalué, un jeune garçon *nommé Jean Châtel*, fort petit, & âgé au » plus de 18 à 19 ans, s'étant gliſſé avec la troupe dans la chambre, s'avança » ſans être quaſi apperçu, & nous penſant donner dans le corps du cou- » teau qu'il avoit, le coup (parceque nous nous étions baiſſés pour relever » leſdits Sieurs de Ragni & de Montigni qui nous ſaluoient) ne nous » a porté que dans la lèvre ſupérieure du côté droit, & nous a entamé » & coupé une dent... Il y a, Dieu merci, ſi peu de mal, que pour » cela nous ne nous mettrons pas au lit de meilleure heure. »

Il paroît par un article des interrogatoires de Jean Chatel, que le Prévôt de l'Hôtel, lorſqu'il l'eût arrêté & fait fouiller, ne douta point que ce ne fût un Emiſſaire armé de toutes pièces par le fanatiſme.

» Enquis qui lui a baillé *l'Agnus Dei*, la chemiſe Notre-Dame & tous » les chapelets qu'il a autour du cou, & ſi ce n'étoit pas pour lui per- » ſuader d'aſſaſſiner le Roi, ſous l'aſſurance qu'il ſeroit invulnérable, » & qu'on ne pourroit lui faire aucun mal.

» A dit que ſa mère lui avoit baillé l'*Agnus Dei* & la chemiſe Notre- » Dame; & quant aux chapelets, les avoit lui-même enfilés.

Il y eut quelques préſomptions contre ſon père: ſa mère & ſes ſœurs étoient très-innocentes. Il ſoutint à la queſtion ordinaire & extraordinaire, & juſqu'à la mort, qu'il n'avoit communiqué ſon deſſein à perſonne, & *qu'il avoit entrepris ce coup de ſon propre mouvement. Journal d'Henri IV, année 1594.*

Duras, (rue) Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit, d'un côté, à la rue du Fauxbourg Saint-Honoré; & de l'autre, à l'ancien marché d'Agueſſeau. L'Hôtel de Duras près duquel elle eſt ſituée, lui a fait donner cette dénomination.

E

Echarpe & de l'Echarpe blanche, (rue de l') Quartier Saint-Antoine. Elle va, d'un côté, à la rue Saint-Louis; & de l'autre, à la Place-Royale. Son nom lui vient d'une enſeigne, auparavant elle portoit celui de rue d'Henri IV.

*Echaudé**, (rue de l') Quartier des halles. Elle commence à la rue au Lard, & aboutit dans celle de la Poterie. On ignore d'où lui vient ce nom.

» Enquis pourquoi il a voulu tuer le roi. *Premier interrogatoire devant* » *le Prévôt de l'Hôtel.*

» A dit que pour expier ſes péchés, il avoit cru qu'il falloit qu'il fît » quelqu'acte ſignalé & utile à la Religion Catholique, Apoſtolique & » Romaine, & y ayant failli, le feroit encore s'il pouvoit.

» Enquis de nouveau par qui il a été perſuadé de tuer le Roi.

» A dit avoir entendu dire en pluſieurs lieux, qu'il falloit tenir pour » maxime véritable, qu'il étoit loiſible de tuer le Roi, dès qu'il n'étoit » pas approuvé par le Pape, & que cette Doctrine étoit commune.

Le malheureux ne diſoit que trop vrai; il n'y avoit pas encore un an que la plupart des Eccléſiaſtiques, & preſque tous les Religieux l'enſeignoient en chaire, dans le confeſſionnal, & dans leurs theſes.

Le ſieur de Piganiol qui n'a fait que tranſcrire mot à mot les Antiquités de Paris par Sauval, dit qu'*Henri IV fut bleſſé par Jean Châtel, dans la cour de l'Hôtel du Bouchage* (à préſent les Pères de l'Oratoire) *qu'on appelloit alors l'Hôtel d'Eſtrées, & où demeuroit la belle Gabrielle.* Il eſt prouvé par toute la procédure, que ce fut dans une des ſalles du Louvre; d'ailleurs jamais l'Hôtel du Bouchage n'a été appellé l'Hôtel d'Eſtrées, & Gabrielle d'Eſtrées demeuroit dans ce temps-là à l'Hôtel de *Schomberg*, qui ſubſiſte encore dans la rue Bailleul, derrière cet Hôtel d'*Aligre* où le Grand-Conſeil a tenu long-temps ſes ſéances. *Eſſ. Hiſt. ſur Paris par Saint-Foix, tom.* 1, *pag.* 137 *& ſuiv.* Le Sieur la Marque, Maître-ès-Arts & de penſion de l'Univerſité, rue Jean-Tiſon, nous a dit qu'il ſavoit par tradition, que la maiſon qu'il occupe faiſoit partie de l'Hôtel de Schomberg, & que la chambre où couchoit Gabrielle d'Eſtrées y exiſtoit encore.

* On appelle *Echaudé* une iſle de maiſons en forme triangulaire, qui donne ſur trois rues. *M. Jaillot.*

* *Echaudé* (rue de l') Quartier du Palais-Royal. Nom donné mal-à-propos à la rue de l'Echelle.

Echaudé, (rue de l') Quartier du Temple. Elle va de la rue du Temple dans celle de Poitou.

Echaudé, (rue de l') Quartier Saint-Germain. Elle aboutit aux rues de Bourbon-le-Château, du Colombier & de Seine. En 1541, on la connoiſſoit ſous le nom de *ruelle qui va du guichet de l'Abbaye à la rue de Seine*; & en 1549, *ruelle qui deſcend de l'Abbaye à la rue de Seine.*

Echelle, (*rue de l'*) Quartier du Palais-Royal. Elle commence à la rue Saint-Honoré, va à celle du Carrouſel & à la cour des écuries.

* *Ecole & des Ecoliers*, (rue de l') Quartier Saint-Benoît. Ancien nom de la rue du Fouare.

* *Ecorcherie*, (rue de l') Quartier de la Grêve. Nom ancien de la rue de la Tannerie, à cauſe du voiſinage de l'écorcherie.

* *Ecorcherie*, (rue de l') Quartier du Luxembourg. Nom que portoit la rue des Mauvais-Garçons en 1399, où les Bouchers tuoient leurs bœufs, *&c.*

Ecoſſe, (rue d') Quartier Saint-Benoît. Elle commence à la rue du Mont-Saint-Hilaire, & aboutit à la rue du Four. *Voy.* rue *au Chauderon.* On ignore pourquoi elle porte le nom d'*Ecoſſe.*

Ecouffes, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Elle aboutit, d'un côté, à la rue des Roſiers; & de l'autre, à celle du Roi de Sicile. Elle a porté ſucceſſivement les noms de *rue de l'Ecoſſe*, de *l'Eſcouſle*, des *Eſcouſles*, des *Eſcoſles* & des *Eſcloffes.*

Ecrivains, (rue des) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle aboutit dans la rue de la Savonnerie & dans celle des Arcis. On appelloit *la Pierre-au Lait* l'endroit où eſt cette rue, juſqu'à la rue du Crucifix Saint-Jacques, & anciennement *rue commune.* Le nom *des Ecrivains* lui a été donné, parce qu'il s'y en établit pluſieurs dans des petites échoppes. La maiſon où demeuroit *Nicolas Flamel*, fait le coin de cette rue & de la rue de Marivaux. On y voit encore ſur un des gros jambages, ſa figure, à ce que l'on dit, & celle de *Pernelle* ſa femme, avec des inſcriptions gothiques & de prétendus hiéroglyphes. L'hiſtoire de cet homme eſt ſingulière; il étoit né ſans biens, de parens obſcurs, & ſa profeſſion d'*Ecrivain* ne l'avoit pas mis à portée d'acquérir de grandes richeſſes. On le vit, tout-à-coup, par ſes libéralités, déceler une fortune immenſe. L'uſage qu'il en fit eſt

bien rare : il fut riche pour les malheureux. Une honnête famille tombée dans l'indigence, une fille que la misère auroit peut-être entraînée dans le déſordre, le Marchand & l'Ouvrier chargés d'enfans, la veuve & l'orphelin, étoient les objets de ſa magnificence. Il fonda des Hôpitaux, répara quelques Egliſes, & rebâtit en partie celle des Innocens. *Naudé* attribue les richeſſes de *Flamel*, à la connoiſſance qu'il avoit des affaires des Juifs ; & ajoute que lorſqu'ils furent chaſſés de France en 1394, & que leurs biens furent acquis & confiſqués au profit du Roi, *Flamel* traita avec leurs Débiteurs pour la moitié de ce qu'ils devoient, & leur promit de ne les pas dénoncer. *Naudé* & *Piganiol* qui le cite, n'auroient pas avancé un fait auſſi faux, s'ils avoient lu des Déclarations de Charles VI, à l'occaſion du banniſſement des Juifs. La première du 17 Septembre 1394, porte que, quoiqu'il les exile à perpétuité, il n'entend pas que leurs perſonnes ſoient maltraitées, ni leurs biens pillés : en outre, il enjoint à ceux qui leur doivent, de les payer dans un mois, à peine de perdre leurs gages, & à ceux qui ne leur ont point donné de gages, de ſatisfaire à leurs obligations, & de les retirer avant le terme expiré. Par une autre Déclaration du 2 Mars 1395, quatre mois après leur ſortie du Royaume, il défend déſormais à tous Débiteurs des Juifs de leur rien payer, & fait ceſſer tous procès commencés pour cette raiſon, avec ordre d'ouvrir les priſons à ceux qui étoient détenus ; & pour finir entièrement à cet égard, par une dernière Déclaration du 30 Janvier 1397, il ordonne au Prévôt de Paris de déchirer & brûler toutes les obligations faites aux Juifs. On voit par ces Ordonnances, que puiſque le Roi déchargeoit lui-même ſes Sujets de toutes dettes contentieuſes avec ces infâmes Uſuriers, *Flamel* ne put pas s'enrichir en menaçant leurs Débiteurs de les dénoncer.

Pluſieurs Curieux ayant fait fouiller la terre dans les caves de ſa maiſon, y ont trouvé, dans différens endroits, des urnes, des phioles, des matras, du charbon ; & dans des pots de grès, une certaine matière minérale, calcinée & groſſe comme des pois. On ne ſait pas poſitivement s'il fut enterré à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, ou ſous les charniers des Innocens. *Paul Lucas*, dans ſon voyage de l'Aſie mineure, *tom. 1, ch. 12*, ſemble douter qu'il ſoit mort.

A l'occaſion de la maiſon de *Nicolas Flamel*, l'Auteur de l'Eſſai d'une Hiſtoire de la Paroiſſe de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, imprimée en 1757, rapporte un fait tout récent : *Un Particulier*, dit-il, *ſous un nom impoſant, mais ſans*

doute emprunté, ſe préſenta en 1756 à la Fabrique de cette Paroiſſe, ſe diſant chargé par un ami mort, d'une ſomme conſidérable qu'il devoit employer à des œuvres pies, à ſa volonté. Ce Particulier ajouta, que pour entrer dans les vues de ſon ami, il avoit imaginé de réparer des maiſons caduques, appartenantes à des Egliſes; que la maiſon du coin de la rue de Marivaux, vis-à-vis de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, avoit beſoin de réparations, & qu'il y dépenſeroit 3000 liv. L'offre fut acceptée; la réparation étoit le prétexte; l'objet véritable étoit une fouille & l'enlèvement de quelques pierres gravées. * *Les Intéreſſés à la découverte du tréſor imaginaire, veilloient avec ſoin ſur l'ouvrage: on creuſoit en leur préſence; on emportoit furtivement des moëlons & toutes les pierres gravées. La réparation qui a été faite peut monter à 2000 livres; mais le Particulier & les Intéreſſés ont diſparu ſans payer, & cette dépenſe reſtera probablement ſur le compte d'un Maître Maçon qui s'eſt livré trop légérement à des inconnus qu'il cherche & ne trouve point. Voy.* JACQUES-DE LA BOUCHERIE. (Saint)

* *Ecrivains* (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs. Ancien nom de la rue de la Parcheminerie.

Ecus, (rue des deux-) Quartier Saint-Euſtache. Elle va de la rue des Prouvaires dans celle de Grenelle. On l'a nommée rue *Traverſaine*, *Traverſane* & *Traverſine*, depuis la rue des Prouvaires juſqu'à celle du Four; enſuiteentre ces deux rues, rue *des Ecus* & *des deux-Ecus*; & depuis la rue des vieilles-Etuves, juſqu'à celle de *Néelle*, c'eſt-à-dire, entre la première & celle d'Orléans, elle s'appelloit *rue de la Hache* & *des deux-Haches*. Toutes ces rues ont diſparu lors des changemens ſurvenus à l'Hôtel de Neſle, dit depuis *de Soiſſons*, où eſt aujourd'hui la nouvelle halle. Elle a pris le nom qu'elle porte maintenant d'une enſeigne qui pendoit à une maiſon; mais ce n'eſt que depuis que la Reine Catherine de Médicis y fit bâtir ſon Hôtel.

* *Egout*, (rue de l') Quartier Saint-Benoît. Nom que portoit la rue des Sanſonnets qui ne ſubſiſte plus, & qui, en

---

* *Saint-Foix* dit qu'en 1754, quand il donna la première édition de ſes Eſſais Hiſtoriques ſur Paris, on voyoit encore, & qu'il avoit vu lui-même ces pierres où étoient gravées la figure de *Nicolas Flamel* & celle de ſa femme, avec des inſcriptions gothiques, & de prétendus hiéroglyphes. *Eſſ. ſur Paris, tom. 1, p. 149.*

regnant le long des murs du Val-de-Grace, alloit aboutir dans la rue des Bourguignons au champ des Capucins.

Egout, (rue de l') Quart. Saint-Germain. Elle commence au carrefour Saint-Benoît, & aboutit à la rue du Four. Elle doit ſon nom à l'égout que l'on y voit, & a porté ſucceſſivement les noms de rue *Foreſtier*, *de la Courtille* & *de Tarennes*. Autrefois cette rue étoit une prolongation de la rue Saint-Benoît, qui ſe nommoit auſſi *rue de l'Egout*. C'eſt à l'extrêmité de cette rue que ſe trouve la cour du Dragon. *Voy. tom. 2, p. 597.*

* *Egout & des Egouts*, (rue de l') Quartier Saint-Germain. Ancien nom de la rue Saint-Benoît. *Voy. l'art. ci-deſſus.*

* *Egout couvert*, (rue de l') Quartier du Temple. Ancien nom de la rue Saint-Louis.

Egouts ou *du Ponceau*, (rue des) Quartier Saint-Denis. Elle commence à la rue Saint-Denis, & tombe dans celle de Saint-Martin. Elle doit ſon nom à l'égout que l'on y voit, & qui fut couvert en 1605.

* *Egouts* & *de l'Egout couvert*, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Un des premiers noms de la rue de l'Egout-Sainte-Catherine.

* *Egyptienne*, (rue de l') Quartier Saint-Euſtache. Vrai nom de la rue de la Juſſienne. *Voy. cette dernière.*

Eloi, (rue Saint-) Quartier de la Cité. Elle va de la rue de la Calendre dans celle de la Vieille-Draperie. Elle a porté les noms de *Cavateria* en 1280, de *la Chavaterie*, *la Cavetérie* & *la Saveterie*, & enfin de *Saint-Eloi*, parce qu'elle fut ouverte ſur la partie de l'Egliſe & du Chœur du Monaſtère de ce Saint.

Elyſées, (rue des Champs) Quartier du Palais-Royal. Elle va du Fauxbourg Saint-Honoré aux Champs-Elyſées & à la place de Louis XV. Cette rue qui n'étoit qu'un ſimple chemin, ſe nommoit anciennement *rue de l'Abreuvoir-l'Evêque*, de même que la rue de la Madeleine. Il n'y a pas long-temps qu'elle portoit le nom de *la Bonne-Morue*, qu'elle a perdu en 1769.

Enfans, (rue des Bons-) Quartier Saint-Euſtache. Elle commence à la rue Saint-Honoré, & aboutit à la rue Baillif, & à la rue neuve des Bons-Enfans. *Voy. Champs.* (*rue neuve des Petits-*) Elle eſt ainſi nommée de l'ancien Collège des Bons-Enfans. *Voy. tom. 2, pag. 482.*

Enfans, (rue neuve des Bons-) Quartier Saint-Euſtache. C'eſt la continuation de la rue précédente, & ſe termine à

la rue neuve des Petits-Champs. En 1641 elle fut couverte de maiſons du côté du Palais-Royal.

* *Enfans*, (rue des *Bons-*) Quartier du Temple. Un des premiers noms de la rue Porte-Foin.

Enfans-Rouges, (rue des) Quartier du Temple. Elle fait la continuation de la rue du Grand-Chantier, depuis la rue d'Anjou juſqu'à la rue Porte-Foin, & s'appelloit anciennement *rue du Chantier du Temple*.

Enfer, (rue d') Quartier de la Cité. Elle commence à la rue baſſe des Urſins, & aboutit à la porte du cloître de Notre-Dame & au Pont-Rouge. Nous penſons que ce nom lui vient du mot latin *inferior* ou *infera*, inférieure, parce qu'elle étoit la dernière rue où eſt le Port Saint-Landri, & qu'il n'y avoit point de quai qui la ſéparât de la rivière.

Enfer, (rue d') Quartier Montmartre. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue Cadet; & de l'autre, dans celle de Sainte-Anne ou Poiſſonnière.

* *Enfer*, (rue d') Quartier de la Place Maubert. Ancien nom que portoit la rue de Fer ou des Hauts-Foſſés-Saint-Marcel, dans la partie qui commence au carrefour de Clamart, juſqu'à la rue des Francs-Bourgeois.

Enfer, (rue d') Quartier du Luxembourg. Elle commence à la Place Saint-Michel, & aboutit à la grande route d'Orléans. Cette rue portoit le nom de pluſieurs Villages voiſins de Paris auxquels elle conduiſoit, comme *Iſſi* & *Venves*; elle a porté auſſi celui de *rue de Vauvert & chemin de Vauvert*, à cauſe du château de ce nom où elle conduiſoit auſſi, à commencer de l'endroit où eſt aujourd'hui la porte du Luxembourg, & paſſant enſuite entre la première & ſeconde cour des Chartreux, où elle ſéparoit leur petit clos du grand. En 1258, elle s'appelloit auſſi *rue de la porte Gibard*. Voici ce que dit Saint-Foix au ſujet de cette rue dans ſes Eſſais Hiſtoriques ſur Paris, *tom. 1, pag. 150.* « Saint Louis fut ſi » édifié au récit qu'on lui faiſoit de la vie auſtère & ſilen- » cieuſe des Diſciples de Saint Bruno, qu'il en fit venir ſix, » & leur donna une maiſon avec des jardins & des vignes, » au Village de Gentilli. Ces Religieux voyoient de leurs » fenêtres le Palais de *Vauvert*, bâti par le Roi Robert, » abandonné par ſes ſucceſſeurs, & dont on pouvoit faire un » Monaſtère commode & agréable par la proximité de Paris. » Le haſard voulut que des Eſprits ou *Revenans* s'aviſèrent » de s'emparer de ce vieux Château. On y entendoit des » hurlemens affreux. On y voyoit des ſpectres traînans des » chaînes; & entr'autres, un monſtre vert avec une grande

barbe

» barbe blanche, moitié homme & moitié ſerpent, armé » d'une groſſe maſſue, & qui ſembloit toujours prêt à s'élancer » la nuit ſur les Paſſans : Que faire d'un pareil château ? » Les Chartreux le demandèrent à Saint Louis ; il le leur » donna avec toutes ſes appartenances & dépendances. Les » *Revenans* n'y revinrent plus ; le nom d'*Enfer* reſta ſeule- » ment à la rue, en mémoire de tout le tapage que les Diables » y avoient fait. « On l'a nommée enſuite rue *des Chartreux*; & comme elle commence le Fauxbourg Saint-Michel, on l'a appellée *rue Saint-Michel*, & *rue du Fauxbourg Saint-Michel*.

Quelques Etymologiſtes prétendent que la rue Saint-Jacques s'appelloit anciennement, *via ſuperior*, & celle-ci, parce qu'elle eſt plus baſſe, *via inferior* ou *infera*, d'où lui vint dans la ſuite, le nom d'*Enfer*, par corruption & contraction de mot. D'autres diſent que les Gueux, les Filous, & les gens ſans aveu ſe retirant ordinairement dans les rues écartées, on donnoit le nom d'*Enfer* à ces rues, à cauſe des cris, des juremens, des querelles & du bruit qu'on y entendoit ſans ceſſe.

* *Enfer*, (rue d') Quartier du Luxembourg. Nom d'une rue qui pouvoit être la rue Palatine, ou un chemin de traverſe entre la rue Garancière & celle des Foſſoyeurs.

Enghien (rue d') Quartier Saint-Denis. Elle fait la prolongation de la rue Bergère au Fauxbourg Saint-Denis. Cette rue nouvelle avec celle *de la Michodière*, auſſi nouvellement percée, coupent tranſverſalement pluſieurs terreins ſitués rue Poiſſonnière, entre le boulevard & le clos-Saint-Lazare. Les Lettres patentes ſont du 14 Octobre 1772.

* *Enlumineurs*, (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que portoit la rue Bout-de-Brie, à la fin du quatorzième ſiècle.

Epée de bois, (rue de l') Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un bout, à la rue Mouffetard ; & de l'autre, au champ d'Albiac. On la trouve ſous le nom de *rue du Petit-Champ*. Une enſeigne lui a fait donner celui d'aujourd'hui.

Eperon, (rue de l') Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle commence à la rue Saint-André-des-Arcs, & finit à celle du Jardinet. Elle a porté les noms de rue *Gougain*, *Gougan*, *Gougand*, *Gorigand*, *Chaperon*, *Chapon*, &c. Entre les rues du Battoir & du Jardinet, il exiſtoit en 1367 un Collège appellé *le Collège de Vendôme*.

Epine, (rue Jean-de-l') Quartier de la Grêve. Elle ſe termine à la Grêve & à la rue de la Coutellerie. On l'appelloit autrefois *rue de la Tonnellerie*, & *la rue du carrefour*

Guillory. Il y a apparence qu'elle a pris le nom qu'elle porte aujourd'hui de *Jean de l'Epine*, Greffier-Criminel du Parlement en 1416.

* *Epine-Guiet* (rue de l') Quartier du Palais-Royal. Ancien nom de la rue de la Sourdière ; on l'a nommée auſſi de *Guiet-de-l'Epine*, & *de l'Epine-Guiet* ou *de la Sourdière*.

* *Erembourg de Brie*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Un des noms anciens de la rue Bout-de-Brie.

* *Eſcullerie*, (rue de l') Quartier de la Grêve. Nom que portoit anciennement le cul-de-ſac de Saint-Faron.

* *Eſcureul* & *des Eſcureux*, (rue de l') Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom ancien de la rue du Jardinet.

* *Eſpagne* (rue d') Quartier Saint-Antoine. Nom ancien de la rue Jean-Beauſire.

* *Eſpaulart*, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Nom que portoit en 1273 la partie de la rue Pierre-Aulard, qui donne dans la rue neuve-Saint-Merri.

* *Eſprit*, (rue du Saint-) Quart. de la Grêve. On a donné quelquefois ce nom à la rue des Vieilles-Garniſons, à cauſe du voiſinage de l'Hôpital de ce nom.

* *Eſtampes* (rue Pierre d') Quartier Sainte-Avoie. En 1269 la rue des Singes portoit ce nom.

Eſtrapade (rue de la vieille-) Quartier Saint-Benoît. Elle eſt ſituée entre la place de Fourci & celle de l'Eſtrapade, dont elle a tiré ſon nom. *Voy.* ESTRAPADE. Cette rue ayant été bâtie ſur les foſſés, en prit le nom ; on lui donna enſuite celui des Foſſés-Saint-Marcel. Vers le milieu du dernier ſiècle, cet endroit s'appelloit le *carrefour de Braque* & de *Braque-Latin*. Le jeu de paume qu'on y voit encore, portoit ce même nom. C'étoit dans cette rue où l'on voyoit, il y a quelques années, une Communauté de Filles, connue ſous le nom de *Filles de Sainte-Perpétue*, inſtituées par la Dlle. *Grivet*, qui les avoit placées en 1688 dans la rue neuve Saint-Etienne. Les jeunes filles y apprenoient à travailler. Cette Communauté ne ſubſiſte plus.

Eſtienne, (rue) Quartier Sainte-Opportune. Elle commence dans la rue Béthiſi, & aboutit dans la rue Boucher. Ces deux rues nouvellement percées ſur l'emplacement de l'ancienne Monnoie, portent chacune le nom d'un Echevin. La rue Eſtienne eſt abſolument couverte de maiſons. On a fini de la paver cette année 1778, & l'on y paſſe déjà.

* *Etienne*, (rue Saint-) Quartier Saint-Antoine. Nom ancien de la rue Saint-Sébaſtien.

Etienne-des-Grès, (rue Saint-) Quartier Saint-Benoît. Elle

va, d'un bout, à la rue Saint-Jacques; & de l'autre, au quarré Sainte-Geneviève.

* *Etienne & neuve-Saint-*, (rue Saint-) Quartier Saint-Benoît. Nom que portoit anciennement la rue, d'où s'eſt formé le cul-de-ſac des Vignes, & qui s'étendoit juſqu'a la rue neuve-Sainte-Geneviève.

Etienne, (rue Saint- ou neuve-Saint-) Quartier Saint-Denis, donne, d'un bout, dans la rue de Beauregard, à la Villeneuve; & de l'autre bout, ſur le boulevard.

Etienne, (rue neuve-Saint-) Quartier de la Place Maubert. Elle ſe rend, d'un bout, dans la rue Coupeaux; & de l'autre, à celle des Foſſés-Saint-Victor. Elle a porté anciennement le nom *de chemin du moulin à vent*, de *Puits-de-Fer* & *de Tiron*, à cauſe d'un moulin, d'un puits public, & du clos-Tiron.

Etoile, (rue de l') Quartier Saint-Paul. Elle commence à l'extrêmité de la rue des Barres, dont elle faiſoit anciennement partie, & finit au port Saint-Paul. Elle doit ſon nom à une maiſon appellée le *Château de l'Etoile*. Elle a auſſi porté ceux de *rue des petites-Barrières*, de *petite ruelle deſcendant au chantier du Roi*, & probablement ceux *de petite Barrée*, *Tille-Barrée*, de *l'Arche-Dorée* & de *l'Arche-Beaufils*. Voy. ces mots.

* *Etuves*, (rue des) Quartier de la Cité. Nom qu'il paroît qu'une ruelle aboutiſſante dans la rue du Haut-Moulin, portoit en 1551.

* *Etuves*, (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs. Ancien nom de la rue du Chat-qui-pêche.

Etuves, (rue des vieilles-) Quartier Saint-Euſtache. Elle commence dans la rue Saint-Honoré, & finit à celle des deux-Ecus. Elle prend ce nom des étuves qui y étoient particulières aux Dames.

Etuves, (rue des vieilles-) Quartier Saint-Martin. Elle va de la rue Saint-Martin à la rue Beaubourg. Elle doit ſon nom à une maiſon qui avoit pour enſeigne le lion d'or, & dans laquelle on tenoit des étuves pour les Dames en 1578. On l'a auſſi nommée rue *Geoffroy-des-Bains*. On lit ſur un marbre noir, ſcellé dans le mur d'une petite maiſon fort vieille, l'inſcription ſuivante :

Dieu tient le cœur des Rois en ſes mains de clémence ;
Soit Chétien, ſoit Payen, leur pouvoir vient d'en-haut.
Et nul Mortel ne peut, (c'eſt un faire le faut,)
Diſpenſer leurs Sujets du joug d'obéiſſance.

La tradition veut que cette maiſon ait été faite par un Architecte d'Henri IV.

L'uſage des étuves étoit anciennement auſſi commun en France, même parmi le Peuple, qu'il l'eſt & l'a toujours été dans la Grèce & dans l'Aſie : on y alloit preſque tous les jours. Le Pape Adrien I recommandoit au Clergé de chaque Paroiſſe, d'aller ſe baigner proceſſionnellement tous les jeudis en chantant des Pſeaumes.

Il paroît que les perſonnes que l'on prioit à dîner ou à ſouper, étoient en même temps invitées à ſe baigner. *Le Roi & la Reine*, dit la chronique de Louis XI, *firent de grandes chères dans pluſieurs Hôtels de leurs Serviteurs & Officiers de Paris ; entr'autres, le dixième de Septembre 1467, la Reine, accompagnée de Madame de Bourbon, de Mademoiſelle * Bonne de Savoie ſa ſœur, & de pluſieurs autres Dames, ſoupa en l'Hôtel de ** Maître Jean Dauvet, premier Préſident au Parlement, où elles furent reçues & feſtoyées très-noblement, & on y fit quatre beaux bains, richement ornés, croyant que la Reine s'y baigneroit, ce qu'elle ne fit pas, ſe ſentant un peu mal diſpoſée, & auſſi parce que le temps étoit dangereux ; & en l'un deſdits bains, ſe baignèrent Madame de Bourbon & Mademoiſelle de Savoie ; & dans l'autre bain, à côté, ſe baignèrent Madame de Monglat & Perrette de Châlons, Bourgeoiſes de Paris... Le mois ſuivant, le Roi ſoupa à l'Hôtel de Sire Denis Heſſelin, ſon Pannetier, où il fit grande chère, & y trouva trois beaux bains richement tendus, pour y prendre ſon plaiſir de ſe baigner, ce qu'il ne fit pas, parce qu'il étoit enrhumé, & qu'auſſi le temps étoit dangereux.*

La cérémonie du bain étoit une de celles qu'on obſervoit le plus exactement à la réception d'un Chevalier. *Voy. le Gloſſaire de Ducange, tom. 2, pag. 357, & les Eſſ. Hiſt. de Saint Foix, tom. 1, pag. 353.* Charles VI voulant faire Che-

---

* On n'appelloit que *Mademoiſelle*, la femme même d'un Prince, juſqu'à ce qu'il eût été fait Chevalier. *Eſſ. Hiſt. par Saint-Foix, tom. 1, pag. 351.*

** On appelloit un Chevalier *Meſſire* ou *Monſeigneur*. Le Parlement n'étoit originairement compoſé que de Chevaliers, d'où lui eſt reſté la qualification de *Noſſeigneurs de Parlement*. Quand les Gens de Loi commencerent à y prendre ſéance vers 1360, on ne les appelloit que *Maîtres*, fuſſent-ils Préſidens, & même premiers Préſidens. *Ibid.*

valiers, Louis & Charles d'Anjou, ces deux Princes, dit la Chronique, parurent d'abord comme de ſimples *Ecuyers*, n'étant vétus que d'une longue tunique de drap gris-brun, ſans aucun ornement. On les mena dans la chambre où leurs bains étoient préparés; *ils s'y plongèrent*; on leur donna enſuite l'habit de *Chevalier*, de ſoie vermeille (cramoiſi) fourré de *menu-vair* (petit gris) la robe traînante, avec le manteau fait en manière de chappe. Après le ſouper, on les conduiſit à l'Egliſe pour y paſſer la nuit en prières, ſelon la coutume. Le lendemain matin, le Roi, revêtu du manteau royal, entra dans l'Egliſe, précédé de deux Ecuyers qui portoient deux épées nues, la garde en haut, & d'où pendoient deux paires d'éperons d'or. Après la Meſſe qui fut célébrée par l'Evêque d'Auxerre, les deux jeunes Princes ſe mirent à genoux devant le Roi; il leur donna l'accolade & leur ceignit le baudrier de Chevalerie. Le Sire de Chauvigni leur chauſſa les éperons, & l'Evêque leur donna ſa bénédiction.

Pendant le repas, dit une ancienne Ordonnance, *le nouveau Chevalier ne mangera ni ne boira, ni ne ſe remuera, ni ne regardera çà & là, non plus qu'une nouvelle mariée.*

Il y avoit en Angleterre un Ordre de Chevaliers du Bain; le nouveau Chevalier, le jour de ſa réception, dînoit avec le Roi; lorſqu'on ſortoit de table, le Chef de cuiſine entroit, & lui montrant ſon grand couteau, le menaçoit de lui couper ignominieuſement les éperons, s'il n'étoit pas fidèle au ſerment qu'il venoit de faire.

Euſtache, (rue de la pointe-Saint-) Quartier des halles. Elle aboutit, d'un côté, à l'extrêmité de la rue Montmartre & de la rue Traînée; de l'autre, aux piliers des halles. En 1777, on a abattu les maiſons qui formoient cette pointe en triangle iſocèle; par ce moyen, il ſe trouve un grand eſpace qui facilite le paſſage pour les voitures, dans les rues Comteſſe d'Artois, Montmartre, Traînée & autres.

Euſtache, (rue neuve-Saint-) Quartier Montmartre. Elle va, d'un bout, dans la rue Montmartre; & de l'autre, dans celle des Petits Carreaux. Elle a porté anciennement le nom de *rue Saint-Côme*, ou *du milieu du foſſé*.

* *Evêque*, (rue de l'Abreuvoir l') Quartier du Palais-Royal. C'eſt le nom qu'on donnoit anciennement à la rue de la Madeleine, & à celle des Champs-Elyſées ou de la bonne Morue.

* *Evêque*, (rue du Port-l') Quartier de la Cité. C'eſt le nom que Sauval dit que portoit la rue du Chevet-Saint-Landri en 1388.

Evêque (rue l') Quartier de la Cité. Elle commence à la première porte de l'Archevêché, & aboutit à la rivière & au pont de l'Hôtel-Dieu. En 1282, on l'appelloit *rue du Port-l'Evêque* & *rue des Bateaux*, parce que c'étoit à cette rue que commençoit le Port qui regnoit le long du jardin de l'Archevêché jusqu'au terrein.

Evêque, (rue l') Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit, d'un côté, au carrefour des quatre-Cheminées; & de l'autre, à celui que forment les rues des Moineaux, des Moulins & des Orties. Elle se nommoit anciennement *rue Culloir*; & celui qu'elle porte aujourd'hui, vient probablement de quelques droits appartenans à l'Evêque de Paris.

F.

* *Faron*, *Farou*, *Ferron*, *Ferrou*, *Farouls*, (rue) Quartier du Luxembourg. Différens noms que les Auteurs ont donnés à la rue Ferou.

* *Faucheur*, (rue *Augustin & Augustin le*) Quartier Sainte-Avoie. Ancien nom que portoit la rue de la Croix-Blanche, au marché Saint-Jean.

Fauconnier, *Fauconnière* & des *Fauconniers*, (rue du) Quartier Saint-Paul. Elle commence à la rue des Prêtres Saint-Paul, & se termine à l'extrêmité des rues du Figuier & des Barres. Cette rue est fort ancienne.

Fauxbourg { Saint-Antoine. / Saint-Denis. / Saint-Honoré. } (rue du) *Voy. leurs articles particuliers.*

Fécan, (rue de la vallée de) Quartier Saint-Antoine. D'un bout, elle va à la rue de la Planchette dont elle fait la continuation; & de l'autre, au chemin de Charenton. Elle doit son nom au terrein sur lequel elle a été bâtie.

Femme-sans-tête, (rue de la) Quartier de la Cité. Elle aboutit, d'une part, dans la rue Saint-Louis; & de l'autre, sur le Quai de Bourbon. Elle doit son nom à une enseigne qui ne subsiste plus, où l'on voyoit une femme sans tête, ayant un verre à la main, & au-dessous étoient ces paroles: *Tout en est bon.* Antérieurement elle s'appelloit *rue Regratière.*

* *Fennerie*, (rue de la) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que la rue du Foin portoit en 1332.

Fer ou *des Hauts-Fossés-Saint-Marcel*, (rue de) Quartier de la Place Maubert. Elle va du carrefour de Clamart à la rue Mouffetard. Elle portoit autrefois le premier nom jusqu'à

la rue des Francs-Bourgeois ; & le ſecond, parce qu'elle eſt élevée ſur les foſſés qui renfermoient le territoire de Saint-Marcel. On lui a auſſi donné le nom de rue *d'Enfer*.

Fer-à-cheval, (rue du) Quartier du Luxembourg. Nom ſous lequel il paroît que la rue des Foſſoyeurs étoit connue à cauſe d'une enſeigne.

Fer-à-Moulin, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Elle commence, d'un côté, à la rue Mouffetard, & aboutit, de l'autre, à celles de la Muette & du pont-aux-Biches, & s'étendoit autrefois, ſans changer de nom, juſqu'au carrefour de Clamart. Il y a eu pluſieurs Hôtels remarquables dans cette rue, celui du Comte *de Boulogne*, dont elle a anciennement porté le nom, l'Hôtel d'*Anne*, Comteſſe *de Forebelle*, ceux des *Comtes de Forez*, & de *Hugues d'Arcies*.

Ferme des Mathurins. (rue de la) Voy. *Mathurins*.

Ferou, (rue) Quartier du Luxembourg. Elle va depuis la rue du Vieux-Colombier juſqu'à la rue de Vaugirard. Voy. ci-deſſus *Farou*, &c. Elle doit ſon nom à *Etienne Férou*, Procureur au Parlement, qui poſſédoit anciennement quelques maiſons & jardins dans le clos Saint-Sulpice ; autrefois elle aboutiſſoit au Presbytère actuel.

Ferronnerie, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Elle aboutit à la rue Saint-Denis, en faiſant la continuation de la rue Saint-Honoré. Elle doit vraiſemblablement ſon nom à de pauvres Ferrons ou Marchands de ferraille, à qui Saint Louis permit d'occuper les places qui regnoient le long des charniers des SS. Innocens. Cette rue n'avoit pas autrefois la moitié de ſa largeur actuelle, & elle ſera malheureuſement célèbre dans notre Hiſtoire, par le plus exécrable de tous les attentats. Le vendredi 14 Mai 1610, environ les quatre heures de l'après-midi, un embarras de deux charrettes ayant obligé le carroſſe d'Henri IV * de s'arrêter vers le milieu de cette rue, Ravaillac qui l'avoit ſuivi depuis le Louvre, monta ſur une des raies d'une roue de derrière, & d'un premier & d'un ſecond coup de couteau, aſſaſſina ce Prince qui expira dans l'inſtant ; *choſe ſurprenante*, dit l'Etoile, *nul des Seigneurs qui étoient dans le carroſſe ne l'a vu frapper le*

* Il alloit à l'Arſenal, & avoit fait lever les mantelets parce qu'il faiſoit beau, & qu'il vouloit voir les préparatifs pour l'entrée de Reine.

Roi, & ſi ce monſtre * *eût jetté ſon coutea*[illegible], *on n'eût ſu à qui s'en prendre.* Henri IV liſoit une lettre du Comte de Soiſſons. Le Duc d'Epernon étoit à ſa droite dans le fond du carroſſe; les Maréchaux de Lavardin & de Roquelaure étoient à la portière, du côté du Duc d'Epernon; à la portière, du côté du Roi, étoient les Ducs de Montbazon & le Marquis de la Force; & ſur le devant du carroſſe, les Marquis de Mirebeau & du Pleſſis-Liancourt. Nicolas Paſquier rapporte, *lett.* 1, qu'un Diable apparut à Ravaillac, & lui dit: *vas, frappe hardiment, tu les trouveras tous aveuglés*; ce diable pouvoit bien être un de ces ſept ou huit hommes qui vinrent l'épée à la main, après qu'on l'eut arrêté, & qui voulurent le tuer. Ravaillac étoit âgé d'environ trente-deux ans; c'étoit un véritable Fanatique qui n'étoit point étonné à l'aſpect de ſes Juges, qui ſe regardoit comme un Martyr, & les ſupplices & ſon crime, comme l'expiation de ſes péchés. Après qu'on l'eut ôté de la torture: *je m'accuſe*, dit humblement ce monſtre à ſon Confeſſeur, *de quelqu'impatience dans mes tourmens; je prie Dieu de me les pardonner, & de pardonner à mes Perſécuteurs*: Saint-Foix, *Eſſ. Hiſt. ſur Paris, tom.* 1, *pag.* 155 *& ſuiv.* On lit ſur la maiſon d'un Particulier qui a voulu nous conſerver le ſouvenir de ce régicide, au bas d'un buſte de ce Prince, l'inſcription ſuivante:

HENRICI MAGNI recreat præſentia Cives,
Quos illi æterno fœdere junxit amor.

Fers, (rue aux) Quart. des halles. Elle commence à la rue Saint-Denis, & aboutit à la rue des Poirées. On a varié beaucoup ſur les noms de cette rue qui eſt très-ancienne. On l'a appellée *rue aux Fers*, *au Ferre*, *aux Fèves*, à cauſe du légume ainſi nommé, & *rue au Feure*. M. *Jaillot* penſe que ſon véritable nom eſt celui de *rue au Févre*, qu'on écrivoit anciennement *au Feure*, la conſonne *v* ne ſe diſtinguant point alors dans les actes d'avec la voyelle *u*. « Dans ce ſens, » ajoute-t-il, le mot *Févre* veut dire un Artiſan, un Fabri» quant, *Faber*; c'eſt ainſi qu'elle eſt nommée dans un Arrêt » du 26 Mars 1321 (*Reg. du Parl.*) *in capite vici Fabri juxtà* » *halas*. Ainſi la dénomination de rue *aux Fers* qu'on lui » donne depuis plus de cent vingt ans, n'a autre fondement » que l'uſage.

* Lorſqu'on l'eut arrêté, dit Pierre Matthieu, on vit venir ſept ou huit hommes l'épée à la main, qui diſoient tout haut qu'il falloit le tuer, mais ils ſe cachèrent auſſi-tôt dans la foule.

Feuillade, (rue de la) Quartier Montmartre. Elle aboutit à la Place des Victoires, en faiſant la continuation de la rue neuve des petits-Champs. Elle doit ſon nom à M. *de la Feuillade*, à qui nous avons obligation du beau monument de la Place des Victoires. *Voy.* PLACE DES VICTOIRES. Elle portoit auparavant le nom de *rue des Jardins.*

* *Feure*, (rue du) Quartier Saint-Benoît. *Voy.* RUE *du Fouare.*

Féves, (rue aux) Quartier dela Cité. Elle commence à la rue de la Vieille-Draperie, & finit à celle de la Calendre. Sauval remarque que dans un titre du Chapitre de Notre-Dame de l'an 1352, cette rue porte le nom de *vicus Fabarum.* Un papier-terrier de Saint Eloi, de l'an 1496, la nomme la *rue au Feurre*, & dit qu'il y avoit une halle au bled en cet endroit, appartenante au Chapitre de Notre-Dame. Robert Cénal la nomme *via ad Fabros*, la rue aux Feures, qui eſt ſon vrai nom, relativement aux Drapiers & Fabriquans d'étoffes qui habitoient ce Quartier, & qu'on nommoit anciennement *Févres.* Nous avons dit que dans les anciens actes la conſonne *v* ne ſe diſtinguoit pas d'avec la voyelle *u*, en ſorte qu'en les liſant, on pouvoit prononcer également *Févre* & *Feure.* Ce mot ſubſiſte encore dans le nom d'*Orfévre.* Cette rue ſe prolongeoit autrefois juſqu'au Marché-Neuf; mais depuis l'agrandiſſement de Saint-Germain-le-Vieux en 1458, elle a perdu cette dernière partie de ſon étendue.

Feydeau, (rue) Quartier Montmartre. Elle traverſe, d'un bout, dans la rue de Richelieu; & de l'autre, dans celle de Montmartre. Elle portoit en 1675 le nom de *rue neuve des Foſſés-Montmartre*; mais elle conſerva celui qu'elle retient encore aujourd'hui, quoiqu'elle s'étendît ſous celui des foſſés juſqu'à la porte Montmartre. C'eſt le nom d'une famille diſtinguée, qui a rempli les plus hautes places de la Magiſtrature.

Fiacre, (rue Saint-) Quartier Montmartre. Elle aboutit de la rue des Jeux-Neufs au boulevard, & ſe ferme aujourd'hui à ſes deux extrêmités. Elle eſt ſituée ſur le Fief de Saint-Fiacre.

Figuier, (rue du) Quartier Saint-Paul. Elle va de la rue des Prêtres Saint-Paul, juſqu'au carrefour de l'Hôtel de Sens.

Filles-Dieu, (rue des) Quartier Saint-Denis. Elle commence dans la rue Saint-Denis, & aboutit à celle de Bourbon. Elle doit ſon nom à la proximité de la Maiſon des Dames appellées Filles-Dieu.

Fils, (rue des Quatre-) Quartier du Temple. Elle tra-

la rue des Ecoles, à cauſe des écoles des quatre Nations qui y étoient. En 1300, *la rue au Feurre*, & ſous François I, la *rue du Feurre*. Enfin on l'a nommée *la rue du Fouare*. Ces trois derniers noms lui ont été donnés d'un vieux mot qui ſignifioit de la paille, & de la grande conſommation qu'en faiſoient les Ecoliers. En effet, ils n'étoient aſſis dans les claſſes que ſur de la paille dans les écoles que l'Univerſité y tenoit des deux côtés de cette rue. Anciennement il n'y avoit auſſi ni bancs, ni chaiſes dans les Egliſes ; on les jonchoit de paille fraiche & d'herbes odoriférantes, ſur-tout à la Meſſe de minuit & autres grandes Fêtes. La rue du Fouare eſt célèbre dans les écrits de Dante, de Pétrarque, de Papire-Maſſon, de Rabelais, &c. Elle étoit fermée la nuit à ſes deux extrêmités. La Nation de Picardie y a fait conſtruire une Chapelle ſous l'invocation de la Sainte Vierge, de S. Nicolas & de Sainte-Catherine. *Voy. tom. 1, pag. 313.*

Four, (rue du) Quartier Saint-Euſtache. Elle va de la rue Saint-Honoré au carrefour qui eſt vis-à-vis de l'Egliſe Saint-Euſtache. Elle a pris ſon nom du four bannal que l'Evêque de Paris avoit au bout de cette rue, du côté de l'Egliſe, dans un lieu qu'on nommoit l'Hôtel du Four, & la maiſon du Four contre l'Hôtel du grand Pannetier de France.

Four, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Elle ſe termine, d'un bout, au coin de la rue d'Ecoſſe; de l'autre, dans celle des Sept-Voies. Elle doit ſon nom au four bannal de Saint-Hilaire.

Four, (rue du) Quartier du Luxembourg. Elle commence au carrefour des rues de Buci, des Boucheries & de Sainte-Marguerite, & aboutit à celui de la Croix-Rouge. Elle a été ainſi nommée à cauſe du four bannal de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, qui étoit bâti au coin de la rue nommée aujourd'hui *rue neuve-Guillemin*. Sauval dit qu'en 1551, cette rue n'étoit pas encore pavée, non plus que les autres des environs. Les Habitans du Fauxbourg s'en plaignirent ſouvent au Prévôt de Paris, qui, à la fin, condamna l'Abbé & les Religieux de l'Abbaye à les faire paver à leurs dépens. Anciennement on l'appelloit rue *de la Blanche-Oie*, depuis l'endroit où elle commence aujourd'hui, juſqu'à la rue des Cannettes.

Fourci, (rue de) Quartier Saint-Paul. Elle traverſe de la rue Saint-Antoine, dans celle de Joui. Anciennement c'étoit un cul-de-ſac nommé *ruelle ſans Chief*, enſuite *rue ſans Chef*, *cul-de-ſac Sancier*, & rue *Cenſée* & *Sanſée*. Henri de Fourci,

Prévôt des Marchands, fit ouvrir ce cul-de-ſac, & lui donna ſon nom.

Fourci, (rue de) Quartier Saint-Benoît. Elle eſt ſituée entre la rue de la vieille-Eſtrapade & celle des Foſſés-Saint-Victor. Elle doit ſon nom à M. Henri de Fourci, Prévôt des Marchands, qui fit applanir le terrein qui étoit fort eſcarpé.

Fourreurs, (rue des) Quartier Sainte-Opportune. Elle va, d'un bout, dans la rue des Déchargeurs; & de l'autre, au cloître Sainte-Opportune. Cette rue, ainſi que celle de la Cordonnerie, étoit appellée *la Cordouannerie*, enſuite *Cordonnerie* & *vieille-Cordonnerie*, dans le temps qu'elle n'étoit habitée que par des Cordonniers, & enfin rue des Fourreurs, depuis que les Pelletiers s'y ſont établis au ſiècle dernier.

* *Franc-Meurier*, *Morier & Mourier*, (rue du) Quartier Sainte-Avoie. Ce ſont d'anciens noms donnés à la rue de Mouſſi, que Corrozet n'appelle que *ruelle deſcendant à la Verrerie*.

* *François*, (rue *neuve-Saint-*) Quartier Saint-Denis. Ancien nom de la rue Françoiſe.

François, (rue neuve-Saint-) Quartier du Temple. Elle va de la vieille rue du Temple dans celle de Saint-Louis. Elle doit ſon nom à *François le Fevre de Mormans*, Préſident des Tréſoriers de France, qui en donna l'alignement en 1620. On l'a confondue avec la rue Françoiſe, dite aujourd'hui du Roi-Doré.

Françoiſe, (rue) Quartier Saint-Denis. Elle va de la rue Mauconſeil dans la rue Pavée. Sauval dit qu'elle a pris le nom qu'elle porte de François I, ſous le règne duquel on fit de grands changemens dans ce Quartier, après que l'Hôtel de Bourgogne & ſon emplacement eurent été vendus à différens Particuliers. Cette rue a porté les noms de *rue neuve*, *rue neuve-Saint-François*, *rue Percée*, rue *qui traverſe par dedans l'Hôtel de Bourgogne*, *rue neuve-Saint-François*, & enfin *rue Françoiſe*. C'eſt dans cette rue qu'étoit la principale porte de la ſalle des Confrères de la Paſſion, au-deſſus de laquelle on voit encore une croix & quelques autres inſtrumens de notre rédemption. C'eſt la porte cochère qui conduit au théâtre de la Comédie italienne.

Françoiſe, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'un côté, à la rue de la Clef; & de l'autre, aux rues Gratieuſe & du Noir. Elle a porté les noms de *rue de la Clef*, de rue *Françoiſe*, *autrement dite le clos du Chardonneret*, *ou Villeneuve-Saint-René*, *rue Françoiſe*, *autrement dite le*

carrefour du Puits-l'Hermite. Elle a été ouverte vers la fin du règne de François I.

* *Françoiſe & Saint-François*, (rue) Quartier du Temple. Nom que porta d'abord la rue du Roi-Doré.

* *Francs-Bourgeois* , (rue des) Quartier Saint-Euſtache. Nom qu'il paroît que la rue du Bouloi a porté.

Francs-Bourgeois , (rue des) Quartier Saint-Antoine. Elle touche, d'un bout , dans la vieille rue du Temple ; & de l'autre, ſe termine à l'extrêmité de la rue neuve-Sainte-Catherine. En 1350, *Jean Rouſſel* & *Alix* ſa femme, firent bâtir dans cette rue, qu'on appelloit alors *la rue des vieilles-Poulies*, * un Hôpital compoſé de vingt-quatre chambres, pour y retirer des pauvres. Leurs héritiers en 1415, donnèrent ces chambres au Grand-Prieur de France, avec 70 liv. pariſis de rente, à condition d'y loger deux pauvres dans chacune, moyennant treize deniers en y entrant, & un denier par ſemaine. On appella ces chambres, *la maiſon des Francs-Bourgeois*, parce que ceux qu'on y recevoit, étoient francs de toutes taxes & impoſitions, attendu leur pauvreté; voilà l'origine du nom de cette rue.

Il y demeuroit en 1596, deux *Gueux*, qui, dans leur oiſiveté, s'étoient ſi bien exercés à contrefaire le ſon des cors-de-chaſſe, & la voix des chiens, qu'à trente pas on croyoit entendre une meute & des Piqueurs. On devoit y être encore plus trompé dans des lieux où des rochers renvoient & multiplient les moindres cris. Il y a toute apparence qu'on s'étoit ſervi de ces deux hommes pour une aventure qui fut regardée comme l'apparition véritable d'un fantôme. Si Henri IV avoit eu la curioſité d'avancer, on lui auroit ſans doute lancé un dard, & l'on auroit dit enſuite que n'étant pas dans le cœur bon Catholique, c'étoit le diable qui l'avoit tué. Voici ce que rapportent la plupart des Hiſtoriens contemporains.

Le Roi, chaſſant dans la forêt de Fontainebleau, entendit, comme à une demi-lieue de l'endroit où il étoit, des jappemens de chiens, le cri & le cor des Chaſſeurs, & en un moment, tout ce bruit qui ſembloit être éloigné, ſe préſenta à vingt pas de ſon oreille. Il commanda à M. le Comte de Soiſſons de brouſſer

---

* Sauval dit que les poulies étoient un jeu uſité alors & qu'on ne connoît plus aujourd'hui, qui produiſoit vingt ſols pariſis de rente, & que *Jean Gennis* & ſa femme donnèrent aux Templiers en 1271.

& pouſſer en avant, pour voir ce que c'étoit, ne préſumant pas qu'il pût y avoir des gens aſſez hardis pour ſe mêler parmi ſa chaſſe, & lui en troubler le paſſe-temps. Le Comte de Soiſſons s'avançant, entendit le bruit, ſans voir d'où il venoit; un grand homme noir, ſe préſenta dans l'épaiſſeur des brouſſailles, & cria d'une voie terrible, m'entendez-vous, *& ſoudain diſparut. A cette parole, les plus hardis eſtimèrent imprudence de s'arrêter en cette chaſſe, en laquelle ils ne prirent que de la peur; & bien qu'ordinairement elle noue la langue & glace la parole, ils ne laiſſerent pourtant pas de raconter cette aventure, que pluſieurs auroient renvoyée aux fables de Merlin, ſi la vérité affirmée par tant de bouches & éclairée par tant d'yeux, n'eût ôté tout ſujet d'en douter. Les Paſteurs des environs diſent que c'eſt un Eſprit, qu'ils appellent le Grand-Veneur; les autres prétendent que c'eſt la chaſſe de S. Hubert qu'on entend auſſi en d'autres lieux.* Saint-Foix, Eſſ. Hiſt. ſur Paris, t. 1, pag. 171 & ſuiv.

Francs-Bourgeois, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un côté, au cloître Saint-Marcel; & de l'autre, à la rue du Fer. Elle prend ſon nom de l'exemption de taxes & impoſitions, accordée en 1296 au territoire de Saint-Marcel, comme ne faiſant point partie des Fauxbourgs de la Ville.

Francs-Bourgeois, (rue des) Quartier du Luxembourg. Elle aboutit à la rue des Foſſés M. le Prince, d'un côté, & finit à la place Saint-Michel. Elle fait la continuation de la rue des Foſſés M. le Prince. Il y a lieu de croire qu'elle doit ſon nom à la Confrairie aux Bourgeois.

* *Frapault* ou *Frépaut* ou *Fripaux*, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Noms que la rue Phelipeaux a portés en différens temps, mais dont le vrai eſt *Frépaut*.

Frépillon ou *Ferpillon*, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle aboutit au cul-de-ſac de Rome & à la rue au Maire, en faiſant la continuation de la rue de la Croix. Ce nom lui vient d'un Particulier, ainſi appellé, qui demeuroit dans cette rue.

* *Freſnaie*, (rue de la) Quartier Saint-Germain. *Voy. Babylone.* (rue de)

Friperie, (rue de la) Quartier des halles. La grande rue de ce nom aboutit à la rue Jean-de-Beauſſe; & la petite, à celle de la Lingerie.

Froi-Manteau, *Frémantel* & *Fromenteau*, (rue) Quart. du Louvre. Elle va, d'un côté, à la rue Saint-Honoré & à la place du Palais-Royal; de l'autre, au quai du Louvre,

vers le premier guichet. *Voy. Doctrine Chrétienne* (rue de la) *à la note.*

Fromagerie, (rue de la) Quartier des halles. Elle commence à la pointe Saint-Euſtache, & finit au marché aux poirées. Elle a reçu ce nom ſans doute à cauſe des Marchands de fromage qui y étalent.

Fromentel, (rue) Quartier Saint-Benoît. Elle commence à la rue du Mont-Saint-Hilaire, vis-à-vis le Puits-Certain, & finit à la rue du cimetière Saint-Benoît. *Voy. Chartière.* (rue)

Frondeurs, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit, d'une part, à la rue Saint-Honoré; & de l'autre, au carrefour des Quatre-Cheminées. Si elle tire ſon nom du parti de la Fronde, elle n'a pu être ainſi nommée que depuis 1648.

* *Fumier*, (rue du) Quartier de la Cité. Nom que portoit anciennement le bout de la rue Saint-Landri vers le Pont-Rouge. C'étoit un chemin que l'on connoiſſoit ſous la dénomination de *Port-Notre-Dame* & *Port-Saint-Landri.*

* *Fumier*, (rue du) Quartier Montmartre. Nom donné ſans fondement par de l'Iſle à la rue Saint-Fiacre.

* *Fumier*, (rue du) Quartier Saint-Antoine. Nom que l'on trouve ſur les plans de MM. de la Grive & Robert, pour déſigner la rue des Terres-Fortes, mais qu'ils ont confondue, ſuivant *M. Jaillot*, avec une ruelle qui portoit ce nom, & qui étoit parallèle à celle-ci, laquelle ne ſubſiſte plus.

Furſtemberg (rue de) Quartier Saint-Germain. Elle va de la rue du Colombier à la cour abbatiale de Saint-Germain. *Voy.* RUE *Abbatiale.*

Fuſeaux, (rue des) Quartier Sainte-Opportune. Elle donne de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, ſur le quai de la Mégiſſerie. Elle prend ſon nom d'une maiſon appellée des *Deux-Fuſeaux*: quelquefois on lui a donné celui de *ruelle-Jean-Dumeſnil.*

* *Fuſées*, (rue des) Quartier du Temple. Ancienne dénomination de la rue du Parc-Royal, à cauſe de l'Hôtel des Fuſées qu'on y voyoit.

G.

* *Gaillard*, (rue du *Champ-*) Quartier de la Place Maubert. Nom ancien de la rue d'Arras, à cauſe du Champ-Gaillard auquel elle aboutiſſoit, & qui étoit un lieu où ſe commettoient bien des débauches.

* *Gaillard*

* *Gaillard*, (rue) Quartier Saint-Antoine. C'eſt vraiſemblablement le nom que la rue de Lappe portoit anciennement à cauſe de la Communauté des Frères des Ecoles de Charité, fondée par l'Abbé *Gaillard.*

* *Gaillard-Bois*, (rue du) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Dénomination que l'on trouve ſur pluſieurs plans, donnée à la rue du Verdbois.

Gaillon, (chauſſée de, & rue de l'Egout de) Quartier Montmartre. Elle commence à la rue des Petits-Champs, & aboutit à la rue neuve-Saint-Auguſtin. La rue Gaillon s'appelloit autrefois (1595) *la ruelle Michault-Reignault*; en 1521 *la ruelle Michault-Reignault*, du nom d'un Voiturier nommé *Michel Reignaut*, qui y demeuroit dans un grand logis accompagné d'un jardin. Le nom de Gaillon qu'elle porte à préſent, eſt celui d'une maiſon appellée en 1578, *la maiſon & l'Hôtel de Gaillon*, dont la principale porte étoit dans la rue Sain-Honoré, & c'eſt ſur cet emplacement qu'a été bâtie l'Egliſe de Saint-Roch. De cette rue on en a fait deux, dont celle qui va de la rue Saint-Honoré à la rue des Petits-Champs, ſe nomme la rue neuve-Saint-Roch, & eſt du Quartier du Palais-Royal; celle qui a retenu le nom de Gaillon, commence, comme nous l'avons dit plus haut, à la rue neuve des Petits-Champs, & finit à la rue neuve-Saint-Auguſtin. En 1720, la Ville fit conſtruire une rue droite de huit toiſes de large, & redreſſer l'égout juſqu'à la barrière de la Grande-Pinte, lequel fut revêtu de murs & voûté.

Galande, (rue) Quartier Saint-Benoît. Elle commence, d'un bout, au carrefour Saint-Séverin, & finit à la Place Maubert. Elle a été ainſi nommée par corruption; car ſon vrai nom eſt celui de Garlande, à cauſe que les Seigneurs de ce nom avoient un Fief en cet endroit.

* *Galère*, (rue de la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom que Sauval donne à la rue d'Avignon, à cauſe d'une enſeigne de cabaret.

* *Galeries*, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Nom ſous lequel on a déſigné la rue des Orties, à cauſe de ſa proximité des galeries du Louvre, le long deſquelles elle règne.

* *Galiace*, (rue) Quartier de la Grêve. Ancien nom de la rue des Deux-Portes.

* *Galilée*, (rue de) Quartier de la Cité. Nom ancien de la rue de Nazareth.

* *Ganay*, (rue au clos de) Quartier de la Place Maubert.

Dénomination de la rue de Lourcine, à cauſe du Chancelier de Ganay qui y avoit une maiſon de plaiſance.

* *Garance* & *Garancée*, (rue) Quartier du Luxembourg. Nom ancien de la rue Garancière, près de Saint-Sulpice.

Garancière, (rue) Quartier du Luxembourg. Elle tombe, d'un bout, au coin des rues du Petit-Bourbon, & des Aveugles; & de l'autre, à la rue de Vaugirard. Elle a porté les noms de *Garancée* & de *Garance*, & le doit à l'Hôtel de Garancière qui y étoit bâti. La fontaine que l'on voit dans cette rue, a été conſtruite en 1715, aux dépens de la Princeſſe *Anne* Palatine de Bavière. On y voit auſſi l'ancien Hôtel de Léon, bâti par *René de Rieux*, aujourd'hui connu ſous le nom d'Hôtel de Sourdeac. *Voy.* FONTAINE GARANCIERE, *tom. 3, pag. 92.*

Garçons, (rue des Mauvais-) Quartier de la Grêve. Elle va de la rue de la Tiſſeranderie dans celle de la Verrerie. Elle s'appelloit anciennement *rue de Chartron.*

Garçons, (rue des Mauvais-) Quartier du Luxembourg. Elle va de la rue de Buci dans celle des Boucheries. Une enſeigne lui fit donner d'abord le nom *de la Folie-Reinier*, avec celui de l'*Ecorcherie* qu'elle portoit déjà. Celui des Mauvais-Garçons peut lui venir des Bouchers qui excitèrent des troubles & des ſéditions au commencement du quinzième ſiècle.

* *Garnier-Marcel*, (rue) Quartier de la Cité. Nom ancien de la rue du Port-aux-Œufs. Elle aboutit dans la rue de la Pelleterie.

Garniſons, (rue des Vieilles-) Quartier de la Grêve. Elle aboutit, d'une part, à la rue de la Tiſſeranderie; & de l'autre, à la place ou cloître Saint Jean. Elle a porté les noms du *Marteret*, *Martrai* & *Martroi-Saint-Jean*, de ruelle de *Jehan Savari*, & peut-être auſſi celui de *Simon Bade.*

* *Gaugain*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom la rue de l'Eperon en 1269.

Gautier-Renaud, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va d'un côté, à la rue des Hauts-Foſſés-Saint-Marcel; & de l'autre, au chemin de Villejuif. Elle prend ſon nom d'un Particulier ainſi appellé, qui avoit une maiſon dans cette rue.

* *Geneviève*, (rue neuve-Sainte-) Quartier de la Cité. Nom que Sauval fait porter à la rue neuve-Notre-Dame, à cauſe de l'Egliſe de Sainte Geneviève-des-Ardens que nous y avons vue.

Geneviève, (rue neuve-Sainte-) Quartier Saint-Benoît,

Elle commence à la place de Fourci, & finit à la rue des Poſtes. Elle doit ſon nom au clos Sainte-Geneviève, ſur lequel elle a été conſtruite.

Geneviève, (rue de la Montagne Sainte-) Quartier Saint-Benoît. Elle a un bout à la Place Maubert; & l'autre, à la fontaine Sainte-Geneviève. Elle a porté les noms de *Sainte-Geneviève-la-Grant*, *du Mont* & *des Boucheries*, à cauſe des étaux qui y ſont en grand nombre.

Geoffroi, *Frogier* & *Forgier*-l'Aſnier, (rue) Quartier Saint-Paul. Elle traverſe de la rue Saint-Antoine au quai de la Grêve. Elle portoit les autres noms au milieu du quinzième ſiècle, & il paroît qu'elle a pris le dernier de la famille des l'Aſnier, qui étoit fort connue.

Geoffroi-l'Angevin, (rue) Quartier Saint-Martin. Elle va de la rue Beaubourg à celle de Sainte-Avoie.

Georgeau, (rue clos) Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit d'un côté, à la rue Sainte-Anne; & de l'autre, dans la rue Traverſine. Elle a pris ſon nom du jardin d'un Particulier ſur lequel elle a été élevée.

Gerard Boquet & Baquet, (rue) Quartier Saint-Paul. Cette rue fait la continuation de la rue Beautreillis, depuis la rue neuve-Saint-Paul, juſqu'à celle des Lions. Différens plans la nomment rue *du Piſtolet*, *Gerard-Boquet* & *Girard-Bouquet*.

* *Germain*, (rue Saint-) Quartier Saint-André-des-Arcs. Ancien nom de la rue Saint-André-des-Arcs, à cauſe de la porte Saint-Germain qui fut abattue en 1672, & par laquelle on paſſoit pour aller au Couvent des Religieux de Saint-Germain-des-Prés.

Germain-l'Auxerrois, (rue des Prêtres-Saint-) Quartier du Louvre. Cette rue qui ſe bornoit autrefois à la place de l'Ecole, ſe prolonge depuis 1702 juſqu'au carrefour des Trois-Maries. Elle doit ſon nom aux Prêtres de cette Egliſe, qui y demeuroient.

Germain-l'Auxerrois, (rue Saint-) Quartier Sainte-Opportune. Elle commence à la Place des Trois-Maries, & finit à la rue Saint-Denis, près le grand-Châtelet. C'étoit anciennement un chemin qui conduiſoit de la Cité à l'Egliſe de Saint-Germain. Guillot lui donne le nom de *Saint-Germain à Couroïers*, vraiſemblablement à cauſe des Corroyeurs & Mégiſſiers qui y demeuroient. Le ſurnom de l'Auxerrois ne lui a été donné que depuis trois cents ans.

Germain, (rue des Foſſés-Saint-) Quartier du Louvre. Elle commence au coin des rues du Roule & de la Monnoie, &

finit au bout des rues des Poulies & du Petit-Bourbon. Anciennement on l'appelloit ſimplement le *foſſé*, à cauſe des foſſés que les Normands avoient faits autour de l'Egliſe de Saint-Germain en 886 ; & alors elle finiſſoit à la rue de l'Arbre-Sec. On voit dans la partie près la rue des Poulies, une petite place ou cul-de-ſac appellé de Sourdis, à cauſe d'un Hôtel de ce nom qui communiquoit au cloître de l'Egliſe de Saint-Germain. *Gabrielle d'Eſtrées*, Ducheſſe de Beaufort, demeuroit dans la maiſon du Doyen, apparemment pour être proche du Louvre & de la Marquiſe *de Sourdis* ſa tante. Elle y mourut la veille de Pâques 1599. Sauval aſſure qu'il avoit connu des vieillards qui lui avoient dit qu'après ſa mort on l'expoſa dans la grande ſalle de cette maiſon ; * qu'elle étoit vêtue d'une robe de ſatin blanc, & couchée ſur un lit de parade de velours cramoiſi, enrichi de dentelles d'or & d'argent. Saint-Foix dit qu'il ne paroît pas vraiſemblable qu'on ait expoſé à la vue du Public une perſonne à qui des ſymptômes de mort terribles avoient défiguré tous les traits, & tourné la bouche juſques derrière le cou. Elle vint loger chez *Zamet* (ajoute le même Auteur.) C'étoit un Italien fort riche, qui s'étoit qualifié dans le contrat de mariage d'une de ſes filles, *Seigneur Suzerain de dix-ſept cent mille écus*, & qui s'étoit rendu agréable à Henri IV par ſon caractère plaiſant & enjoué. Se promenant dans ſon jardin, après avoir mangé d'un citron, d'autres diſent d'une ſalade (*Mém. de Sulli*) elle ſe ſentit tout-à-coup un feu dans le goſier, & des douleurs ſi aiguës dans l'eſtomach, qu'elle s'écria : *qu'on m'ôte de cette maiſon*, ** *je ſuis empoiſonnée.* On l'emporta chez elle ; ſon mal y redoubla avec des criſes & des convulſions ſi violentes, qu'on ne pouvoit regarder ſans effroi, cette tête ſi belle quelques heures auparavant. Elle expira le ſamedi vers les ſept heures du matin : on l'ouvrit, & l'on trouva ſon enfant mort. Henri IV fit prendre le deuil à toute la Cour, & le porta la première ſemaine en violet, & la ſeconde en noir. *On empoiſonna cette Favorite*, dit un Ecrivain de ce temps-là, *parce que le Roi*

---

* Le *Doyenné* vis-à-vis du grand portail de l'Egliſe du côté du Louvre.

** On avoit déjà parlé de marier Henri IV avec Marie de Médicis ; & comme *Zamet* étoit né Sujet du Duc de Florence, ſes ennemis le ſoupçonnèrent d'un crime dont il n'y eut aucune preuve.

toit déterminé à l'épouſer, & vu les troubles qui en ſeroient advenus, ajoute ce galant homme, *ce fut un ſervice qu'on rendit à ce Prince & à l'Etat*; cela peut être, dit Saint-Foix; mais on conviendra que de pareils ſervices ſont plus infâmes que ceux du Bourreau; d'ailleurs la plupart des Hiſtoriens n'attribuent cette mort ſi frappante, qu'aux effets d'une groſſeſſe malheureuſe.

* *Germain*, (la grand'rue Saint-) Quartier du Luxembourg. Ancien nom de la rue des Boucheries.

* *Germain*, (rue des Foſſés-Saint-) Quartier du Luxembourg. Vrai nom de la rue de la Comédie.

* *Germain* à *Couroïers*. (rue Saint-) *Voy.* rue *Saint-Germain-l'Auxerrois*.

* *Germain*, (rue des Foſſés-Saint-) Quartier Saint-Germain. Ancien nom de la rue Saint-Benoît.

* *Gervais*, (rue du chevet-Saint-) Quartier de la Grêve. Nom que portoit la rue des Barres, vers la fin du quatorzième ſiècle.

* *Gervais*, (rue du Cimetière-Saint-) Quartier de la Grêve. Ancien nom de la rue du Pourtour.

Gervais, (rue du Monceau-Saint-) Quartier de la Grêve. Elle aboutit à l'Egliſe Saint-Gervais, en faiſant la continuation de la rue du Martroi. Le nom de Monceau ſignifie que le terrein ſur lequel l'Egliſe a été élevée, eſt plus haut que celui de la Grêve. C'étoit anciennement un Fief de l'Evêché, qualifié de Prévôté.

* *Gervais*, (rue du Port-Saint-) Quartier de la Grêve. C'eſt le nom que portoit la rue de Longpont au ſeizième ſiècle.

Gervais, (rue Culture-Saint-) Quartier du Temple. Elle donne, d'un bout, dans la vieille rue du Temple, & finit à la rue Saint-Gervais & à celle de Thorigni. Elle doit ſon nom au terrein de l'Hôpital Saint-Gervais; c'eſt pourquoi elle a été appellée rue de l'Hôpital-Saint-Gervais.

Gervais, (rue Saint-) Quartier du Temple. Elle aboutit à la rue neuve-Saint-François, en faiſant la continuation de celle de Thorigni. Elle a porté le nom de rue *des Morins*, à cauſe de pluſieurs Particuliers ainſi appellés.

Gervais-Laurent, (rue) Quartier de la Cité. Elle aboutit, d'une part, dans la rue de la Lanterne; & de l'autre, dans celle de la Vieille-Draperie. M. Jaillot croit que cette rue eſt celle qui, dans la liſte de celles du quinzième ſiècle, eſt appellée rue *Saint-Pierre-des-Arcis*.

* *Geſvres*, (petite rue de) Quartier Saint-Jacques-de-la-

Boucherie. C'eſt un nom qu'on a donné à la rue Saint-Jerôme.

Geſvres, (rue de) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle commence au coin de la rue de la Joaillerie, & finit au Pont-Notre-Dame & à la rue Planche-Mibrai. *Voy.* QUAI DE GESVRES.

* *Gibart*, (rue de la Porte-) Quartier du Luxembourg. C'eſt le nom que portoit la rue d'Enfer en 1258.

* *Gilbert*, (rue) Quartier du Palais-Royal. Ancien nom de la rue de l'Anglade, à cauſe de *Gilbert Anglade*, Propriétaire d'une place, rue des Moulins en 1639.

* *Gilles*, (rue Saint-) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancienne dénomination de la rue Saint-Magloire.

* *Gilles*, (rue *Jean-*) Quartier des halles. Suivant Sauval, c'eſt le nom que portoit la rue de Mondétour, depuis la rue du Cygne, juſqu'à celle de la Truanderie.

Gilles, (rue Saint & petite rue neuve-Saint-) Quartier du Temple. La première commence à la rue Saint-Louis, & la petite eſt le retour d'équerre qui aboutit au boulevard.

Gilles-Cœur, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle commence à la rue Saint-André-des-Arcs, & aboutit au quai des Auguſtins. On l'a appellée *Villequeux* par corruption, de même que *Gilles-Queux*, *Guile-Queux*, *Gui-le-Preux*, vraiſemblablement à cauſe de *Gui* ou *Gilles le Queux*, notable Habitant de cette rue. Sauval dit qu'en 1397, elle s'appelloit *Gui-le-Comte*. * *Voy.* LUXE. t. 3, p. 449, & QUAI *des Auguſtins*.

---

* Au bout de la rue Gilles-Cœur, dans l'angle qu'elle forme aujourd'hui avec la rue de Hurepoix, François I fit bâtir un petit Palais (le Palais d'Amour) qui communiquoit à un Hôtel qu'avoit la Ducheſſe d'Eſtampes dans la rue de l'Hirondelle. Les peintures à freſque, les tableaux, les tapiſſeries, les ſalamandres (c'étoit le corps de la deviſe de François I) accompagnées d'emblêmes & de tendres & d'ingénieuſes deviſes, tout annonçoit dans ce petit Palais & cet Hôtel, le Dieu & les plaiſirs auxquels ils étoient conſacrés. *De toutes ces deviſes*, dit Sauval, *qu'on voyoit, il n'y a pas encore long-temps, je n'ai pu me reſſouvenir que de celle-ci : c'étoit un cœur enflammé, placé entre un alpha & un oméga*, pour dire, apparemment, *il brûlera toujours*. Le cabinet de la Ducheſſe d'Eſtampes ſert à préſent d'écurie à une auberge qui a retenu le nom de *la Salamandre* ; un Chapelier fait ſa cuiſine dans la chambre du lever de François I ; & la femme d'un Libraire étoit en couche dans *ſon petit ſallon des délices*, lorſque j'allai pour examiner les reſtes de ce Palais. *Eſſ. Hiſt. ſur Paris par Saint-Foix, tom. 1, p. 52.*

Gindre, (rue du) quartier du Luxembourg. Elle aboutit à la rue Mézière & à celle du Vieux-Colombier. Gindre ſignifie le premier Garçon d'un Maître Boulanger.

Glatigni, (rue de) Quartier de la Cité. Elle va de la rue des Marmouzets à la rivière. Elle doit ſon nom à la maiſon de *Robert* & de *Guillaume de Glatigni* à qui elle appartenoit en 1241. On l'a nommée depuis le *Val-d'Amour*, à cauſe du libertinage & de la débauche qui s'y exerçoient; & enſuite la rue *au Chevet-de-Saint-Denis-de-la-Chartre*.

* *Gloriette*, (rue *Dame-*) Quartier du Louvre. Nom que portoit la rue Baillet en 1297.

* *Gobeline*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Nom ancien d'une partie de la rue Gautier-Renaud.

Gobelins, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un bout, à la rue du Fauxbourg Saint-Marcel; & de l'autre, à la rivière de Bièvre, à l'extrêmité de la rue des Marmouzets. Elle doit ſon nom à la manufacture des Gobelins dont elle eſt voiſine.

Grammont, (rue de) Quartier Montmartre. Elle donne, d'un bout, dans la rue neuve-Saint-Auguſtin; & de l'autre, ſur le boulevard de la chauſſée d'Antin. Ce nom lui a été donné, parce qu'elle a été percée au travers des bâtimens & du jardin qui formoient l'Hôtel de Grammont en 1767. Elle fait la continuation de la rue Sainte-Anne.

Grange-Batelière, (rue neuve de la) Quartier Montmartre. Elle donne, d'un bout, au coin de la rue de Richelieu; & de l'autre, dans celle du Fauxbourg Montmartre. Une maiſon appellée *la Grange-Batelière* lui a donné ſon nom. On la trouve ſous les dénominations de *Gaſtelier*, *Gâtelière*, *Bateillère*, *Batalière*, *Baſtelier* & *Battelier*.

Gratieuſe, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un bout, à la rue Coupeaux; & de l'autre, à celle de l'Epée de bois. Elle a auſſi porté le nom *du Noir*, à cauſe de l'enſeigne de la tête noire qui étoit à la maiſon de *Jacques Pays*, Avocat. Celui de *Gratieuſe* lui vient de la famille de *Jean Gratieuſe*, qui étoit Propriétaire d'une maiſon dans cette rue en 1243.

Graviliers ou *Gravelier*, (rue des) Quartier Saint-Martin. Elle donne, d'un bout, dans la rue Tranſnonain; & de l'autre, dans celle du Temple. Son vrai nom eſt *Gravelier* ou *du Gravelier*.

Grenelle, (rue de) Quartier Saint-Euſtache. Elle aboutit, d'une part, dans la rue Saint-Honoré; & de l'autre, dans la rue Coquillère. Elle doit vraiſemblablement ſon nom à

Henri de Guernelles qui y demeuroit au commencement du treizième siècle. Ce nom a été changé en celui de *Guarnelle*, *Guarnales*, *Garnelle*, & enfin de *Grenelle*.

L'édifice le plus remarquable de cette rue est l'Hôtel des Fermes ; cet Hôtel où l'amoureux Comte de Soissons se plaisoit à répandre de tous côtés, sur les vitres, les plafonds & les lambris, d'ingénieux emblêmes, de galantes devises & ses chiffres enlacés avec ceux de *Catherine de Navarre*, sœur d'Henri IV. C'est ce même Hôtel qui fut ensuite habité par le Duc *de Bellegarde*, ce Courtisan si aimable, si poli, l'Amant chéri de *Gabrielle d'Estrées*, de Madame, de Mademoiselle de Guise & de tant d'autres : enfin cet Hôtel qui devint, après la mort du Cardinal de Richelieu, l'asyle des Muses, où l'Académie Françoise tint si longtemps ses séances, où s'assembloient les *Racan*, les *Sarrazin*, les *Voiture*, &c.

Le 9 Juin 1572, *Jeanne d'Albret*, mère d'Henri IV, mourut dans la troisième maison après cet Hôtel, du côté de la rue Saint-Honoré. Elle n'avoit que quarante-quatre ans, & ne fut malade que cinq jours. Le bruit courut qu'elle avoit été empoisonnée par l'odeur d'une paire de gants de senteur que lui avoit vendus *René*, un Italien, grand scélérat, & Parfumeur, suivant la Cour de Catherine de Médicis. Le corps de cette Princesse fut ouvert, & les Chirurgiens, dit Cayet, rapportèrent qu'ils n'y avoient point trouvé de marques de poison. *Voy.* HÔTEL DES FERMES DU ROI, *t. 3, p. 280.*

Grenelle, (rue de) Quartier Saint-Germain. Elle va de la Croix-Rouge à l'extrêmité du Gros-Caillou. Elle a porté successivement les noms de *Guernelles*, *Garnelles*, *Garnelle* & *Grenelle*, d'une ancienne garenne sur le terrein appartenant à l'Abbaye de Sainte-Geneviève ; & ensuite on lui a donné le nom de *chemin-neuf*, de *chemin de Garnelle*, & enfin de *Grenelle*.

——— (petite rue de) même Quartier. C'est un nom qu'a porté la rue de Babylone en 1669.

Greneta, (rue) Quartier Saint-Denis. Elle commence dans la rue Saint-Denis, & finit dans celle de Saint-Martin. On lui donnoit au treizième siècle le nom de *Darnetal* ou d'*Arnetal & de la Trinité*. Les deux premiers furent altérés en ceux de *Guernetal*, *Garnétal & Grenétal*; & celui de la Trinité lui vient de l'Hôpital de ce nom Au coin de cette rue, dans celle de Saint-Denis, est la *fontaine de la Reine* ou *de la Trinité*. *Voy. t. 3, p. 82.*

Grenier-Saint-Lazare, (rue) Quartier Saint-Martin. Elle va de la rue Saint-Martin au coin des rues Transnonain & Beaubourg, vis-à-vis la rue Michel-le-Comte. On l'a appellée rue *Grenier-Saint-Ladre*, parce qu'on appelloit ainsi Saint-Lazare. Le nom de *Garnier* étoit celui d'une famille qui existoit à la fin du douzième siècle. M. *Jaillot* place la porte Saint-Martin de l'enceinte de Philippe-Auguste, un peu en deçà du coin de cette rue. Pasquier rapporte que l'an 1424, vint à Paris une fille nommée *Margot*, qui jouoit au jeu de paume de cette rue, de l'avant & de l'arrière-main, mieux qu'aucun homme; ce qui étoit d'autant plus étonnant, qu'alors on jouoit seulement de la main nue, ou avec un gant double. Dans la suite, quelques-uns mirent à leurs mains des cordes & tendons pour renvoyer la balle avec plus de force, & de-là on imagina la raquette. Le nom de *paume*, ajoute-il, a été donné à ce jeu, parce que, dans ce temps-là, son exercice consistoit à recevoir & à renvoyer la balle de la paume de la main.

Grenier-sur-l'eau (rue) Quartier de la Grêve. Elle va de la rue Geoffroi-l'Asnier dans celle des Barres. On l'a appellée la rue *Garnier-sur-l'iauë*, nom d'un Particulier; mais son vrai nom est *Garnier-sur-l'eau*.

* *Grenouil*, *Grenouiller*, *Grenouillère*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que l'on trouve sur quelques plans, avoir été donné à la partie de la rue des Poirées, du côté de la rue Saint-Jacques.

* *Grès*, (rue des) Quartier Saint-Benoît. *Voy. rue Saint-Etienne-des-Grès.*

Gril & du *Gril-Fleuri*, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Elle va de la rue d'Orléans à la rue Censier, & fait la continuation de la rue du Battoir. On la trouve sous le nom de *rue du Gril-Fleuri*, apparemment de quelque enseigne.

Groignerie ou *Grosnière*, (rue de la) Quartier des halles. C'est un passage ou cul-de-sac séparé en deux. On lui a donné les noms de *l'Engrognerie*, *Langrognerie* & *de la Grongnerie*, de même que ceux de *petite rue Saint-Martin*, de *Jehan-le-Comte*; ou *de la Groignerie*, de *Gronier* & de *Grosnière*.

* *Groignet*, (rue) Quartier du Temple. Nom donné par Sauval à la rue Pastourelle, d'un Particulier de ce nom, Mesureur des bleds du Temple en 1296.

Guenégaud, (rue) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit au quai de Conti & à la rue Mazarine. Elle doit son nom à *Henri de Guénégaud*, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui y avoit fait bâtir son Hôtel. Le mur de l'enceinte de Philippe-

Auguſte paſſoit à l'endroit de cette rue où l'on voit un égout. *Voy.* COLLEGE MAZARIN, *t.* 2, *p.* 399, & QUAI DE CONTI. Ce mur ſe terminoit à la porte de Neſle, bâtie où eſt à préſent la première cour du Collège des Quatre-Nations. L'Hôtel de Neſle, avec ſes jardins, occupoit tout l'eſpace qu'occupent aujourd'hui quelques dépendances de ce Collège, les maiſons de la petite place de Conti, cette petite place, l'Hôtel des monnoies, la rue Guenégaud depuis l'égout juſqu'à la rivière, & la petite rue de Nevers. Brantôme, *Dames Galantes*, *tom.* 1, *p.* 271, parle d'une Reine *qui ſe tenoit à l'Hôtel de Neſle, laquelle faiſoit le guet aux Paſſans, & ceux qui lui plaiſoient & agréoient le plus, de quelque ſorte de gens que ce fuſſent, les faiſoit appeller & venir à elle, & après en avoir tiré ce qu'elle en vouloit, les faiſoit précipiter de la tour* * *en bas dans l'eau. Je ne peux pas dire*, ajoute-t-il, *que cela ſoit vrai; mais la plupart de Paris l'affirme, & il n'y a perſonne qui ne le diſe, en montrant la tour.*

Le Poëte Villon dans ſa Balade aux Dames, compoſée en 1461, dit:

Où eſt la Reine
Qui commanda que Buridan
Fût jetté en un ſac en Seine.

Jean Buridan étoit de Béthune en Artois; il étoit célèbre dans l'Univerſité de Paris dès l'an 1327. S'il fut jetté dans la Seine, il ne ſe noya pas; il vivoit encore en 1348.

Guerin-Boiſſeau, (rue) Quartier Saint-Denis. Elle va de la rue Saint-Denis dans celle de Saint-Martin. Elle a pris ſon nom d'un de ſes Habitans. On dit qu'il y a des titres de l'an 1269 qui en font mention. En 1297 & 1300, on la nommoit *Guérin-Boucel*; & en 1386, *vicus Garneri Bucelli*, qui eſt la même choſe; mais en 1345, on l'appelloit la rue *Guerin-Boiſſeau*, & on a continué depuis.

* *Guichard le Blanc*, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom que portoit le cul-de-ſac du Chat-Blanc en 1498, ſans doute à cauſe d'un Particulier qui y demeuroit.

* *Guienne*, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Nom que l'on a donné à la rue Payenne en 1639.

* *Guiet de l'Epine*, (rue) Quartier du Palais-Royal. Nom ancien de la rue de la Sourdière, & qu'elle portoit en 1640, à cauſe du ſieur Guiet de l'Epine, qui y poſſédoit pluſieurs maiſons.

---

* Bâtie où eſt à préſent la place des Quatre-Nations.

Guillaume, (rue) Quartier de la Cité.) Elle va, d'un côté, dans la rue Saint-Louis; & de l'autre, ſur le quai d'Orléans. Elle a été ainſi nommée d'un des Entrepreneurs des maiſons de la rue Saint-Louis, nommé *Guillaume Père.*

* *Guillaume*, (rue Saint-) Quartier Saint-Denis. Nom d'une ancienne rue qui eſt repréſentée aujourd'hui par la partie de la rue des Filles-Dieu, qui donne dans celle de Bourbon.

* *Guillaume*, (rue Saint-) Quartier Saint-Germain. Elle va, de la rue des SS. Pères, en formant une équerre, dans la rue Saint-Dominique, vis-à-vis celle des Roſiers. On lui a donné le nom de rue *neuve des Roſiers*, & enſuite celui *de rue de la Butte*, à cauſe d'un moulin qu'on y voyoit en 1638. Le cimetière de la Charité qui ne ſubſiſte plus dans cet endroit depuis quelques années, étoit en 1534 le cimetière des Lépreux. Il étoit au pied de cette butte.

Guillemin, (rue neuve-) Quartier du Luxembourg. Elle commence de la rue du Four dans celle du Vieux-Colombier. Elle s'appelloit en 1456 *rue de Caſſel*, à cauſe de l'Hôtel de ce nom, où ſont aujourd'hui les Filles du Saint-Sacrement. On lui a donné le nom *de la Corne*, d'une enſeigne de corne de cerf que l'on voyoit au coin de la rue du Four. Celui de *Guillemin* lui vient d'un grand terrein qui appartenoit à quelqu'un qui s'appelloit ainſi. *Voy.* rue *de Caſſel* & rue *Caſſette.*

* *Guilori*, (rue du carrefour) Quartier de la Grêve. Suivant Sauval, c'eſt un nom qu'a porté la rue Jean-de-l'Epine.

Guiſarde, (rue) Quartier du Luxembourg. Elle aboutit à la rue des Cannettes, & à l'une des portes de la foire Saint-Germain. Elle fut percée ſur une partie de l'emplacement de l'Hôtel de Rouſſillon.

H.

* *Hache & des deux Haches*, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Ancien nom de la rue des deux-Ecus, qu'elle portoit depuis la rue des vieilles-Etuves, juſqu'à celle d'Orléans.

* *Ha-Ha*, (rue du) Quartier Sainte-Antoine. Nom donné par Sauval au-cul-de-ſac de *Guémené.* On l'a nommé auſſi *rue Royale.*

* *Hanterie*, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Ancien nom de la rue de la Tabletterie, de même que ceux de *rue Sainte-Opportune*, & de *la vieille-Cordonnerie.*

Harangerie, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Elle va de la rue de la Tabletterie à celle du Chevalier du Guet.

* *Harecourt*, (rue aux hoirs d') Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que la rue de la Harpe portoit depuis la rue des Cordeliers juſqu'à la porte Saint-Michel. On la nommoit en même temps *rue Saint-Côme.*

Harlai, (rue de) Quartier de la Cité. Elle va du quai de l'Horloge ou des Morfondus, au quai des Orfévres. Elle doit ſon nom à M. *de Harlai*, premier Préſident, à qui Henri IV en 1607 donna la partie occidentale de l'Iſle du Palais, à la charge d'y bâtir des maiſons, & de quelques droits de cens & rentes que le Prince ſe réſerva. *Voy.* PLACE DAUPHINE.

Harlai, (rue du) Quartier du Temple. Elle aboutit à la rue Saint-Claude & au boulevard. Elle prend ſon nom d'un Hôtel que M. de Harlai y avoit fait bâtir.

Harpe, (rue de la) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle commence au bout de la rue de la vieille-Bouclerie, au coin des rues Mâcon & Saint Severin, & aboutit à la place Saint-Michel. Elle a pris ſon nom d'une enſeigne qui étoit à la ſeconde maiſon à droite, au-deſſus de la rue Mâcon. En 1247, on l'appelloit *vicus Cithare*, enſuite *la Juiverie* ou *la rue des Juifs*, parce que les Juifs y avoient leurs écoles, vis-à-vis la maiſon de la harpe, *antè domum cithare.* En 1270, *la rue du Harpeur*, *in cuneo antè ſcholas Judæorum*, dans le coin, vis-à-vis les écoles des Juifs. Enfin en 1281, *rue de la Harpe.* Dèpuis la rue Saint-Severin juſqu'à celle des Cordeliers, on la nommoit *rue de la Harpe* ou *de la Herpe. Voy.* ci-deſſus *Harecourt* (rue aux hoirs d')

Au fond d'une aſſez vilaine maiſon, qui a pour enſeigne *la croix de fer*, on voit une ſalle très-vaſte, voûtée, & haute d'environ quarante pieds. C'eſt un reſte de l'ancien Palais *des Thermes*, & un précieux monument de la façon dont bâtiſſoient les Romains. Le ciment dont ils ſe ſervoient, nous eſt toujours inconnu. Les édifices & les cours de ce Palais, occupoient tout l'eſpace entre cette rue de la Harpe & la rue Saint-Jacques, depuis la rue du foin, juſqu'à la place de Sorbonne. Son parc & ſes jardins s'étendoient, d'un côté, juſques ſur le mont Leucotitius (montagne Sainte-Geneviève) & de l'autre, juſqu'au Temple d'Iſis (Saint-Vincent, depuis Saint-Germain-des-Prés.) Quelques Savans croyent que l'Empereur Julien le fit bâtir vers l'an 358. D'autres prétendent qu'il eſt plus ancien.

Ce fut la demeure ordinaire de nos Rois de la première race. *Childebert*, dit Fortunat, *alloit de ſon Palais par les jardins, juſqu'aux environs de l'Egliſe Saint-Vincent.* Les

Digitized by Google

Princeſſes *Giſla* & *Rotrude*, filles de Charlemagne, y furent reléguées après ſa mort. Ce grand Prince avoit un peu trop fermé les yeux ſur leur conduite, apparemment par cette même tendreſſe qui l'avoit empêché, dit le P. Daniel (*Hiſt. de Fr. t. 1, p. 558*), de les marier, ne pouvant ſe réſoudre à ſe ſéparer d'elles. Louis-le-Débonnaire, dès qu'il fut ſur le trône, entreprit de réformer leur façon de vivre, & commença par faire tuer deux Seigneurs qui paſſoient pour être leurs amans; il croyoit ſans doute que l'exemple intimideroit, & qu'elles n'en trouveroient plus; il paroît qu'il ſe trompa, & qu'elles n'en manquèrent jamais. Ces Princeſſes joignoient à beaucoup d'eſprit, du goût pour les lettres; elles étoient d'ailleurs affables, généreuſes, bienfaiſantes, bonnes, en un mot, comme le ſont ordinairement toutes les femmes galantes, du fond du cœur, & ſans motif d'intrigue, d'intérêt ou d'ambition. Elles moururent généralement regrettées, tandis que *le Débonnaire* qui n'avoit aimé que la Compagnie des Prêtres, qui avoit banni de ſa Cour tous les plaiſirs, qui l'avoit réglée monacalement, qui n'avoit eu du goût que pour le plein-chant & les cérémonies de l'Egliſe, *après s'être rendu mépriſable*, dit le même P. Daniel, Hiſt. de Fr. t. 1, p. 645, *aux Evêques & aux Abbés, à force de trop communiquer avec eux & de leur trop déférer*, mourut avili, dégradé dans l'eſprit de ſes Sujets, avec la réputation *d'un très-vertueux, mais très-médiocre Empereur.* Voy. PALAIS DES THERMES, *t. 3, p. 719.*

* *Harpeur*, (rue du) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom d'une petite rue qui ne ſubſiſte plus rue de la Huchette, & que l'on connoiſſoit ſous la dénomination de rue des *trois-Cannettes*, mais qui a ſervi à élargir la rue des trois-Chandeliers, depuis l'écroulement de la maiſon de la rue de la Huchette, arrivé en 1767 le 9 Février.

* *Haucherie* & *Hédangerie*, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Noms donnés par erreur à la rue de la Harangerie.

Haudriettes, (rue des) Quartier de la Grêve. Elle va à la rue de la Mortellerie & au quai de la Grêve. Elle eſt ainſi nommée de la Chapelle que l'on y voit, & qui a été fondée par *Etienne Haudri.*

Haudriettes, (rue des vieilles-) Quartier du Temple. Elle commence dans la rue du Temple, & aboutit dans celle du grand-Chantier, vis-à-vis la rue des quatre-Fils. Elle doit ſon nom à *Etienne Haudri*, Fondateur des Hoſpitalières, à qui appartenoient quelques maiſons de ce Quartier. On l'a

appellée d'abord *rue Jehan l'Huillier*, enſuite *rue de l'Echelle du Temple*, & en 1636, *rue de la Fontaine-Neuve*.

* *Haumar*, (rue du) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Vieux nom de la rue Ogniard.

Haute-Feuille, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle commence à la rue Saint-André-des-Arcs, & aboutit à celle des Cordeliers. En 1252, cette rue ſe prolongeoit juſqu'aux murs de l'enceinte de Philippe-Auguſte, comme on peut le voir par des traces ſenſibles dans le jardin des Cordeliers. Elle ne ſe nommoit *Haute-Feuille*, que juſqu'aux rues Percée & des Poitevins, vraiſemblablement à cauſe des arbres hauts & touffus dont cette rue ou chemin pouvoit être bordée; enſuite elle prenoit le nom de *rue Saint-André & du chevet-Saint-André*, juſqu'à la rue Saint-André; elle a été déſignée auſſi dans cette partie ſous le nom de rue *de la Barre*. *Voy. Barre*. (rue de la) Rien de plus abſurde que la prétendue étymologie qu'on lui donne du château d'un Seigneur de *Haute-Feuille*, Chef de la famille de *Ganelon*, dont les Romanciers nous ont fait de ſi horribles peintures, & des contes ſi extravagans.

* *Haute-rue*, (rue de) Quartier Saint-André-des-Arcs. Déſignation de la rue du Battoir.

Haut-Moulin. (rue du) *Voy*. Moulin.

Hazard, (rue du) Quartier du Palais-Royal. Elle va de la rue Traverſine à celle de Sainte-Anne. On ignore d'où ce nom peut lui venir.

Heaumerie, (rue de la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle va, d'un bout, dans la rue Saint-Denis; & de l'autre, à l'extrêmité des rues de la Vieille-Monnoie & de la Savonnerie. Elle doit vraiſemblablement ſon nom à des Armuriers qui s'y étoient établis, & c'eſt pourquoi elle a été appellée *rue des Armuriers*. En 1300, on la nommoit *rue de la Hiaumerie*.

* *Heliot de Brie*, (rue) Quartier Saint-Martin. Nom d'une rue qui ne ſubſiſte plus, & qui paroît avoir été ſituée entre les rues Saint-Bon & de la Poterie.

* *Hendebourg* ou *Hérambourg la Treſſelière*, (rue) Quart. Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancien nom de la rue de Veniſe.

* *Henri IV*, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Premier nom de la rue de l'Echarpe.

* *Herberie*, (rue de l') Quartier de la Cité. Nom d'une rue où eſt aujourd'hui le marché-neuf. Cette rue s'appelloit *de l'Orberie*, & elle étoit bouchée du côté du marché-Palu.

Digitized by Google

Hermite (rue du puits l') Quartier de la Place Maubert. Elle ſe termine, d'un bout, à l'extrêmité de la rue Françoiſe, dont elle fait la continuation ; & de l'autre, elle aboutit à la rue du Battoir. Il paroît qu'elle doit ſon nom à un Tanneur nommé *Adam l'Hermite* qui s'étoit établi dans ce Quartier. On appelle de ce nom une petite place où il y avoit un puits.

Hermites, (rue des deux-) Quartier de la Cité. Elle aboutit, d'une part, dans la rue Cocatrix ; & de l'autre, dans celle des Marmouzets. Elle a porté le nom de *Cour-Ferri de Paris*, de *rue de la Confrairie Notre-Dame*, de *l'Armite*, des *Hermites*, *des deux-Serviteurs*, & enfin *des deux-Hermites*.

* *Heuleu* & *Hulen*, (rue de) Quartier Saint-Denis. Nom que portoit la rue du grand-Hurleur en 1253, auſſi bien que celle du Petit-Hurleur, qu'on nommoit encore le *petit-Leu*.

* *Hilaire*, (rue Saint-) Quartier Saint-Benoît. Ancien nom de la rue des Carmes, parce qu'elle conduiſoit à l'Egliſe de S. Hilaire.

Hilaire, (rue du mont-Saint-) Quartier Saint-Benoît. Elle va, d'une part, aux rues Saint-Jean-de-Beauvais & Chartière ; & de l'autre, à celle des Carmes & des Sept-Voies. Elle a porté premièrement le nom de *clos-Bruneau*, enſuite celui de *vicus ſuperior Sancti Hilarii*, de *Fromentel*, dont elle fait la continuation, & de rue *du Puits-Certain*.

* *Hilaire*, (rue du petit-Four-) Quartier Saint-Benoît. Ancien nom de la rue du Four, parce que celui de Saint-Hilaire y étoit ſitué.

Hillerin-Bertin, (rue) Quartier Saint-Germain. Elle va, d'un bout, dans la rue de Grenelle ; & de l'autre, rue de Varenne. On lui a donné les noms de *Villaran*, *des Bohêmes*, de *Guilleri-Bertin*, *d'Hillorai*, *d'Hillorain-Bertin*, de *Valeran*, *d'Hillorain*, de *Saint-Sauveur*, *d'Hillerin* ou *Saint-Sauveur*, & *d'Hillerin-Bertin* ou *Villerin* ou *Saint-Sauveur*. C'eſt à un Particulier nommé *Hillerin*, qu'elle doit ſon nom. Il étoit Propriétaire de pluſieurs morceaux de terre qu'il vendit lors de la conſtruction de l'Hôtel des Invalides.

Hippolyte (rue Saint-) Quartier de la Place Maubert. Elle va de la rue de Lourcine au carrefour & à l'Egliſe Saint-Hippolyte, dont elle a pris le nom. Elle a porté auſſi celui *des Teinturiers*, à cauſe de la teinture des Gobelins ; mais ce n'étoit que dans ſa partie la plus grande.

* *Hippolyte*, (petite rue Sainte-) Quartier de la Place

Maubert. Nom qu'il paroît que la rue des trois-Couronnes a porté en 1636, de même que la rue Pierre-Aſſis.

Hirondelle, (rue de l') Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle commence à la rue Gilles-Cœur, & ſe termine à la place du pont Saint-Michel. Elle a porté les noms de rue d'*Arrondale en Laas*, & d'*Arrondelle en Laas*, celui *d'Hirondale*, de *l'Hérondale*, & enfin de *l'Hirondelle*, probablement d'une enſeigne. La Ducheſſe d'Eſtampes avoit fait bâtir dans cette rue un petit logis qui communiquoit à l'Hôtel que François I. avoit fait élever au bout du quai des Auguſtins. *Voy.* RUE *Gilles-Cœur.*

Homme-Armé, (rue de l') Quartier Sainte-Avoie. Elle va de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie dans celle des Blancs-Manteaux. On ignore ſon étymologie.

* *Homme-Sauvage*, (rue de l') Quartier de la Cité. C'eſt peut-être un nom de la rue des trois-Cannettes.

* *Honoré*, (rue aux Ecoliers Saint-) Quart. Saint-Euſtache. C'eſt un des premiers noms de la rue des Bons-Enfans.

Honoré, (rue Saint-) Quartier du Louvre. Cette rue, une des plus longues & des plus belles de Paris, commence, quant à la partie de ce Quartier, au coin des rues du Roule & des Prouvaires, & finit à celui des rues des Bons-Enfans & Froimanteau. Depuis la rue de l'Arbre-Sec, juſqu'à la rue du Coq, elle s'appelloit en 1300 & en 1400, *la rue de la Croix du Tirouer*, & au-delà, *la chauciée Saint Honoré*, enſuite *rue Saint-Honoré*, juſqu'aux Quinze-Vingts * & par

---

* La porte neuve étoit placée au bord de la rivière, un peu en deçà du dernier guichet, en allant du Pont-Neuf aux Tuileries. Il n'y avoit encore ni galerie des Tuileries, ni guichets. De cette porte neuve, les murs de la Ville, traverſant le long du terrein où eſt à préſent la rue Saint-Nicaiſe, bâtie vers 1636, alloient joindre la porte Saint-Honoré, ſituée à l'endroit où ſont aujourd'hui les boucheries des Quinze-Vingts. Cette porte Saint-Honoré ne fut abattue & reculée juſqu'à l'endroit où nous l'avons vue, à l'entrée du boulevard, qu'en 1633. *Voy. Honoré* (rue Saint- & *neuve*-Saint-) PORTE DE LA CONFÉRENCE & PORTE SAINT-HONORÉ.

Cette rue étoit remarquable par pluſieurs Hôtels conſidérables, tels que ceux d'Alençon, de Clèves ou d'Aumale, de Joyeuſe ou du Bouchage, que *Henriette-Catherine de Joyeuſe*, Ducheſſe de Guiſe, nièce & héritière du Cardinal de Joyeuſe, vendit à M. *de Bérulle*, pour y placer

de-là

de-là, *grand'rue Saint-Louis*, peut-être parce qu'elle commençoit à l'Hôpital des Quinze-Vingts, fondé par S. Louis. Elle a pris ſon nom de l'Égliſe qui eſt ſous l'invocation de S. Honoré, Evêque d'Amiens. *Voy. Château-Fétu* (rue) & *le mot* CHATEAU-FETU.

Honoré, (rue Saint-) Quartier Sainte-Opportune. Cette grand'rue, quant à la partie qui appartient à ce Quartier, commence au coin des rues du Roule & des Prouvaires, & finit à celle de la rue de la Lingerie. *Voy. Château-Fétu*, (rue de) & *Ferronnerie*. (rue de la)

Honoré, (rue Saint- & *neuve*-Saint-) Quartier du Palais-Royal. Elle commence au coin de la rue des Bons-Enfans, & finit au boulevard, près duquel étoit une porte qui fut abattue en 1733. *Voy.* plus haut *Honoré*. (rue Saint-)

Honoré, (rue du Fauxbourg Saint-) Quartier du Palais-Royal. Elle va du boulevard à la barrière du Roule, & s'appelloit en 1635 *la chauſſée du Roule*. Elle eſt remarquable par le magnifique Hôtel d'Evreux, que Sa Majeſté Louis XV avoit deſtiné pour les Ambaſſadeurs extraordinaires, qui fut acquis depuis par Madame la Marquiſe *de Pompadour*, dont avoit hérité M. le Marquis de Marigni ſon frère, aujourd'hui *Marquis de Meſnars* & appartenant actuellement à M. de Beaujon, un des Banquiers de la Cour.

Honoré Chevalier & *Chevalier Honoré*. (Quartier du Luxembourg) Elle traverſe de la rue Caſſette dans celle du Pot-de-Fer. Elle doit ce nom à un Bourgeois appellé Honoré Chevalier, qui étoit Propriétaire au ſeizième ſiècle, de pluſieurs maiſons ſiſes rue du Pot-de-Fer, & de quelques grands jardins, au travers deſquels on perça cette rue.

* *Hoqueton*, (rue du) Quart. de la Grêve. Ancien nom donné à la rue de Berci, près de la vieille rue du Temple.

Hoqueton, (rue du) Quartier Sainte-Avoie. Nom ſous lequel la rue de la Croix-Blanche eſt déſignée ſur le plan de Boiſſeau, qui la confond avec celle de Berci.

---

la Congrégation des PP. de l'Oratoire. Ce fut vis-à-vis cet Hôtel, dans la rue Saint-Honoré, que *Paul Stuard de Cauſſade*, Comte de Saint-Mégrin, le lundi 21 Juillet 1578, ſortant du Louvre, vers les onze heures du ſoir, fut attaqué par vingt ou trente hommes, & percé de trente-trois coups, dont il mourut le lendemain. Alors le cul-de-ſac de l'Oratoire s'appelloit la rue du Louvre, & ce fut au bout de cette rue que le Comte de Saint-Mégrin fut aſſaſſiné.

Hôtel-Dieu, (rue de l') Quartier Montmartre. Elle commence au rempart, & finit à la rue Saint-Lazare. Au siècle passé, c'étoit simplement un chemin qui, commençant à la porte de Gaillon, conduisoit aux Porcherons, & le long duquel regnoit un égout découvert. On l'appelloit *le chemin des Porcherons*, la *rue de l'Egout de Gaillon*, & *chaussée de Gaillon*, *la chaussée d'Antin*, enfin *le chemin de la grande-Pinte*, à cause de l'enseigne du cabaret aujourd'hui occupé par le fameux *Ramponeau*.

* *Houssai* ou *Houssaie*, (rue du) Quartier Saint-Denis : nom ancien de la rue de la Longue Allée, ou du passage qui conduit de la rue Saint-Denis dans celles du Ponceau, des Egouts & neuve Saint-Denis, d'un particulier nommé *Etienne Houssaie*.

* *Huchette*, (rue de la) Quartier de la Cité. Nom d'une des quatre rues qui ont été supprimées tant pour l'élargissement du Parvis de Notre-Dame, que pour la construction de l'Hôpital des Enfans-Trouvés.

Huchette, (rue de la) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle va de la rue du Petit-Pont au carrefour que forment la Place du Pont Saint-Michel & les rues Saint-André-des-Arcs & de la vieille Bouclerie. Cette rue se nommoit anciennement la *rue de Laas*, parce qu'elle étoit située sur le territoire de Laas appartenant à l'Abbaye Saint-Germain. Elle portoit ce nom en 1227, comme il paroît par un bail à cens que les Religieux de Sainte-Genevieve firent de quelqu'une des maisons qui y étoient bâties. Le nom *de la Huchette* lui a été donné à cause de l'enseigne d'une maison qui appartenoit au Chapitre de Notre-Dame en 1388, & qu'en ce tems-là, aussi-bien qu'en 1422, on appelloit *l'Hôtel de la Huchette*. En 1520, elle se nommoit *rue de la Huchette*, quand, par Sentence du Trésor des Chartres, quatre cent cinquante-trois écus d'or qui avoient été trouvés dans les fondemens de la maison de l'Annonciation, furent partagés entre *le Roi*, *Guillaume de la Croix*, propriétaire du logis, & *Antoine Beuray*, Maçon, qui les avoit déterrés. Cette rue porte encore aujourd'hui le nom de la *Huchette ;* mais quelquefois à cause des broches qui y tournent presque toujours, on la nomme la rue *des Rôtisseurs*. Sauval ajoute que *F. Bonaventure Calatagirone*, Général des Cordeliers, & un des Négociateurs de la paix de Vervins, avoit été si frappé de la rôtisserie de la rue de la Huchette, & de celle de la rue aux Ouës, que quand il fut de retour en Italie, il ne parloit d'autre beauté de Paris : *Veramente*, disoit-il, *queste Rotisserie sono cosa stupenda*. Les

Abbés de Clairvaux y avoient une maiſon & des jardins : on l'appella d'abord *la Maiſon de Pontigni*. On y voyoit auſſi l'Hôtel des Vicomtes *de Thouars*, au coin de la rue des Trois Chandeliers, & qu'on a nommé depuis *la Maiſon des Carneaux*. Enfin il y avoit deux maiſons avec des étuves pour les hommes & pour les femmes.

* *Huillier*, (rue Jehan) Quartier du Temple. Nom d'un particulier, & qui fut le premier que porta la rue des Vieilles Haudriettes.

Hurepoix, (rue du) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle va d'un côté au Quai des Auguſtins, & de l'autre à la Place du Pont Saint-Michel. Autrefois elle ſe nommoit *rue de Seine allant aux Auguſtins*, & *rue du Quai des Auguſtins*. Elle prend ſon nom d'un Hôtel garni où venoient loger des Marchands de la petite province du Hurepoix. Le 27 Août 1648, le Chancelier *Seguier*, pour ſe mettre à l'abri de la fureur du peuple révolté, ſe refugia dans une maiſon de cette rue appellée autrefois *l'Hôtel d'O*, & enſuite *de Luynes*, qui aujourd'hui eſt habitée par un Libraire. *Voy.* QUAI DES AUGUSTINS, *p. 278 & ſuiv.*

Hurleur, (rue du Grand) Quartier Saint-Denis. Elle commence à la rue Bourg-l'Abbé, & finit à celle de Saint-Martin. Le peuple appelle cette rue & celle du Petit Hurleur, rue *du Grand Huleu*, & rue *du Petit Huleu*; mais c'eſt par corruption, car, ſuivant la remarque d'Adrien de Valois, il faut écrire *du Grand Hue-le* & *du Petit Hue-le*. On leur a donné ce nom, parce qu'elles n'étoient autrefois habitées que par des filles du monde, & que dès qu'on voyoit entrer un homme dans l'une ou l'autre de ces rues, on devinoit aiſément ce qu'il y alloit faire, & l'on diſoit aux enfans : *Hue-le*, c'eſt-à-dire, crie après lui, moque-toi de lui. M. *Jaillot* combat cette opinion, & dit que le vrai nom de cette rue (du Grand Hurleur) eſt celui *de Hueleu* qu'elle portoit dès 1253, même avant que S. Louis, dans ſes Ordonnances, eût réglé & déſigné le nombre des rues que devoient habiter les courtiſannes. Il eſt certain, ajoute-t-il, qu'anciennement on diſoit *Hue* pour *Hugues*, & *Leu* pour *Loup*. De plus, cet Auteur a trouvé un affortiſſement fait par un Chevalier nommé *Hugo Lupus*, d'un don à l'Egliſe de S. Magloire, fait par Adam Harenc, au mois de mars 1231; & dans les Archives de l'Abbaye d'Hieres, il y a un acte de conceſſion d'un moulin, faite à cette Abbaye par Baudoin, Abbé de S. Magloire, vers l'an 1150, par lequel on voit que Clémence, Abbeſſe d'Hieres, étoit ſœur de *Hue Leu*, *Hugonis Lupi*. On la trouve auſſi

indiquée ſous le nom de *rue du Pet*, & ſous celui de rue *des Innocens*, autrement dite *du Grand Heuleu.*

Hurleur, (rue du Petit) Quartier Saint-Denis. Elle commence rue Bourg-l'Abbé, & aboutit dans celle de Saint-Denis. Elle a été nommée rue *Palée*, de *Jean Palée*, un des Fondateurs de l'Hôpital de la Trinité, ou de quelqu'un de ſa famille. *Voy. l'art. précédent.*

Hyacinthe, (rue Saint-) Quartier du Luxembourg. Elle commence à la Place S. Michel, & aboutit à la rue du fauxbourg St.-Jacques. Elle a été élevée ſur l'emplacement de l'ancien *Parloir-aux-Bourgeois* ou *Hôtel-de-Ville*, & ſe nomma d'abord *rue des Foſſés*, & enſuite *rue des Foſſés Saint-Michel*, à cauſe de la Porte Saint-Michel. Celui de *Saint-Hyacinthe* eſt celui d'un Religieux de l'Ordre des Jacobins, parce que cette rue fait partie de leur clos.

I

* *Image*, (rue de l') Quartier de la Cité. C'eſt probablement le nom de la rue haute des Urſins, ſuivant Guillot, & celle qui eſt nommée dans les Regiſtres du Chapitre de Notre-Dame de 1369, & en 1427, *rue du petit Image Sainte-Catherine.*

* *Innocens*, (rue des SS.) Quartier Saint-Jacques de la Boucherie. Nom ſous lequel on trouve la partie de la rue Saint-Denis, compriſe dans ce Quartier qui commence au Grand-Châtelet, & finit aux coins des rues aux Ouës & Mauconſeil.

* *Innocens*, (rue des) Quartier Saint-Denis. *voy. Hurleur.* (rue du Grand)

* *Iraigne*, (rue de l') Quartier Saint-Jacques de la Boucherie. Nom qu'on donnoit à la rue de la Triperie dans la partie où elle faiſoit la continuation de la rue de la Place aux Veaux juſqu'à la Porte de Paris.

J

Jacinthe, (rue) Quartier Saint-Benoît. Elle traverſe de la rue Galande dans celle des Trois-Portes. Au 14e. ſiecle, on l'appelloit *ruelle Auguſtin.*

Jacob, (rue) Quartier Saint-Germain. Elle va de la rue du Colombier dont elle fait la continuation, au coin de celles des Petits-Auguſtins & des SS. Peres. Elle a pris ſon nom de l'Autel Jacob, vœu que fit *Marguerite de Valois*, premiere femme d'Henri IV, lorſqu'elle étoit à Uſſon en Auvergne, de réformer les Auguſtins Déchauſſés, & de bâtir cet Autel.

Ce terrein s'appelloit anciennement l'*Oſeraie*. On trouve auſſi cette rue déſignée ſous le nom du *Bon-Jacob*.

Jacques de la Boucherie, (rue Saint-) Quartier de ce nom. Elle aboutit à la Porte de Paris & à la rue Planche-Mibrai. En 1373, elle portoit avec ce nom celui *de la Vannerie*, enſuite, ſuivant Guilſot, celui *du Porce* ou *Porche Saint-Jacques* qui alors étoit ſitué au midi de cette Egliſe où elle conduiſoit. Depuis on l'a appellée *rue du Crucifix Saint-Jacques*, à cauſe de l'enſeigne & du nom du fief du Crucifix. On la trouve auſſi ſous le nom *de la Grande Boucherie*.

Jacques, (rue Saint-) Quartier Saint-Benoît. Elle commence à la Fontaine Saint-Severin, & finit au coin des rues Saint-Hyacinthe & des Foſſés Saint-Jacques. En 1263, cette rue ſe nommoit *la Grant rue outre le Petit-Pont*; en 1284, *la Grand-rue vers Saint-Mathelin*; en 1323, la *Grand'rue Saint-Jacques*; en 1416, *la Grand'rue Saint-Benoît le Beſtournet*. Enfin le nom de Saint-Jacques l'a emporté ſur les autres qu'on ne lui donne plus. Sauval dit qu'on le lui a donné, auſſi-bien que celui de *Jacobins* aux Religieux de S. Dominique, à cauſe d'une petite maiſon avec une petite Chapelle qui portoit le nom de *St. Jacques*, que *Jean*, Doyen de S. Quentin, & l'Univerſité de Paris donnerent à ces Religieux, & qui dès-lors fut renfermée dans le plan de leur Monaſtere. On l'a appellée la rue *Saint-Mathelin*, parce qu'elle tenoit à une ancienne Chapelle qui étoit ſous l'invocation de S. Mathurin, qu'on appelloit pour lors *S. Mathelin*. Ainſi deux petites Chapelles de la rue Saint-Jacques, qui n'ont plus de nom depuis quatre ou cinq cens ans, en ont fait changer aux Religieux de S. Dominique, & à ceux de la Trinité, ou Rédemption des Captifs, deux des grands Ordres de l'Egliſe.

Jacques, (rue des Foſſés Saint-) Quartier S. Benoît. Cette rue qui a été élevée ſur les foſſés de ce Quartier, commence à l'endroit où étoit l'ancienne Porte, & aboutit à l'Eſtrapade.

Jacques, (rue du Crucifix Saint-) Quartier Saint-Jacques de la Boucherie. Elle traverſe de la rue Saint-Jacques de la Boucherie juſqu'à la place qui eſt devant l'Egliſe. Cette rue mérite moins ce nom que celui de ruelle, ſous lequel elle a été connue & déſignée, car on l'a appellée *la ruelle du Porce ou Porche Saint-Jacques*. On y voit un crucifix de cuivre qui y a été placé en 1575, ſans doute à cauſe du fief du Crucifix, dont la principale maiſon étoit au coin de la rue de St.-Jacques. *Voy. ci-deſſus*, RUE *Saint-Jacques de la Boucherie*.

Jacques, (rue du Fauxbourg St.-) Quartier Saint-Benoît. Elle commence aux rues Saint-Hyacinthe & des Foſſés Sain-

Digitized by Google

Jardinet, (rue du) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle aboutit, d'une part, à la rue Mignon; & de l'autre, au cul-de-ſac de la cour de Rouen, au coin des rues du Paon & de l'Eperon. Elle a porté d'abord le nom de *rue des Petits-Champs*, dans la partie où elle ſe prolongeoit autrefois juſqu'à la rue Hautefeuille, & enſuite elle l'a porté dans toute ſa longueur. Depuis on l'a appellée rue de l'*Eſcureul* & des *Eſcureux*.

* *Jardins*, (rue des) Quartier Sainte-Opportune. Nom ancien de la rue de l'Arche-Marion.

Jardins, (rue des) Quartier Montmartre. C'eſt le nom que portoit la rue de la Feuillade.

* *Jardins*, (rue des) Quartier Sainte-Avoie. On appelloit ainſi la rue des Billettes, de même que celle de Paradis.

Jardins, (rue des) Quartier Saint-Paul. Elle commence à la rue des Barrès, & finit à celle des Prêtres-Saint-Paul.

* *Jardins*, (rue des) Quartier du Luxembourg. Nom donné par Corrozet à la rue du Pot-de-Fer.

* *Jean*, (rue Saint- ou du Chevet-Saint-) Quartier de la Grêve. Ancien nom de la rue du Martroi.

* *Jean*. (rue du cloître-Saint-) Nom de la rue du Pet-au-Diable en 1636.

* *Jean*, (rue Saint-) Quartier de la Place Maubert. Nom donné à la rue Cenſier, depuis la rue Mouffetard, juſqu'à l'endroit où ſe joignent les rues vieille-Notre-Dame & du Pont-aux-Biches.

* *Jean*, (rue Saint-) Quartier du Luxembourg. Nom d'une rue que l'on croit avoir travaſſé de la rue Barouillere dans celle de Saint-Romain.

Jean ou *des Cygnes*, (rue Saint-) Quartier Saint-Germain. Une des quatre rues qui coupent le Gros-Caillou, & conduit au pont qui mène à l'Iſle des Cygnes.

* *Jean*, (rue Saint-) Quartier du Luxembourg. C'eſt le nom d'une ruelle qui n'exiſte plus, & qui ſe trouvoit dans la rue des Canettes.

Jean Beauſire, (rue) Quartier Saint-Antoine. Elle commence à la rue Saint-Antoine, vis-à-vis la Baſtille, & aboutit au boulevard par un retour d'équerre. On l'a nommée *rue du Rempart* & *rue d'Eſpagne*. La rue des Tournelles a été auſſi appellée rue *Jean Beauſire*.

Jean-de-Beauvais, (rue Saint-) Quartier Saint-Benoît. Elle commence à la rue des Noyers, & finit à celle de Saint-Jean-de-Latran & du mont-Saint-Hilaire. Elle fut percée au travers du clos-Bruneau, & en portoit encore le nom au mi-

lieu du quinzième siècle. Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui a été vraisemblablement donné du Collège de Beauvais que l'on y voit, ou de Saint-Jean-de-Latran qui en est voisin, ou de *Jean de Beauvais*, Libraire, dont la boutique étoit au coin de cette rue & de celle des Noyers.

* *Jean-de-Cambrai*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Nom d'un cul-de-sac qui existoit dans la rue de Seine, & que l'on connoissoit aussi sous le nom du *Tondeur* & *des Tondeurs*, à cause d'un Particulier qui s'appelloit ainsi & qui y demeuroit.

* *Jean-de-Jérusalem*, (rue Saint-) Quartier Saint-Benoît. Ancien nom de la rue Saint-Jean-de-Latran.

Jean-de-Latran & *de l'Hôpital Saint-*, (rue Saint-) Quartier Saint-Benoît. Elle va, d'un bout, au haut de la rue Saint-Jean-de-Beauvais; & de l'autre, à la Place Cambrai. Les Hospitaliers qui s'y établirent, lui ont fait donner ce nom. *Voy. l'art. précéd.*

Jean-de-l'Epine. Voy. *Epine.*

* *Jean Fraillon*, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom douteux de la rue d'Avignon, ou du cul-de-sac de la Heaumerie.

Jean Lantier ou *Lointier*, (rue) Quartier Sainte-Opportune. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue Bertin-Poirée; & de l'autre, dans celle des Lavandières. On lui a donné aussi le nom de *Philippe Lointier.*

* *Jean-le-Comte*, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancien nom de la rue Trognon, & de la partie de la rue d'Avignon, qui donne dans la rue de la Savonnerie.

* *Jean-le-Maître*, (rue) Quartier Saint-Benoît. Ancienne dénomination de la rue des Cholets.

* *Jean Mesnard*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Cette rue appellée depuis *Jean Mollé*, ne subsiste plus; cependant les plans de Boisseau, de Gomboust & tous ceux qui ont paru depuis, la représentent sous le nom de rue de la Fontaine près celle d'Orléans.

* *Jean Mol*, *Mole ou Mollé.* (rue). C'est la même que la précédente.

Jean-Pain-Mollet. Voy. Pain-Mollet.

Jean-Robert, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle rend, d'un bout, dans la rue Saint-Martin, en faisant la continuation de la rue des Gravilliers.

Jean-Saint-Denis, (rue) Quartier du Louvre. Elle va de la rue Saint-Honoré à celle de Beauvais, & tire probablement son nom d'un Ecclésiastique appellé Jacques de Saint-Denis, Chanoine de Saint-Honoré.

Jean Tiſon, (rue) Quartier du Louvre. Elle commence à la rue des Foſſés-Saint-Germain; & finit dans la rue Bailleul. Elle doit auſſi ſon nom à un Particulier, Propriétaire d'une maiſon de cette rue.

* *Jehan-Saint-Pol*, (rue) Quartier Sainte-Avoie. Nom ancien de la rue du Plâtre.

* *Jeharre*, (rue Maître) Quartier Saint-Benoît. Nom que la rue des Chiens portoit en 1416.

* *Jenvau*, (rue *à Moignes de*) Quartier Sainte-Opportune. Ancien nom de la rue des Orfévres, ainſi appellée par corruption des Moines de Joie-en-Val, qui y avoient un Hôtel de leur Abbaye.

Jerôme, (rue Saint-) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle va, d'une part, à la rue de Geſvres; & de l'autre, à celle de la Tuerie. On lui a donné le nom de *petite rue* ou *ruelle de Geſvres*, à cauſe des bâtimens que M. de Geſvres y a fait élever; on l'a appellée auſſi rue *Merderet*, à cauſe de ſa mal-propreté. Une ſtatue de S. Jerôme qui eſt au coin, lui a fait donner ce dernier nom.

* *Jéruſalem*, (rue de) Quartier de la Cité. C'eſt la rue de l'Arcade cour du Palais, ainſi nommée à cauſe de cette voûte ou arcade qui ſert de communication aux bâtimens de la Chambre des Comptes. *Voy. ci-deſſus, pag. 266* au mot *arcade*.

* *Jéſuites*, (rue des) Quartier du Luxembourg. Nom que la rue du Pot-de-Fer commençoit à porter, à cauſe du Noviciat de ces Pères qui y étoit établi.

Jeux-Neufs ou *Jeûneurs*, (rue des) Quartier Montmartre. Elle va de la rue Montmartre à celle du gros-Chenet, du Sentier & de Saint-Roch. C'eſt abuſivement qu'elle eſt indiquée ſur les plans de Boiſſeau, de Gombouſt & autres, ſous le nom des Jeûneurs. Le véritable nom de cette rue eſt celui des Jeux-Neufs. Elle le doit à deux jeux de boules dont elle occupe la place.

Joaillerie, (rue de la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle va de la rue de Geſvres, à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle a été continuée, du côté de la Boucherie, ſur l'emplacement du *four d'Enfer* ou *four du métier*, & juſqu'à cet endroit, elle s'appelloit en 1300, dit Sauval, *rue du Chevet-Saint-Lieufroi*; & depuis la démolition du four, *rue du Pont-au-Change*. Après l'incendie du Pont-au-Change, arrivé en 1621, les Orfévres & Joailliers vinrent s'y refugier, ce qui lui fit donner le nom qu'elle porte aujourd'hui.

* *Job & Joly*, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Noms donnés mal-à-propos à la rue Soly.

* *Jolivet*, (rue) Quartier Montmartre. Dénomination mal indiquée de la rue de Bellefond, près la rue Poiſſonnière.

* *Jongleurs*, *Jugléours* & *Jugleurs*, , (rue des) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Anciens noms de la rue des Ménétriers.

Jocquelet, (rue) Quartier Montmartre. Elle donne, d'un bout, dans la rue Montmartre; & de l'autre, dans la rue Notre-Dame des Victoires. Un Particulier de ce nom le lui a fait donner.

Joſeph, (rue Saint-) Quartier Montmartre. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Montmartre; & de l'autre, à celle du gros-Chenet. Son premier nom eſt celui de *rue du Temps perdu*. La Chapelle de S. Joſeph lui a fait donner celui qu'elle porte aujourd'hui; quant au premier, nous en ignorons l'étymologie.

* *Joſſe*, (rue *Guillaume*) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Premier nom de la rue des trois-Maures, près celle des Lombards.

Joui, (rue de) Quartier Saint-Paul. Elle commence à la rue Saint-Antoine, & ſe termine à celle des Prêtres S. Paul On l'appelloit *rue à l'Abbé de Joy*, à cauſe de l'Hôtel de l'Abbé de Joui qu'on y voyoit; & *des Juifs*, par corruption du nom de Joui : on l'a auſſi nommée *rue de la fauſſe-Poterne Saint-Paul*, à cauſe d'une fauſſe porte que l'on trouvoit auprès des murs juſqu'où elle ſe prolongeoit alors.

Jour (rue du) Quartier Saint-Euſtache. Elle va, d'un côté, dans la rue Coquillère; & de l'autre, dans la rue Montmartre. Elle a porté les noms de *Raoul*, *Roiſſolle* ou *Riſſolle*, de *Jean le Mire* & de *rue du Séjour*, à cauſe d'un manège & d'une écurie, & de pluſieurs bâtimens que Charles V y fit conſtruire; mais le Peuple a changé ce dernier nom, & n'en prononce plus que la moitié; *rue du Jour*. Cette maiſon royale étoit placée ſur trois rues, celles de Montmartre, du Séjour, & la rue Coquillère. Elle conſiſtoit en trois cours, ſix corps de logis, une Chapelle, une grange & un jardin.

Judas, (rue) Quartier Saint-Benoît. Elle traverſe de la rue de la montagne Sainte-Geneviève, à celle des Carmes. Peut-être des Juifs domiciliés dans cette rue, lui ont-ils fait donner ce nom. *Voy. Juiverie.* (rue de la) En 1380, l'Evêque de Nevers y avoit ſon Hôtel.

Juifs, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Elle va de la

rue du Roi de Sicile dans celle des Roſiers. Ce nom lui vient de la demeure de pluſieurs de cette nation dans cette rue, & les Quartiers des environs.

* *Juifs*, (rue des) Quartier Saint-Paul. *Voy. ci-deſſus rue de Joui.*

* *Juifs*, (rue des) Quartier de la Grêve. Ancien nom du cul-de-ſac de Saint-Faron.

* *Juifs*, (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs. La rue de la Harpe a porté ce nom au milieu du treizième ſiècle, de même que celui *de la Juiverie.*

Juiverie, (rue de la) Quartier de la Cité. Cette rue qui fut élargie en 1507, de vingt pieds entre les deux ponts, continue la rue du Marché-Palu, & aboutit à celle de la Lanterne. En 1552, elle étoit en partie occupée par une halle, nommée *la halle de Beauſſe.* Ce nom lui a été donné à cauſe des Juifs qui y ont long-temps demeuré, & qui y étoient déjà établis dès le temps de Philippe-Auguſte. Les plus riches y demeuroient, de même que dans les rues de la Pelleterie, de Judas & de la Tiſſeranderie; les Artiſans, les petits Courtiers & Fripiers occupoient les halles & toutes ces rues qui y aboutiſſoient. Ils avoient leurs écoles dans les rues Saint-Bon & de la Tâcherie. Leur Synagogue fut, en différens temps, dans la rue du Pet-au-Diable, ou dans celle-ci. Philippe-Auguſte en 1183, après les avoir chaſſés, permit à l'Evêque de Paris, de convertir en Egliſe leur Synagogue; elle devint, & a toujours été depuis l'Egliſe Paroiſſiale de la Madeleine. Deux terreins vagues ſur leſquels on bâtit dans la ſuite les rues Galande & Pierre-Sarrazin, leur ſervoient de cimetières. Il ne leur étoit pas permis de paroître en public ſans une marque jaune ſur l'eſtomac. Philippe-le-Hardi les obligea même de porter une corne ſur la tête. Il leur étoit défendu de ſe baigner dans la Seine; & quand on les pendoit, c'étoit toujours entre deux chiens. Sous le règne de Philippe-le-Bel, leur Communauté s'appelloit *Societas Caponum*; & la maiſon où ils s'aſſembloient, *domus Societatis Caponum*, d'où eſt venu, ſans doute, le mot injurieux *Capon.*

Julien-le-pauvre, (rue Saint-) Quartier Saint-Benoît. Elle traverſe de la rue Galande à celle de la Bucherie. C'eſt une des anciennes rues de Paris, qui s'eſt formée peu à peu ſur le chemin par lequel on alloit à l'Egliſe ſaint-Julien.

* *Juſſeline*, (rue) Quartier Saint-Benoît. Ce nom ainſi que *Juſſelin* & *Jouſſelin*, eſt celui du cul-de-ſac Bouvard

que l'on voit dans la rue Saint-Hilaire, & qui étoit désigné autrefois ſous le nom *de la longue Allée.*

Juſſienne, (rue de la) Quartier Saint-Euſtache. Elle aboutit d'un côté dans la rue Coqhéron, & de l'autre dans la rue Montmartre. Son vrai nom eſt celui *de Sainte-Marie Egyptienne* : on la trouve auſſi ſous ceux de *l'Egyptienne*, de *l'Egyptienne de Blois* & de *Gipecienne*. Elle faiſoit autrefois partie de la rue Coqhéron. *Voy.* CHAPELLE *de Sainte-Marie Egyptienne*, *t. 2. p. 259.*

L.

Laas, (rue de) Quartier Saint-André-des-Arcs. Ancien nom de la rue Saint-André-des-Arcs, qui le portoit conjointement avec la rue de la Huchette dont elle fait la continuation, parce qu'elles avoient été percées, ainſi que les voiſines, ſur le territoire de Laas, nom qui ſe donnoit au chemin qui règne le long de la riviere. Sauval dit que la rue Poupée fut nommée rue *de Lia* & rue *de Laas.*

* *Lagni*, (rue de) Quartier Sainte-Avoie. Ancien nom de la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, parce qu'elle étoit en partie ſur le Fief de l'Abbé de Saint-Pierre de Lagny.

* *Lair & l'Air*, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Dénomination ancienne de la rue des Rats près les murs de la Roquette, & dont on ignore l'étymologie.

* *Lambert*, (rue neuve Saint-) Quartier du Luxembourg. Une des premieres dénominations de la rue de Condé.

* *Lamproie*, (rue de la) Quartier S. Antoine. Nom que portoit le cul-de-ſac Cocquerel, lorſqu'il formoit une ruelle aboutiſſante à la rue Culture-Sainte-Catherine.

Landri, (rue Saint-) Quartier de la Cité. Elle commence à la rue des Marmouzets, & aboutit à la riviere. C'étoit anciennement ce qu'on appelloit *le Port Notre-Dame*, & *Port Saint-Landri.* Le corps d'Iſabeau de Baviere, femme de Charles VI, morte le dernier Septembre 1435, fut porté à Saint-Denis d'une façon ſinguliere ; on l'embarqua à ce Port dans un petit bateau, & l'on dit au Batelier de le remettre au Prieur de l'Abbaye.

Landri, (rue du Chevet S.) Quartier de la Cité. Elle va d'un bout dans la rue des Marmouzets, & de l'autre dans la rue d'Enfer. Elle doit ſon nom au fond, ou rond-point

de l'Egliſe de Saint-Landri. On l'a auſſi appellée rue de la Couronne. *

Langlois, (rue) Quartier Saint-Benoît. Nom donné par erreur à la rue des Anglois.

Langlois, (rue Alexandre) Quartier de la Place Maubert. Nom ſous lequel la rue du Paon étoit connue dans le commencement du treizième ſiècle.

Langlois, (rue *Alexandre ou Gilbert*) Quartier du Louvre. Noms d'une ruelle qui regnoit le long de l'ancien Hôtel de la Monnoie, entre ledit Hôtel & la rue Béthiſi, & qui au ſiècle dernier n'étoit plus qu'un cul-de-ſac, nommé rue *Gui-d'Auxerre*.

Lanterne, (rue de la) Quartier de la Cité. Elle fait la continuation de la rue de la Juiverie, & aboutit au Pont Notre-Dame. Elle s'appelloit en 1457 *rue de la Place Saint-Denis de la Chartre*, rue *devant la Place & l'Egliſe Saint-Denis*, rue *devant la Croix Saint-Denis*, rue *de la Juſrie & Juirie*, & rue *du Pont-Notre-Dame*. Le nom de la Lanterne lui vient d'une enſeigne.

Lanterne, (rue de la) Quartier de la Grève. Elle va d'un bout à la rue des Arſis, & de l'autre à la rue Saint-Bon, vis-à-vis la Chapelle. Elle ſe nommoit primitivement ruelle Saint-Bon. De Chuyes l'appelle *rue de la Dentelle*.

Lanterne, (rue de la vieille) Quartier Saint-Jacques de la Boucherie. Ancienne dénomination de la rue de la Tuerie.

Lappe, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Elle va de la rue de la Roquette à celle de Charonne. Elle doit ſon nom à un Jardinier nommé *Girard de Lappe*. Il paroît qu'elle ſe nommoit antérieurement *rue Gaillard*, à cauſe d'un Abbé de ce nom qui y fonda une Communauté de ſix Freres & d'un

---

* Il ſe tient dans cette rue les Dimanches & Fêtes, à cinq heures après midi, juſqu'a neuf heures du ſoir, un petit concert ſpirituel, conduit par un Eccléſiaſtique honnête, & grand amateur de muſique (M. l'Abbé *Delorme*, ancienne haute-contre de Notre-Dame). Ce concert qui eſt toujours à grand chœur, eſt compoſé d'Elèves qui ont des talens, quoique le plus grand nombre ne faſſe pas la profeſſion de Muſiciens. Il s'y eſt formé d'excellens Maîtres. Tous les amateurs y ſont bien reçus. Il y a plus de quarante ans que cette école ſubſiſte, & il y règne une paix & une union ſingulières. Ce concert qui eſt gratuit, a commencé dans un appartement au-deſſus de l'Egliſe de Saint-Landri, où M. l'Abbé *Delorme* étoit Habitué.

Digitized by Google

Supérieur Eccléſiaſtique, pour tenir les Ecoles des Garçons du Fauxbourg Saint-Antoine.

Lard, (rue au) Quartier des Halles. Elle va de la rue de la Lingerie où elle commence, à la boucherie de Beauvais. Elle prend ſon nom de la charcuiterie que l'on y vendoit.

Latran, (*petite* rue *Neuve Saint-Jean de*) Quartier de la Place Maubert. Nom ancien, ſous lequel on a déſigné la rue Dervillé, au champ de l'Alouette.

Laurent, (rue Saint-) Quartier Saint-Denis. C'étoit anciennement une ruelle; mais aujourd'hui cette rue traverſe du Fauxbourg Saint-Lazare dans celui de Saint-Laurent.

Laurent, (rue neuve Saint-) C'eſt la rue précédente que l'on a quelquefois nommée ainſi, pour la diſtinguer de celle du Fauxbourg.

Laurent, (rue neuve Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va d'un bout à la rue du Temple, & de l'autre au coin de celle de la Croix & du Pont-aux-Biches. En 1546 on la trouve déſignée ſous le nom de rue Neuve Saint-Laurent, dite *du Verbois*.

Laurent, (rue du Fauxbourg Saint-) Quartier S. Martin-des-Champs. C'eſt la continuation du Fauxbourg Saint-Martin, à commencer à la grille & au nouvel égout, juſqu'au chemin qui conduit au Village de la Chapelle. On trouve l'extrémité de ce Fauxbourg déſigné ſous le nom de *Fauxbourg de Gloire*.

Lavandieres, (rue des) Quartier Sainte-Opportune. Elle commence à la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, & finit au Cloître Sainte-Opportune. Elle doit vraiſemblablement ſon nom à des Blanchiſſeuſes.

Lavandieres, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle va d'un bout à la rue des Noyers, & de l'autre à la Place Maubert. Le grand nombre de Blanchiſſeuſes ou Lavandières qui y demeuroient, lui a fait donner ce nom. Elle a toujours été appellée ou *ruella Lotricum*, ou *vicus Lotricum*, ou *rue à Lavandiéres & aux Lavandiéres*.

Lazare, (rue Saint-) Quartier Montmartre. Cette rue que l'on connoît mieux ſous la dénomination de *rue des Porcherons*, commence à la Pologne, & finit à la rue du Fauxbourg Montmartre. On lui a quelquefois donné le nom de rue d'Argenteuil, parce qu'elle conduit à ce Bourg.

* *Lazare*, (rue Saint-) Quartier Saint-Denis. Nom que l'on a donné à la rue de Paradis, qui règne le long de l'enclos de Saint-Lazare.

Lazare, (rue du Fauxbourg Saint-) Quartier Saint-Denis. C'eſt la continuation du Fauxbourg Saint-Denis, ainſi déſignée à cauſe de l'Egliſe & de la maiſon de Saint-Lazare.

Leſdiguieres, (rue de) Quartier Saint-Paul. C'eſt plutôt un paſſage qui conduit de la rue de la Ceriſaie à celle de Saint-Antoine, & qui eſt fermé la nuit à ſes deux extrémités. Il a pris ſon nom de l'Hôtel de Leſdiguieres bâti du temps d'Henri IV. par Sébaſtien *Zamet*. C'eſt dans cet Hôtel qui ne ſubſiſte plus, que le *Czar Pierre* logea en 1717. *Voyez Rue des Foſſés Saint-Germain-l'Auxerrois.*

* *Leſſives*, (rue des) Quartier Saint-Jacques de la Boucherie. Non ancien ſous lequel on a déſigné la rue de la Tuerie, en 1512.

* *Leu*, (rue Saint-) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancienne dénomination de la rue Saint-Magloire, qui fait la continuation de la rue Salle-au-Comte, & que l'on appelloit auſſi du même nom.

Leufroi, (rue Saint-) Quartier Saint-Jacques de-la Boucherie. Elle fait face au Pont-au-Change, paſſe par-devant le grand-Châtelet, & ſe termine à la porte de Paris. On l'a nommée *rue du Châtelet*, & *rue devant le Chaſtel*. La Chapelle de S. Leufroi qu'on y voyoit, lui a fait donner ce nom.

Levrette, (rue de la) Quartier de la Grêve. Elle donne, d'un côté, dans la rue du Martroi ; & de l'autre, dans celle de la Mortellerie. Elle s'appelloit autrefois *rue Pernelli*, dont elle conſerve encore le nom dans le bout du côté du quai de la Grêve, juſqu'où elle ſe prolongeoit. En 1491, on l'appelloit *ruelle aux poiſſons ;* & en 1552, ſuivant Sauval, *ruelle des trois-Poiſſons.*

Licorne, (rue de la) Quartier de la Cité. Elle va de la rue Saint-Chriſtophe à celle des Marmouzets. On la nommoit en 1269, *rue près le Chevet de la Madeleine* ; & on la connoiſſoit auſſi ſous le nom de *vicus Nebulariorum*, rue *as Oubloyers*, *des Oublayers*, *Oblayes*, *aux Obléeurs*, *Oblayeurs & Oublieurs*. Elle doit ſon nom à une enſeigne de la licorne.

* *Lieufroi*, (rue *du Chevet-Saint-*) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle commence vis-à-vis le Pont-au-Change, & aboutit à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à laquelle elle ne ſe terminoit point en 1313. C'eſt l'ancien nom que portoit alors la rue de la Jouaillerie.

Limace, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Elle va dans la rue des Bourdonnois, en traverſant la rue des Déchargeurs. On l'appelloit autrefois *la rue aux Chats*, *la rue*

charniers, & qui étoit anciennement une rue appellée *la rue de la Royne.*

Lions, (rue des) Quartier Saint-Paul. Elle va de la rue Saint Paul à celle du petit-Muſc. Elle faiſoit partie de l'Hôtel de Saint-Paul, & prit ſon nom du bâtiment & des cours où étoient renfermés les grands & les petits lions du Roi. Un jour que François I s'amuſoit à regarder un combat de ſes lions, une Dame ayant laiſſé tomber ſon gant, dit à *de Lorges*, ſi vous voulez que je croie que vous m'aimez autant que vous me le jurez tous les jours, allez ramaſſer mont gant. *De Lorges* deſcend, ramaſſe le gant au milieu de ces terribles animaux, remonte, le jette au nez de la Dame; & depuis, malgré toutes les avances & les agaceries qu'elle lui faiſoit, ne voulut jamais la voir. *Brantome, Dames Galantes.*

Lombards, (rue des) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle va de la rue Saint-Denis dans celle de Saint-Martin. Elle s'appelloit auparavant *la rue de la Bufféterie*; & même du temps des Lombards, on lui donnoit encore quelquefois ce nom, même celui de la rue de la *Pourpointerie*, qu'elle n'a pas conſervé long-temps; mais à la fin celui des Lombards a prévalu ſur les deux autres. Ces Lombards étoient des Uſuriers & des créanciers ſi impatiens, que, par ironie, on diſoit alors dans Paris *la patience des Lombards.* Dans le temps que Charles VI & les grands Seigneurs donnoient les Prébendes, les Prélatures & les Bénéfices, au plus offrant & dernier Enchériſſeur, les Lombards prêtoient à gros intérêts, & faiſoient des fortunes immenſes.

Long-Pont, (rue de) Quartier de la Grêve. Elle donne, d'un bout, au portail de l'Egliſe Saint Gervais; & de l'autre, au port au bled, au quai de la Grêve. Elle s'appelloit *rue aux Moines de Long-Pont*, d'un Hoſpice que ces Religieux y avoient. Enſuite on lui a donné le nom de *rue du port Saint-Gervais, autrement de Long-Pont.*

* *Longue-Allée*, (rue de la) Quartier Saint-Benoît. C'eſt un nom que portoit anciennement le cul-de-ſac Bouvard.

* *Lorette*, (rue *Notre-Dame de*) Quartier Montmartre. Nom que portoit la rue Coquenart, à cauſe de la Chapelle de Notre-Dame de Lorette.

* *Lorges*, (rue de) Quartier Montmartre. Nom que devoit porter la continuation de la rue neuve-Saint-Auguſtin depuis la rue Gaillon juſqu'à celle de Louis-le-Grand, à cauſe de l'Hôtel de Lorges ou de Chamillart.

* *Louis* (grand'rue Saint-) Quart. du Louvre. Nom que l'on

donnoit à la rue Saint-Honoré, depuis la porte qui étoit près des Quinze-Vingts & au-delà.

Louis (rue Saint-) Quartier de la Cité. D'un côté, elle va du Pont Saint-Michel au quai des Orfévres, & fut ouverte ſous le règne d'Henri IV, d'abord ſous le nom de rue *neuve*, & enſuite ſous celui de *rue neuve Saint-Louis*.

Louis, (rue Saint-) Quartier de la Cité. Cette rue qui doit ſon nom à l'Egliſe Paroiſſiale de S. Louis, traverſe l'Iſle dans toute ſa longueur. Elle a porté le nom de *rue Palatine*, juſqu'à celle des deux-Ponts; & depuis celle-ci, le nom de rue *Carelle*, & enſuite celui de rue *Marie*.

Louis, (rue Saint-) Quartier du Palais-Royal. Elle traverſe de la rue Saint-Honoré dans celle de l'Echelle. L'Hôpital des Quinze-Vingts, fondé par Saint-Louis, lui a fait ſans doute donner ce nom. Il y a dans cette petite rue un café très-renommé par l'excellente bierre que l'on y vend. Il eſt très-fréquenté, & il s'y aſſemble beaucoup de compagnies très-honnêtes.

Louis, (rue Saint-) Quartier Saint-Antoine. Elle commence, pour ce Quartier, au coin des rues neuve-Sainte-Catherine & de l'Echarpe, & ſe termine à celles du Parc-Royal & neuve-Saint-Gilles. On lui donnoit le nom de *rue de l'Egout couvert*, de *rue neuve-Saint-Louis*, & de *grande rue Saint-Louis*.

Louis (rue Saint-) Quartier du Temple. Relativement à ce Quartier, elle commence au coin des rues du Parc-Royal & neuve-Saint-Gilles, & ſe termine au carrefour de la vieille rue du Temple & des Filles du Calvaire. On lui a donné le nom de *rue de l'Egout*, puis celui de *l'Egout couvert*; enſuite on l'appella *rue neuve-Saint-Louis* & *grande rue Saint-Louis*. Il paſſoit autrefois un grand égout découvert ſur le terrein qu'elle occupe.

Louis, (rue de l'Hôpital-Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va de l'extrêmité de la rue des Récollets, à la rue Saint-Maur, ou du chemin Saint-Denis.

Louis-le-Grand, (rue de) Quartier Montmartre. Elle va, d'une part, à la rue neuve-des-petits-Champs; & de l'autre, au boulevard. Elle doit ſon nom au Monarque dont on voit la magnifique ſtatue équeſtre à la Place Vendôme dont elle eſt voiſine.

Lourcine ou *Lorcines* (rue de) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Mouffetard; & de l'autre, à la barrière, près des Filles-Angloiſes, & du chemin qui conduit à Gentilly. On la trouve ſous les dénomi-

Ludwig de Rosales, 1 Pfd. 6 Sch. — Caroline Wilhelmine Rosales, 1 Pfd. 6 Sch. — Johann Friedrich Rosales, 1 Pfd. 6 Sch. — Johann Christian Rosales, 1 Pfd. 6 Sch. — Johann Hein

de Saint-Germain-des-Prés, le droit qu'ils avoient de prendre à Paray, dont ils étoient Seigneurs, quarante-quatre ſetiers d'avoine, quarante-quatre poules, quarante-quatre pains & quarante-quatre deniers pariſis, pour une maiſon ſituée à Paris près-Saint-André. C'eſt apparemment de l'Hôtel que ce Comte eut depuis en ce Quartier-là, que fut formé le nom de la rue Mâcon. *Voy.* PARAY & l'Abbé Lebœuf, *t.* 10, *p.* 87. On donna auſſi à cette rue celui de *rue vieille-Bouclerie*, dite Mâcon. Un terrier de l'Abbaye Saint-Germain, de 1523, la déſigne ainſi, & ajoute que l'Hôtel des Comtes de Mâcon étoit entre deux portes, *maiſon aboutiſſant par derrière à celle de la rue de la Harpe.* Voy. *Bouclerie.* (rue de la vielle-)

Mâcon, (rue de l'Abreuvoir-) Quartier Saint-André-des-Arcs. C'eſt cette deſcente qui conduit à la rivière, en venant des rues Saint-André-des-Arcs, de la vieille-Bouclerie & de la Huchette. *Voy. Abreuvoir-Mâcon.*

Maçons, , (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle aboutit, d'une part, à la place de Sorbonne; & de l'autre, dans la rue des Mathurins. Cette rue qui ſe prolongeoit juſqu'à la rue des Poirées, n'a perdu cette extenſion, que pour favoriſer la conſtruction de la Place de Sorbonne. Elle doit ſon nom à la famille d'un nommé *le Maſſon*, lequel y demeuroit au treizième ſiècle. Elle a été auſſi déſignée ſous les dénominations de *vicus Cæmentariorum* & de *vicus Lathomorum.* Les Comtes *de Harcour* avoient en cet endroit un Hôtel dont on voit encore des reſtes dans ceux d'une Chapelle qui en faiſoit partie, & qui étoit au coin de cette rue, du côté des Mathurins.

Madeleine, (rue de la) Quartier du Palais-Royal. Elle va de la rue du Fauxbourg Saint-Honoré à celle de l'Arcade, & à l'Egliſe Paroiſſiale à qui elle doit ſon nom. On l'a auſſi nommée la *rue l'Evêque*, du nom de ſon territoire, & *rue de l'Abreuvoir-l'Evêque.*

* *Madeleine*, (rue de la) Quartier de la Cité. Nom que Sauval dit que la rue de la Licorne portoit en 1300.

* *Madeleine*, (rue de la) Quartier du Luxembourg. Ancien nom de la rue Sainte-Catherine.

* *Madelonettes*, (rue des) Quartier Saint-Martin-des-Champs. *Voy. rue des Fontaines.*

Magloire, (rue Saint-) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle va de la rue Saint-Denis dans la rue Salle-au-Comte. On lui a donné les noms de *rue Saint-Leu*, *Saint-Gilles*, de *neuve-Saint-Magloire*, & *de ruelle de la priſon de Saint-Magloire.*

Digitized by Google

Mail, (rue du) Quartier Montmartre. Elle va, d'un bout, dans la rue des Petits-Pères; & de l'autre, dans la rue Montmartre. Elle a retenu ce nom d'un mail ou pal-mail qui y a subsisté jusqu'en 1633, & qui regnoit depuis la porte Montmartre, jusqu'à celle de Saint-Honoré. Il en est fait mention sous le nom de pal-mail, en parlant du premier terrein que les Augustins Déchaussés acquirent dans l'endroit où ils sont à présent.

Maillet, du Maillet & des deux Maillets (rue) Quartier du Luxembourg. Elle va de la rue d'Enfer à celle du Faux-bourg Saint-Jacques. Ce n'est qu'un chemin de communication.

Maire, (rue au) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va de la rue Saint-Martin, près de l'Eglise S. Nicolas, & se termine à la rue Frépillon, & au petit cul-de-sac du puits de Rome. Le Maire ou Juge de la Juridiction de Saint-Martin-des-Champs qui demeuroit dans cette rue où il rendoit la justice, lui a fait donner ce nom. On l'a désignée mal-à propos sous ceux d'*Omer*, *Aumair*, *Aumere* & *Aumaire*. Autrefois elle se prolongeoit jusqu'à la rue du Temple.

* *Maladrerie* (rue de la) Quartier Saint-Germain. Nom ancien donné à la rue de Babylone. *Voy. Babylone*, (rue de)

* *Maladrerie*, (rue de la) Quartier du Luxembourg. Nom que la rue de Sèvre portoit au treizième siècle & aux suivans.

* *Maladrerie*, (petite rue de la) Quartier Saint-Germain. C'étoit un nom que l'on avoit donné à la rue de la Chaise.

* *Maleparole*, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Nom ancien de la rue des deux-Boules.

* *Malet*, (rue André) Quartier de la Grêve. Premier nom que la rue du Coq a porté.

* *Malivaux* (rue) Quartier de la Grêve. Nom qu'a porté la partie de la rue des Barres du côté de la rivière, à cause du moulin de ce nom qui faisoit face à cette rue sur la rivière, avant le milieu du seizième siècle.

* *Malouin*, (rue du champ-) Quartier du Luxembourg. Ancien nom de la rue Saint-Romain.

* *Maqueron* ou *Moqueron*, (rue) Quartier Saint-Eustache. Altération du nom de la rue Coqhéron.

Maquignone, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle commence à la rue des Saussaies, & finit au marché aux chevaux. Elle doit sans doute son nom aux Maquignons qui viennent à ce marché.

* *Marais*, (rue des) Quartier du Palais-Royal. C'est l'an-

cien nom de la rue du chemin vert, aujourd'hui la rue verte.

* *Marais*, (rue des) Quartier Montmartre. Nom du cul-de-ſac de la Grange-Batelière.

Marais, (rue des) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va de la rue du Fauxbourg Saint-Martin à celle du Fauxbourg du Temple. Les marais & le terrein lui ont donné le nom qu'elle porte.

* *Marais*, (rue du petit) Quartier Saint-Antoine. Ancien nom de la rue Pavée.

Marc, (rue Saint-) Quartier Montmartre. Elle va de la rue de Richelieu dans la rue Montmartre, & n'a été ouverte que vers le milieu du ſiècle dernier; cependant c'étoit un chemin qui communiquoit d'un Fauxbourg à l'autre.

* *Marcel*, (rue *de la porte Saint-*) Quartier de la Place Maubert. C'eſt ainſi que Guillot nomme la rue Bordet.

* *Marcel*, (rue des Foſſés-Saint-) Quartier-Saint-Benoît. Nom ancien de la rue de la vieille-Eſtrapade.

Marcel, (rue des hauts-foſſés-Saint-) Quartier de la Place Maubert. *Voy.* RUE *de Fer*.

* *Marcel & du Fauxbourg* Saint-, (rue Saint-) Quartier de la Place Maubert. Nom donné par quelques Auteurs à la rue Mouffetard.

Marche, (rue de la) Quartier du Temple. Elle va de la rue de Poitou dans celle de Bretagne. *Voy.* PLACE DE FRANCE.

Marché, (rue du) Quartier du Palais Royal. Cette rue conduiſoit à un marché qui a été transféré près de la porte Saint-Honoré, & dont elle tire ſon nom; elle a ſon entrée dans la rue d'Agueſſeau, & dans celle de Surènes.

Marché-Neuf, (rue du) Quartier de la Cité. Elle commence, d'un bout, au portail de Saint-Germain-le-vieil, à la rue du Marché-Palu, & finit à l'extrémité du Pont-Saint-Michel; le marché & les deux petites rues qui y conduiſent, étant compriſes ſous le même nom.

* *Margot*, (rue *de la groſſe*) Quartier Saint-Antoine. Nom donné par le Peuple à la rue Cloche-Perce en 1660.

Marguerite, (rue Sainte-) Quartier Saint-Antoine. Elle va de la rue du Fauxbourg Saint-Antoine, à celle de Charonne. L'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Marguerite lui a fait donner ce nom.

Marguerite, (rue Sainte-) Quartier Saint-Germain. Elle va du carrefour des rues de Buci, des Boucheries & du Four, à la rue de l'Egout où elle finit. En 1312, elle s'ap-

pelloit rue *Madame la Valence*, & fut détruite pour faire un foſſé, lequel fut comblé en 1635, & l'on fit une rue nouvelle, à laquelle on donna le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Marguerite, (petite rue Sainte-) Quartier Saint-Germain. Nom de la rue qui conduit depuis la porte de l'Abbaye à celle de l'Egliſe, rue Sainte-Marguerite.

* *Marguilliers*, (rue des) Quartier du Luxembourg. Nom que Sauval donne à la rue du Cœur-Volant.

Marie, (rue Sainte-) Quartier Saint-Germain. Elle va de la rue de Verneuil dans celle de Bourbon. Elle doit ſon nom à une Chapelle de la Sainte Vierge, qui exiſtoit ſur l'emplacement où elle a été percée.

* *Marie*, (rue) Quartier de la Cité. Nom que portoit la rue Saint-Louis en 1654, de celui d'un des Entrepreneurs des quais de l'Iſle.

Marigni (rue de) Quartier du Palais-Royal. C'eſt le chemin planté d'arbres qui communique des champs Eliſées à la rue du Fauxbourg Saint-Honoré. Il fut ouvert lors de la nouvelle plantation du cours, par les ordres de M. *de Marigni*, aujourd'hui Marquis *de Meſnars*, alors Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens, Jardins, Arts, Académies & Manufactures Royales, & à qui cette rue doit ſon nom.

Marion, (rue de l'Arche-) Quartier Sainte-Opportune. Elle va de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois à la rivière, en paſſant ſous le quai de la Mégiſſerie. *Voy.* ABREUVOIR-MARION.

* *Marionnettes* & *Mariettes*, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Nom que portoit la rue des Marmouzets. *Voy. t. 3, p. 30.*

* *Marionnettes* & *du Marjolet*, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Nom d'une rue qui ne ſubſiſte plus, laquelle eſt en face du paſſage des Carmélites, & aboutiſſoit à la rue de l'Arbalêtre dans le Fauxbourg Saint-Jacques. Cet emplacement fut donné aux Feuillantines & aux Filles de la Providence.

* *Marivas*, *Marivaux* & du *petit-Marivaux*, (rue) Quartier Sainte-Antoine. Anciens noms de la rue Pavée.

Marivaux, (grande rue de) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle va de la rue des Lombards dans celle des Ecrivains.

Marivaux, (petite rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle rend, d'un bout, dans la rue de Marivaux;

& de l'autre, dans celle de la vieille-Monnoie. La maiſon où demeuroit *Nicolas Flamel*, fait le coin de cette rue & de celle des Ecrivains. *Voy. cette dernière.*

N. B. Le terrein ſur lequel ces deux rues ſont ſituées, s'appelloit *Marivas* en 1254 & 1273.

Marmouzets, (rue des) Quartier de la Cité. Elle commence à la rue de la Juiverie, & finit au cloître Notre-Dame, au coin de la rue de la Colombe. Une grande maiſon appellée *la maiſon des Marmouzets*, qu'une tradition dit avoir été raſée en punition d'un grand crime que l'on y avoit commis, lui a fait donner le nom qu'elle porte. *

---

* On ne ſait ſi l'on doit regarder comme un conte, ou comme une vérité, une tradition fort ancienne, qu'il y ait eu autrefois dans la rue des Marmouzets, un Barbier qui coupoit la gorge à quelques-uns de ceux qu'il raſoit; & puis livroit leurs corps à un Pâtiſſier qui en faiſoit des pâtés, dont il avoit un débit ſurprenant. Ces crimes horribles ayant été découverts, le Barbier & le Pâtiſſier furent punis de mort, leurs maiſons raſées, & une pyramide érigée en leur place. On n'a point de preuves poſitives de tous ces faits; mais il eſt conſtant que pendant plus de cent ans, il y a eu dans cette rue une place vuide, ſur laquelle le Propriétaire ne croyoit pas qu'il lui fût permis de bâtir. Pierre Belut, Conſeiller au Parlement, à qui elle appartenoit, en demanda la permiſſion à François I; & ce Prince, par des Lettres-Patentes du mois de Janvier de l'an 1536, permit d'y faire bâtir & réédifier une maiſon pour être habitée, ainſi que les autres maiſons de Paris; nonobſtant, ajoutent-elles, ledit prétendu Arrêt, Sentence du Prévôt de Paris, condamnation de l'Hôtel de notredite Ville, & autres quelconques qui ſur ce pourroient être intervenus; auxquels Arrêts, Sentence & condamnation, avons, de notre autorité, dérogé & dérogeons par ces préſentes; & ſur ce, impoſons ſilence perpétuel à notre Procureur préſent & à venir. Quoiqu'on ne trouve nulle part ni informations, ni Arrêt qui parlent de ce prétendu crime, il ne s'enſuit nullement qu'il ſoit faux; car dans les crimes atroces & extraordinaires, il a toujours été d'uſage, & il l'eſt encore aujourd'hui, d'en jetter au feu les informations & la procédure, pour ne point les rendre croyables: *Nam ſunt crimina quæ ipſa magnitudine fidem non impetrant.*

A cette anecdote, on va en faire ſuccéder une autre que l'Auteur des Recherches ſur Paris, aſſure plus vraie. *Louis*, fils du Roi Philippe I, avoit fait abattre, de ſon autorité, partie d'une maiſon de cette rue, près de la porte du cloître, qui appartenoit au Chanoine *Duranci*. Elle ſailloit trop à ſon gré, & rendoit peut-être ce paſſage trop incommode.

Marmouzets, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un côté, à la rue Saint-Hippolyte ; & de l'autre, à celle des Gobelins. Elle a porté le nom de rue *des Marionnettes* & des *Mariettes*. Une enseigne l'a fait appeller rue des Marmouzets.

* *Marterel*, *Martrai* & *Martroi-Saint-Jean*, (rue du) Quartier de la Grêve. Anciens noms que portoit la rue des *vieilles-Garnisons*.

Marthe, (rue Sainte-) Quartier Saint-Germain, dans l'enclos de l'Abbaye. Elle commence à la porte qui est dans la rue Saint-Benoît ; & par un retour d'équerre, elle finit à la rue Childebert. Elle doit son nom à *D. Denis de Sainte-Marthe*, Général de la Congrégation de Saint Maur.

Martin, (petite rue Saint-) Quartier des halles. Nom que l'on a donné à la rue Grosnière & à la rue du petit Saint-Martin.

Martin, (rue du petit Saint-) Quartier des halles. Elle forme une partie circulaire qui sort de la rue Jean de Beausse,

---

Le Chapitre de Notre-Dame réclama ses privilèges & ses immunités. Louis reconnut son tort, promit de ne plus rien attenter de semblable, & consentit de payer un denier d'or d'amende. Afin que cette réparation fût plus authentique, on choisit le jour que Louis étoit monté sur le thrône, & épousa *Adelaïde* de Savoie. Il voulut bien la faire avant que de recevoir la bénédiction nuptiale, & il permit qu'il en fût fait mention dans les regiſtres du Chapitre. *Pastoral A*, p. 645. *Carta* 77.

On lit ce qui suit dans le Traité de la Police, *tom.* 1, *p.* 560. » Ceux d'entre nous, dit le Commissaire la Mare, qui ont vu le commencement du règne de Sa Majesté, se souviennent encore, que les » rues de Paris étoient si remplies de fange, que la nécessité avoit introduit l'usage de ne sortir qu'en bottes, & quant à l'infection que cela » causoit dans l'air, le sieur Courtois, Médecin, qui demeuroit rue des » Marmouzets, a fait cette petite expérience, par laquelle on jugera du » reste : il avoit dans sa salle sur la rue, de gros chenets à pomme de » cuivre, & il a dit plusieurs fois aux Magistrats & à ses amis, que tous » les matins, il les trouvoit couverts d'une teinture de vert-de-gris assez » épaisse, qu'il faisoit nétoyer pour faire l'expérience le jour suivant ; » & que depuis l'année 1663, que la police du nettoiement des rues a » été rétablie, ces taches n'avoient plus paru. Il en tiroit cette consé- » quence, que l'air corrompu que nous respirons, faisoit d'autant plus » d'impressions malignes sur les poumons & sur les autres viscères, que » ses parties sont incomparablement plus délicates que le cuivre, & que » c'étoit la cause immédiate de plusieurs maladies.

& qui y rentre. On a donné auſſi ce nom à la rue Groſnière.

* *Martin*, (rue du Four Saint-) Quartier des halles. Ce nom eſt vraiſemblablement celui de la rue précédente, à cauſe d'un four aux halles, dont jouiſſoit le Prieuré de Saint-Martin-des-Champs en 1119.

Martin, (rue Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle commence au coin des rues de la Verrerie & des Lombards, & finit à la porte Saint-Martin. Elle doit ce nom à l'Abbaye, aujourd'hui Prieuré de Saint-Martin-des-Champs. *

Martin, (rue des Foſſés-Saint-, ou rue *baſſe*) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle commence à la rue du Fauxbourg Saint-Martin, & aboutit à une voierie qui lui avoit fait donner le nom de *chemin de la voierie*. Comme elle eſt plus baſſe que le boulevard, le long duquel elle eſt ſituée, on l'a prolongée juſqu'à la barrière du Temple, ſous le nom de *rue baſſe-Saint-Martin*; mais depuis 1770, elle a été continuée en ligne droite, parallèlement à la grande allée du rempart, juſqu'à la rue du Fauxbourg du Temple, dans la largeur de trente pieds, & l'on a changé ſon nom en celui de *Bondi*, en vertu d'un Arrêt du Conſeil du mois de Décembre 1771.

Martin, (rue du Fauxbourg Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle commence à la porte Saint-Martin, & finit à la grille ou pont qui traverſe le grand égout.

Martin, (rue neuve-Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va de la rue Saint-Martin, à la rue Notre-

---

* On appelloit *champclos* un terrein qu'on couvroit de ſable, & qu'on entouroit d'une double barrière, avec des échafauds pour le Roi & les Juges du champ, pour les Dames, les Gens de la Cour & le Peuple. Ces eſpèces de théâtres deſtinés à être arroſés du ſang de la Nobleſſe, ſe faiſoient ordinairement aux dépens de l'Accuſateur. Quelquefois l'Accuſé avoit la fierté de vouloir qu'ils ſe fiſſent à frais communs. *Il y a grande apparence*, dit Sauval, *que les lices ou champclos de Saint-Martin-des Champs, & de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, étoient toujours prêts, & qu'on les laiſſoit là ſans les renouveller, juſqu'à ce qu'ils ne fuſſent plus en état de ſervir.* Les Religieux de ce Prieuré & de cette Abbaye, avoient ſans doute la bonté de les louer, & on leur avoit l'obligation de trouver un endroit où ſe couper la gorge, qui coûtoit beaucoup moins, que s'il eût fallu le faire préparer exprès. *Eſſ. Hiſt. ſur Paris*, t. 1, p. 230.

Dame de Nazareth, au coin de celle du Pont-aux-Biches. Le terrein ſur lequel elle a été conſtruite, s'appelloit *la piſſote* * *Saint-Martin*, d'où elle a pris ſon nom. On la trouve auſſi ſous celui de *rue de Mûrier.*

Martroi, (rue du) Quartier de la Grêve. Elle va, d'un côté, à la Place de Grêve; & de l'autre, à la rue du Monceau-Saint-Gervais. Elle a porté les noms de *rue du Chevet-Saint-Jean*, & de *rue Saint-Jean*, ceux de *rue du Martel-Saint-Jean*, du *Maltois*, *Martroi & Martrai.* Selon Sauval, ce mot vient de *Martyretum*, terme de la baſſe latinité, & diminutif de *Martyrium*, qui ſignifie un tombeau, une châſſe, une Egliſe, &c. Ainſi, ſelon lui, le Martroy-Saint-Jean, ſignifie la rue de l'Egliſe S. Jean ou celle du cimetière-Saint-Jean. Ces vieux mots ſubſiſtent encore dans quelques Villes de France, comme à Orléans, où la grande place publique ſe nomme *le Martroy*, & où il y a un cimetière nommé *le Martroi aux corps.* Il en eſt de même dans le Languedoc, où les Payſans donnent à la Fête de la Touſſaint le nom de *Martrou*, pour dire la Fête des Martyrs. Peut-être cette étymologie eſt-elle la véritable, parce que la Place de Grêve où elle aboutit, a été deſtinée pour le ſupplice des Criminels.

Martyrs, (rue des) Quartier Montmartre. C'eſt la continuation de la rue du Fauxbourg Montmartre, depuis la barrière juſqu'à Montmartre même. Elle doit ſon nom à une Chapelle où l'on croit que Saint Denis & ſes Compagnons ont été décapités. On connoît auſſi cette rue ſous le nom de *rue des Porcherons.*

Maſure, (rue de la) Quartier Saint-Paul. Elle commence à la rue de la Mortellerie, & finit à l'ancienne place aux veaux ou quai des Ormes. Son nom lui vient d'un nommé *Deſmazures* qui en a fait bâtir preſque toutes les maiſons.

* *Mathelin*, (rue Saint-) Quartier Saint-André. *Voy.* RUE *des Mathurins*, & RUE *Saint-Jacques.*

Mathurins, (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle va de la rue de la Harpe à celle de Saint-Jacques. Elle a porté les noms de rue *du Palais du Therme*, du *Palais des Thermes*, de *rue des Thermes*, de *Saint-Mathelin*; mais mal-à-propos de *rue du Palais du Therme*, & de *rue du Palais.*

Mathurins, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Cette rue

---

* On entend par ce mot des échoppes, de petites chaumières, ou lieux couverts de branchages. *Rech. ſur Paris, tom.* 2, *p.* 74.

nouvellement percée, commence à la rue de l'Arcade, & ſe termine à celle de la chauſſée d'Antin. Elle doit ſon nom à ſon emplacement, ſur lequel les Religieux de ce nom ont pluſieurs poſſeſſions.

Mathurins. (rue de la Ferme des) C'eſt encore une rue nouvellement percée, laquelle commence dans la rue précédente; & par un retour d'équerre, va auſſi aboutir à la rue de la chauſſée d'Antin, Quartier du Palais-Royal.

Matignon (rue) Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue des Orties; & de l'autre, par un retour d'équerre, dans le cul-de-ſac Saint-Thomas-du-Louvre. Cet emplacement formoit au quinzième ſiècle l'hôtel, la place & les jardins de la *petite Bretagne*, qui avoient appartenus aux Ducs de Bretagne. Elle doit ſon nom à M. *Jacques de Matignon*, Comte de Thorigny, qui y fit bâtir un Hôtel.

* *Matte*, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Nom donné mal-à-propos à la rue de Lappe.

Maubert, (rue du pavé de la Place) Quartier de la Place Maubert. Elle va, du bout de la rue de la Bucherie, à la Place dont elle porte le nom. On l'a nommée, mal-à-propos, *rue d'Amboiſe.*

Maubué, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle commence à la rue Saint-Martin, & aboutit au coin de la rue du Poirier. Elle fait la continuation de la rue Simon-le-Franc. On l'a appellée *rue de la Fontaine-Maubué*, & *rue de la Baudroirie.*

Mauconſeil, (rue *du puits de*) Quartier du Luxembourg. Nom que portoit la rue du vieux-Colombier, depuis la rue Férou, juſqu'à celle de Pot-de-Fer.

* *Mauconſeil*, (rue) Quartier Sainte-Opportune. Nom que portoit la rue des deux-Boules, auſſi bien que celui de *Malparole*, au douzième & treizième ſiècles.

Mauconſeil, (rue) Quartier Saint-Denis. Elle va de la rue Saint-Denis dans celle de Montorgueil, au coin de la rue Comteſſe d'Artois. Sauval penſe que le nom de *Mauconſeil* vient du Seigneur du Château de Mauconſeil ſitué en Picardie, & qui eſt célèbre dans Froiſſard.

Maudétour & *Mondétour*, (rue de) Quartier des halles. Elle commence à la rue des Prêcheurs, & finit à celle du Cygne, près la porte du cloître Saint-Jacques-de-la-Boucherie. En 1300, 1330 & 1386, on la nommoit *rue Maudeſtour* & *Maudeſtours*; mais en 1422, depuis la rue de la Truanderie, juſqu'à celle du Cygne, elle s'appelloit *la ruelle*

ou la *rue Jean-Gilles*. On ignore d'où lui peut venir ce nom.

Maur, (rue Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Cette rue dont l'emplacement a toujours porté le nom *de chemin de Saint-Maur*, commence à la rue du Fauxbourg du Temple, & fait la continuation du chemin de Saint-Denis. Elle finit derrière l'Hôpital Saint-Louis, à l'extrêmité du Fauxbourg Saint-Laurent. Quelquefois on lui donne le nom de chemin Saint-Denis.

Maur, (rue Saint-) Quartier du Luxembourg. Elle tombe d'un côté, dans la rue de Sèvre; & de l'autre, dans celle des vieilles-Tuileries. Il n'y a pas long-temps qu'on la nommoit *rue neuve-Saint-Maur*, pour la distinguer de la précédente. Elle doit son nom, aussi bien que la rue Sainte-Placide, qui est au-dessous, à deux Religieux célèbres dans l'Ordre de S. Benoît, ce terrein appartenant aux Religieux de l'Abbaye S. Germain.

Maures, (rue des trois-) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle va de la rue Trousse-Vache dans celle des Lombards. On la connoissoit dans le douzième siècle sous le nom de *Guillaume Joce* ou *Josse*. Elle doit son nom à l'enseigne d'une Auberge.

Mauvaises-Paroles. (rue des) (Voy. *Paroles*.)

Mazarine, (rue) Quartier Saint-Germain. Elle se rend, d'un côté, au carrefour des rues Dauphine, Saint-André, de la Comédie & de Buci; & de l'autre, à la rue de Seine. On la connoissoit ci-devant sous le nom de *rue du Fossé* ou *des Fossés*, parce qu'elle a été élevée sur le chemin qui bordoit le fossé de l'enceinte de Philippe-Auguste, que l'on nommoit *la rue des Buttes*, à cause des décombres de deux tuileries qui formoient des élévations. Le retour d'équerre que l'on voit au bout de cette rue, s'appelloit, vers le milieu du quinzième siècle, *rue Traversine* & *rue de Nesle* & *petite rue de Nesle*, en 1636, parce qu'il conduisoit à la porte & à l'Hôtel de ce nom. Celui de rue Mazarine lui vient du Collége Mazarin ou des quatre Nations.

* *Médard*, (rue Saint-) Quartier de la Place Maubert. Nom que portoit la rue de la Clef en 1587.

Médard, (rue neuve-Saint-) Quartier de la Place Maubert. Elle va de la rue Mouffetard dans la rue Gratieuse. Son premier nom étoit rue d'Ablon, à cause du territoire d'Ablun, sur lequel il y avoit des vignes appartenantes à l'Abbaye Sainte Geneviève.

Menars, (rue de) Quartier Montmartre. Elle donne,

Digitized by Google

d'un côté, dans la rue de Richelieu; & de l'autre, dans celle de Grammot. Elle doit ſon nom à un Hôtel appartenant au Préſident de Menars. Ci-devant ce n'étoit qu'un cul-de-ſac qui a été ouvert en 1767.

Ménétriers ou *Meneſtrels*, (rue des) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va de la rue Saint-Martin à la rue de Beaubourg. Elle doit ſon nom à des Joueurs d'inſtrumens qui demeuroient dans cet endroit, & qui la firent nommer *vicus Viellatorum*, *vicus des Jugléours*, *vicus Joculatorum*, rue *des Jugleurs*, *aux Jongleurs*, rue *des Meneſtrels*, enfin *rue des Ménétriers.* *

* *Menuicet* ou *Mucet*, (rue *Raoul*) Quart. Saint-Euſtache. Il paroît que cette rue eſt la partie de la rue des vieilles-Etuves, compriſe dans l'Hôtel de Soiſſons.

* *Merci*, (rue de la) Quartier Sainte-Avoie. Nom que quelques Auteurs ont donné à la rue du Chaume, à cauſe de l'Egliſe de la Merci que l'on y voit.

Mercier, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Elle commence à la rue de Grenelle, & finit à la nouvelle halle au bled. Elle porte le nom de M. Mercier, alors Echevin de Ville.

* *Merderel*, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Un des premiers noms de la rue Verderet.

* *Merderel*, *Merderet*, *Merderiau*, (rue) Quartier des halles. C'eſt ainſi que ſe nommoit anciennement la rue Verdelet, parce qu'elle étoit fort étroite & fort ſale, de même que la rue Verderet. C'eſt ainſi qu'on a adouci leur nom.

* *Merderel*, (rue) Quartier du Temple. Nom que portoit la rue des marais du Temple.

* *Merderet*, (rue) Quart. Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom que la mal-propreté a fait donner à la rue Saint-Jerôme.

* *Merreins.* (rue des) C'eſt le nom que portoit anciennement le quai de la Grêve.

* *Merri*, (rue Saint ou de *l'Arche-Saint-*, ou *de la porte*

---

* On entend aujourd'hui par le mot de *Ménétriers*, les Joueurs de vielle ou de violon, qui vont dans les guinguettes & dans les Villages; celui de *Jongleurs* ſignifioit auſſi la même choſe; mais dans l'origine, c'étoient des Poëtes qui alloient réciter leurs vers chez les Grands. Enſuite on donna ce nom à des Batteleurs ou Farceurs qui chantoient les Poéſies des *Trouvères ou Troubadours*, & accompagnoient ces chants ou récits ſur différens inſtrumens. *Rech. ſur Paris, tom. 2, pag. 76.*

Digitized by Google

Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Noms que l'on a donnés à la partie de la rue Saint-Martin, compriſe entre la rue neuve-Saint-Merri & celle de la Verrerie.

Merri, (rue du Cloître Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va, d'une part, dans la rue Saint-Martin; & de l'autre, dans celle de la Verrerie.

Merri, * (rue neuve-Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va de la rue Saint-Martin à la rue Barre-du-Bec, vis-à-vis celle de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. On l'a appellée *rue neuve* pour la diſtinguer de la rue de la Verrerie que l'on appelloit rue Saint-Merri en 1284. Le Bureau des Jurés-Crieurs eſt ſitué dans cette rue.

Meſlai, , (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle traverſe de la rue Saint-Martin à celle du Temple. Elle doit ſon nom à l'Hôtel de M. de Meſlai. Elle s'appelloit aupa-

---

* En 1759, *Perrin Macé*, Garçon Changeur, aſſaſſina dans cette rue Jean Baillet, Tréſorier des Finances. Le Dauphin, depuis Charles V, Régent du Royaume pendant la priſon du Roi Jean ſon père, ordonna à Robert de Clermont, Maréchal de Normandie, d'aller enlever ce Scélérat de l'Egliſe de Saint-Jacques-de-la-Boucherie où il s'étoit réfugié, & de le faire pendre : ce qui fut exécuté. Jean de Meulant, Evêque de Paris, cria à l'impiété, prétendit que c'étoit violer les immunités eccléſiaſtiques, envoya ôter du gibet le corps de cet Aſſaſſin, & lui fit faire dans cette même Egliſe de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, d'honorables funérailles, auxquelles il aſſiſta : c'étoit bien de l'honneur à ce pendu. Quelques jours après, Robert de Clermont fut maſſacré dans une ſédition, en ſoutenant les intérêts de ſon Roi : Jean de Meulant défendit qu'on lui donnât la ſépulture dans aucune Egliſe ou cimetière, diſant qu'il avoit encouru l'excommunication, en faiſant enlever Perrin Macé d'un lieu ſaint, & qu'un Excommunié ne devoit pas être enterré parmi les Fidèles. Pluſieurs Egliſes & Couvens de Paris jouiſſoient du droit d'aſyle, entr'autres, Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Saint-Merri, Nôtre-Dame, l'Hôtel-Dieu, l'Abbaye S. Antoine, les Carmes de la Place Maubert & les Grands-Auguſtins. On va juger de l'abus de ces aſyles par un ſeul exemple : en 1365, Guillaume Charpentier aſſaſſina ſa femme ; ſon crime étoit public, prouvé, avéré : il convenoit lui-même qu'il l'avoit commis ; des Sergens l'arrachèrent de l'Hôtel-Dieu où il s'étoit réfugié, & le traînèrent en priſon ; il préſenta ſa plainte, ſur laquelle le Parlement condamna les Sergens à l'amende, & ordonna que ledit Guillaume Charpentier ſeroit rétabli dans ſon aſyle, & en effet il y fut remis. Il eſt certain qu'il ne fut pas puni. *Eſſ. Hiſt. ſur Paris, tom. 1, pag. 254 & ſuiv.*

Digitized by Google

ravant *rue des Remparts*, enſuite *rue Sainte-Apolline & de Bourbon*, depuis qu'elle fut alignée avec cette rue; & enfin *rue Meſlai* dans toute ſon étendue, depuis 1726.

* *Meſmes* (rue de) Quartier de la Place Maubert. Nom donné mal-à-propos à la rue Copeau par Sauval.

Meſnil-Montant, * (rue du) Quartier du Temple. C'eſt le chemin qui conduit du Boulevard au Hameau de ce nom, qu'on appelloit anciennement le *Meſnil-Maudan*, le *Meſnil-Mautemps* & *Maltemps*. La roideur de ce chemin, qui a été diminuée & adoucie en 1732, ſemble juſtifier le nom de Meſnil-Montant qu'il porte aujourd'hui.

* *Meûnier*, (rue *Etienne le*) Quartier Sainte-Avoie. Nom d'une ruelle qui étoit dans la rue des Singes.

Mézière, (rue) Quartier du Luxembourg. Elle aboutit, d'une part, dans la rue du Pot-de-Fer; & de l'autre, dans la rue Caſſette. Elle doit ſon nom aux jardins de l'Hôtel de Mézières qui regnoient le long de cette rue. On lui a donné le nom de rue de *l'Hôtel de Mézière*.

* *Michel*, (rue Saint-) quartier du Luxembourg. Nom qu'a porté la rue Barouillère en 1675.

* *Michel*, (rue des *Foſſés-Saint-*) Quartier du Luxembourg. Nom ancien de la rue Saint Hyacinthe, à cauſe de ſa ſituation près de la porte Saint-Michel.

* *Michel & du Fauxbourg Saint-*, (rue) Quartier du Luxembourg. Un des premiers noms de la rue d'Enfer, parce qu'elle commence le Fauxbourg Saint-Michel.

Michel, (rue *du Pont-Saint-*) Quartier de la Cité. Nom que portoit en 1398 la partie de la rue de la Barillerie, depuis celle de la Calendre.

Michel-le-Comte, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va, d'un bout, dans la rue Beaubourg, ſe terminant à la rue Grenier-Saint-Lazare dont elle fait la continuation; & de l'autre, dans la rue du Temple, au coin de celle de Sainte-Avoie.

Michodière, (rue de la) Quartier Saint-Denis. Cette rue nouvellement ouverte ſur les terreins ſitués rue Poiſſonnière, entre le boulevard & le clos Saint-Lazare, procure un débouché de la rue baſſe-Saint-Denis, juſqu'à la rue de

---

* Anciennement on appelloit *Meſnil* une maiſon de campagne, *Maſnilium*, *Manſionile*, & on s'eſt ſouvent ſervi de ce mot pour déſigner un Hameau ou petit Village.

Paradis

Paradis. Elle doit ſon nom à M. *de la Michodière*, Prévôt des Marchands actuellement en exercice. (année 1778) Les Lettres-Patentes ſont du 14 Octobre 1772.

Mignon, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle traverſe de la rue du Battoir dans celle du Jardinet. Elle a porté le nom de *rue des Petits-Champs*; & ſelon du Breul, de *rue Semelle*. *

Minimes, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Elle commence à la rue Saint-Louis, & aboutit à celle des Tournelles. Elle doit ſon nom aux Minimes qui y ſont établis.

* *Minimes*, (rue *neuve* des) Quartier du Temple. Nom douteux donné par Sauval à la rue Saint-Claude.

* *Mire*, (rue Jean le) Quartier Saint-Euſtache. Ancien nom de la rue du Jour.

Miromeſnil, (rue de) Quartier du Palais-Royal. On a piqué cette rue nouvelle qui doit commencer à la rue du Fauxbourg Saint-Honoré, & rendre dans la rue verte. Elle doit ſon nom à l'illuſtre Magiſtrat auquel Sa Majeſté a confié ſes ſceaux, & qui exerce les fonctions du Chef de la Juſtice (M. le Chancelier Meaupeou).

* *Miſéricorde*, (rue de la) Quartier de la Place Maubert. Nom que Sauval dit être celui de la rue du Pont-aux-Biches, depuis que l'Hôpital de ce nom y a été fondé.

* *Moine*, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Dénomination que Guillot donne à une rue qui paroît être la rue des Chiens.

Moine, (rue du petit) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'une part, à la rue Mouffetard; & de l'autre, à celle de la Barre. Elle doit ſon nom à une enſeigne.

Moineaux, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Elle va, d'une part, dans la rue neuve-Saint-Roch; & de l'autre, dans celle des Orties.

---

* Dans la rue Mignon, Quartier Saint-André-des-Arcs, il y avoit une petite maiſon à porte cochère, qui a été long-temps remarquable à cauſe de cette inſcription qui étoit ſur la porte : *In fundulo, ſed avito*, que Benſerade traduiſoit plaiſamment par ces mots : *Je ſuis gueux, mais c'eſt de race.* Apparemment que ceux qui en ſont aujourd'hui Propriétaires, & qui ſont Gens de condition, ont rougi de la modeſtie de leurs prédéceſſeurs, puiſqu'ayant fait réparer le cintre de la porte de cette maiſon en 1728, l'inſcription qui y étoit auparavant, n'y a pas été remiſe.

* *Mollard*, (rue) Quartier Sainte-Avoie. Nom douteux donné par Sauval au cul-de-ſac Péquai.

Mongallet, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Elle commence à la rue de Reuilli, & finit à celle de la Planchette & de la vallée de Fécan. Elle portoit auparavant le nom de *rue du bas-Reuilli.*

Monnoie, (rue de la) Quartier du Louvre. Cette rue ainſi nommée à cauſe de l'ancien Hôtel des Monnoies, qui étoit auparavant ſur l'emplacement de la rue Boucher, eſt ſituée au bout & en face du Pont-Neuf, entre les rues du Roule & la place des trois-Maries. Elle a porté anciennement le nom de rue *O Cerf* & *du Cerf.*

Monnoie (rue de la vieille-) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue des Lombards; & de l'autre, au carrefour des rues de la Heaumerie, de la Savonnerie & des Ecrivains. Elle a été appellée rue de la vieille-Monnoie ou *Paſſementière* en 1636. On ignore le temps où l'Hôtel de la Monnoie, dont elle porte le nom, exiſtoit dans cette rue.

* *Monnoie*, (petite rue de la) Quartier du Louvre. C'eſt le nom d'une rue ou d'une ruelle qui étoit entre l'Hôtel de la Monnoie & la rue Béthiſi.

* *Monnoie* ou *Monnoie du Louvre*, (rue de la ou *de la petite*) Quartier du Palais-Royal. Nom que quelques Auteurs ont donné à la rue des Orties, depuis le ſecond guichet juſqu'à la cour des Tuileries, probablement parce que la monnoie des médailles y eſt ſituée, & qu'on y a frappé des monnoies.

* *Montauban*, (rue de) Quartier de la Place Maubert. Nom d'une ruelle ou d'un cul-de-ſac qui alloit de la rue Coupeaux au Tripot de Montauban, & qui fait le retour de la rue neuve-Saint-Etienne. Elle aboutiſſoit à la rue du Fauxbourg Saint-Victor.

* *Montigni*, , (rue de) Quartier du Temple. Nom que devoit porter la rue de Saintonge.

Montigni, (rue de) Quartier de la Place Maubert. rue nouvellement ouverte ſur le quai de la Tournelle, laquelle, ſuivant le projet, devoit être prolongée juſqu'à la rue Saint-Victor, & lors de l'acquiſition du terrein où étoit le jardin des Bernardins, ſur lequel on a formé la nouvelle halle aux veaux. Elle doit ſon nom à M. *de Montigny*, Tréſorier de France, qui a été chargé de donner l'alignement des rues de cette nouvelle halle.

Montmartre, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Elle com-

mence pour ce Quartier à la Pointe Saint-Euſtache, & finit au coin des rues neuve-Saint-Euſtache & des Foſſés-Montmartre. Elle a porté le nom de *rue de la porte Montmartre*, parce que cette porte y étoit ſituée.

Montmartre, (rue des Foſſés) Quartier Montmartre. Elle va de la rue Montmartre, à la Place des Victoires. Elle alloit juſqu'à la rue des Petits-Champs, avant l'élévation de cette Place. Le foſſé qui étoit à la porte Montmartre, lui a fait donner d'abord le nom de *rue du Foſſé*.

Montmartre, (rue du Fauxbourg) Quartier Montmartre. Elle va du rempart à l'Abbaye de Montmartre, en comprenant ſous ce nom, celle des Martyrs. *Voy. rue des Martyrs.*

Montmorenci, (rue de) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle commence à la rue Saint-Martin, & finit à celle du Temple. On la nommoit anciennement *rue au Seigneur de Montmorenci*, d'un Hôtel qui a été long-temps habité par les Seigneurs de cette Maiſon, dit Sauval. Cet Hôtel fut vendu en 1363 au Seigneur *de Hongeſt*, par un Frêtre nommé *Velva*.

Montorgueil. (rue) Elle fait la continuation de la rue Comteſſe d'Artois, & ſe termine à celle des Petits-Carreaux.

Montreuil, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Elle commence à la boucherie du Fauxbourg Saint-Antoine, & conduit au Village de Montreuil. C'eſt dans cette rue que l'on voit la maiſon de M. Titon, remarquable par un ſallon orné de peintures faites par les plus grands Maîtres. Cet Hôtel eſt devenu aujourd'hui une manufacture de papiers tontiſſes. M. *Titon* a été l'Architecte d'un monument qui témoignera éternellement ſon zèle pour les Arts. C'eſt un Parnaſſe françois, qu'il a fait exécuter en bronze à la gloire de la France, de Louis-le-Grand, & des plus célèbres Poëtes & Muſiciens depuis François I. Sur une montagne iſolée, ſont placées ſeize figures principales, & une vingtaine de génies portant les médaillons des Auteurs moins fameux. La Nymphe de la Seine y tient lieu de la fontaine d'Hypocrène. Louis XIV y eſt à la place d'Apollon, & ſemble inſpirer tous ces grands hommes par la protection dont il les honore. Les illuſtres de la Suze, des Houlières & Scudéry repréſentent les trois Graces. *Garnier* a exécuté ce monument, dont tous les aſpects ſont également riches & agréables, & *Jean Audran* l'a gravé. M. Titon en donna en 1732 une deſcription en un volume *in-fol.* orné de

figures, qui a été ſuivi d'un ſupplément en 1743, & d'un autre en 1755.

More, (rue cour du) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va de la rue Beaubourg dans celle de Saint-Martin. Elle ſe nommoit en 1313, rue *Jehan Palée*; & en 1330, la *rue Palée*. C'étoit une cour qui a été prolongée pour en faire une rue. Des Filoux & des Voleurs faiſoient leur retraite de cette cour. En 1559, les Bourgeois des environs obtinrent du Prévôt des Marchands & Echevins, la permiſſion de la faire fermer par les deux bouts; & en 1568, *Robert* Rouelle, Conſeiller au Parlement, Locataire à longues années de la maiſon ſituée au coin de la même rue, du côté de la rue Saint-Martin, obtint pour 60 livres la permiſſion des Gouverneurs de l'Hôpital de Saint-Julien, de faire bâtir ſur cette rue une chambre qui la couvre encore aujourd'hui, & qui va du premier étage de cette maiſon, au jubé de l'Egliſe de S. Julien.

* *More*, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Nom qu'on donnoit anciennement à la rue Gracieuſe, dont la rue du Noir fait la continuation.

Moreau, (rue) Quartier Saint-Antoine. Elle va de la rue de Charenton à celle de la Rapée. Comme elle regne en partie le long du Couvent des Religieuſes Angloiſes, on l'appelle auſſi la *ruelle des Filles Angloiſes*.

* *Morfondus*, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Ancienne dénomination de la rue d'Anjou au Fauxbourg Saint-Honoré.

* *Morfondus*, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Nom ancien de la rue neuve-Saint-Etienne, à cauſe d'une maiſon que l'on appelloit *la maiſon des Morfondus* ou *des Réchauffés*.

Moricourt (rue de la Folie-) Quartier du Temple. Elle conduit de la rue du Fauxbourg du Temple, à celle du Meſnil-*Montant*. On l'a appellée ainſi du nom d'un Particulier.

* *Morins*, (rue des) Quartier du Temple. Nom ancien de la rue Saint-Gervais, à cauſe du terrein de ce nom.

Mortellerie, (rue de la) Quartier de la Grêve & de Saint-Paul. Quant au premier Quartier, elle commence à la Grêve, & finit au coin de la rue Geoffroy-l'Aſnier; & à l'égard du ſecond, la partie de cette même rue commence au coin de la rue Geoffroi-l'Aſnier, & ſe termine au carrefour de l'Hôtel de Sens. Il paroît qu'elle doit ſon nom à la famille de *Pierre* & *Richard le Mortelier* qui y demeuroient en 1348.

* *Morue*, (rue de la bonne-) Quartier du Palais-Royal. *Voy. Elyſées.* (rue *des Champs-*)

* *Mouffetard*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle commence au bout de la rue Bordet à la rue Contreſcarpe, & finit aux Gobelins. Elle a porté les noms de *Montfétart*, *Maufetard*, *Mofetard*, *Moufetart*, *Mouflard*, *Moflart*, *Moſtart*, &c. qui, ſelon l'Abbé Lebeuf, ſont autant d'altérations de ſon vrai nom *Mont-Cétard*, * territoire à travers duquel elle paſſoit, lorſqu'elle n'étoit qu'un ſimple chemin. Elle a porté encore au commencement du ſiècle paſſé les noms de *rue Saint-Marcel*, *grande rue Saint-Marceau* & *vieille Ville Saint-Marcel.*

* *Moulin*, (rue du) Quartier de la Cité. Nom ancien de la rue de la Lanterne.

Moulin, (rue du haut-) Quartier de la Cité. Elle va, d'un bout, à la rue de la Lanterne; & de l'autre, à celle de Glatigni. Elle a été nommée *rue Saint-Denis-de-la-Chartre*, *rue neuve-Saint-Denis*, *rue Saint-Symphorien*, dans une partie; & dans l'autre, *rue des Hauts-Moulins*, & rue & la petite rue *du Haut-Moulin.* La Chapelle Saint Luc étoit autrefois connue ſous l'invocation de *S. Symphorien.*

* *Moulins*, (rue des & du *terrein aux*) Quartier du Palais-Royal. Ancien nom de la rue Sainte-Anne, à cauſe de deux moulins qui étoient ſur ce terrein.

Moulins, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit, d'une part, au bout de la rue l'Evêque; & de l'autre, à la rue Thérèſe. Elle doit ſon nom aux moulins dont nous venons de parler à l'article précédent.

Moulins, (rue des) Quartier du Temple. Elle commence à la rue Saint-Maur & du chemin Saint-Denis, & conduit aux moulins de la butte de Chaumont, à laquelle elle doit ſon nom.

* *Mouſquetaires*, (vieille rue des) Quartier Saint-Antoine. Nom ancien donné à la rue du bas Reuilli, & au cul-de-ſac contigu.

Mouſſi, (rue de) Quartier Sainte-Avoie. Elle va de la rue de la Verrerie dans celle de Sainte-Croix-de-la-Bre-

---

* Tout le territoire du *Mont-Cétard* étoit partie en vignes & partie en terres labourées. Le vignoble qui étoit ſitué entre les rues que nous nommons Moufetard & du Jardin du Roi, le long de la rue Copeau, s'appelloit *le Breuil*, *Brolium. Rech. ſur Paris*, *tom.* 4, *p.* 95.

tonnerie. On l'a nommée la rue du *Franc-Mourier*, *Morier* & *Meurier*.

* *Moutier*, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Ancien nom de la rue des Prêtres, qui traverſe de la rue Bordet au quarré Sainte-Geneviève.

Mouton, (rue du) Quartier de la Grêve. Elle va, d'un bout, à la Place de Grêve, & de l'autre, à la rue de la Tiſſeranderie. Elle doit ſon nom à *Jean Mouton* qui y demeuroit, ou à l'enſeigne de ſa maiſon.

* *Moutons*, (rue des deux-) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom ancien de la rue Gilles-Cœur, donné par l'Editeur de Dubreul en 1639.

* *Muce* (rue *du petit*, & de *Put-y-*) Quartier Saint-Paul. Nom donné par Sauval à la rue du petit-Muſc.

Muette, (rue de la) Quartier de la Place Maubert. Cette rue aboutit au carrefour de Clamart, en faiſant la continuation de la rue du Fer-à-Moulin, dont elle n'étoit point diſtinguée anciennement.

Mule, (rue du pas de la) Quartier Saint-Antoine. Elle aboutit, d'un côté, à la Place Royale; & de l'autre, au boulevard. Elle a porté les noms de *rue Royale* & de *petite rue Royale*. On ignore l'étymologie de celui qu'elle porte aujourd'hui.

Mulets, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Elle va de la rue d'Argenteuil dans celle des Moineaux.

* *Mûrier* (rue du) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Ancien nom de la rue neuve-Saint-Martin.

Mûrier, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'une part, à la rue Traverſine; & de l'autre, à celle de Saint-Victor. Elle a porté les noms de *rue Pavée*, *rue Pavéegoire*.

* *Mûrier*, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Nom ancien de la rue des Poules.

* *Murs*, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Ancienne dénomination de la rue d'Arras.

Muſc, (rue du petit-) Quartier Saint-Paul. Elle commence à la rue Saint-Antoine, & finit au quai des Céleſtins. On croit qu'elle tire ſon étymologie du voiſinage d'une voierie qui étoit dans l'ancien champ au plâtre, ſur une partie duquel elle a été ouverte, & qu'on la nommoit, pour cette raiſon, rue de *Pute-y-Muce*. On lui a donné auſſi ceux *du petit-Muce*, *de la petite-Puce*, *des Céleſtins*, & mal-à-

propos de *Petimus*. * Il eſt certain qu'il a exiſté dans cette rue un Hôtel du petit-Muſc ; on ignore ſi c'eſt lui qui a donné le nom à la rue, ou ſi c'étoit d'elle qu'il le tenoit.

N

* *Naples* (rue de) Quartier Saint-Antoine. Nom donné mal-à-propos à la rue de Lappe.

* *Navet*, (rue) Quartier de la Grêve. Dénomination d'une des extrêmités de la rue des Teinturiers.

Nazareth, (rue de) Quartier de la Cité. Elle va du quai des Orfévres, en commençant à la grille vis-à-vis l'abreuvoir, & aboutit à l'Hôtel de M. le premier Préſident. Elle a porté auſſi le nom de rue de *Galilée*. Voy. *Arcade*. (rue de l')

Nazareth (rue Notre-Dame de) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Cette rue qui fait la continuation de la rue neuve-Saint-Martin, dont elle a porté le nom, va, d'un bout, dans la rue du Pont-aux-Biches; & de l'autre, dans celle du Temple. Elle doit celui qu'elle porte aujourd'hui, aux Pères de Notre-Dame de Nazareth.

* *Nemours*, (rue de l'Hôtel de) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que portoit en 1656, la partie de la rue des Grands-Auguſtins, du côté du Quai.

* *Neſle*, (rue de) Quartier Saint-Euſtache. Ancienne dénomination de la rue d'Orléans.

* *Neſle* (rue & *petite* rue *de*) Quartier Saint-Germain. Nom que portoit le retour d'équerre de la rue Mazarine, aboutiſſant dans la rue de Seine, à cauſe de la porte & de l'Hôtel de ce nom auquel il conduiſoit.

* *Neuve* (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Dénomination donnée dans le Traité de la Police par le Commiſſaire Lamarre, à la rue Pierre-au-Poiſſon. *Voy.* BOUCHERIE, *tom. 1, pag. 647 & ſuiv.*

Neuve des Mathurins, (rue) ainſi nommée, parce qu'elle

---

* Germain Brice prétend que c'eſt parce que dans l'eſpace qu'elle occupe à préſent, ſe trouvoit autrefois l'Hôtel des quatre Maîtres des Requêtes, que l'on nommoit l'Hôtel *Petimus*, ſur ce que les Requêtes que l'on préſentoit alors en langue latine, ainſi que tous les actes judiciaires commençoient toujours par le mot *Petimus*.

coupe des terres qui appartiennent aux Religieux Mathurins. *Voy. Mathurins.* (rue des)

Nevers, (rue de) Quartier Saint-Germain. Elle commence au quai de Conti, & aboutit à la rue d'Anjou. Cette rue a été connue ſous le titre de *ruelle par laquelle on entre & ſort du quai & jardin de l'Hôtel Saint-Denis.* M. *Jaillot* dit que ce n'étoit, au treizième ſiècle, qu'une ruelle qui ſervoit de paſſage aux eaux & aux immondices de la maiſon des Frères Sachet & du jardin du Collège Saint-Denis. Elle a été auſſi appellée *rue des deux-Portes*, parce qu'elle étoit fermée par ſes deux extrêmités; & comme elle règnoit le long des murs de l'Hôtel de Nevers, elle en porte aujourd'hui le nom. *Voy. Quai de Conti.*

Nicaiſe, (rue Saint-) Quartier du Palais-Royal. Elle commence à la rue Saint-Honoré, & finit dans celle des Orties. Elle doit ſon nom à une Chapelle de Saint Nicaiſe qui ſervoit à l'Hôpital des Quinze-Vingts, au milieu du quinzième ſiècle.

Nicolas, (rue Saint-) Quartier Saint-Antoine. Elle va de la rue Saint-Antoine dans celle de Charenton.

* *Nicolas*, (rue Saint-) Quartier du Temple. C'eſt le premier nom de la rue des douze-Portes, à cauſe de *Nicolas le Jai*, premier Préſident, qui y demeuroit.

Nicolas, (rue du cimetière Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va de la rue Saint-Martin à la rue Tranſnonain. Elle doit ſon nom au cimetière de cette Paroiſſe, auquel elle conduiſoit.

Nicolas-du-Chardonneret, (rue Saint-) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un côté, à la rue Traverſine; & de l'autre, à celle de Saint-Victor. L'Egliſe vis-à-vis de laquelle elle aboutit, lui a fait donner ce nom.

* *Nicolas du Louvre*, (rue Saint-) Quartier du Palais-Royal. Nom ancien de la rue Saint-Thomas du Louvre.

Noir, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Cette rue qui fait la continuation de la rue Gracieuſe, aboutit à celle d'Orléans. On l'a nommée *la rue du More*, à cauſe d'une enſeigne.

Nonaindières, (rue des) Quartier Saint-Paul. Elle commence à la rue de Joui, & finit au quai des Ormes. Ce nom eſt une altération de celui d'Hières, qui devroit s'écrire rue des Nonains d'Hières, à cauſe de l'Abbaye de ce nom qui y poſſédoit une maiſon en 1182, & qu'on a nommée *la maiſon de la Pie. Voy. tom. 3, pag. 213.*

Digitized by Google

Normandie, (rue de) Quartier du Temple. Elle commence à la rue Charlot, & finit au carrefour des Filles du Calvaire. C'étoit un chemin qui conduiſoit à l'ancienne porte du Temple.

* *Notre-Dame*, (rue du Pont-) Quartier de la Cité. Ancienne dénomination de la rue de la Lanterne.

* *Notre-Dame*, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Nom donné au cul-de-ſac Saint-Louis, par le Commiſſaire Brillet, Continuateur du Traité de la Police.

* *Notre-Dame*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Ancienne dénomination de la rue Cenſier, depuis la rue du Pont-aux-Biches.

Notre-Dame, (rue neuve-) Quartier de la Cité. Elle va, d'un bout, au marché-Palu; & de l'autre, au parvis de la Cathédrale. En 1163, elle s'appelloit *la rue neuve*, enſuite on y a ajouté celui de *Notre-Dame* qu'elle porte aujourd'hui.

Notre-Dame, (rue vieille) Quartier de la Place Maubert. Elle commence à la rue de la Clef, dont elle fait la continuation, & finit à celle du Pont-aux-Biches, entre les rues d'Orléans & Cenſier.

Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, (rue) Quartier Saint-Denis. En traverſant de la rue Beauregard, elle aboutit ſur le rempart. La Paroiſſe de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle lui a fait donner le nom qu'elle porte.

* *Notre-Dame-des-Champs*, (rue) Quartier Saint-Benoît. Ancienne dénomination de la rue de *Paradis*, une des ſix rues, ruelles ou cul-de-ſacs qui exiſtoient autrefois dans le Fauxbourg Saint-Jacques, & qui ne ſubſiſtent plus qu'en partie. Celle-ci eſt ſituée à côté du paſſage qui conduit aux Urſulines.

Notre-Dame des Champs, (rue) Quartier du Luxembourg. Elle commence à la rue de Vaugirard, & finit à la rue d'Enfer, vis-à-vis celle de la Bourbe, en continuant le long du boulevard neuf, d'un côté, & des marais de l'autre. C'étoit anciennement le chemin qui conduiſoit aux Carmélites qui occupent aujourd'hui l'Egliſe de Notre-Dame des Champs; & ce chemin s'appelloit *le Chemin Herbu*, depuis rue du Barc, & enfin celui de *Notre-Dame des Champs*.

Notre-Dame de Recouvrance, (rue de) Quartier Saint-Denis. Cette rue, ainſi appellée depuis 1540, va de la rue Beauregard au boulevard. Elle a porté auſſi le nom de *petite rue Poiſſonnière*, ſans doute parce qu'elle eſt parallèle à la rue Poiſſonnière.

Notre-Dame des Victoires, (rue) Quartier Montmartre. Cette rue, en faiſant la continuation de la rue des Petits-Pères, aboutit, par un retour d'équerre, dans la rue Montmartre. Elle doit ſon nom à l'Egliſe des Auguſtins ou Petits-Pères, laquelle eſt ſous l'invocation de Notre-Dame des Victoires. Elle a reçu anciennement les dénominations de *chemin Herbu*, de *rue des Victoires*, des *Pères Auguſtins déchauſſés*, enfin de *Notre-Dame des Victoires*.

* *Noyer*, (rue du) Quartier du Temple. Il paroît vraiſemblable que le cul-de-ſac de l'Echiquier, rue du Temple, eſt un reſte de cette rue qui ſubſiſtoit dans ce Quartier en 1303, laquelle étoit ſituée entre les rues de Braque & des vieilles-Haudriettes, & étoit de la largeur de quatre toiſes.

Noyers, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle commence à la rue Saint-Jacques, & finit à la Place Maubert. Elle a pris ſon nom des noyers qu'il y avoit au bas du clos-Bruneau, à l'endroit où on la voit aujourd'hui. Sauval dit que le Peuple la nomma *la rue Saint-Yves*, à cauſe de la Chapelle de ce Saint, mais qu'elle ne le porta pas long-temps, puiſqu'en 1401, elle avoit repris ſon premier nom : il ajoute qu'elle fut élargie en 1672.

O.

Oblin, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Elle commence à la Place de Saint-Euſtache, & ſe rend à la halle au bled. Elle doit ſon nom à un des Entrepreneurs de cette nouvelle halle.

Obſervance, (rue de l') Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle ſe rend, d'une part, à la rue des Cordeliers ; & de l'autre, à celle des Foſſés de M. le Prince. Le nom qu'elle porte lui vient des Religieux de l'étroite obſervance, dits Cordeliers, dont l'Egliſe a ſon portail dans cette rue.

Obſervatoire, (rue de l') Quartier Saint-Benoît. C'eſt le chemin qui règne le long de l'Obſervatoire.

Œufs, (rue du port aux) Quartier de la Cité. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue de la Pelleterie ; & de l'autre, à la rivière. Elle a porté les noms de *ruelle deſcendant ſur la rivière*, de *port aux œufs*, de *ruelle Jean Natteau*, & de *Garnier-Marcel*. C'étoit l'emplacement du Port-aux-Œufs, un des plus anciens de Paris.

Ogniard, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle commence à la rue des cinq-Diamans, & finit à celle

de Saint-Martin. Le nom de cette rue a ſouffert bien des variations ſucceſſives. Elle a porté, entr'autres, ceux de *Amauri de Rouſſi*, *de Roſſi*, *Emauri de Roiſſi*, & *Marie de Poiſſi*; enſuite ceux de *Hungard*, *Houguart*, *Oniard*, *Ognart*, *Oignat*, *Oignac*, *Aniac* & *Haumard*.

Oiſeaux, (rue des) Quartier du Temple. Elle va de la rue de Beauſſe, aboutir, par un retour d'équerre, au petit marché & à la rue de Bourgogne. On la trouve indiquée ſous le nom *de petite rue Charlot*. Elle fut percée en 1626, & elle doit ſon nom à une enſeigne.

Olivet, (rue d') Quartier Saint-Germain. Elle aboutit à la rue de Traverſe & à celle des Brodeurs. On la nomme communément *la petite ruelle*. On la trouve indiquée ſous le nom de *petite rue de Traverſe*. Le territoire d'Olivet, ſur lequel elle eſt ſituée, l'a fait nommer ainſi.

* *Opportune*, (*petite* rue *Sainte-*) Quartier Sainte-Opportune. Ancienne dénomination donnée par Valleyre à la rue des Fourreurs; de même que celle de Sainte-Opportune, donnée à la rue de la Tabletterie, par Sauval.

Orangerie, *des Oranges* & *des Orangers*, (rue de l') Quartier de la Place Maubert. Elle va de la rue d'Orléans dans la rue Cenſier.

* *Oreille*, (rue de vieille-) Quartier de la Grêve. *Voy. Coutellerie*. (rue de la)

Orfévres, (rue des) Quartier Sainte-Opportune. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois; & de l'autre, dans la rue Jean-Lantier. Originairement elle s'appelloit *des Moines de Joie-en-Val*, & *Jenvau* par corruption. L'Hôtel de l'Abbaye de Joie-en-Val y étoit ſitué. On l'a nommée auſſi *la rue d'entre deux-portes*, *aux deux-portes* & *des deux-portes*, parce qu'elle étoit fermée par ſes deux extrémités. En 1636, on l'a appellée la *rue de la Chapelle aux Orfévres*, à cauſe de la Chapelle & de l'Hôpital qu'ils y ont fait bâtir.

* *Orillon*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Suivant Sauval, c'eſt un nom que la rue des trois-Chandeliers portoit en 1246.

Orléans, (rue d') Quartier du Temple. Elle aboutit, d'un côté, à la rue des quatre-Fils; & de l'autre, au coin des rues d'Anjou & de Poitou.

Orléans, (rue d') Quartier Saint-Euſtache. Elle va de la rue Saint-Honoré à celle des deux-Ecus; lorſqu'elle ſe prolongeoit juſqu'à la rue Coquillère, elle s'appelloit *rue de Neſle*. Elle a été appellée *rue de Bohéme*, du nom du

Roi de Bohême, *Jean de Luxembourg* qui y demeuroit ; & en 1388, *rue d'Orléans*, après que *Louis de France*, Duc d'Orléans, fut devenu Propriétaire de l'Hôtel de Bohême. Quelquefois on y a ajouté *dite des Filles pénitentes & des Filles repenties.*

Orléans, (rue d') Quartier de la Place Maubert. Elle commence à la rue Mouffetard, & finit à celle du Jardin du Roi. Elle s'appelloit anciennement *rue des Bouliers*, & *aux Bouliers* & de *Richebourg*, à cauſe du territoire de ce nom. On ne lui donna le nom d'Orléans, que lorſque *Louis de France*, Duc d'Orléans, fils du Roi Charles V, y eut une maiſon de plaiſance. Elle lui avoit été donnée par Iſabelle de Bavière, Reine de France, ſa belle-ſœur, & étoit accompagnée de ſauſſaies, & d'un jardin rempli de ceriſiers, de lavande, de romarin, de pois, de fêves, treilles, baies, choux, poirées pour les lapins, & de chenevis pour les oiſeaux. Voilà quelle étoit la ſimplicité de ce temps-là ; aujourd'hui un pareil jardin ſeroit digne, à peine, d'un Commis à la barrière.

* *Orléans*, (rue neuve d') Quartier Saint-Denis. Nom douteux de la rue Sainte-Apolline.

Orléans, (rue neuve d') Quartier Saint-Denis. Elle traverſe du Fauxbourg Saint-Denis à celui de Saint-Martin.

* *Orléans*, (rue d') Quartier Saint-Antoine. Nom d'une des quatre rues indiquées dans ce Quartier par Bonfons, Libraire, leſquelles ne ſubſiſtent plus : il paroît vraiſemblable qu'elle pourroit être le chemin qui conduit à la Baſtille & à l'Arſenal ; emplacement ſur lequel le Duc d'Orléans avoit un Hôtel.

* *Orme*, (rue *du Puits de l'*) Quartier Saint-Benoît. Nom d'une rue qui ſubſiſtoit anciennement dans le Fauxbourg Saint-Jacques, & que l'on connoiſſoit auſſi ſous les noms de *rue des Samſonnets* & de *l'Egout.*

* *Ormes*, (rue aux) Quartier Saint-Paul. Nom donné mal-à-propos à une partie de la rue des Nonaindières.

Orties, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Elle règne le long des galeries du Louvre. Elle a porté les noms de *Saint-Nicolas du Louvre*, de *rue des Galeries*, *autrement des Orties.* On appelloit auſſi cet endroit *le rempart du Louvre.* M. Jaillot dit que c'étoit un mur qui règnoit le long du quai, & qui pouvoit être garni d'orties, dont on aura donné le nom à la rue, ainſi qu'à la ſuivante.

Orties, (rue des) même Quartier. Elle va de la rue Sainte-Anne à celle d'Argenteuil.

Digitized by Google

Oſeille (rue de l') Quartier du Temple. Cette rue, en continuant la rue de Poitou, qui conſervoit autrefois ſon nom juſqu'au rempart, commence à la vieille rue du Temple, & finit à celle de Saint-Louis. Il eſt vraiſemblable qu'elle doit ſon nom aux marais ſur leſquels elle a été percée, de même que les rues voiſines, telles que la rue du Pont-aux-Choux, *&c.* à cauſe des différens légumes qu'on y cultive.

* *Oſeroie*, (rue de l') Quartier Saint-Benoît. Ancienne dénomination de la rue du cimetière Saint-Benoît.

* *Oublayers*, } (rue des) Quartier de la Cité, Noms ſous
* *Oublieurs*, } leſquels la rue de la Licorne étoit connue aux onzième & douzième ſiècles.

Oues ou *Ours*, (rue aux) Quartier Saint-Denis. Elle va, d'un bout, dans la rue Saint-Denis ; & de l'autre, dans celle de Saint-Martin. Elle doit ſon nom à la grande quantité d'oies qu'un grand nombre de Rôtiſſeurs établis dans cette rue, faiſoient cuire & vendoient. Ce qui le prouve, c'eſt que nos anciens écrivoient & prononçoient *oë* ou *oue* pour *oie*, & qu'on en avoit donné le nom à cette rue, *vicus ubi coquuntur anſeres*, *la rue où l'on cuit les oës ; vicus anſerum* ; *la rue as oues*, *via ad aucas*, *vicus ad ocas*. On trouve ces différentes dénominations dans le Cartulaire de Saint-Martin-des-Champs, & dans Lebeuf, tom. 1, pag. 589. C'eſt donc par corruption qu'on l'appelle aujourd'hui *la rue aux Ours*. Les chapons du Mans, les poulardes fines de Mézerai, engraiſſées avec art, les poules de Caux, & mille autres rafinemens étoient abſolument inconnus dans ces temps heureux de modération & de continence, où les bonnes mœurs règnoient, & où nos pères, moins ſenſuels & moins délicats qu'on ne l'eſt aujourd'hui, ſe régaloient avec des oies ; viande très-mépriſée à préſent, où le luxe immodéré & la gourmandiſe règnent au ſuprême dégré. Ce ne fut que vers le règne de Charles IX, que les dindons parurent en France, c'eſt-à-dire, quelques années après la fameuſe découverte des Indes occidentales. Les premiers furent apportés du Mexique où ils ſont fort communs. On dit qu'aux noces de Charles IX, on ſervit le premier dindon ; ce que l'on admira avec raiſon, comme une choſe fort extraordinaire.

On remarque, au milieu de cette rue, au coin de la rue Salle-au-Comte, une ſtatue de la Sainte Vierge, enfermée dans une grille de fer, ſous le nom de *Notre-Dame de la Carole*, devant laquelle on entretient une lampe allumée par dévotion, au ſujet d'un Soldat, qui, le 30 Juillet

1418, ſortant d'un cabaret où il avoit perdu ſon argent, frappa de déſeſpoir cette figure, & lui donna pluſieurs coups de couteau qui en firent ſortir du ſang. Le malheureux fut arrêté; ſon procès lui fut fait, & il ſubit le dernier ſupplice au même endroit. On dit que cette ſtatue fut portée à Saint-Martin-des-Champs, dans la Chapelle de la Sainte Vierge qui eſt derrière le chœur, où elle eſt révérée ſous le nom de *Notre-Dame de la Carole*, parce que, ajoute-t-on, cet événement arriva ſous le règne de Charles VI. On n'a point de preuves ſuffiſantes pour adopter cette tradition bien incertaine. Quoi qu'il en ſoit, il s'y fait tous les ans un concours de dévotion le 3 Juillet; & le ſoir, on faiſoit dans ce lieu, devant une autre image de la Sainte Vierge qu'on y a placée, un feu d'artifice, après lequel on brûloit une figure habillée comme les Suiſſes; uſage injurieux contre lequel cette Nation a réclamé avec d'autant plus de ſujet, qu'il n'y avoit point alors de Suiſſes en France. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on ſupprimât auſſi l'uſage qui ſubſiſte encore, de promener à ce ſujet daus les rues de Paris, une figure giganteſque & ridicule, qui n'eſt propre qu'à effrayer les enfans, & à frapper déſagréablement l'imagination des femmes enceintes.

P.

Pagevin, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Elle commence à la rue Coqhéron, juſqu'à celle des vieux-Auguſtins, en faiſant la continuation de la rue Verderet. Elle doit ſon nom à un Bourgeois qui y demeuroit, & n'étoit qu'une ruelle en 1293, qui, à cauſe de ſa mal-propreté, fut nommée *Breneuſe*; peut-être eſt-ce par altération du nom de *Jacques Berneult.*

Pain-Mollet, (rue Jean-) Quartier de la Grêve. Elle va de la rue des Arſis au carrefour Guillori, vis-à-vis la rue Jean-de-l'Epine. Elle doit ſon nom à un Particulier qui s'appelloit ainſi.

* *Palatine*, , (rue) Quartier de la Cité. Première dénomination de la rue Saint-Louis, qu'elle porta juſqu'à celle des deux-Ponts.

Palatine, (rue) Quartier du Luxembourg. Elle commence à la rue Garancière, & aboutit à celle des Foſſoyeurs, regnant le long de l'Egliſe de S. Sulpice. Elle doit ſon nom à Madame la Princeſſe Palatine, veuve de M. le Prince de Condé, qui logeoit au petit Luxembourg. Cette rue a été percée ſur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-

Sulpice, & on l'appelle *rue neuve-Saint-Sulpice*, enſuite *rue du Cimetière*.

* *Palée* ou *Jean Palée*, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Ancienne dénomination de la rue cour du More.

* *Palée* ou *Pavée*, (rue) Quartier Saint-Denis. Nom que portoit autrefois la rue du petit-Hurleur, probablement à cauſe de *Jean Palée*, l'un des Fondateurs de l'Hôpital de la Trinité.

Palu, (rue du Marché-) Quartier de la Cité. Elle commence au petit-Pont, & finit au coin des rues de la Calendre & de Saint-Chriſtophe. Elle doit ſon nom au marché qui y a exiſté de tout temps, où l'on vendoit toutes ſortes de légumes & d'herbes, d'où lui ſont venus les noms de *l'Orberie* ou l'*Herberie*. Comme ce lieu étoit humide & marécageux, on lui a donné le ſurnom de *Palu*, *à Palude*, marais.

Paon, (rue du) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle tombe, d'un côté, dans la rue des Cordeliers; & de l'autre, dans celle du Jardinet. Elle doit ſon nom à une enſeigne du paon. Elle ſe prolongeoit juſqu'à la rue Hautefeuille. Il y a dans cette rue un hôtel garni fort connu, nommé *l'Hôtel de Tours*, parce qu'il appartient aux Archevêques de Tours.

* *Paon*, (rue du *petit*) même Quartier. C'étoit la rue de l'Archevêque de Rheims, dont il ſubſiſte encore une partie ſous le nom de cul-de-ſac du Paon, & qui ſe prolongeoit juſqu'à la rue Hautefeuille.

Paon, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Elle conduit de la rue Traverſine à celle de Saint-Victor. On la connoiſſoit autrefois ſous le nom d'*Alexandre Langlois*. Elle doit ſon nom à une maiſon qui avoit un paon pour enſeigne.

Paon blanc, (rue du) Quartier Saint-Paul. Elle deſcend de la rue de la Mortellerie, ſur l'ancienne place aux veaux.

Paradis, (rue de) Quartier Saint-Denis. Elle va d'un bout à la rue du Fauxbourg Saint-Denis, & de l'autre à la rue Sainte-Anne ou Poiſſonnière. Elle fait la continuation de la rue Saint-Lazare, & s'appelloit du nom de ce Saint, parce qu'elle règne le long de l'enclos.

Paradis, (rue de) Quartier Sainte-Avoie. Elle va de la vieille rue du Temple dans la rue du Chaume. Elle doit ſon nom à l'enſeigne d'une maiſon. Anciennement on l'appelloit du nom qu'elle porte aujourd'hui, & de celui de *rue des Jardins*.

* *Paradis* & du *petit*, (rue de) Quartier Saint-Benoît. Ancienne rue ſituée près du paſſage qui conduit aux Urſu-

lines, à laquelle on a donné les noms de *Notre-Dame des Champs*, de rue ou *ruelle Jean-le-Riche*, & *neuve Jean-Richer*, de *ruelle des Poteries* ou de *Saint-Séverin* & de *rue du Petit-Paradis*.

* *Paradis*, (rue du *petit*) Quartier du Temple. Ancien nom de la rue du Parc-Royal, ſuivant Sauval.

* *Parc-Royal*, (rue du) Quartier Saint-Antoine. Nom qui fut donné ſous le règne d'Henri IV, à la rue de la Chauſſée des Minimes.

Parc-Royal, (rue du) Quartier du Temple. Elle aboutit, d'une part, à la rue Saint-Louis; & de l'autre, au coin de la rue de Thorigny. Elle doit ſon nom au Parc de l'Hôtel des Tournelles auquel elle conduiſoit, & ſe nommoit, anciennement rue de Thorigny, depuis la vieille rue du Temple juſqu'à l'égout ou rue Saint-Louis.

* *Parcheminerie*, (rue de la) Quartier Saint-Jacques-de-la boucherie. Suivant Sauval, c'eſt un nom qu'a porté anciennement la rue des Ecrivains.

Parcheminerie, (rue de la) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle traverſe de la rue de la Harpe dans celle de Saint-Jacques. Anciennement elle s'appelloit rue *des Ecrivains*, rue *as Ecrivains*, rue *des Parcheminiers*, & enfin de la Parcheminerie, ſans doute, à cauſe du grand nombre des Marchands de parchemin qui y demeuroient, & dont on en voit encore aujourd'hui pluſieurs. Avant que l'Imprimerie fût connue en Europe, les Bénédictins, les Bernardins & les Chartreux s'occupoient à copier les anciens Auteurs: nous leur avons l'obligation de nous avoir conſervé une infinité de Livres. Les Chartreux ſçachant que *Guy*, Comte de Nevers, vouloit leur faire préſent de vaſes d'argent, marquèrent qu'il leur feroit plus de plaiſir, s'il vouloit leur donner du parchemin. L'uſage du papier, tel que nous l'avons aujourd'hui, n'eſt pas bien ancien; on ne ſe ſervoit encore que de parchemin ſous le règne du Roi Jean.

* *Parcheminerie de la petite & de la vieille*, (rue de la) Quart. Sainte-Avoie. Noms ſous leſquels la rue des Blancs-Manteaux étoit connue au treizième ſiècle.

Parnaſſe, (rue du Mont-) Elle commence au-deſſus de la Barrière de la rue Notre-Dame-des-Champs, & aboutit ſur le nouveau Boulevard, ou Boulevard du midi. Cette rue nouvellement ouverte, commence à être ornée de quelques maiſons fort belles. Elle doit ſon nom à la butte du Mont-Parnaſſe, dont on voit encore un petit tertre ſur ce Boulevard, vis-à-vis la rue dont il eſt queſtion ici.

Paroles

Paroles, (rue des mauvaiſes) Quartier Sainte-Opportune. Elle va de la rue des Bourdonnois dans celle des Lavandières. Elle s'eſt long-tems nommée la rue *Male-Parole*, apparemment parce qu'elle n'étoit preſque habitée que par des gens de la lie du peuple. Cependant *François Olivier*, Chancelier de France, y demeuroit; *Miron*, Lieutenant-Civil, y a demeuré auſſi, ce qui faiſoit dire à Bouley, en parlant de ce Magiſtrat, *indignus qui inter mala verba habitet.*

* *Parvis*, (rue du) Quartier de la Cité. Une des quatre rues qui aboutiſſoient à la rue neuve Notre-Dame, & qui ne ſubſiſtent plus, celle-ci & deux autres ayant été compriſes dans l'agrandiſſement du Parvis & des Bâtimens des Enfans-trouvés. On l'a auſſi nommée *rue de la Huchette.*

Pas-de-la-Mule. (rue du) *Voy. Mule.*

* *Paſſementière*, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancienne dénomination de la rue de la vieille-Monnoie.

Paſtourelle, (rue) Quartier du Temple. Elle va de la rue du Temple à celle du Grand Chantier, vis-à-vis la rue d'Anjou. Elle a porté les noms de *Groignet*, de *Jehan-Saint-Quentin*; & doit celui qu'elle conſerve aujourd'hui, à *Roger Paſtourel.*

Paul, (rue Saint-) Quartier Saint-Paul. Elle donne d'un bout dans la rue Saint-Antoine, & de l'autre au Quai & Port Saint-Paul.

Paul, (rue des Prêtres Saint-) même Quartier. Elle aboutit à la rue Saint-Paul, en faiſant la continuation de la rue de Joui. Elle a porté le nom de *rue de la fauſſe-Poterne*, & celui qu'elle a reçu depuis, lui vient des Prêtres de la Paroiſſe qui y étoient domiciliés. *Voy. rue de Joui.*

* *Paul*, (rue de *la fauſſe-Poterne-Saint-*) même Quartier. *Voy. l'article précédent* & *rue de Joui.*

* *Paul*, (rue de *l'Archet-Saint-*) même Quartier. Ancienne dénomination d'une extrêmité de la rue de Joui.

Paul, (rue neuve-Saint-) Quartier Saint-Paul. Elle commence à la rue Saint-Paul, & finit au coin des rues de Beautreillis & Gerard-Boquet. Elle a été appellée *l'Hôtel des écuries de la Reine*, à cauſe de l'Hôtel Saint-Maur ſur lequel elle a été ouverte, & qui avoit été deſtiné pour les écuries d'Iſabelle de Bavière.

* *Paume*, (rue *neuve des jeux de*) Quartier des halles. Ancienne dénomination de la rue de la Poterie, à cauſe de deux jeux de paume qui ſubſiſtoient à l'endroit où ſont aujourd'hui les halles aux draps & aux toiles.

Pavée, (rue) Quartier Saint-Denis. Elle traverſe de la rue Montorgueil à celle du petit-Lion, au coin de la rue des deux-Portes.

Pavée, (rue) Quartier Saint-Antoine. Elle commence à la rue des Francs-Bourgeois, & finit à celle du Roi de Sicile. Suivant Sauval, elle a porté les noms de *rue du petit-Marais*, de *Marivas*, de *Marivaux* & du *petit-Marivaux*. C'étoit dans cette rue qu'étoit l'Hôtel de Lorraine, connu depuis ſous les noms d'Herbouville & de Savoiſi. *Voy.* HÔTEL DE SAVOISI, *tom. 3, pag. 264.*

* *Pavée*, *Paveégoire* & *Pavée d'Andouilles*, (rue) Quart. de la Place Maubert & de Saint-André-des-Arcs pour la dernière dénomination. Le premier nom étoit celui de la rue de la Tournelle : le premier & le ſecond étoient deux dénominations de la rue du Mûrier ; & le troiſième, celui de la rue Pavée-Saint-André-des-Arcs.

Pavillons, (rue des trois) Quartier Saint-Antoine. Elle va, d'un côté, à la rue du Parc-Royal ; & de l'autre, à celle des Francs-Bourgeois. Elle doit ſon nom à une maiſon ornée de trois pavillons, appartenante à la Dame *Anne Chatelain*, laquelle étoit ſituée au coin de la rue des Francs-Bourgeois, & de celle-ci. D'abord elle a porté le nom de rue de la Culture de Sainte-Catherine, & de *rue des Valets*, dans ſon retour qu'on a appellé *la rue des Juifs*, & dont il ſubſiſte encore une partie dans le cul-de-ſac Coquerel. Enſuite on l'a nommée rue *Diane*, à cauſe de *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois.*

* *Payen*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Nom ancien de la rue de la barrière, qui aboutit, d'un côté, au champ de l'Allouette ; & de l'autre, au chemin de Gentilli. Une maiſon & un grand clos appartenants au Sieur *Payen*, lui avoient fait donner ce nom.

Payenne & *Payelle*, (rue) Quartier Saint-Antoine. Cette rue qui aboutit aux rues du Parc-Royal & des Francs-Bour-

---

* Diane de Poitiers, femme de Louis de Brézé, grand Sénéchal de Normandie, qu'Henri II fit Ducheſſe de Valentinois, demeuroit à l'Hôtel Barbette en 1561 ; les Ducheſſes d'Aumale & de Bouillon, ſes filles, vendirent cet Hôtel, comme faiſant partie de la ſucceſſion de leur père, à différens Particuliers qui le firent démolir, & qui commencèrent à bâtir ſur ſon emplacement les rues de *Diane*, du Parc-Royal, & la nouvelle rue Barbette. *Voy. au mot* ANET, *t. 1, p. 269.*

geois, fait la continuation de la rue Pavée. On lui a donné ſucceſſivement les noms de rue *Payelle*, *Parelle* & de *Guyenne*.

Pélican, (rue du) Quartier Saint-Euſtache. Elle traverſe de la rue des Petits-Champs dans celle de Grenelle.

Pelleterie, (rue de la) Quartier de la Cité. Elle va, d'un bout, à la rue Saint-Barthélemi; & de l'autre, à la rue de la Lanterne, vis-à-vis Saint-Denis-de-la-Chartre. Elle doit ſon nom aux Marchands de pelleterie qui s'y établirent après l'expulſion des Juifs par Philippe-Auguſte.

* *Pelleterie*, (rue de la) Quartier du Luxembourg. Ancienne dénomination de la rue du vieux-Colombier, du côté de la Croix-Rouge.

* *Penecher* & *Peniche*, (rue) Quartier Montmartre. Anciens noms de la rue Saint-Pierre.

* *Pénitentes* ou *Repenties*, (rue des Filles) Quartier Saint-Euſtache. Le Duc d'Orléans ayant donné une partie de ſon Hôtel à des Filles Pénitentes, rue d'Orléans, elle en a quelquefois porté le nom.

* *Percée*, (rue) Quartier de la Cité. Nom que l'on donnoit en 1265 à une petite ruelle fermée à ſes deux extrémités, qui deſcend à la rivière, au bout de la rue Saint-Landri.

* *Percée*, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Ancienne dénomination de la petite rue de la Vrillière.

* *Percée* & *Perciée*, (rue) Quartier Saint-Denis. Nom ſous lequel on trouve les rues Françoiſe & du Renard; cette dernière a porté auſſi le ſecond.

Percée & *Perciée* (rue) Quartier Saint-Paul. Elle va, d'un bout, à la rue Saint-Antoine; & de l'autre, à celle des Prêtres-Saint-Paul.

Percée, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Hautefeuille; & de l'autre, à celle de la Harpe. Elle a porté auſſi le nom de *rue Percée*, dite *des deux-Portes*, parce qu'elle fait la continuation de la rue du cimetière Saint-André-des-Arcs, qu'on appelloit *rue des deux-Portes*.

Perche, (rue du) Quartier du Temple. Elle traverſe de la rue d'Orléans dans la vieille rue du Temple. *Voy.* PLACE DE FRANCE.

Perdue, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un bout, à la rue des grands dégrés; & de l'autre, à la Place Maubert.

Pères, (rue des Saints-) Quartier Saint-Germain. Elle

aboutit au quai Malaqueſt, & à la rue de Grenelle. Une Chapelle ſous l'invocation de Saint Pierre, avoit fait donner ſon nom à cette rue. Le Peuple, par altération, l'appella rue *Saint-Père*, & enſuite *rue des SS. Pères.* Elle a été auſſi nommée *le chemin*, & enſuite *la rue aux Vaches. Voy. rue Saint-Dominique.*

Pères, (rue des Petits-) Quartier Montmartre. Elle va, d'un bout, aux rues de la Vrillière & de la Feuillade; & de l'autre, au coin de la rue Vuide-Gouſſet. Elle doit ſon nom au Couvent des Petits-Pères, mais mieux des Auguſtins réformés.

Périgueux, (rue de) Quartier du Temple. Elle aboutit, d'une part, à la rue de Bretagne; & de l'autre, à celle de Boucherat. Elle fait la continuation de la rue de Limoges.

* *Perrin*, (rue du pont-) Quartier Saint-Antoine. Ancienne dénomination donnée à la rue Saint-Antoine, depuis la porte de l'enceinte de Philippe-Auguſte, juſqu'à celle qui eſt conſtruite aujourd'hui ſous le même nom.

Perle, (rue de la) Quartier du Temple. Elle va de la vieille rue du Temple dans celle de Thorigni. Elle doit ſon nom à l'enſeigne d'un jeu de paume. Elle a été appellée auſſi rue de Thorigni.

Pernelle & Perronnelle, (rue) Quart. de la Grêve. Nom donné à la rue de la Levrette, dans l'extrêmité qui donne depuis la rue de la Mortellerie, juſques ſur le quai de la Grêve. L'Abbé Lebeuf lui donne le nom de *Perronnelle*; ſon nom général étoit autrefois celui de *ruelle de Seine.* Quelques Auteurs l'ont auſſi déſignée ſous les noms de *ruelle du port au bled*, de *Pernelle* ou *Prunier.*

* *Pernelle-Saint-Pol*, (rue) Quartier Sainte-Avoie. C'eſt peut-être le cul-de-ſac Péquai, rue des Blancs-Manteaux, ou peut-être une ruelle inconnue qui n'y ſubſiſte plus.

Perpignan (rue) Quartier de la Cité. Elle traverſe de la rue des trois Cannettes dans celle des Marmouzets. Elle a porté les noms de rue de *Charauri*, de *Champroſai*, & par corruption, de *Champron*, *Champourri*, *Champrouſiers*, *des Champs Rouſiers*, du *Champ Flori*, de *Champroſy*, de *ruelle de Pampignon*, & de *rue de Parpignan*, en 1636.

* *Perrette*, (rue) Quartier Saint-Denis. Nom donné autrefois mal-à-propos au cul-de-ſac de l'Empereur, un des quatre que l'on trouve dans la rue Saint-Denis.

Perrin-Gaſſelin, (rue) Quartier Sainte-Opportune. Cette rue qui aboutit à la rue Saint-Denis, fait la continuation de la rue du Chevalier du Guet. Elle doit ſon nom au terrein

ſur lequel elle eſt ouverte ; autrefois on l'appelloit la *rue du Chevalier du Guet* dans toute ſon étendue.

* *Pet*, (rue du) Quartier Saint-Denis. Ancienne dénomination de la rue du grand-Hurleur.

* *Pet*, (rue du, *du gros* & *du petit*) Quartier Saint-André-des-Arcs. Noms donnés à la partie de la rue des Poitevins, dans la partie qui aboutit à celle du Battoir.

Pet au-Diable, (rue du) Quartier de la Grêve. Elle va de la rue de la Tiſſeranderie au cloître Saint-Jean. Suivant Sauval & une tradition incertaine, cette rue a pris ſon nom d'une tour quarrée & fort ancienne, qui fait aujourd'hui partie du cloître de S. Jean en Grêve, laquelle ſervoit anciennement de Synagogue aux Juifs ; c'eſt pour cela qu'on la nommoit autrefois la *Synagogue*. On l'appelloit auſſi le *vieil Temple*, & l'Hôtel du Pet-au-Diable. On ignore ſi c'eſt par mépris & par dériſion pour les Juifs, ou par d'autres raiſons, qu'on avoit donné ce nom à leur Synagogue. On ſait ſeulement qu'en 1451, par Arrêt du 15 Novembre le Parlement commit *Jean Beçon*, Lieutenant-Criminel, pour informer du tranſport d'une pierre appellée *le Pet-au-Diable*, avec ordre de ſe ſaiſir de tous ceux qui ſe ſeroient trouvés coupables ; en tout cas, de les ajourner à comparoître en perſonne. Le Poëte Villon, dans ſon grand teſtament, parle d'un roman qui portoit le même nom.

Je lui donne ma librairie,
Et le roman de Pet-au-Diable.

Il y a une autre opinion ſur le nom de cette rue Elle ſuppoſe que la maiſon & la tour dont il s'agit, ont été poſſédées & occupées par un Particulier appellé *Pétau*, qui étoit ſi méchant, qu'on le ſurnomma *Diable*, dont le nom eſt reſté à la rue. Il y a des Auteurs qui l'ont appellée *la ruelle Tournay* ; d'autres, la rue *au chevet-Saint-Jean*, & *rue du cloître-Saint-Jean*.

Petit-Muſc. (rue du) *Voy. Muſc*.

* *Petites Maiſons*, (rue de l'Hôpital des) Quartier du Luxembourg. Ancienne dénomination de la rue de Sèvre.

Phelippeaux, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va, d'un bout, dans la rue du Temple ; & de l'autre, au coin des rues Frépillon & de la Croix. Elle a porté les noms *de Frapault*, *Fripaux*, *Frepaux*, *Frippau*, *Phelipot*, *Philipot* ; mais le véritable eſt *Frépaut*, dont tous les autres ſont des altérations.

Philippe, (rue Saint-) Quartier Saint-Denis. Elle va de la rue de Bourbon dans celle de Cléri. Elle a été ouverte en 1719 sur le terrein vuide qui étoit entre ces deux rues. On ignore pourquoi elle porte le nom de Saint-Philippe.

* *Philippe-le-Comte*, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancien nom de la rue d'Avignon.

Picpus, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Cette rue qui va de la barrière du Trône à celle de Picpus, prend son nom du petit Village qu'elle traverse. Elle est remarquable par le grand nombre de pensions qu'on y voit, où l'on dispose les enfans en bas âge, pour les envoyer dans celles de la Ville, où on les instruit dans les langues grecque & latine, & d'où on les mène aux Collèges de l'Université. Plusieurs Maîtres-ès-Arts, approuvés de cette illustre Académie, y ont leur établissement, & il seroit à souhaiter, pour le bien des études, que l'on n'en souffrît point d'autres dans les environs de Paris.

* *Pied-de-Biche*, (rue du) Quartier du Luxembourg. Dénomination ancienne de la rue des Fossoyeurs, qui lui vient vraisemblablement d'une enseigne.

Pied-de-Bœuf, (rue du) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle aboutit aux rues de la Joaillerie, de la Tuerie & à la rivière. Elle tire probablement son nom d'une enseigne.

* *Pierre*, (rue du *port à Maître*) Quartier Saint-Benoît. Ancienne dénomination de la rue du Carneau, qui descend de la rue de la Bucherie à la rivière.

Pierre, (rue Saint-) Quartier Montmartre. Elle va, d'un bout, dans la rue Montmartre; & de l'autre, dans celle de Notre-Dame des Victoires. On lui a donné successivement les noms de *rue Péniche*, & *rue Péniche, dite de Saint Pierre*. Elle doit son nom à une enseigne.

Pierre (rue ou rue neuve-Saint-) Quartier du Temple. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Saint-Gilles; & de l'autre, à celle des douze-Portes. En 1640, elle se prolongeoit jusqu'à la rue Saint-Claude, & même au-delà. Alors on l'appelloit *rue neuve & rue neuve-Saint-Pierre*. Ensuite on l'a nommée *rue des Minimes*. Une statue de Saint Pierre, placée dans cette rue, l'a fait ainsi appeller.

Pierre, (rue Saint-) Quartier Saint-Antoine. C'est le nom de la rue, ou plutôt du chemin de la Contrescarpe qui règne le long du fossé, depuis la rue de Mesnil-Montant jusqu'à la rivière.

* *Pierre*, (rue Saint-) Quartier Saint-Germain. Vrai nom de la rue S. Père, vulgairement dite des SS. Pères.

* *Pierre*, (rue Saint-) Quartier du Luxembourg. Nom donné par Sauval au cul-de-ſac qui eſt dans la rue Férou.

Pierre aſſis, *agis* & *argile*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un bout, à la rue Mouffetard; & de l'autre, au carrefour Saint-Hipolyte. M. *Jaillot* penſe que ce pouvoit être cette rue que certains titres appellent *petite Saint-Hippolyte*.

* *Pierre au Lait*, *Pierre Oilard & Pierre au Rat*, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Dénominations de la rue Pierre Aulard. *Voy. cette rue ci-deſſous.*

Pierre Aulard & *Alard*, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Après avoir commencé à la rue neuve-Saint-Merri, elle va, par un retour d'équerre, aboutir à la rue du Poirier. Autrefois elle formoit deux rues diſtinctes, dont une partie qui donne dans la rue neuve-Saint-Merri, s'appelloit *vicus Aufridi de Greſſibus*, & enſuite *la rue Eſpaulart*; & l'autre, aboutiſſant rue du Poirier, étoit nommée *vicus Petri Oilart*. On lui a donné les noms de *rue Pierre Allard*, *Olard*, *au Lard*, *Aulart*, *au Rat*, & *au Lait*.

Pierre-au-Poiſſon, (rue) Quartier Saint-Jacques de la Boucherie. Elle aboutit dans la rue de la Saunerie & au Marché de la Porte de Paris. Elle doit ſon nom au poiſſon que l'on y vendoit ſur de groſſes pierres qui ont ſervi à l'utilité du Châtelet; il y en avoit de pareilles près le petit Châtelet, qu'on appelloit *les Bouticles* ou *Boutiques*. On lui a donné les noms de *rue de la petite Saunerie*, à cauſe de la *maiſon de la marchandiſe du ſel* qui s'y tenoit, & de *rue de la Larderie*, parce qu'elle régnoit le long du marché à la volaille.

Pierre-aux-Bœufs, (rue Saint-) Quartier de la Cité. Elle aboutit d'un côté dans la rue des Marmouzets, & de l'autre au Parvis de la Cathédrale.

* *Pierre-des-Arcis*, (rue S.) Quartier de la Cité. C'eſt peut-être un nom qu'a porté la rue Gervais-Laurent.

* *Pierre-la-Pie*, (rue *Court-*) Quartier Saint-Jacques de la Boucherie. Ancienne dénomination de la rue Trognon, ſuivant Sauval.

Pierre-Sarraſin, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle traverſe de la rue Haute-feuille à celle de la Harpe. Elle doit ſon nom à un particulier qui y poſſédoit pluſieurs maiſons. On l'a auſſi appellée *rue Jean Sarraſin*, mais elle ne l'a porté que pendant très-peu de tems.

* *Pilori*, (rue du) Quartier du Luxembourg. Ancien

nom de la rue de Buſſi, à cauſe du pilori de l'Abbaye Saint-Germain, qui étoit ſitué au carrefour où elle aboutit, à l'endroit où eſt aujourd'hui le Corps-de-Garde du Guet.

* *Pincourt*, (rue de) Quartier Saint-Antoine. *Voy. Popincourt.* (rue)

* *Pirouette*, (rue) Quartier des Halles. *Voy. Tirouane.* (rue)

* *Piſtolet*, (rue du) Quartier Saint-Paul. *Voy. Gérard-Boquet.* (rue)

Piſtolets, (rue des Trois-) Quartier Saint-Paul. Cette rue qui doit ſon nom à une enſeigne, fait la continuation de la rue neuve Saint-Paul, depuis la rue Beautreillis juſqu'à celle du Petit-Muſc.

Placide, (rue Saint-) Quartier du Luxembourg. Elle traverſe de la rue de Sèvre dans celle des Vieilles-Tuileries.

Planche, (rue de la) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit d'un côté dans la rue du Bacq, vis-à-vis celle de Varenne dont elle fait la continuation, & de l'autre dans la rue de la Chaiſe. Elle doit ſon nom au ſieur *Raphaël de la Planche*, Tréſorier général des Bâtimens du Roi, Entrepreneur d'une Manufacture de Tapiſſeries de haute-liſſe en or, argent & ſoie, laquelle étoit en 1607 au coin de la rue de Varenne, qui alors ſe nommoit ainſi juſqu'à la rue de la Chaiſe.

Planche-Mibrai, (rue) Quartier de la Grêve. Elle commence en face du Pont Notre-Dame, & aboutit à la rue des Arſis. Elle doit ſon nom à un pont de planches qui conduiſoit à la rivière, & au mot *bray*, qui ſignifie *fange*, *boue*; & elle n'étoit alors qu'une ruelle qui fut élargie pour la conſtruction du Pont Notre-Dame. Les vers ſuivans tirés du Poëme manuſcrit, intitulé *le Bon Prince*, de *René Macé*, Moine de Vendôme, en donnent la juſte étymologie.

L'Empereur vient par la Coutellerie,
Juſqu'au carrefour nommé la Vannerie,
Où fut jadis la Planche de Mibray:
Tel nom portoit pour la vague & le Bray.
Getté de Seine en une creuſe tranche,
Entre le pont que l'on paſſoit à planche,
Et on l'ôtoit pour être en ſeureté, &c.

Le Voyer de Paris tenoit ſa juſtice au coin de cette rue. On l'appelloit en 1300, *le Carrefour de Mibrai*; en 1313, *les Planches de Mibrai*; & en 1319, *les Planches du petit Mibrai.* Il y avoit en cet endroit des moulins.

Digitized by

* *Planchette*, (rue de la) Quartier Montmartre. Nom donné à la rue des Poſtes par le Continuateur du *Traité de la Police*.

* *Planchette*, (rue de la) Quartier Saint-Antoine. Ancienne dénomination de la rue des Chantiers.

Planchette, (rue de la) même Quartier. Elle va d'un bout à la rue de Charenton, & de l'autre à celle des Terres-Fortes. Ce n'étoit au ſiècle paſſé que des chantiers de bois.

Planchette, (rue de la) même Quartier. C'eſt la continuation de la rue de Charenton, depuis les coins de la petite rue de Reuilli & de celle de Rambouillet, juſqu'à la vallée de Fécan. Elle a porté les noms de *chemin de Charenton*, & de *rue de la Planchette allant de Paris à Charenton*. C'eſt dans cette rue qu'étoit une maiſon appellée *le Jardin de Reuilli*, & partie du petit hameau du même nom. *Voy.* RAMBOUILLET, *p.* 210.

* *Planchette*, (rue de la) Quartier de la Place Maubert. Ancienne rue qui ne ſubſiſte plus, & dont on ignore la ſituation; différens titres du 16e ſiècle la fixent du côté de la rue Mouffetard.

* *Plaſtaye*, (rue de la) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Ancienne dénomination de la rue de la Corroyerie.

Plat-d'Etain, (rue du) Quartier Sainte-Opportune. Elle va de la rue des Déchargeurs dans celle des Lavandières. Son vrai nom eſt *Raoul-Lavenier*. Elle doit celui qu'elle porte aujourd'hui, à l'enſeigne de l'Hôtel du Plat d'Etain que l'on y voyoit en 1489.

* *Plâtre*, (rue du Port au) Quartier Saint-Antoine. Ancien nom de la rue des Charbonniers.

Plâtre, (rue du) Quartier Sainte-Avoie. Elle va d'un bout à la rue Sainte-Avoie, & de l'autre à celle de l'Homme-Armé. Elle a porté les noms de *rue Jehan S. Pol*, de *rue au Plâtre*, *de la Plâtrière* & *du Plâtre*.

Plâtre, de la Plâtrière & des Plâtriers, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Elle va d'un bout à la rue Saint-Jacques, & de l'autre à celle des Anglois. Elle a porté les noms de rue *de la Plâtrière*, de rue *à Plâtriers* & des *Plâtriers*, à cauſe d'une plâtrière qu'on y avoit ouverte.

Plâtrière, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Elle fait la continuation de la rue de Grenelle, depuis la rue Coquillière juſqu'à la rue Montmartre. Elle doit ſon nom à une plâtrière.

* *Plâtrière*, (rue de la) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Ancienne dénomination de la rue de la Corroyerie.

Digitized by Google

Plâtrière & de la vieille, (rue de la) Quartier Saint-André-des-Arcs. Premiers noms de la rue du Battoir.

* *Pleſſis*, (rue du) Quartier Saint-Germain. Surnom de la rue de Varenne.

* *Plume*, (rue de la) même Quartier. Un des noms de la rue de Traverſe, ainſi nommée, parce qu'elle traverſe de la rue Plumet dans celle de Sèvre.

Plumet, (rue) même Quartier. *Voy. rue Blomet.*

Plumets, (rue des) Quartier de la Grève. Ruelle qui deſcend de la rue de la Mortellerie ſur le Quai de la Grêve, entre les rues Pernelle & de Long-Pont.

Pointe Saint-Euſtache, (rue de la) *Voy. Euſtache.*

Poirée, (rue Bertin & Martin) Quartier Sainte-Opportune. Elle aboutit d'un côté dans la rue Saint-Germain l'Auxerrois, & de l'autre dans celle des Deux-Boules. Elle doit ſon nom à un Bourgeois appellé Bertin Porée, qui y demeuroit.

* *Poirée & Porée*, (rue Guillaume) Quartier Sainte-Opportune. Ancien nom de la rue des Deux-Boules.

* *Poirées*, (rue des) Quartier S. Benoît. Nom donné par Sauval à la rue du Cimetière S. Benoît.

Poirées & Neuve des, (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle va de la rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Collège de Louis-le-Grand, aboutir à la rue des Cordiers, en faiſant un retour d'équerre, ſous le nom de *rue neuve des Poirées.* Elle a porté les noms de *Thomas* & de *Guillaume d'Argenteuil.* Avant la démolition des maiſons dont l'emplacement forme aujourd'hui la Place de Sorbonne, elle ſe continuoit juſqu'à la rue des Maçons, qui ſe prolongeoit juſqu'au Collège de Cluni. Il y avoit dans cette rue trois Collèges, de *Rhétel*, qui fut uni au Collège de Rheims, de *Calvi* & des *Dix-huit.*

Poirier, (rue du) Quartier Saint-Martin-des Champs. Elle va de la rue neuve Saint-Merri à la rue Maubuée. Elle doit ſon nom à une enſeigne.

* *Poiſſonnerie*, (rue de la Petite-) Quartier Sainte-Opportune. Ancienne dénomination de la rue de la Saunerie.

Poiſſonnière, (rue) Quartier Saint-Denis. Elle ſe prolonge dans le Fauxbourg Saint-Denis, en faiſant la continuation de la rue des Petits-Carreaux. C'étoit anciennement un chemin appellé *le Val larroneux*, qui fut nommé enſuite *chemin & rue des Poiſſonniers & des Poiſſonnières*, puis *rue de la Poiſſonnerie*, & *Montorgueil dite de la Poiſſonnerie*, parce

que c'étoit par ce chemin que les Marchands de poiſſon arrivoient.

* *Poiſſonnière*, (petite rue) Quartier Saint-Denis. Ancienne dénomination de la rue Notre-Dame de Recouvrance, qui va de la rue Beauregard au Boulevard.

Poitevins, (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle va d'un bout à la rue Haute-feuille, & de l'autre à celle du Battoir, en formant une équerre. Elle a porté les noms de rue *Gui le Queux*, *Gui le Queux dite des Poitevins*, & *des Poitevins*. On la trouve auſſi ſous ceux de *Girart aux Poitevins*, *Gérard aux Poitevins*, & *Guiard aux Poitevins*.

Poitiers & *Potier*, (rue de) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit au Quai d'Orſai & à la rue de l'Univerſité.

Poitou, (rue de) Quartier du Temple. Elle commence au carrefour des rues d'Orléans, d'Anjou & de Berri, & aboutit à la vieille rue du Temple. *Voy.* PLACE DE FRANCE.

* *Poliveau* ou *Pont Livaut*, (rue) Quartier de la Place Maubert. *Voy. rue* des Sauſſaies.

Pologne, (rue de la) Quartier du Palais-Royal. *Voy. rue de l'Arcade.*

* *Pomme*, *Pomme rouge*, (rue de la) Qartier de la Cité. Ancienne dénomination de la rue des Trois Cannettes.

Ponceau, (rue du) Quartier Saint-Denis. Elle commence à la rue Saint-Denis, & finit à celle des Egouts. Elle doit ſon nom au poncel ou ponceau, (petit pont) qui étoit dans la rue Saint-Denis, & ſous lequel paſſoit l'égout.

* *Ponceau*, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Un des premiers noms de la rue de Seine Saint-Victor, à cauſe d'un petit pont qui étoit ſitué vers le milieu de cette rue, ſous lequel paſſoit la rivière de Bièvre, lorſqu'elle traverſoit l'enclos Saint-Victor.

* *Pont*, (rue de *la tournée du*) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancienne dénomination de la rue Trop-ya-qui-dure.

* *Pont* (rue du) Quartier Saint-Germain. La rue de Beaune a porté ce nom, parce qu'elle conduit au pont des Tuileries.

Pont, (rue du petit-) Quartier Saint-Benoît. Elle commence au petit-Châtelet, & finit au bout des rues Galande & de Saint-Severin. On la trouve déſignée en 1230 ſous le nom de *rue neuve*.

* *Pont-Neuf*, (rue du) Quartier du Louvre. Ancien nom de la Place des trois-Maries.

* *Pont-Neuf*, (rue du) Quartier Saint-André-des-Arcs. Première dénomination du quai des Auguſtins.

Ponts (rue des deux-) Quartier de la Cité. Elle communique, d'un bout, au pont de la Tournelle; & de l'autre, au Pont-Marie.

* *Ponthieu*, (rue au Comte de) Quartier Sainte-Opportune. Nom de la rue Béthiſi au treizième & quatorzième ſiècles.

Popin, (rue de l'Abreuvoir-) Quartier Sainte-Opportune. *Voy. rue de l'Abreuvoir-Popin.*

Popincourt, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Elle va de la rue du Meſnil-Montant à celle de la Roquette. On l'appelle *Pincourt* par corruption. Elle doit ſon vrai nom au Premier Préſident *Jean de Popincourt* qui y avoit une maiſon de plaiſance ſous le règne de Charles VI. Les Proteſtans tenoient leurs aſſemblées dans les environs; mais le Connétable de Montmorenci s'y étant tranſporté, fit brûler en ſa préſence & les bancs & la chaire du Prédicant, ce qui fut cauſe que les Calviniſtes le nommèrent depuis *le Capitaine Brûle-Banc. Voy.* ANNONCIADES DU SAINT ESPRIT.

Popincourt, (rue du bas-) même Quartier. C'eſt la continuation de la rue du chemin Saint-Denis, qui va aboutir à la rue des Amandiers.

Porcherons (rue des) Quartier Montmartre. C'eſt la continuation de la rue du Fauxbourg Montmartre. *Voy. Rue Saint-Lazare & rue des Martyrs.*

* *Porées*, (rue des) Quartier-Saint-Benoît. *Voy. rue du Carneau.*

Portefoin, (rue) Quartier du Temple. Elle commence à la rue du Temple, & finit à celle des Enfans-Rouges. En 1682, elle ſe nommoit *la rue des Poulies*, & *la rue Richard des Poulies*, à cauſe de *Richard des Poulies*, qui pour lors y acheta une place des Templiers, où l'on fit bâtir vers l'an 1333. Depuis, *Jean Portefin* y ayant fait bâtir une grande maiſon appellée *l'Hôtel Portefin*, cette rue quitta le nom de *Richard des Poulies*, pour prendre celui de *Portefin*; mais le Peuple ayant inſenſiblement oublié le nom de *Jean Portefin* & de ſon Hôtel, il corrompit leur nom, en donnant à la rue le nom de Portefoin, & cet uſage a prévalu.

* *Porte-Neuve* (rue de la) Quartier Sainte-Avoie. Ancien nom de la rue du Chaume. *Voy.* cette rue.

* *Portes*, (rue aux deux-) Quartier Sainte-Opportune. C'eſt le nom que portoit la rue des Orfévres, lorſqu'elle étoit

Digitized by Google

fermée par deux portes. C'eſt auſſi le nom de la rue neuve Saint Denis, parce qu'elles aboutiſſoient aux portes Saint-Denis & Saint-Martin.

Portes (rue des deux-) Quartier Saint-Denis. Elle va de la rue Pavée dans la rue Thevenot. Ce nom lui vient de deux portes qui la fermoient à ſes extrêmités. Lorſqu'elle ſe bornoit à la rue Saint-Sauveur en 1427, on la nommoit rue des deux petites Portes.

Portes, (rue des deux) Quartier de la Grêve. Elle traverſe de la rue de la Tiſſeranderie dans celle de la Verrerie. On l'a appellée *rue entre deux portes*, & rue *des deux-Portes*, à cauſe de deux portes qui la fermoient aux deux bouts; elle a été auſſi nommée rue *Galiace ou des deux Portes*.

* *Portes*, (rue des deux) Quartier du Temple. Ancienne dénomination de la rue des quatre-Fils.

* *Portes*, (rue des deux) Quartier Saint-Benoît. Nom donné par Corrozet à la rue des trois-Portes.

* *Portes*, (rue des deux) Quartier Saint-André-des-Arcs. Ancien nom de la rue Percée. La rue de Sorbonne a porté auſſi le même nom.

* *Portes*, (rue des deux-) Quartier Saint-Germain. Dénomination ancienne de la rue de Nevers, à cauſe des deux portes dont elle étoit fermée à ſes extrêmités.

Portes, (rue des douze-) Quartier du Temple. Elle va, d'un bout, à la rue Saint-Louis; & de l'autre, à la rue Saint-Pierre. Elle doit ſon nom à douze maiſons dont elle eſt réellement compoſée; autrefois on l'appelloit *rue Saint-Nicolas*, de M. *Nicolas le Jai*, premier Préſident.

Portes, (rue des trois-) Quartier Saint-Benoît. Elle va, d'un bout, à la rue des Rats; & de l'autre, à celle du Pavé de la Place Maubert. Elle a porté les noms de *ruelle-Auguſtin*, *dite des trois-Portes*, & de *rue des deux-Portes*. Originairement il n'y avoit que trois maiſons dans cette rue. C'eſt ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte aujourd'hui.

* *Portes*, (rue des trois) Quartier du Temple. Ancienne dénomination de la rue des Marais du Temple, dont la forme étoit en équerre, & qui étoit fermée par les trois extrêmités.

Poſtes, (rue des) Quartier Montmartre. C'eſt la partie qui va de la rue Chantereine dans celle de Saint-Lazare ou des Porcherons, vis-à-vis la rue Saint-Georges. Des poſtes de Commis établis pour empêcher la contrebande, lui ont fait

Digitized by Google

donner ce nom. On la nommoit, de même que celle qui eſt au bout, *Ruellettes aux marais des Porcherons.*

Poſtes, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle commence à l'Eſtrapade, & finit à la rue de l'Arbalêtre. Sauval dit » qu'anciennement elle ſe nommoit la *rue Saint-Severin*, & » depuis, la *rue des Poteries*, à cauſe de quantité de Potiers » de terre qui s'y ſont établis d'abord, & y ont fait & vendu » de la poterie. » Il y avoit dans ce Quartier, ou bien l'on y avoit tranſporté quantité de terres ſablonneuſes, propres à faire de la poterie ; c'eſt pourquoi le nom de *rue des Pots* eût mieux convenu à cette rue, que celui de rue des Poſtes ; ce qui eſt prouvé par tous les titres de Sainte-Geneviève, où l'emplacement de cette rue eſt nommée *le clos des Poteries.*

Pot-de-Fer, (rue) Quartier du Luxembourg. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue du vieux-Colombier ; & de l'autre, dans celle de Vaugirard. Elle a porté les noms de rue *du Verger*, *des Jéſuites*, *des jardins près S. Sulpice*, *de ruelle tendant de la rue du Colombier à Vignerei* ; * *de ruelle de S. Sulpice*, & de *ruelle de Henri du Verger.* C'eſt dans cette rue qu'étoit établi le Noviciat des Jéſuites, dont la maiſon ſubſiſte toujours de même que l'Egliſe.

Pot-de-Fer, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Elle traverſe de la rue des Poſtes dans la rue Mouffetard. Elle doit ſon nom à une enſeigne, & portoit anciennement ceux du *Bon-Puits*, *des Prêtres* & du *chemin au Prêtre.* Autrefois elle n'avoit que la moitié de ſa longueur, parce que la rue des Vignes ſe prolongeoit juſqu'à la rue neuve-Sainte-Geneviève. *Voy.* POTERIES. (*le clos des*)

Poterie, (rue de la) Quartier des halles. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue de la Lingerie ; & de l'autre, dans celle de la Tonnellerie. Elle doit ſon nom aux poteries qui s'y vendoient. Elle a porté celui de *rue neuve des deux jeux de paume*, parce qu'il y en avoit effectivement deux qui occupoient ce terrein, où l'on voit aujourd'hui les halles aux draps & aux toiles. En 1600, des Comédiens de Province obtinrent la permiſſion de s'établir à Paris ; ils ouvrirent leur théâtre à *l'Hôtel d'Argent* dans cette rue. Au commencement du règne de Louis XIII, ils quittèrent ce Quartier, & louèrent un jeu de paume dans la vieille rue du Temple : on

* Le clos de Vignerei eſt renfermé dans le parc du Luxembourg.

les appella *la Troupe du Marais*. Ce fut ſur ce théâtre du Marais, que deux Comédiennes (les Dlles. *Marotte Beaupré* & *Catherine des Urlis*) ſe donnèrent rendez-vous pour ſe battre l'épée à la main, & ſe battirent, en effet, à la fin de la petite pièce. Sauval dit qu'il étoit ce jour-là à la Comédie.

* *Poterie*, *Poterne* & *fauſſe-Poterne*, (rue de la) Quartier Saint-Martin. Anciens noms de la cour du More.

Poterie, (rue de la) Quartier de la Grêve. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue de la Verrerie, & de l'autre, au carrefour Guilleri. On la nommoit anciennement rue de *vieille-Oreille*, *guigne-Oreille* & *Guilleri*. Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui vient vraiſemblablement d'un grand nombre de Potiers de terre qui s'y étoient établis.

* *Poterne & de la fauſſe-Poterne* (rue de la) Voy. ci-deſſus, *Poterie*, *Poterne*, &c.

* *Poterne*, (rue neuve-) Quartier Sainte-Avoie. *Voy. rue du Chaume*, &c.

Potiers d'étain, (rue des) Quartier des halles. C'eſt la partie des piliers des halles, qui règne depuis la rue Pirouette, juſqu'à celle de la Coſſonnerie. Elle doit ce nom aux Potiers d'étain qui s'y étoient établis. On la connoît ſous le nom des *piliers des halles*, ou des *petits piliers*.

* *Poule* ou *des Poulies*, (rue de la) Quartier de la Cité. Noms rapportés par Sauval, qu'il dit avoir été donnés à la rue du Chevet-Saint-Landri.

Poules, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle donne, d'un bout, à la vieille-Eſtrapade; & de l'autre, à la rue du Puits-qui-parle. Cette rue dans laquelle les Proteſtans enterroient autrefois leurs morts, a porté les noms de *rue de Châtaigner* & *de Chaſtinière*.

Poulies, (rue des) Quartier du Louvre. Elle ſe termine à la rue Saint-Honoré, à la nouvelle place du Louvre, & au coin de la rue des Foſſés-Saint-Germain-l'Auxerrois. Selon Sauval, elle doit ſon nom à un certain jeu ou exercice que nous ne connoiſſons plus, qui ſe nommoit *les Poulies*, & étoit en uſage en 1343. M. *Jaillot* eſt porté à croire que ce nom viendroit *d'Edmond de Poulie*, ou de quelqu'un de de ſes ancêtres, à cauſe d'un Hôtel qu'il vendit au Comte Poitiers d'Alphonſe, frère de S. Louis.

* *Poulies-Saint-Pou*, (rue des) Quartier Saint-Paul. Nom du cul-de-ſac *Putigno*, rue Geoffroi-l'Aſnier, dont il eſt fait mention dans Guillot, ſous cette dénomination, & dont

Sauval parle auſſi ſous celle de *rue des viez-Poulies*, comme d'une rue inconnue.

* *Poulies*, (rue des, *des vieilles*, *Ferri & Richard des*) Quartier Saint-Antoine Noms que Sauval dit avoir été portés par la rue des Francs-Bourgeois, à cauſe du jeu des poulies qui étoit alors uſité, & qu'on ne connoît plus aujourd'hui.

* *Poulies*, (rue *Richard des*) Quartier du Temple. Nom que Sauval dit que portoit la rue Portefoin en 1282. Voy. *rue Portefoin.*

Poulletier, (rue) Quartier de la Cité. Cette rue traverſe l'Iſle Saint-Louis, & finit au quai d'Alençon & des Balcons. Elle doit ſon nom à un des aſſociés avec le Sieur Marie à l'entrepriſe des quais qui ſont dans cette Iſle, M. *Poulletier*, Tréſorier des Cent-Suiſſes. On la trouve encore déſignée ſous les noms de *Poultier* & *Poulletière.*

Poupée, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle va, d'un bout, à la rue de la Harpe; & de l'autre, à celle de Hautefeuille. Elle a porté les noms de *Popée*, *Poupée*, *Poinpé*, *Pompée* & ceux de *Lias* & de *Laas*, à cauſe du territoire de *Laas* ſur lequel elle eſt ſituée, qui ne ſe donnoient cependant qu'au chemin qui règne le long de la rivière.

* *Pourpointerie* (rue de la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom ancien de la rue des Lombards.

Pourtour, (rue du) Quartier de la Grêve. C'eſt la continuation de la rue du Monceau-Saint-Gervais, juſqu'à la place Baudoyer. Elle a porté les noms du *Monceau-Saint-Gervais*, de *rue du Cimetière*, & de *rue Saint-Gervais.*

Prêcheurs, (rue des) Quartier des halles. Elle va, d'un bout, dans la rue Saint-Denis; & de l'autre, à la halle. En 1300, dit Sauval, on l'appelloit la *rue aux Prêcheurs*, & depuis, la *rue au Prêcheur* ou *du Prêcheur*; Noms qui lui ont été donnés d'un hôtel ou maiſon appellée l'*Hôtel du Prêcheur*, parce qu'il y pendoit une enſeigne ſur laquelle il y avoit un Prêcheur; mot pour lors en uſage au lieu de celui de Prédicateur qui a pris ſa place. M. *Jaillot* croit que la maiſon & l'enſeigne doivent leur nom à un Particulier nommé *Robert le Prêcheur.*

* *Prêtres*, (rue des) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il paroît que c'eſt la petite rue de Marivaux, où demeuroient quelques Prêtres habitués à l'Egliſe de Saint Jacques.

Prêtres, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle traverſe de la rue Bordet, vis-à-vis la rue Clopin, & finit au quatré Sainte-

Sainte-Geneviève. On l'a nommée anciennement *vicus Monaſterii*, & *rue du Moutier*, & auparavant, *petite ruellette Sainte-Geneviève & ruelle Sainte-Geneviève.* Les Prêtres de la Paroiſſe de Saint-Etienne-du-Mont qui y demeuroient autrefois, lui ont fait donner, ſans doute, le nom qu'elle porte aujourd'hui. On a planté deux bornes au milieu de cette rue, pour empêcher le paſſage des voitures.

Prêtres, (rue des) Quartier du Luxembourg. Ancienne dénomination du cul-de-ſac Férou, à cauſe du grand nombre des Prêtres de S. Sulpice qui y habitoient.

Prince, (rue des foſſés de M. le) Quartier du Luxembourg. Elle commence à la rue de Condé, & finit au bout de la rue de Vaugirard. Elle doit ſon nom aux foſſés ſur leſquels elle a été élevée. On l'a appellée enſuite *rue des Foſſés-Saint-Germain*, & depuis, *rue des foſſés M. le Prince*, parce que ſon Hôtel s'étendoit juſques-là. *Voy. Condé.* (rue de)

Princeſſe, (rue) Quartier du Luxembourg. Elle va de la rue du Four à la rue Guiſarde. On ignore à qui elle doit ſon nom. On voit au coin, du côté de la rue du Four, une ſtatue de Moïſe tenant les tables de la Loi. La tradition eſt que cette maiſon appartenoit à un Juif; mais il eſt certain qu'il a exiſté dans cette rue un Hôtel appellé *l'Hôtel du grand Moïſe.*

Prouvaires *, (rue des) Quartier Saint-Euſtache. C'eſt la continuation de la rue du Roule. Elle aboutit à la rue Traînée, en face du portail méridional de S. Euſtache. Elle doit ſon nom, comme on peut le voir dans la note, aux Prêtres de S. Euſtache qui y demeuroient dès le treizième ſiècle. En 1476, Alphonſe V, Roi de Portugal, vint à Paris pour y ſolliciter des ſecours contre Ferdinand, fils du Roi d'Aragon, qui lui avoit enlevé la Caſtille. Louis XI, diſent les Hiſtoriens, lui fit rendre de grands honneurs, & tâcha de lui procurer tous les amuſemens poſſibles: on le logea dans cette rue chez un Epicier, nommé *Laurent Herbelot*: on le mena au Palais, où il eut le plaiſir d'entendre plaider une belle cauſe: le lendemain il alla à l'Evêché, où l'on procéda en ſa préſence à la réception d'un Docteur en Théologie; & le Dimanche ſuivant, premier Décembre, & veille de ſon départ, on ordonna une proceſſion de l'Univerſité,

* Ou rue des Prêtres. *Prouaire*, en vieux langage, ſignifioit un Prêtre, de même que *Prévoires* ou *Provoires*.

qui paſſa ſous ſes fenêtres. Voilà, dit *Saint-Foix*, un Roi bien honorablement logé & bien amuſé. *Eſſ. Hiſt. ſur Paris, t. 2, p. 268.*

Provence, (rue de) Quartier Montmartre. Elle aboutit, d'un côté, à la chauſſée d'Antin; & de l'autre, à la rue du Fauxbourg Montmartre. Cette rue nouvellement conſtruite, a été bâtie ſur l'égout qui y paſſoit, & que nos Magiſtrats Municipaux ont fait couvrir. La Ville ne pouvoit lui donner un nom plus cher à la Nation, que celui du Frère de Louis XVI, notre Monarque Bienfaiſant, aujourd'hui MONSIEUR.

* *Prunier*, (rue) Quartier de la Grêve. Nom donné par la Caille à la rue Pernelle.

* *Puits*, (rue du) Quartier Saint-Euſtache. Dénomination ancienne du cul-de-ſac Saint-Claude.

Puits & du Pô, (rue du) Quartier Sainte-Avoie. Elle traverſe de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, dans celle des Blancs-Manteaux. Defer la nomme *rue du Pô*.

* *Puits*, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Ancienne dénomination des rues de la grande & petite Bretonnerie, ſuivant Sauval.

Puits, (rue du bon-) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Traverſine; & de l'autre, à celle de Saint-Victor. Il paroît qu'elle s'étendoit juſqu'à la rue Clopin. Elle a été appellée *la rue de Fortune*; ſeroit-ce d'une maiſon qu'on nommoit *les Lanſquenets*? Voy. *Bon-Puits*. (rue du)

* *Puits-de-Fer*, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Ancien nom de la rue neuve-Saint-Etienne, à cauſe d'un puits public qui ſubſiſte encore au haut de cette rue, au carrefour qu'elle forme avec la rue Contreſcarpe & celle des foſſés Saint-Victor. C'étoit un puits public en 1539, que Corrozet indique ſous le nom de *Puits-de-Fer* ou *des Morfondus*. Voy. *Etienne*. (*rue neuve-Saint*)

Puits-qui-parle, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Elle va, d'un côté, à la rue neuve-Sainte-Geneviève; & de l'autre, à celle des Poſtes. Elle doit ſon nom à un puits qui formoit un écho.

* *Pute-y-Muce*, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Dénomination de la rue Cloche-Perce.

* *Putigneuſe*, (rue) Quartier Saint-Paul. Nom donné par Corrozet au cul-de-ſac Putigneux, rue Geoffroi-l'Aſnier.

Digitized by Google

Q

Quatre-Fils. (rue des) Voy. *Fils.*

Quatre-Vents. (rue des) Voy. *Vents.*

Quenouilles, (rue des) Quartier Sainte-Opportune. Elle va du quai de la Mégiſſerie ou de la Féraille, dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois. Elle a porté ſucceſſivement les noms de ruelle *Simon de Liſle*, *Jean de Liſle*, autrement *Sac-Epée*, ruelle *des Quenouilles*, *de la Quenouille* & des *trois-Quenouilles.*

* *Quentin*, (rue Jehan de Saint-) Quartier du Temple. Nom que la rue Paſtourelle portoit en 1302.

Queux, (rue dite *le*) Quartier Saint-André-des-Arcs. Dénomination ancienne de la rue Gille-Cœur.

Quinquempoix, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle aboutit aux rues Aubri-le-Boucher & aux Oues. Elle a porté les noms de *Cinquampoit*, *Quicampoit*, & *Quiquenpoiſt.* L'Abbé le Beuf croit qu'elle peut devoir ſon nom à un *Nicolas de Kiquenpoit.*

R.

* *Râle*, (rue *Lambert de*) Quartier de la Grêve. Ancien nom de la rue du Coq, ſituée près la rue de la Verrerie.

Rambouillet, (rue de) Qnartier Saint-Antoine. Elle va des rues de Charenton & de la Planchette à celle de la Rapée. *Voy. Planchette* (rue de la) & RAMBOUILLET.

* *Raoul Lavenier*, (rue) Quartier Sainte-Opportune. Nom donné mal-à-propos par Sauval au cul-de-ſac Rollin-prend-gage.

Rapée, (rue de la) Quartier Saint-Antoine. Elle va de la rue des foſſés-Saint-Antoine à la barrière du même nom, à l'extrêmité de la rue de Rambouillet. Cette guinguette très-fréquentée & très-agréable, doit ſon nom à une maiſon qui avoit été bâtie pour M. *de la Rapée*, Commiſſaire-Général des Troupes.

* *Rats*, (rue des) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancienne dénomination du cul-de-ſac du Chat-Blanc, & donné mal-à-propos à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Rats, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Elle va de la rue des murs de la Roquette à celle de Saint-André. On l'a appellée rue *de l'Air* ou *de Lair.*

Rats, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Elle aboutit a la

rue Galande & à celle de la Bucherie. Elle doit ce nom à une enſeigne. Guillot l'a déſignée ſous celui de *rue d'Arras.*

* *Rats* (rue des) Quart. de la Place Maubert. Nom donné mal-à-propos à la rue d'Arras.

Réale , (rue de la) Quartier des halles. Elle aboutit , d'un côté , dans la rue de la grande-Truanderie ; & de l'autre , ſous les piliers des halles. Elle a porté les noms de ruelle ou rue *Jean Vingne* , *Vuigne* , *Vigne* , *des Vignes* , peut-être par altération du mot de *Jean Bigne* ou *Bingne* , ou *Bigne* , Echevin de Paris en 1281. C'eſt une petite rue ou ruelle fort étroite.

* *Réale* , (rue de la) Quartier de la Grêve. Nom donné par Boiſſeau à la rue de Berci.

* *Réale* (rue de la) Quartier Sainte-Avoie. C'eſt ainſi que Boiſſeau a déſigné la rue de la Croix-Blanche , qui aboutit au marché-Saint-Jean.

Récollets (rue des) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle commence à la rue du Fauxbourg Saint-Laurent , & finit à celle de Carême-prenant , vis-à-vis l'Hôpital Saint-Louis. Elle doit ſon nom aux Récollets , parce qu'elle règne le long de leur enclos.

* *Recommandareſſes* & *Commandareſſes* , (rue des) Quart. de la Grêve. Noms que portoient vraiſemblablement la partie de la rue de la Coutellerie , qui va du petit carrefour à la rue Planche-Mibrai.

Regard , (rue du) Quartier du Luxembourg. D'un côté, elle va au coin des rues du Chaſſe-Midi & des vieilles-Tuileries ; & de l'autre , à la rue de Vaugirard. Elle doit ſon nom à un regard de fontaine qui y eſt bâti. Elle règne le long de l'enclos des Carmes déchauſſés qui y ont fait conſtruire de beaux Hôtels ; c'eſt pourquoi on la trouve auſſi appellée *rue des Carmes.*

Regnault (rue de la Folie) Quartier Saint-Antoine. Elle va , d'un côté à la rue des murs de la Roquette ; & de l'autre , à la rue Saint-André. Elle doit ſon nom à une maiſon de campagne , ſituée ſur un terrein d'environ ſix arpens , qui appartenoient à un Particulier appellé *Regnault* l'*Epicier.*

Regratière , (rue) Quartier de la Cité. Elle aboutit au quai d'Orléans , en faiſant la continuation de la Femme-ſans-tête. Elle doit ſon nom à un aſſocié du Sieur *Marie* , appellé M. *le Regrattier* , & tous deux Entrepreneurs des quais de l'Iſle-Saint-Louis. Elle étoit ainſi nommée dans toute ſa longueur juſqu'au quai de Bourbon. *Voy. Femme-ſans-tête.* (rue de la)

Reims, (rue de) Quartier Saint-Benoît. Elle va, d'un bout, à la rue des Sept-voies; & de l'autre, à celle des Cholets. Son premier nom eſt rue *au Duc de Bourgogne*, qu'elle a quitté en 1409, pour prendre celui du Collége de Rheims, fondé en cette année.

* *Reims*, (rue de l'Archevêque de) Quartier Saint-André-des-Arcs. Suivant Sauval, c'eſt le nom de la rue du Paon, à cauſe que l'Archevêque de Rheims y avoit ſon Hôtel.

* *Reine*, (rue de la) Quartier Saint-Antoine. On penſe que cette rue pourroit être un paſſage qui ſubſiſte encore, & qui conduiſoit au cimetière S. Paul & aux charniers.

* *Reine*, (*rue neuve* & *neuve de la*) Quart. Saint-Euſtache. Ancien nom de la rue des deux-Ecus, que Catherine de Médicis fit ouvrir ſur ſon terrein.

Reine-Blanche, (rue de la) Quart. de la Place Maubert. Elle va, d'un bout, à la rue Mouffetard; & de l'autre, à celle des hauts-foſſés-Saint-Marcel. Sauval dit « qu'elle fut » ainſi appellée, à cauſe qu'on la fit ſur les ruines de l'Hôtel » de la Reine Blanche, qui fut démoli en 1392, *comme* » *complice* de l'embrâſement de quelques Courtiſans, qui » y dansèrent avec Charles VI, ce malheureux ballet des » Faunes, ſi connu.

* *Reinier*, (rue *de la Folie*) Quartier du Luxembourg. Dénomination ancienne de la rue des mauvais-Garçons, à cauſe d'une maiſon qui portoit cette enſeigne.

Rempart, (rue du) Quartier du Palais-Royal. Elle va, d'un bout, dans la rue Saint-Honoré; & de l'autre, dans celle de Richelieu. Elle doit ſon nom à une ancienne fortification ſur laquelle elle eſt ſituée. En 1636, elle s'appelloit rue *Champin*.

* *Rempart*, (rue du) Quartier Saint-Denis. Ancienne dénomination de la rue Sainte-Foi, près des Filles-Dieu.

* *Rempart*, (rue du) Quartier Saint-Euſtache. Nom donné par Boiſſeau au cul-de-ſac Saint-Claude.

Rempart, (rue du) Quartier Saint-Antoine. C'eſt encore un nom donné par Boiſſeau à la rue Jean Beauſire.

Rempart, (rue du chemin du, *ou* rue baſſe du) Quart. du Palais-Royal & de Montmartre. Elle commence au coin de la rue de Surènes, & règne le long du rempart dont elle porte le nom; elle portoit auparavant celui de *Chevilli*. Voy. *Chevilli*. (rue de) La partie oppoſée de cette rue eſt du Quartier Montmartre, & ſe nomme *rue baſſe du Rempart*, parce qu'elle eſt beaucoup plus baſſe que le rempart.

Remparts, (rue des) Quartier Montmartre. Nom d'une rue qui exiſtoit au bout de la rue du Sentier.

* *Remparts*, (rue des) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Première dénomination de la rue Meſlai.

* *Renard*, (rue du) Quartier Sainte-Opportune. Ancien nom de la rue des trois-Viſages.

Renard, (rue du) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle va de la rue neuve-Saint-Merri à celle de la Verrerie. Anciennement elle portoit le nom de la *Cour-Robert de Paris*, ou *la Cour-Robert*, & rue *du Renard-qui-prêche*.

Renard, (rue) Quartier Saint-Denis. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue Saint-Denis; & de l'autre, dans celle des deux-Portes. Elle a été appellée *rue Perciée & Percée*, & a pris ſon nom d'un nommé Renard qui y demeuroit.

* *Renard*, (rue du) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom ſous lequel la rue du Chat-qui-pêche ſe trouve déſignée.

Renaud ou *Renard le Febvre*, (rue) Quartier de la Grêve. Elle va, d'un bout, à la Place Baudoyer; & de l'autre, au cimetière ou marché Saint-Jean.

* *René*, (rue *neuve-Saint-*) Quart. de la Place Maubert. Nom que portoit la rue du Battoir en 1603.

Repoſoir, (rue du) Quartier Saint-Euſtache. Cette rue, en faiſant la continuation de la rue Pagevin, vient aboutir à la Place des Victoires. Elle ſe prolongeoit juſqu'à la rue du Mail, & la rue Vuide-Gouſſet en faiſoit partie avant la conſtruction de la Place.

Reuilli, (rue de) Quartier Saint-Antoine. Elle commence à la rue du Fauxbourg Saint-Antoine, près l'Abbaye, & finit au chemin de Charenton. Elle doit ſon nom à ſon territoire qui eſt très-ancien, ſur lequel nos Rois de la première race avoient un château.

Reuilli, (rue du bas ou petite rue de) Quartier Saint-Antoine. On a donné ce nom à la rue Mongallet qui va, d'un côté, à la rue de Reuilli; & de l'autre, à celle de la Planchette.

Rhétel, (rue *aux Ecoliers de*) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom donné par le Peuple à la rue des Poirées, à cauſe du Collège de ce nom qui y avoit été élevé, & réuni depuis en 1443 par Charles VII, au Collège de Rheims.

* *Richebourg*, (rue de) Quart. du Louvre. Ancienne dénomination de la rue du Coq, à cauſe d'une famille de ce nom.

* *Richebourg*, (rue de) Quartier de la Place Maubert. Ancienne dénomination de la rue d'Orléans, qui conduit de la rue Mouffetard à celle du jardin du Roi.

Digitized by Google

Richelieu, (rue de) Quartier du Palais-Royal & Quartier Montmartre. Pour le premier Quartier, elle commence à la rue Saint-Honoré, & finit à la rue neuve-des-Petits-Champs. Depuis la conſtruction du Palais-Royal par le Cardinal de Richelieu, elle fut nommée *rue Royale*, & enſuite elle prit celui de Richelieu. Quant à la partie qui eſt dans le ſecond Quartier, elle commence à la rue neuve-des-Petits-Champs, & finit au boulevard.

* *Richelieu*, (rue *neuve de*) Quartier du Palais-Royal. Première dénomination de la rue Royale, qui aboutit dans la rue Thérèſe.

Richelieu, (rue neuve de) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle commence à la rue de la Harpe, & finit à la Place & à l'Egliſe de Sorbonne. On l'a appellée quelquefois *rue des Tréſoriers* & *rue de Sorbonne*. Elle fut percée pour favoriſer la vue de la Place de l'Egliſe de Sorbonne; monumens qui ont immortaliſé la mémoire du Cardinal de Richelieu.

* *Riſſole* & *Roiſſolle*, (rue Raoul) Quartier Saint-Euſtache. Anciens noms de la rue du Jour.

Roch, (rue Saint-) Quartier Montmartre. Elle va de la rue du gros-Chenet à la rue Poiſſonnière, en faiſant la continuation de celle des Jeux-Neufs.

Roch, (rue *neuve-Saint-*) Quartier du Palais-Royal. Cette rue qui doit ſon nom à l'Egliſe de S. Roch, commence à la rue Saint-Honoré, & finit dans la rue neuve-des-Petits-Champs. Elle s'appelloit auparavant *la ruelle* ou rue *de Gaillon*, à cauſe de l'Hôtel de Gaillon. Sauval dit qu'elle ſe nommoit en 1495 *la ruelle Michaut Riegnaut*; en 1521, *Michaut-Regnaut*; & en 1578, *rue de Gaillon*.

* *Roche*, (rue de la) Quartier Sainte-Avoie. Nom d'une rue qui faiſoit la continuation de celle de Braque, appellée rue des Bouchers, & qui ſubſiſte encore en partie dans le paſſage de l'Hôtel de Soubiſe.

Rochechouart, (rue de) Quartier Montmartre. Elle ſe termine au chemin de Clignancourt, en faiſant la continuation de la rue Cadet. Elle doit ſon nom à Marguerite de *Rochechouart de Montpipeau*, Abbeſſe de Montmartre.

Roi, (rue du Jardin du) Quartier de la Place-Maubert. Elle va du carrefour de la Pitié, à celui de Clamart. Elle a porté le nom de *rue de Coipeaux*, à cauſe du territoire de Coupeaux. Elle doit celui d'aujourd'hui au Jardin-Royal des plantes qu'on y a formé.

* *Roi*, (rue du pavillon du) Quartier Saint-Antoine. Ancienne dénomination de la rue Royale, qui a pris ſon nom de la Place Royale à laquelle elle aboutit.

Digitized by Google

* *Roi* (rue *du vin le*) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Déſignation de la rue des trois-Maures, qui aboutit dans celle des Lombards.

Roi-Doré, (rue du) Quartier du Temple. Elle traverſe de la rue Saint-Gervais dans celle de Saint-Louis. Elle a porté les noms de *rue Saint-François* & *rue Françoiſe*. Elle doit celui qu'elle porte aujourd'hui à un buſte doré de Louis XIII, qui ſubſiſtoit à une de ſes extrêmités.

Romain, (rue Saint-) Quartier du Luxembourg. Elle va de la rue de Sèvre dans celle du petit Vaugirard. Elle doit ſon nom à un Prieur de l'Abbaye de Saint-Germain, appellé *D. Romain Rodayer*. Elle a porté anciennement les noms de rue *Abrulle* & *du Champ Malouin*.

Rome, (rue de) Quartier Saint-Martin. Nom qu'a porté la rue au Maire dans ſa prolongation juſqu'à la rue du Temple.

Roquette, (rue de la) Quartier Saint-Antoine. Elle va de l'eſplanade de la porte Saint-Antoine, à la Maiſon des Religieuſes Hoſpitalières de la Roquette. Elle doit ſon nom au terrein ſur lequel elle a été ouverte, anciennement appellé *la Rochette*, où Henri II & Henri IV ont demeuré, c'eſt-à-dire, au lieu même où ſont les Hoſpitalières.

Roquette, (rue des murs de la) même Quartier. C'eſt le chemin qui règne le long des murs de l'enclos des Hoſpitalières, depuis l'entrée de leur maiſon, juſqu'à la rue des Amandiers.

Roſiers, (rue des) même Quartier. Elle va, d'un bout, à la vieille rue du Temple ; & de l'autre, à celle des Juifs. M. *Jaillot* dit « qu'elle portoit ce nom en 1233, & » qu'il ne voit pas qu'elle en ait changé. Il conjecture qu'elle » faiſoit un retour d'équerre, & qu'elle aboutiſſoit à la rue » du Roi de Sicile, cette partie formant aujourd'hui la rue » des Juifs. Le même Auteur a remarqué que Guillot, le » rôle de 1313, & autres titres ſubſéquens, n'en ont point » fait mention en parlant de cette rue, & qu'il étoit appuyé » dans ſon opinion par un monument de ſculpture placé » à la maiſon qui fait l'angle de la rue du Roi de Sicile & de » celle des Juifs. Nos Hiſtoriens, ajoute-t-il, nous ont con- » ſervé le ſouvenir de l'attentat commis ſur une ſtatue de » la Sainte Vierge, qui fut mutilée la nuit du 31 Mai au » premier Juin 1528. Elle étoit placée *en la rue des Roſiers.* » François I fit faire une autre ſtatue d'argent qu'il plaça » *au lieu même où étoit l'ancienne* de pierre. Cette cérémo- » nie ſe fit le 12 dudit mois, à la fin d'une proceſſion

» générale ordonnée à cet effet. Cette ſtatue ayant été volée » en 1545, on en ſubſtitua une autre de bois, qui fut » briſée par les Hérétiques la nuit du 13 au 14 Décembre » 1551. On fit une ſemblable proceſſion, & on remit une » ſtatue de marbre. Les actes qui conſtatent ces différens » faits, indiquent que ces réparations furent faites *rue des* » *Roſiers*, *devant l'huis de derrière du petit Saint-Antoine.* » Ce monument en ſculpture, où François I eſt repréſenté, » ſubſiſte au même lieu, & n'a point été déplacé. Nos » plans du ſiècle dernier marquent au même endroit une » *Notre-Dame* d'argent, dont on avoit conſervé le nom. » Enfin on voit dans les archives de Sainte-Catherine du » Val-des-Ecoliers, qu'une place & un jardin qui font partie » de la baſſe-cour de l'Hôtel de Lamoignon, aboutiſſoient » à la rue des Roſiers. Je crois donc pouvoir avancer, con- » tinue le même Auteur, qu'alors cette rue ſe prolongeoit » juſqu'à la rue du Roi de Sicile, & que c'eſt depuis cette » époque, que le retour qu'elle faiſoit a été appellé rue des » Juifs. »

* *Roſiers*, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Nom donné par Sauval & d'autres, à la rue du Puits-qui-parle.

Roſiers, (rue des) Quartier Saint-Germain. Elle va de la rue Saint-Dominique à celle de Grenelle. Son premier nom fut *rue-neuve des Roſiers*, vraiſemblablement à cauſe des roſiers qui étoient dans ce lieu.

Roule, (rue du) Quartier du Louvre. Elle fait la continuation de la rue de la Monnoie, juſqu'à la rue des Prouvaires. Elle doit ſon nom à un ancien Fief appellé *le Roule*, dont le chef-lieu qui eſt *la maiſon* ou *Hôtel du Roule*, eſt ſitué au coin de cette rue & de celle des Foſſés-Saint-Germain.

Roule, (rue du) Quartier du Palais-Royal. C'eſt la continuation de la rue du Fauxbourg Saint-Honoré. Elle doit ſon nom au petit Village du Roule, réuni à celui de la Ville-l'Evêque, & déclaré Fauxbourg de Paris. Ce Village a porté les noms de *Rollus* ou *Rotulus*, & a été diſtingué en *haut & bas Roule*. *Voy.* ROULE. (*le*)

Roulette, (rue de la) Quartier du Temple. C'eſt la continuation de la rue du Meſnil-Montant, depuis la rue de la Folie-Moricourt, juſqu'à celle du bas-Popincourt. Elle doit ſon nom à cette eſpèce de baraque montée ſur des roulettes, où loge le Commis d'une barrière, & que l'on nomme *Roulette*.

Rouſſelet, (rue) Quartier Saint-Germain. Elle com-

mence à la rue de Sèvre, & finit à la rue Blomet ou Plumet, où eſt une barrière. Elle doit ſon nom à un Bourgeois appellé *Rouſſelet*, qui y fit bâtir pluſieurs maiſons; mais auparavant elle portoit celui de *rue des Vachers*, ſous lequel elle eſt encore connue aujourd'hui.

Royale, (rue) Quartier du Palais-Royal. Elle va de la rue neuve-des-Petits-Champs dans la rue Thérèſe. Primitivement elle ſe nommoit rue *neuve de Richelieu*. Celui de Royale lui a été donné à cauſe du nom de la Reine que porte celle où elle aboutit.

Royale, (rue) même Quartier. Elle va de la rue Saint-Honoré à la Place de Louis XV, & elle a été ouverte en même temps que la place.

* *Royale*, (rue) même Quartier. Nom que portoit la rue de Richelieu dans la partie qui commence à la rue Saint-Honoré, & finit à celle des Petits-Champs.

Royale, (rue) Quartier Montmartre. C'eſt un chemin des Porcherons qui va de la rue de la Croix-Blanche à Montmartre.

Royale, (rue) Quartier Saint-Antoine. Cette rue qui commence à celle de Saint-Antoine, doit ſon nom à la Place-Royale à laquelle elle aboutit. Elle a été nommée *rue du Pavillon du Roi*.

* *Royale*, (rue & *petite rue*) Quartier Saint-Antoine. Ancienne dénomination de la rue du Pas de la Mule, laquelle étoit commune à toutes les rues qui aboutiſſent à la Place-Royale.

Royale, (rue) Quartier Saint-Antoine. Nom d'une des quatre rues de ce Quartier, leſquelles ne ſubſiſtent plus. Celle-ci eſt vraiſemblablement repréſentée par le cul-de-ſac de Guémené. On l'a auſſi appellée la rue *de la Royne*.

S.

* *Sablons*, (rue des) Quartier de la Cité. Ancienne rue par laquelle on alloit à la Cathédrale, & qui exiſte encore entre les maiſons de la rue neuve-Notre-Dame, & les bâtimens de l'Hôtel-Dieu. Elle eſt aujourd'hui coupée en différentes parties, & fermée à ſes extrêmités.

Sabot, (rue du) Quartier Saint-Germain. Elle va, d'un bout, à la rue du Four; & de l'autre, à la petite rue de Taranne. Elle doit ſon nom à une enſeigne. *Voy. Copieuſe*. (rue)

* *Sacalie* & *Sac-à-Lie*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Altération du nom de la rue Zacharie.

* *Sachettes*, (rue des) même Quartier. Ancienne dénomination de la rue du cimetière-Saint-André, où étoit une Communauté de femmes dévotes, qui portoient un vêtement fait en forme de ſac. On les appelloit *Saccitæ* en latin.

Saintonge, (rue de) Quartier du Temple. Elle va de la rue de Bretagne au rempart.

Salle-au-Comte, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue aux Oues; & de l'autre, à l'extrêmité de la rue Saint-Magloire. C'étoit anciennement un cul-de-ſac qu'on appelloit rue *au Comte de Dammartin*, & ſucceſſivement rue *de la Salle-du-Comte & Salle-au-Comte*, autrement *la Cour Saint-Leu*. L'Hôtel du Comte de Dammartin étoit au coin de la rue près de la fontaine. Cette maiſon paſſa depuis au Chancelier *de Marle*, qui fut maſſacré en 1418. *Voy. rue Saint-André-des-Arcs.* Un Procureur au Châtelet qui acheta cette maiſon en 1663, s'y trouvoit, dit Sauval, mal logé & trop à l'étroit. Ce fut le Chancelier de Marle qui fit bâtir la fontaine. On voit dans les regiſtres du Parlement, que le 9 Août 1413, Charles VI, pour procéder ſuivant les formalités ordinaires, & par voie de ſcrutin, à l'élection d'un Chancelier, fit entrer dans la Chambre du Conſeil le Dauphin, les Ducs de Berri, de Bourgogne, de Bavière & de Bar, pluſieurs Barons, Chevaliers & Conſeillers, qui tous jurèrent ſur l'Evangile & la vraie croix, de nommer celui qu'ils croiroient le plus digne de poſſéder cette grande Charge. Arnaud de Corbie eut dix-huit voix : Simon de Nanterre, Préſident au Parlement, en eut vingt; & Henri de Marle, premier Préſident, en eut quarante-quatre; *de ſorte*, dit l'Abbé de Choiſi, *Hiſt. de Charles VI, qu'à la pluralité des voix, celle du Roi n'étant comptée que pour une, Henri de Marle fut proclamé Chancelier.*

* *Sanſonnets, & du Sanſonnet à la Croix*, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Nom d'une rue qui ne ſubſiſte plus dans celle du Fauxbourg Saint-Jacques, & qui, du coin des murs du Val-de-Grace, alloit aboutir dans la rue des Bourguignons au champ des Capucins. Elle a porté auſſi les noms de rue *du Puits de l'Orme*, & enſuite *de l'Egout*. Les Proteſtans y avoient un Prêche, qu'on appelloit *le Temple de Jéruſalem.*

Santé, (rue de la) Quartier Saint-Benoît. Elle commence au champ des Capucins, & aboutit à la barrière. Elle ſe nom-

moit anciennement *le chemin de Gentilli*, & a pris depuis celui de l'Hôpital de la Santé auquel elle conduit.

* *Sans-Chef* ou *Sancée*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Ancienne dénomination de la rue Cenſier. *Voy.* cette rue, & *rue Sans-Chef*, Quartier Saint-Paul.

Sartine, (rue de) Quartier Saint-Euſtache. Cette rue eſt ainſi nommée à cauſe de M. de Sartine qui étoit Lieutenant-Général de Police lorſqu'elle fut ouverte. Elle commence au carrefour des rues Coquillière, Platrière & de Grenelle, & aboutit à la halle au bled.

Sartine, (rues de) Quartier de la Place Maubert. Elles ſont au nombre de quatre, qui environnent la nouvelle halle aux veaux, ouverte le 28 Mars 1774, en vertu d'une Ordonnance de la Ville, du 8 du même mois. Elles doivent leur nom au Magiſtrat qui préſidoit alors avec tant de ſageſſe à l'adminiſtration de la Police.

Saunerie, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Elle va, d'un côté, ſur le quai de la Mégiſſerie ; & de l'autre, dans la rue Saint-Germain, d'où elle ſe prolongeoit anciennement juſques dans la rue Saint-Denis. Elle prend ſon nom de l'ancienne maiſon de la marchandiſe du ſel qui en étoit voiſine. C'eſt par altération que l'on écrit & prononce rue *de la Sonnerie* ou *petite-Sonnerie*. On l'a auſſi appellée rue de la petite-Poiſſonnerie, peut-être parce qu'on y vendoit du poiſſon.

Sauſſaies ou *Poliveau*, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Elle va, d'un bout, au carrefour de Clamart ; & de l'autre, au chemin qui règne le long de la Seine. Son premier nom étoit *rue de la Cendrée*, à cauſe du territoire dit *locus cinerum*, ſur lequel elle a été ouverte ; enſuite on l'a nommée *rue du Pont-Livaut*, *Poulivaux*, *Pouliveau* & *Polivau*, d'un petit pont qui étoit ſur la rivière de Bièvre. En 1646, elle étoit appellée *rue des Carrières*, *aliàs de la Cendrée*, & enfin *rue des Sauſſaies* ou *Sauſſoies*, à cauſe des ſaules qui couvroient tout ce terrein.

Sauſſaies (rue des) Quartier du Palais-Royal. Elle va, d'un côté, à la rue du Fauxbourg Saint-Honoré ; & de l'autre, aux extrêmités des rues de Surènes & de la Ville-l'Evêque. Elle a porté les noms de *rue des Carrières*, *de la Couldraie*, *des Sauſſaies*, de *chemin de la Sauſſaie*, vraiſemblablement parce qu'il y avoit dans ce terrein des carrières, des coudres & des ſaules. On lui a donné auſſi le nom de *ruelle Baudet*.

Digitized by Google

Sauveur, (rue Saint-) Quartier Saint-Denis. Elle commence à la rue Saint-Denis, & finit aux extrêmités des rues Montorgueil & des petits-Carreaux. Elle doit ſon nom à l'Egliſe de S. Sauveur.

Sauveur, (rue neuve-Saint-) même Quartier. Elle va dans les rues de Bourbon & des petits-Carreaux. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'on devoit percer une rue qui devoit aller de la rue de Bourbon dans celle de Saint-Sauveur. Auparavant elle étoit appellée *rue de la Corderie*, enſuite *rue Boyer*, d'un Particulier qui y demeuroit; en 1603, *rue des Corderies*, ou *Cour des Miracles*; & en 1622, *rue neuve-Saint-Sauveur, anciennement dite Boyer.*

* *Sauveur*, (rue Saint-) Quartier Saint-Germain. Ancienne dénomination de la rue Hillerin-Bertin.

* *Saveterie*, (rue de la) Quartier de la Cité. Dénomination ancienne de la rue Saint-Eloi.

* *Savaterie* ou *aux Savetiers*, (rue de la) Quartier des halles. Nom donné par Guillot à la rue Comteſſe d'Artois.

* *Savoie*, (rue de) Quartier Saint-Benoît. Fauſſe dénomination donnée par Guillot à la rue des ſept Voies, dans ſon *dire des rues de Paris.*

Savoie, (rue de) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle commence dans la rue des Grands-Auguſtins, & finit à la rue Pavée. Elle doit ſon nom à l'Hôtel de Savoie que l'on y avoit bâti, & qui s'étendoit en partie juſqu'à la rue des grands-Auguſtins.

Savonnerie, (rue de la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle commence à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, & finit au carrefour des rues de la vieille-Monnoie, de la Heaumerie & des Ecrivains.

* *Scipion*, (rue de) Quartier de la Place Maubert. Ancienne dénomination de la rue de la Barre, à cauſe de l'Hôtel que *Scipion Sardini* y a fait bâtir, & qui appartient aujourd'hui à l'Hôpital-général, ſous le titre de Sainte-Marthe. C'eſt la boulangerie & la boucherie, d'où l'on tire tous les jours la quantité de pain, de viande & de chandelle néceſſaire pour les Pauvres.

Sébaſtien, (rue Saint-) Quartier Saint-Antoine. Elle va, d'un côté, au chemin de la Contreſcarpe; & de l'autre, à la rue Popincourt. Elle ſe nommoit anciennement rue Saint-Etienne; mais elle doit l'un & l'autre à des enſeignes.

Seine, (rue de) Quartier de la Place Maubert. Elle aboutit, d'une part, au carrefour de la Pitié; & de l'autre, au quai Saint-Bernard. Elle a porté les noms de *rue* ou *che-*

Digitized by Google

min devers Seine, de *rue derrière les murs de Saint-Victor*; de rue *du Ponceau*, à cauſe d'un petit pont ſous lequel paſſoit la rivière de Bièvre, lorſqu'elle traverſoit l'enclos de Saint-Victor.

Seine, (rue de) Quartier Saint-Germain. Elle va de la rue de Buci au quai Malaqueſt. La rivière à laquelle elle conduiſoit, lorſqu'elle n'étoit qu'un ſimple chemin, lui a fait donner le nom qu'elle porte aujourd'hui. On le connoiſſoit ſous celui de *chemin du Pré-aux-Clercs*, enſuite *de chemin tendant de la porte de Buci au Pré-aux-Clercs*, de *chemin de la porte de Buci à la Seine*, de *rue qui tend du pilori au Pré-aux-Clercs*; enfin, ſous celui de *rue de Seine*. En 1606, la Reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, étant revenue à Paris, après une abſence de près de vingt-cinq ans, fit bâtir, au bout de cette rue, un Hôtel avec de vaſtes jardins qui règnoient le long de la rivière. Elle y mourut le 27 Mars 1615. Son Palais fut vendu en 1619, quatre ans après ſa mort, & l'on commença de bâtir le quai Malaqueſt, ſur une partie du terrein qu'occupoient les jardins. Juſqu'alors le Fauxbourg Saint-Germain n'avoit été que comme ces Villages compoſés de quelques rues, dont les maiſons ſont ſéparées les unes des autres par des vignes, des prés & des Jardins: en ſortant de la porte de Neſle, ſituée où eſt à préſent la première cour du Collège des Quatre-Nations, on entroit dans la campagne; la rue Taranne & la rue Saint-Dominique s'appelloient *le chemin aux vaches*, & les rues des Petits-Auguſtins, Jacob, des SS. Pères, de l'Univerſité, du Bacq, de Verneuil, de Beaune & de Bourbon n'exiſtoient point encore.

* *Seine* (rue de & petite rue de) Quartier Saint-André-des-Arcs. Anciennes dénominations du quai des Auguſtins.

* *Séjour*, (rue du) Quartier Saint-Euſtache. Nom donné par Sauval à la rue du Jour.

* *Sellerie*, (rue de la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Nom que portoit la rue Saint-Denis entre le grand-Châtelet & les Innocens.

* *Semelle*. (rue de) Dénomination incertaine de la rue Mignon.

Sentier, (rue du) Quartier Montmartre. Elle fait la continuation de la rue du gros-Chenet, & aboutit au boulevard.

Sept-Voies. (rue des) *Voy.* Voies.

Sépulchre, (rue du) Quartier Saint-Germain. Elle com-

Digitized by Google

mence à la rue de Taranne, & finit à la rue de Grenelle, vis-à-vis la place de la Croix-Rouge. Elle doit ſon nom à une maiſon appellée *le petit-Sépulchre*, ſituée à côté de l'Hôtel de Taranne, laquelle avoit appartenue aux Chanoines du Saint-Sépulchre.

Serpente, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle va, d'un côté, à la rue Hautefeuille; & de l'autre, à celle de la Harpe. Cette étymologie vient des ſinuoſités qu'elle faiſoit à l'inſtar des ſerpens.

* *Serviteur de Dieu*, (rue du) Quartier Saint-Benoît. Il eſt vraiſemblable que la rue des Chiens a porté ce nom.

Severin, (rue Saint-) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle aboutit, d'une part, à la rue de la Harpe; & de l'autre, à la rue Saint-Jacques. Elle doit ſon nom à l'Egliſe de Saint-Severin que l'on y voit. Au mois de Janvier 1474, dit la Chronique de Louis XI, pag. 213, les Médecins & Chirurgiens de Paris repréſentèrent à Louis XI, *que pluſieurs perſonnes de conſidération étoient travaillées de la pierre, colique, paſſion & mal de côté; qu'il ſeroit très-utile d'examiner l'endroit où s'engendroient ces maladies; qu'on ne pouvoit mieux s'éclairer qu'en opérant ſur un homme vivant, & qu'ainſi ils demandoient qu'on leur livrât un* franc-Archer *qui venoit d'être condamné à être pendu pour vol, & qui avoit été ſouvent fort moleſté deſdits maux.* On leur accorda leur demande, & cette opération qui eſt peut-être la première qu'on ait faite pour la pierre, ſe fit publiquement dans le cimetière de l'Egliſe S. Severin. *Après qu'on eut examiné & travaillé*, ajoute la Chronique, *on remit les entrailles dudit* Franc-Archer *qui fut recouſu, & par Ordonnance du Roi, très-bien panſé, & tellement qu'en quinze jours il fut guéri & eut rémiſſion de ſes crimes ſans dépens, & il lui fut même donné de l'argent.*

* *Severin*, (rue des Poteries Saint-) Quartier Saint-Benoît. Nom donné mal-à-propos par Sauval à la rue des Poſtes.

Severin, (rue des Prêtres Saint-) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle va, d'un bout, à la rue Saint-Severin; & de l'autre, à celle de la Parcheminerie. Elle a porté les noms de *ruelle devant ou près Saint-Severin*, *ruelle & ruellette Saint-Severin*, *ruelle Saint-Severin dite au Prêtre*, & *ruelle au Prêtre.*

Sèvre, (rue de) Quartier du Luxembourg. Elle part du carrefour de la Croix-Rouge, & finit au boulevard du Midi. Elle doit ſon nom au Village de Sèvre auquel elle conduit, en latin *Savara.* Anciennement on l'appelloit la rue *de la*

Maladrerie, & enſuite *rue de l'Hôpital des petites maiſons.*

Sicile, (rue du Roi de) Quartier Saint-Antoine. Elle va, d'un bout, à la vieille rue du Temple ; & de l'autre, à celle des Ballets. Elle doit ſon nom au Palais des Rois de Sicile, connu aujourd'hui ſous celui *d'Hôtel de la Force* ; c'étoit la demeure que les Rois de Sicile de la Maiſon d'Anjou, avoient à Paris. La rue & ce Palais ont pris leur nom de Charles Comte d'Anjou, frère de S. Louis, couronné à Rome Roi de Sicile en 1226. *Charles le Boiteux*, ſon fils, Roi de Jéruſalem, & ſon ſucceſſeur au Royaume de Sicile, y demeura après lui ; mais en 1292, il le donna au Comte de Valois ſon gendre, à la charge que Marguerite de Bourgogne, ſeconde femme de ſon père, y conſerveroit, ſa vie durant, l'appartement qu'elle y avoit toujours eu. Les Comtes d'Alençon, deſcendus de Charles de France, fils de Philippe-le-Hardi, Comte de Valois & d'Alençon, ont occupé longtemps ce Palais ; mais comme il tenoit aux murs de la Ville, & que ſes murs en ſéparoient la place de la Coulture-Sainte-Catherine, où ſe faiſoient les duels publics, les combats à outrance, les joûtes & les tournois, Charles VI qui aimoit beaucoup ces fêtes, n'ayant pas de maiſon plus proche de là que l'Hôtel de Saint-Paul, qu'il trouvoit trop éloigné pour y pouvoir changer d'habit, lorſqu'il lui prenoit envie d'entrer en lice, fit demander le Palais, ou l'Hôtel de Sicile, à Pierre Comte d'Alençon, qui le lui céda auſſi-tôt par acte du 30 Mars 1389, puis par autre acte du 26 Mai 1390. Dès que Charles VI en fut en poſſeſſion, il fit percer les murailles de la Ville pour y avoir une porte, & être plus près de la place de la Couture-Sainte-Catherine. On n'a point découvert à quel titre cet Hôtel appartint enſuite aux Rois de Navarre ; cependant il eſt sûr qu'il leur a appartenu, & qu'il en a porté le nom. Il y a apparence qu'en 1572, il ne leur appartenoit plus ; car Jeanne d'Albret étant venue à Paris pour le mariage du Roi Henri IV ſon fils avec Marguerite de France, elle logea dans la rue de Grenelle Saint-Honoré, à la maiſon de l'Evêque de Chartres, où elle mourut d'une inflammation de poulmon & d'une fièvre continue. Cette Reine auroit ſans doute logé dans ſon Hôtel de la rue de Sicile, s'il eût encore été à elle ; mais il avoit déjà été vendu à *Antoine de Roquelaure*, Maréchal de France, qui le revendit depuis à François d'Orléans-Longueville, Comte de Saint-Paul, Duc de Fronſac, qui mourut à Château-Neuf-ſur-Loire le 7 d'Octobre 1631. C'eſt de ce Comte que cet Hôtel fut appellé l'Hôtel de Saint-Paul.

Digitized by Google

Paul, quoiqu'il eût appartenu à M. de Chavigni, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & non pas pour avoir appartenu au Connétable de Saint-Paul. Il a paſſé enſuite à M. *de la Force*, par ſon mariage avec la petite-fille de M. de Chavigni, & il a pris le nom d'Hôtel *de la Force*. M. *Jaillot* dit qu'à la fin du règne de Louis XIV, cet Hôtel fut partagé en deux parties, dont l'une forme l'Hôtel de Brienne, qui a ſon entrée dans la rue Pavée; l'autre fut acquiſe par MM. Pâris *de Montmartel & du Verney*. Ils le vendirent le 8 Mai 1731 à la Demoiſelle *Toupel*, de qui M. le Comte d'Argenſon l'acheta pour l'Ecole Militaire, le 12 Septembre 1754. Elle fut autoriſée à conſommer cette acquiſition, par un Edit du mois d'Août 1760, enregiſtré au Parlement le 28 Novembre ſuivant; à la Chambre des Comptes le 9 Décembre; & à la Cour des Aides le 23 Janvier 1761; & pour mettre l'Ecole Militaire, à portée de payer le prix de l'acquiſition de cet Hôtel, Sa Majeſté créa un Office de Tréſorier-Général de l'Ecole, dont la finance fut fixée à 250000 livres, dont elle lui fit don.

Simon-le-Franc, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle commence à la rue Sainte-Avoie, & finit à la rue Maubuée, dont elle fait la continuation. Cette rue très-ancienne a pris ſon nom d'un Bourgeois nommé *Simon Franque*, mort avant l'an 1211.

Singes, (rue des) Quartier Sainte-Avoie. Elle eſt parallèle à la rue du Puits, va, d'une part, dans la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie; & de l'autre, aboutit dans la rue des Blancs-Manteaux. Elle a porté les noms de *Pierre d'Eſtampes*, ſuivant Sauval, de *Perriau*, *Perrot* & *Perreau d'Eſtampes* par corruption.

Soly, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Elle traverſe de la rue de la Juſſienne dans celle des Vieux-Auguſtins. Elle a pris ſon nom d'un Particulier appellé *Bertrand Soly*, Propriétaire de pluſieurs maiſons dans la rue des Vieux-Auguſtins.

Sorbonne, (rue de) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle aboutit, d'un côté, à la rue des Mathurins; & de l'autre, à la Place de Sorbonne. Elle a porté les noms de rue *des Portes* & *des deux-Portes*; & dans Guillot, on la trouve ſous celui de rue *as hoirs de Sabonnes*. On a quelquefois déſigné la rue neuve de Richelieu, ſous celui de rue de Sorbonne.

* *Sorbonne*, (rue de) Quartier Saint-Germain. Nom donné par pluſieurs Géographes à la rue de l'Univerſité, depuis la rue Jacob juſqu'à celle du Bac.

* *Soubiſe*, (rue de) Quartier Sainte-Avoie. Nom que l'on a donné quelquefois au paſſage de l'Hôtel de Soubiſe, qui donne dans la vieille rue du Temple, & qui étoit autrefois la continuation de la rue de Braque. *Voy.* rue *de Braque*, & rue *des Bouchers.*

Sourdière, (rue de la) Quartier du Palais-Royal. Elle commence à la rue Saint-Honoré, & finit au cul-de-ſac de la Corderie. Elle doit ſon nom à M. de la Faye, ſieur de la Sourdière, qui y avoit ſa maiſon.

Spire, (rue Saint-) Quartier Saint-Denis. Elle traverſe de la rue Sainte-Foi à celle des Filles-Dieu.

* *Sulpice & neuve.* (rue Saint-) Nom primitif de la rue Palatine, auſſi bien que celui de rue du Cimetière Saint-Sulpice. *Voy. rue Palatine.*

Surènes, (rue de) Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit à la rue des Sauſſaies & au Boulevard. C'étoit anciennement un ſimple chemin qui conduiſoit au Village de Surènes.

* *Symphorien*, (rue Saint-) Quartier de la Cité. Dénomination ancienne de la rue du Haut-Moulin, à cauſe d'une Egliſe dédiée à ce Saint, qui a été depuis la Chapelle S. Luc, & qui aujourd'hui ne ſubſiſte plus.

Symphorien & Saint-Symphorien des Vignes, (rue Saint-) Quartier Saint-Benoît. Ancien Nom de la rue des Cholets, où étoit une Chapelle ſous l'invocation de ce Saint.

T.

Tabletterie, (rue de la) Quartier Sainte-Opportune. Elle va, d'un côté, à la rue Saint-Denis; & de l'autre, à la Place & Cloître Sainte-Opportune. Elle a porté les noms de rue *de la Hanterie*, de *Sainte-Opportune* & *de la vieille-Cordonnerie*, parce qu'elle ne faiſoit qu'une rue avec celle des Fourreurs qui en eſt la continuation.

Tacherie, (rue de la) Quartier de la Grêve. Elle va, d'un bout, à la rue de la Coutellerie; & de l'autre, à la rue Jean-Pain-Mollet. On l'a nommée rue *de la Juiverie*, parce que les Synagogues ou Ecoles judaïques s'y tenoient; & *Judæaria Sancti Boniti*, *vicus Judæarius Sancti Boniti*, *Judæaria*, *vetus Judæaria.* Voy. *Juiverie.* (rue de la)

Taille-Pain & Tranche-Pain, (rue) Quartier Saint-Martin. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Briſe-Miche; & de l'autre, au cloître Saint-Merri. Elle a été auſſi appellée *Máche-Pain*, *Tranche-Pain* & *Planche-Pain.*

Tannerie, (rue de la) Quartier de la Grêve. Elle aboutit à

la rue Planche-Mibrai & à la Place de Grêve. On l'a appellée *ruelle de la Planche aux Teinturiers*, & rue *de l'Ecorcherie*.

Tannerie, (rue de la vieille-) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle va, d'un côté, dans la rue de la Tuerie; & de l'autre, dans celle de la vieille Place aux veaux.

Taranne, (rue) Quartier Saint-Germain. Elle va du carrefour Saint-Benoît à la rue des SS. Pères. Elle a été appellée *rue de la Courtille* *, à cauſe du clos de l'Abbaye Saint-Germain, qu'on nommoit ainſi, & rue *Foreſtier* & *de Tarennes*, de Jean & Chriſtophe *de Tarennes*, qui étoient Propriétaires de pluſieurs maiſons & jardins ſur cet emplacement.

Taranne, (petite rue) même Quartier. Elle aboutit à la rue du Sépulchre & à celle de l'Égout. Elle doit ce nom à l'Hôtel de Tarannes, & le ſéparoit d'avec l'Hôtel du Sépulchre.

* *Teigneux* (rue des) Quartier Saint-Germain. Ancienne dénomination de la rue de la Chaiſe, à cauſe de l'Hôpital des petites maiſons.

Teinturiers, (rue des) Quartier de la Grêve. Elle traverſe de la rue de la Vannerie à celle de la Tannerie. Son extrêmité s'appelloit *de l'Archet*. On l'a appellée auſſi *Navet* & *des trois-Bouteilles*, vraiſemblablement à cauſe d'une enſeigne.

* *Temple*, (*grande* rue du) Quartier Sainte-Avoie. Ancienne déſignation de la rue Sainte-Avoie.

* *Temple*, (rue du Four du) même Quartier. Rue qui donnoit autrefois dans la rue Sainte-Avoie, entre la maiſon de la Barre & la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

* *Temple*, (rue des Boucheries du) même Quartier. Ancien nom de la rue de Braque.

Temple, (rue du) Quartier du Temple. Elle fait la continuation de la rue Sainte-Avoie, & ſe termine au cours ou rempart. Elle doit ſon nom à la maiſon des Templiers, & ſe nommoit *vicus Militiæ Templi*, & enſuite rue de la *Chevalerie du Temple*. Les Templiers furent ainſi nommés, parce que Baudouin II, Roi de Jéruſalem, leur donna une maiſon proche du Temple de Salomon.

Temple, (rue du Fauxbourg du) même Quartier. Elle eſt ſituée au-delà du Temple. On lui a donné au douzième

---

* Les Courtilles étoient des jardins champêtres, ou des vergers environnés de haies, où nos ancêtres alloient prendre l'air.

ſiècle le nom de *clos Malevart*. Le Fauxbourg du Temple finit à la Courtille.

* *Temple*, (rue du chantier du) Quartier du Temple. Autrefois on ne la diſtinguoit point de la rue du Chantier.

* *Temple*, (rue de l'Echelle du) même Quartier. Ancien nom de la rue des vieilles-Audriettes, à cauſe de celle que le Grand-Prieur y avoit fait élever, & qui ne ſubſiſte plus.

* *Temple*, (rue de la *Clôture*, *Couture* & *Culture du*) même Quartier. Nom que portoit anciennement la partie de la vieille rue du Temple, qui commence au coin des rue de la Perle & des quatre-Fils, & qui finit au carrefour des Filles du Calvaire.

* *Temple*, (rue de l'Egout du) même Quartier. Ancienne dénomination de la vieille rue du Temple, à cauſe de l'égout qui y paſſoit.

* *Temple*, (rue du chantier du) Quartier Sainte-Avoie. Ancien nom de la rue du Chaume.

Temple, (rue des Foſſés du) Quartier du Temple. Elle va du Fauxbourg du Temple au Pont-aux Choux, en règnant le long des foſſés dont elle tire ſon nom.

Temple, (rue des Marais du) même Quartier. Elle va de la rue du Fauxbourg du Temple, aux rues de la Folie-Moricourt & du Meſnil-Montant. Elle a porté les noms de rue *Merderet* & *des trois-Portes*.

Temple, (vieille rue du) même Quartier. Quant à la partie qui dépend de ce Quartier, elle commence au coin des rues de la Perle & des quatre-Fils, & finit au carrefour des Filles du Calvaire. Le reſte de cette rue étoit du Quartier Saint-Antoine : comme elle aboutiſſoit au Temple, on lui avoit donné les noms de *la Couture*, *Culture* & *Clôture du Temple*, enſuite ceux de rue *de l'Egout du Temple*, *de la Porte-Barbette*, *de la Poterne-Barbette*, de rue *Barbette* & *vieille-Barbette*, à cauſe de l'Hôtel Barbette qui s'y trouvoit. *

---

* Ce fut dans cette rue que le Duc d'Orléans, frère unique du Roi Charles VI, fut aſſaſſiné le 23 Novembre 1407, environ les ſept heures & demie du ſoir, vis-à-vis d'une maiſon qu'on appelloit alors l'Image Notre-Dame, & qui joint le Couvent des Religieuſes Hoſpitalières de S. Gervais. Ce Prince n'avoit avec lui que deux Ecuyers montés ſur le même cheval. C'étoit un Prince qui, à beaucoup d'eſprit, joignoit la figure la plus ſéduiſante. *Voy. la note de la page 274.*

Temple, (vieille rue du) Quartier Saint-Antoine. Quant à la partie qui dépend de ce Quartier, elle commence à la rue Saint-Antoine, & finit au coin des rues de la Perle & des quatre-Fils, le reſte de cette rue étant du Quartier du Temple.

* *Temploirie*, (rue) Quartier des halles. Dénomination donnée mal-à-propos à la rue Chanverrerie.

* *Temps-Perdu*, (rue du) Quartier Montmartre. Premier nom de la rue Saint-Joſeph.

* *Termes* (rue des & *du Palais des*) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom donné par Corrozet à la rue des Maçons. Celle des Mathurins a été auſſi déſignée de même. *Voy. rue des Mathurins.*

Terres-Fortes, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Elle va, d'un bout, à la rue des Foſſés-Saint-Antoine; & de l'autre, à la rue Moreau. On la connoiſſoit auparavant ſous le nom de rue des Marais, parce qu'elle en étoit environnée. On l'a appellée auſſi rue *du Fumier*, mais mal-à-propos.

Thérèſe, (rue) Quartier du Palais-Royal. Elle commence à la rue Sainte-Anne, & finit à celle de Ventadour. Elle doit ce nom à Marie-Thérèſe d'Autriche, épouſe de Louis XIV.

Thevenot, (rue) Quartier Saint-Denis. Elle traverſe de la rue des petits-Carreaux à celle de Saint-Denis. Anciennement c'étoit un cul-de-ſac connu ſous les noms *des Cordiers, de la Cordière & de la Corderie.* Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui vient du ſieur *André Thevenot*, ancien Contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, qui y avoit fait bâtir pluſieurs maiſons. Le cul-de-ſac *de l'Etoile* faiſoit partie de cette rue.

Thibauld-aux-Dez, (rue) Quartier Sainte-Opportune. Elle aboutit, d'une part, à la rue Saint-Germain-l'Auxerrois; & de l'autre, à celle des Bourdonnois. L'ortographe de ce mot a ſouffert bien des variations. On la trouve ſous les noms de *Thibaut-à-Dez*, *Thibaut-Auſdet*, *Thibaut-Todé*, *Thibaut-Audet*, *Thiebaud-Audet*, &c. *

---

* *Agnès du Rochier*, âgée de dix-huit ans, très-jolie, & fille unique d'un riche Marchand de cette rue, qui lui avoit laiſſé beaucoup de bien, ſe fit Recluſe à la Paroiſſe de Sainte-Opportune, le 5 d'Octobre 1403. On appelloit *Recluſes*, des filles ou des veuves qui ſe faiſoient bâtir une petite chambre, joignant le mur de quelque Egliſe. La cérémonie de

* *Thibault-aux-Broches*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom que portoit la rue des trois-Chandeliers en 1379 & 1421.

Thiroux, (rue de) Quartier Montmartre. Elle traverſe de la ruelle ou rue neuve des Mathurins, à la rue Saint-Lazare. Cette rue eſt nouvellement percée.

Thomas, (rue des Filles-Saint-) Quartier Montmartre. Elle aboutit, d'une part, à la rue Notre-Dame-des-Victoires; & de l'autre, à celle de Richelieu, & fait la continuation de la rue neuve-Saint-Auguſtin, dont elle a porté le nom.

Thomas, (rue Saint-) Quartier du Luxembourg. Elle va, d'un bout, dans la rue d'Enfer; & de l'autre, dans celle du Fauxbourg Saint-Jacques. Elle doit ſon nom à un Saint célèbre dans l'Ordre de S. Dominique.

Thomas-du-Louvre, (rue Saint-) Quartier du Palais-Royal. Elle va, d'un côté, à la rue Saint-Honoré & à la Place du Palais-Royal; de l'autre, à la rue des Orties & aux galeries du Louvre. L'Egliſe de S. Thomas que l'on a reconſtruit ſous le nom de *Saint-Louis-du-Louvre*, l'avoit fait appeller ainſi. Elle a originairement porté les noms de *rue des Chanoines*, & de *vicus S. Thomæ de Lupera.* Vers le milieu de cette rue, la maiſon bâtie de pierres & de briques, appartenante à M. *Artaud*, étoit, il y a cent ans, l'Hôtel de Rambouillet, tant célébré par Mad. *de Scuderi* & les autres beaux eſprits de ce temps-là. L'Hôtel de Longueville étoit l'Hôtel de Chevreuſe, ce berceau de la fronde & de la politique de ce fameux Cardinal de Retz, qui eut toutes les grandes qualités qu'il voulut avoir, & qui ne voulut point avoir celles d'un Evêque, d'un Citoyen & d'un honnête homme. *Saint-Foix*, *Eſſ. Hiſt. ſur Paris*, *t. 1*, *p. 325*.

Thorigny, (rue de) Quartier du Temple. Elle com-

---

leur *recluſion* ſe faiſoit avec grand appareil; l'Egliſe étoit tapiſſée; l'Evêque célébroit la Meſſe pontificalement, prêchoit & alloit enſuite lui-même ſceller la porte de la petite chambre, après l'avoir bien aſpergée d'eau-bénite: on n'y laiſſoit qu'une petite fenêtre, par où la *Pieuſe Solitaire* entendoit l'Office divin, & recevoit les choſes néceſſaires à la vie. *Agnès du Rochier* mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Elle étoit née riche; elle auroit pu, en viſitant les Priſonniers & les Pauvres Malades, contribuer pendant quatre-vingts ans au ſoulagement de bien des malheureux: elle voulut gagner le Ciel ſans ſortir de ſa chambre. *Saint-Foix*, *Eſſ. Hiſt. ſur Paris*, *t. 1*, *p. 323*.

mence à la rue Saint-Gervais, & finit au coin des rues de la Perle & du Parc-Royal. Elle a porté les noms de rue *neuve-Saint-Gervais* & de Thorigni en 1575.

* *Tréſoriers*, (rue des) Quartier Saint-André-des-Arcs. Dénomination que l'on a donnée quelquefois à la rue neuve de Richelieu.

Thrône, (rue du) Quartier Saint-Antoine. C'eſt la continuation de la rue des Boulets, commençant à la rue de Montreuil & finiſſant à celle du Fauxbourg Saint-Antoine. Elle doit ſon nom à la Place du Thrône.

* *Tille-Barrée* & *petite-Barrée*, (rue) Quartier Saint-Paul. Il eſt vraiſemblable que ces noms ont été donnés à la rue de l'Etoile.

Tiquetonne, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Elle commence à la rue Montmartre, & finit à celle de Montorgueil. Elle a porté le nom de *Denis le Coffrier*: celui de Tiquetonne eſt une altération de *Quiquetonne*, nom d'un Boulanger qui y demeuroit.

Tireboudin, (rue) Quart. Saint-Denis. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue des deux-Portes; & de l'autre, dans celle de Montorgueil. L'Auteur des Eſſais Hiſtoriques ſur Paris, rapporte l'anecdote ſuivante, qui occaſionna un changement dans ce nom. « *Marie Stuart*, femme de François II, dit » cet Auteur, paſſant dans cette rue, en demanda le nom; » il n'étoit pas honnête à prononcer; on en changea la der- » nière ſyllabe, & ce changement a ſubſiſté. De toutes les » rues affectées aux femmes publiques, cette rue & la rue » Briſemiche étoient les mieux fournies. » *Voy. Briſemiche.* (*rue*) M. *Jaillot*, en parlant de cette rue, taxe d'inexactitude l'Auteur de cette anecdote, en ce, dit-il, que Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe, fut mariée à François II en 1558, & que dès 1419, le Cenſier de l'Evêché indique cette rue ſous le nom de *Tireboudin*, & qu'elle porte le même nom dans le compte des confiſcations pour les Anglois, en 1420 & 1421, *p. 16.*

Tirechappe, (rue) Quartier Sainte-Opportune. Elle va, d'un bout, dans la rue Béthiſi, vis-à-vis la rue neuve-*Eſtienne*, & de l'autre, dans celle de Saint-Honoré, vis-à-vis les piliers des halles. Il eſt vraiſemblable qu'elle doit ſon nom à l'importunité des Fripiers qui ont habité de tout temps dans cette rue, & aux Juifs de la même profeſſion, qui tiroient les paſſans par leurs habits pour venir acheter chez eux; ce qu'ils font encore aujourd'hui fort malhonnêtement, & ſouvent d'une façon fort repréhenſible & puniſſable. La nuit

du 20 Janvier 1608, dit Saint-Foix, *Eſſ. Hiſt. ſur Paris, t. 2, p. 327*, cinq hommes qui amenoient des proviſions aux halles, furent trouvés morts de froid au coin de cette rue. Pierre Matthieu rapporte qu'il entendit dire à Henri IV, à ſon lever, *que ſa mouſtache s'étoit gelée au lit, & auprès de la Reine* : c'étoit ſa femme.

* *Tiroir*, (rue *de la Croix du*) Quartier du Louvre. Nom que portoit anciennement la rue Saint-Honoré, depuis la rue de l'Arbre-ſec, juſqu'à la porte qui exiſtoit entre le cul-de-ſac de l'Oratoire & la rue du Coq.

Tiron, (rue) Quartier Saint-Antoine. Elle va de la rue Saint-Antoine dans celle du Roi de Sicile. Elle a porté les noms de *Jean de Tizon* & de *Tiron*. Elle doit celui qu'elle porte aujourd'hui à un Hôtel qui appartenoit à l'Abbaye de Tiron, & dont l'entrée ſubſiſte encore.

* *Tiron*, (rue de) Quartier de la Place Maubert. Ancienne dénomination de la rue neuve-Saint-Etienne, parce qu'elle conduiſoit au clos de Tiron.

Tirouanne ou *Pirouette*, (rue) Quartier des halles. C'eſt le nom du Fief ſur lequel cette rue a été ouverte ; ainſi on devoit l'appeller *rue Thérouenne*. Elle commence aux piliers des halles, & finit aux rues de Mondétour & de la petite-Truanderie. Le nom de Pirouette eſt une altération du premier. On la trouve ſous ceux de *Pétonnet*, *Tironne* ou *Térouenne*, *du Pétonnet*, *du Perronnet*, *Tironnet* & *Téronne*, parce qu'elle ne faiſoit qu'une rue, dont une partie eſt confondue aujourd'hui avec les piliers qui en ſont la continuation, en ſorte qu'elle ne fait plus qu'une rue ſous les noms de *Pirouet en Tiroye*, *en tiroire* & *Théroenne*, *Tirouer*, *Thérouanne* & *Tirouanne*, *Pierret de Térouenne*, *Pirouet en Thérouenne*, & *Pirouette en Thérouenne*, ſon vrai nom.

* *Tiſon* & *Jean Tiſon*, (rue) Quartier Saint-Antoine. *Voy. Tiron.* (rue)

Tiſſeranderie, (rue de la) Quartier de la Grêve. Elle va, d'un bout, au carrefour Guillori ; & de l'autre, à la Place Baudoyer. Elle a porté le nom de *vieille-Oreille* juſqu'à la rue du Mouton ; celui d'aujourd'hui lui vient vraiſemblablement des Tiſſerands qui y étoient domiciliés. *Paul Scarron* logeoit au ſecond étage d'une maiſon au milieu de cette rue ; lui & ſa femme, (depuis Madame de Maintenon) n'avoient pour tout logement, dit Saint-Foix, *Eſſ. Hiſt. p. 328*, que deux chambres ſur le devant, ſéparées par l'eſcalier ; une cuiſine ſur la cour, & un cabinet où couchoit un petit Laquais. M. de Voltaire dit que Scarron, lorſqu'il ſe maria,

Digitized by

en 1651, logeoit rue d'Enfer : il y a quatre rues de ce nom dans Paris ; elles ne ſont point de la Paroiſſe S. Gervais ; Scarron avoit apparemment délogé ; il mourut âgé de cinquante-neuf ans, le premier Octobre 1660, & fut enterré à S. Gervais, Paroiſſe de cette rue de la Tiſſeranderie. Sa famille, originaire de Piémont, étoit ancienne dans le Parlement de Paris. M. de Voltaire a raiſon de dire *que ce fut une fortune pour Mlle. d'Aubigné, d'épouſer cet homme, quoique impotent, & qui n'avoit qu'un bien très-médiocre* ; mais l'expreſſion n'eſt pas juſte, lorſqu'il ajoute *qu'il étoit diſgracié de la nature* ; Scarron avoit été bien fait & d'une figure aimable dans ſa jeuneſſe ; il n'étoit devenu impotent que des ſuites d'une débauche qu'il fit à l'âge de vingt-ſept ans. *Voy.* rue *de la Juiverie.*

* *Toilerie* ou *rue des Toilières*, (rue de la) Quartier des halles. Nom ſous lequel Corrozet & d'autres Auteurs déſignent la rue de la Tonnellerie.

* *Tondeur*, (rue du) Quartier de la Place Maubert. Ancienne dénomination d'un cul-de-ſac qui étoit voiſin de la rivière de Bièvre, lorſqu'elle traverſoit l'enclos de Saint-Victor. Ce cul-de-ſac qui ſe voyoit dans la rue de Seine, eſt fermé aujourd'hui.

Tonnellerie, (rue de la) Quartier des halles. Elle commence dans la rue Saint-Honoré, & finit dans celle de la Fromagerie & à la halle. Elle a porté les noms de *rue de la Toilerie*, à cauſe des Marchands de toile qui habitoient l'autre côté des piliers ; de *rue des Toilières*, qui fait front aux rues de la Tonnellerie & aux Toilières, du côté de la halle au bled. Aujourd'hui on la connoît plus particulièrement ſous le nom des *grands piliers des halles. Voy.* GONESSE.

* *Tonnellerie*, rue de la) Quartier de la Grêve. Nom incertain donné par Sauval à la rue Jean-de-l'Epine.

Touraine, (rue de) Quart. du Temple. Elle traverſe de la rue du Perche dans celle de Poitou. *Voy.* PLACE DE FRANCE.

Touraine, (rue de) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle commence à la rue des Cordeliers, & finit à celle des Foſſés de M. le Prince. Elle doit ce nom à l'Hôtel de Tours qui eſt ſitué dans la rue du Paon, & qui eſt preſque vis-à-vis.

Tournelle, (rue de la) Quartier de la Place Maubert. Elle commence au coin de la rue de Bièvre, & finit au coin de la rue des Bernardins, où commence le quai qui porte le même nom. *Voy.* PORT SAINT-BERNARD, QUAI DE LA TOURNELLE & TOURNELLE.

Tournelles, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Elle aboutit,

Digitized by Google

d'un côté, à la rue Saint-Antoine; & de l'autre, à la rue neuve-Saint-Gilles. Elle a porté le nom de rue *Jean Beaufire*, & doit celui qu'elle porte aujourd'hui au Palais des Tournelles *. C'eſt à l'entrée de cette rue où aboutiſſoit alors un des côtés du parc, vis-à-vis de la Baſtille, que *Quélus*, *Maugiron* & *Livarot* ſe battirent en duel à cinq heures du matin, le 27 Avril 1578, contre d'*Entragues*, *Riberac* & *Schomberg*. Maugiron & Schomberg, qui n'avoient que dix-huit ans, furent tués roides; Riberac mourut le lendemain; Livarot, d'un coup ſur la tête, reſta ſix ſemaines au lit; d'Entragues ne fut que légérement bleſſé; Quélus, de dix-neuf coups qu'il avoit reçus, languit trente-trois jours, & mourut entre les bras du Roi, le 29 Mai, à l'Hôtel de Boiſſi, dans une chambre qu'on peut dire avoir été ſanctifiée depuis, ſervant à préſent de chœur aux Filles de la Viſitation de Sainte Marie. **

* L'enceinte de ce Palais, avec le parc & les jardins, s'etendoit depuis la rue des Egouts, juſqu'à la porte Saint-Antoine, & renfermoit tout ce terrein où l'on a bâti depuis les rues des Tournelles, Jean Beaufire, des Minimes, du Foin, Saint-Gilles, Saint-Pierre, des douze-Portes le commencement de la rue Saint-Louis, juſqu'à la rue Saint-Anaſtaſe.

** « Quélus ſe plaignoit fort de ce que d'Entragues avoit la dague » plus que lui, qui n'avoit que la ſeule épée; auſſi en tâchant de parer » & de détourner les coups que d'Entragues lui portoit, il avoit la main » toute découpée de plaies; & lorſqu'ils commencèrent à ſe battre, Quélus » lui dit, tu as une dague, & moi je n'en ai point; à quoi d'Entragues » repliqua, tu as donc fait une grande ſottiſe de l'avoir oubliée au logis; » ici ſommes-nous pas pour nous battre, & non pour pointiller des armes? » Il y en a aucuns qui diſent que c'étoit quelque eſpèce de ſupercherie » d'avoir eu l'avantage de la dague, ſi l'on étoit convenu de n'en point » porter, mais la ſeule épée. Il y a à diſputer là-deſſus; d'Entragues diſoit » qu'il n'en avoit pas été parlé; d'autres diſent que par gentilleſſe che- » valereſque, il devoit quitter la dague: c'eſt à ſavoir s'il le devoit. » Cela ne ſeroit pas douteux aujourd'hui, & cela n'auroit jamais dû l'être. *Brantôme*, *Mém. ſur les duels*, *p.* 34. Quand on apprit à Paris la mort des Guiſes, tués à Blois le 27 Décembre 1588, par l'ordre de Henri III, le Peuple, que les prédications des Moines avoient rendu furieux, courut à Saint Paul, & détruiſit les tombeaux que ce Prince avoit fait élever à Quélus, à Maugiron & à Saint-Mégrin, diſant *qu'il n'appartenoit pas à ces méchans, morts en reniant Dieu, & Mignons du Tyran, d'avoir ſi beaux monumens dans l'Egliſe.* On voyoit ſur ces tombeaux qui étoient de marbre noir, & chargés d'épitaphes aux quatre faces, les ſtatues très-reſſemblantes de ces trois Favoris. Voy. les épitaphes dans Saint-Foix, *t.* 1, *p.* 49 *& ſuiv.*

* *Tournelles*, (rue du parc des) Quartier Saint-Antoine. Ancien nom de la rue de la Chauſſée des Minimes, ouverte en 1637 ſur le parc du Palais des Tournelles. *Voy. l'art. ci-deſſus.*

* *Tourneur*, (rue le) Quartier du Temple. Nom que devoit porter la prolongation de la rue de Périgueux, à cauſe d'un Echevin ainſi appellé. Cette prolongation fut ordonnée en 1697, juſqu'à la rue de Boucherat.

Tournon, (rue de) Quartier du Luxembourg. Elle commence au coin des rues du petit-Lion & du petit-Bourbon, & finit à la rue de Vaugirard, en face du Palais du Luxembourg. Anciennement ce n'étoit qu'une ruelle, connue ſous les noms ſucceſſifs de *ruelle de Saint-Sulpice*, & de *ruelle du champ de la Foire*. Elle doit celui qu'elle porte aujourd'hui au Cardinal *François de Tournon*, Abbé de Saint-Germain-des-Prés. Elle eſt remarquable par pluſieurs Hôtels magnifiques, tels que ceux *de Nivernois*, *de Ventadour*, *de Brancas*, & d'autres que l'on y conſtruit encore aujourd'hui.

Traînée, (rue (Quartier Saint-Euſtache. Elle commence à la rue du Four, & finit à celle de Montmartre, après avoir règné le long de l'Egliſe de Saint-Euſtache. Elle a porté les noms de *ruelle au Curé*, *de ruelle au Curé Saint-Huiſtace*, *de la Croix-neuve* & *de la Barillerie*. Cette Croix étoit placée devant l'Egliſe.

Tranſnonain & *Trace-Nonain*, (rue) Quartier Saint-Martin-des-Champs, Elle va, d'un côté, à la rue au Maire; & de l'autre, au coin des rues Grenier-Saint-Lazare & Michel-le-Comte. Elle a porté le nom de rue *de Châlons*, à cauſe de l'Hôtel de cet Evêque, qui étoit ſitué ou l'on voit aujourd'hui le Couvent des Carmélites. Elle a été nommée *Trace-Nonain* juſqu'à la rue au Maire.

* *Traverſaine*, *Traverſane* ou *Traverſine*, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Anciennes dénominations de la rue des deux-Ecus, depuis la rue des Prouvaires, juſqu'à celle des vieilles-Etuves.

Traverſe, (rue de) Quartier Saint-Germain. Comme cette rue va de la rue Blomet ou Plumet, dans celle de Sèvre, on lui a donné le nom de rue *de Traverſe* ou *de la Plume*.

* *Traverſe*, (petite rue de) Quartier Saint-Germain. C'eſt une dénomination de la rue d'Olivet, parce qu'elle va de la rue des Brodeurs dans celle de Traverſe.

* *Traverſe-Cadier*, (rue de la) Quartier Sainte-Avoie. Nom d'une ruelle qui exiſtoit entre les rues des vieilles-Haudriettes & la rue de Braque.

Digitized by Google

Traverſière, (rue) Quartier Saint-Antoine. Elle traverſe de la rue du Fauxbourg Saint-Antoine à celle de Charenton, en ſe prolongeant juſqu'à celle de la Rapée, juſqu'au chemin qui règne au bord de l'eau. Elle a été déſignée, dans cette dernière partie, ſous les noms de *rue des Chantiers*, du *Cler-Chantier* & de *rue Pavée*.

Traverſine, *Traverſante* ou *Traverſière*, (rue) Quartier du Palais-Royal. On l'a déſignée ainſi, parce qu'elle traverſe de la rue Saint-Honoré dans celle de Richelieu. On la trouve encore nommée *de la Braſſerie* ou du *Bâton-Royal*. Nom d'un cul-de-ſac qui eſt dans cette rue. Ce fut de ce côté-là, c'eſt-à-dire, à la porte Saint-Honoré, que Charles VII, le 8 Septembre 1429, fit attaquer Paris, dont les Anglois étoient les Maîtres : *Vint ledit Roi aux champs, vers la porte Saint-Honoré, ſur une manière de butte ou montagne, qu'on nommoit le marché aux pourceaux* (la butte Saint-Roch), & *y fit dreſſer pluſieurs canons & coulevrines. Jeanne la Pucelle dit qu'elle vouloit aſſaillir la Ville ; elle n'étoit pas bien informée de la grande eau qui étoit dans les foſſés....* * *avec une lance, elle ſonda l'eau qui étoit bien profonde : quoi faiſant elle eut,* ** *d'un trait d'arbalètre, les deux cuiſſes percées, ou du moins une ; mais nonobſtant elle ne vouloit en partir, & faiſoit apporter des fagots & du bois dans l'autre foſſé, dans l'eſpoir de paſſer* *** *juſqu'au mur ; enfin depuis qu'il fut nuit, elle fut envoyée querir par pluſieurs fois ; mais elle ne vouloit partir & ſe retirer en aucune manière ; il fallut que le Duc d'Alençon l'allât querir & la ramenât lui-même.* Hiſt. de Charles VII, dite de la Pucelle.

Traverſine, *Traverſaine* & *Traverſière*, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle porte ce nom, parce qu'elle traverſe de la rue de la montagne Sainte-Geneviève, à celle d'Arras.

Traverſine, (rue) Quartier Saint-Germain. C'eſt le retour d'équerre que forme la rue Mazarine, pour arriver à la rue de Seine.

Treille, (rue de la) Quartier du Luxembourg. Paſſage que l'on ferme la nuit, & qui conduit de la rue des Bou-

---

* Cette partie des foſſés par où elle vouloit faire ſon attaque, étoit où ſont aujourd'hui les rues des Boucheries & Traverſière.

** A peu près au bout de la rue Traverſière, du côté de la rue Saint-Honoré.

*** Ce côté du mur ou rempart étoit où eſt aujourd'hui la petite rue du rempart ; elle traverſe de la rue de Richelieu dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue Saint-Nicaiſe.

cheries au marché & à la foire. Comme le Greffier de l'Abbaye Saint-Germain y demeuroit, on lui a donné le nom de *Porte-Gueffière*, ou plutôt *Greffière*. Celui de la Treille vient de ce que ce paſſage ſe trouvoit faire partie des jardins de l'Hôtel de Navarre.

Treilles, (rue des) Quartier de la Place Maubert. Suivant Sauval, c'eſt une ancienne dénomination de la rue Cenſier.

Triperie, (rue de la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. C'eſt celle que l'on voit entre le grand-Châtelet & la boucherie, dont celle du Pied-de-bœuf fait partie, & dont elle a auſſi porté le nom. On l'a auſſi appellée *rue des Boutiques*, à cauſe des échoppes des Trippières que l'on y voit, rue de *l'Iraigne*, du côté de la place aux veaux, dont elle faiſoit la continuation, rue *de l'Araignée par laquelle on va à la place aux veaux*, à cauſe d'une maiſon appellée *l'Hôtel de la grant Iraigne*. *Iraigne* eſt le nom d'un croc de fer à trois ou quatre branches pointues & recourbées auxquelles on accroche de la viande, & non celui d'une araignée, comme on pourroit le penſer.

* *Triperie*, (rue de la) Quartier Saint-André-des-Arcs. Dénomination donnée par Sauval à la rue du Chat-qui-pêche.

Trippelet, (rue) Quartier de la Place Maubert. Elle va de la rue Gracieuſe à celle de la Clef. L'ortographe de ce nom a varié ſouvent. On a écrit *Tripelle*, *Tripellé*, *Tripelé*, *Tripolet*, *Tripette*, *Tripotte*, *Tripet*, *Tripelet* & *Triperet*. M. *Jaillot* penſe que ſon véritable nom eſt *Trippelet*, & qu'elle le doit à un Particulier appellé *Jehan Trippelet*, qui poſſédoit, conjointement avec *Guillaume Seguin*, trois arpens de terre au lieu où cette rue eſt ſituée.

Trognon, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle va dans la rue de la Heaumerie, d'un côté; & dans celle d'Avignon, de l'autre. Elle a porté les noms de *Tronion*, *Travignon* & de la *Galère*, à cauſe d'une enſeigne de cabaret.

* *Tronc* ou *Trou-Bernard*, (rue du) Quartier du Louvre. Anciennes dénominations de la rue du demi-Saint.

Trop-va-qui-dure, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la Boucherie. C'eſt le nom de la rue ou chemin qui va le long du grand-Châtelet, en commençant à la rue de la Saunerie, & finiſſant à celle de Saint-Leufroi. La Caille la nomme rue *Qui-trop-vaſi-dure*, & *Qui-mi-trouva-ſi-dure*. On ignore ces étymologies. Ses premiers noms furent *grant rue le long de la Seine*, & *vallée de Misère*, enſuite *rue des Bouticles*, *près*

& joignant Saint-Leufroi, rue de la tournée du pont, & rue de la deſtente de la vallée de Misère.

Trouſſevache, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle commence à la rue Saint-Denis, & finit à celle des cinq-Diamans. Elle doit ce nom à la famille d'un Sieur *Troſſevache*, & non à l'enſeigne de *la vache trouſſée*, c'eſt-à-dire, la queue relevée. Le Cardinal de Lorraine revenant du Concile de Trente, voulut faire une eſpèce d'entrée dans Paris, accompagné de pluſieurs gens armés. Le Maréchal de Montmorenci, alors Gouverneur de cette Capitale, lui envoya dire qu'il ne le ſouffriroit pas; le Cardinal répondit avec hauteur, & continua ſa marche; Montmorenci le rencontra vis-à-vis des charniers des Innocens, fit main-baſſe ſur ſon eſcorte, & ſon Eminence ſe ſauva dans l'arrière-boutique d'un Marchand de cette rue, où elle reſta cachée juſqu'à la nuit ſous le lit d'une ſervante.

Trouvée, (rue) Quartier de la Place Maubert. C'eſt la rue ouverte le long de l'allée du jardin des Bernardins à la nouvelle halle aux veaux, & qui traverſera de la rue de Montigni dans celle des Bernardins.

Truanderie (rue de la grande-) Quartier des halles. Elle traverſe de la rue Comteſſe-d'Artois dans celle de Saint-Denis. La grande & la petite-Truanderie étoient connues au treizième ſiècle. Suivant Sauval, elles ont pris leur nom du mot *Truand*, qui ſignifioit anciennement un *Gueux*, un *Fripon*, parce qu'elles étoient habitées par de ces ſortes de gens, avant que la Bourgeoiſie y vînt demeurer. C'eſt, ſans doute, pour cette raiſon que Cénal, dans ſa Hiérarchie, appelle la grande rue de la Truanderie, *via mendicatrix major*, & celle de la petite-Truanderie, *via mendicatrix minor*. D'autres attribuent cette étymologie au vieux mot *tru*, *truage*, qui ſignifie *tribut, impôt, ſubſide*. Paſquier dans ſes Recherches, liv. 8, ch. 42, p. 747, explique auſſi le mot *truander*, par ceux de *gourmander* & *fouler*, qui conviennent aſſez ſouvent à ceux qui perçoivent les impôts, & M. *Jaillot* croit devoir incliner pour cette dernière étymologie.

M. P. D. M. de la Société Littéraire de Châlons-ſur-Marne, communiqua à cette Société en 1760, une diſſertation ſur l'origine du mot *truand*. Il a haſardé l'explication de deux vers latins cités dans DU CANGE, à l'article *trutanus*, & qui lui paroiſſoient ajouter quelque éclairciſſement à ſon avis; mais quelques recherches qu'il ait faites, il n'a pu découvrir l'Auteur dont parle du Cange ſous cette notice:

Poeta M. SS. infimi ævi, in Bibliothecâ Thuanâ. Il eſt eſſentiel, avant de les rapporter, de ſe mettre au fait de la diſcuſſion.

M. P. D. M. donne à ce mot une étymologie différente de toutes celles qui lui ont été juſqu'ici données par nombre d'Auteurs; & il s'attache principalement à détruire le ſentiment de du Cange, qui fait dériver ce mot de *Tributum*, d'où les vieux mots de *tru*, *treu*, *treubs*, *trehus*, *truage*, *trevage*, &c. bien diſtincts dans les mêmes Auteurs des douze & treizième ſiècles, de *truhand*, *truander*, *truanderie* & ſes autres dérivés. Il prend de-là occaſion de rejetter le ſentiment de *Saint-Foix* ſur la rue de la grande-Truanderie *, qui, à la vérité, après de reſpectables garans, penſe que cette rue étoit ainſi appellée à cauſe que des Fermiers y avoient des Bureaux; ces Fermiers étant, ſuivant eux, nommés *truands* du mot *tru*, comme on dit *Traitans* de *traites*. Mais quand il ſeroit vrai qu'anciennement *truand* ſeroit dérivé de *tru*, il ſeroit toujours conſtant que le nom de cette rue auroit une autre origine, parce qu'elle n'a été bâtie que vers 1300; & pour lors, l'acception générale de *truand* étoit pour déſigner cette eſpèce de gens qui amuſent le Peuple, pour exciter à leur faire l'aumône. Ceci bien établi, M. P. D. M. paſſe à l'étymologie plus ancienne. Il ſeroit trop long de rapporter toutes les preuves & les autorités ſur leſquelles il ſe fonde, la plupart tirées de du Cange, qu'il combat avec ſes propres armes. Il ſuffira de dire qu'il prouve que *truand* vient de la langue étruſque avec une terminaiſon eſpagnole, *tru* ſignifiant en cette ptemière langue *aruſpex*, & du mot *and* de *andar*, verbe eſpagnol qui ſignifie aller çà & là. On voit par cette dénomination, honorable dans ſon principe, qu'on a voulu déſigner ces prétendus Devins, ces Diſeurs de bonne aventure, ce qu'on appelle aujourd'hui *des Bohémiens*; & depuis figurément on a compris ſous ce titre tous ceux qui ont paru

---

* Anciennement, dit cet Auteur, on appelloit *tributs*, & par abréviation *trus*, les impôts qu'on mettoit ſur le Peuple. *De ce mot*, trus, dit Paſquier, *t.* 1, *p.* 883, *vint celui* de truander, *pour dire gourmander & fouler, parce que ceux qui ſont deſtinés à exiger des tributs, ſont ordinairement gens fâcheux qui ont peu de pitié des pauvres ſur leſquels ils exercent les Mandemens du Roi.* Il y a grande apparence, ajoute-t-il, qu'on donna le nom de *Truanderie* aux rues où les Bureaux de ces Fermiers & Receveurs étoient établis, *t.* 1, *p.* 332 *des Eſſ. Hiſt. ſur Paris.*

entichés des vices principaux de ces Augures vagabonds ; de façon qu'on a dit *truhand* pour caractériſer ſoit un faux Prophête *, ou un Impoſteur **, ou un Coquin ***, ou un Mendiant ****, ou un Pareſſeux *****, ou un Gourmand ******, ou un Bateleur, *&c.* ******* toutes qualités que ces Pronoſtiqueurs ambulans poſſédoient au ſuprême dégré. De-là cette variété des différentes acceptions ſous leſquelles ce mot eſt pris ; & comme ces ſortes de gens, pour ſéduire le Peuple, & l'engager à entendre leurs fourberies, s'aſſembloient dans les Places publiques, on a donc pu les confondre avec les Baladins ********, les Hiſtrions, les Bouffons. Ce mot même d'*Hiſtrion* a beaucoup d'analogie avec *truand* ; ils viennent l'un & l'autre de la même langue, & les fonctions ont quelque rapport, & comme on voit par la

---

* *Gaufridus Voſienſis*, c. 68. de Urbe pellitur quaſi Trudanus, qui ſuper Chriſti Diſcipulum pridiè Miſſam celebraverat ut Pontifex maximus. *Ebrardus Bethunienſis contrà Valdenſes*, c. 25. Novum genus Trutanorum qui locorum varietates aliter videre non poterant, niſi ſe fingerent eſſe Chriſtos.

** Suivant *Jean de la Porte*, qui vouloit faire dériver ce mot de *trudo*. Eo quod verbis ſuis trudat ad hoc quod decipiat : car, *dit cet Auteur*, facit enim credi quod verum non eſt.

*** *Vit. S. Yvon.* Maii. tom. iv, p. 545 : Et ex hoc dictus juvenis dicebat verba opprobrioſa Divi Yvonis, vocando ipſum coquinum, ſive truanum.

**** *Roman de Garin.* Entre les povres, fut ly truans aſſis. *Dictionn. Celt.* un gueux, un miſérable, un mendiant.

***** *Ugutio.* Hâc appellatione donantur vulgò ignavi illi qui per Provincias vagantur paſſim ac mendaciis & ſtrophis omnibus illudunt.

****** *Carol. Bovin.* Hi autem quos vulgus vocat truans, amatores ſunt culinæ & liguritores culinarum. De-là ceux qui prenoient le mot dans cette acception, vouloient le faire dériver de *trua*.

******* *Bolandus*, *vitâ S. Columbæ Reatinæ.* Maii. tom. v, p. 328. Cum tamen affines, conſanguinei mugitiis trutatiniſque verbis, unà cùm procacibus mimis, eam ſæpiùs retunderent.

******** Diction. Eſpagnol, *in*-fol. 1726. Truhand, & que con acciones y palabras placenteras y burleſcas, entiende en divertir, y cauſar riſas en los circunſtantes. *Truand, celui qui par des actions & des paroles plaiſantes & burleſques, ſe propoſe de divertir & faire rire les aſſiſtans.*

note

note **, c'eſt ſous cet aſpect que ce mot eſt employé en eſpagnol.

Ce qui me paroît très-concluant, dit M. P. D. M. pour prouver cette étymologie de *Truand*, c'eſt que *du Cange*, ce fameux Gloſſateur, quoiqu'il ne ſoit pas de notre avis, en donne la preuve non équivoque à l'article *trotanus*. Voici ſes termes:

Trotanus is qui Trutanus, Erro, Hariolus, Mendax; ſed quiſquis fuit ille Propheta ſeu Trotanus qui hoc promulgavit, videat ſi in futuro aliquâ expeditione implendum expectetur.

Trotanus eſt donc le même que *Trutanus*, & l'un & l'autre expriment également *Propheta*, *Hariolus*: or, il eſt conſtant que ces mots ſont ſynonymes d'*Aruſpex*. *Calepin* au mot *Haruſpica*, *Divinatrix*, rapporte un paſſage de Plaute, qui concourt à prouver l'intime rapport qui ſe trouve entre *Trotanus*, *Trutanus*, *Propheta*, *Hariolus*, *Haruſpex*, & même avec *Hiſtrio*. *Da quod dem quinquatribus Percantatrici, Collectrici, Hariolæ atque Haruſpicæ*. Cic. lib. *de Divin. nec eos qui quæſtûs causâ hariolantur, agnoſco. Hariolus* a auſſi une origine étruſque, *ab hará*, comme qui diroit *homme conſacré au ſervice des Autels.*

Qui pourra douter d'après ces rapports, que *truand* ne vienne de la langue étruſque? Nous avons plus de mots qu'on ne penſe, que nous devons à cette langue.

Comme ces gens, pour attirer la confiance du Peuple, feignoient d'avoir commerce avec de prétendus Génies, même les Démons, ils furent en exécration aux Miniſtres de l'Evangile. Auſſi voit-on des Ordonnances d'Evêques, par leſquelles ils ſont exclus, avec menaces, des Saintes Aſſemblées **: *Exite, exite, per ſanguinem Dei, trutanica familia, vos moriemini in hác domo*; & ces Evêques, engageant les Fidèles à faire l'aumône, en excluoient les Truans. *** *Præcipimus ut ſemper pauperes magis indigentes, & minimè Trutani & Baraterii, ad ipſam eleemoſinam admittantur.*

---

* *Liv. & Valer.* Iſter Ludio, onis. Acciti ab Etruriâ ludiones, qui ad tibicinis modum ſaltabant.

Calep. Dict. Hiſter. Etruſcorum linguâ dicebatur ludio. *Livius, l. 7. ab Urbe.*

** In Tabulas Epiſcopat. Ambian. fol. 179.

*** Ordinatio Humberti II Delphini, ann. 1340, tom. 2, mot *Delphin.* p. 405, *col.* 1.

N. B. La première note de cette page, miſe ici par erreur, eſt relative aux mots, les Hiſtrions, finiſſant preſque la page précédente.

Quoi de plus fort pour prouver cette origine, que la liaiſon de ces deux mots, ce dernier ſignifiant en langue étruſque *Sacerdotes?* Et ce qui met auſſi la choſe dans un plus grand jour, eſt la dénomination de ces Peuples, ainſi appellés à cauſe de la réputation qu'ils s'étoient acquiſe dans l'art des augures. Ils furent auſſi nommés *Thuſci* ou *Tuſci*, à cauſe de leurs rits dans les ſacrifices. Nous paſſons beaucoup d'autres raiſons apportées par M. P. D. M. pour établir ſon ſentiment. Tout ce préambule étoit néceſſaire pour mettre au fait de l'explication propoſée. Voici les vers.

Dat Trutanus in ir, paterem tenet, & ſedet ad pyr.
Regem Cappadocum computat eſſe Cocum *.

M. P. D. M. croit y appercevoir la peinture du Truand dans ſon origine, & voici le ſens qu'il y donne:

Dat Trutanus in ir:

Le métier de Truand eſt de courir çà & là. *Ir*, du verbe *irr*, ou de l'Eſpagnol *ir* ** à l'infinitif, qui veut dire la même choſe.

Paterem *** *tenet*:

Il tient une coupe. Ce qui fait parfaitement alluſion aux Haruſpices & à la Religion des Etruſques: *Dii Etruſci pateras tenent.* En effet, les Dieux & les Sacrificateurs Etruſques ſont repréſentés par-tout avec ce vaſe.

Et ſedet ad pir ou *pyr* ****.

Et eſt aſſis auprès du feu, les pieds au feu.

Les Dieux Etruſques & les Augures ſont en même temps, dans tous les monumens qui nous reſtent de ces Peuples, aſſis les pieds au feu.

Et comme ces ſortes de Devins parcouroient le monde ſans ſollicitude, qui devoit pourvoir à leur cuiſine; mais

---

* Gloſſ. *du Cange*, Cocus formula, barbarè ſcripta, idem eſt ac Coquus.

** Diction. Eſpagnol. *Ir*, hacer el movimiento conque ſe paſſa del lugar donde ſe eſta à otro. Lo miſmo que *Andar*.

*** Calep. Dictionn. Patera, poculi genus latum. *Virg. Æneid.*
Impiger hauſit ſpumantem pateram, ac pleno ſe proluit auro.

**** Pyr, (πυρ) latinè ignis.

comptant ſeulement ſur la crédulité des Peuples, pour fournir à leur ſubſiſtance, ils pouvoient regarder les Peuples, même les Rois, comme leurs Cuiſiniers; & l'Auteur fait dire au Truand.

Regem Cappadocum computat eſſe Cocum.

Il regarde le Roi de Cappadoce comme un de ſes Cuiſiniers.

Ou ſi l'on prend le mot de *paterem* dans ſon étroite ſignification, & qu'alors le Truand ſoit ſuppoſé buvant amplement auprès du feu, on peut lui faire dire : *Je crois que toute la terre eſt à moi.*

Truanderie (rue de la petite-) Quartier des halles. Elle commence au coin de la rue Mondétour, & aboutit dans la grande rue du même nom, à la place du Puits-d'Amour. Ce puits ne ſubſiſte plus. *Voy.* PUITS-D'AMOUR. (le) Outre le nom de *rue du Puits-d'Amour*, que cette rue a porté anciennement, on l'a auſſi appellée rue de l'*Arianne* ou *Arienne*.

* *Truyes*, (rue Agnès aux) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Nom d'un cul-de-ſac qui étoit dans la rue Geoffroi-l'Angevin, & qui ne ſubſiſte plus : on l'appelloit auſſi le grand cul-de-ſac de la rue Beaubourg.

Tuerie, (rue de la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle aboutit à la rue du Pied-de-Bœuf & à la vieille place aux veaux. On lui a donné les noms de *l'Ecorcherie*, ou *des Leſſives de la vieille Lanterne*, & improprement *de la vieille Tannerie*.

* *Tuerie*, (rue de la) Quartier du Luxembourg. Ancien nom de la rue du Cœur-Volant.

* *Tuileries*, (rue des) Quartier du Palais-Royal. Nom d'une rue qui ne ſubſiſte plus, & qui ſéparoit le jardin d'avec le Palais des Tuileries. La petite rue Saint-Louis qui donne, d'un bout, dans la rue Saint-Honoré ; & de l'autre, dans celle de l'Echelle, a été auſſi appellée rue *des Tuileries*.

* *Tuileries*, (petite rue des) même Quartier. Nom donné par Sauval à la rue Saint-Florentin.

Tuileries, (rue des vieilles) Quart. du Luxembourg. Elle va de la rue du Regard au coin de la rue de Bagneux. Elle fait la continuation de la rue du *Chaſſe-Midi*, dont elle a auſſi porté le nom.

* *Turenne*, (rue de & *neuve de*) Quartier Saint-André-des-Arcs. Nom donné mal-à-propos à la rue de Touraine, près des Cordeliers.

Digitized by Google

U

Univerſité, (rue de l') Quartier Saint-Germain. Elle commence à la rue des SS. Pères, & finit à l'extrêmité du gros-Caillou. Pluſieurs Géographes l'ont nommée *rue de Sorbonne*, depuis la rue Jacob juſqu'à celle du Bac. Anciennement cette rue n'étoit qu'un chemin appellé *le chemin des Treilles*, parce qu'il conduiſoit à l'Iſle des Treilles, aujourd'hui *l'Iſle Maquerelle* ou *des Cygnes*. Elle porte le nom de l'Univerſité, parce qu'elle fut ouverte ſur le pré-aux-Clercs, que cette célèbre Académie aliéna en 1639.

* *Urſine*, (rue *neuve de* l') Quartier Saint-Denis. Ancienne démomination de la rue des Filles-Dieu.

Urſins, (rue haute, baſſe & du milieu des) Quartier de la Cité.. La rue du milieu traverſe les deux premières, qui aboutiſſent, d'une part, dans la rue de Glatigni ; & de l'autre, dans celle de Saint-Landri. Ces rues doivent leur nom à l'Hôtel de *Jean Juvenal des Urſins*, Prévôt des Marchands. C'eſt ſur le terrein où cet Hôtel étoit bâti, qu'on ouvrit, après ſa démolition, la rue du milieu ; la rue baſſe faiſoit partie du port Saint-Landri, & la haute eſt peut-être celle que Guillot appelle *rue de l'Image*, & qu'on trouve ſous celui du *petit-Image Sainte-Catherine* en 1427.

V.

* *Vaches*, (rue des) Quartier du Luxembourg. Nom donné mal-à-propos par Sauval à la rue de Vaugirard.

* *Val*, (rue du) Quartier Saint-Antoine. Nom donné par Boiſſeau à la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis la rue des Francs Bourgeois, juſqu'à celle du Parc-Royal.

* *Valence*, (rue *Madame la*) Quartier Saint-Germain. Nom que portoit la rue Sainte-Marguerite en 1312 & en 1368, qui alors n'étoit qu'un foſſé qui fut comblé en 1635.

* *Valets*, (rue des) Quartier Saint-Antoine. Nom qu'a porté la rue des trois-Pavillons, dans la partie qu'on a appellée *rue des Juifs*.

* *Valleran*, *Villeran* & *Villerin*, (rue) Quartier Saint-Germain. Anciennes dénomjnations de la rue Hilierin-Bertin.

* *Vannerie*, (rue de la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancien nom de la rue Saint-Jacques-de-la Boucherie, parce qu'elle a fait la continuation de celle de la Vannerie.

Digitized by

Vannerie, (rue de la) Quartier de la Grêve. Elle va de la rue Planche-Mibrai à la place de Grêve.

Vannes, (rue de) Quartier Saint-Euſtache. Rue nouvelle qui ſert de communication à la halle au bled. Elle doit ſon nom à M. *Jollivet de Vannes*, Avocat & Procureur du Roi & de la Ville.

Varennes, (rue de) même Quartier. Autre rue nouvelle qui communique auſſi à la halle au bled. Elle eſt ainſi nommée de M. *de Varennes*, alors Echevin.

Vaugirard, (rue de) Quartier du Luxembourg. Elle aboutit, d'un côté, à la rue des foſſés de M. le Prince, au coin de celle des Francs-Bourgeois; & de l'autre, au chemin hors de barrière qui conduit au Village de ce nom. Ce n'étoit juſqu'au ſeizième ſiècle, qu'un ſimple chemin, appellé le *chemin de Vaugirard*. Sauval lui a donné le nom de *rue des Vaches*, mais mal-à-propos. On a auſſi ajouté au mot de Vaugirard, celui de *Luxembourg*, & en 1659 on l'appelloit *grande rue de Luxembourg*, autrement de Vaugirard. On lit dans l'Hiſtoire de Paris, LXIX. *num.* 55, que ſous le règne de François I, le total des loyers de toutes les maiſons de Paris, ne montoit qu'à la ſomme de 312000 liv. *Saint-Foix* fait cette réflexion à ce ſujet: « aujourd'hui, » dit-il, les Carmes Déchauſſés, indépendamment du vaſte » terrein qu'occupent leur jardin & leur Couvent, jouiſſent » de près de cent mille livres de rente en loyers de maiſons qu'ils ont fait bâtir dans cette rue, & dans les rues » adjacentes. Ils ont commencé à prendre racine en France » en 1611, par une très-petite maiſon que leur donna un » Bourgeois, nommé *Nicolas Vivian*. Il faut leur rendre » juſtice, continue cet Auteur, les richeſſes ne les enorgueilliſſent pas, ils continuent toujours d'envoyer des Frères » quêter dans les maiſons ». Ici *Saint-Foix* ſe trompe, ces Pères ne font plus quêter. Le même Auteur dit enſuite, » que M. *Camus*, Evêque de Bellay, (*Apocalypſe de Méliton*) » prétend qu'un ſeul Ordre de Mendians coûte à la Chré» tienté *trente-quatre millions d'or*, en ne comptant que » cent francs pour les habits & la nourriture de chaque » Religieux *u: en ſorte*, dit-il, *que le Prince le plus tyran n'exige pas de ſon Peuple, pour l'entretien de ſon luxe & de ſes armées, ce qu'en tirent les Mendians . . . Vouloir vivre ſans travailler, c'eſt un vol continuel qu'on fait à la Nation & aux véritables Pauvres . . .* « vivez du travail de vos mains; em» ployez à ce travail, utile à la ſociété, le temps que vous » employez à tâcher de vous attirer des legs & des aumônes;

» penſez qu'il eſt dit dans la Genèſe, que Dieu mit l'homme » dans le Paradis terreſtre pour y travailler & le garder : » *Tulit ergò Dominus Deus hominem, & poſuit eum in Para-* » *diſo voluptatis, ut operaretur & cuſtodiret illum* ». *Eſſ. Hiſt. ſur Paris, t. 1, p. 334 & ſuiv.*

Vaugirard, (rue du petit-) même Quartier. Elle fait la continuation de la rue des vieilles-Tuileries, & aboutit au chemin de Vaugirard, à qui elle doit ſon nom.

* *Vaujour*, (rue de) Quartier du Temple. Nom donné par pluſieurs Auteurs à la rue d'Anjou.

* *Vauvert*, (rue de) Quartier du Luxembourg. Ancien nom de la rue d'Enfer.

Veaux, (rue de la vieille place aux) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle va de la rue Planche-Mibrai, aboutir, par un retour, à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle doit ſon nom à l'ancienne Place aux veaux qui étoit où eſt la rue Planche-Mibrai, & elle ſe prolongeoit autrefois juſqu'à la porte de Paris. Elle a porté auſſi le nom de rue *de la Tannerie.*

Vendôme, (rue de) Quartier du Temple. Elle va de la rue du Temple à la rue Charlot, vis-à-vis celle de Boucherat. Elle doit ſon nom à *Philippe de Vendôme*, grand-Prieur de France, ſur le terrein duquel elle a été conſtruite en 1695.

* *Veniſe*, (rue de) Quartier de la Cité. Une des quatre rues qui ſubſiſtoient autrefois, & qui aboutiſſoient à la rue neuve-Notre-Dame. Elle devoit ce nom à une enſeigne. *Voy. Dix-huit.* (rue des)

Veniſe, (rue de) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Elle commence à la rue Saint-Martin, & finit à celle de Quinquempoix. Elle doit ſon nom à une enſeigne de l'écu de Veniſe, & autrefois on l'appelloit *Sendebours la Tréfilière*, rue *Endebourg*, *la Treffélière*; mais ſon véritable nom eſt *Erembourg* ou *Herambourg la Tréfelière*; enſuite elle a pris celui de *Bertaut-qui-dort.*

Ventadour, (rue de) Quartier du Palais-Royal. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue neuve-des-petits-Champs; & de l'autre, dans la rue Thérèſe. On la nommoit autrefois *rue Saint-Victor*; enſuite elle s'eſt prolongée juſqu'à la rue des Moineaux, & ſous le nom de *Ventadour* ou de *Lionne*, elle ſe continuoit au-delà de la rue neuve-des-petits-Champs, entre l'Hôtel-Mazarin & celui de M. le Contrôleur-Général. La maiſon de Ventadour lui a donné ſon nom.

Vents, (rue des quatre-) Quartier du Luxembourg.

Digitized by Google

Elle va, d'un bout, à la rue de Condé; & de l'autre, à celle du Brave, vis-à-vis la porte de la foire. Elle doit ſon nom à une enſeigne. C'étoit anciennement une ruelle; on l'a nommée dans le quinzième ſiècle, *rue Combault*, d'un Chanoine de Romorentin ainſi appellé; & dans le ſiècle dernier, rue *du petit-Brac*.

Verd-Bois, (rue du) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle commence à la rue Saint-Martin, & finit au Pont-aux Biches, faiſant la continuation de la rue neuve-Saint-Laurent. Elle doit vraiſemblablement ſon nom aux arbres des jardins qui étoient, auparavant qu'elle fût percée, dans les environs de l'enclos du Prieuré Saint-Martin. On l'a auſſi déſignée ſous le nom du *Gaillard-Bois*.

Verdelet, (rue) Quartier des Halles. Elle va de la rue Mauconſeil dans celle de la grande-Truanderie. Elle ſe nommoit anciennement rue *Merderiau*, *Merderai*, *Merderel* & *Merderet*, à cauſe de ſa ſaleté; depuis on a adouci ces mots, & on l'a appellée *Verdelet*.

Verderet ou *Verdelet*, (rue) Quartier Saint-Euſtache. Elle aboutit, d'un côté, à la rue Plâtrière; & de l'autre, au coin des rues Coqhéron & de la Juſſienne. Elle a porté les noms de *Merderel*, de *l'Orde rue*, ou rue ſale, & de *Breneuſe*. On voit par toutes ces dénominations, que cette rue étoit anciennement fort mal-propre; en 1758, elle a été élargie de cinq pieds. *Jean de Montigny*, premier Préſident au Parlement, & ſurnommé *le Boulanger*, demeuroit au coin de cette rue & de la rue Plâtrière. Il fut ainſi nommé en reconnoiſſance des bleds qu'il fit venir à Paris pendant une famine, & qui conſervèrent la vie à vingt-cinq ou trente mille hommes. *Voilà de ces actions*, dit Mézerai, *dont je voudrois qu'on tâchât d'éterniſer la mémoire par des médailles*.

* *Verger*, (rue du) Quartier du Luxembourg. Nom que Sauval dit avoir été porté par la rue du Pot-de-Fer: de même que celui de *Henri du Verger*, Particulier qui y poſſédoit une maiſon & des jardins.

Verneuil, (rue de) Quartier Saint-Germain. Elle aboutit, d'un côté, dans la rue des SS. Pères; & de l'autre, dans celle de Poitiers. Cette rue qui fut ouverte vers l'an 1640, ſur le grand Pré-aux-Clercs, doit ſon nom à *Henri de Bourbon*, Duc de Verneuil, Abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Verrerie, (rue de la) Quartier Sainte-Avoie. Elle commence à la rue Barre-du-Bec, & finit à celle de Bourg-Thiboud & au marché Saint-Jean. On croit qu'elle doit ſon nom

à *Gui le Verrier*, ou le Vitrier, qui y demeuroit. C'eſt dans cette rue que demeuroit auſſi *Jacquemin Gringonneur*, Peintre, qui fut l'Inventeur des cartes, vers la fin du règne de Charles V, comme on peut le voir dans la Chronique de *Petit Jehan de Saintré*, Page de ce Prince. En effet, on lit dans un compte de Charles Poupart, Surintendant des Finances, & Argentier de Charles VI : *donné cinquante-ſix ſols Pariſis à Jacquemin Gringonneur, Peintre, pour trois jeux de cartes à or & à diverſes couleurs, de pluſieurs deviſes, pour porter devers ledit Seigneur Roi, pour ſon ébattement*, pendant les intervalles de ſa funeſte maladie.

* *Verrerie*, (rue de la) Quartier du Luxembourg. Suivant Sauval, c'eſt un nom que portoit la rue de Vaugirard en 1543, à cauſe de quelques Verriers qui y demeuroient.

Verſailles, (rue de) Quartier de la Place Maubert. Elle commence dans la rue Saint-Victor, & finit à la rue Traverſine. On croit qu'elle doit ſon nom à un Particulier nommé Pierre *de Verſaliis* qui y demeuroit. Guillot la nomme *rue de Verſeille*.

* *Verte*, (rue) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Ancienne dénomination du cul-de-ſac de Veniſe, que l'on appelloit en 1616 *rue Verte*, dite *cul-de-ſac de la rue Quinquempoix*.

* *Verte*, (rue) Quartier du Palais-Royal. *Voy. chemin-vert.* (rue du)

* *Verte*, (rue) Quartier Saint-Antoine. Nom que portoit la rue du chemin-vert, ſuivant des actes de 1718.

Vertus, (rue des) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Elle traverſe de la rue des Gravilliers à la rue Phélipeaux.

Viarmes, (rue de) Quartier Saint-Euſtache. Elle fait le tour de la halle au bled. Elle doit ſon nom à M. *de Pontcarré de Viarmes*, Prévôt des Marchands, lors de la conſtruction de cette nouvelle halle.

* *Victor*, (rue Saint-) Quartier du Palais-Royal. Ancienne dénomination de la rue de Ventadour.

* *Victor*, (rue Saint-) Quartier Montmartre. Nom que portoit la rue neuve-Saint-Auguſtin en 1663, lorſqu'elle finiſſoit à la rue de Lorge, qui, avant ſa ſuppreſſion, faiſoit la continuation de la rue de Gaillon.

Victor, (rue Saint-) Quart. de la Place Maubert. Elle va de la Place Maubert au coin des rues des foſſés-Saint-Victor & Saint-Bernard. Elle doit ſon nom à l'Abbaye de Saint-Victor, qui eſt à l'extrêmité de la rue du Fauxbourg du même nom, du côté de la Pitié.

Digitized by Google

Victor, (rue des foſſés-Saint) même Quartier. Cette rue qui eſt fort eſcarpée, commence dans cette partie de la rue Saint-Victor, où étoit une des portes de l'enceinte de Philippe-Auguſte, qui fut abattue en 1684, & finit aux rues neuve-Saint Etienne & de Fourci. Le talud de cette rue étoit ſi roide, qu'en 1685, le Prévôt des Marchands (M. le Préſident de Fourci) en fit couper les terres & combler les foſſés. On peut ſe convaincre juſqu'à quelle hauteur elle étoit eſcarpée, en portant la vue ſur les anciennes portes des PP. de la Doctrine Chrétienne, du Collège des Ecoſſois, & des autres maiſons de cette rue, leſquelles ſervent de fenêtres aujourd'hui, par les travaux inférieurs qu'on a été obligé de faire pour les mettre au niveau de la rue ; & par le jardin même des Ecoſſois, & celui d'un cabaret de la rue Bordet, dont les élévations répondent à un ſecond étage. Autrefois ce Quartier étoit preſque déſert & inhabité. Elle doit ſon nom aux foſſés, ſur l'emplacement deſquels elle a été bâtie. Depuis la rue Clopin juſqu'à celle de Fourci, on l'appelle *rue de la Doctrine Chrétienne*, à cauſe de la Congrégation des Prêtres de ce nom. *Voy.* DOCTRINE CHRÉTIENNE, *tom.* 2, *p.* 661. On peut voir dans cette rue, au coin de la rue des Boulangers, un excellent édifice, élevé ſur les deſſins de *Boffrand*, célèbre Architecte, & dont toutes les ſculptures ſont du ciſeau délicat de *Flaman*. Cette maiſon étoit celle de *le Brun*, Auditeur des Comptes, neveu & héritier du fameux Peintre de ce nom. Elle eſt d'une forme quarrée, oblongue & iſolée, ſurmontée d'un entablement d'ordre dorique, d'un goût recherché, & accompagné d'un fronton de chaque côté. Du côté de la cour & dans le tympan, ſont les armoiries que le Roi a données à *le Brun*, en l'ennobliſſant. Elles ſont compoſées d'une fleur-de-lys d'or ſur un champ d'azur, avec un ſoleil en chef ſur un champ de ſable. On remarque, du côté du jardin, le portrait de ce grand Maître, dans un médaillon porté par une Immortalité. Les maſcarons des conſoles qui ſoutiennent le grand balcon qui donne ſur le jardin, ſont de la plus grande beauté, & attirent l'admiration. On ne peut rien voir de plus joli, ni de plus régulier que la diſtribution des appartemens de cette maiſon, outre un cabinet de tableaux excellens, dont la plupart ſont de *le Brun*.

Victor, (rue du Faubourg Saint-) même Quartier. Elle commence au coin des rues des foſſés-Saint-Victor & Saint-Bernard, & finit au carrefour de la Pitié. Elle ſe prolongeoit autrefois juſqu'à la croix de Clamart; mais elle a pris dans

dans cette partie, c'eſt-à-dire, depuis le carrefour de la Pitié, le nom de *rue du Jardin du Roi.*

* *Victor*, (rue neuve-Saint-) même Quartier. Ancienne dénomination de la rue des Boulangers.

* *Vielle*, (rue de la) Quartier Saint-Euſtache. Nom d'une rue indiquée par Corrozet, près de la rue des Deux-Ecus.

Vierge, (rue de la) Quartier Saint-Germain. Une des quatre rues qui coupent le gros-Caillou, dans ſa largeur, ainſi nommée à cauſe qu'elle avoiſine la Chapelle de la Sainte Vierge.

* *Vignes*, (rue des) Quartier Saint-Benoît. Nom donné par Boiſſeau à la rue des Cholets. *Voy.* FILLES DE LA PROVIDENCE DE DIEU.

* *Ville*, (rue du Puits de la) même Quartier. C'étoit la continuation de la rue de la Poterie & de celle des Vignes, nommée par Sauval rue *du Puits de l'Orme*, ou du Puits de la Ville, anciennement *des Samſonnets.* Il y a dans cette rue un regard auquel elle doit ſon nom; mais elle eſt fermée aujourd'hui par les deux extrêmités.

Ville-l'Evêque, (rue de la) Quartier du Palais-Royal. Elle commence à la rue de l'Arcade, & finit à la rue des Sauſſaies. Elle doit ſon nom à ſon territoire qui appartenoit à l'Evêque & au Chapitre de Notre-Dame.

Villedo, (rue) même Quartier. Elle va de la rue Sainte-Anne dans celle de Richelieu. Elle doit ce nom aux Sieurs *Guillaume & François Villedo*, Généraux des bâtimens du Roi & des ponts & chauſſées, qui avoient en 1667, pluſieurs poſſeſſions ſur la butte-Saint-Roch.

Ville-Neuve, (rue baſſe-) Quartier Saint-Denis. Dénomination de la rue des foſſés-Saint-Denis.

* *Villequeux & Billequeux*, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Noms donnés mal-à-propos à la rue des Grands-Auguſtins.

Villiers ou de *Courcelle*, (rue de) Quartier du Palais-Royal. C'eſt le chemin qui conduit du Fauxbourg Saint-Honoré près de l'Egliſe du Roule, à Villiers-la-Garenne & à Courcelle.

Vinaigriers, (rue des) Quart. Saint-Martin-des-Champs. Elle va de la rue du Fauxbourg Saint Martin aux rues de Carême-Prenant & des marais Saint-Martin, après s'être diviſée en deux branches. C'eſt un chemin qui ſerpente, à qui on a donné, à l'endroit où elle commence, le nom de rue de *Carême-Prenant*: le champ des Vinaigriers qu'elle ſuit en ſerpentant, lui a fait donner le nom qu'elle porte aujour-

d'hui. Elle a été auſſi appellée en 1654, *la ruelle à l'Héritier.*

Vincent, (rue Saint-) Quartier du Palais-Royal. *Voy. Dauphin.* (rue du)

Vin-le-Roi. (rue du) *Voy.* Roi.

* *Violette*, (rue de la) Quartier de la Grêve. Nom du cul-de-ſac de Saint-Faron, ſuivant Sauval.

Viſages, (rue des trois-) Quartier Sainte-Opportune. Elle donne, d'un bout, dans la rue Thibaut-au-Dez; & de l'autre, dans la rue Bertin-Porée. Elle a porté anciennement les noms de *Jean l'Eveiller*, *Jean l'Eſgullier*, *Jean le Goulier*, *Jean de Goulieu* & de *Jean Golier*, qui paroit être le véritable, à cauſe d'un Particulier ainſi appellé, dont la maiſon aboutiſſoit à cette rue en 1245. M. *Jaillot* dit l'avoir trouvée ſous le nom de *rue au Goulier*, dite *du Renard.* Trois têtes ſculptées à l'angle d'une de ſes extrêmités, l'ont fait nommer *rue des trois-Viſages.* Aujourd'hui elle eſt fermée des deux bouts par des grilles de fer.

Vivien ou *Vivienne*, (rue) Quartier Montmartre. Elle commence dans la rue des petits-Champs, & finit dans celle des Filles-Saint-Thomas. Elle ſe prolongeoit autrefois juſqu'à la rue Feydeau, où elle s'appelloit *rue Saint-Jerôme* dans cette partie qui eſt aujourd'hui renfermée dans l'enceinte des Religieuſes de S. Thomas. Elle doit ſon nom à la famille de M. *Vivien.* En 1628, un Jardinier fouillant la terre pour déraciner un arbre, dans l'endroit où ſe tient aujourd'hui la Bourſe, y trouva neuf cuiraſſes qui avoient été faites pour des femmes; on n'en pouvoit pas douter à la façon dont elles étoient relevées en boſſe, & arrondies ſur l'un & l'autre côté de l'eſtomac. Quelles étoient ces Héroïnes, & dans quel ſiècle vivoient-elles? On trouve dans Mézerai, année 1147, à l'article de la Croiſade prêchée par S. Bernard, *Hiſt. de Fr. tom.* 2, *p.* 98, « que pluſieurs femmes ne ſe contentèrent pas de prendre la croix, mais qu'elles prirent auſſi » les armes pour la défendre, & compoſèrent des Eſcadrons de » leur ſexe, rendant croyable tout ce qu'on a dit des proueſſes » des Amazones? »

Voirie, (rue de la) Quartier Montmartre. Dénomination de la rue Cadet.

Voies, (rue des ſept-) Quartier-Saint-Benoît. Elle donne, d'un bout, dans la rue Saint-Etienne-des-Grès; & de l'autre, à celle du Mont-Saint-Hilaire. Elle eſt compoſée effectivement de ſept rues, tant aboutiſſantes, que compoſant le milieu.

Vrillière, (rues de la) Quartier Saint-Euſtache & de Montmartre ; la grande traverſe de la rue des petits-Champs dans la rue neuve des Petits-Champs. Elle doit ſon nom à M. *Phelipeaux de la Vrillière*, Secrétaire d'Etat, qui y commença en 1620 le magnifique Hôtel acquis & décoré depuis par M. le Comte de Toulouſe. La petite rue de la Vrillière ſe nommoit d'abord *rue Percée*.

Vuide-Gouſſet, (rue) Quartier Montmartre. Elle prend naiſſance à l'extrêmité des rues des Petits-Pères & Notre-Dame-des-Victoires, & finit à la place des Victoires. Elle faiſoit partie de la rue du petit-Repoſoir qui lui fait face, avant que la place fût conſtruite. Elle porte le nom de Vuide-Gouſſet, vraiſemblablemet à cauſe de quelques filouteries qu'on y aura commiſes.

X.

Xaintonge. (rue de) *Voy. Saintonge.* (rue de)

Z.

Zacharie, (rue) Quartier Saint-André-des-Arcs. Elle traverſe de la rue Saint-Severin à celle de la Huchette ; ſon vrai nom eſt *Sacalie*, d'une maiſon qui le portoit. Depuis 1219, il a été altéré ; car on a écrit & prononcé rue *Sacalie*, *Sac-Alie*, *Saccalie*, *Sac-à-Lie*, *Sac-Alis*, *Sacalit* & *Zacharie*. Il n'y a pas long-temps qu'on voyoit encore ſur la porte de la maiſon qui fait le coin de cette rue & de la rue Saint-Severin, une pierre de deux pieds en quarré, où l'on avoit gravé différentes figures ; les principales étoient celles d'un homme renverſé de cheval, & d'un autre à qui une Dame mettoit ſur la tête un chapeau de roſes *. On liſoit au haut ces mots, *au vaillant Clari*, & au bas, *en dépit de l'envie.* C'étoit un monument que la ſœur de Guillaume Fouquet, Ecuyer de la Reine Iſabeau de Bavière, oſa faire mettre ſur ſa maiſon, à la gloire du Sire de Clari ſon parent, dans le temps que la Cour, irritée du combat de ce brave homme contre Courtenai, le pourſuivoit, & vouloit le faire périr ſur un échaffaud. *Voy.* cette anecdote dans Saint-Foix, *Eſſ. Hiſt. ſur Paris*, *t. 1*, *p. 363 & ſuiv.*

---

* C'étoit le prix que *le Servant d'amour recevoit de ſa très-honorée Dame, dont les blanches mains le poſoient ſur ſon chef.*

RUELLES DE PARIS,

Relativement à leur ſituation, tant ancienne qu'actuelle, & à leurs premières dénominations.

A.

Aigoux. (ruelle des) *Voy.* rue du Bout-du-Monde.

Angloiſes. (ruelle des Filles-) *Voy.* rue Moreau.

Ane-Rayé. (ruelle de l') Nom du cul-de-ſac de la Porte-aux-Peintres, à cauſe d'une hôtellerie qui portoit un âne pour enſeigne. *Voy.* cul-de-ſac de la Porte-aux-Peintres.

Anne. (ruelle Sainte-) Elle ſubſiſtoit dans la rue Gracieuſe, en y entrant à gauche par la rue Coupeaux. Aujourd'hui elle eſt compriſe dans l'enclos de Sainte-Pélagie & de la Pitié.

Annot. (ruelle Hélie) Ancienne dénomination du cul-de-ſac de Fourci.

Arbalêtre. (ruelle de l') Autre dénomination ancienne du cul-de-ſac de la Porte aux-Peintres.

Archet. (ruelle de l') C'eſt la continuation de la rue des Teinturiers, rue de la Tannerie. Elle étoit ainſi nommée à cauſe d'une arcade.

Arciprêtre. (ruelle de l') *Voy.* rue des Prêtres Saint-Severin.

Arpens. (ruelle des neuf) *Voy.* rue du Chemin-Verd, Quartier Saint-Antoine; c'eſt le nom qu'il portoit.

Arrode. (ruelle Richard) Elle exiſtoit en 1304, & eſt compriſe aujourd'hui dans l'Egliſe de Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Auguſtin. (ruelle) Ancienne dénomination de la rue Jacinthe, Quartier Saint-Benoît. *Voy.* Jacinthe.

B.

Barres. (ruelle *aux moulins des*) Ancien nom de la rue des Barres, Quartier de la Grêve, à cauſe des moulins des Templiers qui y étoient en 1293.

Baudet. (ruelle) C'eſt aujourd'hui la rue des Sauſſaies, au bout de la rue du Fauxbourg Saint-Honoré.

Bled. (ruelle du Port-au-) Dénomination donnée par

Digitized by Google

Corrozet à la rue Pernelle qui aboutit ſur le quai de la Grêve.

Bonnefille. (ruelle *Jehan*) C'eſt vraiſemblablement le nom d'une petite rue qui ſubſiſtoit ſous le nom de *Dumoulin* ou *des Moulins*, où demeuroit *Jean Bonnefille*, Maître des Bouchers, & dont il ne reſte plus qu'un petit cul-de-ſac dans la rue de la Tuerie, qui aboutit à la vieille place aux veaux, Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Bont. (ruelle Saint-) *Voy.* rue de la Lanterne, Quartier de la Grêve.

C.

Cavées. (ruelle des) *Voy.* rue des Moulins, *pag. 409.*

Champ & des petits-Champs. (ruelle du) *Voy.* rue de l'*Epée de Bois*, *p. 337.* Ces deux noms ont auſſi appartenu à la rue du Noir, qui fait la continuation de la rue Gracieuſe, & à une autre parrallèle à la rue de l'Epée de Bois.

Champs. (ruelle des) C'eſt vraiſemblablement une rue qui ſe trouve compriſe dans l'enclos des Jéſuites de la rue Pot-de-Fer, & qui faiſoit la continuation de la rue du Gindre, qui, depuis la rue Mézière, ſe nommoit *la ruelle des Champs.*

Charonne. (ruelle *Jean de*) Ancienne dénomination du cul-de-ſac de la petite-Baſtille, rue de l'Arbre-Sec.

Chartière. (ruelle) Dénomination d'une petite rue qui ſubſiſtoit autrefois dans la rue des Poſtes, Quartier Saint-Benoît.

Chevalier du Guet. (ruelle du) C'eſt aujourd'hui la ruelle des trois-Poiſſons, qui, autrefois donnoit de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la place du Chevalier du Guet.

Chriſtophe. (ruelle Saint-) *Voy.* rue des Dix-huit, Quart. de la Cité.

Cimetière. (ruelle du) C'eſt celle qui traverſe de la rue du Fauxbourg dans celle d'Enfer, & qui eſt ce paſſage que l'on ferme la nuit. Elle conduiſoit au cimetière de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, qui faiſoit alors partie du jardin de Saint-Magloire.

Couvreuſe. (ruelle) C'eſt aujourd'hui le cul-de-ſac des Filles-Dieu, Quartier Saint-Denis.

Crucifix. (ruelle du) C'étoit un cul-de-ſac exiſtant rue des Petits-Carreaux, & qu'il fut permis de ſupprimer, par Arrêt du 9 Août 1768.

Cul-de-Pet. (*ruelle*) Cette ruelle étoit près de la rue Geoffroi-l'Angevin, Quartier Saint-Martin-des-Champs.

Digitized by Google

D.

Daci. (ruelle Thomas.) C'eſt une ruelle dont il eſt fait mention dans les Regiſtres du Temple, Quartier Sainte-Avoie.

Dagouri. (ruelle) Ancienne dénomination du cul-de-ſac Saint-Louis, Quartier Saint-Martin-des-Champs.

Deniau-le-Breton. (ruelle) Il eſt vraiſemblable que c'eſt la ruelle du Chevalier du Guet, aujourd'hui *ruelle des trois Poiſſons*, Quartier Sainte-Opportune.

E.

Egliſes. (ruelle des deux-) C'eſt celle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, qui traverſe de la rue du Fauxbourg dans celle d'Enfer ; on la nomme ainſi, parce qu'elle ſépare l'Egliſe de S. Magloire & de S. Jacques. *Voy. plus haut Cimetière.* (ruelle du)

Eloi. (ruelle Saint-) C'étoit une allée qui alloit de la rue de la Barillerie à l'Egliſe Saint-Eloi.

Enfans. (ruelle des *Bons-*) Ancien nom du cul-de-ſac Saint-Benoît, rue de la Tâcherie, Quartier de la Grêve.

Etuves. (ruelle des) Cette ruelle deſcendoit à la rivière, par derrière la boucherie de Gloriette, Quartier Saint-Benoît.

Etuves aux femmes. (ruelle des) Nom que portoit la rue de l'Arche-Marion en 1530, Quartier Sainte-Opportune.

Etuves. (ruelle des) Ancienne dénomination du cul-de-ſac de la porte-aux-Peintres, Quartier Saint-Denis.

F.

Fabrique. (ruelle de la) C'eſt une de celles par leſquelles on entre dans le cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, Quartier du Louvre.

Finet. (ruelle *Simon*) C'étoit le nom d'une petite ruelle qui deſcendoit à la rivière, rue de la Tannerie, ainſi nommée de *Simon Finet* qui y avoit une maiſon, Quartier de la Grêve.

Fontenai. (ruelle *Jean de*) Aujourd'hui la rue de la Saunerie, Quartier Sainte-Opportune.

Foreſtier. (ruelle *Jean le*) C'étoit une des quatre qui

descendoient à la rivière, & qui ne subsistent plus dans la rue de la Tannerie, Quartier de la Grêve.

Foulons. (ruelle aux) Sa situation près la Cour-Brisset, rue de la Mortellerie, est incertaine, Quart. de la Grêve.

G.

Garnier-Mausset. (ruelle) Elle est comprise dans les bâtimens de l'Hôpital de Sainte-Catherine, & l'on croit qu'elle communiquoit de la rue Saint-Denis dans celle de la vieille-*Monnoie*, Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Geneviève. (ruelle *Sainte-*) C'est la rue des Prêtres de Saint-Etienne-du-Mont, qui traverse de la rue Bordet au quarré Sainte-Geneviève. C'est ainsi qu'elle se nommoit en 1267.

Gentien. (ruelle) C'est ainsi que se nommoit au quatorzième siècle la rue des Coquilles, Quartier de la Grêve.

Georges. (ruelle) Elle donne aux Porcherons dans la rue Saint-Lazare & dans la ruelle Boudin, Quartier Montmartre.

Gervais. (ruelle du *petit-Port-Saint-*) *Voy.* rue des Plumets.

H.

Héritier. (ruelle à l') C'est la rue des Vinaigriers, Quart. Saint-Martin-des-Champs.

Hilaire. (ruelle *Saint-*) C'est le cul-de-sac Bouvard, rue Saint-Hilaire. Anciennement cette ruelle descendoit dans la rue des Noyers, & coupoit le clos Bruneau en deux parties, Quart. Saint-Benoît.

Huistace. (ruelle au Curé de Saint) C'est le nom que portoit la rue Traînée en 1313, Quartier Saint-Eustache.

J.

Jacques-du-Haut-Pas. (ruelle ou passage *Saint-*) Voy. plus haut *ruelle du Cimetière* & *ruelle des deux-Eglises.*

Jean-de-Latran. (ruelle Saint-) Elle aboutit, d'un côté, au haut de la rue Saint-Jean-de-Beauvais; & de l'autre, à la place de Cambrai. *Voy. Jean-de-Latran* & *de l'Hôpital-Saint.* (rue Saint-)

Jean & Simon de Lisle. (ruelle de) *Voy.* rue des Quenouilles.

Jean le Riche & *Richer.* (ruelle) *Voy. Paradis* & *du petit-* (rue)

Jubin

Jubin. (ruelle du) Aujourd'hui elle eſt compriſe dans l'enceinte de l'Hôpital des cent Filles, & s'appelloit auſſi *rue Saint-Antoine.*

Julien. (ruelle Saint-) C'eſt le nom ancien de la rue Cour du More, à cauſe de ſa proximité de l'Egliſe Saint-Julien.

L.

Lion-Pugnais. (ruelle du) On croit que c'eſt la deſcente que l'on appelle les *petits-dégrés*, vis-à-vis la rue des Rats, Quartier Saint-Benoît.

M.

Meſnil. (ruelle *Jean du*) Ainſi nommée d'un Particulier qui y demeuroit. *Voy. Fuſeaux.* (rue des)

Michault-Regnault. (ruelle) On trouve dans Sauval, que la rue neuve-Saint-Roch s'appelloit ainſi en 1495.

Michel. (ruelle des Etuves Saint-) Cette ruelle qui eſt aujourd'hui bouchée & couverte, étoit dans la rue de la Barillerie, à côté de la Chapelle S. Michel, Quartier de la Cité.

Montfort. (ruelle de) Elle donnoit dans le chemin Herbu, qui eſt aujourd'hui la rue *Notre-Dame-des-Victoires*, mais elle ne ſubſiſte plus.

Moreau. (ruelle *Denis*) Cette ruelle eſt compriſe dans les enclos de Sainte-Pélagie & de la Pitié; elle étoit parallèle à la rue Tripelet, Quartier de la Place Maubert.

Moulins. (ruelle des) Dans la rue de la Tuerie, Quart. Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Au-deſſus de l'endroit qu'on appelloit *la Cour-aux-Bœufs*, eſt un petit cul-de-ſac qui eſt le reſte de cette ruelle.

Mouton. (ruelle du) Elle exiſtoit autrefois vis-à-vis la Trinité, Quartier Saint-Denis.

Mûrier. (ruelle du) On ignore où elle étoit ſituée; ſon entrée étoit dans la rue de la Mortellerie, Quartier Saint-Paul.

P.

Paon. (ruelle *devant le petit-*) Elle ſubſiſtoit immédiatement après la rue Geoffroi-l'Angevin, Quartier Saint-Martin-des-Champs.

Pellée. (ruelle) Elle eſt ſituée entre la rue Saint-Sébaſtien, & celle du Chemin-Vert, Quartier Saint-Antoine.

Percée. (ruelle) autrement dite *des Marais.* C'eſt pro-

bablement la partie de la rue Notre-Dame-des-Victoires; qui fait un retour dans la rue Montmartre, Quartier Montmartre.

Poiſſons, ou *des trois-* (ruelle des) *Voy. Levrette.* (rue de la)

Poiſſons. (ruelle des trois-) *Voy.* ruelle *Deniau-le-Breton.*

Poſtes. (ruelle des) C'eſt le nom ancien du cul-de-ſac Saint-Louis, ainſi appellé aujourd'hui, à cauſe de l'Hôpital Saint-Louis, auquel il eſt contigu, Quartier Saint-Martin-des-Champs.

Poteries-Saint-Severin. (ruelle des) *Voy. Paradis & du petit-Paradis.* (rue de)

Poterne. (ruelle Jean de la) *Voy. Abreuvoir-Marion.*

Prêtre. (ruelle au) C'eſt aujourd'hui la rue des Prêtres Saint-Severin, Quartier Saint-André-des-Arcs. Anciennement on l'appelloit *ruelle, devant*, ou *près Saint-Severin*, *ruelle & ruellette Saint-Severin*, *ruelle de l'Arci-Prêtre*, & *ruelle Saint-Severin, dite au Prêtre.*

Prêtres. (ruelle des) Le plus ancien nom qu'a porté la rue du Pot-de-Fer, Quartier Saint-Benoît.

Q.

Quenouilles. (ruelle des) *Voy.* rue des Quenouilles.

S.

Sac-Epée. (ruelle) *Voy.* rue des Quenouilles.

Savari. (ruelle Jehan) C'eſt, ſuivant Sauval, le nom de la rue des Vieilles-Garniſons, Quartier de la Grêve.

Seraine. (ruelle de la) Elle étoit ſituée rue de la Barillerie, devant l'Egliſe Saint-Barthélemi, & paroît être le petit paſſage qui ſubſiſte encore au bas du dégré du Palais. Elle devoit ſon nom à une enſeigne de la ſirène.

Sourdis. (ruelle de) Elle tourne en équerre, & aboutit à la rue d'Anjou. Elle eſt fermée à ſes deux extrêmités, & devoit ſon nom à l'Hôtel de *Sourdis*, qui eſt aujourd'hui celui de Cambis, Quartier du Temple.

Sphère. (ruelle de la) Cette ruelle aboutiſſoit dans la rue des Poſtes, & ne ſubſiſte plus, Quartier Saint-Benoît.

Sulpice. (ruelles Saint-) C'étoit le nom de pluſieurs chemins qui venoient aboutir à la rue Férou, & au chemin de Vaugirard, & qui étoient ouverts entre l'Egliſe & le clos Saint-Sulpice, enclavé aujourd'hui dans le jardin du Luxem-

Digitized by Google

bourg. La rue de Tournon a porté anciennement le nom de ruelle-Saint-Sulpice.

T.

Teinturiers. (ruelle de la *Planche aux*) *Voy.* rue de la Tannerie.

Temple. (ruelle des *Moulins du*) Ancienne dénomination de la rue des Barres, à cauſe des moulins des Templiers, depuis la rue de la Mortellerie juſqu'à la rivière. Ces moulins étoient vis-à-vis l'Hôtel des Barres, aujourd'hui l'Hôtel de Charni, Quartier de la Grêve.

Thomas Daci. (ruelle) C'eſt peut-être aujourd'hui la rue du Plâtre, Quartier Sainte-Avoie.

Trou-Punais. (ruelle) C'eſt le cul-de-ſac Gloriette, ainſi nommé autrefois, à cauſe de la mauvaiſe odeur qui étoit exhalée par le ſang des animaux que les Bouchers y égorgeoient, & qui, de-là, deſcendoit à la rivière, Quartier Saint-Benoît.

Trouſſe-Vache. (ruelle de *la petite-*) Ancienne dénomination du cul-de-ſac de Clairvaux, Quartier Saint-Martin-des-Champs.

V.

Vichignon. (ruelle) Elle paſſoit autrefois à côté de la principale porte de l'Hôpital de Sainte Catherine, dans lequel elle eſt compriſe aujourd'hui, Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Vifs. (ruelle aux) C'eſt le nom que portoit en 1300 la ruelle Vichignon.

Vigne. (ruelle *Jehan*) Dénomination ancienne de la rue de la Réale, & fauſſe de celle du Cygne, Quartier des halles.

CARREFOURS DE PARIS. *Voy. tom.* 2, *pag.* 72.

CULS-DE-SACS DE PARIS.

A.

Anglois. (cul-de-ſac des) Il eſt ſitué rue Beaubourg, entre les rues Geoffroi-l'Angevin & Michel-le-Comte, Quartier Saint-Martin-des-Champs. On l'a appellé ſucceſſivement *cul-de-ſac-le-petit* ſine capite, *petit cul-de-ſac près la poterne*, *petit cul-de-ſac près la fauſſe-poterne Nicolas*

Hydron, *cul-de-ſac du Tripot de Bertaut*, à cauſe d'un jeu de paume que ce Particulier y avoit fait conſtruire en 1722. *Cul-de-ſac de la rue Beaubourg, tenant au jeu de paume appelé Bertaut.*

Argenſon. (cul-de-ſac d') Il eſt ſitué près de l'Hôtel Pelletier, Quartier Saint-Antoine. Il doit ſon nom à celui de feu M. d'Argenſon, Garde des Sceaux, à l'Hôtel duquel il conduit.

Aumont. (cul-de-ſac d') Il eſt dans la rue de la Mortellerie, Quartier Saint-Paul.

B.

Babillards. (cul-de-ſac des) Il eſt compris dans la rue des Foſſés-Saint-Denis. On ignore ſon étymologie, Quart. Saint-Denis.

Barentin, (cul-de-ſac) Quartier de la Grêve. Ancienne dénomination du cul-de-ſac Saint-Faron.

Barthélemi, (cul-de-ſac Saint-) Quartier de la Cité. Il eſt ſitué derrière l'Egliſe de ce nom, & s'appelloit anciennement *rue des Cordouagners*, laquelle fut bouchée en 1315.

Baſtille, (cul-de-ſac de la petite-) Quartier du Louvre. Il eſt ſitué rue de l'Arbre-Sec, & prend ſon nom de l'enſeigne d'un cabaret qu'on y voit encore. On l'a appellé ruelle *Jean de Charonne.*

Basfour, (cul-de-ſac) Quartier Saint-Denis. Il eſt ſitué dans la rue Saint-Denis, près de la Trinité. On l'a appellé ſucceſſivement *cul-de-ſac de Bas-Four*, *rue Sans-Chef*, ruelle Sans-Chef, aboutiſſant à la Trinité. On ignore l'étymologie de ce nom.

Baudroirie, (cul-de-ſac) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Il eſt dans la rue Maubué.

Beaufort, (cul de-ſac de) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il tire ſon nom de l'ancien Hôtel de Beaufort, auquel il eſt contigu, rue Salle-au-Comte. C'étoit anciennement une ruelle par où l'on alloit aux priſons de l'Abbaye S. Magloire. Elle a été appellée *ruelle derrière Saint-Leu*, *Saint Gilles.*

Becoye, (cul-de-ſac de) Quartier Saint-Martin-des-Champs. C'eſt le plus ancien nom du cul-de-ſac du Bœuf.

Benoît, (cul-de-ſac Saint-) Quartier de la Grêve. Il eſt ſitué dans la rue de la Tacherie, & ſe nommoit auparavant *ruelle des Bons-Enfans.*

Bertaut, (cul-de-ſac) Quart. Saint-Martin-des-Champs.

Digitized by Google

Il eſt ſitué dans la rue Beaubourg. On l'a nommé rue *Agnès-aux-Truyes*, & *rue des Truyes*.

Biches, (rue & cul-de-ſac du Pont-aux-) même Quart. *Voy.* à l'article des rues.

Blancs-Manteaux, (cul-de-ſac des) Quart. Sainte-Avoie. Ancienne dénomination du cul-de-ſac Péquai, à cauſe de ſon voiſinage de la Maiſon des Blancs-Manteaux.

Bœuf, (cul-de-ſac du) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Il eſt placé à l'extrêmité de la rue neuve Saint-Merri. Il a porté les noms de *Becoye*, *de Buef & Oë*, *de Bœuf & Oue*, & de cul-de-ſac *de la rue neuve-Saint-Merri*.

Bout-du-Monde, (cul-de-ſac de la rue du) Quartier Saint-Euſtache. C'eſt le cul de-ſac de Saint-Claude. Il a été auſſi nommé *rue du Rempart*, *rue du Puits* & *rue Saint-Claude*.

Bouteille, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Denis. Il règne le long des anciens murs de l'enceinte de Philippe-Auguſte, dans la rue Montorgueil. On l'appelloit anciennement rue *de la Cueiller*, enſuite *rue Commune*, & enfin *de la Bouteille*, à cauſe d'une enſeigne.

Bouvard, (cul-de-ſac) Quartier Saint-Benoît. C'étoit un chemin qui coupoit le clos-Bruneau en deux Parties, en deſcendant de la montagne dans la rue des Noyers. *Voy. Juſſeline.* (rue)

Braſſerie, (rue & cul-de-ſac de la) Quartier du Palais-Royal, ainſi appellé à cauſe d'une maiſon qui portoit ce nom. *Voy. ce mot à l'article des rues.*

Buef & *Oë*. (cul-de-ſac) *Voy. ci-deſſus* Bœuf. (cul-de-ſac du)

C.

Chat-Blanc, (cul-de-ſac du) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il eſt ſitué dans la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, & ſemble tirer ſon nom d'un Particulier ainſi appellé. On trouve en effet parmi les Bouchers de la grande boucherie, le nom de *Gilles Chatblanc*. Il a porté ſucceſſivement les noms de *rue Jehan Chatblanc & Charblanc*, de *ruelle Gilles Chatblanc*, de *Guichard le Blanc*. De Chuye l'a appellé *petite rue des Rats*.

Chiens, (cul-de-ſac de la foſſe aux) Quartier Sainte-Opportune, & Quart. du Louvre. M. *Jaillot* dit qu'on ne peut douter que ce ne fût une rue qui ſe prolongeoit juſqu'à

la rue Tirechape, & qu'il y a encore un paſſage qui y conduit, quoiqu'il ne ſoit pas public. La place où ce cul-de-ſac eſt ſitué, étoit hors de l'ancienne enceinte, & ſervoit de voirie; ce qui a fait donner à tout cet endroit le nom de *marché aux Pourceaux*, *de la place aux Chats*, & *de la foſſe aux Chiens*, qui en occupe une partie. *Voy.* PLACE AUX CHATS. Dès le commencement du quinzième ſiècle, c'étoit un cul-de-ſac; en 1421, on ne l'appelloit que *rue du cul-de-ſac*; & en 1423, *ruelle qui aboutit en la rue des Bourdonnois.*

Chiffonnerie, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Martin-des-Champs. C'eſt le cul-de-ſac du Pont-aux-Biches.

Clairvaux, (cul-de-ſac de) même Quartier. Il eſt ſitué près de la cour du More, & prend ſon nom de l'Hôtel des Abbés de Clairvaux, qui y étoit.

Claude, (cul-de-ſac Saint-) Quartier Saint-Denis. Ce cul-de-ſac a ſubſiſté dans la rue des petits-Carreaux, ſous les noms de *ruelle du Crucifix*, & *du petit-Jéſus.*

Claude, (cul-de-ſac Saint-) Quartier du Temple. Il exiſtoit dès 1644.

Claude, (rue ou cul-de-ſac Saint-) Quart. Saint-Euſtache. *Voy. Claude.* (rue ou cul-de-ſac Saint-)

Commiſſaires, (cul-de-ſac des) Quartier Montmartre, & rue de ce nom. Aujourd'hui il eſt fermé. C'étoit anciennement la rue de *l'Arche*, ainſi nommée du Fief de l'Arche ou de Saint-Mandé. Il a porté les noms de cul-de-ſac de *l'Epée-Royale*, & de celui de *Ragouleau.*

Conti, (cul-de-ſac de) Quartier Saint-Germain. Il eſt contigu à l'Hôtel des Monnoies.

Coquerel, (cul-de-ſac) Quartier Saint-Antoine. Il eſt ſitué au bout de la rue des Juifs, en face de celle des Roſiers. *Voy. Lamproie.* (rue de la)

Corderie, (cul-de-ſac de la) Quartier du Palais-Royal. Il eſt ſitué à l'extrémité de la rue de la Sourdière, dont il paroît avoir fait partie. On l'a appellé cul-de-ſac *Péronelle*; dénomination priſe de ſon emplacement. On y entre par la rue neuve-Saint-Roch.

Corderie, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Denis. Il forme l'entrée de la rue Thevenot, & le cul-de-ſac de l'Etoile.

Corderies, (cul-de-ſac des) Quartier Saint-Benoît, ainſi nommé à cauſe des Cordiers qui y travailloient. Il a été ſupprimé en 1759, & aujourd'hui il eſt enclavé dans les enclos des Séminaires de la rue des Poſtes.

Coupe-Gorge, (cul-de-ſac de) même Quartier. C'eſt le

même que celui des Corderies dont nous venons de parler. Les meurtres qui s'y commettoient, l'avoient fait nommer ainſi.

Court-Báton, (cul-de-ſac de) Quartier du Louvre. C'eſt celui de Sourdis, dans la rue des Foſſés-Saint-Germain. *Voy. Chardeporc.* (rue)

Courtin & S. Pierre Courtin, (cul-de-ſac) Quartier Montmartre, & dans la rue de ce nom. On l'appelloit anciennement *des Maſures*, enſuite *cul-de-ſac de la rue neuve-Montmartre*, puis des *Marmouzets*. Il doit ſon nom à la rue Saint-Pierre dont il eſt voiſin.

Croix-Faubin, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Antoine. Il eſt ſitué dans la rue de Charonne, preſque vis-à-vis la croix de ce nom, ainſi appellée d'un petit Hameau, aujourd'hui enclavé dans le Fauxbourg.

Croix-Neuve, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Euſtache. C'eſt aujourd'hui la rue Oblin.

D.

Dames, (cul-de-ſac du for aux) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il eſt ſitué dans la rue de la Heaumerie : il tire ſon nom de l'Auditoire de la Juriſdiction de l'Abbaye de Montmartre, qui a ceſſé d'y être depuis la réunion des Juſtices ſeigneuriales au Châtelet.

Dominique, (cul-de-ſac Saint-) Quartier du Luxembourg. Il eſt ſitué dans la rue qui porte le même nom, celui du Patron des Jacobins. Auparavant il s'appelloit rue de la *Madeleine*, & enſuite de *Sainte-Catherine*, à cauſe de cette rue dont il fait la continuation.

E.

Echiquier, (cul-de-ſac de l') Quartier du Temple, & dans la rue de ce nom. Il tire ſon étymologie d'une enſeigne.

Egouts, (cul-de-ſac des) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Il eſt ſitué dans la rue du Fauxbourg Saint-Martin.

Empereur, (cul-de-ſac de l') Quartier Saint-Denis. Il eſt dans la rue de ce nom, & doit ſa dénomination à une enſeigne de l'Empereur.

Etoile, (cul-de-ſac de l') Quartier Saint-Denis. C'eſt une partie de la rue Thevenot, hors de ſon alignement. Il doit ſon nom à une enſeigne.

Etuves, (cul-de-ſac des) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il eſt ſitué dans la rue de Marivaux. C'étoit anciennement une rue aboutiſſante dans celle de la vieille-Monnoie. Des étuves qu'on y avoit conſtruites, lui ont fait donner ce nom.

F.

Faron, (cul-de-ſac Saint-) Quartier de la Grêve. Il eſt ſitué dans la rue de la Tiſſeranderie, & doit ſon nom à l'Hôtel des Abbés de Saint-Faron, qui exiſtoit autrefois dans cette rue. Il a porté les noms de *l'Eſcallerie*, de rue *de la Violette*, *des Juifs*, & de ruelle ou *cul-de-ſac Barentin*.

Féron, (cul-de-ſac) Quart. du Luxembourg. Il eſt ſitué dans la rue du même nom, près de S. Sulpice.

Feuillantines, (cul de-ſac des) Quartier Saint-Benoît. Paſſage qui conduit au Couvent de ces Religieuſes.

Fiacre, (cul-de-ſac Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Il eſt ſitué dans la rue de ce nom.

Filles-Dieu, (cul-de-ſac des) Quartier Saint-Denis. Il eſt ainſi nommé parce qu'il eſt ſur leur ancien enclos, rue des Foſſés-Saint-Denis. On l'appelloit autrefois *ruelle Couvreuſe*.

Foire, (cul-de-ſac de la) Quartier du Luxembourg. Il eſt ſitué dans la rue des Quatre-Vents, & va, par un retour d'équerre, juſqu'au mur de l'ancien préau de la foire Saint-Germain. Il falloit entrer par ce cul-de-ſac, pour aller au ſpectacle de l'Opéra-Comique, avant ſa réunion au Théâtre Italien en 1762. C'eſt pour cette raiſon qu'on l'appelloit auſſi *cul-de-ſac de l'Opéra-Comique*.

Forge-Royale, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Antoine, rue du Fauxbourg de ce nom. Il a été ainſi appellé de l'enſeigne d'une forge.

Fourci, (cul-de-ſac de) Quartier Saint-Paul. Il eſt ſitué rue de Joui, & doit ſon nom à l'Hôtel duquel il eſt voiſin. Il a porté ſucceſſivement les noms *de petite ruelle Sans-Chef*, de ruelle qui fut jadis *Hélie Annot*, & de rue de *l'Aviron*, à cauſe d'une enſeigne.

G.

Gloriette, (cul-de-ſac) Quartier Saint-Benoît. Ce nom qui lui eſt commun avec la boucherie que l'on y voit, lui vient du Fief *Gloriette* ſur lequel il a été ouvert. Il eſt contigu au petit-Châtelet qui eſt à l'extrêmité de la rue de la Huchette & de celle du petit-Pont.

Grange-Batelière, (cul-de-ſac de la) Quartier Montmartre. Il a été formé de la prolongation de la rue de Richelieu, dans la même largeur & même direction, en traverſant le boulevard.

Groſſe-Tête, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Denis. Il eſt ſitué dans la rue Saint-Spire, & doit ſon nom à une enſeigne qui pendoit à une maiſon, dont le Propriétaire s'appelloit auſſi, à ce que l'on croit, *Jean Groſſe-Tête*.

Guémené, (cul-de-ſac de) Quartier Saint-Antoine, ainſi nommé de l'Hôtel de ce nom (Rohan Guémené) auparavant Hôtel de Lavardin, & dont l'entrée principale eſt dans la Place Royale. On l'appelloit anciennement *rue Royale*.

Guépine, (cul-de-ſac) Quartier Saint-Paul. Il eſt ſitué rue de Joui.

Guichet, (cul-de-ſac du) Quartier Saint-Germain. C'eſt la continuation de la rue de l'Echaudé, ainſi nommé du guichet de l'Abbaye de Saint-Germain qui eſt au bout.

H.

Hautefort, (cul-de-ſac d') Quartier Saint-Benoît. Il eſt ſitué dans la rue des Bourguignons.

Heaumerie, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il eſt dans la rue du même nom, & paroît être *la Lormerie* dont parle Guillot. On entend par *Lormiers*, des Ouvriers qui fabriquent de petits ouvrages en fer ou en cuivre, comme des chaînes ou anneaux, *&c.*

Hoſpitalières, (cul-de-ſac des) Quartier Saint-Antoine. Il eſt ainſi appellé à cauſe de la Maiſon de ces Religieuſes, rue de la Chauſſée des Minimes, laquelle faiſoit la continuation de la rue du Foin.

Hyacinthe, (cul-de-ſac Saint-) Quartier du Palais-Royal. C'eſt le nom que l'on a donné au paſſage qui conduit de la rue de la Sourdière au Couvent des Jacobins : Saint Hyacinthe eſt un des Saints de cet Ordre.

J.

Jardinet ou de *Sainte-Marguerite*, (cul-de-ſac du) Quart. Saint-Antoine. Il eſt ſitué dans la rue Saint-Bernard.

Jardiniers, (cul-de-ſac des) même Quartier. Il eſt ſitué entre la rue Saint-Sébaſtien & celle du Chemin-Vert.

Jéruſalem (cul-de-ſac de) Quartier de la Cité. C'étoit an-

ciennement une rue qui aboutiſſoit dans la rue neuve de Notre-Dame.

Jéſus, (cul-de-ſac du *petit-*) Quartier Saint-Denis. C'étoit anciennement une ruelle appellée ſucceſſivement *ruelle du Crucifix*, & *cul-de-ſac Saint-Claude.*

L.

Landri, (cul-de-ſac Saint-) Quartier de la Cité. Il eſt ſitué dans la rue du Chevet-Saint-Landri.

Laurent, (cul-de-ſac Saint-) Quartier Saint-Denis. Il eſt dans la rue des Foſſés-Saint-Denis, & prend ſon nom de la Paroiſſe ſur laquelle il eſt ſitué.

Longue-Allée, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Paul. Il eſt difficile de dire où il étoit ſitué. On ſait ſeulement qu'il conduiſoit à un grand emplacement nommé *la Cour Gentien*, rue de la Mortellerie.

Louis, (cul-de-ſac Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Il étoit connu anciennement ſous le nom de *ruelle des Poſtes ;* mais comme il eſt contigu à l'Hôpital Saint-Louis, il en a pris le nom. On l'a auſſi appellé *ruelle Dageuri* & rue *Notre-Dame.*

M.

Marguerite, (cul-de-ſac Sainte-) Quartier Saint-Antoine. *Voy.* ci-deſſus *Jardinet.*

Marine, (cul-de-ſac Sainte-) Quartier de la Cité. Il eſt ſitué dans la rue Saint-Pierre-aux-Bœufs.

Marmouzets, (cul-de-ſac des) Quartier Montmartre. C'eſt le cul-de-ſac Saint-Pierre, qui fut nommé ſucceſſivement *des Maſures*, *de la rue neuve-Montmartre*, *Gourtin*, *Saint-Pierre-Gourtin*, & de *l'Epée Royale*, dans le livre de Valleyre.

Martial, (cul-de-ſac Saint-) Quartier de la Cité. Il eſt ſitué dans la rue Saint-Eloi. On l'a nommé *ruelle Saint-Marcial*, *ruelle du porche-Saint-Martial*, & *rue Saint-Martial*, parce qu'il conduiſoit à l'Egliſe de ce nom.

Maſures, (cul-de-ſac des) Quartier Montmartre. *Voy.* plus haut *Marmouzets.*

Merri, (cul-de-ſac de la rue neuve-Saint-) Quartier Saint-Martin-des-Champs. *Voy. Bœuf.* (cul-de-ſac du)

Michel, (cul-de-ſac Saint-) même Quartier. Il eſt ſitué rue du Fauxbourg Saint-Martin, un peu au-deſſus du Cou-

vent des Récollets : il doit probablement ſon nom à une enſeigne.

Montmartre, (cul-de-ſac de la rue neuve-) Quartier Montmartre. *Voy.* ci-deſſus *Marmouzets.*

Mortagne, (cul-de-ſac de) Quartier Saint-Antoine, rue de Charonne ; il eſt ainſi appellé de l'Hôtel de ce nom.

Mouſquetaires, (cul-de-ſac des) même Quartier. Il eſt attenant la maiſon de Reuilli, rue du bas-Reuilli.

N.

Notre-Dame-des-Champs, (cul-de-ſac de) Quartier du Luxembourg. Il eſt ſitué dans la rue du même nom, vis-à-vis la Chapelle du Saint-Eſprit.

Novion, (cul-de-ſac) Quartier Sainte-Avoie. C'eſt le cul-de-ſac *Péquai.*

O.

Opéra, (cul-de-ſac de l') Quartier du Palais-Royal. Il ne ſubſiſte plus depuis le rétabliſſement de la ſalle de l'Opéra.

Opéra-Comique, (cul-de-ſac de l') Quartier du Luxembourg. *Voy. Foire.* (cul-de-ſac de la)

Orangerie, (cul-de-ſac de l') Quartier du Palais-Royal. *Voy. Florentin.* (rue Saint-)

Oratoire, (cul-de-ſac de l') Quartier du Louvre. Aujourd'hui il n'eſt plus fermé, & aboutit au Louvre. Anciennement c'étoit une rue qui alloit juſqu'au quai, & s'appelloit *rue d'Autriche*, & par corruption, *Oſteriche*, *d'Autreiche*, *d'Autruche*, *d'Auſtruce*, de *l'Autruche*, ou *du Louvre*, & *du Louvre.* Ce fut au bout de cette rue, dans la rue Saint-Honoré, vis-à-vis de l'Hôtel de Bouchage (où eſt aujourd'hui l'Oratoire) que *Paul Stuard de Cauſſade*, Comte de *Saint-Mégrin*, le lundi 21 Juillet 1578, ſortant du Louvre vers les onze heures du ſoir, fut attaqué par vingt ou trente hommes, & percé de trentre-trois coups, dont il mourut le lendemain. Le Roi le fit enterrer à S. Paul, avec la même pompe & les mêmes cérémonies que *Quélus* & *Maugiron.* « De ce meurtre, dit l'Etoile, *année 1570*, n'en » fut faite aucune pourſuite, Sa Majeſté étant bien avertie » que le Duc de Guiſe l'avoit fait faire, parce que le bruit » couroit que ce Mignon étoit l'Amant chéri de ſa femme *

* *Catherine de Clèves*, veuve du Prince *de Porcien*, & mariée en ſecondes noces à *Henri de Guiſe*, tué à Blois en 1588.

» & que celui qui avoit fait ce coup, avoit la barbe & la » contenance du Duc de Mayenne ».

P.

Paon, (cul-de-ſac du) Quartier Saint-André-des-Arcs. Ce cul-de-ſac qui eſt dans la rue du même nom, s'appelloit autrefois rue de *l'Archevêque de Rheims*, ou *du petit-Paon*; & en effet cette rue ſe prolongeoit juſqu'à celle de Haute-Feuille. C'eſt là où étoit la principale entrée de l'Hôtel de l'Archevêque de Reims, lequel s'étendoit entre les rues de Haute-Feuille, du Jardinet, du Paon, & du cul-de-ſac dont il eſt ici queſtion.

Peintres, (cul-de-ſac de la porte aux) Quartier Saint-Denis. C'étoit anciennement une ruelle appellée *de l'Arbalêtre*, de l'enſeigne d'une maiſon; enſuite on la nomma *ruelle Sans-Chef*, dite *des Etuves*, à cauſe de la Place des Etuves; ſucceſſivement on lui donna le nom de ruelle de *l'Aſne-Rayé*, relativement à l'enſeigne d'une Hôtellerie qui lui étoit contiguë. Enfin elle a pris celui d'aujourd'hui, d'un Peintre nommé Guyon le Doux, qui fit bâtir une maiſon & une tournelle au coin de cette ruelle; peut-être auſſi le tire-t-il d'un appellé *Gilles le Peintre*, à qui appartenoit la maiſon de l'Arbalêtre, qui lui a fait donner ſa première dénomination. Il eſt ſitué près de l'ancienne porte de l'enceinte de Philippe-Auguſte, qui fut démolie en 1535.

Péquai, ou *Piquet*, (cul-de-ſac) Quartier Sainte-Avoie. Il eſt ſitué dans la rue des Blancs-Manteaux, & tire ſon nom d'un Particulier appellé *Piquet*, qui y avoit une maiſon, & dont on a altéré le nom. Il a porté auſſi celui de *Novion*, parce que M. de Novion a occupé la maiſon Piquet, & enfin celui des Blancs-Manteaux, parce qu'il eſt dans le voiſinage de ce Monaſtère.

Péronelle, (cul-de-ſac) Quartier du Palais-Royal. C'eſt le cul-de-ſac de *la Corderie*. Voy. ce mot.

Pierre, (cul-de-ſac Saint-) Quartier Montmartre. *Voy. Courtin & Saint-Pierre-Courtin.*

Planchette, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Martin-des-Champs, rue Meſlai. M. *Jaillot* conjecture que ce nom peut lui venir de la planche ou petit pont qui facilitoit le paſſage ſur l'égout qui paſſoit à découvert en cet endroit, depuis la rue du Temple, juſqu'à celle de Saint-Martin.

Prêcheurs, (cul-de-ſac des) Quartier du Palais-Royal. *Voy.* plus haut *Braſſerie.*

Digitized by Google

Provençaux, (cul-de-ſac des) Quartier du Louvre, rue de l'Arbre-Sec. Il doit ſon nom à une enſeigne que l'on voit encore à une boutique voiſine. Il a été appellé rue *Arnoul de Charonne*, d'un Particulier de ce nom qui y demeuroit en 1293, enſuite rue *de Raoul de Charonne*, *Arnoul le Charron*, *du Chartier d'Anjou* & *rue d'Antin*.

Putigneux, (cul-de-ſac) Quart. Saint-Paul, rue Geoffroi-l'Aſnier. C'eſt peut-être celui qui a été déſigné par Guillot, ſous le nom de rue *Ermeline Boudiauë*. En 1640, il conduiſoit à un jeu de paume.

Putigno, (cul-de-ſac) même Quartier & même rue. C'eſt de lui dont parle Guillot ſous le nom de rue *des Poulies Saint Pou*. (Saint Paul)

R.

Ragouleau, (cul-de-ſac) Quartier Montmartre. *Voy. Commiſſaires*, (cul-de-ſac des) rue Montmartre.

Roch, (cul-de-ſac Saint-) Quartier du Palais-Royal. C'eſt le paſſage, qui, de la rue d'Argenteuil, rend dans la rue Saint-Honoré, en règnant le long de l'Egliſe S. Roch. Avant la reconſtruction de cette Egliſe, c'étoit un cul-de-ſac.

Roi, (cul-de-ſac du Jardin du) Quartier de la Place Maubert. C'étoit anciennement la *rue du Cochon*, enſuite la *petite rue du Jardin-Royal*.

Rollin & *Baudouin*-prend-gage, (cul-de-ſac) Quartier Sainte-Opportune. Il eſt ſitué rue des Lavandières, & ſe nommoit anciennement *ruelle Baudouin-prend-gaige*.

Rome, (cul-de-ſac du puits de) Quartier Saint-Martin-des-Champs. Il eſt ſitué rue au Maire, & s'appelloit anciennement *rue aux Cordiers* & *des Cordiers*. Une maiſon & une enſeigne du *puits de Rome*, l'ont fait appeller ainſi.

Roquette, (cul-de-ſac de la) Quartier Saint-Antoine, & rue de la Raquette. On y voit l'Hôtel de Montalembert, Palais qu'a fait agrandir, & où habitoit feu M. le Comte de Clermont.

Rouen, (cul-de-ſac de la cour de) Quartier Saint-André-des-Arcs, ainſi nommé de l'Hôtel de l'Archevêque de Rouen, qui étoit à l'extrêmité. Aujourd'hui ce cul-de-ſac débouche dans la rue des Foſſés-Saint-Germain, dite de *la Comédie Françoiſe*.

S.

Salembrière & *Saille-en-Bien*, (cul-de-ſac de) Quartier

Saint-André-des-Arcs. Il doit ſon nom à un Particulier appellé *Saille-en-Bien*, *Salieus in bonum*, & c'eſt par corruption qu'on l'a appellé *Salembrière*. Ce cul-de-ſac étoit autrefois une rue aboutiſſante à une ruelle qui n'exiſte plus, & qui avoit ſon iſſue dans la rue Saint-Jacques, & s'appelloit *rue des Jardins*. C'eſt peut-être la ruelle *des ſept Chenets*, dont il eſt fait mention dans le terrier de Sainte-Geneviève, de 1603. On y entre par la rue Saint-Severin.

Sans-Chef & *Sancier*, (cul-de-ſac de) Quartier Saint-Paul. *Voy. Fourci.* (rue de)

Saugé, (cul-de-ſac de M.) Quartier Saint-Euſtache. Il n'exiſte ſur aucun plan, & n'eſt connu que parce que la Caille le place dans la rue du Jour, & qu'il eſt indiqué par Valleyre ſous le nom de la Madeleine.

Soiſſons, (cul-de-ſac de l'Hôtel de) même Quartier. C'étoit une petite partie qui reſtoit de la rue d'Orléans, que Catherine de Médicis avoit fait enclaver dans ſon Palais. On l'a nommé cul-de-ſac *de la Croix-Neuve*, *rue du cul-de-ſac*, & rue *Bouchée*, *autrement cul-de-ſac de l'Hôtel de Soiſſons.*

Sourdis, (cul-de-ſac de) Quartier du Louvre, rue des Foſſés-Saint-Germain. Il eſt ainſi nommé d'un Hôtel de Sourdis que l'on y voit encore. *Voy. Chardeporc.* (rue)

T.

Tacherie, (cul-de-ſac de la *petite*) Quartier de la Grêve. C'eſt le cul-de-ſac de Saint-Benoît, rue de la Tacherie.

Traverſe, (cul-de-ſac de la) Quartier du Palais-Royal. C'eſt le cul-de-ſac de la Braſſerie, rue Traverſière.

Treille, (cul-de-ſac de la) Quartier du Louvre, rue des Prêtres Saint-Germain. C'étoit autrefois une rue *de la Treille*, qui fut nommée enſuite *ruelle du puits du Chapitre.*

U.

Urſulines, (cul-de-ſac des) Quartier Saint-Benoît, rue du Fauxbourg Saint-Jacques. Il ne ſubſiſte plus que dans le paſſage qui conduit au Couvent de ces Religieuſes.

V.

Veniſe, (cul-de-ſac de) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie, rue Quinquempoix. Il prend le nom de la rue de Veniſe, dont il ſemble faire la prolongation, & eſt

fort ancien. On le connoiſſoit ſous les noms de rue *de Bierre, de Brère*, pardevers Saint-Joſſe, de Bierne, de Bièvre, de Bièvre-ſans-Chef; enſuite ſous ceux de *rue verte*, & *rue verte, dite cul-de-ſac de la rue Quinquempoix.*

Vents, (cul-de-ſac des quatre) Quartier du Luxembourg. *Voy. Foire.* (cul-de-ſac de la)

Vergnon (cul-de-ſac) Quartier Saint-Jacques-de-la-Boucherie. C'eſt encore un nom d'une ruelle qui règnoit derrière l'Hôpital de Sainte-Catherine, ſous la dénomination de *ruelle Vichignon*, & dont on ignore les étymologies.

Vignes, (cul-de-ſac des) Quartier Saint-Benoît, rue des Poſtes. Il formoit autrefois une rue avec celle *de Saint-Severin* ou *des Poteries*, &c. avant qu'elle devînt le cul-de-ſac *de Coupe-Gorge*, traverſoit celle des Poſtes, & s'étendoit, d'un côté, juſqu'à la rue neuve-Sainte-Geneviève; & de l'autre, juſqu'à celle dont nous venons de parler. Le nom *des Vignes* lui vient du clos ſur lequel elle avoit été ouverte. Auparavant on la nommoit rue *Saint-Etienne*, rue *neuve-Saint-Etienne* & le *clos des Poteries.*

Vincent, (cul-de-ſac Saint-) Quartier du Palais-Royal. *Voy. Vincent*, (rue Saint-) & *Dauphin.* (rue du)

Comme nous avons cité fréquemment dans cet Ouvrage la dénomination d'un grand nombre de rues rapportées par Guillot de Paris, *Auteur qui vivoit ſur la fin du treizième ſiècle, nous croyons que le Lecteur nous ſaura gré de lui préſenter une pièce entière de Poéſie du même Auteur, intitulée* le Dit des Rues de Paris, *que feu M. l'Abbé* Lebeuf *avoit découverte à Dijon en 1751, avec les Notes qu'il y a jointes. On obſervera qu'elle ne nomme que les rues qui ſont renfermées dans la clôture faite par Philippe-Auguſte en 1211, encore ne les nomme-t-elle pas toutes.*

Le Lecteur voudra bien encore obſerver que au *eſt écrit par* o ; aux *par* as ; qu'on *par* con ; un *par la lettre* i *ſeule* ; *le nom de Dieu par* Diex.

Ci-commence le Dit des Rues de Paris.

Maint dit a fait de Rois, de Conte
Guillot de Paris en ſon conte ;
Les rues de Paris briément
A mis en rime, oyez comment.

Quartier d'Outre-Petit-Pont, *aujourd'hui l'*UNIVERSITÉ.

La rue de la Huchette 1 à Paris
Première, dont pas n'a meſpris.
Aſſez toſt trouva Sacalie 2
Et la petite Bouclerie 3
Et la grand Bouclerie 4 après,
Et Hérondale 5 tout en près.
En la rue Pavée 6 alé,
Où à maint viſage halé;
La rue à l'Abbé Saint-Denis 7
Siet aſſez près de Saint-Denis,
De la grant rue Saint-Germain, 8
Des prez, ſi fait rue Cauvain, 9
Et puis la rue Saint-Andri, 10
Dehors mon chemin s'eſtendi

---

1. Sauval, tom. 1. p. 142. paroît avoir cru que ce nom n'eſt pas ſi ancien.
2. On a changé ce nom en celui de Zacharie : on diſoit encore Sacalie ou Sac-à-lit au quinzieme ſiècle.
3 & 4. Sauval écrit qu'on a dit la rue de la vieille Bouqueterie, t. 1. p. 118. & que la rue de la petite Bouclerie étoit dans le Quartier de la Ville, comme on le verra ci-après.
5. La rue de l'Hirondelle, ainſi dite d'une enſeigne. V. Sauval, t. 1. p. 141. Selon lui, en 1221 on diſoit de l'Arrondale. Dans le Cartulaire de Sorbonne, à l'an 1264, elle eſt appellée *vicus* de Hyrondalle.
6. Il y logeoit apparemment des Vignerons & des Voituriers: on diſoit auſſi la rue Pavée d'Andouilles.
7. C'eſt aujourd'hui la rue des Auguſtins. Le nom de S. Denis y eſt encore conſervé dans l'écriteau d'un Hôtel.
8. Il faut que ce ſoit le bout ſupérieur de la rue S. André, ou le bout occidental de la rue des Cordeliers.
9. Je ne vois guères que la rue de l'Eperon dont la ſituation convienne à cette rue, parce qu'elle ſe trouvoit entre la rue S. Germain & la rue S. André.
10. Cette rue n'avoit alors que la moitié de l'étendue qu'elle a aujourd'hui.

Juſques

Juſques en la rue Poupée, 11
A donc ai ma voie adrécée
En la rue de la Barre 12 vins
Et en la rue à Poitevins, 13
En la rue de la Serpent, 14
De ce de rien ne me repent ;
En la rue de la Platrière, 15
La maint une Dame Loudière (*demeure une faiſeuſe de couverture*)
Qui maint Chapel a fait de feuille.
Par la rue de Hautefueille 16
Ving en la rue de Champ-Petit, 17
Et au-deſſus eſt un petit, (*un peu au-deſſus*)
La rue du Puon 18 vraiment:
Je deſcendi tout bellement
Droit à la rue des Cordeles : 19
Dame i a (*il y demeure des Dames*) le deſcort d'elles
Ne voudroie avoir nullement.
Je m'en allai tout ſimplement
D'illuecques (*de-là*) au Palais de Termes, 20
Où il a celiers & citernes
En cette rue a mainte court.

11, 12 & 13. La rue de la Barre étoit l'une des deux qui forment aujourd'hui la rue des Poitevins, tournée en manière d'équerre.

14. On dit maintenant la rue Serpente, & dans un acte du Cartulaire de Sorbonne, de l'an 1263, il eſt parlé d'une maiſon ſituée *in vico tortuoſo ab oppoſitis Palatii Termarum.*

15. C'eſt la rue du Battoir, appellée auſſi de la vieille Plaſtriere. Sauval, t. 1. p. 172.

16 & 17. Il y a bien des changemens faits au haut de cette rue vers l'an 1260, par l'établiſſement du Collège des Prémontrés : deux rues au moins ſupprimées. *Voy. Piganiol*, t. 6. p. 97 : 99. Comme elles alloient du côté de la rue du Paon & du Jardinet, Sauval, pag. 172. croit que la rue de Champ-petit, ainſi appellée au lieu de petit Champ, pour la rime, étoit la rue Mignon. Ce peut avoir été également la rue du Jardinet.

18. On a dit quelquefois anciennement *Puon* pour Paon.

19. C'eſt-à-dire les Cordeliers.

20. C'eſt le Palais où les Romains avoient des bains avant l'arrivée des Francs. L'entrée eſt aujourd'hui par la rue de la Harpe, à l'enſeigne de la Croix de fer. Quelques Sorboniſtes du treizième ſiècle l'appelèrent *Palatium de Terminis*, ſans penſer aux Thermes Romains.

La rue aux hoirs de Harecourt. 21
La rue Pierre Sarrazin 22
Où l'on eſſaie maint roncin
Chaſcun an, comment on le hape. (*de quelque façon qu'on le prenne*)
Contre val (*en deſcendant*) rue de la Harpe 23
Ving en la rue Saint-Sevring, 24
Et tant fis qu'au carrefour ving:
La grand rue 25 trouvai briément;
Delà entrai premièrement
Trouvai la rue as Ecrivains; 26
De cheminer ne fu pas vains (*je ne marchai point en vain.*)
En la petite ruelette
S. Sevrin 27; mainte Meſchinette (*pluſieurs jeunes filles*)
. . . . . .
. . . . . .

Les vers omis ici & en d'autres endroits, ne contiennent que des deſcriptions de lieux qui étoient tolérés alors.

En la rue Erembourc de Brie 28
Allai, & en la rue o Fain; 29
De cheminer ne fu pas vain.
Une femme vi battre lin.
Par la rue Saint-Mathelin. 30

---

21. C'eſt la partie ſupérieure de la rue de la Harpe, ainſi dite du Collège fondé par Raoul de Harcourt, dont les héritiers lui donnèrent le nom.

22. Cette rue, portant le nom d'un Citoyen Romain, mort depuis environ 50 ans, étoit habité par des Loueurs de chevaux. *Cod. MSS. S. Vict.* n°. 990.

23. On l'appelle quelquefois de la Herpe, ou *vicus Reginaldi* le Harpeur, *Reginaldi Citharistæ*, en 1270, 1271. *Chart. Sorbon.*

24. C'étoit alors l'uſage de mettre la lettre G à la fin de beaucoup de mots.

25. C'eſt la rue S. Jacques, laquelle ne portoit pas encore ce nom.

26. Dite aujourd'hui de la Parcheminerie. Sauval, p. 155. *Chart. Sorb.*

27. C'eſt aujourd'hui la rue des Prêtres.

28. On l'écrit à préſent (mais très-mal) Boutebrie.

29. La rue du Foin.

30. C'eſt-à-dire rue S. Mathurin, à cauſe de la Chapelle ou Egliſe de ſon nom, qui a été communiquée aux Religieux qui y ont un Couvent.

Digitized by Google

En l'encloiſtre m'en retourné
Saint Benoit le beſtourné, 31 (*le mal tourné, le renverſé*)
En la rue as hoirs de Sabonnes 32
A deux portes belles & bonnes.
La rue à l'Abbé de Cligny, 33
Et la rue au Seigneur d'Igny, 34
Sont près de la rue o Corbel; 35
Deſus ſiet la rue o Ponel 36
Y la rue à Cordiers 37 après
Qui des Jacopins 38 ſiet bien près:
Encontre (*vis-à-vis*) eſt rue Saint Eſtienne; 39
Que Diex en ſa grace nous tiegne
Que de s'amour ayons mantel. (*ſon amour ſoyons protégés*)
Lors deſcendis en Freſmantel 40
En la rue de l'Oſeroie; 41

---

31. Voy. l'Abbé le Bœuf, t. 2. p. 216.

32. C'eſt-à-dire, la rue aux héritiers de Robert de Sorbonne. Sauval, t. 1. p. 158 & 162, parle de ces deux portes que S. Louis avoit permis de placer, ce quartier ayant été long-temps un coupe-gorge.

33. C'eſt la rue de derriere le Collège de Cluny, dite de Cluny, & qui peut-être faiſoit alors l'équerre.

34 & 35. Etoient des rues qui ont été détruites par l'agrandiſſement de quelques Collèges de ces quartiers-là, ou même des Jacobins. L'une des deux, au reſte, pourroit être l'ancien nom du paſſage S. Benoît: elle ſe rendoit dans la rue S. Jacques, avant qu'on eût élargi l'Egliſe de S. Bénoît. Le Seigneur d'Igny, proche Palaiſeau, avoit apparemment ſa maiſon dans l'une de ces rues. La rue au Corbel ou Corbeau tiroit ſon nom d'une enſeigne, à ce qu'il paroît.

36. Du vivant de Robert de Sorbon, la rue qu'on appelle des Poirées ſe nommoit *vicus Poretarum, ex Chartul. Sorbon. f.* 51. Il peut ſe faire que le Copiſte du Poëte ait écrit Ponel au lieu de Porrel. S'il faut lire Ponel, cette rue eſt de celles que les Collèges ont fait diſparoître.

37. Elle ſubſiſte.

38. Preuve qu'on a changé quelquefois le *b* en *p*.

39. Il ne la diſtingue pas par le ſurnom des Grez, parce que S. Etienne-du-Mont n'exiſtoit pas encore.

40. Un titre de Sorbonne de 1250, l'appelle *vicus Frigidi mantelli in Cenſiva S. Genov.*

41. Ce nom peut convenir à la rue du Cimetiere S. Bénoît.

Ne ſai comment je deſvouroie (*je déſavouerai*)
Ce conques nul jour (*que onques jamais*) ne voué
Ne à Pâques ne à Noué. (*Noel*)
En la rue de l'Oſpital 42
Ving; une femme i d'eſpital
Une autre femme folement
De ſa Patrie moult vilment. (*il y vit une querelle de femmes*)
La rue de la Chaveterie 43
Trouvai; n'allai pas chiés Marie
En la rue Saint-Syphorien 44
Où maignent li Logiptien (*demeurent les Egyptiens ou Diſeurs de bonne aventure*)
En près eſt la rue du Moine 45
Et la rue au Duc de Bourgoigne 46
Et la rue des Amandiers près
Siet en une autre rue exprès
Qui a non rue de Savoie, 48
Guillot de Paris tint ſa voie

---

42. Nommée à préſent rue S. Jean de Latran, ce lieu ayant été un vrai Hopital.

43. Sans doute que le Copiſte a voulu mettre rue de la Charreterie, c'eſt-à-dire, rue où il y avoit pluſieurs charrettes & Charretiers; ce qui a été changé en rue Charretiere.

44 & 45. La Chapelle de S. Symphorien des vignes avec ſes dépendances, aboutiſſoit ſur deux chemins qui ont pris le nom de rue des Cholets & rue des Chiens. Ainſi l'une des deux étoit la rue S. Symphorien, & l'autre étoit la rue du Moine.

46. C'eſt aujourd'hui la rue de Reims, nom qui lui eſt venu du Collège. Les Ducs de Bourgogne de la ſeconde Race y avoient eu un Hôtel. Sauval qui nous l'apprend, t. 1. p. 160. a ignoré qu'à la fin du treizième ſiècle elle avoit encore le nom de ces Ducs.

47. Elle a auſſi été dite des Almandiers.

48. Peut-être que le Copiſte a mal écrit le nom de cette rue. On ne trouve aucune marque que les Comtes ou Ducs de Savoie y ayent eu un Hôtel: il eſt ſûr que par le Cartulaire de Ste. Géneviève, p. 88, qu'en l'an 1185 on diſoit *les Sept Voyes*. Il y eſt parlé de deux arpens de vignes ſitués *apud ſeptem vias*, & de quatre autres ſitués *apud S. Symphorianum*.

Digitized by Google

Droit en la rue Saint-Ylaire 49
Où une Dame débonnaire
Maint (*demeure, qu'on*) con appelle Gietedas :
Encontre eſt la rue Judas, 50
Puis la rue du petit-Four, 51
Qu'on appelle le petit-Four ;
Saint-Ylaire 52, & puis clos Burniau 53
Où l'on a roſti maint bruliau : (*Jagot, broſſaille, bourée*)
Et puis la rue du Noyer. 54
. . . . . .
. . . . . .
En près eſt la rue à Plaſtriers 55
Et parmi (*au milieu de*) la rue as Englais 56
Ving à grande feſte & à grand glais. (*bruit*)
La rue as Lavandières 57 toſt
Trouvai ; près d'illuec (*près de-là*) aſſez toſt
La rue qui eſt belle & grant
Sainte Geneviève la grant, 58

---

49 & 50. Ces deux rues ſubſiſtent ; mais l'écriteau de la première eſt rue du Mont-Saint-Hilaire.

51. On dit aujourd'hui ſimplement la rue du Four.

52. Le Verſificateur renferme quelquefois les Egliſes dans ſa Poéſie, pour faire ſon vers.

53. En latin on diſoit *Clauſum Brunelli*, & en langage vulgaire plus poli, c'étoit *le Clos Bruneau*. Ce clos comprenoit environ tout le quarré enfermé dans les rues de S. Jean-de-Beauvais, des Noyers, des Carmes & du Mont-Saint-Hilaire, par où l'on voit que les anciennes Ecoles de Droit & le College de Beauvais ſont deſſus. Son nom lui venoit de ſon territoire pierreux, ou perré comme celui de ces chemins perrez, qu'on appelle *les Chauſſées Bruneaux*, & que depuis quelques ſiècles on s'eſt aviſé d'écrire *Brunehault*, quoique la Reine de ce nom n'y ait eu aucune part. Cette rue avoit été traverſée par une rue dite la rue Juſſeline, que l'on connoiſſoit en 1423 ſous le nom de rue Joſſelin. Les vignes qu'il y a eu ont donné occaſion à y brûler bien du ſarment & des échalas ; c'eſt à quoi le Poëte fait alluſion. Le Cartulaire de Ste. Génevieve fait mention, fol. 59, à l'an 1202, *de vineis de Brunella*.

54. Elle s'appelle à préſent la rue des Noyers.

55 & 56. On dit maintenant la rue du Plâtre & rue des Anglois.

57. La proximité de la riviere avoit fixé ces femmes dans cette rue.

58. La rue de la montagne Ste. Géneviève.

Et la petite ruelette59,
De quoi l'un des bouts chien ſur l'être (*Atrium ou Place de Sainte-Geneviève*)
Et l'autre bout ſi ſe rapporte
Droit à la rue de la Porte.
De Saint- Marcel; 60 par Saint-Copin 61
Encontre eſt la rue Clopin, 62
Et puis la rue Traverſaine 63,
Qui ſiet en haut bien loin de Sainne (*loin de la rivière de Seine*)
Enprès eſt la rue des Murs: 64
De cheminer ne fut pas mus, (*fatigué, las*)
Juſqu'à la rue Saint-Victor 65
Ne trouvai ne porc, ne butor, (*oiſeau, choiſi pour la rime*)
Mes femmes qui autre conſeille: (*qui conſeille les autres*)
Puis truis (*trouvai*) la rue de Verſeille 66
Et puits la rue du bon-Puits; 67
La maint la femme à i Chapuis (*manet, demeure la femme d'un Charpentier*)
Qui de maint homme a fait ſes glais. (*ſes plaintes*)
La rue Alexandre l'Anglais 68
Et la rue Paveegoire: 69

---

59 & 60. C'étoit une ruelle qui tomboit d'un bout ſur la place devant Ste. Geneviève, & de l'autre bout dans la rue dite à préſent la rue Bordet, que le Cartulaire de Ste. Géneviève, à l'an 1259, appelle *ſtrata publica de Bordellis.*

61. Si c'eſt le nom d'un quartier, carrefour ou place que le Poëte a voulu indiquer, il faut avouer qu'aujourd'hui ce lieu eſt inconnu: mais peut être eſt-ce ſeulement une eſpèce de ſerment qu'il a placé là pour rimer avec Clopin.

62. Rue qui ſubſiſte auſſi-bien que celle du nombre 65.

63. On dit aujourd'hui *Traverſine.*

64 & 65. C'eſt la rue dite d'Arras, à cauſe du Collège de ce nom. Les anciens murs paſſent entre cette rue & celle des Foſſés S. Victor.

66 & 67. On prononce aujourd'hui *Verſailles.* Bon Puits ſe dit toujours.

68. C'eſt maintenant la rue du Paon. Sauval aſſure, tom. 1, p. 151. que cet Alexandre l'anglois avoit auſſi donné ſon nom à une petite rue du quartier de la Monnoie, Paroiſſe S. Germain-l'Auxerrois.

69. Comme le Poëte va ſon chemin tout de ſuite, ce doit être la rue

Digitized by Google

La bui-je (*je bus*) du bon vin de Beire.
En la rue Sainᵗ Nicolas
Du Chardonnai 70 ne fut pas las :
En la rue de Bièvre 71 vins
Iluèques i petit (*là un peu*) m'aſſis.
D'illuec (*de-là*) en la rue Perdue : 72
Ma voie ne fut pas perdue :
Je m'en reving droit en la Place-
Maubert 73, & bien trouvai la trace
D'illuec en la rue à trois-Portes, 74
Dont l'une le chemin rapporte
Droit à la rue de Galande, 75
Où il n'a ne foreſt ne lande,
Et l'autre en la rue d'Arras 76
Où ſe nourriſſent maint grant ras.
Enprès eſt rue de l'Ecole, 77
La demeure Dame Nicole ;
En celle rue, ce me ſemble
Vent-on & foin & fuerre enſemble. (*on vend foin & paille.*
Puis la rue Saint-Julien 78
Qui nous gart de mauvais lien.

---

du Mûrier. Sauval, t. 1. p. 152. la fait appeller rue Pavée, dans des tems poſtérieurs à notre Poëte, & même quelquefois Pavée-d'Andouilles ; le mot *goire* en eſt peut-être le ſynonyme d'andouilles ; car il n'y a aucune apparence qu'il faille lire *Pavégoire*, qui eſt le nom d'un Martyr, mort le 30 Juin.

70, 71 & 72. Trois rues qui conſervent leur nom.

73. Un titre de l'an 1270 au Cartulaire de Sorbonne l'appelle *Platea Mauberti*.

74. Le Poëte laiſſe à entendre que cette rue avoit trois portes qui fermoient. Celle qui donnoit dans la rue Gallande devoit être au bout de la petite rue Hyacinte, qui n'avoit pas encore de nom particulier.

75. On avoit dit primitivement rue Garlande ; le peuple a adouci ce mot.

76. Elle eſt appellée maintenant la rue des Rats. Cet endroit du Poëte Guillot ſert à réformer Sauval, qui écrit, t. 1. p. 160, que cette rue n'exiſte que depuis le règne de Charles VI.

77. C'eſt la rue du Fouare, où les Ecoles de l'Univerſité ont d'abord été. Le foin & la paille étoient pour faire aſſeoir les Ecoliers.

78. Surnommé le Pauvre.

M'en reving en la Bucherie, 79
Et puis en la Poiſſonnerie. 80
C'eſt vérité que vous deſpont, (*je vous expoſe*)
Les rues d'outre-petit-Pont
Avons nommées toutes par nom
Guillot qui de Paris ot nom; (*eut nom*)
Quatre-vingt par conte en y a,
Certes plus ne mains (*moins*) n'en y a.
En la Cité iſnelement, (*promptement*)
M'en ving après privéement.

LES RUES DE LA CITÉ.

La rue du Sablon 1 par m'ame; (*mon ame*)
Puis rue neuve-Notre-Dame. 2
Enprès eſt la rue à Coulons 3
D'illuec ne fu pas mon cuer lons, (*tardif*)
La ruele trouvai briement
De Saint Chriſtophle 4 & enſement (*pareillement*)
La rue du Parvis 5 bien près,
Et la rue du Cloiſtre 6 après,
Et la grant rue Saint-Chriſtofle: 7

---

79. Il veut dire: *En la rue de la Bucherie;* & dans la ſuite de cette verſification il ſupprimera de même le mot de *rue*, où l'on vend diverſes marchandiſes, quand il nuira à la confection de ſon vers.

80. Ce doit être la rue du Petit-Pont d'aujourd'hui, avec le cul-de-ſac Glorietre.

1. Elle étoit entre l'Hôtel-Dieu & la rue Neuve-Notre-Dame. Au treizième ſiecle, c'étoit *vicus de Sabulo.*

2. Elle n'a été percée que vers la fin du douzième ſiècle.

3. Seroit-ce la ruelle qui étoit devant Ste. Géneviève-des-Ardens? on l'appelle encore à préſent le cul-de-ſac de Jéruſalem. *Coulons* ſignifioit autrefois *Pigrons.*

4. On l'appelloit en ces derniers tems la rue de Veniſe.

5. Ce lieu étoit tellement cenſé une rue, qu'on y vendoit les oignons encore en 1491. *Ex Reg. Parl.* On y vend encore les jambons le Mardi Saint. C'étoit autrefois le Jeudi Saint. *Reg. Parl.* 1593.

6. Le Poëte parle comme s'il n'y avoit eu de ſon tems qu'une ſeule rue au Cloître Notre-Dame. On voit bien qu'il entend parler de celle de l'entrée de ce Cloître, proche le parvis.

7. Elle a été appellée ſimplement rue S. Chriſtophe, depuis que la ruelle de devant le portail de cette Egliſe avoit eu un nom particulier.

Digitized by Google

Je vis par le trelis d'un coffre
En la rue Saint-Pere à Beus 8
Oiſiaus qui avoient piez beus (*racourcis*)
Qui furent pris ſur la marine. (*ſur le bord de la mer*)
De la rue Sainte-Marine 9
En la rue Cocatris 10 vins,
Où l'on boit ſouvent de bons vins,
Dont maint homs ſouvent ſe varie (*s'enyvre*)
La rue de la Confrairie
Noſtre-Dame 11 ; & en Charoui 12
Bonne taverne achïez ovri. (aſſez ouverte, de même que *chengle*, ci-après au lieu de *ſangle*)
La rue de la Pomme 13 aſſez toſt
Trouvai, & puis après tantoſt
Ce fu la rue as Oubloiers ; 14
La maint Guillebert à brayés.
Marcé Palu 15 ; la Juerie 16
Et puis la petite-Orberie 17
Qui en la Juerie ſiet,
Et me ſemble que l'autre chief

---

8. On ne peut pas juger quelle étoit cette curioſité que l'on voyoit à travers le grillage d'un cofre.

9. C'eſt aujourd'hui un cul-de-ſac en forme d'équerre.

10. Les ſieurs Cocatrix ont été célèbres autrefois.

11. C'eſt apparemment la grande Confrérie des Seigneurs ; & ſelon Sauval, c'eſt l'ancien nom de la rue des deux Hermites.

12. On ignore quelle étoit cette rue.

13. Apparemment la rue de Perpignan, de laquelle Sauval n'a fait aucune mention, ou bien celle des trois Canettes.

14. Dès l'an 1480 on diſoit rue des Oblayers, (eſpèce de Pâtiſſiers,) ou rue de la Licorne, qui étoit une enſeigne.

15. On prononce aujourd'hui Marché-Palu. Ce lieu, dont on a beaucoup élevé le terrein, étoit ſi aquatique, qu'il a fallu deux termes ſynonymes pour l'exprimer. Car Marchez ou Marchais ſignifioient autrement lieu marécageux.

16. Les Juifs avoient leur Synagogue où eſt aujourd'hui l'Egliſe de la Madeleine.

17. Orberie a été dit pour Lormerie ; les lettres *m* & *b* ſe commuant ſouvent, & l'article ſe perdant quelquefois. La deſcription que Guillot fait des deux bouts de cette rue de la petite Lorberie, montre que c'étoit celle qu'on a depuis appellée la rue du Fourbaſſet, laquelle eſt condamnée depuis peu de temps.

Digitized by Google

Deſcent droit en la rue à Feves 18
Par deça la maiſon o Fevre.
La Kalendre 19 & la Ganterie 20
Trouvai, & la grant Orberie. 21
Après la grant Bariſzerie ; 22
Et puis après la Draperie 23
Trouvai & la Chaveterie, 24
Et la ruele Sainte-Croix 25
Où l'en chengle ſouvent des cios. (où l'on ſangle des coups, apparemment qu'il y avoit des Flagellans)
La rue Gerveſe Lorens 26
Ou maintes Dames ygnorants
Y maignent (*y demeurent*) qui de leur quiterne (*guitarre*)
Enprès rue de la Lanterne. 27
En la rue du Marmouſet 28
Trouvai homme qui mu fet (*un homme qui m'eût fait une eſpèce de cornemuſe*)
Une muſe corne bellourde.
Par la rue de la Coulombe 29

---

18. Dans la Liſte des rues du quinzieme ſiècle, on la nomme la rue aux Feuvres, *ad Fabros*.

19. C'étoit la partie ſeulement du côté du Palais, qui étoit dite rue de la Calendre : ce qui touchoit à S. Germain-le-Vieux étoit la Grant-Orberie.

20. Ce doit avoir été le commencement de la rue qui a été dite long-temps de la Savaterie, & qu'on appelle à préſent de S. Eloi.

21. Voy. numéro 19.

22. On a abrégé ce nom, & l'on dit la rue de la Barillerie.

23. Au dixième ſiècle on diſoit la Vieille Draperie.

24. La Chaveterie a dû être la moitié ou environ de la rue dite aujourd'hui de S. Eloi, & ci-devant dite de la Savaterie ; terme par lequel il ne faut pas entendre ſimplement la même choſe qu'aujourd'hui, ſi on s'en rapporte au Dictionnaire Etymologique.

25, 26 & 27. Rues connues ſous les mêmes noms, à la réſerve de celle du nombre 26 qu'on écrit Gervais-Laurent.

28. On a changé le ſingulier en plurier. La Liſte du quinzième ſiècle écrit *des Marmouzetes*.

29. Il eſt étonnant que cette rue, qui ſubſiſte avec le même nom, ne ſe trouve pas dans la Liſte du quinzieme ſiècle.

Alai droit o port Saint Landri : 30
Là demeure Guiart Andri,
Femmes qui vont tout le chevez (*environnent*)
Maignent (*habitent*) en la rue de Chevès. 31
Saint Landri eſt de l'autre part,
La rue de l'Ymage 32 départ (*ſépare*)
La ruelle par Saint Vincent (*eſpece de ſerment pour la rime*)
En bout de la rue deſcent
De Glateingni 34, où bonne gent
Maignent (*demeurent*) & Dames o corps gent (*gracieux*)
. . . . . .
. . . . . .
La rue Saint Denis de la Charte. 35
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
En ving en la Peleterie 36
Mainte peine y vi eſterie. (*j'y vis beaucoup d'étoffes hiſtoriées*: peine *pannus*)
En la faute (*au bout*) du pont m'aſſis.
Certe il n'a que trente-ſix
Rues contables (*qu'on puiſſe compter*) en Cité
Foi que doi Benedicite (*eſpece de ſerment*)

---

30. C'eſt ce qui depuis a été appellé *rue d'Enfer*, parce que c'eſt le quartier *inférieur* de la Cité.

31. On dit encore la rue du Chevet S. Landri, parce qu'elle conduit au chevet du Sanctuaire de l'Egliſe.

32 & 33. On voit que le Poëte a en vue une rue qui étoit dans le quartier des Urſins, auſſi-bien que la ruelle. Cette rue de l'Image ne ſe trouve ni dans Sauval, ni dans le Catalogue des rues du quinzième ſiècle.

34. On diſoit au quinzième ſiècle de Glatigny comme à préſent.

35. Ce doit être la rue dite à préſent du Haut-Moulin.

36. Elle a auſſi été dite rue de la Vieille Pelleterie. Elle aboutit au Pont-au-Change, qui eſt celui dont Guillot parle.

Dans ces trente-ſix rues que Guillot compte en la Cité, il ne renferme rien de ce qui étoit dans l'enceinte du Palais ; & l'on eſt obligé d'y compter le port S. Landri pour une rue.

Rues du Quartier d'outre le grand-Pont, dit aujourd'hui la Ville.

Par deçà grand-Pont erraument (*promptement*)
M'en ving, ſachiez bien vraiment
N'avoie alenas (*alène*) ne poinſon,
Premiere, la rue o Poiſſon 1
La rue de la Saunerie 2
Trouvai, & la Meſguiſcerie 3,
L'Eſcole 4 & rue Saint Germain 5
A Couroiers 6 bien vint à moin
Tantoſt la rue à Lavendière 7
Où il a maintes Lavendières.
La rue à Moignes de Jenvau 8
Porte à Mont & porte à Vau;
En près rue Jean Lointier 9.
Là ne fuje pas trop lointier (*éloigné*)
De la rue Bertin-Porée. 10
Sans faire nulle eſchauffourée
Ving en la rue Jean l'Eveiller; 11

---

1. C'eſt la rue Pierre-à-poiſſon. Elle fait le circuit occidental du Grand-Châtelet. C'étoit l'ancienne Poiſſonnerie.

2. Bien écrit *Saunerie*; on y diſtribuoit le ſel.

3. C'eſt à préſent un quai, dit le quai de la Mégiſſerie.

4. C'eſt auſſi un quai.

5 & 6. On ajoute le mot l'*Auxerrois* depuis bien du temps, & peut-être eſt-ce ce mot qui a été défiguré ici par celui de a couroiers, par le Copiſte.

7. Cette profeſſion demande le voiſinage de la rivière. Le nom ſubſiſte & non la choſe.

8. Dite aujourd'hui la rue des Orfévres. L'Abbaye de Joyenval, Diocèſe de Chartres, Ordre de Prémontré, avoit alors ſon Hôtel au lieu où eſt le Grenier à ſel, & apparemment qu'elle étoit fermée par deux portes, la premiere en haut, la ſeconde en bas, ce que ſignifie *mont & vau*.

9. On l'écrit aujourd'hui Jean-Lantier.

10. Elle ſubſiſte avec le même nom.

11. Sauval, t. 1 p. 70. l'écrit Jean de Goulier, & p. 166. Jean de Gouliçu; il ajoute que c'eſt aujourd'hui la rue des trois Viſages. Elle eſt fermée de deux grilles de fer depuis quelque tems.

Là demeure Perriaus Goullier
La rue Guillaume Porée 12 près
Siet, & Maleparole 13 en près,
Où demeure Jean Aſſelin.
Parmi (*au milieu de*) le Berrin-Gaſſelin ; 14
Et parmi (*à travers*) la Hédengerie, 15
M'en ving en la Tableterie 16
En la rue à petit ſoulers 17
De bazenne tout fu ſouliés
D'eſrer (*d'aller & venir*) ce ne fu mie fortune.
Par la rue Sainte Opportune 18
Alai en la Charonnerie, 19
Et puis en la Féronnerie ; 20
Tantoſt trouvai la Mancherie, 21
Et puis la Cordouanerie, 22
Près demeure Henri Bourgaie ;
La rue Baudouin Prengaie 23
Qui de boire n'eſt pas lanier (*lent, pareſſeux*)

---

12. C'eſt la rue des deux Boules, ſelon Sauval, p. 118.

13. On dit à préſent la rue des Mauvaiſes Paroles.

14. Cette rue comprenoit alors celle qu'on appelle du Chevalier du Guet : ainſi elle étoit une fois plus longue.

15. On l'appelle maintenant la rue de la Vieille Harengerie. Auroit-on vendu là des harengs ? Ne ſeroit-ce point le Fief Harent, qu'on ſait avoir été voiſin de Ste. Opportune, qui lui auroit donné ſon nom ?

16. C'eſt-à-dire la rue de la Tabletterie, laquelle exiſte.

17. Sauval, p. 170, avoit vu un rôle de 1300., qui la plaçoit ſur la Paroiſſe de Ste. Opportune ; c'eſt apparemment la rue de l'Aiguillerie.

18. Dite aujourd'hui de Court-Talon.

19. On donnoit ce nom au commencement de la rue de la Féronnerie, du coté de la rue S. Denis, Sauval, 133.

20. C'eſt-a-dire la rue de la Féronnerie, qui maintenant eſt une fois plus longue qu'elle n'étoit depuis qu'on lui a joint celle de la Charonnerie.

21 & 22. Ce lieu où l'on vendoit les manches devoit être vers les bouts des rues de la Limace & des Fourreurs : cette derniere rue étoit anciennement la rue de la Cordonnerie, ſelon Sauval, p. 135.

23. C'étoit, ſelon le même Auteur, p. 158. celle qu'on appelle la rue du Plat-d'étain ; mais il la nomme de Rollin Prend-Gage, & non de Baudouin. Le cul-de-ſac qui lui eſt parallèle porte encore le nom de Rollin Prend-Gage.

Par la rue Raoul l'Avenier 24 (*vendeur d'avoine*)
Alai o ſiége a Deſcarcheeurs. 25
D'ileuc (*de-là*) m'en alai tantoſt ciex (*chez*)
Un Tavernier en la viez Place
A pourciaux 26, bien trouvai ma trace
Guillot qui point d'eur bon n'as (*qui n'a point de bonheur*)
Parmi la rue a Bourdonnas 27
Ving en la rue Thibaut-à-dez, 28
Un hons trouvai en ribaudez (*en joie*)
En la rue de Bethiſi 29
Entré, ne fus pas éthiſi, (*je ne tombe pas en éthiſie*)
Aſſez toſt trouvai Tirechape; 30
N'ai garde que rue m'eſchape

---

24. Sauval, p. 170. l'appelle Rouland Lavenier, après un rôle de l'an 1300; & p. 171. ſur un acte de 1386, il la nomme de Raoul Lanternier, la reconnoiſſant toujours de la Paroiſſe de S. Germain: ce doit être le cul-de-ſac voiſin, auquel on aura tranſporté le nom de Rollin Prend-Gage quand ce nom céda ſa place à la rue du Plat-d'Etain.

25. Cette place aux Déchargeurs a donné ſon nom à la rue.

26. La place aux Pourceaux étant un lieu plein d'immondices, devint enſuite la place aux Chats, & en partie la foſſe aux Chiens: ce dernier nom eſt reſté au cul-de-ſac du haut de la rue des Bourdonnois.

27. La terminaiſon du mot eſt changée en *ois*.

28. Il me paroît qu'on s'eſt trompé depuis le tems où vivoit notre Poëte, ſur la maniere d'écrire le nom de cette rue. On le prononçoit au treizième ſiècle Thibault Odet, & le mot Odet a été diviſé en deux par les Ecrivains qui ont mis *aux dez*; mais cependant Sauval, p. 164. atteſte qu'on a auſſi écrit Thibault Todé & Thibault Audet. Cette derniere maniere d'écrire ce nom me porte à croire que la rue a pris ſa dénomination d'une famille conſidérable de Paris, dite Odet. On a une infinité d'exemples de rues qui tirent leur nom d'un habitant notable. Or un Eccléſiaſtique de cette famille, qui vivoit au milieu du treizième ſiècle, du temps de S. Louis, & qui étoit revêtu de la dignité de Tréſorier de l'Egliſe d'Auxerre en 1242 & 1253, dignité qui n'étoit alors remplie que par des gens puiſſans, s'appelloit préciſément Thibault Odet. Voy. l'Hiſt. d'Auxerre, t. 1. p. 769. Peut-être étoit-ce ſon pere qui avoit donné le nom à la rue.

29 & 30. Ces deux rues ſubſiſtent.

Digitized by Google

Que je ne ſache bien nommer
Par nom, ſans nul meſnommer, (*ſans en mal nommer aucune*)
Sans paſſer guichet ne poſtis (*porte fauſſe*)
En la rue au Queins de Pontis 31
Fis un chapia (*chapeau*) de violette.
La rue o ſerf 32 & Gloriette 33
Et la rue de l'Arbre ſel 34
Qui deſcend ſur un biau ruiſſel (*la rivière de Seine*)
Trouvai & puis col de Bacon 35
. . . . . .
Et puis le foſſé Saint Germain 36
Trou-Bernard 37 trouvai main à main,
Part ne compaigne (*camarade*) n'attendi,
Mon chemin à Val s'eſtendi,
Par le Saint-Eſperit, (*ſerment*) de rue

---

31. Cette rue étoit peut-être le bout occidental de ce qu'on appelle la rue de Béthyſi: le Comte de Ponthieu y avoit un Hôtel. Ce peut être auſſi la rue du Roulle. Au reſte, ce ne peut pas avoir été la rue de Béthiſy en entier, puiſqu'elle eſt ci-deſſus nommée au nombre 29.

32. Selon Sauval, p. 151. cette rue au Cerf a pris depuis le nom de rue de la Monnoie.

33. Suivant le même Auteur, p. 112. rue Dame-Gloriette ou Gloriette, eſt aujourd'hui la rue Baillet.

34. Il eſt conſtant par le mot que Guillot le Poëte fait rimer avec le nom de cette rue, qu'il ne l'appelloit pas de l'Arbre-Sec; mais auſſi Arbre Sel en deux mots ne ſignifie rien. Peut-être avoit-il écrit *de l'Arbriſſel*.

35. Le nom de cette rue réduite à un cul-de-ſac dans la rue de l'Arbre-Sec, du côté de l'Egliſe de S. Germain, eſt marqué de même dans des anciens titres de l'Archevêché. Cela pouvoit ſignifier Col-de-porc, car bacon ſignifioit anciennement un porc. La Liſte des rues du quinzième ſiècle l'écrit *Coup de Baſton*.

36. On dit aujourd'hui la rue des Foſſés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

37. On donnoit ce nom encore en 1506, ſelon Sauval, p. 174. à une petite rue voiſine du Cloître de S. Germain-l'Auxerrois. Il me paroît que ce doit être la petite rue qu'on a depuis appellée du *Demi-Saint*, à cauſe de la moitié d'une image de Saint, avec laquelle on en avoit barré l'entrée.

Digitized by Google

Sur la riviere 38 en la grant-rue 39
Seigneur de la porte du Louvre;
Dames y a gentes & bonnes,
De leurs denrées ſont trop riches.
Droitement parmi Oſteriche 40
Ving en la rue Saint-Honouré, 41
La rue trouvai-je Meſtre Huré,
Lez lui (*à côté de lui*) ſéant Dames polies.
Parmi la rue des Poulies 42
Ving en la rue d'Averon 43
Il y demeure un Gentis-Hon,
Par la rue Jehan Tiſon 44
Navoie talent de proier (*prier*)
Mès par la Croix de Tirouer 45
Ving en la rue de Neelle 46
N'avoie tabour ne viele :

---

38 & 39. Il veut dire qu'étant deſcendu juſques ſur le quai, il ſuivit le chemin de deſſus le bord de la riviere, & qu'enſuite il entra dans une grande rue qui conduiſoit à la porte du Louvre.

40. Sauval, p. 148. aſſure que c'eſt la rue du Louvre, apparemment celle de S. Thomas ou quelqu'autre rue remplie par les nouveaux bâtimens du Louvre. Dans la Liſte du quinzième ſiècle elle eſt appellée *rue d'Aultraiche.*

41 & 42. Ces deux noms ſubſiſtent, ſinon que l'on prononce *Honoré* & non pas Honouré. On croit que c'eſt un jeu dit des Poulies, qui a donné ce nom à différentes rues de Paris.

43. C'eſt la rue Bailleul, ſelon Sauval, p. 112. Elle pouvoit avoir eu ce nom de ce que les Moines du Prieuré de Daveron, proche Poiſſi, au Diocèſe de Chartres, y auroient eu un Hôtel. Si elle ſe trouvoit écrite la rue d'Avron, il paroîtroit que ce ſeroit du hameau d'Evron qu'on a auſſi écrit Avron, & qui eſt de la Paroiſſe de Neuilli-ſur-Marne, qu'elle auroit eu la dénomination.

44. La Liſte des rues, écrite au quinzième ſiècle, l'appelle rue Philippe Tyſon.

45. Voy. l'Abbé le Bœuf, Hiſtoire de la Ville & du Diocèſe de Paris, t. 1. p. 59.

46. On l'appelle aujourd'hui la rue d'Orléans : elle avoit eu le nom de Neele, par rapport à l'Hôtel que Jean, Seigneur de Neſle, avoit tout auprès en 1230, & qui depuis fut appellé l'Hôtel de Bohême, & enfin l'Hôtel de Soiſſons.

En la rue Raoul Menuicet 47
Trouvai un homme qui mucet (*cachoit & enfouiſſoit*)
Une femme en terre & en ſiet
La rue des Eſtuves 48 en près ſiet.
En près eſt la rue du Four : 49
Lors entrai en un carefour, 50
Trouvai la rue des Eſcus 51
Un homs à grands ongles locus (*c'eſt-à-dire, comme des pieds de ſauterelles*)
Demanda, Guillot, que fais-tu ?
Droitement de Chaſtiau-Feſtu 52
M'en ving à la rue à Prouvoires 53,
Où il a maintes pennes vaires ; (*pluſieurs étoffes de diverſes couleurs*)
Mon cuer ſi a bien ferme veue.

47. Je l'ai lue indiquée ſous le nom de Raoul-Mucet, dans un Cartulaire de l'Archevêché, à l'endroit de la Fondation de la Chapelle de S. Jean l'Evangéliſte dans S. Euſtache, laquelle Chapelle y avoit une maiſon en 1352. Le cul-de-ſac qui eſt devant la croix qu'on voit au carrefour du portail de S. Euſtache, me paroît être un reſte de cette rue ; laquelle, ſelon le dire du Poëte, devoit être contiguë à un cimetière d'un côté, & de l'autre côté à l'un des bouts de la rue des Vieilles Etuves.

48. On dit maintenant *des Vieilles Etuves*. Un acte de 1391 m'a appris que c'étoit les étuves des femmes qui y étoient.

49. En l'an 1356 on diſoit que les étuves Poquelé avoient autrefois été en cette rue. J'en ai vu le titre.

50 & 51. Ce carrefour devoit être différent de celui de devant S. Euſtache, puiſque la rue des Ecus, dite à préſent la rue des deux Ecus, y aboutiſſoit.

52. Il eſt ſûr que ce lieu avoit donné le nom à une rue ; mais il n'eſt pas facile d'indiquer où elle étoit. Il ſemble ſeulement qu'elle étoit dans le quarré environné de la rue des Prouvaires ; de celles des Deux Ecus, du Four & de S. Honoré, ou bien il faut dire que celle de S. Honoré ne commençoit que vers la rue d'Orléans, & ce qui précédoit du côté de la rue de la Féronnerie, étoit la rue Château-Fétu ; on la connoiſſoit encore vers 1430. Sauval, t. 3. p. 566.

53. Sauval écrit, p. 160. que le Maître des Chapelains de S. André, dans l'Egliſe de S. Euſtache, avoit là une eſpèce de Tribunal. Ces Chapelains, qui étoient tous Prêtres, avoient territoire, Juſtice & cenſive.

Par la rue de la Croix-Neuve 54
Ving en la rue Raoul Roiſſole, 55
N'avoie ne plaie ne ſole (*plie, poiſſon de mer*)
La rue de Montmartre 56 trouvai
Il eſt bien ſeu & prové
Ma voie fut delivre (*facile*) & preſte
Tout droit par la ruelle 57 e pieſtre (*vêtement*)
Ving à la pointe Saint Huitace 58.
Droit & avant ſui (*ſuivi*) ma trace
Juſques en la Tonnellerie 59
Ne ſui pas cil qui trueve lie.
Mais pardevant la halle au blé 60
Où l'en a maintefois lobé (*trompé ou moqué*)
M'en ving en la Poiſſonnerie 61
Des Halles & en la Formagerie, 62
Tantoſt trouvai la Ganterie, 63
A l'encontre eſt la Lingerie 64
La rue o Fevre 65 ſiet bien près
Et la Coſſonnerie 66 après,
Et por moi mieux garder des Halles

---

54. Ce doit être la rue Traînée, qui, dans ſon bout oriental, étoit dite la ruelle au Curé, ſelon Sauval, p. 165. Elle aboutit encore à préſent à une croix que le même, t. 2. p. 351. dit avoir appellée en 1300 la Croix Jean Bigue, & qu'il appelle la Croix Neuve.

55. On lit dans Sauval, p. 144. que c'eſt maintenant la rue dite *du Jour*, par abréviation du mot *Séjour*.

56. En effet, la rue du Jour y donne.

57. Cet endroit de notre Poëte fait voir que la rue Montmartre étoit précédée ou voiſine d'une ruelle qu'on ne voit plus, la rue ayant été élargie.

58. La Pointe ſignifie là le Clocher qui étoit en flèche & preſque derrière l'Egliſe. On écrivoit ainſi le nom d'Euſtache.

59 & ſuiv. Tous ces Quartiers ſe trouvent encore aux Halles, excepté celui de la Ganterie, dont le nom ne ſubſiſte plus; au moins il n'y a point de rue de ce nom. Il paroît qu'étant vis-à-vis de la Lingerie, c'eſt la rue de la Poterie qui le repréſente.

65. C'eſt celle qu'on appelle à préſent la rue aux Fers, & mal à ce qu'il paroît. Je l'ai trouvée auſſi écrite rue au Feurre dans un acte de 1365.

66. Un titre que j'ai vu, de l'an 1283, l'appelle *vicus Quoconneriæ*, *Tab. S. Magl.*

Digitized by Google

Par-deſſous les avans des halles 67
Ving en la rue à Preſcheeurs 68
La bui (*je bus*) avec Freres Meneurs
Dont je n'ai pas chiere marie (*dont je ne ſuis pas fâché*)
Puis allai en la Chanverie 69
Aſſez près trouvai Maudeſtour 70
Et le carrefour de la Tour, 71
Où l'on giete mainte Sentence
En la maiſon à Dam (*Dom* ou *Monſieur*) Séquence
Le puis 72 le carrefour départ: (*le puits ſépare le carrefour*)
Jehan Pincheclou d'autre part

---

67. Il veut dire les piliers avançans.

68. Suivant ce qu'on lit dans Sauval, p. 159. il ne faut pas entendre ici les Freres Prêcheurs, appellés autrement Jacobins, quoique le Poëte paroiſſe l'inſinuer par le vers ſuivant. Pour appuyer la penſée de Sauval que ce nom eſt venu d'une enſeigne qui étoit dans cette rue, j'ajouterai qu'en 1351 & 1365 on voyoit dans la rue aux Oues une enſeigne dite pareillement *le Prêcheur*, ſelon un acte de ces temps-là que j'ai vu. *Tab. Ep. Pariſ.*

69. Sauval s'étend à prouver qu'il faudroit l'écrire Champ-Verrerie; diſant que c'étoit un quartier de Verriers & non de Vendeurs de chanvre. J'ai cependant vu des titres très-anciens où cette rue eſt dite *de Cannaberiâ*.

70. C'eſt-là le vrai nom, & non pas Mondetour: on a même écrit autrefois Maudeſtor, en parlant du Château de ce nom, ſitué ſur la Paroiſſe d'Orcé, qui eſt très-ancien, & dont cette rue de Paris paroît avoir tiré ſon nom. Maudeſtor & Mauvais-Détour ſont au reſte ſynonymes. Ce peut être auſſi de quelque mauvaiſe rencontre qu'elle aura eu ſa dénomination.

71 & 72. Le puits dont il eſt fait ici mention, me fixe à croire qu'il s'agit du carrefour formé par les deux rues de la Truanderie, au milieu duquel étoit un puits dit le puits d'Amour; on en voit encore des veſtiges. Pour ce qui eſt de la tour qui y étoit du temps du Poëte, il n'en reſte aucune mémoire; cependant M. Sequence, qui eſt nommé à cette occaſion, eſt un nom véritable: il étoit Chefcier de S. Merri. Si l'origine du nom des rues de Truanderie vient de tributs qu'on y payoit pour les marchandiſes arrivant à Paris, les Sentences que l'on jettoit en ſa maiſon en ce carrefour, étoient vraiſemblablement des plaintes formées ſur des extorſions.

Demeura tout droit à l'encontre,
Or dirai ſans faire lonc conte (*longue narration*)
La petite Truanderie 73 ;
Es rues des Halles 74 s'alie
La rue au Cingne 75 ce me ſamble
Encontre Maudeſtour aſſemble
Droit à la grant Truanderie 76
Et Merderiau 77, n'obli-je mie,
Ne la petite ruéléte
Jehan Bingne 78 par Saint Clerc (*manière de ſerment*)
ſuréte (*un peu sûre*)
Mon chemin ne fu pas trop rogue (*âpre, rude*)
En la rue Nicolas Arode 79
Alai, & puis en Mauconſeil, 80
Une Dame vi ſur un ſeil (*ſeuil de porte*)
Qui moult ſe portoit noblement;
Je la ſaluai ſimplement,
Et elle moi par Saint Loys.

---

73 & 74. N'ont pas beſoin d'explication.

75. On écrit à préſent la rue du Cigne.

76 & 77. La grande rue de la Truanderie, paſſant devant la rne Verderet, on ne peut refuſer de reconnoître que cette rue Verderet, eſt le Merderiau dont parle le Poëte, d'autant que dans la Liſte des rues écrites au quinzième ſiècle, elle eſt appellée la rue Merderel & rue Merderet, il n'eſt pas étonnant que ceux qui y ont demeuré par la ſuite aient fait changer la premiere lettre, de même que dans la rue des Chiens, & dans le cul-de-ſac de la Foſſe aux Chiens, la cinquième lettre du mot Chiens a été ſubſtituée à un autre: celui qui a fait imprimer les rues de Paris, chez Valeyre, en 1745, l'appelle rue Verderet ou Merderet.

78. Cette petite ruelle me paroît être repréſentée aujourd'hui par la rue de la Réale. Jean Bingne, dont elle porte ici le nom, me paroît auſſi être l'Echevin de Paris, mentionné ſous le nom de Jean Bigne, dans des lettres de l'an 1281. Felib. t. 1. Diſſert. p. ciij. La rue Jean Bingne n'eſt pas dans la Liſte du quinzième ſiècle.

79. Je ne ſais ſi ce ne ſeroit point la rue de la Comteſſe d'Artois qui la repréſenteroit. Les Arrodes étoient une riche famille de Paris, dès le ſiècle de S. Louis. Jean Arrode étoit Echevin en 1281. Dans la Liſte des rues du quinzième ſiècle, cette rue ne ſe trouve pas non plus que celle de la Comteſſe d'Artois.

80. Cette rue eſt dite de Mal-Conſeil dans la Liſte du quinzième ſiècle.

Par la Sainte rue Saint Denis 81
Ving en la rue as Oues 82 droit
Pris mon chemin & mon adroit
Droit en la rue Saint-Martin 83
Où j'oi chanter en latin
De Noſtre-Dame un ſi dous chans.
Par la rue des Petits-Champs 84
Alai droitement en Biaubourc 85.
Ne chaſſoie chievre ne bouc :
Puis truis la rue à Jongleeurs 86
Con ne me tienne à jeugleeurs. (*qu'on ne me regarde pas comme railleur*)
De la rue Gieffroi l'Angevin 87
En la rue des Eſtuves vin,
Et en la rue Lingarière 89
La où leva mainte plaſtriere
D'archal miſe en œuvre pour voir (*pour vrai*)
Pluſieurs gens pour leur vie avoir,
Et puis la rue Sendebourc
La Trefilière 90 à l'un des bouts,
Et Quiquempoit 91 que j'ai moult chier.
La rue Auberi le Bouchier 92

---

81. Il ne fit ſimplement que traverſer la rue S. Denis.

82. On écrivoit alors *as Ouës*, pour *aux Oies*.

83, 84 & 85. Rues très-connues & contiguës.

86. C'eſt la rue des Ménestriers. On les appelloit alors Jongleurs, mot formé du latin *Joculator*.

87 & 88. Rues contiguës.

89. Celle-ci eſt inconnue à Sauval & ne ſe trouve point dans la Liſte du quinzième ſiècle, à moins que ce ne ſoit celle de la Plaſtaye, que le Poëte ſemble déſigner par les Plaſtrieres dont il parle. Au reſte, ce peut être la rue de la Corroyerie ou la rue Maubuée. Cette dernière eſt dans le Catalogue du quinzième ſiècle.

90. Sauval, p. 170. dit avoir vu un rôle de l'an 1300, où elle eſt écrite la rue Hendebourg la Treffelière. Je croiois que ce ſeroit une faute de Copiſte d'avoir écrit Sendebourg, *Hendeburgis* me paroiſſant plus teutonique que *Sendeburgis*. Il ſemble que c'eſt la rue de Veniſe qui la repréſente.

91 & 92. Dans le Cartulaire de Sorbonne il eſt fait mention d'un Nicolas Kiquenpoit qui pourroit bien avoir donné ſon nom à cette rue.

Digitized by Google

Et puis la Conreerie 93 auſſi,
La rue Amauri de Rouſſi, 94
En contre Trouſſe-Vache 95 chiet,
Que Diex gart qu'il ne vous meſchiet (*arrive*)
Et la rue du vin-le-Roi, 96
Dieu grace on n'a point de deſroy (*détour*)
En la viez Monnoie 97 par Sens
M'en ving auſſi compar à Sens. (*de deſſein formel*)
Au-deſſus d'illuec un petit
Trouvai le grand & le petit
Marivaux 98 99, ſi comme il me ſamble;
Li uns à l'autre bien s'aſamble;
Au-deſſous ſiet la Hiaumerie 100
Et aſſez prez la Lormerie 101
Et parmi la Baſennerie 102

---

93. Le dénombrement des rues du quinzième ſiècle l'appelle rue de la Courroierie. Dans un acte de 1530 que j'ai vu, elle eſt dite rue Vieille-Courroierie, & il y avoit dès-lors une maiſon avec l'enſeigne des cinq diamans. C'eſt ce qui lui a fait changer ſon nom. Un autre acte du 17 Février 1578, l'appelle rue de la Fontaine des Cinq Diamans. Voy. auſſi Sauval, p. 131.

94. Cette rue, que pluſieurs titres vus par Sauval qualifient rue Amauri de Roiſſi *de Roſſiaco*, & non *de Roſſiart*, qui eſt une faute d'impreſſion, eſt repréſentée aujourd'hui par la rue Ognart.

95, 96 & 97. De la rue Trouſſe-Vache on entre en celle des trois Maures, qui n'eſt point nommée ici. D'où j'insère que cette rue des trois Maures eſt la rue du Vin-le-Roi de notre Poëte. Il n'y a de cette derniere rue à celle de la Vieille-Monnoie que vingt pas. Elle a été appellée vers 1400 la rue Guillaume Joce.

98 & 99. Ces deux rues ſubſiſtent; & dans la grande rue Marivaux eſt un cul-de-ſac aſſez profond, dit le cul-de-ſac des Etuves, dont il n'eſt point parlé ici.

100 & 101. De la rue de la Heaumerie on paſſe directement en celle des Ecrivains, dont le Poëte ne parle point: ainſi les Lormiers ſortis de la Cité s'étoient peut-être placés en cette rue avant que les Ecrivains y vinſſent; ou bien il faut dire que la rue des Lormiers étoit celle qui ſubſiſtoit en 1498 ſous le nom de *Guichard le Blanc*, ſuivant un titre du Prieuré de S. Eloi, & qui ſe trouve aujourd'hui réduite en cul-de-ſac dit du *Chat blanc*, qui a ſon entrée par la rue S. Jacques de la Boucherie.

102. Ce ne peut être que la rue Trognon, parce qu'elle donne dans celle d'Avignon.

Digitized by Google

Ving en la rue Jehan le Conte ; 103
La Savonnerie 104 en mon conte
Ai miſe : par la pierre o let 105
Ving en la rue Jehan Pain-Molet, 106
Puis truis (*trouvai*) la rue des Arſis ; 107
Sus un ſiege un petit m'aſſis
Pour ce que le repos fu bon :
Puis truis les deux rues Saint Bon. 108 109
Lors ving en la Buffeterie, 110
Tantoſt trouvai la Lamperie, 111
Et puis la rue de la Porte
Saint Meſri 112 ; mon chemin s'apporte
Droit en la rue à Bouvetins. 113
Par la rue à Chavetiers 114 tins
Ma voie en la rue de l'Eſtable
Du Cloiſtre 115 qui eſt honneſtable
De Saint Meſri en Baillehoe 116

---

103. C'eſt la rue d'Avignon, comme l'aſſure Sauval, p. 111.

104. Cette rue a conſervé ſon nom & eſt du voiſinage.

105, 106 & 107. La Pierre-au-lait eſt devant S. Jacques de la Boucherie. Les deux rues voiſines ſont connues.

108 & 109. On ne connoît aujourd'hui qu'une ſeule rue S. Bon, laquelle paſſe devant l'Egliſe de ce nom. L'autre rue de S. Bon eſt celle qui de la rue des Arcis va aboutir au portail de la même Egliſe, & qu'on appelle à préſent la rue de la Lanterne.

110. Il eſt prouvé dans Sauval, p. 147. que la rue des Lombards étoit appellée au treizième ſiècle *vicus Buffeteriæ*.

111. Il y a grande apparence que ce qui a ſuccédé à cette rue eſt quelque cul-de-ſac. Il s'en préſente deux aſſez conſidérables tout proche la rue des Lombards, l'un appellé le cul-de-ſac de S. Fiacre, rue S. Martin ; l'autre, dit le cul-de-ſac des Etuves, rue Marivaux.

112. Elle conduiſoit ou étoit voiſine d'une porte, dite anciennement la Porte S. Merri ; mais elle devoit faire partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la rue S. Martin.

113, 114 & 115. Il paroît qu'on doit connoître ces trois rues dans celle de Taille-Pain, qui eſt double, étant en forme d'équerre ; & dans le cul-de-ſac du Bœuf, qui étoit une rue dans laquelle avoit iſſue une maiſon ſiſe rue du Temple, avant que le nom de rue Ste. Avoie fût uſité. *Ex Tab. Ep. Pariſ.*

116. Sauval aſſure que Baillehoe, proche S. Merri, eſt la rue Brise-Miche, & il en donne la preuve, p. 121.

Où je trouvai beaucoup de boe
Et une rue de renon,
Rue neuve Saint Mesri 117 a non,
Tantoſt trouvai la Cour Robert
De Paris, 118 mes par Saint Lambert
Rue Pierre o lart 119 ſiet près,
Et puis la Bouclerie 120 après:
Ne la rue n'oublige pas
Symon le Franc 121 mon petit pas
Alai vers la porte du Temple, 122
Penſis ma main de lez (*proche*) ma temple.
En la rue des Blans-Mantiaux 123
Entrai, où je vis mainte piaux
Mettre en conroi (*pour être corroyées*) & blanche & noire
Puis truis la rue Perrenelle

[117. Dès l'an 1273, on connoiſſoit cette rue ſous ce nom. Meſri & Mezri viennent de *Medericus*, ſelon l'uſage fréquent de changer le *d* en *z* dans la Langue Françoiſe. L'Abbé Chapelain a repris en quelqu'endroit de ſes écrits ceux qui prononçoient ou écrivoient *rue Neuve-Saint-Médéric*; ce qu'il regardoit comme auſſi bizarre que de vouloir qu'on diſe aujourd'hui *S. Elige* & *S. Léodégaire*, au lieu de S. Eloi & de S. Léger.

[118. C'eſt maintenant la rue du Renard, Sauval, p. 129.

[119. On a fort varié dans l'orrographe du nom ajouté à celui de Pierre. Sauval dit qu'on l'a écrit, tantôt au Lard, tantôt Alart; mais il eſt plus régulier de l'écrire Aulard en un ſeul mot. C'étoit le nom d'une famille de Paris. Il exiſtoit en 1419 un Pierre Aulard, Aiguilletier, qui légua par ſon teſtament, au Saint-Eſprit en Grêve, quatre livres de rente, ſur une maiſon, rue des Prêcheurs. Ses ancêtres avoient pu donner leur nom à la rue dont il s'agit.

[120. C'eſt la rue du Poirier, dite autrefois la petite-Bouclerie, ſelon Sauval, pag. 118; cependant le même Auteur écrit, pag. 158, que l'on diſoit la petite-Boucherie, & qu'on l'appelloit auſſi la rue Eſpaulart.

[121. Il dit qu'il n'oublie pas la rue Simon-le-Franc. Ce nom eſt celui d'un Habitant nommé *Simon Franc*, dans un titre de 1211.

[122. Il y avoit du temps de Guillot une porte pour ſortir de Paris, aſſez près de la Communauté de Sainte-Avoie.

123. C'étoit alors un Quartier de Pelletiers. Un titre de 1436 l'appelle rue de la Parcheminerie.

De Saint Pol 124, la rue du Plaſtre 125
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
En près eſt la rue du Puis. 126
La rue à Singes 127 après pris
Contre val (*par le bas de*) la Bretonnerie 128
M'en ving plain de mirencolie (*mélancolie*)
Trouvai la rue des Jardins 129
Où les Juis maintrent jadis; (*demeurerent*)
O carrefour du Temple 130 vins
Où je bui plain henap de vin
Pour ce que moult grand ſoif avoie,
A donc me remis à la voie,
La rue de l'Abbaye du Bec
Hellouin 131 trouvai par abec (*tout juſte en commençant*)
M'en allai en la Verrerie 132
Tout contre val la Poterie 133
Ving au carrefour Guillori 134.
Li un dit haro, l'autre hari,
Ne perdit pas mon eſſien. (*ma connoiſſance*)

---

124. Je ne vois que la rue de l'Homme-Armé, ou le cul-de-ſac Péquai, qui puiſſe repréſenter cette rue. La liſte du quinzième ſiècle a auſſi compris cette rue ſous le même nom que notre Poëte.

125. Elle ſubſiſte.

126. 127. 128. Toutes rues connues.

129. C'eſt la rue des Billettes. Sauval, pag. 117.

130. S'il veut parler du lieu où étoit l'échelle de la Juſtice du Temple, il fit plus que ſon chemin ordinaire : auſſi dit-il qu'il ſe raffraîchit.

131. C'eſt la rue qu'on appelle de la Barre-du-Bec, Abbaye de Normandie, dite le Bec-Hellouin. Dans la liſte du quinzième ſiècle, elle eſt appellée rue Baerie-du-Bec. Les Moines du Bec avoient donc là un Hôtel ou Hoſpice; mais ils le vendirent en 1410, & ils en achetèrent en même temps un autre ſitué dans la rue Saint-Jacques, tenant par derrière aux jardins de Sorbonne, ſur la cenſive du parloir des Bourgeois.

132. 133. 134. Le carrefour Guillori eſt celui où aboutiſſent les rues de la Poterie, de Jean Pain-Mollet, de la Coutellerie, de Jean de l'Epine & de la Tiſſeranderie.

Digitized by Google

La ruelete Gencien 135
Alai, où maint un biau Varlet, (*demeure ..... un jeune homme*)
Et puis la rue Andri Mallet, 136
Trouvai la rue du Martrai, 137
En une ruelle 138 tournai
Qui de Saint-Jehan voie à porte (*qui conduit à la porte Saint-Jean*)
En contre la rue des deux Portes. 139
De la viez Tifferanderie 140
Alai droit en l'Eſculerie 141
Fit en la rue de Chartron 142
. . . . . .
. . . . . .
En la rue du Franc-Monrier 143.
Alai, & vieux-Cimetiere
Saint Jehan 144 meiſme en cetiere (*mot pour la rime*)

[135. La rue des Coquilles avoit alors ce nom. Sauval 127. *Les Gentiens* étoient une ancienne famille de Paris, connue par pluſieurs monumens.

[136. Sauval, p. 169, a cru que cette rue devoit être près de Saint-Merri ; mais on voit, par la marche du Poëte, que ce doit être une rue voiſine de celle de la Tifferanderie, comme la rue du Coq ou celle du Mouton.

[137. C'eſt apparemment la rue des Vieilles-Garniſons; car le cloître de Saint-Jean s'appelloit alors le Martrai Saint-Jean.

[138. & 139. Vraiſemblablement la rue du Pet-au-Diable, puiſqu'elle conduit à la porte de l'Egliſe Saint-Jean, & que vis-à-vis d'elle eſt la rue des deux-Portes.

[140. 141, 142. Le Voyageur ayant vu tout le bas de la rue de la Tifferanderie, continue d'en voir le haut : ce qui ſe préſente d'abord, eſt le cul-de-ſac de Saint-Faron, qui a dû être de ſon temps la rue de l'Eſcularie : Cette rue n'a pas été connue de Sauval ; elle ne ſe trouve pas non plus dans la liſte du quinzième ſiécle. A l'égard de la rue de Chartron, c'eſt celle qui depuis fut appellée de Craon, & enſuite des Mauvais-Garçons; à cauſe du malheur qui y arriva en la perſonne du Connétable de Cliſſon.

[143. & 144. La rue du Franc-Monrier n'a pas été connue de Sauval ; peut-être eſt-ce la rue de Franc-Menour du Catalogue du quinzième ſiècle. Il y a apparence que les changemens faits au cimetière de Saint Jean & au marché de même nom, ont fait diſparoître cette rue. Seroit-ce celle de Bercy ? Elle ne paroît pas être ancienne.

Trouvai tantoſt la rue du Bourg
Tibout 145, & droit à l'un des bous
La rue Anquetil le Faucheur 146
La maint un Compain Tencheur. (*demeure un Compagnon Querelleur*)
En la rue du Temple 147 alai
Iſnelement (*promptement*) ſans nul délai :
En la rue au Roi de Sezille 148
Entrai ; tantoſt trouvai Sedile ; (*nom d'une femme*)
En la rue Renaut le Fevre 149
Maint, où el vent & pois & feves
En la rue de Pute-y-Muce 150
Y entrai en la maiſon Luce
Qui maint en rue de Tyron 151

---

145. Elle eſt mal-à-propos appellée aujourd'hui la rue Bourg-Tibourg ; car elle a eu ſa dénomination d'un nommé Thibaud ou Tibould, *Theobaldus* ou *Tiboldus*, dont on a fait *Tiboudus*, homme aſſez riche pour avoir à lui un certain nombre de maiſons, qui fut qualifié de Bourg ; car on donna le nom de Bourg à divers cantons habités hors les murs des Villes. J'ignore de qui le Prieuré de Saint Eloi a eu la cenſive de cette rue ; mais les Regiſtres du Parlement de la Touſſaint 1300, le maintiennent en la Juſtice haute & baſſe qu'il y a ; auſſi eſt-elle toute entière de la Paroiſſe de Saint Paul, dépendante de Saint Eloi : *Vicus Burgi Tiboudi*, diſent ces regiſtres. La liſte du quinzième ſiècle met rue du Bourg Thiebaud.

146. La liſte des rues du quinzième ſiècle l'appelle rue Otin-le-Fauche ; d'autres manuſcrits mettent Huguetin-le-Faucheur ; mais les titres de Saint Eloi portent Anquetin. Une enſeigne de la Croix Blanche a fait évanouir ce nom pour celui-là. Cette rue n'a plus que des portes de derrière.

147. 148. 149. Trois rues qui n'ont pas changé de nom.

150. 151. Par la marche de notre Vérificateur, qui parle immédiatement de la rue Tiron, il eſt évident qu'il entend ici la rue Cloche-Perce qui eſt un nom nouveau. La rue des Céleſtins qu'on appelle du petit-Muſc, n'eſt que le même nom Pute-y-Muce défiguré. Ces deux rues, aujourd'hui fort paſſageres, ont pu être autrefois une retraite de Pénitentes, de même que ſont les Madelonettes au Quartier Saint-Martin-des-Champs. Le Poëte, au lieu de parler de cette rue, comme de celles après leſquelles j'ai laiſſé des vers en blanc, dit au contraire qu'il y fit ſtation, & que les Dames qui y demeurent, chantent des Cantiques qu'il appelle Hymnes. Au reſte, je crois devoir faire obſerver

Des Dames Ymes (*Hymnes*, *Cantiques*) vous diron
La rue de l'Eſcouflé 152 eſt près
Et la rue des Roſiers 153 près
Et la grant rue de la porte
Baudeer 154 ſi con ſe comporte
M'en allai en rue Percié 155
Une femme vi deſtrecié (*embarraſſée*)
Pour ſoi pignier, (*ſe peigner*) qui me donna
De bon vin, ma voie adonna
En la rue des Poulies Saint Pou 156
Et au-deſſous d'illuec un pou (*un peu au-deſſus de-là*)
Trouvai la rue à Fauconniers. 157
. . . . . .
. . . . . .
Parmi la rue du Figuier 158
Et parmi la rue à Nonains-
D'Iere 159, vi chevaucher deux nains

---

que dans la Brie, il y a un Fief appelé *petit-Muce*, relevant de la Seigneurie de Tournan, dont hommage fut rendu en 1484. Sauval, t. 3, p. 474; & que c'eſt ſe fatiguer inutilement, que de s'attacher à la manière dont Guillot a écrit le nom de la rue en queſtion, ſi elle a tiré ſon nom primitif d'un Seigneur de ce Fief.

152. Ce nom au ſingulier ſe rapporte à la remarque de Sauval, p. 132, que cette rue en l'an 1254, s'appelloit la rue de l'Eclofe.

153. 154. Le Poëte ſe contente d'appercevoir la rue des Roſiers, & revient à la grand'rue Saint-Antoine, qui n'avoit pas encore ce nom, d'autant que les Religieux de Saint-Antoine n'y furent établis que plus de cinquante ans après. On l'appelloit donc vers 1300, *la grand'rue de la porte Baudéer ou Baudoyer.*

155. On dit aujourd'hui la rue Percée.

156. C'eſt-à-dire Saint-Paul, pour la diſtinguer de la rue des Poulies, Quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois. Sauval, p. 170, a vu dans un rôle de l'an 1300, la rue des viez-Poulies, placée ſur la Paroiſſe de Saint Paul, & la dit ſituée à côté de la rue de Jouy; ce qui déſigne aſſez la rue dite aujourd'hui de Fourci, ſi elle pouvoit paſſer pour ancienne; mais c'eſt plutôt la rue réduite en cul-de-ſac, ſurnommée de la Guépine.

157. 158. 159. Ces trois rues ſont contiguës & connues; mais tout le monde ne remarque pas qu'au coin de cette dernière, l'écriteau devroit porter non pas Nonaindières en un ſeul mot, mais des Nonains d'Ierre, ou d'Hierre, c'eſt-à-dire, des Religieuſes d'Hierre, Abbaye ſituée proche Villeneuve-Saint-Georges, leſquelles y ont eu une grande maiſon.

Digitized by Google

Qui moult eſtoit esjoi
Puit truis la rue de Joy 160
Et la rue Forgier l'Anier. 161
. . . . . .
Je ving en la Mortellerie 162
Où a mainte tainturerie, 163
La rue Ermeline Boiliaue,
La rue Garnier ſus l'yaue 164
Trouvai à ce mon cuer s'attire (*ſe portant*)
Puis la rue du Cimetiere
Saint Gervais 165, & Lourmeciau 166
Sans paſſer foſſe ne ruiſſeau,
Ne ſans paſſer planche ne pont
La rue à Moines de Lonc-Pont 167
Trouvai, & rue Saint Jehan 168
De Grêve, où demeure Jouan
Un homs qui n'a pas une ſaine
Près de la ruele de Saine 169
En la rue ſus la riviere 170
Trouvai une fauſſe eſtriviere. (*un éperon de terre, ou bout d'iſle*)

---

160. 161. C'eſt la rue Geoffroi-l'Anier ; cependant on ne voit pas que le prénom de Forgier ou Frogier, qui eſt donné au Sieur l'Aſnier par notre Poëte, & par des titres de 1300 & 1386, ait pu être changé en Geffroy ou Geoffroy, par la tranſpoſition des Syllabes.

162. Rue fort connue, dont la ſituation proche la rivière convenoit fort aux Teinturiers.

163. En allant de ſuite, la poſition de cette rue ne peut tomber que ſur le cul-de-ſac Putigneux qui eſt fort profond.

164. Elle eſt parallèle avec le cul-de-ſac Putigneux : on prononce par altération *Grenier* ; c'étoit en latin *Garnerus*.

165. Dite aujourd'hui la rue du Pourtour.

166. On l'appelle l'Orme-Saint-Gervais, quoiqu'il ne ſoit pas maintenant fort gros. Du temps du Poëte, ce n'étoit qu'un auſſi petit orme.

167. & 168. La première tire ſon nom d'un Monaſtère qu'on croit être l'Abbaye de Long-Pont près Soiſſons. Voy. Sauval, tom. 2, pag. 424. La ſeconde rue doit être celle qu'on appelle du Martroy, lequel Martroy étoit de l'autre côté de l'Egliſe de Saint Jean.

169. C'eſt la rue de la Levrette, & la rue Perronnelle jointes enſemble.

170. & 171. Il veut parler du quai de la Grêve, qui conduit à la place du même nom.

Si m'en reving tout droit en Grêve, 171
Le chemin de rien ne me grêve ;
Tantoſt trouvai la Tannerie 172
Et puis après la Vannerie 173,
La rue de la Coifferie 174
Et puis après la Tacherie 175
Et la rue aux Commendereſſes 176
Où il a maintes tencherefſes (*querelleuſes*)
Qui ont maint homme pris o brai (*à la pipée*)
Par le carrefour de Mibrai 177
En la rue Saint-Jacques 178 & ou porce (*auporche*) 179
M'en ving, n'avois ſac ni poce : (*poche*)
Puis alai en la Boucherie. 180
La rue de l'Eſcorcherie 181
Tournai : parmi la Triperie 182
M'en ving en la Poulaillerie, 183
Car c'eſt la derniere rue
Et ſi ſiet droit ſur la grant rue. 184

---

172. 173. Ces deux rues parallèles ſe touchent.

174. 175. La rue de la Coifferie eſt apparemment celle qu'on appelle de Jean-de-l'Epine, quoique Sauval lui aſſigne deux autres noms. Il peut ſe faire auſſi que ce ſoit celle qu'on appelle des Teinturiers ; mais elle paroît avoir été trop vilaine.

176. Eſt aujourd'hui la rue de la Coutellerie.

177. On ne dit plus le carrefour de Mibray, mais la rue de la Planche-Mibrai ; elle eſt au bout du Pont Notre-Dame.

178. 179. 180. Tous lieux très-connus.

181. & 182. Sont les rues ſituées entre la grande Boucherie & la rue de Geſvres. On les appelle à préſent les rues de la vieille place aux veaux, du Pied-de-Bœuf & de la Tuerie ; ce ſont les plus étroites de tout Paris, & que l'on a le moins ſongé à embellir, n'étant habitées que par des Bouchers & des Tripiers, dont cependant les maiſons ſont aſſez élevées.

183. La rue ou Quartier de la Poulaillerie étoit auſſi aux environs du grand-Châtelet : les rues de Geſvres & de Saint-Jerôme paroiſſent en occuper la Place en partie ; au moins les maiſons qu'on y a conſtruites, la couvrent ; ce Quartier devoit auſſi comprendre la rue de la Jouaillerie, qui n'a été ainſi nommée qu'aſſez tard ; car le Poëte dit que la Poulaillerie ſe rendoit dans la grand'rue.

184. Cette grand'rue eſt la rue Saint-Denis, qui commence un peu après le grand-Châtelet.

Digitized by Google

Guillot ſi fait à tous ſavoir,
Que par deça grand pont pour voir (*pour vrai*)
N'a que deux cents rues mains ſix:
Outre petit-Pont quatre-vingt
Dedans les murs non pas dehors.
Les autres rues ai mis hors
De ſa rime, puiſqu'ils n'ont chief. (*fermées par le fond*)
Ci vous faire de ſon dit chief. (*il veut faire ici la fin de ſes vers*)
Guillot qui a fait maint bias dits,
Dit qu'il n'a que trois cents & dix
Rues à Paris vraiement.
Le doux Seigneur du Firmament
Et ſa très-douce chiere mere
Nous défende de mort amere.

Explicit le Dit des rues de Paris.

N. B. *Guillot, en comptant cent quatre-vingt-quatorze rues dans le Quartier qui eſt au-delà le grand Pont, qu'on appelle aujourd'hui* LA VILLE, *paroît en marquer dix de plus qu'il n'y en a de nommées dans ſes vers. Il y a apparence que le Copiſte en a omis quelques-uns où elles étoient ſpécifiées; car on voit, par le Traité de Sauval, pag. 170, qu'il exiſtoit en 1300, pluſieurs rues de ce Quartier-là, dont il n'eſt point fait mention dans ſon Ouvrage. Guillot ne fait auſſi aucune mention des culs-de-ſacs; car, au lieu d'employer ce dernier nom, on aimoit mieux alors regarder ces rues, comme n'ayant point de tête, & on les déſignoit par la dénomination de* RUES *ſans chef. Ainſi, ſi l'on trouve dans ce Poëme, des noms portés aujourd'hui par des culs-de-ſacs, c'eſt qu'ils n'ont été formés que depuis, par la conſtruction de quelques édifices, de même que dans le ſiècle préſent, il s'y en eſt formé par ce moyen, & qu'il y a eu des rues bouchées ou condamnées.*

RUNGY, Village du Doyenné de Monthléry, à deux lieues & demie de Paris, du côté du midi, entre la route de Fontainebleau & celle d'Orléans, mais plus de la première; ſon terrein eſt plus en labourages qu'autrement, la vigne n'y commençant que vers la pente de la montagne, du côté par où les eaux de ce lieu s'écoulent. Sauval écrit qu'autrefois ces eaux ſe rendoient dans la rivière de Bièvre au moulin de Lay; & qu'on étoit ſurpris que ces deux

Digitized by Google

eaux ne ſe mêlaſſent point, & qu'elles coulaſſent à part. Il nous apprend que la recherche de ces eaux fut faite d'abord en 1612; que la dépenſe ſe prit ſur la ferme des entrées du vin à Paris, & que ces eaux provenoient de la plaine de Longboyau. Il auroit pu faire auſſi mention des deux viſites que Louis XIII y fit au mois de Juillet 1613, où il trouva ſix cents Ouvriers qui y travailloient. La ſeconde fois qui fut le Mercredi 17 du mois, S. M. après avoir dîné au château de Cachant, vint poſer la première pierre du grand-Regard, avec des médailles frappées en mémoire de cet événement. Mais les eaux de la ſeconde recherche qui fut faite en 1655, aux frais communs de la Ville & du Sieur *Francini*, provenoient de la ſource des Maillets, qui eſt une pièce de terre proche l'Egliſe de Rungy, & de celle de la Pirouette. On commença, dès le temps de la première recherche, à travailler aux aqueducs ou canaux qui devoient les conduire à Paris par Arcueil; de-là viennent tous ces réſervoirs ou regards qui ſont ſur la route. A quelque diſtance de l'Egliſe Paroiſſiale, eſt conſtruit le premier dont nous venons de parler, au-dedans duquel étoient autrefois trois inſcriptions ſur le marbre qu'on a ôté ſous Louis XIV. Il y a ſept ou huit autres regards ou réſervoirs de-là juſqu'à Lay; de ſorte qu'on peut dire que ſi Rungy ne fournit point de vin à Paris, il y envoie au moins d'excellentes eaux par l'aqueduc d'Arcueil. Nous ſuppoſons qu'on eſt revenu de l'erreur que les eaux ſablonneuſes puiſſent cauſer la pierre dans le corps humain. *V.* ARCUEIL.

L'Egliſe eſt du titre de la Sainte Vierge. La Cure eſt à la nomination du Chapitre de Paris, & appartient au Chanoine de la vingt-troiſième partition. Le Cardinal de Richelieu avoit une maiſon à Rungy, où il en avoit donné une à *Guillaume Colletet.*

S A B

SABLONS. (*plaines des*) C'eſt la vaſte étendue de terre que l'on trouve en quittant la grille de Chaillot, & qui faiſoit autrefois partie de la forêt *de Rouvret*, aujourd'hui *le Bois de Boulogne.* Elle ſe termine au pont de Neuilly. C'eſt en cet endroit, que chaque année le Roi fait la revue de ſes deux Régimens des Gardes-Françoiſes & Suiſſes. Cette plaine tire ſon nom de ſon terrein qui eſt en effet très-

très-ſablonneux. Depuis quelques années, on a rendu ce lieu une des plus belles promenades qui ſe puiſſe voir. On y arrive de tous les côtés par des routes unies, & plantées d'arbres à doubles rangées. C'eſt ſans contredit une entrée digne de la plus belle Ville du Royaume & peut-être du monde entier. *Voy.* BOULOGNE.

SACLÉ & VAUHALLAN *ſa Succurſale.* Cette Paroiſſe commence à quatre lieues de Paris, du côté de Vauhallan, vers le ſud-oueſt. Le Village eſt à une demi-lieue au-delà; lorſqu'on a paſſé le vallon qui donne le nom à Vauhallan où l'on voit quelques vignes, on monte dans la vaſte plaine de Saclé, où ſont les Hameaux différens de la Paroiſſe, & où la plus grande partie du terrein ſur la route de Chevreuſe eſt en labourages.

L'Egliſe Paroiſſiale eſt ſous le titre de S. Germain, Evêque de Paris. Elle a vraiſemblablement ſuccédé à une ſimple Chapelle de ce même Saint, que les Religieux de l'Abbaye de ſon nom dans Paris, avoient érigé dans l'une de leurs Fermes du territoire de Palaiſeau, pendant les deux ſiècles que toute la Terre leur appartint. Comme le grand Saint Martin étoit Patron de l'Egliſe de Palaiſeau, lorſque cette Terre leur fut donnée, ils n'eurent garde de le changer. Ils ſe contentèrent d'établir un Oratoire dans l'étendue de la Paroiſſe, pour ſervir, ſelon la coutume, de mémorial à la poſtérité; & cette Chapelle de S. Germain, dont les Laïques s'emparèrent au dixième ſiècle, étant revenue à l'Evêque de Paris, fut par la ſuite érigée en Paroiſſe, à laquelle on annexa l'Egliſe de Vauhallan, qui auparavant avoit été la ſeconde Egliſe du territoire de Palaiſeau. La nomination de la Cure appartient abſolument à M. l'Archevêque de Paris. Une tradition porte qu'autrefois les Curés jouiſſoient du droit de chaſſe, & qu'une Bulle du Pape autoriſoit cet uſage. On ajoute que ce privilège n'étoit accordé qu'à trois Egliſes du Diocèſe de Paris, toutes les trois titrées de S. Germain, Evêque de Paris; ſavoir, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain-en-Laye, & celle-ci.

En 1684, Louis XIV fit faire à Saclé un étang où s'écoulent les eaux de tous les environs, par des rigoles, & cela pour la fourniture des réſervoirs de Verſailles. Il en avoit exiſté en ce lieu un autre auparavant. *Voy.* VAUHALLAN.

SAGES-FEMMES. Elles forment en cette Capitale un

Corps de Communauté, dont les Statuts ſont inſérés dans ceux des Chirurgiens.

Aucune Aſpirante en l'Art des accouchemens, ne peut être admiſe à l'examen pour la Maîtriſe, ſi elle n'eſt de bonne vie & mœurs, de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & fille de Maîtreſſe, ou ſi elle n'a fait apprentiſſage; ſavoir, trois ans chez l'une des Maîtreſſes Sages-Femmes de Paris, ou trois mois à l'Hôtel-Dieu.

L'examen de chaque Aſpirante ſe fait à Saint-Coſme par le premier Chirurgien du Roi, ou ſon Lieutenant, les quatre Prévôts en Charge, les quatre Chirurgiens, & les quatre Sages-Femmes du Châtelet, en préſence du Doyen de la Faculté de Médecine, de deux Médecins du Châtelet, & de huit Maîtres.

Aucune Sage-Femme ne peut exercer ſon Art, ni être pourvue de l'une des Charges de Jurées, ſi elle n'a été reçue à Saint-Coſme, en la manière ci-deſſus.

SAINT-BLAISE & SAINT-LOUIS. Cette Chapelle qui ne ſubſiſte plus aujourd'hui, étoit qualifiée d'Annexe du Prieuré de Saint-Julien-le-Pauvre, dont elle étoit voiſine. Aujourd'hui le terrein qu'elle occupoit, eſt remplacé par un Menuiſier, & l'on y entre par la rue Galande: à côté étoit un paſſage qui conduiſoit dans la cour, & de-là dans la rue Saint-Julien-le-Pauvre. Le Service qui ſe faiſoit dans cette Chapelle, a été transféré dans celle de Saint-Yves, rue Saint-Jacques.

SAINT-DENIS-DU-PORT: *Doyenné de Lagny.* Autrefois il exiſtoit en cet endroit deux Paroiſſes, ſous le nom de Saint-Denis-du-Port, & de Saint-Laurent-du-Port. L'étendue contiguë à la Ville de Lagny, à laquelle on a donné le nom de Port, commençoit vraiſemblablement à l'endroit du rivage de la Marne, où les bateaux s'arrêtoient; c'étoit ce qui lui avoit donné le nom; enſuite il s'avançoit dans les terres ſur le côteau, & même dans la plaine vers le midi. Ce canton de Seigneurie appartenoit autrefois au Monaſtere de Saint-Denis. Le territoire conſiſte en vignes & en terres labourables. L'Egliſe eſt une eſpèce de Chapelle ſans collatéraux. La nomination de la Cure appartient dès le treizième ſiècle à l'Abbé de Lagny, qui eſt Seigneur de tout le Village, & gros Décimateur.

La Paroiſſe de Saint-Denis-du-Port a été augmentée par la réunion du territoire de celle de Saint-Laurent, qui étoit

Digitized by Google

ſituée hors des murs de Lagny, & dont il ne reſtoit plus que la Chapelle ſeule au milieu des champs. Elle fut démolie, & l'on fit un tableau de S. Laurent pour une Chapelle dans l'Egliſe de S. Denis, où l'on célèbre l'Office le dixième jour d'Août, Fête de ce Saint. Les MM. du *Séminaire de S. Sulpice*, poſsèdent aujourd'hui le principal bien qui eſt ſur le territoire de Saint-Laurent.

SAINT-ELOI, (*le Bourg de*) ainſi appellé d'une Chapelle bâtie par S. Eloi dans le cimetière du Couvent de Filles qu'il avoit fondé dans l'Iſle du Palais; elle étoit ſous l'invocation de Saint Paul, & ce Bourg étoit dans ſon voiſinage. Le Prieuré de ce nom proche le Palais, & qui dépendoit de l'Abbaye de Saint Maur, fut ſécularisé, & ſes revenus affectés à l'Evêque de Paris. On ſait que le Chapitre de Saint Maur fut réuni en 1750 à Saint Thomas, aujourd'hui Saint-Louis-du-Louvre. *Voy.* BARNABITES. (*les*)

SAINT-ESPRIT. *Voy.* HÔPITAL *du Saint*, t. 3, p. 241.

SAINT-ESPRIT. (*Chapelle du*) *Voy. tom. 1, pag. 275, & celui-ci, au mot* SULPICE. (*Egliſe Paroiſſiale de Saint*)

SAINT-GEORGES. (*Chapelle*) *Voy.* ABBAYE DE CHELLES, tom. 1, pag. 2.

SAINT JULIEN & SAINTE BASILISSE. *Voy.* HOSPITALIÈRES *de la Miſéricorde de Jéſus*, &c. tom. 3, pag. 229.

SAINT-LAMBERT, Village à ſept lieues ou environ de Paris, ſitué ſur un côteau, dont l'aſpect eſt au levant. Il eſt arroſé par le bas de la petite rivière de Rodon, qui va ſe jetter dans l'Ivette à Saint-Remi, en faiſant tourner pluſieurs moulins; le paſſage eſt fort varié: on y voit de tout, excepté de la vigne. L'Egliſe eſt bâtie environ à mi-côte, fort groſſièrement, à cauſe de la dureté des pierres du Pays, & ſans ornemens de ſculpture. Elle peut avoir deux ou trois cents ans d'antiquité. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Bourgueil. Cette Terre ayant été depuis un certain temps entre les mains des Seigneurs de Chevreuſe, s'eſt trouvée faire partie du Duché. Elle en a ſubi le ſort, & eſt paſſée aux Dames Urſulines de Saint-Cyr.

SAINT LEUFROI. (*la Chapelle de*) Elle étoit ſituée

auprès du grand-Châtelet, & fut démolie, pour ſervir à l'agrandiſſement de cette priſon. C'étoit une Cure à laquelle le Chapitre de Saint-Germain nommoit : on lit dans le *Gallia Chriſtiana*, que Saint Leufroi avoit été une Succurſale de ce Chapitre. Voyez ce que nous avons dit de la mître de la Chapelle S. Leufroi, *tom. 2, pag. 308 & 309*. Il y avoit en ce lieu en 1417, une boucherie qui fut ſurnommée de Saint-Leufroy, lorſque la grande boucherie du même Quartier eut été détruite. La rue qu'on appelle aujourd'hui de la Jouaillerie, étoit nommée en 1300 la rue du Chevet-Saint-Leufroi, à cauſe qu'elle paſſoit au chevet de cette Egliſe, c'eſt-à-dire, à ſa partie orientale.

SAINT LUC. (*l'Egliſe*) C'étoit anciennement l'Egliſe de S. Symphorien, qui n'étoit ſéparée de Saint-Denis-de-la-Charte, que par la petite rue de Glatigny. Cette Egliſe qui étoit celle de l'Académie de Saint-Luc, a été ſupprimée avec cette Académie. *Voy.* SAINT SYMPHORIEN.

SAINT NICAISE. (*Chapelle*) C'eſt une de celles qui ont été fondées en l'Hôpital des Quinze-Vingts, laquelle a donné ſon nom à la rue ainſi appellée. Cette Chapelle avoit deux portes, l'une dans l'enceinte de l'Hôpital des Quinze-Vingts, qu'elle a encore aujourd'hui, & l'autre dans la rue Saint-Nicaiſe, mais maſquée par un bâtiment.

SAINT-PAUL. (*le Prieuré de*) Il eſt ſitué ſur le territoire de la Paroiſſe de Saint-Remi près Chevreuſe, Doyenné de Château-Fort. Il eſt ſurnommé *de Alnetis* dans les titres latins, ce qui a été rendu en françois par *des Aunois* ou *des Aunais*, & quelquefois auſſi *de l'Aulné*. Il n'y a que le Prieuré & la Ferme; il eſt ſitué dans un fond entre deux collines, ſur le torrent qui vient de Molières & des Trous. On ne connoît guères les origines de ce Prieuré; mais il eſt certain qu'il a été Cure pendant quelques ſiècles. En effet, *Bernard*, Archidiacre de Paris, ayant fait ſa viſite de l'Egliſe de Notre-Dame, la demanda à l'Evêque Thibaud, pour s'y faire Hermite, & transféra les Paroiſſiens à la Paroiſſe S. Paul, qu'il érigea en Cure; puis s'étant fait Chanoine à S. Victor ſous l'Abbé Gilduin, il fit accorder ce lieu aux Chanoines de cette Abbaye, pour en faire un Prieuré. Hugues II du nom, Evêque de Soiſſons, y donna la Terre de Beauterrois. Ce Bénéfice fut depuis conféré, avec charge d'ames, par l'Evêque de Paris, ſur la préſentation de l'Abbé,

Digitized by

juſqu'à F. *Jacques du Chou*, qui le fit réduire en Prieuré ſimple.

SAINT-PRIX ou PRICT, *dit anciennement* Tour *ou* Tourn. Il eſt vraiſemblable que ces derniers mots tirent leur origine du nom *Thorn*, Divinité des Goths & des Danois, ainſi que tous les noms de lieu que l'on voit en France commencer par *Torn* ou *Tourn*, tels que Tournières, Tournebu, Tournetot, Tourneville, Tourneur, *&c.* Il pourroit ſe faire auſſi, que le nom du Village dont il s'agit, ſoit venu du langage celtique, *Thur* ou *Thour*, qui ſignifioit porte ou paſſage, en ſorte que ce lieu auroit été ainſi appellé, parce qu'il ſervoit de paſſage pour aller d'une vallée à l'autre, comme il en ſert encore. *Geoffroi de Montmorenci* & ſon épouſe *Richilde* donnèrent ſous le règne de Philippe I, ſur la fin du onzième ſiècle, à l'Egliſe de Saint Germain de Pontoiſe, l'Egliſe de ce Village, alors appellé Tour, & tout ce qui en dépendoit. Il ſemble auſſi que l'Egliſe de l'Abbaye de Pontoiſe auroit été, non-ſeulement ſous l'invocation de Saint-Germain, mais encore ſous celle de Saint Prix, Evêque de Clermont; & que, comme il y avoit, ſans doute, de ſes Reliques en ce lieu, on en fit part à l'Egliſe de Tour; ce qui occaſionna depuis le changement de nom de ce Village.

Ce Prieuré & l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Prix ne forment actuellement qu'un ſeul & même édifice, dans lequel on apperçoit une ſtructure de différens temps. L'Egliſe eſt bâtie en long ſur le côteau, à l'endroit où le Village forme une eſpèce d'Amphithéâtre qui eſt apperçu de Paris, & dont l'aſpect eſt au midi. Au grand Autel qui eſt conſtruit aſſez nouvellement, eſt repréſenté Saint Prix d'un côté, & Saint Fiacre de l'autre. Ce dernier eſt, dit-on, le vrai Patron de la Paroiſſe. Dans l'un des collatéraux méridionaux, eſt l'Autel de Saint Prix iſolé, où ſe fait le concours des Pélerins, & l'aſſemblée des Confrères. Les Reliques du Saint y ſont conſervées dans une armoire ſingulière, qui renferme deux ou trois Reliquaires, où cependant on aſſure qu'il n'y a qu'un doigt du S. Evêque. La fontaine du nom du même Saint Prix ſe voit auſſi dans ce Village. La Fête qui attire le plus grand nombre de Pélerins, eſt celle de la tranſlation de ce Saint le 12 Juillet. La Cure eſt à la préſentation de l'Abbé de Saint Martin de Pontoiſe, ſous le nom de *Turno ſuprà Vionam, juxtà Pontiſaram.* La Vione eſt une petite rivière qui ſe jette dans l'Oiſe à Saint-Martin.

SAINT-REMI, *près Chevreuſe.* Ce Village eſt ſitué en partie dans la prairie arroſée par la rivière d'Ivette, & par le ruiſſeau qui vient d'entre les Trous & Molières, & en partie ſur les bords de cette prairie, tant d'un côté que d'un autre, ce qui forme le gros de la Paroiſſe, étant la jonction des deux rues en forme de croix, l'une venant du midi, du côté des Trous, & l'autre venant du nord. Ce Village eſt diſtant de Paris d'environ ſix lieues. Le terrein eſt froid, & n'eſt cultivé qu'en labourages & en prairies.

L'Egliſe qui eſt du titre de Saint Remi de Reims, eſt ſituée dans le plus bas de la prairie, ce qui eſt cauſe qu'elle eſt quelquefois inondée, & que le pavé en eſt tout verd. Elle ſe ſoutient malgré les attaques de l'eau, parce qu'elle eſt bâtie des pierres molaires ou molières du Pays, dont la groſſièreté n'admet aucunes ſculptures, & a plus de réſiſtance: il en eſt de même de la tour qui la ſupporte du côté de l'orient, où l'on a placé l'entrée dans ces derniers ſiècles, en tranſportant l'Autel à l'occident, où la porte auroit dû reſter. Les Dames de Saint-Cyr poſsèdent la Seigneurie de ce lieu, & y ont le banc ſeigneurial. La Cure eſt à la nomination du Prieur, comme membre de l'Abbaye de Saint-Florent, à laquelle l'Egliſe de Saint Remi avoit été donnée avant l'an 1122.

Le Prieuré du Village de Saint-Remi eſt connu ſous différens noms: les anciens l'appelloient le *Prieuré de Saint-Remi*, ou *le Prieuré de Beaulieu*, apparemment à cauſe de la beauté du vallon où il ſe trouvoit, & peut-être pour le diſtinguer de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Remi; de laquelle les Moines ſe ſeroient éloignés à cauſe de ſa ſituation aquatique. Depuis l'avant-dernier ſiècle, on l'a appellé quelquefois *le Prieuré de Sainte-Avoie*, peut-être à l'occaſion de quelque dévotion du Peuple envers cette Sainte, qui y eſt repréſentée ſortant la tête d'une tour. L'Egliſe Paroiſſiale eſt ſituée dans la Baronnie de Saint-Remi. Le Village & les maiſons qui le compoſent, ſont de la mouvance & de la Juſtice de pluſieurs Seigneurs. Le Prieur de Beaulieu, autrement de Sainte-Avoie, qui a haute Juſtice, a dans ſa directe le haut du Village, du côté du midi. Les Dames de Saint-Cyr ont, du côté du ſeptentrion, le bas du Village dans leur directe, &, outre cela, la Terre & Seigneurie du Fief de Rodon, qui eſt auſſi de la Paroiſſe, & qu'elles ont acquis & réuni à leur Seigneurie de Chevreuſe.

Digitized by Google

SAINT SAUVEUR. (*Egliſe Paroiſſiale de*) C'étoit originairement *la Chapelle de la Tour*, ainſi nommée, parce qu'elle tenoit à une tour quarrée qui vient d'être abattue cette année 1778, & que nous avons vue au coin de la rue Saint-Sauveur. Cette Chapelle & celle de Sainte Agnès étoient dans le territoire de Saint-Germain-l'Auxerrois. Celle de Sainte Agnès prit le nom de Saint Euſtache, & fut érigée la première en Paroiſſe. On ignore quand celle de la Tour prit le nom de Saint Sauveur, ni quand elle fut érigée en Paroiſſe. Les Fauxbourgs de Paris s'étant conſidérablement accrûs & peuplés depuis l'enceinte de Philippe-Auguſte, il eſt aſſez vraiſemblable que la difficulté pour l'adminiſtration des Sacremens, & l'éloignement de l'Egliſe de Saint Germain, mirent ce Chapitre, dès le milieu du treizième ſiècle, dans la néceſſité de faire ériger en Paroiſſe la Chapelle de la Tour, qui étoit ſituée au-delà de cette enceinte. Elle fut reconſtruite ſous le règne de François I, & ſept Chapelles y furent bénites en 1537 : on l'agrandit en 1571 & en 1622; enfin en 1713, elle a été réparée & embellie, au moyen du bénéfice d'une loterie que Sa Majeſté lui accorda. Aujourd'hui la démolition de la tour qui menaçoit ruine, en a occaſionné une autre fort conſidérable dans cette Egliſe. On s'occupe actuellement d'une très-grande réparation qui nous empêche d'en dire davantage. L'Egliſe de S. Germain-l'Auxerrois eſt Matrice de Saint Sauveur, & en cette qualité, elle nomme à la Cure.

La Chapelle de la Vierge eſt ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Egliſe, & mérite l'empreſſement des Connoiſſeurs & des Curieux. Trois perſonnes ont concouru à ſa décoration. *Blondel*, Architecte du Roi, a donné les deſſins de l'Autel; *Jean-Baptiſte le Moine* le fils en a traité la ſculpture avec toute l'intelligence poſſible; & *Noël-Nicolas Coypel*, Peintre ordinaire du Roi, & Adjoint à Profeſſeur dans l'Académie Royale de Peinture, a compoſé & peint le ſujet qu'on y voit repréſenté, d'une manière digne de ſon nom, & de la réputation qu'il s'eſt acquiſe par ſes ouvrages.

Trois grandes arcades donnent l'entrée à cette Chapelle : quatre piliers qui ſont dans les encoignures, reçoivent la retombée de quatre pendantifs qui rachètent la vouſſure d'une coupole qui a vingt-deux pieds de diamètre. L'Autel eſt décoré d'un ordre compoſite, & eſt adoſſé contre le mur d'un des bas-côtés de l'Egliſe. Le tableau qui repréſente

l'Aſſomption de la Vierge, étant le ſujet principal, occupe la place qui eſt préciſément au-deſſus de l'Autel, & attire les premiers regards. Le plafond repréſente les Cieux qui s'ouvrent pour recevoir la Sainte Vierge. Le Saint-Eſprit ſe détache & deſcend au-devant d'elle, tandis que le Père Eternel eſt aſſis, ayant Jéſus-Chriſt à ſa droite, & étant environné d'Anges, des Saints Patriarches, & de quelques Saints du Nouveau Teſtament.

La voûte eſt preſque plate, n'ayant que ſept pouces de bombement; & cependant, par la magie de la perſpective, elle paroît d'une élévation prodigieuſe. Les Connoiſſeurs & les plus habiles Peintres ont tous admiré la ſcience & l'effet de ce plafond, & l'ont eſtimé le plus ſavant dans l'Art de la perſpective, qui ſe voie dans Paris. Il a cependant été en partie la cauſe de la mort de cet excellent Peintre. « *Noël-Nicolas Coypel*, dit Piganiol, étoit convenu avec les » Marguilliers de Saint Sauveur, d'une très modique ſomme » pour la décoration de cette Chapelle. C'étoit un Artiſte » extrêmement déſintéreſſé, qui entreprit ce plafond plus » pour la gloire, que par une autre vue. Quand il fut fini, » les Marguilliers lui refuſèrent, non-ſeulement la moindre » gratification, mais leur injuſtice fut au point de ne pas » vouloir lui rembourſer les frais très-conſidérables des » échafauds, du paiement du Sculpteur, & de la perte du » bénéfice des tableaux qu'il auroit faits pendant les deux » années qu'il employa à cet ouvrage. Le procès qu'il eut » avec eux ne finiſſant point, par la protection qu'ils ob- » tinrent, & le Sieur *Coypel* n'ayant point de fortune, le » chagrin le ſaiſit, & nous enleva cet excellent Peintre à » l'âge de quarante-cinq ans. C'étoit l'homme du monde le » plus doux & le plus modeſte, & de la plus belle phy- » ſionomie.

Sauval aſſure que *Turlupin*, *Gautier-Garguille*, *Gros-Guillaume* & *Guillot-Gorju*, les plus excellens Acteurs Comiques qu'il y ait jamais eu, ont été enterrés dans cette Egliſe. *Turlupin* avoit trois noms: *Henri Legrand* étoit le véritable; *Belleville* étoit le nom de guerre, & *Turlupin*, celui de théâtre. Jamais homme, dit-on, n'a compoſé, joué, ni mieux conduit la farce que cet Acteur: ſes rencontres étoient pleines d'eſprit, de feu & de jugement; il ne lui manquoit qu'un peu de naïveté. Sauval ajoute qu'il monta ſur le théâtre à l'Hôtel de Bourgogne, dès qu'il commença à parler, & qu'il joua plus de cinquante-cinq ans. *Gauthier-Garguille* ſe nommoit *Hugues Guéru*, dit

Flechelles. Il étoit ſi diſpos, que toutes les parties de ſon corps lui obéiſſoient comme il vouloit. Jamais homme de ſa profeſſion n'a été plus naïf, ni plus parfait. Tout faiſoit rire en lui. Il repréſentoit toujours un vieillard de farce. Il joua plus de quarante-quatre ans, & mourut âgé de ſoixante. *Bertrand Harduin de Saint-Jacques*, dit *Guillot-Gorju*, remplaça *Gautier-Garguille* : comme il avoit étudié en Médecine, ſon perſonnage ordinaire étoit de contrefaire le Médecin ridicule. Il avoit la mémoire ſi heureuſe, que tantôt il nommoit tous les ſimples, tantôt toutes les drogues des Apothicaites, tantôt les ferremens des Chirurgiens, *&c.* & les nommoit ſi diſtinctement & ſi vîte, qu'on étoit frappé d'admiration. Il mourut en 1648, âgé d'environ cinquante ans. Il étoit grand & fort laid. Il avoit les yeux enfoncés, un nez à pompettes, & reſſembloit à un ſinge.

Cette Egliſe a auſſi été le lieu de ſépulture de *Guillaume Colletet*, de *Raimond Poiſſon*, & de *Jacques Vergier*. *Colletet* étoit Avocat au Parlement & au Conſeil, & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe. Ses Ouvrages lui acquirent l'eſtime & la protection des Cardinaux *de Richelieu* & *Mazarin*, & lui méritèrent une place a l'Académie Françoiſe. Le Cardinal de Richelieu le mit au nombre des cinq Poëtes qu'il avoit choiſis pour la compoſition des pièces de théâtre. Les quatre autres étoient *Boiſrobert*, *Corneille*, *l'Eſtoile* & *Rotrou*. Toutes ces diſtinctions n'ont pas empêché que *Boileau-Deſpréaux* ne l'ait extrêmement maltraité. Il mourut preſque ſexagénaire. *Raymond Poiſſon*, Comédien mort en 1690, jouoit le perſonnage de Criſpin, dont il étoit l'Inventeur. Le Roi ayant pris plaiſir à le voir jouer dans une Troupe de campagne, le mit à l'Hôtel de Bourgogne en 1660. Il parloit bref ; & n'ayant pas de gras de jambes, il imagina de jouer en bottines ; & l'on prétend que c'eſt d'après lui que tous les Criſpins ſes ſucceſſeurs ont bredouillé & ſe ſont bottés. Il ſe retira du théâtre en 1685, & mourut cinq ans après. C'étoit le père de Paul *Poiſſon*, qui hérita du beau naturel de ſon père, de ſon bredouillement & de ſes bottines. Celui-ci s'eſt retiré du théâtre en 1724, & eſt mort depuis à Saint-Germain-en-Laye, Le *Sieur Préville* qui lui a ſuccédé, & dont on nous annonce déjà la retraite, réunit toutes les qualités de ces deux célèbres Comédiens, peut-être les ſurpaſſe-t-il : c'eſt un doute que nous haſardons. *Jacques Vergier* fut un de nos meilleurs Poëtes. Le fameux *la Fontaine* lui écrivit des lettres qui font honneur à la modeſtie de ce dernier, & au

génie que *Vergier* avoit pour la poéſie. Il étoit d'un caractère doux & aimable, & ſe fit des Admirateurs & des Protecteurs, tant à la Ville qu'à la Cour. Il fut fait Commiſſaire de la Marine, & ſervit avec beaucoup de diſtinction & d'agrément. Il parvint enſuite à la place de Commiſſaire-Ordonnateur, & de Préſident du Conſeil de Commerce à Dunkerque. Il fut tué la nuit du 22 au 23 Août 1720 à Paris, où il s'étoit retiré. Ce fut d'un coup de piſtolet, dans la rue du Bout-du-Monde, en revenant de ſouper chez une de ſes amies. Il étoit âgé de ſoixante-trois ans. Ses Contes ſont très-obſcènes; mais perſonne ne l'a égalé pour les parodies.

SEVERIN. (*Egliſe Paroiſſiale de Saint*) Cette Egliſe n'étoit dans ſon origine qu'un petit Oratoire, ſous l'invocation de Saint Clément, & qui, par la ſuite, prit le nom de Saint Severin. Comme l'Hiſtoire fait mention de deux Saints de ce nom qui ſont venus à Paris, il eſt difficile de décider duquel des deux cette Egliſe a pris le nom qu'elle porte. L'un de ces Saints qui étoit Abbé d'Agaune, vint à Paris vers l'an 506, & procura au Roi Clovis, par ſes prières, la guériſon d'une maladie qui le tourmentoit depuis long-temps. Il ſe retira enſuite à Château-Landon en Gâtinois, où il mourut le 11 de Février de l'année ſuivante. Quant à l'autre Saint Severin, tout ce qu'on en ſait, c'eſt qu'il s'enfonça dans une cellule d'un des Fauxbourgs de Paris; qu'il y vécut reclus pendant pluſieurs années, & que ſa haute piété porta Clodoalde ou Saint Cloud, à ſe mettre ſous ſa conduite, & à recevoir de lui l'habit monaſtique. Celui-ci mourut ſous le règne de Childebert, & comme l'on croit, le 24 Novembre. M. de Valois a prétendu que ce Saint Solitaire étoit le Titulaire de l'Egliſe de Saint Severin; mais les Religieux Bénédictins qui ont fait l'Hiſtoire de la Ville de Paris, croient qu'il s'eſt trompé, parce que cette Egliſe célèbre tous les ans ſa fête, non pas le 24 Novembre, qui eſt le jour de la mort de Saint Severin le Solitaire, mais le 11 Février, qui fut celui de la mort de l'Abbé d'Agaune. Cette raiſon n'eſt pas bien forte, & le ſentiment de Valois paroît plus probable que celui des deux Hiſtoriens de la Ville de Paris; car, puiſqu'il eſt conſtant qu'il y a eu en cet endroit un Reclus nommé Severin, n'eſt-il pas plus naturel de croire que l'Egliſe qu'on y a bâtie enſuite, en a pris le nom, que d'aller chercher Saint Severin, Abbé d'Agaune, qui n'ayant fait, pour ainſi dire,

qu'une apparition à Paris, devoit y être beaucoup moins connu que le Solitaire, qui y avoit passé une partie de sa vie, & y étoit mort dans une grande réputation de sainteté ? Cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, qu'elle est confirmée par une charte de 1031, du Roi Henri I, qui est conservée dans les archives de l'Eglise de Paris, rapportée par le P. Dubois dans l'Histoire de cette Eglise. Par cette charte, ce Prince donne à l'Eglise de Paris, quelques Eglises situées dans les Fauxbourgs de cette Ville, qui, dans le temps des troubles du Royaume, avoient été dépouillées de tous leurs biens, & étoient devenues désertes. Parmi ces Eglises ruinées, il met celle de Saint Severin le Solitaire, *Severini Solitarii* ; ce qui prouve au moins que du temps du Roi Henri I, on croyoit que c'étoit Saint Severin le Solitaire ou l'Hermite, qui étoit le Titulaire de cette Eglise, & non pas Saint Severin, Abbé d'Agaune.

L'Evêque de Paris érigea cette Eglise en Eglise Paroissiale, & voulut que son Curé eût le titre d'Archiprêtre, & qu'en cette qualité, il eût inspection sur les Curés des Fauxbourgs, comme le Curé de la Madeleine l'avoit sur les Curés de la Ville. Aujourd'hui cette qualité n'est qu'un titre d'honneur, sans fonction, & qui ne donne d'autre privilège que celui de précéder les autres Curés au Synode, & d'assister l'Archevêque, lorsque le Jeudi Saint il bénit les Saintes Huiles.

Le bâtiment de l'Eglise de Saint Severin est gothique, & a été fait à diverses repriſes, comme on le remarque à son architecture ; mais on ignore quand il a été commencé : on sait seulement qu'en 1495, on acheva l'agrandissement qu'on avoit été obligé de faire à cette Eglise, & que, pour cet effet, on prit la Chapelle de la Conception de la Vierge, & on en fit bâtir une autre derrière le Chœur, aux dépens des Administrateurs de la Confrairie.

En 1684, on fit des réparations considérables dans le Chœur, dont on changea la décoration, & principalement celle du grand-Autel. Celui-ci qui est d'ordre composite, fut décoré de huit colonnes de marbre, posées sur un demi-cercle, & soutiennent une demi-coupole, enrichie de quelques ornemens de bronze doré. Les piliers les plus proches de cet Autel, ont été aussi ornés de marbre, de flammes & de festons ; aux quatre piliers qui sont les plus proches de l'Autel, sont autant de thermes, portant des cornes d'abondance, qui servent de chandeliers. Entre les arcades

des piliers, au-deſſus des baluſtrades de fer doré, ſont les chiffres de Saint Severin, & les armes d'Orléans, qui ſont de France au lambel d'argent. L'écu eſt en loſange, parce que ſont les armes d'*Anne-Marie-Louiſe d'Orléans*, Ducheſſe de *Montpenſier*, & fille *de Gaſton Jean-Baptiſte de France*, *Duc d'Orléans*, laquelle étoit, ſans contredit, la principale Paroiſſienne de cette Egliſe *. Toute cette décoration a été exécutée par *Baptiſte Tubi*, Sculpteur très-habile, d'après les deſſins de *le Brun*, premier Peintre du Roi Louis XIV. On dit qu'elle coûta 24400 livres, & que cette ſomme fut fournie par Mademoiſelle *de Montpenſier*, par le Curé & par la Fabrique. Cette Princeſſe fit encore préſent à la Paroiſſe, d'un beau Soleil enrichi de diamans & pierreries fines d'un très-grand prix.

On voit à côté de la petite porte de cette Egliſe, qui conduit à la rue de Saint Severin, une Chapelle où l'on remarque deux tableaux qui ſont de *Champagne*, & dont l'un repréſente Saint Joſeph, & l'autre Sainte Geneviève.

La Chapelle de Saint Pierre, ou des trois Nativités, ſe nomme auſſi la Chapelle des *Brinons*. C'eſt une eſpèce de Bénéfice qui a ſon revenu particulier, au moyen duquel le Titulaire, ou Commiſſaire de ladite Chapelle, eſt tenu d'acquitter les Meſſes & les prières que Meſſieurs *de Brinon* y ont fondées. C'eſt ici le lieu de la ſépulture de pluſieurs perſonnes de ce nom, à commencer par *Yves Brinon*, Exa-

* Comme Mademoiſelle de Montpenſier a demeuré toute ſa vie au Palais du Luxembourg, ou d'Orléans, qui eſt de la Paroiſſe de S. Sulpice, on ne ſavoit point par quel haſard elle étoit de la Paroiſſe de S. Severin, ſi cette Princeſſe n'eût pris ſoin elle-même de l'apprendre dans les Mémoires de ſa vie : elle y dit qu'ayant eu ſujet de ſe plaindre de Meſſieurs de Saint-Sulpice, elle conſulta là-deſſus M. de Harlay, pour lors Archevêque de Rouen, qui le fut enſuite de Paris. Ce Prélat lui ayant dit que les Evêques étoient les maîtres d'envoyer les gens dans quelle Paroiſſe ils vouloient, Mademoiſelle de Montpenſier écrivit auſſi-tôt à M. de Péréfixe, Archevêque de Paris, pour le prier de lui nommer une Paroiſſe pour elle & ſes gens. Ce Prélat lui envoya ſur le champ un papier, par lequel il lui nommoit Saint Severin pour elle, pour les gens à elle qu'elle avoit logés de ſon côté dans le Luxembourg, & pour ſes Officiers qui ſeroient logés hors de ſon Palais. Depuis ce temps-là juſqu'à ſa mort, cette Princeſſe n'eut pas d'autre Paroiſſe à Paris, que celle de Saint Severin.

minateur de par le Roi au Châtelet de Paris, & Procureur au Parlement, qui mourut le 12 Janvier 1529. Cette famille des *Brinons* s'éleva dans la ſuite, & a fait des alliances illuſtres. On y voit un tableau qui repréſente Saint Pierre en priſon, & délivré par un Ange. Le Public l'a regardé comme le meilleur qui ſoit dans cette Egliſe ; mais ce qui pourroit prouver le plus en ſa faveur, c'eſt que les Marguilliers ont payé à M. *Boſſe*, qui en eſt le Peintre, le double dont ils étoient convenus avec lui, ſans que cet Artiſte leur en ait rien demandé ; gratification bien noble, & qui leur fait beaucoup d'honneur. Cette Chapelle ſert encore de ſépulture à la famille des *Gilbert de Voiſins*.

On a mis à neuf les dégrés par leſquels on monte à cette Egliſe ; mais en démoliſſant les anciens, on a ſupprimé deux lions qui étoient en regard aux deux extrêmités de ces dégrés : ils avoient à leurs cols une eſpèce de collier, d'où pendoit un écuſſon, ſur lequel étoient gravées les armes de France & du Dauphin, & une inſcription en caractères romains ; ce qui indiquoit que ces figures pouvoient avoir environ deux cent cinquante ans, & qu'on les avoit remiſes dans ce temps à la place d'autres plus anciennes, qui apparemment tomboient de vétuſté. Ces lions méritoient d'être conſervés, & on feroit très-bien de les rétablir actuellement. C'eſt un monument de l'antiquité, qui prouve le droit de Juriſdiction. Ces figures ſervoient autrefois, dit l'Abbé Lebeuf, à ſupporter le ſiège du Juge Eccléſiaſtique, ſoit Official, ſoit Archiprêtre, dans les ſiècles où leurs Jugemens ſe prononçoient aux portes des Egliſes, ainſi qu'on en trouve encore qui finiſſent par ces mots : *datum intra duos leones.*

De ce même côté eſt la tour, où ſont les cloches, qui forment une ſonnerie aſſez forte & aſſez harmonieuſe.

L'on croit à propos de rendre raiſon de la quantité des fers de chevaux qui étoient attachés à l'ancienne grande porte du côté de la rue Saint Severin. C'eſt une ſuite de la dévotion qu'on avoit anciennement à Saint Martin, qui eſt un des anciens Patrons de cette Paroiſſe. Comme ce Saint eſt plutôt repréſenté en Cavalier qu'en Evêque, & qu'on le peint toujours à cheval, les Voyageurs avoient imaginé de le prendre pour leur Patron, ou du moins d'invoquer ſon interceſſion en leur faveur ; &, ſoit avant d'entreprendre leur voyage, ou après leur retour, ils attachoient des fers de leurs chevaux, aux portes des Egliſes où ils avoient été implorer ſa protection : c'eſt ce qu'on peut remarquer dans

Digitized by Google

les Egliſes dédiées ſous ſon nom. & dans leſquelles on a conſervé les mêmes portes qui y étoient anciennement, telles que ſont encore aujourd'hui l'Egliſe Collégiale de Saint Martin de Chabli, & celle de Saint Martin d'Erblay, près Conflans-Sainte-Honorine.

Les orgues, ainſi que la menuiſerie faite par *Dupré* le fils, & la ſculpture qui les renferment, ſont fort eſtimées. Etienne Paſquier, Scévole, Louis de Sainte-Marthe, Louis de Moréry, Euſtache le Noble, Louis-Elie du Pin, & pluſieurs autres Savans ſont enterrés dans cette Egliſe, & ſous les charniers. Dans le temps que Vitré, célèbre Imprimeur, étoit Marguillier de cette Paroiſſe, il fit mettre ces deux vers françois, pour ſervir d'inſcription au cimetière.

Tous ces morts ont vécu; toi qui vis, tu mourras:
L'inſtant fatal eſt proche, & tu n'y penſes pas.

Sous la porte du paſſage, par où l'on va dans la rue de la Parcheminerie, on voit ces quatre autres vers qui y ont été mis en 1660.

Paſſant, penſes-tu pas paſſer par ce paſſage,
Où penſant, j'ai paſſé;
Si tu n'y penſes pas, Paſſant, tu n'es pas ſage;
Car en n'y penſant pas, tu te verras paſſé.

Il y avoit dans le cimetière de cette Egliſe, un tableau connu ſous le nom de *Tableau de Mademoiſelle de Montpenſier*, placé & fait pour animer le feu de la Ligue; il repréſentoit les exécutions les plus inhumaines & les plus barbares, exercées par la Reine d'Angleterre contre les Catholiques. Il en fut ôté le 9 Juillet 1587.

On voyoit auſſi dans ce cimetière le tombeau d'un Seigneur étranger, mort dans le cours de ſes études à Paris. *Voy. tom.* 2, *p.* 342, au mot CIMETIERE *Saint Severin.*

Nous finirons l'article de cette Egliſe, par une anecdote aſſez ſingulière. Le Sieur *Becquet*, Marchand Drapier, rue Saint-Jacques, & de cette Paroiſſe, eut au mois de Juillet 1602, une conteſtation avec un Prêtre de cette Egliſe, qui lui demandoit l'argent de trois Meſſes qu'il avoit dites pour lui. *Becquet* ſoutint à ce Prêtre qu'il n'en avoit dit que deux. Etant venus devant l'Official, qui n'en adjugea que deux au Prêtre, celui-ci, pour s'en venger, ſachant que ſon

Digitized by Google

adverſaire baiſoit ſept ou huit fois un petit Crucifix de cuivre qui étoit dans la Chapelle où il entendoit ordinairement la Meſſe, prit ce Crucifix, & le fit chauffer ſi fort, qu'il n'y eût eu bouche ſi froide qui n'en fût échaudée, puis le remit en ſa place; *Becquet* étant venu pour le baiſer, ſuivant ſa coutume, ſe brûla tellement, qu'il ſe mit auſſi-tôt à crier: *Ah! mon petit bon Dieu que tu es chaud*, & ſe contenta de lui donner ce baiſer, ſans vouloir retourner aux autres. Le 24 Novembre ſuivant, il arriva encore une aventure à ce même *Becquet*, homme riche, mais ſuperſtitieux à l'excès: étant dans l'Egliſe de Verrière, à trois lieues de Paris, comme il étoit fort tard, & qu'il étoit à genoux devant une image de la Vierge, ayant dix chandelles attachées à ſes dix doigts des mains, un Prêtre l'ayant averti de ſortir de l'Egliſe, parce qu'il étoit fort tard, *Becquet* n'en voulut rien faire. Le Prêtre s'aviſa d'une ruſe pour le chaſſer; il prit un linge blanc, dont il ſe maſqua le viſage, & ſe vint préſenter à lui de cette façon. *Becquet* étoit dans une extaſe de dévotion; il commença auſſi-tôt à crier: *ah! douce Vierge Marie, bonne Notre-Dame*; & cependant, tout effrayé, ſortit vîtement, en criant à tous les bonnes gens du Village, que la bonne Vierge Marie lui étoit apparue: ces Villageois ſe mirent à crier *miracle*, juſqu'à ce que le Prêtre les ayant inſtruits de ce qui en étoit, tournèrent dans l'inſtant ce miracle en riſée, à la honte de *Becquet*.

SULPICE. (*l'Egliſe Paroiſſiale de Saint*) Cette Paroiſſe eſt ſans contredit la plus grande, la plus étendue & la plus peuplée de toutes celles de la Ville de Paris. Le premier ſiège de l'Egliſe Paroiſſiale du Fauxbourg Saint-Germain, fut dans la Chapelle de *Saint Pere*, ou de *Saint Pierre*, où ſont maintenant les Religieux de la Charité, & qui a donné ſon nom à la rue que l'on nomme aujourd'hui par corruption des *Saints-Pères*. La ceſſion fut faite à ces Religieux le 30 Août 1659. Mais cette Egliſe ſe trouvant trop petite pour contenir les ſerfs de l'Abbaye, & les Habitans de ce Fauxbourg, dont le nombre augmentoit tous les jours, on fut obligé, l'an 1211, d'en faire bâtir une autre, qui fût plus grande, où l'on transféra le titre de Saint Pierre, qui eſt le premier Patron Titulaire de l'Egliſe, connue aujourd'hui ſous le nom de Saint Sulpice. On voit dans les archives de Saint-Germain-des-Prés, un titre de l'an 1380, qui nous apprend que le Curé de Saint Sulpice alloit faire l'Office en la Chapelle de Saint Pierre, aux Fêtes annuelles; qu'il

Digitized by Google

y alloit en proceſſion le jour des Cendres & le Dimanche des Rameaux ; qu'il y faiſoit l'Office le jour de Saint Pierre, & l'eau bénite tous les Dimanches, &c. Cela a continué juſqu'en 1658, que les Frères de la Charité, auxquels la Reine Marguerite avoit donné, dès l'an 1606, la Chapelle de S. Pere, & le terrein des environs, donnèrent au Curé de S. Sulpice, la ſomme de 18000 livres, afin d'être libres dans leur Egliſe, & auſſi pour s'exempter à perpétuité de payer les droits des enterremens. Cette Chapelle pouvoit avoir été bâtie en mémoire de ce que les cryptes de la grande Egliſe de Saint Germain, démolies ou bouchées, avoient été ſous l'invocation de Saint Pierre. Elle ne pouvoit contenir que douze perſonnes ; & avec le cimetière qui y étoit joint, elle ne formoit qu'un demi-arpent, & ce cimetière ne ſervoit que pour les Peſtiférés. Enſuite ceux de la Religion prétendue réformée l'uſurpèrent, & ils en furent dépoſſédés par Arrêt du Conſeil en 1604, pour le donner à la Paroiſſe qui le demandoit, afin d'y enterrer, comme auparavant les Peſtiférés, & les perſonnes qui, par dévotion, demandoient d'y être inhumées. Les Religieux de Saint Germain ont toujours donné la ſupériorité à l'Egliſe de Saint Sulpice, ſur la Chapelle de Saint Pierre ; ils donnoient à la première le nom d'Egliſe ; & à la ſeconde, ſeulement le nom de Chapelle. Dans les proceſſions extraordinaires qu'ils faiſoient, ils commençoient toujours par l'Egliſe, & alloient enſuite à la Chapelle*.

Le Fauxbourg Saint-Germain s'étoit ſi fort accrû en 1643, que l'Egliſe de Saint Sulpice devint trop petite. D'ailleurs elle menaçoit ruine, & il falloit abſolument la réparer, ou en faire élever une autre qui fût plus grande, & plus ſolidement bâtie. Après pluſieurs aſſemblées des plus illuſtres Paroiſſiens, ſur-tout en préſence du Prince de Condé, il fut réſolu de bâtir une nouvelle Egliſe, qu'on commença en 1646, ſur les deſſins de *Chriſtophe Gamart*, un des meilleurs Architectes de ſon temps. Le 20 Février de cette année, la Reine *Anne d'Autriche*, mère de Louis XIV, aſſiſtée de Madame la Princeſſe *de Condé*, de Madame la Ducheſſe

* En 1652, il y avoit entre la rue de Bourbon & celle de Verneuil, une Chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge, qui dépendoit de l'Egliſe Saint Sulpice. Elle a été démolie, & l'on y a percé une rue appellée rue Sainte-Marie. *Voy.* RUE SAINTE-MARIE.

d'*Aiguillon*

Digitized by Google

d'*Aiguillon*, de Madame la Comteſſe de *Brienne*, de Mrs. les Ducs *de Guiſe* & *d'Uzès*, vint à l'ancienne Egliſe où elle fut reçue par M. *Alin*, Evêque de Cahors, & par M. *Olier*, Curé, avec tout ſon Clergé. Après que S. M. eut fait ſa prière, Elle fut conduite proceſſionnellement dans le cimetière à l'endroit où devoit être le maître-Autel de la nouvelle Egliſe, où après les prières ordinaires, S. M. deſcendit dans les fondemens, y poſa & maçonna la première pierre. Cette première pierre eſt dans le maſſif qui devoit porter, & a porté pendant cinquante ans le maître-Autel. C'eſt où eſt maintenant le chandelier au fond du Chœur. La mort de *Levau*, qui avoit ſuccédé à Gamart, étant arrivée quelque temps après, obligea les Marguilliers de confier la conduite de ce bâtiment à *Daniel Gittard*, Architecte. Celui-ci trouvant la Chapelle de la Vierge, qui n'étoit encore élevée que juſqu'à la corniche, trop reſſerrée & peu régulière, demanda qu'elle fût démolie; mais les Marguilliers ne voulurent point y conſentir, & elle fut achevée, conformément aux deſſins qu'en avoit donnés *Levau*. [*Gittard* fit bâtir le Chœur qui eſt un quarré long de quarante-deux pieds de large, ſur ſoixante-huit pieds de long, terminé au chevet par un demi-cercle de vingt-un pieds de rayons, & percé autour de ſept arcades, dont les pieds-droits ſont ornés de pilaſtres corinthiens qui ſoutiennent l'entablement. Ce Chœur a dans œuvre, depuis le pavé juſqu'à la corniche, cinquante-ſix pieds & demi de haut; & depuis l'entablement juſqu'au milieu de la voûte, trente-cinq pieds ſix pouces, en tout quatre-vingt-douze pieds de haut. Les bas-côtés qui règnent autour du Chœur, ſont décorés d'un ordre compoſé, que Gittard avoit imaginé pour en faire un ordre françois. Ces bas-côtés ont vingt-quatre pieds de large, ſur quarante-ſix pieds deux pouces de haut. On fut dix-huit ans à bâtir le Chœur & les bas-côtés. On travailla enſuite à la croiſée, qui a cent ſoixante & ſeize pieds de long, ſur quarante-deux de large, & ſe trouve plus longue de quatorze pieds, & plus large de deux, que celle de Notre-Dame, qui eſt la plus grande Egliſe de Paris. Le côté gauche de cette croiſée, en entrant, fut élevée juſqu'à l'entablement, pendant les années 1672, 1673 & 1674; mais à l'égard du portail, il n'y eut alors que le premier ordre de bâti. Il ne paroît pas que Gittard ait fait des changemens notables à ceux de Gamart, puiſque les premières pierres des deux piliers du fond du Chœur, avoient été poſées par M. *de Bretonvilliers*, ancien Curé, le 27 Avril

1660, deux mois avant qu'on approuvât les nouveaux plans. M. *Regnier de Pouſſé* étoit alors Curé; & c'eſt pendant qu'il le fut, qu'on continua le bâtiment avec plus d'activité, juſqu'en 1678. Alors on fut contraint de diſcontinuer les travaux, à cauſe des dettes conſidérables que la Fabrique avoit contractées, pour élever cet édifice, leſquelles montoient encore à plus de 500000 en 1683. Cette triſte ſituation détermina le Curé & les Marguilliers à préſenter une Requête au Roi & à ſon Conſeil, pour demander à être ſecourus, & qu'il leur fût permis d'aſſembler les Paroiſſiens, pour aviſer aux moyens de payer les dettes contractées, & d'achever le bâtiment de leur Egliſe. Par Arrêt du 12 Février, il fut ordonné qu'en préſence du Sieur le Camus, Lieutenant Civil, les Paroiſſiens & Habitans de la Paroiſſe, ſeroient convoqués, pour aviſer aux moyens les plus expédiens, tant pour acquitter les dettes, que pour continuer le bâtiment commencé, pour, ſur le procès-verbal qui en ſeroit dreſſé, être ſtatué par le Conſeil, ainſi qu'il appartiendroit. Le Lieutenant Civil indiqua l'aſſemblée dans la Chapelle de la Communion, au 22 de Mars. L'aſſemblée fut tenue, & cependant l'affaire traîna juſqu'en 1688, que par un Arrêt du Conſeil du 4 Mai, le Roi commit les Sieurs Bignon, de la Reynie, Conſeillers d'Etat, & le Sieur de la Briffe, Maître des Requêtes, pour arrêter, en préſence des Marguilliers, & de quatre des principaux Créanciers de Saint-Sulpice, un état des dettes & des effets de la Fabrique. Ils trouvèrent que les dettes montoient à plus de 672000 livres, & que les effets de la Fabrique ne montoient qu'à 143000 livres. Sur le référé & l'avis des Commiſſaires, le Conſeil rendit un nouvel Arrêt le 4 Janvier 1689, par lequel, pour l'acquit du ſurplus des dettes, après la vente des effets de la Fabrique, les manſes abbatiale & conventuelle de Saint-Germain-des-Près, furent condamnées à payer le ſixième du principal; la manſe abbatiale les deux tiers, & la conventuelle un tiers, & que les cinq autres ſixièmes ſeroient impoſés ſur les Propriétaires des maiſons & héritages du Fauxbourg Saint-Germain, à proportion des taxes faites pour les boues & les lanternes. Ce même Arrêt permit aux Habitans, à l'Econome de la manſe abbatiale, & aux Religieux de l'Abbaye, de faire la recherche des ſommes dues à la Fabrique, & des effets recelés, & de voir les comptes des Marguilliers. Par autre Arrêt du 14 Décembre ſuivant, il fut en conſéquence ordonné aux Marguilliers de Saint Sul-

Digitized by Google

pice, de communiquer les comptes de la Fabrique aux Syndics des Habitans, & des Communautés séculières & régulières du Fauxbourg. L'examen des comptes & les recherches qu'on fit, donnèrent lieu aux Habitans de publier un Mémoire qui ne faisoit point honneur aux Marguilliers. Ce Mémoire, accompagné d'une Requête, fut renvoyé par Arrêt du Conseil du 17 Août 1691, à l'examen des Sieurs Bignon, de la Reynie & du Harlay, Conseillers d'Etat; mais cette instance parut si odieuse, qu'elle fut assoupie par autorité. Depuis toutes ces contestations, les travaux de l'Eglise étoient suspendus, & l'ont été long-temps dans la suite. Ils n'ont été repris qu'en 1718, par M. *Languet de Gergy*, Curé de cette Paroisse.

Quelque grande & quelque hardie que fût cette entreprise, ce zèlé & habile Pasteur eut le courage de l'entreprendre, par le moyen d'une loterie que le Roi lui accorda au mois de Février 1721, & aussi par le secours de quelques personnes pieuses, qui lui ont fait des libéralités très-considérables. * Il commença par faire élever le portail qui est du côté de la rue des Fossoyeurs, dont la première pierre fut posée le 5 Décembre 1719, par le *Duc d'Orléans*, Régent du Royaume. Elle est sous la première colonne à droite en sortant. Ce portail est décoré de deux ordres de colonnes, l'un dorique, & l'autre ionique. Les deux niches sont remplies par deux statues qui ont dix pieds de proportion. Elles

* Les premiers qui donnèrent, furent M. *Languet* lui-même, MM. les Prêtres de sa Communauté, MM. de la Communauté des Gentilshommes, & plusieurs Particuliers de toute sorte d'état; & ces secours montoient alors à 17818 livres 19 sols. Il dit auparavant la Messe du Saint-Esprit au maître-Autel; tout le Clergé de la Paroisse y assista avec un grand nombre de Paroissiens. On ouvrit ensuite, avec les cérémonies ordinaires, les fondations, dont il posa lui-même la première pierre. Il donna ensuite, de son propre revenu, 1000 livres pour aider cette entreprise. A peine l'eut-il commencé, que les secours devinrent plus abondans; le plus grand nombre des Paroissiens, pauvres & riches, y contribuèrent. MM. les Directeur & Supérieur du Séminaire furent des premiers. Madame *Louise-Philippe de Coetlogon de Savoye* se fit sur-tout remarquer par les sommes considérables qu'elle donna presque tous les mois. Elle demanda d'avoir part pendant sa vie & après sa mort, à toutes les prières & bonnes œuvres qui se feroient dans cette Eglise, où l'on dit tous les jours deux Messes basses pour le repos de son ame.

ſont de feu *François Dumont*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Sculpture ; Artiſte diſtingué dans ſa profeſſion. Ces ſtatues repréſentent Saint Jean, le Précurſeur de J. C. & S. Joſeph qui en étoit le père putatif. Ce portail fut élevé ſur les deſſins de *Gittard* le fils, auxquels *Oppenord* fit quelques changemens. Lorſque ce portail fut élevé avec les deux Chapelles de la nef du même côté, on commença, le 13 Décembre 1723, l'ouverture de terre pour ce qui reſtoit à fonder. La cérémonie commença par une Meſſe du Saint-Eſprit, célébrée par M. le Curé ; après laquelle tout le Clergé ſortit en proceſſion, ſuivi des Ouvriers, chacun avec leurs outils, & la continua tout autour de l'Egliſe : on bénit enſuite le nouvel Autel de la Chapelle baſſe de la Sainte Vierge, & de-là on revint au lieu où l'on devoit ouvrir la terre. Alors M. le Curé en chape, avec un Diacre & Sous-Diacre, en tuniques, prirent chacun une pioche, & commencèrent à ouvrir la terre au chant des Pſeaumes. Leur exemple fut ſuivi des douze plus anciens du Clergé. M. le Curé ayant quitté ſa chape, & les Diacre & Sous-Diacre leurs tuniques, prirent chacun une hotte, & portèrent à pluſieurs repriſes la terre qu'ils venoient de remuer, ce qui fut encore imité par le Clergé. Tous ceux qui aſſiſtèrent à cette pieuſe cérémonie, la virent avec beaucoup de joie & d'édification ; pluſieurs pouſſés par les ſentimens d'une tendre piété, en verſèrent des larmes. *Voy. le Mercure de Décembre 1723, pag. 1417.*

Le grand portail de la croiſée, à main gauche, fait ſymmétrie avec celui qui eſt du côté de la rue des Foſſoyeurs, & eſt décoré de deux ordres d'architecture, dont le premier eſt de quatre colonnes corinthiennes, & le ſecond, de quatre colonnes d'ordre compoſite. Les figures de Saint Pierre & de Saint Paul qui rempliſſent les deux niches qui ſont dans les entre-colonnes de ce portail, ont neuf pieds & demi de proportion, & ont auſſi été ſculptées par *François Dumont.* Près de la ſtatue de Saint Pierre & ſur la même baſe, eſt un enfant qui a un genou ſur la pierre angulaire, & tient dans ſes mains les clefs du Royaume des Cieux, que J. C. promit de donner à Saint Pierre. La ſtatue de Saint Paul a de même auprès d'elle un enfant qui tient ſon épée. Les deux grouppes d'enfans qui ſont aux extrêmités du fronton, ſont de l'ouvrage de *François Dumont.* Après la conſtruction de ce portail, on commença en 1722, à élever le côté gauche de la nef, & on poſa la première pierre des quatre piliers, ou pieds droits, qui ſoû-

toient à élever de ce même côté. Ce furent le Comte *de Clermont*, au nom du *Duc de Bourbon* ſon frère ; Les Cardinaux *de Polignac* & *de Biſſy* ; M. *de la Houſſaye*, Conſeiller d'Etat, & Contrôleur-Général des Finances ; & M. *Dodun*, ſucceſſivement auſſi Contrôleur-Général des Finances, qui posèrent en cérémonie ces premières pierres. La nef fut achevée en 1736, & l'on a travaillé depuis à l'édification du grand portail, qui, malgré le laps de temps qui s'eſt écoulé depuis, n'eſt point encore entièrement fini. Cet édifice mérite, à plus d'un titre, l'épithete de *grand portail*. Il eſt du deſſin du Sieur *Jean Servandoni*, Peintre & Architecte Florentin. Ce portail a ſoixante-quatre toiſes d'élévation. On y monte par un perron de vingt-deux marches, au haut duquel il a un grand palier. La première pierre en fut poſée le Lundi 11 Mars 1733, & il eſt compoſé de deux ordres d'architecture, le dorique & l'ionique, & de ſoixante-huit colonnes, dont celles du premier ordre ont cinq pieds trois pouces de diamètre ; ce qui fait un des plus grands morceaux d'architecture qu'il y ait en France. A droite & à gauche ſont deux tours octogones de trente-cinq toiſes d'élévation : mais on peut appliquer ici ce proverbe latin, *feciſti majorem, feciſti minorem* ? Le peu de largeur de la rue Férou, ſur laquelle il eſt ſitué, & la grande élévation de ce portail le rendent preſque inviſible, & pour le mettre dans ſon vrai point de vue, il faudroit néceſſairement raſer le grand Séminaire de Saint-Sulpice, & la moitié des maiſons de la rue du Vieux-Colombier. Le 21 Août 1732, la première pierre du maître-Autel fut poſée au nom du Pape Clément XIII, par ſon Nonce, M. *Rainier*, Comte d'Ilcio, Archevêque de Rhodes ; & le 20 Mars 1734, cet Autel fut conſacré à Dieu, en l'honneur de Saint Pierre & de Saint Sulpice, par *M. Jean-Joſeph Languet*, Archevêque de Sens, qui y mit des Reliques de Saint Vincent & de Saint Primitif, Martyrs, qui avoient été expoſés dès la veille dans la Chapelle de la Sainte Vierge.

Cet Autel, élevé ſur ſept dégrés, & conſtruit à la Romaine, eſt iſolé & placé dans le centre de la croiſée. Sa forme eſt une eſpèce de tombeau à quatre faces, conſtruit d'un marbre bleu turquin, & enrichi d'ornemens de bronze doré d'or moulu. Le tabernacle eſt de pareille matière, enrichi de pierreries ; il repréſente l'arche d'alliance, déſignée par les anneaux qui ſervoient à la porter. Au-deſſus eſt une table, auſſi de bronze doré, qui repréſente le propitiatoire, & qui eſt ſoutenue par deux grands Anges de bronze

doré, qui ſont dans des attitudes de reſpect & d'adoration. Cette table eſt ſurmontée d'une croix, de ſix grands chandeliers & de ſix autres moindres. Au-deſſus de cet Autel, eſt ſuſpendu un pavillon rond à feſtons, ſculpté & doré, qui eſt de l'ouvrage des *Slotz*.

La décoration de cet Autel, de même que tous les bâtimens qu'on a élevés ici depuis l'an 1719, ſont d'après les deſſins de M. *Oppenord*, un des plus habiles Décorateurs de notre temps, & ci-devant premier Architecte du Duc d'Orléans, Régent du Royaume.

Chaque pilier du Chœur eſt orné d'une ſtatue de pierre de Tonnerre, de l'ouvrage du fameux *Bouchardon*. Cet habile Sculpteur en devoit faire quatorze; ſavoir, celles de J. C. de la Vierge, & celles des douze Apôtres; mais la mort l'ayant enlevé dans le cours de cet ouvrage, elles ont été achevées par d'autres Sculpteurs habiles. Ces ſtatues & la baluſtrade de marbre du Sanctuaire, méritent l'attention des connoiſſeurs.

Dans chaque bras de la croiſée de cette Egliſe, il y a deux balcons dorés, portés ſur des conſoles, & qui renferment des tribunes vîtrées, pour prier avec plus de recueillement & ſans être vu. Les ſculptures en pierre de la coupole de ces quatre balcons, ainſi que les bas-reliefs des yeux de bœufs, compoſés d'Anges & d'enfans, portant les attributs de Saint Pierre, de Saint Paul, de Saint Jean & de Saint Joſeph, & autres ſculptures de cette Egliſe, ſont de l'ouvrage des *Slodtz*, Sculpteurs habiles. A l'égard de la méridienne que l'on voit dans cette croiſée, voyez ce que nous en avons dit ſous le nom de *gnomon* de l'Egliſe de Saint-Sulpice, *tom. 3, pag. 530.*

La Chapelle de la Vierge attire les regards par les ornemens de peinture & de ſculpture qui y ſont prodigués. Les peintures de la voûte ſont à freſque, & de l'ouvrage de *François le Moine*, mort premier Peintre du Roi. Ce plafond & celui des Jacobins du Fauxbourg Saint-Germain, ſont des eſſais en ce genre de ce grand Peintre, dont la médiocrité ne nous permettoit pas d'eſpérer l'étonnante perfection de celui du ſallon d'Hercule au Château de Verſailles, l'admiration des étrangers & la gloire de l'Ecole Françoiſe. Celui-ci repréſente la Vierge aſſiſe ſur un nuage, avec Saint Pierre, d'un côté, & de l'autre, Saint Sulpice, Patron de cette Paroiſſe. La Sainte Vierge eſt environnée d'Anges, dont les uns portent les attributs qui lui conviennent, pendant que d'autres forment un concert de

voix & d'inſtrumens, pour célébrer ſon Aſſomption. Aux côtés de ce grand tableau, on voit à droite les Pères de l'Egliſe & les Chefs d'Ordres, qui ont parlé dans leurs écrits, des grandeurs de la Sainte Vierge; & au côté gauche, ſont les Vierges qui ſe ſont miſes ſous la protection de Marie, & auxquelles un Ange diſtribue des palmes. Le grand bas-relief de bronze doré, qui repréſente les nôces de Cana, les anges & enfans qui ſont ſur l'entablement de cette Chapelle, les feſtons de fleurs qui viennent ſe réunir à l'Autel, & généralement toute la ſculpture de cette Chapelle & de ſon Autel, ſont de l'ouvrage des *Slodtz*. Toutes les Chapelles qui dans l'ancienne Egliſe étoient dédiées ſous l'invocation de la Sainte Vierge, ont été réunies dans une ſeule; ainſi celle qui eſt derrière le Chœur, eſt dédiée à Dieu ſous l'invocation de la très-ſainte-Vierge dans tous ſes myſtères, mais particulièrement dans ſon immaculée Conception, & comme Protectrice particulière de cette Paroiſſe; c'eſt ce que M. *Languet* a eu deſſein de repréſenter dans le plafond où l'on voit que les Paroiſſiens ſont préſentés à cette bonne mère des Chrétiens, par S. Pierre, S. Sulpice, & par M. *Olier*, Curé précédent. Les trois Chapelles baſſes ſont auſſi dédiées ſous l'invocation de la Sainte Vierge.

La ſtatue de la Vierge qui eſt d'argent, & de grandeur naturelle, a été modelée par *Bouchardon*, & jettée en fonte par de *Villers*. Cette ſtatue a été quelquefois cachée par un tableau qui repréſente la Vierge, ayant les bras ouverts, & les yeux levés au Ciel, & qui eſt d'un Peintre nommé *Chevalier*.

La première Chapelle à droite, & ſur le paſſage, en ſortant de celle de la Sainte Vierge, eſt dédiée au très-Saint Sacrement, & ſert pour la Congrégation des Filles;

La ſeconde eſt dédiée au S. Eſprit, ſous l'invocation de tous les Apôtres. Le tableau qui répréſente la deſcente du Saint-Eſprit, eſt de *Nicolas Montaigne*, Peintre de l'Académie Royale de Peinture.

La troiſième eſt ſous l'invocation de Sainte Marguerite & de Saint-Joſeph, qui eſt regardé comme un des Protecteurs de la Paroiſſe.

La quatrième eſt ſous celle de Saint Charles-Barrommée & de Saint Vincent de Paule, Patrons de MM. les Prêtres de la Communauté & du Séminaire.

La cinquième eſt ſous celle de Saint Jean l'Evangéliſte & de Saint Martin, Patrons de tout le Clergé de cette Pa-

roiſſe. M. *Olier* avoit inſpiré à ſes Paroiſſiens beaucoup de dévotion pour ces deux Saints.

Le portail du même côté eſt béni ſous les noms de Saint Pierre & Saint Paul.

La première Chapelle après ce portail eſt dédiée au Sacré Cœur de Jéſus, ſous l'invocation du Sacré Cœur de la Sainte Vierge, & ſous celle de Saint Etienne.

La ſeconde ſous celle de Saint Nicolas & de Saint François d'Aſſiſe.

La troiſième ſous celle de Saint Louis, de Saint Claude & de Saint Clair.

La quatrième ſous celle de Saint François de Sales, & de Sainte Jeanne-Françoiſe de Chantal.

Le bas de la tour du même côté ſervira de Baptiſtaire. On y travaille actuellement, de même qu'à la Chapelle de l'autre tour qui doit ſervir pour les mariages.

De l'autre côté à gauche, en ſortant de la Chapelle de la Sainte Vierge, à droite, eſt celle qui eſt appellée la petite Paroiſſe, & qui eſt dédiée à la Sainte enfance de Jéſus, ſous la protection de la Sainte Vierge & de Saint Joſeph.

La ſeconde eſt ſous l'invocation du Saint Ange Gardien, de Saint Michel, & de tous les Archanges & Anges. L'autel de cette Chapelle eſt privilégié.

La troiſième ſous celle de Sainte Catherine, Sainte Barbe, Sainte Geneviève & Saint Chriſtophe.

La quatrième ſous celle de Saint Eloi, Saint Honoré, Saint Fiacre & Sainte Véronique.

La cinquiéme ſous celle de Saint Denis, Saint Ruſtique & Saint Eleutere.

Le portail eſt béni ſous les noms de Saint Joſeph & de Saint Jean-Baptiſte. La première Chapelle après le portail, eſt ſous l'invocation de Saint Jean-Baptiſte, Saint Laurent & Sainte Thérèſe.

La ſeconde ſous celle de Saint Maurice & ſes Compagnons, Martyrs.

La troiſième ſous celle de Saint Sébaſtien, Saint Roch & Sainte Julienne.

La quatrième ſous celle de Saint Joachim & Sainte Anne, qui ſont regardés comme des Protecteurs de la Paroiſſe.

La cinquième doit être la Chapelle des Agoniſans, pour ſervir de Sanctuaire pour y mettre le très-Saint Sacrement pour les malades.

On voit dans une des Chapelles près du Chœur, un ta-

Digitized by Google

bleau repréſentant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, peint par *Charles de la Foſſe*, un des plus beaux qui ſoient ſortis des mains de ce Peintre ; & dans la Chapelle ſuivante, une apparition de J. C. à la Madeleine, ſous la figure d'un Jardinier, par *Halle*, de l'Académie de Peinture. Ce tableau eſt eſtimé des connoiſſeurs.

Avant que de parler des perſonnes remarquables qui ont été inhumées dans cette Egliſe, l'on doit à la mémoire de défunt ſon illuſtre Paſteur Meſſire *Languet de Gergy*, la deſcription du ſuperbe mauſolée que ſon ſucceſſeur & MM. les Marguilliers lui ont érigé, pour faire paſſer à la poſtérité ſes qualités ſi eſtimables & ſi rares, même dans ceux de ſon état. Une des plus eſſentielles a été la charité vigilante & attentive de ce Paſteur, pour tous les beſoins de ſes brebis. Les enquêtes & les courſes les plus pénibles ne lui coutoient rien pour découvrir les misères cachées & honteuſes, & pour eſſuyer les larmes de l'affreuſe néceſſité, par des aumônes abondantes dans les temps les plus durs & les plus difficiles, tels que ceux des calamités publiques ; il a porté ſes ſecours juſques dans le ſein de la nobleſſe, en procurant à des Demoiſelles ſans fortune, un aſile à leur vertu, & une éducation chrétienne & convenable à leur naiſſance, juſqu'à un certain âge. Son zèle pour la maiſon du Seigneur lui fit entreprendre en 1619 d'achever ſon Egliſe ; mais ſa mort en 1750, a ſeule interrompu ſon ardeur infatigable pour l'exécution de ce projet. Voici la deſcription du mauſolée de ce Paſteur.

Un ſarcophage, ou tombeau de marbre verd antique, eſt poſé ſur un grand piedeſtal de marbre jaune de Renne, dont le plan eſt légèrement cintré en ſaillie dans ſon milieu. Le ſocle de ce piedeſtal eſt de brêche violette. Sur ce tombeau, dans ſon extrêmité du côté droit, on voit l'immortalité, repréſentée par une figure de marbre blanc, & de dix pieds de proportion: ſes ailes ſont déployées pour lui donner du mouvement ; d'une main elle repouſſe le voile funèbre, dont la mort étoit prête de couvrir la figure de M. *Languet* ; & de l'autre, elle tient un cercle d'or ; ſon emblême ordinaire eſt une branche de laurier : ſous ſon bras eſt le plan géométral de ſon Egliſe, tracé en or ſur une planche ou feuille volante de bronze, elle a une couronne antique ſur la tête. Auprès d'elle, & dans le milieu du monument, eſt la figure de ce digne Paſteur, de grandeur naturelle, admirable dans toutes ſes parties, mais ſurtout dans la plus eſſentielle, qui eſt l'expreſſion de piété &

d'adoration majeſtueuſe, répandue ſur toute ſa phyſionomie : ſes bras ſont élevés vers le Ciel, où ſe portent ſes regards ; il eſt a genoux, en ſurplis & en étole, ſur un carreau de marbre brocatelle, avec des glands de bronze doré. On ne ſauroit refuſer ſon admiration à cette belle figure La mort derrière lui renverſée, eſt repréſentée par un ſquelette de bronze, dont la moitié eſt cachée par cette draperie mortuaire, levée par l'immortalité : ſes ailes ſont déployées ; d'une main elle tient ſa faulx ; ſon autre bras eſt étendu en l'air, ſans que l'on en voie la raiſon. Cette draperie qui la couvre en partie, eſt de deux marbres ; ce qui la fait paroître extrêmement péſante. Celui de deſſous, & qui paroît le plus, eſt bleu turquin, & ſon revers, d'une eſpèce d'albâtre jaunâtre, ſes extrêmités ſont enrichies d'une frange de bronze doré. Au bas du tombeau ſur le piedeſtal, ſont deux petits génies en marbre blanc ; l'un eſt celui de la Religion ; & l'autre, celui de la Charité, qui grouppent avec un cartel de bronze, où ſont les armes de ce Paſteur. Le premier eſt déſigné par une croix de même métal, qu'il tient d'une main, avec un miſſel à ſes pieds. Celui de la Charité eſt appuyé ſur une corne d'abondance, d'où ſortent des fruits qu'il paroît répandre ; ſymbole de la profuſion de ſes aumônes. Derrière ce grand monument, s'élève une pyramide de brêche d'Aleth, de deux pouces de ſaillie, ſur un fond de marbre blanc veiné, dont eſt revêtu tout le mur de l'arcade, ainſi que ſon archivolte & ſes pieds droits : ſur la face du milieu du piedeſtal, eſt une table en ſaillie, de marbre blanc, arrêté en apparence par quatre boulons, dont les têtes ſont dorés, ſur laquelle eſt gravée l'épitaphe ſuivante latine.

D. O. M.

Hîc requieſcit in Domino, Joann. Bapt. Joſeph Languet de Gergy *è ſtirpe nobili, apud Burgundiones ortus, Sacræ Facultatis Pariſienſis Doctor Sorbonicus, Sancti Sulpitii Paræciæ per* XXXV *annos Rector ; extremâ ætate Abbas B. Mariæ de Bernaïo, toto vitæ decurſu Deiparæ fervidus Cultor & magnificus ; hujus quale & quantùm vides Templi Ædificator, quam Fabricam, nullæ copiæ cum adeſſent, piè fidenti conceſſit animo, favente regiâ pietate condidit. Præcipua illi cura & propenſior viva Chriſti domicilia tueri : ut in explorandâ egeſtate perſpicax, ſic in depellenda effuſus ; egentes fovebat egens ipſe ; veſtiebat ipſe nudus ; paſcebat ipſe eſuriens ; immortali*

fœnore, pauperibus divitum opes, divitibus pauperum preces concilians; felix cœleſtis commercii Diſpenſator. In diluviis, in incendiis, in annonæ penuriâ, portus, perfugium, ſubſidium ſuis: acer, expeditus, efficax. Optimi cujuſque operis munificus fautor, & ipſe auctor providus, infantis Jeſu, infantes alumnas parthenone nobili excepit, enutrivit, informavit. Hunc optimates ſapientem in conſiliis arbitrum, Grex Ducem, Paſtorem, patrem; Lutetia Civem Beneficum, Eccleſia Doctorem & exemplum luxerunt. In cœlo cum Angelis ob virtutum decora, in terrâ nobiſcum per beneficiorum monumenta æternùm victurus. Obiit die XI *Octobris an.* M DCC L, *ætatis* LXXVI.

Joannes Dulau d'Allemans, *tanti viri ſucceſſor, & hujus Baſilicæ Æditui, amoris & grati animi causâ flentes* PP.

On ne ſauroit refuſer des louanges à l'Auteur de ce riche tombeau, *Michel-Ange Slodtz*, Sculpteur habile & renommé. Son intention a été d'imiter le mêlange des marbres avec le bronze & la dorure, dont on voit en Italie pluſieurs monumens d'un très-heureux effet. Si celui-ci n'a pas eu tout le ſuccès que l'Auteur s'en promettoit, ç'a été par l'impoſſibilité d'avoir à ſon choix, dans l'abondance des marbres que poſsèdent les Ultramontains, la variété prodigieuſe de leurs couleurs néceſſaires, pour former cette harmonie avec le bronze & la dorure, & qui fait autant de plaiſir à l'œil, que les accords dans la muſique en font à l'oreille. On doit toujours être très-obligé à ce grand Sculpteur, d'avoir oſé le premier en concevoir le projet, & le courage d'en entreprendre l'exécution dans une Chapelle, où le défaut d'eſpace eſt le premier obſtacle à l'heureux effet de cette grande machine. La Chapelle où eſt placé ce beau monument, eſt ſous l'invocation de Saint Jean-Baptiſte, Patron du défunt.

Il y a dans cette Egliſe un grand nombre de ſépultures de perſonnes illuſtres, dont on voit les épitaphes, entre autres, celles de M. *de Beſanval de Meyſonier*, du Maréchal de Lowendal, de la Ducheſſe de Lauraguais, en petit & en demi-baſe, *de Bouchardon*, avec cette inſcription ſur une urne, *ut flos antè diem flebilis occidit*, qui fait connoître que la mort l'avoit enlevée dans une grande jeuneſſe, *&c. &c.* Les illuſtres qui y ſont enterrés, ſont les ſavans, *Claude Dupuy*, *Pierre Michon*, connu ſous le nom *d'Abbé Boudelot*, *François Blondel*, *Barthelemi d'Herbelot*, Dom *Gaëtano Julio Zumbo*, Gentilhomme Sicilien, génie admirable pour la ſculpture & la peinture, & qui a laiſſé à Paris trois ouvrages de ſculpture, dont les figures colorées au naturel, font encore regretter ſa perte. L'un de ces ouvrages

Digitized by Google

eſt une tête anatomique dont il fit préſent à l'Académie Royale des Sciences, & qu'elle conſerve précieuſement. Les deux autres repréſentent, l'un la Nativité, & l'autre la Sépulture de J. C. L'Auteur a ſouvent dit qu'il avoit choiſi ces deux ſujets, pour avoir occaſion d'exprimer deux paſſions contraires, la joie & la triſteſſe. M. *de Piles*, grand Connoiſſeur, a fait une ſavante deſcription de ces deux excellens morceaux. On la trouve à la fin de ſon Cours de peinture. Cette Egliſe renferme auſſi les ſépultures de *Marie-Catherine le Jumel de Barneville*, veuve de *François de la Mothe, Comte d'Aulnoy*, de *Roger de Piles*, *d'Eliſabeth-Sophie Cheron*, de l'Académie Royale de Peinture, & de celle des *Ricovrati* de Padoue, morte femme du ſieur *le Hai*, Profeſſeur de Mathématiques; de *Jean Jouvenet*, Peintre ordinaire du Roi, d'*Etienne Baluze*, de *Michel de Marolles*, Abbé de Villeloin, *&c. &c. &c.*

La ſtatue de la Sainte Vierge eſt d'argent & de grandeur naturelle. Elle a été modelée par Bouchardon, & jettée en fonte par *de Vtllers*. Elle fut commencée en 1731. On la porte à la proceſſion de l'Aſſomption.

On doit voir dans cette Egliſe un petit eſcalier de pierre de taille, d'un ſeul trait, tourné en limaçon, depuis le bas juſqu'au haut, dont le trait eſt ingénieux & très-hardi. Il eſt de l'invention de *Gittard*.

Les bénitiers en coquilles, & ceux en urnes ſépulcrales, ſont dignes de l'attention des curieux.

La Cure de cette Egliſe a, de tout temps, été à la nomination de l'Abbaye de Saint Germain, & eſt d'un revenu très-grand & très-aſſuré. Le Service Divin s'y fait avec édification, & la Communauté, jointe au grand & au petit Séminaire, compoſent enſemble le plus nombreux Clergé de tout le Royaume.

Adminiſtration de la Paroiſſe.

Le 10 Août de l'année 1642, Meſſire *Jean-Jacques Olier*, Abbé de Pébrac, après avoir refuſé pluſieurs Evêchés, prit poſſeſſion de cette Cure. Le 15 du même mois, il commença avec ſes Aſſociés, ſous les auſpices de la très-Sainte Vierge dans ſon Aſſomption, la réforme de cette Paroiſſe qui étoit dans le plus affreux déſordre, l'établiſſement de la Communauté qui la deſſert encore, & celui du Séminaire qui lui eſt d'un grand ſecours. Pluſieurs Prêtres du plus grand mérite vinrent ſe joindre à ceux que M. Olier avoit amenés avec

lui. Il les mit dès-lors en Communauté, & y vécut avec eux, ſe faiſant le plus petit, & ne ſe diſtinguant que par un zele plus ardent, une humilité plus profonde, & une charité ſans bornes. Il leur donna enſuite les réglemens les plus ſages, tant pour leur propre utilité, que pour celle de tous les Paroiſſiens, & qui s'obſervent encore. Il régla qu'ils auroient, ſous l'autorité des Curés, un Supérieur, chargé de veiller au bon ordre de la Communauté, & de diſtribuer les emplois; deux Directeurs, chargés de veiller, conjointement avec lui, 1°. ſur la maiſon pour le temporel & le ſpirituel de MM. les Prêtres. 2°. Sur la Paroiſſe pour ſubvenir aux beſoins des Paroiſſiens. 3°. Sur l'Egliſe, pour en faire remplir les fonctions; un Doyen pour préſider aux exercices en l'abſence du Supérieur; un autre ancien, chargé de régler les différens regiſtres, pour être préſentés à l'aſſemblée de chaque mois; un Econome pour avoir ſoin du temporel; un Directeur des Domeſtiques, pour avoir ſoin de leur inſtruction; un Bibliothéquaire, pour avoir ſoin de la bibliothèque, & de tous les papiers concernant les emplois de la Maiſon; dix ou douze anciens qui, après un long travail, conſument le reſte de leur vie à la prière, à la direction des nouveaux venus, & à recevoir tous les mois, en préſence de M. le Curé, & conjointement avec le Supérieur, les deux Directeurs, le Doyen, celui qui règle les regiſtres, l'Econome, le Bibliothéquaire & le Directeur des Domeſtiques, le compte de toute l'adminiſtration, ſoit ſpirituelle, ſoit temporel de la Communauté; enfin à donner leur avis pour l'admiſſion de nouveaux Prêtres. Il voulut qu'il n'y eût entre eux aucune diſtinction, qu'ils s'acquittaſſent tous, ſuivant leur ancienneté de Maiſon, de toutes les fonctions du Saint Miniſtère, même de celles qui, aux yeux du monde, paroiſſent les moins honorables. Il voulut qu'ils refuſaſſent abſolument tout ce qu'on leur préſenteroit, par quelque voie, ou ſous quelque prétexte que ce fût, même ſous le titre de préſent, pour le Sacrement de Pénitence, & pour la viſite des malades, & qu'ils n'exigeaſſent rien pour l'adminiſtration du Saint Viatique. Il porta même le détachement juſqu'à ce point, qu'il voulut que toutes les rétributions, honoraires & préſens qu'ils recevroient des Fidèles pour tous les ſervices quelconques qu'ils leur rendroient, même pour la célébration de la Sainte Meſſe, & l'aſſiſtance aux enterremens, fuſſent miſes en commun entre les mains d'un d'entr'eux, & que chaque Particulier ſe contentât, ſuivant le deſir de Paul, d'avoir ſa nourriture & de quoi ſe vêtir. Il voulut

enfin que les Chantres & les Enfans de Chœur demeuraſſent à la Communauté, afin d'être plus à portée de veiller ſur eux.

M. *Olier* partagea cette Paroiſſe en huit Quartiers, à chacun deſquels il prépoſa un Prêtre, chargé d'y veiller ſur tout le ſpirituel, d'y viſiter tous les malades, & d'entrer dans les plus grands détails, afin qu'ils puſſent s'acquitter plus facilement de cette partie de la charge de la Cure, il leur en aſſocia d'autres, au nombre de dix à douze, pour les ſeconder & les ſoulager. Il mit ces Quartiers ſous la protection de la Sainte Vierge, ſous le titre d'une de ſes Fêtes. Il ordonna qu'on tînt un regiſtre exact de tous les malades, dans lequel ſeroit inſcrit le nom & la demeure de chaque malade, ſon Confeſſeur, & les Sacremens qu'il auroit reçus. Comme l'Office canonial étoit déjà établi dans cette Egliſe, il chargea un de ſes Prêtres d'y préſider en ſon nom, les jours ouvrables; il en nomma un pour exercer aux cérémonies, & pour préſider à tous les Offices extraordinaires. Il en nomma ſix pour l'adminiſtration des Sacremens d'Euchariſtie & d'extrême-Onction, cinq pour adminiſtrer les Sacremens de Baptême & de Mariage. Il voulut qu'il y en eût toujours deux, chargés de répondre à chaque inſtant aux Paroiſſiens, pour ſatisfaire à toutes leurs demandes, & leur donner des avis & des inſtructions, ſuivant leurs beſoins, quoique tous fuſſent obligés d'adminiſtrer le Sacrement de Pénitence, il en chargea deux (en 1690 il y en avoit quatre) de recevoir les confeſſions des Paroiſſiens; à quelque heure du jour qu'ils ſe préſentaſſent. Il en prépoſa quatre pour aſſiſter les Agoniſans. Il en chargea un du ſoin des pauvres. Il en nomma quatre pour les Sacriſties, dont deux pour les affaires de l'Œuvre, pour préparer les ornemens & les vaſes ſacrés pour les grands Meſſes, les Vêpres, les Obits, les Convois, Services, pour les Saluts, l'Office Divin & la Communion. Les deux autres, pour avoir ſoin des Chapelles, pour préparer les Autels, les ornemens, les vaſes ſacrés pour les Meſſes baſſes, en recevoir les honoraires, & donner tout ce qui eſt néceſſaire pour adminiſtrer les Sacremens; pluſieurs pour veiller au bon ordre des Confrères; deux autres, chargés de délivrer les extraits; deux pour les petites ſépultures; trois pour la priſon de l'Abbaye S. Germain; deux autres pour inſtruire les Hérétiques; pluſieurs chargés des Communautés d'hommes ou de filles, dépendantes de la Paroiſſe, des Confrairies, des Académies, & 12 Surnuméraires, pour ſuppléer les malades & les abſens. Enfin il leur partagea tous les emplois du S. Miniſtère, en leur diſant qu'ils étoient ſes membres,

Digitized by Google

& qu'ils devoient ſuppléer à ce qu'il ne pouvoit faire par lui-même. Il établit ainſi une Communauté qui, ſans être fondée, & n'ayant pour tout revenu que les aumônes des Fidèles pour les fonctions du Saint Miniſtère, s'eſt ſoutenue juſqu'à préſent, & n'a jamais manqué de Prêtres pour ſervir cette grande Paroiſſe, quoiqu'ils n'y ſoient retenus par aucun engagement, ni attirés par aucun intérêt, ſi ce n'eſt celui de la gloire de Dieu, & qu'au contraire, ils y dépenſent leur propre revenu.

Malgré les Cathéchiſmes qu'il faiſoit ſouvent lui-même dans l'Egliſe Paroiſſiale les Dimanches & Fêtes, il en faiſoit faire douze dans les différens Quartiers de la Paroiſſe, par ſes Prêtres & ſes Séminariſtes. Dans le temps du Carême, il en faiſoit faire tous les jours, & pluſieurs fois par jour, pour toutes les perſonnes de tout âge & de toute condition. Enfin il eſt l'Inſtituteur & le Fondateur de preſque tous les établiſſemens de piété, faits dans cette Paroiſſe, & de tous les Réglemens & uſages qui s'y obſervent.

Il y a maintenant un Supérieur & un Econome pour la Communauté; deux Prêtres pour chaque Quartier de la Paroiſſe; trois pour les Mariages; deux pour les Baptêmes; ſix pour le Saint Viatique & l'extrême-Onction; un pour la Sacriſtie des Meſſes-baſſes; un chargé de régler les Convois; deux pour faire les enterremens de charité; un chargé du ſoin des pauvres; un pour délivrer les extraits & certificats; pluſieurs chargés des Congrégations, des Confrairies, de la priſon & des Communautés qui travaillent pour la Paroiſſe; pluſieurs Agrégés; enfin deux Vicaires de Chœur, un Diacre & un Sous-Diacre d'office, un Porte-Croix, deux Chapiers, quatre Chantres, deux Serpens, ſix enfans de Chœur & ſix Enfans pour ſervir les Meſſes-baſſes.

MM. les Marguilliers, comme les Repréſentans des Paroiſſiens, & les Tuteurs des biens de la Fabrique, ont, conjointement avec M. le Curé, toute autorité pour l'adminiſtration du temporel; ainſi ce ſont eux qui reçoivent toutes les fondations, les honoraires pour les chaiſes, ceux pour la ſonnerie, les ornemens & les enterremens, ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans les cimetières; ce ſont eux qui remettent entre les mains de M. le Curé les revenus des fondations faites, en très-petit nombre, en faveur des Pauvres & des Ecoles de Charité. Ce ſont eux qui remettent entre les mains de l'Econome de la Communauté, les revenus des fondations que MM. les Prêtres & MM. les Chantres acquittent. Enfin ce ſont eux qui nomment le Clerc de l'œuvre,

Digitized by Google

l'Organiſte, les Bedeaux, les Suiſſes & les Loueurs de chaiſes. Maintenant le Clerc de l'œuvre, eſt en même temps Sacriſtain.

MM. du Séminaire rendent à la Paroiſſe, ſans y être obligés, & ſans aucune rétribution, tous les ſervices qui dépendent d'eux, & auſſi ſouvent que peuvent le permettre aux Directeurs le ſoin de leurs Elèves, & aux Séminariſtes, l'étude & les autres occupations néceſſaires & indiſpenſables pour acquérir les lumières & les vertus de leur état. Ce ſont les plus anciens d'entr'eux, qui, au nombre de 70, vont dans différens Quartiers du Fauxbourg, enſeigner à la jeuneſſe de cette Paroiſſe, les premiers élemens de la Religion Chrétienne; ce ſont eux qui les diſpoſent à recevoir les Sacremens de Confirmation & Communion, qui préparent ceux qui les ont reçus, à approcher avec fruit de la Sainte Table aux Communions du mois; qui tous les Dimanches & Fêtes font le prône aux enfans des Ecoles, & inſtruiſent les Ecoliers des penſions, qui, pendant le Carême, font des conférences aux Ouvriers & Domeſtiques; qui donnent pendant la Semaine Sainte une retraite aux Ecoliers; ce ſont eux enfin qui font tous les jours des conférences aux jeunes Clercs de la Paroiſſe. Bien loin de recevoir des honoraires pour toutes ces fonctions, ils y contribuent de leurs propres deniers, & dépenſent conſidérablement pour l'ornement des cathéchiſmes, & pour les récompenſes qu'ils donnent aux enfans.

MM. les Directeurs du Séminaire des Miſſions étrangères, ſont auſſi d'une grande utilité à cette Paroiſſe, ſur-tout par rapport aux Ouvriers auxquels ils font des inſtructions tous les Dimanches & Fêtes, & leur donnent des retraites tous les ans. Ils font auſſi le catéchiſme tous les Dimanches & Fêtes aux Ouvriers des rues, & les diſpoſent à recevoir les Sacremens de Confirmation & d'Euchariſtie, & donnent pluſieurs retraites dans le temps du Jubilé.

MM. les Clercs-Reguliers, dit Théatins, travaillent auſſi avec le plus grand zèle pour la Paroiſſe. Il y en a toujours un d'entr'eux, nommé pour entendre les confeſſions à toute heure du jour, & pour la viſite & confeſſion des malades, à toute heure de la nuit. Dans les temps de Jubilés, ils donnent des exercices ſpirituels de la retraite.

La Communauté des Sœurs de la Charité, rue Férou, qui portent tous les jours la portion & les médicamens néceſſaires aux pauvres malades qui les demandent, en ſe faiſant inſcrire par les Portiers de la Communauté.

M.

M. le Curé paie trois Médecins & deux Chirurgiens, qui ſont chacun chargés des pauvres malades du Quartier qui leur eſt marqué.

La Maiſon de la Mère de Dieu, rue du vieux-Colombier, pour les Orphelins & Orphelines de cette Paroiſſe, où on les élève dans la piété, & où on leur fait apprendre à travailler.

La Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes, rue Notre-Dame-des-Champs, qui font avec le plus grand zèle & la plus grande édification, les Ecoles pour les garçons.

Les Communautés des Sœurs de l'Enfant-Jéſus, rue Saint-Maur *, des Sœurs de l'Inſtruction Chrétienne, rue Pot-de-Fer **; des Filles de la Providence, dites de Saint Joſeph,

---

* Elles doivent leur établiſſement au Père *Barré*, Minime, qui, aidé de Madame *Maillefer*, leur fit ouvrir leur première Maiſon à Rouen en 1666. Le ſuccès en fut ſi heureux, que pluſieurs Curés de Paris s'empreſsèrent d'avoir de ces Ecoles dans leurs Paroiſſes. Il commença donc leur établiſſement en 1697 ſur la Paroiſſe de Saint Jean en Grève, où il ne ſubſiſta que quelques années. Avant ſa mort, arrivée le 13 Mai 1686, il le fixa ſur celle de Saint Sulpice, où ſes filles tinrent huit Écoles à Saint Joſeph, rue Saint Dominique, à la Grenouillère, & dans les rues de Seine & Sainte Placide. Elles eurent à ſouffrir de la part des Maîtreſſes d'Ecoles & des Maîtres Écrivains, les mêmes perſécutions que les Frères, & en furent délivrées par les mêmes moyens. Le Père *Barré* les engagea à faire des vœux ſimples d'obéiſſance & de ſtabilité; il ne voulut point qu'elles euſſent de Lettres Patentes. Le Chef de leur Inſtitut & leur Noviciat, eſt maintenant établi ſur cette Paroiſſe, rue Saint-Maur, où, du conſentement de M. le Curé, vu leur éloignement de la Paroiſſe, elles ont la permiſſion de conſerver le Saint Sacrement dans leur Chapelle; mais tous les Dimanches & Fêtes il y en vient toujours pluſieurs d'entr'elles à la Meſſe de Paroiſſe. Elles tiennent leurs Ecoles gratuites pour les filles, dans la rue Saint-Maur, & dans la rue de Seine. Ces Sœurs s'acquittent de cet emploi avec le plus grand zèle & la plus grande exactitude; quoiqu'elles tiennent des penſionnaires pour les former aux vertus chrétiennes; leur Maiſon eſt de la plus exacte régularité. Elles ont encore la première ferveur de leur Inſtitut, & ſont ſur-tout recommandables par la grande charité qui règne entr'elles.

** Cet établiſſement eſt dû à *Marie de Gournay*, veuve de *David Rouſſeau*, Marchand de cette Paroiſſe, & à pluſieurs Dames de piété. La Dame Rouſſeau en eut la conduite & la direction juſqu'à ſa mort.

rue Saint-Dominique. *Voy. tom. 3, pag. 29*, font avec le même zèle & la même édification, les Ecoles pour les filles *.

M. *Olier*, & depuis lui les Curés de cette Paroiſſe, ont toujours ſoutenu ces Sœurs avec le plus grand zèle, & les ont beaucoup aidées dans les commencemens, par leurs libéralités. Cette Communauté fut établie ſolidement au mois de Septembre 1657, par les Lettres Patentes du Roi, portant pouvoir de faire de nouveaux établiſſemens dans ladite Paroiſſe, ſans qu'il en ſoit beſoin de nouvelles. Elles furent enrégiſtrées au Parlement, le 17 Février 1662. Les filles de cette Communauté ne font que des vœux ſimples, & la Supérieure ſe nomme *Sœur aînée*. Les Ecoles qu'elles tiennent ſont les premières & les plus anciennes de la Paroiſſe; on y enſeigne la Doctrine Chrétienne, à lire & à écrire, & divers ouvrages, & les enfans y ſont depuis le matin juſqu'au ſoir, ſans aucune rétribution: elles prennent auſſi des Penſionnaires, & les diſpoſent à la première communion. Elles logèrent d'abord dans la rue du Gindre, où elles tenoient trois Ecoles. Depuis 1738, elles ſont dans la rue Pot-de-Fer, où elles ont une Chapelle pour y conſerver le Très-Saint Sacrement, & où elles ont leur ſépulture, à condition cependant qu'elles ſeroient aſſidues aux Offices de Paroiſſe; ce qu'elles obſervent avec beaucoup d'édification.

* Le Père *Nicolas Barré*, Minime, ayant connu quelques filles vertueuſes qu'il trouva diſpoſées à ſe conſacrer à l'inſtruction des jeunes perſonnes de leur ſexe, dont la pauvreté ne leur permettoit pas d'avoir des Maîtreſſes qui puſſent les inſtruire, aſſembla ces filles charitables en 1678, & leur fit ouvrir la première de ces Ecoles. Le ſuccès en fut ſi heureux, que pluſieurs Curés de Paris s'empreſsèrent d'avoir de ces Ecoles dans leurs Paroiſſes. Trois ans après, c'eſt-à-dire en 1681, le Père *Barré* voyant le fruit de cet établiſſement, engagea quelques Maîtres d'Ecoles à faire une pareille ſociété pour l'inſtruction des jeunes garçons pauvres & indigens. Le premier établiſſement de ceux-ci ſe fit au Quartier de Saint-Germain-des-Prés. Les Maîtreſſes & les Maîtres de ces Ecoles, vivent en Communauté, ſous la conduite de leurs Supérieurs, mais ne font point de vœux. Les unes & les autres ſouffrirent de grandes traverſes, qui leur furent ſuſcitées par les Maîtres & Maîtreſſes d'Ecoles, qui étoient munis des Lettres du Chantre de l'Egliſe de Paris. Comme l'Egliſe de Paris a été la ſource des études dans cette Ville capitale, le Chantre de cette Egliſe a conſervé toute autorité ſur les petites Ecoles, & les Maîtres & Maîtreſſes ſont obligés de lui prêter ſerment, de le reſpecter comme leur Supérieur, & de lui rendre une parfaite obéiſſance. Ils ne peuvent, ni les uns ni les autres tenir

La Communauté des Sœurs Hoſpitalières de Saint Thomas, où l'on panſe les malades qui ne peuvent être reçus dans les Hôpitaux.

Ecole qu'avec ce préalable, & qu'après avoir obtenu du Chantre des Lettres de permiſſion, qu'il n'accorde que pour un an, qui finit à la Saint Jean-Baptiſte, & tous les ans il les renouvelle. Les Maîtreſſes & les Maîtres des Ecoles charitables, n'ayant reconnu, lors de leur établiſſement, d'autres Supérieurs que les Curés de Paris, dans les Paroiſſes deſquelles ils étoient établis, cette indépendance du Chantre donna lieu à un procès entre le Chantre & les Chanoines de Notre-Dame d'une part, & les Curés de Paris d'autre. L'inſtance étoit pendante au Parlement, & ſur le point d'être jugée, lorſque les Parties paſsèrent une tranſaction datée des 18, 20, 22, 23, 29 & 30 Mai de l'an 1699. Par cet acte, les Parties convinrent que les Curés de la Ville & des Fauxbourgs de Paris prendroient du Chantre des pouvoirs de gouverner les Ecoles de Charité de leurs Paroiſſes, qui leur ſeroient accordés ſur la ſimple préſentation de leurs proviſions & priſe de poſſeſſion, ſans qu'il fût beſoin de préſenter requête au Chantre, ni d'avoir des concluſions de ſon Promoteur; & que ces permiſſions dureroient tant que le Curé, qui les auroit obtenues, ſeroit en charge; que ceux qui ſeroient pourvus de leur Cure pendant la vacance de la Chantrerie, prendroient la permiſſion du Chapitre de Notre-Dame; que chaque Curé, dans ſa Paroiſſe, inſtitueroit & deſtineroit les Maîtreſſes & les Maîtres des Ecoles de Charité, à ſon gré, & ſans que ceux qu'ils inſtitueroient, fuſſent tenus de prendre des Lettres du Chantre; que, pour diſtinguer ces Ecoles d'avec les autres, on mettroit ſur la porte un écriteau portant: *Ecole de Charité pour les pauvres de la Paroiſſe*: qu'on ne recevroit dans les Ecoles de Charité, que des enfans véritablement pauvres & de la Paroiſſe; que le Chantre, ou dans la vacance de la Chantrerie, le Chapitre de Notre-Dame pourroit viſiter les Ecoles de Charité une fois l'an, en préſence du Curé, ſans qu'aucun des Maîtres ou Maîtreſſes du Quartier puiſſe y aſſiſter; que le Chantre, par maladie ou abſence, ne pouvant faire cette viſite dans le cours de l'année, il pourra, après un mois écoulé de l'année ſuivante, la faire faire par un Vice-Gérent, qui doit être un des Chanoines de la Cathédrale, Prêtre & Gradué; que hors le temps de ces viſites, les Maîtreſſes & les Maîtres des Ecoles de Charité ne pourront être traduits pardevant le Chantre, ſon Vice-Gérent, ou les Députés du Chapitre; enfin, que les Maîtreſſes & les Maîtres des Ecoles de Charité ſeront exhortés d'aſſiſter au Synode du Chantre, mais que les quatre d'entre eux nommés par le Chantre, ſeront obligés de s'y trouver pour faire rapport aux Curés de ce qui s'y ſera paſſé.

A peine ce procès fut-il terminé, qu'on en intenta un autre aux Maî-

La Maiſon du Bon-Paſteur, ou un grand nombre de filles de cette Paroiſſe, volontairement retirées du déſordre, vivent dans un vrai eſprit de pénitence & de régularité.

La Maiſon de Sainte-Valère, qui ſert comme d'un ſecond refuge aux pauvres filles de cette Paroiſſe, qui ſe retirent volontairement du déſordre.

La Maiſon de l'Enfant-Jéſus, où l'on retire un grand nombre de femmes & filles de tout âge, pour les inſtruire & les occuper à filer, & à différens autres ouvrages.

Nous avons parlé de la Maiſon de la Mère de Dieu pour les pauvres enfans orphelins de cette Paroiſſe, rue du vieux-Colombier, dont le nombre n'eſt pas fixé. Ils ſont ordinairement au nombre de quarante à cinquante, tant garçons que filles. Ils y reſtent juſqu'à ce qu'on puiſſe les mettre en métier, où ils ſont encore à la charge de la Maiſon pendant leur apprentiſſage. Les Sœurs qui les inſtruiſent, ne font pas de vœux. Elles ſont ſous la direction de M. le Curé, qui commet un de ſes Prêtres pour les diriger & veiller ſur leur conduite, quant au ſpirituel : ce Prêtre eſt auſſi, avec M. le Curé, Membre du Bureau d'adminiſtration pour le temporel. *Voy. tom. 3, pag. 241.* Voy. auſſi les Communautés de Saint Thomas-de-Villeneuve & de Sainte Thécle, à leur article.

Il y a dans cette Paroiſſe, rue Notre-Dame-des-Champs, une Chapelle du titre du Saint-Eſprit. Damoiſelle *Madeleine Coſſart* établit en 1640 une Communauté de filles dans cette rue, appellée alors rue du Barcq. Elle n'acheta les bâtimens & terreins qu'en 1659, de M. *Antoine Bonigalle*. Elle y fit bâtir alors la Chapelle du Saint-Eſprit que l'on y voit encore,

---

treſſes & aux Maîtres des Ecoles charitables. Les Maîtres Ecrivains prétendirent que, ſelon les Arrêts du Conſeil qu'ils avoient obtenus, il n'étoit permis qu'à eux d'enſeigner l'écriture & l'arithmétique ; ce qui leur étoit diſputé par les Maîtres d'Ecole. Le Conſeil, par ſon Arrêt du 9 Mai 1719, termina ce différend, en maintenant les Maîtres des petites Ecoles dans le droit d'enſeigner l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, les comptes à parties doubles & ſimples, & les changes étrangers.

Il y a préſentement de ces Ecoles charitables dans preſque toutes les Paroiſſes de Paris ; mais les Communautés les plus nombreuſes de ces Maîtreſſes & de ces Maîtres, ſont celle des filles établies dans la rue Saint-Maur, & celle des Frères qu'on nomme de l'Enfant Jeſus, établis dans la rue de Notre-Dame-des-Champs.

& qui eſt publique. Elle y fonda à perpétuité une Meſſe tous les Dimanches & Fêtes de l'année, avec les Litanies des Saints à l'iſſue. Cette Chapelle eſt un Bénéfice à la nomination de ſon plus proche parent; cette Demoiſelle décéda le 18 Juillet 1694, âgée de ſoixante & dix-ſept ans, & y fut inhumée. Elle ne put obtenir des Lettres-Patentes pour l'établiſſement de ſa Communauté, & le 16 Juillet 1671, le Parlement lui défendit par un Arrêt, de *faire uſage de Communauté en ladite Maiſon*; cependant, par ſon teſtament, elle laiſſa aux filles qui demeuroient avec elle, tous ſes biens, dans le cas qu'elles vécuſſent enſemble en bonne intelligence, leur diſant que ſi la diviſion ſe mettoit parmi elles, l'Hôpital-Général s'empareroit de leurs biens. Ce que cette Demoiſelle avoit craint arriva; & par un autre Arrêt du 18 Janvier 1707, cette Communauté fut entièrement ſupprimée, & les biens réunis à l'Hôpital-Général; ce qui donna lieu à M. de Noailles de déclarer, qu'étant contre les règles, de permettre davantage l'uſage de cette Chapelle dans une maiſon ſéculière, il donnoit ordre à ſon Promoteur d'en pourſuivre la tranſlation dans l'Egliſe de la Pitié. En conſéquence MM. les Adminiſtrateurs de l'Hôpital vendirent l'emplacement de cette Chapelle avec les matériaux, les bâtimens & tous les terreins adjacens, à M. *Cadeau*, qui les revendit de même en 1720, à M. *Chebarne*, de qui l'Inſtitut des Frères des Ecoles Chrétiennes les acheta en 1722. On mit les Frères en poſſeſſion du terrein & des matériaux de la Chapelle; mais comme on obtint qu'elle ne fût point réunie à la Pitié, parce qu'elle étoit un titre de Bénéfice, ils en donnèrent leur déſiſtement. Ils augmentèrent ce terrein du côté du jardin, avec une portion d'un autre jardin, qui leur fut donnée en 1731 par Mlle. *Dagarat*, qui en avoit donné une partie plus conſidérable aux Orphelins.

On compte actuellement dans cette Paroiſſe ſix Confraiſies; ſavoir, du Saint Sacrement & Adoration perpétuelle; de la Bienheureuſe & immaculée Vierge Marie, ſous le titre de N. D. de Lieſſe; de Saint Roch, Saint Sébaſtien & Sainte Julienne; de N. S. apparoiſſant à la Madeleine, ſous la protection de Saint Fiacre & de Sainte Véronique; de Saint Chriſtophe & Sainte Geneviève; de l'Aſcenſion de N. S. J. C. ſous la protection de Saint Louis & de Saint Etienne.

Outre ces Confrairies, il y a à Saint Sulpice une Congrégation d'hommes & une de filles, établie par M. *Deſchamps*,

neveu de M. *Baudrand*, Curé, Prêtre de ſa Communauté, & chargé d'un Quartier de cette Paroiſſe. Ce pieux Eccléſiaſtique aſſembla en 1700 huit ou dix hommes, Marchands ou Artiſans, qu'il forma & aſſujettit aux exercices qui ſe pratiquent encore dans ces Sociétés. En très-peu de temps le bruit de ce nouvel établiſſement ſe répandit dans toute la Paroiſſe : cet Eccléſiaſtique qui en étoit le Directeur, réuſſit ſi heureuſement à perſuader d'entrer dans cette union, qu'on vit le nombre de ces nouveaux Aſſociés s'augmenter & croître tous les jours juſqu'au nombre de trois cents. Ce ſuccès fit eſpérer à M. *Deſchamps*, que s'il entreprenoit la même choſe pour tenir en règle les filles du Quartier dont il prenoit ſoin, N. S. ne lui refuſeroit pas les ſecours néceſſaires pour réuſſir dans cette ſeconde entrepriſe ; & en effet, en très-peu de temps cette ſeconde Congrégation ſe forma & ſe trouva en 1702, remplie de perſonnes, plus diſtinguées encore par leurs vertus, que par leur grand nombre, qui égaloit au moins celui de la Congrégation des hommes. Cette dernière eſt ſous la protection de la Sainte Vierge dans ſon immaculée Conception, & elle célèbre particulièrement la Fête du Roſaire, le premier Dimanche d'Octobre. Les Congréganiſtes aſſiſtent ſous leur bannière, où eſt repréſentée l'Arche d'Alliance, aux Proceſſions de la Fête-Dieu & de l'Aſſomption ; & à cette dernière, ils portent la ſtatue de la Sainte Vierge. Depuis pluſieurs années il s'eſt établi dans cette Congrégation une aſſociation d'aſſiſtance mutuelle, qui a été approuvée en 1772 par M. l'Archevêque. La Congrégation des Filles eſt ſous la protection de la Sainte Vierge dans ſon Annonciation ; elles aſſiſtent aux mêmes Proceſſions ſous leur bannière, où eſt le nom de Marie, & au-deſſus de laquelle eſt une colombe portant un rameau d'olivier.

Il y a un grand nombre de Reliques renfermées dans des reliquaires, ou des urnes très-précieuſes ; nous renvoyons le Lecteur curieux au livre intitulé, *Remarques hiſtoriques ſur l'Egliſe de Saint Sulpice*, cet Ouvrage ne nous permettant pas d'entrer dans un détail plus circonſtancié.

Notes ſur les travaux qui ſe font actuellement dans la Paroiſſe Saint Sulpice.

L'Architecte de la Chapelle de la Vierge, ſous le titre de l'immaculée Conception, eſt M. *de Dailly*, des Académies d'Architecture, de Peinture & de Sculpture.

M. *Pigal* & ſes neveux pour la ſculpture d'hiſtoire.

M. *Callet*, de l'Académie de Peinture & de Sculpture, pour la peinture d'hiſtoire.

M. *Lachenait* & M. *Metivier*, Sculpteurs des ornemens.

M. *Hervieux* pour la ciſelure.

M. *Pigal* & M. *Chabault*, Maîtres Menuiſiers.

L'Architecte du portail, des tours & de l'orgue, eſt M. *Chalgrin*, de l'Académie d'Architecture, premier Architecte & Intendant des bâtimens de MONSIEUR, & Intendant des bâtimens de Monſeigneur le COMTE D'ARTOIS.

M. *Mouchy* & M. *Boirot*, de l'Académie de Peinture & de Sculpture, Sculpteurs d'hiſtoire pour les deux Chapelles du portail & pour les tours.

M. *Lachenait* & M. *Metivier*, Sculpteurs pour la ſculpture d'ornemens des deux Chapelles & des tours.

M. *Berthelemy* & M. *Ménageot*, de l'Académie de Peinture & Sculpture, pour la peinture des plafonds & des tableaux des deux Chapelles.

M. *Duret*, ancien Profeſſeur de l'Académie de Saint-Luc, pour toute la ſculpture de l'orgue.

M. *Jadot* pour toute la menuiſerie de l'orgue.

M. *Delore*, Maître Charpentier, Inventeur de la charpente des tours, & que l'on voit aujourd'hui.

M. *Mangin*, Maître Maçon des tours.

M. *Mardelle*, Maître Serrurier des tours & de la Chapelle de la Sainte Vierge.

M. *Vallée*, Doreur pour la Chapelle de la Sainte Vierge.

Le plafond de la Chapelle de la Sainte Vierge, peint par *Fr. le Moine*, fut gâté en 1763 ou 1764, par le feu de la foire Saint-Germain, qui ſe communiqua à la charpente du dôme; il vient d'être rétabli par M. *Callet*, qui y a fait une addition conſidérable, néceſſitée par une ſeconde voûte ouverte, peinte & dorée, & qui a été faite pour maſquer les jours qui doivent éclairer le plafond, qui auparavant ne pouvoit être vu. On a changé en conſéquence le couronnement au-deſſus des colonnes de l'Autel. Le Tabernacle, l'Autel, &c. ſont ainſi changés.

On a placé dans une trompe en ſaillie, ſur la rue Garancière, une ſtatue de la Sainte Vierge de ſept pieds de proportion, en marbre par Pigalle. Elle eſt accompagnée des ſtatues de Saint Joſeph, Saint Jean, &c. en ſtuc, par M. *Pigalle* le neveu. Le Tabernacle eſt couronné par un agneau de bronze doré, par M. *Mouchy*, neveu de M. *Pigalle*.

Digitized by Google

Sur la porte du Tabernacle, un Crucifix de bronze, par M. *Pigalle*.

L'orgue eſt ſur les deſſins de M. *Chalgrin*; le Facteur eſt M. *Clicquot*; cet orgue ſera un buffet de trente-deux pieds, le plus complet de l'Europe. Les ſtatues de l'orgue ſont le Roi David & des Anges ou Adoleſcens, avec des inſtrumens de muſique.

Le portail & les tours ont été conſtruits d'abord ſur les deſſins du Chevalier *Servandoni*, avec un fronton entre les deux tours. On ſupprime le fronton, parce qu'il menaçoit ruine, le tonnère y étant tombé en 1770. Les tours avoient leur plan octogone, & deux pilaſtres compoſoient ſur les faces principales, toute l'ordonnance du troiſième ordre. Le quatrième étoit un plan circulaire, ſur lequel s'élevoit un ſimple attique qui devoit être ſurmonté d'une calotte. On y ſubſtitue au troiſième, un plan quarré, compoſé de douze colonnes, ſurmontées de quatre frontons triangulaires, & un quatrième ordre de huit colonnes, érigées ſur un plan circulaire, terminée par une baluſtrade.

Les deux Chapelles au bas des tours, ſont deſtinées pour le Baptiſtaire, & le Sanctuaire pour le Saint Viatique. On en a corrigé l'ordonnance. Elles ſont décorées de huit colonnes corinthiennes, & de quatre ſtatues, & auront chacune un Autel.

C'eſt M. l'Abbé Simon de Doncourt, Prêtre de la Communauté de Saint Sulpice, qui eſt chargé de la direction de tous ces travaux.

Nous avons l'obligation de ce détail à M. l'Abbé *le Vacher*, un de MM. les Vicaires de la Paroiſſe, qui nous l'a communiqué avec le plus grand zèle.

Le 17 Juin 1778, M. le Lieutenant-Général de Police a poſé la première baſe des nouveaux travaux que l'on fait aux tours de cette Egliſe.

L'inſcription ſuivante, gravée ſur une planche de cuivre, a été renfermée dans une boëte de plomb, & ſcellée dans la baſe dont on vient de parler, par M. le Lieutenant-Général de Police.

L'an du Seigneur 1778, le 17 Juin; du Règne de Louis XVI, la baſe de cette colonne de la tour du côté du nord de l'Egliſe de SAINT SULPICE, a été poſée en l'honneur de la TRES-SAINTE VIERGE, CONÇUE SANS PÉCHÉ, de SAINT JOSEPH, de SAINT PIERRE & de SAINT SULPICE, par Meſſire J. CH. P. LE NOIR, Conſeiller d'Etat,

Lieutenant-Général de Police, ancien Marguillier d'honneur de Saint Sulpice, & Commiſſaire du ROI pour les bienfaits que Sa Majeſté répand ſur les édifices de piété.

En préſence de Meſſire JEAN-JOSEPH FAYDIT DE TERSAC, Curé de Saint Sulpice : HENRI FR. SIMON DE DONCOURT, Prêtre de la Communauté de Saint Sulpice, chargé de la direction des travaux de ladite Egliſe, & MM. les Supérieurs & Prêtres de ladite Communauté.

Sieur Dom. LESNE, Maître en Chirurgie, ancien Prévôt du Collège, & Conſeiller de l'Académie Royale de Chirurgie, premier Marguillier en charge. GAB. CH. BIDAULT, Procureur au Châtelet, ſecond Marguillier en charge, & du plus grand nombre de MM. les anciens Marguilliers, & pluſieurs Notables Paroiſſiens. J. FR. TH. CHALGRIN, Architecte du ROI & de MONSIEUR, Intendant des bâtimens de MONSIEUR, & de MONSEIGNEUR LE COMTE D'ARTOIS, chargé de la conduite deſdits travaux. CH. FR. VIEL, Inſpecteur. CH. MANGIN, Entrepreneur de la maçonnerie.

Ces tours conſtruites en 1749 ſur les deſſins du Chevalier SERVANDONI, avoient leur plan octogone ; deux pilaſtres couronnés d'un fronton circulaire, compoſoient ſur les faces principales toute l'ordonnance du troiſième étage, le quatrième étoit un plan circulaire, ſur lequel s'élevoit un attique qui devoit être couronné par une calotte.

Leur reconſtruction fut recommencée en 1777, ſur les deſſins de J. FR. TH. CHALGRIN ; alors un plan quarré au troiſième ordre, compoſé de douze colonnes, ſurmonté de quatre frontons triangulaires, & un quatrième ordre de huit colonnes, érigées ſur un plan circulaire, terminées par une baluſtrade, ſuccèdent à l'ordonnance des deux étages du premier Architecte.

SAINT-SULPICE-DE-FAVIERES, Village à dix lieues ou environ de Paris, à l'extrêmité du Diocèſe, du côté qu'il touche à celui de Chartres, c'eſt-à-dire, vers le ſud, tirant un peu à l'oueſt, à demi-lieue ou environ du grand chemin qui conduit à Orléans, à la main droite. La Ville la plus voiſine eſt Châtres, ou Arpajon qui n'en eſt qu'à deux lieues, du côté de Paris. Sa ſituation eſt dans un fond derrière la montagne de Saint-Yon ; fonds aſſez reſſerré, qui ne paroît point être fertile, n'étant que terrein de ſablon & de grez, ſans rivière, ni ruiſſeau. Les labourages ſont dans la plaine au-deſſus du Village. Il y avoit autrefois ſix ou

ſept rues dans ce Village ou Bourg ; une, entr'autres, qu'on appelloit la rue des Orfèvres : peut-être qu'il s'y en étoit établi à l'occaſion du fameux pélerinage, ou que la famille de MM. *l'Orfèvre* de Paris y avoit eu un manoir.

Le bâtiment de l'Egliſe mérite une attention particulière pour ſa beauté. C'eſt un gothique du treizième ſiècle, très-large, très-élevé & très-délicat. Une tour également gothique ſoutient l'édifice. Les vitrages du fond du Sanctuaire, ſont de ces anciennes peintures, ſemblables à celles de la Sainte-Chapelle de Paris. Au grand portail eſt repréſenté en ſculpture la réſurrection générale & le jugement dernier, ſuivant l'uſage du douzième & du treizième ſiècle, de même qu'au portail de Notre-Dame de Paris & autres. Il eſt étonnant que dans un Pays ſi peu fourni de pierres, propres à faire quelque choſe de délicat, on ait pu bâtir une Egliſe de ſi belle pierre, & que le feu qui fut mis au dedans de cet édifice, dans le temps que le Presbytère fut brûlé, n'ait point fait de tort aux murs. On ne ſouffre aucun banc dans cette Egliſe ; on n'y voit que celui de l'œuvre, qui eſt comme ceux des Paroiſſes de Paris. Il y a double rang de ſtalles dans le Chœur, un grillage neuf & une nouvelle boiſerie au Sanctuaire. Le Clergé eſt compoſé du Curé, de deux Chapelains & de ſix Enfans de Chœur, deux Choriſtes, trois Chantres & un Maître d'école. Les Chapelains ont été fondés par M. *Bouvier*, Curé. Le pélerinage aux Reliques de Saint Sulpice, étoit célèbre dès le treizième ſiècle. On y reçoit les offrandes & les vœux des Pélerins, les trois Dimanches d'après le 27 Août, jour de la Fête du Saint, en ſorte que la ſolemnité dure juſqu'au milieu du mois de Septembre. Il n'y a guères de Confraiſries dans le Royaume plus nombreuſes que celle de Saint-Sulpice-de-Favières ; plus de cinq cents Paroiſſes s'y ſont fait agréger ; ce qui forme plus de vingt-huit mille perſonnes : la célèbre Paroiſſe de Saint Sulpice de Paris, députe chaque année les anciens Marguilliers qui y viennent avec un Prêtre, dans le temps qu'ils vont au Val-Saint-Germain, dite Sainte Julienne, qui eſt une Paroiſſe du voiſinage dans le Diocèſe de Chartres. On remarque après Saint Sulpice de Paris, les Habitans de Clamard en plus grand nombre que ceux des autres Villages de cette Confrairie, ſans doute parce que depuis quarante-cinq ans, il y a eu quatre malades de cette Paroiſſe qui ont obtenu leur guériſon en ce lieu. La Cure eſt à la nomination de l'Archevêque.

On voit dans un endroit de cette Paroiſſe, les maſures

d'un ancien Couvent, dont le bien a été réuni au Prieuré de la Sauſſaie, Paroiſſe de Chevilly, proche Paris, lequel bien conſiſte en cent trente arpens de terre, dix arpens de bois, & environ autant de prés.

SAINT SYMPHORIEN, *ou* SAINT LUC. L'Egliſe de Saint Symphorien, ci-devant nommée Saint Luc, n'étoit ſéparée de Saint-Denis-de-la-Chartre, que par une petite rue qui a porté ſucceſſivement les noms de rue de Glatigny, rue neuve-Saint-Denis, & rue des Hauts-Moulins. Ce dernier eſt celui qu'elle porte aujourd'hui; cependant celui de Glatigny eſt demeuré à un petit port qui eſt auprès. Cette Egliſe qui étoit une ancienne Chapelle, ſous le titre de *Sainte Catherine*, dont on n'a pu découvrir ni l'origine, ni le Fondateur, fut fondée en 1206 par *Matthieu*, *Comte de Beaumont*, qui, n'ayant pu accomplir le vœu qu'il avoit fait d'aller en guerre à la Terre Sainte, donna à Eudes de Sulli, Evêque de Paris, une grande place & une maiſon qui tenoit à Saint-Denis-de-la-Chartre, pour y bâtir une Egliſe, ſous l'invocation de Saint Denis, & y entretenir deux Prêtres pour la deſſervir, ſe réſervant à lui & à ſes héritiers d'y en établir un troiſième, dont ils auroient la préſentation. Eudes de Sully fit bâtir une plus grande Chapelle l'année ſuivante, c'eſt-à-dire, l'an 1207. *Eléonore*, *Comteſſe de Vermandois*, donna pour l'entretien de ces Prêtres, de quoi acheter le four bannal de la Ville de Paris, qui, à cauſe de ſa profondeur, étoit ſurnommé le four d'enfer, & étoit ſitué, ſelon quelques-uns, dans la Cité, & ſelon d'autres, dans l'endroit où l'on voit encore une ancienne tour, qui tient à la grande boucherie de la porte de Paris. *Garnier de Saint-Lazare*, Bourgeois de Paris, dont une rue porte encore le nom, & *Agnès* ſa femme, donnèrent auſſi à cette Egliſe, une maiſon qu'ils avoient devant Saint-Julien-le-Pauvre, & quatre arpens & demi de vignes, à condition que les revenus deſdits fonds donnés, ſeroient partagés également entre les quatre Prêtres qui deſſerviroient cette Egliſe. On voit par l'acte de cette donation, que pour lors il y avoit quatre Prêtres, ſans qu'on ſache s'ils étoient Chanoines. La nouvelle Egliſe de Saint Denis ne conſerva pas long-temps ce titre, puiſqu'en 1214, on trouve des Lettres de l'Official de Paris, où elle eſt nommée *Saint-Symphorien-de-la-Chartre*, vraiſemblablement pour la diſtinguer de l'Egliſe de Saint-Denis-de-la-Chartre, qui n'en eſt ſéparée que par une rue étroite, &

parce que celle-ci fut dédiée ſous l'invocation de Saint Denis, Sainte Catherine, Saint Symphorien & Saint Blaiſe.

Roger de la Chambre de Camera, & *Jeanne* ſa femme, donnèrent à l'Egliſe de Saint Symphorien, l'an 1214, la cinquième partie des vingt ſols pariſis de cens qu'ils avoient droit de prendre tous les ans ſur le four d'enfer, & vendirent les ſeize ſols reſtans aux Chanoines* de cette même Egliſe, pour la ſomme de douze livres Pariſis. Ces fondations & quelques autres qu'on paſſe ici ſous ſilence, n'apprennent point comment cette Egliſe devint Paroiſſiale. Les Religieux de Saint-Martin-des-Champs diſent qu'elle commença dans l'Egliſe de Saint-Denis-de-la-Chartre, & à laquelle ils nommèrent un Curé ou Vicaire perpétuel. Cette Paroiſſe fut, ſelon eux, transférée enſuite dans l'Egliſe Collégiale de Saint Symphorien, par le Cardinal de Gondi, Evêque de Paris. Les Marguilliers de Saint Symphorien ont autrefois ſoutenu, au contraire, que leur Egliſe étoit anciennement Collégiale & Paroiſſiale; que la Paroiſſe ne fut depuis transférée dans l'Egliſe de Saint-Denis-de-la-Chartre, qu'à titre précaire, à cauſe des incommodités de l'eau; & qu'enfin elle fut rétablie dans l'Egliſe de Saint Symphorien, du temps de l'Epiſcopat du Cardinal de Gondi. Peu de temps après leur Egliſe menaçant ruine, les Chanoines & les Paroiſſiens ſe retirèrent dans l'Egliſe de la Madeleine, où ils furent reçus & incorporés, ſuivant les conventions faites entr'eux & le Clergé de la Madeleine. Ainſi l'Egliſe de Saint Symphorien devint une Chapelle particulière, qui, en 1704, fut cédée à la Communauté des Peintres, Sculpteurs, Graveurs & Enlumineurs de Paris, qui l'ont réparée & fort ornée de peintures & de ſculptures. Le tableau de l'Autel repréſentoit Saint Luc, Patron des Peintres; ce qui la fit nommer la *Chapelle de Saint Luc*. Cette même Communauté acheta en même temps une maiſon contiguë à cette Chapelle, & où elle tenoit, non-ſeulement ſon Bureau d'aſſemblée, mais encore une école publique de deſſin, où elle entretenoit un Modèle, & où un Maître habile inſtrui-

* Quoique les Prêtres qui deſſervoient cette Egliſe, ne fuſſent qualifiés que de Chapelains, ils étoient cependant obligés, par l'acte de fondation, de dire & célébrer l'Office Canonial comme les Chanoines, & par-là ils ſe crurent autoriſés à en prendre le titre : il leur fut confirmé par Lettres du 10 Juin 1422.

Digitized by Google

ſoit & corrigeoit les jeunes gens qui s'appliquoient au deſſin. On diſtribuoit tous les ans, le jour de Saint Luc, deux médailles d'argent aux Etudians qui avoient fait de plus grands progrès dans le deſſin. Cette Ecole fut autoriſée par Lettres Patentes du Roi, datées du 17 Novembre 1705, & elle fut ouverte le 20 du mois de Janvier 1706, ſous la direction du Lieutenant-Général de Police. Elle ne ſubſiſte plus depuis 2 ans.

SAINT-THIBAUD-DES-VIGNES. Originairement c'étoit un Prieuré qui a donné naiſſance à la Paroiſſe. Il doit ſon nom aux vignes qui ſont en grand nombre ſur une montagne, & qui produiſent le meilleur vin de toute la Brie. La montagne commence à ſortir de Lagny, du côté du couchant, & il n'y a qu'un quart de lieue de chemin, pour arriver au lieu où fut conſtruit le Prieuré. Ce furent quelques Reliques de Saint Thibaud qui y donnèrent occaſion. L'édifice de l'Egliſe eſt certainement au plus tard de l'an 1100, s'il n'eſt pas de dix ou quinze ans auparavant. Les miracles qui avoient été opérés par l'interceſſion de ce Saint, durant le cours du douzième ſiècle, y avoient formé un pélerinage qui ſubſiſtoit encore avec éclat après la mort de S. Louis. Le Prieur eſt Seigneur du territoire, & il en a les groſſes dîmes.

Le pélerinage aux Reliques de Saint Thibauld, conſervées dans le Prieuré, joint à la quantité de vignes que la bonté du territoire avoit fait planter en ce lieu, furent cauſe qu'il s'y établit peu à peu un nombre conſidérable d'Habitans autour du Prieuré. Le Cardinal *Jean du Bellay*, Evêque de Paris, écrivit au mois de Janvier 1543 à l'Abbé de Lagny & au Prieur de Saint Thibaud, de faire ſervir l'Egliſe du Prieuré, de Paroiſſe aux Habitans circonvoiſins, d'autant qu'il y avoit des dîmes, d'y établir des fonts baptiſmaux & un cimetière, & qu'après le décès du Prieur, l'Abbé de Lagny eût à lui préſenter un Prêtre, & qu'il lui donneroit des proviſions, en promettant de venir au Synode comme les autres. Tels furent les commencemens de la Cure de Saint-Thibaud, à laquelle il y eut un Autel du titre de Saint Jean-Baptiſte, deſſiné dans l'aile ſeptentrionale de la nef. Depuis ce temps-là l'Office Paroiſſiale a été tranſporté au grand Autel. La Cure eſt à la nomination du Prieur de ce lieu, auſſi bien que celle de Saint-Germain-des-Noyers.

SAINT THOMAS D'AQUIN. (*les Filles de*) Ce ſont des Religieuſes de l'Ordre de Saint Dominique, dont le Couvent eſt rue neuve-Saint-Auguſtin, en face de la rue

Digitized by Google

Vivienne. Ces Filles doivent leur établiſſement en cette Ville, à *Anne de Caumont*, femme de *François d'Orléans-Longueville*, *Comte de Saint-Paul*, & *Duc de Fronſac*, laquelle fit venir de Toulouſe à Paris, la Mère *Marguerite de Jéſus*, avec cinq autres Religieuſes, & une Sœur Converſe. La Mère Marguerite de Jéſus ſe nommoit dans le monde *Marguerite de Senaux*, & étoit née le 21 Novembre de l'an 1589. Dès l'âge de quinze ans, elle fut mariée au Sieur *de Garibal*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de leur mariage naquirent pluſieurs enfans qui moururent tous avant que d'avoir reçu le Baptême. Ils furent ſi touchés l'un & l'autre de ce malheur, que d'un mutuel conſentement, ils réſolurent de ſe ſéparer pour ſe donner entierement à Dieu. Le Sieur de *Garibal* ſe fit Chartreux, & mourut douze ans après Prieur de la Chartreuſe de Villefranche de Rouergue. *Marguerite de Senaux* prit l'habit de Saint Dominique dans le Couvent de Sainte Catherine de Sienne à Toulouſe, d'où elle ſortit le 22 d'Octobre 1626, avec cinq Religieuſes de Chœur & une Sœur Converſe, pour venir à Paris. Elles furent inſtallées le 6 Mars 1627, dans une maiſon du Fauxbourg Saint-Marcel, près la rue des Poſtes, que la Comteſſe de Saint Paul leur Fondatrice avoit achetée. C'étoit l'Hôtel de Bonair, rue Sainte-Geneviève. Elles y demeurèrent juſqu'en 1632, qu'elles allèrent s'établir dans la vieille rue du Temple au Marais; mais ne s'y trouvant pas aſſez commodément logées, elles vinrent dans la rue neuve-Saint-Auguſtin, & y firent bâtir vers l'an 1642, le Couvent qu'on y voit. Ces Religieuſes ont pris le nom de Saint Thomas, parce qu'elles entrèrent dans cette maiſon le jour que l'Egliſe célèbre la Fête de ce Saint Docteur.

Le portail extérieur de ce Monaſtère eſt vis-à-vis la rue Vivienne; & ne répond point à la beauté de ſa ſituation. L'Egliſe a été achevée en 1715. Le frontiſpice orné de colonnes ioniques, en portique, eſt d'une forme régulière & agréable. La Comteſſe de Saint-Paul leur Fondatrice, morte le 2 Juin 1642, fut inhumée dans l'Egliſe que ces Religieuſes ont eue dans la rue d'Orléans au Marais, & ſes cendres ont été tranſportées dans celle-ci, lorſque ces filles s'y ſont établies.

SAINT-THOMAS-DE-VILLENEUVE, (*Communauté des Filles de*) Cette Communauté eſt établie rue de Sèvre. Le Père *Ange Prouſt*, Auguſtin de la réforme de Bourges, étant Prieur à Lamballe en Bretagne, en 1660, y raſſembla un

certain nombre de Filles de piété, qui, ſeulement par des vœux ſimples, ſe dévouèrent au ſervice des pauvres, à l'exemple de S. Thomas-de-Villeneuve, Archevêque de Valence en Eſpagne, qui avoit été Auguſtin, & s'étoit diſtingué par une ardente charité pour le ſoulagement des pauvres. Ces Filles ſont Hoſpitalières, & ſous la règle de S. Auguſtin. Leurs vœux ſont ſimples, & lorſqu'elles les prononçent, on leur met un anneau d'argent au doigt. Leur habillement eſt une robe noire, fermée par devant, & ceinte d'une ceinture de cuir; leur coëffure conſiſte en des cornettes de toile blanche, en une coëffe blanche par-deſſus, & quand elles ſortent, en une coëffe de gaze noire qu'elles mettent ſur leurs cornettes, & en un grand voile noir ſur la coëffe. On ne fut pas longtems à s'appercevoir de l'utilité de cet Inſtitut. Dès le mois de Mars 1661, le Roi accorda des Lettres Patentes à cette Société de Filles, par leſquelles il lui fut permis d'établir de pareilles Communautés dans toutes les villes où elles ſeroient appellées, pour ſervir les malades dans les Hôpitaux, pour élever gratuitement les pauvres Filles orphelines, & les mettre en état de gagner leur vie, & auſſi pour recevoir des femmes & des filles qui voudroient faire des retraites de piété dans leurs maiſons. Elles furent auſſitôt appellées & établies à Montcontour, à S. Brieu, à Dol, à S. Malo, à Rennes, à Quimper, à Concarnau, à Landernau, à Breſt, à Morlaix, à Maleſtroit, à Château-Briant, & en pluſieurs autres lieux de différentes Provinces. Enfin, elles parvinrent à Paris, où le Roi Louis XIV leur permit, en 1700, d'avoir une Maiſon pour ſervir de chef à l'inſtitut, & entretenir la correſpondance générale avec les autres Maiſons, pour le maintien du bon ordre & de la ſubordination. Cette Maiſon où réſide la Directrice générale, a ſubſiſté ſans Lettres Patentes juſqu'au mois de Juin 1726 *, que le Roi Louis XV leur en accorda, qui furent regiſtrées au Parlement le 7 de Septembre ſuivant, & par leſquelles il leur eſt permis d'acquérir juſqu'à 20000 livres de rente pour

* M. *Languet* qui ſuccéda à M. de la Chetardie, donna ſon conſentement à l'enrégiſtrement de leurs Lettres Patentes, à condition que les filles de leur ſociété qui demeurent ou demeureront dans la ſuite ſur la Paroiſſe Saint-Sulpice, continueront les devoirs ordinaires de bonnes Paroiſſiennes, tant envers lui, qu'envers ſes ſucceſſeurs Curés; ce qu'elles ont toujours obſervé très-exactement juſqu'à préſent.

Digitized by Google

l'entretien de 40 Sœurs. Leur premier Supérieur-Général fut le Pere *Ange Prouſt*, leur Inſtituteur, qui mourut le 16 d'Octobre de l'an 1697. Après ſa mort, elles eurent M. *de la Chetardie*, Curé de S. Sulpice, auquel a ſuccédé, dans cette ſupériorité, M. *Languet*, auſſi Curé de S. Sulpice. Le Supérieur Général & la Directrice générale, ſont élues par toutes les Maiſons de la Société, qui envoye leur voix, par écrit, à celle de Paris.

M. *Languet* établit au bout de la rue de Sèvre, à l'Hôtel de l'Enfant Jeſus, une nouvelle Communauté de cet Inſtitut, pour élever de la même manière qu'à S. Cyr, de jeunes Demoiſelles. Les Curés ſes ſucceſſeurs en ſont Adminiſtrateurs nés avec M. l'Archevêque de Paris. Son premier deſſein, en établiſſant cette Maiſon, avoit été d'y fonder un Hôpital pour les pauvres femmes & filles malades de ſa Paroiſſe, & ſur-tout pour y procurer la nourriture & de l'ouvrage à toutes celles qui en manqueroient. Pendant toute ſa vie, il y en a entretenu un très-grand nombre, & il y en a encore beaucoup maintenant. *Voy. t. 3. p. 37. au mot* FILLES *du Curé de S. Sulpice*; & HOSPITALIERES *de S. Thomas-de-Villeneuve, ibid. p. 230.*

SAINT THOMAS DU LOUVRE. *Voy.* LOUIS DU LOUVRE. (*Saint*)

SAINT VICTOR. *Voy.* ABBAYE *Saint Victor, t. 1 p. 206.* Nous ajouterons ici que l'on vient de faire un Bâtiment nouveau pour l'agrandiſſement de la Bibliothèque. Cette Abbaye eſt en commende & poſsède douze Prieurés-Cures en Province. Elle a 380 pas ſur 260. C'eſt en ce lieu où étoit le *clos d'Arènes* en 577, c'eſt-à-dire, le Cirque pour les jeux publics, bâti par Childeric. Elle eſt compoſée de 25 Chanoines. On trouve ſous ſes murs un corps-de-garde de pompes pour les incendies.

Tous les ans pendant huit jours, à commencer le 18 Juillet, jour de *S. Clair*, il s'y tient une Foire appellée la *Foire des Sifflets*, dont le Public étoit autrefois plus incommodé qu'à préſent, par le bon ordre que M. *de Sartine*, alors Lieutenant-Général de Police, y a établi.

SAINT VRAIN *ou* VERAIN, *anciennement* ESCORCHY *ou* ESCORCY. Le nom de S. Vrain que porte aujourd'hui la Paroiſſe d'Eſcorchy, eſt celui qu'avoit un petit Couvent de la Forêt de Brateau, lequel ayant été détruit, les charges

en

en furent acquittées dans l'Egliſe Paroiſſiales à laquelle il communiqua ſon nom ; & les revenus de ce Prieuré réunis à la Cure.

Cette Paroiſſe eſt à neuf lieues de Paris, dans un vallon fort ouvert & peu éloigné de la rivière d'Etampes qui en borde les prairies. Les principaux biens ſont des terres labourables. Les plaines étant aſſez étendues, le Seigneur la fit ériger en Marquiſat en 1658, & obtint des Lettres qui y établiſſoient un marché par ſemaine, & deux foires par an. Saint Caprais eſt le vrai Patron de l'Egliſe, & ce n'eſt que depuis le ſiècle dernier que le nom de S. Vrain a prévalu, quoiqu'il n'en ſoit que le ſecond Patron dont la Fête n'eſt pas chommée. La nomination à la Cure a toujours été faite *pleno jure* par l'Evêque de Paris.

Cette Terre appartient à Madame la Comteſſe du Barry, qui en fit l'acquiſition en 1775.

SAINT-YON, Village ſitué ſur une montagne aſſez élevée, à une lieue & demie, d'Arpajon vers le couchant, & à 8 ou 9 de Paris, ſur la droite du chemin qui conduit à Orléans. Cette montagne eſt eſcarpée preſque également de tous les côtés, ce qui rendoit les approches du deſſus plus difficiles que ceux du Château de Montlhery. Etant ſablonneuſe, elle n'eſt pas des mieux cultivées : on y voit ſeulement quelques petits bois & beaucoup de broſſailles. La fortereſſe bâtie par les anciens Seigneurs, étoit tout au haut de la montagne ; on y apperçoit encore quelques traces de foſſés. Les trois portes qui y étoient, ſont auſſi aſſez viſibles : l'une qui regarde le nord, s'appelle la porte de Paris ; celle qui eſt du côté du ſud-eſt, la porte de la Folie ; la troiſième qui eſt vers l'occident, & qui regarde le village du Breuil, ſe nomme la porte de Bourdeaux, à cauſe des maiſonnettes de jonc ou des joncs même que la petite riviere arroſoit dans le bas. De toutes les maiſons qui étoient autrefois renfermées dans cette fortereſſe, il ne reſte plus que le Presbytère avec l'Egliſe Paroiſſiale. Les Habitans ſont répandus dans les différens hameaux, qui ſont Feugères, les Conardières, Dampierre, Launay, la maiſon de la Madeleine, & la ferme de Moret.

L'Egliſe n'eſt ni l'ancienne Egliſe Priorale, ni l'ancienne Paroiſſiale. C'eſt un bâtiment du dernier ſiècle, conſtruit des débris des anciens, & de fort petite étendue. On y voit une Chapelle de la Sainte Vierge, qui paſſe pour la Chapelle Priorale. C'eſt tout ce qu'il y a en mémoire du Monaſtère

des Religieux de la Charité-ſur-l'Oiſe, de l'Ordre de Cluny, qui y a exiſté, n'y reſtant aucune marque des anciens lieux réguliers. Proche de la maiſon de la Madeleine, il y avoit une Leproſerie où Boiſſy S. Yon & S. Sulpice de Favières avoient droit d'envoyer leurs malades.

Les Pouillés du XVe. & XVIe. ſiécle, ceux de 1626 & 1648 s'accordent tous à dire, que la Cure eſt à la préſentation du Prieur du Lieu. Le Prieur eſt auſſi mentionné au même Pouillé, également ſous le nom de *Sanctus Yonius*, mais il eſt mis avec les autres ſous le Doyenné de Longjumeau, qui étoit alors Doyenné pour les Communautés.

SAINT YVES. (*Chapelle de*) Dans le cours de la rue Saint-Jacques, l'on trouve l'Egliſe de Saint Yves, à un des coins de celle des Noyers. Elle fut bâtie en 1348, aux dépens des Ecoliers Bretons, étudians à Paris. C'eſt, l'on croit, la première qui ait été dédiée ſous l'invocation de Saint Yves, qui n'avoit été canoniſé que le 19 de Mai, de l'an 1347, par le Pape Clément VI. Saint Yves étoit d'une famille ancienne & qualifiée. Son pere nommé *Hélor*, étoit Seigneur de Kermartin auprès de Treguier. Sa mère s'appelloit *Azon*. Son grand-père paternel étoit un Chevalier qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les armes. Saint Yves, quelquefois ſurnommé *Hélori*, c'eſt-à-dire, *fils d'Helor*, vint à Paris à l'âge de quatorze ans pour y faire ſes études de Philoſophie, de Théologie & de Droit Canon. Il en ſortit âgé de vingt-quatre ans, pour aller étudier le Droit Civil à Orléans, ſous Pierre de la Chapelle, qui fut depuis Cardinal. Il fut enſuite Official de l'Evêque de Rennes, puis de celui de Treguier, & enfin Curé de Lohance. Il fut ſouvent l'Avocat des Pauvres, & vécut dans une auſtérité ſurprenante juſqu'à ſa mort, arrivée à l'âge de cinquante ans, le 19 Mai 1303. L'Egliſe ou Chapelle qui donne lieu à cet article, appartient à une confrairie compoſée d'Avocats, de Procureurs & de Marchands, qui prennent tous le titre de Gouverneurs & Adminiſtrateurs de cette Chapelle. On en choiſit un tous les deux ans dans ce nombre, pour être Adminiſtrateur en charge, & avoir inſpection tant ſur le Vicaire, que ſur les autres Deſſervans. Outre ce Gouverneur, il y a deux autres Gouverneurs honoraires, l'un Eccléſiaſtique qui l'eſt à vie, & l'autre Laïque, pour trois ans.

Il y a dans cette Egliſe pluſieurs Chapellenies qui ſont à la préſentation des Confrères; elles ſont d'un très-modique revenu. Il y a une très-ancienne tranſaction entre les Admi-

niſtrateurs de Saint Yves & les Chanoines de Saint Benoît, comme Curés primitifs, laquelle a été renouvellée en 1740, au ſujet des inhumations à Saint Yves, des perſonnes décédées ſur la Paroiſſe de Saint Benoît, qui ont deſiré d'être enterrées en ladite Egliſe de Saint Yves, laquelle eſt dans la cenſive dudit Chapitre.

SAINTE CROIX-DE-LA-BRETONNERIE. Le Couvent & l'Egliſe de ces Religieux, què Saint Louis, dans les Lettres-Patentes de fondation de leur Maiſon de Paris, appelle *Fratres de Sancti Cruce*, ſont ſitués dans la rue qui porte le nom de Sainte-Croix de-la-Bretonnerie. Ces Religieux ont été inſtitués en 1211, par *Théodore de Celles*, Chanoine de Liège, qui ſe retira avec quelques-uns de ſes Compagnons à Clairlieu, près d'Huy, entre Liège & Namur. Comme Hugues de Pierrepont, Evêque de Liège, en leur donnant l'Egliſe de Saint Thibaud de Clairlieu, ne les avoit dotés d'aucuns revenus, & qu'ils avoient renoncé à tout ce qu'ils poſſédoient, ils n'y vécurent d'abord que des aumônes des Fidèles; mais Jean d'Appia qui ſucceda à Hugues de Pierrepont, en l'Evêché de Liège & pluſieurs perſonnes de piété, firent de grands biens à ce Monaſtère, qui eſt le chef-lieu de cette Congrégation. Leur principale occupation étoit alors de méditer ſur la paſſion & ſur la Croix de J. C. & c'eſt de-là qu'ils furent appellés *Cruciferi*, *Cruce ſignati*, *Porte-Croix*, *Croiſiers*. Ils ſe conformèrent pour l'Office Divin & leurs conſtitutions, aux Religieux de Saint Dominique, & cette conformité porta le Pape Innocent IV, au Concile de Lyon, à confirmer cette Congrégation, que le Pape Honoré III avoit déjà approuvée. Saint Louis ayant été informé du zèle de ces Chanoines Réguliers, & du ſuccès des prédications de Jean de Sainte-Fontaine, leur troiſième Général, en fit venir à Paris, & leur donna le lieu qu'ils occupent aujourd'hui, rue de la Bretonnerie, où étoit l'ancienne Monnoie du Roi. Il ajouta même quelques maiſons contiguës, qu'il leur fit céder par *Robert Sorbon*, à qui il en donna d'autres en échange, comme on le voit dans une de ſes lettres du mois de Février de l'an 1258.

En 1518, on prétendit que les Chanoines Réguliers de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie s'étoient relâchés de leurs premières obſervances, & le Général de cette congrégation délégua le Curé de Saint Jean en Grêve & celui de Saint-Nicolas-des-Champs, pour faire la viſite au Couvent de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, le réformer & pacifier les

différends qui étoient entre les Religieux. Sur la Requête préſentée au Parlement pour cet effet, il permit aux Délégués, le 9 d'Août, de procéder à leur Commiſſion, & leur enjoignit d'appeller avec eux les Prieurs des Céleſtins, des Chartreux, de Saint-Martin-des-Champs, & ſi beſoin étoit, *Jean le Clerc*, Chancelier & Chanoine de l'Egliſe d'Amiens, & Vicegérent du Conſervateur de Sainte Geneviève. Ces Réformateurs donnèrent une Sentence le 18 Septembre ſuivant; mais le Général de l'Ordre n'en fut pas content. Le Parlement la fit examiner, & ſur le rapport qui lui en fut fait, il ordonna qu'elle ſeroit exécutée ponctuellement, nonobſtant toutes les oppoſitions & appellations; ſauf au Général de pouvoir donner le Vicariat perpétuel au Prieur des Jacobins, en le joignant aux deux Délégués ci-deſſus nommés. En 1520, il y eut trois autres Vicaires nommés pour procéder à la même réforme. L'Abbé de S. Victor, le Prieur de S. Martin-des-Champs & le Prieur des Céleſtins, auxquel le Parlement donna pour les aſſiſter *Nicolas Brachet*, Conſeiller. Quelques années après les Religieux de cette Maiſon obtinrent un autre Arrêt du Parlement, qui ordonna que le Général n'y pourroit faire la viſite que de trois ans en trois ans, qu'il termineroit chaque viſite en trois jours, & qu'il auroit deux Aſſiſtans pris entre les Prieurs de Saint-Germain-des-Prés, de Saint Victor, de Saint-Martin-des-Champs, de Saint Sauveur de Melun, des Céleſtins & des Jacobins de Paris, au choix des Religieux de la Maiſon. Sous le règne de Louis XIII, le Cardinal *de la Rochefoucaud* ſaiſit l'occaſion de quelques déſordres qui y étoient arrivés, & y introduiſit des Chanoines Réguliers de Sainte Geneviève; mais les Religieux de Sainte Croix eurent le crédit de faire ſortir de leur Monaſtère ces Réformateurs, & de les renvoyer à Sainte Geneviève, par ordre du Roi, le 13 d'Octobre de l'an 1641. Les Religieux de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie ſe réformèrent alors d'eux-mêmes, & réſolurent de vivre régulièrement, ſelon la règle de Saint Auguſtin.

Leur Egliſe a été dédiée ſous le titre de l'Exaltation de Sainte Croix.

Sur la principale porte de l'Egliſe, eſt cette inſcription:

HÆC EST DOMUS DOMINI.
1689.

Cette date ſignifie apparemment que cette porte a été rebâtie en 1689.

L'Egliſe eſt gothique, mais aſſez grande, bien éclairée & proprement tenue. Elle a été bâtie par *Eudes de Montreuil*, fameux Architecte de ce temps-là. Le grand Autel eſt fort propre, & le bas-relief de marbre, placé ſur les formes des Religieux, eſt eſtimé & fait par *Saraxin*. Le fameux *Barnabé Briſſon*, ſecond Préſident au Parlement de Paris, & un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle, ayant été ſoupçonné par les Seize de favoriſer le parti du Roi, ils ſe ſaiſirent de lui, de Claude Larcher, Conſeiller au Parlement, & de Jean Tardif, Conſeiller au Châtelet, & les firent pendre ſans autre forme de procès, à une poutre de la chambre du Conſeil du Châtelet. Cette abominable exécution fut faite le 15 de Novembre de l'an 1591, & le corps de Briſſon fut inhumé dans cette Egliſe. Quoiqu'on ſoit ſavant, ce n'eſt pas à dire qu'on ſoit ſans défauts. Un Hiſtorien Catholique (*Jean-Baptiſte le Grain*) a accuſé Briſſon d'avarice & de cruauté, & ajoute qu'on le ſoupçonna de n'avoir pas peu contribué à l'empriſonnement du premier Préſident de Harlay, pour avoir ſa place. Il rapporte même une épitaphe qu'on fit à Briſſon, & dont voici le commencement:

Barnabæ Brissonii,
Præſidis maximi exangue cadaver
hîc repoſtum eſt,
Qui, dum vixit pecuniam,
Cruce *ſignatam adamavit,*
Crucem *adoravit*, Cruci *affixus eſt*,
Et à Cruce * *ceteriſque*
Cruentâ pietate ferventibus,
In æde Crucis *ſepultus.*

Cette cruauté ne fut pas long-temps impunie, car le Duc de Mayenne étant accouru à Paris, fit arrêter *Louchard*, *Anroux*, *Emonot* & *Ameline*, quatre des Seize, & *Barthelemi* qui n'en étoit pas, & les fit pendre publiquement dans la ſalle baſſe du Louvre, le 4 Décembre ſuivant.

Il y a au-deſſous de l'Egliſe ſeize caveaux qui ſervent de ſépulture à pluſieurs familles de la Ville.

La Maiſon eſt dans le goût moderne, & nouvellement bâtie. Dans le veſtibule qui conduit au réfectoire, eſt un lavoir ou fontaine d'architecture, en forme de demi-cou-

* Procureur en Cour d'Egliſe, & l'un des Seize.

pole, dont les colonnes & tous les autres ornemens ſont de différens marbres & de métal doré. Ce morceau eſt plus beau qu'il ne convient, & ſeroit mieux placé dans quelques boſquets des Jardins de Verſailles, que dans une Maiſon Religieuſe. Le réfectoire eſt grand & propre. Le jardin n'eſt pas grand, mais il eſt bien tourné & bien fleuri.

SAINTE-CROIX-DE-LA-CITÉ. Nous n'avons rien de certain ſur l'origine de cette Egliſe : elle a été bâtie ſur le terrein du Prieuré de Saint Eloy. Malingre nous dit que c'étoit une petite Chapelle ſous l'invocation de Saint Hildebert, Evêque de Meaux, où les Frénétiques étoient amenés de toutes parts pour obtenir la guériſon par l'interceſſion de ce Saint. Comme cette Chapelle étoit dans le Quartier de Paris le plus fréquenté, ce concours de Frénétiques incommodoit infiniment ceux qui ne l'étoient pas ; & l'on fut obligé de tranſporter dans l'Egliſe de Saint Laurent, les Reliques de Saint Hildebert.

M. l'Abbé le Bœuf, dans ſon Hiſtoire du Diocèſe de Paris, *tom.* 2, *pag.* 506, prétend que l'Egliſe de Sainte-Croix étoit ainſi nommée dès l'an 1136, & que le culte de Saint Hildebert n'a pu commencer à Paris que vers la fin du même ſiècle. Launoi dit au contraire que les Normands ayant brûlé & abattu une Egliſe de Sainte-Croix, qui étoit dans le Fauxbourg, on apporta dans la Ville les Reliques qui y étoient, & on les dépoſa dans une Egliſe que l'on bâtit, & qu'on appelle depuis long-temps Sainte-Croix-de-la-Cité. Si les conjectures de Malingre étoient fondées ſur de bonnes preuves, il ſeroit facile de le concilier avec Launoi, en diſant qu'au lieu de bâtir une Egliſe exprès pour les Reliques, comme le prétend Launoi, on les auroit miſes dans la Chapelle de Saint Hildebert, & qu'elles lui auroient fait prendre le nom de Sainte-Croix. Cette Egliſe fut érigée en Paroiſſe, l'an 1107, ſous le Pontificat de Paſcal II. Comme elle étoit trop petite pour une Egliſe Paroiſſiale, les Marguilliers achetèrent le 2 de Mars de l'an 1450, la maiſon de *Hugues Guillemeaux*, Marchand de vin, ſur l'emplacement de laquelle ils firent bâtir le Chœur, & enſuite une partie de la nef, qui fut enfin achevée en 1529. La Cure de cette Paroiſſe eſt à la collation de l'Archevêque de Paris, comme Prieur de Saint Eloi. Anciennement l'Œuvre de Saint Martial devoit 8 livres 10 ſols pariſis de rente foncière au Curé de Sainte-Croix ; mais cette rente ne ſe paie plus depuis long-temps, ſans qu'on ſache

ſi le Curé de Sainte Croix y a renoncé, ou ſi c'eſt parce que l'Egliſe de Saint Martial eſt entièrement détruite, ou enfin que cette rente ait été rachetée.

Pierre Danet Abbé de Saint Nicolas de Verdun, a été long-temps Curé de cette Egliſe, Il a donné au Public un Dictionnaire latin & françois, & un Dictionnaire François & latin, à l'uſage du Dauphin, fils du Roi Louis XIV, & des Princes ſes fils. Le revenu de cette Cure eſt fort modique.

SAINTE GENEVIEVE. *Voy.* ABBAYE.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-ARDENS. *Voy.* GENEVIEVE, *tom. 3, pag. 120.* Le ſeul monument qui ſubſiſte de la ſuppreſſion de cette Paroiſſe, dont on a pris le terrein pour faire l'Hôpital des Enfans-Trouvés, près de Notre-Dame, eſt une figure feinte en pierre de ronde-boſſe, repréſentant Sainte Geneviève-des-Ardens, & que l'on voit dans ledit Hôpital.

SAINTE JEANNE, rue d'Orléans, Quartier de la Place Maubert. C'eſt dans cette rue que les Filles de la Croix de l'Hôtel des Tournelles, ont établi un hoſpice ſous ce titre. Elles y exercent comme ailleurs, leurs ſoins charitables pour l'inſtruction des pauvres de la Paroiſſe de Saint Médard, & des Penſionnaires à qui elles apprennent la Religion, à lire, à écrire & à travailler à toutes ſortes d'ouvrages convenables à leur ſexe & à leur âge.

SAINTE MARIE. *Voy.* VISITATION.

SAINTE MARINE. On eſtime l'antiquité de cette Paroiſſe, être d'environ l'an 1036, par un acte d'Henri I, qui donne à Imbert, Evêque de Paris, la petite Abbaye que Robert ſon pere avoit fait bâtir à Saint-Germain-en-Laye, avec ſes appartenances & dépendances; ſavoir la terre, &c. *& l'Egliſe de Sainte Marine dans l'Iſle de Paris.* Elle eſt la Paroiſſe du Palais Archiépiſcopal & des Cours. *Voy. tom. 3, pag. 488*, au mot MARINE. (*ſainte*)

SAINTE PERRINE. *Voy.* ABBAYE, *tom. 1, pag. 66.*

SAINTE-MARTHE. Hôtel dépendant aujourd'hui de l'Hôpital-Général, & connu ſous le nom de *Scipion*, ainſi

nommé à cauſe de *Scipion Sardini* qui le fit bâtir. La boulangerie & la boucherie de l'Hôpital y ſont établies, & l'on en tire tous les jours la quantité de pain, de viande & de chandelle néceſſaire pour les pauvres & pour les perſonnes qui, par leur état, ou par leurs fonctions, y ſont attachées. Cette Maiſon eſt ſituée rue de la Barre, Quartier de la Place Maubert.

SAINTE THÉCLE. (*Communauté des Filles de*) Les commencemens de cette Communauté ſe firent dans une maiſon des Carmes, rue de Vaugirard. Après y avoir demeuré quelques années, M. le Cardinal *de Noailles* l'établit ſolidement ſous l'invocation de Sainte Thécle, au coin de la rue de Vaugirard & de Notre-Dame-des-Champs, pour remplacer la Communauté des Filles de la Mort, qui avoient été établies par M. *Mony*. Ce Cardinal demanda à l'Egliſe Collégiale de Chamalière en Auvergne, une Relique de Sainte Thécle, dont le corps y repoſe. Elle lui fut accordée, & il la dépoſa dans la Chapelle de cette Communauté. L'objet de cet établiſſement étoit particulièrement d'inſtruire la jeuneſſe, & de l'apprendre à travailler. Cette Communauté avoit beaucoup de Penſionnaires, & tenoit quatre écoles gratuites pour la Paroiſſe de Saint Sulpice. Elle recevoit auſſi les Femmes-de-chambre & autres Domeſtiques qui attendoient pour entrer en maiſon. Elle les formoit à la piété, & leur apprenoit à travailler.

Les dettes que les Sœurs de cette Communauté avoient été obligées de contracter pour ces différens objets, furent cauſe qu'elles ſe déterminèrent à vendre leur maiſon, en ſe réſervant à chacune une penſion. M. *Languet* ſaiſit cette occaſion, pour procurer leurs bâtimens à la Maiſon des Orphelins de ſa Paroiſſe (Saint Sulpice), & paſſa contrat pour cet objet, le 18 Juin 1720, avec celles qui compoſoient cette Communauté, & dont il n'y en reſte plus qu'une. Elles lui donnèrent en même temps la Relique de Sainte Thécle, que l'on expoſe dans la Chapelle des Orphelins, le jour de ſa Fête.

SAINTE THÉODORE. (*Communauté de*) Cette Communauté fut formée & établie derrière les murs du jardin des Religieuſes de Sainte Geneviève près la rue des Poſtes, vers l'an 1687, par les ſoins de M. *Gardeau*, Curé de Saint-Etienne-du-Mont, qui par la parfaite connoiſſance qu'il avoit de ſa Paroiſſe, ſavoit qu'il y avoit quantité de

Digitized by

jeunes filles, qui, faute de nourriture & d'éducation, tomboient dans le libertinage. Pour y remédier, & en retirer celles qui y étoient engagées, il excita la charité de pluſieurs Dames de piété, qui l'aidèrent à raſſembler celles que Dieu avoit touchées, & à les établir dans cette Maiſon, ſous la direction de M. *Labitte*, Prêtre habitué de la Paroiſſe de Saint Etienne, homme d'une vie très-exemplaire. M. *de Harlay*, pour lors Archevêque de Paris, jugea cependant à propos de deſtituer ce Directeur, & de mettre à ſa place M. *le Febvre*, qui fut dans la ſuite un des ſous-Précepteurs des Enfans de France, arrière-petits-fils de Louis XIV; mais ce changement ne plut point aux Filles de Sainte Théodore, qui refuſèrent de ſe ſoumettre à ce nouveau Directeur, & prirent la réſolution de ſortir de cette Maiſon, ſans garder aucune meſure de ſoumiſſion & de bienſéance. Quelques-unes de ces Filles ſe retirèrent dans la rue neuve-Sainte-Geneviève, & donnèrent lieu à l'établiſſement de la Communauté de Sainte Aure: les autres ſe diſpersèrent. *Voy.* AURE. (*Communauté de Sainte*)

SAINTE TRINITÉ. (*les Filles de la*) *Voy.* MATHURINES.

SAINTE VALERE. (*Communauté des Filles Pénitentes de*) Cette Communauté fait la dernière maiſon de la rue de Grenelle, Fauxbourg Saint-Germain, en allant vers la plaine de Grenelle, & preſque vis à-vis l'Hôtel Royal des Invalides; elle s'annonce d'elle-même par cette inſcription qui eſt ſur la porte. *La Communauté des Filles Pénitentes de Sainte Valère en 1706.* Elle a été établie par des perſonnes de piété, pour des filles repenties, & c'eſt la quatrième Maiſon de cette ſorte qu'il y ait à Paris. Elle eſt aſſez bien bâtie & ſa Chapelle eſt fort propre.

On lit ſur la porte ce paſſage:

Si scires donum Dei.

SAINTE-VALERE. (*Maladrerie de*) A l'entrée de la rue de Lourſine, étoit autrefois *l'Hôpital de Lourſine*, ſous l'invocation de *Saint Martial* & de *Sainte Valère.* Cette maiſon a appartenu depuis à un Bourgeois nommé *Prevoſt*; aujourd'hui elle dépend de l'Hôtel-Dieu.

SAINTRY *ou* SINTRY. Village ſitué à ſept lieues un

quart de Paris, ſur le rivage droit de la Seine, un peu au-deſſus du Vieux-Corbeil, c'eſt-à-dire, preſque au midi de Paris. Elle eſt en partie ſur le côteau qui regarde la rivière, & qui fait face au couchant. Il y a dans le bas quelques prairies, enſuite des vignes ſur la côte; & au-deſſus, des terres labourées dans la plaine.

La Chapelle de Sintry, du titre de Notre-Dame, a pu être érigée en Cure vers l'an 1200 ou 1220. Il eſt preſque sûr que c'étoit une Chapelle de la Paroiſſe de Perray, & comme une eſpèce de Succurſale. La nomination à la Cure fut réſervée aux Chanoines de Saint-Marcel, lorſque ce lieu fut diſtrait de Perray.

Les mouvances de Sintry ſont, 1°. le Fief Pelletier, dit Champlâtreux, Paroiſſe de Sintry; 2°. L'Archet à Corbeil; 3°. L'Archet à Boucournu; 4°. L'Archet à Evry-ſur-Seine, dont relève la Terre de Mouceau; 5°. Tournez à Tournenfy; 6°. Le Coudrai; 7°. Tourailles & Villerey.

SALPÉTRIERE, (*la*) hors la barrière du marché aux chevaux & celle de S. Bernard, Quartier de la Place Maubert.

Ce vaſte édifice qui de loin reſſemble à une petite Ville, à cauſe de la multitude, de l'immenſité & de la diverſité des bâtimens qui y ſont raſſemblés, doit ſon nom au *ſalpêtre* que l'on y fabriquoit: il s'appelloit précédemment le *petit Arſenal*, & fut nommé par la ſuite *Salpétrière*. Louis XIII eſt le Fondateur de cet établiſſement, & Louis XIV le réunit à l'Hôpital-Général. On y reçoit les enfans au-deſſous de quatre ans, & les femmes de tout âge, même infirmes. On y occupe dans deux grandes ſalles, ſeize cents filles qui travaillent à différens ouvrages, ſuivant leur force & leur capacité; dans d'autres appartemens, eſt placé ce que l'on appelle *le ménage*: il eſt compoſé de trois grands dortoirs, où ſont deux cent cinquante petites chambres, deſtinées aux vieilles gens mariés, & hors d'état de gagner leur vie. Dans une autre cour ſéparée, ſont les logemens des folles & des femmes imbécilles; & dans une autre encore un bâtiment iſolé, que l'on appelle la *maiſon de force*, pour les filles & femmes débauchées qu'on y met en correction. Tout l'édifice s'annonce par une façade magnifique, compoſée de deux grands corps de bâtiment, terminés par deux pavillons. Elle a cent neuf toiſes deux pieds, & elle eſt percée de cinquante-ſept croiſées. L'Egliſe qui eſt dédiée à *Saint Louis*, n'eſt pas encore achevée. Elle eſt d'un deſſin excellent, compoſée de huit nefs, qui ſe terminent à un dôme

Digitized by Google

octogone de dix toiſes de diamètre, élevé ſur des arcs, chacun de douze toiſes de long, formant une croix, dans les angles de laquelle il y a à chacun une Chapelle à pans. L'Autel qui eſt au milieu, eſt vu de huit côtés. Les connoiſſeurs, d'ailleurs très-ſatisfaits de l'architecture de ce Temple, trouvent que les piliers boutans qui portent le dôme, ſont trop maſſifs, & occupent trop de place. *Liberal Bruan*, Architecte du Roi, en a donné les deſſins; quelques-uns les attribuent à *Louis le Vau*. Le tableau du grand Autel, repréſentant la *Réſurrection de J. C.* eſt du *F. André*, Religieux Dominicain. Le portique par où les perſonnes du dehors peuvent entrer, eſt orné ſur le devant de quatre colonnes ioniques, avec un attique au-deſſus. A chaque côté de ce portique, il y a un gros pavillon à pluſieurs étages, couvert d'ardoiſes, où logent les Eccléſiaſtiques qui deſſervent cette Chapelle. L'entrée de cet Hôpital, ſuivant le plan de ſon achevement, ſera en face du portail de l'Egliſe. On y entre par deux magnifiques chauſſées, plantées d'arbres; l'une qui commence à la route de Fontainebleau; & l'autre, depuis la rue *Poliveau*, juſqu'à la rive de la Seine, en face de l'Arſenal. On compte près de dix mille pauvres dans les cinq ou ſix maiſons où on les a renfermés depuis 1657; ſavoir, à Saint-Jean-de-Bicêtre, Saint-Louis de-la-Salpétrière, Notre-Dame-de-la-Pitié, Sainte-Pélagie, Sainte-Marthe-de-Scipion, les Enfans-Trouvés, & la Maiſon de Saint-Nicolas-de-la-*Savonnerie*.

La *Salpétrière* eſt dirigée pour le ſpirituel, par un Recteur & vingt-deux Prêtres, des Inſpecteurs & Inſpectrices des dortoirs & des ouvroirs; & des Maîtres d'école pour le temporel: elle eſt gouvernée par vingt-ſix *Directeurs perpétuels* de différens états, dont les *Chefs* ſont le premier Préſident du Parlement, le Procureur-Général & l'Archevêque de Paris; & quatre autres encore; ſavoir, le premier Préſident de la Chambre des Comptes, celui de la Cour des Aides, le Lieutenant-Général de Police & le Prévôt des Marchands. Il y a un Receveur & un Secrétaire. Les *Directeurs* & le *Receveur* prêtent ſerment au Parlement, de bien & fidèlement adminiſtrer le bien des pauvres, & le Secrétaire le prête au Bureau de la Direction. *Voy.* HÔPITAL-GÉNÉRAL.

SAMARITAINE. (*la*) *Voy. tom. 3, pag. 82.*

SANNOY, *ou plutôt* CENNOY, *& encore mieux* Çannoy.

Ce Village du Doyenné de Montmorency, eſt à quatre lieues ou environ de Paris au nord-oueſt, ſur la route de Pontoiſe, & dans la vallée de Montmorency, au bas du revers des montagnes, dont la face regarde Argenteuil, Sertrouville, &c.

L'Egliſe eſt du titre de Saint Pierre, Apôtre, & Saint Blaiſe y eſt regardé comme ſecond Patron : on y montre même un buſte qui le repréſente, & qui contient quelques Reliques. La Cure eſt à la collation pleine & entière de M. l'Archevêque. Le Prieur d'Argenteuil en eſt dit Seigneur dans le procès-verbal de la Coutume de Paris, de l'an 1580.

SANTÉ. (*l'Hôpital de la Santé*) *Voy. tom. 3, pag. 224.*

SANTENY. *Voy.* CENTENY.

SARCELLES. *Voy.* CERCELLES.

SARRIS. Ce Village qui eſt du Doyenné de Lagny, eſt à ſept lieues & demie de Paris vers l'orient, & à une lieue & demie de Lagny. Il eſt ſitué dans une plaine qui ne contient que des terres labourables & des prés, le tout à l'extrêmité du Diocèſe de Paris ; en ſorte que le Hameau de Beleſme qui eſt derrière l'Egliſe, eſt du Diocèſe de Meaux, parce qu'il eſt de la Paroiſſe de Bailly.

L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint Michel Archange. La Cure eſt à la pleine collation de M. l'Archevêque. Les Bénédictins de l'Abbaye de Saint Denis ſont gros Décimateurs. Les Céleſtins de Paris y ont une Ferme. Le Village eſt de la Coutume & du Bailliage de Meaux.

SARTROUVILLE *ou* SERTROUVILLE. Ce Village du Doyenné de Montmorency, eſt diſtant de Paris de trois lieues ou environ, & n'eſt ſur aucune des grandes routes. Preſque tout ſon territoire eſt en vignes.

L'Egliſe Paroiſſiale eſt du titre de Saint Martin, & ſituée ſur une eſpèce de côteau. On y monte par trente ou quarante dégrés du côté du couchant. La Cure eſt à l'entière diſpoſition de M. l'Archevêque de Paris. Dans un endroit du procès-verbal de la Coutume de Paris, de l'an 1580, le Prieur d'Argenteuil eſt dit Seigneur de Sartrouville, & le Grand-Prieur de France, dans un autre. Il eſt certain qu'au moins dès le onzième ſiècle, le Monaſtère d'Argenteuil y

poſſédoit vingt maiſons avec leurs dépendances, outre le droit de deux pêches dans l'Iſle appellée *Berliſeïa*, ou *Bertiſeïa*.

SAUSSIEL, *anciennement* SAUSSIERES, ſeul Hameau qui ſoit de la Paroiſſe de Saux, & dont l'étymologie ſignifie le petit Saux. Il eſt ſur un côteau où il y a des peupliers & quelques ſources, avec un peu de vignes.

SAUVEUR, (*les Filles du*) rue de Vendôme, Quartier du Temple. Cette Communauté qui eſt établie à l'inſtar de celle du Bon-Paſteur, pour y recevoir des femmes & des filles, repentantes des déſordres de leur vie paſſée, fut fondée d'abord en 1701 dans la rue du Temple, par les ſoins charitables de M. *Raveau*, Prêtre habitué à Saint Jean en Grêve, de Madame *Desbordes*, & de quelques autres Dames de piété; mais comme leur maiſon ne ſe trouva point aſſez grande, ni aſſez commode, on leur en acheta une autre en 1704, dans la rue où elles ſont aujourd'hui, & où elles firent bâtir des vues régulières, & une Chapelle dédiée au Sauveur, dont on célèbre la Fête le jour de la Transfiguration, & dont on leur a donné le nom.

SAUX. Village du Doyenné de Château-Fort, diſtant de Paris de quatre lieues, à la droite du grand chemin de cette Ville à Orléans, & auſſi à une légère diſtance du rivage droit de la petite rivière d'Ivette, laquelle ſert à humecter le bas des côteaux de ce lieu, du côté du ſeptentrion. Longjumeau en eſt tout proche, & Palaiſeau n'en eſt qu'à une lieue. Les côteaux & vallons y ſont agréablement diverſifiés en vignes, labourages & arbres fruitiers, ſur-tout des pommiers, ſans trop d'aridité de terrein, puiſque ſur certains côteaux s'apperçoivent des ſources, & que les Peupliers s'y entretiennent bien.

L'Egliſe eſt du titre de la Sainte Vierge, & paroît être bâtie en partie au douzième ſiècle, temps où les Moines de Saint Florent étoient nouvellement arrivés à Saux. Les Chartreux ſont les Seigneurs de ce Village, & poſſeſſeurs du Prieuré.

La Cure eſt marquée à la préſentation de l'Abbé de Saint Florent, dans le Pouillé de Paris, écrit au treizième ſiècle. Ceux des années 1626, 1648, 1692, en donnent la nomination au Prieur du lieu, c'eſt-à-dire, de Saux même.

Ainſi elle eſt dévolue à ceux qui le repréſentent aujourd'hui.

SAUX. *Voy.* SCEAUX.

SAVETIERS, Artiſans qui raccommodent & vendent les vieilles chauſſures de cuir, comme ſouliers, bottes, pantoufles, *&c.*

Ils ſont qualifiés de Maîtres Savetiers, Robelineurs, Carleurs de ſouliers, par leurs premiers Statuts, qui furent dreſſés, accordés & autoriſés par Lettres-Patentes de Charles VII, & depuis réformés, renouvellés & confirmés par pluſieurs de nos Rois, juſqu'à Louis XIV en 1659, par Lettres-Patentes regiſtrées en Parlement audit an. Cette Communauté eſt déchargée pour toujours de toutes Lettres qu'on a coutume de créer à l'avénement des Rois à la Couronne, majorités, mariages, *&c.* L'apprentiſſage eſt de trois ans, & quatre ans de compagnonage. Le brevet coûte 15 livres, & la maîtriſe 360, avec chef-d'œuvre. Patron Saint Pierre-ès-Liens. *Voy.* JURANDES, *tom. 3, pag. 344.*

SAVIE. *Voy.* BELLEVILLE.

SAVIGNY-SUR-ORGE. C'eſt le premier Village où cette petite rivière paſſe, après avoir reçu la rivière d'Ivette qui vient de Longjumeau, Palaiſeau, Chevreuſe, *&c.* ce qui la groſſit de moitié ou environ. Sa diſtance de Paris eſt de quatre à cinq lieues, à demi lieue ou environ de la grande route de Fontainebleau : ſa ſituation eſt dans un vallon qui n'eſt point reſſerré. Il y a des prés, des labourages & quelques vignes.

L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint-Martin. M. le Comte *du Luc*, Seigneur & Bienfaiteur, y a fait bâtir un caveau où il eſt inhumé. *Gazon de Champagne*, Evêque de Laon, y a fondé une Chapelle, moyennant pluſieurs arpens de vignes ſis au même lieu, & appellées les plantes de Vaux, près le pont de Bribel, à la charge de trois Meſſes, la collation de laquelle devoit appartenir après ſon décès à l'Evêque de Paris, qui a la nomination pure & ſimple de la Cure.

Le Château eſt entouré de la rivière d'Orge. Il eſt partie de brique & partie de pierre, principalement dans le bas, avec certaines diſtributions d'ouvrages, qui marquent qu'on a voulu en faire un fort. Ce genre de ſtructure eſt aſſez

Digitized by Google

ſemblable à celle des châteaux de Dammartin en Goële, à ſept lieues de Paris, & de Saint-Fargeau en Puiſaye, qu'on eſt sûr avoir été bâtis au quinzième ſiècle. Quelques-uns de nos Rois y ont logé; les armes de France ſont même encore ſur la porte. Il fut pris en 1592 par les Royaliſtes ſur les Ligueurs.

Il y a Savigny une foire aſſez fréquentée, le 11 Novembre, jour de Saint Martin. Entre Savigny & Louans, dit Morangis, on voit une Ferme conſidérable, appellée *Champagne*; elle eſt de cinq cents arpens de terre, quelques bois & des prés en la prairie de Roſſay.

SAVONNERIE. *Manufacture Royale d'ouvrages, façon de Perſe & à la Turque*, (la) eſt un grand & vieux bâtiment ſitué près Chaillot, après la grille qui ferme le cours de la Reine. Ce bâtiment a été ainſi nommé, parce qu'on y faiſoit autrefois du ſavon. La Manufacture Royale d'ouvrages à la turque, y fut établie en 1604, en faveur de *Pierre Dupont*, qui avoit formé ce deſſein, & qui en eut la direction. *Simon Lourdet* lui ſuccéda en 1626, & l'un & l'autre réuſſirent ſi parfaitement dans les ouvrages qu'on y fit, qu'ils obtinrent des Lettres de nobleſſe. Cette Fabrique eſt la ſeule qu'il y ait en France pour ces ſortes d'ouvrages. Le tapis de pied qui devoit couvrir tout le parquet de la grande galerie du Louvre, & qui conſiſte en quatre-vingt douze pièces, eſt un des plus grands & un des premiers ouvrages de cette Fabrique. Celui qui couvre la Tribune du Roi à Verſailles, de même que ceux qu'on voit à Trianon, à Marly, & dans les autres Maiſons Royales, ont été faits ſous *Pierre Dupont*, petit-fils de celui à qui on doit cet établiſſement. La chaîne du cannevas des ouvrages qu'on fit ici, eſt poſée perpendiculairement comme aux ouvrages de haute-liſſe; mais au lieu qu'à ces derniers, l'Ouvrier travaille derrière le beau côté; à la Savonnerie au contraire, le beau côté eſt en face de l'Ouvrier, comme dans les ouvrages de baſſe-liſſe.

Les bâtimens de cette Manufacture ont été réparés en 1713, par ordre du Duc d'Antin, pour lors Directeur des Bâtimens & Manufactures du Roi, ainſi qu'il paroît par une inſcription gravée dans un marbre noir qui eſt ſur la porte.

La Chapelle eſt attenant cette Manufacture, & eſt ſous l'invocation de Saint Nicolas: Sur la porte on lit l'inſcription ſuivante.

La très-auguſte Marie de Médicis, mère du Roi Louis XIII, pour avoir par ſa charitable munificence des couronnes

Digitized by Google

au Ciel comme en la terre, par ſes mérites, a établi ce lieu de charité, pour y être reçus, alimentés, entretenus & inſtruits les enfans tirés des Hôpitaux des pauvres enfermés, le tout à la gloire de Dieu, l'an de grace 1615.

SAVOYARDS. (*inſtruction des*) *Voy.* ECOLES DES SAVOYARDS, *tom.* 2, *pag.* 693

SAUX-PENTHIEVRE, *ci-devant* SCEAUX-DU-MAINE. Il eſt conſtant par les titres les plus anciens, que ce mot doit s'écrire CEAUX, du latin *Cellæ*, parce que dans la formation de ce Village, les maiſons qui étoient répandues çà & là, reſſembloient aux cabanes des Vignerons, qui en latin ſe nomment *cellæ*. De ce mot, dit l'Abbé Lebeuf, on fit d'abord *Céels* en langue vulgaire, enſuite *Céals*, & enfin *Ceauls* ou *Ceaux*, de même que de *Sacra-Cella*, Abbaye de Ciſterciens entre Nemours & Montargis, on a fait Saircreceaux, qu'on prononce maintenant Sercanceaux. Ce lieu dans ſes commencemens faiſoit partie de la Paroiſſe de Châtenay, & lorſqu'il fut érigé lui-même en Cure, on l'a nommé *de Cellis*, comme on peut le voir dans le Pouillé latin du quinzième & du ſeizième ſiècle, & dans celui de l'an 1626, comme auſſi dans le catalogue latin manuſcrit des Bénéfices dépendans de Notre-Dame de Paris.

Ce Village un des plus beaux des environs de Paris, tant par ſa ſituation, que par la ſalubrité de l'air qu'on y reſpire, eſt placé au-deſſus du Bourg-la-Reine, du côté du couchant, à deux lieues de Paris. Sa pente regarde le midi & la plus grande partie du territoire eſt cultivée en vignes tournées vers l'orient ou vers le midi, avec quelques bocages ou aſſemblages d'arbres fruitiers. Ce lieu a toujours été en s'agrandiſſant, à meſure qu'il a eu des Seigneurs puiſſans.

L'origine de la Paroiſſe eſt un peu obſcure, auſſi bien que celle du culte de Saint Mammez, qui y a été établi dès les commencemens. L'origine de la Cure doit être poſtérieure au règne de Saint Louis. Ce ſera l'augmentation du nombre des Habitans, faite vers l'an 1300, avec la difficulté qu'il y avoit qu'ils ſe rendiſſent l'hiver à Châtenay, à cauſe des mauvais chemins de la vallée, que le cours des eaux d'Aunay entretient, qui auront été les deux cauſes pour leſquelles ce Village devenu conſidérable, aura été détaché de la Paroiſſe de Châtenay. Il pouvoit y avoir déjà une Chapelle du titre de Saint Mammez, qui auroit été précédemment conſacrée ſous l'invocation de ce Saint Martyr, à l'occaſion de quelques

quelques Reliques que le Chapitre de Paris qui y avoit beaucoup de bien, aura données. On apperçoit à l'entrée du Chœur, proche la place du Curé, une plaque ſur laquelle on lit, que l'ancienne Egliſe qui étoit du titre de S. Mamez, ayant été démolie, MM. de *Trêmes* & *Jean-Baptiſte Colbert*, ſucceſſivement Seigneurs de Ceaux, ont rebâti le Chœur, & que M. *Guy-Louis Baudouin*, Bâchelier de Sorbonne, Curé, a fait conſtruire la nef, en conſidération de quoi les Marguilliers lui ont accordé un anniverſaire à perpétuité.

Quoique cette Egliſe ſoit nouvellement bâtie, l'enchâſſement des vitrages eſt fait à la gothique. Il n'y en a que dans le Chœur, aux voutes duquel, qui ſont auſſi gothiques, ſe voient les armes des Seigneurs qui l'ont bâti. La nef eſt un édifice fort ſolide, qui n'a de fenêtres qu'aux bas-côtés : les arcs ſont en anſes de panier ; le portail eſt magnifique pour une Egliſe de campagne : le clocher en flèche qui ſe voit à côté, eſt fort élevé & délicat. Au grand Autel ſont repréſentés en peinture Saint Jean-Baptiſte & Saint Jean-l'Evangéliſte. Il y a deux Chapelles aux deux côtés du Chœur. Vers le midi eſt celle du Château. Du côté oppoſé, eſt la Chapelle de la Sainte Vierge. Dans la nef au midi, eſt celle du titre de S. Mamez. Au milieu du Chœur ſont enterrés M. *le Duc du Maine*, Madame *la Ducheſſe du Maine*, & M. le *Comte d'Eu*, ſous une tombe de marbre, élevée de terre ; & entre cette tombe & l'aigle, eſt une autre tombe de marbre blanc qui couvre le corps de *Henri-Joſeph de la Garde*, Comte *de Chambonnas*, Lieutenant de Roi en Languedoc, premier Gentilhomme de M. le Duc du Maine, décédé en 1729. A l'entrée du Chœur eſt inhumé ſous une tombe de marbre blanc, M. *Ancezune*, Duc de *Caderouſſe*, décédé au Château le 8 Juin 1751.

La Terre de Sceaux, de ſimple Châtellenie qu'elle étoit, fut érigée en Baronnie en 1624. M. le Duc du Maine l'acheta en 1700, & ce lieu qui étoit déjà célèbre par tant d'endroits, le devint encore davantage ; en 1701, le Roi & pluſieurs Princeſſes l'honorèrent de leurs préſences. Les conférences d'érudition qui y avoient été autrefois tenues ſous M. Colbert, furent comme un germe, qui, ayant pris racine dans le Château, en fit un lieu de ſciences, & y forma une eſpèce de Parnaſſe. Perſonne n'ignore que Madame la Ducheſſe du Maine a raſſemblé à Sceaux tous les Savans qu'elle honoroit de la protection la plus marquée. On y vit M. de *Malézieu*, expliquer à cette princeſſe Homère, Sophocle, Euripide, Virgile, Térence, mieux qu'aucun Savant eût pu faire juſ-

qu'alors : Homère, entr'autres, ſur le grec, ſans commentaire, ſans ſcholies.

Le Château dans lequel ont brillé tant de beaux eſprits, & que Madame la Ducheſſe du Maine avoit fort embelli en comparaiſon de ce qu'il étoit dans le temps de M. Colbert, a été admiré dans tous les temps depuis ſa conſtruction ; mais S. A. S. M. le Duc *de Penthièvre*, qui en eſt devenu le poſſeſſeur depuis la mort de M. le Comte d'Eu, vient d'en faire changer les dedans, tant pour l'embelliſſement, que pour toutes les commodités poſſibles.

Le parvis qui eſt devant le portail, & qui conduit au petit Château, eſt une belle place garnie de bornes, où ſe trouve une fontaine qui donne de l'eau à tous les Habitans, laquelle vient du Hameau nommé *Aulnay*, & d'une ſource plus éloignée, que M. Colbert a fait conduire en deux endroits du Village.

Le petit Château eſt un petit édifice où MM. le Prince de Dombes & le Comte d'Eu ont été élevés. On y voit un beau jardin renfermé à hauteur d'appui, ainſi que deux fontaines rocaillées en caſcades, qui donnent le mouvement tantôt à un Soleil, à un Neptune, & tantôt à une chaſſe au cerf, *&c.* Dans une des arcades, il y a une groſſe tête d'homme en furie, jettant par la bouche de l'eau qui tombe dans un grand vaſe fait en coquille. On y voit un petit bois appellé la *ſalle des tilleuls*. Dans les allées ſont deux ſtatues de Lutteurs, & une autre de bronze, repréſentant Diane, donnée à M. *Servien*, par Chriſtine, Reine de Suède. *Le bois de Pomone*, parallèle à la ſalle des tilleuls, eſt orné d'un joli boſquet de chaque côté. Dans le potager eſt le *pavillon de l'Aurore*, ainſi nommé, parce qu'il eſt à l'Orient. *Le Brun* y a peint cette Déeſſe abandonnant Céphale ; elle eſt ſur ſon char attelé de deux courſiers pleins de feu ; l'Amour tient les rênes : on y voit auſſi diverſes autres figures ; à droite & à gauche ſont Caſtor & Pollux. Ce pavillon eſt octogone ; il a douze ouvertures, y compris celle qui ſert d'entrée. Comme il eſt élevé, on y monte par deux eſcaliers oppoſés. Il y a deux enfoncemens qui forment deux cabinets, dont les belles peintures ſont de *Lobel* ; ils ſe regardent & renferment trois croiſées. L'un des cabinets repréſente Zéphire & Flore ; & l'autre, Vertumne & Pomone. La pièce d'eau nommée *le Caprice*, mérite d'être vue : la Bizarrerie, la Légèreté & l'Inconſtance ſont au haut.

On voit à la façade du grand Château, du côté des par-

Digitized by Google

terres, le buſte de Louis XIV, décoré de ſes attributs, & couvert de ſa couronne en or. Aux quatre coins des parterres, ſont quatre grandes ſtatues de marbre blanc, repréſentant les quatre ſaiſons. Il y a auſſi trois baſſins, ayant chacun un grand jet; au milieu eſt une allée, au bout de laquelle ſe voit une ſtatue de bronze, repréſentant un Gladiateur fort eſtimé pour ſon attitude; il eſt au haut d'une terraſſe donnant ſur le grand canal.

Le grand baſſin des parterres contient un jet d'eau formant une gerbe qui s'élève juſqu'à vingt-cinq pieds. De-là on découvre les campagnes les plus agréables, une partie du bois de Verrières, le Village de Châtenay, Aulnay, *&c.*

Sur la gauche du Château eſt un beau parterre orné de réſervoirs, des ſtatues des quatre ſaiſons, d'une fontaine de marbre, d'un baſſin avec ſon jet, & d'un très-beau berceau couvert de jaſmin & de chevrefeuille, de figures, de buſtes, *&c.* Les arbres des deux belles allées, ſont en éventail, attachés à des pieux avec des fils d'archal, pour les mettre à l'abri des coups de vent & des orages. On y voit un Philoſophe de chaque côté, un Faune jouant des cymbales, un portique en treillage, des lions, Amphytrite, *&c.*

En côtoyant le parterre qui eſt à côté du Château, on voit à gauche un berceau qui conduit à la ſerre des orangers, qui étoit une galerie, autrefois ornée des tableaux de *Raphaël* & de *Vandermeulen*; à droite eſt la ſalle des maronniers, avec un grand baſſin & pluſieurs jets. Au bout de la ſerre des orangers, eſt un joli logement, où ſont pluſieurs chambres & une belle bibliothèque, avec un balcon qui donne ſur le marché de Sceaux; il y a auſſi un joli jardin. Sur la droite de cette ſerre, on voit un grand baſſin & une grande demi-lune, où l'on rencontre un Hercule de bout, & appuyé ſur ſa maſſue, & une Muſe de chaque côté. Le nombre des orangers paſſe trois cents; ils ſont d'un demi, d'un, deux & trois pieds de tour, ſur trois, quatre, cinq, ſix, juſqu'à dix & quinze pieds de haut, & tous ſe portant bien.

On voit enſuite de très-belles allées ſur la droite, celle du labyrinthe, entre autres, un beau quinconce, dont chaque allée forme un berceau, & le labyrinthe où les étrangers n'entrent point. Sur la gauche ſont de très-beaux prés & de petits bois taillis.

A gauche, le long des murs en parapet, ſont deux allées de verdure, qui correſpondent, l'une, au baſſin du plus grand jet d'eau, au bas des caſcades, & l'autre, au grand

canal. A la droite, eſt la façade d'un côté du Château, d'où l'on découvre le grand baſſin où eſt le grand jet d'eau, & les caſcades; delà on apperçoit une grande ſtatue appellée *le grand Sénateur Romain*, & *le parc aux Lièvres*.

Avant que d'entrer dans le Château, on doit aller ſe promener dans la belle & longue allée, garnie de jeunes arbres en éventail, ſoutenus par des fils d'archal, où l'on a placé de diſtance en diſtance des ſièges en forme de longs fauteuils, entourés de verdure. Au milieu on voit ſur la gauche, ſur un piedeſtal, un enfant qui joue de la flûte, & que l'on nomme *le petit Flûteur antique*; à droite eſt un baſſin d'un quarré long, rempli d'eau; & tout le long de cette belle allée, ſont à la droite & à la gauche, de petits arbres à fleurs, comme lilas, muguet, pelottes de neiges, *&c.*

Revenu au Château, on entre ſous une belle & grande galerie, qui règne le long de deux belles grandes cours que l'on paſſe pour aller à une large demi-lune, ſéparée par des foſſés ſecs, où il y a de petits jardins. La longue avenue a trois rangées d'arbres, dont l'entrée donne ſur le chemin d'Orléans, entre le marché de Sceaux & le Bourg-la-Reine. En entrant, on voit dans l'avant-cour deux petits pavillons. Sur chaque terraſſe des deux pavillons, il y a une pièce de canon de huit, montée ſur des roues. Cette avant-cour ſert à recevoir les carroſſes des Bourgeois, de même qu'au-deſſus de la grille, ou au-deſſus de ces deux pavillons; les voitures publiques reſtent dans la demi-lune. La ſeconde cour qui eſt pour recevoir les carroſſes des Princes & des Seigneurs, eſt garnie à ſon entrée, d'une grande porte & d'une belle baluſtrade. Au bout de cette ſeconde cour, eſt la grande galerie bien décorée & garnie buſtes & de reverbères.

Les deux corridors nouveaux en ſortant de la galerie, ſont décorés en dehors de petits pilaſtres façonnés & tournés à la Romaine. Les dedans du Château ont été démolis depuis peu, & diſtribués de façon à y loger une partie de la maiſon de S. A. S.

Le Château eſt compoſé de ſept pavillons. Sur le fronton de la façade eſt une Minerve, ſculptée par *Girardon*. La Chapelle eſt dans un pavillon de l'aîle droite, en ſortant de la galerie. L'Autel eſt décoré de deux belles ſtatues en marbre blanc, ſculptées par *Tuby*, & repréſentant le Baptême de J. C. par Saint Jean. Le dôme digne d'admiration, eſt un chef-d'œuvre de *le Brun* pour la peinture qui

Digitized by Google

eſt à freſque. On y voit un Ange montrant J. C. que Saint Jean baptiſe, à Adam & Eve, & à pluſieurs Patriarches en bas-reliefs, grands comme nature, mais à mi-corps, faits ſur les deſſins de *le Brun*.

De la Chapelle, on entre dans les appartemens, où l'on voit premièrement celui de Madame la Princeſſe de Conty, & entre autres, le *cabinet de la Chine*, riche par ſes morceaux rares d'antiquité, par pluſieurs pierres précieuſes, & beaucoup de magots & figures de la Chine; enſuite eſt la grande ſalle de marbre, aujourd'hui la ſalle de billard: c'étoit l'appartement de Madame la Ducheſſe *du Maine*. On y voit pluſieurs pièces de porcelaine, très-rares & très-curieuſes. Les glaces y ſont ſurprenantes. Vient enſuite l'appartement de Madame la Princeſſe *de Lamballe*, où l'on remarque un magnifique lit à l'angloiſe, garni en laque, & le *cabinet doré*, ainſi appellé, parce qu'il y a beaucoup de bijoux en or & dorés. Enſuite eſt la ſalle de compagnie, où ſont les portraits de famille de M. le Duc, de Madame la Ducheſſe du Maine, & de M. le Comte de Toulouſe. Nous ne dirons rien de la beauté des ameublemens; mais nous remarquerons que les parquets de chaque appartement ſont à conſidérer pour les différens deſſins, & pour les bois de différentes couleurs, qui répandent une odeur douce & ſuave.

De l'autre côté de la galerie, on trouve l'appartement qui a été celui de Monſeigneur le Duc de Penthièvre, dès ſon entrée au Château. On y voit une très-belle chambre d'ancienneté, appellée la *chambre des bains*, mais dont le parquet, que l'on admiroit autrefois pour la variété des deſſins & le bois recherché, a été détruit à cauſe de ſa vétuſté. On y voit auſſi le cabinet d'aventurines, où ſont repréſentées pluſieurs perſonnes déguiſées en ſinges; c'étoient celles qui compoſoient la Cour de Madame la Ducheſſe du Maine. Dans un côté du veſtibule, ſont le buffet, la grande ſalle à manger, & enſuite une chambre, un cabinet, un entreſol, *&c.* Voilà ce qui compoſe le rez-de-chauſſée.

En montant au premier étage par le grand eſcalier, eſt une galerie pareille à celle du rez-de-chauſſée, laquelle eſt ornée de têtes & buſtes. Au milieu eſt l'appartement de Madame la Ducheſſe *de Chartres*, avec un balcon très-beau & fort long du côté des parterres. C'étoit autrefois la ſalle de Comédie. Les autres appartemens ſont deſtinés aux enfans de cette Princeſſe, & pour les perſonnes de la Cour de Meſdames *de Conti*, *de Lamballe* & *de Chartres*.

Le ſecond étage au haut du Château, eſt le petit appar-

tement nommé *la Chartreuſe*. Il eſt de toute beauté, tant pour les meubles que pour les tableaux rares, curieux & originaux. On y découvre de plus de huit à dix lieues autour du Château ; auſſi Louis XV l'a-t-il appellé *le beau grenier de Sceaux* ; il étoit la retraite favorite de Madame la Ducheſſe du Maine ; elle s'y faiſoit monter par une trappe, & ſon ſiège étoit enlevé au moyen d'un contre-poids. C'étoit auſſi la réſidence choiſie & aimée de M. le Comte *d'Eu* ; mais depuis la maladie dont il eſt mort, il s'eſt toujours tenu au rez-de-chauſſée, & a occupé les appartemens deſtinés pour les Princeſſes de Conti & de Lamballe.

Route pour voir jouer les eaux.

En ſortant du Château pour aller à l'orangerie, voyez les dix jets d'eau de deux petits baſſins, à la gauche & vis-à-vis du parterre. Continuez, en laiſſant ſur la droite la ſalle des maronniers, & allez devant la ſerre de l'orangerie, où eſt un grand baſſin octogone ; entrez dans la longue allée du labyrinthe, & dans la première à droite ; voyez une grande coquille, & un enfant à chaque côté tenant un dauphin ; traverſez la longue allée du mail, & au bout de la ſalle des maronniers, entrez dans un boſquet où ſont trois fontaines & une patte d'oie de quatre allées ; deux figures en gaîne ſont adoſſées à la paliſſade de l'allée du milieu, qui conduit à la galerie d'eau.

De-là entrez dans un petit bois, pour voir une grotte en coquillages, nommée *la fontaine du rocher*, dont l'eau forme trois nappes qui ſont reçues dans un baſſin ; on fait ouvrir les portes de la galerie d'eau pour en voir l'effet, dont les jets s'élèvent auſſi haut que les treillages. Aux quatre coins de cette galerie, ſont de grandes coquilles pour recevoir l'eau qui tombe dans des rigoles, & dans le milieu eſt une ſalle quarrée, aux encoignures de laquelle ſont quatre champignons, dont l'eau ſe réunit avec celle des jets qui s'élancent dès le bas des rigoles.

Enſuite allez voir la *fontaine d'Eole* & de *Sylla*, qui ſe trouve ſéparée en deux parties par l'allée du milieu. Cette fontaine eſt dans un boſquet orné d'un baſſin à pans, & qui, par une ſéparation, forme deux baſſins vis-à-vis l'un de l'autre. Des têtes de chiens & des vents occupent les angles de ces deux baſſins, & fourniſſent des lames d'eau ; c'eſt à l'extrémité de ce boſquet, que l'on voit la belle ſtatue d'Hercule, de *Puget*, à demi-couché & appuyé ſur ſon bou-

elier, ayant ſa maſſue entre ſes jambes, ſur laquelle il ſe délaſſe, & tenant dans ſa main gauche trois eſpèces de pommes, faites d'un maſtic apprêté, avec leſquelles il vainquit le chien Cerbère. Cette ſtatue a huit pieds de proportion, & a été priſe dans un ſeul bloc de marbre blanc.

On paſſe enſuite devant un berceau de treillage, fait en dôme, ſoutenu par des barreaux de fer, & garni de chevrefeuille, au côté duquel, en y entrant, il y a deux ſtatues, Cérès, & une figure antique. Devant ce berceau ſont Bacchus, Mercure & Socrate.

On ſe rend de-là à la grande caſcade par une allée très-rapide. Après avoir vu jouer ſes eaux, on paſſe ſur une terraſſe de ſable qui eſt au-deſſus des caſcades, & au-deſſous d'une grande nappe d'eau qui ſe replie, ſous laquelle on voit des lames d'eau taillées dans la pierre. Cette grande & nombreuſe caſcade eſt fournie par un baſſin ſupérieur, & par deux champignons, dont l'eau ſort des urnes de deux fleuves placés dans les rocailles d'une terraſſe, ſur les côtés d'un grand eſcalier.

Deſcendez ſur la partie droite des caſcades pour voir leur effet & celui du grand jet, qui eſt au milieu d'une grande pièce d'eau, conſiſtante en ſix arpens, & qui monte à quatre-vingt pieds. Les caſcades forment trois allées d'eau.

Tournez ſur la gauche, & remontez le long des caſcades, vous verrez différentes ſtatues qui ſont aux quatre coins du grand baſſin, ſavoir Caſtor & Pollux, Apollon & Daphné, Arrie & Pétus, & deux ſtatues repréſentant la paix des Grecs. Au bas des caſcades, à la gauche, eſt l'enlèvement de Proſerpine par Pluton; à la droite, celui d'une Sabine. Arrivé au haut des caſcades, voyez le coup-d'œil de toutes les eaux; & vous arrêtant ſur la terraſſe, vous verrez, outre la nappe d'eau, au coin de chaque eſcalier, des enfans jouant avec des Dauphins, qui jettent de l'eau par la gueule; & du milieu de la nappe d'eau s'élève un grand vaſe de fonte qui jette un bouillon d'eau, figurant un gros bouquet de pavots; & à chaque côté de ce vaſe, ſont quatre jets d'eau, qui, par leur effet, repréſentent huit cierges. L'eau traverſe enſuite une allée pour fournir les neuf jets de la rigole au-deſſus des chandeliers. A chaque chûte d'eau, il y a un bouillon & deux rangs de chandeliers de chaque côté, juſqu'au dernier baſſin, où l'on voit une double nappe, avec ſix jets plus élevés.

Sur la grande terraſſe ou plate-forme, allez voir deux

fleuves dans des grottes garnies de coquillages, aux côtés du grand eſcalier pour monter au Château. A droite il y a un cheval marin, & un enfant qui retient un monſtre ; à gauche, un monſtre de chaque côté, & un enfant qui ſoutient une coquille pour recevoir l'eau. Au-deſſus des fleuves, on voit un lion & une lionne de chaque côté, qui jettent de l'eau par la gueule, & un gros vaſe doré de la forme d'un artichaut, qui paroît gardé par ces lions. De chaque vaſe il ſort avec force un bouillon d'eau qui tombe dans le baſſin de chaque fleuve. Celui de ces fleuves qui eſt groupé avec un enfant eſt de *Coyſevox*. Toutes les eaux des caſcades, *&c.* ſe rendent dans la pièce octogone où eſt le grand jet, qui monte à près de quatre-vingt pieds de haut. Cette pièce retourne par un canal dans un plus grand canal de cinq cens toiſes de long, ſur vingt-cinq de large, entouré d'un double rang d'arbres aquatiques.

Tous les vaſes, les animaux, les dauphins, les fleuves qui ſont au haut des caſcades, *&c.* ſont de plomb, de bronze ou de fonte, ainſi que quelques figures : toutes les figures, les ſtatues, les buſtes, les ſcabellons, *&c.* tant des parterres que du parc, ſont de marbre blanc.

De deſſus la plate-forme des fleuves, ainſi que du bas des caſcades, on voit au-deſſus du grand eſcalier, pluſieurs jets d'eau, formant une haute gerbe dans un baſſin, devant lequel, ainſi qu'aux côtés, il y a des ſièges de pierre de taille, & des ſtatues : on y voit celles de Junon, Minerve, Jupiter, Apollon, *&c.* On prend enſuite l'allée du réſervoir d'eau, appellée l'allée du *ha ha*, depuis ſa clôture ; elle conduit à ce réſervoir & à un petit enclos de lilas, de roſiers, de pelottes de neiges, *&c.* que M. le *Comte d'Eu* s'étoit réſervé pour y pêcher & lire : des barrières de bois empêchent de tous côtés que l'on n'y entre.

Là on ſe trouve au haut de la plus longue allée du parc, qui, dit-on, a quatre-vingt à quatre-vingt-dix arpens de circonférence. A la deſcente de cette allée, il y a de chaque côté une rangée d'arbriſſeaux taillés en orangers, & les arbres le ſont en éventail. Avant d'entrer dans le petit Château, promenez-vous dans ſon parterre, & voyez jouer les eaux des grottes garnies de coquillages de mer : examinez ſur-tout le petit jet d'eau du baſſin, qui eſt orné d'un deſſin découpé en fer blanc, repréſentant une chaſſe au cerf, qui ſemble courre au tour du baſſin : voyez enſuite les appartemens du petit Château, dont l'ameublement eſt de toute beauté, *&c.*

Digitized by Google

On peut dire que les jardins de Sceaux ſont un diminutif de ce qu'étoient ceux de Verſailles. Boſquets enchantés, petits bois ornés de baſſins & de figures de marbre blanc, beaux percés, jours bien ménagés, routes cultivées & coupées avec ſoin, parterres émaillés de fleurs & bien compartis d'après les deſſins de *le Nôtre*; enfin mille objets de curioſité que nous ne pouvons point détailler ici. *Voy.* CHATENAY.

Le principal objet de curioſité que l'on doit voir dans le Village de Sceaux, eſt la Ménagerie. Quoiqu'il n'y ait point d'animaux, ce lieu ſitué hors du parc, le long du grand chemin de Verſailles, eſt très-bien entretenu tant en dedans qu'en dehors, & eſt très-beau & très-agréable. Le pavillon en dôme eſt de forme ronde, avec des pans, accompagné de veſtibules; il eſt très-richement meublé, & les glaces ſont magnifiques. Le haut du dôme eſt entouré d'une baluſtrade, d'où l'on a une vue ſuperbe ſur la campagne. Le parterre eſt garni d'orangers, les boſquets d'arbres vivans, & la terraſſe eſt charmante. On y voit auſſi deux réſervoirs d'eau en quarrés longs.

Les maiſons principales du Village, & qui méritent de l'attention, ſont, 1°. vis-à-vis la grille & la demi-lune de la Ménagerie; celles de *M. Champin*, Lieutenant des Bailliage & Baronnie de Sceaux, de M. de *Mezis le Normand*, dans la grand'rue; celle de M. *de Froiſſy*, Receveur-Général des Finances, dont les jardins ſont très-beaux & très-artiſtement arrangés & diſtribués; celle de feu M. *Muiron*, ancien Fermier-Général, avec des jardins conſidérables, un petit parc, des petits boſquets, *&c.* 2°. Dans la rue du Four, on voit la maiſon de feu M. *Chavet*, ci-devant appartenante à M. *Menou*, & celle de Madame la veuve *Daran*, Médecin: plus haut, dans la rue du Puits, eſt celle de M. *Hocquet*, qui ſe fait un plaiſir d'y recevoir tous les honnêtes gens curieux de s'y promener; celle de M. *Gaignat*, Procureur Fiſcal; celle de Madame *Baron*; la maiſon de M. *Trudon*, Payeur des rentes, dont les jardins ſont ſuperbes & très-bien tenus; & la maiſon de M. *Mercy*, Conſeiller-Secrétaire du Roi; elle a l'air d'un petit Château. Il y a encore d'autres jolies maiſons, occupées l'été par des Bourgeois de Paris.

Enfin l'on doit voir la Manufacture Royale de fayence, connue ſous le nom de *fayence japonnée*, établie en 1749. La réputation de cette Manufacture s'eſt ſoutenue par la beauté de ſes ouvrages blancs, & peints de toutes couleurs

ſur la fayence & la porcelaine, & ſes ouvrages ſont très-recherchés. On y fait des choux, des brocs, des figures d'œufs durs coupés en deux, &c. Les Entrepreneurs étoient MM. *Julien* & *Jacques*. Le premier avoit le ſecret de la compoſition & de la cuite, & étoit très-habile Peintre; le ſecond étoit excellent Tourneur & Mouleur. M. *Glot*, Entrepreneur actuel, réunit ces qualités & le ſavoir de ſes prédéceſſeurs. On voit dans cette maiſon de belles terraſſes & de beaux jardins. Elle s'annonce par une grille de fer.

Il y a eu à Sceaux en 1699, un Réglement par Arrêt, concernant la boucherie de ce lieu, entre les Maîtres Bouchers & les Forains.

SCIPION. *Voy.* SAINTE MARTHE.

SCULPTEURS. Ce ſont ceux, qui par le moyen du deſſin & d'une matière ſolide, imitent les objets de la nature. Parmi les anciens Peuples où ce bel Art fut le plus en honneur, les Egyptiens tiennent le premier rang. Les Hiſtoriens Grecs ont voulu placer la naiſſance de la ſculpture dans leur Pays, & en ont attribué l'invention à l'*Amour*; mais on ne peut trop en démêler ni ſtatuer l'origine. Les Sculpteurs formoient autrefois un Corps de Communauté, qui fut réuni au commencement du dix-ſeptième ſiècle, à celui des Peintres, par Arrêt du Parlement, *&c. Voy.* ACADÉMIE *de Peinture & Sculpture.*

SEINE. (*la*) Ce Fleuve prend ſa ſource en Bourgogne près de Chanceaux, à ſix lieues nord de Dijon, & après avoir arroſé une partie de la France, en traverſant Paris, il ſe jette dans l'Océan par une grande embouchure au Havre-de-Grace. Elle eſt navigable depuis Méry.

SELLIERS. Ce ſont ceux qui ont le droit de faire & vendre les ſelles pour les chevaux de monture, & de garnir les caiſſes des carroſſes, des chaiſes, *&c.* Les Statuts de cette Communauté ſont de 1650, & renouvellés en 1678, par Lettres-Patentes de Louis XIV, regiſtrées au Parlement, qui les qualifient de *Maîtres Selliers, Lormiers, Carroſſiers.* L'apprentiſſage eſt de ſix ans, & quatre ans de compagnonage. Le brevet coûte 50 livres; la maîtriſe 800 livres. Ils ſont en concurrence avec les Bourreliers. Patron Saint Eloi. Bureau quai de la Mégiſſerie.

Digitized by Google

SÉMINAIRES DE PARIS.

SÉMINAIRE ANGLOIS. (*le*) Il eſt ſitué dans la rue des Poſtes, & doit ſon établiſſement à ce fond de piété qui avoit porté le Roi Louis XIV à donner retraite à tant de Prêtres & Ecoliers que la Religion Catholique qu'ils profeſſoient, avoient obligés de ſortir d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. Dès le mois de Février 1684, *Jean Perret*, *Thomas Godent*, *Jean Beraut*, *Bonaventure Giffart*, Docteurs en Théologie, & *Edouard Lutton*, tous Eccléſiaſtiques Séculiers, natifs d'Angleterre, avoient obtenu des Lettres-Patentes du Roi, pour établir dans Paris, ou dans les Fauxbourgs une Communauté d'Eccléſiaſtiques de leurs Pays, pour y vivre conformément aux Statuts qui leur ſeroient donnés par l'Archevêque de Paris. Les formalités qu'il faut néceſſairement obſerver pour de pareils établiſſemens, retardèrent de deux ans la conſommation de celui-ci. L'Archevêque donna ſon conſentement le 12 Septembre 1685; mais le Lieutenant de Police, le Procureur du Roi au Châtelet, le Prévôt des Marchands & Echevins ne donnèrent le leur que le dernier Janvier & le 14 Septembre 1686. Les Lettres-Patentes furent regiſtrées au Parlement le 9 Juin 1687. Il eſt ſous le nom & invocation de Saint Grégoire-le-Grand.

SÉMINAIRE DES BONS-ENFANS, ou *le Séminaire de la Miſſion*, ou de SAINT-FIRMIN, Quartier de la Place Maubert, rue Saint-Victor. Ce Séminaire qui anciennement étoit un Collège dépendant de l'Univerſité, ſous le nom de COLLEGE DES BONS-ENFANS, eſt dirigé par les Prêtres de la Miſſion, établis dans ce lieu en 1625, par M. *Vincent de Paule*, à qui l'Archevêque de Paris, Jean-François *de Gondy* en avoit donné la principalité, & qui rétablit l'ordre dans le temporel, & le dirigea le premier. On prétend mal-à-propos qu'il fut fondé en 1250, par *Gauthier de Château-Thierry*, Evêque de Paris. On y élève un grand nombre de jeunes Eccléſiaſtiques Penſionnaires, dans l'eſprit & la ſcience de leur état, parmi leſquels il y a beaucoup de perſonnes de qualité, & même des étrangers. Les conférences ſpirituelles s'y font les mardis & les jeudis. Il y aſſiſte toujours quantité d'Eccléſiaſtiques qui viennent s'y former pour remplir les Dignités de l'Egliſe. Les livres de la bibliothèque ne ſont pas nombreux, mais très-bien choiſis.

Digitized by Google

Cette maiſon en a l'obligation à *Julien Barbé* ſon Supérieur, qui n'épargna rien, & qui les auroit multipliés encore plus, ſi la mort ne l'eût enlevé en 1711. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de *Saint Firmin*, qui eſt le vrai nom de ce Séminaire; mais que l'uſage a voulu appeller obſtinément, & ſans aucune raiſon, le Séminaire des *Bons-Enfans*. En 1615, *Adrien Bourdoiſe* y fit paſſer pour quelque temps la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, alors commençante. *Voy.* NICOLAS. (*Saint*)

Il y a dans ce Collège deux bourſes fondées en 1478, par *J. Pluyette*, en faveur des enfans de ſa famille, & à leur défaut, du *Meſnil*, *Aubry* & de *Fontenay*. Les Marguilliers de ces deux Paroiſſes préſentent les Sujets à M. l'Archevêque de Paris, qui eſt le Collateur deſdites bourſes. La penſion eſt de 550 livres. On y loge juſqu'à ſoixante Séminariſtes, & l'on n'admet aux retraites aucun étranger.

Les Lettres-Patentes du 21 Novembre 1763, qui ordonnent la réunion au Collège de l'Univerſité, de tous les Collèges ſans exercice, n'ayant pas mis celui des Bons-Enfans dans le cas de l'exception, comme ceux des Ecoſſois & des Lombards, les Commiſſaires de l'Univerſité ſe ſont crus fondés à demander cette réunion; mais le Roi par ſes Lettres-Patentes du 22 Avril 1773, enregiſtrées le 31 Juillet ſuivant, a ordonné que la principalité, chapellenie, terreins & bâtimens du Collège des Bons-Enfans, ſeront & demeureront réunis à la Congrégation de la Miſſion; mais que les autres biens & les bourſes de ce Collège ſeront réunis au Collège de Louis-le-Grand, conformément aux Lettres-Patentes du 21 Novembre 1763, & à l'Arrêt du Parlement du 8 Mai 1769.

SÉMINAIRE *des Ecoſſois*. *Voy. tom. 2, pag. 471.*

SÉMINAIRE *des Miſſions étrangères*. Ce Séminaire eſt établi dans la rue du Bac, au-deſſus, & de l'autre côté des Récollettes de l'immaculée Conception. Voici les principales circonſtances de ſon établiſſement. *Bernard de Sainte-Thérèſe*, Evêque de Babylône, par contrat du 16 Mars 1663, en faveur des miſſions dans les Pays étrangers, & par préférence dans la Perſe, où il avoit travaillé avec ſuccès, fit don à *Antoine de Barillon*, Seigneur de Morangis, Directeur des Finances, & à *Jean de Garibal*, Baron de Saint-Sulpice & de Vias, de toutes les maiſons & emplacemens qui lui appartenoient au Fauxbourg Saint-Germain, dans la rue

Digitized by Google

de la Freſnaye ou petite Grenelle, aujourd'hui rue de Babylône, derrière les Incurables, & dans celle du Bac, avec quelques arpens de terre, ſitués dans la plaine de Grenelle, tant aux fourneaux qu'à la grande forêt. Il leur donna de plus, en faveur du futur Séminaire, tous les biens-meubles qui lui appartiendroient lors de ſon décès, avec ſa Chapelle complette & ſa bibliothèque. Il y j ignit la maiſon qu'il avoit achetée dans la Ville d'Iſpahan, Capitale de Perſe, avec les meubles, la Chapelle & la bibliothèque qui y étoient. Les conditions que le Donateur appoſa à cette donation, ſont, qu'il ſera, par les Sieurs de Morangis & de Garibal, établi dans ſes maiſons du Fauxbourg Saint-Germain, un Séminaire de perſonnes eccléſiaſtiques, ou aſpirantes à l'Ordre Eccléſiaſtique, & même de Laïques, qui ſeront jugés capables & utiles au bien de l'œuvre, qui ſeront inſtruits aux études, ſciences & langues néceſſaires pour les miſſions, & envoyés à la maiſon d'Iſpahan, pour ſe perfectionner dans les langues, & travailler à la converſion des ames, ſous la conduite de ceux qui auront la direction du Séminaire; que les maiſons, meubles, Chapelle & bibliothèque demeureront inſéparablement unis au Séminaire; que le Séminaire ſera appellé *Séminaire des Miſſions étrangères*; que le Donateur jouira, ſa vie durant, de la maiſon qu'il occupe, ſituée dans la rue de la Freſnaye, & d'une penſion de trois mille livres que lui paieront tous les ans les Sieurs de Morangis & de Garibal, qui feront auſſi une penſion annuelle de 500 livres à *Sylveſtre Cazadeval*, Prêtre, Aumônier du Donateur, & autant à Dlle. *Luce Cherot*, pendant la vie de l'un & de l'autre; qu'incontinent après le décès du Sieur Evêque, les Donataires paieront pour faire prier Dieu pour lui, 2000 livres à l'Hôtel-Dieu de Paris, & 500 livres à l'Hôpital-Général; enfin, que la Chapelle qui ſera bâtie au Séminaire, portera le nom de la Sainte Famille.

Par acte du 18 Mars de la même année, les Sieurs de Morangis & de Garibal déclarèrent qu'ils ne prétendoient rien à la ſucceſſion de l'Evêque de Babylône, & qu'elle étoit au profit de *Michel Gazil*, Sieur de la Bernardière, Prêtre, Docteur en Théologie, & d'*Amand Poitevin*, auſſi Prêtre & Docteur en Théologie, demeurant l'un & l'autre au Presbytère de Saint Joſſe, & qu'ils ſe chargeoient de l'établiſſement du Séminaire, à quoi ils étoient plus propres que perſonne.

Le Roi confirma cet établiſſement par ſes Lettres-Patentes du mois de Juillet 1663, qui furent regiſtrées au Parlement

Digitized by Google

le 7 de Septembre de la même année. Le Duc *de Verneuil*, Abbé de Saint-Germain-des-Prés, ayant donné ſes Lettres de conſentement le 10 d'Octobre de la même année, Dom *Ignace Philibert*, Prieur de l'Abbaye, introduiſit les Sieurs Gazile & Poitevin dans le Séminaire, le 27 dudit mois d'Octobre. Une grande ſalle lui ſervit de Chapelle juſqu'en 1683, que les Directeurs de ce Séminaire ſe trouvèrent en état d'en faire bâtir une autre qui fut plus convenable. Ici les deux Hiſtoriens Bénédictins, dont on a emprunté cet article, oublient une circonſtance très-glorieuſe pour cette Maiſon. M. *Briſacier*, pour lors Supérieur de ce Séminaire, & les principaux de cette Maiſon, ayant prié M. de Harlay, Archevêque de Paris, de demander au Roi la grace de faire mettre la première pierre de cet édifice, au nom du *Duc de Bourgogne*, Sa Majeſté répondit à ce Prélat, que le Duc de Bourgogne étoit encore trop jeune pour cette cérémonie; mais que ſi on s'étoit adreſſé à Elle-même, Elle leur auroit volontiers accordé ce qu'ils demandoient. L'Archevêque répondit que c'étoit par reſpect qu'ils n'avoient oſé lever les yeux juſqu'à S. M. *Dites-leur donc*, reprit le Roi, *que je vous ordonne de la mettre en mon nom.*

Ce fut en exécution de cet ordre, que le 24 d'Avril 1683, l'Archevêque de Paris poſa, en grande cérémonie, la première pierre, ſur tous les côtés de laquelle il fit des croix avec le ciſeau. On mit ſous cette pierre, une médaille d'argent, portant d'un côté le portrait du Roi, avec cette inſcription à l'entour.

Ludovicus Magnus Rex.

Sur le revers étoit écrit:

Ludovicus Magnus,
Victor pacificus, Pater Patriæ,
per Franciſcum du Harlay,
Pariſienſem Archiepiſcopum,
Ducem Paremque Franciæ,
primum lapidem poſuit.
In Seminario Miſſionum ad exteros.
An. 1683.
Innocentio XI ſummo Pontifice.

Cette Egliſe eſt double, c'eſt-à-dire, qu'il y en a une ſupérieure ou haute, & une baſſe, ou ſouterreine. Il y a

dans la ſupérieure, le grand Autel & deux Chapelles. Le premier de ces Autels eſt orné d'un beau tableau de *Carle Vanloo*, qui repréſente l'adoration des Mages. Celui qui eſt ſur l'Autel de la Chapelle, qui eſt à main droite en entrant, eſt une Sainte Famille peinte par *Reſtout*: il eſt excellent & de la plus ſublime expreſſion en ce genre. Dans l'Egliſe baſſe, on remarque quelques épitaphes, dont voici les plus intéreſſantes.

D. O. M.

D. Bernardi à Sancta Thereſia,
Illuſtriſſimi Babylonenſis Epiſcopi,
hujus Domûs Benefactoris,
cor apoſtolicum.

On ne ſait pourquoi cette épitaphe eſt ſans date, de même que celle qui ſuit:

D. O. M.

Hîc
Vincentii de Meur,
viri apoſtolici
Cor
planè igneum
in ſpem
æternæ vitæ.

Voici l'épitaphe de feu M. l'Abbé d'*Argenſon*, compoſée & ordonnée par lui-même.

Ici repoſe le Cœur

De Meſſire Louis le Voyer d'Argenſon, *Doyen & Chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, qui a inſtitué ſes héritiers légataires, MM. du Séminaire des Miſſions étrangères, à la charge d'un* obit *qui ſe dira tous les ans à perpétuité, le 12 Janvier, jour de ſon décès, par MM. de cette Maiſon, & qu'il aura part à leurs prières en qualité de Bienfaiteur, & comme il eſt plus amplement déclaré dans ſon teſtament olographe, dépoſé à Jouſſe, Notaire au Châtelet de Paris. Priez Dieu pour ſon ame.*

Le cœur de *Louiſe de la Tour d'Auvergne*, ſœur du feu

Cardinal *de Bouillon*, & connue dans le monde ſous le nom de Mademoiſelle *de Bouillon*, a été inhumé dans cette Egliſe, ou Chapelle, ainſi qu'elle l'avoit ordonné, à cauſe de l'eſtime qu'elle avoit pour ces Saints Prêtres qui ſe conſacrent avec tant de zèle à la converſion des Idolâtres. Cette ſainte fille mourut le 16 de Mai 1683; & M. *Tiberge*, un des Directeurs de la Maiſon, fit ſon éloge funèbre, uniquement fondé ſur la vérité. On apprendra le reſte par l'inſcription qui ſuit:

Ici repoſe le Cœur

De Mademoiſelle de Bouillon, *décédée à Evreux le 16 Mai 1683. Cette Princeſſe, dont la mémoire eſt en bénédiction, a fondé en cette Chapelle, une Meſſe tous les jours à perpétuité, pour la converſion des Infidèles.*

Le deſſin & l'architecture de cette Egliſe, ſont d'une grande ſimplicité; c'eſt l'ouvrage d'un Architecte nommé *Dubuiſſon*. La maiſon de ce Séminaire eſt accompagnée d'un aſſez grand enclos; & en 1730, on entreprit de la rebâtir à neuf, & d'élever de grands corps de bâtimens, qui ſont actuellement achevés. Cette Maiſon a eu deux Directeurs d'un grand mérite pour l'eſprit, le ſavoir & la vertu; auſſi étoient-ils particulièrement connus & eſtimés de Louis-le-Grand. (C'étoient MM. les Abbés *Briſacier* & *Tiberge*.)

SÉMINAIRE DU SAINT ESPRIT, *&* *de* L'IMMACULÉE CONCEPTION. Cette Maiſon fut établie en 1703, pour l'éducation des pauvres Eccléſiaſtiques de France & des Pays étrangers, afin d'être employés dans les Poſtes les plus laborieux; auſſi ſe répandent-ils dans les Campagnes des différens Diocèſes. Le Séminaire des Miſſions étrangères en a tiré nombre de Vicaires Apoſtoliques, & autres Miſſionnaires employés dans la Chine, la Cochinchine, la Camboye & le Tonquin. C'eſt auſſi de cette Maiſon que le Miniſtère a fait partir la plupart des Prêtres ſéculiers pour le Canada & l'Acadie.

Le 22 Novembre 1770, M. l'Archevêque de Paris a béni la premiere pierre de la Chapelle de ce Séminaire, aſſiſté de M. de Sartine, Conſeiller d'Etat, & Lieutenant-Général de Police. On a jetté cette inſcription dans les fondemens: *Pauperes evangeliſantur ad revel. Gent. & Glor. Pleb. Ex munificentiá Regiá, Oratorii ſub invoc. S. Spiritûs & imm. Virginis, primarium lapidem benedixit illuſt.*

ac

Digitized by Google

ac reverendiſſ. in Chriſto P. D. D. Chriſtophoro de Beaumont, Archiep. Pariſ. Dux S. Clodoaldi, Par Franciæ, Ord. S. Spiritûs Commendator; impoſuit ill. DD. Ant. Raym. Joan. Gual. Gabr. de Sartine, Regi à ſanctioribus Conſiliis, Diſciplinæ Politicæ prim. Præfectus, Ann. M. DCC. L. XIX. die Nov. 22 adſuére Franciſcus Becquet, Superior Generalis, J. Duflots, J. M. Duflots & J. Roquelin, Semin. Direct. operibus gratuito præfuit Nicol. le Camus de Mezieres, expert. Reg. Academiæque Stud. Pariſ. Archit. cœmentavit Julianus Martin.

SÉMINAIRE DE SAINT-LOUIS, ou *le petit Séminaire*, eſt ſitué à l'entrée de la rue d'Enfer-Saint-Michel. Louis-Antoine de Noailles, Archevêque de Paris, qui fut enſuite Cardinal de l'Egliſe Romaine, fut à peine aſſis ſur le Siège Archiépiſcopal de cette Ville, qu'il inſtitua ce Séminaire, pour y élever des enfans qui auroient de la vocation à l'Etat Eccléſiaſtique. Feu *Louis de Marillac*, Curé de Saint Jacques de la Boucherie, fut le ſecond Promoteur de cet utile & pieux Etabliſſement, après M. *de Lauzi* ſon prédéceſſeur, qui l'avoit placé rue Pot-de-Fer; car il donna en 1696, une maiſon rue Pot-de-Fer, & deux autres à Gentilli, qui n'en forment plus qu'une aujourd'hui, & 1150 liv. de rente pour le commencer. L'Archevêque de Paris, de ſon côté, ſollicita auprès du Roi, & en obtint des Lettres Patentes du mois de Décembre 1696, par leſquelles Sa Majeſté, outre une rente de 3000 livres qu'elle accorda, permit l'union de quelques Bénéfices ſimples à ce Séminaire, & accorda à ceux que l'Archevêque de Paris commettroit pour ſa direction, la faculté d'accepter le legs du feu Abbé *de Marillac*, & toutes les autres donations & fondations qu'on y feroit dans la ſuite. Le Roi permit auſſi qu'on enſeignât dans ce Séminaire les Humanités, la Philoſophie & la Théologie à ceux qui y ſeroient admis, ſans néanmoins que le temps qu'ils emploieroient ici à l'étude de ces ſciences, pût leur être compté pour prendre des dégrés dans l'Univerſité. Ces Lettres furent regiſtrées au Parlement le 28 de Février de l'an 1697.

Louis-Bernard Ourſel, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & Grand Pénitencier de l'Egliſe de cette Ville, donna par ſon teſtament ſa bibliothèque, qui étoit très-curieuſe, à ce Séminaire. Il mourut le 10 Janvier 1730, âgé de ſoixante-cinq ans.

Ce Séminaire doit ſon origine à M. *François de Chan-*

ſiergues, Diacre, qui avoit réuni quelques pauvres Eccléſiaſtiques, auxquels il procuroit les ſecours néceſſaires, & dont il forma de petites Communautés, ſous le nom de *Séminaire de la Providence*. M. & Madame *de Farinvilliers* voulant contribuer à cette bonne œuvre, firent bâtir dans la maiſon où il eſt aujourd'hui, & que M. de Marillac avoit donnée, un grand corps de logis & une Chapelle, & donnèrent 80000 livres pour la fondation de douze places gratuites, réduites depuis à dix. Elles ſont à la nomination du Supérieur; mais pour donner plus d'émulation aux jeunes Clercs, on les met au concours. Outres ces places, il y en a encore trois autres pour de jeunes Clers d'Aigueperce & de Riom; ils en ſont redevables à M. *Fouet*, Docteur en Théologie. Ce Séminaire eſt compoſé de cent quarante Etudians, ſous la conduite & l'inſpection de quatre perſonnes nommées par M. l'Archevêque. Il eſt le premier Supérieur de cette Maiſon, & y fait payer généreuſement la penſion de trente à quarante Eccléſiaſtiques. La Chapelle eſt grande & bien ornée.

SÉMINAIRE DE SAINT MAGLOIRE (*le*) étoit, il n'y a pas deux ſiècles, un Hôpital nommé *Saint-Jacques-du-haut-Pas*, & occupé par des Religieux Hoſpitaliers qui lui avoient donné leur nom. Cet ordre qui paroît être le même que celui des Religieux appellés *Pontifices*, ou Faiſeurs de ponts, prit naiſſance en Italie, vers le milieu du douzième ſiècle, & ne fut d'abord qu'une ſociété de Laïques, dont le principal Inſtitut étoit de faciliter aux Pélerins les paſſages des rivières, en faiſant même des bacs & des ponts pour cet uſage; & c'eſt pour cela qu'ils portoient un marteau ſur la manche gauche de leur habit. Cet Inſtitut forma dans la ſuite une Congrégation Religieuſe, dont le chef-lieu fut l'Hôpital de Saint-Jacques-du-haut-Pas, ſitué dans le Diocèſe de Lucques en Italie, où réſidoit le Commandeur Général de tout l'Ordre. Ces Religieux avoient pris leur nom d'un endroit appellé *Haut-Pas*, ou *Maupas*, ſitué ſur la rivière d'Arno, où ſe fit le premier établiſſement de leur Inſtitut. Pluſieurs Papes ayant approuvé & confirmé cet Ordre par leurs Bulles, & ayant accordé de grandes indulgences à ceux qui lui feroient du bien, il ſe multiplia ſur-tout en France, où il y eut un Commandeur Général pour ce Royaume, qui faiſoit ſa réſidence à l'Hôpital Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris, dépendant néanmoins du Chef de l'Ordre, qui étoit en Italie. La Commanderie générale

Digitized by Google

de Paris fut fondée, à ce que dit Dubreuil, par Philippe-le-Bel en 1286; mais il n'en rapporte point de preuve. La ſituation de cet Hôpital, & celle de pluſieurs autres, ne permettant pas aux Religieux qui les occupoient, de rendre aux Pélerins les ſecours charitables qui avoient donné lieu à leur Inſtitut, ils ſe conſacrèrent au ſervice des Pélerins, en les recevant & les nourriſſant dans leurs Hôpitaux. Quoique le Pape Pie II eût ſupprimé l'Ordre de Saint-Jacques-du-haut-Pas, par ſa Bulle de l'an 1459, & qu'il en eût appliqué les revenus à celui de Notre-Dame de Béthléem, qu'il inſtitua par la même Bulle, il ne laiſſa pas de ſubſiſter long-temps après, puiſqu'en 1519, l'Hôpital & une partie de l'Egliſe de Saint-Jacques-du-haut-Pas de Paris, furent rebâtis par le Commandeur de Paris, *Antoine Canu*, comme nous l'apprenons de ſon épitaphe. Cette Egliſe fut dédiée quelque temps après ſous l'invocation de la glorieuſe Vierge, de Saint-Jacques-le-Majeur, de Saint Jean-Baptiſte, de Saint Jean l'Evangeliſte, de Saint Sébaſtien, de Saint Raphaël, & de tous les Anges. L'Ordre de Saint-Jacques-du-haut-Pas étant ſur le point de s'éteindre en France, & n'y ayant dans l'Hôpital de Paris qu'un ou deux Religieux, la Reine Catherine de Médicis qui voulut faire bâtir un nouveau Palais à l'Hôtel d'Orléans, occupé par les Filles Pénitentes, fit transférer ces Filles au Monaſtère de Saint Magloire, & les Religieux de Saint Magloire, à l'Hôpital de Saint-Jacques-du-haut-Pas, en conſéquence d'un contrat paſſé entre cette Reine & les Parties intéreſſées, au mois d'Octobre 1572. Après l'exécution de ce contrat, l'Hôpital de Saint Jacques-du-haut-Pas changea de deſtination & de nom, & devint l'Abbaye de Saint Magloire. Il y avoit pour lors ſix ans, qu'à la prière des Habitans du Fauxbourg Saint-Jacques, l'Egliſe de cet Hôpital avoit été érigée en Egliſe Succurſale & dépendante des Paroiſſes de Saint Benoît, de Saint Hyppolyte & de Saint Médard. A peine les Moines de Saint Magloire furent-ils inſtallés en ce lieu, qu'ils ſe trouvèrent incommodés de l'Office Paroiſſial qui ſe faiſoit dans la nef de leur Egliſe, ſouvent à la même heure qu'ils célébroient le leur. Les Habitans de leur côté ſouhaitoient d'avoir une Egliſe particulière, & prirent cette occaſion pour faire bâtir tout proche une Chapelle qui prit le nom de Saint-Jacques-du-haut-Pas, que l'autre avoit quitté pour prendre celui de Saint Magloire. Voilà l'origine de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Jacques-du-haut-Pas, & voici l'origine du Séminaire de Saint Magloire.

Comme la Reine Catherine de Médicis avoit fait ſéculariſer l'Abbaye de Saint Magloire, & toutes les petites Dignités conventuelles, & les avoit fait réunir à l'Evêché de Paris, par des Bulles du Pape Pie IV, de l'an 1564, Henri de Gondi, Cardinal de Retz, Evêque de Paris, forma dans la ſuite le deſſein de convertir l'Abbaye de Saint Magloire en un Séminaire. Il obtint à ce ſujet des Lettres-Patentes en date du mois de Juillet 1618, regiſtrées au Parlement le 9 Février 1619, par leſquelles le Roi lui permit d'établir ledit Séminaire, audit lieu & Abbaye de Saint Magloire, d'unir à icelui la manſe capitulaire & portion du revenu de ladite Abbaye de Saint Magloire, dont jouiſſoient les Religieux, l'Egliſe, bâtimens, jardins & enclos, tant de la demeure abbatiale, que clauſtrale, & généralement tous les édifices & enclos deſdits lieux, avec les droits appartenans à ladite Abbaye & Monaſtère, ſur les maiſons & lieux proche d'icelle, qui en ont été démembrés; pour de ladite manſe capitulaire, & portion de revenu & logemens affectés auxdits Religieux, jouir par ledit Séminaire après le décès deſdits Religieux, ſans que, de leur vivant, ils puſſent y être troublés ou inquiétés. En conſéquence de ces Lettres-Patentes, le Cardinal de Gondi fit ici un Séminaire, dont il donna la direction aux Prêtres de l'Oratoire en 1620, & les chargea en même temps d'inſtruire & d'entretenir douze Séminariſtes, ou eſpèce de Bourſiers, qui doivent être nommés par l'Archevêque de Paris. Ce Séminaire doit être regardé comme le premier Séminaire du Diocèſe de Paris, par ſon ancienneté, & l'a été même pendant long-temps par le nombre & la qualité des Eccléſiaſtiques qui y ont été élevés. On y a vu tout ce qu'il y a de plus titré & du plus grand nom parmi les Prélats du premier & du ſecond ordre. Toutes les parties de la ſcience eccléſiaſtique, la ſcholaſtique, la morale & la poſitive y ont été cultivées avec un grand ſuccès & une haute réputation, par grand nombre de Profeſſeurs de mérite.

La maiſon eſt grande & en bon air. Les Pères de l'Oratoire y ont fait élever un beau bâtiment avec un grand eſcalier, dont les premières rampes ſont d'un trait ingénieux. Les biens que différens Pères de l'Oratoire ont donnés à cette Maiſon, montent à plus de cent mille écus.

L'Egliſe eſt ancienne & point belle. On y remarque quelques épitaphes des Hoſpitaliers de Saint-Jacques-du haut-Pas, entr'autres celles de Frère *Dimanche de Lucques*, mort le premier Janvier 1403, & de Frère *Antoine Canu*,

Digitized by Google

mort le 15 Octobre 1526; l'un & l'autre qualifiés Commandeurs Généraux de l'Ordre de Saint-Jacques-du-haut-Pas au Royaume de France. Comme c'eſt ce dernier qui fit rebâtir la maiſon & une partie de l'Egliſe, on rapportera ici ſon épitaphe, qui eſt gravée ſur une lame de cuivre attachée à la muraille.

L'an mil cinq cent vingt-ſix davantage,
Par mort certaine au dernier héritage,
Fut mis & clos en ce dévot ſéjour,
D'Octobre prins le quinzième jour,
Religieuſe & honnête perſonne,
Dont renommée en pluſieurs places ſonne,
Publiquement Frere Antoine Canu,
Qui par bon droit lui vivant advenu,
Fut Commandeur, de ce ne doutez pas,
En Général Saint-Jacques-du-haut-Pas;
Et par mérites exempts de maléfices,
Il poſſéda autres trois Bénéfices:
Sens naturel montra en tout endroit,
Par ſens acquis il fut en chacun droit
Licentié, & après tous ces titres,
Vertu en lui déclara par regiſtres,
Que l'Hôpital en très belle deviſe
Fit faire neuf & grande part de l'Egliſe,
Semblablement comme on a évidence
Le corps d'Hoſtel étant en décadence;
De charité fut le vrai exemplaire,
Pauvres repait, pour à Jéſus complaire;
Et ſans ceſſer prenoit la cure & ſoin
De les panſer quand il étoit beſoin.
Priez pour lui, dites deſſus ſa lame,
Ci giſt le corps, en Paradis ſoit l'ame. Amen.

Dans le Chœur fut inhumé le 30 Juin 1662, le corps de *Philippe-Emmanuel de Gondi, Comte de Joigny*, Baron de Villepreux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Général des galères, qui après la mort de Marguerite de Silli ſa femme, ſe retira chez les Prêtres de l'Oratoire, où il reçut l'Ordre de Prêtriſe, & y mourut dans une grande réputation de piété, le 29 Juin 1662, âgé de quatre-vingt-un ans. Entre les enfans qu'il eut de ſon mariage, il y en eut deux qui ont été fort connus dans le monde; l'un étoit *Pierre de Gondi*, Général des galères par la démiſſion de

ſon père ; & l'autre, *Jean-François-Paul de Gondi*, Cardinal de Retz, Archevêque de Paris, &c. qui eut tant de part aux troubles excités pendant la minorité de Louis XIV.

Dans ce même Chœur a été auſſi inhumé le Père Louis *Thomaſſin*, Prêtre de l'Oratoire, un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle, & encore plus vertueux que ſavant : il a donné un grand nombre d'Ouvrages au Public, dont le plus conſidérable eſt celui de l'ancienne & nouvelle diſcipline de l'Egliſe, auquel font alluſion les derniers mots de l'épitaphe qu'on lit ſur ſa tombe.

D. O. M.

Hic conditus eſt qui fulgebit in perpetuas æternitates. R. P. Ludovicus Thomaſſinus, *Aquiſextanus Congreg. Oratorii D. J. Presbyter, ſummâ vir religione, doctrinâ, modeſtiâ, charitate, de totâ Eccleſiâ optimè meritus. Obiit nocte natalis Chriſti ann. 1695, vitæ 76, Congreg. 63. Scriba doctus in Regna Cœlorum, qui profert de theſauris ſuis nova & vetera.* Requieſcat in pace.

Le Père Thomaſſin avoit porté le joug du Seigneur dès ſa plus tendre jeuneſſe ; car il étoit né le 28 Août 1619, & avoit été reçu dans la Congrégation de l'Oratoire, ſur la fin du mois de Septembre 1632.

On parlera auſſi d'un Savant fort connu, qui a paſſé une bonne partie de ſa vie dans cette Maiſon ; c'eſt *Pierre le Brun*, Prêtre de l'Oratoire : il étoit né à Brignoles, petite Ville du Diocèſe d'Aix en Provence, le 11 Juin 1661. Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire le 11 Mars 1678, & dans la ſuite enſeigna la Philoſophie à Toulon ; & puis la Théologie à Grenoble pendant les années 1687 & 1688. Au mois de juin 1690, il fut appellé au Séminaire de Saint Magloire à Paris, où il fut chargé de faire des conférences ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, dont il s'acquitta avec ſuccès pendant treize ans. Les liaiſons qu'il eut avec les Pères *Thomaſſin* & *Bordes*, ne contribuèrent pas peu aux grands progrès qu'il fit dans ſes études ; auſſi a-t-il paſſé pour un de leurs Diſciples. Depuis ce temps, il a publié pluſieurs Ouvrages de Philoſophie, de Théologie, de Chronologie, & ſur les Liturgies. Il mourut dans cette Maiſon le 6 Janvier 1729, âgé de ſoixante-ſept ans ſept mois ou environ.

Le Cardinal *François Barberin*, envoyé Légat *à latere* en 1625, par le Pape Urbain VIII ſon oncle, au ſujet

Digitized by Google

des affaires de la Valteline, vint deſcendre d'abord aux Pères de l'Oratoire de Saint Magloire, y prit ſon premier repas, y reçut de la part du Roi, les complimens de *Gaſton*, frère de Sa Majeſté, & commença de-là ſa cavalcade en grande pompe, vers l'Egliſe de Notre-Dame. Le Mercure François appelle l'Egliſe de Saint Magloire, l'Egliſe de Saint Jacques-du-haut-Pas, parce qu'elle ſe nommoit ainſi avant que l'Egliſe voiſine fût bâtie.

SÉMINAIRE DE SAINT MARCEL. Il fut établi par les Chanoines & Chapitre de cette Egliſe, pour les Prêtres & Vicaires qui y ſont attachés, & qui aſſiſtent à ce Chapitre. Avant 1670, ils n'étoient que ſix; depuis, M. *de Ville*, l'un des Chanoines de cette Collégiale, y attira quelques Eccléſiaſtiques, & enfin on y a reçu des jeunes gens qui ſe deſtinent à la Prêtriſe, & qui ont étudié dans les Collèges de l'Univerſité, mais en payant penſion, & ils y ſont dirigés par un Eccléſiaſtique. Ils aſſiſtent aux Offices de l'Egliſe. M. *Sanciergues*, Diacre, établit le premier ce Séminaire, avec la permiſſion de M. de Harlai; & M. de Noailles l'a confirmé depuis.

SÉMINAIRE DE S. NICOLAS-DU-CHARDONNET, (*le*) a été inſtitué par *Adrien Bourdoiſe*, Prêtre d'une vertu éminente; & cet établiſſement a été trouvé ſi utile, & même ſi néceſſaire, qu'il a été imité dans toutes les Villes Epiſcopales du Royaume. M. Bourdoiſe commença en 1612, le Jeudi de la premiere ſemaine de Carême, à former une Communauté de dix Eccléſiaſtiques au Collège de Rheims, où il demeuroit pour lors. Elle paſſa peu de temps après au Collège du Mans, enſuite à celui du Cardinal le Moine, puis à celui de Montaigu. Le 16 Décembre 1620, elle fut introduite par Compain, fils d'un Secrétaire du Roi, dans une maiſon qui lui appartenoit, & qui étoit voiſine de Saint Nicolas-du-Chardonnet. Comme cette maiſon, & une autre que cette Communauté avoit louées, ne ſuffiſoient pas pour la loger, elle alla s'établir au Collège des Bons-Enfans, ſans néanmoins ſe deſſaiſir de la maiſon de Compain, où elle étoit encore en 1632, ſous la direction de *Georges Froger*, Curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, lorſque Louis XIII. par ſes Lettres Patentes datées de Metz, au mois de Février de cette année, approuva & confirma les conventions faites par les Prêtres de Saint Nicolas, & leur permit de vivre en Commu-

Digitized by Google

nauté; mais cela ne ſuffiſoit pas, & ils en obtinrent d'autres datées de Saint-Germain-en-Laye, & du mois de Mai de la même année, qui les rendoient capables de faire des acquiſitions de fonds ou de maiſons, & de recevoir des donations, *&c. Armand de Bourbon*, Prince de Conti, ayant appris que la maiſon que ces Prêtres occupoient, n'étoit point payée, quoique le contrat d'acquiſition en eût été paſſé depuis pluſieurs années, il leur donna 40000 liv. pour en faire le paiement. Jean-François de Gondi, premier Archevêque de Paris, érigea cette ſociété de Prêtres en Séminaire, par ſes Lettres du 20 Avril 1644, & le Roi confirma cette érection, par ſes Lettres Patentes du mois de Mai de la même année. L'Archevêque de Paris mit la dernière main à cet établiſſement, le 10 Juin ſuivant. En ſignant les conſtitutions de ce Séminaire, l'Inſtituteur fut fâché du pouvoir que le Roi avoit accordé à ſa Communauté, de faire des acquiſitions, & de recevoir toutes ſortes de donations, parce que ſon deſſein étoit qu'elle ne poſſédât rien en propre, & qu'elle vécût ſous la dépendance du Curé & de la Fabrique de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Meſſieurs de ce Séminaire ont fait bâtir en 1730 une fort belle maiſon dans la même rue, & vis-à-vis de leur Séminaire, & ſous le nom de petit Séminaire. Elle eſt deſtinée à l'éducation des jeunes gens qui ſe deſtinent à l'Etat Eccléſiaſtique, & qui vont étudier dans les Collèges de l'Univerſité. Ils ne ſont reçus dans cette Maiſon qu'en payant penſion, & ſont dirigés par trois Eccléſiaſtiques de la ſociété du Séminaire. Ils aſſiſtent en ſurplis, les Dimanches & les Fêtes, aux Offices qu'on célèbre dans l'Egliſe de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Tout reſpire, dans l'une & l'autre Maiſon, le zèle, la piété, & le bon exemple.

SÉMINAIRE DE SAINT SULPICE, *(le)* a été inſtitué en 1645 *, par *Jacques Olier*, Abbé de Pebrac, & Curé de

* *M. Olier* avec MM. *de Pouſſé*, *Damien*, & autres Prêtres, ayant acheté au mois de Mai de cette année, une maiſon, un jardin, avec un emplacement conſidérable dans la rue du vieux Colombier pour y établir le Séminaire; M. l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés leur accorda, le 23 Octobre ſuivant, des Lettres Patentes, par

Saint Sulpice, l'an 1642; & l'on peut dire que c'eſt plutôt l'ouvrage de Dieu, que celui des hommes. L'Abbé

---

leſquelles il érigeoit le Séminaire de Saint Sulpice en Communauté, & approuvoit les acquiſitions qu'ils avoient faites pour cette œuvre. Cet Abbé leur accorda auſſi la permiſſion d'avoir une Chapelle pour y célébrer la Sainte Meſſe, l'Office Divin, s'y confeſſer, y communier & y faire les autres exercices de piété. Le Roi Louis XIV. par des Lettres Patentes données en 1746, confirma cet Etabliſſement, & donna aux Prêtres qui compoſoient le Séminaire, & à leurs ſucceſſeurs, le pouvoir de bâtir, de recevoir des fondations, de faire des acquiſitions, & les mêmes privilèges que les autres Communautés eccléſiaſtiques. Le bâtiment, tel qu'on le voit aujourd'hui, fut auſſitôt commencé & bientôt fini. M. *de Bretonvilliers*, qui fut le ſucceſſeur de M. Olier dans la Cure & dans la Place de Supérieur du Séminaire, y employa les revenus de ſon patrimoine. Le Prieur, Grand-Vicaire de l'Abbaye, bénit la Chapelle, & celle de deſſous deſtinée à la ſépulture des Eccléſiaſtiques, le 18 Novembre 1650, & le Nonce du Pape y célébra la première Meſſe. Le 5 Août 1698, M. le Cardinal *de Noailles*, du conſentement de M. *de la Chétardie*, prédéceſſeur de M. *Languet*, leur accorda le droit de conſerver dans leur Chapelle le Très-Saint-Sacrement, les ſaintes Huiles, & d'enterrer leurs morts ſans les préſenter à la Paroiſſe.

Tous les Supérieurs de ce Séminaire ont été célèbres par leur zèle, leur piété & leurs grandes lumières: les bornes de cet Ouvrage ne nous permettant pas de faire ici l'éloge qu'ils méritent, nous ne parlerons que du dernier, M. *Jean Couturier*, Abbé de Saint-Pierre-de-Chaume, Docteur de Sorbonne, & le ſixième Supérieur de ce Séminaire. Il étoit né à Château Roux, Diocèſe de Bourges, le premier Octobre 1688; il entra Clerc au petit Séminaire, le 16 Novembre 1708; il a été Supérieur de la Communauté des Philoſophes, qui ne faiſoit que commencer lorſqu'il fut nommé pour la conduire.

M. Couturier avoit une pénétration étonnante dans les affaires qu'il conduiſit toujours avec prudence; la Religion & le Clergé occupoient tout ſon cœur. Une droiture ſcrupuleuſe faiſoit ſon caractère particulier. Les hommes de bien trouvèrent de grandes reſſources dans la ſageſſe de ſes conſeils; ſa grande modération, ſon urbanité, ſon affabilité le rendirent cher à tous ceux qui le connurent. Malgré la confiance qu'avoit en lui M. le Cardinal *de Fleuri*, il ne ſe ſervit de la faveur dont il l'honoroit, que pour procurer le bien, & ne l'employa jamais, ni à l'avantage de ſes parens, ni à celui de ſon Séminaire; il y mourut le 30 Mars 1770, comme un père au milieu de ſes enfans, & leur donnant des avis

Olier étoit un jeune homme qui vivoit régulièrement ſelon le monde; mais il y a loin entre bien vivre ſelon les hommes, & vivre ſelon Dieu. La Sœur *Agnès de Jeſus*, Religieuſe Dominicaine du Couvent de Langeac en Auvergne, & fille d'une grande piété, fut l'inſtrument dont Dieu ſe ſervit pour amener l'Abbé Olier entièrement à lui. Cette Sainte fille ne connoiſſoit point M. Olier, lorſque la Sainte-Vierge lui ordonna, dit-on, de prier Dieu pour lui. Elle ſe mit à faire, en 1631, les prières les plus ardentes pour cet Abbé, & perſiſta trois années entières à prier, à gémir, à pleurer, & à faire de grandes pénitences pour lui. Dieu, qui écoute toujours favorablement les prières qui partent d'un cœur tel que celui de la Mère Agnès, opéra dans celui de l'Abbé Olier, cette converſion parfaite, dont les particularités ſe voient dans la vie de ce ſerviteur de Dieu. La Mère Agnès ayant connu perſonnellement M. Olier, elle voyoit avec une ſatisfaction qu'on ne peut exprimer, les grands progrès que la grace faiſoit de jour en jour dans cet admirable ſerviteur de Dieu, & même prévoyoit, par des lumières divines, les dons du Saint Eſprit qu'il recevroit, & les biens qu'il feroit à l'avenir dans l'Egliſe. Ainſi éclairée, elle lui prédit un jour que Dieu ſe ſerviroit de lui pour former grand nombre d'Eccléſiaſtiques que la Sainte Vierge choiſiroit toujours, & qu'il auroit beaucoup de croix. Ceux qui ont connu M. Olier, ont vu évidemment tous les les effets de cette prédiction.

Ce Séminaire n'étoit guères avancé lors de la mort de M. Olier, arrivée le 2 Avril 1657. Heureuſement pour cette pieuſe & grande entrepriſe, *Alexandre le Ragois de Brètonvilliers*, qui fut Curé de Saint Sulpice après la mort de M. Olier, entra dans les vues de ſon prédéceſſeur, & fournit de ſon patrimoine, à toutes les dépenſes de ce vaſte édi-

---

pleins de ſageſſe juſqu'au dernier moment. Il défendit tout éclat & toute invitation à ſon enterrement; il étoit âgé de quatre-vingt-un ans & demi. Il a pour ſucceſſeur M. *Claude Bourachot*, Docteur de Sorbonne, né le 20 Novembre 1697, à Lenax en Bourbonnois, Diocèſe d'Autun; il entra Laïque, le 18 Octobre 1715, au petit Séminaire, dont il a été deux fois Supérieur. La modeſtie de cet excellent Prêtre nous interdit ici tout éloge.

Digitized by Google

fice, qui fut élevé & conduit ſur les deſſeins de *Dubois*.

Les peintures de la Chapelle de ce Séminaire ſont d'une grande beauté, & ont beaucoup contribué à la grande réputation de feu *le Brun*. Ce Peintre a repréſenté dans le plafond, l'Aſſomption de la Vierge, qui eſt à genoux ſur un nuage, & eſt ſoutenue & accompagnée par des groupes d'Anges & d'Eſprits bienheureux. Le Père Eternel lui tend les bras pour la recevoir dans ſa gloire. Comme c'eſt dans le Concile d'Ephèſe que la Sainte Vierge fut reconnue Mère de Dieu, ſelon la chair, *le Brun* a repréſenté au bas de ce grand tableau, les Pères de ce Concile, & quelques-uns de l'Egliſe Latine, qui ſont tous dans des attitudes d'humilité & d'admiration.

Le tableau qui eſt ſur l'Autel eſt du même Peintre, & repréſente la deſcente du Saint-Eſprit ſur la Sainte Vierge & ſur les Apôtres. Comme il étoit très-fatigué de ce tableau, il s'y eſt repréſenté dans un coin, à l'exemple de pluſieurs grands Peintres qui en ont uſé de même dans les tableaux qu'ils ont le plus eſtimé.

M. Olier fut le premier Supérieur de ce Séminaire, & ſon corps eſt dans la Chapelle, dans une bière de plomb.

On garde dans la Chapelle, ou dans la Sacriſtie de ce Séminaire, ou dans celle de l'Egliſe de Saint Sulpice, un Crucifix, dont la Mère Agnès de Jeſus avoit fait préſent à feu M. Olier. Cette pièce eſt d'autant plus vénérable, qu'on ſait qu'à ſon occaſion, Dieu opéra un miracle en la perſonne de M. *Philippe*, Prêtre, Vicaire-Général de l'Archevêque d'Aix, & Supérieur de ſon Séminaire. Cet Eccléſiaſtique étant encore dans la Communauté des Prêtres de Saint-Sulpice, fut ſaiſi d'une fièvre très-violente, le propre jour de la fête de ce Saint Patron. M. Olier, alors Curé, ayant appris ſa maladie, lui apporta promptement le Crucifix de la Mère Agnès, qu'il avoit toujours ſur lui, & lui dit : *tenez, voilà qui vous guérira*. Auſſi-tôt que le malade eut reçu de ſa main ce Crucifix, il ſentit diminuer ſa fièvre, & en fort peu de temps il fut entièrement guéri, au grand étonnement du Médecin.

SÉMINAIRE DES TRENTE-TROIS, ou *de la Sainte Famille*, montagne Sainte-Geneviève.

Ce Séminaire eſt ainſi nommé de trentre-trois places ou bourſes fondées pour de pauvres Ecoliers de Paris & même de toutes les Provinces du Royaume, pour faire dans l'Univerſité de cette Ville, leurs études en Philoſophie & en

Digitized by Google

Théologie. Avant que d'y être reçu, il faut avoir la tonſure, ou être prêt à la recevoir à la prochaine ordination; être né de légitime mariage, bien fait de corps & d'eſprit, capable d'étudier au moins en Logique, & très-pauvre. On rapporte l'inſtitution de cette Maiſon à *Claude Bernard*, en 1633, qui la fit connoître à *Anne d'Autriche*, Reine de France, qui ordonna qu'on donneroit chaque jour à ces pauvres Ecoliers trente trois livres de pain; mais cette aumône fut changée en une penſion de 900 livres ſur le Tréſor-Royal. Alors il n'y avoit que cinq Ecoliers en l'honneur des cinq plaies de J. C. puis le nombre alla juſqu'à douze, à cauſe des douze Apôtres. Enfin il fut porté juſqu'à trente-trois, pour honorer les trente-trois ans que J. C. a paſſés ſur la terre. D'abord ils demeurèrent dans une ſalle du Collège des *Dix-huit*, puis dans ſix chambres qu'on loua pour eux au Collège de Montaigu; enſuite à l'Hôtel de *Marly*, vis-à-vis dudit Collège. Enfin le 7 Mai 1657, à l'Hôtel d'Albiac qu'on leur acheta, & où ils ſont aujourd'hui. Ce Séminaire eſt ſous l'autorité, juriſdiction, ſupériorité, viſite & dépendance de l'Archevêque de Paris. Il eſt régi par ſix Adminiſtrateurs, trois Eccléſiaſtiques & trois Laïques.

La reconſtruction des bâtimens ayant donné lieu à la ſuppreſſion de ces bourſes, feu M. le duc d'Orléans les rétablit à condition qu'elles ſeroient accordées au concours. Il ſe fait tous les ans le premier Octobre.

SENART, autrement dit *la Grange de Senart*, eſt, ſelon la Grange, un Hameau qui dépend de l'Abbaye d'Hières, lequel eſt de la Paroiſſe d'Ethioles & de la Juſtice de Corbeil. La forêt de ce nom s'étend ſur le terriroire de pluſieurs Paroiſſes.

SENLICES, quoique le nom de ce Village du Doyenné de Château-Fort, ſe prononce & s'écrive à peu près comme celui de la Ville de Senlis, dans le latin, il y a une différence toute entière. Il eſt vrai qu'il n'eſt pas d'une antiquité ſi reculée que cette Ville épiſcopale; mais il eſt connu depuis le règne de Charles-le-Chauve. On le trouve nommé *Scindeliciæ*, *Cinliciæ*, *Cenliciæ*, *Senliciæ*, & dans le Pouillé de 1450, *de Senliciis*.

Ce Village eſt à huit lieues de Paris, c'eſt-à-dire, à une lieue au-delà de Chevreuſe. Sa ſituation eſt en partie ſur un côteau qui regarde le couchant, & en partie dans le

bas de la montagne. Il y a en général ſur le territoire des labourages & des prairies, des roches, bruyères, brouſſailles. On y fait obſerver, ſur-tout aux Naturaliſtes, une fontaine dont l'eau eſt nuiſible aux dents qu'elle fait tomber ſans fluxion, ſans douleur & ſans que l'on ſaigne. On ne peut s'en prendre qu'à elle de cet effet; car l'air y eſt très-bon & très-tempéré, les Habitans plus robuſtes & plus ſains qu'ailleurs: ſeulement il y en a plus de la moitié qui manquent de dents. D'abord elles branlent dans la bouche pendant pluſieurs mois, comme le battant d'une cloche, enſuite elles tombent naturellement. L'eau que l'on accuſe de ce mal, eſt vive: on la trouve fort froide lorſqu'on la boit au ſortir de la fontaine. On reconnoît qu'elle eſt dure quand on s'en ſert pour le pot, & on prétend qu'elle donne des tranchées à ceux qui n'y ſont pas accoutumés. Il paroît que cette eau eſt minérale, & qu'elle contiendroit du mercure. Les vignes de ce Pays ne ſont pas en quantité, & le vin qu'elles produiſent n'a rien d'excellent. C'eſt peut-être à cauſe de ce défaut de qualité, que ceux qui ont voulu railler ſur la Cure de ce lieu, dont le nom latin eſt *Cura Scindeliciis*, l'ont appellée par un léger renverſement de lettres; *Cura de ſine deliciis.*

L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint Denis, premier Evêque de Paris, & la Cure à la pleine nomination de l'Ordinaire.

La Court-Senlice eſt la maiſon ſeigneuriale. L'enclos en eſt fort grand. Sur la porte ſont des armoiries anciennes, dont l'écu eſt chargé d'une tour, & les ſupports ſont deux lions. Cette Terre eſt une de celles qui forment le Comté ou Duché de Dampierre, qui eſt poſſédé par MM. d'*Albert de Luynes.*

SENLIS. Cette Election eſt au nord-eſt de Paris, entre les Elections de Meaux, Paris, Pontoiſe, Compiegne & la Généralité de Soiſſons. On lui donne quinze lieues de long ſur dix de large. Les rivières qui l'arroſent ſont l'Oyſe, la Breſche, la Nonnette & le Therain.

Senlis eſt le chef-lieu & la Capitale du Comté de ce nom. Elle eſt ſituée ſur la Nonnette, à douze lieues de Paris, au 20e. dégré, 16 min. de longit. & au 49e. dégré 12 min. 30 ſec. de latit. ſeptent. Elle eſt le Siège d'un Evêché: il y a un Bailliage, un Préſidial, & un grenier à ſel.

Ptolémée & Pline ont fait mention de Senlis, ſous le nom de *Sylva nectum*, que l'on croit lui avoir été donné à cauſe des bois dont cette Ville étoit environnée. Elle a appar-

tenu aux Comtes de Vermandois, & aux ancêtres de Hugues Capet. Ses Chevaliers ont été Bouteillers de nos Rois, & nommés *Bouteillers de Senlis*. Le clocher de la Cathédrale eſt un des plus élevés de France : on voit autour de l'Egliſe un grand nombre de figures qui font un fort bel effet. L'enceinte de la Cité paſſe pour un ouvrage des Romains. Elle eſt formée de pluſieurs lits de briques & de pierres brutes, liées avec un ciment, qui ne forme plus qu'une maſſe, à l'épreuve des injures de l'air.

On veut que *Saint Rieul* ou *Saint Regulus* ait été premier Evêque de Senlis, & ſoit venu dans les Gaules avec Saint Denis, vers le milieu du troiſième ſiècle. Son Château qui paroît avoir été bâti du temps de Saint Louis, a ſervi autrefois de demeure à quelques Enfans de France.

L'air de Senlis eſt fort bon : c'eſt même par cette conſidération que l'on y envoyoit les jeunes Princes pour y être élevés ; cependant il y eſt plus froid qu'à Paris. On recueille dans les environs, à peu près quinze mille muids de vin. Les terres y ſont à ſi bas prix, que l'on peut en avoir un arpent pour une piſtole. La Ville n'a aucune ſorte de commerce qui puiſſe l'enrichir : les Blanchiſſeries ſont fort belles ; le petit Peuple lave les laines pour la Manufacture de Beauvais.

Il y a à Senlis pluſieurs Maiſons Religieuſes : l'Hôpital eſt deſſervi par des Religieux de la Charité, qui y ont auſſi une maiſon de force pour les Fous & les Priſonniers d'Etat. L'Hôpital de Saint-Lazare ſubſiſte depuis le douzième ſiècle. Il avoit autrefois le droit de faire tenir une foire pendant huit jours ; & lorſqu'on en faiſoit l'ouverture, les gens du Fauxbourg Saint-Martin en demandoient la permiſſion en ce vieux langage : *Sire Prévôt, None eſt tintée, pouvons-nous bien foire crier ?*

On voit à l'Egliſe de Saint Rieul, un calice de vermeil qui tient ſept pintes de vin. On dit tous les jours à cinq heures dans la Cathédrale, une Meſſe en faveur des Voyageurs, & on la nomme communément la Meſſe *de part-matin*.

On voit encore à Saint Maurice de cette Ville, le ſuperbe mauſolée d'un fou du Roi Charles V, dont voici l'épitaphe.

Ci gît THEVENIN DE SAINT-LEGIER, *fou du Roi notre Sire, qui trepaſſa l'onzième Juillet, l'an de grace 1375.*

La repréſentation eſt ornée de marbre & d'albâtre, revêtue des habits, & ornée d'attributs de la folie.

Digitized by Google

En 1289, la Ville de Senlis ſe jetta dans le parti de la Ligue ; mais M. *de Montmorency-Thoré*, à qui ſon voiſinage de Chantilli donnoit beaucoup de crédit parmi ſes Habitans, la ramena à l'obéiſſance du Roi. Le Duc d'*Aumale* voulut la reprendre avec les troupes qu'il avoit tirées de Paris ; il fut défait par le Duc *de Longueville* & le brave *la Noue*, qui firent marcher la Bourgeoiſie avec des troupes réglées. Ce fut pour perpétuer le ſouvenir de la bravoure des Habitans, que M. de *Montmorency* forma une Compagnie d'Arquebuſiers Royaux, à qui il donna un drapeau d'azur, environné de fleurs-de-lys, avec cette deviſe : *ils ont ſoutenu la gloire du Roi avec perte de leur ſang, & conſervé la pureté des lys.*

Il y avoit à la Bataille de Bouvines, en 1214, un *Guérin*, Evêque de Senlis, qui fut chargé du ſoin de ranger l'Armée en bataille. Il ne ſe mêla point parmi les Combattans, quoique *Philippe*, Evêque de Beauvais, s'y battît avec une maſſue de bois, au lieu d'épée. Le ſuccès de cette bataille fut autant le fruit de la bravoure des François & du courage de leur Roi, que des diſpoſitions de *Guérin*. Philippe II y fit le vœu de bâtir une Abbaye en l'honneur de Dieu & de la Sainte Vierge ; ce fut pour l'acquitter, que Louis VIII fonda celle de *Notre-Dame-de-la-Victoire* près de Senlis.

Beaumont-ſur-Oyſe a appartenu à *Charles*, Duc d'Orléans. *Voy.* BEAUMONT, *&c.*

Chantilly appartient à S. A. S. M. le Prince de Condé ; le grand Château a été bâti par *Manſard*. Ses jardins ont été faits ſur les deſſins de *le Nôtre*. Les tableaux qui repréſentent les conquêtes de Louis XIII & de Louis XIV, ont été peints par *le Comte*, d'après *Vander-Meulen*. La ſtatue pédeſtre du grand *Condé* eſt de *Coyſevox* ; la maiſon de *Sylvie* a pris ſon nom d'une maîtreſſe du Poëte *Théophile*, qui étoit attaché à M. *de Montmorency*. La forêt contient 7600 arpens. Enfin les bâtimens, les écuries, l'orangerie, les cabinets d'Hiſtoire naturelle, &c. tout annonce à Chantilly la grandeur du Prince à qui cette Terre appartient. *Voy.* CHANTILLY.

Creil avoit autrefois une fort belle enceinte de murs ; il n'en reſte plus qu'une tour quarrée, du côté où eſt la porte de Paris. Son Château eſt ſitué dans l'iſle que forment les deux bras de l'Oyſe, & a été bâti par Charles V en 1441. Charles VII mit le ſiège devant Creil, & l'enleva ſur les Anglois au bout de douze jours, quoique le Capitaine

Talbot ſe trouvât dans les environs avec une armée qui pouvoit y donner du ſecours, comme il avoit fait à Pontoiſe, qui fut repris de même. Charles VI fut transféré de Château-Thierry à Creil, pour y jouir de la bonté de ſon air dans les accès de ſa frénéſie On y voit encore les reſtes d'une galerie, dans laquelle on plaçoit des Baladins que l'on avoit choiſis pour égayer & diſtraire le Roi. Ce Prince étoit placé ſur un balcon grillé, pour jouir de ce ſpectacle. Dans la ſalle des Gardes eſt la bannière de France, ſculptée en pierre, & chargée de fleurs-de-lys ſans nombre. Henri IV aſſiégea le Château de Creil, quelque temps après ſon avénement au trône, & crut devoir s'en aſſurer comme d'un poſte avantageux, pour tenir en bride tout ce qui pourroit deſcendre par la rivière d'Oyſe. En 1565, les Religionnaires ruinèrent entièrement l'Egliſe Collégiale de Creil. Depuis ce temps, les Chanoines font l'Office dans la Chapelle de l'ancien Château. Les Curieux y remarquent un chardon en pierre, qui eſt ſculptée avec beaucoup de délicateſſe, & que l'on croit être un monument de l'ancien *Ordre du Chardon*, qui fut autrefois fort diſtingué. Il y a à Creil un Grenier-à-Sel : ſa Châtellenie eſt une des quatre du Bailliage de Senlis. On y tient un marché tous les vendredis, & une foire conſidérable le jour des Morts. Les Entrepreneurs de la Manufacture des glaces de *Saint-Gobin*, y ont établi un magaſin du ſable qu'ils tirent des environs de Senlis pour leurs ouvrages.

La Terre *de Braſſeuſe* relève en partie de Chantilly : il y a un fort beau Château, ainſi qu'à Baron, à Bruyères, à la Chapelle, à Eve, à Nongent-les-Vierges, à Perſang, à Puiſieux, à Villers-Saint-Leu, &c. Ver-lez-Gailly avoit autrefois un Château Royal : il s'y eſt tenu un Concile. La Ville de Chamblis a deux Paroiſſes, dont une a une fort belle Egliſe. Mont-l'Evêque eſt la maiſon de campagne des Evêques de Senlis.

On fait à *Apremont* un commerce de boutons ; à *Ecruys*, à *Neuilly-en-Felle*, on travaille beaucoup en ouvrages de poil de chèvre : il y a des blanchiſſeries à *Courteuil* & à *Saint-Léonard :* on tient des marchés conſidérables pour le bled à Neuilly-en-Felle, à *Crécy* & à *Pont-Saint-Maxence*. Cette petite Ville a un gouvernement ſéparé de celui de l'Iſle-de-France.

SENS. (*Election de*) Cette Election eſt placée au ſud-eſt de Paris, entre celles de Provins, de Nogent, de Joigny

Joigny, de Saint-Florentin, de Nemours & la généralité de Châlons. On lui donne treize lieues de long, ſur onze de large. Elle eſt arroſée par les rivières d'Yonne, que l'on paſſe ſur un grand pont de pierres de la Vannes & de l'Oreuſe.

Sens qui en eſt le chef-lieu, eſt ſituée à vingt-cinq lieues de Paris, au vingtième dégré 56 min. 48 ſec. de longit. & au quarante-huitième dégré 11 min. 56 ſec. de latit. ſept. Il y a Archevêché, Prévôté, Bailliage, Préſidial, Juſtice Conſulaire, Grenier à Sel, & Maîtriſe particulière des Eaux & Forêts.

Sens eſt regardée comme une des plus anciennes Villes des Gaules. Ses rues étroites & tournoyantes ſont la preuve de ſon antiquité. Des Auteurs lui donnent *Japhet* pour Fondateur, par *Samotes*, un de ſes quatre fils, & diſent qu'elle fut habitée par les Samoſates. Elle a diſputé la primatie des Gaules & de Germanie avec l'Archevêché de Lyon, & ſon Archevêque en a exercé les fonctions, avant qu'elle fût accordée aux Archevêques de Lyon, & avoit pour Suffragans tous ceux qui compoſent aujourd'hui la Métropole de Paris. Ce fut pour les indemniſer de ce démembrement, que l'on réunit à ce Siège l'Abbaye de Mont-Martin en Picardie, lorſque l'on forma l'Archevêché de Paris. Autrefois les Sénonois étendirent leurs conquêtes juſques dans la Grèce, & firent trembler l'Italie. On veut qu'ils aient ſupris & pillé Rome, & jetté enſuite les fondemens de la Ville de Sienne, qui, ſelon les Etymologiſtes, en a reçu ſon nom. Céſar eſt venu à Sens; il la nomme *Agendicum Senonum*: Hugues Capet poſſédoit cette Ville en 940. Depuis ce temps elle a eu des Comtes particuliers, ſur leſquels le Roi Robert en fit la conquête & la réunit à la Couronne en 1015.

La Cathédrale eſt ſous l'invocation de Saint Etienne: on y retrouve le goût dans lequel on a bâti celle de Troye & d'Auxerre. L'édifice n'eſt pas ſi élevé que celui de Notre-Dame de Paris; mais il eſt plus vaſte; ſa tour eſt fort haute, & admirée des Gens de l'Art: c'eſt l'ouvrage d'un célèbre Troyen, nommé *Godinet*. Le Cardinal *du Prat* & le Cardinal *du Perron* ont leurs mauſolées dans le Chœur de cette Egliſe, dont ils ont été Archevêques. On y montre l'endroit où *Saint Louis* épouſa *Marguerite de Provence*. Le grand Autel a un ſoubaſſement fort riche: c'eſt un ouvrage d'un goût gothique, qui repréſente les quatre Evangéliſtes & Saint Etienne au milieu d'eux. La table eſt d'or, & enrichie de bas-reliefs de pierreries. On voit avec plaiſir les

vitres qui règnent autour de l'Egliſe ; la peinture eſt de *Jean Couſin*, qui étoit né à Soucy auprès de Sens, & qui avoit une grande réputation pour ces ſortes d'ouvrages. La ſonnerie eſt une des plus belles du Royaume. Le Tréſor renferme beaucoup de reliques & d'anciens monumens. On y conſerve un ornement ſacerdotal, qui a ſervi à *Saint Thomas*, Archevêque de Cantorbery. Le Chœur eſt décoré de ſtalles d'un très-bon goût. L'Autel a été exécuté ſur les deſſins de *Servandoni*. A côté du portail eſt la ſtatue équeſtre de *Philippe de Valois*. Il y a dans la nef de fort beaux mauſolées exécutés en marbre, & une ſtatue de Saint Chriſtophe, de grandeur coloſſale. On y remarque la Chapelle des *Salleʒards*, & leurs tombeaux ſoutenus de colonnes de marbre, avec leurs ſtatues en marbre blanc. Dans le Chœur eſt le mauſolée de Monſeigneur *le Dauphin*, fils de Louis XV. Le corps de Madame *la Dauphine*, ſon épouſe, y eſt auſſi renfermé.

Ce mauſolée eſt exécuté en marbre. Il préſente un piedeſtal ſur lequel ſont placées deux urnes liées enſemble par une guirlande d'immortelles. Tandis que la *Religion* couronne les cendres des auguſtes époux, que l'*Immortalité* forme un trophée de leurs vertus, le *Temps* déploie ſur leurs urnes cinéraires le voile funèbre de la mort, & l'*Amour conjugal* déplore leur perte. Aux deux faces latérales du tombeau, ſont placées les inſcriptions que M. le Cardinal de Luynes, Archevêque de Sens, a conſacrées à la mémoire du Prince & de la Princeſſe. Au bas de chaque inſcription ſe trouvent leurs cartels & leurs armes.

M. *Couſtou* *, attaqué d'une maladie qui le minoit depuis

---

* *Guillaume Couſtou* naquit à Paris le 20 Mars 1716, de *Guillaume Couſtou*, Sculpteur du Roi, & de *Geneviève Moret*. Il ſeroit peut-être aſſez célèbre par l'hiſtoire de ſon père & de ſes oncles, *Nicolas Couſtou* & *Antoine Coyʒevox*. Ce fut un bonheur pour lui de leur appartenir, mais il ne le regarda pas comme un mérite. Il marcha ſur leurs traces. A dix-neuf ans il gagna le premier prix de Sculpture. De retour de Rome où il paſſa quelques années après, il poſa à Marly, pendant la maladie de ſon père, les grouppes des chevaux de l'abreuvoir, auxquels il avoit travaillé lui-même. A vingt-ſix ans il fut reçu à l'Académie. Son morceau de réception fut un Vulcain appuyé ſur une enclume, en attitude de recevoir les ordres de Vénus, pour fabriquer les armes d'Enée. Il fut chargé alors de faire, pour la décoration du maître-Autel de l'Egliſe

long-temps, auroit été privé de la récompenſe qu'il méritoit pour cet ouvrage, n'ayant pas eu la conſolation de le voir monté & aſſemblé, ſi le Directeur éclairé qui préſide aux Arts, n'eût demandé pour lui au Roi le cordon de S. Michel, & la permiſſion de le porter avant la réception. M. *Couſtou* le reçut de ſes mains en préſence de L'EMPEREUR*, ou M. le Comte de *Falkenſtein*, qui lui témoigna par les complimens les plus obligeans, la part qu'il prenoit à la grace qu'on lui accordoit. Les circonſtances de cette diſtinction flatteuſe auroient dû prolonger pour long-temps les jours de l'Artiſte qui en ſentoit tout le prix; mais le mal l'emportant, il y ſuccomba le 13 Juillet (1777) âgé de ſoixante-un ans.

Quoique l'on ait retranché une grande partie du Diocèſe de Sens, pour en former la Province Eccléſiaſtique de l'Archevêché de Paris; cependant on y compte encore plus de huit cents Cures, ſituées dans les Généralités de Paris & d'Orléans, pluſieurs Prieurés, vingt-cinq Abbayes & onze Collégiales.

Il y a dans la Ville pluſieurs Maiſons Religieuſes, deux Séminaires, un Collège où étoient autrefois des Jéſuites, un Hôtel, où il y a trois ſalles garnies, chacune de quarante

---

des Jéſuites de Bordeaux, l'apothéoſe de Saint François Xavier, figure de ſept pieds de proportion, portée ſur des nues, au-devant deſquelles eſt un enfant tenant une couronne de fleurs. L'envie de ſe faire connoître l'engagea à exécuter cet ouvrage en marbre, au même prix dont il étoit convenu pour l'exécuter en pierre de Tonnerre. Il demeura pendant long-temps ſans être employé; ce fut pendant ce temps qu'il fit cet excellent modèle du Satyre Marſias, montrant à jouer de la flûte à un jeune homme, qui lui acquit beaucoup d'éloges à une des expoſitions du Louvre & que les Artiſtes ont toujours regardé comme une de ſes meilleures productions. Il fit un fronton au Château de Bellevue, & un Apollon qui ſe voit dans les boſquets du jardin. Il exécuta depuis en marbre, pour le Roi de Pruſſe, une Vénus & un Mars qui ſe voient dans la galerie de ſon Palais à Berlin. La Vénus paſſe pour un chef-d'œuvre.

* Soit en Prince, ſoit en Particulier, S. M. I. fait également compter toutes les années de ſa vie, comme on comptoit autrefois quelques momens de celle de Titus. Elle aura beau ſe cacher, Elle ne ſe dérobera ni à l'amour, ni à l'admiration de perſonne.

lits ; un Hôpital-Général, dans lequel on reçoit les pauvres incapables de travailler, & qui a le droit d'avoir toutes ſortes de manufactures : une Maiſon d'Orphelines, où l'on nourrit juſqu'à l'âge de ſeize ans celles qui ſont pauvres, & où l'on prend ſoin des biens de celles qui ont beſoin de ce ſecours. *&c.* On a tenu à Sens pluſieurs Conciles : le fameux *Abailard* y fut condamné en 1140. On y examina le livre d'*Edmond Richer*, ſur la puiſſance eccléſiaſtique, en 1612.

La Ville contient environ ſept mille Habitans. Il y a trois places aſſez vaſtes, & deux promenades fort agréables. M. *de Sauvigny*, Intendant de la Généralité, a fait faire la magnifique eſplanade que l'on voit à l'entrée de la porte de Paris.

On a tiré de la rivière de Vannes pluſieurs filets d'eau, que l'on a diſtribués dans les rues, pour la commodité des Habitans, & pour y entretenir la propreté. Le pont ſur l'Yonne eſt fort beau. On y prend le Coche d'Auxerre pour Paris, deux fois par ſemaine.

Il n'y a dans Sens aucun commerce ; elle ne tire ſes principaux revenus que des marais des environs, & des droits que paient les vins de Bourgogne, que l'on voiture ſur ſa rivière. Seulement on fabrique beaucoup de bas de ſoie dans ſon Hôpital-Général, & on y voit une filature de coton à l'Angloiſe, qui fut entrepriſe par les ordres de M. *de Trudaine*, Intendant des Finances. On fait encore dans la Ville beaucoup d'horloges d'eau, dont un Bénédictin de Saint *Pierre-le-Vif* montra le méchaniſme à un Ouvrier. On en envoie par-tout le Royaume, & juſques dans nos Colonies.

Sens a produit quelques hommes de Lettres. Le plus connu eſt le Juriſconſulte *Loyſeau*, qui y a été Lieutenant Particulier. M. *le Blanc*, Secrétaire d'Etat de la Guerre, en étoit originaire. On trouve à Sens des ſecours pour les ſciences dans la bibliothèque publique, qui vient de M. *Fenel*, Doyen du Chapitre, & dans celle que ſon Archevêque M. *Languet* a laiſſée à ſes ſucceſſeurs.

Les anciens Archevêques de cette Ville ont leur ſépulture à Saint *Pierre-le-Vif*. On y en compte quarante. La plupart d'entr'eux ont été tirés de cette Abbaye dont ils étoient Religieux. On voit encore dans une aîle du cloître, le tombeau de *Henri le Sanglier*. Cette Maiſon eſt de l'Ordre de Saint Benoît. L'Abbaye fut fondée par Clovis en 507, à la prière de Sainte Théodechilde. On a uni la manſe abbatiale à la Cure de Verſailles.

Digitized by Google

A un quart de lieue de la Ville, entre la rivière & le grand chemin, eſt ſituée l'Abbaye de *Sainte Colombe* du même Ordre, fondée en 620 par Clotaire II.

Dans un des Fauxbourgs de la Ville eſt l'Abbaye de *Saint Jean*, de l'Ordre de Saint Auguſtin, fondée pour des Filles dans le cinquième ſiècle, par Saint *Eracle*, Archevêque de Sens. Les troubles de la guerre ayant mis les Religieuſes dans la néceſſité de ſe diſperſer de côtés & d'autres, on y appella les Chanoines Réguliers au commencement du treizième ſiècle. Le Cardinal *du Perron* a fait réunir la manſe abbatiale à l'Archevêché. On y a introduit la réforme en 1606.

Saint Paul-lès-Sens eſt une Abbaye où les Religieux de l'Ordre des Prémontrés furent introduits en 1192.

Les Jacobins ont dans leur Egliſe l'épitaphe de *Gilles Claironnelles*, Religieux de leur Ordre, qui de fils d'un ſimple Pêcheur de Sens, fut élevé au grade de Général & de Maître du Sacré Palais.

Il y a encore à Sens des Pénitens, des Capucins, des Carmélites, des Annonciades & un Couvent d'Urſulines.

En 1562, il y eut à Sens un grand maſſacre des Huguenots; c'étoit une repréſaille des meurtres qu'ils ne ceſſoient de commettre dans tout le Royaume. Le Prince de Condé qui étoit à leur tête, comprit que l'aigreur des eſprits étoit pouſſée à un point qui ôtoit tout eſpoir d'une véritable paix. Il diſtribua des caſaques blanches à ſes ſoldats, autant pour conſerver l'impreſſion que cette action avoit faite ſur eux, que pour les animer à la vengeance.

Ville-Neuve-l'Archevêque, où l'on tient deux foires par an, de même qu'à *Ville-Neuve-le-Roi*, autre petite Ville de cette Election, où l'on recueille beaucoup de vins. Il y a auſſi une foire à Ville-Neuve-la-Guiare le 25 Août.

La Terre de *Villiers-Louis* relève de Theil. Celles de *Vernoy* & de *Touſſac*, ſont ſur la Paroiſſe de *Ville-Noce*; & celle de *Ville-Manoche* a un fort beau Château & de beaux droits.

On admire au Château de *Celle de Vallery*, le mauſolée du grand Condé.

La Terre de *la Louptière* relevoit autrefois de celle du Pleſſis-Gâte-Bled; mais le Seigneur de celle-ci ayant enlevé dans le quinzième ſiècle la fille du Seigneur de l'autre, on punit le rapt, en réduiſant cette dépendance à un ſeptième.

La Terre de *Traiſnel* a été érigée en Marquiſat. Autrefois

le Tréſorier du Chapitre de Traiſnel préſentoit une roſe à la plus belle perſonne du lieu, & danſoit enſuite avec elle ſous un arbre deſtiné à cette cérémonie.

Dillot, Village à cinq lieues de Sens, où eſt une Abbaye de Prémontrés.

Launoy eſt une Commanderie de Malthe, qui eſt ſituée auprès du Village de Fleurigny, à trois lieues de Sens, ſur la route de Nogent : celle de *la Mothe* n'eſt qu'à deux lieues de Sens auprès de *Marſangis*.

Paron eſt à une lieue de Sens. Le Château a été bâti en 1735, par M. *de la Baune*, Envoyé extraordinaire d'Eſpagne. Le Prieuré de *Saint-Bon* eſt ſitué ſur cette Paroiſſe : on l'a réuni au Séminaire de Sens qui en perçoit les revenus : il n'en reſte actuellement que l'Egliſe qui eſt ſur une montagne voiſine. Cet endroit eſt remarquable par une fontaine minérale, qui jette une ſi grande quantité d'eau dans toutes les ſaiſons de l'année, qu'elle fait tourner un moulin à ſa ſource.

Sergines eſt un gros Bourg à quatre lieues de Sens. On y fait un commerce conſidérable des bleds qui y croiſſent & dans les environs. Il y a trois foires par an ; l'une, au commencement du carême ; l'autre, ſur la fin du mois de Mai ; & la troiſième, les premiers jours d'Octobre. Le Prieuré de *Saint Paterne*, de l'Ordre de Saint Benoît, eſt dans l'étendue de cette Paroiſſe.

Champigny eſt un Bourg à une demi-lieue de Pont-ſur-Yonne. Le Prieuré de *Saint-Loup-de-Champigny* eſt ſur cette Paroiſſe.

Rigny-le-Ferron eſt ſur un ruiſſeau à deux lieues de Ville-Neuve-l'Archevêque. On y tient deux foires par an.

Roſoy-le-Vieux eſt à une demi-lieue de Sens ſur l'Yonne.

Thorigny eſt à trois lieues. Il a une Annexe que l'on nomme *l'Apoſtole*. Le Chapitre de la Cathédrale de Sens nomme à la Cure. Il y a un Château.

On voit de même des Châteaux à *Cerilly*, à *Flacy*, à *Foiſſy*, à *Fontaine-la-Gaillarde*, à *Marſangis*, à *Michery*, à *Theil*, &c.

La Terre de *Gizy* a haute, moyenne & baſſe Juſtice : il y a un Château avec de beaux jardins, &c.

La belle maiſon de campagne des Archevêques de Sens eſt ſituée à *Nolon*, à une lieue de cette Ville.

Le terrein de *l'Election de Sens* produit plus de ſeigle que de froment. Ses vins ſont aſſez eſtimés. Il fournit à Paris

le charbon d'Yonne, de l'avoine, du foin, du tan & des bois flottés.

On trouve des bois du côté de *Buſſy-le-Repos*, de *Chèvres*, de *Dixmont*, de *Fleurigny*, de *Fontaine-la-Gaillarde*, de *Maillot*, de *Saint-Martin du-Tartre*, de *Thorigny*, de *Ville-Thierry*, de *Véron*, de *Vaudeurs*, de *Voiſines*, de *Malay-le-Roi*, de *Ville-Gardin*, de *Ceriſiers*, &c.

On compte dans cette Election quatre-vingt-dix-neuf Paroiſſes, & neuf mille neuf cent trente-un feux.

SÉPULCRE, (*l'Egliſe Collégiale du*) *rue Saint-Denis.* Pluſieurs Particuliers qui avoient pris la croix, & avoient fait vœu d'aller au Saint Sépulcre de Jérufalem, ou qui en étoient revenus, formèrent au commencement du quatorzième ſiècle, une Confrairie à laquelle *Louis de Bourbon*, Comte de la Marche & de Clermont, donna 200 livres pariſis, pour acheter une place dans la rue Saint-Denis, où ils puſſent faire bâtir une Egliſe pour la Confrairie, & un Hôpital pour loger les Pélerins du Saint Sépulcre qui paſſeroient par Paris. Cette donation eſt du 5 Janvier 1325, & la place fut achetée dans la cenſive de Saint Merri, le dernier d'Octobre de la même année. Le 18 Mai de l'an 1326, l'on poſa la première pierre de cette Egliſe. Guillaume, Archevêque d'Auch, fit la cérémonie, aſſiſté des Evêques d'Amiens, d'Autun, de Tréguier & de Mende, en préſence de *Louis de Bourbon*, Comte de Clermont & de la Marche, de *Clémence*, Reine de France, d'*Iſabelle*, Reine d'Angleterre, & de *Blanche* de Bretagne, veuve de *Philippe*, Comte d'Artois, & d'un grand nombre de perſonnes qualifiées. Cette Confrairie ne fut néanmoins autoriſée par Lettres-Patentes de Philippes VI, qu'en 1329. Comme le terrein ſur lequel cette Egliſe fut bâtie, étoit dans la cenſive de l'Egliſe de Saint-Merri, qui dépendoit elle-même de l'Egliſe de Notre-Dame, il y eut pluſieurs conteſtations entre les Confrères du Sépulcre, l'Evêque de Paris, le Chapitre de Notre-Dame & celui de Saint Merri, leſquelles furent terminées par accommodement; en ſorte que la même année 1329, on convint de part & d'autre des articles ſuivans.

« Les Confrères bâtiront une Egliſe ſur deux places qu'ils » ont achetées du Chapitre de Saint Merri, & un Hôpital » avec cloches & clocher; ils doteront Chanoineries, Pré» bendes & Chapelles, & autres Bénéfices, ſi bon leur ſem» ble, dont la collation appartiendra au Chapitre de Notre» Dame; & pour le regard des trois Prébendes qu'ils ont

» déjà fondées de 40 livres chacune, moitié en gros, moitié » en diſtribution, les Gouverneurs préſenteront la pre- » mière & la troiſième fois, & la deuxième demeurera à » la pleine diſpoſition du Chapitre de Notre-Dame; & en » cette ſorte, ſera procédé tant à ces Prébendes, qu'aux » autres qui ſeront fondées. Seront ces Chanoines du Chœur » de l'Egliſe de Paris & à ſa correction, & lui prêteront » ſerment en préſence des Gouverneurs de la Confrairie. » Les Chanoines de Saint Méderic ſe contenteront de dix » livres pariſis. pour tout le droit qu'ils peuvent prétendre » ſur le bien du Sépulcre, comme étant ſitué en leur Terre » foncière. Les Gouverneurs paieront auſſi annuellement la » ſomme de dix livres au Chapitre de Notre-Dame, à cauſe » de la proceſſion qu'il y fera, & de la grand'Meſſe qu'il » y chantera une fois l'an, le jour de la fête de l'Hôpital ».

La proceſſion dont il eſt parlé dans ces Réglemens, ſe fait tous les ans le premier Dimanche d'après l'Octave de la Fête Dieu, qui eſt le jour de la Fête du Saint Sépulcre, transférée de Pâques au premier Dimanche libre. Les Bénéfices de cette Egliſe n'étoient originairement que des Chapellenies, preſque toutes fondées par la Confrairie. Pluſieurs de ces Bénéfices ont été érigés dans la ſuite en Canonicats par le Doyen & le Chapitre de Notre-Dame, en ſorte qu'en 1551, il y avoit ſeize Canonicats & dix-ſept Châtellenies. Les Chanoines & les autres Bénéficiers recevoient leurs diſtributions des mains des Maîtres ou Gouverneurs de la Confrairie, qui avoient l'adminiſtration du temporel.

Quoiqu'il ſoit parlé dans pluſieurs actes de l'Egliſe & de l'Hôpital du Sépulcre, il n'y a cependant jamais eu ici d'Hôpital; car le Sépulcre de Jéruſalem étant devenu d'un accès aſſez difficile, depuis qu'il eſt ſous la domination des Sarraſins, les Confrères ſe ſont bornés à ne faire bâtir que l'Egliſe.

Le vain titre d'Hôpital a été cependant préjudiciable à la Confrairie; car le Marquis de *Louvois* étant Vicaire-Général de l'Ordre de Notre-Dame de Mont Carmel, & de S. Lazare de Jéruſalem, obtint au mois de Décembre 1672, un Edit qui réuniſſoit audit Ordre, tous les Hôpitaux, & autres lieux, où l'hoſpitalité avoit été & n'étoit plus gardée; & la Chambre Royale, établie à ce ſujet, rendit en conſéquence au mois d'Août de l'an 1678, un Arrêt, par lequel l'Egliſe du Sépulcre & ſes dépendances furent unies audit Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint

Lazare, au mois de Mars 1693. Louis XIV fit un autre Edit portant déſunion de tout ce qui avoit été uni en vertu de l'Edit de 1672; ainſi la Confrairie rentra dans ſes premiers droits; mais elle ne demeura pas long-temps tranquille. Les Chanoines qui, depuis deux cens ans, ſouhaitoient avoir la régie des biens de cette Egliſe, la demandèrent & l'obtinrent par Arrêt du Conſeil d'Etat, rendu à Gemblours le 12 Juin 1693, & par un autre Arrêt du Conſeil, contradictoirement rendu à Verſailles le 26 Mars 1694. A peine les Chanoines furent-ils en poſſeſſion de la régie du temporel, qu'ils demandèrent que les ſeize Prébendes fuſſent réduites à douze, afin, diſoient-ils, qu'ils puſſent payer les dettes que la Confrairie avoit contractées. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, après une information *de commodo & incommodo*, donna ſon décret de réduction le 28 Juillet 1712, aux conditions portées dans l'acte de conſentement du Doyen & du Chapitre de Notre-Dame. Ce fut ſur ce Décret que le Roi donna ſes Lettres Patentes au mois de Septembre ſuivant, qui furent enregiſtrées au Parlement le 14 Avril 1714. Par l'Arrêt du 26 Mars 1694, qu'on vient de citer, les Maîtres de la Confrairie, non-ſeulement perdirent l'adminiſtration du temporel, mais encore le patronage des Canonicats & des autres Bénéfices qui ſont reſtés à la collation du Chapitre de Notre-Dame.

Les Chanoines du Sépulcre jouiſſent des droits Paroiſſiaux ſur tous ceux qui demeurent dans le territoire qui environne leur Egliſe: ils ont des fonts baptiſmaux; ils marient; ils donnent le Viatique & la ſépulture, & c'eſt le Chanoine qui eſt de ſemaine, qui fait les fonctions de Curé; mais ils ne peuvent faire pour eux, ce qu'ils font pour les autres; car les Chanoines & Bénéficiers du Sépulcre, de même que ceux des autres Filles de Notre-Dame, reçoivent les derniers Sacremens & la ſépulture d'un Bénéficier de Notre-Dame, député par le Chapitre, conformément à l'Arrêt rendu par le Parlement le 7 de Septembre 1651.

Près la porte de cette Egliſe eſt une ſtatue qui repréſente J. C. Ce morceau eſt eſtimé des Connoiſſeurs: il eſt de *Jean Champagne*, Elève de *Bernin*. La nef & les Chapelles ſont modernes: on ne les a même achevées qu'en 1655. Le Chœur eſt beaucoup plus ancien; il paroît être des premiers temps de la fondation.

Sur le maître-Autel eſt un riche tableau de la Réſurrection de N. S. peint par *le Brun*. La plupart des Ecrivains, en dernier lieu, Piganiol, ont avancé que cet excellent morceau

étoit un préſent du grand *Colbert*; c'eſt une erreur qu'on va corriger, en rapportant une anecdote qui fera connoître les auteurs de ce préſent.

Dans le temps que Louis XIV porta la guerre en Franche-Comté, le Corps de la Mercerie prêta à Sa Majeſté une ſomme conſidérable, qui fut rendue peu après avec une autre ſomme en préſent. Le Miniſtre chargé de notifier au Corps de la Mercerie les volontés du Prince, marqua dans ſa lettre que l'intention du Roi étoit que ce préſent fût employé à la décoration de leur Chapelle, & à des prières pour Sa Majeſté. On réſolut en conſéquence de conſacrer une partie de cet argent à un tableau que l'on placeroit ſur le maître-Autel de l'Egliſe du Sépulcre, où le corps de la Mercerie fait faire ſon Office. Le fameux *le Brun* remplit parfaitement les deſirs de cette Compagnie; & en peignant J. C. ſortant du tombeau, il repréſenta *Colbert* le Protecteur du Commerce & des Arts, tenant un des coins du linceul.

La nouvelle de la rapide conquête de la Franche-Comté, faite par Louis XIV en perſonne, étant arrivée ſur ces entrefaites, l'autre partie du préſent de S. M. fut employée à faire des actions de graces les plus ſolemnelles. L'illuſtre *Santeuil* compoſa ſur ce ſujet une pièce latine, dans laquelle ce grand Poëte, en célèbrant la gloire du Conquérant, fit une mention honorable de la généroſité du Monarque envers le Corps de la Mercerie, & de la reconnoiſſance de cette Compagnie. Cette pièce qui a été traduite par l'un des Corneilles, eſt conſervée précieuſement avec la traduction, dans les regiſtres du Bureau de la Mercerie: l'Editeur des Œuvres de Santeuil n'en a fait nulle mention dans ſon Recueil. On ne la trouve imprimée que parmi les Œuvres diverſes de Pierre Corneille.

SERNAY *ou* SAIRNAY. Cette Paroiſſe eſt à huit lieues de Paris, & une de Chevreuſe. Sa ſituation eſt ſur l'extrémité d'une longue plaine de terres labourables. A une légère diſtance commence le vallon dans lequel a été bâtie une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux; ce qui fait que pour diſtinguer le Village d'avec le Monaſtère, on a dit Sairnay-la-Ville, & l'Abbaye, les Vaux-de-Sairnay.

L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint Brice, Evêque de Tours. La Cure eſt à la pleine nomination de l'Archevêque de Paris. L'Abbaye des Vaux-de-Sairnay eſt marquée comme Seigneur en partie de Sairnay, dans le procès-verbal de la Coutume de Paris, de l'an 1580: on y lit auſſi que le Village de

Digitized by Google

Sairnay-la-Ville ſe prétendoit régi par la Coutume de Montfort.

L'Abbaye occupée par les Réformés de l'Ordre de Cîteaux, paroît fort bien entretenue. Elle eſt bâtie ſi poſitivement ſur les limites des Diocèſes de Chartres & de Paris, que la ſéparation des deux Diocèſes eſt le milieu de la cour en ſorte que l'Egliſe & le Monaſtère ſont de Paris, & l'Hôtel abbatiale qui eſt vis-à-vis, eſt de Chartres. Il étoit autrefois de Paris, étant placé derrière l'Egliſe. Il fut bâti tout à neuf de briques par M. *de Chalmet*, fait Abbé en 1673, & il ſervoit de maiſon de campagne à M. le premier Préſident *de la Moignon*, beau-père de ſa ſœur : cet Abbé eſt mort Evêque de Toulon. L'Egliſe eſt vaſte & longue; les ſtalles ſont d'un excellent boiſé. Dans le Sanctuaire, du côté du nord, eſt la ſépulture de *Simon de Neauſle* le Fondateur, & d'*Eve* ſa femme.

Dans le voiſinage eſt un étang qui ſupporte des iſles flottantes, ſoutenues par l'enchaînement des racines des arbres. *Voy.* ABBAYE (*l'*) DE VAUX-DE-CERNAY, *tom. 1, pag. 138.*

SERRURIERS. Ce ſont ceux qui fabriquent tous les ouvrages de fer forgé, qui s'emploient dans la conſtruction des bâtimens, dans celle des machines, & ſont preſque tous les uſtenſiles d'ouvrages dans les Arts & Métiers.

Cette Communauté a des Statuts depuis 1411, ſous le règne de Charles VI, confirmés par François I en 1543, & enfin par Lettres-Patentes de Louis XIV en 1650, regiſtrées en Parlement en 1652.

Ces Artiſtes ſe ſont toujours diſtingués en cette Capitale, par la connoiſſance du deſſin & l'exécution des ouvrages de goût, ſoit par la délicateſſe de la main-d'œuvre, ou la richeſſe de l'ornement.

Aucun Maître, Compagnon ou Apprentif ne peut faire ouverture de ſerrure de cabinets, coffres-forts, ou autres portes, qu'en préſence des perſonnes à qui la choſe ou les lieux appartiennent, ſous peine de punition corporelle, comme auſſi de faire ou forger ſur des moules de terre ou de cire, des clefs, ſans avoir la ſerrure, & de fabriquer des uſtenſiles, machines, balanciers ou autres outils ſervans aux monnoies, ſous peine de mort. L'apprentiſſage eſt de cinq ans, & cinq ans de compagnonage. Le brevet coûte 30 livres, & la maîtriſe 800 livres. Ils ſont en concurrence avec les Taillandiers, Ferblantiers & les Maréchaux groſ-

ſiers. *Voy.* JURANDES, *tom. 3, pag. 343.* Patron Saint Eloi. Bureau, rue de la Pelleterie.

SERVON. *Voy.* CERVON.

SÉVE *ou* SÈVRE. Ce Village eſt à deux lieues de Paris vers le couchant, preſque ſur le bord de la Seine, à l'entrée d'une gorge, qui, entre deux montagnes, conduit à Verſailles, & au fond de laquelle coule le ruiſſeau de *Sèvre*, autrement *Marinel*, venant des environs de Montreuil & de Chaville, & qui ſe jette en ce lieu dans la Seine. On voît autour de ce lieu la terre cultivée de toute ſorte de manières, quelques prairies dans le fond, de petits bois & quelques vignes ſur les côteaux, & dans le haut ſont des labourages.

L'Egliſe qui eſt du titre de Saint Romain, eſt un bâtiment du treizième ſiècle, pour ce qui eſt du chœur & de la tour. La nef eſt moderne. Derrière cette Egliſe ſort une fontaine, dont la ſource eſt dans l'Egliſe même, & qu'on appelle la *Fontaine de Saint-Germain*, peut-être relativement à ce que l'endroit où ſon coulant ſe perdoit dans la Seine avant tous les changemens arrivés en ce lieu, elle ſervoit de borne à la pêche de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La Cure eſt à la nomination pleine & entière de l'Archevêque de Paris.

Le Château ſeigneurial eſt bâti un peu plus bas que l'Egliſe, vers le midi. C'eſt un édifice quarré, entouré de foſſés: à l'un des coins eſt une tour auſſi quarrée, qui forme preſque tout le logement, & qui eſt terminé par le haut en eſpèce de donjon un peu écraſé. Ce bâtiment peut avoir deux à trois cents ans. On voit à la porte cette Sentence gravée ſur le marbre: *Animas colentium ſe Deus, rem & domum tuetur*, avec les armes de Longueil.

Les maiſons de cette Paroiſſe ne s'étendent ſur la route de Verſailles, que juſqu'à celle du Pourvoyeur de la Reine; mais le territoire de la côte qui fait face à l'alongement de Viroflé, eſt de la Paroiſſe de Sèvre.

Le pont de Sèvre eſt un pont de bois de vingt-une arches à deux repriſes, & ſéparées par une Iſle qui forme en ce lieu deux bras dans la rivière.

Perrault, de l'Académie Royale des Sciences, avoit projetté un pont de bois d'une ſeule arche, de trente-trois toiſes de diamètre, qu'il propoſa de faire conſtruire. Le trait de l'arche eſt une portion de cercle ferme & ſolide. Il

auroit été compoſé de dix-ſept aſſemblages de pièces de bois, leſquels poſés en coupe l'un contre l'autre, devoient ſe ſoutenir en l'air par la force de leur figure, plus aiſément que n'auroit fait des pierres de taille qui ont beaucoup de peſanteur. Cette ingénieuſe invention auroit eu l'avantage de ne point incommoder la navigation. Ce pont n'auroit jamais été endommagé par les glaces & par les grandes eaux, & on auroit pu le rétablir ſans que le paſſage en eût empêché. On ne dit point pourquoi ce projet n'eut pas lieu. Au commencement de l'année 1707, il arriva un un fait extraordinaire au bout de ce Pont. Un parti ennemi, compoſé de trente hommes ſeulement, mais preſque tous Officiers, s'étant partagé en diverſes petites troupes, s'approcha de Paris, dans le deſſein d'enlever quelqu'un de nos Princes, entre cette Ville & Verſailles. Le 24 Mars, entre ſix & ſept heures du ſoir, ils apperçurent ſur le pont de Sèvre, un carroſſe à ſix chevaux, aux armes & avec la livrée du Roi. C'étoit M. le premier Ecuyer du Roi, *Jacques-Louis de Beringhen*, qu'ils prenoient pour M. le Dauphin. Ils firent le ſignal dont ils étoient convenus; leurs petits détachemens ſe réunirent; ils joignirent le carroſſe à l'entrée de la plaine; M. le Premier fut enlevé en un inſtant, & on ne le ſut que par le retour de ſes gens qui avoient été eux-mêmes retenus long-temps. Ce Parti fut rejoint dès le lendemain proche Ham en Picardie.

Nous avons parlé des Manufactures de Sève, à l'article MANUFACTURES DE PARIS.

M. de Tournefort cherchant des ſimples autour de Paris, obſerva que le *Lichnis Silveſtris* eſt très-commun dans les carrières de Sèvre; qu'on l'y a même vu à fleur double. *Item* le *Cepea* ou *Sedum* ſe trouve au-tour de Sèvre, le *Trageſelinum*, la *Valeriana Silveſtris*, dans les taillis entre Sèvre & Meudon; & enfin le *Sium Aromaticum* au-deſſus de Sèvre.

SIEGE EPISCOPAL DE PARIS. L'Evêché de Paris, Suffragant dès ſon origine de l'Archevêché de Sens, reſta dans cette poſition juſqu'en 1622. Louis XIII qui aimoit ſa Capitale, exécuta enfin le projet qu'il avoit formé d'en faire la première Métropole de ſon Royaume. L'Archevêque de Sens, *Jean Davy du Perron*, frère & ſucceſſeur du Cardinal *du Perron*, pouvoit ſeul y former quelque objection; mais ce Prélat étant mort le 24 Août 1622, le Roi, avant que de nommer à ce Siège, demanda en Cour de Rome les

Bulles néceſſaires pour ériger Paris en Archevêché. Grégoire XV qui occupoit alors le Trône Pontifical, ſatisfit aux deſirs du Monarque, par une Bulle qu'il fit expédier le 20 d'Octobre 1622 (XIII kal. Nov.) ſans néanmoins ſouſtraire le nouvel Archevêché de la dépendance de l'Archevêque de Lyon, que les Archevêques de Paris, auſſi bien que ceux de Sens, devoient toujours regarder comme leur Primat. Lorſque cette Bulle fut vérifiée au Parlement, la Cour mit, *ſans approbation du terme*, motu proprio, *contenu dans leſdites Bulles*, & il fut arrêté qu'en ſemblables occaſions, il ſeroit dit : *obtenues à la requiſition du Roi.* On donna pour Suffragans à cet Archevêché, Chartres, Meaux & Orléans. Depuis ce temps-là, on y a ajouté Blois, qui fut érigé en Evêché en 1698, par le Pape Innocent XII, à la requiſition du Roi Louis XIV *.

---

* Lorſque les Evêques de Paris faiſoient leurs entrées ſolemnelles en leur Egliſe, voici les cérémonies qui s'y obſervoient : l'Evêque alloit coucher la veille à l'Abbaye de Saint Victor-lès-Paris, où le lendemain matin, les Prévôt des Marchands & Echevins, & les autres Officiers de Ville, tous à cheval, alloient le prendre. L'Abbé de Saint Victor recevoit MM. de Ville, à l'entrée de ſon Egliſe, & leur diſoit en montrant l'Evêque, MM. voici N *** lequel a été élu Evêque de Paris ; ſon élection a été confirmée par M. l'Archevêque de Sens & par le Roi au ſerment de fidélité. Je vous le préſente à ce que vous le conduiſiez à l'Egliſe de Madame Sainte Geneviève, & de-là en ſon Egliſe. Le Prévôt des Marchands adreſſant la parole à l'Evêque, répondoit : Monſieur, nous vous recevons en notre Ville, & ſommes très-joyeux de votre promotion en votre Evêché, & très-volontiers vous conduirons où il appartiendra. Le Prélat montoit enſuite ſur un cheval blanc, & le Prévôt des Marchands à ſa ſuite le conduiſoit à Sainte Geneviève, où l'Abbé qui l'attendoit à la porte de l'Egliſe, lui préſentoit l'eau-bénite & l'encens ; puis l'introduiſoit dans le Chœur, où après avoir dit quelques oraiſons ſur lui, il le conduiſoit au maître-Autel. L'Evêque, après avoir baiſé cet Autel, faiſoit ſon préſent qui étoit un drap de damas bleu ; il alloit enſuite à la Sacriſtie, où il ſe revêtoit de ſes habits pontificaux, & prêtoit le ſerment accoutumé de garder les privilèges de l'Abbaye. Il revenoit s'aſſeoir ſur une chaiſe préparée à côté du maître-Autel, où on lui mettoit en main le livre des Evangiles. Pour lors quatre Chanoines Réguliers de cette Communauté enlevoient l'Evêque dans ſa chaiſe, & le portoient juſqu'à la grande porte de l'Egliſe ; & pour ce ſervice, l'Evêque leur donnoit à chacun un jetton d'or à ſa marque ou à ſes armes. Devant la grande porte ſe trouvoient le Bailli, le Procureur Fiſcal & les autres Of-

Digitized by Google

Henri de Gondi, Cardinal de Retz, dernier Evêque de Paris, n'eut pas la ſatisfaction de jouir des prérogarives de la

---

ficiers de l'Evêque. Là étoient appellés par ledit Procureur-Fiſcal, les Vaſſaux de l'Evêque qui le devoient porter.

L'Hiſtoire nous apprend que Philippe-Auguſte, en qualité de Seigneur de Corbeil, de Montlhéri, de Laferté-Aleps, étoit obligé à ce devoir, & nomma deux Chevaliers pour le repréſenter. Renaud de Corbeil, Evêque de Paris, ayant fait ſon entrée ſolemnelle le Dimanche après la Tranſlation de Saint Martin, l'an 1250, Saint Louis nomma Barthélemi de Coudret & Guy le Loup pour le porter. Nos Hiſtoriens ne nous apprennent point quand, ni comment les Rois & quelques Seignenrs particuliers ſe ſont rachetés de ce devoir. Ils ont ſeulement remarqué que le Baron de Montmorenci ceſſa de le rendre, dès que ſa Terre eut été érigée en Pairie; ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que dans les derniers temps, les Barons obligés à cette fonction, étoient les Barons de Macy, de Montgeron, de Chevreuſe & de Luſarches. Ces quatre Barons, précédés par l'Abbé & les Religieux de Sainte Geneviève, portoient l'Evêque juſqu'en la rue neuve-Notre-Dame, devant l'Egliſe de Sainte Geneviève-des-Ardens, où l'Abbé, ou le Prieur de Sainte Geneviève préſentoit l'Evêque aux Doyen & Chanoines de Notre-Dame, qui ſe trouvoient là pour le recevoir, & qui le conduiſoient devant le grand portail de leur Egliſe, où ils lui faiſoient jurer ſur les Saints Evangiles, de conſerver les privilèges, exemptions & immunités de l'Egliſe de Paris, comme auſſi les concordats faits entre ſes prédéceſſeurs Evêques & ſon Chapitre. Les portes de l'Egliſe qui étoient fermées, s'ouvroient pour lors, & l'Evêque y entroit. Dès qu'il étoit dans le Chœur, le Doyen diſoit ſur lui une oraiſon, puis l'Evêque alloit baiſer l'Autel, & étoit enſuite conduit par le Doyen & par le Chantre, au Siège Epiſcopal, duquel il deſcendoit pour célébrer une Meſſe ſolemnelle, après laquelle on le conduiſoit à ſon Palais, où le Prévôt des Marchands, les Echevins, les Cours & les principales Compagnies qui avoient aſſiſté à la cérémonie, étoient régalés. Il y a long-temps que ces cérémonies ne s'obſervent plus. Inſenſiblement on en a omis quelques-unes, & à la fin preſque toutes. Voici celles qui ſe pratiquent encore aujourd'hui. Le jour que l'Archevêque de Paris a réſolu de prendre poſſeſſion de ſon Archevêché, le Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine s'aſſemble, & après avoir entendu la lecture des Bulles, il députe quatre perſonnes de ſon Corps, pour aller avertir l'Archevêque, & l'accompagner au Chapitre. Le Prélat étant arrivé en rochet & en camail, prête ſerment ſur les Saints Evangiles, de conſerver les privilèges, exemptions & immunités du Chapitre. Le Doyen le conduit enſuite à l'Egliſe, & le mène d'abord à la Chapelle de Saint Denis, où il prend l'habit canonial, & puis au maître-Autel du Chœur, au pied duquel il ſe met à genoux & fait ſa prière. Etant enſuite monté à l'Au-

nouvelle dignité dont on décoroit la Capitale. Il mourut dans le temps des premieres démarches qui ſe firent pour l'obtention des Bulles. *Jean François de Gondy*, ſon frere & ſon Coadjuteur, qui étoit alors Doyen de Notre-Dame, lui ſuccéda dans l'Epiſcopat, & fut le premier Archevêque de Paris. La cérémonie de ſon Sacre ſe fit avec beaucoup de ſolemnité, le Dimanche de la Séxagéſime, 19 de Février 1622 Auſſitôt après il ſollicita des Lettres-Patentes pour aſſurer les droits de ſa dignité, contre leſquels le Chapitre de Sens commençoit à s'élever fortement. Les Lettres-Patentes furent expédiées le même mois, & ne furent enregiſtrées au Parlement qu'au mois d'Août ſuivant. Il fut fait défenſes au Chapitre de Sens de rien entreprendre qui pût préjudicier aux droits de l'Archevêque de Paris. Malgré cela les conteſtations ſe réveillèrent ſous M. *de Bellegarde*, & enſuite ſous M. *de Gondrin*, Archevêque de Sens. elles durèrent juſqu'en 1664 que le Roi les termina en uniſſant à l'Archevêché de Sens la manſe abbatiale de N. D. du Mont-Saint-Martin, dans le Diocèſe de Cambray, à la charge que, lors de la vacance dudit Archevêché de Sens, ſoit par réſignation, permutation, Coadjutorerie, &c. les fruits de ladite Abbaye appartiendroient, pour la première année de chaque vacance, aux Doyen & Chanoines de Sens, & que ſur ces fruits, ſeroit prélevée la ſomme de mille livres pour l'indemnité de l'Archidiacre de Sens. Cet accommodement fut adopté par les Parties intéreſſées, & tout différend fut aſſoupi.

Depuis l'érection du Siège Epiſcopal de Paris en Archevêché, il y a neuf Archevêques, dont voici les noms : *Jean-*

---

tel, & l'ayant baiſé, il va auprès de ſon trône archiépiſcopal. Le Doyen y monte le premier & s'y aſſied. Un moment après il y fait monter l'Archevêque, pendant qu'il va à ſa place ordinaire de Doyen, où il entonne le *Te Deum*, & dit les oraiſons accoutumées. L'Archevêque donne la Bénédiction au Peuple; & le Théologal étant monté au Jubé, y fait la lecture publique des Bulles. L'Archevêque va enfin à la Sacriſtie, quitter l'habit canonial, & en rochet & en camail, eſt conduit par le Chapitre à l'Officialité, où il prend ſéance; & après avoir nommé les Officiers qu'il a choiſis, & avoir reçu leur ſerment, il eſt accompagné par le Chapitre, au Palais archiépiſcopal. Ici l'Archevêque eſt harangué par le Doyen, & après qu'il a répondu à ſa harangue, il reconduit le Chapitre, & la cérémonie eſt finie. L'Evêque de Paris étoit Conſeiller né du Parlement, & dans les aſſemblées du Clergé, il ne cédoit le pas qu'aux Archevêques.

François

François de Gondy, *Jean-François-Paul de Gondy*, Cardinal de Retz, *Pierre de Marca*, *Hardouin de Péréfixe*, *François de Harlay de Champvallon*, *Louis-Antoine Cardinal de Noailles*, *Charles-Gaſpard-Guillaume de Vintimille du Luc*, *Jacques Bonne Gigault de Bellefond*, & *Chriſtophe de Beaumont du Repaire*, qui l'eſt aujourd'hui (1778).

Louis XIV illuſtra le Siège Archiépiſcopal de Paris, d'une nouvelle dignité, au mois d'Avril de l'an 1674. Il érigea les Terres & Seigneuries de St. Cloud, de Creteil, d'Ozoir-la-Ferriere, & d'Armentières, en Duché-Pairie, ſous le titre de Saint-Cloud. Cette érection fut faite en faveur de François de Harlay, Archevêque de Paris, & de ſes ſucceſſeurs audit Archevêché : les Lettres d'érection ne furent cependant regiſtrées au Parlement, que le 18 Août 1690.

Avant M. de Péréfixe, les Archevêques de Paris n'avoient aucune juriſdiction ſur le Fauxbourg Saint-Germain, qui étoit entièrement ſoumis à l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés. En 1668 M. de Péréfixe prétendit que ce Fauxbourg devoit être ſujet à la juriſdiction ordinaire, comme le reſte de la Ville de Paris, & ce fut le ſujet d'un procès entre ces deux Prélats, qui fut enfin terminé par tranſaction du 20 Septembre 1668. Par ce traité, la Juriſdiction ſpirituelle de tout le Fauxbourg Saint-Germain, fut laiſſée à l'Archevêque & à ſes ſucceſſeurs; & celle de l'Abbé fut reſtreinte *inter Clauſtra*, à la charge & condition que le Prieur de l'Abbaye de Saint-Germain ſeroit Vicaire général né de l'Archevêque. Cette tranſaction fut homologuée au Parlement & au Grand Conſeil, & confirmée par Lettres patentes du 8 Avril 1669.

La Juriſdiction de l'Archevêque, eſt l'Officialité, qui eſt compoſée d'un Official, d'un Promoteur, & d'un Greffier. Elle s'étend ſur tout le Diocèſe de Paris.

L'Archevêque de Paris a encore une autre Juſtice, qui s'appelle la *Temporalité*. Elle eſt exercée par un Juge qui connoît des appellations des Sentences rendues en matiere civile, par les Officiers de Juſtice des Terres de l'Archevêché.

Il y a neuf Fiefs dans Paris, qui dépendent de l'Archevêque. 1°. Le Fief de la Tremoille, ſitué dans la rue des Bourdonnois. 2°. Le Roule, autrefois petit Village, qui fait aujourd'hui partie du Fauxbourg Saint-Honoré. 3°. La Grange-Batelière, à l'extrémité de la rue de Richelieu. 4°. Le Fief ou l'arriere-Fief de Roſières, ou des Francs-Roſiers, qui fut donné à la Sorbonne en 1284 par

l'Evêque, & amorti moyennant la troiſième partie qui lui eſt demeurée, avec la mouvance & la Juſtice haute, moyenne & baſſe. 5°. Le Fief Outre-Petit-Pont, compoſé du précédent, & de pluſieurs autres arriere-Fiefs. 6°. Le Fief de Tire-Chappe, ainſi nommé, à cauſe de la rue où il eſt ſitué. 7°. Le Fief Pepin ou Thibaud-aux-Dez; conſiſte en dix maiſons des rues de la Saulnerie, Thibaud-aux-Dez, Bertin-Porée, & Saint-Germain-de-l'Auxerrois. 8°. Le Fief des Tombes, ſitué aux environs de l'Eſtrapade. 9°. Le Fief de Poiſſi, dont les Chartreux ſont propriétaires. Dans tous ces Fiefs, de même que dans ceux qui dépendoient anciennement de Saint-Magloire & de Saint-Eloy, unis depuis à l'Evêché, l'Archevêque a droit de Juſtice de Fief & de voirie, fondé ſur quantité de Sentences & d'Arrêts.

L'Archevêché de Paris eſt diviſé en trois Archidiaconés, qui ſont le grand Archidiaconé de Paris; celui de Joſas, & celui de Brie. Ils ſont ſubdiviſés en ſept Doyennés, ſans y comprendre la Ville, les Fauxbourgs & la Banlieue de Paris. Ces Doyennés ſont celui de Montmorency, de Chelles, de Corbeil, de Lagny, de Champeaux, de Montlhery & de Châteaufort.

Il y avoit dans ce Diocèſe vingt-deux Chapitres, dont douze étoient dans Paris; le nombre n'eſt pas le même aujourd'hui, à cauſe des réunions qui ont été faites depuis quelques années, (*voyez à cet égard l'article des Chapitres*); trente-une Abbayes, dont quatre d'hommes, & ſix de filles, ſont dans Paris. Soixante ſix Prieurés, deſquels il y en a onze dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris. Quatre cent ſoixante & quatorze Cures, dont cinquante-neuf dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris. Deux cent cinquante-ſix Chapelles, dont quatre-vingt-dix ſont dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue, ſans y comprendre celles de Notre-Dame. Trente-quatre Maladreries, dont cinq dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris. L'Archevêché de Paris vaut 140000 liv. de revenu.

SIMPLES DES ENVIRONS DE PARIS.

Il y a dans les environs de Paris, pluſieurs cantons qui ſont très-propres aux herboriſations. Meſſieurs les Démonſtrateurs du Jardin Royal en font ordinairement ſept dans la ſaiſon des ſimples, en faveur des Etudians; & voici comme ils les diviſent.

Digitized by Google

La première ſe fait au *Mont-Valérien*, & dans le *Bois de Boulogne*. Les Ecoliers viennent prendre les Profeſſeurs au Pont-Tournant des Tuileries; on part à ſix heures du matin. M. de *Tournefort* parle beaucoup de ces ſimples dans ſon Traité, & cite les Médecins qui l'ont précédé, *Gundelsheimur* & *Cluſius*.

La ſeconde à *Ville-d'Avré* & dans le *Parc de Saint-Cloud*. On ſe ſert de la Galiote pour aller & revenir.

La troiſième dans les environs de *Sèvre*. On y va de même par la Galiote.

La quatrième à *Iſſy*, & dans le *Parc de Meudon*. On y va encore par la Galiote.

La cinquième dans la *Forêt de Bondi*. Le rendez-vous eſt à la Porte Saint-Martin : on part le matin à ſept heures.

La ſixième au *Petit-Gentilly* & dans les environs de *Bicêtre*. On s'aſſemble au Jardin du Roi, & on part à ſix heures du matin.

La ſeptième enfin, dans la *Vallée de Montmorency*, à *l'Etang Saint-Gratien*, & à *Saint-Prix*. On s'aſſemble le matin à la Porte Saint-Denis, & on ne revient que le lendemain.

Le terrein de *Vaugirard* produit auſſi des ſimples, dont M. de *Tournefort* faiſoit beaucoup de cas. Quoiqu'il n'y ait point d'endroit où la Providence n'en ait placés pour nos beſoins, on trouve cependant des terres dans leſquelles ils ſont plus remarquables que dans d'autres, ſoit par la quantité avec laquelle ils y naiſſent, ſoit par les effets qu'ils produiſent : tels ſont particulièrement, pour ce qui concerne la Généralité de Paris, les environs de Molême & le canton des Riceys. *Voyez* SEVE.

SOCIÉTÉ *& correſpondance de Médecine*. Cette Société, établie par Arrêt du Conſeil, du 29 Avril 1776, eſt deſtinée à entretenir, ſur tous les objets de Médecine-Pratique, une correſpondance ſuivie avec les Médecins les plus habiles du Royaume, & même des Pays étrangers, & à porter, dans les cas d'épidémies & épizooties, des ſecours dans les différens endroits où elles règnent. Ces aſſemblées ſe tiennent les mardis & vendredis de chaque ſemaine. Tous les ans elle diſtribuera un prix. Les Médecins qui compoſent cette Société, ſont diviſés en neuf claſſes; ſous les noms de Médecins Conſultans, de Médecins ordinaires & Correſpondans, d'Aſſociés Régnicoles, d'Aſſociés Etrangers, d'Adjoints à Paris, d'Adjoints Ré-

gnicoles, d'Adjoints Etrangers, de Correſpondans Régnicoles & de Correſpondans Etrangers.

SOCIÉTÉ *Royale d'Agriculture. Voy.* AGRICULTURE.

SOCIÉTÉ *pour les nouvelles de la République des Lettres.* On s'aſſemble chez M. *Pahin de Champlain de la Blancherie*, tous les jeudis, Fêtes exceptées, à l'ancien Collège de Bayeux, rue de la Harpe. Cette Société commençante donne tout lieu d'eſpérer qu'elle deviendra fort importante quand elle ſera connue. MM. de l'Académie Françoiſe y ont envoyé des Députés, l'un deſquels étoit M. *Franklin*; d'après leur rapport, l'Académie a donné un certificat qui fait honneur à M. *de la Blancherie*, Fondateur de cette aſſemblée & qui relève ſon utilité pour le bien des lettres & de ceux qui les profeſſent. Nous avons aſſiſté à une ſéance, & nous avons reconnu qu'on y trouve avec toute l'honnêteté poſſible, la communication facile des eſprits, & celle des opinions des talens & des travaux en tout genre. M. *de la Blancherie* ſe propoſe de faire paroître inceſſamment un Journal périodique relatif à cette communication, & qui s'étendra ſur tous les objets des Sciences, de Littérature & d'Arts. Ce ſera en même temps pour les Savans, les Artiſtes & les Gens du monde, l'hiſtoire particulière de tous les hommes, qui, par leurs productions, ou des témoignages particuliers de leur zèle pour les Lettres & les Arts, ont droit d'intéreſſer le Public.

SŒURS GRISES. (*ou Filles de la Charité*) La Ville eſt redevable de cette fondation à Madame *le Gras*, née à Paris le 12 Août 1591. Elle les inſtitua pour ſervir les Pauvres malades Cette maiſon eſt ſituée vis-à-vis celle de Saint-Lazare, quartier Saint-Denis. Elle a été inſtituée par M. *Vincent de Paule.* Si ce n'eſt pas le plus brillant établiſſement de Filles qu'il y ait en France, on peut au moins aſſurer que c'eſt le plus utile. M. Vincent de Paule, conjointement avec Madame *Louiſe de Marillac*, veuve de M. *le Gras*, Secrétaire des commandemens de la Reine Marie de Médicis, inſtitua vers l'an 1633, la Compagnie des *Filles de la Charité*, *Servantes des Pauvres malades*, par le moyen deſquelles il a fait & fait encore tous les jours des biens infinis, tant pour le ſoulagement des Malades, que pour l'aſſiſtance des Pauvres & l'éducation des jeunes filles, *&c.* Cette pieuſe veuve étoit née à Paris, comme il eſt dit ci-deſſus, de *Louis de Marillac*,

Digitized by Google

Sieur de Ferrières, & de *Marguerite le Camus*. Elle fut mariée à l'âge de 22 ans, au mois de Février 1613, à *Antoine le Gras*, natif de Montferrand en Auvergne. Celui-ci étant mort la nuit du 21 Décembre 1625, sa veuve fut mise par *Jean-Pierre Camus*, Evêque de Belley, sous la conduite de M. *Vincent de Paule*, qui l'employa au service des Pauvres dans les Confrairies de Charité. Ce saint homme ayant résolu d'établir sous la conduite d'une Supérieure une Communauté de Filles que l'on formeroit aux exercices de charité, il ne trouva personne qui fût plus digne de cet emploi, que Madame *le Gras*. Ce fut donc à elle que M. *Vincent de Paule* confia le soin de former cette Compagnie, & de la conduire. Cette Dame demeuroit pour lors sur la Paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, & commença à rassembler ces Filles dans sa maison, le 29 Novembre 1633. Mais le nombre s'en étant considérablement augmenté, la maison se trouva trop petite, & l'on fut obligé de les transférer au Village de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denis, où Madame le Gras se transporta avec sa Communauté, au mois de Mai 1636. Elles étoient là fort au large, mais elles étoient trop éloignées des secours spirituels qu'elles reçoivent de la Maison de Saint-Lazare; c'est pourquoi en 1642, elles revinrent sur leurs pas, & s'établirent au Fauxbourg de Saint-Lazare, dans la maison où elles sont présentement. M. Vincent de Paule leur donna des Règles & des Constitutions, qui furent approuvées le 18 Janvier 1655, par le Cardinal de Retz, Archevêque de Paris; & en conséquence le Roi leur accorda les Lettres-Patentes au mois de Novembre 1658, qui furent registrées au Parlement le 16 Décembre de la même année. Par ces Règles & ces Constitutions, ces Filles sont sous la direction perpétuelle du Général de la Mission, & leur Supérieure est élue tous les trois ans. Il n'y a eu que Madame le Gras leur Fondatrice, qui, à la prière de M. Vincent de Paule, leur Instituteur, fut Supérieure de cette Société pendant le reste de sa vie. Elle mourut le 15 Mars 1660, âgée de soixante-huit ans.

Les Filles ou Sœurs de la Charité, Servantes des Pauvres, ne font point de vœux; & peuvent quitter quand elles veulent. On les nomme *Sœurs Grises*, à cause de la couleur de la serge dont elles sont vêtues. Elles ont soin des Malades, des Pauvres, & d'apprendre à de jeunes filles à lire, à écrire, & à faire des ouvrages pour gagner leur vie. Elles se sont dispersées en différens lieux du Royaume, & même dans les Pays étrangers. Elles ont deux cent quatre-

vingt-ſix établiſſemens, dont il y a environ cent vingt Hôpitaux, & toutes leurs Maiſons ont relation à celle de Paris. Il y a quarante de ces Filles aux Invalides, vingt aux Incurables, & plus de quatre-vingt dans les principales Paroiſſes de Paris.

SOGNOLES. Cette Paroiſſe eſt éloignée de Paris de huit lieues ou environ, du côté du levant d'hiver, ou ſud eſt, c'eſt-à-dire qu'elle eſt à deux petites lieues par-delà Brie-Comte-Robert. La ſituation du Village ou Bourg eſt dans un vallon où eſt le cours de la rivière d'Hières. Il eſt conſtruit au rivage gauche de cette rivière, qui très-ſouvent coule en cet endroit par-deſſous la terre; ainſi le pont y reſte long-temps inutile; mais quelquefois auſſi il eſt inſuffiſant dans les débordemens. On voit des vignes ſur les côteaux, dont l'expoſition eſt heureuſe: le reſte eſt terres labourables avec quelques petits bois & des prairies. Ce lieu eſt aſſez bien bâti, pour être à huit lieues de Paris.

L'Egliſe eſt du titre de la Sainte Vierge. La nomination & collation de la Cure appartiennent de plein droit à l'Archevêque de Paris. Le Curé eſt gros Décimateur avec le Chapitre de Paris, la Fabrique, les Abbayes du Jard & de Livry.

Il y a ſur le territoire de Sognoles, à demi-lieue de l'Egliſe Paroiſſiale, vers l'orient, tout à l'extrêmité du Diocèſe, un Prieuré ſous le titre de Saint-Sébaſtien-de-Monts, qui eſt le nom du Hameau. Il dépend de l'Abbaye de Saint Pierre de Melun, à laquelle on le dit réuni. Il eſt chargé d'une Meſſe par ſemaine, qui eſt acquittée par le Vicaire de Sognoles.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY. Cette Paroiſſe eſt ſituée immédiatement au-deſſous de Montmorency, du côté de l'occident: c'eſt ce qui lui a fait donner ſon ſurnom, pour la diſtinguer de Soiſy-ſous-Etioles, ſitué proche Corbeil. M. de Valois parlant des différens lieux qui portent ce nom, croit qu'il vient de quelque famille des *Suſius*, du temps que les Gaules étoient habitées par les Romains; & c'eſt pour cela que *Soſiacum* eſt le vrai nom latin.

L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint-Germain, Evêque de Paris. La Cure eſt à la pleine collation de M. l'Archevêque. Le Curé paie une redevance en grains aux Pères de l'Oratoire de Montmorency, comme repréſentant le Chapitre de Chanoines qui y étoit. Ces Pères, par le contrat

de leur établiſſement à Montmorency, ſont en droit de venir chanter les premières & ſecondes Vêpres & la grand'Meſſe dans l'Egliſe de Soiſy, le 28 Mai, jour de Saint Germain, Fête patronale.

SOISY-SUR-SEINE. Village à ſix lieues de Paris, ſur le rivage droit de la Seine, & à une lieue plus bas que Corbeil, vis-à-vis Petit-Bout, château ci-devant très-célèbre, ſitué ſur la Paroiſſe d'Evry. Il y a quelques vignes & des prairies, & peu de terres, à cauſe du voiſinage de la forêt de Senart. Son aſpect eſt au couchant.

L'Egliſe eſt du titre de la Sainte Vierge. La nomination de la Cure appartient au Chapitre de Saint Frambould de Senlis. Le Curé eſt gros Décimateur.

Dans le rôle des décimes, on ne ſe ſert point du nom de Soiſy-ſur-Seine, mais on dit Soiſy-ſous-Ethioles.

SOISSONS, (*Hôtel de*) aujourd'hui entièrement démoli, & la halle nouvelle des bleds & farines de Paris; il a vu naître le 18 Octobre 1663, l'illuſtre Prince *Eugène*. Cet Hôtel a été connu ſucceſſivement ſous les noms d'Hôtel de *Neſle*, de *Bohême*, de *Couvent des Filles Pénitentes*, d'Hôtel *de la Reine*, & enfin d'HÔTEL DE SOISSONS. *Voy. cet article, tom. 3, pag. 266.*

SORBONNE. (*le Collège de*) Cette célèbre & magnifique maiſon, un des principaux ornemens de la Ville, tant à cauſe de la haute réputation où les Savans qui l'occupent ſont parvenus, qu'à cauſe de la beauté de l'architecture dont ſes bâtimens ſont ornés, mérite que nous entrions dans un détail ſuffiſant pour la faire connoître à nos Lecteurs, en les renvoyant toutefois, pour une inſtruction plus grande, au Dictionnaire portatif de M. l'Abbé l'*Advocat*, Bibliothécaire de cette maiſon, au mot *Sorbonne*.

Il fut fondé vers l'an 1253, par *Robert de Sorbonne*, originaire d'un Village près de Rethel en Champagne, dont il prit le nom ſelon l'uſage de ſon temps. Sa ſcience & ſon mérite lui procurèrent les faveurs de Saint Louis, dont il fut Chapelain, & non le Confeſſeur, comme quelques-uns l'ont avancé; il fut d'abord Chanoine de Cambrai, & enſuite il le fut de Paris, & accompagna Saint Louis dans ſes voyages d'outre-mer. Ce bon Prince voulut bien lui-même contribuer à la fondation de cette Maiſon, comme il paroît par une petite inſcription gravée ſur une lame de

cuivre, & attachée au-deſſus de la petite porte de l'Egliſe en dedans, où on lit ces mots : *Ludovicus, Rex Francorum, ſub quo fundata fuit Domus Sorbonæ, circà annum Domini M. CC. L. II.* Quelques Auteurs ont avancé que *Robert de Douai*, Chanoine de Senlis, Médecin de Marguerite, femme de Saint Louis, fut le Fondateur de ce Collège ; mais ils ſe ſont trompés, comme l'a fait voir M. l'Advocat que nous venons de citer. Robert de Douai en fut ſeulement le bienfaiteur ; titre qu'il partagea avec Guillaume de Chartres, Chanoine de Chartres, & Guillaume de Némont, Chanoine de Melun, tous deux Chapelains de Saint Louis.

Robert de Sorbonne avoit éprouvé la difficulté qu'il y a de parvenir au Doctorat, quand on n'eſt pas favoriſé de la fortune ; il voulut donc en applanir la route, en établiſſant une ſociété d'Eccléſiaſtiques ſéculiers qui vivroient en commun, & qui, tranquilles ſur les beſoins de la vie, ne ſeroient occupés que du ſoin d'étudier & d'enſeigner gratuitement. « C'étoit aux pauvres, dit M. *Crevier, tom. I, pag.* » *495*, que Robert prétendoit fournir des ſecours. La pau» vreté étoit l'attribut propre de la Maiſon de Sorbonne : » elle en a conſervé long-temps la réalité avec le titre, & » depuis même que les libéralités du Cardinal *de Richelieu* » l'ont enrichie, elle a toujours retenu l'épithète de *pauvre*, » comme ſon premier titre de nobleſſe. » En effet, elle conſerve encore ce titre dans les actes publics, dans leſquels elle ſe qualifie *pauperrima Domus*. Le Fondateur donna l'exemple de cette modeſtie & humilité, en ne faiſant point porter ſon nom à ce Collège, ſe contentant du titre *de Proviſeur*, plus ſimple alors qu'il ne l'eſt aujourd'hui.

Ce Collège fut le premier de l'Univerſité, deſtiné à l'étude de la Théologie pour des Séculiers. Clément IV en confirma la fondation en 1268, & depuis ce temps-là, il en eſt ſorti une ſi grande quantité d'illuſtres Théologiens, & l'on y a toujours enſeigné une doctrine ſi pure, qu'il n'eſt pas étonnant que cette Maiſon ait acquis une ſi grande réputation. C'eſt par ſes Docteurs que l'Egliſe de France a ſouvent fait décider les points de Théologie & les cas de conſcience les plus difficiles à réſoudre, & leurs déciſions ſont ordinairement ſuivies.

Dès les premiers temps, on admit dans ce Collège, des Docteurs, des Bacheliers, Bourſiers & non Bourſiers, & de pauvres Etudians. Il y en a même encore aujourd'hui. On les diſtinguoit ſous le nom d'*Hôtes* & d'*Aſſociés*, & on les recevoit de quelque Pays qu'ils fuſſent. Ce premier Régle-

ment ſubſiſte encore ; les *Hôtes* ſont logés comme *Aſſociés*, & reſtent dans la Maiſon, juſqu'à ce qu'ils aient reçu la bénédiction de Licence. Les *Aſſociés-Bourſiers* ſe ſont inſenſiblement abolis ; ils portent aujourd'hui le titre de *Docteurs ou Bacheliers de la Maiſon & Société de Sorbonne*, au lieu que les *Hôtes* ſont ſimplement qualifiés *Docteurs* ou *Bacheliers de la Maiſon de Sorbonne*. * L'égalité règne entre tous les Membres ; ils n'admettent ni Maîtres, ni Diſciples, & la ſageſſe des Réglemens, qu'on a toujours ſuivis avec exactitude, procura dès le commencement à cette Maiſon, une célébrité qui ſe répandit bientôt par toute l'Europe. Elle a un *Proviſeur* & un *Prieur*. Le Prieur eſt élu chaque année le 31 Décembre, & eſt pris parmi les Bacheliers actuellement en Licence ; il préſide aux aſſemblées générales de la de la Société. On appelle *Sénieur* de la Société, le plus ancien Docteur, *Socius*. Le *Sénieur* de la Maiſon eſt le plus ancien des Docteurs réſidans dans la Maiſon. Les appartemens ſont occupés par les Docteurs *Socius* & par les Bacheliers en Licence.

Robert de Sorbonne avoit acquis ou échangé avec Saint Louis quelques maiſons dans la rue de Coupe-Gueule & dans la rue voiſine, qui paroît à M. *Jaillot* être celle qu'on nomme aujourd'hui de *Sorbonne*. Saint Louis permit à Robert de la faire fermer à ſes extrêmités ; ce qui lui fit donner le nom de rue *des Deux-Portes*. *Voy. à la page 319 au*

---

* Pour être admis à l'hoſpitalité, il ſuffit de ſoutenir une thèſe appellée *Robertine*, du nom de ſon Fondateur, & d'être reçu dans trois ſcrutins. Pour être de la Société, il faut encore ſoutenir l'année d'après les Robertines, une Thèſe ſur quelque livre de l'Ecriture Sainte, que le Bachelier déjà reçu de l'Hoſpitalité, eſt obligé d'interpréter, ou ſur le texte hébreu, ou ſur le texte grec. On tire au ſort dès la première année un de ces livres à chaque Bachelier qui ſe préſente pour l'Hoſpitalité & pour la Société, afin que tous ayent le temps de ſe préparer à cette ſeconde Thèſe, qui dure l'eſpace de quatre heures. Le Prieur de la ſeconde année de la Licence, y préſide comme aux Robertines. Huit Cenſeurs, tirés au ſort, à ſavoir ſix dans l'ordre des Docteurs, & deux dans l'ordre des Bacheliers & des Licenciés de la Société, y aſſiſtent & y portent leurs ſuffrages, tant ſur le Répondant, que ſur les Argumentans. La Société laiſſe à pluſieurs de ceux qui ſe préſentent, & qui ignorent l'hébreu & le grec, la facilité de ſoutenir ſur quelque livre de la Vulgate. Il y a toujours deux ſcrutins, pour la réception à la Société.

mot Coupe-Gorge (*rue*) & *pag. 433 au mot* Portes. (*rue des deux*) * Robert y fit bâtir les premiers édifices de ſon Collège & une Chapelle : il acquit enſuite de Guillaume de Cambrai, ce qui reſtoit de terrein & de maiſons, juſqu'à la rue des Poirées, que l'on coupa, & qu'on fit tourner en équerre dans la rue des Cordiers **; & comme l'établiſſement qu'il avoit formé, n'étoit deſtiné que pour des Théologiens, il crut devoir raſſembler de jeunes Sujets qui puſſent le devenir. Il deſtina, dans cette vue, une partie de l'eſpace qu'il avoit acquis, pour y faire bâtir un Collège dans lequel on enſeigneroit les Humanités & la Philoſophie. Il fut achevé en 1271, & nommé *de* CALVY, ou *la petite Sorbonne*. Le Chapitre de Notre-Dame avoit l'inſpection ſur ce Collège, auquel il avoit donné ſon nom, & il la conſerve encore. Il n'y a plus de lieu affecté pour ces Bourſiers, dont le nombre réduit ci-devant à ſeize, l'eſt actuellement à huit, à la nomination du Chapitre. La Chapelle qu'on avoit miſe ſous l'invocation de la Sainte Vierge, fut rebâtie en 1326, & dédiée le 21 Octobre 1347, ſous la même invocation, & ſous celle de *Sainte Urſule* & de ſes Compagnes, dont l'Egliſe célèbre la fête ce jour-là.

Ces bâtimens tomboient preſque en ruine, lorſque le Cardinal *de Richelieu* qui avoit étudié la Théologie dans le Collège de Sorbonne, qui en étoit Proviſeur, & qui ne cherchoit qu'à immortaliſer ſon nom, entreprit de faire rebâtir ce Collège de fond en comble. Le devis des bâtimens fut propoſé à la Faculté aſſemblée le 20 Juin 1626, *** ap-

---

* Du Boulai & ceux qui l'ont ſuivi, ne nous préſentent ce Collège que comme un établiſſement formé en faveur de ſeize pauvres Ecoliers : le titre même qu'il porta d'abord, dit le contraire, puiſqu'on y lit qu'il s'appelloit *la Communauté des pauvres* MAITRES, & que quelques années après, on les déſignoit ainſi : *Pauperes Magiſtri de vico ad portas*. M. Jaillot, *Rech. ſur Paris, Quart. Saint-André-des-Arcs*, p. 139.

** Le terrein qui reſtoit entre ce retour & la rue de Cluny, ſert aujourd'hui de Jardin à la maiſon de Sorbonne ; il étoit alors occupé par un petit Collège, nommé le Collège de NOTRE-DAME DES DIX-HUIT. Aucun de nos Hiſtoriens ne nous a donné des lumières ſur l'établiſſement de ce Collège. *Voy. tome* 2, *page* 477, COLLEGE DE CALVY.

*** *Jacques le Mercier*, habile Architecte, natif de Pontoiſe, & qui avoit bâti le Palais-Royal, en donna tous les deſſins, & eut la direction de tous les travaux. On mit ſous cette pierre une médaille d'argent,

Digitized by Google

prouvé par le Cardinal le 30 Juillet ſuivant, & l'on nomma des Docteurs pour veiller ſur les travaux. La première pierre de la grande ſalle fut poſée par M. l'Archevêque de Rouen en 1627; & le Miniſtre mit le comble à la magnificence des bâtimens, en faiſant élever la ſuperbe Egliſe que nous voyons : il en poſa lui-même la première pierre le 15 Mai 1635, & elle ne fut finie qu'en 1653, ainſi qu'il eſt conſtaté par l'inſcription qu'on lit au portail du côté de la cour. On y plaça en même temps de grandes médailles d'argent, ſur leſquelles ſon portrait & ſes armes étoient repréſentés, avec des inſcriptions tout-à-fait propres à ſatisfaire la vanité de ce Cardinal.

Toutes les parties de cet édifice ſont dans des proportions ſi juſtes, & les points de vue en ſont ſi bien entendus, que tout y paroît fait l'un pour l'autre, & ſe prêter de mutuelles beautés. Le dôme n'eſt pas fort élevé; il eſt accompagné, comme celui du Val-de-Grace, de quatre campaniles & de ſtatues avec des bandes de plomb doré. L'amortiſſement en lanterne eſt entouré d'une baluſtrade de fer, au haut de laquelle eſt une croix dorée, ce qui fait le couronnement de tout l'édifice.

Le portail de l'Egliſe, diſpoſé avantageuſement au fond de la place, eſt de deux ordres. Le premier eſt corinthien, avec des colonnes engagées, & le ſecond eſt compoſite, mais formé ſeulement par des pilaſtres qui répondent aux colonnes; dans les eſpaces entre-deux, en haut & en bas, il y a quatre niches, où ſont placées des ſtatues de marbre, faites par *Guillain*. Au-deſſus de la porte eſt cette inſcription : *Deo Opt. Max. Armandus, Cardinalis de Richelieu.*

L'intérieur de l'Egliſe eſt d'une médiocre grandeur. L'ordre de pilaſtres qui règne tout autour, eſt couronné par une grande corniche d'une excellente proportion. On a placé dans des niches l'une ſur l'autre, entre ces pilaſtres, les douze Apôtres & Anges de grandeur naturelle. Ces figures

---

ſur laquelle la Sorbonne étoit repréſentée ſous la figure d'une femme vénérable, courbée ſous le poids des années, ayant ſa main droite ſur la figure du Temps, & la gauche ſur une Bible, avec cette inſcription autour : *huic ſorte bona ſeneſcebam*, pour marquer que c'étoit un effet de ſon bonheur, que ſa vieilleſſe fût parvenue juſqu'au temps d'un pareil Reſtaurateur.

qui ſont de pierre de Tonnerre, ſont de *Berthelot* & *Guillain*.

Le dôme eſt décoré en dedans de quelques ornemens de peinture, & des quatre Pères de l'Egliſe, peints à freſque par *Philippe Champagne*.

Le pavé dont la diſpoſition eſt aſſez bien imaginée, eſt en grands compartimens de marbre de diverſes couleurs.

Le grand'Autel, élevé ſur les deſſins de *Pierre Bullet*, eſt d'une très-belle ordonnance. Il eſt placé au fond de l'Egliſe, & eſt décoré de ſix colonnes corinthiennes de marbre de Rance, dont les baſes & les chapiteaux ſont de bronze doré d'or moulu, auſſi bien que les modillons & & les roſons du ſoffite de la corniche. Les deux colonnes du milieu forment un corps en reſſault, couronné d'un fronton ſur lequel il y a deux Anges appuyés, faits par *Marc Arcis* & *Corneille Vanclève*. Les autres colonnes ſont en retraite, & deux encore en retour des deux côtés, entre leſquelles on a placé deux excellentes figures de marbre, dont l'une repréſente la Vierge, qui eſt de *Louis le Compte*; & l'autre, Saint Jean l'Evangéliſte, de *Cadène*. Un grand attique règne ſur tout ce riche ouvrage, où ſont placés des Anges, qui ſont de *Jean-Baptiſte Tubi*.

A la place du tableau, on a mis un grand crucifix de marbre de ſix à ſept pieds de proportion, ſur un fond noir, de l'ouvrage de *Michel Anguier*. Cette pièce qui a terminé glorieuſement les travaux de l'habile Sculpteur, eſt d'une ſingulière beauté. Le deſſin eſt porté au plus haut dégré de correction dans toutes ſes parties; & l'attitude & l'expreſſion touchante du Chriſt, cauſent une vraie admiration.

Au haut de l'Autel, on a peint un Père Eternel dans une gloire, accompagné de pluſieurs Anges en adoration. Ce beau morceau eſt de *François Verdier*, ſur un deſſin de *Charles le Brun*.

Le Tabernacle eſt de marbre blanc, enrichi de vaſes, de bas-reliefs & de pluſieurs ornemens de bronze doré. L'on y expoſe les jours de ſolemnité un très-beau ſoleil d'or, qui a été donné par le Cardinal de Richelieu, & qui a coûté plus de 20000 livres.

La Chapelle de la Vierge eſt auſſi richement décorée. Le corps de l'architecture eſt de marbre blanc, de même que la corniche & l'entablement; mais ces colonnes ſont de marbre de Rance; les chapiteaux corinthiens, les modillons & tous les différens ornemens ſont de bronze doré,

Digitized by Google

recherchés & bien finis. Au-deſſus du retable d'Autel, eſt une niche, dont le fond eſt revêtu d'ornemens en moſaïque de bronze doré. La Sainte Vierge tient l'Enfant Jéſus ſur ſes genoux. C'eſt un des plus parfaits Ouvrages de *Martin Desjardins.*

Les petites Chapelles ſont embellies de colonnes corinthiennes, de marbre veiné, avec des chapiteaux de bronze doré; tous les piedeſtaux ſont de marbre noir, auſſi bien que ceux du grand-Autel. Les dés des piedeſtaux ſont chargés d'ornemens de bronze doré, qui repréſentent des encenſoirs, des chandeliers, des lampes, des croix, *&c.*

Un des plus remarquables ornemens de cette magnifique Egliſe, eſt le tombeau du Cardinal *de Richelieu*, poſé au milieu du Chœur.

Ce fameux Miniſtre y eſt repréſenté à demi-couché, & revêtu de la pourpre ſacrée, ſur une manière de tombeau antique, preſqu'entièrement couvert de deux riches tapis qui pendent à droite & à gauche, & ſur leſquelles ſont gravées les inſcriptions latines qu'on rapportera ci-après. La Religion qui eſt derrière le Cardinal, lui aide à ſe ſoutenir; elle tient le livre qu'il compoſa pour ſa défenſe, & près d'elle ſont deux génies qui ſupportent ſes armes. A l'extrêmité oppoſée, eſt une femme éplorée qui repréſente la Science, & qui, par ſon attitude des plus expreſſives, fait voir une vive douleur d'avoir perdu ſon plus ferme appui. On ne peut rien deſirer dans ce genre de plus accompli. *Charles le Brun* paſſe pour en avoir fourni le premier deſſin, qui a enſuite été rédigé & mis en œuvre par *François Girardon.* Il eſt certain que c'eſt le chef-d'œuvre de cet habile Sculpteur. Il eſt entièrement de marbre blanc, & fut érigé par les héritiers du Cardinal en 1694. Son corps eſt dans un caveau au-deſſous. Voici l'inſcription gravée ſur une des faces du tombeau.

Joannes-Armandus Cardinalis, *Dux* de Richelieu, *primarius Regni Adminiſter*, *ſub Ludovico juſto XIII*, *Galliarum & Navarræ Rege Chriſtianiſſimo*, *Sorbonæ Proviſor hîc ſepultus: obiit ætat.* L. VII, *Nonis Decemb. anno R. S. H.* M. D. C. XLII.

L'inſcription ſuivante eſt placée dans le caveau ſur une lame de cuivre de trois pieds & demi de haut, & de deux pieds de large. Elle eſt de *Georges Scudéry*, de l'Académie Françoiſe.

Ici repoſe le grand Armand-Jean Dupleſſis, *Cardinal* de Richelieu, *Duc & Pair de France*, *grand en naiſſance*,

grand en eſprit, grand en ſageſſe, grand en ſcience, grand en courage, grand en fortune, mais plus grand encore en piété. Il porta la gloire de ſon Prince, par-tout où il porta ſes armes, & il porta ſes armes preſque par toute l'Europe. Il a fait trembler les Rois, & il y a peu de trônes où il n'eût fait monter ſon Maître, ſi la juſtice n'eût conduit tous ſes deſſeins. Son illuſtre nom mettoit la frayeur dans l'ame de tous les Ennemis de l'Etat, & la mettra encore dans celle de leurs Deſcendans. Si l'on comptoit ſes jours par ſes victoires, & ſes années par ſes triomphes, la poſtérité croira qu'il a vécu pluſieurs ſiècles, & ſon hiſtoire n'aura rien à craindre qu'elle-même, qui, étant toute pleine de prodiges & de merveilles, aura peine à perſuader aux ſiècles éloignés, ce que le nôtre a vu avec admiration. Comme il fut toujours équitable, il fut invincible. Ses Ennemis n'ont jamais eu d'autre avantage, que le ſeul d'être ſurmontés par lui; & comme il fut infiniment prudent, il fut infiniment heureux. La grandeur des événemens juſtifia la droiture de ſes intentions. Sa diligence ne put être prévenue, ni ſa vigilance ſurpriſe, ni ſa prévoyance trompée. Il n'a jamais manqué à ſes amis, & ſes Ennemis même ſe fioient plus à ſa parole, que s'ils euſſent eu des places en otages. Rien ne réſiſtoit à la force de ſon éloquence; la grace & la majeſté étoient ſur ſon front, en ſa taille & en toutes ſes actions. Ses graces imprimoient le reſpect; ſes paroles lioient les cœurs, & ſes mains libérales ne laiſſoient point de mérite ſans récompenſe. Il abattit l'héréſie, & conſerva la Religion par la priſe de la Rochelle, cette orgueilleuſe Ville que l'on eſtimoit imprenable, & par la réduction de plus de deux cent places, qui avoient depuis long-temps partagé l'autorité royale. Vainqueur du dedans, il porta au dehors les forces de ſon Roi. De tant de Villes conquiſes, Pignerol, Arras, Briſach, Monaco, Perpignan & Sedan ſont les principales. La gloire de ſes Ouvrages de piété pour l'inſtruction & la perfection des Chrétiens, & pour la converſion des Hérétiques, ſurpaſſe encore celle de ſes conquêtes & la force de ſon génie, ayant accordé en lui deux choſes qui ſembloient incompatibles, la Religion & l'Etat. Il avança toujours du même pas les progrès de l'un & de l'autre. Il fut le Protecteur de la vertu, des ſciences & des beaux Arts. Enfin ſa réputation a été ſans tache & il doit être juſtement appellé le Héros des derniers ſiècles. Que peut-on dire de plus? Sa mort a été digne de ſa vie. Comme il poſſédoit les grandeurs ſans en être poſſédé, il s'en eſt détaché ſans peine, & a vu le bout de ſa carrière avec joie, parce qu'il voyoit des couronnes immortelles. Il eſt mort comme il a vécu,

grand, invincible, glorieux, & pour dernier honneur, pleuré de ſon Roi; & pour ſon éternel bonheur, il eſt mort humblement, chrétiennement & ſaintement.

Qui que tu ſois, tu n'as garde de refuſer tes prières à un ſi grand homme; mais en priant, ſouviens-toi que tu rends ce pieux devoir à celui qui par ces ſuperbes bâtimens de la célèbre Sorbonne, a laiſſé un ſi grand monument de ſa piété.

Ce grand Cardinal mourut à Paris le quatrième jour de Décembre mil ſix cent quarante-deux, âgé de cinquante-ſept ans, trois mois, moins un jour. *

La Maiſon de Sorbonne conſiſte en trois grands corps de bâtimens, flanqués dans les encognures par quatre gros pavillons, & qui environnent une grande cour, ayant la figure d'un quarré long. Une partie de cette cour eſt plus élevée que l'autre de pluſieurs dégrés, ce qui donne un air de grandeur & de majeſté au ſuperbe portique qui s'élève au fond de la cour à l'une de ſes extrêmités. Ce portique occupe le milieu d'une des faces latérales de l'Egliſe. Il eſt du genre de ceux que Vitruve nomme *Prodomos* ou *Decaſtyle*, étant formé de dix colonnes, dont ſix ſont de face, & les quatre autres en retour ſur les côtés. Ces colonnes qui ſont d'ordre corinthien, ſont élevées ſur un grand perron, compoſé de quinze dégrés; & comme elles ſont détachées du corps de bâtiment de plus de dix pieds, elles forment un porche, dont l'entrée eſt couronnée par

---

* Ce Cardinal avoit été Miniſtre pendant dix-huit ans, ſous Louis XIII, qui ne le ſurvécut que ſix mois. On remarque que ſon tombeau eſt placé dans l'endroit où étoit autrefois les latrines du Collège de Cluny, & que la ſœur de M. *de Thou* (qui fut décapité) offrit dans le temps inutilement à MM. les Directeurs de la Maiſon de Sorbonne, une ſomme conſidérable, pour lui permettre de faire graver ſur ce tombeau ces paroles de l'Evangile, à l'occaſion du Lazare: *Seigneur, ſi vous aviez été ici, mon frère ne ſeroit pas mort.* M. de Thou fut décapité ſous le miniſtère & par l'ordre du Cardinal de Richelieu. On remarque auſſi que le Czar *Pierre-le-Grand* étant venu en France en 1719, fut conduit en Sorbonne, où on lui montra le mauſolée de ce Cardinal; auſſi-tôt tranſporté d'enthouſiaſme, il dit: *Ah que n'es-tu en vie, je te donnerois la moitié de mon Empire, pour gouverner l'autre!* Quel contraſte, & quelle différente façon de penſer de ce Monarque avec la ſœur de M. de Thou! Celle-ci l'auroit deſiré mort depuis long-temps, & le Czar auroit voulu qu'il eût encore été de ce monde.

un fronton, dans le tympan duquel ſont les armes du Cardinal, avec deux ſtatues de chaque côté, ſur des acrotères. Les moulures de l'entablement dans la partie de l'architecture, ſont arraſées par-devant ; imitation de pluſieurs édifices antiques, ſur-tout du Panthéon & du Temple d'Antonin & de Fauſtine dans le *Campo-Vaccino* à Rome, pour y placer cette inſcription : *Armandus-Joannes, Card. Dux de Richelieu, Sorbonæ Proviſor, ædificavit domum, & exaltavit Templum ſanctum Domino.* M. D. C. XIII.

La porte de l'Egliſe ſe trouve ſous ce magnifique portique, qui eſt à peu près dans la même diſpoſition que celui du Panthéon à Rome, ou Notre-Dame de la rotonde, le plus ſuperbe monument qui ſoit reſté des anciens ; ouvrage immenſe, & digne du ſiècle d'Auguſte. *Jacques le Mercier* a imité cet édifice en Maître.

Les bâtimens qui règnent autour de la grande cour, ſont décorés avec ſimplicité. Trente-ſept Docteurs de la Maiſon & Société de Sorbonne, ont droit d'y être logés.

De toutes les bibliothèques de Paris, celle de la Sorbonne paſſe pour une des plus nombreuſes & des plus conſidérables, où il ſe trouve cependant un bien plus grand nombre de livres de Théologie que d'autre eſpèce : elle eſt dans un lieu vaſte & fort éclairé, qui occupe le deſſus des deux grandes ſalles, dans leſquelles on fait les actes publics. Elle a été augmentée de celle du Cardinal Fondateur, laquelle étoit très-conſidérable, & de celle de *Michel le Maſle*, Prieur des Roches, Chantre de l'Egliſe de Paris, & Secrétaire du même Cardinal. Il n'y a point de bibliothèques qui contiennent un plus grand nombre de livres & de manuſcrits ſi anciens & ſi rares. Les principaux ſont un Tite-Live en vélin, *in-folio*, deux volumes, traduit du règne de Charles V. (d'autres diſent du Roi Jean) ; il eſt rempli de figures en miniatures, & de vignettes dorées de cet ancien or, auſſi brillant aujourd'hui, que s'il venoit d'être appliqué, & dont on a perdu le ſecret depuis plus de deux cents ans. C'eſt l'ouvrage d'un Religieux Bénédictin, dont le portrait paroît à la tête. On y conſerve les éditions des premiers livres imprimés à Paris ; ce fut en effet dans la Maiſon de Sorbonne que l'Imprimerie de Paris prit naiſſance, où *Guillaume Fichet* & *Jean de la Pierre*, tous deux Docteurs, firent venir d'Allemagne en 1470, trois Imprimeurs habiles, *Ulrick Gering*, *Martin Crants* & *Miche-Friburger*, auxquels ils procurèrent tous les ſecours poſſibles pour leur établiſſement, en leur indiquant les manuſcrits qui

qui méritoient d'être donnés au public, & qui prirent ſoin d'en corriger eux-mêmes les épreuves. On ſait qu'environ vingt ans auparavant, l'Art d'imprimer avoit été découvert à Mayence par *Jean Fauſt* & par *Pierre Schoeffer*, & que ces Imprimeurs apportèrent à Paris une édition de la Bible, qui cauſa, dit-on, tant d'admiration, qu'on les accuſa de magie, & qu'ils furent obligés de prendre la fuite pour ſe mettre à l'abri des pourſuites de la Juſtice; mais la vérité eſt que *Schoeffer* déclara ſon ſecret ſur l'invention de l'Imprimerie. Avant ce temps, les Libraires avoient ſoin de faire copier les bons manuſcrits; c'étoit leur commerce, & les ſeuls livres en uſage. On voit donc dans la Bibliothèque cette fameuſe Bible en deux volumes *in-folio*, année 1462, & un grand nombre d'autres Bibles différentes, recherchées avec le plus grand ſoin, dont le nombre monte au moins à huit cent, ce qui ne ſe trouve point ailleurs, même dans la fameuſe bibliothèque du Vatican. L'on y voit auſſi une belle ſuite de tous les grands livres d'eſtampes que le Roi Louis XIV a fait graver d'après ſes tableaux, ſes ſtatues, ſes buſtes & ſes tapiſſeries, les vues des Maiſons royales, les conquêtes du Roi, le carrouſel de 1662, l'hiſtoire des plantes, & les diſſections anatomiques des animaux.

A chaque extrêmité de la bibliothèque, il y a des cheminées, ſur l'une deſquelles eſt le portrait du Cardinal de *Richelieu*, en habit de ſa dignité; & ſur l'autre, celui de *Michel le Maſle* ſon Secrétaire, dont nous avons parlé. Sur le devant de celle qui eſt du côté de la porte, on a mis un buſte en bronze du même Cardinal, de l'ouvrage de *Jean Varrin*, qui vient de la ſucceſſion de la Ducheſſe *d'Aiguillon*, nièce du Cardinal, laquelle le laiſſa après ſa mort à cette Maiſon, avec d'autres biens, dont elle avoit joui durant ſa vie.

On conſerve une ſphère de bronze dans une armoire, à l'extrêmité de la bibliothèque, dont le travail eſt fort eſtimé.

Il y a encore une autre bibliothèque derrière l'Egliſe, dans un appartement qui donne ſur le jardin, moins nombreuſe que la première à la vérité, mais qui conſerve cependant quantité de livres rares & ſinguliers.

On a enſeigné la Théologie en Sorbonne dès l'origine de cette Société. Les Chaires qui ſont au nombre de ſept, ont été fondées en différens temps, & par différentes perſonnes. La première en 1532, par *Ulrich Gering*, célèbre

Imprimeur Allemand, dont nous venons de parler, ſous le titre de *Chaire de Lecteur*, & dotée depuis par MM. *Aubry de Gamaches*, *Sachot*, & *Maurice le Tellier*, Archevêques de Rheims. La deuxième & la troiſième, fondées en 1596 par le Roi Henri IV, l'une pour la Théologie contemplative, l'autre pour la Théologie poſitive. La quatrième en 1606, par M. *de Pellejai*, Conſeiller au Parlement, pour l'interprétation de l'Ecriture Sainte. La cinquième en 1612, par M. *de Rouan*, Principal du Collège des Tréſoriers, pour les cas de conſcience. La ſixième en 1616, par le Roi Louis XIII, pour les controverſes. La ſeptième en 1751, par M. *le Duc d'Orléans*, pour l'interprétation du Texte Hébreu de l'Ecriture Sainte. Les écoles extérieures ſont dans la place de Sorbonne ; c'eſt un très-beau bâtiment en pierre de taille & fort vaſte. On y fait la diſtribution des prix de l'Univerſité, en préſence du Parlement. M. *de Beaumont du Repaire*, Archevêque de Paris, eſt aujourd'hui Proviſeur de Sorbonne.

SOULAIRE. Ce Village eſt à huit lieues de Paris, à deux lieues par-delà Brie-Comte-Robert, à droite de la route de Provins, entre cette route & le lit de la rivière d'Hières ; il eſt ſitué ſur le bord de la plaine qui comprend Coubert, Croquetaines, *&c.* & qui eſt terminée au vallon de l'Hières, & par un autre petit vallon, où coule un ruiſſeau venant de Coubert, qui fait tourner quelques moulins. C'eſt un Pays de vignes, à raiſon de l'expoſition des côtes vers le midi & l'orient, comme auſſi de bons labourages. Tout le rivage eſt réuni près de l'Egliſe. Les Habitans ſont de la coutume de Melun.

Le Patron de la Paroiſſe eſt Saint Martin. La Cure appartient de plein droit à l'Archevêque de Paris. Le Curé eſt gros Décimateur avec MM. de Saint Victor.

SPARTERIE ou *Corderie nouvelle*. Cette Manufacture mérite l'accueil du Public, par la bonté & la durée des marchandiſes qui en ſortent. L'Art de l'Entrepreneur va juſqu'à meubler les appartemens de pièces auſſi commodes que propres. On trouve dans cette Manufacture des tapis de pied, des chaiſes, des fauteuils de jonc, & beaucoup de choſes pour l'équitation. Les cordes à puits durent plus d'un an, en quoi elles ſon préférables à celles qui ſont faites de tilleul. On peut s'y pourvoir auſſi de cables parfaitement bien filés, & d'une infinité d'autres uſtenſiles con-

Digitized by Google

venables à un grand nombre d'Arts & de Métiers : le tout y eſt ſolide, propre & à un prix honnête.

SPECTACLES DE PARIS.

Perſonne n'ignore la dépenſe exceſſive des Grecs & des Romains, en fait de ſpectacles, & ſur-tout de ceux qui tendoient à exciter l'attrait de l'émotion. La repréſentation des trois Tragédies de Sophocle, coûta plus aux Athéniens que la guerre du Péloponèſe. On ſait les dépenſes immenſes des Romains pour élever des théâtres, des amphithéâtres & des cirques, même dans les Villes de Provinces. Quelques-uns de ces bâtimens qui ſubſiſtent encore dans leur entier, ſont les monumens les plus précieux de l'Architecture antique. On admire même les ruines de ceux qui ſont tombés. L'Hiſtoire Romaine eſt encore remplie de faits qui prouvent la paſſion démeſurée du Peuple pour les Spectacles, & que les Princes & les Particuliers faiſoient des frais immenſes pour la contenter. Nous ne parlerons cependant ici que du paiement des Auteurs. *Æſopus*, célèbre Comédien Tragique, & le Contemporain de Ciceron, laiſſa en mourant à ce fils, dont Horace & Pline font mention comme d'un fameux Diſſipateur, une ſucceſſion de cinq millions, qu'il avoit amaſſés à jouer la Comédie. Le Comédien *Roſcius*, l'ami de Ciceron, avoit par an plus de cent mille francs de gages. Il faut même qu'on eût augmenté les appointemens, depuis l'état que Pline en avoit vu dreſſé, puiſque Macrobe dit que ce Comédien touchoit des deniers publics, près de neuf cent francs par jour, & que cette ſomme étoit pour lui ſeul : il n'en partageoit rien avec ſa Troupe.

Voilà comment la République Romaine payoit les gens de théâtre. L'Hiſtoire dit que Jules Céſar donna vingt mille écus à *Laberius*, pour engager ce Poëte à jouer lui-même dans une pièce qu'il avoit compoſée. Nous trouverions bien d'autres profuſions ſous les autres Empereurs. Enfin Marc-Aurèle, qui ſouvent eſt déſigné par la dénomination d'Antonin-le-Philoſophe, ordonna que les Acteurs qui joueroient dans les Spectacles que certains Magiſtrats étoient tenus de donner au Peuple, ne pourroient exiger plus de cinq pièces d'or par repréſentation, & que celui qui en faiſoit les frais, ne pourroit pas leur donner plus du double. Ces pièces d'or étoient à peu près de la valeur de nos louis, de trente au marc, & qui ont cours pour vingt-quatre

francs. Tite-Live finit ſa diſſertation ſur l'origine & le progrès des repréſentations théâtrales à Rome, par dire qu'un divertiſſement, dont les commencemens avoient été peu de choſe, étoit dégénéré en des ſpectacles ſi ſomptueux, que les Royaumes les plus riches auroient eu peine à en ſoutenir la dépenſe.

Quant aux beaux Arts qui préparent les lieux de la ſcène des Spectacles, c'étoit une choſe magnifique chez les Romains. L'Architecture, après avoir formé ces lieux, les embelliſſoit par le ſecours de la peinture & de la ſculpture. Comme les Dieux habitent dans l'Olympe, les Rois dans les Palais, le Citoyen dans ſa maiſon, & que le Berger eſt aſſis à l'ombre des bois, c'eſt aux Arts qu'il appartient de repréſenter toutes ces choſes avec goût dans les endroits deſtinés aux Spectacles. Ovide ne pouvoit rendre le Palais du Soleil trop brillant, ni Milton, le Jardin d'Eden trop délicieux; mais ſi cette magnificence eſt au-deſſus des forces des Rois, il faut avouer, d'un autre côté, que nos décorations ſont fort meſquines, & que nos lieux de Spectacles, dont les entrées ne reſſemblent plus depuis une dixaine d'années à celle des priſons, offroient une perſpective des plus ignobles.

Nous avons à Paris trois Spectacles principaux, l'Opéra, la Comédie Françoiſe & la Comédie Italienne, à laquelle eſt annexé celui de l'Opéra-Comique; les autres, qui ſont inférieurs, n'ont ni la dignité, ni le mérite, ni la majeſté, ni le caractère des deux premiers, ni l'agrément du troiſième. Ces derniers ſont placés aux environs de la Ville, comme le Coliſée dans les Champs-Eliſées, le Cirque Royal ſur le Boulevard du midi, & le Waux-Hall du ſieur *Torré*, ſur le Boulevard du nord; c'eſt le Waux-Hall d'Eté; celui d'Hiver eſt à la Foire S. Germain. Les Spectacles du peuple ſont ceux de *Nicolet*, où ſont les grands Sauteurs & Danſeurs de corde, où l'on repréſente auſſi des petits Drames annoncés extérieurement par des Parades, des jeux de Marionnettes, des Loges d'Animaux, des Pièces de Méchaniques, des Cabinets curieux & ſinguliers. On diſtingue cependant ſur le Boulevard du nord le Spectacle intitulé l'*Ambigu-Comique*, tenu par le Sieur *Audinot*, ancien Acteur de la Comédie Italienne, où des Enfans repréſentent des petits Drames avec beaucoup d'intelligence, & le Cabinet Phyſique du ſieur *Comus*, dont l'adreſſe & la magie amuſante font les plaiſirs des meilleurs Compagnies de la Ville. On prépare encore ſur le même Boulevard un Spectacle qui ſera rendu

Digitized by Google

par de jeunes ſujets, deſtinés à remplacer, par la ſuite, les grands Acteurs des premiers Théâtres. On y repréſentera Opéra, Tragédies, Comédies, Opéra-Comiques, &c. Ce ſera enfin une pépinière où l'on verra éclorre les talens dans les genres Dramatique & Lyrique. On a obligation de ce projet, s'il eſt rempli, aux Sieur *Teſſier* & Compagnie. Ces mêmes Spectacles ſont tranſportés chaque année aux Foires S. Germain & de S. Ovide à la Place de Louis XV; mais à commencer de celle-ci 1778, cette dernière ſera déplacée pour être établie à la Foire S. Laurent, déſertée depuis un grand nombre d'années. *Voyez plus bas, à l'article de l'Opéra-Comique.* Dans les grandes Fêtes où tous les Théâtres ſont fermés, on donne le Concert Spirituel au Château des Tuileries & le Combat du Taureau & d'autres Animaux, dans un amphithéâtre établi près de l'Hôpital S. Louis. Outre ces Spectacles, il ſe fait aux environs de la Ville des Fêtes agréables, comme à Auteuil, S. Cloud, au Bois de Boulogne & Vincennes, & depuis quelques mois à Chaillot, dans une maiſon intitulée: *Il Caſino Gratioſo.* Par-tout on y danſe, & par-tout il y a Concert.

L'Opéra. Un homme de génie a dit que *ſi les triangles faiſoient un Dieu, ils lui donneroient trois côtés.* Cette aſſertion, puiſée dans une profonde connoiſſance du cœur humain, eſt l'hiſtoire des uſages qu'on a fait de la Muſique. Le chant avoit adouci un Oppreſſeur, avoit attendri une Maîtreſſe; on en inféra qu'il pourroit bien avoir les mêmes effets auprès du grand Etre, & l'on imagina les Hymnes. Ainſi les Prêtres cultivèrent cet Art. Les Bardes & les Druides furent chez nous les premiers Muſiciens; & le génie de la Nation ſe prêtant merveilleuſement à cette nouveauté, elle ne tarda pas à s'étendre. Cependant on ne commença guère à en ſentir le mérite que ſous Pepin. L'Empereur Conſtantin Copronyme lui fit préſent d'un jeu d'orgue, dont l'effet parut ſi admirable, que le Prince Franc voulut avoir des Muſiciens pour ſa Chapelle. Charlemagne, ſon fils, accueillit favorablement les Troubadours & les Jongleurs, qui, du fond de la Provence, ſe répandirent dans tout le Royaume. Bientôt le goût des Romances devint général; les Chanſonniers de nos jours ſont flattés de voir à la tête de la liſte de ceux qui ont excellé en ce genre, les noms de Thibaut, Roi de Navarre, du Comte de Champagne, du Comte d'Anjou, & de pluſieurs autres Souverains; mais leurs Ouvrages ne ſont recommandables que par la naïveté de leur poéſie. La modulation étoit encore informe chez nous. Elle avoit fait plus

de progrès chez nos voiſins. François I introduiſit en France les découvertes de l'Italie, qu'avoient illuſtrée la gamme & les notes de Gui d'Arezzo. Henri II, Charles IX & Henri III accueillirent les Muſiciens Italiens que Catherine de Médicis avoit amenés à Paris, & ils augmentèrent & dotèrent de pluſieurs privilèges les Corps de Muſique que François I avoit établis pour ſa Chapelle & pour ſa chambre. Les troubles qui déchirèrent la France ſous Henri III, ne permirent qu'au fils du grand Prince qui lui ſuccéda, de ſonger aux Arts agréables. Louis XIII protégea la Muſique & la cultiva même: enfin, ſous Louis XIV de nouveaux Muſiciens Italiens attirés par le Cardinal Mazarin, mirent en action l'émulation Françoiſe; Lulli, qu'on peut regarder comme le créateur de la Muſique de la Nation, (car, quoique Florentin, il avoit été amené ſi jeune à Paris, qu'il ne doit pas être cenſé étranger,) Lulli parvint à plaire univerſellement. Le génie de Quinaut échauffa ſon imagination, & il a été admiré juſqu'au moment où l'on s'eſt aviſé de mettre en queſtion ſi la Muſique Françoiſe étoit de la Muſique. Nous ne nous arrêterons pas ſur cette diſpute fameuſe; nous dirons ſeulement que Rameau a donné un caractère marqué à l'Art dont il a été un digne ſoutien, & que le genre mixte, qui eſt réſulté des deux opinions, pourra peut-être produire des chef-d'œuvres d'un genre nouveau, qui termineront la querelle. Les *Gluck*, les *Piccini*, les *Philidor*, les *Gretry*, & pluſieurs autres encore dont le génie ſavant & fertile fait croître de jour en jour l'admiration & l'enthouſiaſme, ſont autant de rivaux qui, à l'envî, établiront certainement le genre que l'on cherche depuis ſi long-temps. Heureux Citoyens à qui les talens s'empreſſent de plaire, & qui procurent l'immortalité à ces grands hommes par les applaudiſſemens ſincères qu'ils leur donnent, preuve inconteſtable du vrai goût!

Depuis quelque temps on repréſente ſur ce Théâtre des Opéra Italiens, exécutés par des Bouffons de la même nation. Cet eſſai que l'on a déjà fait, n'ayant pas eu un ſuccès ſolide, comme il a paru autrefois par la retraite de ces Acteurs, pourroit peut-être ne pas faire plus grande fortune dans cette ſeconde tentative. La ſcène de l'Opéra eſt deſtinée au ſublime, au majeſtueux, au brillant; bien des perſonnes de goût y voient les Bouffons avec peine, & les trouveroient mieux placés ſur un Théâtre d'Opéra-Comique, qui ſeroit ſeul conſacré à ce genre. L'expérience pourra déterminer pour l'un ou pour l'autre. Voyez pour ce qui concerne l'é-

Digitized by

tabliſſement de l'Opéra, les articles ACADÉMIE DE MUSIQUE, *t.* 1. *p.* 177. & OPÉRA, *t.* 3. *p.* 674.

La Comédie Françoiſe. Le goût de la Nation ſemble un peu refroidi pour la ſcène Françoiſe ; mais ce ſeroit nous faire injure de penſer qu'il fût tout à fait éteint. Ce Théâtre qui, de l'aveu de toutes les Nations, eſt le premier de l'Europe, ſera auſſi dans tous les temps le premier de la France. Le François eſt gai, mais il eſt ſenſible, & Melpomène le quittera avant qu'il quitte Melpomène. Si quelques Juges ſévères ſe récrioient contre des productions médiocres, qu'ils ſongent que cette médiocrité a été la même dans tous les temps, qu'elle eſt même néceſſaire pour faire valoir un petit nombre de beaux Ouvrages, qui ſeroient trop tôt uſés ; que la nouveauté eſt le premier de nos beſoins, & que la foibleſſe s'enhardit par les ſecours, comme le génie par les obſtacles.

Aucune pièce n'eſt lue à l'Aſſemblée des Comédiens, qu'un Comédien ne certifie qu'il la connoît, & qu'elle peut être entendue ; enſuite elle eſt apportée à l'Aſſemblée ; le Comité prend le titre de la Pièce & le nom de l'Examinateur, afin d'éviter qu'aucun ouvrage ne s'égare. Si l'Examinateur trouve que la Pièce ne doive pas être admiſe à la lecture générale, il en donne les raiſons par écrit le plus honnêtement qu'il eſt poſſible. Le premier Semainier les remet à l'Auteur, en lui rendant ſa Pièce. Si, au contraire, elle eſt trouvée en état d'être lue, elle eſt inſcrite à ſon rang.

Le jour convenu pour la lecture générale, on prévient l'Auteur, qui, ſeul, a le droit d'être préſent à cette aſſemblée.

Quand une Pièce eſt reçue, & que ſon tour eſt venu pour être jouée, l'Auteur a ſoin de ſe munir de l'Approbation de la Police. Le 15 Septembre 1571, la Police défendit pour la première fois de jouer des Pièces ſans permiſſion.

Les Comédiens ne peuvent ſe diſpenſer de jouer une Pièce qu'ils ont reçue, ſous quelque prétexte que ce ſoit (ſinon pour des choſes graves), ni même en retarder les repréſentations, ſans le conſentement de l'Auteur.

Il revient aux Auteurs du produit de leurs Pièces, ſavoir, pour les Tragédies ou Comédies en cinq Actes, le neuvième de la recette nette, après qu'on a prélevé les frais journaliers & ordinaires ; pour les Pièces en trois Actes, le douzième ; & pour les Pièces en un Acte, le dix-huitième.

L'Auteur de deux Pièces en cinq Actes, & celui de trois

Pièces en trois Actes, ou de quatre Pièces en un Acte, à ſon entrée durant ſa vie.

L'Auteur d'une Pièce en cinq Actes, jouit de ſon entrée pendant trois ans : l'Auteur d'une Pièce en trois Actes, pendant deux ans, & celui d'une en un Acte un an ſeulement. Un Auteur jouit de ſon entrée auſſitôt que ſa Pièce eſt reçue.

Le 3 Mars 1737, les Comédiens François députèrent le ſieur *Quinault Dufreſne*, à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, pour leur offrir leur entrée à la Comédie. L'offre des Comédiens fut acceptée, & depuis ce temps Meſſieurs les Académiciens en ont joui.

Les Comédiens François ſont obligés d'aller repréſenter deux fois par ſemaine à la Cour, lorſque l'on y donne des Spectacles; ſavoir les Mardis & Jeudis. Ils ſont voiturés aux dépens de Sa Majeſté. *Voy. pour le ſurplus l'article* COMÉDIE FRANÇOISE, *t. 2. p.* 508.

La Comédie Italienne. Agnès de Chaillot, jouée pendant tout le cours d'une Foire, des bals donnés dans la canicule, un géant heureuſement placé pour faire réuſſir une Pièce que l'on n'a pas revue depuis, des feux d'artifice que l'on trouvoit charmans, parce qu'on n'en connoiſſoit pas de meilleurs, parce qu'on ne ſoupçonnoit pas même alors que la pyrotechnie pût devenir auſſi connue qu'elle l'eſt aujourd'hui, des ballets ingénieuſement compoſés, quelques Pièces qui devoient plutôt leur ſuccès aux talens des Acteurs, qu'à leur mérite réel; le règne des Parodies, & enfin la réunion de l'Opéra-Comique : voilà quel eſt en abrégé l'Hiſtoire du Théâtre Italien.

La Comédie Italienne eſt donc, au moment actuel, diviſée en trois corps, car il eſt inutile de parler de ſes Ballets, qui jadis faiſoient partie de ſa gloire, mais qui ne valent guères mieux à préſent que ceux auxquels la Comédie Françoiſe vient d'être obligée de renoncer.

Nous commencerons par les Comédiens Italiens; ce ſont eux qui donnent le nom à la Troupe & qui devroient en être l'ame; mais leur règne eſt abſolument fini. Le Public paroît avoir pris un parti décidé à leur égard, & leurs Pièces, qui ne ſe donnent que les mauvais jours, attirent à peine aſſez de Spectateurs pour ſubvenir aux frais de la repréſentation. En vain ont-ils appellé le fameux *Goldoni*, & fait venir du ſein de l'Italie des Comédiens auxquels on ne peut refuſer des talens; c'eſt le genre de ces ſortes de Comédies à canevas,

Digitized by Google

qui déplaît à la Nation. Le François, qui voit la gloire de ſa Langue établie dans l'Europe entière, s'étonne que l'on prétende l'amuſer en parlant, au ſein de ſa Capitale, une langue qui lui eſt étrangère; il s'étonne, avec bien plus de raiſon, après avoir lu les Scènes de Molière, que l'on hazarde de lui donner des Comédies faites à l'impromptu. Ainſi, à la retraite de quelques Comédiens, & ſur-tout après celle de notre charmant Arlequin (*Carlin*), il ſeroit très-poſſible que l'on oubliât à Paris juſqu'au nom de la Comédie Italienne. La mort récente de *Colalto* commence l'époque.

Il eſt pourtant un genre que le Public pourra regretter, & qu'il voit encore avec plaiſir, ce ſont les Pièces Italiennes, mêlées de divertiſſemens & de machines, telles que les *Parfaits Amans*, les *Fées Rivales*, le *Prince de Salerne*, &c. Il eſt à préſumer que ſi les Comédiens multiplioient les nouveautés de cette eſpèce, ou même s'ils remettoient de temps à autre les anciennes Pièces, ils ſatisferoient le Public & jouiroient de leurs talens.

Dans la ſeconde claſſe, nous placerons les Comédiens qui ne jouent que la Comédie. Quoiqu'il n'y ait aucune eſpèce de comparaiſon à faire pour la richeſſe entre le Répertoire de la Comédie Françoiſe & celui du Théâtre Italien, il n'en eſt pas moins vrai que le Public regrette de ne plus voir des Pièces charmantes, dont il a fait ſes délices pendant long-temps. Que les Comédies mêlées d'Ariettes ſoient le genre triomphant, ſoit; mais doit-il tout abſorber? faudra-t-il oublier les Pièces de *Marivaux*, de *Boiſſi*, & tant d'autres qui méritent de leur être comparées, parce qu'on a réuni l'Opéra-Comique à la Comédie Italienne? faudra-t-il renoncer abſolument à tous les Opéra-Comiques? & le Public ſera-t-il toujours trompé dans ſon eſpoir, privé de ſes plaiſirs, & l'éternelle victime des arrangemens des Comédiens?

La troiſième claſſe, dont il nous reſte à parler, eſt la partie brillante aujourd'hui; ce ſont les *Comédiens Chantans*. On auroit été, il y a vingt ans, bien étonné de voir ces deux mots unis enſemble, & c'eſt ce qui fait depuis ce temps la folie de la Nation. On ne peut nier que quelques Comédies du nouveau genre ne ſoient vraiment dignes de leur ſuccès, telles que *Roſe & Colas*, *Tom-Jones*, *la Colonie*; &c. mais feront-elles jamais oublier la *Chercheuſe d'Eſprit*, *Acajou*, *Achmet & Almanzine*? Ne ſera-t-on pas contraint d'y revenir? & peut-être en eſt on plus près qu'on ne le penſe. Le nouveau genre a des difficultés; ſon cercle eſt

étroit; les ſuccès y deviennent de jour en jour plus difficiles: on n'en a point vu de brillant depuis *Tom-Jones* & *la Colonie*. Il eſt encore à craindre que les nouveaux Directeurs de l'Opéra, préſens & à venir, ne réconcilient la confiance des Muſiciens, & ſur-tout des Auteurs, ce qui ne contribueroit pas peu à accélérer une révolution que bien des motifs concourent à faire preſſentir.

Les Comédiens Italiens vont ordinairement jouer à la Cour tous les Mercredis de chaque ſemaine, lorſque l'on y donne des Spectacles: ils ſont voiturés aux dépens de Sa Majeſté.

L'Opéra-Comique. Ce Spectacle prit naiſſance à Paris en 1714. Le Sieur *de Saint-Edme* & la veuve *Baron*, qui avoient chacun la direction d'une Troupe de Comédiens-Forains, formèrent enſemble une Société pour neuf ans, avec l'approbation des Syndics & Directeurs de l'Académie Royale de Muſique. Ces deux Troupes prirent le nom d'*Opéra-Comique*; & M. *le Sage*, flatté du ſuccès de ſes premières Pièces, quitta tout autre ouvrage pour ſe conſacrer entièrement à ce Spectacle. (Tout le monde ſait que c'eſt à M. *le Sage* que nous ſommes redevables des jolis Romans de Gilblas de Santillane, du Bachelier de Salamanque, du Diable Boîteux & de Guzman d'Alfarache, &c.) C'eſt lui qu'on peut auſſi regarder comme l'Inventeur de cette nouvelle eſpèce de Poéſie Dramatique, ſi convenable au génie & au caractère de la Nation. L'Opéra-Comique ne fut point inquiété dans ſes jeux durant l'eſpace de cinq ans; auſſi pendant tout ce tems-là on y joua d'excellentes Pièces, que MM. *le Sage*, *Fuzelier* & *d'Orneval* y firent repréſenter avec l'applaudiſſement du Public.

Jamais les Foires n'avoient été plus brillantes; mais ce ſuccès leur fut préjudiciable. Les Comédiens François ne virent pas ſans chagrin qu'on abandonnoit leur Théâtre pour ſuivre en foule celui de l'Opéra-Comique. Ils s'en plaignirent & ce dernier Spectacle eut défenſe de continuer ſes repréſentations. Ce fut à la fin de la Foire Saint Laurent de l'année 1718, que cette défenſe lui fut ſignifiée pour les Foires ſuivantes. M. le *Duc d'Orléans*, Régent du Royaume, qui avoit honoré de ſa préſence une des dernières repréſentations, dit à la fin du Spectacle, *que l'Opéra-Comique reſſembloit au cygne, qui ne chante jamais mieux que lorſqu'il eſt prêt de mourir.*

Trois ans après, c'eſt-à-dire en 1721, les Comédiens de la Foire firent agir pluſieurs perſonnes de diſtinction, à la

conſidération deſquelles il leur fut permis de repréſenter des Pièces en Vaudevilles pendant la Foire de Saint-Germain; mais ils n'avoient point encore de privilège pour l'Opéra-Comique; ils ne l'obtinrent que pour celle de Saint-Laurent de la même année. Ils en furent enſuite privés pendant trois ans, & il fut enfin accordé à *Honoré*, qui eut l'Opéra-Comique pendant quatre ans; mais ſes affaires ne lui permettant pas de continuer plus long-temps, il céda à *Pontau* le reſte de la jouiſſance de ſon privilège: *Pontau* eut la Direction de ce Spectacle juſqu'à l'année 1733. Il paſſa après au Sieur *de Vienne*, qui l'entreprit ſous le nom d'*Hamoche*, Acteur de la Foire, & enſuite ſous celui de *Pontau*. Celui-ci en eut une ſeconde fois le privilège, & il l'a poſſédé juſqu'à la fin de la Foire de Saint Germain de l'année 1743. Le Sieur *Monnet* l'obtint après lui par le moyen du Sieur *de Thuret* alors Directeur de l'Académie Royale de Muſique, à qui ce privilège appartenoit, *Monnet* ne le garda qu'un an, parce que le Sieur *Berger* ayant ſuccédé au Sieur *de Thuret* dans le privilège de l'Académie Royale de Muſique, jugeant à propos de régir par lui-même le Spectacle de l'Opéra-Comique, réſilia le bail que ſon prédéceſſeur en avoit fait à *Monnet*; le Sieur *Berger* n'en jouit que juſqu'à la fin de la Foire Saint-Germain 1745, que le Spectacle de l'Opéra-Comique, pour des raiſons connues de la Cour, fut ſuſpendu. Il ne fut rétabli que ſept ans après (en 1752), à la ſollicitation des Officiers qui compoſent le Bureau de la Ville, que le Roi avoit, par Arrêt du 26 Août 1749, chargé à perpétuité de l'adminiſtration & régie de l'Académie Royale de Muſique. Le Prévôt des Marchands (M. *de Bernage*) accorda au Sieur *Monnet* le privilège de l'Opéra-Comique: celui-ci en jouît pour la ſeconde fois, & l'on peut dire que ce Spectacle eſt devenu entre ſes mains plus brillant qu'on ne l'avoit vu, ſoit pour la beauté des Salles qu'il avoit fait conſtruire *, ſoit pour la bonté de l'Orcheſtre, ſoit pour les Pièces excellentes qu'il faiſoit repréſenter. Le Sieur *Monnet* a inconteſtablement l'honneur d'avoir briſé les tréteaux; il a le premier donné à ce Spectacle la forme d'un Théâtre régulier. Le zèle, la

* Sur-tout celle de la foire Saint-Laurent. Cette ſalle a été admirée de tous les gens de goût; elle a coûté 45000 livres: elle eſt de l'invention du Sieur *Arnoult*, Machiniſte du Roi.

Digitized by Google

vivacité, & l'intelligence avec leſquels le Sieur *Monnet* s'eſt conduit dans cette entrepriſe, ont été ſuivis des ſuccès les plus heureux; car d'un côté il a ſu plaire au Public, & de l'autre, acquérir en moins de ſix années de quoi pouvoir faire une retraite honnête (plus de 6000 l. de rente). Au mois de Décembre 1756, il a vendu ſon fonds à une Compagnie, à la tête de laquelle étoit le Sieur *Corbie*, pour la ſomme de 84000 liv. Ces nouveaux Entreprenenrs, du nombre deſquels étoit le Sieur *Favard*, connu par les Pièces qu'il a faites pour ce Théâtre, ont commencé leurs repréſentations à la Foire de Saint-Germain de l'année 1757. Cette Société a duré quelque tems; mais l'Académie Royale de Muſique, pour des raiſons particulières, a jugé à propos d'affermer le privilège de l'Opéra-Comique aux Comédiens Italiens, par un traité fait entre elles & ces Comédiens, moyennant la ſomme de 32000 liv. par chacune année. On remarquera que par le premier traité qui fut fait par l'Académie Royale le 31 Avril 1721, au Sieur *Lalauze*, ſous le cautionnement de *Jean* & *Paul Liard*, Suiſſes, pour la permiſſion de repréſenter un Opéra-Comique aux Foires de S. Laurent & de S. Germain, cet Entrepreneur s'obligeoit de payer ſeulement une ſomme de 1500 liv. par chacune Foire, ce qui faiſoit 3000 liv. par an; qu'en 1731, le Sieur *de Vienne*, ſous le nom d'*Hamoche*, afferma cette permiſſion 15000 l. par chaque année; qu'en 1743, le Sieur *de Thuret* l'affermaau Sieur *Monnet* moyennant 12000 liv. par an; & qu'enfin aujourd'hui ce privilège eſt affermé aux Comédiens Italiens la ſomme de 32000 liv. comme on vient de le dire.

On peut dire que tel avantage que l'Académie Royale de Muſique puiſſe trouver dans une pareille rétribution, il ne peut jamais prévaloir celui qui réſulteroit pour le Public, ſi le Spectacle de l'Opéra-Comique ſe donnoit aux Foires de S. Germain & de S. Laurent, comme par le paſſé, & par des Sujets que l'on formeroit *ad hoc*. D'un côté, la Foire de S. Laurent, dont l'emplacement, ſans contredit, eſt le plus beau & le plus gai qu'il y ait en France, ne ſeroit pas abandonnée comme elle l'eſt; d'un autre côté, il s'y formeroit des ſujets pour l'Académie Royale de Muſique, puiſque le genre de ce Spectacle eſt analogue à celui de l'Opéra, au lieu qu'un ſujet de la Troupe Italienne étant occupé à différens genres, ne peut jamais exceller dans un. Enfin, le Public accoutumé à goûter le plaiſir du Spectacle de l'Opéra-Comique aux Foires, y en goûteroit de nouveaux

Digitized by Google

en voyant les progrès des ſujets qui s'y formeroient pour le grand Théâtre, dont la Direction ſeroit confiée à quelqu'un de ceux qui le compoſent, qui fût en état de s'en bien acquitter. Par cet arrangement, on feroit d'ailleurs ceſſer la jalouſie des Comédiens François contre les Italiens, & les choſes ſeroient remiſes dans l'état où elles doivent naturellement être.

STAINS, en Latin *Stagnum*, eſt un Village ſitué à une demi-lieue de Saint-Denis en France, qui paroît avoir pris ſon nom d'un étang, ou même des étangs qui bordoient le bas de la colline où il eſt ſitué; car dans les anciens titres, on l'appelle indifféremment *Stagnum* ou *Stagna*.

Stains n'a été juſqu'au XIIIe. ſiècle qu'un Hameau dépendant de la Paroiſſe de Saint-Léger de Gaſſenville, laquelle étoit ſituée au nord-eſt de la Ville de Saint-Denis, au-delà de la rivière de Crould & des étangs qui étoient ſur ſon cours.

Ce Village eſt principalement remarquable par ſon magnifique Château, qui eſt vraiment de la plus belle apparence. Sa poſition ſur une petite colline, lui procure des points de vue charmans & très-étendus. Les jardins ſont admirables, & l'on n'a rien épargné pour les faire répondre à la beauté & à la régularité du Château.

Dans le XVIe. ſiècle, cette Terre étoit dans la Maiſon de Thou; elle paſſa enſuite dans celle du Harlai, par ſon mariage avec la fille de Chriſtophe de Thou, premier Préſident.

Cette Terre paſſa enſuite à Achille du Harlai, Procureur-Général, qui la poſſédoit en 1671.

Après lui, Stains eut pour Seigneur Claude Coquille, Secrétaire ordinaire du Conſeil d'Etat, & enſuite Touſſaint Bellanger, d'abord Notaire au Châtelet, & depuis Secrétaire du Roi, & Tréſorier général du ſceau. Ce fut lui qui fit ériger Stains en Châtellenie, & les Lettres-Patentes données à cet effet furent enregiſtrées au Parlement le 28 Octobre 1714. Le Village lui eſt redevable auſſi bien qu'à Agnès Préaud, ſa femme, des fondations très-avantageuſes, tant pour l'inſtruction des enfans, que pour le ſoulagement des malades. Il mourut le 13 Janvier 1740, ſans laiſſer d'enfans.

M. *Benoît Dumas*, ancien Gouverneur de Pondichery, & depuis Directeur de la Compagnie des Indes, eut enſuite cette Terre. Etant mort en 1746, ſans enfans, ſa veuve

l'apporta en mariage à M. *Joly*, Grand-Audiencier en la Chancellerie.

M. *Perrinet*, Fermier Général, en fit enſuite l'acquiſition en 1752, & eſt mort vers 1760. Elle a paſſée à ſes héritiers.

Stains eſt un pays de bleds, vignes & prairies, l'Egliſe eſt ſous l'invocation de la Sainte Vierge, & Sainte Gemme eſt la ſeconde Patrone. La Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Saint-Denis.

STATUE DE LA VIERGE MUTILÉE. Au coin de la vieille rue du Temple & de celle des Roſiers, il y avoit, comme il y a encore aujourd'hui, une ſtatue de la Vierge tenant le petit Jéſus entre ſes bras. Quelques Luthériens ayant coupé les têtes de ces deux figures, la nuit du 31 de Mai 1528, François I, Roi de France, promit mille écus d'or à celui qui découvriroit les Auteurs de ce crime. On fit une proceſſion générale, où fut portée une ſtatue de la Vierge, que le Roi fit faire d'argent doré. Sa Majeſté y aſſiſta avec un cierge à la main, accompagnée des plus grands Seigneurs du Royaume, & des Cours Souveraines. La proceſſion étant arrivée au coin de cette rue, on chanta l'Antienne *Ave Regina Cœlorum*: Le Roi, après avoir prié quelque temps à genoux, poſa lui-même la ſtatue dans la même place, où étoit celle que les Hérétiques avoient défigurée, & laiſſa ſon cierge allumé, qui brûla le reſte du jour & toute la nuit devant cette image. Cette action du Roi lui mérita de grands éloges, & un Bref du Pape Clément VII, du 5 Juillet de la même année, dans lequel il dit à ce Prince, *eſt ut tibi nobiſque de tam ortodoxo Rege gratulemur.* Pour empêcher qu'on ne dérobât cette ſtatue d'argent doré, on ſcella un gros treillis de fer dans le jambage, contre lequel elle étoit placée; mais malgré cette précaution, on trouva moyen de l'enlever, au commencement du mois d'Avril de l'an 1545.

SUCY. Ce Village de la Brie dans le Doyenné du vieux-Corbeil, & à quatre petites lieues de Paris vers l'orient d'hiver, s'appelloit primitivement *Sulciacus* ou *Sulciacum*; nom qui étoit encore d'uſage en 1020 ou 1030. Il n'eſt placé ſur aucune grande route; mais il eſt éloigné ſeulement d'un quart de lieue de celle de Brie-Comte-Robert. Sa ſituation eſt ſur la même montagne que Boiſſy-Saint-Léger, dont il n'eſt ſéparé que par la maiſon, dite *le Piple.*

Son territoire contient une grande quantité de vignes, & quelques-unes font de bon vin. Les terres qui ſont dans le bas, en tirant vers Bonneuil, ou vers la Marne, ne paroiſſent pas être d'un grand profit. Celles d'en haut ſont meilleures, & ne s'étendent pas bien loin, étant limitées par Noiſeau, par les bois & par Boiſſy. Autrefois ce lieu étoit conſidérable, & fermé de murs & de portes. Il y a encore pluſieurs rues. Le Chapitre de Paris en eſt Seigneur & gros Décimateur.

L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint Martin. On y conſerve du bois de la vraie Croix, que l'on porte deux fois l'an en proceſſion ſous le dais. La Cure eſt à la préſentation du Chapitre de Notre-Dame.

Vers l'an 1287, *Dudon de Laon*, Médecin de Saint Louis, & Clerc, donna aux Chanoines de Notre-Dame, dix-huit arpens de bois, ſitués à Sucy, proche ceux du Chapitre, pour l'aſſiſtance aux Matines & autres charges, avec une rente ſur un lieu dit *ad Puteum Vallis de Succiaco*. C'eſt auſſi à Sucy qu'étoient ſituées les vignes que *Jean le Tellier*, Chanoine & Archidiacre de Brie, légua en 1480, avec une maiſon, pour ſubvenir à l'entretien des Enfans de Chœur de Notre-Dame. Il eſt même ſpécifié que c'étoient ſes meilleures vignes. Quelques Chapelles de la même Egliſe de Notre-Dame ont pareillement leur bien aſſigné à Sucy en tout ou en partie. L'une eſt celle de Saint André & de Saint Louis, pour la fondation de laquelle *Dudon* donna une maiſon ſiſe à Sucy, dite la *maiſon de la Tour*, avec ſes dépendances, qui ſont des prés & des vignes ; l'autre eſt une de celles qui ſont à l'Autel de Sainte Foy, autrement Saint-Julien-le-Pauvre & Sainte Marie Egyptienne, qu'on dit fondée par *Guillaume de Limoges*.

Il ſe tient tous les ans à Sucy une foire le 14 Septembre, & un marché tous les mardis.

SUINES, Hameau du Doyenné du vieux-Corbeil, près de Griſy. Il y a un château & un vignoble.

SURESNE. On ne peut rien dire ſur l'étymologie du nom de ce Village du Doyenné de Château-Fort. La Terre où il eſt ſitué, a appartenu au Roi Charles-le-Simple, en 918, de même que Ruel qui n'en eſt qu'à une demi-lieue, appartenoit à Charles-le-Chauve, avant qu'il le donnât au Monaſtère de Saint-Denis, & que Nanterre qui avoit auſſi

appartenu à Clovis, avant qu'il en fît préſent à la Baſilique de Saint Pierre de Paris, aujourd'hui Sainte Geneviève.

Ce Village eſt ſur le rivage gauche de la Seine, à deux petites lieues de Paris, vers le couchant, au bas du Mont-Valérien, qui, de ce côté-là, regarde le levant; expoſition, laquelle jointe à la nature du ſol, fait produire ſur cette côte des vins ſi bons, relativement aux autres du voiſinage de Paris, que dans des thèſes de Médecine, ſoutenues en cette Ville en 1724, ou 1725, on n'a pas craint de mettre en poſition que les vins de ce Village ſurpaſſent en bonté ceux de Beaune & autres de Bourgogne. Ce vignoble a donc bien changé depuis. Ce lieu a été qualifié de Bourg. Il pourroit avoir été muré avant les guerres civiles du ſeizième ſiècle. Il y eſt reſté encore une porte du côté qui conduit à Puteaux. Il y avoit autrefois celle qui menoit à Ruel.

L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint Leufroy, & la Cure eſt à la nomination de l'Abbé de Saint Germain-des-Prés.

De célèbres Curés en ont été Titulaires. *François Vatable*; ce Savant illuſtre en devint Curé le 8 Juillet 1524, par permutation pour un Canonicat de la Cathédrale de Meaux. *Pierre Convers* lui ſuccéda le 13 Avril 1547; & ce dernier réſigna l'année ſuivante au célèbre *Pierre Danès*, nommé huit ans après Evêque de Lavaur.

Ce Bourg eſt devenu célèbre dans l'Hiſtoire d'Henri IV, ſur la fin des guerres de la Ligue en 1593, lorſqu'on fut convenu avec ce Prince, de conférer ſur les moyens de conſerver la Religion & l'Etat; les Catholiques Royaux offrirent de tenir les Conférences à Montmartre, ou à Chaillot, ou bien à Saint-Maur: enfin on réſolut de les tenir à Sureſne le 21 Avril; elles ne commencèrent cependant que le 29. Il y aſſiſta des Archevêques, & on y fit ſentir au Roi la néceſſité où il étoit d'embraſſer la Religion Catholique. La ſeconde Conférence y fut tenue le troiſième jour de Mai, & continua le reſte du mois.

Le 19 Novembre 1669, M. *de Lyonne* donna à l'Envoyé Turc une audience à Sureſne, & il y eut uſage du *cavé*: ce mot eſt répété deux fois dans la gazette d'alors, pour ſignifier du *Café*, qui étoit alors fort nouveau en France.

Raoul Bouterays a donné de grandes louanges au vignoble de Sureſne, dans ſon Poëme latin, intitulé *Lutetia*, imprimé en 1611, & il en fait aller les vins de pair avec ceux d'Orléans.

T.

TABLEAUX DU LOUVRE & autres (*les*). Le Roi aimant les Arts, pour exciter l'émulation, ordonna, en 1740, à M. *Orry*, Contrôleur-Général des Finances, comme Directeur-Général des Bâtimens, de faire expoſer tous les ans, dans la grande ſalle du Louvre, aux yeux, à la critique ou aux applaudiſſemens du Public, tous les ouvrages de Peinture & de Sculpture, qui ſeroient compoſés chaque année par les Membres de ſon Académie Royale. En conſéquence, cette expoſition fut faite pour la première fois le 22 Août 1740, & continuée juſqu'au 15 Septembre, les années ſuivantes juſqu'au 30. Aujourd'hui cela ne ſe pratique plus que tous les deux ans à pareil tems.

On conſervoit autrefois les Tableaux du Roi dans un ancien Hôtel proche du Louvre; mais depuis que la plus grande partie en a été placée dans les Appartemens de Verſailles, ceux qui n'ont pu trouver place à cauſe de leur grandeur, ont été mis dans la Galerie d'Apollon. On y voit ſur-tout les Noces de Cana, de *Paul Véronèſe*, tableau extrêmement grand, d'une compoſition merveilleuſe & ſavante, dont la République de Veniſe a fait préſent au Roi, par une députation faite exprès, mais qui a été malheureuſement gâté depuis par l'ignorance d'un Peintre qui avoit entrepris de le nettoyer. On y admire les Batailles d'Alexandre-le-Grand, peintes par *le Brun*, ſur leſquelles on a fait de très-riches Tapiſſeries aux Gobelins, & qui ſont un des principaux ornemens des Maiſons Royales. Il y a auſſi des morceaux de pluſieurs autres Maîtres renommés, entre leſquels on diſtingue une Annonciation d'une excellente beauté, peinte par *Vandeck*, d'après un original du fameux *Titien*; les quatre Tableaux d'*Albane*, gravés par *Baudet*, & pluſieurs autres grands ouvrages de peinture, remarquables par leur beauté ſingulière.

On voit auſſi au Palais du Luxembourg d'excellens Tableaux appartenans à Sa Majeſté; on les expoſe au Public les dimanches & les mercredis pendant l'été. *Voy.* PALAIS DU LUXEMBOURG.

TABLETIERS. Ce ſont ceux qui ont l'art de faire toutes ſortes de pièces délicates au tour, & autres menus ouvrages en ivoire, écaille, ou bois précieux, tels que jeux de tric-

trac, dames, échecs, tabatières, peignes, &c. Cette Communauté a des ſtatuts qui furent renouvellés en 1507, & confirmés par Lettres-Patentes de Louis XIV en 1691, qui les qualifient de Maîtres Peigniers, Tabletiers, Tourneurs & Tailleurs d'Images. L'apprentiſſage eſt de ſix ans, & deux ans de compagnonage. Le brevet coûte 30 liv. & la maîtriſe 400 liv. Ils ſont en concurrence avec les Luthiers & les Eventailliſtes, depuis l'Edit de 1776, & ils ont le vernis & la peinture relatifs à ces Profeſſions, en concurrence avec le Peintre-Sculpteur. *Voyez* JURANDES.

TAILLANDIERS. Ce ſont ceux qui font & vendent toutes ſortes de gros outils de fer tranchant, qui s'aiguiſent ſur une meule, comme ſerpes, haches, faulx, couperets, chenets, pelles, pincettes, limes, vrilles, & partie des outils qui ſervent aux Orfévres, Graveurs, Sculpteurs, Menuiſiers, Arquebuſiers, &c. Les Statuts de cette Communauté furent renouvellés & augmentés ſous Charles IX en 1572, qui les qualifient de Maîtres Taillandiers, Groſſiers, Vrilliers, Tailleurs de limes, & Ouvriers en fer blanc & noir, &c. Ces Statuts ont été renouvellés ſous preſque tous les Rois juſqu'à Louis XIV, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1691, par leſquelles il eſt enjoint à chaque Maître d'avoir un poinçon pour marquer leurs ouvrages, ſoit à chaud ou à froid.

Les Apprentifs qui épouſent la fille d'un Maître ſont exempts du chef-d'œuvre; ſi c'eſt un Compagnon étranger, il n'eſt ſujet qu'à l'expérience, pourvu qu'il ait ſervi trois ans à Paris. L'apprentiſſage eſt de cinq ans. Le brevet coûte 23 liv. & la maîtriſe 800 liv. Ils ſont réunis aux Serruriers, Ferblantiers & Maréchaux-Groſſiers, depuis l'Edit de 1776. *Voyez* JURANDES.

TAILLEBOURDERIE. Ecart de la Paroiſſe des Molières, Doyenné de Château-Fort.

TAILLEURS D'HABITS. Ce ſont ceux qui taillent, couſent & vendent les habits ou vêtemens d'hommes & corps de femmes. La réunion des Marchands Pourpointiers, qui a été faite à cette Communauté en 1655, les a obligés de dreſſer de nouveaux Statuts, qui ont été approuvés par le Lieutenant-Civil en 1660, & confirmés par Lettres-Patentes de Louis XIV, regiſtrées en Parlement la même année. L'apprentiſſage eſt de trois ans, & trois ans de compagnonage. Le

brevet coûte 24 liv. & la maîtriſe 400 liv. Depuis l'Edit de 1776, ils ſont réunis aux Frippiers d'habits & de vêtemens en boutique ou échoppe, & ont la faculté de faire des boutons d'étoffes, en concurrence avec le Paſſementier-Boutonnier. Patron, la Sainte-Trinité. Bureau, Quai de la Mégiſſerie.

TAILLEURS DE PIERRE. Ce ſont les Ouvriers qui taillent & coupent la pierre lorſqu'elle eſt tirée de la carrière, & qui la dreſſent & la façonnent convenablement au lieu où elle doit être poſée. *Voyez* MAÇONS.

TANNEURS-HONGROYEURS (*les*). Le plus grand nombre des Tanneries eſt dans le Quartier du Fauxbourg S. Marcel, à cauſe de la commodité de la petite rivière de Bièvre ou des Gobelins.

Les Tanneurs ſont ceux qui, par le moyen du tan & quelques autres drogues, préparent les cuirs de bœuf, veau, vache, pour les rendre plus durables. Les Statuts de cette Communauté ſont de 1345, ſous le regne de Philippe de Valois, dont partie des articles ſont communs à tous les Tanneurs du Royaume. L'apprentiſſage eſt de cinq ans. Le brevet coûte 30 liv. la maîtriſe 600 liv. depuis leur réunion, en 1776, avec les Corroyeurs, les Peauſſiers, les Mégiſſiers & les Parcheminiers. *Voyez* JURANDES.

TAPISSIERS (*les*). Ce ſont des Marchands qui achètent, font & vendent toutes ſortes de tapiſſeries & autres meubles. Cette Communauté eſt une des plus anciennes & des plus conſidérables de cette Capitale. On tient qu'ils étoient exempts par leurs premiers Statuts, de faire le guet ſous le règne de Philippe-Auguſte, ayeul de S. Louis. Les Statuts qu'ils ont aujourd'hui furent approuvés du Lieutenant-Civil en 1630, & confirmés par Lettres-Patentes de Louis XIII, regiſtrées en Parlement la même année. L'apprentiſſage eſt de ſix ans, & trois ans de compagnonage. Le brevet coûte 30 liv. la maîtriſe 600 liv. depuis leur réunion en 1776, avec les Frippiers en meubles & uſtenſiles & les Miroitiers. *Voyez* JURANDES.

TAVERNY. Suivant Hadrien de Valois, ce Bourg a tiré ſon nom des tavernes qui y furent établies pour le rafraîchiſſement des Troupes Romaines qui y paſſoient. Il y a toute apparence qu'étant à cinq lieues de Paris, c'étoit un

lieu de ſtation pour ceux qui alloient dans une partie du Vexin, & que le voiſinage des vignes y forma les Cabarets qui lui ont donné le nom de *Taverny*.

L'Egliſe eſt inconteſtablement l'une des plus belles du Diocèſe de Paris. Elle eſt bâtie, comme tout le Bourg, ſur la pente du côteau qui regarde le midi. Les dehors ſont peu de choſe; mais les dedans en ſont charmans par la délicateſſe du gothique, celle des galeries qui règnent tout autour & dans la croiſée, & au ſanctuaire, qui eſt en forme d'apſide ou de rond-point; elle eſt auſſi toute voûtée en pierre. Cet édifice, qui eſt ſous l'Invocation de Notre-Dame & de Saint-Barthélemi, eſt un ouvrage du treizième & du quatorzième ſiècle. Le Jubé, qui eſt de bois, eſt plus nouveau, auſſi-bien que l'orgue placée ſur la grande porte. Le clocher eſt ſur la croiſée vers le midi; c'eſt ce qui a moins d'apparence. On le dit conſtruit de châtaigniers. On ne peut guère douter que nos Rois n'aient contribué au bâtiment de cette Egliſe avec les Seigneurs de Montmorenci. Le rétable du grand autel eſt en relief. On y voit une très-belle ſtatue de la Sainte-Vierge, de marbre blanc ou d'albâtre. Il reſte deux colonnes de pierre au ſanctuaire, qui font voir qu'il y avoit autrefois des courtines ou rideaux qui y aboutiſſoient, comme dans les anciennes Cathédrales. Le mot APLANOS, ſi familier aux Montmorenci des derniers temps, y eſt une fois. Autour de la clôture du chœur on voit, par dehors, la repréſentation en relief de l'hiſtoire de la Paſſion; & on y lit en lettres gothiques minuſcules, du côté droit, l'oppoſition des vertus aux vices, en ces termes :

Orgueil, Diligence, trébuche.
Pareſſe, ſobriété, trébuche.
Glouronie, Chaſteté, trébuche.

Et du côté gauche :

Luxure, Charité, trébuche.
Envie, Patience, trébuche.
Ire, largeſſe, trébuche.

Près de la Chaire du Prédicateur, ſont les tombes & figures de trois perſonnes de la Maiſon de Montmorenci.

La Cure de Taverny eſt à la nomination de l'Abbé de S. Martin de Pontoiſe. Le Prieuré eſt dans la même Egliſe, qui ſert de Paroiſſe : il dépend de S. Martin de Pontoiſe.

En 1200, Taverny étoit une terre diſtinguée, qui avoit

ſon parc particulier, & dont la Maiſon de Montmorenci étoit Seigneur. Il y a auſſi quelques preuves que nos Rois y avoient une maiſon ou château. On trouve quelques chartres du Roi Philippe-le-Bel, qui ſont datées de Taverny, en 1299, & une autre de Philippe-le-Long, du 5 Juin 1317. Ce fut en ce lieu que *Jean*, Duc de Normandie, fils du Roi Philippe de Valois, tomba malade vers le milieu du mois de Juin 1335. Les Religieux de S. Denis y vinrent trois fois pieds nuds, en portant le ſaint Clou & ce qu'ils ont de la Sainte Couronne de notre Seigneur, avec un doigt de S. Denis, leſquelles reliques reſtèrent à Taverny durant quinze jours. Et le 7 Juillet, lorſque ce Prince fut hors de danger, le Roi vint pareillement du même lieu de Taverny, à pied, à S. Denis, pour y rendre graces à Dieu & aux ſaints Martyrs. La diſtance eſt de trois lieues. Enfin, l'on trouve qu'en l'année 1465, Louis XI donna à *Antoine de Chabannes*, Comte de Dammartin, ce qu'il avoit en ce Fief.

On aſſure que Taverny n'a été diſtrait du Duché d'Enguien ou de Montmorenci par M. le Prince de Condé, qu'en 1675, en faveur de M. *le Clerc de Leſſeville*, Conſeiller au Parlement. Le Grand-Prieur de France y poſsède quelque Seigneurie.

TAUREAU. (*Combat du*) Ce ſpectacle ſe donne en champ clos, les mêmes jours que le Concert ſpirituel, c'eſt-à-dire les jours où il n'y a point d'autres théâtres ouverts. L'on y voit des animaux quadrupèdes, domeſtiques & ſauvages, ſe battre les uns contre les autres, ou contre des dogues élevés à cet exercice, leſquels mettent à mort les jours de grandes Fêtes, des taureaux, des lions, des tygres, des loups, des ours, &c. contre leſquels ils ſe battent; enſuite le divertiſſement du *peccata*; c'eſt un âne qui lutte contre les chiens & le oulvari. Ce ſpectacle s'annonce comme les autres, par des affiches, & ſe termine aſſez ſouvent par un feu d'artifice. On vient de le tranſporter de la barrière de Sèvre auprès de l'Hôpital Saint-Louis, du côté des Porcherons.

TEINTURIERS. On prétend que les eaux de la petite rivière de Bièvre, ou des Gobelins, ſont très-bonnes pour l'Art du Teinturier; c'eſt pourquoi il s'en eſt fixé un grand nombre dans ſon voiſinage, c'eſt-à-dire, dans le Quartier du Fauxbourg Saint-Marcel.

Ces Artiſans ont le droit & l'art de tranſporter ſur toutes ſortes d'étoffes les couleurs vives & brillantes, dont la nature orne avec tant d'éclat ſes riches productions. On diſtingue deux ſortes de Teinturiers. Les premiers ſont ceux du grand & bon teint; c'eſt-à-dire, que les couleurs dont ils font uſage, ſont ſolides & ne déchargent point; les Teinturiers du petit teint ſont ceux dont les teintures s'effacent au débouilli du ſavon, & que l'on nomme teintures fauſſes. L'on ne connoît point aux premiers, de Statuts plus anciens qu'une Sentence rendue en forme de Réglement entr'eux & le Prévôt de Paris en 1383; & en 1669, il leur fut donné un nouveau Réglement, pour leur ſervir de Statuts, qui fixe l'apprentiſſage à quatre ans, & trois ans de compagnonage, pendant lequel temps l'Apprentif ne pourra s'abſenter ſans cauſe légitime, à peine d'être rayé des livres de la Communauté.

Les Teinturiers du petit teint ont des Statuts de 1383, du Prévôt de Paris, ſur l'avis & du conſentement des Teinturiers du grand teint, & des Maîtres & Gardes de divers corps de Communauté, leſquels ont été confirmés par Charles IX, Henri IV, Louis XIII, & Louis XIV en 1679, par Lettres Patentes regiſtrées au Parlement en 1680, &c. L'apprentiſſage eſt de quatre ans, & deux ans de compagnonage. Le brevet coûte 50 livres, & la maîtriſe 500 livres, depuis l'Edit de 1776, par lequel ils ſont réunis aux Fondeurs & aux Foulons de draps.

TEMPLE (*le*) a pris ſon nom des Religieux Templiers qui avoient été nommés ainſi, parce qu'ils firent leur premier établiſſement auprès du Temple de Jéruſalem. Cet Ordre qui eſt le plus ancien de tous les Ordres Militaires, commença en 1118 à Jéruſalem. *Hugues des Payens* & *Geoffroy de Saint-Omer*, en furent les Inſtituteurs, ſe dévouèrent avec ſept autres de leurs amis au ſervice de Dieu, & firent les trois vœux de Religion, entre les mains du Patriarche de cette Ville. [Le motif principal de leur inſtitution étoit d'eſcorter les Chrétiens qui voyageoient en la Terre-Sainte, de les défendre des Voleurs & des Infidèles, & même de les loger. Leur nombre ne s'étoit pas encore accru, lorſque ſix d'entr'eux, ayant leur Maître à leur tête, vinrent en France, & ſe préſentèrent au Concile de Troyes, qui ſe tint en 1128, & où étoit *Saint-Bernard*. Ce Concile, ſur la demande de *Hugues*, premier Maître du Temple, donna commiſſion à Saint Bernard de leur dreſſer une règle.

Digitized by Google

Saint Bernard eut bien-tôt rempli la commiſſion que le Concile lui avoit donnée : il fut ſi édifié du zèle & de la régularité de ces ſix Religieux, qu'il finit leur éloge, en diſant qu'ils joignoient la douceur des Moines à la valeur des Gens de Guerre. Le Pape Honoré II en leur impoſant cette règle, leur ordonna de porter un habit particulier, qui étoit une longue robe de couleur blanche. Le Pape Eugène III y ajouta une croix rouge par-deſſus, afin de les faire ſouvenir de ne pas craindre de répandre leur ſang pour la défenſe de la Religion Chrétienne. Ils ſongèrent enſuite à s'établir à Paris quelques-uns veulent que ce fut en 1148 ; mais, faute de connoître les titres de cette Maiſon, il eſt difficile de dire quelque choſe de certain. Le plus ancien titre qui nous ſoit connu, eſt de l'an 1211 du mois de Novembre. Il eſt rapporté par Dubreul, *Antiquités de Paris*, de l'édition de 1612, pag. 873 : par ce titre, *Holdoin*, Prieur ou Précepteur du Temple, & les Frères, accordent à l'Hôpital de Sainte Opportune, une maiſon ſituée dans la rue neuve, joignant la maiſon de Simon Franque, moyennant ſix ſols pariſis de ſurcens. Dans la ſuite, les Templiers agrandirent conſidérablement la maiſon qu'ils avoient à Paris, afin d'y recevoir leurs Confrères qui venoient de toutes parts en cette Ville pour y tenir leur Chapitre Général. Cette maiſon devint ſi magnifique, que lorſque Saint Louis accorda le paſſage par ſon Royaume à Henri III, Roi d'Angleterre, pour retourner de Gaſcogne dans ſes Etats, le Roi lui donna le choix du Palais, ou du Temple, pour ſon logement ; mais Henri préféra le Temple, à cauſe du grand nombre d'appartemens qu'il y avoit. Ce fut là auſſi que ce Monarque donna un grand feſtin au Roi & à toute la Cour. Ce repas fut ſi magnifique, qu'un Hiſtorien contemporain le met au-deſſus des fêtes les plus célèbres de l'Hiſtoire.

Philippe III, ſurnommé *le Hardi*, par ſes Lettres datées de Vincennes au mois d'Août de l'an 1279, conféra aux Chevaliers du Temple, leur Juſtice baſſe, moyenne & haute ſur toutes les terres & maiſons qu'ils avoient au-delà des murs de la nouvelle enceinte de Paris, depuis la porte du Temple, juſqu'à la porte Barbette ; mais à l'égard des terres qui avoient été enfermées dans la Ville, il ne leur y conſerva que la Juſtice foncière ou baſſe. Les Templiers déchurent peu à peu de l'état de régularité où ils vivoient. Le relâchement & les déſordres s'introduiſirent dans leurs mœurs, & enfin ils tombèrent, ſelon quelques-uns, dans des crimes ſi énormes, que le Pape Clément V & le Roi Philippe-le-

Digitized by Google

Bel réſolurent l'abolition de cet Ordre. On tint alors le Concile Général de Vienne, & dans la deuxième Seſſion, où le Pape & Philippe-le-Bel étoient préſens, le 22 Mars de l'an 1312, cet Ordre fut ſupprimé, & la Bulle de condamnation & d'extinction, publiée le 3 Avril ſuivant, avec défenſes à qui que ce ſoit d'en prendre l'habit, ſous peine d'excommunication, & on diſpoſa en même temps des biens & des Particuliers de cet Ordre. Le 12 Mars 1313, *Jacques de Molay*, Grand-Maître des Templiers (il avoit été parrein d'un des enfans du Roi), & *Guy*, Commandeur d'Aquitaine, frère du Dauphin d'Auvergne, furent brûlés vifs dans la place où eſt la ſtatue d'Henri IV ſur le Pont-Neuf *.

---

* Le Grand-Maître *Jacques de Molay*, *Guy*, Commandeur d'Aquitaine, fils de Robert II & de Mahaut d'Auvergne, *Hugues de Péralde*, Grand-Prieur de France, & un autre dont on ignore le nom, après avoir été conduits a Poitiers, devant le Pape, furent ramenés à Paris, pour y faire une confeſſion publique de la corruption générale de leur Ordre; ils en étoient les principaux Officiers, & Philippe-le-Bel qui n'ignoroit pas qu'on diſoit hautement, que les richeſſes immenſes que les Templiers avoient apportées de l'Orient, & dont il vouloit s'emparer, étoient la véritable cauſe de la perſécution qu'ils eſſuyoient, eſpéroit que cette cérémonie en impoſeroit au peuple, & calmeroit les eſprits effrayés par tant & de ſi terribles exécutions dans la Capitale & dans les Provinces. On les fit monter tous les quatre ſur un échaffaud dreſſé devant l'Egliſe de Notre-Dame; on lut la Sentence qui modéroit leur peine à une priſon perpétuelle: un des Légats fit enſuite un long diſcours, où il détailla toutes les abominations & les impiétés dont les Templiers avoient été convaincus, diſoit-il, par leur propre aveu; & afin qu'aucun des ſpectateurs n'en pût douter, il ſomma le Grand-Maître de parler, & de renouveller publiquement la confeſſion qu'il en avoit faite à Poitiers. *Oui, je vais parler*, dit cet infortuné vieillard, en ſecouant ſes chaînes, & s'avançant juſqu'au bord de l'échaffaud: *je n'ai que trop long-temps trahi la vérité. Daigne m'écouter, daigne recevoir, ô mon Dieu, le ſerment que je fais, & puiſſe-t-il me ſervir quand je comparoîtrai devant ton Tribunal! Je jure que tout ce qu'on vient de dire des Templiers, eſt faux; que ce fut toujours un ordre zélé pour la foi, charitable, juſte, orthodoxe, & que ſi j'ai eu la foibleſſe de parler différemment, à la ſollicitation du Pape & du Roi, & pour ſuſpendre les horribles tortures qu'on me faiſoit ſouffrir, je m'en repens. Je vois*, ajouta-t-il, *que j'irrite nos Bourreaux, & que le bûcher va s'allumer; je me ſoumets à tous les tourmens qu'on m'apprête, & reconnois, ô mon Dieu, qu'il n'en*

Quelques jours après on brûla cinquante-neuf Chevaliers dans l'endroit où eſt bâti l'Hôtel des Mouſquetaires Noirs.

---

eſt point qui puiſſe expier l'offenſe que j'ai faite à mes freres, à la vérité, & à la Religion. Le Légat, extrêmement déconcerté, fit remener en priſon le Grand-Maître & le frere du Dauphin d'Auvergne, qui s'étoit auſſi rétracté : le ſoir même ils furent tous les deux brûlés vifs, & à petit feu. Leur fermeté ne ſe démentit point ; ils invoquoient Jeſus-Chriſt, & le prioient de ſoutenir leur courage ; le peuple conſterné & fondant en larmes, ſe jetta ſur leurs cendres, & les emporta comme de précieuſes Reliques : les deux Commandeurs qui n'avoient pas eu la force de ſe rétracter, furent traités avec douceur. Leur Ordre ne ſubſiſta pas deux cents ans. Villani, & la plupart des Hiſtoriens, aſſurent qu'un Templier, Prieur de Monfaucon, près de Toulouſe, & un Florentin nommé *Noffodei*, qui furent leurs délateurs, étoient deux ſcélérats que le Grand-Maître, pour crime d'héréſie, & attendu la vie honteuſe qu'ils menoient, avoient condamnés à finir leurs jours en priſon. Ces deux miſérables firent dire à *Enguerrand de Marigni*, ſur-Intendant des Finances, que ſi l'on vouloit leur promettre la liberté, & leur aſſurer de quoi vivre, ils découvriroient des ſecrets *dont le Roi pourroit tirer plus d'utilité que de la conquête d'un Royaume.* Ce fut ſur les dépoſitions de ces deux hommes, que les Templiers, qui ſe trouverent en France, furent tous arrêtés à jour marqué, le 13 Octobre 1307. Dans la ſuite ces deux délateurs périrent ; l'un dans une mauvaiſe affaire, & l'autre, *Noffodei*, fut pendu pour quelques nouveaux crimes. *Guillaume de Nogaret*, ſi connu par la violence de ſon caractere, & frere *Imbert*, Dominicain, Confeſſeur du Roi, & revêtu du titre d'Inquiſiteur, ſe chargerent de donner à la pourſuite de cette affaire, toute l'activité poſſible. On fit des informations de tous côtés, & bientôt on n'entendit plus parler que de chaînes, de cachots, de bourreaux & de bûchers. On attaqua juſqu'aux morts ; leurs oſſemens furent déterrés, brûlés, & leurs cendres jettées au vent. On accordoit la vie & des penſions à ceux qui ſe reconnoiſſoient volontairement coupables ; on livroit les autres aux tortures. Pluſieurs qui n'auroient pas craint la mort, épouvantés par l'appareil des tourmens, convinrent de tout ce qu'on leur diſoit d'avouer ; il y en eut auſſi un grand nombre dont la conſtance ne put être ébranlée, ni par les promeſſes, ni par les ſupplices.

Voici les abominations qu'on imputoit aux Templiers : qu'à leur réception dans l'Ordre, on les conduiſoit dans une chambre obſcure, où ils renioient J. C. & crachoient trois fois ſur le Crucifix ; que celui qui étoit reçu, baiſoit celui qui le recevoit, à la bouche ; enſuite, *in fine ſpinæ dorſi & in virgâ virili* : qu'ils adoroient une

Il y en eut auſſi de brûlés derrière l'Abbaye Saint Antoine. Le Grand-Maître ajourna le Roi à comparoître devant Dieu au bout de l'an ; & le Pape, quarante jours après ſon Jugement. L'on prétend que le Roi de France & le Pape moururent dans le temps fixé par le grand-Maître. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que tous les Templiers qui ſe trouvèrent en France, furent arrêtés en un même jour.

Clément V, par une Bulle adreſſée aux Adminiſtrateurs des biens des Templiers, leur ordonna de les remettre entre les mains du Grand-Maître des Frères de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, aujourd'hui nommés Chevaliers de Malthe.

Il eſt conſtant que le Tréſor du Roi avoit été long-tems en dépôt au Temple, mais on n'a point de preuve que Philippe-le-Bel ſoit venu faire ſon ſéjour dans cette maiſon, dès qu'on en eut chaſſé les Templiers. Les Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem entrèrent donc en poſſeſſion du Temple & de tous les biens des Templiers, à Paris & ailleurs. Ces Religieux ont fait du Temple la Maiſon Provinciale du Grand-Prieuré de France. Elle occupe un grand terrein enfermé de hautes murailles à crénaux, fortifiées d'eſpace en eſpace par des tours. Ces tours & ces crénaux ont été abattus en partie. La grande porte eſt décorée d'un ordre dorique à colonnes iſolées ; toute l'Architecture qui

---

tête de bois doré, qui avoit une grande barbe, & qu'on ne montroit qu'aux Chapitres généraux : qu'on leur recommandoit d'être chaſtes avec les femmes, mais très-complaiſans envers les freres, *dès qu'ils en étoient requis* : que s'il arrivoit que d'un Templier & d'une pucelle il naquît un garçon, ils s'aſſembloient, ſe rangeoient en rond, ſe le jettoient les uns aux autres, juſqu'à ce qu'il fût mort, *poſtea igni torrebant eum, ex que eliquatâ indè pinguedine ſimulacrum decoris gratiâ unguebant* ; qu'en Languedoc, trois Commandeurs mis à la torture, avoient avoué qu'ils avoient aſſiſté à pluſieurs Chapitres Provinciaux de l'Ordre ; que dans un de ces Chapitres, tenus à Montpellier, & de nuit, ſuivant l'uſage, on avoit expoſé *une tête* ; qu'auſſitôt le Diable avoit apparu ſous la figure d'un chat : que ce chat, tandis qu'on l'adoroit, avoit parlé & répondu avec bonté aux uns & aux autres ; qu'enſuite pluſieurs Démons avoient auſſi apparu ſous des formes de femmes, & que *chacun* des freres avoit eu ſa *chacune*. *Proceſſus contrà Templar.* DUPUY. *Robert Gaguin, liv.* 7, *p.* 112. *Hiſt. générale de Languedoc, ann.* 1307. SAINT-FOIX, *Eſſ. hiſt. ſur Paris, t.* 1, *p.* 293 *& ſuiv.*

Digitized by Google

orne cette façade eſt d'un fort mauvais goût. La cour étoit décorée d'une eſpèce de périſtile à colonnes couplées, qui a été détruit ſous le Grand-Prieuré de M. le Chevalier *d'Orléans*, parce qu'il tomboit en ruine; mais quoiqu'il eût quelques défauts, il formoit une magnifique décoration, à laquelle on a ſubſtitué une miſérable paliſſade de tilleuls, taillés en arcades, qui reſſemble fort à des décorations de cabarets & guinguettes.

Le corps de logis, qui eſt au fond de cette cour, a été bâti par *Jacques de Souvré*, Grand-Prieur de France; mais en 1720 & 1721, le Chevalier *d'Orléans*, qui étoit revêtu de ce grand Prieuré, fit faire de grands changemens dans cet édifice, ſur les deſſins & ſous la conduite de *Gilles-Marie Oppenord*, premier Architecte du Duc d'Orléans, alors Régent du Royaume. Le Prince *de Conti*, mort en 1776, dernier Grand-Prieur, auquel a ſuccédé Monſeigneur *le Duc d'Angoulême*, a fait élever divers bâtimens dans les cours de ce vaſte emplacement.

Le reſte du terrein de ce grand enclos eſt rempli par l'Egliſe, par la groſſe tour, & par un grand nombre de maiſons, dont quelques-unes ſont accompagnées de jardins. Les autres ſont petites & de peu d'apparence, & louées à des Marchands & à des Artiſans, qui y jouiſſent de la franchiſe du lieu. La groſſe tour, flanquée de quatre tourelles, a été bâtie par Frère *Hubert*, Tréſorier des Templiers, qui mourut en 1222. Cette tour eſt regardée comme un des plus ſolides édifices qu'il y ait dans le Royaume. L'Egliſe eſt gothique, & a été, dit-on, bâtie ſur le modèle de S. Jean de Jéruſalem. Elle a devant ſa principale porte, un petit porche ou veſtibule. On voit dans le Chœur un mauſolée de marbre noir & blanc, ſur lequel eſt la ſtatue à genoux d'*Amador de la Porte*, Grand-Prieur de France, mort en 1640. Ce monument a été fait par Michel Bourdin, l'un des plus habiles Sculpteurs de ſon tems. Au haut de ce tombeau eſt cette Inſcription:

D. O. M. S.

Non moriar, ſed vivam,
Et narrabo opera Domini. Pſal. 117.

Et au bas eſt écrit:

Piis manibus.
Portæum *pietas generoſis ſuſtulit alis*;
Qui ſic evehitur Tartara nulla timet.

Plus bas encore ſur la face du monument, eſt l'inſcription ci-après :

Æternâ dignum memoriâ
D. AMADORUM DE LA PORTE.

Cujus cineres hîc ſepulti futuram præſtolantur anaſtaſim, poſteritati multa commendant decora. Ejus origo gens vetuſtæ nobilitatis apud Pictones, heroum ferax, precipuis hocce noſtro ſæculo præfulſit honoribus; quippe quæ Eminentiſſimum Cardinalem Richelium, *liliati cœli noſtri velut atlantem, virum primæ notæ, & omnibus majorem titulis; necnon illuſtriſſimum Polemarchum Mellæræum, invictum Poliorcetem, Provinciæ Armoricæ Proregem, utrinque nepotes quaſi ad miraculum protulit; ille tamen ante hæc gentilitia ſidera propriis jam ſplenduerat radiis & à puero Melitenſis ordinis ſacram adſcriptus militiam, in eâ fortiter ſeſe geſſerat, geminâ expeditione navali; tum illâ, qua fame periclitanti Religionis inſulæ, expugnatis, captis, & adductis quinque navibus Turcicis, frumento onuſtis, opportunè ſuccurit, tum eâ, quâ eorumdem infidelium claſſe in ſecundo regreſſu à Lepanto diſperſa, & direpta, ſingulari ejus adminiculo opima ſpolia, captivi, & tormenta bellica in ordinis commodum ceſsêre: deinde ſummus illi Franciæ Prioratus, (apud Equites poſt ſupremam ſpectatiſſima dignitas) non aulæ Favoniis, quibus bis reſtitit, blandè afflato, ſed exactâ ſecundùm ætatem ſucceſſione promoto, cum applauſu obtigit; quò in gradu oppreſſorum protectorem, egenorum proviſorem, diſſidentium conciliatorem, ſe ſemper exhibuit; ſub Eminentiſſimo Cardinali nepote, Regi Adminiſtro, Architalaſſi vice functus eſt, illi ſolum ſecundus, qui in omnibus Galliæ negotiis primas tenuit; ea vitæ innocentia & morum gravitate fuit; ut converſatione ſuâ vanas aulicorum mentes ſapientiæ ſalè condiret; eo animi vigore, ut ſive in Deum, ſive in Regem peccantibus vel ſolâ præſentiâ metum incuteret; tandem & annis & meritis plenus, octogeſimum ætatis annum excedente luſtro, morte juſtorum obdormivit in Domino.* Ann. ſal. 1640. R. I. P. *hanc grati animi & piæ memoriæ durabilem teſſeram,* Carolus Mellæræus, *idem qui ſuprà nepos amantiſſimus poſuit.*

Amador de la Porte, Grand-Prieur de France, dont on vient de lire l'Epitaphe, étoit fils de *François de la Porte*, Seigneur de la Lunardière, & de *Madeleine Charles*. Ce fut réellement un Gentilhomme de beaucoup de mérite, & digne de tous les éloges qu'on vient de lire dans ſon

Digitized by Google

Epitaphe. Le crédit du Cardinal de Richelieu, ni celui de *Charles de la Porte*, Duc *de la Meilleraye*, Maréchal de France, ſes neveux, n'eurent que peu ou point de part à toutes les dignités dont il fut revêtu. Il fut Grand-Prieur de France, Bailli de la Morée, Commandeur de Bracque, Ambaſſadeur de ſon Ordre en France, Gouverneur de la Ville & Château d'Angers en 1619, du Havre en 1626, Lieutenant de Roi au Pays d'Aunis, & Iſle de Ré & d'Oleron en 1633, & mourut à Paris d'apoplexie le 31 d'Octobre 1640.

En entrant dans la Chapelle du nom de Jéſus, on voit un tombeau, ſur lequel eſt la ſtatue d'un homme à genoux, dont l'Epitaphe eſt attachée à un pilier tout-auprès.

Habet interior Gallia antiquiſſimam familiam de Villiers de l'Iſle-Adam, *multis magnisque rebus geſtis clariſſimam, Regum amicitiis celeberrimam; undè ſuis, totique Reip. Chriſtianæ prodiit tantis dignus natalibus* Philippus, *cujus modò, viator, monumentum cernis, honoris virtutiſque ergò poſitum. Hunc eò ſua per gradus evexerunt merita, ut concordibus omnium votis, in univerſum ſuum ordinem obtinens imperium, ejus militiæ magiſter fuerit, quæ Deo Opt. Max. eſt*, & Joanni-Zachariæ *ſacra; cellam hanc vivens ineffabili tetragamato nomini, extrà quod nulli ſalus, vir pius ac religioſus dicatam voluit.*

Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, mourut à Malte le 21 Août 1534. Ainſi le monument qu'on voit ici n'eſt qu'un cénotaphe ou tombeau vuide. Ce Grand-Maître avoit donné des marques ſignalées de ſa valeur & de ſa conduite en la défenſe de la Ville de Rhodes, aſſiégée par Soliman II, du nom, Sultan des Turcs. La Maiſon *de Villiers* étoit une des plus anciennes & des plus illuſtres de l'Iſle-de-France. *Oudri Vital* parle d'*Aymeri*, Seigneur de Villiers, qui vivoit en 1073. Charles de Villiers, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, ayant hérité, comme aîné de ſa Maiſon, des terres de l'Iſle-Adam, de Nogent-ſur-Oiſe, &c. en fit don à *Anne de Montmorenci*, fils de ſa couſine-germaine, depuis Connétable de France, par acte du 10 Septembre 1527. De la Maiſon de Montmorenci, cette terre a paſſé dans la Maiſon de Bourbon-Condé, & puis dans la branche de Bourbon-Conti. La petite Ville de *l'Iſle*, ſur la rivière d'Oiſe, prit ſon ſurnom *d'Adam*, qui en étoit Seigneur avant l'an 1200: & depuis ce tems-là, ces deux noms n'en ont plus fait qu'un, qu'on a donné à la

Digitized by Google

petite Ville de l'Iſle, & à la branche aînée des deſcendans de cet *Adam*.

Dans le fond de cette même Chapelle, eſt un tableau où ſont les armes de la Maiſon de Lorraine; on lit deſſous :

Tombeau

De très-illuſtre & très-magnifique Prince FRANÇOIS DE LORRAINE, Grand-Prieur de France.

Paſſant, qui ſans penſer au deſtin rigoureux,
Vivant au prix des morts t'eſtime bien-heureux,
Arrête un peu le pas, & tu pourras connoître
Lequel eſt plus heureux, ou celui qui vient naître,
Ou celui qui mourant, laiſſe avecque ſon nom,
Les fidèles témoins d'un immortel renom.

Sous ce marbre engourdi demeure l'ombre vaine,
Et le corps enfermé de FRANÇOIS DE LORRAINE,
Non de ce grand François, qui par ſes braves faits,
Défendit les Lorrains, & recouvra Calais;
Mais d'un, qui deſcendu des mêmes père & mère,
Suivoit aſſez de près la grandeur de ſon frère,
Qui défendant la Foi, ne voulut s'épargner,
Comme de ſa vertu, Malthe peut témoigner,
Qui défendit ſon Roi, voire toute la France,
Comme confeſſe aſſez la Coſte de Provence;
Les Nourriſſons du Rhin, le Pays Boulenois,
Les remparts emmurés des frontières d'Artois.
C'eſt, Paſſant, ce qui fait qu'encore que la vie
Lui fût avant ſes jours ſubitement ravie,
Si eſt ce qu'il vivra, & ſon renom toujours
Vivant compagnera l'infinité des jours;
Renom qui fleurira plutôt par ſa vaillance
Que par heureuſement avoir pris ſa naiſſance
D'un Prince ſucceſſeur à ce grand Godefroy,
Qui laiſſant ſon Pays, par armes ſe fit Roi,
Ayant divinement conduite ſon armée,
Juſqu'au lieu capital de la Terre Idumée;
Sa vertu toutefois, ni l'heur de ſes aïeux,
Bien qu'il fût à chacun courtois & gracieux,
Ne peurent empêcher qu'en la fleur de ſon âge
Il n'ait paſſé trop tôt le commun paſſage
Où l'on ne voit jamais que la trace des pas,

Ne voiſent regarder toujours en contrebas.

Vous doncques qui n'avez pour aïeux ni pour pères,
Les Princes & les Rois, ne pleurez vos misères;
Mais plutôt ſous la terre allez patiemment,
Puiſque la mort aux Grands ne pardonne autrement.
Obiit 6 Martii 1562.

A côté de cette même Chapelle, on voit ſur une table de marbre noir, cette épitaphe:

CI GIST

F. François de Faucon, *Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Commandeur de Villedieu en Dreugeſin; lequel pendant vingt années de réſidence à Malte, a ſervi ſa Religion avec honneur en pluſieurs occaſions contre les Infideles, même étant Capitaine de Galère, & auſſi Capitaine de la Capitane de ſon Ordre; & revenu en France, ſe trouva en la bataille gagnée par M. l'Amiral de Montmorenci ſur les Rochelois, commandant une roberge; depuis étant Général des Vaiſſeaux de Normandie, eſt décédé à Paris en Avril 1626, âgé de 42 ans, au grand regret de Meſſires* Alexandre & Charles de Faucon, *ſubſécutivement Premiers Préſidens de Normandie, & de Meſſire* Claude de Faucon, *Sieur de Meſſy, ſes frères, qui lui ont fait faire cette épitaphe.*

François de Faucon étoit connu dans le monde ſous le nom de *Chevalier de Ris*, & étoit fils de *Claude de Faucon*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 11 Janvier 1567, puis Préſident des Enquêtes en 1579, & enfin Premier Préſident du Parlement de Rennes.

Dans la Chapelle de S. Pantaléon, on remarque ſous une arcade pratiquée dans la muraille, le tombeau de F. *Bertrand de Cluys*, Grand-Prieur de France, & de *Pierre de Cluys*, ſon neveu, auſſi Grand-Prieur de France. Ces deux ſtatues ſont à genoux, & l'une à la file de l'autre. Au bas de cette arcade eſt écrit:

Ici eſt le monument de nobles & religieuſes perſonnes, freres Bertrand de Cluys, *jadis Prieur de l'Aquitaine, & depuis Grand-Prieur de France, & de R. F.* Pierre de Cluys, *ſon neveu, auſſi Grand-Prieur de France, lequel a fait conſtruire cette Chapelle de fond en comble, dédiée en l'honneur de S. Pantaléon, en commémoration de la victoire obtenue par la grace divine contre le Grand Turc, l'an 1480, le jour dudit*

Digitized by Google

Saint. La Chapelle fut faite l'an 1519, bénite l'an 1532; & depuis réparée l'an 1547.

Sur l'autel de cette Chapelle, il y a un tableau fort ancien, où ſe voient divers miracles de S. Pantaléon, repréſentés à la manière de nos vieux Peintres, c'eſt-à-dire, par différens groupes répandus dans tout l'eſpace du tableau, ce qui choquoit fort, à la vérité, les règles de la bonne compoſition; mais cela ſuppléoit cependant à l'impuiſſance de ce bel Art d'offrir aux yeux plus d'un moment d'une ſeule action remarquable dans un ſujet d'hiſtoire.

On enterre dans cette Egliſe tous les Commandeurs & les Chevaliers de l'Ordre de Malte, qui meurent à Paris.

Le Temple a donné ſon nom à la rue ſur laquelle il eſt ſitué. Elle ſe nommoit en 1252 *la rue de la Chevalerie du Temple*; en 1283, *la rue de la Maiſon du Temple*, & s'étendoit depuis la rue Bardubec juſqu'au Temple. Philippe-Auguſte ayant fait faire une porte de Ville auprès de l'Hôpital de Sainte-Avoye, on lui donna le nom de *rue de la Porte du Temple*; mais vers l'an 1485, on commença à ne la plus appeller *la rue du Temple*, que depuis le Temple juſqu'aux coins des rues Michel-le-Comte & des Vieilles-Audriettes; & pour la partie qui étoit depuis les coins de ces deux rues juſqu'à la rue Bardubec, on la nomma, comme on fait encore aujourd'hui, la rue Sainte-Avoye.

Au coin de la rue du Temple & de celle des Vieilles-Audriettes ou Haudriettes, ainſi nommée de quelques maiſons de cette rue, qui appartenoient aux Audriettes, il y avoit une échelle très-connue ſous le nom d'*echelle du Temple*. Cette échelle & pluſieurs autres qu'on voyoit autrefois en différens Quartiers de Paris, étoient des marques de haute-Juſtice. Celle du Temple eſt aujourd'hui la ſeule qui ſubſiſte dans cette Ville; encore n'en reſte-t-il qu'un des montans.

Contre les murs du Temple, à l'entrée de la rue de la Corderie, eſt une boucherie compoſée de trois étaux. Les Templiers l'avoient établie dans la rue de Braque, qui, pour cette raiſon, fut nommée pour lors, & long-temps après, tantôt la *rue des Boucheries*, tantôt la *rue aux Bouchers* du Temple, & tantôt *la rue aux Boucheries de Braque*. Dans la ſuite on la tranſporta dans la rue du Temple. Dès ſon établiſſement, les Bouchers de la grande boucherie voulurent l'empêcher, & prétendirent que perſonne n'en pouvoit tenir ſans leur conſentement. Il y a un procès qui fut

fut terminé en 1182 en faveur des Templiers, à la charge que cette Boucherie n'auroit que deux étaux, larges chacun de douze pieds. Cela ſe voit dans des Lettres-Patentes qui ſont dans les Cartulaires du Temple & des Bouchers. Sauval ajoute qu'on apprend par une Sentence du Châtelet, de l'an 1422, qu'à la rue du Temple, étoient l'Hôtel & la boucherie de *Jean Teſtars*; mais on ne ſait ſi cette Boucherie faiſoit partie de celle des Templiers, ou ſi elle en étoit différente. On ne ſait pas même en quel tems on a ajouté un troiſième étal à celle du Temple.

L'Egliſe du Temple eſt deſſervie par les Chapelains de l'Ordre, dont l'un eſt prépoſé pour exercer les fonctions Curiales dans l'enclos du Temple. Ce lieu eſt privilégié, c'eſt-à-dire, exempt de la viſite des Jurés des Communautés de cette Ville, &c.

A l'extrêmité des murailles qui enferment le Temple, on lit ces vers ſur une Fontaine.

Quem cernis fontem Maltæ debetur & Urbi,
Præbuit hæc undas, præbuit illa locum.

TÉROUENNE. (*le Fief de*) Ce Fief que les titres latins appellent *Terra Morinenſis*, eſt ſitué ſur la Paroiſſe de St. Euſtache, dans le Quartier qui fait partie de l'ancien Champeaux, & qu'on appelle les Halles, ou les environs. Il paroît que ce Fief qui eſt au Roi depuis long-temps, a tiré ſon nom d'un Evêque de Térouenne, Evêché des Morins aux Pays-Bas. Cet Evêque s'appelloit *Adam* : il ſiégea à Térouenne depuis 1213 juſqu'à 1229. Avant ce temps-là, il avoit été Archidiacre de Paris. Il hérita de *Gautier* ſon frere, qui avoit un Fief au territoire de Champeaux, ſitué à Paris, avec Juſtice & Cenſive, & qui probablement parvint au Domaine par vente ou par donation. *Voy.* rue *Tirouanne ou Pirouette*, *pag.* 460.

TERREIN. (*le*) Dubreul dans ſon Traité ſur Paris, page 46, a cru que c'étoit une Iſle que *Gaulthier*, Chambellan, ou plutôt Grand-Chambrier (*Cimerarius*) de Philippe-Auguſte, donna au Chapitre de Notre-Dame en 1190; mais cet Auteur s'eſt trompé, en confondant le terrein & l'Iſle St. Louis; cet eſpace s'eſt formé, par ſucceſſion de tems, des gravois & décombres de la reconſtruction de l'Egliſe de Notre-Dame, ainſi que quelques jardins du Cloître qui donnent ſur la rivière. Le terrein

s'appelloit en 1258, *la Motte aux Papelards*, *Mota Papelardorum*; en 1343 & 1356, *le Terrail*, *Domus de Teralio de Terrali*, *Terrale*. C'étoit encore au quinzième siècle un espace inculte, qui se termine en pente douce. Les troubles qui agitèrent le Royaume sous le regne de Charles VI, exciterent la vigilance du Chapitre de Notre-Dame, par les ordres duquel on y veilloit la nuit : on donnoit au veilleur deux bûches de mole & deux cotrets. En 1407, Charlotte de Savoye, seconde femme de Louis XI, y vint débarquer, & y fut complimentée par l'Evêque & par le Parlement.

Le Sieur *Marie*, qui avoit fait un Traité pour la construction des maisons de l'Isle Notre-Dame, fut obligé, par Arrêt du Conseil des 6 Octobre 1616 & 30 Août 1618, de faire revêtir le terrein d'un mur de pierres de taille. La même condition fut imposée aux Habitans de l'Isle, qui furent subrogés au Sieur Marie en 1643. Comme cet ouvrage éprouvoit des difficultés & des lenteurs, le Roi nomma des Commissaires du Conseil, qui, par leur Jugement du dernier Août 1647, réglèrent la forme de ce revêtement; & en conséquence d'un procès-verbal du 15 Juillet 1651, il fut décidé que des 39 toises de distance qu'il y avoit entre le passage qui va du Cloître à la rivière, & à la pointe du terrein, on en retrancheroit 7 toises, & qu'on feroit un avant-bec pour rompre le fil de l'eau. La Ville rendit, le 27 du même mois, une Ordonnance pour l'exécution de ce plan, & le Chapitre de Notre-Dame, qui, dès 1643, avoit accepté l'offre de cinquante mille livres, que lui avoient fait les Habitans de l'Isle, employa cette somme à ce revêtement. On a planté dans l'intérieur un jardin destiné pour les Chanoines, & les hommes seulement qu'ils veulent bien y admettre.

TESSONVILLE. Au sortir de Bouqueval, à 4 lieues & demie de Paris, dans le Doyenné de Montmorenci, & du côté du levant, se présente un vallon, dans lequel est un petit bois de haute futaie, après lequel on trouve une Chapelle qui paroît avoir été considérable autrefois, & qui est sous l'invocation de St. Leu, Evêque de Sens. C'étoit une Cure à la présentation du Prieur de St. Martin-des-Champs. Les Habitans qui en dépendoient se sont retirés au Plessis-Gassot & à Bouqueval, dont le Seigneur prétend que le territoire de la Chapelle est de sa Justice. Il y a eu autrefois entre Tessonville & le Plessis-Gassot,

une Léproſerie, bâtie ſur les deux Paroiſſes; elle fut détruite dans les guerres du quinzieme ſiècle.

THEATINS. (*les Religieux*) Ce Couvent eſt ſur le Quai Malaquai ; il a auſſi une porte dans la rue de Bourbon. Ces Religieux ſont des Clercs réguliers, inſtitués en Italie vers l'an 1524, par *St. Gaetan*, Gentilhomme Vicentin, & *Jean-Pierre Caraffe*, pour lors Archevêque de Théate, ou Chiéti dans le Royaume de Naples, & qui dans la ſuite fut Pape ſous le nom de Paul IV. C'eſt du nom de l'Evêché de Pierre Caraffe, que les Clercs Réguliers de cette Congrégation ont été nommés *Théatins*. Ces Religieux profeſſent une pauvreté ſi grande, qu'il ſemble s'être entièrement abandonnés à la Providence ; car ils reçoivent ce qu'on leur donne par aumône, mais ne demandent jamais rien. Leur Inſtitut fut approuvé par Clément VII, en 1524. Le Cardinal *Mazarin* fit venir de Rome à Paris quelques-uns de ces Religieux, parmi leſquels étoit *Dom Ange de Biſſari*, que cette Eminence chargea de la direction de ſa conſcience. Dès-lors ce Cardinal penſa à leur procurer un établiſſement dans cette Ville, & pour cet effet, fit acheter une maiſon ſur le Quai Malaquai, le 20 Mai de l'an 1642, pour le prix de 54000 livres. *Henri de Bourbon*, Duc de Verneuil, Evêque de Metz, & Abbé de St. Germain-des-Prés, & qui, en cette dernière qualité, jouiſſoit alors d'une Juriſdiction, comme Epiſcopale, dans toute l'étendue de ce Fauxbourg, permit cet établiſſement par ſes Lettres du premier Août 1648. Ce fut en conſéquence de cette permiſſion que Dom Placide Rouſſel, Prieur de l'Abbaye, & Vicaire-Général de l'Abbé, ſe tranſporta le 7 du même mois dans la maiſon achetée par les Théatins, & en ayant fait la viſite, il en bénit la Chapelle, ſonna les cloches, & expoſa le Saint Sacrement. Sur les onze heures avant midi, le Roi Louis XIV, accompagné du *Duc d'Anjou*, ſon frère unique, y arriva, & l'Evêque de Dol s'étant trouvé préſent, il fut prié de bénir la Croix, que le Roi plaça enſuite de ſa propre main ſur le portail, & déclara que ſon intention étoit que cette Maiſon fût nommée *Sainte-Anne-la-Royale*. Cette Egliſe, ou plutôt Chapelle, fut extrêmement petite juſqu'à la mort du Cardinal Mazarin. Cette Eminence ayant légué par ſon teſtament, cent mille écus à ces Religieux, pour bâtir une Egliſe, ils achetèrent une place qui leur coûta 72000 livres, & firent venir d'Italie un de leurs

Religieux, nommé le Père *Camille Guarini*, qui paſſoit pour un grand Architecte : mais ces Religieux & leur Architecte paſsèrent d'une extrêmité à l'autre ; car n'ayant eu juſqu'alors qu'une petite Chapelle, ils formèrent le deſſin d'une Egliſe ſi grande, qu'elle ne convenoit, ni à leurs facultés, ni à l'emplacement qu'ils occupent : auſſi eſt-elle demeurée imparfaite. On commença cet édifice en 1662, & ce fut le Prince *de Conti* qui en poſa la première pierre au nom de Louis XIV, le 28 Novembre de cette même année. On s'apperçut un peu tard de la grandeur de cette entrepriſe, & ce bâtiment fut diſcontinué. Il fut repris en 1714, au moyen d'une Loterie, dont le Roi gratifia ces Religieux, & ce fut ſur les deſſins d'un Architecte de Paris nommé *Liévain*. Celui-ci auroit été bien habile, ſi, en conſervant les bâtimens élevés ſur les deſſins du Père *Guarini*, il en eût fait un régulier & de bon goût. On n'a conſervé que la croiſée de l'Egliſe qu'on avoit commencée.

La Sacriſtie eſt enrichie d'une Croix de cryſtal de roche, de ſix chandeliers & d'un ſoleil de même matière. On y voit auſſi un ſoleil d'ambre, & une Image de la Vierge, enchâſſée dans de l'or, enrichie de perles & de diamans, le tout donné par la Reine Anne d'Autriche. Dans cette Egliſe ont été inhumés le cœur du Cardinal Mazarin, qui y fut apporté de Vincennes le 28 de Mars 1661, par *Claude Auvry*, ancien Evêque de Coutance, Tréſorier de la Sainte Chapelle de Paris, & Maître de chambre de ce Cardinal ; le corps de *Pompée Varéſi*, Nonce du Pape auprès du Roi ; celui de *Nicolas de Luſchis*, dont on va donner les Epitaphes ; celui du ſieur *de Lorme*, Médecin de réputation, qui y fut inhumé le 25 de Juillet de l'an 1678 ; celui d'*Edme Bourſault*, connu par ſes lettres, & pluſieurs pieces de Théâtre. Ce bel eſprit étoit Père d'*Edme Chryſoſtôme Bourſault*, Religieux de cette Maiſon, dont il eſt mort Supérieur, ainſi qu'on le remarquera plus bas : Edme Bourſault mourut en 1701 ; celui de *Louis d'Aubuſſon*, Duc de Roanez, Pair & Maréchal de France, ſecond du nom, connu ſous le nom de Maréchal *Duc de la Feuillade*, mort à Marly le 29 Janvier 1725 ; celui de *Fréderic Jules de la Tour-d'Auvergne*, nommé le Prince d'Auvergne, autrefois connu ſous le nom de Chevalier *de Boullon*, mort le 28 Juin 1733, âgé de ſoixante-deux ans un mois & vingt-ſix jours, ſans laiſſer de poſtérité de *Catherine-Olive de Trente*, ſa femme.

Digitized by Go

Le corps de *Pompée Varéſi* fut mis vis-à-vis le grand Autel, proche le baluſtre, ſous une tombe plate de marbre noir, ſur laquelle eſt cette inſcription, dans laquelle on ne trouvera pas l'éloge d'une ſeule vertu chrétienne.

POMPEIUM VARESIUM,
Lateranenſis Eccleſiæ Canonicum,
Apoſtoliçorum utriuſque Signaturæ
Referendarium,
S. Inquiſitionis Aſſeſſorem,
Romanæ Rotæ Auditorem,
Beneventii, Anconæ, Peruſii,
ac demum Romæ Præfectum,
Archiepiſcopum Hadrianopolitanum,
Summi Pontificis
Domeſticum & aſſiſtentem Prælatum,
& apud Venetos
tum apud Chriſtianiſſimum Regem
extraordinarium primo,
ex mox ordinarium Nuntium:
in omni vitæ munerumque varietate,
ſuavitate morum, ſagacitate mentis,
animi magnitudine,
conſtantiáque præſignem,
memorandum poſteris, ac mirandum,
ſcripti lapidis hoc monumentum
exhibet
obiit ſalut. anno 1678,
ætatis ſuæ 54, menſes 7, di. 3.

Dans la Nef du côté de la Chapelle de Saint-Antoine de Padoue, eſt une tombe plate de marbre blanc, ſur laquelle eſt cette inſcription.

D. O. M.

NICOLAUS DE LUSCHIS,
Comitis Alphonſi præclari hiſtorici,
filius natu, non animo minimus,
Vincentiæ ortus
avorum gloriam Gallicis
in caſtris imitaturus,
Ludovici Magni Regis Chriſtianiſſimi
Patrocinium aſſecutus,

Digitized by Google

Lutetiæ piiſſimâ morte præventus,
ad cœleſtem gloriam evocatur.
Obiit die 16 Maii, anno 1670,
ætatis ſuæ 22.
Requieſcat in pace.

Cette Maiſon eſt la ſeule que les Théatins aient en France ; & par conſéquent ceux qui y ſont reçus à faire Profeſſion, font néceſſairement vœu de ſtabilité, à moins qu'ils ne ſortent du Royaume. La Communauté eſt de 30, ou 35 Religieux ; & quelque petit que ſoit ce nombre, il n'a pas laiſſé de fournir de grands Prédicateurs. Le Père *Alexis du Buc* étoit un Controverſiſte fameux, que ſon érudition & la vivacité de ſon eſprit avoit rendu redoutable aux Calviniſtes. On a prétendu que plus de 300 de ces Sectaires étoient rentrés dans le ſein de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, par les exhortations de ce Religieux. Le Père *Quinquet* a été un des grands Prédicateurs de ces derniers tems. Il avoit prêché pluſieurs Avents & pluſieurs Carêmes devant le Roi, avec beaucoup d'applaudiſſement. Sa compoſition étoit ſolide, touchante & délicate. Le Père *Edme-Chryſoſtôme Bourſault* a été auſſi Prédicateur ordinaire du Roi, & étoit Supérieur de cette Maiſon, lorſqu'il mourut le 13 Mars 1733 ; mais aucun Religieux de cette Maiſon, ni même aucun Prédicateur de nos jours, n'a joui de plus de diſtinction & de titres plus honorables, que le R. P. *Jean-François Boyer*, mort depuis quelques années. Sans avoir les riches talens des Maſſillons, des Suriants, des Ségauds, des Neuvilles, & autres Orateurs, ſes Contemporains, il a vu ſes travaux Apoſtoliques couronnés de la manière la plus éclatante. On n'entrera point dans un long détail à cet égard ; on ſe contentera de tracer ſimplement, & ſelon l'ordre chronologique, la marche qu'il a plu à la Providence de lui faire tenir dans la route des honneurs. En 1729, il eut l'honneur de prêcher devant Sa Majeſté. En 1730, au mois de Fevrier, il fut nommé à l'Evêché de Mirepoix ; la cérémonie de ſon Sacre ſe fit le 7 de Janvier 1731. En 1736, au mois de Janvier, il fut nommé Précepteur de M. le Dauphin. Le 12 de Juin de la même année, il fut admis à l'Académie Françoiſe. Le Roi lui donna preſque en même tems, l'Abbaye de St. Manſuy de Toul ; & auſſitôt ce Prélat donna ſa démiſſion de l'Evêché de Mirepoix. En 1742, au mois de Février, il fut reçu Honoraire à

l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, à la place de feu M. le Cardinal de Polignac. Peu après il fut auſſi nommé Académicien Honoraire de l'Académie Royale des Sciences. En 1743, au mois de Mai, il fut chargé de la feuille des Bénéfices, vacante alors par la mort du Cardinal de Fleuri, Miniſtre. Dans le même mois, le Roi lui donna l'Abbaye de Corbie, & M. *Boyer* fit auſſi-tôt ſa démiſſion de l'Abbaye de St. Manſuy. En 1745, il fut fait premier Aumônier de Madame la Dauphine. Il mourut enfin à Verſailles en 1755 le 20 Août, & fut inhumé le lendemain dans le Chœur de l'ancienne Egliſe de la Paroiſſe du Château de Verſailles.

THEATRES DES FOIRES. (*les*) Les deux Foires de Paris ſont celles de St. Germain & de St. Laurent. Celle-ci ſe tient en été, & l'autre en hiver. Elles ont varié ſouvent toutes deux, ſoit pour le tems, le lieu ou la durée. La Foire St. Germain s'eſt tenue d'abord au mois d'Octobre, & elle ne duroit que huit jours. On la remit au mois de Mars, enſuite au mois de Mai ; on la prolongeoit quelquefois de quinze jours, de trois ſemaines, d'un mois ; enfin elle a été fixée au mois de Février, & elle dure ordinairement deux mois entiers, & quelquefois plus. La Foire de St. Laurent *, après pluſieurs viciſſitudes ſemblables ; après avoir changé ſouvent de place, quoique toujours dans le Fauxbourg St. Martin, a été fixée au mois d'Août, & dure à peu près autant que l'autre. Il ſeroit difficile d'aſſigner l'origine de ces deux Foires ; tout ce qu'on en

* Le Public vient de voir avec plaiſir cette année 1778, le rétabliſſement de la Foire Saint-Laurent. On y a conſtruit des bâtimens ſolides où ſont les loges des Marchands, & de petits appartemens pour y coucher. Une belle chauſſée bien pavée y ſert de promenoir, ſur lequel ſont conſtruites deux guérites, pour placer des pompes prêtes à éteindre les incendies qui pourroient arriver. La ſeconde cour ou préau eſt le Quartier des Spectacles, où l'on voit un Théâtre d'Opéra Comique tenu par le ſieur *l'Ecluſe*, ce même Acteur qui a fait tant de plaiſir aux Foires Saint-Germain & Saint-Laurent, avant la ſupreſſion de ce Théâtre, animé autrefois par les pièces du ſieur *Favart* & de *Vadé*. Le public ſe flatte de retrouver la même vivacité & tous les agrémens qu'il a perdus dans ce Spectacle qu'il chériſſoit. Voy. la fin de cet article, *Opera Comique de l'Ecluſe*.

ſait ſeulement, c'eſt que pendant plus de deux ou trois cens ans, on n'y voyoit que des gens qui vendoient, & d'autres qui achetoient ; c'étoit là à quoi ſe réduiſoient tous les Spectacles. On avoit alors ni Sauteurs, ni Danſeurs de corde, ni Comédiens, ni Marionnettes ; & il n'y a guere que 170 ans, qu'on a commencé à y dreſſer des Théâtres : ce ſont les Marionnettes qui ont l'avantage de l'ancienneté. Le fameux *Brioché* y tranſporta ſes machines, & il fut ſuivi de beaucoup d'autres dans le même genre. Enſuite parurent les animaux ſauvages, tels que les lions, les tygres, les ours, les léopards, qu'on faiſoit voir dans différentes loges. Les géans ſuccédèrent ; & après eux, vinrent les animaux ſinguliers & familiers, comme les chiens, les chats, les ſinges, qu'on a formés à toutes ſortes de tours, pour tirer de l'argent du peuple qui venoit en foule à ces Spectacles. On y vit enſuite des Joueurs de gobelets, des Sauteurs & des Danſeurs de corde, qui attiroient auſſi à leurs jeux beaucoup de monde ; mais ce n'eſt qu'en 1678 qu'on commença à y repréſenter, pour la premiere fois, des pièces de Théâtre. La plus ancienne que l'on connoiſſe, eſt intitulée : *les Forces de l'Amour & de la Magie*. C'eſt un divertiſſement comique en trois intermedes, ou plutôt, un mélange aſſez bizarre de ſauts, de récits, de machines & de danſe. Ces ſortes de pièces étoient repréſentées par des Sauteurs qui formoient différentes Troupes. On en comptoit trois principales en 1697. La premiere ſe nommoit *la Troupe des Frères d'Alard* ; la ſeconde portoit le nom de *Maurice*, & la troiſième, celui *d'Alexandre Bertrand*. La ſuppreſſion de l'ancienne Troupe de Comédiens Italiens, qui arriva cette même année, offroit un champ vaſte aux Entrepreneurs des jeux de la foire, qui, ſe regardant comme héritiers de leurs pièces de théâtre, en donnèrent pluſieurs fragmens à la Foire St. Laurent, ajoutant à leur Troupe des Acteurs propres à les repréſenter. Le Public qui regrettoit les Italiens, courut en foule en voir les copies, & s'y divertit beaucoup ; alors on conſtruiſit des ſalles de ſpectacles en forme, des théâtres, loges, parquets, &c.

Les Comédiens François, attentifs à leurs privilèges, que cette nouveauté attaquoit, s'en plaignirent au Lieutenant de Police, qui défendit aux Comédiens forains de repréſenter dans la ſuite aucune Comédie. Ceux-ci appellèrent au Parlement de cette Sentence ; mais le Parlement ne leur fut pas plus favorable. Ils eurent recours alors à

mille artifices pour ſe mettre à l'abri des pourſuites des Comédiens. Ils obtinrent du Grand-Conſeil un Arrêt en leur faveur ; mais cet Arrêt fut annullé par le Conſeil privé du Roi, où l'affaire avoit été portée. Les Comédiens forains furent donc réduits à ne repréſenter que des ſcenes muettes. Ils traitèrent enſuite avec les Syndics & les Directeurs de l'Académie Royale de Muſique, pour obtenir la permiſſion de jouer ſur leurs théâtres des petites pièces miſes en vaudevilles, mêlées de proſe, & accompagnées de danſes & de ballets. Ces Spectacles prirent le nom *d'Opéra Comique*, dont M. *le Sage* doit être regardé comme le premier Auteur. Flatté par le ſuccès des pièces qu'il avoit données à ce théâtre, il voulut, par reconnoiſſance, quitter tout autre ouvrage, pour ſe conſacrer à ce genre de ſpectacle. Les pièces que l'on jouoit à l'Opéra Comique étoient ſouvent des parodies de quelques pièces ſérieuſes qu'on repréſentoit en même tems ſur les théâtres de la Comédie Françoiſe, ou de l'Académie Royale de Muſique. Le peuple y accouroit en foule, & ce Spectacle étoit réellement très-divertiſſant. Un autre Spectacle qui eut cours pendant quelques années, durant le tems de la Foire, ce fut celui des pièces repréſentées par écriteaux. Comme on avoit ôté aux Comédiens forains la liberté des repréſentations ordinaires, ils prirent le parti de jouer à la muette. Mais dans l'impoſſibilité où étoient les Acteurs d'exprimer par des geſtes des choſes qui n'en étoient pas ſuſceptibles, on imagina l'uſage des cartons, ſur leſquels on imprima en gros caractères, & en proſe très-laconique, tout ce que le jeu des Acteurs ne pouvoit rendre. Ces caractères étoient roulés ; chaque Acteur en avoit dans ſa poche droite, le nombre qui lui étoit néceſſaire pour ſon rôle ; à meſure qu'il avoit beſoin d'un carton, il le tiroit & l'expoſoit aux yeux des Spectateurs, & enſuite le mettoit dans ſa poche gauche. Ces écriteaux en proſe ne parurent pas long-tems au théâtre ; quelques perſonnes imaginèrent de ſubſtituer à cette proſe des couplets ſur des airs connus, qui, en rendant la même idée, y jettoient un agrément, & une gaieté, dont l'autre genre n'étoit pas ſuſceptible. Pour faciliter la lecture de ces couplets, l'orcheſtre en jouoit l'air, & des gens gagés par la Troupe, & placés au parquet & aux amphithéâtres les chantoient, &, par ce moyen, engagoient les Spectateurs à les imiter. Ces derniers

y prirent un tel goût, que cela formoit un chorus général. Voilà à peu près ce qui ſe paſſa à la Foire de Saint-Germain & de St. Laurent, depuis la ſuppreſſion de l'ancienne Troupe des Comédiens Italiens, juſqu'à l'établiſſement de la nouvelle, qui vint à Paris en 1716. Quelques années après leur arrivée, ces Comédiens s'appercevant que leur recette étoit bien différente, prirent une réſolution aſſez extraordinaire, qui fut d'abandonner pour quelque tems le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, & d'en ouvrir un nouveau à la Foire St. Laurent; mais ils n'y jouèrent que durant l'eſpace de trois années, & pendant la Foire ſeulement. Apparemment qu'ils n'y trouvèrent pas d'aſſez grands avantages. L'Opéra Comique avoit été ſupprimé & rétabli pluſieurs fois; mais depuis l'an 1724, que le Sieur *Honoré* en obtint le privilège, ce Spectacle a toujours duré juſqu'en 1745 qu'il a été entièrement aboli; & l'on ne joue plus actuellement à la Foire que des ſcènes muettes, & des pantomimes. Les choſes ſont depuis revenues à leur première inſtitution, & tout ſe réduit enfin à quelques Troupes de Danſeurs de corde & de Sauteurs; aux Marionnettes, aux animaux ſauvages & aux Joueurs de gobelets, &c. *Voy. tom. 2 pag. 504 & ſuiv.* FOIRES, SPECTACLES DE PARIS.

Troupe d'Alard en 1697. Alard étoit de Paris, fils d'un Baigneur-Etuviſte du Roi; il étoit grand & bien fait, & a paſſé pour le plus grand Sauteur & le plus grand Pantomime de ſon tems. Il paroiſſoit toujours ſous l'habit de Scaramouche, & il en exécutoit la danſe ſupérieurement. En faiſant un ſaut périlleux, il tomba & ſa tête ayant porté contre une couliſſe, il ne prit point aſſez de précaution contre les ſuites de ce coup; il s'y forma un abcès qui lui cauſa la mort peu de tems après la Foire St. Laurent, tenue en 1711.

Troupe de Maurice en 1697. Maurice fut le plus habile des Elèves d'Alard. Il joignoit au talent de Sauteur, celui de danſer ſur la corde avec beaucoup de grace & de légèreté. Malgré la réputation d'Alard, ſa Troupe l'emporta bientôt ſur celle de ce dernier, par la quantité d'excellens ſujets, dont il avoit ſu faire l'acquiſition. Il n'en jouit pas long-tems, car il mourut l'année ſuivante. Sa veuve ſoutint les engagemens de ſon mari, & ceux qu'elle fit depuis, avec une conduite ſupérieure. Elle épouſa depuis un Gentilhomme, & mourut à ſa Terre de Vineuf en 1720.

Digitized by Google

Troupe de Bertrand en 1697. Bertrand étoit Maître Doreur à Paris. Il joignoit pendant quelques années au travail de ſa profeſſion, celui de faire des figures de Marionnettes. Il entreprit enſuite de conduire lui-même ſes figures, & donna un Spectacle de Marionnettes en ſon nom. Il ajouta à ſon jeu des Sauteurs & des Danſeurs de corde; il fit même repréſenter des pièces par des jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe, & devint ainſi Chef de Troupe. Quelques années après il s'aſſocia avec *Dolet & la Place*, & ſa Troupe devint plus connue ſous le nom de ſes deux Aſſociés. Ceux ci étoient de Paris, & avoient joué tous deux dans des Troupes de Province. Dolet faiſoit le rôle d'Amoureux, & la Place ceux de Pierrot d'abord, & enſuite de Scaramouche.

Troupe de Selle en 1701. Selle avoit été Elève de Maurice; il étoit bon Sauteur, & avoit raſſemblé d'excellens ſujets pour ſes exercices; mais dans les conteſtations qu'eurent les Comédiens François avec les Forains, il fut obligé, comme bien d'autres, en 1710 d'abandonner ſon Jeu; il s'engagea avec des Comédiens de Province, & il partit de Paris où il n'eſt plus revenu depuis.

Troupe de Dominique en 1710 Biancolelli, plus connu ſous le nom de Dominique, étoit fils du célebre *Dominique* de l'ancienne Troupe Italienne, Il ſe deſtina au même rôle que ſon pere, mais il joua quelques tems en Province avant que de débuter à Paris. Il y revint en 1708, & s'engagea dans la Troupe de la veuve Maurice. Deux ans après, il ſe mit lui-même à la tête de celle que les ſieurs *de Bellegarde* & des *Guébrois* avoient levée: la plupart des pièces qu'il y faiſoit jouer étoient de ſa compoſition, & jamais Acteur forain n'a joui d'une plus grande réputation que lui. Il eſt mort le 18 Avril de l'année 1734.

Troupe d'Octave en 1712. Conſtantini portoit le nom d'Octave, dans l'ancienne Troupe de Comédiens Italiens, & il l'a toujours conſervé depuis, (même dans l'emploi de Contrôleur-Ambulant des Domaines des Barrières, qu'il a exercé quelque tems). Il rempliſſoit dans ſa Troupe les rôles d'Amoureux. Après la ſuppreſſion de ce théâtre, il ſe fit Chef d'une Troupe dans les Foires. Il choiſit les meilleurs ſujets de celle d'Alard, & par l'ordre de ſes décorations & le goût des habits, l'adreſſe de ceux qu'il employoit pour conduire ſes machines, & le ſoin enfin qu'il donnoit à la perfection de ſon Spectacle, on y voyoit

toujours une grande affluence de monde. Mais quoiqu'il eût tout lieu d'être fort satisfait de ses succès, les difficultés qui augmentoient de jour en jour, au sujet des permissions de jouer, commencèrent à le dégoûter ; il abandonna son théâtre en 1716, & mourut l'année suivante.

Troupe de Franciſque en 1729. Cette Troupe a été une des meilleures des deux Foires ; plusieurs bons Auteurs y ont fait jouer des pièces qui ont eu grand succès. Franciſque a joué long-tems en Province ; il vint à Paris où il fut quelques années, & passa en Angleterre ; sa famille se chargea de sa Troupe, qui a toujours passé sous son nom.

Troupe d'Honoré en 1724. Honoré, Maître Chandelier de Paris, après avoir fourni pendant plusieurs années des lumières au théâtre, s'avisa d'en entreprendre un, Il obtint en son nom le privilège d'un nouvel Opéra Comique. Il ne joua jamais lui-même, mais il eut dans sa Troupe de bons Acteurs. Ses affaires ne lui permirent pas de continuer long-tems cette entreprise, & il céda son privilège à un autre.

Troupe de Pontau en 1727. Pontau est celui à qui Honoré céda son Privilège. On peut dire qu'entre ses mains l'Opéra Comique a été porté à sa perfection. Pontau à eu le bonheur de trouver de bons Auteurs, d'excellens Acteurs, d'habiles Décorateurs, & de parfaits Musiciens : malgré tous ses avantages, il y a mal fait ses affaires. (*Voy. l'article Opéra Comique.*)

Troupe de Reſtier en 1735. Cette Troupe fut nommée *la grande Troupe étrangère*, & elle n'a pas cessé de représenter aux Foires de St. Germain & de St. Laurent, pendant plus de quinze ans ; elle a même porté ce nom long-tems après. Restier a gagné quelque bien. Il avoit une fille unique qui jouoit fort bien dans les Pantomimes.

Troupe de Gaudon. La Troupe des Danseurs & Sauteurs de Restier, passa, après la retraite de celui-ci, sous la conduite de *Gaudon*, qui jouoit le rôle d'Arlequin passablement ; mais soit qu'il manquât d'ailleurs de l'intelligence nécessaire pour la conduite d'un Spectacle, soit qu'il en manquât dans ses affaires domestiques, soit enfin qu'il n'ait pas eu le bonheur de Restier, il n'a jamais pu soutenir cette entreprise de la maniere qu'il convenoit qu'elle le fût.

Tout le monde sçait le procès qu'il a eu avec *Ramponeau*, Cabaretier de la Courtille, (aujourd'hui à la petite Pologne, près de la Barrière Blanche à la Grand'Pinte) ;

il a donné matière à de célèbres Avocats d'écrire *MM. Elie de Beaumont* & *Coquelet de Chauſſepiere.*

Troupe de Nicolet. Cette Troupe eſt, pour ainſi dire, la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui avec ſuccès; Nicolet à ſu profiter du dérangement de celle de Gaudon : en s'aſſurant des ſuffrages du Public, il a ſu auſſi s'aſſurer de quoi vivre. *Voyez l'article des Foires.*

Troupe de Sanry. Cette Troupe, établie depuis deux ans, eſt compoſée de Sauteurs & de Danſeurs de cordes. Elle repréſente auſſi des farces, &c.

Opera Comique de *l'Ecluſe*, rétabli en 1778, r. de Bondy.

THECLE. (*Communauté des Filles de Sainte*) Les commencemens de cette Communauté ſe firent dans une maiſon des Carmes, rue de Vaugirard; après y avoir demeuré quelques années, M. le Cardinal de Noailles l'établit ſolidement ſous l'invocation de Ste. Thecle, au coin de la rue de Vaugirard & de Notre-Dame des Champs, pour remplacer la Communauté des Filles de la Mort, qui avoient été établies par M. *Mony.* Ce Cardinal demanda à l'Egliſe de Chamaliere en Auvergne, une Relique de Ste. Thecle, dont le corps y repoſe. Elle lui fut accordée, & il la dépoſa dans la Chapelle de cette Communauté. L'objet de cet établiſſement étoit particulièrement d'inſtruire la jeuneſſe & de lui apprendre à travailler. Cette Communauté avoit beaucoup de Penſionnaires, & tenoit quatre écoles gratuites pour la Paroiſſe de St. Sulpice. Elle recevoit auſſi les Femmes-de-chambre & autres Domeſtiques qui attendoient pour entrer en maiſon. Elle les formoit à la piété, & leur apprenoit à travailler.

Les dettes que les Sœurs de cette Communauté avoient été obligées de contracter pour ces différens objets, furent cauſe qu'elles ſe déterminèrent à vendre leur maiſon, en ſe réſervant à chacune une penſion. M. *Languet* ſaiſit cette occaſion pour procurer leurs bâtimens à la maiſon des Orphelins de ſa Paroiſſe, & paſſa contrat pour cet objet le 18 Juin 1720, avec celles qui compoſoient cette Communauté, & dont il n'y en reſte plus; elles lui donnèrent en même temps la Reliique de Sainte Thécle que l'on expoſe dans la Chapelle des Orphelins le jour de ſa Fête.

THÉOLOGIE. (*Faculté de*) Cette Faculté eſt la première des quatre. Elle eſt compoſée d'un grand nombre de Docteurs Séculiers & Réguliers, qui ſont à Paris, ou

répandus dans tout le Royaume & dans les pays étrangers. Elle eſt la ſeule qui reçoive des Réguliers dans ſon corps. Elle renferme des Docteurs qui ne ſont attachés qu'à la Faculté (on les nomme *Ubiquiſtes*), des Docteurs de la Maiſon & Société de Sorbonne, ou ſimplement de la Maiſon ; car il y a une différence, & l'on peut être de la Maiſon, ſans être de la Société. *Voy.* SORBONNE : les Docteurs de la Société Royale de Navarre, & des Docteurs Réguliers.

Le plus ancien des Docteurs Séculiers, réſidans à Paris, eſt Doyen de la Faculté : c'eſt lui qui préſide aux Aſſemblées de la Compagnie, qui recueille les ſuffrages, & prononce les concluſions ; il a ſéance au Tribunal du Recteur de l'Univerſité, au nom de la Faculté, laquelle s'élit, outre cela, tous les deux ans un Syndic, qui eſt ſon Agent Général, qui fait les requiſitoires, examine les thèſes, & veille à l'obſervation de la diſcipline : le Syndic eſt alternativement un Docteur *Ubiquiſte*, un Docteur de la Maiſon de Sorbonne, & un Docteur de la Société Royale de Navarre. Les Docteurs Réguliers ne peuvent être Syndics.

Celui qui veut parvenir au Doctorat dans cette Faculté, doit acquérir ſucceſſivement les dégrés de Maître-ès-Arts, de Bachelier, & de Licencié en Théologie.

Pour le dégré de Maître-ès-Arts. *Voyez*. ARTS. (*Faculté des*)

Après le Cours de Philoſophie, l'Aſpirant au Baccalauréat prend, pendant trois années, les leçons de deux Profeſſeurs en Théologie des écoles de Sorbonne ou de Navarre, (quelques Réguliers ont des uſages particuliers, dont il eſt inutile de faire des détails.) Muni des Certificats de ſes Profeſſeurs, il ſe rend en robe noire chez un des trois Cenſeurs de diſcipline, nommés par la Faculté, à qui il préſente, 1°. Sa Lettre de Maître-ès-Arts ; 2°. celle de tonſure ; 3°. une atteſtation de vie & mœurs, ſignée d'un Docteur de la Faculté, ou du Curé de la Paroiſſe, dont il ſuit les exercices, ou du Supérieur de la Maiſon où il demeure ; 4°. l'extrait de Baptême, pour juſtifier de l'âge de 21 ans requis par les Statuts ; 5°. les atteſtations du temps d'étude en Théologie, & les Traités qui ont été dictés, écrits de ſa propre main.

Sur le vu de ces différentes pièces en bonne forme, le Cenſeur de diſcipline délivre à l'Aſpirant une formule imprimée, ſignée de ſa main, portant ces mots, *nihil deeſt* ; cette formule doit être remiſe au Queſteur de la Faculté.

Digitized by Google

En conſéquence, l'Aſpirant ſe préſente en robe rouge à l'aſſemblée ordinaire de la Faculté, qui ſe tient le premier jour libre de chaque mois ; il y fait une ſupplique, conçue en ces termes : *Venerande Decane, ſapientiſſimi Patres ac Magiſtri, ego N. ſupplico pro primo Curſu.* Dans cette même aſſemblée, on lui tire au ſort quatre Examinateurs, dont le Syndic lui remet quelques jours après les noms ſur un billet ſigné de ſa main. L'un des quatre, nommés pour examiner, doit être pris parmi les Réguliers, & il ne peut y en avoir plus d'un. L'ancien des Séculiers donne le jour, & l'Aſpirant en fait part aux Examinateurs. Il ſe rend au jour & à l'heure indiqués chez l'ancien ou Doyen, chez qui il porte en même temps les billets ou ſuffrages, & la capſe deſtinée à les renfermer. Le premier examen ſe ſoutient en robe rouge : on y répond ſur toute la Philoſophie ; le ſecond, en robe noire : la matière de cet examen ſont les Traités des attributs de Dieu, de la Trinité, des Anges ; & deux de ceux qu'on a reçus de ces Profeſſeurs au choix de l'Aſpirant. L'un & l'autre examen doit durer quatre heures. L'Aſpirant paie de droit, pour les deux examens, vingt livres.

Après les deux examens faits dans deux mois conſécutifs, l'Aſpirant dreſſe des poſitions de ſa Theſe, qu'on appelle *Tentative*, il les fait approuver par ſon Grand-Maître d'étude & ſon Préſident ; cet exemplaire reſte ès mains du Syndic, qui en ſigne un ſecond pour être porté à l'Imprimeur : quelques jours avant de ſoutenir, le Candidat porte lui-même en robe noire des Thèſes au Doyen, au Syndic, aux Cenſeurs de Doctrine & de Diſcipline. Il écrit ſur le revers : *Adſit, ſi placet, æquiſſimus Cenſor, S. M. N.* avec le nom du Cenſeur ; l'Aſpirant paye le droit à la Faculté pour ſa tentative, cent dix livres.

La Thèſe de Bachelier, ſi on la ſoutient le matin, dure depuis ſept heures juſqu'à midi : ſi c'eſt le ſoir, elle dure depuis une heure juſqu'à ſix. Il aſſiſte à cette Thèſe dix Cenſeurs : s'il ſe trouvoit un mauvais billet, il y auroit un examen particulier à ſoutenir ; s'il y en avoit deux, un examen public ; s'il y en avoit trois, l'Aſpirant ſeroit renvoyé pour deux ans.

Le premier jour du mois après la Thèſe, ſi on a été reçu, on vient en fourrure à l'Aſſemblée générale, prêter les ſermens accoutumés ; après deux ou trois ans d'intervalle, on va en robe chez un Cenſeur de Diſcipline porter une atteſtation de vie & mœurs avec les lettres de

Bachelier, pour prouver qu'on a gardé les interſtices prefcrits par la Faculté ; le Cenſeur de diſcipline donne un *nihil deeſt*, qu'on porte, comme ci-deſſus, à la Maiſon de Faculté, & alors on eſt admis à faire ſes examens de licence, dont la durée eſt la même que pour ceux de Bachelier ; on les ſoutient en fourrure.

La licence dure deux années entières, à commencer du premier Janvier ; pendant cet intervalle, il y a trois Thèſes à ſoutenir, ſavoir *Majeure*, *Mineure* & *Sorbonique* ; on commence par celle qu'on veut ; il faut remarquer ſeulement que, pour n'être point à l'amende de 50 livres, il faut ſoutenir la première année ou la *Majeure* ou la *Sorbonique*, qu'on appelle grandes Thèſes.

Les Licenciés ſont obligés d'aſſiſter à toutes les Thèſes qui ſe ſoutiennent pendant le cours de la licence ; & pour s'aſſurer de leur préſence, il y a à chaque Thèſe une feuille qui contient autant de caſes que de Licenciés, où chacun eſt obligé d'écrire ſon nom. Il n'eſt point permis aux Licenciés, ſans une diſpenſe particulière de la Faculté, qui s'accorde ou ſe refuſe dans l'aſſemblée générale, moyennant une ſupplique, de manquer quarante Thèſes ſoutenues par des Licenciés, ſans encourir la *fatalité*, qui, dans la rigueur, oblige à recommencer la licence. M. le Syndic a le droit d'accorder une abſence de quinze jours pendant chaque année, & alors, quoiqu'on ſoit à l'amende, on ne riſque point d'encourir la *fatalité*.

La durée de la *Mineure*, qui doit être ſur les Sacremens en général & en particulier, eſt la même que celle de la Thèſe de Bachelier ; il en coûte quand on n'eſt pas Régulier, 57 livres pour les droits de la Faculté.

La *Sorbonique*, qui eſt ſur la Grace, l'Incarnation, les Vertus, les Actes humains, & les Péchés, commence à ſix heures du matin, & finit à ſix heures du ſoir ; il n'y a point de Préſident à cette Thèſe : le Prieur de la Maiſon de Sorbonne doit en faire l'ouverture, & argumenter juſqu'à huit heures ; enſuite les Préſentés des Religieux argumentent, celui des Jacobins le premier, celui des Cordeliers le ſecond, celui des Auguſtins le troiſième, celui des Carmes le quatrième, ce qui mène juſqu'à onze heures, parce qu'ils argumentent trois quarts d'heure chacun ; alors un Bachelier des Bernardins, s'il y en a en licence, argumente juſqu'à onze heures trois quarts, où le premier Bachelier en rang propoſe ſon argument : les droits de la Faculté pour les Séculiers, montent à 48 livres.

L'ouverture

L'ouverture des *Sorboniques* ſe fait toujours le premier vendredi après la St. Pierre, par un diſcours que prononce le Prieur de la Maiſon & Société de Sorbonne, ſuivi d'un autre beaucoup plus court, prononcé par un Cordelier. La clôture qui eſt toujours le vendredi après la Sainte Catherine, ſe fait auſſi par un diſcours du Prieur de la Maiſon & Société de Sorbonne, qui eſt ſuivi du Diſcours d'un Jacobin.

La *Majeure* commence à huit heures du matin, & dure juſqu'à ſix heures du ſoir. Cette Thèſe a pour objet l'Ecriture Sainte, la Religion, l'Egliſe, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & les Conciles. Le Bachelier paie de droit pour cet acte 84 liv. & ſi c'eſt ſa première Thèſe, les amendes de la première année.

La Faculté, toujours attentive à ce qui peut procurer l'émulation, a autoriſé le Syndic, les Cenſeurs de diſcipline & les Préſidens des actes, à donner des *ex juſſu*, c'eſt-à-dire, un ordre de diſputer ſur le champ à différens Bacheliers de la licence, pour empêcher toute connivence, & faire connoître de plus en plus l'Argumentant & le Répondant.

Au mois de Juillet de la deuxième année, communément les *Ubiquiſtes* choiſiſſent leur Orateur, qui prononce à la fin de la licence un diſcours ſur un ſujet à ſon choix ; cette élection ſe fait par ordre du Syndic, ou par ſcrutin, ou de vive voix, ſelon qu'il le juge néceſſaire.

Les Sorboniſtes, Navariſtes & Réguliers font leur élection chacun dans leur maiſon quand ils le jugent à propos, & les Bacheliers en licence ſont obligés chacun d'aſſiſter au diſcours de ſa Maiſon, ſous peine d'amende. Ces diſcours ſe font dans la ſemaine de la Septuagéſime.

Dans la ſemaine de la Septuagéſime, les Bacheliers vont inviter par des diſcours latins, aux actes publics de Paranymphes, toutes les Chambres du Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, le Châtelet, & le Bureau de la Ville. Dès qu'ils ſe préſentent, l'Audience ceſſe, & le Préſident, après avoir auſſi répondu par un diſcours latin, prononce en François que la Cour ou la Chambre y aſſiſtera à la manière accoutumée.

Les deux années révolues, les Cenſeurs de diſcipline, joints aux Docteurs, députés pour aſſiſter aux actes des Bacheliers en licence, jugent du ſavoir d'un chacun, & donnent en conſéquence leur avis ſur le rang qu'ils doi-

vent avoir. On prend après cela l'avis de tous les Docteurs qui ſont à Paris, & c'eſt de leurs ſuffrages réunis, que réſulte la liſte que la Faculté fait imprimer ; dans cette liſte, on donne le premier rang au Nobiliſſime de la licence; viennent enſuite les deux Prieurs de Sorbonne, & le Nobiliſſime de la Maiſon Royale de Navarre, ce qui eſt invariable ; après eux, eſt placé celui qui s'eſt le plus diſtingué par ſa capacité, qui eſt par conſéquent au n°. 5. Il ne faut ajouter foi qu'aux liſtes paraphées par le Syndic de la Faculté.

Après la licence, dans la première aſſemblée du mois de Janvier, l'ancien des Bacheliers Séculiers ſe préſente, ſuivi de toute la licence, à l'aſſemblée générale, & prononce un diſcours pour demander la miſſion des Ecoles, qui ne s'accorde que le 15 du même mois. Le Dimanche de la Sexagéſime, un Docteur député par la Faculté, préſente la licence au Chancelier de Notre-Dame, pour en obtenir la bénédiction de licence, pour les Bacheliers, qui la reçoivent le lundi de la Quinquagéſime dans la Chapelle de l'Archevêché, après qu'ils ont payé les amendes de deux années de licence, & préſenté une atteſtation de vie & mœurs.

C'eſt ce jour là où l'on appelle chacun ſelon ſon mérite, & c'eſt ſuivant ſon rang qu'il peut enſuite prendre le bonnet de Docteur.

Avant que le Licencié reçoive le bonnet de Docteur, il fait un acte, que l'on nomme *Veſpéries*. Cet acte n'eſt point probatoire, il eſt de pure cérémonie ; en attendant que l'on commence, un jeune Théologien ſoutient une thèſe, qu'on appelle *Expectative*, à laquelle préſide le Grand-Maître des études du Licencié. Enſuite ſe fait l'acte de *Veſpéries*, pendant lequel le Grand-Maître demeure dans la chaire, pour faire à la fin un diſcours au Licencié ſur les devoirs d'un Docteur en Théologie.

Le lendemain matin, s'il n'y a empêchement, il ſe rend à la ſalle de l'Archevêché, accompagné de ſon Grand-Maître d'étude & des Bacheliers de ſa Maiſon, s'il eſt d'une Famille, précédé des Appariteurs des Facultés de Théologie, de Médecine & des Arts, pour recevoir le bonnet des mains du Chancelier de Notre-Dame, ou du ſous-Chancelier, & le même jeune Théologien qui a ſoutenu *l'Expectative*, ſoutient la Thèſe qu'on nomme *Aulique*, ſous la préſidence du nouveau Docteur, qui ſe

rend enſuite, précédé des Appariteurs, & accompagné du Chancelier & de ſon Grand-Maître d'étude, à l'Autel des Saints Martyrs, pour prêter ſerment ſur les Saints Evangiles, qu'il défendra la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, juſqu'à l'effuſion de ſon ſang.

Six années révolues, en date du jour où il a été permis, ſelon ſon rang, de prendre le bonnet de Docteur, il eſt libre à chacun de ſe préſenter pour ſoutenir ſa dernière thèſe, qu'on appelle *Reſompte* ; les Cenſeurs de ſemaine y aſſiſtent, ainſi qu'à *l'Expectative*, la *Veſpérie* & *l'Aulique*; ils n'ont point droit de ſuffrages. Cet acte ſoutenu, l'on jouit des droits utiles & honorifiques du Doctorat. Ceux qui deſireront être plus inſtruits des formalités requiſes pour parvenir au Doctorat, ou pour jouir des droits qui y ſont attachés, n'auront qu'à conſulter les Statuts de la Faculté, qu'on a ſoin de diſtribuer à ceux qui paſſent Bacheliers.

Pour la Doctorerie, ſi l'on eſt de l'une des deux Maiſons de Sorbonne ou de Navarre, il en coûte 900 livres ; & ſi l'on eſt *Ubiquiſte*, il n'en coûte que 600 livres.

Tous les premiers de chaque mois, Meſſe du St. Eſprit en Sorbonne depuis Octobre juſqu'à Pâques à ſept heures ; & depuis Pâques juſqu'au mois d'Octobre, à ſix heures.

Le lendemain, ſur-lendemain & jours ſuivants de chaque mois, ſe dit une Meſſe pour les Docteurs, dont la Faculté a appris le décès, & qu'elle annonce dans ſon aſſemblée, que l'on appelle *Prima Menſis*, à cauſe qu'elle ſe tient tous les premiers du mois où il n'eſt pas fête.

THERMES. *Voy.* PALAIS DES THERMES.

THIAIS. Ce Village du Doyenné de Monthlery, eſt à deux lieues de Paris, au bas des côtes formées par la pente de la longue montagne qui s'étend de Villejuif à Juviſy. On y voit des vignes & des labourages.

L'Egliſe eſt ſur la pente douce du côteau. St. Loup & St. Gilles en ſont les Patrons. Le bâtiment peut avoir 300 ans ou environ. La Cure eſt à la préſentation de l'Abbaye de St. Germain.

THOMAS D'AQUIN. (*les Filles de St.*) *Voy. le préſent vol. p. 577.*

THOMAS DE VILLENEUVE, (*Communauté des filles de St.*) *ibid. p. 578.*

THOMAS DU LOUVRE. (*Saint*) *Voy.* LOUIS DU LOUVRE. (*Saint*)

THRONE. (*le*) *Voy.* ARC DE TRIOMPHE.

TIRECHAPPE. Un des neuf Fiefs de Paris, dépendants de M. l'Archevêque. *Voy.* FIEFS.

TIREURS D'OR. Ce ſont ceux qui tirent l'or & l'argent à la filiere, pour les réduire en une eſpèce de fil que l'on nomme *or trait* ou *argent trait.*

Les anciens Statuts de cette Communauté furent confirmés en 1583 par Henri III, regiſtrés à la Cour des Monnoies, & depuis confirmés ſucceſſivement par tous les Rois juſqu'à Louis XV, par Lettres-Patentes du 7 Mai 1725, regiſtrées à la Cour des Monnoies le 6 Juin ſuivant.

Chaque Maître doit avoir une marque particulière, empreinte au Greffe de ladite Cour, pour être imprimée ſur les traits, fils d'or & d'argent, de chacune deſdites fabriques : ſçavoir, en cire d'Eſpagne rouge pour le fil fin, & en cire noire pour le faux.

Par l'article 26 du Réglement de la Cour des Monnoies, rendu en 1757, il eſt dit qu'il ne ſera fait aucune ſéparation ni diſtinction du métier de Tireur d'or avec celui de Batteur d'or. *Voyez* BATTEUR D'OR, JURANDES. *Tom. 3. p. 340. n. 4.*

TIGERY. Ce Hameau conſidérable du Doyenné du vieux-Corbeil, eſt ſitué ſur deux Paroiſſes ; ſavoir, celle de St. Germain de Corbeil & celle d'Ethioles. Il eſt environ à ſept lieues de Paris, & à une ſeulement de Corbeil, vers le levant d'été de cette dernière ville, dans une plaine où l'on ne voit que des terres labourables. Il n'y a point de vignes. Dans les bonnes années, l'arpent porte juſqu'à 160 gerbes ; il eſt fort peu éloigné de la forêt de Sénart, n'étant qu'à un quart de lieue de la grande route de Paris à Melun, laquelle traverſe cette forêt.

Il y a ſur le territoire de Tigery deux Chapelles. La plus ancienne appartient à la Commanderie de St. Jean-de-Corbeil, dans une ferme de laquelle elle ſe trouve. C'étoit un petit Hôpital de l'Ordre des Templiers, dont *François Guérin de Montaigu*, Grand-Maître de l'Ordre, confirma la poſſeſſion aux Prêtres de l'Hôpital St. Jean-de-Corbeil

vers l'an 1228. Sa ſituation eſt dans la pente douce du vallon qui regarde le ſeptentrion. On la dit titrée de St. Guinefort, qu'ils prononcent Genefort dans le lieu. On n'y fait point d'office ; mais le Fermier eſt chargé d'y faire dire quelques Meſſes, on n'y célèbre point non plus la fête du Saint. Derrière cette Chapelle, à la diſtance de huit ou dix toiſes, eſt une fontaine dans une petite profondeur. On y vient en pélerinage, & on en trouve l'eau bonne contre la fièvre.

L'autre Chapelle eſt beaucoup plus conſidérable, mais auſſi plus nouvelle. Elle eſt dans le Village à l'entrée d'une avenue d'arbres qui conduit au Château, toute bâtie de belles pierres de taille & couverte d'ardoiſe, fort élevée & iſolée, ayant nombre égal de fenêtres de chaque côté. L'Autel eſt iſolé, & ſur le retable eſt en relief de hauteur naturelle, l'Annonciation de la Ste. Vierge qui eſt auſſi repréſentée aux vitres. Il ya de plus un autre Autel dans le fond, adoſſé au mur. Au-deſſus de cet Autel eſt une ſtatue de Sainte Anne ſoutenue par une pierre ornée d'un écuſſon ſupporté par deux Anges, & entouré d'une branche de palmier & d'une d'olivier, ayant dans ſon champ une porte de Ville ou de Château, avec la herſe, trois tours au-deſſus & trois étoiles au-deſſus des tours. Cette belle Chapelle eſt de même que le Château ſur la partie du territoire de Tigery, compriſe dans l'étendue de la Paroiſſe d'Ethioles. La tradition porte qu'elle avoit été deſtinée pour quelques Religieux Récollets, ou autres, auxquels on vouloit en donner la deſſerte, & que le deſſein de ceux qui l'ont fait bâtir étoit d'y mettre leur Couvent à côté, & qu'elle auroit été Chapelle caſtrale comme en d'autres Châteaux ; mais qu'aujourd'hui elle n'eſt que Chapelle domeſtique du Château de Tigery. En ce cas, il faut avouer qu'elle eſt la belle & la plus vaſte de toutes les Chapelles de ce genre, qui ſoient dans le Diocèſe.

Le Château de Tigery eſt très-beau & a pluſieurs marques de la bâtiſſe des anciens temps ; auſſi les Seigneurs de Tigery ſont-ils Vicomtes de Corbeil, dignité qui dans les ſiècles reculés avoit été attachée aux Seigneurs de Fontenay au-deſſus de Corbeil, d'où lui reſte le nom de Fontenay-le-Vicomte. Le premier Seigneur qui paroiſſe dans les titres, eſt *Richer de Tigery*, qui vivoit ſous le Roi Henri I, vers l'an 1050.

La Tour de Tigery eſt une ſeconde Seigneurie ſituée à Tigery, & Fief mouvant de la Vicomté de Corbeil.

TILLAY, ou le TILLAY. Ce Village du Doyenné de

Montmorency, ainſi nommé à cauſe des tilleuls qui y étoient plantés ſur les bords dela petite rivière du Crould, eſt ſitué ſur le bord occidental de cette rivière, dans un vallon très-agréable, à quatre lieues de Paris. On y voit quelques prairies, des labourages, & beaucoup de vignes. Toutes les maiſons ſont ramaſſées aux environs de l'Egliſe, en ſorte qu'il n'y a d'écart que le moulin Nadres qui eſt du côté du midi. Tillay eſt placé entre Gouſſainville & Goneſſe, à peu près à diſtance égale de demi-lieue, & à un quart de lieue ſeulement de Vaudherland, qui eſt ſitué ſur la route de Paris à Senlis vers l'orient de Tillay.

L'Egliſe eſt ſous l'invocation de St. Denis, & la Cure a toujours été à la collation de l'Evêque Diocéſain : le Château eſt aſſez ſimple, mais il y a une belle garenne & pluſieurs boſquets.

TISSERANDS. Ces Ouvriers ſemblent avoir affecté leurs demeures dans le fauxbourg St. Marcel, où ils ſont en très-grand nombre. Ce ſont ceux qui fabriquent les toiles de toutes eſpèces avec la navette. Les premiers ſtatuts de cette Communauté ſont de 1586, ſous Henri III, confirmés par Henri IV & Louis XIII en 1640, qui les qualifient de *Maîtres Tiſſerands en toiles, canevas, linges, &c.* Les Maîtres qui n'ont point atteint l'age de 50 ans, ne peuvent avoir que deux Apprentifs à la fois ; & ceux qui ont paſſé cet âge, peuvent en avoir trois. L'apprentiſſage eſt de quatre ans, & autant de compagnonage. Le brevet coûte 30 liv. & la maîtriſe 300 liv. Cette profeſſion fait partie des Communautés ſupprimées par l'Edit du mois de Février 1776. Patron St. Blaiſe ; Bureau, Quai des Auguſtins.

TOISEURS DE BATIMENT. Ce ſont ceux qui ſont chargés de vérifier, & qui poſſédent l'art d'apprécier toutes les parties de conſtruction & d'ornement qui compoſent un édifice ou bâtiment quelconque, &c. On ne faiſoit autrefois conſiſter l'Art du toiſé, que dans la ſeule action d'étendre la toiſe ſur une partie de conſtruction ; mais aujourd'hui on regarde cette ſcience comme une branche de l'architecture, appuyée ſur des principes de Géométrie qui en ſont la baſe, &c. La connoiſſance des loix, l'intelligence des figures, qui anatomiſent, pour ainſi dire, chaque partie de conſtruction, l'harmonie qui doit règner dans un toiſé général, les détails particuliers qui font apprécier avec juſteſſe & connoiſſance de cauſe toutes les parties qui compoſent un édifice,

doivent être les qualités eſſentielles & indiſpenſables de l'Artiſte qui ſe livre à cette ſcience, pour ſe mettre en état de procéder aux rapports qui ſont ſoumis aux jugemens des Architectes prépoſés à cet effet, ſur les difficultés qui naiſſent entre les Propriétaires & les Conſtructeurs. Les Toiſeurs de bâtiments ne ſont point un corps de Communauté; ils ſont au rang des Arts libéraux.

Tombeaux, Curioſités, Inſcriptions & Antiques trouvés à Paris & aux environs, en creuſant dans les terres.

On trouve dans pluſieurs endroits de Paris, & dans les environs, des terres qui ont la propriété de conſerver les corps dans leur entier, & que l'on pourroit peut-être rendre utiles pour les ſépultures, comme eſt le merveilleux caveau des Cordeliers de Toulouſe. Il y a environ 32 ans qu'en travaillant à une Chapelle de l'Egliſe des Pénitens, on fit la découverte d'un corps que l'on croit être celui du Vénérable *Antoine Le Clerc.* Il paroiſſoit entier, & n'avoit ſouffert aucune altération dans le tombeau.

En 1701, on annonça dans le Mercure un phénomène ſemblable, concernant le corps de *Jean Raulet*, Chanoine du Diocèſe de Sens, que l'on trouva à St. Louis en l'Iſle. Il étoit revêtu d'une aube qui s'étoit conſervée auſſi bien que les chairs; on fut obligé de le faire enterrer une ſeconde fois.

En 1706, des Ouvriers qui conſtruiſoient un caveau pour le Comte de *Fontaine-Martel* dans le Chœur de St. Pierre-de-Brétigny, ouvrirent une voûte, ſous laquelle ils trouvèrent deux cercueils de plomb, l'un du mari, l'autre de la femme, nommée *Anne de Saint-Bertevin*; celui du mari avoit éprouvé l'effet ordinaire du temps; il ne renfermoit que de la cendre; celui de la femme parut plus peſant lorſqu'on le remua; les ouvriers ſe hâtèrent de l'ouvrir, croyant y trouver des richeſſes; ils y virent un corps dans ſon entier, ſans la moindre corruption, & qui même avoit une certaine fraîcheur & des couleurs vermeilles; les bras étoient flexibles; le temps avoit épargné juſqu'aux rubans qui étoient autour de la tête; le linceul étoit un peu roux, mais du reſte il étoit preſque entier. On remarque ſeulement que la défunte avoit le bout du nez un peu noir, comme s'il eût été meurtri; ce que l'on attribue à quelque coups que l'on avoit peut-être donné à ſon cercueil, en voulant l'ouvrir: on expoſa ce corps dans l'Egliſe à viſage découvert; le peuple y accourut de toutes parts pendant trois jours; les couleurs commencèrent

alors à perdre un peu de leur vivacité, & les chairs ne conſervèrent pas long-temps la même conſiſtance, mais M. l'Archevêque de Paris, le Cardinal de Noailles, ne donna pas le temps à l'air de déployer tout ſont effet ſur ce cadavre qui eût été bientôt réduit en pouſſière; il ordonna que l'on remît cette femme dans le caveau qui l'avoit ſi bien conſervée tout un ſiècle. On avoit fait poſer au-deſſus de ce caveau une pierre quarrée, ſur laquelle eſt gravée cette inſcription: *Ci gît Anne de Berthevin, Dame vertueuſe de ce lieu, décédée l'an 1587, & trouvée entière & ſans corruption le 30 Avril 1706*; mais M. de Vintimille, Archevêque, l'a fait ôter.

En 1684, comme on fouilloit dans les jardins de M. *Berryer* Secrétaire du Conſeil d'Etat, ſitué rue Coquillère, on trouva parmi les ruines d'une ancienne tour de l'enceinte de Paris, une tête de femme de bronze, plus groſſe que nature, ſurmontée d'une tour crenellée; l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres jugea que cette tête reſſembloit parfaitement à celle de *Fauſtine* la mère, femme de l'Empereur *Antonin-Pie*. Cette Princeſſe eſt repréſentée de même ſur toutes ſes médailles. *Voy Rue Coquillère.*

Dans la même année, on trouva dans la rue Vivienne, à 18 pieds de profondeur pluſieurs morceaux de marbre blanc, qui étoient ornés de bas-reliefs, dont deux repréſentent des repas de Gaulois-Romains. Il y avoit auſſi une urne quarrée, dans laquelle étoient les cendres d'une jeune fille nommée *Ampudia*, morte à l'âge de 17 ans, avec cette inſcription.

Ampudiæ
Amandæ
Vixit annis XVII.
Pithuſa Mater Fec.

En 1753, un Jardinier Fleuriſte découvrit ſur le terrein de l'ancien cimetière de St. Marcel, 64 cercueils de pierre; les corps qu'ils renfermoient avoient tous les pieds tournés vers l'orient, & les mains pendantes ſur les côtés. On croit que c'étoient des Chrétiens. Un ſeul d'entr'eux portoit une inſcription ſur le couvercle, & deux colombes en face.

En 1640, on trouva derrière l'Egliſe de St. Etienne-des-Grès une vingtaine de coffres conſtruits de brique & de pierres, qui renfermoient des cendres. Au-deſſous étoit une boëte pleine de médailles d'or & d'argent des Empereurs *Conſtantin*, *Conſtant* & *Conſtance*; ſitôt qu'elle éprouva l'action de l'air, elle tomba en pouſſière; mais les médailles reſtèrent. Les cendres renfermées dans les coffres ne pouvoient venir que des Payens; le ſommet de la montagne de

Sainte Geneviève étoit deſtiné autrefois pour leur ſervir de Cimetière ; on y feroit beaucoup plus de découvertes s'il y avoit moins de terre rapportée ; on tire la preuve de ſa deſtination, de ce que ce ſommet ſe trouvoit placé, ſelon l'uſage, entre deux grands chemins, & de la découverte que l'on y fit en 1620, d'un cercueil de marbre blanc, qui étoit orné de figures du Paganiſme.

On conſerve à la Bibliothèque de Sainte Geneviève, dans le cabinet des curioſités naturelles, des vaſes d'une terre rouge que l'on a tirés des fondemens de la nouvelle Egliſe, à plus de 50 pieds de profondeur : ils paroiſſent avoir été des inſtrumens de ménage dont ſe ſervoient les GauloisRomains, & reſſemblent aſſez à ceux qui ont été trouvés à Niſme, il y a quelques années.

En jettant les fondemens de la nouvelle Egliſe de St. Merry, on trouva ſous le grand Autel le tombeau du Fondateur de l'ancienne. Il avoit aux jambes des bottines de cuir doré, & paroiſſoit d'ailleurs fort bien conſervé ; mais quelques momens après, il tomba en pouſſière.

En 1752, on découvrit à Aſnières, à trois pieds de profondeur, ſur le bord de la rivière, des ſquellettes qui n'avoient point de tombeau, & qui paroiſſoient couchés différemment, les uns ſur le côté, les autres ſur le ventre ; à côté de quelques-uns étoient des bouteilles de terre de différentes grandeurs, depuis une chopine juſqu'à trois pintes ; un d'entr'eux avoit une agraffe, ou *fibula*, qui ſervoit à attacher les habits des anciens, ſur laquelle on liſoit en caractères romains, *Domine Marti vivas*, & ſur les bords, *utere felix*. On croit que ces caractères ſans abréviation, ſont du 4e. ſiècle. M. le Comte de *Caylus* penſe qu'un de nos Rois de la première race avoit une maiſon de campagne auprès d'Aſnières ; ce village étoit autrefois plus peuplé qu'il ne l'eſt aujourd'hui. *Voy.* ASNIERES.

TOMBES. (le Fief des) Il eſt ſitué aux environs de l'Eſtrapade. Il paroît que c'étoit le nom d'une famille encore connue au ſeizième ſiècle, laquelle occupoit une maiſon aboutiſſante à la Place Maubert.

TONDEURS DE DRAPS. Artiſans qui travaillent dans les Manufactures de lainage, à tondre les étoffes avec de grands ciſeaux que l'on nomme *forces*. Les Statuts de cette Communauté ſont de 1384, ſous Charles VI, augmentés & confirmés par Louis XI, Charles VIII, & François I, en

Digitized by Google

1731, par lesquels ils sont qualifiés de *Tondeurs de draps* à table seche, & fait défense de tendre aucunes étoffes mouillées. L'apprentissage est de trois ans; le Brevet coûte 30 liv. La maitrise 500 liv. avec chef-d'œuvre. Patron St. Nicolas.

TONNELIERS. Ce sont ceux qui fabriquent & vendent toutes sortes de tonneaux reliés de cerceaux & d'osier, propres à contenir des liqueurs ou marchandises, tels que les cuves, baignoires, futailles, muids, demi-muids, &c. & qui déchargent les boissons dans les caves des Bourgeois & Marchands de vin, & sur les ports de cette Capitale. Les Statuts de cette Communauté sont, depuis Charles VII, augmentés & confirmés par plusieurs Rois ses successeurs jusqu'à Louis XIV, en 1651, régistrés en Parlement, au Châtelet & à l'Hôtel-de-Ville. L'apprentissage est de cinq ans: le brevet coûte 50 livres & la maitrise 300 liv. depuis l'Edit de 1776, par lequel ils ont été mis en concurrence avec les Boisseliers. Patron St. Nicolas, Bureau, rue St. Bon.

TONNERRE. (*Election de*) Elle est placée au sud-est de Paris, entre les Elections de Joigny, de St-Florentin, de Vézelay, & les Généralités de Châlons, de Dijon & d'Orléans. On lui donne une circonférence fort étendue; mais elle n'est pas occupée par son seul territoire: il y a des enclaves de l'Auxerrois & de l'Election de St. Florentin. Elle est arrosée par les rivières de Seine, d'Yone, d'Armançon, de Leignes & de Serein.

Tonnerre, Chef-lieu de cette Election, est situé sur la rive gauche de l'Armançon, à quarante & une lieues de Paris, au 20e. dég. 38 min. 44 sec. de longit. & au 47e. dég. 51 min. 8 sec. de latit. septent. Il y a un Bailliage & un Grenier à sel. Cette Ville a huit portes & quatre Fauxbourgs. Ses portes sont, 1°. celle de St. Pierre qui aboutit à un terrein inégal & escarpé, très-peu propre pour les voitures; 2°. celle de Vaucorbe qui conduit à Auxerre; 3°. celle de St. Michel qui conduit à Vézelay; 4°. celle de Vernouil qui conduit à Dijon & à Montbard; 5°. celle de la Prison qui conduit à Paris, à Troye & aux Riceys; 6°. celles de Rougemont, des Guérites & de Jean Garnier, qui ne mènent qu'à quelques Villages.

Ses quatre Fauxbourgs sont, 1°. celui de St. Michel; 2°. celui de Rougemont; 3°. celui de Notre-Dame-du-Pont; 4°. celui de Bourberaut: on pourroit ajouter celui de St. Nicolas; mais il se confond avec ce dernier.

Digitized by Google

La plus agréable de ſes promenades, eſt celle que l'on nomme *Le Patys* : on l'a pratiquée dans un terrein quarré, & fort vaſte qui ſe trouve ſitué entre deux bras de l'Armançon. Le cours de Montmirel étoit, il a quelques années, un terrein inculte & abandonné; les Magiſtrats l'ont fait orner d'arbres & de bancs, & en ont fermé l'enceinte avec une baluſtrade qui ne s'ouvre que pour y prendre le plaiſir de la promenade. Il y a encore le long des foſſés de la Ville, une allée d'arbres qui s'étend fort loin, & qu'il eſt aiſé de joindre à Montmirel, pour en augmenter l'agrément.

On voit dans le Fauxbourg de Bourberaut une fontaine qui mérite quelque attention par la pureté & la limpidité de ſes eaux; on lui donne le nom de *Foſſe d'Yonne*, parce que l'on croit qu'elle eſt formée par la rivière de ce nom, qui n'en eſt éloignée que de ſept lieues; cette ſource eſt ſi abondante, qu'à 150 pas, elle fait tourner des moulins. Son baſſin eſt vaſte & profond : on l'a conſtruit d'une fort belle pierre; & a dix pieds de diſtance on a élevé une muraille pour ſoutenir les terres : autour de cette muraille, règne un ouvrage de charpente qui forme un abri.

L'Egliſe de Notre-Dame eſt la plus conſidérable de la Ville; elle a un frontiſpice d'une architecture fort régulière : c'eſt là que la Ville & le Clergé s'aſſemblent pour les cérémonies publiques.

L'Abbaye de St. Michel, de l'Ordre de St. Benoît, eſt ſituée ſur une montagne auprès des murs de la Ville.

Il y a dans la Ville un Couvent d'Urſulines, & un de Minimes qui ne ſont qu'au nombre de deux ou trois.

L'Hôpital eſt deſſervi par douze filles qui ſe ſont chargées du ſoin des pauvres : il a pour Directeur le Marquis de *Courtanveaux*, Seigneur de la Ville.

L'Hôtel-Dieu a été bâti pour donner l'hoſpitalité aux pauvres paſſans; mais depuis pluſieurs années, on en applique les revenus à d'autres uſages.

Thoré eſt ſitué dans le Diocèſe d'Auxerre. Ses Seigneurs ont eu le titre de Barons, avec le droit de faire battre monnoie.

Quincy-le-Vicomte eſt à huit lieues de Tonnerre. Il y a une Maiſon de Bernardins.

Ravières a de vaſtes prairies, où l'on nourrit des beſtiaux. Son territoire produit des bleds & des vins. On y tient deux marchés par ſemaine, & pluſieurs foires par an. La plus conſidérable eſt celle qui ſe tient le jour de St. Roch.

Moleſme doit ſon origine à St. Robert, Religieux de la

Celle de l'Ordre de St. Benoît. Ce Saint quitta le déſert de Colan, auprès de Tonnerre, & amena ſes Hermites dans la Forêt de Moleſme, où il leur bâtit des loges en 1075; enſuite il fut jetter les fondemens de l'Ordre de Cîteaux, & en devint premier Abbé en 1098. Le Pape Urbain II le renvoya à Moleſme où il mourut en 1108. L'Egliſe eſt un des plus beaux édifices que nous ayons en France; l'air qu'on reſpire dans le Village & dans les environs, eſt ſi pur, qu'il eſt fort ordinaire d'y trouver des vieillards centenaires, ou dont la vie eſt portée à ce terme.

Molôme eſt une Abbaye de l'Ordre de St. Benoît, dont on attribue la fondation à Clovis. Cette maiſon ayant été entièrement détruite par les Anglois, *Etienne de Nicey*, qui en étoit Abbé, la transféra dans le Village de Moleſme, à une lieue de Tonnerre, ſur l'Armançon.

Leignes n'eſt remarquable que par la rivière de ce nom qui y prend ſa ſource & par la quantité des toiles que l'on y fabrique.

Il y a une Tuilerie conſidérable à *Vertaut*, Village ſitué à côté de *Ville-Dieu*, ſur le bord de la rivière de Leignes.

Les Riceys ſont trois gros Bourgs aſſis ſur les limites de la Champagne & de la Bourgogne, dans un vallon fort agréable: ils ont des foſſés & un mur qui les environnent. Leurs Egliſes ſont vaſtes & bien bâties, ſurmontées de fort belles. flèches. Le Peuple du Pays a tant d'adreſſe à remuer les terres, que l'on en a ſouvent tiré des ouvriers au nombre de cinq à ſix cents, pour les employer à ce travail dans nos Ports & dans nos Armées. Ce ſont eux qui ont coupé la montagne de Marly, pour y faire monter les eaux de la Seine; ils ont creuſé les baſſins de Verſailles, & formé la ſuperbe terraſſe du Château de St. Germain-en-Laye, ſous la conduite de deux Ingénieurs du Pays, MM. *Mathelin & de Channes Maron*. Louis XIV ſe plaiſoit quelquefois à voir la facilité avec laquelle ils exécutoient ces pénibles travaux. Le Château eſt un des plus anciens de la Bourgogne; on croit qu'il fut bâti dans le 9e. ſiècle par *Robert*, Baron des Riceys; *Marie d'Amboiſe* y ajouta des tours en 1490; *Anne de Laval* fit conſtruire la galerie en 1506. Cette Terre a été érigée en Marquiſat. Les anciens Ducs de Bourgogne ont beaucoup aimé ce ſéjour. Les Seigneurs des Riceys ont toujours tenu un rang diſtingué parmi la Nobleſſe de la Bourgogne.

Il y a eu juſqu'à mille feux dans Ricey-le-Haut, & cinq à ſix cens dans chacun des deux autres, avec beaucoup de Nobleſſe qui y faiſoit ſa demeure.

Digitized by Google

Au-deſſus de Ricey-le-Bas, eſt le bois de *Devoye*, que l'on croit avoir été conſacré aux faux Dieux, & qui paroît en avoir reçu ſon nom, *Deorum Via*.

Le terrein de ce pays produit une grande quantité de ſimples rares, qui méritent l'attention & les recherches de nos Botaniſtes. La gentiane, ſur-tout, croît abondamment dans les bois des environs. Il y a de très-bons pâturages le long de la rivière & ſur le ſommet des montagnes qui ne ſont pas cultivées; c'eſt ce qui fait que l'on en tire ces excellens fromages que l'on met au-deſſus de ceux de Brie, & qui ſont ſi recherchés dans Paris.

Les vins des Riceys ſont délicats & très-légers; on en recueille dans ces trois Bourgs quinze à vingt mille muids par an; leur principal avantage eſt d'être extrêmement ſains, en même temps qu'ils ſont très-agréables au goût: on obſerve qu'ils ne ſont point propres à être coupés avec d'autres vins; leur fineſſe ne ſouffre pas aiſément le mélange d'une liqueur étrangère.

On tient à Ricey-le-Haut un Marché par ſemaine & deux foires par an; les deux autres ont auſſi leurs foires particulières.

Chablis ſur le Serin, à trois lieues de Tonnerre, eſt un endroit aſſez conſidérable; ſes vins ſont fort eſtimés.

On recueille auſſi de fort bons vins à Irancy dans le Diocèſe d'Auxerre, à ſix lieues de Tonnerre.

Fulvy, dans le Diocèſe de Langres, eſt placé ſur une montagne, au pied de laquelle paſſe l'Armançon.

Eſtourvy a environ cent trente feux; *Chaunes*, cent dix; *Accolay*, cent cinquante: on fait dans ce Village un grand commerce de bois & de vins.

On recueille de très-bons vins dans pluſieurs endroits de cette Election: ceux de Tonnerre ſont fort connus: on tire des carrières de cette Ville une pierre blanche, & qui n'eſt point ſujette à la gelée; c'eſt de cette pierre dont on s'eſt ſervi pour bâtir la Chapelle du Roi à Verſailles. Il y a des truffes dans les bois des environs de Moleſme.

On compte dans cette Election cent vingt-neuf Paroiſſes, & douze mille cinq cent ſoixante-cinq feux.

TORCY. Ce Bourg eſt à cinq lieues de Paris, vers le levant, & à une lieue de Lagny. Sa poſition eſt à l'extrémité de la plaine qui commence après Champs, laquelle s'étend du côté de Collégien, preſque ſur la pente roide qui fait face à la Marne, & dont les côtes ſont agréablement variées en vignes, en arbres & en buiſſons, & au bas deſquelles

eſt une vaſte prairie. Il y a en ce lieu une Prévôté Royale qui reſſortit à la Prévoté & Vicomté de Paris.

Il paroit que Torcy a été érigé en Cure vers la fin du 13e. ſiecle, & qu'il avoit été ſuccurſale de Lognes, parce qu'en 1474, lorſque les revenus des Cures furent diminués, auſſi bien que le nombre des Habitans, à cauſe des guerres, & qu'il fut néceſſaire de réunir deux Cures en une, ce fut celle de Torcy qui fut unie à celle de Lognes, ce qui dura juſqu'au 22 Janvier 1503. L'Egliſe paroiſſiale de Torcy a ſuccédé à la Chapelle dont l'Evêque avoit la nomination au 13e. ſiècle. Elle ſe trouve porter le nom de St. Barthélemi, dont on ne voit point la raiſon ; on ſçait ſeulement qu'il y a beaucoup d'Oratoires ſous ſon invocation, depuis qu'il y en eut un à Paris au 10e. ou 11e. ſiècle. L'édifice n'en eſt pas ancien, & peut n'être que de l'avant-dernier ſiècle & du dernier. On lit au bas de la tour, terminée en pavillon, que *Geoffroy Camus*, Seigneur de Pont-Carré & de Torcy l'a fait conſtruire en entier l'an 1618. La Cure eſt à la nomination de l'Archevêque ; ſon revenu n'étoit que de quatorze livres vers 1300 & 1400. C'eſt encore le Seigneur qui a les groſſes dîmes.

L'établiſſement des Bénédictines de Torcy fut fait dans le dernier ſiécle. L'Abbé le Beuf, dans ſon Hiſtoire du Diocèſe de Paris Tom. XV, pag. 233, dit que *Louis Berryer*, Abbé Commendataire de N. D. du Tronchet, Ordre de St. Benoît, poſſédant trois Prieurés & un Canonicat de N. D. de Paris, reconnoiſſant en 1674, « que les biens provenans » des biens eccléſiaſtiques, après l'acquit des charges & des » fondations & l'entretien modeſte des Titulaires, doivent » être employés pour la gloire de Dieu », fit acquiſition des maiſons, parc, enclos, fief & ſeigneurie du Vivier, ſitués au Bourg de Torcy, conſiſtant en ſoixante-quinze arpens ou environ, le canal, le moulin & l'étang au-deſſous du parc, trois arpens & demi de prairie au dehors des murs du même parc au lieu nommé les prés de Frambourg, dans laquelle prairie eſt une ſource d'eau vive, qui ſe conduit dans la maiſon, cour, parterre & jardin ; plus, le droit de mettre quatre vaches bandonnières paître dans la prairie de Torcy ; le tout de la ſucceſſion de MM. *de la Croix*, dont l'un étoit *Nicolas*, ſieur du Vivier, & un autre, étoit *Jean*, Seigneur de Torcy ; & après être convenu, &c. que le Monaſtère ſeroit de l'Ordre de St. Benoît, & ſoumis à la Juriſdiction de l'Archevêque ſous une Prieure ; que la famille y pourroit mettre quatre filles pour y être élevées depuis

l'âge de 6 ans juſqu'à 16, dont celles qui ſeront appellées à la Religion, ſeront reçues gratuitement, il fit mettre les bâtimens en état, &c. Les Lettres-patentes donnent à cette Maiſon le titre de Prieuré de N. D. & de St. Louis. Les premières Bénédictines de ce lieu avoient été tirées au nombre de ſix de la Ville de Saint-Calès, par feu M. *Berryer* à qui cette Terre appartenoit ; le Prieuré n'eſt ſéparé de l'Egliſe paroiſſiale, que par la rue. La première Prieure fut *Anne Hameau*, tante maternelle de l'Abbé *Berryer*, &c.

TORFOU. Village du Doyenné de Montlhery, à 10 lieues ou environ de Paris, à une lieue & demie par-delà Arpajon, à la gauche du chemin qui conduit à Etampes & Orléans. Il eſt ſitué dans la grande plaine que l'on trouve après avoir monté un côteau à une lieue d'Arpajon. C'eſt un pays de labourages.

L'Egliſe a pour première Patrone la Sainte Vierge, & Sainte Avoye pour la ſeconde ; la Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Paris. Vis-à-vis de l'Egliſe on voit une maiſon qui porte le nom de Seigneurie, & qu'on dit avoir été l'ancien Château, ou demeure des Seigneurs, ou de ceux qui les repréſentoient. On y voit encore une petite tourelle & une priſon.

Torfou, comme pluſieurs autres lieux voiſins d'Etampes, eurent fort à ſouffrir en 1652, du temps des guerres civiles.

TORIGNY. Ce Village eſt ainſi nommé d'un ancien Romain-Gaulois, appellé *Taurin* ; dénomination fort commune parmi les anciens Habitans des Gaules; en latin *Tauriniacum*. Il eſt voiſin de Lagny, à ſix lieues de Paris, ſur une petite côte qui borde la rivière de Marne, vers le ſeptentrion. Son terriroire s'étend juſqu'au bout du pont de Lagny ; en ſorte que les maiſons qui ſont à droite, en ſortant du pont, ſont de la Paroiſſe de Torigny, & même les moulins du pont. Ce lieu n'eſt point du Doyenné de Lagny, mais de celui de Chelles. La rivière de Marne fait la ſéparation de ces deux Doyennés. La Cure eſt à la pleine collation de l'Ordinaire ; l'Egliſe eſt ſous le titre de St. Martin : on y honore ſpécialement ſaint Guignefort. Il y a ſur le territoire de cette Paroiſſe, ſur le bord des vignes, du côté de l'orient d'été, une Chapelle très-ancienne du titre de Notre-Dame. Les Religieux de Lagny diſent qu'elle leur a été donnée par un nommé *Adelelme*, l'un de leurs

bienfaiteurs : elle eſt appellée *Notre-Dame de Haut-Soleil*, ſans qu'on en ſache la raiſon : elle eſt parallèle à l'Egliſe Paroiſſiale dont elle eſt fort peu éloignée, & un peu plus haut ſur le côteau. On y vient en pélerinage contre la fièvre. La Paroiſſe y va quelquefois en proceſſion. Il y a une fontaine au-deſſus de cette Chapelle.

Le territoire de Torigny eſt preſque entièrement en vignes, dont l'aſpect eſt vers le midi, & ſituées ſur une pente douce vers le rivage droit de la Marne. La Maiſon de Gèvres poſsède Torigny depuis long-temps : l'Abbaye de Châlis y a un fief, & depuis 600 ans un clos de vignes de quatorze arpens, où l'on recueille d'excellent vin blanc.

La Chapelle de la Madeleine, ſituée ſur cette Paroiſſe, en tirant vers Lagny, n'a été détruite que depuis l'an 1740, en conſéquence d'une Ordonnance de M. de *Vintimille*. C'étoit une eſpèce de ſuccurſale qui avoit toujours appartenu au Curé de Torigny. Un Bourgeois de Paris en a acheté le fonds pour agrandir ſa maiſon & ſon jardin.

Dammard eſt un démembrement de Torigny. *Voy.* DAMMARD.

TOURNAN. Cette petite Ville du Doyenné du vieux Corbeil, eſt ſituée à huit lieues de Paris, du côté du levant, ſur une des grandes routes de la Brie & de la Champagne, dans une vallée, ſur une petite rivière qu'on dit avoir le même nom, laquelle eſt formée par les étangs de la grande forêt qui eſt au nord, & qui, après avoir coulé environ une demi-lieue au-deſſous de cette Ville, ſe jette dans un gouffre où elle diſparoît. Tournan eſt à cinq lieues de Corbeil, à cinq ou ſix de Melun, à trois de Brie-Comte-Robert, & autant de Roſay, dans l'Election duquel il eſt renfermé. Il y a une Juſtice Royale qui reſſortit de la Prévôté & Vicomté de Paris. Il y a un grand marché tous les lundis. Le territoire eſt fertile en grains, & trop froid pour la vigne.

Il y a deux Egliſes en ce lieu, l'une dans le vieux Château, à l'occident de la Ville, & qui porte le nom de St. Denis; l'autre, au Fauxbourg du côté du levant, ſous le titre de Sainte Marie Madeleine. St. Denis eſt l'ancien Prieuré où ont demeuré les Moines de l'Abbaye de St. Maur. Depuis que l'Archevêque de Paris jouit de ce Prieuré, le Curé de la Madeleine, ancienne & unique Paroiſſe, a le pouvoir de s'en ſervir pour l'exercice de pluſieurs de ſes fonctions, comme étant plus commode pour la Bourgeoiſie renfermée dans

Digitized by Google

dans la Ville. Il ne paroît rien dans cette Egliſe qui ſoit du temps qu'elle étoit deſſervie par des Chanoines.

L'Hôtel-Dieu de la Ville de Tournan ſubſiſtoit dans le ſiècle de St. Louis, puiſqu'on lit qu'en 1269, *Anſeau de Garlande*, Seigneur de ce lieu, deſtina cent ſols de rente pour y fonder une Chapelle en la Maiſon-Dieu. Il exiſtoit même une Maladrerie dès le commencement de ce ſiècle.

La Seigneurie de Tournan étoit tenue autrefois des Evêques de Paris. C'étoit le Prélat qui en inveſtiſſoit le Seigneur, en lui remettant un anneau au doigt, en conſidération des foi & hommage qu'il lui devoit, & de ce qu'il devoit être l'un de ceux qui portoient le nouvel Evêque à ſon entrée au Siège épiſcopal.

De la Barre, Hiſtorien de Corbeil, a avancé que ce fut dès le règne de Louis-le-Gros que la Prévôté de Tournan fut ſoumiſe au reſſort de celle de Paris, mais cette attribution ne paroît pas devoir être ſi ancienne, & probablement ce n'eſt que depuis le 14e. ſiècle, auquel la Seigneurie & Châtellenie fut poſſédée par Philippe de Valois.

Tournan étoit en 1270, un lieu réputé à Paris pour le charbon, auſſi bien qu'Ozoir : le Voyer de Paris avoit alors le droit de prendre deux ſacs chaque marché, dans le nombre de ceux qu'on y amenoit.

Courcelles, Villers, Fertay & la Motte ſont de la Paroiſſe de Tournan, de même que Armainvilliers, Combreus & la Bourgonnerie ; Grès en eſt un fief, &c.

Il ne reſte plus du Château bâti par les *Garlande*, que des maſures de deux tours quarrées, dont l'une qui eſt cintrée, ſoutient encore au premier étage une porte, ou plutôt la partie d'une porte qui paroît être du 12e. ſiècle. *Voy.* ROSOY. (*Election de*)

TOURNAY. (*Collège de*) Réuni avec le Collège de *Boncour* par Lettres patentes données par Louis XIII, au mois de Mars 1638, pour établir dans le Collège de Navarre une Société de Docteurs en Théologie à *l'inſtar* de celle de Sorbonne. On ne ſait point le tems de ſa fondation. Les Evêques de Tournay en faiſoient leur Hôtel, & le donnerent pour en faire un Collège dont les Ecoliers venoient dans les claſſes de celui de *Boncour*, auquel il étoit contigu, & paſſoient par une porte de communication faite exprès

afin qu'ils ne fortifient point dans la rue : il ne reſte plus rien de ce Collège. *Voy. t. 2. pag. 386.*

TOURNELLE CRIMINELLE. Cette Chambre n'a commencé à être une Chambre particulière du Parlement, qu'après l'an 1436, & ne fut même rendue continuelle que ſous François I, en 1515. Elle a pris ſon nom de ce que les Conſeillers de la Grand'Chambre & des Chambres des Enquêtes y entrent *tour-à-tour*. Elle connoît par appel en dernier reſſort de toutes les affaires criminelles où il s'agit de banniſſement, des galères, de mort, ou de quelque peine corporelle, ce qu'on appelle le *Grand-Criminel*, à la différence du *Petit-Criminel*, où il ne s'agit que de peines pécuniaires, dont la connoiſſance appartient aux Chambres des Enquêtes.

Les procès criminels des Ducs & Pairs, des Officiers de la Couronne, des Préſidens & Conſeillers du Parlement, doivent être jugés, toutes les Chambres aſſemblées. Les Eccléſiaſtiques, les Gentilshommes, & Secrétaires du Roi, peuvent demander à être jugés, la grand'Chambre & la Tournelle aſſemblées.

La Tournelle criminelle eſt compoſée de cinq Préſidents à mortier, de ſix Conſeillers Laïques de la Grand'Chambre & de deux de chacune des Enquêtes. Ceux de la Grand-Chambre y ſervent pendant ſix mois, & ceux des Enquêtes pendant trois; Meſſieurs ne laiſſent pas néanmoins que d'entrer & de rapporter en la Grand'Chambre ou à la Tournelle les procès dont ils ſont Rapporteurs.

Meſſieurs les Conſeillers-Clercs ne ſont point de ſervice à la Tournelle, même lorſque la Grand'Chambre eſt aſſemblée, ſoit à la Grand'Chambre, ſoit à la Tournelle, pour matière criminelle.

Les Audiences ſont le Mercredi pour les cauſes dans leſquelles le miniſtère de Meſſieurs les Gens du Roi eſt néceſſaire; le Vendredi pour les cauſes d'inſtructions ſans Gens du Roi, & le ſamedi pour les cauſes du grand rôle, aux mêmes heures que ſe tiennent les Audiences de la Grand' Chanbre.

TOURNELLE (Château de la) à l'extrêmité du Quai de ce nom, près la Porte Saint-Bernard, Quartier de la Place Maubert.

C'eſt le lieu où l'on dépoſe les Galériens juſquà leur départ pour Toulon, Breſt, ou Marſeille, &c. Une

Digitized by Google

perſonne charitable a laiſſé en mourant ſix milles livres de rente pour aider à les nourrir & les ſoigner ; ils ne vivoient autrefois que des aumônes publiques. M. le Procureur-Général a l'adminiſtration du temporel, & le Curé de Saint Nicolas celle du ſpirituel. Ce fut Saint *Vincent de Paule* qui obtint du Roi en 1632 que les Galériens ſeroit logés dans ce Château. Il chargea les Prêtres de ſa Congrégation naiſſante, de cette adminiſtration. En 1634 M. l'Archevêque permit de célébrer dans la Chapelle de la Tournelle la Grand'Meſſe les Fêtes & Dimanches, comme à la Paroiſſe, & alors les Prêtres de la Miſſion furent déchargés du ſoin du ſpirituel. Il fit accorder aux Prêtres de Saint Nicolas une rétribution annuelle qu'il n'avoit jamais demandée pour les ſiens. Le Concierge eſt nommé par le Secrétaire du Roi qui a le département de la Marine.

La *Tournelle* étoit une vieille tour quarrée bâtie par Philippe-Auguſte l'an 1185, pour défendre, avec la tour de *Lauriaux* ou *Loriot*, élevée dans l'iſle Saint-Louis, & celle de Billy qui étoit près des Céleſtins, l'entrée de la Ville de Paris des deux côtés de la Seine. On avoit attaché à chacune de ces tours de groſſes chaînes qui traverſoient la rivière, leſquelles étoient portées ſur des bateaux plats, diſpoſés de diſtance en diſtance.

On remarque ſur le Quai de ce nom, la Communauté des Filles de Sainte Geneviève, dite des *Miramiones*. *Voy.* Geneviève. Un peu plus avant, en ſortant de la rue des Bernardins, eſt l'Hôtel de Neſmond, anciennement appellé *l'Hôtel de Tyron*, *de Bar*, *de Montpenſier*, & *du Pin*. A l'extinction de la famille de Neſmond, l'Hôtel paſſa à *Blondi*, Danſeur de l'Opéra, qui l'acheta. *Voy.* QUAY DE LA TOURNELLE.

TOURNELLE. (*Pont de la*) *Voy.* PONTS.

TOURNELLE. (*Quai de la*) *Voy.* QUAIS.

TOURNELLES. (*Palais des*) *Voy. t. 3. p. 282, au mot* HÔTEL.

TOURNEURS. Ce ſont des Artiſans qui des bois les plus bruts & des matières les plus dures, tels que le buis, le gayac, l'érable, l'yvoire, l'écaille, &c. en font

les ouvrages les plus agréables, les plus délicats, les mieux finis,& les plus réguliers. L'invention du tour eſt portée aujourd'hui au plus haut dégré de perfection. Elle eſt d'une très-grande antiquité. On a vu dans tous les temps l'exercice du tour paſſer, des Artiſans, entre les mains des perſonnes les plus diſtinguées, déſennuyer les ſolitaires, & amuſer les Princes: feu S. M. Louis XV en faiſoit une de ſes récréations.

L'apprentiſſage eſt de quatre ans, & deux ans de Compagnonage; le brevet coûte 24 liv. & la Maîtriſe 500 liv. depuis l'Edit de 1776; ils ſont en concurrence avec les Menuiſiers-Ebéniſtes, & les Layetiers. Patron Sainte Anne. Bureau, rue de la Mortellerie.

Tours anciennes de Paris.

Les différentes enceintes de Paris dans ſes divers accroiſſements, étoient flanquées de tours d'eſpace en eſpace, les principales étoient la groſſe *Tour du Louvre*, près du Château du Bois. *Voy. tom. 3. pag. 429.*

La Tour *de Neſle*, *Voy.* rue GUENEGAUD.

La Tour *de Bois* ou du *Grand-Prévôt.* Elles étoient toutes deux au bas de la Seine

La Tour *de la Tournelle*, dont on voit encore des reſtes. *Voy. Tournelle.*

La Tour *de Barbeau* ou de *Billi* derrière les Céleſtins, ne ſubſiſte plus: ces deux dernières étoient au haut de la rivière.

On nommoit ces tours les *Quatre tours de Paris*, parce qu'elles ſervoient de défenſe & de citadelles à cette Ville.

Autres Tours.

Tour *d'Alexandre. Voy. tom. 1. pag. 121.*

Tour de *Calvin.* Elle ſubſiſte dans le Collège du Cardinal le Moine; c'eſt où demeuroit *Jean Calvin* qui avoit fait ſes études dans ce Collège, avec *Guillaume Farel.*

Tour dans le *Cimetière* des SS. Innocens. *Voy. tom. 2, pag. 345.*

Tour dans la rue des *Deux-Portes*, entre la rue de la Verrerie & de la Tiſſeranderie.

Tour de *l'Ecluſe.* Elle avoit été bâtie pour retenir l'eau des foſſés. Charles VI, en 1391, y fit empriſonner *Hugues de Saluces.*

Tour de *l'Horloge du Palais. Voy. tom. 3. pag. 703.*

Tour de la *Librairie. tom. 3. pag. 431.*

Digitized by Google

Tour de *Loriaux ou Loriot.* Elle étoit élevée dans l'Iſle Saint-Louis ; on y attachoit une chaîne de fer, qui aboutiſſoit au château de la Tournelle, & de-là à la Porte de Billi ou Barbeau ; par ce moyen l'entrée de la rivière étoit défendue. *Voy.* TOURNELLE. (*Château de la*)

Tour-neuve, étoit près du Pont des Tuileries.

Tour de *Montgommeri* au Palais, démolie en 1778.

Tour du *Pet-au-Diable*, près de l'Egliſe de Saint-Jean-en-Grêve.

Tour du *Temple.* Elle ſervoit d'arſenal.

Tour de *Windal.* Elle étoit ſituée ſur le bord de la rivière. Le Comte *de Nevers* en fut nommé Capitaine ou Concierge en 1411. On ignore cette étymologie.

TOUSSUS. Ce village que l'on a ſurnommé *le Noble*, ſans qu'on en puiſſe découvrir la véritable raiſon, eſt à cinq lieues ou environ de Paris, vers le couchant d'hiver, & à une lieue & demie de Verſailles vers le midi, dans le Doyenné de Château-Fort qui n'en eſt qu'à une demi-lieue. Sa ſituation eſt dans une plaine qui paroît fertile en froment & avoines, au ſortir du parc de Verſailles ; on n'y voit aucunes vignes. Il y a peu d'habitans, & le pavillon de la porte du parc de Verſailles qui en eſt voiſine, eſt ſur le territoire de la Paroiſſe.

L'Egliſe a pour patron Saint-Germain, Evêque d'Auxerre ; elle eſt tenue en fief du Duché de Chevreuſe, & la Cure a toujours été à la collation pleine & entière de l'Evêque de Paris.

TRAINEL. (*Voy.* MADELAINE DE TRESNEL.

TRAITEURS. Ce ſont ceux qui ont le droit de fournir des repas complets, ſoit en Ville ou chez eux, tenir Hôtels garnis, ſalles & maiſons propres à faire noces & feſtins, &c.

Les ſtatuts de cette Communauté ſont de 1599 ſous Henri IV, augmentés & confirmés par Louis XIII & Louis XIV en 1645 & 1663, enregiſtrés en Parlement en 1664, qui les qualifient de *Maîtres Queux, Cuiſiniers, Porte-chappe, & Traiteurs à Paris.*

Pour parvenir à la Maîtriſe, l'Aſpirant doit faire chef-d'œuvre à ſes dépens en chair ou poiſſon, dont ſont exempts les Ecuyers-Potagers & enfans des Cuiſiniers de chez le Roi, la Reine, Princes & Princeſſes, qui ſeront reçus ſur

la ſimple expoſition de leurs lettres & certificats, en payant néanmoins les droits.

Par les articles 19 & 32 de leurs ſtatuts, les Cuiſiniers des Seigneurs, Préſidens, Conſeillers au Parlement de Paris & du Procureur du Roi au Châtelet, ont le droit d'être admis ſans apprentiſſage, ſur un certificat de ſervice pendant trois ans chez leurs Maîtres, en faiſant une ſimple expérience & payant les droits.

Il eſt défendu à tous les Maîtres, ſous peine de punition exemplaire, d'entreprendre aucuns feſtins ou repas en viande pendant le Carême & autres jours réſervés, ſans permiſſion expreſſe de M. le Lieutenant-Général de Police.

L'apprentiſſage eſt de trois ans : le brevet coûte 35 liv. & la Maîtriſe 600 liv. Ils ſont réunis aux Pâtiſſeurs & Pâtiſſiers depuis l'Edit de 1776. Patron, la Nativité de la Sainte Vierge : Bureau, Quai Pelletier.

TREMBLAY. Ce village eſt ainſi nommé à cauſe de la grande quantité de trembles qui couvroient autrefois ce Pays ; aujourd'hui on y cultive beaucoup de bled & autres grains, & l'ancien nom eſt toujours reſté. Le Tremblay eſt ſitué dans le Doyenné de Chelles, à cinq lieues de Paris, du côté du nord-eſt ; à une petite diſtance de ce Village, commence le Diocèſe de Meaux vers l'orient. Villepinte qui dépendoit anciennement du Tremblay le borne vers le midi ; du côté du couchant & du ſeptentrion, ſont les Paroiſſes de Roiſſy & d'Eſpiers, qui ſont du Doyenné de Montmorency.

Le Tremblay eſt partagé en deux ; le grand & le petit Tremblay. Le grand Tremblay eſt le chef-lieu qui a été autrefois fortifié ; on y voit encore quelques reſtes d'un ancien Château ; c'eſt en ce lieu qu'eſt l'Egliſe principale, titrée de Saint Médard, à la voûte de laquelle ſe voient les armoiries du Cardinal de Bourbon, Abbé de Saint-Denis.

Le petit Tremblay eſt preſque contigu à l'autre, & a ſon Egliſe du titre de Saint Pierre ; mais ce n'eſt qu'une ſuccurſale. On y enterre, mais on n'y baptiſe pas ; le Vicaire du grand Tremblay y célèbre la Meſſe tous les jours ; l'Egliſe appartient à l'Abbaye de Saint-Denis.

Nos Rois s'étoient retenus un droit de gîte dans Tremblay ; Philippe-le-Bel y logea au retour de ſon ſacre le 17 Janvier 1286. On a une Ordonnance de Philippe-le-Long

Digitized by Google

du 30 Janvier 1316, datée de Tremblay. Il y a apparence que la route pour gagner Dammartin étoit alors ailleurs que par Roiſſy, & que vraiſemblablement on ſuivoit, au ſortir du grand Tremblay, le chemin vert fort grand & fort large qui conduit juſqu'aux environs de Villeneuve ſous Dammartin, en ſorte qu'on laiſſoit à gauche le Menil-Rance, qu'on laiſſe maintenant à droite. On compte environ deux cents feux dans les deux Tremblay, joints enſemble. Le territoire qui eſt preſque totalement en labourages, n'eſt arroſé que par une petite ſource qui s'y trouve, qu'on appelle rideau, laquelle prend ſon cours par Villepinte, Savigny, Aunay, Blancménil, & vient ſe jetter dans le Crould proche Dugny.

Il ne faut point confondre ce Tremblay avec le Tremblay, Paroiſſe du Diocèſe de Chartres, entre Montfort & Neaufle, ni lui attribuer non plus, ce qui ne convient qu'à un petit lieu, dit le Tremblay, ſur le bord de la Marne, entre Brie & le pont de Saint-Maur, & à un fief du même nom, ſitué au Fauxbourg de Corbeil, Paroiſſe Saint Germain.

TRÉSOR DES CHARTRES, (*le*) ou le dépôt des Titres de la Couronne, des Diplômes de nos Rois, des Traités de Paix ou d'Alliance, des Ventes, Dons, Echanges, &c. étoit placé, avant l'incendie de 1776, dans deux ſalles voûtées, qui font partie du bâtiment de la Sainte-Chapelle. *Voy. tom. 2, pag. 186.* Nos Rois avoient coutume de faire porter avec eux dans leurs voyages, leurs Titres, leurs Reliques, & tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Ils comptoient ſans doute aſſez ſur le nombre & le courage de leurs troupes, pour ne pas craindre que ces tréſors puſſent tomber entre les mains de leurs ennemis. La valeur naturelle aux François, l'honneur qui les anime & qui guide leurs démarches & leur attachement inviolable à la perſonne ſacrée de nos Rois, devoient inſpirer cette confiance & la juſtifier. Philippe-Auguſte éprouva malheureuſement en 1195, que la ſécurité la mieux fondée eſt quelquefois dangereuſe. Il fut ſurpris à Bellefoſſe, entre Freteval & Blois, par les Anglois, qui le firent tomber dans une embuſcade; le Tréſor des Chartres fut la proie du Vainqueur, & porté en Angleterre où il eſt encore: ce Prince ordonna de le rétablir ſoit ſur les notes que la mémoire pouvoit fournir, ſoit ſur les copies des actes qu'on put recouvrer: un nommé *Gauthier le jeune* fut chargé de ce ſoin.

Depuis cette fatale époque, les Chartres ne furent plus dépiecées; il y a lieu de croire qu'elles furent miſes dans le Palais de nos Rois. Lorſqu'en 1307 Philippe-le-Bel alla loger au Temple, il y fit tranſporter les Chartres; & vers l'an 1364, on les placa dans le dépôt où on les conſerve aujourd'hui. Cette date eſt fixée par conjecture: le Tréſor des Chartres exiſtant dans le Palais, étoit confié à des Gardiens qui, ſous les yeux du Roi, n'en répondoient qu'à lui; mais lorſque la garde en fut commiſe à Pierre Turpin, on l'obligea de ſe faire recevoir à la Chambre des Comptes: il y prêta ſerment le 2 Septembre 1364: on ne voit point qu'aucun de ſes treize prédéceſſeurs ait été aſſujetti à cette formalité, parce qu'ils habitoient le Palais; mais la tranſlation de ces Titres dans un lieu que Philippe-le-Bel & Louis Hutin avoient abandonné en partie pour l'adminiſtration de la Juſtice, exigeoit que ceux à qui la garde en étoit confiée, dépendiſſent d'un Tribunal auquel la connoiſſance de ce qui concerne le Domaine étoit ſpécialement réſervée. M. le Procureur-Général eſt en cette qualité Garde du Tréſor des Chartres, en vertu de l'Edit du mois de Janvier 1582, enregiſtré au Parlement & en la Chambre des Comptes les 5 & 8 Mars de la même année. *Voy. tom. 2, pag. 247 & ſuiv.*

TRÉSOR ROYAL (*le*) eſt en France, ce qu'étoit autrefois à Rome l'*Ærarium Populi*: on l'appelloit ci-devant *l'Epargne*; on y apporte toutes les recettes, tant générales que particulieres, des tailles, taillon, ſubſiſtance, & enfin de tous les revenus du Roi. C'eſt auſſi au Tréſor Royal, dans lequel tous les Tréſoriers établis pour la diſtribution des deniers du Roi, viennent prendre les ſommes dont ils ont beſoin pour l'adminiſtration de leurs Charges, comme pour les dépenſes des Maiſons Royales, pour le paiement des Troupes & Gens de guerre, pour la Marine, pour le payement de tous les Officiers, tant d'épée que de robe, & pour toute la dépenſe que le Roi fait dans le Royaume, tant ſur terre que ſur mer. Ces ſommes ſont tirées par les Tréſoriers-Généraux des Guerres, de la Marine, le Tréſorier de l'Artillerie & des Fortifications, les Payeurs des Rentes de la Maiſon-de-Ville, les Payeurs des Officiers des Cours Souveraines & pluſieurs autres.

Le Tréſorier de l'Epargne fut mis à la place de l'ancien Receveur-Général par le Roi François I. Le Roi

Digitized by Google

Henri II rendit cet Office alternatif, de ſorte que de ſon temps il y en a eu deux. Le Roi Louis XIII y ajouta un Triennal, comme à tous les autres Offices comptables; ce Roi les appelloit Conſeillers & Tréſoriers de ſon Epargne : ceux qui poſſédoient ces Charges avoient des gages conſidérables, & trois deniers pour livre de tout l'argent qu'ils manioient, c'eſt-à-dire, qui entroit & ſortoit de chez eux, & prenoient autant de fois ces trois deniers, que l'argent étoit rapporté & tranſporté de l'Epargne; ce qui montoit à de très grandes ſommes.

Le Roi Louis XIV les ayant ſupprimés en Avril 1664, fit exercer ces Charges par commiſſion, ſous le titre de Gardes de ſon Tréſor Royal. Mais par Edit du mois de Fevrier 1689, il éteignit & révoqua ces commiſſions, & créa trois de ſes *Conſeillers en ſes Conſeils, Gardes de ſon Tréſor Royal.* Une de ces Charges fut ſupprimée en Février 1716, mais elle a été rétablie par Edit du mois de Janvier 1722, regiſtré au Parlement le 25 Février ſuivant.

Les Gardes du Tréſor Royal jouiſſent des honneurs, prérogatives, privilèges, franchiſes, exemptions, droits, rang, ſéance, voix délibérative au Conſeil d'Etat, & direction des Finances, attribués à leurs Offices.

Le Garde du Tréſor Royal paie tous les dons & gratifications que le Roi fait, ou en deniers comptans ou en aſſignations ſur les Fermiers des Provinces.

Outre les deux Gardes du Tréſor Royal, il y a un Receveur Général des Revenus caſuels & deniers extraordinaires de S. M. deux Gardes des Regiſtres du Contrôle-Général des Finances en exercice pair & impair, & deux Conſervateurs des ſaiſies & oppoſitions faites au Tréſor Royal.

Les oppoſitions au Tréſor Royal ſe forment ſur les Offices ſupprimés ſur tous Fermiers & Traitans, pour raiſon de leurs avances : pour vente & échange avec le Roi dans le cas de rembourſement au Tréſor Royal : ſur les ſucceſſions des Officiers Militaires de la Maiſon du Roi, Académiciens, & généralement tous ceux qui ont des penſions, gages, appointemens & récompenſes à toucher au Tréſor Royal, pour ce qui eſt dû au jour du décès ſeulement, &c. &c. &c.

Outre les Tréſoriers dont on vient de parler, il y en a encore ſous la dénomination de Tréſoriers des Deniers Royaux.

1°. Tréſorier des offrandes, aumônes, dévotions & bonnes œuvres de Sa Majeſté.
2°. Deux Tréſories-Généraux de la Maiſon du Roi. *Alternatif.*
3°. Trois-Tréſoriers de la Chambre aux deniers. *Triennal.*
4°. Tréſorier de l'argenterie, des Menus-Plaiſirs & affaires de la Chambre du Roi.
5°. Tréſorier-Général des Ecuries & Livrées de Sa Majeſté.
6°. Tréſorier de la Prévôté de l'Hôtel, *ancien*, *Triennal* & *Alternatif.*
7°. Tréſorier de la Vénerie, Fauconnerie & toiles de Chaſſe.
8°. Tréſorier-Sécrétaire de la Vennerie & grande Louveterie.
9°. Tréſoriers-Généraux de l'ordinaire des Guerres, de la Gendarmerie & des Troupes de la Maiſon du Roi. *Alternatif, année pair & impair.*
10°. Tréſoriers-Généraux de l'Extraordinaire des Guerres. *Alternatif, anneé pair & impair.*
11°. Tréſoriers-Généraux de l'Artillerie & du Génie. *Alternatif, année pair & impair.* ce.
12°. Tréſoriers-Généraux des Maréchauſſées de Fran *Alt. idem.*
13°. Tréſoriers-Généraux de la Marine, & des Colonies Françoiſes dans l'Amérique. *Idem.*
14°. Tréſorier-Général des Invalides de la Marine.
15°. Tréſorier-Général des Gratifications des Troupes.
16°. Tréſorier de la Caiſſe des arrérages, établie par Edit de Decembre 1764.
17°. Tréſorier de la Caiſſe-générale d'amortiſſemens pour le rembourſement des dettes de l'Etat, en exécution de l'Edit de Décembre 1764.
18°. Tréſorier-Payeur des Rentes perpétuelles & viageres, créées par Edit de Mai 1761, ſur l'Ordre du Saint-Eſprit.
19°. Tréſoriers-Payeurs des Charges, aſſignées ſur les Fermes.
20°. Tréſorier-Général de la Police.
21°. Tréſoriers-Généraux des Pays d'Etats, *quatre.*
22°. Tréſoriers-Généraux des Ligues Suiſſes & Griſons. *Alt. & trien.*
23°. Tréſoriers-Généraux des Ponts & Chauſſées de France. *Alt. & quat.*

24°. Tréſorier-Général des Turcies & lévées.
25°. Tréſorier-Général du Barrage & de l'entretenement du pavé de Paris.

Sa Majeſté Louis XVI, par ſon Edit donné à Verſailles au mois de Novembre 1778, vient de ſupprimer divers Offices de Tréſoriers & Contrôleurs, & créer une Charge de Tréſorier-Payeur-Général des dépenſes du Département de la Guerre, & une Charge de Tréſorier-Payeur-Général des dépenſes du Département de la Marine. Cet Edit regiſtré en la Chambre des Comptes le 19 dudit mois & an, comprend les dix articles ſuivans.

ART. I. A compter de la fin de l'Exercice courant, nous avons éteint & ſupprimé, éteignons & ſupprimons tous les Offices ci-après: ſavoir;

Les Offices des deux Tréſoriers de l'Ordinaire des Guerres, de la Gendarmerie & des Troupes de notre Maiſon; les quatre Offices de Contrôleurs deſdit Tréſoriers: les deux Offices de Tréſoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres; les ſix Offices de Contrôleurs Généraux deſdits Tréſoriers: les deux Offices de Tréſoriers Généraux de l'Artillerie & du Génie; les deux Offices de Contrôleurs Généraux deſdits Tréſoriers: les deux Offices de Tréſoriers Généraux des Maréchauſſées; les deux Offices de Contrôleurs deſdits Tréſoriers: l'Office de Tréſorier Général des Gratifications des Troupes: les deux Offices de Tréſoriers Généraux de la Marine & des Colonies; les deux Offices de Contrôleurs Généraux deſdits Tréſoriers.

II. Les Officiers ci-deſſus ſupprimés ſeront tenus de remettre inceſſamment à notre Conſeil les Quittances de finances, proviſions & autres titres de propriété de leurs Offices, pour être procédé en notredit Conſeil à la liquidation deſdites finances, & pourvu à leur rembourſement en deniers comptans; lequel rembourſement ſera effectué; ſavoir, celui des Tréſoriers en trois paiemens égaux par tiers; ſavoir, le premier après le Jugement, le ſecond après l'apurement, & le dernier après la correction des comptes des exercices de leurſdits Offices de la préſente année 1778, & des années antérieures; & celui des Contrôleurs, après le rapport du certificat des Gardes des regiſtres de notre Chambre des Comptes, comme ils auront dépoſé au Greffe de ladite Chambre les regiſtres de leur contrôle pour l'Exercice 1778 & des années antérieures.

Digitized by Google

III. Leſdits Officiers ſupprimés jouiront, à compter du premier Janvier de l'année prochaine 1779, des intérêts ſur le pied de cinq pour cent ſans retenue, du montant de la liquidation des finances de leurs Offices: Voulons qu'ils ſoient payés exactement deſdits intérêts par les Gardes de notre Tréſor royal, juſqu'au rembourſement de leurſdites finances; à la charge toutefois par eux, avant d'exiger aucune partie deſdits intérêts, d'avoir fourni l'état exact de leur ſituation.

IV. Pour remplir les fonctions des Tréſoriers que nous avons ſupprimés, nous créons & inſtituons un Office de Tréſorier-payeur-général des dépenſes du départemenr de la Guerre, & un Office de Tréſorier-payeur-général des dépenſes du département de la Marine.

V. Nous avons fixé la finance de chacun de ces Offices à un million, laquelle ſomme ſera verſée directement à notre Tréſor-Royal, & nous y avons attribué & attribuons des gages à raiſon du denier vingt du montant de ladite finance, & un traitement fixe de trente mille livres; leſquels gages & traitement ſeront exempts de toutes retenues quelconques.

VI. Juſqu'à ce qu'il en ait été par nous autrement diſpoſé, tous les frais, ſans exception, même ceux de centième denier, ſeront paſſés en dépenſe, d'après le réglement qui en ſera fait par l'Adminiſtrateur général de nos finances, ainſi que l'indemnité qui pourroit être due auxdits Tréſoriers pour telle partie des pertes accidentelles provenant des fonctions de leurs Offices, qui ſera par nous plus particuliérement déſignée.

VII. Il y aura un Contrôleur commis par nous pour chacun deſdits Tréſoriers, & nous pourvoirons ſur notre Tréſor Royal à la gratification que nous jugerons à propos de leurs accorder.

VIII. Exemptons les nouveaux Titulaires, pour cette fois ſeulement, de tous droits qui pourroient nous être dûs relativement à leur réception auxdits Offices; & voulons que les droits à nous payés par ceux des Tréſoriers ſupprimés qui ont été pourvus de leurs Offices dans le cours de la preſente année, leur ſoient rembourſés.

IX. Il ſera tenu par leſdits Tréſoriers, des chapitres particuliers pour telles parties que nous jugerons à propos de faire ſéparer & diſtinguer, & notamment pour le quatrieme denier deſtiné aux gratifications des troupes.

X. Nous pourvoirons par des réglemens particuliers à

Digitized by Google

la comptabilité générale des Tréſoriers, & aux autres objets ſur leſquels nous ne nous ſommes pas expliqués par notre préſent Edit. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant notre Chambre des Comptes à Paris, que notre préſent Edit ils aient à faire lire, publier & regiſtrer, & le contenu en icelui, garder, obſerver & exécuter ſelon ſa forme & teneur : CAR TEL EST NOTRE PLAISIR ; & afin que ce ſoit choſe ferme & ſtable à toujours, nous y avons fait mettre notre ſcel. DONNÉ à Verſailles, au mois de Novembre, l'an de grâce mil ſept cent ſoixante-dix-huit, & de notre regne le cinquième. *Signé*, LOUIS *Et plus bas*, Par le Roi *Signé*, AMELOT. *Viſa* HUE DE MIROMÉNIL. Vu au Conſeil, PHELYPEAUX. Et ſcellé du grand ſceau de cire verte, en lacs de ſoie rouge & verte.

TRESORIERS DE FRANCE. (*les*) *Généraux des finances*, & *Grands Voyers en la Généralité de Paris* ; cette Compagnie eſt préſentement compoſée de deux Chambres qui ſont le Bureau des Finances, & la Chambre du Domaine.

Charles VIII avoit érigé à Paris, par ſon Edit du mois d'Août de l'an 1496, la Chambre du Tréſor, pour connoître de toutes les affaires du Domaine, dans l'étendue de la Prévôté de Paris, & des huit Bailliages des environs. Le Roi, par Edit du mois de Mars de l'an 1693, ſupprima les Officiers de cette Chambre, & incorpora cette Juriſdiction à la Compagnie des Tréſoriers de France de Paris, & étendit ſon reſſort dans toute la Généralité.

Cette Compagnie eſt aujourd'hui compoſée d'un premier Préſident, créé par Edit du mois de Mars de l'an 1691, d'un ſecond Préſident, de trente-trois Tréſoriers, de deux Avocats & deux Procureurs du Roi ; les quatre plus anciens Tréſoriers ſont Préſidens, mais ils n'ont rang qu'après les deux de nouvelle création.

Les Préſidens & les Tréſoriers ſervent par ſémeſtre dans chacune des deux Chambres. Ils commencent par ſervir ſix mois dans le Bureau des Finances, & le ſémeſtre ſuivant dans la Chambre du Domaine. Les ſémeſtres des deux premiers Préſidens commencent en Janvier & en Juillet ; celui des Tréſoriers en Avril & en Octobre. Les Gens du Roi ſont fixes dans les Chambres ; il y a un Avocat & un Procureur du Roi dans chacune. Le Bureau de Finances eſt dans la Cour du Palais, & la Chambre du Domaine ou du Tréſor, dans la grand'ſalle du Palais.

TRIANON. (*le Château de*) C'eſt un petit Palais du

Digitized by Google

Roi, ſitué dans le parc de Verſailles, à droite de l'extrémité de la croiſée du grand canal; il a été conſtruit par *Robert de Cotte*, ſur les deſſins de *Jules Hardouin Manſart*, qui a déployé tout ce que la fécondité de ſon génie lui a pu ſuggérer pour manifeſter la richeſſe & le bon goût du Monarque puiſſant (Louis XIV) dont il avoit la confiance, & dont il ſecondoit les vues & les deſirs. La conſtruction à l'Orientale eſt des plus élégantes. Son périſtile eſt compoſé de vingt-deux colonnes de marbre, dont quatorze rouge & huit de verd campan avec baſes & chapiteaux ioniques. La façade de ce Bâtiment n'a qu'un rez-de-chauſſée. Entre les croiſées règnent des pilaſtres de même matière & du même ordre : le comble à la Romaine eſt terminé par des baluſtres, ornés de diſtance en diſtance par des grouppes d'une belle exécution.

A l'égard de l'intérieur, on y remarque ſur-tout les tableaux ſuivans. Dans la première pièce, deux danſes de Nymphes, par *Blanchard*; dans la ſeconde, Venus à ſa toillette, & Mercure, par *Boulogne l'aîné* : les deſſus-de-porte, peints par le même, repréſentent l'Amour Sculpteur, & une femme à qui quatre autres font des préſens : ceux qui ont pour ſujet Vénus & Adonis, Venus, l'Amour & l'Hymen, ſont de *Louis Boulogne*; en face de la cheminée de cette pièce, eſt le portrait du Comte de Toulouſe, ſous la forme de l'Amour endormi, peint par *Pierre Mignard*. *Michel Corneille* a fait les deux tableaux, dont l'un repréſente le Jugement de Midas, & l'autre le Dieu Mars. Les quatre deſſus-de-porte de la troiſième pièce, repréſentent Mercure qui coupe la tête à Argus, Junon menaçant Yo en préſence de Jupiter, Diane, Endymion & Mercure qui endort Argus; les deux premiers ſont de *Verdier*, les deux autres du *Houaſſe*; ſur la cheminée eſt un tableau du même, repréſentant Morphée s'éveillant à l'approche d'Iris. Celui où Junon, Hercule & Pallas ſont repréſentés ſacrifiant à Jupiter, eſt de *Noël Coypel*: la quatrième pièce eſt ornée, entre les croiſées, d'une Latone, peinte par *Marot*. Les deſſus-de-porte repréſentent l'un, Diane environnée de Nymphes; l'autre, Clytie avec le Soleil; ils ont été faits par *la Foſſe* : ſur la cheminée, Apollon & Thétis, du même Peintre. Le ſalon ſuivant eſt décoré de quatre vues de Verſailles, par *Martin*, de deux petits tableaux ovales, où ſont des enfans, par *Jouvenet*; Vertumne & Pomone, Zéphire & Flore, par *Bertin*. *Houaſſe* a contribué à la décoration du ſalon ſuivant, par trois

Tableaux; le premier eſt Alphée & Aréthuſe; le ſecond, Cyane métamorphoſée en fontaine; & le troiſième, le beau Narciſſe métamorphoſé en fleur. On y voit en outre des vues de Verſailles, par *Martin*, qui excelloit en ce genre de peinture. La galerie que l'on voit enſuite, ainſi que la ſalle du billard, ſont ornées des plus belles vues de Verſailles & de Trianon, des jardins & de leurs boſquets; ces tableaux ſont de *Martin*, *Collette* & *Allegrain*.

Les appartemens de Monſeigneur le Dauphin ſont de l'autre côté du périſtile; la premiere pièce eſt décorée d'un Saint Luc & d'un Saint Matthieu, deux tableaux *de Mignard*; on voit dans la ſeconde Saint Marc, par *de la Foſſe*; dans la troiſième, ornée de glaces, eſt un Saint Jean, peint par *le Brun*. Ces quatre Evangeliſtes ſont très-eſtimés & méritent certainement de l'être, par leur belle compoſition; les tableaux de fleurs qui ſe voient dans les appartemens, ſont *de Fontenay*, dont le talent eſt ſi connu dans ce genre; les vaſes d'or ou de porcelaine qu'il a peints, ont autant de vérité que ſes fleurs, & font la plus agréable illuſion: à l'égard des fruits, ils ſont de *Baptiſte*, qui les peignoit avec le plus grand ſuccès.

Parmi les divers morceaux de ſculpture qui décorent les jardins, plantés ſur les deſſins *de le Nôtre*, on remarquera le grouppe de Laocoon fait d'après l'antique, par *Tuby*; dans la ſalle de verdure, dite des vaſes, on en voit deux dont les bas-reliefs ont été faits par *Girardon*; leur fini & leur délicateſſe feront admirer, à coup ſûr, le ciſeau de cet Artiſte.

La caſcade, ou buffet eſt un morceau remarquable, tant pour la beauté de ſon architecture, que pour l'exécution des ornemens en métal fondu & doré. Les baſſins ſont ornés de grouppes faits par les plus excellens Maîtres, tels que *Girardon*, *Marſy*, *Tuby*, &c. Les jets-d'eau qui en ſortent ſont très multipliés, & font un enſemble qui rend ce jardin un ſéjour enchanté.

Le parterre des fleurs terminé par un portique & des volières, eſt ſitué du côté de l'aîle méridionale du Château; la multitude infinie de fleurs de toute eſpèce, ſuivant la ſaiſon, fait le coup-d'œil le plus charmant.

Rien n'eſt plus galant, ni plus magnifique que ce ſéjour; on a coutume de caractériſer ainſi les trois principaux jardins plantés par Louis XIV. Verſailles eſt recommandable pour les eaux, Marly pour les arbres, & Trianon pour les fleurs.

Digitized by Google

Le petit Trianon, qui maintenant appartient à la Reine, eſt un pavillon conſtruit à la romaine, d'une forme quarrée, dont un ordre corinthien fait la décoration extérieure; les colonnes & pilaſtres ſont cannelés dans toute leur hauteur; l'intérieur eſt galamment orné de tout ce qui peut être utile & agréable; le goût le plus délicat a préſidé à toute la confection de cet édifice. S. M. vient de faire planter le jardin dans le goût chinois que nous nommons *à l'Angloiſe*; les ſites pittoreſques & variés de la nature y ſont heureuſement peints en raccourci, & l'art ne s'y fait ſentir que pour ajouter à l'illuſion d'un agréable payſage : on y voit auſſi des berceaux & des périſtiles en treillages, dont l'aſpect eſt le plus riant; deux ſtatues les décorent; l'une eſt la maladie, & la ſanté; le fini de leur exécution les fait ſingulièrement admirer des connoiſſeurs. Le petit Trianon a été conſtruit ſur les deſſins fournis par M. *Gabriel*, premier Architecte de S. M.

TRINITÉ. (*Hôpital de la*) *Voy. tom. 3. pag. 242.*

TRINITÉ. (*Filles de la*) *Voy.* MATHURINES.

TROUS ou les *Troues*. Village du Doyenné de Château-fort, à huit lieues ou environ de Paris vers le ſud-oueſt, & à une petite lieue de Chevreuſe; il eſt ſitué dans la plaine au deſſus de la montagne qui fait face à cette Ville vers le midi; c'eſt un Pays où l'on ne recueille que des grains, & il eſt ſans vignes; on n'y voit que trente feux tout au plus.

L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint Jean l'Evangéliſte : l'ancienne étoit ſous celui de Saint-Baptiſte. La Cure eſt à la nomination de M. l'Archevêque.

Montabé eſt devenu un Hameau de cette Paroiſſe depuis 1621; autrefois il dépendoit du Prieuré-Cure de Saint-Paul-des-Aunais, qui appartient aux Religieux de Saint-Victor, & qui a été ſimplifié en 1621 par M. de Gondi.

TROUSSEAU, Fief fort étendu de la Paroiſſe de Ris. Il relève du Domaine de Vaux-le-Villars; il eſt un peu plus loin de Ris que n'en eſt Fromond.

TUILERIES (*Palais des*) *Voy. tom 3, pag. 720.*

Digitized by Google

U

UNION CHRÉTIENNE (*les Filles de l'*) *Voy.* FILLES DE St. CHAUMOND, *tom. 3, pag. 34.*

UNION CHRÉTIENNE. (*la petite*) Cet établiſſement eſt encore dû aux ſoins de M. *Le Vachet*, qui engagea M. & Madame *Berthelot*, par contrat du 13 Mai 1682, à faire une donation entre-vifs aux Filles de l'Union Chrétienne de Charonne, de leur maiſon ſiſe rue de la Lune, & des meubles, lits & uſtenſiles qui s'y trouvoient. Ce don fut enſuite confirmé par des Lettres-Patentes du mois de Février 1685, enregiſtrées au Parlement le 5 Février 1686, & à la Chambre des Comptes le 4 du même mois de l'année ſuivante. Cette Communauté s'eſt toujours ſoutenue depuis, & devient tous les jours plus utile aux filles perſécutées par leurs parens pour s'être converties, & à celles qui cherchent à ſe mettre en condition, ne trouvant point d'aſyle ; elles y reçoivent les ſecours néceſſaires. Sainte-Anne eſt la Patrone titulaire de la Maiſon.

UNIVERSITÉ. C'eſt au Roi Charlemagne que la France doit l'établiſſement de l'Univerſité de Paris. Deux Moines Ecoſſois ayant annoncé dans leurs prédications qu'ils avoient des leçons de ſcience à donner, inſpirèrent à ce Prince le deſir de vérifier ce qu'ils diſoient ; il les manda, & après s'être convaincu de leus talens, il permit à l'un deux nommé *Clément*, de s'établir à Paris, avec promeſſe de le charger de l'inſtruction de la jeuneſſe ; pour cet effet, il fonda des Ecoles publiques convenables aux différens genres d'arts & de ſciences qu'on y devoit enſeigner, & mit les Etudians en poſſeſſion des privilèges néceſſaires aux progrès des ſciences & au maintien de cet établiſſement : voilà la première origine de l'Univerſité de Paris.

L'eſtime dont ce Prince honoroit les Sçavans, attira dans ce même temps en France, un célèbre Anglois, nommé *Alcuyn*. La double réputation qu'il avoit d'être également bon Philoſophe & grand Théologien, le fit recevoir honorablement à la Cour, & ce fut à ſa ſollicitation que Charlemagne, dans la ſuite, transféra l'Univerſité de Rome à Paris ; elle eut d'abord quatre principaux Chefs, ſçavoir *Alcuyn*, *Rabanus*, *Claude* & *Jean le Scot* ou *l'Ecoſſois*, tous quatre Diſciples de *Bede le Vénérable* : on doit donc regarder Charlemagne comme le Reſtaurateur des ſciences en France, & l'on peut dire que c'eſt à ſes ſoins & à ſon goût pour les Arts, que l'Univers eſt redevable

d'une partie des grands hommes qui l'ont éclairée par le concours extraordinaire d'Etrangers que l'Univerſité a de tous temps raſſemblés dans ſes Ecoles.

L'Univerſité eſt un des premiers & des plus illuſtres Corps du Royaume ; elle a été établie en 790, & a été long-tems la ſeule en France : c'eſt d'elle que les Rois ont toujours pris des perſonnes éclairées pour remplir les premières places de l'Egliſe & de l'Etat. Ils la qualifient auſſi du titre de leur *Fille aînée*.

L'Univerſité eſt compoſée des quatre Facultés ; de *Théologie*, *des Droits Canon & Civil*, de *Médecine* & *des Arts*.

Son Chef eſt appellé *Recteur* ; il préſide au Tribunal de l'Univerſité qui ſe tient le premier ſamedi de chaque mois : il a pour Conſeillers, les Doyens des Facultés de Théologie, de Droit, & de Médecine, & les quatre Procureurs des quatre Nations qui compoſent la Faculté des Arts : le Procureur-Syndic y aſſiſte comme Partie publique avec le Greffier & le Receveur ; ce Tribunal ſe tient actuellement au Collège de Louis-le-Grand (autrefois il ſe tenoit chez le Recteur). Le Greffe & les archives y ſont placés comme étant le chef-lieu de cette Compagnie. En 1461, les Ecoliers y étoient déjà en ſi grand nombre de toutes les Provinces du Royaume, & des autres Royaumes de l'Europe, que le Recteur offroit d'en amener vingt-cinq mille aux obsèques de Charles VII.

Pour procurer l'inſtruction gratuite, le Roi en 1719 lui a aſſigné cent vingt-un mille livres de rente par an ſur la ferme des Poſtes, dont elle eſt l'inventrice, auſſi bien que des Meſſageries. *Voy. tom. 2, pag. 374.*

Le Recteur étoit autrefois ſi puiſſant, que l'an 1490 le Chancelier *Guillaume de Rochefort* ayant voulu lui ôter ſes privilèges & ceux de l'Univerſité, le Roi fut obligé de les rétablir, parce que *Jean Cave*, pour lors Recteur, avoit défendu les leçons aux Profeſſeurs, les viſites des malades aux Medecins, & les Sermons aux Prédicateurs. L'habit de cérémonie du Recteur eſt une robe violette, une ceinture de ſoie de même couleur, avec des glands ſoie & or ; un fort beau cordon violet paſſé en baudrier de gauche à droite, d'où pend une bourſe à l'antique, appellée *Eſcarcelle*, de velours violet, garni de boutons & galons d'or, avec un mantelet d'hermine ſur les épaules & un bonnet quarré violet.

Le Recteur eſt élu quatre fois l'an, & a l'honneur de haranguer le Roi au nom de l'Univerſité, dans la cérémonie de la préſentation du cierge à la Chandeleur, & dans les

Digitized by Google

événemens extraordinaires, comme entrées ſolemnelles, mariages, mort de Reine, avénement à la Couronne, naiſſances, mariages & morts des enfans de France, &c.

La proceſſion du Recteur ſe fait quatre fois l'an; & dans ces occaſions, il eſt toujours accompagné de huit Maſſiers ou Bedeaux, qui portent devant lui des maſſes ou bâtons à tête garnie d'argent, tels qu'on en porte devant le Roi, & devant le Chancelier de France. *Voy.* PROCESSION DU RECTEUR.

Les armes de cette Univerſité ſont une main qui paroît deſcendre du Ciel, laquelle tient un livre entouré de trois fleurs de lys d'or à fond d'azur.

La Faculté des Arts a pour objet la Grammaire latine & grecque, la Réthorique & la Philoſophie, que l'on enſeigne dans les dix Collèges de l'Univerſité qui ſont appellés de plein exercice. Cette Faculté eſt compoſée de quatre Nations.

1°. La Nation de *France* a pour épithète, *honoranda Gallorum Natio*, & eſt diviſée en cinq Tribus ou Provinces. *Voy.* ARTS. (*Faculté des*).

2°. La Nation de *Picardie*, *fideliſſima Picardorum Natio*, eſt auſſi diviſée en cinq Tribus. *Voy. ibid.*

3°. La Nation de *Normandie*, *veneranda Normanorum Natio*, ne s'étendant point au-delà de cette Province, n'eſt point diviſée en Tribus. *Voy. ibid.*

4°. La Nation *d'Allemagne*, *conſtantiſſima Germanorum Natio*, eſt diſtinguée en deux Tribus, dont la première eſt celle *des Continents*, & la ſeconde, celle *des Inſulaires*. La Tribu des Continents eſt compoſée de deux Provinces, dont la première comprend la Bohême, Conſtance, la Pologne, la Hongrie, la Bavière, Mayence, Trêves Strasbourg, Lauſane, le Danemarck, la Suiſſe, Baſle, &c. La ſeconde Province renferme l'Electorat de Cologne, la Hollande, la Pruſſe, la Saxe, la Lorraine, & une partie des pays d'Utrecht & de Liège, dont l'autre partie eſt de la Nation de Picardie, ſuivant l'accord qui fut fait entre les Nations, l'an 1358, par lequel elles convinrent que la Meuſe & la Moſelle ſépareroient les Picards des Allemands, & les Allemands des François. La Tribu des Inſulaires comprend l'Ecoſſe, l'Angleterre & l'Hibernie : ces quatre Nations n'ont commencé à être diſtinguées que vers l'an 1250.

Chaque Tribu ou Province a un Doyen qui eſt le plus ancien Régent; & chaque Nation a ſes Officiers particuliers qui ſont un *Procureur*, un *Cenſeur* & un *Queſteur*, dont

l'Election ſe fait tous les ans. Les Procureurs des Nations & les trois Doyens des autres Facultés, compoſent le Tribunal de l'Univerſité, & les ſéances de ce Tribunal ſe tiennent, comme on l'a dit, au Collège de Louis-le-Grand, tous les premiers ſamedis de chaque mois; & toutes les fois qu'il y a des conteſtations à juger entre les Suppôts de l'Univerſité, les appellations des Jugemens de ce Tribunal ſont portées au Parlement.

La Faculté de Théologie de Paris eſt compoſée de Docteurs qui ſont de quelque Société particulière, & de Docteurs *Ubiquiſtes* qui ne ſont d'aucune Société : ceux qui ſont de la Maiſon & Société de Sorbonne, doivent avoir enſeigné avant, ou pendant leur licence, un cours de Philoſophie dans un Collège de l'Univerſité : la Maiſon & Société de Navarre n'eſt pas moins fameuſe, &c. *Voy.* THEOLOGIE. (*Faculté de*) Le Collège de Sorbonne fut fondé l'an 1252 par *Robert Sorbon*, Confeſſeur du Roi Saint Louis, & rebâti par les libéralités du Cardinal de Richelieu ; il y a dans ce Collège 36 logemens, pour autant de Docteurs qui ſont de la Maiſon & Société de Sorbonne, & dont le plus ancien s'apelle *Sénieur*. Six Profeſſeurs en Théologie y font tous les jours des leçons publiques. Les Docteurs choiſiſſent toujours un Prélat diſtingué par ſon rang & par ſon mérite, pour être Proviſeur de cette Maiſon. *Voy.* SORBONNE.

Le Collège de Navarre a été fondé par *Jeanne*, Reine de Navarre & femme de Philippe-le-Bel, Roi de France. *Voy. tom. 2, pag. 385.* On enſeigne dans celui-ci les Humanités, la Philoſophie & la Théologie. Il y a quatre Profeſſeurs pour la Théologie, & une Société de Docteurs comme en Sorbonne. Les Religieux qui ſont du Corps de l'Univerſité, ont dans leurs Couvens des Profeſſeurs en Philoſophie & en Théologie, pour inſtruire les Etudians de leur Ordre qui aſpirent à prendre des dégrés dans l'Univerſité de Paris. Cette Faculté a un Doyen qui eſt le Chef & le Préſident & un Syndic.

La Faculté de Droit eſt auſſi ancienne que l'Univerſité : à peine un ancien exemplaire des Pandectes de Juſtinien eut été trouvé dans le Royaume de Naples vers l'an 1130, que Wernher l'expliqua à Boulogne en Italie ; & de cette Ecole ſortit un eſſain de Juriſconſultes, qui ſe répandirent dans toute l'Europe. Paris fut le premier lieu où ils enſeignèrent leur doctrine. *Rigord* nous aſſure que ſous Louis le jeune, l'affluence des Ecoliers étoit plus grande à Paris

Digitized by Google

qu'elle n'avoit jamais été, ſoit à Rome, ſoit à Athènes, ou à Alexandrie. Ce même Hiſtorien parle nommément du Droit Canon & Civil, comme d'une ſcience qu'on enſeignoit pour lors publiquement à Paris : le Droit Civil fut d'abord tellement à la mode, que les Eccléſiaſtiques & les Religieux abandonnoient pour l'étudier ou l'enſeigner, les uns, le ſervice de leurs Egliſes, les autres, de leurs Monaſtères, & preſque tous, l'étude de la Théologie : ce fut pour remédier à ce déſordre, que le Concile de Tours, où préſida le Pape Alexandre III, l'an 1163, fit, défenſe aux Religieux Profès de ſortir de leurs cloîtres pour aller lire, ſoit la Médecine, ſoit le Droit Civil; & ſi ceux qui en étoient ſortis n'y retournoient dans deux mois, il ordonna qu'on les fuiroit comme des Excommuniés; qu'on ne les recevroit point à plaider aucune cauſe, & qu'étant de retour dans leurs Couvents, ils ſeroient les derniers en toute choſe, ſans pouvoir être promus aux Ordres Eccléſiaſtiques, ni aux dignités du Saint Siège qu'avec diſpenſe. C'eſt le ſens du Canon 8 de ce Concile, rapporté ſous le titre des Décrétales: *ne Clerici vel Monachi ſecularibus negotiis ſe immiſceant.*

Une Décrétale du Pape Honorius III, dont les ennemis de la Faculté de Droit de Paris ſe ſont plus d'une fois ſervi contre elle, eſt de l'an 1219, & commence par les mots, *ſuper ſpecula*; elle eſt rapportée ſous le titre des Décrétales, *de privilegiis*; elle eſt adreſſée au Chapitre de l'Egliſe de Paris, & aux autres Prélats demeurans à Paris, & veut que *perſonne ne s'immiſce d'enſeigner, ou de ouir le Droit Civil à Paris.* Les autres Facultés de Droit, jalouſes de la gloire de celle de Paris, prennent le terme de *perſonne* dans la ſignification la plus étendue qu'il puiſſe avoir, au lieu qu'il ne doit ici s'entendre que des Eccléſiaſtiques, des Moines & des Religieux. Cette dernière interprétation eſt fondée ſur la ſuſcription de cette Décrétale, qui eſt adreſſée *au Chapitre de l'Egliſe de Paris, & aux autres Prélats demeurans* à Paris, au lieu que ſi le Pape Honorius avoit voulu obliger toute ſorte de gens indifféremment à s'abſtenir de la lecture du Droit Civil dans Paris, il eût ſans doute adreſſé la Conſtitution au Roi ou aux Magiſtrats qui la pouvoient faire obſerver par les Laïques. D'ailleurs il eſt conſtant que le Pape n'ayant point de Juriſdiction temporelle hors des terres de l'Egliſe, ces défenſes de lire & d'étudier le Droit Romain ne pouvoient être valablement faites par Honorius dans les terres d'un autre Prince; auſſi ne diſcontinua-t-on point pour lors d'enſeigner le Droit Civil à

Paris : comme il eſt aiſé d'en rapporter pluſieurs preuves on ne rapportera ici que l'acte de ſerment prêté à la Reine Blanche, mère de Saint Louis, en qualité de Régente, par l'Univerſité de Paris, & particulièrement par les Docteurs-Régens en Droit, qui promirent de faire faire le même ſerment aux Ecoliers qui entendroient l'explication des Loix & des Décrétales. Cet acte eſt de l'an 1251, c'eſt-à-dire, 32 ans après la Conſtitution d'Honorius, & 22 ans après la publication des Décrétales de Grégoire IX. Il eſt vrai qu'il ſe trouve un Arrêt du Parlement de Paris, du 7 Juin 1572, rendu à la requête des Docteurs d'Orléans, de Poitiers & d'Angers, qui défend à ceux de la Faculté de Paris de graduer en Droit Civil ; mais cet Arrêt fut rendu par défaut, & il n'y avoit en ce temps-là que deux Docteurs-Régens en cette Faculté, dont la foibleſſe fut apparemment la véritable cauſe de l'Arrêt. Auſſi eſt-il certain que les Docteurs-Régens de Paris ne laiſsèrent pas de graduer en Droit Civil après cet Arrêt, qui ſans doute ne leur fut point ſignifié. Les Profeſſeurs de la Faculté d'Orléans voyant que cet Arrêt ne leur avoit pas réuſſi, eurent recours à l'autorité du Chancelier, *de Chiverni*, Gouverneur d'Orléans, qui avoit beaucoup d'inclination pour leur Communauté. Ce Chef de la Juſtice fit inſérer dans l'Ordonnance qui fut publiée au mois de Mai 1579, un article, qui défend *aux Docteurs-Régens de Paris, tant de lire que de graduer en Droit Civil ;* cette Ordonnance fut dreſſée ſur les Cahiers des Etats tenus deux ans auparavant à Blois ; c'eſt pourquoi on l'appelle *l'Ordonnance de Blois* : mais cet article qui eſt le 69, n'y eût point trouvé de place, ſi on eût ſimplement ſuivi les Cahiers de ces Etats, dans leſquels il n'en eſt fait aucune mention, quoique la Faculté de Droit de Paris continuât toujours de graduer en Droit Civil. Cette Ordonnance néanmoins y introduiſit le relâchement, & diminua conſidérablement le nombre des Etudians ; mais cette Faculté ayant été rétablie par Louis-le-Grand en 1679, elle eſt devenue la plus célèbre du Royaume, & même de l'Europe *.

Tout Profeſſeur qui a régenté pendant vingt ans dans cette Faculté, prend la qualité de *Comes*, qui ne veut dire

---

* Extrait d'un Traité des véritables & juſtes prérogatives de la Faculté de Droit de Paris, imprimé à Paris en 1665.

Digitized by Google

autre choſe que *Comes Conſiſtorianus*, c'eſt-à-dire, Conſeiller d'Etat ; qualité qui ne ſe donneroit point en françois, & qui cependant lui attribue le droit de ſe faire expédier des Proviſions de Conſeiller Honoraire au Châtelet. *Voy.* DROIT. (*Faculté des*)

La Faculté de Médecine, ſi l'on pouvoit compter ſur la fidélité des dates qu'on trouve dans les Lettres de Guy-Patin, ſeroit, la plus ancienne des quatre qui compoſent l'Univerſité de Paris. Ce Médecin dit dans la 158e. Lettre du Recueil de celles qu'il a écrites aux ſieurs *Belin*, Médecins à Troyes, qu'il a vu *un titre* dans le grand coffre, où ſont quantité de vieux papiers de la Faculté de Médecine, qui porte, nouvelle confirmation des Privilèges de la Faculté de Médecine de Paris de l'an 1132. Ce titre eſt d'autant plus ſurprenant, qu'il eſt relatif à de plus anciens. Il faudroit avoir la liberté de fouiller dans les Archives de cette Faculté, pour remonter juſqu'aux titres où ces anciens privilèges ſont contenus ; il n'y a qu'un Médecin accrédité dans la Faculté, qui puiſſe vérifier ce point d'hiſtoire, & juſqu'ici aucun ne l'a fait, du moins que l'on ſache. De la date de ce titre que Patin avoit vû, il nous tranſporte tout d'un coup à l'an 1009 ; car il dit dans la cinquante-deuxième Lettre du premier tome de ſes Lettres choiſies, qu'ayant été élu Doyen de la Faculté le 5 de Novembre 1650, un de ſes amis lui mit entre les mains un vieux regiſtre de leurs Ecoles en lettres abrégées, & preſque gothiques, de l'année 1390; qu'ayant prêté ce manuſcrit à M. *Riolan*, celui-ci avoit trouvé qu'il y étoit fait mention d'un teſtament de l'an 1009, par lequel un homme légua à la Faculté un manuſcrit de Médecine qu'il avoit de *Galien*, *de uſu partium*. Ce legs, ajoute Patin, eſt d'autant plus de conſéquence, qu'il prouve contre ceux qui en voudroient douter, qu'en cette année-là, & auparavant, il y avoit une Faculté de Médecine à Paris. Tout cela peut être, ainſi que Patin l'a dit, mais avant que de rien aſſurer là-deſſus, il faudroit avoir vu & avoir examiné l'authenticité de tous ces titres.

La Faculté de Médecine de Paris s'étoit conduite avec tant de régularité, que lorſque le Cardinal *d'Eſtouteville* fut nommé pour réformer l'Univerſité de Paris en 1452, il trouva fort peu de choſe à reprendre dans cette Faculté. Quelque tems après cette réformation, la Faculté de Médecine ne voulant plus tomber dans le moindre relâchement, raſſembla tous les ſtatuts qui la regardoient, tous ceux

qui étoient contenus dans le livre des Réglemens & des ſtatuts de l'Univerſité, que ceux qui étoient diſperſés de côté & d'autre, ſoit qu'ils euſſent été rédigés par écrit, ou non, en fit de nouveaux, & en compoſa un corps de ſoixante-ſept articles qui furent approuvés & regiſtrés en Parlement le 3 de Septembre de l'an 1598, & publiés dans l'aſſemblée de l'Univerſité tenue le 18 du mois Septembre de l'an 1600. Comme on s'apperçut bientôt que ces ſtatuts n'étoient point ſuffiſans, la Faculté en dreſſa d'autres compris en vingt-quatre articles, qui furent ajoutés aux précédens par la Chambre des Vacations, par Arrêt rendu le 25 Septembre de la même année, pour être gardés & obſervés conformément à l'Arrêt rendu le 3 de Septembre de l'an 1598. Tous ces Réglemens furent lus dans les Ecoles de la Faculté de Médecine le 18 d'Octobre 1602, en préſence d'un grand nombre de Docteurs qui jurèrent tous entre les mains du Doyen de les obſerver, & confirmèrent leur ſerment en les ſignant.

Paris étant devenu une des plus grandes Villes du monde, on y vit arriver des Médecins de toutes parts pour s'y établir. Ces Médecins des Facultés étrangères, trouvèrent des moyens d'y former un Corps, auquel on donna au mois d'Avril 1673 le nom de *Chambre Royale*, en vertu de Lettres patentes du Roi, en forme de Déclaration, qui établiſſoient cette Chambre. Ils dreſsèrent entr'eux des Statuts, établirent des Procureurs-Syndics & des Receveurs, ordonnèrent des Meſſes ſolemnelles & des Proceſſions en habits de Docteurs, réglèrent le tems des aſſemblées ordinaires & extraordinaires, celui des diſputes publiques, & la manière dont ils procéderoient à l'élection des Candidats. En un mot, cétoit une eſpèce de nouvelle Faculté érigée à côté de l'ancienne. Les Médecins de la Faculté de Paris entreprirent ces nouveaux venus, & les pouſsèrent ſi vivement, que le Roi par Arrêt de ſon Conſeil du 17 Juin de la même année, ſupprima la prétendue Chambre Royale, & révoqua la Déclaration qu'il avoit donnée au mois d'Avril précédent. Malgré cette ſuppreſſion les Médecins des Facultés Provinciales ſe ſoutinrent quelque tems à Paris à l'ombre de la protection de leurs Membres, qui furent ſucceſſivement premiers Médecins du Roi; mais dès que Louis XIV eut choiſi M. *Fagon*, qui étoit de la Faculté de Paris, pour ſon premier Médecin, ceux de la Faculté de Paris réſolurent la ruine totale de la Chambre des Facultés Provinciales, & l'obtinrent par quelques Déclarations dont on va parler.

Digitized by Google

Le Roi ayant été informé qu'il ſurvenoit tous les jours des conteſtations entre les Médecins de la Faculté de Paris, & les Médecins de la Chambre des Facultés Provinciales, ce qui ne pouvoit être que très-préjudiciable à ſes Sujets de ſa bonne Ville de Paris, pluſieurs Particuliers s'étant introduits pour y exercer & pratiquer la Médecine, ſans avoir la capacité ni l'expérience requiſes; pour prévenir ces inconvéniens, Sa Majeſté s'étant fait repréſenter les Lettres d'établiſſement de ladite Chambre Royale du mois d'Avril 1673 & les Arrêts de ſon Conſeil des 5 Juillet 1683, & 28 Avril 1684, & du Grand-Conſeil du 11 Septembre 1686, & fait examiner leſdites Lettres d'établiſſement, le prétexte ſur lequel ledit établiſſement avoit été fait, & les raiſons des Médecins établis en ladite Chambre Royale, & ayant reconnu que cet établiſſement étoit directement contraire à l'article 87 de l'Ordonnance de Blois, à l'article 59 des ſtatuts de la Faculté de Médecine de Paris de l'an 1598, & à tous les Arrêts de la Cour de Parlement de Paris, des 2 Mars 1535, 12 Septembre 1598, 23 Mars 1599, 23 Janvier 1620, premier Mars 1644, & autres Réglemens intervenus en conſéquence, par leſquels il eſt fait défenſes à toutes perſonnes de pratiquer & exercer la Médecine dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, s'ils ne ſont Docteurs de la Faculté de cette ville; Sa Majeſté, par ſa Déclaration du 3 Mai 1694, ordonna que les articles 87 de l'Ordonnance de Blois, 59 des ſtatuts de la Faculté de Médecine de Paris, enſemble les Arrêts de la Cour de Parlement ci-deſſus énoncés ſeroient gardés, obſervés & exécutés ſelon leur forme & teneur, & en conſéquence abolit & ſupprima de nouveau ladite Chambre Royale des Médecins des Facultés Provinciales, établie par Lettres du mois d'Avril 1673; qu'elle déclara nulle, de même que les Arrêts rendus en exécution d'icelles. Le Roi fit en même tems très-expreſſes inhibitions & défenſes à toutes perſonnes de profeſſer la Médecine dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, s'ils ne ſont Docteurs ou Licenciés en ladite Faculté de Médecine de l'Univerſité de Paris, ou Médecins d'autres Facultés approuvées par celle de Paris, ou exerçant la Médecine auprès de la perſonne du Roi, où dans la Famille & les Maiſons Royales. Ladite Déclaration permet néanmoins aux Médecins des Facultés Provinciales de ſe préſenter en ladite Faculté de Médecine de Paris, pour y prendre les dégrés de Bachelier, de Licencié & de Docteur, après avoir fait les actes

néceſſaires pendant deux ans pour les obtenir, ſans être obligés de prendre des leçons en ladite Faculté.

Pendant que le Procureur-Général différoit, en faveur des Médecins Etrangers, de requérir l'enregiſtrement de cette Déclaration, ils préſentèrent un Mémoire au Conſeil du Roi, qui fut communiqué aux Médecins de la Faculté de Paris : ces Etrangers expoſoient qu'ils compoſoient à Paris une Chambre, dans laquelle ils s'aſſembloient une fois la ſemaine, tant pour s'entre-communiquer les uns aux autres des différens remèdes ſpécifiques qu'ils avoient vu pratiquer avec ſuccès en divers endroits de l'Europe, que pour y donner des avis charitables aux pauvres qui les y venoient conſulter, & pour y exécuter les Réglemens que le Grand-Conſeil leur avoit donnés par pluſieurs Arrêts rendus depuis plus de 50 ans, & que Sa Majeſté a trouvés ſi avantageux pour ſes Sujets, qu'elle les a confirmés par ſes Lettres patentes de l'an 1673 ; que d'ailleurs ils pratiquent la Médecine dans Paris, en vertu de Lettres-patentes, par leſquelles nos Rois, en érigeant les Univerſités, donnent pouvoir aux Docteurs qui y ſont reçus, de pratiquer la Médecine dans toutes les Villes du Royaume. A ces raiſons, les Médecins de la Faculté de Paris répondirent que les Lettres-patentes de 1673, & les Arrêts qui avoient été donnés en conſéquence, avoient été ſurpris ſans la participation de Sa Majeſté : que la prétention des Médecins des Facultés Provinciales de pouvoir s'établir à Paris ſans y être examinés & reçus par la Faculté de Médecine de Paris, étoit fort injuſte, parce qu'elle met cette Faculté, qui ſans contredit eſt la premiere du Royaume, au-deſſous de toutes les autres, puiſqu'il n'y a point en France de Faculté où il ſoit permis de pratiquer, ſi on n'y eſt pas reçu Docteur, pas même aux Médecins de Paris, ce qui s'obſerve auſſi dans les Villes de ſimple agrégation ; & il eſt très-juſte que cela ſoit ainſi, afin que chaque Faculté réponde à ſes citoyens de la capacité de ceux qu'elle leur donne pour la conſervation de leur vie, ce qui ne ſe peut faire lorſque ces Médecins viennent des lieux éloignés où ils ont été reçus le plus ſouvent ſans examen, en donnant ſeulement l'argent de leurs Lettres, & c'eſt ce qui fait tant appréhender à un grand nombre de ces ignorans, d'être obligés de ſe préſenter aux examens ſévères de la Faculté de Paris, dans laquelle on ne peut être reçu Docteur qu'après ſept ans d'étude & d'exercice, au lieu que l'entrée de la Chambre des Facultés Provinciales s'obtenoit par des

Digitized by Google

moyens fort courts & infiniment plus aiſés. Toutes ces raiſons alléguées de part & d'autre, ayant été examinées & peſées par le Conſeil du Roi, il rendit un Arrêt le 29 Juin, par lequel il fut ordonné que la Déclaration du 3 Mai de la même année ſeroit exécutée dans toute ſa forme & teneur; ainſi elle fut enfin enregiſtrée au Parlement le premier jour du mois de Juillet ſuivant.

Les Médecins des Facultés Provinciales tentèrent encore d'éluder les diſpoſitions de la Déclaration du 3 Mai 1694, par l'interprétation ſingulière qu'ils donnoient au terme *approuvés* de la Faculté de Paris, prétendant que le Roi n'avoit entendu par ce mot qu'une ſimple approbation de titre, & non de Doctrine, & qu'en préſentant ſeulement leurs Lettres de Licenciés ou de Docteurs qu'ils avoient obtenues dans les Facultés Provinciales, celle de Paris étoit obligée de les agréger & approuver, ſans les aſſujettir à aucun examen, ni à ſoutenir aucun Acte. Pour détruire cette fauſſe interprétation, le Roi donna une nouvelle Déclaration le 29 Mars 1696, qui portoit que perſonne ne pourroit pratiquer la Médecine dans la Ville & Fauxbourgs de Paris, qu'il ne ſe fût préſenté en ladite Faculté de Médecine de Paris, pour y prendre de nouveaux dégrés de Bachelier, Licencié & Docteur, qu'après avoir fait les actes néceſſaires, & ſubi les examens.

Le 19 de Juillet de cette même année 1696, le Roi donna une nouvelle Déclaration en interprétation de celles du mois de Mai 1694, & Mars 1696, par laquelle Sa Majeſté confirme la Faculté de Médecine de Paris dans le droit & poſſeſſion où elle étoit d'approuver quelques Médecins de réputation par les ſervices rendus au public, au moins pendant vingt ans, pour s'habituer à Paris, à la charge qu'ils ſubiront deux examens, & ſoutiendront une Thèſe en habit de Bachelier : ce fut encore cette même année, & le 31 du mois d'Août, que ſur la Requête préſentée au Parlement par les Doyen & Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine de Paris, la Cour homologua les nouveaux ſtatuts que ladite Faculté avoit faits au nombre de dix articles, pour être ajoutés aux anciens, & exécutés ſelon leur forme & teneur.

Par l'article 61 des anciens ſtatuts, la Faculté doit élire un Doyen tous les deux ans, le premier Samedi d'après la Fête de tous les Saints; mais par les ſtatuts ajoutés aux anciens en 1600, il doit être élu tous les ans, & cela s'obſerve, mais il eſt ordinairement continué pen-

dant deux ans. Le Doyen eſt le Chef de la Faculté, *Caput Facultatis*, *Vindex diſciplinæ*, & *Cuſtos legum*, reçoit tous les deniers & fait toutes les dépenſes, & en rend compte tous les ans. C'eſt auſſi lui qui garde les regiſtres, qui a les deux ſceaux, & qui ſeul a le pouvoir de convoquer la Faculté, qui propoſe les choſes ſur leſquelles il faut ſtatuer, & qui conclut à la pluralité des voix. Il diſtribue auſſi à chaque Docteur-Régent les émolumens qui leur reviennent ; & pour ſes peines, prend double part. Il n'eſt pas vrai, comme le diſent pluſieurs Ecrivains, qu'outre ce Doyen, il y en ait un autre qu'on nomme le *Doyen d'ancienneté*, car la Faculté n'en connoît qu'un ſeul qui eſt celui qu'elle élit tous les ans ; cela eſt ſi vrai, qu'en 1571 *Jerôme de Varade*, qui étoit le plus ancien Docteur de la Faculté, *antiquior & ſenior Magiſter*, ayant obtenu des Lettres-patentes, qui ſembloient établir deux Doyens dans la Faculté, elle s'oppoſa à la vérification deſdites Lettres, & obligea ledit Varade à paſſer un acte au Greffe du Parlement, portant déſaveu de ladite qualité de Doyen qu'il avoit uſurpée, & contenant la déclaration de la Faculté qu'elle ne reconnoît qu'un ſeul Doyen, Chef dicelle. Cet acte eſt du 2 Septembte 1575. Le plus ancien Docteur de la Faculté s'appelle *l'ancien Maître*, & a le privilège d'être tenu pour préſent lorſqu'il eſt abſent, & d'avoir double part des émolumens qui ſont diſtribués aux Docteurs-Régens.

Dans la même Aſſemblée où l'on élit le Doyen, on nomme auſſi les Profeſſeurs ou Docteurs-Régens, au nombre de ſix ; ſavoir, un pour la Phyſiologie, un pour la Pathologie, un pour la Pharmacie, un pour la Botanique, & un pour la Chirurgie latine, en faveur des Etudians en Médecine, & un en Chirurgie françoiſe, en faveur des Etudians en Chirurgie.

Anciennement tous les Profeſſeurs de l'Univerſité, de quelque Faculté qu'ils fuſſent, devoient n'être point mariés, ce qui continua juſqu'à la réformation qui fut faite en l'an 1452 par le Cardinal d'Eſtoutteville ; car alors, par un privilège ſpécial, on permit aux Profeſſeurs en Médecine de ſe marier. Sur la fin du ſeizième ſiècle, les Profeſſeurs en Droit Canon prirent d'eux-mêmes la même diſpenſe.

Ce n'eſt pas ſeulement par la capacité que cette Faculté ſe diſtingue ; elle ſe ſignale également par ſon déſintéreſſement, & par ſa charité.

Elle obſerve à la lettre le 25e. de ſes ſtatuts, qui porte,

qu'afin que les pauvres ne ſoient point exclus des dégrés, on remettra les ſommes qui ſe payent pour la Licence & pour le Doctorat, à ceux qui ſont vraiement pauvres, lorſque l'on ſera ſuffiſamment informé de leur capacité, & de leur probité, à condition qu'ils s'engageront de payer à la Faculté ladite ſomme, ſi leur fortune le leur permet un jour.

Tous les mercredis & ſamedis, ſix Medecins de la Faculté, ſavoir, trois du nombre des anciens, & trois de celui des jeunes, ſe trouvent avec le Doyen aux Ecoles à dix heures du matin, & là ils viſitent & examinent diligemment & exactement les maladies des pauvres qui ſe préſentent, ordonnent les remèdes propres & convenables, & les leur donnent même gratuitement, & aux dépens de la Faculté, juſqu'à ce que par la libéralité des gens de bien, la Faculté puiſſe ménager quelque fonds plus grand pour les pauvres.

Il y a encore quatre Profeſſeurs en Médecine au Collège Royal, & trois au Jardin Royal des Plantes; les uns & les autres ſont nommés par le Roi, ſur la préſentation du Secrétaire d'Etat qui a le département de la Maiſon de Sa Majeſté. Les trois Profeſſeurs du Jardin Royal des Plantes y font tous les ans des diſcours publics de botanique, de chymie & d'anatomie. Chacun de ces trois Profeſſeurs a ſous lui un Démonſtrateur. Ces Médecins ne ſont point ſous la diſcipline de la Faculté de Médecine, quoique ces places ſoient toujours remplies par quelqu'un de ſes Docteurs. *Voy.* MÉDECINE. (*Faculté de*)

L'Univerſité a un graud nombre de Collèges. *Voy.* COLLEGES.

Il y a deux Chanceliers, l'un à Notre-Dame, & l'autre à Sainte Géneviève. L'un & l'autre donnent la Bénédiction de Licence, avec la puiſſance d'enſeigner; mais celui de Sainte Geneviève ne la donne que dans la Faculté des Arts. Il y a auſſi des Conſervateurs des Privilèges de cette Univerſité. Les Evêques de Beauvais, de Meaux, de Senlis ſont Conſervateurs des Privilèges apoſtoliques, & le Prevôt de Paris eſt Conſervateur des Privilèges Royaux.

Les revenus de la Faculté des Arts n'étoient pas aſſez conſidérables, pour que l'inſtruction fût gratuite, dans les neuf anciens Collèges de plein exercice, & les Profeſſeurs étoient obligés, pour ſubſiſter, de retirer un honoraire de chaque Ecolier de leur Claſſe. Cet état d'indigence où

étoit la premiere Univerſité du monde, non-ſeulement ne faiſoit point honneur à la France, mais même retardoit le progrès des Lettres : ces inconvéniens n'échappèrent point à l'attention du fameux Cardinal de Richelieu, ſous le Miniſtère duquel on ébaucha le projet de l'inſtruction gratuite, comme il paroît par les Arrêts du Conſeil, du 14 Décembre 1641 & du 29 Mars 1642. *Voy. tom. 2, pag. 374.* *

---

* L'Univerſité de Paris dans ſa première inſtitution, établit des Meſſagers, qui ſe chargèrent de conduire à cette Capitale du Royaume, ceux des Provinces qui voudroient y venir étudier, & qui ſervirent à entretenir un Commerce réglé entre les Etudians & leurs familles. Comme le Public vit que ces Meſſagers s'aquittoient très-fidèlement de leurs fonctions, attendu qu'ils étoient reſponſables de leur conduite au Recteur & aux Procureurs des Nations, il prit confiance en eux, & ſe ſervit de cette commodité pour faire porter ſes hardes, ſes paquets & ſes lettres; ainſi les Meſſagers de l'Univerſité devinrent inſenſiblement ceux de l'Etat. Ils jouiſſoient de privilèges conſidérables, entr'autres de l'exemption de Péage dû au Roi, & aux Seigneurs ſur les Fiefs deſquels ils paſſoient : c'eſt ce qu'on apprend par les Lettres de *Philippe-le-Bel* de l'an 1312, & par une charte de *Louis Hutin* du 2 Juillet 1315, où il rapporte celles des Rois ſes Prédéceſſeurs.

En vain pluſieurs Particuliers voulurent dans la ſuite s'immiſcer dans cette eſpèce de Miniſtère public, l'Univerſité s'y oppoſa toujours, & obtint des Arrêts tant du Conſeil de nos Rois, que du Parlement de Paris, qui réprimèrent ces entrepriſes, & maintinrent ſes Meſſagers dans l'exercice de leurs fonctions, à l'excluſion de tous autres.

Les choſes ſubſiſterent en cet état juſqu'en 1576, que le Roi Henri III jugea à propos d'établir des Meſſagers-Royaux dans les Villes & les lieux où il y a des Sièges reſſortiſſans des Cours des Aydes & de Parlement, & il leur accorda les mêmes droits & privilèges dont jouiſſoient les Meſſagers de l'Univerſité. Celle-ci eut le crédit de faire retarder l'enregiſtrement de cet Edit juſquen 1579, & d'y faire ajouter la clauſe que ſes Meſſagers Royaux ne pourroient porter ſeulement que les ſacs & papiers de Juſtice.

Les Meſſagers de l'Univerſité reſtèrent donc ſeuls en droit de conduire les perſonnes & de porter les hardes, paquets & lettres du Public ; cela dura juſqu'en 1632 que *Louis XIII* permit, par une Déclaration, que les Courriers de Sa Majeſté puiſſent joindre à ſes dépêches les lettres des particuliers; mais ſeulement deux fois la ſemaine, ſavoir, le mardi & le vendredi. Les Maîtres de ces Courriers abuſerent bientôt de cette permiſſion, & entreprirent de faire porter

Outre le droit des Gradués que l'Univerſité de Paris a de commun avec les autres Univerſités fameuſes, elle a encore actuellement quatorze Bénéfices en patronage, auſquels elle a droit de nommer ; ſavoir, trois Cures, & onze Chapelles ou Chapellenies, ou Preſtimonies. Les trois Cures ſont celles de Saint-André-des-Arcs, celle de Saint-Coſme, & celle de Saint-Germain-le-Vieux. A l'égard de ces Chapelles ou Preſtimonies, il y en a trois ſur le revenu de la Géole du Châtelet de Paris, deux ſur le Tréſor, c'eſt-à-dire, ſur le Domaine du Roi, une dans l'Egliſe de Saint-André-des-Arcs, & cinq qu'on nomme de *Savoiſi*. *Voy. Preſtimonies & Chapelles ſur le Domaine du Roi.*

Les Députés ordinaires de l'Univerſité s'aſſemblent au Collège de Louis-le-Grand le ſecond mardi d'après Pâques, pour tenir le Synode des Bénéficiers qui poſsèdent les Cures & les Chapelles qui ſont à la nomination de l'Univerſité, & ces Bénéficiers ſont tenus d'y comparoître en perſonne, s'ils ſont à Paris, ou par Procureurs, s'ils ſont abſens ou malades, ſous peine d'un écu d'or d'amende.

Il a été fait un nouvel établiſſement bien capable d'encourager l'ardeur naiſſante de ceux qui étudient, & d'exciter une noble émulation parmi ceux qui enſeignent. Il étoit d'uſage immémorial dans l'Univerſité, que les Principaux des Collèges fiſſent pour leurs Ecoliers une diſtribution de prix à la fin de chaque année ſcholaſtique : par un nouvel établiſſement qui ne dérange rien de l'ancien uſage, on a reglé qu'il y auroit de plus pour tous les Ecoliers des Collèges de plein exercice, une diſtribution ſolemnelle

---

les Lettres du Public chaque jour de la ſemaine; mais l'Univerſité s'y oppoſant, obtint les 14 Décembre 1641, 29 Mars 1642, 19 Novembre 1644 & 5 Octobre 1647, des Arrêts du Conſeil d'Etat, rendus contradictoirement, par leſquels il fut permis à ſes Meſſagers de partir tous les jours, notamment de Paris à Rouen, & de porter toutes les lettres & autres choſes qui leur ſeroient confiées, avec défenſe aux Maîtres des Courriers de les porter d'autres jours que les Mardis & Vendredis. *Voy. tom. 2, pag.* 374. Le Recteur confère ces charges, dont la finance peut monter à ſix cent liv. Ils ſont exempts de tutelle, curatelle, & jouiſſent des Privilèges & immunités de l'Univerſité, ils ſont appellés aux Proceſſions du Recteur, & ils ont leur ſalle d'aſſemblée au Collège de Louis-le-Grand. Ces Offices viennent de perdre leurs Privilèges cette année 1778. *Voy.* MESSAGERS, MESSAGERIES.

de prix, en conſéquence de compoſitions où ils concourroient tous enſemble. Cette fondation a été faite au moyen d'un legs de 1900 livres de rente, porté ſur le teſtament de M. *le Gendre*, Chanoine & Sous-Chantre de Notre-Dame, Auteur de pluſieurs ouvrages eſtimés, mort en 1733. Le deſſein du Teſtateur étoit que ce legs fût employé pour des Prix d'Eloquence, de Poéſie, & de Muſique. Il avoit nommé pour Exécuteur de ſon teſtament, Meſſieurs de Notre-Dame, & à leur défaut, les Cordeliers du grand Couvent. Les uns & les autres refuſèrent de s'en charger : ainſi le legs paroiſſoit devoir retourner aux héritiers ; mais aucun de ceux qui ſe preſentèrent, n'ayant pu prouver ſa parenté, M. le Procureur-Général, toujours attentif au bien public, & aux progrès des lettres, propoſa au Parlement un moyen de remplir utilement l'objet du Teſtateur, en attribuant cette ſomme à l'Univerſité pour une diſtribution ſolemnelle de prix : ce qui fut décidé par un Arrêt du 8 Mars 1746. La première diſtribution ſe fit l'année ſuivante, dans la grande ſalle des Ecoles extérieures de Sorbonne, & cette cérémonie ſe renouvelle tous les ans avec la pompe la plus éclatante. Le Parlement l'honore de ſa préſence : M. le Premier Préſident donne le premier prix, & embraſſe celui qui l'a remporté.

Il n'y avoit d'abord de prix que pour la Réthorique, la ſeconde & la troiſieme : il en manquoit même quelques-uns dans ſes Claſſes. Le célèbre M. *Coffin*, Principal du Collège de Beauvais, fond a deux prix de verſion latine, pour la ſeconde ; quelques années après M. *Collot*, Chanoine de Notre-Dame, & ancien Profeſſeur de l'Univerſité, ajouta des prix pour la Réthorique & pour la troiſième, & les autres Claſſes inférieures. M. *Coignard*, ci-devant Imprimeur du Roi & de l'Académie, ancien Syndic de ſa Communauté, & Conſervateur des hypothèques, a fondé en 1750 un prix d'Eloquence latine en faveur des Maîtres-ès-Arts des Univerſités de Paris, de Reims & de Caen ; on y concourt par un diſcours latin ſur un ſujet que M. Le Recteur annonce par un Mandement public. Le prix eſt une bourſe de 400. liv. La diſtribution des prix de l'Univerſité s'ouvre toujours par un diſcours latin que prononce un des Profeſſeurs de ce Corps reſpectable. *Voy. tom. 1, pag. 311.*

L'Univerſité poſsède une Seigneurie appellée *le Pré aux Clercs*, parce qu'anciennement ce n'étoit qu'un grand pré qui ſervoit à la promenade des Ecoliers, qu'on nommoit

Clercs

Digitized by Google

Clercs dans ce tems-là. Ce pré étoit partagé en deux, par un canal de treize a quatorze toiſes de large, qui commençoit à la rivière de Seine, traverſoit le terrein où eſt aujourd'hui l'Egliſe des Petits-Auguſtins, & alloit tomber dans les foſſés de l'Abbaye de Saint-Germain, proche une poterne qui y étoit pour lors. On avoit donné à ce canal le nom de petite Seine; la partie de ce pré, qui étoit du côté de la Ville, comme étant la moins conſidérable, fut appellée *le petit Pré*, & celle qui s'étendoit vers la campagne, *le grand pré aux Clercs*.

Comme l'Univerſité a eu nos Rois pour Fondateurs, ce ſont eux auſſi qui lui ont donné ce patrimoine qu'elle poſsède depuis un tems immémorial, en pleine propriété & Seigneurie, ſans aucune ſervitude, & comme une Terre de franc-aleu. L'an 1254, *Raoul d'Aubuſſon*, Chanoine d'Evreux, acheta des Religieux de Saint Germain, une pièce de terre de cent ſoixante pieds en quarré, moyennant quarante ſols de redevance annuelle. Ce terrein étoit ſitué où ſont les rues que l'on nomme aujourd'hui la rue des Foſſés & la rue des Mauvais-Garçons, & fut nommé *la Place d'Aubuſſon*. Cette place de cent ſoixante pieds ayant été meſurée, *Thomas de Mauléon*, Abbé de Saint-Germain-des-Prés, fit faire pour la commodité du public, du côté de l'Abbaye, un chemin de trois toiſes de large, à condition que *Raoul d'Aubuſſon* & ſes héritiers n'y auroient d'autre droit, que l'uſage comme les autres, ainſi qu'il eſt dit dans l'acte rapporté au troiſième tome de l'Hiſtoire de l'Univerſité, page 498. Raoul d'Aubuſſon diſpoſa quatre ans après de cette place, en faveur de l'Univerſité de Paris; ce qui donna lieu dans la ſuite à de grands différends.

Gerard de Moret, Abbé de Saint-Germain, ayant fait bâtir ſur le propre fonds de l'Abbaye, quelques murailles & autres édifices aboutiſſans ſur le chemin qui conduit au Pré-aux-Clercs, les Ecoliers trouvèrent mauvais qu'on eût rendu ce chemin plus étroit, & démolirent les bâtimens qui avoient été conſtruits. *Etienne de Pontoiſe*, Religieux & Prévôt de l'Abbaye, à la tête de leurs Domeſtiques, alla auſſitôt ſur le lieu pour faire ceſſer ce déſordre; mais ils l'augmentèrent, au lieu de l'appaiſer. *Gerard Dolé*, & le fils de *Pierre le Scelleur*, Ecoliers, furent tués, & il y en eut pluſieurs de bleſſés: Dolé fut inhumé dans l'Egliſe du Val des Ecoliers, & le Scelleur, dans l'ancienne Chapelle de Saint-Martin-des-Orges.

L'Univerſité en porta ſes plaintes au Roi Philippe-le-Hardi, qui rendit au mois de Juillet de la même année, un Arrêt, par lequel il ordonna qu'il ſeroit fondé deux Chapelles aux dépens de l'Abbaye, l'une dans la vieille Chapelle de Saint-Martin-des-Orges, joignant les murailles de l'Abbaye, & l'autre dans l'Egliſe du Val des Ecoliers; dans leſquelles Chapelle & Egliſe, les deux qui avoient été tués étoient enſevelis; que leſdites Chapelle & Egliſe ſeroient rentées de vingt livres pariſis chacune, & que vacance avenant, les Chapellenies d'icelles ſeroient à la nomination du Recteur de l'Univerſité. Cet Arrêt ne ralentit point l'envie qu'avoient les Religieux de Saint-Germain-des-Prés, de r'avoir la place d'Aubuſſon. L'Univerſité, livrée à des occupations paiſibles, ſe laſſant de réſiſter à leurs entrepriſes fréquentes, prit enfin le parti de la leur céder par une tranſaction paſſée en 1292, à condition néanmoins que les Religieux y ſouffriroient un grand chemin de 18 pieds de large, afin que les Ecoliers puſſent aller commodément au pré-aux-Clercs: pour prévenir même tout ce qui dans la ſuite pourroit donner lieu à quelque conteſtation nouvelle, l'Univerſité céda aux Religieux, par la même tranſaction, le canal qui faiſoit la ſéparation du grand & petit pré, avec le droit de pêche qui lui appartenoit comme Seigneur du lieu, le tout moyennant 14 liv. de rente annuelle; ce que les Religieux firent confirmer par Lettres-patentes du Roi Philippe-le-Hardi.

Le chemin de dix-huit pieds de large, que l'Univerſité s'étoit réſervé, fourniſſoit tous les jours de nouvelles conteſtations, & les Religieux de l'Abbaye osèrent même ſoutenir que la Juſtice ſur le pré-aux-Clercs leur appartenoit, & qu'elle leur avoit été uſurpée par l'Univerſité; ſur quoi ayant préſenté Requête à la Cour, ils eurent le crédit de la faire ſéqueſtrer par Arrêt du 2 Mai 1318. Ce procès dura vingt-ſept années, après leſquelles l'Univerſité, fatiguée de tant de chicanes pour un terrein qui lui étoit infructueux, ſouſcrivit enfin à une nouvelle tranſaction en 1345, par laquelle elle céda de nouveau la place d'Aubuſſon avec le canal, & le chemin de dix-huit pieds de large; & les Religieux de leur côté payèrent à l'Univerſité la ſomme de 200 livres pariſis pour les arrérages qui pouvoient être dus de la rente de 14 liv. qu'ils s'étoient obligés de lui payer cinquante-trois ans auparavant: tels furent les termes de cette dernière tranſaction; *& pour mieulz confermer cette paix & pour avoir mieulz l'amour & la faveur*

Digitized by Google

de l'Univerſité, leſdits Religieux perpétuellement donnèrent, delaiſsèrent & tranſportèrent tout ce que à eux appartient, ou appartenir pourroit au tems à venir à ladite Univerſité, ès patronages des Egliſes; c'eſt à ſçavoir de Saint Andrien des Arcs, & de Saint Coſme & de Saint Damien à Paris.

Les guerres que les Anglois firent en France, furent cauſe qu'en 1568 on ordonna aux Religieux de Saint-Germain de fortifier leur Abbaye pour en faire une eſpèce de citadelle, & d'abattre les maiſons qui en étoient proches. La Chapelle de Saint-Martin-des-Orges & la maiſon du Chapelain, qui étoient ſur le fonds de l'Univerſité, ſe trouvèrent de ce nombre; ce qui fit que les Religieux donnèrent à l'Univerſité, par forme de dédommagement, tant du patronage de cette Chapelle, que de la maiſon du Chapelain, le patronage qui leur appartenoit de la Cure de Saint-Germain-le-Vieil, avec huit livres de rente, à prendre ſur une maiſon ſituée dans la Ville auprès des Auguſtins, laquelle leur devoit une rente de pareille ſomme; & comme leſdits Religieux n'avoient pas aſſez de terrein pour élargir leurs foſſés, & faire des tranchées, l'Univerſité leur accorda deux arpens dix verges de terre, à prendre dans l'un & l'autre pré, & les Religieux s'obligèrent de lui en rendre deux arpens & demi, joignant le petit pré vers la rivière; ce que l'on ne voit pas avoir été exécuté. Les choſes demeurèrent en cet état juſqu'en l'an 1539, que pour empêcher les uſurpations qu'on faiſoit tous les jours ſur le petit pré aux Clercs, & pour en retirer quelque profit, l'Univerſité réſolut de le bailler à cens & rentes, pour y bâtir des maiſons; ce qu'elle a auſſi fait dans la ſuite, d'une partie du grand pré.

L'Univerſité, ſuivant cette réſolution, paſſa un premier contrat d'aliénation du petit pré-aux-Clercs à *Pierre le Clerc*, Vice-Gérent du Conſervateur des Privilèges apoſtoliques de ladite Univerſité, l'an 1540: mais la minute & la groſſe de ce contrat s'étant perdus, & ledit le Clerc ayant été troublé, l'Univerſité lui fit un nouveau bail le 31 Mars de l'an 1543, à la charge de deux ſols pariſis de cens, & de dix-huit livres de rente par arpent. Ledit le Clerc commença par diſpoſer de quinze à ſeize cens toiſes dudit petit pré-aux-Clercs, en faveur de neuf Particuliers, à la charge du cens envers l'Univerſité, & d'une rente applicable à ſon profit, à proportion de la quantité de terre qu'il donnoit. Ce procédé fit murmurer quelques Officiers de l'Univerſité; & pour les appaiſer, ledit le

Clerc ſubrogea l'Univerſité en ſon lieu & place, par un acte paſſé le 17 Août 1548, qu'il confirma par un contrat de rétroceſſion du 31 Octobre 1552, à condition que l'Univerſité entretiendroit les ſous-baux qu'ils avoient faits, & qu'elle lui laiſſeroit la propriété d'une place qu'il avoit fait clorre de murs, à la charge du cens, tel qu'il plairoit à l'Univerſité. C'eſt ſur ces places que ſont aujourd'hui bâties pluſieurs maiſons dans les rues du Colombier & des Marais; il faut remarquer que la cenſive de l'Univerſité, dans la rue du Colombier, ne commence qu'à la ſixième maiſon de ladite rue, que l'on rencontre à main droite, en y entrant par la rue de Seine, la gauche & le commencement de ladite rue étant à préſent de la cenſive de l'Abbaye. Il y a dans cette rue quatorze maiſons bâties dans la cenſive de l'Univerſité, & dans celles des Marais il y en a ſept.

Quant au grand pré-aux-Clercs, l'Univerſité en donna ſix arpens à cens & rentes à la Reine Marguerite, par contrat du dernier Juillet 1606. Cette Princeſſe les donna aux Auguſtins réformés, qui en firent des ſous-baux à pluſieurs Particuliers. Comme ces ſix arpens ne produiſoient à l'Univerſité que ſoixante livres de rente, pendant que les Auguſtins reformés en retiroient près de deux cent livres par an, l'Univerſité s'étant pourvue contre le contrat qu'elle avoit paſſé à la Reine Marguerite, auſſi bien que contre l'Arrêt du Parlement, qui l'avoit homologué, il intervint Arrêt contradictoire de la Cour le 23 d'octobre de l'an 1622, qui ordonna, que, ſans s'arrêter audit contrat du dernier Juillet 1606, ni à l'Arrêt d'homologation d'icelui, les baux faits par la Reine Marguerite, ou par les Auguſtins ſes donataires, retourneroient au profit de l'Univerſité.

De ces ſix arpens, *Nicolas Vauquelin*, ſieur *des Yvetaux*, qui avoit déja une maiſon dans la rue des Marais, en acquit mille ſept cent trente-deux toiſes deux tiers quatre pieds, & en fit un grand clos & jardin planté en partie d'arbres de haute futaie; & afin qu'il communiquât à la maiſon qu'il avoit dans la rue des Marais, il fit pratiquer une voûte ſous terre, qui traverſoit la rue appellée de la petite Seine, aujourd'hui des petits-Auguſtins c'eſt dans ce jardin que ſe repréſentoient ces ſcènes paſtorales, dont il eſt parlé dans les Mémoires d'hiſtoire & de littérature, donnés au public ſous le nom de *Vigneul-Marville.*

Digitized by Google

Comme on continuoit à uſurper tous les jours le terrein de l'Univerſité, elle fit afficher la quantité de terre dépendante du grand pré, qu'elle vouloit donner à cens & rente, & elle en obtint permiſſion de la Cour.

L'on commença d'abord par dreſſer la rue que l'on nomme de l'Univerſité, laquelle fut priſe ſur ſon fonds, de même que l'avoient été les rues Jacob & des petits-Auguſtins, partie de la rue du Bac, & partie de celle de Saint-Père; après quoi elle fit des contrats de baux à cens & rente, avec Meſſieurs *Tambonneau*, Préſident en la Chambre des Comptes; *de Berulle*, Conſeiller d'Etat; *Le Coq*, *Pithou*, *de Bérulle* & de Bragelonne, Conſeillers en la Cour; *l'Huillier* & *Leſchaſſier*, Maîtres des Comptes; *Bailly de Berchères*, Tréſorier général de France à Châlons; & *le Vaſſeur*, Receveur général des finances à Paris. Les contrats furent paſſés entre ces Meſſieurs le 31 Août & 3 Septembre 1639, & homologués à la Requête des ſieurs Preneurs, par Arrêt définitif du 19 Fevrier 1741.

Ces places étoient contiguës les unes aux autres; & celle donnée au ſieur de la Berchère, attenant le cimetière des Calviniſtes, aujourd'hui appartenant en partie à la Charité, étoit la première dans la rue de Saint-Père: enſuite dans la même rue étoit celle de M. le Coq de Corbeville; puis dans la rue de l'Univerſité, celle donnée à M. Pithou; celle de M. de Bérulle, Conſeiller d'Etat; celle du Préſident Tambonneau; celle de M. Séguier; celle de M. de Bérulle, Maître des Requêtes; celle de M. l'Huillier; celles de Meſſieurs Leſchaſſier & de Bragelonne; & celle de M. le Vaſſeur, qui tient aujourd'hui à l'Hôtel que l'Univerſité a fait bâtir ſur ſon fonds, & qui fait l'encoignure de ladite rue de l'Univerſité & de la rue du Bac. Les Religieux de Saint-Germain-des-Prés prétendirent que ces places étoient dans leur cenſive, & obligèrent les Preneurs à les reconnoître, & leur en faire de nouveaux contrats. Lorſque les bâtimens furent preſque finis, ils firent ſaiſir entre les mains des preneurs, les rentes qu'ils s'étoient obligés de payer à l'Univerſité, ſous prétexte que ces places leur appartenoient en propre, & ſe pourvûrent au grand Conſeil, ayant pris des Lettres en forme de Requête civile contre pluſieurs Arrêts du Parlement qui les avoient déboutés de leurs prétentions. Après que la cauſe eut été plaidée ſolemnellement de part & d'autre, il intervint Arrêt ſur les concluſions du Procureur Général le 20 Juillet 1646, qui caſſa les prétendus baux faits par l'Abbaye, &

maintint l'Univerſité dans la poſſeſſion deſdites places.

Après que le pré-aux-Clers fut couvert de maiſons & de bâtimens, le Recteur de l'Univerſité, accompagné des quatre Procureurs, des quatre Intrans & des huit Bedeaux des Nations, prenoit tous les ans poſſeſſion dudit pré, le lendemain de Pâques, après avoir entendu la Meſſe en la Chapelle de Sainte Marguerite en l'Egliſe de Saint-Germain-des-Prés, ainſi qu'il eſt prouvé par un grand nombre d'actes.

L'Univerſité de Paris a été long-tems la ſeule en France; auſſi les Ecoliers y étoient-ils en ſi grand nombre de toutes les Provinces du Royaume, & des autres Royaumes de l'Europe, qu'en 1461, le Recteur offrit d'en amener vingt-cinq mille aux obsèques du Roi Charles VII.

En 1776, elle a fondé ſix bourſes en faveur de ſix Maîtres-ès-Arts qui ſe deſtineront à devenir Docteurs-Agrégés, pour poſſéder par la ſuite une Chaire. Cette fondation eſt homologuée au Parlement.

URSULINES *de la rue Saint Jacques.* Cette Maiſon eſt ſituée dans la grande rue du Fauxbourg Saint-Jacques, à côté des Filles da la Viſitation de Sainte-Marie, La B. *Angele*, née en 1511, ayant aſſemblé dans la Ville de Breſse en Lombardie en 1537 des filles & des femmes vertueuſes, elle les mit ſous la protection de Sainte Urſule, & les occupa à inſtruire les jeunes filles, à viſiter les malades, à aller conſoler les affligés juſques dans les priſons & dans les hôpitaux, &c. Quoiqu'elles ne fuſſent unies que par les ſeuls liens de la vertu & de la charité, le Pape Paul III approuva cette inſtitution en 1544, ſous le nom de *Compagnie de Sainte Urſule*, & enſuite Grégoire XIII en 1572. Françoiſe *Bermont* ayant entendu parler de ces Urſulines, réſolut, avec la permiſſion de Clement VIII, d'en faire venir d'Italie, & d'en introduire à Aix en Provence; ce qu'elle fit en 1594. Elles réuſſirent à Aix comme elles avoient réuſſi en Italie, & leur réputation étant parvenue juſques dans la Capitale du Royaume, on comprit que Paris étoit la Ville du monde où l'etabliſſement de cet Inſtitut étoit le plus néceſſaire pour élever les jeunes filles. On fit venir d'Aix deux de ces Urſulines, l'une nommée *Françoiſe de Bermond*, celle-là même qui les avoit introduites en Provence, & l'autre, appellée *Lucrèce de Montez*. A leur arrivée au mois de Mars 1608, on les logea à l'Hôtel de Saint-André, au Fauxbourg Saint-Jacques, qu'on

Digitized by

loua exprès. Leur attention à bien élever des filles, détermina *Madeleine Luillier*, veuve *de Claude le Roux*, Sieur *de Sainte-Beuve*, Conſeiller au Parlement, à leur procurer un établiſſement ; mais pour le rendre plus ſtable, elle voulut que ces filles, qui, juſques-là, étoient ſéculières & ſans clôture, fuſſent déſormais Religieuſes & cloîtrées ; & qu'outre les trois vœux ordinaires, elles en fiſſent un quatrième particulier, de vaquer à l'inſtruction des jeunes filles, & leur paſſa un contrat de 2000 livres de rente perpétuelle, pour l'entretien de douze Religieuſes, après avoir obtenu des Lettres-patentes, datées du mois de Décembre 1612, regiſtrées au Parlement le 12 Septembre de l'année ſuivante. Le Pape Paul confirma cet établiſſement, & permit d'ériger en corps de Religion, ces filles qui auparavant n'étoient que ſéculières. Sa Bulle eſt datée du 18 Juin 1612 ; & porte expreſſément que le Monaſtère bâti & doté par la Dame de Sainte-Beuve dans la Ville ou les Fauxbourgs de Paris, ſera ſous le titre de *Sainte Urſule*, & ſous la règle réformée de Saint Auguſtin. Après avoir obtenu l'approbation des deux Puiſſances, la Fondatrice acheta l'Hôtel de Saint-André, & une grande place au lieu appellé *des Poteries*, tenant, d'un coté, à l'Hôtel de Saint-André, & de l'autre, aboutiſſant à une petite ruelle nommée de Paradis, autrement la rue Jean-le-Riche, & d'autre part, depuis la grand'rue du Fauxbourg Saint-Jacques, juſqu'au chemin qui eſt devant la porte de la Santé au Fauxbourg Saint-Marcel. L'on fit bâtir auſſitôt une grande maiſon dans cette place, & dans une partie des bâtimens de l'Hôtel de Saint-André, on fit une petite Chapelle pour le dehors, & un Chœur au dedans pour les Religieuſes. Tous les lieux réguliers étant diſpoſés pour loger une Communauté, *Anne de Rouſſy*, Abbeſſe de Saint-Etienne de Rheims, fut priée de venir pour former aux exercices du Cloître les ſujets qui ſe préſentoient : elle arriva à Paris le 11 Juillet 1612, accompagnée de quatre de ſes Religieuſes, & le 11 Novembre ſuivant, elle donna l'habit à douze filles. L'Egliſe qu'on voit ici à préſent, ne fut bâtie que quelques années après. La première pierre y fut poſée par la Reine *Anne d'Autriche* le 22 Juin 1620 ; & le bâtiment ne fut conduit à ſa perfection qu'en 1627. Elle fut bénite le 14 Mars de la même année par *Jean-François de Gondi*, premier Archevêque de Paris. Cette Egliſe eſt petite, mais aſſez jolie. L'Autel eſt décoré de colonnes de marbre de Dinan, & orné d'un tableau

qui repréſente l'Annonciation, & qui a été peint par *Van-Mol*, un des Elèves de *Rubens*.

Au milieu du Chœur des Religieuſes fut enterré le corps de Madame *de Sainte-Beuve*, Fondatrice de ce Monaſtère, morte le 29 Aout 1630. Dans l'Egliſe on remarque la tombe ſous laquelle a été inhumé *Jean de Montreuil*, & laquelle eſt accompagnée de deux épitaphes; ſur ſa tombe on lit :

AD MAJOREM DEI GLORIAM.

Ci-deſſous giſt le corps de Meſſire *Jean de Montreuil*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, & Privé, & Réſident pour Sa Majeſté en Angleterre & en Ecoſſe, qui mourut le XXVII Avril M. D C. L I.

Sur le mur qui eſt à côté, eſt cette Epitaphe :

Ci-devant giſt le corps d'illuſtre perſonne Meſſire Jean de Montreuil, *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Secrétaire des commandemens de Monſeigneur le Prince de Conti. Dès l'âge de 20 ans il fit paroître tant de jugement & de ſageſſe, qu'on le rechercha pour des emplois dont peu d'hommes ſont capables après une longue expérience. La manière dont il s'en acquitta, juſtifia le choix des Miniſtres qui l'avoient appellé aux affaires. La bonté de ſon Eſprit lui donna ce que les autres acquièrent par les années. La France, l'Italie, l'Angleterre & l'Ecoſſe, où il a eu de grands Emplois en des tems fort difficiles, publient ſa grandeur & ſon adreſſe ; il acquit l'eſtime & l'amitié de tous les Souverains avec leſquels il négocia. Comme pluſieurs Nations ont été témoins de ſa vertu, la douleur de ſa perte n'a pas été renfermée dans ſa Patrie ; il a eu pour amis tous les honnêtes gens, ils l'ont pleuré avec autant de tendreſſe que ſes parens. Les Princes de Condé & de Conti l'ont honoré de leurs larmes : il ſemble qu'il n'a voulu vivre qu'autant qu'il falloit pour s'employer à leur liberté, qu'il avança par ſon adreſſe. Il voyoit bien qu'en travaillant à rompre leurs chaînes, il uſoit celle qui joignoit en ſa perſonne une belle ame, avec un corps accompli ; mais s'immolant pour ſes Maîtres, il crut s'immoler pour le bien public ; trente-ſept ans ſemblent n'avoir pas été une carrière aſſez étendue pour un homme qui l'avoit commencée avec tant de force. Il l'a ſi bien fournie, que ſi elle n'a pas été fort longue, elle a été très-*

glorieuſe. Il a vécu pour les autres plutôt que pour lui. Paſſant, tache de l'imiter au lieu de le plaindre. Il mourut le 27 d'Avril 1651.

Montrolii Cineres (quem Gallia luget ademptum)
Hæc gelido clauſos continet urna ſinu:
Si numeras benè quæ geſſit, plus Neſtore vixit,
Si numeras annos, occidit antè diem.

Cette maiſon a été le Berceau ou le modèle de toutes celles qui ſe ſont établies depuis, dans les diverſes Provinces du Royaume & dans les autres Etats. Cet Ordre étoit diviſé en onze Provinces dont celle de Paris contient quatorze Monaſtères; l'utilité dont il eſt, a fait multiplier le nombre des établiſſemens: on en compte près de trois cens en Frances.

URSULINES DE SAINTE-AVOIE. Il eſt difficile d'établir l'origine de ces Religieuſes. Les uns l'attribuent à Saint Louis, & d'autres à *Jean Suivant*, ou à Jean *Herſant*, tous deux Chefciers de Saint Merry: d'autres prétendent que c'étoit une ſociété de *Béguines*. C'eſt mal-à-propos qu'on leur a donné ce dernier nom. *Jean Séquence*, ou *Séquent* ou *Suivant*, Chefcier de Saint Merry, avoit acheté une maiſon dans la rue du Temple, à frais communs avec une veuve, nommée *Conſtance de Saint-Jacques*, pour y placer une Communauté de pauvres femmes veuves, âgées de cinquante ans & plus, & y en avoient établi quarante; ils leur donnèrent cette maiſon en toute propriété, avec ſes appartenances & dépendances, en affectant & réſervant la ſupériorité & l'adminiſtration de la Communauté au Chefcier de Saint Merry & à ſes ſucceſſeurs. En 1303 on les appelloit *les pauvres veuves de la rue du Temple, les pauvres femmes veuves en deçà la porte du Temple.* Enfin Madame *Luillier*, veuve de M. de *Sainte-Beuve*, Fondatrice des Urſulines, de concert avec M. Guy *Houiſſier*, Curé de Saint Merry, propoſa à ces bonnes femmes, d'embraſſer la Religion & les conſtitutions des Urſulines, avec 1000 liv. de rente, ce qu'elles acceptèrent par un contrat ſigné le 10 Décembre 1621, homologué par les Grands-Vicaires de M. le Cardinal de Retz, Evêque de Paris, le 4 Janvier ſuivant, confirmé par le Pape & approuvé par Lettres-patentes du mois de Février 1623, & vérifié au Parlement quelques jours après. Les Religieuſes Urſulines furent miſes en poſſeſſion de la maiſon de Sainte-Avoie dès le mois de Janvier 1622. Les bonnes femmes qui alors n'étoient que

neuf, prirent l'habit & perſévérèrent avec édification dans le nouvel inſtitut qu'elles avoient embraſſé. Le Curé de Saint Merry conſerve toujours ſes droits ſur cette Maiſon. *Voy.* *Avoie* (*Couvent de Sainte-*)

VAL-DE-GRACE. (*Voy.* Abbaye *du*) tom. 1. pag. 121.

VAL-D'OSNE. *Voy.* Charenton Saint-Maurice.

VAL-PROFOND. *Voy.* Val-de-Grace.

VAL SAINT ELOI. *Voy.* Chilli.

VAL-GRAND, *mieux dit* Ver-le-Grand. Ce lieu de même que *Val-Petit*, autrement *Ver-le-Petit*, eſt ſitué au midi de Paris ; *Ver-le-Grand*, à huit lieues de cette Ville, & l'autre, à une demi-lieue plus loin. Le premier eſt au bout de la plaine qui commence à Bretigny ; & le ſecond, ſur le penchant d'un côteau au midi duquel eſt la prairie marécageuſe, à travers de laquelle paſſe la rivière qui vient d'Etampes ; c'eſt un pays de labourages avec quelques vignes, dans une plaine aſſez étendue & bien diverſifiée. Il y a à Valgrand des fontaines dans pluſieurs maiſons au fond des jardins, & deux grands arbres terminés en pommes à côté du clocher qu'ils ſurpaſſent preſque, & que l'on apperçoit de près de deux lieues.

L'Egliſe paroiſſiale de Valgrand eſt ſous l'invocation de Saint Germain, Evêque de Paris. Il y a tout lieu de croire que Leudeville qui n'en eſt qu'à une petite demi-lieue & ſeulement un peu plus éloigné de Ver-le-Petit, comprenoit originairement le territoire de ces deux Ver, en ſorte qu'il y avoit deux Egliſes, l'une de Saint Martin & l'autre de Saint Germain. La Cure eſt à la pleine & entière collation épiſcopale.

Ce lieu a été la réſidence du Roi Philippe de Valois en 1331. Il a donné la naiſſance à *François de Saint-Pé*, Prêtre de l'Oratoire, Auteur de quelques ouvrages de piété; & à *Florence Paſquier*, Seigneur du même lieu, qui étoit ſingulièrement verſé dans les langues & les arts.

VAL-PETIT. Son Egliſe Paroiſſiale, du titre de Saint Martin, eſt aſſez belle: c'eſt un bâtiment d'environ la fin du treizième ſiècle. La collation de la Cure a toujours appartenu de plein droit à l'Evêque de Paris. La rivière

Digitized by Google

qui vient d'Etampes arroſe le bas de la côte, & ſe joint en ce lieu à la Juine qui vient de la Ferté-Alais.

La Seigneurie de Ver-le-Grand qui avoit été érigée en Baronie, fut unie 15 ans après à celle de Ver-le-Petit & le principal manoir transferé en la maiſon du Boucher, au bas de ce dernier Village laquelle fut appellée le Château-Valgrand. C'eſt un Marquiſat, dont les Lettres-patentes furent regiſtrées en Parlement ſéant à Pontoiſe le 5 Septembre 1720.

VALENTON. Village du Doyenné du vieux Corbeil, éloigné de Paris de trois lieues & demie, vers le ſud-eſt. Il eſt ſitué entre les deux grands chemins de Melun, l'un qui y conduit par Brie-Comte-Robert, l'autre par Ville-Neuve-Saint-Georges, & ſur la pente de la montagne au haut de laquelle eſt Limeil, avec l'aſpect vers le nord. On y voit des vignes du côté de Ville-Neuve, les terres ſont vers la plaine.

L'Egliſe eſt ſous l'invocation de la Sainte Vierge, & la Cure à la préſentation de l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui eſt Seigneur de ce lieu & gros Décimateur.

L'Hôpital de Meſly, réuni à Valenton, n'eſt d'aucune Paroiſſe, & eſt exempt des viſites de l'Archevêque & de l'Archidiacre. Il eſt du titre de Saint Jean. Il y a des Fonts Baptiſmaux. On y célèbre la Meſſe & pain-béni tous les Dimanches. On y voit auſſi un cimetière, le tout pour les gens de la Ferme ſeulement. Cette Chapelle eſt dans la Ferme même. L'Evêque de Paris fut maintenu en 1496 dans la poſſeſſion du droit de pouvoir ſeul faire adminiſtrer les Sacremens, même celui de Mariage en l'Egliſe de cet Hôpital.

VALERE (*Filles Pénitente de Sainte*) *Voy.* SAINTE VALERE.

VALLÉE. (*la*) C'eſt l'endroit du Quai des Auguſtins où l'on vend le gibier, la volaille, &c. que les Payſans & autres Marchands apportent pour la proviſion de Paris. *Voy.* QUAI DES AUGUSTINS.

VALLÉE DE MISERE. C'eſt l'ancien nom que portoit la rue *Trop-va-qui-dure*. *Voy.* Cette rue, & QUAI DE LA MÉGISSERIE, où l'on vend des fleurs, des arbriſſeaux, des oiſeaux, &c.

VALORGE à gauche de la rivière d'Orge, près de Bretigny, a été Maiſon Seigneuriale, n'eſt plus qu'une Ferme avec un parc. Il appartient à Meſſieurs de Leuville, & eſt de leur Marquiſat.

VANNIERS. Ce ſont ceux qui font & vendent toutes ſortes d'ouvrages d'oſier, comme vans, corbeilles de tables & de mariage, carroſſes & cabriolets pour les enfans, figures & animaux pour les ſpectacles, panniers d'office, &c.

Les ſtatuts de cette Communauté ſont de 1467, confirmés par Louis XI & renouvellés ſous Charles IX; par leſquels ils ſont qualifiés de *Clinquaillers*, &c. On ignore d'où peut leur venir ce titre. L'apprentiſſage eſt de quatre ans. Le brevet coûte 30 livres & la Maîtriſe 200 liv. Par l'Edit de 1776, cette Communauté a été miſe au nombre des Communautés dont les profeſſions peuvent être exercées librement. Patron Saint Antoine; Bureau, Quai de la Pelleterie.

VANVES. (*Le Château de*) VENVES ou VENVRES, *Vanvæ*, *Vanua*, *Vanviæ*, *Venva*. Le Village de Vanvres a été ainſi nommé pour avoir ſervi anciennement de retraite à des Pêcheurs de la rivière de Seine; car *Vanna* ou *Bonna*, en vieux françois, ſignifioit *Pêche*. Ce Village, ſi l'on en veut croire quelques Chroniques, a ſervi de titre à un de nos Rois; c'eſt à François I. Ce Prince, pour tourner en ridicule la longue liſte de titres qu'étaloit l'Empereur Charles-Quint, ne ſe ſervoit en lui faiſant réponſe que de la qualité de *Roi de France & Seigneur de Goneſſe & de Venves*. Le beurre qu'on fait dans ce Village eſt fort eſtimé.

Le Château du Seigneur * eſt dans une ſituation des plus heureuſes, & a été bâti en 1698, pour le ſieur *de Montargis*, Garde du Tréſor Royal, ſur les deſſins de *Jules Hardouin Manſart*, mort Sur-Intendant des bâtimens. M. le Duc de Bourbon ayant été nommé Sur-Intendant de l'éducation du Roi en 1718, acheta la Seigneurie & Château de Vanves, pour lui ſervir de maiſon de plaiſance, dans un tems où ſon aſſiduité auprès du Roi ne lui per-

* Ceci fait connoître qu'il y a eu, & qu'il y a encore d'autres Seigneurs à Vanves, outre l'Abbaye de Sainte-Geneviève.

Digitized by Google

mettoit plus d'aller ſouvent à Chantilly. Aujourd'hui Mademoiſelle de Bourbon en fait ſa maiſon de récréation ; & un de ſes plaiſirs eſt de donner des petites fêtes aux Habitans.

Le Château de Vanves eſt bâti ſur le haut de la montagne dans un lieu très-inculte & preſque inacceſſible, mais dont le terrein a été ménagé avec tant d'art, que ce qui faiſoit une défectuoſité, ſe trouve heureuſement changé en magnifiques terraſſes, plantées d'arbres & d'arbuſtes toujours verds, diſpoſés de manière qu'ils ne nuiſent point à la vue du Château, avec des rampes douces qui ſervent de communication aux jardins & aux boſquets.

Le Château eſt entièrement iſolé, & conſiſte en un grand corps de logis double de quatorze toiſes de face, ſur huit de côté : la grande façade eſt percée de ſept croiſées, & les côtés de quatre. Il eſt ſans aucun ordre d'Architecture, tout bâti de pierre de tailles par aſſiſes égales, mais d'une ſtructure ſi belle & ſi ſimple, qu'on n'y deſire aucun des ornemens dont on auroit pu l'enrichir.

On entre d'abord dans un grand veſtibule élevé ſur cinq marches, qui conduit à un magnifique ſallon, d'où l'on parvient à la chambre à coucher & au grand cabinet du Prince, &c. Les autres appartemens du rez-de-chauſſée conſiſtent en une ſalle à manger, la ſalle du billard, &c.

La vue de cette maiſon n'a pour bornes, de quelque côté que ce ſoit, que celle d'un horiſon très-éloigné. Les yeux ſont agréablement occupés de la vue de Paris du côté de l'orient, d'où ils parcourent en ſe tournant à gauche, la montagne de Montmartre, les Champs Eliſées, Auteuil, le bois de Boulogne & le Château de Madrid : la vue ſe promène enſuite dans les jardins & les parcs de Saint-Cloud, de Meudon & d'Iſſi. On voit le large canal de la rivière de Seine, ſerpenter majeſtueuſement au milieu du plus beau payſage & de la plus riche campagne du monde.

On arrive au Château par une avenue de deux cent toiſes de longeur, ſur ſeize de largeur, formés par quatre rangées d'ormes.

Autour du bâtiment à niveau de la cour, règne une terraſſe de deux cent ſeize toiſes de longueur, ſur vingt de largeur, ornée de parures de gazon, d'un égale ſymmétrie.

Une terraſſe en amphithéâtre de trente ſix pieds de large règne au-deſſus de cette première, bordée, ainſi que l'autre, de toutes ſortes d'arbres & d'arbuſtes : elle communique

Digitized by Google

à deux rampes qui ſont en face du Château, qui ſe terminent en fer à cheval, & qui conduiſent en pente douce, par deux belles allées de marronniers, dans les boſquets qui ſont au-deſſous.

Dans le bas terrein eſt un plus grand baſſin, à deux cens toiſes du Château, dont on voit le jet d'eau au travers du veſtibule en entrant par la porte de la cour; & comme le parc s'étend fort loin des deux côtés, & qu'il eſt traverſé d'allées & d'arbres de haute futaie, on a interrompu la ſuite des allées, pour conſerver ce point de vue au Château. C'eſt en effet la plus belle perſpective qu'on ſçauroit voir, la hauteur & la groſſeur du jet d'eau paroiſſant au travers des allées interrompues. Ce baſſin eſt accompagné de deux moindres en grandeur, aux extrêmités qui font face aux deux allées qui deſcendent, & un autre encore dans une ſalle de marronniers qui forme un boſquet magnifique, régulièrement percé de huit allées qui aboutiſſent à ce baſſin.

Quoique le Parc ne ſoit pas d'une grande étendue, il répond parfaitement à la magnificence des jardins par la variété des ornemens, & des beautés de la nature & de l'art qu'on y a conſerveés & pratiquées: beaux boſquets, grandes allées de trois cent & quatre cent toiſes de long, pluſieurs pièces d'eau, arbres d'une hauteur prodigieuſe.

Il y avoit très-anciennement à Vanves une fête aſſez ſingulière, que l'on appelloit *la Fête de l'Epée*. On la ſolemniſoit le jour de la Trinité. Ce jour-là il y avoit un prix propoſé pour une courſe qui devoit ſe faire en commançant à la porte d'Enfer, (c'eſt-à-dire, à l'endroit de Paris qu'on appelle aujourd'hui la place Saint-Michel), & ſe terminer à la porte de Vanves. Le prix étoit adjugé à celui des Coureurs qui le premier arrivoit à cette porte. C'étoit une épée d'un prix aſſez conſidérable: on fut obligé d'abolir cette fête à cauſe des querelles & des batteries fréquentes qu'il y avoit entre les Contendans. Avant cette ſuppreſſion, il y avoit eu une conteſtation aſſez vive entre l'Abbaye de Sainte-Geneviève & les habitans de Vanves, au ſujet du ſignal que l'on devoit donner pour commencer cette courſe. Les Chanoines de Sainte-Geneviève prétendoient jouir de ce droit en qualité de Seigneurs temporels de Vanves, & comme en étant en poſſeſſion depuis longtems. Les habitans alléguoient d'autres raiſons pour infirmer le prétendu droit des Religieux, & établir le leur. Après beaucoup de débats, cette affaire fut acommodée

Digitized by Google

par un accord que *Jean de Borret*, alors Abbé de Sainte-Geneviève paſſa avec eux en 1342. *Voyez l'Abbé Le Bœuf. hiſt. du Dioc. de Paris. Art.* VANVES.

Le Village de Vanves n'eſt éloigné de Paris que d'une lieue, du côté du couchant d'hiver. Quoiqu'il y ait des labourages & des vignes, ce n'eſt point ce qui lui donne de la réputation, mais le bon beurre qui en vient. Un grand nombre de ſes habitans ſont Blanchiſſeurs, à raiſon de l'abondance des eaux de ſes fontaines dont tout le Village eſt arroſé, & qui viennent encore par deſſous une longue muraille qui eſt au-deſſus de l'Egliſe, tombent & coulent dans un large canal où on lave la leſſive. L'Abbaye de Sainte-Geneviève en poſsède la Cure, & l'Egliſe eſt ſous le titre de Saint Remi qu'on célèbre le 13 de Janvier, jour du décès de ce Saint.

VARENNES, Viillage ſitué à une demi-lieue ou environ de Gercy, ſur le même côté de la rivière d'Hières, mais un peu plus haut, & à pareille diſtance de Brie-Comte-Robert, ſur une pente douce qui regarde le midi. C'eſt là que l'Hières commence à former un lit extérieur par les ſources qu'on y voit ſortir de deſſous les côteaux & du fond de la terre; le premier moulin qu'elle fait tourner, eſt immédiatement au-deſſus de Varennes, & le ſecond au bout du Village. De ce moulin à celui de Vaux-la-Reine, on paſſe ſur des écluſes, auprès deſquelles on voit pluſieurs petites Iſles bordées d'arbres en cercle ou demi-cercle, qui font un aſpect très-agréable: la rivière d'Hières a dans tout cet eſpace un lit raiſonnablement large, dont l'eau paroît dormante, parce qu'elle a dix-huit ou vingt pieds de profondeur.

L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint Sulpice; le Curé n'a que le quart de la groſſe dixme: il eſt à la nomination de l'Archevêque de Paris. Les gros Décimateurs ſont les Abbeſſes d'Hières & de Gercy, le Prieur de Saint-Jean en l'Iſle de Corbeil, & celui de Marolles près de Grosbois. *Voy.* GERGY.

VAUCRESSON. Paroiſſe du Doyenné de Châteaufort, diſtante de Paris de trois lieues & à une lieue par-delà Saint Cloud, ſur une grande route qui conduit en Normandie par Roquencourt & Villepreux, & par conſéquent au couchant de Paris. Le lieu où eſt cette Paroiſſe ſervoit originairement de retraite à des voleurs qui s'aſſembloient dans les bois voiſins. L'Abbé Suger chaſſa ces brigands,

en faiſant labourer cette terre qui étoit inculte, & en y établiſſant une habitation de Moines, des maiſons, & une Egliſe ſous le titre de Saint Denis, laquelle ne ſubſiſte plus depuis quatre-vingts ans. Le creſſon qui étoit commun dans ce vallon où il coule quelques ſources, lui a fait probablement donner le nom de *Vaucreſſon*. La Paroiſſe de la Marche & le peu de feux qu'elle raſſembloit lui ont été réunis. La nouvelle Egliſe eſt en forme de Chapelle, preſque toute de plâtre & ſans collatéraux; les Dames de Saint-Cyr y contribuèrent pour 4000 liv. & le reſte de la dépenſe fut impoſé ſur tous ceux qui avoient du bien. Comme l'Egliſe de la Marche étoit ſous le titre de Saint Leu & Saint Gilles, on y célèbre la fête de ces Saints après celle de Saint-Denis qui en eſt le premier Patron.

La nomination du Curé de Vaucreſſon avoit été accordée par l'Evêque de Paris aux Abbés de Saint-Denis, comme Fondateurs de l'Egliſe. Aujourd'hui elle appartient aux Dames de Saint-Cyr qui leur ont ſuccédé, avec la reſtriction qui fut faite en 1681, lors de la réunion de la Cure de la Marche; ſçavoir, que l'Abbé de Saint-Denis nommeroit deux fois de ſuite à cette Cure, & l'Abbé de Saint-Germain une fois. *Voy.* CLOS-TOUTIN, JARDIES, MARCHE. (*la*)

VAUDHERLAND. Ce Village du Doyenné de Montmorency, eſt ſitué dans un petit vallon ſur le grand chemin de Paris à Senlis, à quatre lieues de Paris ou un peu plus: il a Roiſſy à l'orient & Tillay au couchant; tous deux à une petite diſtance. On ne ſait point préciſément le temps auquel la Chapelle de Notre-Dame de Vaudherland fut détachée de Goneſſe & érigée en Paroiſſe. En 1205, Odon de Sully, Evêque de Paris, donna les droits curiaux ſur la Chapelle de Vaudherland, aux Prieur & Religieux de Dueil, à condition que le Prêtre de Goneſſe qui étoit à leur préſentation, en gouverneroit le Peuple, & recevroit les droits attachés au ſervice curial. Robert, alors Prieur de Dueil s'étoit déja retenu le droit de bâtir à Vaudherland une Chapelle où deux Moines auroient fait l'office, ſauf le droit paroiſſial de Goneſſe. Outre cela, à cette occaſion, Odon de Sully confirma au même Monaſtère de Dueil, la dîme de Vaudherland avec celle de Goneſſe, moyennant une redevance de bled qu'il ſe retint, & qu'il aſſigna à l'Egliſe de Sainte-Geneviève. Le terrein eſt de labourages. Le Roi eſt Seigneur de cette Paroiſſe.

VAUGIEN

Digitized by Google

VAUGIEN eſt un château ſitué dans un vallon près de l'Abbaye de Gif, & pas loin de Chevreuſe. Il appartient à M. Bertin, ci-devant Contrôleur Général des Finances, & depuis Miniſtre. Le bâtiment eſt très-régulier par l'architecture. Il eſt fermé par deux grands étangs avec une avenue qui les ſépare. Le jardin eſt du deſſin de *le Notre*. Une patte d'oie forme l'entrée du bois qui eſt de haute-futaie. Les arbres ſont ſains & d'une hauteur extraordinaire; au bout de ce bois eſt un étang qui reçoit toutes les eaux des montagnes voiſines.

A la porte du château on remarque deux enfans, de pierre dure, qui ſont montés ſur des dauphins, & font deux eſpèces de caſcades, dont la chûte fait jouer deux baſſins à l'entrée de la cour du château.

VAUGIRARD eſt un Village tout près de Paris, au bout de la plaine de Grenelle, & dont la Seigneurie principale appartient aux Religieux de l'Abbaye Saint-Germain, qui y ont la haute Juſtice: il n'eſt guères compoſé que de guinguettes & de tavernes, ce qui y attire un grand concours du petit peuple de Paris, que l'on y voit les Fêtes & les Dimanches, ſur-tout le jour de Saint Lambert. Ce Village qui ne conſiſte que dans une longue rue, a pris ſon nom de *Girard de Moret*, qui fut Abbé de Saint-Germain-des-Prés depuis 1258 juſqu'en 1278. Il y fit bâtir une maiſon pour les Religieux convaleſcens de ſon Abbaye, & y ajouta une Chapelle à leur uſage: ce Village étoit autrefois de la paroiſſe d'Iſſy, mais on l'a érigé en Paroiſſe en 1342. Simon de Buſſy (*) qui étoit du Conſeil du Roi, fut d'un grand ſecours aux habitans dans cette occaſion. A ſa prière, le Roi Philippe de Valois leur permit d'acheter un fonds de trente-deux livres de rente ſur les terres de ſon Domaine, dont il leur remit les amortiſſemens. Ce Conſeiller fit plus, car en 1352 il donna ce que les habitans étoient convenus de payer pour le nouveau Curé, & même davantage, aſſignant pour cela

* Il eſt le même qui donna le nom à la rue de Buſſy qui touchoit à une porte du même nom, par laquelle on alloit de la rue Saint-André à Saint-Germain. Ce Chevalier logeoit dans une grande maiſon contiguë à cette porte, que *Jean de Precy*, Abbé de Saint-Germain, lui avoit cédée en 1352. Ses deſcendans jouirent auſſi de la ſeconde Seigneurie de Vaugirard. *L'Abbé le Beuf, Hiſt. de la banlieue de Paris, p.* 169.

des fonds sur le territoire de l'Abbaye, que *Geoffroy* Abbé amortit gratuitement. Par ce moyen lui & *Nicole* son épouse furent reconnus Fondateurs & Patrons de la Paroisse ; en sorte que depuis ce tems-là ses successeurs ont été regardés comme Seigneurs de l'endroit où l'Eglise est bâtie, & ils présentent même à la Cure. Aujourd'hui c'est M. *Angran*, Lieutenant-Civil.

La Chapelle devenue Paroisse quelque temps après sa construction, étoit sous l'invocation de la Sainte Vierge ; mais dans le siècle suivant, il s'y forma une dévotion à Saint Lambert, Evêque de Maestricht, apparemment à l'occasion de quelques reliques, car on y en conserve encore. Saint Lambert est donc regardé comme le second Patron de Vaugirard, & on y accourt le 17 Septembre, jour de sa fête & durant l'octave. L'Eglise est trop petite pour le peuple que contient la Paroisse.

Les curieux de l'Hist. Natur. trouvent dans les Sablonnières de Vaugirard des pelures d'oignons, des huîtres, des boucardes, des buccins, des tellines, des vis, des sabots renfermés dans des pierres, avec les peignes & le corail fossile. Le terrein de ce Village produit aussi des simples dont M. de Tournefort faisoit beaucoup de cas. Les vins que l'on cultive dans ses environs n'ont pas beaucoup de réputation, non plus que ceux de Bretigny qui, dit-on, *fait danser les chèvres*. Voici comment on explique ce proverbe. Il y avoit à Bretigny un habitant nommé *Chèvre* qui aimoit à boire ; l'ivresse lui inspiroit de la gaieté, & sa folie dans cet état étoit toujours de faire danser sa femme & ses enfans ; par ce moyen, les *chèvres* dansoient ; ainsi le vin de Bretigny faisoit danser les Chèvres.

VAUGRIGNEUSE. Village du Doyenné de Châteaufort, à environ neuf lieues de Paris & à trois de Montlhery : il fait l'extrêmité du Diocèse de Paris de ce côté-là, par le moyen des Hameaux qui en dépendent, & qui confinent avec le territoire d'Angerviliers, Paroisse du Diocèse de Chartres. Ces Hameaux sont Machery, le Châtenier, la Fontaine-aux-Cochons. Tous ces cantons sont pays de labourages & pacages, & non vignobles.

L'Eglise Paroissiale est dans un lieu assez solitaire, n'étant accompagné que de la maison du Curé & de deux ou trois autres. Elle est titrée de Sainte Marie-Madeleine. La Cure est à la nomination de l'Archevêque de Paris. *Hérouard*, Médecin du Roi Louis XIII, passe pour le Fondateur.

Nicolas de Lamoignon, cinquième fils de Guillaume, Premier Président, acheta le 12 Juin 1676 la Terre de Vaugigneuſe, que le Roi unit au Comté de Launay-Courçon que le même poſſédoit, par Lettres du mois de Mai 1677, regiſtrées au Parlement le 15 Juin ſuivant. Ses deſcendans en ont joui depuis ce temps-là.

VAUHALLAN. Village du Doyenné de Châteauſort, à demi-lieue de Saclé, du côté de Paris, & ſa principale dépendance. Il eſt ſitué ſur un côteau qui regarde le couchant & le midi; auſſi cette ſituation y a-t-elle fait planter quelques vignes. Il relevoit vers 1308 du Seigneur de Buc. Il y a une Egliſe aſſez conſidérable, dont le titre étoit Saint Rigomer au ſeptième & huitième ſiècles, & dont le culte a été mis en oubli par l'établiſſement de la Fête de Saint Barthélemi au 24 Août, en ſorte qu'il a été impoſſible par la ſuite de diſtinguer ceux qui chommoient pour un autre Saint ce jour-là, d'avec ceux quichommoient pour Saint Barthélemi avec le commun des autres Egliſes du Royaume. Il y a un marché tous les Vendredis & une foire tous les ans les veille & Fête de Saint Barthélemi Vauhallan eſt Succurſale de Saclé. *Voy.* SACLÉ.

VAUJOU. Village du Doyenné de Chelles, à quatre lieues de Paris, ſitué ſur le penchant de la montagne de Montauban, du côté qu'il y a des vignes. Il eſt en forme de conque dans une eſpèce de concavité. Il y a même un endroit en manière de gouffre où les eaux ſe perdent ſous la terre de même qu'à Romainville: ſur les côteaux ſont des vergers remplis d'arbres fruitiers, & ſur le haut de la montagne, ce ſont des bois. Il n'y a guères que trois cents Communians, y compris les ſept ou huit maiſons qui ſont ſur le grand chemin de Paris à Meaux, leſquelles ſont preſque toutes autant d'hôtelleries, & dont le canton a pris le nom de *Vergulant*, qui étoit l'enſeigne d'une de ces auberges, compris auſſi les dix ou douze maiſons, faiſant partie de Montauban, qui ſont pareillement de la Paroiſſe.

L'Egliſe eſt du titre de Saint Nicolas, & appartient à l'Abbaye de Saint Victor. La maiſon du Prieur-Curé eſt derrière: elle a été conſtruite en 1730 par M. *la Grénée*, Chanoine de Saint Victor. Elle eſt très-vaſte & très-commode, & on peut dire très-belle pour la campagne.

C'eſt dans le Château de Madame de Nantia, Dame de Vaujou, que mourut en 1744 le *Sieur Louis Dumas*,

Inventeur du Bureau Typographique, qui a eu tant de ſuccès dans le public. Il eſt inhumé dans le chœur de l'Egliſe de Vaujou ; & au-deſſus de ſa ſépulture, proche le banc du Seigneur a été poſée une épitaphe de marbre, qui fait ſon éloge en ces termes : *Ci gît Louis Dumas, Licencié en Droit, également recommandable par ſes lumières & par ſes vertus, Inventeur de la méthode du Bureau Typographique, mort au Château de Vaujou le 19 Juillet 1744, âgé de 68 ans.*

Pleurez ſa perte, jeunes enfans, & verſez ſur ſa tombe les larmes que ſa méthode vous a épargnées. Il étoit du Languedoc.

VAUX, ſitué au rivage gauche de la rivière d'Ivette, eſt celui qui dans les cartes eſt marqué ſous le nom de Grand-Vaux, ainſi appellé par oppoſition au Petit-Vaux, qui eſt à l'autre bord. Il forme une partie aſſez conſidérable de la Paroiſſe de Savigny.

VAUX-LE-VILLARS (*le Château de*) eſt l'ouvrage de M. *Fouquet*, le dernier Sur-Intendant des Finances qu'il y ait eu dans le Royaume. Il eſt ſitué à dix lieues de Paris près de Melun, & ſur le bord de la Seine. Cette belle maiſon eſt du deſſin de *le Vau*, & fut commencée en 1653. Ce magnifique Miniſtre n'avoit rien épargné pour lui donner toute la perfection poſſible.

Le Maréchal Duc *de Villars* en fit l'acquiſition au commencement de ce ſiècle, & fit changer l'ancien nom de *Vaux-le-Vicomte*, en celui de *Vaux-le-Villars*. Après ſa mort arrivée à Turin en 1734, cette maiſon a paſſé au Duc de Villars ſon fils, qui étant auſſi décédé, la laiſſa à ſes héritiers.

Le bâtiment eſt beau & magnifique, & les appartemens ſont enrichis des peintures de *le Brun*, un des plus excellens Peintres que la France ait produits.

Les jardins ſont ſpacieux & agréables, & les eaux charmantes ; la grande caſcade commence à une grande terraſſe revêtue de trois côtés, & accompagnée d'un foſſé plein d'eau, d'où s'élevent des gerbes d'eſpace en eſpace. Dix-huit corps avancés ſur le devant de la terraſſe, occupent la principale face de cette belle caſcade. Ils ont la forme d'un piédeſtal : au deſſus ſont des baſſins quarrés, qui donnent des gerbes, & tombent dans le grand baſſin, chacune par un maſque & par une coquille. Entre chacun de ces piédeſtaux eſt une chûte d'eau qui s'opère par

Digitized by Google

trois différentes repriſes ou nappes d'eau dans le grand baſſin. Ce baſſin eſt un quarré long fort étendu & ſpacieux, au milieu duquel s'élevent pluſieurs jets d'eau ſur une même ligne, qui forment avec tout le reſte une très-belle perſpective.

Les petites caſcades ſont un réduit fort gracieux, formé par trois terraſſes l'une ſur l'autre. La plus haute à dix jets d'eau, cinq de chaque côté. On deſcend de-là ſur la ſeconde par quelques marches de pierre, à côté deſquelles ſont deux baſſins quarrés remplis par l'eau que jettent ſix maſques. Sur le devant s'avancent deux autres baſſins quarrés d'où s'élèvent dix jets d'eau, qui ſont accompagnés chacun d'un ſphinx d'une belle ſculpture. Au milieu eſt un perron de pluſieurs marches de pierre, par lequel on deſcend ſur la troiſième terraſſe. Six maſques rendent une grande quantité d'eau dans autant de coquilles qui forment par une ſeconde chûte, deux baſſins, l'un à droite & l'autre à gauche. Sur le devant ſont encore deux autres baſſins, d'où s'élèvent pluſieurs jets d'eau rangés des deux côtés ſur une même ligne, & d'une hauteur conſidérable.

La grotte eſt un des plus beaux endroits de toute la maiſon. En haut on voit une très-groſſe gerbe d'eau avec un baſſin. La terraſſe eſt ornée ſur le devant d'une baluſtrade interrompue par huit piédeſtaux, chargés d'autant de ſtatues bien ſculptées. Au-deſſous ſont autant de figures en relief, montées ſur des pilaſtres. Dans chaque entre-pilaſtre eſt une niche dans laquelle eſt un rocher qui jette de l'eau de tous côtés dans un grand baſſin qui occupe toute la face de la caſcade : à côté ſont les marches par leſquelles on monte ſur la terraſſe. Elles ſont accompagnées de deux girandoles d'eau, qui forment des baſſins & des ſphinx bien ſculptés.

Le canal eſt grand, & à la tête qui eſt du côté de la grotte, s'éleve un rocher ſur lequel eſt placée la ſtatue de Neptune, le trident à la main, & accompagnée de Tritons, qui jettent de l'eau de tous côtés.

M. de Scuderi a fait une belle deſcription de ce Château, ſous le nom de Valterre, dans le dixieme tome de Clélie, pag. 1091 & ſuivantes. Il dit, à propos des eaux qui embelliſſent les jardins de cette belle maiſon, que M. Fouquet avoit diviſé une rivière en mille fontaines, & réuni mille fontaines en torrens.

VAUX SUR ESSONNE. De la Barre écrit que c'

une petite iſle de la rivière qui paſſe à Eſſonne, & où il reſte des maſures de l'Hermitage de Saint Guillaume. Dès ſon temps cette Seigneurie étoit jointe à Villeroy. Il dit ailleurs que la maiſon du Donjon, ſiſe à Corbeil, eſt de la cenſive de ce Vaux.

WAUX-HALL. Ce mot eſt purement Anglois, & ſignifie *Salle de Danſe*. Les François ont tâché d'imiter ces lieux charmans de Londres, où pour une guinée on ſe procure des plaiſirs infiniment plus longs, plus vifs & plus agréables, que dans ceux où l'on ſe raſſemble à Paris, au Coliſée, chez Torré, à la Foire Saint-Germain, & au Cirque Royal. Il eſt vrai que le prix qu'il en coûte pour s'y amuſer eſt ſi modique, que ſi l'on n'y trouve pas l'abondance des raffraîchiſſemens capables de ſatisfaire le goût dans tous les genres, comme à Londres, mais on y gagne d'un autre côté, par la réunion d'un ſexe enchanteur, qui y étale les richeſſes, l'élégance, la parure la mieux entendue, la beauté & les charmes relevés par l'art le plus exquis; en ſorte que tout y rit, tout y eſt animé, & d'un piquant ſi continu, qu'on ne quitte ces beaux lieux qu'avec peine. Comme tous ces édifices charmants ont une eſpèce de reſſemblance, nous renvoyons le Lecteur à l'article Coliſée, *tom.* 2, *p.* 486. Il trouvera à ce mot une deſcription, qui, du petit au grand, peut convenir à tous ces lieux magnifiques en général.

Le plus ancien eſt le *Waux-hall d'hiver*. Il ſe tient pendant cette ſaiſon dans l'enclos de la Foire Saint-Germain, & pendant la durée de ladite Foire. Il eſt le ſeul où il n'y ait point de jardin.

Celui de *Torré* eſt ſur le Boulevard du nord du côté de la rue du Temple.

Le Coliſée eſt dans la ſituation la plus belle & la plus ſuperbe, au milieu des Champs-Eliſées. *Voy.* COLISÉE.

Le Cirque Royal eſt ſur le Boulevard du midi. Nous en avons donné la deſcription, *tom.* 1, *p.* 661.

VEAUX. (*Place aux*) *Voy.* HALLE *aux veaux*, *tom.* 3, *p.* 205.

VELIZY, *Paroiſſe du Doyenné de Château-Fort, formée de celle d'Urſines*. L'Egliſe Paroiſſiale d'Urſines, du titre de Saint Denis, étoit directement à demi-lieue de celle de Chaviſſe, vers le midi. Le Preſbytère étoit auprès, avec

quelques maiſons. La ſituation de ce lieu étoit dans une eſpèce de fond, où M. de Louvois, Seigneur de Chaville, conçut le deſſein de former des étangs, lorſqu'il vit l'état de l'Egliſe & la ſituation du Preſbytère. Mais auparavant il fit conſtruire une autre Egliſe dans le Hameau de Vélizy, hors de ſon parc de Chaville, pour ſervir de Paroiſſe aux Habitans. Les étangs qui furent faits ſubſiſtent toujours, ſinon que celui qui ſe trouve à l'endroit où étoit l'Egliſe, & qui s'étend du levant au couchant, étoit preſqu'à ſec en 1739. Il y a un bois taillis à l'endroit où avoit été le cimetière, lequel eſt au midi de cet étang, qui étoit auſſi le côté méridional de l'Egliſe. Les Habitans, lors de la deſtruction, ſe retirerent à Vélizy ou ailleurs; de maniere qu'on ne voit plus dans cette profondeur qu'une ſeule Ferme qui appartient au Roi. A l'égard de l'année de ces changemens, on peut la fixer à celle de la mort de M. *Le Tellier*, alors Seigneur de Chaville, parce que les Payſans aſſurent avoir ouï dire à leurs peres, que ce Seigneur mourut la même année, auſſi bien que le Curé de Meudon qui avoit tranſporté le Saint Ciboire à Vélizy.

L'Egliſe d'Urſines appartenoit en 1084 aux Moines de Marmoutier, & enſuite à ceux de Saint-Magloire, avec celle de Verſailles.

Vélizy ſeroit peut-être reſté dans l'obſcurité où ſe trouvent tant de Hameaux, ſi l'Egliſe d'Urſines eût ſubſiſté. Ce lieu fut choiſi comme n'étant éloigné d'Urſines que d'un quart de lieue, pour y faire la tranſlation de la Paroiſſe & du Service Divin : ce qui fut accordé le 15 d'Avril 1674. C'eſt une plaine où l'on ne voit que des terres labourables & point de vignes, en bon air, hors du parc. L'Egliſe que M. Le Tellier y fit bâtir à neuf (car il n'y en avoit jamais eu en ce lieu), eſt une eſpèce de grande Chapelle preſque tournée vers le ſeptentrion, au frontiſpice de laquelle ſont ſes Armoiries. Elle a été bénite ſous le nom de Saint Denis, Patron de l'ancienne Paroiſſe d'Urſines. La Cure eſt reſtée à la nomination de l'Archevêque.

VEMARZ, Village du Doyenné de Montmorency, à ſix lieues de Paris. On le laiſſe en allant à Senlis, à demi-lieue ſur la droite; il eſt auſſi à demi-lieue de Montmeillant, & à égale diſtance de Mouchy-le-Neuf. Quoique ce Village paroiſſe être dans une plaine, l'Egliſe eſt bâtie ſur une petite éminence, dont la pente regarde le midi. La

Cure eſt à la pleine collation de l'Archevêque de Paris. Les Habitans s'adonnent au labourage & autres ſemblables travaux; le pays n'ayant aucunes vignes, & les femmes travaillent à la dentelle.

Au ſortir de ce Village, en tirant vers Montmeillant, eſt une Ferme de l'Abbaye de Sainte Geneviève de Paris, avec une Chapelle ſous le titre de la même Sainte.

La Ferme de Choiſy-aux-Bœufs, qui appartient à l'Abbaye de Chaâlis par donation, eſt ſituée à l'extrémité du territoire de Vemarz, du côté oppoſé à la Chapelle des Carneaux; c'eſt-à-dire, en allant à Epiers. Son ancien nom eſt Soiſy.

VER ou VERES *ſur Marne.* Ce Village du Doyenné de Chelles eſt ſitué à cinq lieues ou environ de Paris, ſur le bord de la grande prairie, qui s'étend de Lagny à Chelles, & il eſt environné à moitié du chemin de l'un à l'autre. Cette poſition ſi voiſine de la rivière de Marne, & dans un lieu tout-à-fait plat, eſt peut-être la cauſe que peu de gens s'y ſont établis. Le Château eſt un peu ancien. Il y en a un autre dans une Iſle de la Marne, un peu plus près de Chelles, tirant vers Noiziel, vis-à-vis l'endroit où ſe jette dans cette rivière le Ruiſſeau qui vient de Courberon & de Courrery: on l'appelle le Château de Belle-Iſle, & il eſt auſſi de la Paroiſſe de Vères. Vères n'eſt qu'un pays de prairies, avec quelques terres labourables. On y paſſe le bac pour aller à Torcy, Bourg conſidérable ſitué vis-à-vis ſur une hauteur. Sainte Agathe eſt Patrone de l'Egliſe. La Cure eſt gouvernée par un Chanoine Régulier. La Maiſon de Geſvres jouit d'une partie de cette Terre, qui relève d'elle, à cauſe de la Baronnie de Montjay.

VER-LE-GRAND. *Voy.* VALGRAND.

VER-LE-PETIT. *Voy. auſſi* VALGRAND.

VERBERIE, Election de Compiegne, eſt un Bourg ſur l'Oyſe; on y a tenu autrefois trois Conciles: il a donné un Cardinal à l'Egliſe: il y a une Prévôté & une Châtellenie. Les Religieux Trinitaires de la rédemption des Captifs y ont une Maiſon, & un de ces Chanoines en eſt Curé. On voit dans cet endroit une fontaine d'eaux minérales. Le Continuateur de Nangis parle à l'an 1308 d'un *Etienne de Verberie*, qui donna dans de grandes erreurs ſur l'Euchariſtie, & qui fut contraint d'en demander pardon au Public.

VERNELLE, écart de la Paroiſſe d'Evry, peu conſidérable par le nombre de ſes Habitans. C'eſt un Prieuré de l'Ordre de Saint-Benoît, dépendant de l'Abbaye de Chaume en Brie. Il n'y a en cet endroit que la Chapelle & la Ferme, tout au bas du vallon qui eſt preſqu'à découvert à l'orient d'été d'Evry, ſur le chemin de Griſy, au bord du lit de la rivière d'Hierre, qui la plupart du temps coule en ces cantons par-deſſous la terre.

VERNOUILLET. (*l'étang de*) Vernouillet étoit un Château ſeigneurial ſur la Paroiſſe d'Andreſel, accompagné d'un étang, à côté duquel étoient auſſi quelques Habitans qui reconnoiſſoient la même Paroiſſe. *Louis Longuet*, Grand Audiencier de France, étoit Seigneur de tout ce terrein en 1667. Il repréſenta alors, de concert avec les habitans d'auprès de l'étang, ſes voiſins & vaſſaux, à M. Perefixe, Archevêque de Paris, la difficulté qu'il y avoit de ſe rendre à Andreſel par les mauvais tems; & qu'il ſeroit bon d'ériger une Paroiſſe proche de l'étang, s'offrant de la faire conſtruire, ainſi que le Presbytère, demandant ſeulement que la Cure qu'il étoit près de doter, fût à ſa nomination, & que l'Egliſe fût ſous le titre de Saint Louis. Sa Requête ayant été enthérinée le 12 Mai de la même année, au mois d'Août, l'Egliſe ſe trouva achevée & fut bénite le jour de Saint-Louis, ſous l'invocation de ce même Saint, avec des Fonts baptiſmaux & un cimetière.

Il n'eſt pas beſoin d'obſerver que cette Egliſe ne fut pas un bâtiment conſidérable; mais il ſubſiſtoit pour huit ou dix feux qu'il y a en ce lieu, compriſe une Ferme qui eſt au midi de l'Egliſe. Ce n'eſt qu'une eſpèce de Chapelle ſans aîles, & ſans autre voûte qu'un lambris. Aux vitres du fond, ſont ces lettres initiales L. L. qui ſignifient le nom du Fondateur. On y voit dans le chœur pluſieurs épitaphes à droite & à gauche, toutes de M. *Longuet*. Les plus vieilles ſont de l'an 1670. Les armes de Longuet ſont trois têtes de Lion. Le Curé reçoit cent écus du Seigneur, qui d'ailleurs indemniſe le Curé d'Andreſel.

VERRIERES. On ne doute guères que ce Village n'ait tiré ſon nom d'une Fabrique de verre qu'on dit y avoir été anciennement. Ce n'étoit autrefois qu'une dépendance de la terre d'Antony, & l'on ne peut pas dire préciſément en quel temps il fut érigé en Paroiſſe. Il eſt à trois petites lieues ou deux lieues & demie de Paris dans le Doyenné de Châ-

teaufort, ſur un côteau regardant le levant & le midi, qui a dans ſa partie baſſe, Macy & Antony, & dans ſa partie ſupérieure un bois appellé du nom du Village dont il eſt ſéparé par des terres de couleur rougeâtre, en ſorte qu'Antony, Macy & Verrières paroiſſent former un triangle. Il a pluſieurs dépendances qui ſont Mignoz, Amblain-Villiers, Vauxperreux & la Bourſillière, vieux château ruiné. L'Egliſe eſt ſous le titre de la Sainte Vierge. On y regarde l'Aſſomption comme la Fête patronale; mais comme c'eſt une Fête ſolemniſée dans toute la Chrétienté, l'uſage a fait établir à Verrières une ſimple Fête à laquelle les Eccléſiaſtiques s'aſſemblent, qui eſt la Sainte Anne. Pluſieurs Savans ont aimé le ſéjour de Verrières: *André Duchene*, ſi connu par ſa collection des Hiſtoriens de France, & par l'Hiſtoire de tant d'anciennes maiſons nobles, y avoit ſa maiſon de campagne.

VERRIERS. Ce ſont ceux qui fabriquent le verre pour en faire différens vaſes & uſtenſiles. Par pluſieurs Edits & Réglemens donnés ſous différens règnes, il eſt permis aux Gentilshommes d'exercer les travaux de la verrerie, ſans déroger à la nobleſſe.

L'Inventeur des plats de verre eſt *Philippe Caqueray*, Ecuyer, ſieur de Saint-Iſme, qui obtint de Philippe VI, en 1350, l'établiſſement de la première verrerie près Bézu en Normandie, & furent établies celles de Candiot, d'Elu, de Varinpré, du Valdanois, de Routieux, de Landelles, du Hélet, de Conches & celle de Cherbourg, accordée à François *Néchou*, Inventeur du verre blanc, dont les premiers ont été employés au Val-de-Grace. Celle de Sèvre, près Verſailles, eſt une des plus renommées pour les bouteilles de pinte, meſure de Paris. Les Marchands qui tiennent en cette Capitale magazins de verreries, ſont la plupart de la Communauté des Fayanciers. *Voy.* FAYANCIERS, VITRIERS, &c.

VERSAILLES, *Verſaliæ*, *Verſallæ*, n'étoit qu'un Village, & ſon Château une ſimple maiſon de campagne où le Roi Louis XIII tenoit ſes équipages de chaſſe, & que Baſſompierre appelloit *le chétif Château de Verſailles*. Louis XIII en avoit acheté l'emplacement de *Jean de Soiſy* en 1627. C'eſt donc Louis-le-Grand qui, d'un Village, en a fait une Ville, & d'un chétif Château, le plus magnifique Palais qu'il y ait au monde.

Ag. Ch. Soc. Jour. 1918, 10, 191–192.

Determination of Sugar in Molasses. By Ch. Ad. Browne. Jr. and Edward Kelly.

The authors have found that the Clerget method of inversion, when applied to molasses, gives results which are too high, and that the Herzfeld method, which is based on the use of a single solution, is more accurate. The latter method is described in detail, and the results obtained by it are compared with those obtained by the Clerget method.

Determination of Sugar in Molasses. By Ch. Ad. Browne. Jr. and Edward Kelly.

The authors have found that the Clerget method of inversion, when applied to molasses, gives results which are too high, and that the Herzfeld method, which is based on the use of a single solution, is more accurate. The latter method is described in detail, and the results obtained by it are compared with those obtained by the Clerget method.

l'aſpect eſt fort agréable par leur variété, & par les ornemens dont elles ſont enrichies ; le tout eſt peint de manière qu'elles imitent le coutil, & les ornemens, la dorure. Le Soldat trouve dans l'intérieur toutes les commodités que ſon état comporte. Cet édifice analogue au Militaire, a été exécuté d'après les deſſins de M. *Trouard*, Contrôleur des Bâtimens du Roi.

Il ſe forme un nouveau Quartier dans l'emplacement où étoit autrefois l'étang de Clagny, en deçà & au-delà des boulevards projettés, qui borderont la Ville de ce côté.

Verſailles a deux Fauxbourgs, le grand & le petit Montreuil. Il y a, comme dans ceux de Paris, quantité de guinguettes qui ſont très-fréquentées dans la belle ſaiſon. L'Egliſe du grand Montreuil exige quelque détail. Son portail eſt compoſé de quatre colonnes toſcanes, entre leſquelles ſont deux ſtatues, l'une repréſente Saint Louis, & l'autre Sainte Hélène ; elle ſont en pierre dure, & ont été faites par de bons Maîtres. L'intérieur eſt décoré de deux rangs de colonnes d'ordre dorique, compoſées & canelées juſqu'au tiers. Ces colonnes ſéparent les bas-côtés de la nef ; les extrêmités de ce petit monument ſont terminées en cul-de-four ; l'un forme le Chœur & contient le maître-Autel ; l'autre qui eſt l'entrée, a une tribune ou jubé pour y placer des orgues. Il y a dans cette Egliſe quatre autres Autels, dont deux ſont dans des Chapelles, qui font un bon effet. Les voûtes ſont refouillées en caiſſons ; les parties circulaires en cul-de-four, ſont ornées de roſaces ; l'Egliſe d'ailleurs eſt bien éclairée ; la ſimplicité du plan, ainſi que la décoration générale & particulière, donne à cette conſtruction, la forme & l'air des Temples antiques. Enfin ce vaiſſeau, dont la grandeur eſt proportionnée au nombre des habitans du lieu, eſt infiniment au-deſſus de ce que ſont ordinairement les Egliſes de campagne : l'exécution eſt de M. *Trouard*.

L'Egliſe de Notre-Dame qui eſt dans la Ville neuve, avec une grande maiſon pour loger MM. de la Miſſion de Saint Lazare, qui la deſſervent, eſt un très-beau bâtiment qui fut achevé en 1686. Cette Egliſe eſt dans la rue de Paris, en face de la rue Dauphine ; elle a été conſtruite de neuf de fond en comble. Le portail, en y comprenant les deux tours qui ſont aux angles, a dix-neuf toiſes de large. Il eſt décoré d'un ordre dorique de quatre colonnes de front, qui portent auſſi quatre colonnes

ioniques, couronnées d'un fronton; les tours ſont ornées de ce dernier ordre. La longueur de l'Egliſe, hors d'œuvre eſt de quarante toiſes, & de trente dans œuvre, depuis le grand Autel juſqu'à la grande porte; la nef a trente-deux pieds de large, & les bas-côtés, dix-huit; la longueur de croiſée eſt de dix-ſept toiſes, & au milieu eſt une coupe ou cul-de-four voûtée de pierres, de ſix pieds & demi; la lanterne à vingt pieds de diamètre, & porte en dehors ſur un grand quarré de maçonneries de huit toiſes de large. La hauteur ſous clef, en dedans de la voûte, eſt de neuf toiſes & demie, & de la coupe de la lanterne juſqu'au pavé de l'Egliſe, de dix-huit toiſes; l'ordre qui décore le dedans eſt dorique. Le grand-Autel eſt orné de quatre colonnes corinthiennes de marbre, couronnées de leur entablement & fronton. Tous les Autels ſont garnis de tableaux des meilleurs Peintres qu'il y eût alors en France. Entre ces tableaux, il y en a trois qu'on eſtime beaucoup, l'un eſt à la Chapelle de Saint-Louis, & repréſente ce Saint Roi malade qui reçoit le Viatique des mains de Godefroi de Beaulieu ſon Confeſſeur. Il regne dans ce tableau un ſilence & un reſpect admirable. Comme *Antoine Coypel*, qui dans la ſuite eſt mort premier Peintre du Roi, n'avoit pas 18 ans lorſqu'il fit ce tableau, il conſulta les habiles de ce tems-là, & profita ſi bien de leurs avis, que c'eſt un des meilleurs qu'il ait jamais faits.

Les deux autres tableaux qu'on remarque ici ſont dans la Chapelle de Saint Nicolas, à laquelle ils ſervent de parement, ou de devant-d'Autel. Ils ſont ſur bois, & l'on peut dire que *Jouvenet* s'eſt ſurpaſſé dans celui qui repréſente le convoi qui accompagne le corps de Saint Nicolas qu'on va inhumer. Deux enfans de M. le Duc du Maine ſont enterrés dans cette Egliſe; ſçavoir, *Louis Conſtantin de Bourbon*, Prince de Dombes, & une jeune Princeſſe qui ne vécut que quinze jours.

Le bâtiment des Miſſionnaires conſiſte en un grand corps de bâtiment, qui a quarante-quatre toiſes de longueur, & eſt parallèle au côté de l'Egliſe. Il joint ſur la rue à d'autres bâtimens, & renferme une baſſe-cour de treize toiſes en quarré. Cette maiſon a ſix toiſes deux pieds d'épaiſſeur, & eſt du deſſin d'*Hardouin Manſard*, de même que l'Egliſe.

Tout auprès de cette grande Egliſe, & de l'autre côté du Preſbytère, en eſt une autre qu'on nomme *la vieille Egliſe*, & qui a ſervi aux Miſſionnaires, avant qu'on leur

eût bâti la grande Egliſe dont on vient de parler. C'eſt dans cette vieille Egliſe qu'on enterre les perſonnes de diſtinction & même les Bourgeois, lorſque les unes & les autres n'ont point demandé à être enterrées dans le cimetière public. *Paul Fontanier Péliſſon* fut inhumé dans cette Egliſe le 8 de Février 1693. Il étoit Maître des Requêtes, & un des plus beaux eſprits de ſon ſiècle.

Lorſque Louis XIV réſolut de faire bâtir Verſailles & d'y faire ſon ſéjour ordinaire, il y avoit dans ce Village une petite Egliſe paroiſſiale, ſous l'invocation de Saint Julien; elle étoit ſituée dans l'endroit où eſt le grand Commun; & comme par ſa poſition elle nuiſoit à la conſtruction de ce grand corps de bâtiment, le Roi jugea à propos de faire démolir cette petite Egliſe en 1679. Il promit aux Habitans de cette Paroiſſe de leur faire bâtir une autre Egliſe, & deſtina pour cet effet un grand terrein dans le Parc-au-Cerf.

LE CHATEAU. La grande avenue eſt formée, de même que les autres, de trois différentes allées d'arbres. Celle du milieu eſt de vingt-cinq toiſes de large, & celles des côtés de dix. Elle ſe réunit avec celle de Saint-Cloud & de Sceaux, à une grande *Place d'armes*, que l'on appelle *la Place Royale*. C'eſt ſur la grande avenue que ſont le chenil, l'Hôtel du Grand-Maître, la grande & la petite écurie.

Ces écuries ſont du deſſin de *Jules-Hardouin Manſard*. Elles ont été commencées en 1679, & ont été finies en 1685. La régularité des bâtimens eſt remarquable; leurs cours ſont vaſtes & fermées de grilles de fer richement travaillé; les ornemens ſont analogues à chacune. Une ſimplicité noble & élégante diſtingue ces morceaux d'architecture. Leurs toits ſont d'une certaine coupe, qui a été imitée depuis avec ſuccès; comme *François Manſard*, oncle de *Jules-Hardouin*, avoit imaginé ces ſortes de combles, on les a nommés *Manſardes*, du nom de leur inventeur.

Enſuite on entre dans la premiere cour par une grille de fer. Elle eſt flanquée de quatre gros pavillons où logent les quatre Secrétaires d'Etat des départemens, & quelques autres perſonnes de diſtinction; c'eſt pourquoi on la nomme *la Cour des Miniſtres*. C'eſt dans cette cour que quatre Compagnies des Gardes Françoiſes & deux de Suiſſes, montent & deſcendent la garde, au bruit des fanfares d'une muſique guerrière, ce qui s'appelle *faire la Parade*. Leur ſervice conſiſte à garder les dehors du Château, & à garnir cette cour toutes les fois que le Roi ſort.

La Chapelle eſt derrière l'aîle du Château, qui eſt à main droite en entrant. La principale face eſt au couchant, & le chevet au levant. Sa longueur, hors d'œuvre, eſt de vingt-deux toiſes trois pieds & demi, & dans œuvre, c'eſt-à-dire, depuis la grande porte juſqu'au Grand-Autel, de dix-ſept toiſes deux pieds deux pouces & un quart. Sa largeur, hors d'œuvre, eſt d'onze toiſes deux pieds huit pouces, & dans œuvre, de cinquante-cinq pieds & demi & un demi-pouce, en y comprenant la largeur des bas-côtés, qui eſt de neuf pieds, & celle des arcades qui eſt de trois pieds & demi-pouce. La hauteur de cet Edifice, ſous la clef de la voûte, eſt de ſoixante-dix-neuf pieds.

Elle fut commencée en 1699, & finie en 1710. Rien n'eſt mieux, ni plus richement traité que la décoration extérieure & intérieure de cette Chapelle. La tribune qui règne au pourtour, eſt d'une beauté unique juſqu'à préſent. La voûte eſt partagée en trois par rapport aux peintures. Dans celle du milieu eſt le Pere Eternel, au milieu de la Cour céleſte. Ces peintures ſont d'*Antoine Coypel*. La Réſurrection a été peinte dans la voûte du chevet par *Lafoſſe*, & la deſcente du Saint-Eſprit, dans celle qui eſt au-deſſus de la Tribune du Roi, par *Jouvenet*; c'eſt ce même Peintre qui a peint la Chapelle. Les peintures de la Chapelle de la Vierge ſont de *Boulogne le jeune*. Le tableau de la Chapelle du Saint-Sacrement eſt de *Louis Silveſtre*, & celui de Sainte Thérèſe eſt de *Santère*. La petite cour eſt pavée de marbre blanc & noir. L'appartement des bains eſt magnifique, & a ſervi de logement à S. A. S. Monſeigneur le Comte de Toulouſe, pendant qu'il a vécu, & ſert aujourd'hui à S. A. S. Monſeigneur le Duc de Penthièvre ſon fils. Les deux premieres pièces ſont ornées de colonnes & de ſtatues de marbre. Le Sallon eſt enrichi de dorures & d'ornemens. Les douze mois de l'année y ſont repréſentés en autant de ſtatues de métal doré. La baignoire qui eſt dans le cabinet eſt de marbre, & parfaitement belle.

Le grand eſcalier eſt éclairé par le comble. On y entre par trois arcades de face qui conduiſent d'abord dans un ſpacieux veſtibule à compartimens de marbre. Le perron eſt d'onze dégrés, & chacune des rampes de vingt & un, le tout de marbre. Le deſſin des peintures eſt de *le Brun*. Elles ſont même de lui, ou de *Vander-Meulen*. Les grands appartemens conſiſtent en une vaſte enfilade de pièces toutes magnifiques : après avoir vu les deux ſallons qui ſervent

de veſtibules à la Chapelle, on entre dans la ſalle de l'abondance, qui change chaque année, de tableaux d'excellens Maîtres : cette Déité y eſt repréſentée avec ſes attributs caractériſés *par Houaſſe* ; c'eſt par cette pièce que l'on entre dans le cabinet des antiques & des bijoux ; il eſt de figure octogone, & éclairé par une voûte en forme de dôme. Il eſt orné de glaces & plein de bijoux, d'agates, de cryſtaux, de figures, les unes de bronze antique, & les autres d'or, couvertes de pierreries. La plus conſidérable des agates eſt la grande agate-onix de trois couleurs, qui a quatre ou cinq pouces de diamètre. Elle repréſente l'apothèoſe d'un Empereur nud, qui eſt enlevé ſur le dos d'un aigle, & qui eſt couronné par la Victoire. La groſſeur de cette agate & l'excellence du travail, la font regarder comme la plus belle qu'il y ait en Europe. La cornaline qui repréſente une petite Bacchanale, eſt eſtimée une merveille de l'Art, & fut donnée par le Chevalier *Lauthier*, premier Maître d'Hôtel de S. A. R. Madame.

Le Bureau qui eſt au milieu, eſt rempli d'une infinité de médailles antiques & modernes. C'eſt un magnifique recueil dont les premières pièces furent données à Louis XIV, par Gaſton de France, Duc d'Orléans, ſon oncle ; on y a joint dans la ſuite pluſieurs autres recueils, & enfin il a été rendu le plus complet qu'il y ait au monde, par les recherches & les dépenſes que l'on a faites pour cela. L'on y voit une ſuite des Rois de Syrie, qui comprend deux cents médailles : cette ſuite eſt eſtimée, l'unique qui ſoit dans l'Europe. Parmi une grande quantité de jettons d'argent, on y en voit un qui eſt extrêmement rare ; c'eſt celui que les Ligueurs firent frapper en l'honneur du Duc de Mayenne, & qui a pour inſcription : *Vacante lilio, me regit Dux optimus.*

Le bouclier que l'on appelle *le médaillon*, & un autre dont on vient de faire l'acquiſition, ſont des antiques très-précieuſes. On trouve encore dans ce riche cabinet pluſieurs tableaux des grands Maîtres.

Après avoir monté l'eſcalier de marbre, on va aux appartemens du Roi. On traverſe deux ſalles des gardes, & on entre dans l'anti-chambre. Sur la cheminée de cette pièce, il y a un tableau repréſentant la Bataille d'Arbelles ; ce morceau eſtimé eſt de *Pietre de Cortone*. On paſſe de-là dans la pièce nommée *l'Œil-de-Bœuf*, parce qu'elle eſt éclairée d'une croiſée ovale. C'eſt une ſeconde anti-chambre, dans laquelle on peut remarquer trois tableaux *de Paul Cagliari*, dit

dit *Véronèſe*. Le ſujet du premier eſt Eſther devant Aſſuerus; le ſecond, Judith tenant la tête du Général Holopherne, qu'elle vient de ſéparer du tronc; & le dernier, Bethſabée dans le bain. C'eſt là que ſe tiennent les deux premiers Suiſſes des appartemens. On peut voir enſuite la chambre parée du Roi; aux côtés du lit, il y a deux tableaux qui ſont très-précieux; l'un repréſente Saint Jean l'Evangéliſte, dans l'Iſle de Pathmos; il eſt de *Raphaël Sanzio*, dit *d'Urbin*, qui a mis tant de naturel & de force dans ſes productions. L'autre repréſente David chantant les louanges du Seigneur, en s'accompagnant de la harpe; ce tableau eſt *du Dominicain*; l'enthouſiaſme prophétique a été ſaiſi & rendu d'une manière ſublime par le Peintre. Les quatre Evangéliſtes qui ſe voient ici ſont de *Valentin*.

La ſalle du Conſeil ſuit: on y remarque le buſte de Scipion-l'Africain, dont la tête eſt en bronze avec des yeux d'argent. Cette tête eſt antique, le buſte ne l'eſt pas; c'eſt l'ouvrage de *Couſtou le jeune*, ſupérieurement exécuté. On y voit auſſi celui d'Alexandre, en porphyre; il eſt poſé ſur un ſcabellon de beau marbre, les draperies ſont en bronze, ainſi que les ornemens; le tour doré en or moulu. Les deſſus de porte de cette pièce ſont d'excellens morceaux de peinture du *Baſſan* & du *Pouſſin*; ils manifeſtent le génie de ces Artiſtes, autant que toute autre production de leurs ſavans pinceaux.

Dans la ſeconde chambre à coucher du Roi, on peut remarquer le portrait du Marquis *d'Aytonne* par le célèbre *Vandik*, & celui de *Vandik* peint par lui-même. Les chandeliers d'or qui ſont ſur une table, ont été faits par le fameux *Germain*, Orfèvre, qui s'eſt acquis par ſes talens, une ſi grande réputation dans toute l'Europe: ce qu'on admire le plus n'eſt pas le précieux de la matière, mais le fini de l'exécution, & l'élégance du deſſin.

Succèdent enſuite le cabinet, le ſallon de la paix & la grande galerie dont nous parlerons plus bas.

La ſalle de Vénus a de belles peintures & une ſtatue antique de *Cincinnatus*, mettant ſes ſandales pour aller commander l'armée romaine; c'eſt une antique d'un grand mérite. On voit ſur le plafond Venus ſur un char tiré par des colombes. Ce ſujet, & les peintures qui l'accompagnent, ſont de *Houaſſe*.

Celle de Mars eſt ornée d'un beau plafond peint par *Audran*. On y voit ce Dieu redoutable monté ſur un char traîné par des loups, & accompagné de l'appareil convenable

au Dieu des combats. *Jouvenet* & *Houaſſe* ont auſſi décoré ce plafond de quatre tableaux, dont les ſujets ont rapport à l'objet principal. On remarque dans ce ſallon le tableau de la famille de Darius, du celèbre *le Brun*, celui qui lui eſt oppoſé eſt de même grandeur : les Pélerins d'Emmaus en ſont le ſujet, avec une famille dans le coſtume vénitien ; c'eſt celle de *Paul-Véronèſe* auteur du tableau. On voit auſſi dans ce ſallon le portrait du feu Roi en pied, vêtu des habits de ſon Sacre. *Carle Vanloo* qui en eſt l'Auteur, a rendu ſupérieurement le regard majeſtueux qui caractériſoit ſi particulièrement ce Prince. Les étoffes & les draperies ſont d'une vérité ſurprenante ; le coloris qui diſtingue ſpécialement les ouvrages de cet Artiſte, eſt ſéduiſant dans cette compoſition. La bordure richement ſculptée, répond à la magnificence du reſte.

Le ſallon de Diane eſt peint par *Jacques Blanchard*. La Divinité tutélaire de la chaſſe eſt placée ſur un char auquel ſont attelées des biches. Les quatre tableaux qui accompagnent le ſujet principal de ce plafond, ſont *d'Audran* & *de la Foſſe*. Celui qui eſt ſur la cheminée eſt encore *de la Foſſe* : c'eſt un ſacrifice d'Iphigenie ; au-deſſous eſt un bas-relief de marbre, incruſté dans le chambranle, qui repréſente une fuite en Egypte. C'eſt un ouvrage de *Sarrazin*, fameux par la délicateſſe de ſon ciſeau. Le tableau de *Dominique Féti* qui eſt en face, repréſente l'Ange-Gardien : la ſingularité de ſon coloris, autant qu'une touche vive & ſpirituelle, le fera toujours remarquer. Le buſte de Louis XIV que l'on voit ici, eſt un excellent ouvrage du *Cavalier Bernin*.

Le ſallon de la Guerre & celui de la Paix ſont de forme pareille, & ſont aux extrêmités de la grande galerie, leurs plafonds ſont peints par *le Brun*. Les ornemens du premier ſont analogues à Bellone à laquelle ils ſont conſacrés ; ils font alluſion à quelques exploits de Louis XIV. Ce Prince eſt repréſenté ſur le bas-relief ôval que l'on y voit : c'eſt un modèle en plâtre fait par *Desjardins*. Les ornemens qui l'entourent ſont des allégories ingénieuſes. On voit dans chacun de ces deux ſallons, ſix buſtes d'Empereurs, dont les têtes ſont de porphyre, les draperies de bronze doré, & les ſcabellons d'albâtre oriental.

La Paix eſt repréſentée dans le ſecond avec ſes attributs allégoriques aux événemens mémorables du règne de Louis XIV. Le tableau qui eſt ſur la cheminée, repréſente Louis XV donnant une branche d'olivier à l'Europe : ce tableau

eſt ſupérieurement compoſé. On y reconnoît la touche légère, ſavante & pleine de feu du fameux *le Moine*.

On paſſe enſuite dans le ſallon d'Apollon, où ce Dieu protecteur des Arts, eſt repréſenté ſur le plafond, monté ſur un char traîné par de ſuperbes courſiers. *La Foſſe* qui le peignit, a ſu nous intéreſſer par le gracieux qu'il a donné à cet aimable Dieu & à tout ce qui l'accompagne. Le Trône de Sa Majeſté eſt placé ici ſous un magnifique dais en forme de baldaquin, ce qui fait qu'on nomme auſſi cette pièce, *ſalle du Trône*. Les tableaux *du Guide*, qui ſont un des plus précieux ornemens de la magnifique collection du Roi, achèvent de la décorer. Ce ſont quatre Travaux d'Hercule; ſçavoir, la deſtruction de l'Hydre de Lerne, la Lutte contre le fleuve Acheloüs, ſa mort ſur le bûcher, & l'enlèvement de Déjanire par le Centaure Neſſus; celui-ci eſt le plus beau des quatre. On y admire la vérité & la fraîcheur du coloris, ainſi que la hardieſſe du deſſin; l'effroi de Déjanire ſaiſit par ſon expreſſion.

Le plafond du ſallon qui ſuit, a été peint par *Philippe Champagne*. Mercure qu'il repréſente eſt ſur un char traîné par des coqs; il eſt environné d'attributs qui caractériſent le Meſſager des Dieux dans ſes différentes profeſſions. Deux des plus beaux morceaux de peinture que nous ayons, ſe voyent ici. Ils ſont de *Raphaël d'Urbin*; l'un repréſente l'Archange Michel ayant ſous ſes pieds le Démon. Cet eſprit de ténèbres paroît accablé ſous le poids de l'Ange, qui cependant n'y touche pas; il eſt atterré par la vertu céleſte de ſon adverſaire; l'atrocité eſt empreinte ſur ſon front hideux; il paroît dans le plus cruel déſeſpoir; une vapeur ſulphureuſe l'environne & contraſte parfaitement avec le radieux de l'Ange de lumiere. Ce tableau a été originairement peint ſur bois: M. *Picot* qui a le ſecret d'enlever la peinture à l'huile, l'a mis ſur toile. Le ſecond repréſente une ſainte famille: *Raphaël* a déployé dans ſa compoſition tout ſon génie & tout ſon art. Ses ſublimes morceaux ſont au-deſſus des éloges qu'on en pourroit faire. Ce ſallon eſt encore décoré de pluſieurs autres tableaux de grands Maîtres, que l'on varie chaque année. On voit dans cette même pièce la petite horloge ou pendule, qui à toutes les heures fait entendre un carillon: en même temps une porte s'ouvre, Louis XIV paroît ſur un piedeſtal: une victoire ſort d'un nuage & vient le couronner de laurier, & cet ouvrage d'une méchanique fort ingénieuſe a été fait par *Antoine Morand*.

Nous ne devons point oublier ici la magnifique pendule que l'on voit dans le cabinet, laquelle a été inventée par *Paſſement*, & exécutée par *Dauthiot*, chef-d'œuvre d'horlogerie & de méchanique. Outre les ſecondes, elle marque régulièrement les phaſes de la lune, l'état du ciel, relativement aux planètes, le jour du mois, le mois de l'année, l'année ſolaire, &c.

La grande galerie eſt la plus belle & la plus magnifique qu'il y ait en Europe. Elle a trente-ſept toiſes de long ſur cinq de large, & ſix toiſes un pied de haut ſous clef. Elle eſt terminée par une grande arcade qui ſert d'entrée au ſallon, & qui eſt ornée de deux colonnes de marbre; on y compte dix-ſept fenêtres du coté du jardin, & autant d'arcades remplies de glaces du côté de l'appartement du Roi. Elles répètent le jardin avec ſes pièces d'eau & tous les objets qui ſont dans la galerie : c'eſt un coup d'œil difficile à exprimer, & qu'il faut avoir éprouvé pour s'en former une idée juſte. Ces arcades & ces fenêtres ſont ſéparées par quarante-huit pilaſtres de marbre rance, dont les baſes & chapiteaux compoſites ſont de bronze doré au feu; la voûte eſt peinte par *le Brun*, & repréſente ſous des figures allégoriques, une partie des grandes actions de Louis-le-Grand, à commencer depuis la paix des Pyrenées, juſqu'à celle de Nimègue. Elles ſont traitées dans neuf grands tableaux & dans dix-huit petits. Nous allons les expliquer.

Le Roi prend lui-même la conduite de ſes Etats, & ſe donne tout entier aux affaires. 1671. C'eſt la première inſcription. La ſeconde eſt ainſi conçue :

L'ancien orgueil des Puiſſances voiſines de la France.

Le ſecond tableau eſt à gauche du plus grand ; ſon inſcription eſt :

Réſolution priſe de faire la guerre aux Hollandois. 1671.

Le troiſième eſt à droite du grand, & au-deſſus des fenêtres :

Le Roi arme ſur mer & ſur terre. 1672.

Le quatrième eſt à gauche du grand & au-deſſus des miroirs :

Le Roi donne ſes ordres pour attaquer en même tems quatre des plus fortes places de la Hollande. 1672.

Le cinquième occupe toute la voûte, ainſi que celui du milieu de la galerie, & a pour inſcription :

Paſſage du Rhin en préſence des Ennemis. 1672.

Priſe de Maeſtricht en treize jours. 1673.

Le ſixième eſt au-deſſus de l'arcade du ſallon de la Guerre: on lit en bas :

Ligue de l'Allemagne & de l'Eſpagne avec la Hollande. 1672.

Le ſeptième eſt au-deſſus des miroirs, & on y lit :

La Franche-Comté ſoumiſe pour la ſeconde fois. 1674.

Le huitième occupe toute la voûte & eſt expliquée par deux inſcriptions :

Priſe de la Ville & citadelle de Gand en ſix jours. 1678.

Les meſures des Eſpagnols, rompues par la priſe de Gand.

Le neuvième eſt ſur l'arcade du ſallon de la Paix, & voici ſon inſcription :

La Hollande accepte la paix, & ſe détache de l'Allemagne & de l'Eſpagne.

Le premier des dix-huit petits tableaux eſt à la clef de la voûte, & a cette inſcription :

Soulagement du peuple pendant la famine. 1662.

Le ſecond eſt du côté des miroirs :

La Hollande ſecourue contre l'Evêque de Munſter. 1665.

Le troiſième eſt du côté des fenêtres ;

Réparation de l'attentat des Corſes. 1664.

Le quatrième eſt à la clef de la voûte :

La fureur des duels arrêtée.

Le cinquième eſt du côté des miroirs :

Défaite des Turcs en Hongrie par les troupes du Roi. 1664

Le ſixième eſt du côté des fenêtres :

La prééminence de la France reconnue par l'Eſpagne. 1662.

Le ſeptième eſt à la clef de la voûte :

Guerre contre l'Eſpagne pour les droits de la Reine. 1667.

Le huitième eſt du côté des miroirs :

Rétabliſſement de la navigation. 1663.

Le neuvième eſt du côté des fenêtres :

Réformation de la Juſtice. 1667.

Le dixième eſt à la clef de la voûte.

Paix faite à Aix-la-Chapelle. 1668.

Le onzième eſt du côté des miroirs :

L'ordre rétabli dans les Finances. 1667.

Le douzième eſt du côté des fenêtres :

Protection accordée aux Beaux-Arts.

Le treizième eſt à la clef de la voûte :

Acquiſition de Dunkerque. 1662.

Le quatorzième eſt du côté des miroirs :

Etabliſſement de l'Hôtel Royal des Invalides. 1674.

Le quinzième eſt du côté des fenêtres :

Ambaſſades envoyées des extrémités de la terre.

Le ſeizième eſt à la clef de la voûte :

La Police & la ſûreté rétablies dans Paris. 1665.

Le dix-ſeptième eſt du côté des miroirs :

Renouvellement d'alliance avec les Suiſſes.

Le dix-huitième enfin eſt du côté des fenêtres :

La jonction des deux mers.

Ces différens morceaux portent l'empreinte du génie le plus fécond, & d'une imagination poétique, exprimée par un pinceau hardi & vigoureux.

Le reſte de cette galerie eſt orné de buſtes, de vaſes, de tables de porphyre & d'albâtre, & de huit ſtatues antiques d'une rare beauté. Les deux qui ſont adoſſées au ſallon de la Paix, repréſentent une Veſtale & la Muſe Uranie la Veſtale ſe fait reconnoître au feu ſacré qui eſt auprès; d'elle. Vers le milieu, une Diane admirable par le gracieux de ſes contours, & une Dame Romaine, ſuivant l'opinion la plus généralement reçue ; celle-ci eſt de marbre de Paros. De l'autre côté, une Vénus ſemblable à celle de Médicis, par *Cléomène*, Sculpteur Grec & un Germanicus. A l'extrêmité de la galerie, à l'oppoſé des deux premières que nous avons deſignées, eſt la Vénus d'Arles, reſtaurée par Girardon. Son pendant eſt un Bacchus. *

---

* Le plafond de la petite galerie, de même que ceux des, deux ſallons qui la terminent, ont été peints par Mignard. Au milieu de la voûte du premier de ces ſallons, le Peintre avoit repréſenté Phaëton dans ſon char, & Prométhée qui, après avoir allumé un faiſceau de cannes au feu du ſoleil, s'enfuyoit pour éviter la colère de Jupiter qui étoit prêt à lui lancer ſa foudre, &c. Au milieu de la voûte de la petite galerie, l'on voyoit Apollon & Minerve aſſis ſur des nuages, ayant au milieu d'eux, un Enfant qui tenoit un lys d'une main, & s'appuyoit de l'autre ſur les genoux de Minerve, pendant que cette Déeſſe le couronnoit de laurier. Au-deſſous étoient pluſieurs autres Enfans auxquels Apollon diſtribuoit des médailles d'or, & Minerve des couronnes de laurier, &c. C'eſt ainſi que Mignard avoit exprimé la protection que Louis-le-Grand a accordée aux Arts, & le point de perfection où ils ont été portés ſous ſon regne.

Le ſujet des Peintures du dernier ſallon étoit une ſuite de celui qui eſt peint dans le premier. C'étoit Jupiter qui avoit aſſemblé toutes les Divinités de la Fable, pour admirer la ſtatue de femme que Vulcain avoit faite, & que ce Souverain des Dieux s'étoit chargé d'animer ; au reſte, les peintures des deux ſallons & de cette galerie, relevoient infiniment le mérite de celles de le Brun, qui ſont dans la grande galerie ; mais elles ont été détruites.

L'appartement de la Reine eſt orné de peintures & de bons tableaux. Cette longue ſuite d'appartemens eſt terminée par le ſallon d'Hercule ; l'apothéoſe de ce Dieu eſt peinte ſur le plafond par le célèbre *le Moine*. C'eſt le plus grand & l'un des plus beaux morceaux de peinture que nous ayons. L'Olympe eſt ouvert. Tous les Dieux de la Mythologie y ſont repréſentés ſans confuſion, & ſe connoiſſent à leurs attributs diſtinctifs : les figures au nombre de 148, ſont avantageuſement grouppées & détachées du fond avec un art merveilleux. Le génie poétique du Peintre étincelle de toute part. Une manière ſavante, un coloris vrai, un ſtyle pur, des contours gracieux, forment un tout qui enchante & qui fait l'admiration du connoiſſeur. Tous les ornemens correſpondent. Ce ſallon eſt décoré de pilaſtres de marbre rare dont les baſes & chapiteaux corinthiens ſont dorés au feu ; la corniche qui règne au pourtour eſt dorée de même. On y remarque en outre un tableau de quatorze pieds de haut ſur trente de long, lequel repréſente J. C. chez Simon le Phariſien, & la femme pécheresſe lui arroſant les pieds de ſes larmes, après y avoir répandu des parfums. Cet ouvrage eſt dû au pinceau ſéduiſant de *Paul Véronèſe*. Il a été donné à Louis XIV par la République de Veniſe en 1665 : ſa bordure qui eſt fort belle, a été ſculptée par *Vaſſé* ; celui qui eſt ſur la cheminée repréſente Rebecca, recevant les préſents que lui donne Eliézer de la part du Patriarche Abraham. Il eſt du même que le précédent.

Le ſallon que l'on trouve enſuite ſert de veſtibule à la Chapelle ; il eſt décoré de huit colonnes cannelées d'ordre corinthien & d'ornemens en ſtuc ſupérieurement travaillés. Il y a deux niches dans leſquelles ſont placées en regard, la *Magnanimité*, par *Bouſſeau*, & la Gloire, par *Vaſſé* : ces ſtatues ſont de marbre.

A l'égard des autres appartemens du Château, ils méritent d'être vus, tant pour la richeſſe des ameublemens, que pour le goût qui y domine : nous ne pouvons qu'inviter à les examiner attentivement.

Au ſortir de la Chapelle, ſi l'on veut voir la totalité de la façade du Château, il faut ſe placer au milieu de la terraſſe entre ſes deux baſſins. On a dit que ce Palais, vû de ce côté, a la forme d'une aigle, dont les aîles ſont étendues. La queſtion à réſoudre eſt de ſavoir, ſi le corps eſt proportionné aux aîles ; beaucoup de gens ſont pour la négative, cette façade a plus de trente toiſes de long ;

elle eſt ornée de pilaſtres ioniques, avec quinze avant-corps ſur leſquels ſont poſées des colonnes iſolées du même ordre ; au-deſſus règne un attique, dont l'entablement ſupporte un comble à la romaine, terminé par des baluſtres, ornés à diſtances égales de vaſes & trophées. Le rez-de-chauſſée eſt pris dans le ſoubaſſement. Les avant-corps ont pour couronnement des ſtatues d'environ treize pieds de haut, faites par différens Artiſtes, tels que *Marſy*, *le Comte*, *Desjardins*, *Tuby*, *le Gros*, *Jouvenet Mazeline* & autres. Elles repréſentent les quatre ſaiſons, les douze mois de l'année, les arts, &c. Les quatres figures de bronze qui ſont adoſſées au Château, ont été fondues par les *Kellers*, d'après l'antique ; elles repréſentent un Bacchus, un Antinoüs, un Apollon & un Silène. On peut rentrer dans le Château par l'arcade oppoſée à celle de la Chapelle, près de laquelle ſe trouve l'eſcalier de marbre.

On entre dans le Parc par le veſtibule de la petite cour de marbre, qui eſt ſoutenu par ſeize colonnes. On trouve, dès qu'on y eſt entré, quatre ſtatues de bronze, adoſſées contre la face du Château. Aux angles du grand perron, il y a deux beaux & grands vaſes de marbre blanc.

Le parterre d'eau conſiſte en deux grands baſſins, qui ont pluſieurs jets au milieu, & dont les bordures ſont ornées chacune de huit grouppes de figures de bronze. Ils repréſentent des Fleuves, des Rivières & des Nymphes. Dans les angles de ce parterre il y a encore deux autres baſſins de marbre, dont les jets d'eau forment des nappes d'une beauté ſingulière, & les bordures ſont ornées chacune de deux grouppes d'animaux de bronze.

De ce parterre on voit le baſſin de Latone qui eſt au bas. Il eſt orné de quatorze vaſes au pourtour. Sur le baſſin s'élève un grouppe de trois figures qui repréſentent Latone, Apollon & Diane, ouvrage de *Marcy*. Aſſez près de-là ſont deux autres baſſins, au milieu deſquels il y a encore de petits grouppes de figures ; le parterre d'eau eſt enfin bordé par deux tablettes de marbre blanc qui ſont ornées de pluſieurs beaux vaſes de bronze & de marbre.

De ce parterre l'on deſcend à celui du nord par un eſcalier de marbre blanc, aux angles duquel il y a deux ſtatues : l'une repréſente Vénus-la-pudique, copiée d'après l'antique, par *Coyſevox* ; & l'autre Milicus, Affranchi, copiée auſſi d'après l'antique, par *Foggini*. A l'entrée de ce parterre, on voit ſix vaſes de marbre poſés ſymmétriquement.

La fontaine de la pyramide eſt à l'autre extrêmité, & eſt compoſée de quatre baſſins, les uns ſur les autres. On voit encore ici deux autres baſſins ornés de Tritons & de Syrènes. La caſcade qui eſt à la tête de l'allée d'eau, eſt un grand quarré qui reçoit la décharge de la fontaine de la pyramide. La principale face plus exhauſſée que les autres, eſt ornée d'un excellent bas-relief. Tous ces ouvrages de ſculpture ſont du fameux *Girardon*.

L'allée d'eau eſt partagée par deux bandes de gazon, ſur chacune deſquelles il y a ſept grouppes de trois enfans chacun, poſés au milieu d'un baſſin de marbre blanc, & qui en ſoutiennent un autre d'où ſort un bouillon d'eau, qui, en ſe répandant, forme une petite nappe. Hors de cette allée il y a encore quatre grouppes d'enfans de chaque côté. La fontaine du Dragon eſt un baſſin qui a près de vingt toiſes de diamètre.

Le baſſin de Neptune eſt une grande & magnifique pièce d'eau, bordée par une tablette ornée de vingt deux grands vaſes de métal, du milieu de chacun s'éleve un jet d'eau, & entre chaque vaſe il y a encore autant de jets qui s'élèvent fort haut; contre le mur qui ſoutient la terraſſe qui domine ce baſſin, on a adoſſé pluſieurs grouppes, qui repréſentent le triomphe de Neptune. Au-delà enfin on voit trois ſtatues qui repréſentent Fauſtine, la Renommée, la Reine Bérénice; la première a été copiée par *Fremery*; la ſeconde a été ſculptée par *Dominico Guidi*; & la troiſième a été copiée par *l'Eſpingola*.

On revient enſuite ſur ſes pas à la fontaine de la pyramide, & l'on continue de parcourir toutes les ſtatues du parc, dans l'ordre qui ſuit.

Dans le parterre du nord, la première qu'on trouve, repréſente l'Hiver, elle eſt de *Girardon* : Cérès ou l'Eté, par *Hutinot*; l'Amérique, par *Guérin*; l'Automne, par *Renaudin*; cinq thermes qui repréſentent Ulyſſe, par *Manier*; Lyſias, Orateur Grec, par *de Dieu*; Théophraſte, par *Hurtrelle*; Iſocrate, par *Granier*; Apollonius, par *de Melo*; la Poéſie paſtorale, par *Granier*; la Terre, par *Maſſon*; la Nuit, par *Raon*; l'Afrique, par *Cornu*; l'Europe, par *Mazeline*; le Midi, par *Marſy*; le Soir, par *Deſjardins*; l'Air, par le *Hongre*; le Mélancolique, par *la Perdrix*; Antinoüs, par *Lacroix*; Tigrane, Roi d'Arménie, par l'*Eſpagnandel*; un jeune Faune, par *Hurtrelle*; Bacchus, par *Granier*; Fauſtine, par *Renaudin*; Commode, par *Couſtou*; la Muſe Uranie, par *Fremery*; Ganimède & Jupiter, mé-

tamorphoſé en aigle, par *Laviron*; la Nymphe à la coquille, par *Coyſevox*; cinq thermes qui repréſentent Cérès par *Poultier*; Diogène, par l'*Eſpagnandel*; un Faune, par *Houzeau*; une Bacchante, par *de Dieu*; Hercule par *le Comte*. Les ſtatues qu'on voit enſuite, ſont Cinna, Pétus & Arria ſa femme, par l'*Eſpingola*; Perſée qui délivre Andromède, par *Puget*; la Fourberie, par *le Comte*; Jupiter, ſtatue antique, trouvée à Smyrne; Commode en Hercule, par *Jouvenet*; la Vénus de Médicis, par *Fremery*. Cypariſſe, par *Flament*; Artemiſe, par *le Fevre* & *Desjardins*.

Entre la grande allée & le baſſin d'Apollon, il y a une demi-lune ornée de huit thermes, & de quelques ſtatues poſées ſymmétriquement.

En deſcendant à main droite, l'on rencontre un grand grouppe, qui repréſente Prothée qu'on lie, par *Slodtz*; Syrinx en therme, par *Mazière*; Jupiter en therme, par *Clairion*; Junon en therme, par le même; Vertumne en therme, par *le Hongre*; un Sénateur qui a un petit coffre auprès de lui, ſtatue antique: le long des paliſſades de charmille qui étoint entre le baſſin d'Apollon & le canal, il y a douze ſtatues, ſix de chaque côté: la première des ſix qui ſont à droite, repréſente Auguſte, & eſt antique; la ſeconde eſt Orphée, & a été faite par *Franqueville*; la troiſième eſt Apollon antique; la quatrième eſt antique, & déſigne l'Abondance; la cinquième eſt antique, & repréſente Antinoüs; la ſixième eſt antique, & repréſente Titus. Les ſtatues qui ſont vis-à-vis de ces ſix, ſont un Sénateur, antique; Agrippine, antique; Junon, antique; la Victoire, antique; Titus antique; Hercule antique; Brutus, antique; Pomone, therme fait par *le Hongre*; Bacchus, therme fait par *Raon*. Le printems, par *Arcis* & *Mazière*. Pan, therme, par *Mazière*. Un grand grouppe qui repréſente Ino & Mélicerte, par *Granier*. Achille par *Vigier*, une Amazone par *Buret*. Didon, par *Pouletier*. Un Faune, copié d'après l'antique, par *Flament*. Venus ſortant du bain, copiée d'après l'antique, par *le Gros*. La Fidélité, par *le Fevre*. Un grouppe qui repréſente Milon Crotoniate, par *Puget*. Caſtor & Pollux, copiés d'après l'antique, par *Coyzevox*. Cinq thermes, qui ſont le fleuve Acheloüs, par *Mazière*. Pandore, par le Gros. Mercure, par *Vanclève*. Platon, par *Rayol*. Citcé, par *Manier*. La ſtatue du Mirmidon, ou Gladiateur mourant, copiée d'après l'antique, par *Moſnier*. Apollon Pythien, copié d'après l'antique, par *Mazeline*. Uranie, d'après l'antique, par *Carlier*. Mercure, d'après l'antique,

par *de Melo*. Antinoüs, d'après l'antique, par *le Gros*. Silène, d'après l'antique, par *Maziere*. Venus aux belles feſſes, d'après l'antique, par *Clairion*. Tyridate, d'après l'antique, par *André*. Le Feu, par *Dozier*. Le Poëme lyrique, par *Baptiſte Tuby*. Le point du jour, par *Balthazar de Marſy*. Le Printems, par *Manier*. L'eau, par *le Gros*. Cléopâtre, grande figure couchée, ſculptée d'après l'antique, par *Vanclève*.

Le baſſin d'Apollon eſt au bout de la grande allée, & en face du Château. C'eſt un quarré long, qui peut avoir ſoixante toiſes en un ſens, & quarante-cinq de l'autre, & dont les faces ſont arrondies. Apollon eſt ici ſur ſon char tiré par quatre courſiers, & eſt environné de Tritons, de Baleines & de Dauphins, le tout de métal. La groſſe gerbe s'éleve fort haut, & les deux petites un peu moins.

Le grand canal a trente-deux toiſes de large ſur huit cents toiſes de long; à la tête eſt une grande pièce d'eau qui s'y joint, & qui eſt de figure octogone, vers le milieu il eſt traverſé par un autre canal d'environ cent vingt toiſes de long, dont les deux bras conduiſent l'un à Trianon, & l'autre à la Ménagerie. Enfin à l'extrêmité de ce canal, il y a encore une pièce d'eau beaucoup plus grande que celle qui eſt à la tête.

Le parterre des fleurs eſt au midi, & fait ſymmétrie avec le parterre du nord; il eſt à l'angloiſe, c'eſt-à-dire, de broderie mêlée de plates-bandes, & enroulemens de gazon. Il eſt orné de huit vaſes de marbre blanc, ſans compter les deux de bronze qui ſont ſur la tablette.

Du parterre des fleurs on deſcend dans celui de l'orangerie, par deux eſcaliers d'une magnificence extraordinaire, & d'ordre toſcan. Ce parterre conſiſte en ſix grands compartimens de gazon avec enroulemens, & un grand baſſin au milieu.

L'Orangerie eſt un des plus beaux morceaux d'architecture qu'il y ait au monde, élevé ſur les deſſins de *J. H. Manſard*. Elle conſiſte en trois galeries, dont celle qui eſt dans le fond eſt de quatre-vingt toiſes de long: au milieu, il y a une ſtatue du Roi Louis XIV, vêtu à la romaine, de marbre blanc, faite par *Desjardins*: elle avoit été deſtinée pour la place des Victoires: les deux autres galeries ſont en retour, & ont ſoixante toiſes, & communiquent à la grande par deux tours rondes qui ont leurs ſaillies en dehors. Ces galeries ſont décorées d'un ordre toſcan, & dans le veſtibule on remarque une ſtatue de pierre de

touche, plus grande que nature, qui peut être celle de Cérès en deuil de Proſerpine ſa fille, que Pluton lui avoit enlevée. Cette ſtatue a peut-être reçu autrefois l'hommage & l'encens des mortels. Ce qui rend cette conjecture vraiſemblable, c'eſt qu'elle vient d'Egypte, Pays reconnu pour avoir été le berceau de l'erreur & de la ſuperſtition.

Quand les orangers ſont arrangés dans le parterre, ils préſentent l'image d'une forêt encaiſſée; il y en a pluſieurs du règne de François I. Si leur ſymmétrie fait un plaiſir ſenſible à la vue, l'odorat n'eſt pas moins ſatisfait du parfum qu'ils répandent lorſqu'ils ſont en fleurs. C'eſt une promenade délicieuſe.

La pièce des Suiſſes eſt au-delà de l'Orangerie, de laquelle elle eſt ſéparée par le grand chemin. Elle reſſemble plutôt à un étang qu'à un baſſin. Au-delà de cette pièce, & preſque dans le bois, eſt la ſtatue équeſtre de Marcus Curtius, par le *Cavalier Bernin*.

Le potager eſt très-vaſte, & partagé en trente-quatre jardins ſéparés par des murs. Celui qui eſt au milieu eſt le plus grand, & communique à tous les autres. Chaque jardin a ſon baſſin, & une ſerre pour l'hiver. Comme la vétuſté des arbres a déterminé Louis XVI à les faire abattre, nous ne pouvons pas encore parler de la nouvelle plantation.

La colonnade eſt un morceau magnifique. C'eſt un périſtile en cercle, formé par trente-deux colonnes de marbre rare, qui ſe joignent les unes aux autres par des arcades. L'ouvrage eſt couronné par une corniche, au-deſſus de laquelle il y a un ſocle ou finiment, chargé de marbre blanc, terminé par des pommes de pin: au milieu de ce périſtile eſt un excellent grouppe de marbre blanc, qui repréſente l'enlèvement de Proſerpine, par Pluton; c'eſt un des chefs-d'œuvres de *Girardon*, & le bas-relief qui eſt ſur le piedeſtal, ne cède en rien au grouppe.

Le boſquet des Dômes avoit pris ſon nom de deux temples quarrés de marbre blanc, ornés de colonnes auſſi de marbre, & terminé par des Dômes enrichis de pluſieurs ornemens & figures de métal. On voit un baſſin octogone, entouré d'une baluſtrade de marbre, & pluſieurs ſtatues de marbre blanc.

Encelade eſt une ſtatue giganteſque qui eſt au milieu d'un baſſin, & qui pouſſe un jet d'eau d'une hauteur & d'une groſſeur extraordinaire.

Les bains d'Apollon ſont un excellent grouppe qui

repréſente ce Dieu, qui eſt de *Girardon*, & deux autres grouppes qui ont du rapport à cette Divinité, ces trois fontaines paroiſſent avoir été faites avec moins d'Art, mais on y en remarque davantage. La groſſe gerbe s'élève fort haut, & les lances du baſſin octogone encore plus.

La fontaine qu'on voit en entrant dans l'arc de triomphe, eſt d'une grande beauté, & celles de la Victoire & de la Gloire ſont bien ornées, & font un bon effet. L'arc de triomphe eſt placé dans l'endroit le plus élevé, & eſt compoſé de trois portiques de fer.

Le grand parc de Verſailles eſt d'une grande étendue, & renferme pluſieurs Villages & d'agréables maiſons.

Le grand eſcalier appellé l'eſcalier des Ambaſſadeurs, a été détruit entièrement ſous le règne précédent, pour bâtir en ſa place des appartemens à Meſdames de France. On y admiroit en peinture tout ce que la grandeur & la force du génie de le Brun avoit imaginé dans ce genre de plus ſublime, pour frapper d'étonnement les Ambaſſadeurs. Le plafond étoit peint à freſque, & les attitudes des Nations étrangères, appuyées ſur une baluſtrade, portoient des caractères de ſurpriſe & d'admiration, qui euſſent été inexprimables à tout autre qu'à ce grand génie. *Vander-Meulen* y avoit peint auſſi pluſieurs événemens qui rappelloient le ſouvenir des conquêtes de ce grand Monarque. Heureuſement ce chef-d'œuvre a été gravé ſous Louis XIV.

La nouvelle ſalle des Spectacles du Château de Verſailles, conſtruite ſous les ordres de M. le Marquis de Marigny, ſur les deſſins & ſous la conduite de M. *Gabriel*, premier Architecte du Roi, ſecondé par MM. *l'Ecuyer*, *de Wailly* & *Potain*, Architectes de Sa Majeſté, a été faite à l'occaſion du mariage de Monſeigneur le Dauphin, aujourd'hui Louis XVI, & achevée pour les Fêtes en 1770.

Cette ſalle eſt établie au bout de l'aîle du nord, dans l'emplacement deſtiné à cet uſage, du temps de Louis XIV, & qui contient cent cinquante toiſes ſuperficielles: ſa hauteur totale depuis le fond du théâtre, juſqu'au dernier entrait du comble, eſt d'environ cent vingt pieds.

L'entrée au parquet, & la communication au théâtre, eſt aſſujettie au nivean de la galerie baſſe de la Chapelle: l'amphithéâtre, les premières & ſecondes loges étant les places deſtinées pour la Cour, ont été aſſujetties à la galerie de plein pied des appartemens du Roi, d'où l'on entre dans une ſalle des Gardes, de trente pieds de long, ſur vingt-un de large, qui précède une galerie de ſoixante pieds de

large, ſur vingt-un pieds de long, décorée d'un ſous-baſſement & d'un ordre de pilaſtres ioniques au-deſſus, richement terminée par une voûte décorée de compartimens deſtinés à recevoir des peintures. Dans les trumeaux, entre les pilaſtres, ſont différens grouppes & figures qui l'enrichiſſoient. La porte d'entrée & la cheminée de marbre & de bronze, ſont décorées de cariatides dans la hauteur du ſous-baſſement. Toute la ſculpture eſt de M. *Pajou*, & les ornemens, par M. *Guibert*.

Dans le flanc oppoſé aux croiſées, ſont pratiquées trois portes, dont celle du milieu ſert d'entrée à l'amphithéâtre, en deſcendant cinq marches; les deux autres donnent accès aux premières loges, & à tous les dégrés.

La ſalle a du fond de l'amphithéâtre, juſqu'au rideau de de l'avant-ſcène, ſoixante & douze pieds. Sa largeur depuis le fond des premières loges, ſoixante pieds, & la hauteur totale depuis le parquet juſqu'au plafond, eſt de cinquante-un pieds. La forme, eſt ovale, tronquée dans la partie des loges, & quarrée dans celle de l'avant-ſcène, qui comprend une prolongation de théâtre, d'environ douze pieds & l'orcheſtre. La partie d'ovale tronquée renferme le parquet, au pourtour duquel ſont de petites loges particulières grillées, & enſuite l'amphithéâtre, au-deſſus duquel les premières loges ſont en ſaillie des murs. Les ſecondes, moitié en encorbellement, & moitié en renfoncement dans l'épaiſſeur du mur; les trois du fond de ces ſecondes loges, ſont deſtinées pour loges particulières du Roi. Elles prennent toute la profondeur des corridors, & ſont peintes en arabeſques, colorées & rehauſſées d'or. L'on y communique de la galerie publique par un ſallon ovale accompagné d'une garde-robe particulière; dans le fond de la loge du milieu en face du théâtre, eſt une cheminée, & au-deſſus une glace qui, en répétant ce magnifique objet, produit le-tableau le plus agréable.

Au-deſſus de ces deux hauteurs de loges, & à plomb des murs, s'élève une galerie en colonnades d'ordre ionique, dont la corniche architravée ſe raccorde avec celle de l'entablement de l'avant-ſcène.

Les plafonds produits par les plates-bandes, renferment des tableaux qui repréſentent les amours des Dieux; le fond de cette galerie eſt décoré d'arcades avec glaces & rideaux, noués & retrouſſés, & chaque entre-colonnement eſt garni d'un luſtre de ſeize bougies; cette colonnade eſt interrompue dans ſon milieu en face du théâtre, par une

Digitized by Google

grande travée dans laquelle la corniche tourne circulairement & forme au-deſſus un cul-de-four peint en moſaïque avec caiſſes & roſettes, le tout d'or ; & comme ſur les côtés, une arcade en glaces : un grand luſtre de trente-ſix bougies garnit cette partie. Au droit de tous les piedeſtaux des colonnes de cette galerie, ſont des urnes de porphyre portées ſur des conſoles, des volutes deſquelles partent des bras pour y placer des bougies ; le deſſus de la corniche de cette galerie eſt avec voûte décorée d'ovales à jour, & grillées, ſéparées par des arcs doubleaux qui vont ſe réunir dans le plafond à une première platebande qui fait le tour de la ſalle, & en déſigne la forme ; à une diſtance de celle-ci, il y en a une autre qui joint la bordure d'un grand tableau ovale de trente-ſix pieds de longueur, ſur une largeur proportionée, peint par M. *Durameau*, ainſi que les plafonds de la galerie.

L'avant-ſcène conſidérée de la ſalle, eſt compoſée de la grande ouverture, de deux pans coupés, & de deux retours formant avant-corps ſur les loges, & eſt décorée d'un grand ordre d'architecture de colonnes corinthiennes de trois pieds de diamètre. Son ouverture entre les colonnes grouppées a quarante-un pieds de large ſur trente-quatre de hauteur, compris les ſocles ; les deux retours décorés de colonnes du même ordre, forment de grands balcons au niveau de l'amphithéâtre, & deux hauteurs d'autres balcons ſaillans & ſoutenus de conſoles, règnant avec les ſecondes & troiſièmes loges ; les deux pans coupés ſont décorés de grands trophées de muſique & d'autres Arts, dorés ſur un fond de marbre. Au-deſſus de l'entablement corinthien, & dans le milieu de l'avant-ſcène ſont placées les armes du Roi, accompagnées de deux Anges & de nuages qui les ſupportent ; & ſur les angles rentrans & ſaillans de la corniche, il y a quatre grouppes d'enfans & de trophées ; en contre-bas de l'avant-ſcène eſt l'orcheſtre qui contient ſoixante & quinze à quatre-vingt Muſiciens. Toute la décoration de la ſalle eſt en menuiſerie ; les colonnes & l'entablement ſont creux, ainſi que les plafonds & planchers.

Tous les corridors des loges ſont voûtés, & communiquent par quatre grands dégrés en pierre, dont trois prennent des cours & du jardin juſqu'au comble.

L'imitation des marbres, la quantité des ſculptures dorées jointes aux peintures, rendent cette ſalle de ſpectacles la plus magnifique qui ſoit en Europe.

La cage du théâtre a cent vingt pieds de large du fond des bas-côtés, ſur ſoixante & dix-huit de profondeur, ſans y comprendre les douze pieds d'avant-ſcène ; ſa hauteur du deſſous juſqu'au plein-pied dudit théâtre, eſt de quarante & un pieds ; du deſſus du théâtre juſques ſous les premiers entraits, de cinquante-ſix pieds.

La charpente du comble qui a ſoixante-trois pieds de portée dans la grande travée, occupe le deſſus du théâtre & de la ſalle, & forme une galerie longue de cent cinquante pieds ſur vingt de large entre les clefs pendantes, & haute dans toute ſon étendue entre les deux entraits, de onze pieds ; c'eſt où ſe fait le ſervice des machines.

C'eſt à M. *Arnoult*, Ingénieur-Machiniſte du Roi, que l'on doit la coupe de cette charpente, conſtruite avec tout l'art poſſible, tant par ſa légèreté que par ſa préciſion, ſa propreté & la facilité qu'elle donne pour le ſervice du théâtre ; elle peut même ſervir de modèle pour toute ſalle de ſpectacle. M. *Brian*, Maître Charpentier du Roi, a parfaitement ſecondé les vues de cet habile Machiniſte.

Comme les occaſions de voir la ſalle du bal en place ſont rares, nous allons en donner une idée, dont on pourra nous ſavoir gré. Elle a quatre-vingt pieds de largeur ſur ſoixante & dix-huit de profondeur, & cinquante-cinq de hauteur ; ce qui forme un quarré long, dont les quatre angles forment des pans coupés, deux deſquels joignent les colonnes de l'avant-ſcène, par deux avant-corps, & les deux autres ſont réunis au fond par une partie circulaire. Tout cet édifice forme trois étages de galeries l'une ſur l'autre. Au-devant des piedeſtaux, dans le pourtour, ſur des ſocles de marbre, ſont poſés douze grands candelabres d'argent, de douze pieds de haut, qui portent autant de girandoles de cryſtal, garnies chacune de ſoixante-huit bougies, ainſi que les quatre placées au-devant des pans coupés. Huit luſtres chargés de trente-deux bougies, partent de la bordure du tableau ; cet enſemble préſente tout ce que l'imagination a pû créer de plus magnifique dans les romans de féeries ; & pour en donner l'idée, il ſuffit de dire que tous les fonds d'architecture ſont d'émeraude, & que tous les ornemens & monlures toutes en relief ſont or & argent. On ajoutera la richeſſe des étoffes pour rideaux & tapis, jointe au choix des couleurs les plus agréables.

On voit à la Ménagerie, indépendamment des animaux rares qu'on y tient enfermés dans des loges particulières, un

un pavillon ſitué au centre d'une cour octogone, laquelle eſt ſéparée par une grille de fer de ſept autres cours où ſont les animaux. Rien de mieux entendu que la diſtribution des petits appartemens qui compoſent ce pavillon. Nous n'en dirons rien autre choſe, ſinon qu'ils ſont décorés avec tout le goût & tout l'art poſſible. On voit dans le ſallon octogone, qui eſt la principale pièce, beaucoup de tableaux d'animaux qui ont été vivans à la Ménagerie. Ils ſont peints par le célèbre *Deſportes* qui excelloit dans ce genre. Les appartemens ſont ornés de glaces & de tableaux des plus excellents Maîtres du dix-ſeptième ſiècle tels que les *de Boulogne*, *Blanchard*, *Alexandre*, *Silveſtre*, *Chriſtophe*, *Saint-Paul*, *Allegrain*, *Bertin*, *Speyman*, &c. Les deux vaſes qui ſont à l'entrée de l'eſcalier ont été ſculptés par *Jouvenet*.

On peut voir enſuite les animaux & ſur-tout remarquer la volière, qui eſt quelquefois remplie d'oiſeaux étrangers qui ne ſont pas moins curieux que les quadrupèdes.

VEZELAY. (*Election de*) Cette Election eſt placée au ſud-eſt de Paris, entre celle de Tonnerre & les Généralités de Dijon, de Bourges & d'Orléans. On lui donne douze lieues de long, ſur huit de large : elle eſt arroſée par les rivières d'Yonne, de Cure & de Couſain. Vezelay, chef-lieu de cette Election au Diocèſe d'Autun, eſt ſituée ſur une montagne près de la rivière de Cure, à quarante lieues de Paris, au 21e. dég. 44 min. 55 ſec. de longit. & au 47e. dég. 28 min. de latit. ſept. Il y a un Bailliage & un Grenier à ſel. Cette Ville ne contient qu'un très-petit nombre d'Habitans; elle a un Château, dont la terraſſe donne une vue fort étendue ſur la campagne des environs : on n'y a pratiqué aucunes promenades; une de ſes portes conduit à Clamecy, l'autre à Auxerre. La premiere s'appelle la porte Saint-Etienne; l'autre, la Fauſſe-Porte.

On a tenu un Concile à Vezelay en 1146. Il eut pour objet un armement puiſſant contre les Turcs. En 1569 les Calviniſtes ſurprirent cette Ville : *Sanſac* eut ordre de la reprendre, mais il ne put point l'exécuter; il y tira trois mille coups de canon, & y perdit quinze cents hommes. Vezelay eſt la patrie de *Théodore de Beze* : il naquit en 1519.

Joux-la-Ville, eſt ainſi nommé, pour le diſtinguer de Joux-le-Châtel, qui n'en eſt pas éloigné.

Corbigny eſt une petite Ville du Nivernois, dans le Comté des Amognes, à côté de laquelle eſt une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, qui a été fondée par *Manaſsès* & enrichie par *Charlemagne*. Selon une ancienne Chartre, le nom de *Corbigny* vient de *Corbon*, homme célebre dans ces temps là: *à Corbone viro inclyto, Corboniacus dicitur.*

On tient à *Cervon* cinq Foires par an : on tire de *Lormes* une grande partie des cercles dont on ſe ſert dans la Bourgogne : on fait à *Precy-le-Sec* un grand commerce de bled.

L'Election de *Vezelay* ſe diviſe en deux parties, dont la plus fertile ſe nomme *le Morvans*, ou le bon-Pays : cette dénomination lui vient de la quantité des bleds que ſon terrein produit.

Il y a à Vezelay des eaux minérales, & une fontaine qui donne du ſel. Elle eſt ſur la croupe d'une montagne près de la rivière de Cure.

VICEOURS, *aujourd'hui* VISSOUS, Village à trois lieues ou un peu plus de Paris, un peu à côté du grand chemin d'Orléans, à la main gauche & dans la plaine. Il n'eſt preſque compoſé que d'une rue qui eſt aſſez longue. Le territoire eſt en bled. Ville-Milan touche à cette Paroiſſe & en fait partie. Mont-Jean qui eſt une maiſon bourgeoiſe, voiſine de Rungis, eſt auſſi de Viceours.

L'Egliſe eſt du titre de Saint Denis. La Cure eſt à la préſentation du Chanoine de Notre-Dame de Paris, auquel eſt échu la vingt-deuxième partition, & cela depuis l'échange de cette nomination à la place de celle de Creteil. Il y a dans ce lieu une Chapellenie fondée par Nicolas, Chanoine, Prêtre de Saint Honoré, ſous le titre de St. Nicolas; elle eſt à la pleine collation de l'Ordinaire.

VICTOR. (Porte St.) *Voy.* PORTES.

VIGNEU. Ce lieu qui n'eſt éloigné de Villeneuve St. Georges que d'une demi-lieue, eſt placé, relativement à Paris, entre l'orient & le midi, à la diſtance de quatre lieues, dans une plaine ſur le rivage de la Seine, vis-à-vis le Village d'Athies qui eſt à l'autre bord ſur la montagne. C'eſt un pays uniquement de labourage & de prairies, réduit à ſix feux qui ont preſque tous leur nom particulier. Savoir; Noiſy ſur le bord de la Seine, Courcelles, Rouvres & Château-Frié. Cette Paroiſſe étoit plus

Digitized by Google

nombreuſe avant que Montgeron en fût détaché il y a quatre cents ans.

L'Egliſe eſt du titre de Saint Pierre; la Fabrique en eſt très-pauvre, n'ayant que cent ſols de rente : tous les environs de cette Egliſe ſont garnis de tombeaux de pierre dure, & quelques-uns de plâtre; on y a trouvé avec les oſſemens des petits pots de terre. Ces pots ſervoient au douzième & treizième ſiècle, pour conſerver à côté des morts du charbon & de l'eau bénite. La nomination de la Cure appartient à l'Abbé de Saint Victor, qui jouit auſſi de la Seigneurie de ce lieu, à la réſerve d'une portion poſſédée par un Seigneur particulier.

VILLABÉ. Ce Village eſt ſitué à huit lieues ou environ de Paris, à une petite lieue de Corbeil, au couchant d'hiver de cette Ville. Il y a un vignoble ſur les côteaux de la rivière d'Eſſonne ou d'Etampes, & des prairies dans le fond. Le vin des côtes va de pair avec celui de Mons en la Paroiſſe d'Atheis.

L'Egliſe eſt du titre de Saint Marcel, Evêque de Paris; on dit que Saint Blaiſe en eſt le ſecond Patron. La nomination de la Cure appartient à l'Abbeſſe d'Hierres.

VILLAINES. Village du Doyenné de Montmorency, éloigné de Paris de cinq à ſix lieues, ſitué dans un pays plat, avec terres de labourages, ſans aucunes vignes. L'Egliſe eſt une Chapelle proportionnée au petit nombre des Habitans. La Sainte Vierge eſt la Patrone. L'Archevêque de Paris confère la Cure de plein droit. Cette petite Paroiſſe a été démembrée de Beloy.

VILLE-D'AVRAY. Ce Village du Doyenné de Château-Fort, que l'Abbé le Beuf préſume avoir été un Hameau de la Paroiſſe de Sèvre, dont il n'eſt guères éloigné que d'un quart de lieue, eſt ſitué ſur une pente très-roide, qui regarde le levant & le ſeptentrion, à deux lieues & demie de Paris, une lieue de Verſailles, une demi-lieue de Saint-Cloud, & un quart de lieue de Marne, c'eſt-à-dire, à l'occident de Paris. C'eſt un pays de vignes : il y a un bois vers les côtés du levant & du midi.

L'Egliſe paroît être du quatorzième ou du quinzième ſiécle. Saint Nicolas, Evêque, en eſt le Patron. La Cure eſt à la collation de M. l'Archevêque. Une inſcription qui ſe voit dans l'Egliſe, apprend aux paſſans que cette terre appartient aux Céleſtins de Paris, laquelle leur fut léguée

en 1430 par *Milon* ou *Milles de Dangeau*, Doyen de Chartres & Chanoine de Paris, pour le repos de ſon ame & de celle de ſon frère *Robert de Dangeau*.

Au bout du village eſt une fontaine qui s'eſt trouvée la meilleure de tous les environs de Verſailles; c'eſt pour cela que le Roi n'en boit pas d'autre. Cette fontaine eſt enfermée; mais cependant elle coule par un petit tuyau pour la commodité des paſſans.

VILLEBON eſt un Village du Doyenné de Château-Fort, à une demi-lieue de Palaiſeau, dont il étoit anciennement un hameau, & dont il n'eſt ſéparé que par la petite rivière d'Ivette. Ainſi ſa diſtance de Paris n'eſt guères que de quatre lieues, en tirant un peu du midi au couchant. Sa ſituation eſt ſur un côteau qui regarde le nord, & les environs ſont agréablement variés de toutes les productions de la nature, vignes, prairies, arbres fruitiers, & quelques labourages; en ſorte que ſi ce lieu ne tire pas ſon ſurnom d'un nommé *Bon*, il eſt conſtant que la bonté du territoire a pu le faire appeller *Villabona*, ainſi qu'il l'étoit dès le douzième ſiècle.

Nicolas de Thou, Conſeiller-Clerc au Parlement, & enſuite Evêque de Chartres, étoit Seigneur de la Terre de Villebon; il y avoit fait bâtir une Chapelle, qui vraiſemblablement étoit ſous le titre de Saint Côme & de Saint Damien, puiſqu'il avoit choiſi le jour de leur fête pour y établir une Foire. Mais comme elle étoit mal ſituée, l'Evêque de Paris lui permit en 1581 de la détruire, de la rebâtir ailleurs & de la bénir. Elle fut donc fondée dans le lieu de Villebon, ſous le titre de Saint Côme & Saint Damien, & en 1644, *André Potier de Novion*, alors Seigneur de Villebon, obtint de l'Archevêque de Paris qu'on y chanteroit vêpres les Dimanches & les Fêtes; depuis, ſon fils *Nicolas Potier de Novion*, auſſi Préſident au Parlement, vint à bout de faire ériger cette Chapelle en Cure, par un décret du 24 Mai 1658. En conſéquence, on détacha de Palaiſeau, les Caſſeaux, la Roche, la Plaiſſe, Villiers, & une maiſon ſiſe à Courtebeuf qui étoit de la cenſive, juſtice & taille de Villebon. Le même Seigneur dote la Cure nouvelle de 300 liv. aſſignées ſur la Terre, ſans diminuer les dixmes du Curé de Palaiſeau, & la préſentation du Curé de Villebon fut attachée au Seigneur Fondateur. L'Archevêque ordonna que les habitans viendroient proceſſionellement à Palaiſeau le 4 Juillet de chaque

année le jour de la fête de Saint Martin, & y aſſiſteroient avec leur Curé à la grand'Meſſe qui ſeroit célébrée par le Curé de Palaiſeau, ou ſon Vicaire; qu'il ſeroit payé au même Curé de Palaiſeau 60 livres par an, & 25 livres à la Fabrique.

Le Château de Villebon eſt revêtu de deux vaſtes pavillons, & le parc en eſt fort étendu.

VILLE-CRESNE, Village du Doyenné du Vieux-Corbeil, à cinq lieues ou environ de Paris, un peu plus près de l'orient d'hiver que du midi. Il eſt ſitué dans le bout de la plaine qui commence au ſortir de Boiſſy-Saint-Leger, & qui finit au ruiſſeau de Rouillon, ou Reveillon. Le gros du Village ſe trouve entre Villeneuve-Saint-Georges & Brie-Comte-Robert, à diſtance preſqu'égale d'une lieue, ou un peu plus. C'eſt un Pays où il y a plus de terres labourables que d'autres biens, en y comprenant le Hameau de Cerçay. *Voy.* CERÇAY.

L'Egliſe eſt du titre de la Sainte Vierge. On y reconnoît auſſi Saint Jean pour Patron; mais peut-être cela n'a-t-il commencé qu'à l'occaſion de quelques habitans de Saint-Jean de Groſbois qui ſe retirèrent à Ville-Creſne vers 1640, lorſque leur Egliſe & leurs maiſons furent détruites au ſujet des travaux que le Duc d'Angoulême, (Charles de Valois) fit faire dans ſon parc de Groſbois. La Cure a toujours appartenu de plein droit à l'Evêque ou l'Archevêque de Paris: le Curé eſt gros Décimateur. Reaulieu eſt un Fief de Ville-Creſne.

Voici comment l'Abbé *le Beuf* s'explique ſur l'étymologie de Ville-Creſne.

« Comme on ne peut pas douter que le territoire occupé » par le Village de Ville-Creſne ne fût ſur la liſière de la » forêt qui s'étendoit du côté d'Hierres, & qu'on appelle » maintenant la Forêt de Groſbois, s'il n'étoit pas même » compris dans cette Forêt, il s'enſuit fort vraiſemblablement que le mot de *Creſne* ou *Crêne*, joint à celui » de Ville, a été employé pour ſignifier *Village aux huttes*, » *Cranea* & *Crana* ne paroiſſent être qu'une altération du » mot *ſcrène* ou *ſcréone* qui eſt uſité dans la Loi ſalique, » pour ſignifier une hutte faite de branchages; en l'employant dans le latin, on lui a donné la terminaiſon en » *a*, *ſcreona*; mais il eſt conſtant que pluſieurs Villages ou » Hameaux, appellés les *Ecrènes* ou *les Ecregnes* en divers » lieux, n'ont eu ce nom qu'à cauſe des huttes de branches

» d'arbres & de terre par où ils ont commencé, &c. »
Hiſt. du Dioc. de Paris, tom. 13. pag. 46.

VILLE-L'ÉVEQUE. *Voy.* BÉNÉDICTINES, *tom.* 1, *pag.* 569.

VILLEDEDON. Hameau près de Corbeil, compoſé de dix ou douze feux, dont les Chanoines de Saint-Spire ſont Seigneurs.

VILLEGENIS, eſt une maiſon de plaiſance qui appartenoit à feue Son Alteſſe Séréniſſime *Mademoiſelle de Sens.* On y remarque le Château, dont les proportions ſont des plus régulières; le goût qui règne dans les appartemens, les tableaux repréſentant des chaſſes, de *Deſportes*; les parterres & les cabinets de charmilles. On y voit une ſtatue de Diane, de *Couſtou.*

VILLEJUST. Village du Doyenné de Château-Fort, à cinq lieues de Paris, à gauche de la route de Chartres, une lieue par-delà Palaiſeau. En approchant de ce Village, on trouve, du côté de Paris, une montagne aſſez roide, vers le haut de laquelle ſont les vignes du lieu, qui ſont expoſées au levant, & produiſent de bon vin blanc, après quoi on ſe trouve daus la plaine de labourages, dans laquelle eſt bâti le Village, dont le territoire ne laiſſe pas d'être garni de vergers avec grande quantité de pommiers. De l'endroit où ſont les vignes, la vue eſt charmante vers Palaiſeau, Lonjumeau, Juviſy; on apperçoit même des pays par-delà Paris.

L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint Julien, Martyr de Saint Brioude, ce qui pourroit faire croire que Villejuſt eſt l'abrégé de Ville-Julien, ſi ce n'étoit que dans la Bulle d'Urbain III, qui confirme cette Egliſe à l'Abbaye de Saint Florent de Saumur, elle eſt appellée *Capella Sancti Juliani de Villa-Juxta* * : le Pouillé Pariſien du trei-

* M. de Valois donne une raiſon du nom de *Villa juſta.* Il dit que ce Village fut ainſi nommé, parce que rien n'y manque, & qu'il eſt pourvu de tout ce qu'il lui faut: que c'eſt ce qui ſignifie l'adjectif *juſta*; de même que les anciens ont appellé *Juſtum Exercitum* des Troupes qui ſont munies d'armes, chevaux & de ce qui eſt néceſſaire à leur état.

ſième ſiècle, marque la Cure de *Villa-Juxta*, à la nomination de l'Abbé de Saint Florent de Saumur; tous les autres rédigés depuis s'accordent à le dire à la nomination du Prieur de Saux, lequel, comme on ſait, eſt membre de Saint Florent.

VILLEJUY. Bourg du Doyenné de Montlhéry, à une grande lieue ou lieue & demie du centre de Paris, ſur le haut de la colline où commence la plaine de Longboyau. C'eſt un Pays de vignes & de labourages. Le chemin de Fontainebleau ou de Lyon paſſe à travers ce Bourg.

L'Égliſe eſt du titre de Saint Cyr & Sainte Juliette, Martyrs. La Cure eſt à la collation de l'Archevêque de Paris. La Communauté des Prêtres de Saint Nicolas du Chardonnet a ſa maiſon de campagne dans ce Bourg. Ce lieu relève du Roi, à cauſe de ſon Comté de Monthléry.

VILLE-LOUVETTE étoit une Ferme de la Léproſerie de Corbeil, au-deſſus de l'Egliſe de Saint Germain, vers la pente, au bas de laquelle paſſe le ruiſſeau de Haudre. Elle fut réunie à l'Egliſe de Notre-Dame de Corbeil en 1604; maintenant il n'y a plus que la place.

VILLEMAIN. Seigneurie ſur la Paroiſſe de Griſy; le Château eſt dans le vallon au couchant du Village. Il ne faut point confondre le nom de Villemain avec ceux de Villemenon & de Villemeneu qui ſont aſſez ſemblables, & qui déſignent des endroits voiſins.

VILLE-MOISSON, petit Village du Doyenné de Montlhéry, ſitué preſque ſur le bord de la rivière d'Orge, à cinq lieues de Paris ou environ, vers le midi. Il n'eſt compoſé que d'une ſeule rue en long, regardant le nord. Les prés, les vignes qu'on trouve en s'éloignant de la rivière, quelques labourages, & le voiſinage de la forêt de Séquigny, font tout l'avantage de cette petite Paroiſſe.

L'Egliſe eſt du titre de Saint Martin, & n'eſt qu'une eſpèce de grande Chapelle ſans aîles. Saint Laurent eſt le ſecond Patron. La Cure appartient à l'Archevêque.

VILLEMOMBLE. Village du Doyenné de Chelle, à deux lieues & demie de Paris, ſur le bord de la forêt de

Bondies ou de Livry ; il eſt ſitué dans un canton également propre à la vigne comme au reſte des biens de la terre. La terre de Villemomble eſt bornée par Rôny, Gagny & Mont-fermeil ; mais le Village eſt dans un fond au bas de la montagne ſur le haut de laquelle eſt conſtruit le Château d'Avron. Quelques maiſons écartées du côté du midi ont formé un petit Hameau appellé la Montagne, qui eſt placé, en tirant vers Neuilli-ſur-Marne.

L'Egliſe Paroiſſiale étoit autrefois plus enfoncée dans le Village du côté du levant ſur le chemin de Gagny. Elle a ſubſiſté long-temps à la main gauche du même chemin, dont il reſte des tourelles. La Cure eſt regulière & appartient à l'Abbaye de Livry.

Il y a en ce lieu un torrent ou petit ruiſſeau ſans nom qui commence ſon cours à Villemomble, & va ſe jetter dans la Marne à Ville-Evrard, Paroiſſe de Neuilly. Ce qui lui donne naiſſance ſont quelques petits étangs reſtans à Launay, Château placé dans le bas, tout au bout de Villemomble vers l'orient. La belle maiſon qui eſt dans le Village même, & dont les jardins s'étendent ſur la côte en montant vers Avron, a été bâtie par le ſieur Barrême, Financier, décédé en 1741.

VILLENEUVE. (*la*) Voici ce que nous dit M. *Jaillot* au ſujet de ce quartier : « Le terrein dans le fauxbourg St. » Denis, dit-il, qui appartenoit aux Filles-Dieu, & celui » de l'Hôpital d'Imbert-des-Lions, qu'elles y ont réuni, » étoit d'une grande étendue ; il paroît qu'il étoit borné » par le grand égoût, par les rues Poiſſonnière, St. Denis, » du Fauxbourg St. Denis, juſques & compris la maiſon » de l'Echiquier & par leur enclos actuel. Les fortifications » qu'on fut obligé de faire pendant la priſon du Roi » Jean, coupèrent ce territoire en deux parties ; les » Filles-Dieu ſe refugièrent dans la Ville, & firent conſ- » truire un nouvel enclos à leur Monaſtère, dont on retran- » cha une partie pour de nouvelles fortifications. Ce terrein » forma dans la ſuite une Voirie : ſous Charles IX, on y » creuſa des foſſés que le Peuple & nos Hiſtoriens ont » appellés *Foſſés jaunes*, de la couleur des terres qu'on » en tira. Dès le commencement du ſeizième ſiècle, on avoit » conſtruit des maiſons en cet endroit, on avoit même bâti » une Chapelle, & ce Fauxbourg devenoit de jour en jour » plus conſidérable : on lui avoit donné le nom de la » *Villeneuve*. Les malheurs dans leſquels la Ligue plongea

» la France, & particulièrement la Ville de Paris, obligèrent » de ruiner ce Fauxbourg, d'en abattre les maiſons. Les » démolitions rehauſsèrent encore la ſurface de ce terrein; » & lorſque le calme eut diſſipé toutes les craintes, l'on » commença à rebâtir ce Fauxbourg: on l'appella pour » lors la *Villeneuve-ſur-Gravois*. Louis XIII, pour encou- » rager ceux qui voudroient s'y établir, accorda par ſes » Lettres Patentes de 1623, la franchiſe à toutes les per- » ſonnes qui exerceroient les Arts & Métiers, le privilège » d'y travailler librement & publiquement, & d'y tenir » boutique ouverte, à l'inſtar du Temple, ce terrein » commença dès-lors à être couvert de maiſons, & entre- » coupé des rues que nous y voyons aujourd'hui; elles » étoient toutes bâties vingt ans après; on y conſtruiſit » auſſi une Chapelle, qui a été depuis érigée en Cure, & qui cette année 1778 vient d'être ſupprimée pour n'en faire plus qu'une avec celle de Saint-Sauveur: le rempart qui coupe ce quartier, le fait diſtinguer en *haute & baſſe Villeneuve*. *Rech. ſur Paris, Quart. S. Denis, pag.* 7 & 8.

VILLENEUVE-LE-ROI. Village du Doyenné de Montlhéry, à trois lieues de Paris en remontant la Seine, ſur la pente d'un côteau qui regarde l'orient, & qui eſt embelli de quelques fontaines. Le pays eſt de vignobles & de terres labourées.

L'Egliſe eſt ſous le titre de Saint-Pierre; la Cure eſt à la nomination de M. L'Archevêque.

Nous avons une deſcription latine de Villeneuve-le-Roi, dédiée à M. *Rollin*, Recteur de l'Univerſité de Paris, par M. *Claude le Pelletier*, Contrôleur-Général & Miniſtre d'Etat, qui s'étoit retiré dans ce lieu en 1697. *Voy. l'Hiſt. du Dioc. de Paris, par le Beuf, tom.* 12, *pag.* 142.

Voyez dans Piganiol à l'article de Villeneuve-le-Roi, la deſcription de la magnifique maiſon de M. *le Pelletier*.

VILLENEUVE-SAINT-DENIS. Ce Village du Doyenné de Lagny, n'eſt éloigné de Paris que de ſept lieues, ou un peu plus; il eſt ſitué vers l'orient, à deux lieues de Lagny & autant de Tournant, dans une plaine de labourages ſans aucunes vignes. Joſſigny & Sarris ſont les Paroiſſes les plus voiſines avec Villeneuve-le-Comte qui eſt du Diocèſe de Meaux; la Forêt de Crecy la borne du côté du midi.

L'Egliſe eſt bâtie en forme de Chapelle, & eſt du titre

de St. Denis, Apôtre de Paris : c'étoit l'ordinaire des Religieux de l'Abbaye de donner aux Paroiſſes de leurs Terres le nom de leur Egliſe, & il n'en faut point d'autres preuves à l'égard de celle-ci, que le nom du Village : la nomination de la Cure appartient à l'Abbé de St. Denis, ou au Couvent qui jouit non-ſeulement de la Seigneurie & du Patronage, mais encore des groſſes dixmes. Dès l'an 1248 l'Abbé Guillaume avoit accordé des Lettres de manumiſſion à tous les Serfs & Serves qu'ils avoient à Villeneuve-Saint-Denis.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. Ce lieu qui eſt devenu Ville, eſt à quatre petites lieues de Paris, en remontant la rivière de Seine, ſur ſon rivage droit, au bas d'une montagne aſſez roide, dont l'aſpect eſt au couchant, & ſur laquelle eſt conſtruite l'Egliſe Paroiſſiale à mi-côte avec quelques maiſons bourgeoiſes qui de cet endroit-là, ont vue ſur preſque tout Paris. C'eſt un grand paſſage tant par eau que par terre; le territoire, lorſque ce lieu n'étoit qu'un ſimple Village, étoit fort étendu. Il comprenoit tout ce qui forme aujourd'hui la Paroiſſe de Crône, & même une partie du territoire depuis attribué à celle d'Hierres & de Montgeron ; cependant il renferme encore des vignes, des terres, & quelques cantons de bois, beaucoup de dépôts de vin pour la proviſion de Paris : il y avoit un pont de fuſtes proche la Perrière.

L'Egliſe eſt ſous l'invocation de Saint Georges, la Cure appartient à l'Abbaye de Saint Germain. Il y avoit une Chapelle de Saint Simon Saint Jude, au milieu de la rue à droite en venant de Paris ; elle exiſtoit encore en 1738. M. *Bourdoiſe* y avoit établi auſſi une Communauté de Prêtres de Saint Nicolas, laquelle a ſubſiſté juſqu'à ſa mort arrivée en 1655. Il y a à Villeneuve-Saint-Georges un marché tous les Vendredis. Les coches d'eau qui paſſent au deſſous de ce lieu, ont donné de la réputation aux petits gâteaux qu'on y fait.

VILLE-PARISIS. Il y a apparence que ce Village du Doyenné de Chelles, bâti à cinq lieues de Paris, a tiré ſon nom de ce qu'il eſt le premier qui ſe trouve dans le Diocèſe de Paris au ſortir de celui de Meaux, en ſuivant la grande route. Il eſt ſitué dans une plaine découverte, le chemin pavé de Paris à Meaux paſſe à travers : la montagne qui commence vers Villemomble, continue juſques-

là, & eſt au midi du Village. Il y a ſur la hauteur une maiſon aſſez apparente appellée *Montfaigle* qui eſt peut-être le Montvéogle où étoient des vignes ; l'Egliſe qui eſt ſous l'invocation de St. Martin, eſt petite, bâtie à la gothique, quoiqu'elle ne paroiſſe pas avoir 150 ans. La Cure exiſtoit dès le douzième ſiècle.

Il y avoit autrefois plus de forêts ſur le territoire de Ville-Pariſis, qu'il n'y en a aujourd'hui. Les bois de ce nom s'étendoient beaucoup du côté de Tremblay.

Le Prieuré de Grosbois réduit à une petite Chapelle de Notre-Dame, eſt ſitué ſur le territoire même de Ville-Pariſis, à l'extrêmité vers le levant, un peu plus bas qu'à mi-côte d'une montagne inculte au haut de laquelle eſt une haute-futaie. Marier Hiſtorien de St. Martin des Champs, & le Pouillé de Paris, imprimé en 1648, le diſent être à la nomination du Prieur de Gournay ; ce qui fait voir qu'il eſt de l'Ordre de Cluny, & que les premiers Moines qui l'habitèrent furent tirés de Gournay. Quelques Hermites y ayant demeuré, c'eſt ce qui lui a fait donner quelquefois le nom de l'Hermitage.

VILLEPINTE. Ce Village du Doyenné de Chelle, ſitué ſur les limites du Diocèſe de Paris, du côté qu'il touche à celui de Meaux, eſt à une petite lieue de Tremblay, & une d'Aunay, & à la diſtance de cinq lieues & demie de Paris, vers l'orient d'hiver, dans une eſpèce de plaine cultivée en bled, ſur une petite pente douce, & ſans aucunes vignes.

Quelques modernes croyent que le nom latin étoit *Villa Pentana*, mais cela eſt ſans preuve ; tous les titres portent *Villa Picta*. Peut-être qu'on croira que les premières maiſons qu'on y bâtit étoient enduites d'ocre ou de rouge. Mais plutôt il faut dire que *Villa Picta* équivaudroit à *Villa Culta*, *Villa Foſſa*, Village ou terre défrichée, parce qu'en baſſe latinité on a dit : *pictare terram* pour *fodere terram*, d'où eſt venu le mot de Piqueur, & le terme *pictura* pour ſignifier une certaine quantité de terre en labourage ou en vigne. Un titre de 1361 appelle en françois Villepeinte le lieu dont il s'agit.

Ce Village n'a été érigé en Paroiſſe que vers la fin du treizième ſiècle ; il étoit auparavant de la Paroiſſe de Tremblay. L'Egliſe eſt titrée de la Sainte Vierge, & l'Aſſomption eſt la Fête patronale ; elle n'a rien dans ſa ſtructure qui ſoit au deſſus de deux cents ans. Les Religieux de St.

Denis en étoient Seigneurs au neuvième & dixième ſiècle, & rentrèrent en poſſeſſion de cette Terre en 1281 par la vente que leur en fit *Hugues le Loup*, Chevalier, pour le prix de 4000 liv. Cette Abbaye nomme à la Cure. La Cure de Saint Martial de Paris avoit à Villepinte un fief dont des dépendances ſont à Belleville ; le Curé de Saint Pierre des Arcis en jouit aujourd'hui par la réunion de la Cure de Saint Martial, faite à la ſienne : le ruiſſeau qui paſſe à Villepinte s'appelle Ridaux ou Ridoux.

VILLEPREUX. Village du Doyenné de Château-Fort, à ſix lieues de Paris, vers le couchant, & à deux de Verſailles. Sa ſituation eſt dans une eſpèce d'enfoncement que forment quelques montagnes, ſur-tout vers l'orient & vers l'occident, mais un peu plus découvert vers le midi & le nord ; une des portes du Parc de Verſailles ſert pour y entrer ; les eaux s'y réuniſſent des deux côtés, principalement celles qui viennent de Grignon au Diocèſe de Chartres, qui font que l'hiver les endroits bas des environs de la petite Ville ſont fort arroſés ; il y a eu quatre portes à Villepreux, il y a peu de vignes ſur le territoire ; tout eſt en labourages, prairies, &c. Au Fauxbourg vers le ſud-oueſt, qu'on appelle le Fauxbourg des Bordes, eſt un Prieuré ſous le titre de Saint Nicolas.

L'Egliſe Paroiſſiale qui eſt bâtie ſur un terrein un peu moins bas que pluſieurs endroits de la Ville, porte le nom de Saint Germain, Evêque d'Auxerre. Le 18 Février, jour de la Dédicace, il ſe tient une Foire à Villepreux. Saint Pierre eſt regardé comme le ſecond Patron de cette Paroiſſe. On y a auſſi dévotion à Saint Ouën. Saint Nom y eſt auſſi très-honoré, à cauſe de ſes reliques ; on en fait une grande ſolemnité à l'Egliſe, où la châſſe reſte expoſée depuis le 8 de Juillet, jour de ſa Fête, juſqu'à celle de Saint Germain incluſivement : il y avoit une Léproſerie à Villepreux dès le commencement du treizième ſiècle. On a prétendu qu'elle avoit été fondée par les Seigneurs & habitans du lieu & du voiſinage ; ce qui paroît d'autant plus vraiſemblable qu'il n'y avoit que Villepreux, Saint Nom de la Bretèche & Bois d'Arſy qui y euſſent droit, les quatre autres Villages étant du Diocèſe de Chartres. Le Roi nomme au Prieuré.

VILLEREIL. Château du Doyenné du vieux Corbeil ſur le territoire de Perray. De la Barre qualifie ce lieu

Digitized by Google

Fief & maiſon champêtres qui relèvent de Villepeſque pour la foi & hommage.

VILLERON, ce Village du Doyenné de Montmorency eſt à cinq lieues & demie ou environ de Paris, un peu par-delà Louvre. On le laiſſe à main-droite en allant à Senlis. Il eſt ſitué dans la plaine.

L'Egliſe eſt titrée de Saint Germain d'Auxerre; elle eſt petite pour le lieu qui eſt conſidérable. La nomination de la Cure appartient à M. l'Archevêque de Paris.

Le territoire eſt comme celui des Villages contigus, en labourages & prairies, ſans vignes. Il y a une Foire chaque année en ce lieu le jour de Saint Matthieu.

Le Chapitre de Notre-Dame de Paris jouit d'une dixme ſur le territoire de Villeron.

VILLEROY, *Villa Regis*, cette terre du Doyenné de Monthléry, ſituée à huit lieues de Paris vers le midi, a pour Chef-lieu Menecy dont nous avons parlé en ſon lieu. Suivant le Dictionnaire Univerſel de la France, de l'an 1726, elle eſt compoſée de douze Paroiſſes & de pluſieurs Fiefs, en ſorte qu'il y a quarante-trois Terres nobles dans ſa mouvance. Le Sr. *de Chalibert d'Angoſſe* de qui eſt empruntée cette obſervation, nomme les douze Paroiſſes qui ſont Menecy, Fontenay-le-Vicomte, Eſcharcon, Ormoy, Villabé & Monceaux, toutes les ſix de l'Election de Paris & du Diocèſe. Les ſix autres du Diocèſe de Sens & Election de Melun, ſont Balencourt, Chevannes, Champcueil, Beauvais, Portes, & Auvernaux. Il ajoute que la Vicomté de Corbeil eſt jointe par engagement du Roi au Duché.

Dans le quatorzième ſiècle, & avant le milieu du quinzième il y eut une Cure érigée à Villeroy, ſous le titre de Notre-Dame. La nomination en ayant appartenu à l'Abbeſſe d'Hierres, fait croire que ce Hameau étoit un démembrement de la Cure de Villabé à laquelle cette Abbeſſe préſentoit depuis la fondation de l'Abbaye. Ce fut du temps de *Nicolas de Neuville*, que Villeroy ceſſa d'être Paroiſſe, & que le peu de maiſons qui reſta après les agrandiſſemens faits au Château, fut attribué à la Paroiſſe de Menecy: ce Seigneur paſſa le 28 Octobre 1612, un acte à l'Abbeſſe d'Hierres pour la dédommager de la nomination à la Cure.

Du temps que *Nicolas de Neuville*, fils de *Charles*, poſſéda la terre de Villeroy, cette Seigneurie fut aug-

mentée de pluſieurs terres & revenus ; on trouve dès l'an 1645 des Lettres-Patentes du 6 Mai, accordées au Marquis de Villeroy, pour faire des écluſes, afin de faciliter le paſſage des bateaux de la rivière de Juine ou d'Etampes en la Seine, avec permiſſion de lever un droit ſur ces bateaux. Le Parlement, après en avoir donné communication au Prévôt des Marchands de Paris, & aux Echevins de Corbeil, les enregiſtra le 31 Mai de la même année, avec modification; en 1656 il y eut des Lettres de réunion en faveur du Duc de Villeroy, des Fiefs de Ballencourt, Villabé, Coupeaux & Villoiſon, avec les Juſtices aux Fiefs, Terres & Seigneuries de Villeroy, pour être compriſes ſous une même nomination, & les Juſtices exercées par un même Juge. En 1663 le 15 Décembre, furent regiſtrées, le Roi ſéant en ſon Parlement, les Lettres d'érection du Marquiſat de Villeroy en Duché-Pairie, en faveur du même *Nicolas de Neuville*; & après ſa mort, pour ſes ſucceſſeurs mâles, ſans qu'au défaut d'hoirs mâles, l'on pût prétendre que ce Duché dût être réuni à la Couronne, le tout aux charges contenues: & ce Duc fut reçu au ſerment de Duc & Pair; les Lettres-Patentes étoient du mois de Septembre 1651. En 1668 il y eut d'autres Lettres qui concernoient l'union du Fief de la Motte & Maîtriſe de l'eau en la rivière de Seine, au Duché de Villeroy. Enfin l'an 1680, le 23 Décembre, furent enregiſtrées de nouvelles Lettres-Patentes en faveur du même Duc, qui portoient permiſſion de faire un terrier des Fiefs de Boiſſi, Loutreville & Dame-Blanche, par lui nouvellement acquis & unis au Duché de Villeroy.

Le Château eſt une maiſon qui n'a rien d'extraordinaire pour l'architecture, mais dont les dedans ſont beaux & magnifiquement meublés. Elle eſt accompagnée d'un beau Jardin & d'un grand Parc, dans lequel il y a pluſieurs allées d'arbres d'une prodigieuſe hauteur; il y a auſſi d'autres embelliſſemens qui ſont ordinaires aux maiſons des Grands: dans la Chapelle de ce Château, on voit une deſcente de Croix, excellent tableau de Rubens. Louis XIV & ſa Cour s'y arrêtoient en allant à Fontainebleau, ainſi qu'en revenant de cette Maiſon Royale: près du Château de Villeroy, il y avoit un Village appellé Menecy, où ſe tient tous les ans le jour de Saint Denis, qui eſt le Patron du lieu, une foire auſſi fameuſe qu'étoit il y a quelque tems celle de Bezons. *Voy.* MENECY.

VILLETANEUSE. Ce Village du Doyenné de Mont-

morency, eſt à deux lieues & demie de Paris, au couchant d'été de la Ville de Saint Denis, à la diſtance de demi-lieue. Il eſt ſitué dans une des extrêmités de la plaine de Saint Denis, quoiqu'on monte inſenſiblement, pour aller du grand chemin à Villetaneuſe.

L'Egliſe n'a rien d'ancien dans ſa ſtructure : elle n'eſt auſſi que comme une ſimple Chapelle couverte d'un lambris peint, diſpoſé en forme de voûte, & elle eſt appuyée d'une petite tour. On y reconnoît pour Patron Saint Lifard, Prêtre de Meun au Dioceſe d'Orléans au ſixième ſiècle. Comme quelques-uns ont cru que ce Saint avoit auſſi été Abbé, il eſt repréſenté en cette Egliſe en Abbé, vêtu de blanc, ayant un animal noir à ſes pieds, qui eſt le ſerpent ou dragon dont il eſt parlé dans ſa vie ; ſa Fête s'y célèbre le 3 Juin, de même qu'à Orléans. La nomination de la Cure appartient à l'Abbaye de Saint Denis. Le Cénier de Saint Denis jouit des dixmes de cette Paroiſſe.

Le Château eſt entouré de foſſés où eſt une ſource qui les remplit d'eau, laquelle s'écoule enſuite dans la rivière de Crould, un peu avant l'endroit où celle-ci ſe jette dans la Seine.

La Terre de Villetaneuſe relève en foi & hommage du Duché d'Enghien, ci-devant Montmorency, excepté le Fief du Preſſoir, qui relève de celui de Thibaud de Soiſy, ſis à Dueil. Ce Fief du Preſſoir eſt très-peu de choſe ; il ne conſiſte que dans une maiſon du Village de Villetaneuſe, & environ quinze arpens de terre.

VILLETTE (*la*), ce que nous appellons aujourd'hui la Villette ſimplement, étoit autrefois diſtingué par le ſurnom de *Saint Lazare* ou de *Saint Ladre*, à cauſe de la Villette-Saint-Denis qui n'en étoit pas éloignée.

La Villette-Saint-Lazare étoit une dépendance de l'Hôpital de Saint Lazare, fondé proche Saint Laurent dans le douzième ſiècle, & gouverné par des Chanoines Réguliers de l'ordre de Saint Auguſtin, ſoit que c'eût été une ſimple Ferme ou labourage alors appellé du nom de Couture, *Cultura*, ou qu'il y eût eu en ce lieu une maiſon de Lépreux pour la décharge de Saint Lazare, on trouve que dès le milieu du treizième ſiècle, ſon nom en latin étoit *Villeta Sancti Lazari.*

Rien ne doit ici arrêter le Lecteur, ni l'étymologie qu'en donne l'Abbé le Beuf, puiſqu'il eſt clair que *Villeta*,

Digitized by Google

eſt comme *Villula* un diminutif de *Villa*, ni la diſtance de Paris, puiſque ce lieu eſt contigu au Fauxbourg de Saint Laurent qui s'étend d'un côté juſqu'à Sainte Perrine incluſivement, & de l'autre, juſqu'au chemin de Pantin, auſſi incluſivement. Ce n'eſt que depuis cet endroit du grand chemin de Louvres & encore à la main droite ſeulement, que commence la Paroiſſe de la Villette-Saint-Lazare; le reſte des maiſons qui ſont à main gauche de la rue étant de la paroiſſe de la Chapelle.

Le territoire conſiſte en labourages & jardins; on ne connoît pas clairement l'origine de cette Paroiſſe. La Cure n'eſt marquée dans aucun des anciens Pouillés, elle ne paroît point dans celui du treizième ſiècle; l'Abbé le Beuf eſt perſuadé qu'elle n'exiſtoit point encore alors, & que le peu de maiſons qui pouvoit être dans ce lieu après la dernière maiſon de la rue à main gauche, laquelle eſt de la Chapelle, étoient de la Paroiſſe d'Aubervilliers. Elle ne paroît pas non plus dans le Pouillé du quinzième ſiècle: le premier acte où on la trouve, ſont des proviſions de la Cure, du 15 Juillet 1450, où elle eſt nommée *Eccleſia Parochialis de Villeta S. Lazari*, & qualifiée *de preſentatione Prioris S. Lazari.* Enſuite on voit au 12 Juillet 1578, une permiſſion accordée par l'Evêque de Paris, à *Henri le Meignant*, Evêque de Digne, de dédier l'Egliſe de ce lieu ſous le titre de Saint Jacques & de Saint Chriſtophe, & de ſtatuer que l'Anniverſaire en ſera célébré chaque année le 20 Juillet, qui eſt le jour auquel elle fut faite, & qui tomboit au Dimanche en 1578. Les Anniverſaires de Dédicace ſe célébroient alors même les jours ouvrables, & le peuple ceſſoit le travail. Les Curés & habitans y ayant trouvé de l'incommodité à cauſe des moiſſons, & de la proximité de la Fête de Saint Jacques, obtinrent le 3 Juillet 1635 que cet Anniverſaire fût fixé au Dimanche avant ou après le 25 Juillet. C'eſt à quoi ſe réduit tout ce l'on a pu apprendre ſur la Villette en matière Eccléſiaſtique. Ce qui confirme que les habitans de ce lieu étoient primitivement d'Aubervilliers, eſt que la Dédicace dont on vient de parler a été faite ſous le titre de Saint Chriſtophe, qui eſt auſſi Patron d'Aubervilliers: aucun des Pouillés modernes, imprimés en trois années différentes, n'a fait mention de la Cure de la Villette; on lit ſeulement dans une petite notice des Egliſes de la banlieue de Paris, imprimée à Paris chez *la Caille*, en 1722, que cette Cure eſt à la nomination du Général ou Prieur

de

de la Maiſon de Saint Lazare à Paris, & qu'elle eſt ſituée dans l'Archiprêtré de la Madeleine; le Général eſt obligé d'y nommer un Régulier.

Ce Village eut le malheur d'être brûlé avec celui de la Chapelle qui y touche, par le parti des Armagnacs, le Vendredi 8 Juillet 1418.

Pierre de Martigny, Evêque de Caſtres, fort bien venu auprès de François I, avoit une maiſon de plaiſance, à la Villette; mais comme il n'y avoit point d'eau & que le Roi y alloit quelquefois paſſer le temps, il y eut ordre au Prévôt & Echevins d'y en faire conduire de la groſſeur d'un pois. Après pluſieurs juſſions, dit Sauval, à la fin ils obéirent, & ils permirent en 1528 à l'Evêque de prendre un fil d'eau de la groſſeur d'un grain de veſce & de la faire venir à la Villette à ſes dépens, à condition de la pouvoir reprendre quand ils en auroient beſoin, & de plus que leur *Maître des œuvres* en feroit le regard & qu'eux-mêmes en auroient la clef.

Ce même Village eſt mémorable dans l'Hiſtoire des troubles qui ſuivirent la mort du Roi Henri III. Après les Conférences tenues à Surène ſur la converſion du Roi Henri IV au mois de Mai 1593, il y en eut quelques-unes entre les Royaux & ceux de la Ligue, qui furent ouvertes le 11 Juin ſuivant à la Villette dans la maiſon du ſieur *Emeric de Thou*. Ce fut auſſi en ce lieu que les Commiſſaires du Roi conclurent & arrêtèrent la trève avec ceux de la Ligue le 30 Juillet de la même année 1593.

La Villette eſt des Châtellenies de St. Denis & de St. Maur: on lit dans le Pouillé de Paris, année 1648 page 132, que le Grand-Aumônier de St. Denis jouit de la moitié des dixmes de la Villette près Paris.

VILLEVAUDÉ, *repréſentant les deux anciennes Paroiſſes d'Oroir & de Montjay*. Ce Village du Doyenné de Chelle, eſt une Paroiſſe nouvelle à cinq lieues & demie de Paris, laquelle tient lieu de deux autres Paroiſſes, dont l'une s'appelloit Oroir, en latin *Oratorium*, & l'autre Montjay.

Villevaudé, à le prendre en particulier, conſiſte en peu de choſe. L'Egliſe eſt dans un vallon, toute ſeule avec la maiſon du Curé; le Village eſt un peu éloigné delà, vers le couchant. A l'orient de l'Egliſe eſt une haute montagne appellée Montjay, ſur laquelle eſt la célèbre tour de ce nom, avec pluſieurs maiſons qui forment le Village de Montjay, & une petite Egliſe qui eſt Priorale, & qui

a ſervi autrefois de Paroiſſe aux habitans voiſins. Dans la vallée au bas de Montjay du côté du midi, eſt un aſſez gros Hameau appellé Bordeaux. Voilà ce qui compoſe aujourd'hui la Paroiſſe de Villevaudé.

L'Egliſe du lieu d'Oroir, dit aujourdhui Villevaudé, eſt ſous l'invocation de Saint Marcel Pape, dont on fait la Fête le 16 Janvier; la Cure eſt a la nomination du Prieur de Gournay.

L'Egliſe Priorale de Montjay ne ſert plus aujourd'hui qu'à acquitter les fondations des anciens Chanoines réguliers qui y demeuroient. La préſentation de la Cure appartenoit à l'Abbé de Saint Martin-aux-bois: les Seigneurs de ce lieu, quelque puiſſans qu'ils aient été, ſe ſont toujours (au-moins de temps immémorial) regardés comme Vaſſaux de l'Evêque de Paris. Pour être inveſtis & être mis en poſſeſſion de leur Château & Châtellenie, ils devoient ſe reconnoître hommes liges de ce Prélat, & lui préſenter un cierge de dix ſols, & l'Evêque de ſon côté leur devoit un anneau d'or pour la cérémonie de l'inveſtiture: le Seigneur de Montjay devoit être auſſi l'un de ceux qui portoient l'Evêque de Paris à ſon entrée au ſiège Epiſcopal, ou qui le faiſoient porter par Procureur.

La tour de Montjay a été très-fameuſe par rapport à ces Seigneurs. Elle eſt depuis long-temps en très-mauvais état, & l'on ne voit preſque plus en ce lieu de veſtiges de ce Château. Ce n'eſt plus qu'une eſpèce de demi-tour, dont ce qui reſte eſt élevé d'environ douze à quatorze toiſes; on y voit des marques qu'il y a eu deux ou trois voûtes les unes ſur les autres, ce qui formoit pluſieurs étages, & qu'il y avoit des galeries en haut pratiquées dans l'épaiſſeur du mur pour découvrir de quel côté venoient les ennemis. On trouve quelque choſe d'extraordinaire ſur cette tour dans un Auteur qui vivoit ſous le règne de Charles VI. Jean Petit, en ſon apologie du Duc de Bourgogne, au ſujet de l'aſſaſſinat de Louis Duc d'Orléans, avance que ce Louis ayant machiné la mort du Roi Charles VI, *gagna quatre perſonnes, ſçavoir un Moine Apoſtat, un Chevalier, un Ecuyer & un Valet, auquel il bailla ſa propre épée, ſa bague & un annel pour faire des malifices; qu'ils portèrent le tout en la tour de Montjay vers Laigny, & s'y logèrent pendant pluſieurs jours entre Pâques & l'Aſcenſion: que là un jour de Dimanche avant le lever du ſoleil ſur une montagne près cette tour, proche un buiſſon, ce Moine fit pluſieurs invocations de diables qui apparurent au nombre de deux.* Cette

tour ſervoit encore de défenſe en 1430; le Régent de France pour les Anglois, après avoir pris Gournay, au mois de Mars, ſe préſenta devant la tour de Montjay, qui fut priſe par compoſition le 28 du mois; elle eſt repréſentée dans la Topographie de Claude Chaſtillon de l'an 1610, mais aſſez mal. Cette tour eſt le reſte d'un Château très-fortifié que Louis-le-Jeune prit & dont il raſa tous les forts en 1140.

VILLIERS-ADAM, & L'ABBAYE DU VAL. Il n'y a point de doute que ce Village du Doyenné de Montmorency n'ait tiré ſon nom d'un Particulier appellé *Adam* qui en étoit autrefois Seigneur, & Connétable de France ſous le regne de Philippe I.

Ce Bourg eſt ſitué à ſix lieues de Paris, ſur un côteau qui regarde l'orient. Il étoit autrefois fermé de murs: il en reſte même une porte du côté qui conduit à Paris, les autres ſont détruites: l'Egliſe eſt titrée de St. Sulpice, Evêque de Bourges, & cela de toute ancienneté.

Les Pouillés ont varié ſur les Préſentateurs à la Cure: le plus ancien qui fut écrit environ le temps de St. Louis, marque que la nomination appartient au Prieur de Conflans Sainte-Honorine; celui qui fut imprimé en 1626, aſſure quelle appartient à l'Abbé du Bec: le Prieuré de Conflans dépend de cette Abbaye; le Pouillé du quinzième ſiècle, celui du ſeizième & l'imprimé de 1668 aſſurent au contraire que c'eſt l'Abbé de Saint-Martin de Pontoiſe qui eſt Préſentateur; & le Pelletier l'a ſuivi dans le ſien de l'an 1692.

L'Edifice de l'Egliſe Paroiſſiale, tel qu'il ſe voit aujourd'hui, eſt beau & ſolidement bâti. Il n'a guères que 250 ans, quoique dans les compartimens des vitrages on ait voulu imiter le gothique. Mériel qui a été détaché de ce Village en 1713, pour être érigé en Cure, augmentoit autrefois le nombre des Communians, mais non celui des Taillables, parce qu'il eſt de l'Election de Pontoiſe, au lieu que Villiers-Adam eſt de celle de Paris. Les vignes de cette Paroiſſe ſont en tirant vers le couchant; il y en a auſſi quelques arpens vers la pente du côté oriental, quoique ce ſoient de véritables terres à bled. Ce Bourg paroît un peu déſert & dépeuplé, les femmes y travailloient beaucoup à la dentelle; il s'y étoit introduit une coutume, par laquelle les garçons du lieu exigeoient un droit des garçons d'ailleurs qui venoient prendre femme dans ce Villiers-Adam, ce qui donnoit ſouvent occaſion à des batteries. Un des Vicaires-Généraux

Digitized by Google

de M. de Pérefixe fit défenſe le 19 Février 1667, de continuer cet uſage : l'Abbaye du Val étoit originairement de cette Paroiſſe.

Cette Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, qui eſt la ſeconde du Diocèſe de Paris après les Vaux-de-Sernay, eſt comme cette derniere, ſituée dans une profonde vallée, à la diſtance de 10 ou 12 lieues l'une de l'autre. Elle eſt vers le nord-oueſt de la Capitale, ſur le territoire ancien de la Paroiſſe de Villiers-Adam, & ſur celui de Mériel, depuis que cette ſuccurſale de Villiers eſt devenue Paroiſſe ; du reſte, ſa poſition eſt entièrement à l'extrêmité du Diocèſe de Paris, en approchant de celui de Beauvais, & non du Diocèſe de Beauvais.

Le premier Abbé du Val, tiré de la Cour-Dieu, fut un nommé Thibaud. Il y en a eu quarante-cinq juſqu'à Jean de la Barrière, Inſtituteur des Feuillans, qui fut le 46e. La manſe abbatiale fut réunie aux Religieux de cet Ordre en 1611, par Lettres-Patentes de Louis XIII du 4 Juillet, & en conſéquence d'une Bulle de Paul V de l'an 1614 ; outre cela, le même Prince y réunit encore la manſe couventuelle par Lettre du 14 Décembre 1525, que le Roi Louis XIV confirma au mois de Juillet 1646.

Mais quoique tout le revenu de cette Abbaye appartienne à la Communauté de la Maiſon de St. Bernard des Feuillans à Paris, de manière même que les Archives y ont été tranſportées, cette Maiſon a toujours entretenu, depuis ce temps-là, l'Egliſe & les lieux réguliers de l'Abbaye du Val, qu'elle fait deſſervir par un nombre de Religieux, ſous la conduite d'un Prieur ; elle s'eſt contentée d'accommoder cette Egliſe à l'uſage de l'Ordre, en plaçant le chœur derrière l'autel qui a été avancé dans la croiſée, en même temps que tout le pavé depuis le Sanctuaire juſqu'au fond a été élevé ; au portail, le cintre du vitrage paroît être certainement du temps de la fondation.

Près la fontaine du jardin en eſt une autre que l'on nomme la *Fontaine-Rouſſe*, laquelle eſt minérale, & qu'on dit être ſalée, ou plutôt ferrée.

Le vallon eſt garni de carrières fort abondantes du côté du ſeptentrion.

Les Seigneurs de Montmorency ſe diſoient être en poſſeſſion d'avoir la garde de ce Monaſtère ; le Procureur du Roi la leur conteſta & gagna au Parlement en 1314 ou 1316.

Le Roi Philippe de Valois eſt venu loger dans cette

Abbaye en 1333, en 1334 & en 1338. Le Roi Charles y vint auſſi en 1369. *Voy.* ABBAYE *du Val-Notre-Dame* & MÉRIEL.

VILLIERS-LE-BACLE. Il y a pluſieurs hameaux du Diocèſe de Paris qui portent le nom de Villiers, *Villare*, lequel revient à celui de petit Village ou maiſon de campagne : on compte auſſi dans le Diocèſe ſix Paroiſſes de ce nom, qui ont un ſurnom tiré ou d'un ancien poſſeſſeur de la terre, ou de la ſituation du lieu. *Le Bacle* eſt le nom que portoient d'anciens Chevaliers au treizième ſiècle.

Ce lieu eſt à cinq lieues ou environ de Paris vers le couchant d'hiver, & au midi de Verſailles, à la diſtance d'une lieue & demie, & à une lieue de Château-Fort à l'orient de ce Bourg ; c'eſt un pays de plaines & de labourages, mais fort voiſin d'une longue vallée, qui venant de Château-Fort, s'étend du côté de Gif.

L'Egliſe paroiſſiale eſt du titre de la Sainte Vierge ; quelques-uns prétendent que Villiers étoit ſuccurſale de Gif, avant qu'on l'érigeât en Cure : en 1483 le 11 Janvier, la Cure de Villiers fut unie à celle de Gif pour la vie durant de Guillaume Herpin, Curé de Gif, & cette réunion fut continuée, & même au-delà, en ſorte qu'un Prêtre étoit inſtitué Curé de deux Paroiſſes par une ſeule & même proviſion, au reſtes, toujours ſans préjudicier au double droit du ſynode & l'obole de chrétienté : mais en 1508, la réunion étoit déjà ſupprimée.

La Terre de Villiers-le-Bacle relève du Roi, à cauſe de ſon donjon de Château-Fort.

VILLIERS-LE-BEL. Cette Paroiſſe du Doyenné de Montmorency, eſt toute raſſemblée vers l'extrêmité d'un grand vignoble qu'elle borne du côté de l'orient ; ſa ſituation eſt à trois lieues & demie de Paris, & à demi-lieue ou environ tant d'Ecouen que de Cercelles. Ce lieu domine ſur ce dernier Village, mais auſſi à ſon tour il eſt dominé par la montagne d'Ecouen du côté du nord-eſt.

L'Egliſe eſt du titre de Saint Didier Martyr, Evêque de Langres. Ce Prieuré-Cure fut donné à la Maiſon de Saint Victor preſque dans les premiers temps de la fondation. *Raoul* ou *Radulfe le Bel* eſt mentionné dans le Nécrologe de l'Abbaye au 11 Juillet, pour en avoir été le donateur ; on croit qu'il en avoit fait la remiſe à Etienne de Senlis qui fut ſur le ſiège Epiſcopal de Paris, depuis l'an 1124

Digitized by Google

juſqu'en 1142, & qui en tranſporta la deſſerte à la nouvelle Abbaye. Du Breul, dans ſes Antiquités de Paris, p. 450, édit. 1639, obſerve que les Prieurs tirés de la Maiſon de Saint-Victor, ſont ſeulement Adminiſtrateurs du Prieuré, & qu'ils ſont révocables au gré des anciens de la Maiſon, & que cela fut confirmé par Arrêt du Parlement du 11 Juillet 1470, contre frere *Jean d'Eſcouys* qui s'étoit fait pourvoir à Rome du Prieuré & Cure de Villiers-le-Bel, & en vouloit débouter frere *Mathurin de la Folie*, inſtitué par les S'enieurs de Saint-Victor. On lit dans Frémenville que les deux tiers de la dixme de tous les biens du territoire de Villiers-le-Bel appartient aux Pères de l'Oratoire de Montmorency, comme Chanoines de ce lieu. Ce Village étoit autrefois peuplé d'Hugnenots, & on dit qu'il en reſte encore un aſſez grand nombre.

VILLIERS-LA-GARENNE, ce Village de la banlieue, eſt ainſi nommé, à cauſe que ſon territoire s'étend ſur la Garenne qui eſt au rivage droit de la Seine, à la partie ſeptentrionale du bois de Boulogne : Clichy qui eſt contigu à ce Villiers du côté du nord, eſt pareillement ſurnommé *la Garenne* pour la même raiſon. Nous avons déjà dit que que Villiers en latin *Villare*, eſt un nom générique qui ſignifioit preſque la même choſe que *Villa*. Il avoit coutume d'être donné à une portion de terrein, auprès de laquelle étoit un chef-lieu dont il étoit une dependance : ainſi Clichy étant le nom d'un Château Royal ſur le bord de la Seine dès la premiere race de nos Rois, le lieu où demeuroient les ſerfs, & enſuite les payſans qui y cultivoient ce qu'il y avoit à cultiver, ou qui ſervoient les Princes à la chaſſe, ou qui vaquoient à la pêche, s'appelloit le Villier, *Villare*; comme il y a deux Villiers nommés dans les partages des biens de l'Abbaye de St. Denis de l'an 832 & de l'an 862, & que l'un des deux étoit celui qui eſt voiſin de Belloy, & qu'on appelle aujourd'hui Villiers-le-Sec, il réſulte que l'autre eſt celui-ci, d'autant plus que la même Abbaye en poſsède encore la Seigneurie ; probablement elle lui avoit été donnée par Charles Martel avec celle de Clichy, dont elle faiſoit partie. Ce Monaſtère, par la ſuite des temps, aliéna la terre de Clichy-la-Garenne, & il ſe réſerva celle de Villiers.

Ce Village eſt à une lieue & un peu plus du milieu de Paris; ſon territoire borde le rivage droit de la Seine, depuis les environs de l'Abbaye de Long-Champ, compris le

Digitized by Google

Château de Madrid, juſques proche Courcelle. Toute cette longueur eſt de la Paroiſſe de Villiers, la plaine des Sablons eſt un terrein inculte de cette Paroiſſe; il ne laiſſe pas que d'y avoir de bonnes terres proche le canton où l'Egliſe eſt bâtie : ce canton étoit autrefois plus peuplé qu'il ne l'eſt; mais depuis qu'il y a eu un bac établi à Neuilly, Hameau de cette Paroiſſe, & enſuite un pont qui eſt devenu le grand paſſage pour St. Germain-en-Laye, Poiſſy, &c. auſſi bien que pour la Normandie, le lieu de Villiers a été abandonné peu à peu, & il s'eſt fait des établiſſemens d'abord de Blanchiſſeurs, puis de tous les Arts & métiers à ce Hameau de Neuilly : de ſorte qu'à la réſerve d'un ſeul feu, qui eſt reſté à Villiers avec trois maiſons bourgeoiſes & quelques bergeries, le reſte de la paroiſſe formant le nombre de ſept à huit cents Communians, ſe trouve être à Neuilly.

L'Egliſe de Villiers-la-Garenne eſt ſous l'invocation de St. Martin, Evêque de Tours. Il y a lieu de croire que la Paroiſſe eſt un démembrement de celle de Clichy : on ignore en quel temps elle fut érigée, mais ſeulement on ſait qu'elle l'étoit en 1217 : la boiſerie du grand Autel avec le tableau des Diſciples d'Emmaus, a été donnée par le Duc de Bavière, pere de l'Empereur défunt, parce que dans le temps qu'il étoit retiré en France il demeura ſur cette Paroiſſe. Il étoit logé dans la maiſon de M. *Moreau*, pere de M. *de Sechelles* La Cure eſt à la pleine collation de M. l'Archevêque dans l'Archiprêtré de Paris.

Cette Paroiſſe ne s'étendoit pas moins autrefois du côté de Paris que du côté de Long-Champ, puiſque la place où eſt bâtie l'Egliſe du Roule en étoit. Lorſqu'il fut queſtion de bâtir une Chapelle proche la Léproſerie du Roule, il fut beſoin du conſentement du Curé de Villiers. Pierre, Evêque de Paris, marqua dans ſes Lettres de l'an 1217, que ce ſeroit ſauf le droit paroiſſial du Curé de St. Martin-de-Villiers; que le Chapelain ne recevroit en ſa Chapelle aucun des Paroiſſiens aux Fêtes annuelles, non plus qu'aucun droit curial. Il étoit même tenu de jurer la fidélité dans l'obſervation du réglement au Curé de Villiers, & de lui payer par an dix ſols Pariſis. Enfin cette Chapelle du Roule eſt devenue elle-même Paroiſſe il y a environ quatre-vingts ans, par un démembrement fait de Villiers & de Clichy.

On aſſure que dans quelques anciens titres, il eſt fait mention d'une rue des Orfèvres ſur le territoire de Villiers-

la-Garenne. Cela ne ſignifie point que cette rue fût habitée par des Orfèvres, mais ſeulement que les Officiers de la Monnoie de Paris y avoient du bien, comme ils en ont encore au Roule, qui eſt un démembrement de cette Paroiſſe : on y a trouvé en 1744 pluſieurs pièces d'or.

La Maiſon du lieu dit Bagatelle, celle de la Porte Maillot & de la Porte de Neuilly ſont de la Paroiſſe de Villiers, & même auſſi le Château de Ternes, s'il en faut croire le Mémoire imprimé au ſujet de la future Egliſe de Neuilly. *Voy. le préſent volume, pag. 255 & ſuiv.*

VILLIERS-LE-SEC. Ce Village du Doyenné de Montmorency, a été ainſi ſurnommé à cauſe de l'aridité de ſon territoire: On connoît en France cinq ou ſix Villages du même nom de Villiers-le-Sec: quoique celui-ci ſoit dans un lieu bas, relativement à la montagne d'Epinay qui eſt contiguë, on n'y voit point de fontaines, mais ſeulement des marres; c'eſt un pays de labourages, ſitué à cinq lieues de Paris.

Il y avoit une Cure érigée à Villiers-le-Sec dès avant le règne de Saint Louis, & la nomination pure & ſimple a toujours appartenu à l'Evêque de Paris. L'Egliſe eſt ſous l'invocation de St. Thomas de Cantorbery : il eſt à croire que cette Paroiſſe fut formée d'un démembrement de celle de Belloy qui a toujours auſſi été de nomination Epiſcopale.

La Juſtice de cette Terre reſſortit à la Prévôté Royale de Goneſſe. Il y a ſur cette Paroiſſe un Fief dit *la Haye Rapine* relevant de M. *de Nicolaï*, Seigneur de Gouſſainville.

On obſerve entre Eſſainville & Villiers-le-Sec dans une avenue d'arbres à droite en venant à Villiers, une ſablonniere dans laquelle il y a des coquillages faits en forme de viſſes.

VILLIERS-SUR-MARNE. Nous avons déja dit que le nom de Villiers eſt ſi commun en France, & en particulier dans le Diocèſe de Paris, qu'il a été néceſſaire de diſtinguer celui-ci par ſa ſituation : ce lieu n'eſt cependant point poſé immédiatement ſur la Marne; il en eſt éloigné d'une demi-lieue; mais ce voiſinage ſuffit pour aſſurer ſa poſition.

Ce Village eſt à trois lieues ou environ de Paris, du côté du levant; il n'eſt placé ſur aucune des grandes routes, mais il n'eſt pas fort éloigné de celle de Torcy qui paſſe à Noiſy-le-Grand, & encore moins de celle de Tournan qui traverſe Champigny, & qui toutes deux conduiſent

dans la Brie-Champenoiſe & dans la Champagne. La ſituation du terrein ſur un côteau, & ſon expoſition, en a fait un pays vignoble accompagné de quelques terres & de quelques prés; la pente du Village eſt aſſez large vers le couchant.

Il y a une aſſez belle Egliſe dont l'édifice ne paroît avoir que deux cents ans. Elle eſt du titre de St. Denis, & St. Chriſtophe y eſt auſſi regardé comme Patron; la nomination de la Cure appartient à l'Archevêque de Paris, de même que celle du Chapelain de la maiſon Seigneuriale qui eſt tenue de lui faire hommage, & lui donner une fois en ſa vie deux livres de cire vierge, parce que la fondation de ſa Chapelle eſt aſſiſe ſur des biens qui étoient en partie dans le Fief de l'Evêché.

Jean Budé, Grand Audiencier en la Chancellerie, étoit Seigneur de ce lieu & d'Hière en 1467. Il avoit épouſé *Catherine le Picard*, dont il eut *Guillaume Budé* qui devint illuſtre dans la République des Lettres, qui étoit ſon ſecond fils entre onze enfans.

La Lande eſt un Château ſur cette Paroiſſe.

VIN. (*Marchands de*) Ce ſont ceux qui font le commerce de Vin en gros & en détail; ils doivent leur établiſſement à Henri III, par un Edit du mois de Mars 1577, à l'effet de réprimer les abus qui ſe commettoient ſur le fait de cette Marchandiſe.

Les Statuts dreſſés par cette nouvelle Communauté furent enregiſtrés au Parlement le 6 Aout 1588, & ont été confirmés par Henri IV, Louis XIII & Louis XIV en 1677 & 1686.

Les Gardes & Maîtres de cette Communauté jouiſſent des mêmes droits & privilèges que ceux des ſix Corps Marchands, & ils ſont ainſi qu'eux admis aux Charges municipales & conſulaires, quoiqu'ils n'aient encore pû obtenir d'être reçus dans leurs Aſſemblées générales.

Ce Corps obtint pour Armoiries en 1629, *un Navire d'argent à bannière de France, flottant avec ſix petites nefs autour, & une grappe de raiſin en chef ſur un champ d'azur, &c.*

Depuis l'Edit de 1776 le droit de réception a été fixé à 600 liv. Le Brevet d'aprentiſſage coûte 12 liv. Le Bureau eſt rue de la Poterie.

Vins des environs de Paris.

Les Vins des environs de Paris n'ont jamais eu beaucoup

de réputation ; cependant celui de la côte d'Erblay à Conflans a une certaine qualité, & lorſqu'on l'a conſervé quelques années, il paroît approcher un peu des vins de Bourgogne. Les Habitans de cet endroit ont toujours aimé à cultiver la vigne. On voit dans leur Egliſe une pierre peinte que l'on croit avoir ſervi autrefois à ſupporter la ſtatue de quelque Saint, qui probablement étoit Saint Vincent; il y a un écuſſon chargé en chef d'un raiſin de ſable à deux feuilles de ſinople, & en pointe, deux ſerpettes de ſable, poſées en pal.

Le vignoble d'Argenteuil eſt fort conſidérable ; celui d'Andrezy fournit une quantité prodigieuſe de vins qui ſont aſſez eſtimés, mais qui paſſent pour capiteux. On connoît les vignes de la Montagne de Montmartre dès le douzième ſiècle ; la Chapelle du Palais Epiſcopal de Paris y en avoit une dans le treizième ; c'eſt le vin que l'on recueilloit ſur ces côteaux, qui a occaſionné ces mauvais proverbes qui amuſoient les Pariſiens, & que Sauval nous a conſervés. Voyez à l'article BRETIGNY, *tom.* 1, *pag.* 680, ce que nous avons dit au ſujet des vins de ce lieu.

VINAIGRIERS, ce ſont ceux qui ont le droit de faire & vendre toutes ſortes de vinaigres, moutardes, verjus lies ſéches, liquides, & eaux-de-vie, qu'il leur eſt permis de diſtiller & vendre en détail. Les ſtatuts de cette Communauté leur furent donnés par le Prévôt de Paris, ſous le règne de Charles VI en 1294, augmentés & changés ſous pluſieurs Rois juſqu'à Louis XIV en 1658, & enregiſtrés en 1661 ; depuis l'Edit de 1776, ils ont été réunis aux Limonadiers. En conſéquence, ils font la profeſſion de Confiſeur en concurrence avec l'Epicier & le Pâtiſſier: la vente du vinaigre en concurrence avec l'Epicier : le commerce d'eau-de-vie & de liqueurs *en gros & en détail* en concurrence pour la vente en gros avec l'Epicier ; le *détail* de la bierre, en concurrence avec les Braſſeurs, & le cidre excluſivement, ainſi que le droit de ſervir & donner à boire dans leur boutique l'eau-de-vie & les liqueurs : l'apprentiſſage eſt de quatre ans, & deux ans de compagnonage; le brevet coûte 70 liv. & la Maîtriſe 600 liv. Patron la Nativité de la Sainte Vierge. Bureau, rue St. Denis.

Ils ſont obligés de brouetter eux-mêmes leur vinaigre dans les rues de Paris ; & s'ils ne veulent point s'en donner la peine, il faut qu'ils accompagnent le compagnon ou l'Apprenti qui pouſſe la brouette.

VINCENNES (*le Château de*) eſt ſitué à une lieue de Paris, du côté du levant. Depuis bien du tems ce Château ne ſert que de priſon d'Etat : à l'exception du ſéjour que Louis XV y a fait à ſon avènement à la Couronne, on ne voit point depuis Charles IX de nos Rois qui l'aient habité.

On ne peut pas diſconvenir que nos derniers Rois n'aient ſurpaſſé leurs Prédéceſſeurs, par la magnificence qu'ils ont donnée aux Palais qu'ils ont fait bâtir ; mais il faut convenir auſſi, que ceux de la première & ſeconde race ont ſurpaſſé leurs ſucceſſeurs dans le grand nombre de Maiſons Royales qu'ils avoient. Il n'y avoit pas une Province de leur Empire où ils n'en euſſent, & même ſouvent pluſieurs; à la verité, ces maiſons n'étoient pas toutes deſtinées à leur habitation ; car il y en avoit qui n'étoient que pour le plaiſir de la chaſſe, de la pêche, du bain, & d'autres qui ne ſervoient que pour le labour, les terres & les troupeaux.

Les Etymologiſtes ne s'accordent pas ſur l'origine du nom de Vincennes. Les uns prétendent que c'eſt de la bonté de l'air, qui rend la vie ſaine ; d'autres de ce que l'ancien parc contenoit environ deux mille arpens, ou vingt fois cent arpens, d'où par corruption on fit *vingt cent*, & enfin Vincennes ; & d'autres enfin, à cauſe que ce bois étoit éloigné de Paris de vingt ſtades, c'eſt-à-dire de deux mille cinq cents pas, car chaque ſtade étoit de cent vingt-cinq pas ; mais comme il s'eſt écoulé un eſpace de quatre cents ans & dans un temps bien reculé, pendant lequel on a dit & écrit *Vilcenna* ou *Vilcena*, il eſt tout-à-fait vraiſemblable que ce nom vient de quelque mot des anciens Francs ou Germains, tel que *Wils*, qui dans la loi des Bavarois, ſignifioit un cheval médiocre ; & qu'ainſi il y auroit pû avoir en ce lieu un petit haras qui auroit donné le nom au bois. C'eſt donc le retranchement de la lettre *l*, fait par l'uſage vulgaire, qui fut cauſe qu'on dit depuis *Vicenna*, & Vincennes, d'où l'on a fait Vinciennes & Vincennes.

Rigord nous apprend dans la vie de Philippe Auguſte, que ce Prince fit enfermer le bois de Vincennes de murailles l'an 1183, & ce qu'on appelle encore aujourd'hui le vieux parc. Il y fit mettre une grande quantité de bêtes fauves que Henri Roi d'Angleterre lui avoit envoyées.

On voit dans un Cartulaire manuſcrit de l'Egliſe de Paris, que dès l'an 1270, il y avoit à Vincennes une Maiſon Royale, *Manerium Regale*. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle avoit été bâtie par Philippe Auguſte, après qu'il eut

Digitized by Google

fait entourer de murailles le bois qui étoit ouvert auparavant de tous côtés.

Mais quelle qu'ait été la maiſon de plaiſance que Philippe Auguſte fit bâtir, dans ou proche le parc de Vincennes, cette maiſon & ce parc furent ſouvent honorés de la préſence de Saint Louis. Joinville dit : « mainte fois ai vu que le bon » Saint après qu'il avoit oui Meſſe en été, il ſe alloit » eſbatre au bois de Vincennes, & ſe ſeoit au pied d'un » cheſne, & nous faiſoit aſſeoir tout emprès lui, & tous » ceux qui avoient affaire à lui, venoient à lui parler, ſans » ce que aucun Huiſſier ne autre leur donnaſt empeſchement.

C'eſt dans ce Château que Saint-Louis, à ſon arrivée de Sens, fit mettre la Couronne d'épines de N. S. en dépôt, & qu'il la porta depuis le bois de Vincennes juſquà Notre-Dame de Paris nuds pieds, lui & ſes frères. Ce fut au même lieu que le Thalmud fut rendu (en 1240) aux Juifs : lorſque ce Prince partit pour ſon ſecond voyage d'outremer en 1260, il vint coucher au bois de Vincennes, pour y prendre congé de la Reine ſon épouſe. En 1274 Philippe le Hardi, fils de Saint Louis donna des accroiſſemens au parc, & épouſa en ſecondes noces *Marie* fille du Duc de Brabant.

Henri III y reçut en 1587, le Père Jean de la Barrière avec ſes ſoixante-deux Religieux de Feuillans. Ils y reſtèrent depuis le commencement de Septembre qu'on les logea à Paris près des Tuileries ; le Capitaine de ce Château nommé St. Martin, à qui le même Prince l'avoit confié, ſoutint le blocus pendant un an de la part de la Ligue, qui faiſoit ſes progrès en 1589, & enfin le Duc de Mayenne s'en rendit maître par compoſition ſur la fin de l'année.

Marie de Médicis, mere de Louis XIII, fit commencer une très-belle galerie dans ce Château du côté qui regarde Paris & le bois du parc, laquelle galerie fut ornée d'excellentes peintures, & au dehors du Château elle fit enfermer de foſſés pleins d'eau un grand eſpace de terre, dont elle forma un jardin fort diverſifié ; on fit une nouvelle clôture du parc ſous le règne de Louis. XIV. En 1661 le Cardinal Mazarin mourut au Château de Vincennes le 9 Mars, âgé de cinquante-huit ans ſept mois & vingt-cinq jours. En 1679, Louis XIV y établit une nouvelle Chambre de Juſtice, contre les empoiſonneurs ; en 1715, Louis XV y fit ſa réſidence. On lui préſenta un Seliier demeurant à Châteaudun, natif du Diocèſe de Toul, âgé de cent quatorze ans ; en 1731 on coupa & arracha tous les arbres du bois de Vincennes,

Digitized by Google

on partagea le parc, ainſi qu'on le voit, & on y ſema le gland, d'où ſont provenus les chênes qui forment le taillis.

Avant la même année 1731 on diſtinguoit à Vincennes le grand parc d'avec le faux parc; l'enceinte du faux parc étoit plus petite & plus ancienne, quoique beaucoup poſtérieur à celle qu'avoit fait conſtruire le Roi Philippe-Auguſte. Elle commençoit à l'endroit où étoit le Château de Beauté, enſorte que la porte de Beauté étoit en ce mur; elle traverſoit en ſuite les terres ſituées entre le bois & Saint Maur, & s'étendoit du côté du couchant: au milieu de ce mur étoit une porte qui conduiſoit à Saint Maur, cette enceinte a été abattue en 1631, excepté la porte qui ſubſiſte encore: on éleva alors vers le milieu du chemin qui conduit de Vincennes à Saint Maur, un obéliſque, ſur lequel on fit graver une deſcription qui contient en gros les changemens arrivés alors.

On compte aujourd'hui ſix portes au parc de Vincennes. 1°. La porte au bout de ce qu'on appelle la baſſe-cour, qui eſt au bout du chemin qui vient de Paris au Château. 2°. La porte qui va à Fontenai. 3°. Celle qui eſt à Nogent. 4°. Celle qui conduit à Saint Maur. 5°. Celle qui entre dans le Hameau de Saint Mandé. 6°. Celle qui eſt au bas de ce Hameau & que l'on nomme la porte de Belair, nom que porte auſſi une maiſon qui eſt au même lieu en dehors.

C'eſt ſans doute dans ce Palais connu ſous le nom de *Manerium Regale*, que moururent les Rois Louis Hutin & Charles-le-Bel ſon frere: on ignore juſqu'à quel tems a ſubſiſté cet ancien Château; mais une inſcription en vers françois, gravée en groſſes lettres ſur une table de marbre noir, élevée contre le mur de la porte de la haute tour, nous apprend qu'elle fut commencée ſous Philippe de Valois, l'an 1337, & non pas l'an 1361, comme dit Corneille; ce que le Roi Jean, vingt-quatre ans après, c'eſt-à-dire, en 1361, reprit l'ouvrage, & que Charles V l'acheva, & ce même Roi fit bâtir auſſi une Sainte-Chapelle dans l'endroit où eſt aujour-d'hui le Cloître des Chanoines. François premier & Henri II en ont depuis fait élever une autre vis-à-vis le donjon, qui eſt beaucoup plus belle que n'étoit l'ancienne.

Louis XIII fit renverſer quelques anciens bâtimens, & en fit élever un nouveau en leur place, compoſé de deux pavillons deſtinés pour loger le Roi & la Reine: ces deux grands corps de logis ſont dans la cour de Saint Mandé, & n'ont été achevés qu'au commencement du règne de Louis XIV.

Digitized by Google

L'avenue du Château de Vincennes commence au Trône, & eſt formée par quatre rangs d'ormes, plantés dans un terrein que l'on a rendu de niveau, & qui eſt appuyé en quelques endroits par un mur fort épais & fort haut.

Tout le bâtiment eſt un quarré long, entouré de foſſés ſecs, qui ſont revêtus & aſſez profonds; le vieux Château conſiſte en un donjon, & en neuf autres tours quarrées. Le donjon a ſon foſſé particulier plus profond que les autres, & ſon pont-levis. Dès l'an 1472 on mettoit déja des priſonniers dans ce donjon.

La Chapelle eſt d'un aſſez beau deſſin gothique, avec quantité de pyramides & d'autres ornemens. Les peintures des vitres de cette Egliſe ſont très-eſtimées & regardées comme les plus belles de l'Europe. Elles ont été peintes par *Jean Couſin*, ſur les deſſins de *Raphaël d'Urbin*.

Les nouveaux bâtimens conſiſtent, ainſi qu'on l'a dit, en deux gros pavillons décorés de pilaſtres, les dedans ont de la grandeur & de la beauté, & les plafonds ſont ornés de peintures eſtimées. L'appartement de la Reine eſt décoré de peintures & de ſculptures, & d'un plafond bien peint.

La grande porte par laquelle on entre dans le parc eſt un morceau d'architecture eſtimé des connoiſſeurs. Il eſt en forme d'arc de triomphe, & orné de colonnes & de ſtatues de marbre. Il eſt placé au milieu d'une grande cour, dont les côtés ſont bornés par les deux corps de logis, & par une galerie découverte, ſoutenue ſur des arcades ruſtiques.

La Ménagerie eſt à l'entrée du parc. C'eſt un gros bâtiment où l'on nourriſſoit autrefois des lions, des tigres, des léopards, &c.

Le parc à quatorze cent ſoixante-ſept arpens d'étendue. Il eſt en face du Château, & en fait un des plus beaux ornemens. C'eſt une futaie mêlée de chênes, de charmes & d'ormes.

On remarque ſur-tout le bois de Beauté qui eſt ſitué ſur une colline qui regarde la rivière de Marne, & enfermé dans un petit parc de cinquante-deux arpens que l'on appelle le *parc de Beauté*. C'eſt ici qu'étoit anciennement cette agréable Maiſon Royale, que nos Hiſtoriens appellent le *Château de Beauté* où mourut Charles V. le 16 Septembre 1380. On n'y voit plus qu'un boſquet de tilleuls, de coudres, & autres bois blancs, le tout fort négligé.

Dans le tems de la nouvelle plantation, on éleva au centre d'une étoile, qui ſe trouve au milieu du chemin qui conduit à Saint Maur, un grand obéliſque d'ordre ruſ-

tique, ſurmonté d'une aiguille dorée, on a gravé ſur ce monument l'inſcription ſuivante, que l'on a diviſée en deux parties. Sur la face qui regarde le grand chemin, on lit :

Ludovicus decimus quintus, Vincennarum nemus effectum, arboribus novis conſeri juſſit.

Et ſur la face oppoſée on lit :

Alexandro le Fèvre de la Faluère, *magno Aquarum & Silvarum Magiſtro.* M. D. CC. XXXI.

Parmi les Princes & Princeſſes qui ſont morts à Vincennes, on remarque principalement la Reine Jeanne, femme du Roi Philippe-le-Bel, le Roi Louis Hutin, le Roi Charles-le-Bel, Madame Jeanne de France, troiſième fille de Charles V; Charles, Dauphin de Viennois, fils du Roi Charles VI, & le Roi Charles IX.

Vers l'an 1740 on établit dans le Château de Vincennes une Manufacture de porcelaine qui a produit de très-beaux Ouvrages.

On conſerve dans le Tréſor de la Chapelle un baſſin de cuivre rouge des Indes, en forme de caſſerole, qui a cinq pieds de circonférence, où ſont des figures repréſentant des Perſans ou des Chinois. On y voit un Roi ſur une eſpèce d'eſtrade avec des gardes à côté, & cela y eſt deux fois : beaucoup de chaſſes de tigres, lions, léopards; en deux endroits quelques mots arabes qui regardent quelques familles de cette nation. Le baſſin repréſente auſſi pluſieurs hommes en caſques & boucliers; les figures ſont ciſelées dans le cuivre, & tout ce qui a été ciſelé eſt rempli d'argent. Il eſt vraiſemblable que ce baſſin a ſervi aux purifications qui étoient fréquentes chez les Orientaux, & qu'il a été apporté des croiſades. Il a ſervi en France au Baptême de quelques Princes du Sang. Piganiol dit qu'il fut fait pour le Baptême de Philippe-Auguſte en 1166. Il ſert encore au Baptême dans cette Chapelle, quand le cas y écheoit.

Les aſſemblées des Chevaliers de l'Ordre de St. Michel, qui ſe tenoient au Mont St. Michel, furent transférées par Henri II dans le mois de Septembre 1557, à la Sainte Chapelle de Vincennes, quant à l'office de St. Michel & aux Services pour les Chevaliers défunts. Ce même Roi voulut qu'à chaque chaiſe du chœur fuſſent miſes les armoiries des Chevaliers ſelon leur antiquité : de ſorte qu'alors on l'appelloit *la Chapelle de l'Ordre St. Michel*, ainſi que Henri II l'avoit ordonné, ajoutant qu'il y auroit au chœur

Digitized by Google

un coffre où ſeroit renfermé un livre contenant les faits & geſtes des Chevaliers. Le Réglement a été confirmé par les Rois ſuivans, même par Louis XIV en 1645, & Louis XV en 1717, & encore aujourd'hui le Chapitre de Vincennes fait le ſervice aux deux Fêtes de St. Michel, & célèbre le lendemain de chacune, un Service pour les Confrères de l'Ordre. Les ornemens, décorations de cette Chapelle, & ſpécialement les vitrages, portent les marques du même Ordre. La Chambre des Archives au-deſſus de la Sacriſtie étoit dès le temps qu'elle fut bâtie, la Chambre ou Conſeil des Chevaliers. Mais enfin ces Chevaliers, en vertu d'un Réglement du Conſeil du 26 ou 28 Avril 1728, s'aſſemblèrent au mois de Mai ſuivant dans le grand Couvent des Cordeliers de Paris pour y célébrer l'Office Divin, & les Chanoines de Vincennes repréſentèrent par toutes les raiſons ci-deſſus alléguées, qu'ils ſont Aumôniers & Chapelains nés de cet Ordre, & demandèrent à y être maintenus.

Les Officiers du Chapitre de Vincennes ſont Officiers Royaux ſans proviſions du Roi, & connoiſſent des cas Royaux. Il y a eu auſſi un Réglement de M. de Harlay, qui porte que le Bailli de Vincennes n'aura que la taxe des Prévôts Royaux, parce qu'il n'eſt Bailli que par privilège.

Le Château forme une Paroiſſe particulière, où les Chanoines marient, baptiſent & enterrent, & on lit dans leur *Ordo* imprimé, que Saint-Martin *eſt Patronus Paræciæ hujus Caſtri*; & le Tréſorier en eſt Curé.

Il ne reſte plus qu'un mot à dire ſur la Bourgeoiſie qui habite à Vincennes au côté ſeptentrional du Château. La ſuite des temps a formé en cet endroit un Village, qui conſiſte aujourd'hui en une grande place quarrée, entourée de maiſons de tous côtés, excepté du côté du midi, où eſt l'une des portes d'entrée de la Maiſon Royale. Les bâtimens qui environnent cette grande place & la place même ſe nomment la baſſe-cour, & ceux qui ſont derrière ceux-ci vers la campagne, ſe nomment *la Piſſote*.

Il eſt difficile de dire d'où peut venir l'étymologie de Piſſote; Sauval dit qu'il y en avoit une derrière le Temple qu'on appelloit *la Piſſote Saint-Martin*. Un Hôtel de la Paroiſſe de Saint Paul rue Saint Antoine, qui fut appellé en dernier lieu l'Hôtel de la Reine, étoit auparavant nommé *l'Hôtel de la Piſſote*. Il y a apparence que ce mot a été employé pour ſignifier une habitation au milieu de terres

terres cultivées: en effet, le mot *piſta* ſignifioit une chaumière ou quelque choſe d'auſſi vile. Ainſi la Piſſote peut n'avoir commencé que par une ſimple chaumière des Gardes du bois de Vilcène, enſuite il s'en ſera fait une petite auberge pour les paſſans; ou peut-être étoit-ce d'abord une ſimple loge ou caſe de quelques vignerons de Montreuil, car ce lieu étoit de la Paroiſſe auſſi-bien que la première & la ſeconde maiſon Royale du bois de Vincennes, & il avoit des Seigneurs particuliers.

Comme la Piſſote n'étoit qu'un Hameau, il n'y avoit auſſi qu'une Chapelle; elle fut érigée en ſuccurſale le 4 Janvier 1547, du conſentement de Nicolas Boiſſeau, Curé de Montreuil, à la réſerve des jours ſolemnels & Fêtes de Patron. Elle fut depuis érigée en Paroiſſe ſous l'invocation de la Sainte Vierge; & elle eſt à la pleine collation de M. l'Archevêque. Le premier Curé fut un Chanoine de Vincennes, nommé *Anſelme Larſonneur*. Jean Marinel, Curé de Montreuil, y conſentit moyennant cent livres de rente, pour l'indemniſer lui & ſes ſucceſſeurs, & huit livres à la Fabrique de ſon Egliſe; il y a auſſi eu dans cette Egliſe une fondation de Chapelle, faite par *Nicolas Courtois*, dont la nomination appartient au Curé & aux héritiers dudit Courtois.

VIRY, Village éloigné de Paris de quatre lieues & demie, un peu au-delà de Juviſy, ſur la main droite en allant vers Eſſonne, & ſitué en partie ſur le côteau qui regarde le levant & le nord; c'eſt un pays de vignes & de labourages.

L'Egliſe qui eſt ſur une éminence, eſt du titre de St. Denis, auquel on a joint St^e. Luce. La Cure eſt à la nomination pure & ſimple de l'Archevêque.

Viry eſt toujours nommé avec Châtillon, Hameau qui en dépend, compoſé de douze ou quinze ménages, & ſitué ſur le bord de la Seine. *Voy.* CHATILLON.

VIROFLÉ. Ce petit Village du Doyenné de Château-Fort, a été ainſi nommé par corruption de *Ville-Offlen*, du Seigneur de la Terre où il eſt ſitué, appellé *Offlenus*, & dont on ignore le temps où il exiſtoit.

Viroflé n'étoit qu'un ſimple Hameau de la Paroiſſe de Montreuil, dont il n'eſt éloigné que d'un quart de lieue. Il fut érigé en Paroiſſe, il y a plus de deux cents ans, c'eſt-à-dire, en 1546, à cauſe des mauvais chemins que produit

le terrein de la côte de Montreuil, qui eſt preſque toujours humide.

Il eſt ſitué à trois lieues de Paris vers le couchant, à la gauche du chemin de Verſailles, un peu au-delà de Chaville, dont il n'eſt ſéparé que par une avenue, & ſur un petit côteau dont l'aſpect eſt au levant d'été & au nord. C'eſt un pays de bois & de bocages.

L'Egliſe n'a rien d'ancien ni de remarquable, qu'une tour qui eſt aſſez belle pour la campagne ; elle eſt ſous l'invocation de Saint Euſtache, Martyr : l'Abbaye-au-Bois, qui a la Seigneurie de Giry près Bièvre, doit à l'Egliſe de Viroflé pour la dixme, une certaine quantité de grain, qui eſt offerte chaque année au pied de la croix ; cela doit s'entendre de l'Abbaye du Val-de-Grace qui étoit anciennement proche de Bièvre ; la Cure eſt à la pleine collation de l'Ordinaire, comme l'eſt celle de Montreuil, dont elle a été détachée : M. le Chancelier le Tellier a vendu au Roi Louis XIV cette Terre, excepté le Fief *Aymery* qui appartient à ceux de ce nom ; ſçavoir les maiſons & lieux qui environnent l'Egliſe.

VISITATION (*Religieuſes de la*) *rue Saint-Antoine.* Ces filles ont été inſtituées par Saint François de Sales, Evêque & Prince de Genève en 1610. Dès leur premier établiſſement dans la petite Ville d'Anneci, elles furent appellées *Filles de la Viſitation*, parce qu'elles s'occupoient à viſiter les malades & les pauvres, en l'honneur du myſtère de la viſite que la Sainte-Vierge fit à Sainte Eliſabeth. Elles ne firent d'abord que des vœux ſimples, & portoient un habit ſéculier, mais à la perſuaſion de M. *Denis de Marquemont*, Archevêque de Lyon, cette Congrégation fut érigée en Religion, & fut confirmée par le Pape Paul V, ſous la regle de Saint Auguſtin.

La réputation de cet Inſtitut étant parvenue juſqu'à Paris, pluſieurs perſonnes de piété ſollicitèrent Saint François de Sales de lui procurer un établiſſement dans cette Ville, & d'y faire venir *Jeanne-Françoiſe Frémiot*, Dame *de Chantal* *, Fondatrice & première Supérieure, & quelques Religieuſes, pour travailler à ce ſaint œuvre. M. de Sales

* Veuve de Chriſtophe de Rabutin, Baron de Chantal, Gentilhomme de la Chambre du Roi.

écrivit à la Mère de Chantal de le venir trouver, & d'amener le plus de Religieuſes qu'elle pourroit. Elle étoit pour lors à Bourges, occupée à y fonder une maiſon de ſon Ordre, cependant elle partit auſſitôt, & arriva à Paris avec trois Religieuſes le 6 d'Avril 1619. Elles logèrent pendant trois ſemaines en maiſon particulière, mais le premier de Mai elles entrèrent dans une autre qu'on leur avoit louée dans le fauxbourg Saint Marcel avec la permiſſion de Henri de Gondi, Evêque de Paris, Cardinal de Retz, donnée le 25 d'Avril, autoriſée par Lettres-patentes du Roi, vérifiées au Parlement. François de Sales leur Inſtituteur y célébra la première Meſſe, expoſa le Saint Sacrement, & l'après midi y prêcha en préſence d'un grand nombre de perſonnes qualifiées. Leur ſéjour en cet endroit ne fut pas bien long, car en 1620 elles achetèrent une maiſon dans la rue de la Ceriſaie, où elles furent logées plus commodément. Enfin l'an 1628, la Mère *Hélène Angelique l'Huillier*, pour lors Supérieure & bienfaictrice de cette maiſon, acheta l'hôtel de Coſſé, appellé auparavant l'hôtel de Boiſi, ou de Boiſſi, pour la ſomme de 24000 liv. Cet hôtel étoit ſitué dans la rue Saint-Antoine, & ſon jardin contigu à celui du Monaſtère de la rue de la Ceriſaie; ainſi, dès que l'hôtel de Coſſé eût été approprié pour une Communauté de Religieuſes, toute la Communauté s'y tranſporta ſans paſſer par les rues. Le Commandeur *de Sillery* qui étoit ami intime de Madame de Chantal, donna une ſomme conſidérable pour bâtir l'Egliſe, dont il poſa la première pierre le 31 d'Octobre de l'an 1632. Cette Egliſe qui eſt du deſſin de *François Manſard*, a été édifiée ſur le modèle de Notre-Dame de la rotonde à Rome, & fut dédiée le 14 Septembre de l'an 1634 par *André Frémiot*, Archevêque de Bourges, ſous le titre de *Notre-Dame des Anges*. Elle eſt petite, mais d'un goût d'architecture excellent. C'eſt un dôme ſoutenu en dedans par quatre arcs, entre leſquels il y a des pilaſtres corinthiens qui portent une grande corniche qui règne au pourtour. La porte eſt ſous un de ces arcs, élevée ſur un perron de quinze marches, & ornée de deux colonnes corinthiennes fuzelées. Le maître-Autel eſt vis-à-vis la porte. André Frémiot, Archevêque de Bourges, & frere de Madame de Chantal, Fondatrice & première ſupérieure des filles de la Viſitation, étant mort à Paris le 13 de Mai 1641, fut inhumé dans cette Egliſe, dans une Chapelle qui eſt à gauche en entrant; & ſous les marches a été inhumé *François Fouquet*, dont voici l'épitaphe :

A l'heureuse Mémoire

De Meſſire François Fouquet, *Chevalier, Conſeiller du Roi ordinaire dans tous ſes Conſeils, fils de Meſſire* François Fouquet, *Conſeiller au Parlement de Paris, lequel, après avoir paſſé par les Charges de Conſeiller audit Parlement, & de Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, fut nommé pour Ambaſſadeur de Sa Majeſté vers les Suiſſes, & puis retenu pour être employé aux plus ſecretes & plus importantes affaires de l'Etat, dans le maniment deſquelles il vécut avec tant d'intégrité & de modération, qu'il peut être propoſé pour exemple à tous ceux qui ſont admis aux Conſeils des Princes. Sa naiſſance, ſa vertu, ſa capacité, ſon zèle au ſervice du Roi, lui ont acquis un nom honorable en cette vie, d'où il paſſa en une meilleure, trop tôt pour les ſiens & pour le public, laiſſant douze enfans de Dame Marie de* Maupeou *ſa femme, fille de Meſſire* Gilles de Maupeou, *Seigneur d'Ableiges, Conſeiller d'Etat, Intendant, & Controleur-Général des Finances. Il mourut le* ..... 1640, âgé de cinquante-trois ans.

Dans ce même endroit a été auſſi inhumé *Nicolas Fouquet* ſi connu par ſa faveur & par ſa diſgrace. Il mourut à Pignerol le 23 de Mars 1680, âgé de ſoixante-cinq ans. Il étoit fils de *François Fouquet*, dont on vient de rapporter l'épitaphe.

VISITATION (*la*)

de la rue du Fauxbourg Saint-Jacques.

Les filles de la Viſitation de Sainte Marie ne furent pas plutôt établies dans leur Couvent de la rue Saint Antoine, que le grand nombre de ſujets qui embraſſoient leur inſtitut, les fit penſer à en former un ſecond établiſſement dans Paris. Dans cette vue elles achetèrent de M. *le Clerc*, Conſeiller au Parlement, trois grandes maiſons ſituées dans la grande rue du Fauxbourg Saint-Jacques, & qu'elles convertirent en un Monaſtère, où elles entrèrent le 13 Aout 1626. Cette Maiſon eſt aujourd'hui une des plus riches & des plus conſidérables de cet Ordre ; mais l'Egliſe n'eſt encore que dans une ſalle qui n'eſt pas des plus grandes.

Le tableau de l'Autel, qui repréſente Saint François de Sales, inſtituteur de ces filles, eſt du fameux *le Brun* ; ce qu'on voit d'ailleurs de ce Monaſtère, n'offre rien à la vue qui mérite attention.

VISITATION (*la*)

de la rue du Bac.

Les filles de Sainte Marie, autrement dites de la Viſi-

tation, du Couvent du Fauxbourg Saint-Jacques, ſe trouvant ſurchargées par le grand nombre de filles qui embraſſoient leur Inſtitut, achetèrent une maiſon dans la rue Montorgueil, dans laquelle elles envoyèrent un certain nombre de Religieuſes pour y établir un nouveau Monaſtère ; elles y entrèrent le 31 Juillet de l'année 1660, & y demeurèrent douze ou treize ans ; mais ne s'y trouvant pas aſſez commodément logées, elles achetèrent une maiſon dans la rue du Bac, & en prirent poſſeſſion en 1673 ; peu de tems après elles firent bâtir une Chapelle, dont la première pierre fut poſée par une pauvre femme qu'elles choiſirent exprès pour cette fonction, ſans autre cérémonie ; depuis ce tems-là, elles ont fait faire ici des bâtimens commodes, en ſorte que la Communauté y eſt commodément logée ; elles furent aidées dans leur établiſſement par Dame Geneviève *Derval Pourtel*, veuve de M. le Comte d'*Enfreville-Cizei*, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, laquelle leur donna le tiers des acquêts du feu Préſident ſon mari, & y ajouta une ſomme de 40000 liv.

En 1775, le 3 Octobre, la Reine vint poſer la première pierre de la nouvelle Egliſe de ce Monaſtère. On a placé deſſous cette pierre différentes médailles & une plaque d'argent qui porte l'inſcription ſuivante : *cette première pierre a été poſée par très-haute, très-puiſſante Dame* Marie-Antoinette d'Autriche, *Reine de France & de Navarre, le 3 Octobre 1775*, Marie Joſephe de Brancas, *pour lors Supérieure du Monaſtère.*

VISITATION DE SAINTE-MARIE (*Religieuſes de la*) Ce Couvent eſt à mi-côte du Village ou Fauxbourg de Chaillot ; il a été fondé en cet endroit par *Henriette Marie de France*, Reine d'Angleterre, fille d'Henri IV, & veuve de Charles Ier. Roi d'Angleterre, laquelle ayant acheté en 1651 une maiſon à Chaillot, bâtie par la Reine *Catherine de Médicis*, achetée & depuis embellie par le Maréchal de Baſſompierre, après la mort de cette Princeſſe, & enfin vendue par décret ſur le Comte de Tilliers, la fit approprier pour en faire un Monaſtère de filles de la Viſitation de Sainte Marie ; on l'a depuis augmentée conſidérablement, & l'Egliſe a été rebâtie tout à neuf l'an 1704. Mais ſon comble n'a aucune proportion avec les autres bâtimens, & eſt d'autant plus choquant, qu'on l'apperçoit de loin. C'eſt *Nicolas Frémond*, Garde du Tréſor-Royal, & Geneviève *Damond*, ſa femme, qui ont fait bâtir cette Egliſe en-

tièrement à leurs dépens, & qui par conſéquent en ſont les Fondateurs, ainſi qu'il eſt marqué dans l'épitaphe que l'on va tranſcrire ci-deſſous : ceux qui aiment les Arts & qui s'y connoiſſent, vantent infiniment la ferrurerie de la grande porte de cette Egliſe.

Dans le chœur de cette Egliſe, ſont les cœurs d'Henriette Marie de France, Reine d'Angleterre, qui eſt la Fondatrice de cette maiſon ; de ſon fils Jacques Stuard II du nom, Roi de la Grande Bretagne, & de Louiſe Marie Stuard, fille de ce Prince, morte au Château de Saint-Germain-en-Laye le 7 de Mai de l'an 1718.

A droite en entrant dans cette Egliſe on voit contre le mur l'épitaphe qui ſuit :

ICI REPOSE

Le Cœur de Dame Geneviève Damond, *veuve de Meſſire* Nicolas de Frémond, *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand Audiencier de France Honoraire, & Garde du Tréſor-Royal. Une douceur toujours égale, une humilité ſincère, une piété conſtante, une tendre charité pour les pauvres, des aumônes abondantes, un zèle éclairé pour la gloire de Dieu, toutes ſortes de vertus fidèlement pratiquées, tandis que ce cœur a reſpiré, ont été des preuves que Dieu l'avoit formé ſelon le ſien, & qu'il y faiſoit ſa demeure. Elle eſt décédée le 19 d'Août 1703, âgée de 69 ans, après avoir vu commencer le bâtiment de cette Egliſe, que ſon époux & elle ont fondée.*

Priez Dieu pour leur repos.

L'enclos de ce Couvent deſcend juſqu'au bord du chemin de Verſailles, qui eſt entre la rivière & le mur de clôture. On voit ici un vieux bâtiment où ſont les priſons du Village.

C'eſt contre ce mur de clôture qui règne ſur le chemin de Paris à Verſailles, & ſur la rivière, que feue S. A R. *Ducheſſe d'Orléans* a fait bâtir en 1735 & 1736 un pavillon d'architecture de très-bon goût, & qui offre à la vue des amuſemens toujours nouveaux, par la quantité d'équipages & de perſonnes de tout rang qui vont & reviennent continuellement.

L'écu parti des armes de France & de Médicis, qu'on voit encaſtré dans ce mur, eſt un reſte qui prouve que cette maiſon a appartenu autrefois à Catherine de Médicis, Reine de France. *Voy.* CHAILLOT.

VITRIERS. Ce ſont ceux qui employent le verre en

table, pour en garnir toutes ſortes de panneaux, chaſſis, cadres d'eſtampes, &c. Les premiers ſtatuts de cette Communauté ſont de 1467, ſous Louis XI, réformés & renouvellés par Lettres-patentes de Louis XIV, enregiſtrées en Parlement en 1666, qui les qualifient de Peintres ſur verre. L'apprentiſſage eſt de quatre ans; la maîtriſe eſt de 500 liv. Depuis l'Edit de 1776 les Vitriers ſont en concurrence avec les Fayenciers & Potiers de terre. Ils ont auſſi la concurrence avec le Mercier pour la vente des porcelaines & des poteries de terre, & avec la profeſſion de Carreleur, réunie aux Couvreurs & Paveurs : Patron Saint Marc. Bureau, Cimetière Saint Jean.

VITRY-SUR-SEINE. Village éloigné de Paris d'environ deux lieues, que quelques-uns qualifient de Bourg, quoiqu'il ne ſoit pas fermé, mais peut-être parce qu'il eſt compoſé de deux Paroiſſes. Son territoire s'étend aſſez avant du côté de Villejuif & d'Ivry, & eſt preſque tout rempli de vignes ou de pépinières. La poſition eſt ſur la pente de la montagne de Villejuif, ce qui fait que les fontaines ne ſont pas rares : au ſortir d'Ivry pour aller à Vitry, on trouve pluſieurs carrières à fleur de terre; & dans les endroits où la terre eſt écroulée, on voit les veines de terres couchées de biais, comme ſi un tremblement avoit cauſé des ſecouſſes en ces quartiers.

La Paroiſſe la plus conſidérable eſt du titre de Saint Germain de Paris; l'autre eſt ſous l'invocation de SS. Gervais & Protais; la première eſt à la nomination de l'Archevêque, & le Chapitre de Saint Marcel nomme à la ſeconde Cure.

François Paparel, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, décédé en 1725, a fait bâtir la maiſon la plus belle de tout le Village & la plus riante, dans laquelle il n'y a à redire que la ſituation qui eſt dans un fond & ſans vue.

VOISINS. Village du Doyenné de Château-Fort à ſix lieues de Paris & à deux lieues de Verſailles, dans une plaine de niveau avec celle de Guyencourt, où il n'y a que des grains & terres à labourages. Une porte du parc de Verſailles ſert pour y entrer en venant de Paris : il eſt hors de ce parc.

Dans quelques cartes, ce Village eſt écrit Voiſins-le-Bretonneux, & dans les regiſtres, rôles ou dénombremens

Digitized by Google

de l'Election, il eſt déſigné par ces mots *Voiſins & les Hameaux*. C'eſt apparemment la proximité d'un Voiſins qui eſt à une lieue de-là ſur le territoire de la Paroiſſe de Villiers-le-Bacle, qui aura donné occaſion à ces différentes dénominations. Ces deux lieux ont été appellés Voiſins, parce que quelque Baron de Château-Fort, ayant beaucoup de Feudataires, a probablement donné le premier le nom à ces deux endroits, entre leſquels Château-Fort eſt ſitué: C'étoient ſes deux Voiſins, l'un du côté du levant, l'autre du côté du couchant; & quoique le nom ne fût fait que pour Château-Fort, il a paſſé depuis en uſage, en appellant l'un Voiſins-le-Cuit, & l'autre Voiſins-le-Bretonneux, ou parce que le petit canton où ce dernier eſt ſitué avec Montigny, portoit le nom de Bretonneux, (car on dit auſſi *Montigny-le-Bretonneux*), ou parce que ces deux lieux contigus ont appartenu à des Seigneurs Bretons ou du nom de Bretonneux. Quant à la dénomination uſitée dans les livres de l'Election, il faut qu'elle ait été altérée : car ſur quel fondement dire *Voiſins & les Hameaux*, tandis qu'il n'y en a pas un ſeul ſur cette Paroiſſe ? On a pu dire au treizième & quatorzième ſiècle *Voiſin-le-Hameau*, dans le temps que Voiſins en étoit un de Magny, & cela pour le diſtinguer de l'autre Voiſins qui n'eſt & qui n'étoit qu'un Château à l'orient de Château-Fort : enſuite les Greffiers de l'Election voyant qu'on diſoit bien *Magny-les-Hameaux*, au plurier, ont cru qu'on pouvoit en dire autant de Voiſins, & c'eſt ce qui a fait naître l'altération la plus inſigne par laquelle ils écrivent aujourd'hui *Voiſins & les Hameaux*.

L'Egliſe de Voiſins eſt ſous l'invocation de Notre-Dame; la Cure eſt à la nomination de M. l'Archevêque. Il y a deux fiefs dans cette Paroiſſe ; ſavoir, le fief de Guy de Méridon & celui de Boulart. Méridon eſt un château proche Chevreuſe, vers le midi ; Boullart paroît être le même lieu qui eſt écrit ailleurs Boulehart, & dont avoit tiré ſon nom Jean de Boulehart, Chevalier, Maître d'hôtel du Roi, dont la fille appellée Jeanne de Boulehart, fut faite Abbeſſe de Port-Royal en 1575.

VUIDANGEURS. Ce ſont ceux dont le travail conſiſte à vuider & nétoyer les puits & foſſes d'aiſances, &c. On ne ſçait depuis quel temps cette Communauté (ſupprimée par l'Edit de 1776 pour être exercée librement) a ſubſiſté en cette Capitale en Corps de Jurande. En 1608 Henri IV donna une Ordonnance ſur le fait de Police

pour le nettoyement des rues de Paris, où les Maîtres de ce métier y ſont appellés *Maîtres Fi fi, & des baſſes œuvres*, & dans un Arrêt du Conſeil de 1696, ils y ſont qualifiés de *Maîtres Vuidangeurs*, chargés de faire entr'eux élection de Jurés en la manière accoutumée, à l'effet de viſiter les atteliers pour y faire exécuter les Réglemens de Police dont l'obſervance intéreſſe eſſentiellement la propreté de la Ville & la ſalubrité des Habitans.

Depuis quelques années un Citoyen a imaginé le moyen de concentrer l'odeur de la foſſe d'aiſances dans la foſſe même, & dans des cabinets fermant aſſez hermétiquement pour qu'elle ne puiſſe s'échapper au dehors : il a porté enſuite cette odeur par des tuyaux de fer-blanc bien au-deſſus des maiſons, dans la moyenne région de l'air; & par le moyen de ſoufflets adaptés aux cabinets & dans la foſſe même, il force toutes les vapeurs méphitiques à ſuivre la route du tuyau : ce n'eſt qu'après avoir ainſi purgé la foſſe de toutes exhalaiſons pernicieuſes, que l'on permet aux Ouvriers d'y entrer, & au lieu de porter les matières dans la rue, dans des tonneaux ouverts à moitié, les tonneaux au contraire ſont renfermés dans ces mêmes cabinets, où après être remplis, lavés, luttés avec plâtre & terre glaiſe, ils ſont tranſportés debout dans des charrettes faites exprès, de maniere que par aucun accident ils ne peuvent laiſſer répandre la plus petite portion de matieres : les mêmes tonneaux après être vuidés à la voirie, y ſont lavés & nettoyés avec des broſſes avant de revenir à l'attelier. On reconnoît de plus en plus les grands ſuccès de ce Ventillateur, dont l'opération n'a aucun des inconvéniens de l'ancienne méthode des Vuidangeurs qui vraiſemblablement ſera bientôt tout-à-fait abolie.

VOITURES PUBLIQUES. Nous diviſons cet article en trois branches, ſçavoir.

1°. *Les Meſſageries Royales, Diligences, Coches d'eau, & Roulage de France.* Cette première branche a quatre départemens.

Le premier comprend les Provinces de Lyonnois, Dauphiné, Provence, Bas-Languedoc, Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne, Bourbonnois, les routes de Troyes & Langres, les Coches d'eau établis ſur la Saône, le Rhône & ſur la Seine, depuis Auxerre juſqu'a Paris; le Bureau eſt rue St. Paul, à l'Hôtel de la Vieuville.

Le ſecond comprend l'Orléannois, le Berry, la Touraine;

Digitized by Google

le Poitou, l'Aunis, l'Angoumois, la Guyenne, la Gaſcogne, le Limouſin, le Querci, le Haut-Languedoc, comprenant les routes de Paris à Toulouſe, de Toulouſe à Narbonne, à Perpignan & à Bayonne; le Bureau eſt rue Contreſcarpe St. André des Arcs.

Le troiſième comprend Strasbourg & l'Alſace, Nancy & la Lorraine, le Duché de Bar, les trois Evêchés, la Champagne, Meaux, la Ferté-ſous-Jouarre, Château-Thierry, la Flandre, le Hainaut, la Picardie, la haute & baſſe-Normandie; les Diligences d'eau ſur l'Oiſe, l'Aine & ſur la Seine depuis Paris juſqu'à Rouen; le Bureau eſt rue St. Denis près les Filles-Dieu.

Le quatrième comprend le Maine, l'Anjou, le Pays Chartrain, le Vendômois, le Perche, la haute & baſſe-Bretagne; le Bureau eſt à l'entrée de la rue d'Enfer, place St. Michel.

Le Bureau des Voitures de la Cour & de St. Germain-en-Laye, eſt ſur le Quai d'Orſay.

2°. *Les Meſſageries Royales des environs de Paris.* Cette ſeconde branche eſt diviſée auſſi en quatre départemens.

Le premier fait le ſervice de toutes les routes aboutiſſantes aux portes St. Denis & St. Martin, juſqu'aux diſtances qui lui ſont preſcrites; le Bureau eſt ſitué grande rue du Fauxbourg St Denis.

Le ſecond fait le ſervice des routes aboutiſſantes aux portes St. Bernard, St. Jacques, St. Michel, barrière des Gobelins & Vaugirard; le Bureau eſt rue de Vaugirard à l'ancienne Académie de la Guérinière.

Le troiſième fait le ſervice de toutes les routes aboutiſſantes à la porte St. Antoine; le Bureau eſt rue du pas de la Mule, près les boulevards de la porte St. Antoine.

Le quatrième fait le ſervice de toutes les routes aboutiſſantes aux portes St. Honoré & de la Conférence juſqu'aux diſtances qui lui ſont preſcrites; le Bureau eſt grande rue du Fauxbourg St. Honoré à l'ancien Bureau des Coches.

3°. *Les Meſſageries Royales, Diligences, Coches & Carroſſes.* Cette troiſième branche comprend auſſi quatre départemens. 1°. haute & baſſe-Normandie, Flandre, Picardie, Straſbourg & Metz, Soiſſons, Rheims, &c. 2°. Bordeaux, Toulouſe. 3°. Angers, haute & baſſe-Bretagne, le Maine & le Perche. 4°. Lyon, Troyes & Langres.

N. B. *Dans toutes les Diligences, le prix des places eſt à raiſon de 16 ſols par lieue de poſte, à l'exception de la Diligence de Lyon; à raiſon de 10 ſols dans les Carroſſes à jour-*

nées réglées, & dans les Fourgons à raiſon de 6 ſols. Il y a pour toutes les Villes du Royaume des Diligences, Meſſageries, Coches, Carroſſes & Fourgons. On peut à ce ſujet conſulter l'Almanach Royal de la préſente année 1779; il indique avec la plus grande exactitude le jour du départ de chacun, & celui de leur retour, de même que le temps qu'ils employent à faire leurs différens voyages. *Voy. auſſi l'Article* COCHES, *tom. 2. pag. 369.*

YON (*Saint*) *Voy.* SAINT.

YVES (*chapelle St.*) *Voy.* SAINT.

ZONE (l'Hôtel) & par corruption *l'Hôtel Jaune*, à l'entrée de la rue de l'Ourſine, étoit une maiſon de plaiſance du Commandeur de Saint-Jean-de-Latran, & à laquelle on a donné ce nom à cauſe d'un certain Commandeur qui avoit formé le deſſein de voyager juſqu'à la Zône Torride.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lu par l'ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux ; un Ouvrage intitulé : *Dictionnaire Hiſtorique de la Ville de Paris & de ſes environs*. Il m'a paru ſupérieur à tout ce qui a été imprimé juſqu'à préſent ſur cet objet, par la quantité de recherches qui inſtruiront les Lecteurs d'une multitude de détails abſolument ignorés dans cet âge de la frivolité. Rien d'ailleurs ne peut en empêcher la publication.

Donné à Paris, le 7 d'Avril 1779.

PHILIPPE DE PRETOT, des Académies d'Angers & de Rouen.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur MOUTARD, Imprimeur-Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public *le Dictionnaire Hiſtorique de Paris & de ſes environs*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre, & débiter par-tout notre Royaume, pendant le tems de dix années conſécutives, à compter de la date des Préſentes, conformément à l'article IV de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ſes hoirs ou ayans-cauſe, à peine de ſaiſie & confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende qui ne pourra être modérée pour la premiere fois ; de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons ; A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera

rentes dans le même Acte est l'Approbation et mon Ordonnance. Je donne de notre très-cher & Bien-Aimé Cousin, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL; qu'il ne soit rendu aucun Arrêt contraire à notre Ordonnance, & que notre très-cher & Bien-aimé Cousin, Grand Chambellan de France, le Sieur DE BRANCAS, & ce dernier, & notre très-cher & Bien-aimé Cousin, Grand Ecuyer de France, des Ordres, & notre Ecuyer ordinaire, ayent toujours la disposition de notre jeune Ecole Royale. Je les ayons ainsi, pleinement & paisiblement, fait souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement, Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement de chacun des Livres qui seront imprimés dans notre Ecole Royale, & qu'une copie collationnée par l'un de nos amés & féaux Conseillers - Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel notre plaisir. Donné à Paris, le vingt-huitième jour du mois d'Avril, l'an de grace mil sept cent soixante-neuf, & de notre règne le cinquante. Par le Roi, en son Conseil.

Signé, LE REGUE.

Scellé sur le Sceau de S. M. à la Chancelerie Royale & Exploitable des Librairie & Imprimerie de Paris, 4e. *Rôle. Folio 112. conformément aux Réglemens Anciens dans le cas des Privilèges, & de la charge de remettre à Notre Chambre, les huit exemplaires prescrits par l'Article CFIIIe. du Réglement de 1723.*

A Paris, ce premier Mai 1770.

A. M. LOTTIN l'aîné, *Syndic.*

Österreichische Nationalbibliothek
+Z158906309

Digitized by Google